

ANNUAIRE

STATISTIQUE

DU DÉPARTEMENT DU NORD

(Créé en 1829)

RÉDIGÉ

par

CYRILLE CERISIER * 1, 0 *

CHEF DE DIVISION HONORAIRE A LA PRÉFECTURE

et

ROMÉO THÉRET * 1, * *

CHEF DE DIVISION A LA PRÉFECTURE

LILLE

SOCIÉTÉ D'ÉDITION DU NORD
28, Rue Alphonse-Mercier

105^e ANNÉE. — 1934



CENTRE D'HISTOIRE
DE LA RÉGION DU NORD
ET DE L'EUROPE DU NORD-OUEST

Université
Charles de Gaulle
Lille III

supplément

Collection de l'Université de Lille III



ANNUAIRE STATISTIQUE

du Département du Nord

—: Créé en 1829 :—

Rédigé par CYRILLE CERISIER *, O I, O 6, *Chef de Division honoraire à la Préfecture*
et ROMÉO THÉRET O I, 6, 4, *Chef de Division à la Préfecture*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE

Palais de l'Elysée, Faubourg Saint-Honoré 55-57
Téléphone : Elysée 01-60

M. Albert LEBRUN, G C *, *Président de la République.*

MAISON CIVILE

M. André MAGRE, C *, *Conseiller d'Etat, Secrétaire général de la Présidence de la République.*

M. René FERRY, O *, *Directeur du Cabinet du Président de la République.*

M. Oswald DURAND, O *, *Directeur adjoint du Cabinet du Président de la République.*

M. Antoine OTTAVY, *, *Sous-Directeur du Cabinet.*

M. Lucien HANNOUN, *, *Sous-Directeur du Cabinet.*

MAISON MILITAIRE

M. le Général de Division BRACONNIER, C *, *Secrétaire Général de la Présidence de la République et Chef de la Maison militaire du Président de la République.*

Attachés à la personne du Président de la République

M. le Contre-Amiral LE BIGOT, C * : M. le Colonel RUPIED, * ; M. le Lieutenant-Colonel MARSAUD, O * ; M. le Lieutenant-Colonel GARIN, O * ; M. le Lieutenant-Colonel BONNASIEUX, O * ; M. le Lieutenant-Colonel COLLETTE, O * ; M. le Lieutenant-Colonel NOIROT-NÉRIN, *.

M. le Médecin-Colonel SCHNEIDER, O *.

M. le Colonel BROSSE, C *, *Commandant militaire du Palais de l'Elysée.*

M. le Commandant DUBOIS, O *, *Chef du Secrétariat militaire.*

MINISTRES, SECRÉTAIRES D'ÉTAT

M. CHAUTEUPS, *Député, Ministre de l'Intérieur, Président du Conseil des Ministres.*

M. RAYNALDY, *Sénateur, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice.*

M. PAUL-BONCOUR, *Sénateur, Ministre des Affaires Étrangères.*

M. Georges BONNET, *Député, Ministre des Finances.*

M. MARCHANDEAU, *Député, Ministre du Budget.*

M. DALADIER, *Député, Ministre de la Guerre.*

M. Albert SARRAUT, *Sénateur, Ministre de la Marine.*

M. Pierre COT, *Député, Ministre de l'Air.*

M. A. DE MONZIE, *Député, Ministre de l'Éducation Nationale.*

M. PAGANON, *Député, Ministre des Travaux Publics.*

M. LAURENT-EYNAC, *Député, Ministre du Commerce et de l'Industrie.*

M. QUEUILLE, *Député, Ministre de l'Agriculture.*

M. FROT, *Député, Ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale.*

M. LAMOUREUX, *Député, Ministre des Colonies.*

M. ISRAEL, *Sénateur, Ministre de la Santé Publique.*

M. DUCOS, *Député, Ministre des Pensions.*

M. MISTLER, *Député, Ministre des Postes, Télégraphes et Téléphones.*

M. William BERTRAND, *Député, Ministre de la Marine Marchande.*

SOUS-SECRÉTAIRES D'ÉTAT

M. MARCOMBES, *Député, Sous-Secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil.*

M. PATENOTRE, *Député, Sous-Secrétaire d'Etat chargé de l'Économie Nationale.*

M. DE TESSAN, *Député, Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère des Affaires étrangères.*

M. LE GORGEU, *Sénateur, Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère de l'Éducation Nationale, chargé de l'Enseignement Technique.*

M. Adolphe CHÉRON, *Député, Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère de l'Éducation Nationale, chargé de l'Éducation Physique.*

M. Charles DELESALLE, *Député, Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère de l'Air.*

M. GUY LA CHAMBRE, *Député, Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère de la Guerre.*

SÉNAT

Palais du Luxembourg, rue de Vaugirard, 17

Depuis la réannexion de l'Alsace et de la Lorraine, le Sénat se compose de 314 membres âgés de quarante ans au moins. Tous les membres du Sénat sont nommés pour neuf ans et sont renouvelables par tiers tous les trois ans.

Le département du Nord élit huit sénateurs.

L'élection pour le renouvellement intégral des Sénateurs du Nord a eu lieu le 16 octobre 1932.

BUREAU DU SÉNAT

Président : M. Jeanneney.

Vice-Présidents : MM. Lucien Hubert, Paul Strauss, le Général Bourgeois et Cuminal.

Secrétaires : MM. Hamelin, Rolland, Babin-Chevaye, André Morizet, Farjon, Linyer, Gadaud, Boivin-Champeaux.

Questeurs : MM. Labrousse, Monsservin et Gallet.

Cabannes

LISTE DES SÉNATEURS

Ain (3) : MM. Chanal, Fouilloux, Messimy.
Aisne (4) : MM. Villemand, Roussel, Desjardins, Hachette.
Allier (3) : MM. Albert Peyronnet, Régnier (Marcel), Beaumont (Jean).
Alpes (Basses-) (2) : MM. Honnorat, de Courtois.
Alpes (Hautes-) (2) : MM. de Rothschild, Toy-Riont
Alpes-Maritimes (2) : MM. Charabot, Gianotti.
Ardèche (3) : MM. Cuminal, Duclaux-Monteil, Pavin de Lafarge.
Ardennes (3) : MM. Hubert (Lucien), Albert Meunier, Philippoteaux.
Ariège (2) : MM. Paul Laffont, Rambaud.
Aube (3) : MM. Armbruster, Israël, Lesaché.
Aude (3) : MM. Jean Durand, Sarraut (Albert), Raynaud.
Aveyron (3) : MM. Monsservin, Coucoureux, Raynaldy.
Bouches-du-Rhône (4) : MM. Bergeon, Bon, Schrameck, Puges.
Calvados (3) : MM. le Comte d'Harcourt, Henry Chéron, Boivin-Champeaux.
Cantal (2) : MM. Dauzier, Brunel.
Charente (3) : MM. James Hennessy, Babaud-Lacroze, Delhoume.
Charente-Inférieure (4) : MM. Perreau, Coyard, Chapsal, Lauraine.
Cher (3) : MM. Mauger (Hippolyte), Plaisant, Laudier.
Corrèze (3) : MM. Henry de Jouvenel, Faure, Labrousse.
Corse (3) : MM. Sari, Lederlin, Giordan.
Côte-d'Or (3) : MM. Chauveau, Jossot, Montenot.
Côtes-du-Nord (5) : MM. Mando, Meunier, de Kerguezec, Even, Le Trocquer.
Creuse (3) : MM. Grand, Judet, Connevoit.
Dordogne (4) : MM. Sireyjol, Marcel Michel, Gaudaud, Faugère.
Doubs (3) : MM. Maurice Ordinaire, Marquis de Moustier, Japy.
Drôme (3) : MM. Perdrix, Lisbonne, Valette.
Eure (3) : MM. Abel Lefèvre, Herve, Neuville.
Eure-et-Loir (3) : MM. Valadier, Viollette, Benoist.
Finistère (5) : MM. Le Gorgeu, Lancien, Guillemot, Le Bail, Tanguy.
Gard (3) : MM. Bruguier, Bosc, Bazile.
Garonne (Haute-) (4) : MM. Savignol, Carrère, Rouart, Saint (Lucien).
Gers (3) : MM. Gardey, Philip, Tournan.
Gironde (5) : MM. Calmel, Capus, Caillier, Odin, Portmann.
Hérault (3) : MM. Mario Roustan, Paul Pelisse, Reboul.
Ile-et-Vilaine (5) : MM. Gasnier-Duparcq, Stourm, Léfas, Lemaître, Bellanger.
Indre (3) : MM. Dauthy, Benazet (Paul), Gauthier.
Indre-et-Loire (3) : MM. René Besnard, Chautemps, N....
Isère (4) : MM. Vallier (Joseph), Perrier (Léon), Belmont, Serlin.
Jura (3) : MM. Dumont, Pieyre, Cencelme.
Landes (3) : MM. Daraignez (Ernest), Milliès-Lacroix, Lourtiès.
Loir-et-Cher (3) : MM. Pichery, Paul-Boncour, Boudin.
Loire (5) : MM. Fernand Merlin, Drivet, Pierre Robert, Taurines, Neyret.
Loire (Haute-) (3) : MM. Martin-Binachon, Néron, Fayolle.
Loire-Inférieure (5) : MM. François Saint-Maur, Babin-Chevaye, de Dion (Marquis), Linyer, Gautherot.
Loiret (3) : MM. Donon, Roy (Henry), Turbat.
Lot (3) : MM. Fontanille, Loubet, Garrigou.
Lot-et-Garonne (3) : MM. Carrère (Gaston), Laboulbène, André Fallières.
Lozère (2) : MM. Bringer, de Chambrun (Marquis).
Maine-et-Loire (4) : MM. Blois (Comte de), Manceau, Georges de Grandmaison, de la Grandière.
Manche (4) : MM. Damecour, Cabart-Danneville, Dudouyt, Villaut-Duchesnois.

Marne (3) : MM. Henry Merlin, Patizel, Jacqy.
Marne (Haute-) (3) : MM. Cassez, Ulmo, Dr Martin.
Mayenne (3) : MM. Leblanc, de Monti de Rézé, Le Pelletier.
Meurthe-et-Moselle (3) : MM. Michel Louis, François de Wendel, Rogé.
Meuse (3) : MM. Poincaré (Raymond), Pol-Chevalier, Lecourtier.
Morbihan (4) : MM. Brard (Alfred), Rio, Maulion, Filhol de Camas.
Moselle (5) : MM. Stuhl (général), Hirschauer (général), Guy de Wendel, Corbedaine, Wolff.
Nievre (3) : MM. Provost-Dumarchais, Naudin, Lebeuf.
Nord (8) : MM. Albert Mahieu, Potié, Bersez, Hayez, Daniel-Vincent, de la Grange, Roussel, Demesmay.
Oise (3) : MM. Decroze, Gore, Vasseux.
Orne (3) : MM. le Marquis de Ludre, Dentu, Millebrand.
Pas-de-Calais (5) : MM. Farjon, Salmon, Théret, Lefebvre du Prey, Cadot.
Puy-de-Dôme (4) : MM. Clémentel, Chassaing, Marrou, Malsang.
Pyrénées (Basses-) (3) : MM. Catalogne, Barthou (Louis), Léon Bérard.
Pyrénées (Hautes-) (2) : MM. Noguès, Fourcade.
Pyrénées-Orientales (2) : MM. Rameil, Dalbiez.
Rhin (Bas-) (5) : MM. Eccard, Diébolt-Weber (Michel), Eugène Muller (Chanoine), Jean de Leusse (Comte), d'Andlau-Hombourg (Comte).
Rhin (Haut-) (4) : MM. Bourgeois (général), Pflieger, Gegauff, Jourdain.
Rhin (Haut-) Belfort (1) : M. Viellard.
Rhône (5) : MM. Bender, Justin Godart, Rolland, Voillot, Giraud.
Saône (Haute-) (3) : MM. Jeanneney, Hayaux, Renaudot.
Saône-et-Loire (5) : MM. Duprey, Chopin, Pelletier, Borgeot, Cochard.
Sarthe (3) : MM. Lébert (André), Caillaux, Buquin.
Savoie (3) : MM. Milan, Mollard, Antoine Borrel.
Savoie (Haute-) (3) : MM. Gallet, David (Fernand), Curral.
Seine (10) : MM. Laval, Mounié, Auray, Voilin, Dherbécourt, Bachelet, Steeg, Deloncle, Morizet, Strauss.
Seine-Inférieure (5) : MM. Brindeau, Marquis de Pomereu, Veyssière, Lavoinnie, Thoumyre.
Seine-et-Marne (3) : MM. Menier (Gaston) : Penancier, Lugol.
Seine-et-Oise (4) : MM. Louis Muret, Amiard, Leredu, Comte Cornudet.
Sèvres (Deux-) (3) : MM. Héry, Goirand, Demellier.
Somme (4) : MM. Pierrin, Jovelet, Cavillon, Bourdeaux.
Tarn (3) : MM. Andrieu (Edouard), Loubat, Lavergne.
Tarn-et-Garonne (2) : MM. Puis, Delthil.
Var (3) : MM. Renoult (René), Martin (Louis), Fourment.
Vaucluse (2) : MM. Tissier (Louis), Serre (Louis).
Vendée (3) : MM. de Fontaines, de Baudry d'Asson (Marquis), Docteur Rambaud.
Vienne (3) : MM. Duplantier, Raoul Péret, Victor Boret.
Vienne (Haute-) (3) : MM. Betouille, Fèvre, Leclerc.
Vosges (3) : MM. Comte d'Alsace Prince d'Hénin, Flayelle, Adrien Richard.
Yonne (3) : MM. Bienvenu-Martin, Gaudaire, Hamelin.
Alger (1) : M. Duroux (Jacques).
Oran (1) : M. Roux-Freissineng.
Constantine (1) : M. Cuttoli.
La Martinique (1) : M. Lémery.
La Guadeloupe (1) : M. Bérenger (Henry).
La Réunion (1) : M. Léonus Bénard.
Inde Française (1) : M. le Docteur Le Moignic.

SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX

M. Pierre de la Pommeraye, C *, Secrétaire général des Services Législatifs, Palais du Luxembourg.
 M. Labrousse, C *, Secrétaire général des Services administratifs, Palais du Luxembourg.

Domiciles des sénateurs du Nord et adresses à Paris :

NOMS	DOMICILE	ADRESSES A PARIS
Bersez	Cambrai	48, rue du Faubourg-Saint-Honoré (8 ^e).
Daniel-Vincent	Le Quesnoy	Rue de Bourgogne, 59 (7 ^e).
De la Grange, * , †	Morbecque La Motte-au-Bois	Rue Saint-Guillaume, 16.
Demesmay	Lille	Palais du Luxembourg, 16.
Hayez	Douai	Cercle des Armées de Terre et de Mer, pl. St-Augustin.
Mahieu, G O *	Rosendaël	16, rue de Bourgogne (7 ^e).
Potîé, * , C †	Haubourdin	Hôtel Cusset, 95, rue de Richelieu (2 ^e).
Roussel	Roubaix	Palais du Luxembourg.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Palais Bourbon, 126, rue de l'Université

Aux termes de la loi du 21 juillet 1927, les membres de la Chambre des Députés, au nombre de 615, sont élus au scrutin uninominal.

Le département du Nord comporte 24 circonscriptions. Les élections pour le renouvellement de la Chambre des Députés ont eu lieu les 1^{er} et 8 mai 1932.

BUREAU DE LA CHAMBRE*Président* : M. Fernand Bouisson.*Vice-Présidents* : MM. Moncelle, Delbos (Yvon), Jacques de Chammard, Henry Paté.*Secrétaires* : MM. Ballu, Maurice Vincent, Auguste Durand, Desprez-Potîé, Guérin, Fayssat, Dasque, Le Bail, de Molènes, Chatenet, Voirin, Parayre.*Questeurs* : MM. Tranchand, Cazals, Barthe.*Ain* (5) : Bravet, Blanc P., Tony-Révillon, Fribourg, Mermod.*Aisne* (7) : Guernut (Henri), Rillart de Verneuil, Feuillette, Monnet, Hauet, Lengrand, Blériot.*Allier* (6) : Lamoureux, Thivrier, Dormoy, Boudet, Planche, Rives.*Alpes (Basses-)* (3) : Stern (Jacques), Gardiol, Baron Charles.*Alpes (Hautes-)* (3) : Petsche Maurice, Lafont Ernest, Grimaud.*Alpes-Maritimes* (6) : Baréty, Louis-Dreyfus, Médécin, Deudon (Paul), Torrès H., Fayssat.*Ardèche* (5) : Boissin, Salles, Vallette-Viallard, Vallat (Xavier), Froment.*Ardennes* (6) : Riché, Boutet, Courtehoux, Ledoux, Voirin, Viennot.*Ariège* (3) : Rauzy, Cazals, Vidal (P.).*Aube* (4) : Robert (Maurice), Plard, Gentin, Brachard.*Aude* (5) : Gout, Mistler, Castel, Léon Blum, Bousgarbiès.*Aveyron* (5) : Niel, Molinié (Jean), Bonnefous (Louis), Borel (Emile), Ramadier.*Bouches-du-Rhône* (11) : Félix Gouin, Albertin, Sixte-Quenin, Henri Tasso, Toussaint Ambrosini, Sabiani, Vidal (Joseph), Bouisson (Fernand), Eugène (Pierre), Vidal (Raymond), Boyer.*Calvados* (6) : Duc d'Harcourt, Blaisot (Camille), Engerand (Fernand), Laniel (Joseph), Cautru (Camille), Duchesne-Fournet.*Cantal* (3) : Paul Bastid, Stanislas de Castellane, Fontanier.*Charente* (5) : Gounin, Ménier, Pascaud, Fays, Malet.*Charente-Inférieure* (6) : Sclafér (James), William Bertrand, Pouzet, André Hesse, Palmade, Longuet (Théophile).*Cher* (4) : Breton (André-J.-L.), Cochet, Bedu, Castagnez.*Corrèze* (5) : Laumond, Jaubert, Chammard (Jacques de), Charles Spinasse, Queuille.*Corse* (4) : Piétri (François), de Rocca-Serra, De Carbuccia, Campinchi.*Côte-d'Or* (5) : Vincent (Emile), Poillot, Jardillier, Gruet, Jacot.*Côtes-du-Nord* (8) : Geistdoerfer, Chappedelaine (de), Lorgère, Le Vézouet, de Kérouartz-Owen, Michel (Pierre), Cornu, Le Gac.*Creuse* (4) : Benassy, Riffaterre, Rivière, Ferrand.*Dordogne* (6) : Simounet, Bonnet, Maxence-Bibié, Delbos (Yvon), de Molènes, Mège.*Doubs* (5) : de Moustier (Comte), Julien Durand, Baudouin-Bugnet, Rucklin (René), Pernot (Georges).*Drôme* (4) : Archimbaud (Léon), Brunet (René), Jules Moch, Moutet (Marius).*Eure* (6) : Forcinal, Join-Lambert, Briquet, Le Mire (Henry), Chauvin, Mendes-France.*Eure-et-Loir* (4) : Triballet, Bérenger, Mitton, Deschanel J.*Finistère* (11) : Goude, Paul Simon, Inizan, Daniélou, Masson, Trémintin (Pierre), Cadoret, Pouchus, Perrot, Le Bail, Maze.*Gard* (6) : Castanet, De Ramel, Hubert Rouger, Compère-Morel, Berthézienne, Silvestre.*Garonne (Haute)* (6) : Auriol (Vincent), Ducos, Bedouce, Amat, Henri Auriol, Berliat.*Gers* (3) : Catalan, Mahagne, Sénac.*Gironde* (13) : Lafaye, Gellie, Marquet, Pierre Dignac, Georges Mandel, Cluzan, Cayrel, Lasserre, Henriot, Cazalet, Cabannes, Roy, Luquot.*Hérault* (7) : Barthe (Edouard), Germain-Martin, De Rodez-Bénavent, Alès, Salette, Baylet, Félix.*Ille-et-Vilaine* (8) : Barbot, Bret (Georges), Pinault, Thébaud, Guernier, La Chambre (Guy), de Lyrot, Le Poullen.*Indre* (5) : Hymans, Fougère (Henri), Deschizeaux, Chasseigne, Chichery.*Indre-et-Loire* (5) : Paul Bernier, Louis Proust, Morin (Ferdinand), Faure (Emile), Courson.*Isère* (8) : Paganon (Joseph), Ravanat, Buisset, Chastanet, Perrin, Brocard, Hussel, Ollier.*Jura* (4) : Aimé Berthod, Grès, Girard, Léculier.*Landes* (4) : Lassalle, Léo Bouyssou, Pierre Deyris, Dubon.*Loir-et-Cher* (4) : Chautemps, Besnard-Ferron, Mauger, Dumoret.*Loire* (8) : Albert Sérol, Vernay, Desgeorges, Creysel, Faure (Pétras), Corsin, Ravel, Fouilland.

Loire (Haute-) (4) : Laurent Eynac, Besson, Michel, Thiolas.

Loire-Inférieure (9) : La Ferronnays (marquis de), Bréant, Merlant (Francis), Le Cour Grandmaison Jean, Juigné (marquis de), Blanchot, Montaigu (de), Le Roux, Duez.

Loiret (5) : Dezarnaulds (Pierre), Frot (Eugène), Chevrier, Zay, Pellé.

Lot (3) : de Monzie, Malvy (Louis), Bessé.

Lot-et-Garonne (4) : Courrent, de la Myre, Martin, Renaud (Jean).

Lozère (3) : Pomaret, Bousquet, Framond.

Maine-et-Loire (7) : Hérard, François de Polignac, Rolland Louis, Robert de Grandmaison, Geoffroy d'Andigné, Perrein, Cointreau.

Manche (6) : Appell Pierre, Boissel-Dombrevail (Emile), Guérin (Gustave), La Groudière (de), Lecacheux, Fauchon.

Marne (5) : Margaine, Forgeot (Pierre), Poittevin, Marchandeaup, Férin.

Marne (Haute-) (3) : Lévy-Alphandéry, Perfetti, N.....

Mayenne (4) : Bouëssé, Chaubin-Servinière, Menant (G.), Denis.

Meurthe-et-Moselle (7) : Amidieu-du-Clos, Mazerand, Marin (Louis), Ferry (Désiré), Seitz, Chamvoux, Serre.

Meuse (4) : Abbé Polimann, Jacquinet, Beauguitte, N....

Morbihan (8) : L'Hévéder, Charrier, Le Pévedic, Raude, Desgranges, Pezet, Guillois, Lotz (P.).

Moselle (9) : Dœblé, Moncelle, Sérot (Robert), Peter, Nominé, Schuman (Robert), Béron, Wilzer (A.), Gelois.

Nièvre (5) : Fie, Périn, Potut, Aulois, de Nadaillac.

Nord (24) : Deligne, Faure René, Plichon Jean, Nicolle, Salengro, Coutel, Bracke, Des Rotours, Grousseau, Delcourt, Vincent (Maurice), Desprez, Lebas, Dupré, Inghels, Lagrange, Deudon, Lacourt, Delsart, Ramette, Parmentier, Couteaux, Dewez, Brodel.

Oise (6) : Jammy-Schmidt, Aubaud, Vassal, Dupuis, de l'Aigle, Uhry.

Orne (4) : Dariac (Adrien), Audiffré-Pasquier (duc d'), Roulleaux-Dugage, Fleury.

Pas-de-Calais (15) : Tailliandier, Louart, Maës, Apourchaux, Evrard, Beltremieux, Vincent (Léon), Delesalle, François de Saint-Just, de Diesbach, Canda, Bacquet, Abrami, Tillie, Thellier.

Puy-de-Dôme (8) : Marcombes, Albert Paulin, Roy (Eugène), Andraud, Massé (Emile), Varenne (Alexandre), Lachal, Pradel.

Pyrénées (Basses-) (7) : Garat, Lissar, Ybarnégaray (Jean), Lillaz, Champetier de Ribes, Delom-Sorbé, Moutet (G.).

Pyrénées (Hautes-) (3) : Fould (Achille), Nogaro, Dasque.

Pyrénées-Orientales (3) : Payra (Jean), Parayre, Rous.

Rhin (Bas-) (9) : Seltz (Thomas), Walter (Michel), Meck, Dahlet, Oberkirch (Alfred), Frey, Mourer, Weill (G.), Elsaesser.

Rhin (Haut-) (7) : Sturmél, Bilger, Brogly, Brom (Joseph), Rossé, Wallach (A.), Burrus.

Rhin (Haut-) (Territoire de Belfort) (2) : Miellet, Tardieu (André).

Rhône (14) : Herriot Edouard, Sallès, Bruyas, Février, Massimi, Peissel, Goujon, Chouffet, Bonnevoy, Julien, Rolland (M.), Barbero, Richard, Fillon.

Saône (Haute-) (4) : Liautey, Valensi (Th.), Frossard, Montillot.

Saône-et-Loire (8) : Maupoil, Nouvelle, Thomas, Bouissoud, Laville, Boulay, Bataille, Couillerot.

Sarthe (5) : Jean Montigny, Gourdeau, Legué, Thibault, Romastin.

Savoie (4) : Carron (Hyacinthe), Cot, Falcoz, Pringollet.

Savoie (Haute-) (4) : Braise, Jacquier, Clerc, Martel.

Seine (59) : Taittinger, Paul Reynaud, Bonnaure, Le Corbeiller, Brandon (Raoul), Rollin (Louis), Marcel Héraud, Duval-Arnould (Louis), Lerolle (Jean), Dom-mange, Chassaigne-Goyon (Paul), Edouard Soulier, Susset, Jean Fabry, Henry-Paté, Besset, Malingre, Péchin, Garchery, Gélis, Monjaumis dit Montjean, Piot, Graziani, Bertrand d'Aramon, Tastes (de), Boucheron, Evain, Lasteryie (de), Scapini, Joseph Denais, Fourès, Montagnon, Perrin, Sellier (L.), Fiancette, Martinaud-Deplat, Jardel, Déat, Marsais, Clamamus, Foulon, Doriot, Blacque-Bélaire, Lesesne, Auffray, Fernand Laurent, Edmond Bloud, Grisoni, Barthélémy, Paul Poncet, Doussain, Jean Goy, Adolphe Chéron, Capron, Thorez, Longuet (J.), Gratién, Frédéric Pic, N....

Seine-Inférieure (11) : Rimbart, Léon Meyer, Coty (René), Bureau (Georges), Thureau-Dangin, Lebret, Marie-André, Quesnel (Louis), Métayer, Crutel, Du Luart.

Seine-et-Marne (6) : J.-L. Dumesnil, Tessan (de), Augé, Dr Nast, Chaussy, Mortier (P.).

Seine-et-Oise (14) : Dalimier, Dormann, Bergery, Franklin-Bouillon, Cathala, Ballu, Patenôtre-Desnoyers, Raymond-Patenôtre, Charles Reibel, Bonnefous (Georges), Henry Haye, Péri, Chatenet (H.), Midol.

Sèvres (Deux-) (5) : Taudière, Jouffrauli, René Richard, Macouin, N....

Somme (7) : Tonnellier, Lecointe, Lallemand, Lebel, Coache, Delabie, Basquin.

Tarn (6) : Camboulives, Reille-Soult (duc de Dalmatie), Fieü, Coudert, Malric, Compayré.

Tarn-et-Garonne (3) : Baron, Augé, Daille.

Var (5) : Carmagnolle, Reynaud (Auguste), Renaudel, Chommeton, Brémont.

Vaucluse (4) : Roumagoux, Gros, Guichard, Dala-dier.

Vendée (6) : Tinguy du Pouët (Jean de), Rôchereau Durand, Gallet, Daroux, Aubert (Louis).

Vienne (5) : Tranchand, Colomb, André (Adrien), Hulin, Rimbart.

Vienne (Haute-) (5) : Debregeas, Bardon, Valière, Vardelle, Roche.

Vosges (5) : Rucart, Amet (Camille), Guillon, Piccard, Elbel.

Yonne (5) : Renaitour, Flandin (Pierre-Etienne), Perreau-Pradier (Pierre), Roldes, Bouilly.

Algérie (9) : Mallarmé, Morinaud (Emile), Cuttoli (Jules), Parès, Brière, Fiori, Guastavino, Serda, N....

Colonies (10) : *La Martinique* : Delmont Alcide, Lagrosillière. — *La Guadeloupe* : Candace, Graëve. — *La Réunion* : Gasparin, Brunet (Auguste). — *Inde Française* : Dupuy (P.). — *La Guyane* : Monnerville. — *Sénégal* : Diagne. — *Cochinchine Française* : Outrey.

SECRETAIRES GÉNÉRAUX

M. Carrier, Secrétaire général de la Chambre des Députés.

SERVICES LÉGISLATIFS

M. Saverot, Secrétaire général ; M. Berthon, Chef de service.

SERVICES ADMINISTRATIFS

M. Pécheux, Secrétaire général ; M. Woilet, chef de service.

TABLEAU DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES
annexé à la loi du 21 juillet 1927 et liste, par circonscription, des députés du Nord avec leur adresse à Paris

Arrondissement	Circonscription	DÉSIGNATION des cantons composant la circonscription	NOM, QUALITÉ et domicile du député	ADRESSE A PARIS
AVESNES	1 ^{re}	Avesnes (Nord) Avesnes (Sud) Solre-le-Château Trélon	Lagrange Léo, avocat, route de Landrecies, à Avesnelles	3, rue de la Mission Marchand (16 ^e).
	2 ^e	Bavai Maubeuge (Nord) Maubeuge (Sud)	Deudon Maurice, docteur en Médecine, maire de Maubeuge	Palais-Bourbon.
	3 ^e	Berlaimont Landrecies Le Quesnoy (Est) Le Quesnoy (Ouest)	Lacourt Alfred, entrepreneur, conseiller général, maire de Villereau	id.
CAMBRAI	1 ^{re}	Cambrai (Est) Cambrai (Ouest) Carnières Marcoing	Louis Brodel, représentant, conseiller d'arrondissement, conseiller municipal de Lille, 5, rue des Chaudronniers, à Cambrai	id.
	2 ^e	Câteau (Le) Clary Solesmes	Deligne Maurice, propriétaire, à Clary	130, rue du Faubourg-Saint-Honoré (8 ^e).
DOUAI	1 ^{re}	Douai (Nord) Douai (Ouest) Orchies	Delsart Léon, agriculteur, maire de Nomain	Palais-Bourbon.
	2 ^e	Arleux Douai (Sud) Marchiennes	Ramette Arthur, mécanicien.	158, rue Damrémont.
HAZEBROUCK DUNKERQUE	1 ^{re}	Dunkerque (Est) Dunkerque (Ouest) Gravelines	Vincent Maurice, chirurgien dentiste, à Dunkerque, 5, rue des Poilus	Palais-Bourbon.
	2 ^e	Bergues Bourbourg Hondschoote Wormhoudt	Parmentier André, avocat, 16, rue de la Marine, à Dunkerque	id.
	1 ^{re}	Cassel Hazebrouck (Nord) Hazebrouck (Sud) Steenvoorde	René Faure, agriculteur, conseiller général, maire d'Oxelaëre	id.
LILLE	2 ^e	Bailleul (Nord-Est) Bailleul (Sud-Ouest) Merville	Jean Plichon, ingénieur des Arts et Manufactures, à Cassel	250 bis, bd Saint-Germain (7 ^e).
	1 ^{re}	Lille (Centre) Lille (Ouest)	Louis Nicolle, industriel, à Lomme	4, rue Paul-Baudry (8 ^e).
	2 ^e	Lille (Sud) Lille (Sud-Ouest)	Roger Salengro, journaliste, conseiller général, maire de Lille, 16, bd Carnot, à Lille.	Palais-Bourbon.
	3 ^e	Lille (Nord) Lille (Nord-Est)	Charles Coutel, employé, à Lille, 40, avenue des Lilas	id.
	4 ^e	Lille (Est) Lille (Sud-Est)	Bracke (A.-M. Desrousseaux), professeur, à Lille, 278, rue Solférino	14, avenue Paul Appell (14 ^e).
	5 ^e	Bassée (La) Haubourdin	Guillaume des Rotours, propriétaire, maire d'Avelin	53, avenue Montaigne (8 ^e).
	6 ^e	Cysoing Pont-à-Marcq Seclin	Desprez-Potié Victor, agriculteur, maire de Cappelle-en-Pévèle	8, rue de Varennes (7 ^e).
	7 ^e	Lannoy Roubaix (Est)	Lebas Jean, comptable, conseiller général, maire de Roubaix, 99, rue de Maubeuge	Palais-Bourbon.
	8 ^e	Roubaix (Nord) Roubaix (Ouest)	Dupré Léandre, docteur en Médecine, rue Pierre-de-Roubaix, à Roubaix	id.
	9 ^e	Tourcoing (Nord-Est) Tourcoing (Sud)	Inghels Albert, maire de Tourcoing, 38, rue Saint-Blaise, à Tourcoing	id.
10 ^e	Armentières Tourcoing (Nord) Quesnoy-sur-Deûle	Henri Groussau, 32, rue Anatole-France, à Lille	Rue St-Louis, 26, à Versailles.	

Arrondissement	Circonscription	DESIGNATION des cantons composant la circonscription	NOM, QUALITE et domicile du député	ADRESSE A PARIS
VALENCIENNES	1 ^{re}	Condé Valenciennes (Est)	Pierre Delcourt, journaliste, conseiller général, maire de Condé	Palais-Bourbon.
	2 ^e	Saint-Amand (r. dr.) Saint-Amand (r. g.) Valenciennes (Nord)	Couteaux Ernest, géomètre en chef du cadastre, conseiller général, maire de St-Amand.	id.
	3 ^e	Bouchain Denain Valenciennes (Sud)	Dewez Sulpice, menuisier, à Denain	id.

CONSEIL D'ETAT

Conformément à l'article 4, § 4 de la loi du 13 juillet 1879, un décret en date du 2 août 1879 a déterminé l'ordre intérieur des travaux du Conseil, la répartition des affaires entre les sections, la nature des affaires qui devront être portées à l'Assemblée générale, le mode de roulement des membres entre les sections et les mesures d'exécution non prévues par la loi.

Les pourvois ou recours en Conseil d'Etat ne sont recevables que s'ils ont été formés dans les délais légaux, lesquels varient suivant la nature des affaires.

L'intervention d'un avocat au Conseil d'Etat est indispensable, sauf en matière de recours pour incompétence ou excès de pouvoir et en matière de pension.

Les pourvois sont transmis directement au Conseil d'Etat. Peuvent seuls être déposés à la Préfecture ou à la Sous-Préfecture les pourvois en matière d'élections, de contributions directes ou taxes assimilées ou de contraventions.

Le délai de recours est en général de deux mois à dater de la notification de l'arrêté ou de l'acte attaqué ; pour les élections aux conseils généraux et délégations financières en Algérie, ce délai est réduit à 10 jours. Il est d'un mois en matière d'élection municipale, d'élection aux commissions syndicales, aux conseils de prud'hommes et de délégués sénatoriaux.

Président du Conseil d'Etat : M. le Garde des Sceaux, ministre de la Justice ; *Vice-Président* : M. Théodore Tissier, G C *.

COMPOSITION DES SECTIONS DU CONSEIL D'ETAT

Assemblée plénière du Conseil d'Etat statuant au contentieux. — *Président* : M. Théodore Tissier, G C *, *Vice-Président* du Conseil d'Etat. — *Membres* : 1° MM. Pichat, C *, *Président* de la Section du Contentieux ; Corneille, C * ; Porché, C * ; Durand, O * ; J.-M. Roussel, O *, *Conseillers d'Etat*, présidents des quatre Comités d'instruction de la Section du Contentieux. — 2° *Tous les Conseillers faisant partie des quatre Comités d'instruction de la Section du Contentieux*.

— 3° *Cinq Conseillers délégués par les Sections administratives* : MM. Ernest Meyer, C *, *de la Section de l'Intérieur* ; Fochier, C *, et Bonifas, O *, *de la Section des Finances* ; Cahen-Salvador, C *, et Pierre Caillaux, C *, *de la Section des Travaux Publics*.

Commissaires du Gouvernement : MM. Andrieux, O *, Latournerie, *, Rouchon-Mazerat, O *, Roussellier, C *, Michel (Georges), O *, Rivet O *, *maîtres des requêtes* : MM. les maîtres des requêtes et auditeurs attachés à la Section du Contentieux ; *Commissaires adjoints du Gouvernement* : MM. Detton, Lagrange, Parodi, Lefas, Olivier de Sardan, auditeurs de 1^{re} classe ; *Secrétaire* : M. Guérout, * ; *Secrétaire suppléant* : M. René Michel.

Section du Contentieux. — *Président* : M. Pichat, C * ; *Conseillers d'Etat*, *Présidents des Comités d'instruction du Contentieux* : MM. Corneille, C * ; Porché, C * ; J.-M. Roussel, O * ; Durand, O * ; Prouharam,

C * ; Gilbert, O * ; *Conseillers d'Etat* : MM. Jules Noël, O * ; Delatre, O * ; Louis Roger, C *, Mouton, O * ; Grunebaum-Ballin, O * ; *Maîtres des Requêtes* : MM. Louis Jaray, * ; Dugas, * ; Maurice Reclus ; Lucas de Peslouan, O * ; Blondeau, O *, Séligman, O * ; Vitalis, O * ; Sauvel, O *, Bouffandeau, O * ; Julien Reinach, *, Fatou, O *, René Giscard d'Estaing, O *, Gélinet, *, Desfougères, * ; Josse, * ; Toutée, *, Etori, * ; Imbert, * ; Renaudin, * ; Georges Dayras, * ; Cuvelier ; Roujou, O *, *Auditeurs de 1^{re} classe* : MM. Blondel, *, Lachaze ; Gabriel Tétreau ; Lévy ; Maspétol ; *Auditeurs de 2^e classe* : MM. Delobel ; Laroque ; Odent ; Heilbronner ; René Martin ; Lavagne ; de Font-Réaulx ; Ingrand ; Valensi ; Join-Lambert ; Letourneur ; Lucius ; Doublet ; Cadet ; Hannotin ; Chenot ; *Secrétaire* : M. Guérout, * ; *Secrétaire suppléant* : M. René Michel.

1^{er} *Comité d'Instruction* — *Président* : M. Corneille, C *, *Conseiller d'Etat* ; *Conseiller d'Etat* : M. Delaitre, O * ; *Maîtres des Requêtes* : MM. Dugas, * ; Blondeau, O *, Vitalis, O * ; Julien Reinach, *, Etori, * ; Georges Dayras, *, Cuvelier ; *Auditeur de 1^{re} classe* : N... ; *Auditeurs de 2^e classe* : MM. Surun ; Odent ; Letourneur ; Lucius ; *Secrétaire* : Mlle Feracci.

2^e *Comité d'Instruction*. — *Président* : M. Porché, *, *Conseiller d'Etat* ; *Conseiller d'Etat* : M. Grunebaum-Ballin, O * ; *Maîtres des Requêtes* : MM. Lucas de Peslouan, O * ; Fatou, O *, Gélinet, *, Josse, * ; *Auditeurs de 1^{re} classe* : MM. Blondel, *, Gabriel Tétreau ; Lévy ; *Auditeurs de 2^e classe* : MM. Delobel ; Valensi ; André Heilbronner ; Cadet ; Hannotin ; *Secrétaire* : Mme Lahaye.

3^e *Comité d'Instruction*. — *Président* : M. Durand, O *, *Conseiller d'Etat* ; *Conseiller d'Etat* : N... ; *Maîtres des Requêtes* : MM. Louis Jaray, * ; Maurice Reclus ; Bouffandeau, O * ; Giscard d'Estaing, O *, Imbert, * ; *Auditeur de 1^{re} classe* : M. Lachaze ; *Auditeurs de 2^e classe* : MM. Ingrand ; Join-Lambert ; Doublet ; Chenot ; *Secrétaire* : Mlle Lainé.

4^e *Comité d'Instruction*. — *Président* : M. J.-M. Roussel, O *, *Conseiller d'Etat* ; *Conseiller d'Etat* : M. Louis Roger, C *, *Maîtres des Requêtes* : MM. Séligman, O * ; Sauvel, O *, Desfougères, * ; Toutée, *, Roujou, O *, Renaudin, * ; *Auditeur de 1^{re} classe* : M. Maspétol ; *Auditeurs de 2^e classe* : MM. Laroque ; René Martin ; Lavagne ; de Font-Réaulx ; *Secrétaire* : N....

5^e *Comité d'Instruction*. — *Président* : M. Prouharam, C *, *Conseiller d'Etat* ; *Conseiller d'Etat* : M. Jules Noël, O * ; *Les maîtres des requêtes de la Section du Contentieux* ; *Auditeurs de 2^e classe* : MM. Lavagne ; de Font-Réaulx ; Doublet ; Chenot ; *Secrétaire* : M. René Michel.

6^e *Comité d'Instruction*. — *Président* : M. Gilbert, O *, *Conseiller d'Etat* ; *Conseiller d'Etat* : M. Mouton, O * ; *les maîtres des requêtes de la Section du Contentieux* ; *Auditeurs de 2^e classe* : MM. Odent ; Heil-

bronner ; Letourneur ; Cadet ; *Secrétaire* : M. Aymé.
La réunion des 1^{er} et 2^{es} Comités d'Instruction forme la 1^{re} Sous-Section ; celle des 3^{es} et 4^{es} Comités forme la 2^e Sous-Section.

Section spéciale du Contentieux. — *Président* : M. Henri Chardon, G O * ; *Membres* : MM. Fuzier, C * ; Delesseux, C * ; Richard, C * ; Riboulet, C * ; André Ripert, O * ; Helbronner, C * , *présidents des Sous-Sections de la Section spéciale du Contentieux ; Conseillers d'Etat* : MM. Naudin, C * ; Berget, O * ; Maupoil, O * , *Roquère, C * ; Perrier, O * ; Général Giraud, G C * , Félix Lamy, O * ; Maîtres des Requêtes* : MM. Le Goux, * ; Maurice Vel-Durand, O * ; Pinot, O * ; Comolet-Tirman, * , *Paul Souchier, O * ; Bauzin, O * ; Binet, O * ; Ribière, O * , Canet, * ; Coterel, O * , Peyromaure-Debord, * ; Henry Puget, * ; MM. les Auditeurs de 1^{re} et 2^e classes attachés aux Sous-Sections ; Secrétaire* : M. Arnoux, * ; *Secrétaire suppléant* : M. Marguerie.

Première Sous-Section. — *Président* : M. Fuzier, C * ; *Conseiller d'Etat* : M. Roquère, C * ; *Maîtres des Requêtes* : MM. Pinot, O * ; Coterel, O * , *Auditeurs de 2^e classe* : MM. Delobel ; Landron ; *Secrétaire adjoint* : M. Paul Pothier.

Deuxième Sous-Section. — *Président* : M. Delesseux, C * ; *Conseiller d'Etat* : M. Naudin, C * ; *Maîtres des Requêtes* : MM. Binet, O * ; Peyromaure-Debord, * , *Auditeurs de 1^{re} classe* : MM. Ivan Martin ; Delcassé-D'Huc ; De Monségou ; *Auditeurs de 2^e classe* : MM. Valensi ; Hannotin ; *Secrétaire adjoint* : M. Henri Chassigneux.

Troisième Sous-Section. — *Président* : M. Richard, C * ; *Conseiller d'Etat* : M. Berget, O * ; *Maîtres des Requêtes* : MM. Le Goux, * ; Henry Puget, * ; *Auditeurs de 1^{re} classe* : MM. Florian Chardon ; Pierre Tissier ; *Auditeurs de 2^e classe* : MM. Louis Pichat ; René Martin ; Ingrand ; Join-Lambert ; Desprès ; Lucius ; *Secrétaire adjoint* : M. André Marguerie.

Quatrième Sous-Section. — *Président* : M. Riboule', C * ; *Conseiller d'Etat* : M. Perrier, O * ; *Maîtres des Requêtes* : MM. Comolet-Tirman, O * , *Bauzin, O * ; Auditeurs de 2^e classe* : MM. Hourticq ; Pontremoli ; *Secrétaire adjoint* : M. Paul Pothier.

Cinquième Sous-Section. — *Président* : M. André Ripert, O * ; *Conseiller d'Etat* : M. Maupoil, O * , *Maître des Requêtes* : M. Canet, * ; *Auditeur de 1^{re} cl.* : M. Fouan ; *Auditeurs de 2^e classe* : MM. Laroque ; Rain ; *Secrétaire adjoint* : M. Henri Chassigneux.

Sixième Sous-Section. — *Président* : M. Helbronner, C * , *Conseiller d'Etat* : Général Giraud, G C * , *Maîtres des Requêtes* : MM. Vel-Durand, O * ; Souchier, O * ; Ribière, O * , *Auditeurs de 1^{re} classe* : MM. Léon Labbé ; Surun ; *Auditeur de 2^e classe* : M. Jean Cahen-Salvador ; *Secrétaire adjoint* : M. Marguerie.

Section de Législation, de la Justice et des Affaires étrangères. — *Président* : M. Henri Chardon, C * ; *Conseillers d'Etat en service ordinaire* : MM. Fuzier, C * ; Delesseux, C * ; Naudin, C * ; André Ripert, O * ; Helbronner, C * , *Perrier, O * ; Conseillers d'Etat en service extraordinaire* : MM. Rateau, O * , *directeur des Affaires criminelles et des Grâces au Ministère de la Justice* ; Paul Valot, C * , *directeur général des services d'Alsace-Lorraine* ; Lorient, O * , *directeur des Affaires civiles et du Sceau au Ministère de la Justice* ; *Maîtres des Requêtes* : MM. Le Goux, * ; Tartière, * ; Peyromaure-Debord, * , *Auditeurs de 1^{re} classe* : MM. Devémy ; Seydoux ; Chasserat, * ; François Ripert ; *Auditeur de 2^e cl.* : M. Theis ; *Secrétaire* : M. Marguerie.

Section de l'Intérieur, de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et de la Santé publique. — *Président* : M. Maringer, G O * ; *Conseillers d'Etat en service ordinaire* : MM. E. Meyer, C * ; Richard, C * ; H. Poulet, C * , *Hendlé, O * ; Maupoil ; Conseillers d'Etat en service extraordinaire* : MM. Vial,

C * , *directeur de l'Enseignement secondaire au Ministère de l'Education Nationale* ; Serge Gas, O * , *directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publique au Ministère de la Santé publique* ; Mouchet, O * , *directeur de l'Administration départementale et communale au Ministère de l'Intérieur* ; *Maîtres des Requêtes* : MM. Ribière ; Canet, * ; Henry Puget, * ; *Auditeurs de 1^{re} classe* : MM. Florian Chardon ; Pierre Tissier ; *Auditeurs de 2^e classe* : MM. Hourticq ; Desprès ; *Secrétaire* : M. Lafresnée, *.

Section des Finances, de la Guerre, de la Marine militaire, de l'Air, des Pensions et des Colonies. — *Président* : M. Tardit, C * ; *Conseillers d'Etat en service ordinaire* : MM. Georges Reboul, C * ; Bley, C * ; Fochier, O * ; Bonifas, O * ; Général Giraud, G O * , *Conseillers d'Etat en service extraordinaire* : MM. Guinand, G C * , *contrôleur général de 1^{re} classe de l'Administration de l'Armée, secrétaire général du Ministère de la Guerre* ; Chaudun, C * , *directeur général des Douanes au Ministère des Finances* ; Valentino, C * , *directeur du Contentieux et des Services Médicaux au Ministère des Pensions* ; Charet, G O * , *commissaire général de 1^{re} classe de la Marine, inspecteur général de l'Intendance maritime au Ministère de la Marine* ; Soubeyrand, G O * , *contrôleur général de 1^{re} classe de l'Administration de l'Armée, directeur du Contrôle au Ministère de la Guerre* ; Gaston Joseph, C * , *directeur des Affaires politiques au Ministère des Colonies* ; Courtray, C * , *inspecteur général des Finances, chef du service de l'Inspection générale au Ministère des Finances* ; Trochon, O * , *directeur général de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre au Ministère des Finances* ; Haguénin, O * , *directeur du Budget et du Contrôle financier à l'Administration centrale du Ministère des Finances* ; Loison, O * , *contrôleur général de l'Administration de l'Aéronautique, directeur du Contrôle, du Budget et de la Comptabilité générale au Ministère de l'air* ; Colson, C * , *général de division, 1^{er} sous-chef d'Etat-Major général de l'Armée au Ministère de la Guerre* ; Bizot, * , *directeur de la Comptabilité publique à l'Administration Centrale des Finances* ; *Maîtres des Requêtes* : MM. Pinot, * ; Souchier, * ; Binet, * ; *Auditeurs de 1^{re} classe* : MM. Surpin ; Delcassé-D'Huc ; de Monségou ; *Auditeur de 2^e classe* : N... ; *Secrétaire* : M. Roz.

Section des Travaux publics, de l'Agriculture, du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, du Travail, de la Prévoyance sociale et de la Marine Marchande. — *Président* : M. J.-L. Deloncle, C * ; *Conseillers d'Etat en service ordinaire* : MM. Riboulet, O * ; Georges Cahen-Salvador, C * ; Berget, O * ; Roquère, C * ; Pierre Caillaux, C * ; Félix Lamy, O * ; *Conseillers d'Etat en service extraordinaire* : MM. Quénot, * , *directeur du Service central au Ministère des Postes, Télégraphes et Téléphones* ; Picquenard, C * , *directeur du Travail au Ministère du Travail* ; Galliot, O * , *directeur des Mines au Ministère des Travaux publics* ; Fighiera, G O * , *directeur des Affaires commerciales et industrielles au Ministère du Commerce et de l'Industrie* ; Watier, C * , *directeur des Voies navigables et des Ports Maritimes au Ministère des Travaux publics* ; Launay, O * , *directeur des Forces hydrauliques et des Distributions d'énergie électrique au Ministère des Travaux publics* ; Lecourbe, O * , *directeur des Pêches maritimes et du Personnel au Ministère de la Marine marchande* ; Lesage, G O * , *directeur de l'Agriculture au Ministère de l'Agriculture* ; Tomasini, * , *directeur général des Assurances sociales et de la Mutualité au Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale* ; *Maîtres des Requêtes* : MM. Vel-Durand, * ; Comolet-Tirman, O * , *Bauzin, O * ; Coterel, * ; Auditeurs de 1^{re} classe* : MM. Ivan Martin ; Fouan ; Léon Labbé ; *Auditeurs de 2^e classe* : M. Louis Pichat ; *Secrétaire* : M. Arnoux, * , * I.

Maître des Requêtes, Secrétaire général du Conseil d'Etat : M. Cuvélier.

Chef du Service central du Secrétariat général : M. Charles Balp, *, 1.

Bureau de l'Assistance judiciaire près le Conseil d'Etat. — *Président* : M. René Mayer, *, * ; *Membres* : MM. Chalmardrier, * ; Rochet, * ; Bicart-Sée, C * ; Clément ; Alphonéry ; Le Cesne ; *Secrétaire du Contentieux* : M. Guérault, *.

TRIBUNAL DES CONFLITS

Le Tribunal des conflits, rétabli par la loi du 24 mai 1872 sur le Conseil d'Etat qui a remis en vigueur la loi du 4 février 1858 et le règlement du 26 octobre 1849, est chargé de régler les conflits d'attribution qui s'élevaient entre l'autorité administrative et l'autorité judiciaire. Les bureaux du Secrétariat se trouvent au Palais Royal.

COMPOSITION DU TRIBUNAL

Président : M. le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice ; *Vice-Président* : M. Bourgeon, O *, conseiller à la Cour de cassation ; *Membres titulaires* : MM. Cornille, C *, Porché, C *, Berget, O *, conseillers d'Etat ; Poulle, O *, Mornet, O *, Bricout, O *, conseillers à la Cour de cassation ; *Membres suppléants* : MM. Séligman, O *, maître des requêtes au Conseil d'Etat et Mimerel, *, ancien président de l'Ordre des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation ; *Commissaires du Gouvernement* : MM. Mazerat, O *, maître des requêtes au Conseil d'Etat ; Bloch-Laroque, avocat général à la Cour de cassation ; *Commissaires suppléants* : MM. Andrieux, O *, maître des requêtes au Conseil d'Etat ; Sens-Olive, avocat général à la Cour de cassation ; *Secrétaire* : M. Guérault, *, secrétaire du Contentieux du Conseil d'Etat.

MINISTÈRES

PRÉSIDENT DU CONSEIL

M. Camille Chautemps, *Député, Président du Conseil des Ministres.*

M. Marcombes, *Député, Sous-Secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil.*

M. R. Patenôtre, *Député, Sous-Secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil chargé de l'Economie Nationale.*

Cabinet du Président du Conseil. — *Directeur du Cabinet* : M. Peigné ; *Chef du Cabinet* : M. Bayon-Targe ; *Chef-adjoint* : M. Azam ; *Chef du Secrétariat particulier* : M. Dubois.

Cabinet du Sous-Secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil. — *Chef du Cabinet* : M. Fougeron ; *Chef adjoint* : M. Fairérol.

Cabinet du Sous-Secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil chargé de l'Economie Nationale. — *Directeur du Cabinet* : M. L. Bauzin ; *Chef adjoint chargé du Secrétariat particulier* : M. J. Debove.

Services rattachés. — La Statistique générale de la France, 97, quai d'Orsay ; Le Conseil National Economique, 101, rue de Grenelle.

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

Place Beauvau (8^e), 11 Elysées 03-21

M. Camille Chautemps, *Député, Ministre, Président du Conseil.*

Cabinet du Ministre. — *Directeur du Cabinet* : M. Tony-Bouffandeau.

Inspection Générale des Services Administratifs et Service Central de l'Inspection Générale : *Chef du Service Central* : M. Imbert, C * ; 1^o Inspecteurs généraux des Services Administratifs : MM. Winter, O * ; Rouvier, O * ; Imbert, C * ; Plytas, O * ; Dequidt (Dr), *, * ; Mossé, * ; Louvel, C *, * ; Gravereaux, *, * ; 2^o Inspecteurs généraux adjoints et Inspecteurs : MM. Sarraz-Bournet, O *, * ; Capart, * ; Raynier (Dr), * ; Breton, *, * ; Sante-noise, * ; Auzenat, *, * ; Lacaisse ; 3^o Inspectrice générale : Mme Pardon.

Contrôle des dépenses engagées : M. Lepargneur, *, *.

Service rattaché. — Office général du Gouvernement de l'Algérie.

Direction du Personnel et de l'Administration Générale (place Beauvau). — MM. Geay, *, *directeur* ; Bernard, *, *secrétaire de la Direction.*

1^{er} Bureau (Personnel de l'Administration Centrale et de l'Administration Préfectorale) : M. Dupuy, *, *chef de bureau* ; M. Augé, *, *sous-chef de bureau.*

2^o Bureau (Affaires politiques. — Lois constitutionnelles. — Législation électorale. — Réforme administrative. — Statut des fonctionnaires) : M. Lacoste, O *, *sous-directeur* ; M. Michel, *, *sous-chef de bureau.*

3^o Bureau (Travaux législatifs. — Presse et dépôt légal. — Secours généraux. — Journaux officiels. — Bibliothèque. — Service télégraphique) : M. Ardouin, O *, *sous-directeur*, agent général de la Régie du Dépôt légal : MM. Daugy, *, et Cauchy, *sous-chefs de bureau.*

Direction du Contrôle, de la Comptabilité et des Affaires algériennes. — M. Peigné, *directeur* ; M. LARRIER, *secrétaire de la Direction.*

SERVICE DES ASSOCIATIONS ET CULTES : 1^{er} Bureau (Associations. — Application de la loi du 1^{er} juillet 1901. — Reconnaissance d'utilité publique) : M. Duguet, *, *chef de bureau* ; MM. Romieu, *, * , et Leroux, *sous-chefs de bureau.*

2^o Bureau (Cultes et Congrégations. — Contrôle des Halles et Marchés) : M. Penciolelli, *, *chef de bureau* ; M. d'Hugues, *sous-chef de bureau.*

3^o Bureau (Budget, Crédits supplémentaires, Services en liquidation (réfugiés, etc...), Œuvres de guerre) : M. Pierre, *, *chef de bureau* ; M. Moureau, *, *sous-chef de bureau.*

4^o Bureau (Comptabilité centrale, Ordonnancement, Comptabilité-matières, Caisse du Ministère) : M. Van der Sluys, *, *chef de bureau* ; N..., *sous-chef de bureau.*

CAISSE CENTRALE. — M. Horpin, *caissier payeur.*

AFFAIRES ALGÉRIENNES. — M. Vilar, O *, *directeur adjoint.*

5^o Bureau (Affaires algériennes, politiques et financières. — Affaires indigènes et militaires) : M. Fournier, *, *chef de bureau* ; M. Lavanant, *sous-chef de bureau.*

6^o Bureau (Affaires algériennes administratives et économiques) : M. Baudin, *, *sous-chef de bureau.*

SERVICE INTÉRIEUR. — M. Castillard, *, *chef de vice.*

Direction de l'Administration Départementale et Communale (rue Cambacérés, 7), 11 Anjou 28.30 ; inter Anjou 127. — MM. Mouchet, O *, * , *directeur* ; Pierson, *secrétaire de la Direction.*

1^{er} Bureau (Affaires et Comptabilité départementales) : M. Giraud, *, * , *chef de bureau.* — 2^o Bureau (Administration financière des communes) : M. Hacks-pill, *, *chef de bureau.* — 3^o Bureau (Affaires générales communales) : M. d'Houtaux, *, *chef de bureau.* — 4^o Bureau (Contentieux des départements et des communes, Voirie urbaine) : M. Bidaux, *, * , *chef de bureau.* — 5^o Bureau (Lotissements) : M. Isaac, *, *chef de bureau.* — 6^o Bureau (Vicinalité) : M. Blanchard, *, *chef de bureau.*

Direction de la Sûreté Générale (rue des Saussaies, 11), 11 Anjou 24.20. — M. Georges Thomé, C *, *directeur* ; M. Cado, *secrétaire de la Direction.*

1^{er} Bureau (Personnel, Budget, Organisation de la force publique, Police rurale) : M. Cadiot, O *, *chef de bureau.*

2^o Bureau (Police judiciaire, Contrôle des étrangers) : M. Mittelhausser, O *, * , *sous-directeur, chef de bureau.*

3^o Bureau (Police administrative, Surveillance des lieux publics, Circulation) : M. Nativel, *, *chef de bureau.*

4^o Bureau (Police générale, Sûreté nationale) : M. Bayon-Targe, O *, *chef de bureau.*

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

13, place Vendôme (1^{er}), ① Gutenberg 10-18

M. Eugène Raynaldy, *sénateur, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, vice-Président du Conseil.*

Cabinet du Ministre. — *Chef de Cabinet* : M. Didier Durand ; *Chefs-Adjoints* : MM. Numa Cavalier et Rochat ; *Chef du Secrétariat particulier* : M. Albrespy.

Direction des Affaires Civiles et du Sceau. — M. Lorient, O *, *directeur, conseiller d'Etat en service extraordinaire.*

Direction des Affaires Criminelles et des Grâces. — M. Râteau, O *, *directeur, conseiller d'Etat en service extraordinaire.*

Direction du Personnel et de la Comptabilité. — M. Bacquart, O *, *directeur.*

Direction de l'Administration Pénitentiaire. — M. Sergent, O *, *directeur.*

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Quai d'Orsay, 37 (7^e), ① Ségur 24-00

M. Paul-Boncour, *, *Sénateur, Ministre.*

M. de Tesson, *Député, Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère des Affaires Étrangères.*

Secrétaire général du Ministère des Affaires Étrangères : M. Alexis Léger, O *, *ambassadeur.*

Cabinet du Ministre. — *Chef de Cabinet* : M. Chas-serat, *, *auditeur au Conseil d'Etat* ; *Chef adjoint* : M. Jean-Paul Garnier, *secrétaire d'Ambassade.*

Cabinet du Sous-Secrétaire d'Etat. — *Directeur du Cabinet* : M. Darbou ; *Chef de Cabinet* : M. Chartier ; *Sous-Chef de Cabinet* : M. Pouzet ; *Chef du Secrétariat particulier* : Mlle Pottecher.

Service du Protocole. — M. P. de Fouquières, C *, *Ministre plénipotentiaire, chef du Service.*

Direction des affaires politiques et commerciales. — M. Bargeton, O *, *Ministre plénipotentiaire, directeur* ; MM. Coulondre, O *, et Massigli, C *, *Ministres plénipotentiaires, directeurs adjoints.*

Sous-Directeur d'Europe : M. Charvériat, O *, *Conseiller d'Ambassade* ; *Sous-Directeur d'Asie et d'Océanie* : M. Cosme, O *, *Ministre plénipotentiaire* ; *Sous-Directeur d'Afrique et Levant* : M. Doynel de Saint-Quentin, C *, *Ministre plénipotentiaire* ; *Sous-Directeur d'Amérique* : M. Labonne, O *, *Ministre plénipotentiaire* ; *Sous-Directeur des relations commerciales* : M. de la Baume, O *, *Ministre plénipotentiaire.*

Sous-Direction des Affaires Administratives et des Unions Internationales. — M. Campana O *, *Ministre plénipotentiaire, sous-directeur.*

Sous-Direction des Chancelleries et du Contentieux. — M. de Navailles-Labatut, O *, *sous-directeur.*

Service des Archives. — M. Deloche de Noyelle, O *, *Ministre plénipotentiaire, chef du Service.*

Service français de la Société des Nations. — M. Massigli, C *, *Ministre plénipotentiaire, chef du Service.*

Service des Œuvres françaises à l'étranger. — M. Marx, O *, *chef du Service.*

Service d'Information et de Presse. — M. Comert, O *, *chef du Service.*

Service du Personnel et de la Comptabilité. — M. De Robien, O *, *Conseiller d'Ambassade, chef du Service.*

MINISTÈRE DES FINANCES

Palais du Louvre (1^{er}), ① Gutenberg 05-30

M. Georges Bonnet, *Député, Ministre.*

M. Emile Labeyrie, *Secrétaire Général du Ministère des Finances.*

Cabinet du Ministre. — *Chef du Cabinet* : M. de Boisanger ; *Chefs adjoints* : MM. Maspétiol et Ripert ; *Sous-chef* : M. Alphan ; *Chef du Secrétariat particulier* : M. Lambertie.

Service de l'Inspection Générale des Finances. — M. Courtray, C *, *Inspecteur général des Finances, Conseiller d'Etat, Chef de service* ; M. Appert, *, *Inspecteur des finances, Adjoint au Chef de service.*

INSPECTEURS GÉNÉRAUX : MM. Perronne, O * ; Bizot, C * ; Le Boucq de Ternas, O * ; Goussault, O * ; Drevon, C * ; Gueau de Reverseaux de Rouvray, O * ; Lébe-Gigun, C * ; Barbier de la Serre, O * ; Griffon du Bellay, O * ; Moleux, O * ; Courtray, O * ; Douël, O * ; Birot, O * ; de Fabry, O * ; Decron, C * ; Boullay, O *.

Contentieux et Agence judiciaire du Trésor. — M. Lassudrie-Duchêne, *chef du Service, agent judiciaire.*

Direction du Personnel et du Matériel. — M. Chevalier, *, *directeur* ; M. Ducommun, *, *sous-directeur.*

Direction du Contrôle des Administrations Financières des dépenses engagées. — M. Deroy, *directeur.*

Direction du Mouvement général des Fonds. — M. Bréart de Boisanger, *directeur* ; MM. Péret, O *, et Baumgartner, *, *sous-directeurs.*

Direction de la Comptabilité publique. — M. Bizot, *, *directeur* ; M. Brunet, *directeur adjoint* ; MM. Leroi, *, et Courtès, *, *sous-directeurs.*

Services des Emissions. — M. Congnet, *, *sous-directeur.*

Direction du Budget et du Contrôle financier. — MM. Villard, *, *directeur* ; Charra, O *, *directeur adjoint* ; Bourcier, O *, et Georges Picot, *sous-directeurs.*

Direction de la Dette inscrite. — N..., *directeur* ; MM. Lassudrie-Duchesne, O *, et Lamy, O *, *Sous-directeurs.*

Caisse Centrale du Trésor. — M. Ramard, *caissier-payeur central.* — M. Villain, *, *sous-directeur.*

Contrôle Central du Trésor. — M. Péret, *contrôleur central du Trésor.*

Direction générale des Contributions Directes. — M. Tétrel, O *, *Directeur général* ; MM. Barrau, * ; Turpin, *, et Prieur, *, *Administrateurs des Contributions directes.*

Direction générale des Douanes. — M. Chaudun, C *, *directeur général* ; MM. Lécuyer, * ; Devergne, *, et Boulet, *, *administrateurs.*

Direction générale des Contributions Indirectes. — M. Haguenin, *, *Directeur général* ; MM. Gouriet, O * ; Rousset, O * et Blanc, O *, *Administrateurs.*

Direction générale de l'Enregistrement des Domaines et du Timbre. — M. Trochon, O *, *directeur général* ; MM. Luquet, O * ; Guinard, *, et Rochet, *, *administrateurs.*

Direction générale des Manufactures de l'Etat. — M. Blondeaux, C *, *directeur général* ; MM. Boquien, O * ; Mayer, C * ; Bloch, O *, et Daudier, *, *inspecteurs généraux.*

Direction des Monnaies et Médailles. — M. Dally, O *, *directeur.*

Direction des publications officielles du Gouvernement (Imprimerie Nationale). — M. Peycelon, C *, *directeur.*

Service des Laboratoires. — M. Métra, *, *chef des Services.*

Direction générale des Caisses d'amortissement et des Dépôts et Consignations. — M. Tannery, C *, *directeur général* ; MM. Faveris, *, Pothemont, *, et Laubel, *, *sous-directeurs.*

**Service d'Apurement et de Liquidation
des Dommages de Guerre**

71, boulevard Péreire (17^e)

Directeur : M. Régnier.

Chef de Cabinet : M. Julliani.

Contrôleur des Dépenses engagées : M. Mérillon ;
Contrôleur général : M. Bougourd.

1^o BUREAU DU PERSONNEL

Chef : M. Pinal.

2^o SERVICE ADMINISTRATIF

Sous-Directeur : M. Jocard.

Secrétariat : M. Lamy.

Bureau du Contentieux. — *Chef* : M. Trapenard ;
Chefs de Section : MM. Lanlaud, Bournel, Rogier ;
Sous-Chef de bureau : M. Argentier.

Bureau du Contrôle des coopératives. — *Chefs de Section* : MM. Ledoux, Richen.

3^o SERVICE FINANCIER

Sous-Directeur : M. Trouttet.

Secrétariat de la Direction : M. Schanz.

Bureau du Budget, de l'Ordonnancement et de la Comptabilité. — *Chef de bureau* : Boussarie ; *Sous-Chef* : M. Thebault ; *Caissier* : M. Lafaille.

Bureau de la Liquidation des indemnités. — *Chef de bureau* : M. Saint-Père ; *Chef de Section* : M. Febvret.

Bureau de l'Apurement des comptes et des recouvrements. — *Sous-Chef* : M. Degelth.

MINISTÈRE DU BUDGET

M. Marchandeaup, *Député, Ministre*.

Cabinet du Ministre. — *Directeur du Cabinet* : M. Chabrun ; *Chef de Cabinet chargé du Secrétariat particulier* : M. Génin ; *Chefs adjoints* : MM. Francin, Oudot, Dargaud.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

14, rue St-Dominique (7^e), ① Invalides 68.70

M. Daladier, *Député, Ministre*.

M. Guy la Chambre, *Député, Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère de la Guerre*.

Cabinet Civil du Ministre. — *Directeur du Cabinet* : M. Clapier, C * ; *Chefs adjoints* : MM. Genebrier, * ; Léonard, *.

Cabinet du Sous-Secrétaire d'Etat. — *Chef du Cabinet* : M. Jouany ; *officier détaché* : M. le Capitaine d'Infanterie Loïk Pirot.

Cabinet Militaire. — Général de Brigade Bourret, O *, *chef du Cabinet* ; Général de brigade Jamet, O *, *chef adjoint du Cabinet*.

Etat-Major particulier. — MM. le Colonel d'Artillerie Bossut ; le Lieutenant-Colonel d'Infanterie Stehle ; le Lieutenant-Colonel d'Infanterie Br. Barthe ; le Lieutenant-Colonel Br. Naert ; le Lieutenant-Colonel d'Infanterie coloniale Br. Cornet ; le Chef d'Escadron de Cavalerie Klein ; le Chef d'Escadron d'Artillerie Br. Lassègue ; le Chef de Bataillon du Génie Mancelle ; le Médecin-Commandant Arène ; le Capitaine d'Infanterie Br. Van Gehuchten ; le capitaine d'Infanterie Br. Devaux ; le Capitaine d'Artillerie Masse.

Secrétariat général. — M. Guinand, G C *, *contrôleur général de 1^{re} classe, secrétaire général*.

Etat-Major de l'Armée. — M. Gamelin, G C *, *Général de Division, chef de l'Etat-Major de l'Armée*, M. Colson, C *, *Général de Division, 1^{er} sous-chef de l'Etat-Major de l'Armée* ; M. Loizeau, *Général de division* ; M. Doumenc, O *, *Général de Brigade, sous-chefs de l'Etat-Major de l'Armée*.

Direction du Contrôle. — M. Soubeyrand, G O *, *Contrôleur Général de 1^{re} classe, Conseiller d'Etat, Directeur* ; M. de Faramond, O *, *Contrôleur Général de 2^e classe, Sous-Directeur*.

Service de Comptabilité et de Contrôle des dépenses engagées. — M. Delsériès, *contrôleur des dépenses engagées*.

Direction du Contentieux, de la Justice Militaire et de la Gendarmerie. — M. Oudinot, O *, *directeur du Contentieux et de la Justice militaire*.

Direction des Services du Personnel et du Matériel de l'Administration Centrale. — M. Crôs, C *, *directeur des Services*.

Direction de l'Infanterie. — M. Matter, G O *, *Général de Division, directeur*.

Direction de la Cavalerie et du Train. — M. Flavi-gny, O *, *Général de Brigade, directeur*.

Direction de l'Artillerie. — M. Boris, O *, *Général de brigade, directeur*.

Direction des Fabrications d'Armement. — M. Sallet de Sablet d'Estières, O *, *général de division, directeur*.

Direction du Génie. — M. Alleau, O *, *Général de Brigade, directeur*.

Direction de l'Intendance. — M. Violle, O *, *Intendant Général de 2^e classe, directeur*.

Direction du Service de Santé. — M. Rouvillois, C *, *Médecin Général Inspecteur, directeur*.

Direction des Troupes Coloniales. — M. Bührer, C *, *Général de Brigade, directeur*.

Direction des Poudres. — M. Blanchard, *, *Ingénieur en chef militaire de 1^{re} classe des Poudres, directeur*.

MINISTÈRE DE LA MARINE

2, rue Royale (8^e), ① Opéra 05.90 à 05.99

M. Albert Sarraut, *Sénateur, Ministre*.

Cabinet Civil du Ministre de la Marine. — *Directeur du Cabinet* : M. Jean Berthoin ; *Chef de Cabinet* : M. Charles Peloni ; *Chef du Secrétariat particulier* : M. Paul Brustier ; *Chefs adjoints* : MM. André Du-bois ; Jean Poitevin.

Cabinet militaire du Ministre de la Marine. — *Directeur du Cabinet* : M. le Vice-Amiral Darlan ; *Chef du Cabinet* : M. le Capitaine de vaisseau Fenard ; *Chefs adjoints* : MM. les Capitaines de Frégate Dupré et Battet.

Etat-Major particulier. — MM. le Capitaine de Frégate Déramond ; le Capitaine de Frégate Marzin ; le Capitaine de Corvette Seyeux ; le Commissaire en chef de la Monneraye ; l'Ingénieur mécanicien principal Beretta ; le Lieutenant de Vaisseau Jouanin ; Médecin Principal Lapièrre.

Etat-Major général. — M. Durand-Viel, Vice-Amiral, *Chef d'Etat-Major général*.

Direction du Personnel militaire de la Flotte. — Contre-Amiral Cambon, *directeur*.

Direction de l'Intendance. — Commissaire général de 1^{re} classe Nicodème, *directeur*.

Direction centrale du Service de Santé. — Médecin général Oudard, *directeur*.

Direction centrale des Constructions navales. — M. François, *Ingénieur général, directeur*.

Direction centrale de l'Artillerie navale. — M. Bar-rachin, *Ingénieur général, directeur*.

Service central des Travaux maritimes. — M. Fér-rier, *Ingénieur en chef des Travaux maritimes, chef du Service*.

Direction de la Comptabilité générale. — M. Cholet, *directeur*.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
110, rue de Grenelle (7^e), ☎ Ségur 25.05-06-07

M. Anatole de Monzie, *Député, Ministre.*

M. Le Gorgeu, *Sénateur, Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère de l'Éducation Nationale, chargé de l'Enseignement technique.*

M. Adolphe Chéron, *Député, Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère de l'Éducation Nationale, chargé de l'Éducation physique.*

Cabinet du Ministre. — *Directeur du Cabinet* : M. Gustave Monod ; *Chef de Cabinet* : M. Marcel Abraham ; *Chefs adjoints* : MM. Bézagu et Loewé ; *Chef du Secrétariat particulier* : M. Jean Lavinal.

Cabinet du Sous-Secrétaire d'Etat de l'Enseignement Technique. — *Chef du Cabinet* : M. J. Camp ; *Chef adjoint* : M. Lassalle ; *Chef du Secrétariat particulier* : M. Louis Guillon.

Cabinet du Sous-Secrétaire d'Etat de l'Éducation Physique. — *Chef du Cabinet* : M. Dramard ; *Chef adjoint* : M. Bardel ; *Chef du Secrétariat particulier* : M. André Chéron.

Direction de l'Enseignement supérieur. — M. Cavalier, O *, ☎ I, *directeur.*

Direction de l'Enseignement secondaire. — M. Vial, C *, ☎ I, *directeur, Conseiller d'Etat.*

Direction de l'Enseignement primaire. — M. Rosset, O *, ☎ I, *directeur.*

Direction de la Comptabilité. — M. Lacombe, C *, ☎ I, *directeur.*

Direction des Archives. — M. Courteault, *, *directeur.*

Direction des Beaux-Arts. — M. Bollaert, *directeur général.*

Direction de l'Enseignement Technique. — M. Luc, O *, ☎ I, *directeur général.*

Services rattachés. — Office National des Pupilles de la Nation, 11, rue de l'Université.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

246, boulevard Saint-Germain (7^e)

☎ Littré 22.90 à 22.96, 03.80, 14.60, 14.72 ; *Inter* : Littré 8
M. Joseph Paganou, *Député, Ministre.*

Cabinet du Ministre. — *Directeur du Cabinet* : M. Martel, *Conseiller référendaire à la Cour des Comptes* ; *Directeur des Services administratifs* : M. René Patou, *maître des requêtes au Conseil d'Etat* ; *Chefs adjoints* : MM. Christian Valensi et Jacques Morane.

Bureau du Secrétariat et des Travaux Législatifs. — Ouverture et répartition du courrier administratif. Travaux parlementaires. Correspondance relative aux audiences, invitations et cérémonies. Insertions au *Journal Officiel*. Bibliothèque du Ministère : M. Charles Evrard, *, *Chef de Bureau.*

Contrôle des Dépenses engagées : M. Rabihel.

Direction du Personnel, de la Comptabilité et de l'Administration générale

☎ Littré 22.90 à 22.96

M. Lipman, O *, ☎ I, ☎ I, *Inspecteur général des Ponts et Chaussées, directeur.*

Personnel : M. Dennery, O *, *sous-directeur.* — 1^{er} Bureau (Administration centrale. — Ingénieurs des Ponts et Chaussées. — Ecole des Ponts et Chaussées. — Personnel du Contrôle des Chemins de fer. — Officiers et Maîtres de port) : M. Sardou, *, ☎ A, ☎ I, *chef de bureau.* — 2^e Bureau (Ingénieurs des Travaux Publics de l'Etat, Adjointes techniques et Agents de bureau des Ponts et Chaussées et des Mines) : M. Boudin, *, *chef de bureau.* — 3^e Bureau (Pensions. — Secours. — Accidents du

Travail. — Retenues pour la retraite. — Contrôle de Matricules, etc...) : M. Coirault, *, *chef de bureau.*

Comptabilité : M. Bouvet, O *, ☎ A, *sous-directeur.* — 1^{er} Bureau (Budget, Travaux législatifs) : M. Roussotte, *, ☎ I, *chef de bureau.* — 2^e Bureau (Comptabilité des divers services) : M. Peysson, *, *chef de bureau.*

Direction générale des Chemins de fer et des Routes

☎ Littré 22.90 à 22.96

M. Boutet, *, *Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, directeur général* ; MM. Thevenez, O *, ☎ I, ☎ I, *sous-directeurs.* — Chemins de fer d'intérêt général : 1^{er} Bureau : M. Bleys, O *, ☎ I, *chef de bureau* ; 2^e Bureau : M. Serph-Dumagnou, *, ☎ I, ☎ I, *chef de bureau* ; 3^e Bureau : M. d'Hérouville, *, ☎ I, *chef de bureau* ; 4^e Bureau : M. Guyot de la Hardrouère, *, ☎ I, *chef de bureau* ; 5^e Bureau : M. Guisquet, *, ☎ A, *chef de bureau* ; 6^e Bureau : M. Crémieux, *, ☎ I, *chef de bureau* ; 7^e Bureau (Routes nationales et ponts sur les routes nationales, construction et entretien) : M. Rebeyrol, *, ☎ I, *chef de bureau* ; 8^e Bureau (Cantonniers, Permissions de voirie, Police de la circulation automobile) : M. Noulens, *, ☎ I, *chef de bureau.*

Direction des Forces hydrauliques et des Distributions d'énergie électrique

☎ Littré 22.90 à 22.96

M. Launay, O *, ☎ I, *conseiller d'Etat, Inspecteur Général des Ponts et Chaussées, directeur.*

1^{er} Bureau (Force hydraulique) : M. Trautner, *, *chef de bureau.* — 2^e Bureau (Distributions d'énergie électrique) : M. Blaevoët, *, *chef de bureau.*

Direction des Voies navigables et des Ports maritimes

☎ Littré 22.90 à 22.96

Voies navigables : M. Joseph Seguin, O *, ☎ I, ☎ A, *sous-directeur.*

1^{er} Bureau (Canaux et rivières. — Etablissement, amélioration et entretien) : M. Idoux, *, ☎ I, *chef de bureau.* — 2^e Bureau (Outillage et Exploitation des Voies navigables. — Police de ces Voies) : M. Legouy, *, ☎ I, *chef de bureau.*

Ports maritimes : M. Lemerrier de Maisoncelle (Armand), O *, *sous-directeur.*

1^{er} Bureau (Travaux d'établissement, d'amélioration et d'entretien des ports, phares et balises) : M. Tollemer, *, ☎ A, *chef de bureau.* — 2^e Bureau (Exploitation et police des ports maritimes, outillage, domaine public maritime) : M. Henri Barbier, *, *chef de bureau.*

Direction des Mines

☎ Littré 22.90 à 22.96

M. Gaillot, O *, ☎ I, *conseiller d'Etat, Inspecteur général des Mines, directeur.*

1^{er} Bureau (Mines (législation, concessions, surveillance, etc.)). — Chemins de fer miniers. — Explosifs) : M. Chaudié, *, *chef de bureau* ; 2^e Bureau (Mines (questions économiques, ouvrières, financières et fiscales). — Appareils à vapeur. — Statistiques) : M. Chapelle, *, ☎ I, *chef de bureau.*

Office National de la Navigation

47, rue Cambon

Direction. — M. Houpeurt, O *, *Inspecteur général des Ponts et Chaussées, directeur* ; M. Haelling, O *, ☎ I, *Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, Sous-Directeur de la Section rhénane de l'Office à Strasbourg, Directeur du port autonome de Strasbourg.*

Secrétariat. — M. Campagne, ☎ I, *Adjoint technique principal des Ponts et Chaussées, secrétaire.*

Agent comptable. — M. Proust (Jacques), *, *Adjoint technique principal des Ponts et Chaussées.*

Office National du Tourisme

101, avenue des Champs-Élysées

① Elysée 44.15 et 41.40

MM. N..., *directeur* : Daniel Baqué, O *, ①, ②, ③, ④, ⑤, ⑥, ⑦, ⑧, ⑨, ⑩, ⑪, ⑫, ⑬, ⑭, ⑮, ⑯, ⑰, ⑱, ⑲, ⑳, ㉑, ㉒, ㉓, ㉔, ㉕, ㉖, ㉗, ㉘, ㉙, ㉚, ㉛, ㉜, ㉝, ㉞, ㉟, ㊱, ㊲, ㊳, ㊴, ㊵, ㊶, ㊷, ㊸, ㊹, ㊺, ㊻, ㊼, ㊽, ㊾, ㊿, L, *sous-directeur* : Lizé, *secrétaire*.**MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE**101, rue de Grenelle (7^e)

① Littré 77.00 à 77.04

M. Laurent-Eynac, *Député, Ministre*.**Cabinet du Ministre.** — *Directeur du Cabinet* : M. P. Devinat ; *Chefs de Cabinet* : MM. Bairet et Jacques Blanc ; *Chefs adjoints* : MM. Volle et Larrieu.**Contrôle des dépenses engagées.** — M. Coyne, *, *Contrôleur des dépenses engagées*.**Direction du Personnel, de l'Expansion commerciale et du Crédit.** — M. Chaumet, *, *directeur* ; M. Le Roy, O *, *sous-directeur*,1^{er} Bureau : Personnel et Comptabilité. — 2^e Bureau : Représentation commerciale à l'étranger ; Attachés commerciaux ; Agents commerciaux. — 3^e Bureau : Office national du Commerce extérieur ; Offices commerciaux ; Chambres de Commerce à l'étranger ; Expositions. — 4^e Bureau : Expansion commerciale et Transports. — 5^e Bureau : Législation commerciale.**Service du Crédit** : M. Delamarche, C *, *Inspecteur général du Crédit, chef de service*. — Banques populaires et Société de caution mutuelle ; Inspection des banques populaires ; Crédit industriel et commercial.**Service de l'Assurance-Crédit** : M. Fain, *secrétaire général*.**Direction des Affaires commerciales et industrielles.** — M. Fighiera, C *, *directeur* ; M. Bouffandeau, *sous-directeur*. — 1^{er} Bureau : Mouvement général de la production ; Office des prix. — 2^e Bureau : Législation et Tarif des Douanes. — 3^e Bureau : Chambres de commerce ; Groupements industriels et commerciaux ; Régions économiques. — 4^e Bureau : Établissements classés ; Poids et mesures.**Direction des Accords commerciaux et de l'Information économique.** — M. Bonnefon-Craponne, C *, *directeur* ; M. Louyriac, O *, *sous-directeur*. — 1^{er} Bureau : Traités de commerce. — 2^e Bureau : Organisations interalliées. — 3^e Bureau : Statistique des échanges. — 4^e Bureau : Documentation et enquêtes ; Bibliothèque du Ministère.**Direction de la Propriété industrielle.** — M. Lainel, O *, *directeur*. — 1^{er} Bureau : Brevets d'invention. — 2^e Bureau : Marques de fabrique ; Dessins et modèles ; Récompenses industrielles. — 3^e Bureau : Office National de la Propriété industrielle.**Office National du commerce extérieur.** — N..., *directeur*.**Office National de la propriété industrielle.** — M. Lainel, Délégué du Conseil d'Administration.**Office National des combustibles liquides.** — M. Pineau, *directeur*.**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE**78, rue de Varenne (7^e), ① Littré 79.00M. Quenille, *Député, Ministre*.**Cabinet du Ministre.** — *Directeur du Cabinet* : M. Pilleux ; *Chef du Cabinet* : M. Boursiac ; *Chef du Secrétariat particulier* : M. Quenille (Pierre).**Direction du Secrétariat, du Personnel et de la Comptabilité.** — M. Vittini, C *, *directeur*.**Direction de l'Agriculture.** — M. Lesage, C *, C ②, ③, ④, ⑤, ⑥, ⑦, ⑧, ⑨, ⑩, ⑪, ⑫, ⑬, ⑭, ⑮, ⑯, ⑰, ⑱, ⑲, ⑳, ㉑, ㉒, ㉓, ㉔, ㉕, ㉖, ㉗, ㉘, ㉙, ㉚, ㉛, ㉜, ㉝, ㉞, ㉟, ㊱, ㊲, ㊳, ㊴, ㊵, ㊶, ㊷, ㊸, ㊹, ㊺, ㊻, ㊼, ㊽, ㊾, ㊿, I, *Conseiller d'Etat, directeur*.**Sous-Direction des Affaires Economiques.** — M. Brasart, O *, O ②, *Directeur adjoint*.**Sous-Direction des Affaires Administratives.** — M. Pouriau, O *, ①, C ②, *Directeur adjoint*.**Direction générale des Eaux et Forêts.** — M. Chaplain, O *, O ②, ③, ④, A, *Directeur général*.**Direction des Eaux et du Génie rural.** — M. Préaud, O *, ②, *Directeur*.**Direction des Haras.** — M. de Pierre, O *, O ②, ③, A, *Inspecteur général, Directeur*.**Caisse Nationale du Crédit agricole**, 5, rue Casimir-Périer, Paris (7^e), ① Saxe 48.07. — M. Tardy, C *, O ②, ③, ④, I, *Directeur général*.**Service de la Répression des fraudes** (rattaché au bureau du Cabinet du Ministre), rue de Bourgogne, 42 bis, Paris (7^e). Tél. Littré 42.84. — M. Toubeau, O *, ①, A, C ②, *Chef de service*.**Service de la Main-d'œuvre agricole** (rattaché à la Direction de l'Agriculture), boulevard Raspail, 32, Paris (7^e), ① Littré 64.00. — M. Paon, ②, *Chef de service*.**Administration des services vétérinaires** (rattachée à la Direction des Haras), 78, rue de Varenne, Paris (7^e), ① Littré 86.05. — M. Leclainche, G O *, ①, O ②, *Inspecteur général chargé de la Direction*.**Institut des Recherches agronomiques**, 42 bis, rue de Bourgogne, Paris (7^e), ① Littré 42.84. — M. Roux, G O *, C ②, ③, I, *Directeur*.**MINISTÈRE DES COLONIES**27, rue Oudinot (7^e), ① Ségur 71.05M. Lamoureux, *Député, Ministre*.**Cabinet du Ministre.** — *Chef du Cabinet* : M. Bellamy ; *Chefs adjoints* : MM. Mercier et Filippi ; *Chef du Secrétariat particulier* : M. Pradel.**Direction des Affaires politiques.** — M. Gaston Joseph, C *, *Directeur*.**Direction des Affaires économiques.** — M. Keller, O *, *Directeur*.**Direction des Services militaires.** — Général Peltier, G O *, *Directeur*.**Direction du Contrôle.** — M. Tixier, C *, *Inspecteur général des Colonies, Directeur*.**Direction du Personnel et de la Comptabilité.** — M. Pillias, C *, *Directeur*.**Inspection générale des Travaux publics.** — M. Maître-Devallon, C *, *Inspecteur général*.**Inspection générale du Service de Santé.** — M. Boyé, C *, *Inspecteur général du Service de Santé*.**Service de la Marine marchande.** — M. Wahl, C *, *Ingénieur général de la Marine*.**Agence générale des Colonies.** — M. Joucla, C *, *Directeur*.**MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE**127, rue de Grenelle (7^e), ① Littré 79.60, 79.61, 79.62M. Frot, *Député, Ministre*.**Cabinet du Ministre.** — *Directeur du Cabinet* : M. Claude Léwy ; *Chef du Cabinet* : M. F.-D. Grègh ; *Chef adjoint* : M. Gellé ; *Chef du Secrétariat particulier* : M. André Bruneau ; *Contrôleur des Dépenses engagées* : M. Monguillon, ***Direction du Personnel, de l'Administration Générale et de la Prévoyance Sociale**127, rue de Grenelle, Paris (7^e), ① Littré 79.60, 61 et 62*Directeur* : M. Alexandre Mattei, * ; *Chefs de bureau chargés des fonctions de Sous-Directeur* : MM. Viallant, O *, Jullien, O *.1^{er} Bureau. — *Personnel Central et Extérieur* : *Chef* : M. Pujo, O *, ①.2^e Bureau. — *Budget, Comptabilité et Caisse* : *Chef* : M. Poulin, * ; *Caissier-payeur* : M. Tignères, *

3^e Bureau. — *Matériel et Service Intérieur* : Chef : M. Viallant, O * ; *Chef du Service intérieur* : M. Fargues, *

4^e Bureau. — *Caisses d'Épargne* : Chef : M. Jullien, O *

Direction du Travail

80, rue de Varenne (7^e) ☉ Littré 79.60, 79.61 et 79.62

Directeur : M. Charles Picquenard, C *, *Conseiller d'Etat* ; *Chef de Bureau, chargé des fonctions de Sous-Directeur* : M. Delauney, O *

1^{er} Bureau. — *Chômage et Placement* : *Chef de bureau* : M. Gilbert, *, ☉

2^e Bureau. — *Réglementation du Travail et des salaires* : *Chef de bureau* : M. Pinel, O *

3^e Bureau. — *Hygiène et sécurité des travailleurs* : *Chef de bureau* : M. Delauney, O *

4^e Bureau. — *Associations professionnelles, grèves, conciliation et arbitrage, conseils de prud'hommes, contrats de travail, sociétés coopératives de production et de consommation, artisanat* : *Chef de bureau* : M. Perrin, *

5^e Bureau. — *Office du Travail, Bulletin du Ministère du Travail, Conseil Supérieur du Travail, Médailles d'honneur des vieux serveurs, Budget et comptabilité* : *Sous-chef* : Mlle Henry.

Direction Générale des Assurances Sociales et de la Mutualité

22, rue d'Estrées (7^e), ☉ Ségur 54.29, 30, 31, 32

Directeur général : M. Tomasini, *

ASSURANCES SOCIALES

Secrétariat et Contrôle Général. — Inspection de Seine et Seine-et-Oise

Directeur chargé des fonctions de contrôleur général : M. Parrain, O *

1^{er} Bureau. — *Études Générales et travaux législatifs, Conseil supérieur des Assurances sociales* : *Chef de bureau* : M. Marmod.

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES ET DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Directeur : M. Laurent, O *

2^e Bureau. — *Affaires Générales et Contentieux, Services départementaux* : *Chef de bureau* : M. Blancheville, *

3^e Bureau. — *Caisses d'Assurances sociales, Risques de répartition* : *Chef de bureau* : M. Besson, *

4^e Bureau. — *Caisses d'Assurances sociales, Risques de Capitalisation* : *Chef de bureau* : M. Chauliac, *, ☉

5^e Bureau. — *Régimes spéciaux, Institutions patronales et C. N. R. V.* : *Chef de bureau* : M. Broquelet, O *

6^e Bureau. — *Risques agricoles* : *Chef de bureau* : M. Broust, *

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ DES ASSURANCES DE LA STATISTIQUE ET DE L'ACTUARIAT

Directeur : M. Ferdinand-Dreyfus, *

7^e Bureau. — *Statistiques : Actuaire-contrôleur-adjoint chargé du bureau* : M. Netter.

8^e Bureau. — *Risques de répartition : Actuaire-contrôleur-adjoint chargé du bureau* : Mlle Masse.

9^e Bureau. — *Risques de capitalisation : Actuaire-contrôleur-adjoint chargé du Bureau* : M. Henry.

MUTUALITÉ

Chef de Bureau chargé des fonctions de Sous-Directeur : M. Guibert, *, ☉

10^e Bureau. — *Administration Générale des Sociétés de Secours Mutuels* : *Chef de bureau* : M. Guibert, *, ☉

11^e Bureau. — *Subventions, pensions et statistiques des Sociétés de Secours Mutuels* : *Chef de bureau* : Mme Roussel

SERVICE INTERDÉPARTEMENTAL DES ASSURANCES SOCIALES DE SEINE ET SEINE-ET-OISE

11, avenue Lowendal, ☉ Ségur 54.29, 30, 31 38

Directeur : M. Doignon, O *

Direction du Contrôle des Assurances Privées

40, rue du Cherche-Midi, ☉ Littré 79.50

Directeur : M. Aron, C *, ☉, *Secrétaire général du Ministère du Travail*.

Direction de la Statistique Générale de la France

Adresser la correspondance : 97, Quai d'Orsay
Direction et Bibliothèque : 172, rue de l'Université
☉ Ségur 12.50

Directeur : M. Huber, O *

Caisse Générale de Garantie

22, rue d'Estrées, ☉ Ségur 98.10

Directeur général : M. Marcel Bernard, O * ; *Directeur-adjoint* : M. Crehange, O * ; *Agent comptable* : M. Guyot.

MINISTÈRE DES PENSIONS

37, rue de Bellechasse (7^e), ☉ Littré 43.10 à 43.17
M. Ducos, *Député, Ministre*.

Cabinet du Ministre. — *Directeur du Cabinet* : M. Truchetet ; *Chef de Cabinet* : M. Lévy-Alphandéry ; *Chefs adjoints* : MM. Audry et Caussé ; *Chef du Secrétariat particulier* : M. Azum.

Direction de la Liquidation des pensions, 139, rue de Bercy. — M. Zaigüe, G O *, *Intendant général de 1^{re} classe, Directeur* ; M. Laurency, O *, *Sous-Directeur*.

Direction du Contentieux et des Services médicaux. — M. Valentino, C *, *Conseiller d'Etat, Directeur*.

Direction du Contrôle de la Comptabilité et du Personnel central. — M. d'Elé, *, *Inspecteur des Finances, Directeur*.

Services de l'Etat Civil, des Successions et des Sépultures militaires. — M. l'Intendant Vincensini, O *, ☉, *Chef des Services*.

Office National des Mutilés, Anciens Combattants et Victimes de la Guerre, 6, boulevard des Invalides. — M. Possoz, O *, ☉, ☉, *Secrétaire général*.

MINISTÈRE DE L'AIR

35, rue Saint-Didier (16^e), ☉ Passy 03.20 à 29

M. Pierre Cot, *Député, Ministre*.

M. Charles Delesalle, *Député, Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère de l'Air*.

Cabinet du Ministre. — *Directeur des Affaires Administratives et financières* : M. Puget ; *Chef de Cabinet* : M. Moulin ; *Chef adjoint* : M. Joxe ; *Sous-Chef de Cabinet* : M. Ory.

Etat-Major particulier du Ministre. — MM. le Lieutenant-Colonel Jauneaud ; le Chef de Bataillon Lamontagne ; le Chef de Bataillon Domino ; le Lieutenant de vaisseau Noël ; le Capitaine Alamichel.

Détaché au Cabinet militaire. — M. le Capitaine Piroot, *breveté d'Etat-Major*.

Cabinet du Sous-Secrétaire d'Etat. — *Directeur du Cabinet* : M. Emile Pelletier ; *Chef du Cabinet* : M. Saltes ; *Chef du Secrétariat particulier* : M. Beauville-Foucade.

Inspection Générale de l'Armée de l'Air. — MM. le Général de division Barres, *Inspecteur Général* ; le Général de brigade Keller, *Chef d'Etat-Major du Général Inspecteur*.

Etat-Major Général de l'Armée de l'Air. — MM. le Général de Division Denain, *Chef d'Etat-Major Général* ; le Contre-Amiral Martin, *Sous-Chef d'Etat-Major Général*.

Direction du Budget et du Personnel. — M. Corbin, *directeur*.

Direction du Personnel Militaire. — M. le Colonel Lacolley, *directeur*.

Direction du Matériel Militaire Aérien. — M. le Général de brigade Tulasne, *directeur*.

Direction de l'Aéronautique Civile. — MM. Louis Couhé, O *, $\bar{\bar{}}$, *Directeur*.

Inspection Générale Technique. — M. l'Inspecteur Général de l'Aéronautique Fortant, C *, $\bar{\bar{}}$.

Direction Générale Technique. — M. Caquot, C *, $\bar{\bar{}}$, Ingénieur, *Directeur Général*.

Service du Contrôle et du Budget. — M. Loison, O *, $\bar{\bar{}}$, Contrôleur Général de l'Armée de l'Air.

Office National Météorologique. — M. l'Inspecteur Général de l'Aéronautique Delcambre, O *, $\bar{\bar{}}$, *directeur*

MINISTÈRE DES POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES

99, rue de Grenelle (7^e)

M. Mistler, *Député, Ministre*.

Cabinet du Ministre. — *Directeur du Cabinet* : M. Flouret ; *Chef de Cabinet* : M. Stora ; *Chef adjoint* : M. Bousquet ; *Chef du Secrétariat particulier* : M. Montreuil.

Direction du Service Central. — M. Quenot, *Directeur*.

Direction du Personnel. — M. Goerens, *Directeur*.

Direction du Personnel. — M. Leveau, *Directeur*.

Direction de l'Exploitation postale, 103, rue de Grenelle. — M. Lebon, *Directeur*.

Direction de l'Exploitation télégraphique, 5, Cité Martignac. — M. Fis, *Directeur*.

Direction de l'Exploitation téléphonique, 103, rue de Grenelle. — M. Lange, *Directeur*.

Direction des Chèques postaux et Articles d'argent, 107, rue de Grenelle. — M. Douarche, *Directeur*.

Agence comptable, 5, Cité Martignac. — M. Pique, *Agent comptable*

Direction de la Caisse Nationale d'Épargne, 8, rue Saint-Romain. — M. Forest, *Directeur*.

MINISTÈRE DE LA MARINE MARCHANDE

3, place Fontenoy (7^e), $\text{\textcircled{T}}$ Suffren 40.90 à 40.94

M. William Bertrand, *Député, Ministre*.

Cabinet du Ministre. — *Directeur du Cabinet* : M. Cheneaux de Leyritz ; *Chef adjoint* : M. Ingrand ; *Chef du Secrétariat particulier* : M. Georges Masson.

Direction des Pêches maritimes et du Personnel. — *Directeur* : M. Lecourbe, O *, Conseiller d'Etat.

Direction du Travail maritime et de la Comptabilité. — *Directeur* : M. Peyréga, O *.

Direction de la Flotte de commerce et de Matériel naval. — *Directeur* : M. Haarbleicher, C *.

Direction de l'Établissement des Invalides de la marine. — *Directeur* : M. Salgues, O *.

Inspection générale des Services de l'Inscription maritime. — *Administrateur général de 1^{re} classe* : M. Baudouin, C *, *Inspecteur général*.

Inspection des Ecoles Nationales de Navigation maritime. — *Professeur général d'Hydrographie, Inspecteur général* : M. Renaud, C *.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

7, rue de Tilsitt (17^e)

M. Israël, *Sénateur, Ministre*.

Cabinet du Ministre. — *Directeur du Cabinet* : M. Mattéo Connet ; *Chefs adjoints* : MM. Maurice Lévêque et Eugène Bosc ; *Chef du Secrétariat particulier* : M. Jean Lanusse.

Direction du Personnel, de la Comptabilité et des Habitations à Bon Marché. — *Directeur* : M. Pranard, O *.

1^{er} Bureau : *Personnel et Comptabilité* : *Chef* : M. Lechat, *.

2^{er} Bureau : *Habitations à Bon Marché* : *Chef* : M. Auvray, *.

3^{er} Bureau : *Logement* : *Chef* : M. Figon, *.

Direction de l'Hygiène et de l'Assistance. — *Directeur* : M. Gas, O *, *Conseiller d'Etat en service extraordinaire* ; *Directeur adjoint* : M. Couturier, O * ; *Secrétaire* : M. Hui, *.

1^{er} Bureau : Aliénés, Asiles d'aliénés, Hygiène mentale, Etablissements nationaux de Bienfaisance, Aveugles, Sourds-Muets, Enfants anormaux : *Chef* : M. Haye, O *.

2^{er} Bureau : Enfance, Enfants assistés, Familles Nombreuses : *Chef* : M. Roch, O *.

3^{er} Bureau : Assistance aux Adultes : *Chef* : M. Guéguen, *.

4^{er} Bureau : Hygiène sociale, Tuberculose, Syphilis, Cancer : *Chef* : M. Touyeras, O *.

5^{er} Bureau : Salubrité et Hygiène sociale, Etablissements Thermaux : *Chef* : M. Chaleix, O *.

6^{er} Bureau : Défense sanitaire, Epidémies, Service sanitaire maritime : *Chef* : M. Coussol, O *, *Sous-Directeur*.

7^{er} Bureau : Natalité, Femmes en couches, Médaille de la Famille Française : *Chef* : M. Lanoye, *.

Service du Pari Mutuel, 18 bis, rue Armand-Moisant (15^e). — *Secrétaire général* : M. Delavente, * ; *Secrétaire général adjoint* : M. Biétry.

M. le Baron LE GUAY, O *, conseiller d'Etat, nommé le 21 décembre 1873, puis sénateur ; décédé le 25 janvier 1891.

M. LIZOT, O *, G O *, nommé le 21 mars 1876, puis préfet de la Seine-Inférieure et sénateur ; décédé à Rouen.

M. WELCHE, O *, conseiller d'Etat, nommé le 19 mai 1877, puis ministre de l'Intérieur, décédé à Paris en 1902.

M. Paul CAMBON, G C *, I, G O *, nommé le 18 décembre 1877, auparavant préfet de l'Aube et du Doubs, puis résident général à Tunis, ambassadeur de France à Madrid, ensuite à Constantinople et à Londres ; décédé le 28 juin 1924.

M. Jules CAMBON, G C *, I, G O *, nommé le 22 février 1882 ; auparavant auditeur au Conseil d'Etat, préfet de Constantine, secrétaire général de la Préfecture de Police, depuis préfet du Rhône, gouverneur général de l'Algérie, ambassadeur de France à Washington, puis à Madrid et à Berlin, Membre de l'Académie Française.

M. SAISSET-SCHNEIDER, C *, I, G O *, nommé le 8 janvier 1887, ancien auditeur au Conseil d'Etat, préfet du Morbihan, de la Savoie, de la Haute-Garonne, de la Gironde, puis conseiller d'Etat, décédé.

M. VEL-DURAND, O *, I, O *, nommé le 18 janvier 1890 ; auparavant préfet du Morbihan, secrétaire général de la Préfecture de Police, préfet du Pas-de-Calais, puis conseiller d'Etat ; décédé le 16 septembre 1923.

M. LAURANCEAU, O *, I, nommé le 6 janvier 1897 ; auparavant préfet de l'Indre, de l'Aisne et de la Somme, puis trésorier-payeur général des Finances du département du Gard ; décédé à Paris, le 4 mars 1899.

M. BARDON, O *, nommé le 18 octobre 1898 ; auparavant préfet du Puy-de-Dôme et de la Somme. N'a pas été installé. Depuis préfet des Alpes-Maritimes ; décédé à Nice le 20 mars 1899.

M. VATIN, O *, I, G O *, nommé le 8 novembre 1898 ; auparavant secrétaire général des Vosges, sous-préfet de Douai, préfet de Loir-et-Cher, du Gard et du Calvados ; ensuite trésorier-payeur général des Finances du département d'Ille-et-Vilaine puis du département de la Haute-Garonne ; décède.

M. VINCENT, C *, I, O *, G C *, nommé le 26 septembre 1899 ; auparavant secrétaire particulier du ministre de l'Intérieur, secrétaire général de l'Hérault, de la Manche et du Gard, sous-préfet d'Arles, préfet de l'Allier et de l'Hérault. Nommé préfet honoraire par décret du 20 octobre 1911 ; décédé le 30 mars 1928.

M. TRÉPONT (Félix), G C *, nommé par décret du 20 octobre 1911 ; auparavant préfet des départements du Jura, du Loiret, du Pas-de-Calais. Déporté en Allemagne en février 1915, rapatrié en janvier 1916. Remplacé le 5 octobre 1918 par M. Naudin.

M. POIVERT, *, ancien sous-préfet de Boulogne, secrétaire général chargé des fonctions de préfet du Nord par décret en date du 24 mai 1915 (en fonctions jusqu'au retour de M. Trépont). Depuis préfet de la Dordogne et des Vosges, puis préfet honoraire.

M. ANJUBAULT, O *, sous-préfet d'Avesnes, faisant fonctions de préfet du Nord pendant l'occupation allemande du 14 février 1915 au 13 janvier 1918. Déporté en Belgique par les Allemands jusqu'à l'armistice. Ensuite administrateur du Territoire de Belfort, préfet, directeur des affaires civiles en Haute-Silésie, préfet du Puy-de-Dôme et d'Ille-et-Vilaine ; décédé à Rennes le 24 avril 1930.

M. RÉGNIER (Emile), O *, I, vice-président du conseil de Préfecture, *Préfet du Nord par intérim* pendant l'occupation ennemie du 14 janvier au 17 octobre 1918. Depuis lors président du Conseil de Préfecture interdépartemental du Nord et du Pas-de-Calais (décret du 22 septembre 1926).

M. NAUDIN (Armand), C *, I, C *, nommé par décret du 24 septembre 1918 ; auparavant secrétaire général du Tarn, de la Corrèze, sous-préfet de Tournon et du Havre, préfet des départements du Gers et du Cher, puis préfet de Police et préfet de la Seine, enfin conseiller d'Etat (décret du 15 septembre 1925).

M. MORAIN, O *, I, O *, C *, nommé par décret du 27 juillet 1922 ; auparavant secrétaire général du Territoire de Belfort, sous-préfet de Rocroi, de Provins, de Béthune, de Douai, préfet de l'Indre, de la Haute-Vienne, directeur du personnel au Ministère de l'Intérieur, préfet de la Seine-Inférieure, de la Somme ; préfet de Police de 1924 à 1927.

M. HUDELO (Louis), O *, I, C *, *, *, *, nommé par décret du 2 août 1924 ; auparavant sous-préfet de Castellane, de Bellac, de Briançon, de Châtellerault, de Chollet, de Langres, puis préfet des Hautes-Alpes, du Var, du Gard, directeur de la Sûreté générale au Ministère de l'Intérieur, préfet de Police, préfet de la Loire-Inférieure, trésorier-payeur de la Manche, directeur de l'Assistance et de l'Hygiène au Ministère de l'Hygiène ; depuis lors, préfet honoraire (décret du 29 janvier 1929), contrôleur général des Habitations à bon marché et des logements à loyer moyen.

ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE

PRÉFECTURE

Le préfet est le seul représentant légal de l'Etat et du département ; il est le chef supérieur de tous les services publics généraux et départementaux.

Il fait exécuter les lois et actes du Gouvernement et, en vertu de ses pouvoirs de haute police, assure l'ordre et la liberté publics ; il administre le département ; enfin, il exerce un pouvoir de tutelle sur les communes et établissements publics du département.

Préfet : M. Roger Langeron, C *, I, O *, *, *, *, *, nommé par décret du 29 janvier 1929. Auparavant attaché au cabinet du ministre du Commerce, puis au cabinet du ministre du Travail et au cabinet du ministre de l'Intérieur, chef adjoint du cabinet du président du Conseil, ministre de l'Intérieur, secrétaire général de l'Orne, du Doubs, sous-préfet de Toul, chef de cabinet du ministre du Travail, sous-préfet de Montbéliard, de Toul, de Lunéville, administrateur du Territoire de Belfort, préfet de la Charente, des Côtes-du-Nord et de la Marne.

Secrétaire Général, Chef du Cabinet du Préfet du Nord : M. Jacques Simon, I, O *, à la Préfecture.

BUREAUX DU CABINET. — Chef de Bureau : M. Fernand Laporte, 84, rue de l'Est, à Lille ; *Rédacteurs principaux* : M. Colmant, A, B, C, 5, rue Georges-Bizet, à Lille ; M^{me} Cuir, 164, rue du Faubourg-de-Douai, à Lille ; *Rédacteurs* : MM. Paisant, 25 bis, boulevard Bigo-Danel, à Lille ; Maurice Fretin, 61, avenue Saint-Maur, à La Madeleine ; *Sténographe* : M^{me} Renard, 33 bis, rue de Lens, Villa Saint-Michel, 8 ; *Sténodactylographes* : M^{me} Delreux, 19, rue Saint-Genois, à Lille ; M^{lle} Digié, M., 51, rue Louis-Faure, à Lille ; M^{me} Oudart, 21, rue Lestienne, à Ronchin ; *Auxiliaires* : M^{me} De Bandt, 57, rue de l'Abattoir, à Haubourdin ; M^{lle} Lechantre, 140, rue de la Bassée, à Lille ; M^{me} Dinet, 20, rue Camille-Desmoulins, à Lille ; M^{lle} Taffin, 29, rue du Maire-André, à Lille.

ATTRIBUTIONS. — Affaires courantes, Correspondances parlementaires, Personnel de tous ordres (nominations et avancements). — Administrateurs des institutions charitables, hospitalières, etc... ; Emplois réservés aux pensionnés de guerre ; Agents de la police municipale et rurale ; Agrément ; Facteurs (nominations) ; Gardes particuliers (agrément). — Officiers de sapeurs-pompiers ; Nominations. — Distinctions honorifiques : Ordres nationaux et étrangers.

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Le secrétaire général est le chef supérieur des bureaux de la Préfecture et des Archives et le suppléant ordinaire du préfet. Il est, à titre permanent, chargé d'une partie de l'Administration départementale, par délégation et sous la direction du préfet.

Secrétaire Général (hors classe) : M. Roger Verlonne, *, **, A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, Hôtel de la Préfecture.

Secrétaire sténo-dactylographe : Mme Marquant, 114, rue Jean-Jacques-Rousseau, à Hellemmes.

CONSEIL DE PRÉFECTURE

Interdépartemental du Nord et du Pas-de-Calais

Le Conseil de Préfecture prononce sur les demandes à fin de décharge et réduction d'impôt sur le revenu, de contributions directes et taxes assimilées ; sur les majorations d'impôts après décision du directeur ; sur les oppositions à contrainte en matière d'impôt sur le chiffre d'affaires et de taxe de luxe ; sur les difficultés entre les entrepreneurs de travaux publics et l'administration concernant le sens et l'exécution des clauses de leurs marchés ; sur les demandes d'indemnités pour dommages causés par l'exécution de travaux publics, à raison d'extraction de matériaux dans les propriétés privées par lesdits travaux ; sur les difficultés en matière de grande voirie ; sur les réclamations contre les élections de maires, conseillers municipaux, conseillers d'arrondissement, délégués sénatoriaux, délégués mineurs, membres des chambres de commerce, chambres des métiers et chambres d'agriculture ; sur les réclamations contre les décisions des municipalités en matière de logements insalubres et d'édifices menaçant ruine ; sur la comptabilité des communes et établissements de bienfaisance dont le revenu ordinaire est inférieur à 250.000 francs ; sur les procès-verbaux pour contravention de grande voirie ; sur les demandes d'autorisation de plaider au nom des communes et établissements de bienfaisance, etc. — Le Conseil de Préfecture n'est pas *juge ordinaire* du contentieux administratif et un texte formel de loi est nécessaire pour lui attribuer compétence. Ses arrêtés peuvent toujours être attaqués suivant les cas, devant le Conseil d'Etat ou la Cour des Comptes. Tous les requêtes et mémoires, soit en demandant, soit en défendant, doivent être rédigés sur papier timbré et adressés ou déposés au greffe du Conseil, avec autant de copies sur papier libre qu'il y a de parties en cause.

En matière électorale, les réclamations doivent être adressées au préfet.

Les audiences du Conseil de Préfecture, statuant en matières contentieuses, sont publiques ; les réclamations relatives aux impôts sur le revenu sont jugées à huis clos. Les parties ne sont prévenues du jour où les affaires sont appelées que si elles en ont exprimé préalablement le désir.

Après le rapport fait sur chaque affaire par un des conseillers, les parties peuvent présenter des observations orales, soit en personne, soit par mandataire, puis le Commissaire du Gouvernement donne ses conclusions. — Les comptes des communes et établissements de bienfaisance ne sont pas jugés en séances publiques, mais le Président et le Conseiller rapporteur peuvent ouïr en leur cabinet les observations orales des intéressés.

La présence de trois conseillers est nécessaire pour la validité des délibérations. Au début de chaque année judiciaire, le Président désigne les conseillers délégués qui jugent certaines affaires, tant dans le Nord que dans le Pas-de-Calais, si les parties ont déclaré accepter la juridiction du juge unique.

Le Conseil de Préfecture tient ses audiences publiques ordinaires le mardi, le jeudi et le samedi à 14 heures 1/2 ; les séances publiques extraordinaires ont lieu suivant les besoins du service.

COMPOSITION DU CONSEIL DE PRÉFECTURE INTERDEPARTEMENTAL

Président : M. Emile Régnier, O *, **, A, à la Préfecture ; *Conseillers* : MM. Luzy ; Bouton d'Agnières ; Lecrubier ; Bonneville.

Commissaire du Gouvernement : M. le Conseiller Bonneville (pour l'année judiciaire 1933-1934).

SECRETARIAT-GREFFE. — *Secrétaire-Greffier* : M. G. Basset, **, F, 16, rue Fourmental, à Lille ; *Rédacteur principal* : M. Mathiot, **, F, 46, rue Charles-Caron, à Ronchin ; *Expéditionnaires* : MM. H. Hénoq, rue des Ecoles, 41, à Thumesnil ; L. Guaguère, **, F, rue Sylvere Verhulst, 28 ; *Dactylographe* : Mme Blanchard ; *Auxiliaires* : Mlles Bacro et N... ; *Huissier du Conseil* : N...

CONSEIL GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT

Le *Conseil Général* exerce les attributions qui lui sont conférées par la loi du 10 août 1871 ; il a, chaque année, deux sessions ordinaires.

La première session s'ouvre entre le 15 avril et le 15 mai au jour fixé par le Conseil Général dans sa deuxième session de l'année précédente. Elle a une durée maximum de quinze jours et doit être close au plus tard le 20 mai.

La deuxième session s'ouvre entre le 15 août et le 1^{er} octobre au jour fixé par le Conseil Général dans sa première session. Elle a une durée maximum d'un mois et doit être close au plus tard le 8 octobre.

Au cas où le Conseil Général ne prend pas de décision à cet égard, la date d'ouverture de chacune des deux sessions est fixée par la Commission Départementale qui en donne avis au préfet.

Si le Conseil Général ou la Commission Départementale n'ont pas pris de décision, l'ouverture de la première session a lieu, de plein droit, l'avant-dernier lundi du mois d'avril ; l'ouverture de la deuxième session a lieu de plein droit le premier lundi qui suit le 15 août.

Lorsque l'avant-dernier lundi du mois d'avril est un jour férié, l'ouverture de la première session est reportée au lendemain.

Le Conseil Général nomme, parmi ses membres, le président, quatre vice-présidents et trois secrétaires.

Nous donnons dans la troisième partie de l'annuaire le tableau des présidents, vice-présidents et secrétaires depuis l'an VIII.

Le nombre des membres du Conseil Général est de 68, un par canton et répartis comme suit entre les six arrondissements, savoir : Avesnes, 11 ; Cambrai, 7 ; Douai, 6 ; Dunkerque, 14 ; Lille, 22 ; Valenciennes, 8.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL

Aux termes de l'article 21 de la loi du 10 août 1871, les Conseils Généraux doivent être renouvelés par moitié tous les trois ans.

Le Conseil Général a divisé, par la voie du tirage au sort, les cantons du département représentés par ses membres, en deux séries, ainsi composées :

1^{re} SÉRIE, 33 cantons. — Avesnes-Sud, Berlaimont, Maubeuge-Nord, Le Quesnoy-Ouest, Trélon, Cambrai-Ouest, Clary, Marcoing, Douai-Nord, Marchiennes, Orchies, Bourbourg, Dunkerque-Ouest, Hondshoote, Bailleul-Sud-Ouest, Hazebrouck-Sud, Merville, Steenvoorde, La Bassée, Haubourdin, Lille-Centre, Lille-Nord, Lille-Ouest, Lille-Sud, Quesnoy-sur-Deûle, Roubaix-Nord, Roubaix-Ouest, Tourcoing-Sud, Condé, Denain, Saint-Amand (rive gauche), Valenciennes-Nord, Valenciennes-Sud.

2^e SÉRIE, 35 cantons. — Avesnes-Nord, Bavai, Landrecies, Le Quesnoy-Est, Maubeuge-Sud, Solre-le-Château, Cambrai-Est, Carnières, Le Cateau, Solesmes, Arleux, Douai-Ouest, Douai-Sud, Bergues, Dunkerque-Est, Gravelines, Wormhoudt, Bailleul-Nord-Est, Cas-

sel, Hazebrouck-Nord, Armentières, Cysoing, Lannoy, Lille-Est, Lille-Nord-Est, Lille-Sud-Est, Lille-Sud-Ouest, Pont-à-Marcq, Roubaix-Est, Seclin, Tourcoing-Nord, Tourcoing-Nord-Est, Bouchain, Saint-Amand (rive droite), Valenciennes-Est.

Les pouvoirs des membres du Conseil appartenant aux cantons de la première série, qui ont été renouvelés les 14, 21 octobre 1928, expireront en 1934 ; ceux de la deuxième série ont été renouvelés les 18 et 25 octobre 1931 ; ils expireront en 1937.

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL GENERAL

BUREAU. — *Président* : M. Daniel-Vincent, $\bar{\bar{}}$, G C $\bar{\bar{}}$, sénateur, ancien ministre ; *Vice-Présidents* : MM. Davaine, O $\bar{\bar{}}$, ancien sénateur ; Scalbert, Bourdon, $\bar{\bar{}}$, et Lebas, $\bar{\bar{}}$, député ; *Secrétaires* : MM. Couteaux, député, Demesmay, $\bar{\bar{}}$, sénateur et Merlin, $\bar{\bar{}}$, \odot .

Arrondissement d'Avesnes

Avesnes-Nord, MM. Lahanier, agriculteur, maire de Saint-Hilaire-sur-Helpe.
Avesnes-Sud, E. Antoine, $\bar{\bar{}}$, \odot I, O $\bar{\bar{}}$, conseiller municipal, à Avesnelles.
Bavai, Sénéchal, $\bar{\bar{}}$, \odot A, agriculteur, maire de Bermeries.
Berlaimont, MM. Daniel-Vincent, $\bar{\bar{}}$, G C $\bar{\bar{}}$, sénateur, ancien ministre, maire du Quesnoy.
Landrecies, Bourdon, $\bar{\bar{}}$, $\bar{\bar{}}$ A, docteur en médecine, maire de Bousies.
Le Quesnoy-Est, Cantineau, $\bar{\bar{}}$, O $\bar{\bar{}}$, $\bar{\bar{}}$ A, agriculteur, maire d'Englefontaine.
Le Quesnoy-O., Lacourt, $\bar{\bar{}}$, $\bar{\bar{}}$, député, entrepreneur de travaux publics, maire de Villereau.
Maubeuge-Nord, Clerbois, $\bar{\bar{}}$, $\bar{\bar{}}$, $\bar{\bar{}}$, $\bar{\bar{}}$, pharmacien, maire d'Hautmont.
Maubeuge-Sud, Riche, $\bar{\bar{}}$, $\bar{\bar{}}$ I, docteur en médecine, maire de Jeumont.
Solre-le-Château, Grard, $\bar{\bar{}}$, industriel, conseiller municipal, à Solre-le-Château.
Trélon, Derigny, maire de Fourmies.

Arrondissement de Cambrai

Cambrai-Est, Deltour, C $\bar{\bar{}}$, maire de Cambrai.
Cambrai-Ouest, Demolon, O $\bar{\bar{}}$, \odot I, industriel, à Cambrai.
Carnières, Waxin, à Saint-Hilaire.
Clary, Mélayers, $\bar{\bar{}}$, $\bar{\bar{}}$ A, industriel, à Caudry.
Le Cateau, H. Seydoux, industriel, conseiller municipal, au Cateau.
Marcoing, Leriche, O $\bar{\bar{}}$, C $\bar{\bar{}}$, \odot A, agriculteur, maire de Ribécourt.
Solesmes, Carlier Irénée, maire de Vertain.

Arrondissement de Douai

Arleux, Le Glay, $\bar{\bar{}}$, avocat honoraire, à Cantin, et 12, rue Saint-Jean, à Douai.
Douai-Nord, Martel, Henri, délégué mineur, à Waziers.
Douai-Ouest, Ch. Goniaux, ancien député, conseiller municipal, à Douai, et 37, rue Faber, à Paris.
Douai-Sud, Debève, J., O $\bar{\bar{}}$, $\bar{\bar{}}$, $\bar{\bar{}}$ I, \odot , ancien député, docteur en médecine, à Montigny-en-Ostrevent.
Marchiennes, Brachelet, maire de Somain.
Orchies, Bonnet, $\bar{\bar{}}$, O $\bar{\bar{}}$, \odot I, agriculteur, maire de Coutiches.

Arrondissement de Dunkerque

Bailleul-Nord-Est, Vanuxeem, $\bar{\bar{}}$, $\bar{\bar{}}$, $\bar{\bar{}}$, \odot , docteur en médecine, maire de Nieppe.
Bailleul-S.-O., Perrier Paul, O $\bar{\bar{}}$, \odot , négociant, à Bailleul.
Bergues, Wemaere Paul, $\bar{\bar{}}$, O $\bar{\bar{}}$, agriculteur, maire d'Armbouts-Cappel.
Bourbourg, Blondé Isaïe, $\bar{\bar{}}$, $\bar{\bar{}}$ I, négociant, conseiller municipal, à Saint-Pierrebrouck.

Cassel, Faure René, $\bar{\bar{}}$, $\bar{\bar{}}$, député, maire d'Oxelaëre.
Dunkerque-Est, Mahieu, G O $\bar{\bar{}}$, $\bar{\bar{}}$, sénateur, ancien ministre, inspecteur général honoraire des Ponts et Chaussées, maire de Rosendaël, 11, rue des Fusiliers-Marins, et 16, rue de Bourgogne, à Paris (7^e).
Dunkerque-Ouest, Vaneecloo, docteur en médecine, maire de Petite-Synthe.
Gravelines, Merlin, Gustave, $\bar{\bar{}}$, \odot , négociant-armateur, à Gravelines.
Hazebrouck-Nord, Degroote, $\bar{\bar{}}$, \odot , avocat, à Hazebrouck.
Hazebrouck-Sud, De La Grange, $\bar{\bar{}}$, $\bar{\bar{}}$, $\bar{\bar{}}$, sénateur, propriétaire, à La Motte-au-Bois, conseiller municipal à Morbecque, et 16, rue Saint-Guillaume, à Paris.
Hondschoote, Mortier Pierre, propriétaire, maire d'Hondschoote.
Merville, Watine Auguste, industriel, maire d'Estaires.
Steenvoorde, Coudeville, notaire, à Steenvoorde.
Wormhoudt, Dejonghe, négociant, conseiller municipal, à Wormhoudt.

Arrondissement de Lille

Armentières, MM. Conem, $\bar{\bar{}}$, $\bar{\bar{}}$ I, professeur honoraire, à Armentières.
Cysoing, Demesmay, $\bar{\bar{}}$, sénateur, cultivateur-éleveur, à Lille, 86, rue Boucher-de-Perthes, conseiller municipal, à Templeuve.
Haubourdin, Delfortrie, $\bar{\bar{}}$, industriel, conseiller municipal, à Haubourdin.
La Bassée, A. Crespel, $\bar{\bar{}}$, $\bar{\bar{}}$, ancien député, maire de La Bassée.
Lannoy, Lorthioir, maire de Lys-les-Lannoy.
Lille-Centre, Crépy-Saint-Léger, $\bar{\bar{}}$, \odot , industriel, à Lille, 79, boulevard Carnot, à Lille.
Lille-Est, Huyghe Joseph, $\bar{\bar{}}$, 27, rue Bourjemois, à Lille.
Lille-Nord, Guilbaut, $\bar{\bar{}}$, négociant, à Lille, 21, rue Solférino.
Lille-Nord-Est, Masson Louis, $\bar{\bar{}}$, \odot , typographe, adjoint au maire de Lille, conseiller prud'homme, à Lille, 12, rue Saint-Firmin.
Lille-Ouest, Scalbert Pierre, banquier, à Saint-André.
Lille-Sud, Leroy Louis, $\bar{\bar{}}$, administrateur de la Caisse des Ecoles, 45, rue d'Arras, à Lille.
Lille-Sud-Est, Saint-Venant, adjoint au maire, administrateur du Bureau de Bienfaisance et de la Caisse des Ecoles, à Lille, 17, rue des Augustins.
Lille-Sud-Ouest, Salengro, C $\bar{\bar{}}$, député, publiciste, maire de Lille, 16, boulevard Carnot.
Pont-à-Marcq, Laurent Augustin, $\bar{\bar{}}$, publiciste, à Fretin.
Quesnoy-sur-D., Meurillon, \odot , notaire, maire de Comines.
Roubaix-Est, J. Lebas, $\bar{\bar{}}$, O $\bar{\bar{}}$, député, maire de Roubaix.
Roubaix-Nord, Briffaut, ancien député, maire de Wattrelos.
Roubaix-Ouest, Roussel, sénateur, industriel, à Roubaix, 1, rue Bossuet.
Seclin, Duriez, $\bar{\bar{}}$ A, maire de Wattignies.
Tourcoing-Nord, Descamps Robert, industriel, maire de Linselles.

Tourcoing-N.-E.	Naert, docteur en médecine, conseiller municipal, à Tourcoing, 132, rue Nationale.
Tourcoing-Sud,	Maréchal, Ⓞ, commerçant, à Tourcoing, 74, rue d'Anvers.

Arrondissement de Valenciennes

Bouchain,	Legay Kléber, délégué mineur, à Rœulx.
Condé,	Pierre Delcourt, député du Nord, maire de Condé-sur-Escaut.
Denain,	Rossy, délégué mineur, maire d'Escaudain.
St-Amand, r. d.,	Couteaux, député, géomètre en chef du Cadastre, maire de Saint-Amand.
St-Amand, r. g.,	Emile Davaine, O *, Ⓢ I, O Ⓢ, Ⓞ, *, ancien sénateur, agriculteur, ancien maire de Saint-Amand.
Valenciennes-Est,	Lebacqz, *, Ⓢ, Ⓢ, Ⓢ A, *, *, Ⓞ, adjoint au maire de Valenciennes.
Valenciennes-Nord,	Delannoy Alphée, Ⓢ, maire de Bruay.
Valenciennes-Sud,	Charles Macarez, agriculteur, maire d'Haulchin.

Sténographes du Conseil Général : M. Jean Gavelle, sténographe-reviser à la Chambre des Députés, rue de l'Université, 126, Paris (7^e), et rue de l'Eglise, 7, à Saint-André (Nord) ; M. Jean Pratte, Ⓢ I, rue Inkermann, 45, à Lille.

COMMISSION DEPARTEMENTALE

La Commission Départementale exerce les pouvoirs qui lui sont attribués par le titre VI de la loi du 10 août 1871. Les membres qui la composent sont élus dans le sein du Conseil Général. Ce sont :

MM. Demolon, O *, *Président* ; Derigny, *Vice-Président* ; Watine, *Secrétaire* ; Blondé, *, Ⓢ I, Delfortrie, *, Lorthioir, Macarez, Sénéchal, *, Ⓢ, Ⓢ A.

Secrétaire administratif : M. G. Desrousseaux, *, Ⓢ I, Ⓢ, Ⓞ, chef de division honoraire à la Préfecture.

PRÉFECTURE

ORGANISATION DES BUREAUX

Chefs de division honoraires : MM. Badard, Ⓢ I ; Cerisier, *, Ⓢ I, O Ⓢ ; Desrousseaux, *, Ⓢ I, Ⓢ, Ⓞ ; Gaubert, Ⓢ I ; Huet, *, Ⓢ I ; Lecocq, *, Ⓢ I, *, Vaillant, Ⓢ I ; Vanlaton, Ⓢ I, Ⓢ, *, Vautrin, *, Ⓢ I ; Willay, Ⓢ I.

BUREAUX DE LA PRÉFECTURE

Ⓞ 02 et 128

Les bureaux de la Préfecture sont ouverts au public tous les jours, de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

Toutes les lettres ou pièces doivent être déposées sous bande ou sous enveloppe chez les concierges de l'hôtel ou des bureaux de la Préfecture. Sont exceptés de cette mesure, les récépissés, visas, légalisations ou demandes de passeports qui peuvent être remis aux garçons de bureaux pour être portés aux bureaux respectifs.

PREMIERE DIVISION

ADMINISTRATION GÉNÉRALE. — *Chef de division* : M. R. Théret, Ⓢ I, Ⓢ, *, 37, avenue Bailly-Ducroquet, à Lambersart.

1^{er} BUREAU. — AFFAIRES DIVERSES. — *Chef de bureau* : M. Ladent, rue Faidherbe, 113, La Madeleine ; *Rédacteur principal* : M^{me} Ladent, 113, rue Faidherbe, à La Madeleine ; *Rédacteurs* : MM. Mentré Robert, 4, avenue de la Roseraie, à Lille ; Dhondt Georges, 215, rue de Lille, à Ronchin ; *Expéditionnaire* : M. Vermersch, *, Ⓢ, Ⓢ, 80, rue Colbert, à Lille ; *Sténo-Dactylographe* : M^{lle} Fovelle Jeanne, 160, rue Nationale, à Lille ; *Auxiliaires* : MM. Rogez Henri, 86, rue Jean-Sans-Peur, à Lille ; Vincent Désiré, rue de la Barre, 6, à Lille ; M^{lle} Dervaux Suzanne, 31, rue Saint-

Pierre, à Marcq-en-Barœul ; M^{me} Choquet Yvonne, rue Gustave-Delory, 149, à Lille ; M^{me} Demolin Andrée, 108, avenue Derville, à Lambersart ; M^{me} Eckman Louise, 51, rue Gantois, à Lille ; M^{les} Duval Simone, 206, rue Solférino, à Lille ; Raynal Geneviève, 7, rue de la Piquerie ; M. Carpentier Roger, 63, rue de Lille, à Saint-André.

ATTRIBUTIONS. — Elections (cantonales, municipales, législatives, sénatoriales, consulaires, prudhomales, pupilles de la Nation, etc...). Listes électorales. — Casier administratif. — Foires et marchés. — Commission de Réforme. — Associations déclarées (Loi du 1^{er} juillet 1901). — Cartes d'identité des marchands de bestiaux. — Agriculture (associations agricoles. Chambre départementale. Office départemental). — Commerce et Industrie (magasins généraux, salles de vente publiques, entrepôts). — Etablissements publics de commerce et d'industrie ; Chambres de Commerce, Tribunaux de Commerce, Chambre de Métiers, Conseils de Prud'hommes. — Conditionnement. — Brevets d'invention. — Sursalaire familial. — Caisses de compensation. — Douanes. — Police du rayon. — Bureaux municipaux de placement. — Caisses de chômage. — Commission du coût de la vie. — Médailles d'honneur : agricoles, des vieux serviteurs, du travail ; Médailles de la famille française. — Travail. — Repos hebdomadaire. — Conseil supérieur du Travail. — Syndicats professionnels. — Mines. — Délégués à la sécurité des ouvriers mineurs. — Prévoyance sociale : mutualité. — Conseil supérieur des sociétés de secours mutuels. — Œuvres de prévoyance en faveur des ouvriers mineurs.

2^e BUREAU. — AFFAIRES MILITAIRES (Annexe de la Préfecture : 171, boulevard de la Liberté). — *Chef de bureau* : M. Sattler, Ⓢ, Ⓢ A, Ⓢ, Ⓞ, 40, rue de Fleurus, à Lille ; *Rédacteurs* : MM. Charrier, boulevard Gambetta, 94, à Tourcoing ; Fauvarque R., Ⓢ, 24, place Sébastopol, à Lille ; M^{me} Debus, rue du Boulevard, 112, à Marcq-en-Barœul ; *Expéditionnaires* : MM. Lavaine, Ⓢ, Ⓢ, avenue Jules-Guesde, à Templemars ; Roucou, 7, rue Lefort, à Lille ; M^{me} Vanhove, rue du Bois, 48, à Lille ; M^{me} Delporte, 96, rue Pasteur, à Mons-en-Barœul ; *Dactylographe* : M^{me} Demolin, 108, avenue Derville, à Lambersart ; *Auxiliaires* : M^{lle} Aubert, 2 bis, boulevard Montebello, à Lille ; M^{lle} Rachez, rue de l'Abbé-Lemire, 58, à Marcq-en-Barœul.

ATTRIBUTIONS. — Allocations militaires. — Cimetières militaires. — Conseil de revision. — Déserteurs et insoumis. — Déserteurs étrangers. — Diplômes d'honneur aux « Morts de la Grande Guerre ». — Emploi obligatoire des mutilés de guerre ; loi du 26 avril 1924. — Médailles coloniale et de la campagne 1870-1871. — Pigeons voyageurs. — Pensions. — Autorisation de résider à l'étranger. — Port d'uniformes étrangers. — Recrutement de l'armée. — Recensement et classement des chevaux et mulets, des voitures, des automobiles de poids lourds, de tourisme et des motocyclettes, des pigeons voyageurs. — Réquisitions militaires ; commissions d'évaluation ; commissions de réception. — Secours aux anciens militaires. — Sociétés de tir, de gymnastique et de préparation militaire (Médailles du Conseil Général). — Statistiques agricoles.

3^e BUREAU. — ENSEIGNEMENT ET BEAUX-ARTS. — *Chef de bureau* : M. Lenglet, Ⓢ I, 8, rue de Longueuil, à Lille ; *Rédacteurs principaux* : M. Herreng, Ⓢ A, 75, r. de Paris, La Madeleine ; M^{lle} Herlem, 108, rue Pasteur, Mons-en-Barœul ; M^{lle} Vancamp, 15, rue Guillaume-Tell, à Lille ; *Sténo-Dactylographe* : M^{lle} Delcourt, 25, rue Rabelais, à Lille ; *Auxiliaires* : M^{lle} Plaque, 31, rue Pasteur, à Lille ; M^{lle} Huyghe, 92, rue Léon-Gambetta, à Lezennes ; M^{lle} Gryson, 11, boulevard de Lorraine, à Lille ; M. Caron, 111, rue du Recueil, à Fiers-Lille ; M^{lle} Mafille, 28, rue Ronsard, à Tourcoing.

ATTRIBUTIONS. — Enseignements de tous ordres : agricole, primaire, secondaire, supérieur et technique. — Taxe d'apprentissage. — Archives. — Musées. — Bibliothèques. — Bourses et prêts d'honneur. — Ecoles militaires. — Ecoles de musique et de dessin.

— Monuments naturels et sites. — Terrains de jeux et de sports. — Agrément des sociétés sportives.

SERVICE DES VICTIMES CIVILES DE LA GUERRE
ET DES SOINS GRATUITS AUX MUTILÉS

(Annexe de la Préfecture), 171, bd de la Liberté

Expéditionnaire : M^{me} Lefils, rue de Béthune, 30, à Lille ; *Auxiliaires* : M^{mes} Lowys, à Genech ; Hancart, 16, rue Saint-Jacques, à Lille ; Briolat, 8, rue Volta, à Lille ; Wagner, 97, rue Léon-Gambetta, à Lille ; Maréchal, 46, rue Faidherbe, à Lille ; Schoutteten, 32, rue Charles-Fourrier, à Templemars ; M^{lle} Wyckaert, 14, rue Georges-Danton, à Lille ; M. Schoutteten, 32, rue Charles-Fourrier, à Templemars.

ATTRIBUTIONS. — Pensions aux victimes civiles de la guerre ou à leurs ayants droit. — Application de l'article 64 de la loi du 31 mars 1919.

DÉPÔT LÉGAL ET BIBLIOTHÈQUE

M. Plancke, A , B , C , *expéditionnaire*, 62, rue de la Barre, à Lille.

DEUXIÈME DIVISION

ASSISTANCE. — *Chef de division* : M. G. Dusausoy, A , B , 87, rue Ratisbonne, à Lille.

1^{er} BUREAU. — *Chef de bureau* : M. Legros, B , 1 ter, boulevard des Ecoles, à Lille ; *Rédacteurs* : MM. Saison, rue Nationale, 67, à Lille ; Leire, 84, rue de Tunis, à Roubaix ; M^{me} Penant, 10, rue Lequenne, à Marcq-en-Barœul ; M. Démarquez, 25 bis, boulevard Bigo-Danel, à Lille ; *Sténo-dactylographe* : N... : *Auxiliaires* : Mme Vahée, 277, rue du Boulevard, à Marcq-en-Barœul ; Mlle Waloq, 117, rue Ghesquières, à Hellemmes ; Mme Liénard, 18, rue de Jemmapes, à Lille.

ATTRIBUTIONS. — Hospices et hôpitaux. — Sou quotidien de poche aux hospitalisés. — Bureaux de bienfaisance. — Aliénés (internement et règlement des frais de pension). — Etablissements départementaux d'Esquermes : administration. — Etablissement thermal de Saint-Amand : admission des indigents. — Commission Départementale de l'Assistance publique et de la Bienfaisance privée. — Pari Mutuel et taxe de cercles : demande de subventions. — Monts de piété et Caisses de Crédit municipal. — Secours de route. — Layettes. — Attributions aux associations diocésaines des biens grevés de charges pieuses.

2^e BUREAU. — *Chef de bureau* : M. Paul Bello, 21, rue Frédéric-Mottez, à Lille ; *Rédacteurs* : M^{lle} Laude Germaine, rue de Marengo, 29 ; M^{lle} Dupont Marcellé, rue Pasteur, 80, Mons-en-Barœul ; M^{lle} Pottier Louise, rue Henri-Kolb, 69, à Lille ; M^{lle} Courcot, rue Lafayette, 6, à Lille ; M^{lle} Docquier Lucie, rue de Lens, 25, à Lille ; *Expéditionnaires* : M. Dewavrin Henri, B , C , à Templeuve ; Maes, Antoine, A , B , C , rue des Archives, 20, à Lille ; *Auxiliaires* : M^{les} Delcroix Marthe, avenue de Bretagne, 112, à Lille ; Dumont, rue Kléber, 4, à Lambersart ; Lefebvre Adrienne, 54, rue Meurein, à Lille ; Thomas Lucie, rue Denis-du-Péage, 76, à Lille ; M^{me} Cabestaing, 73, rue de Flandre, à Lille ; M^{lle} Legrand Paule, à Oignies ; MM. Cabestaing André, 73, rue de Flandre, à Lille ; Breret Roger, 91, avenue Becquart, à Lambersart ; Poliautre Roger, rue Mattéotti, Maison Mascart, 8, à Lille ; M^{lle} Legrand Marthe, à Oignies ; M. Cajot André, rue des Pensées, 10, à Lille ; M^{les} Lemblin Raymonde, boulevard de l'Usine, 12, à Lille ; Boulangué Hélène, 93, rue Mirabeau, à Loos ; Desreux France, rue Jules-Guesde, à Templemars ; M. Breuvarit Léon, rue Stephenson, 3, à Lille ; *Dactylographes* : M^{mes} Larose, rue Sadi-Carnot, 176, à Hellemmes-Lille ; Beukenne, 51, rue Dupuytren, à Lille ; Delcorde, rue Aristote, 68, à Lille ; *Contrôleurs* : MM. Masuré, B , rue Basse, 19, à Lille ; Delemaire, B , rue Faidherbe, à Loos.

ATTRIBUTIONS. — Assistance aux vieillards, infirmes et incurables. — Assistance médicale gratuite. — Assistance aux tuberculeux (Admissions). — Assurés sociaux notamment indigents.

3^e BUREAU (Annexe de la Préfecture, 171, boulevard de la Liberté). — *Chef de bureau* : M. Delgutte, A , B , C , rue d'Isly, 32, à Lille ; *Rédacteurs* : M. Buridant, B , 12, rue d'Alembert, à Lille ; M^{lle} Chaudier, 165, rue Léon-Gambetta, à Lille ; M. G. Huart, A , B , 14, rue Pierre-Martel, à Lille ; *Expéditionnaires* : MM. Herlemont, A , B , C , rue Francisco-Ferrer, 66, à Lille ; Wyckaert, A , 25, rue de la Sous-Préfecture, à Hazebrouck ; *Dactylographes* : M^{mes} Marion, 23, rue Léonard-Danel, à Lille ; Laforge, 18, rue Jeanne-Mailotte, à Lille ; *Auxiliaires* : M^{mes} Blondez, 11, rue Saint-Henri, à La Madeleine ; Pénasse L., à Fourmes ; Marteau, 11, place Simon-Vollant, à Lille ; Veuve Viseur, 113, rue Pierre-Légrand, à Lille ; Bocquet, à Salomé ; M^{lle} Frégnac Y., 23, rue Léonard-Danel, à Lille ; *Contrôleurs* : MM. Maurice Delemer, 131, rue Daubresse-Mauvriez, à Mons-en-Barœul ; Lefebvre, 18, rue Franklin, à La Madeleine.

ATTRIBUTIONS. — Assistance aux femmes en couches — Allaitement maternel. — Assistance aux familles nombreuses. — Encouragement national aux familles nombreuses : admissions. — Commissions cantonales. — Primes à la natalité. — Fondations diverses en faveur des familles nombreuses.

SERVICE DES MALADIES SOCIALES

MM. Dusausoy, Georges, A , *chef de division, directeur du service* ; Leire, *rédacteur principal* ; M^{lle} Waloq Yvonne, *dactylographe*.

ATTRIBUTIONS. — Sanatoriums et dispensaires antituberculeux. — Consultations antivénéériennes. — Comité départemental de préservation antituberculeuse. — Maladies sociales.

TROISIÈME DIVISION

FINANCES DÉPARTEMENTALES, COMMUNALES. — TRAVAUX. — *Chef de division* : M. Louis Delannoy, A , B , C , D , E , F , à Fretin.

1^{er} BUREAU. — ADMINISTRATION FINANCIÈRE DES COMMUNES. — *Chef de bureau* : M. Marsy, B , C , D , E , 25, rue Marcel-Sembat, à Lille ; *Rédacteurs* : MM. Toulouse, 50, rue de la Vignette, à Lille ; Prévost, 85, rue du Faubourg-de-Dunkerque, Armentières ; Cools, 9, rue de la Makellerie, à Croix ; Lecouffe, 81, rue Jeanne-d'Arc, à Lille ; Stiévenard, avenue Duray, villa Eloi, à Lille ; *Agent technique* : M. Leblanc, 15, rue du Plat, à Lille ; *Expéditionnaires* : MM. Maurel, 73, rue de Flandre, à Lille ; Verkindt, B , C , rue Georges-Bizet, 26, à Lille ; *Auxiliaires* : M. Marc ; M^{les} Bonduau, Sambourg et Hainez.

ATTRIBUTIONS : COMMUNES. — Budgets, comptes, emprunts, octrois, impositions, taxes municipales, recettes municipales. — Travaux et fournitures des communes (adjudications, marchés de gré à gré). — Acquisitions, aliénations, échanges de biens. — Cimetières. — Pompes funèbres. — Concessions de services publics. — Régies municipales. — Baux de location des propriétés communales. — Voirie urbaine et rurale. — Expropriations pour cause d'utilité publique. — Subventions sur les fonds du pari mutuel et sur le produit des jeux (travaux d'assainissement et d'utilité publique). — Plans d'alignement des villes et villages dressés en exécution de la loi du 14 mars 1919. — Plans d'aménagement et d'extension des communes et lotissements (lois des 14 mars 1919 et 19 juillet 1924). — Caisse départementale d'avances pour l'aménagement des lotissements défectueux. — Contrôle des subventions de l'Etat. — Travaux d'assainissement (subventions de l'Etat). — Adduction d'eau potable. Electrification. — Syndicats de communes (Création, budgets, comptes, emprunts, travaux). — Assurance des bâtiments communaux. — Assurance des employés communaux. — Concessions d'eau potable. — Concessions de gaz. — Congrégations. — Dons et legs. — Droits de voirie et de stationnement. — Occupation du domaine public communal. — Emprises. — Redevances, etc... — Portions

ménagères. — Remboursement de cautionnement. — Transactions. — Habitations à bon marché : Offices publics (administration financière) ; participation du département et des communes dans l'intérêt et l'amortissement des prêts individuels. — Travaux municipaux de chômage ; subventions de l'Etat et du département. — Caisse de crédit aux communes : Bonification d'intérêt (loi du 28 décembre 1931). — Caisses de retraites municipales : Liquidation des pensions des employés communaux.

2^e BUREAU. — COMPTABILITÉ DÉPARTEMENTALE. — RÉGIES. — CONTRÔLE DES SUBVENTIONS. — *Chef de bureau* : M. Pierchon, *, ③, ④, ⑤, ⑥, ⑦, ⑧, ⑨, ⑩, 24, rue Lefort, à Lille ; *Rédacteurs* : Mme Lemarié, rue de Mulhouse, 14 ; Mlle Vandembroeck, 8, rue Nicolas-Leblanc, à Lille ; Mme Laporte, 84, rue de l'Est, à Lille ; *Expéditionnaire* : M. Bréret, ③, 91, avenue Beccart, à Lambersart ; *Auxiliaires* : MM. Liénard, Béghin ; Mme Grulois ; Mlle Marsy.

ATTRIBUTIONS. — Finances du département. — Comptes et budgets. — Création de ressources et liquidation de dépenses. — Service des recettes départementales. — Emprunts et impositions. — Contrôle des régies et subventions. — Caisse départementale des retraites. — Régimes spéciaux de retraites. — Caisse départementale d'avances aux communes. — Avances aux communes. — Menues dépenses de la Cour d'assises, des tribunaux et justices de paix.

Services rattachés au 2^e Bureau de la 3^e Division : Matériel. — Acquisitions. — Réparations. — Entretien. — Fournitures de bureau : répartition. Impressions d'ordre général. Commandes : répartition.

3^e BUREAU. — TRAVAUX PUBLICS, TRAVAUX DÉPARTEMENTAUX, AFFAIRES DOMANIALES. — *Chef de bureau* : M. Demoor, ③, ④, à Lille ; *Rédacteurs principaux* : MM. Muylaert, rue Charles-Saint-Venant, Ronchin ; Deletonbe, rue Nationale, 198, Lille ; M^{me} Sattler, 40, rue de Fleurus, Lille ; Carlier, ④, ⑤, 39, rue Brûle-Maison, à Lille ; *Expéditionnaire* : M. de Saint-Aubert, *, 10, rue de Fontenoy, Lille.

ATTRIBUTIONS. — Gestion des propriétés départementales : travaux, loyers, acquisitions, édifices départementaux. — Service d'architecture. — Domaine de l'Etat. — Biens ecclésiastiques. — Bois et forêts. — Classement, travaux et entretien des monuments historiques. — Dynamite. — Chemins de fer et tramways. — Ponts et chaussées. — Routes nationales et service vicinal. — Travaux publics : adjudications, marchés. — Sociétés coopératives ouvrières de production : agrément. — Alignements. — Police de grande voirie. — Circulation aérienne. — Ports. — Navigation. — Pêche. — Contamination des cours d'eau. — Service hydraulique : syndicats de dessèchement. — Mesures contre les inondations. — Distributions d'énergie électrique. — Appareils à vapeur. — Réseau téléphonique (créations, extensions). — Inspection des établissements insalubres, dangereux et incommodes. — Terrains militaires. — Servitudes. — Jury d'expropriation. — Réglementation des carrières. — Services publics et non publics de transports en commun : réglementation. — Gestion financière, de l'Institut industriel, de l'Institut des Sourds et Muets et Aveugles de Ronchin et de l'Ecole de Wagnonville.

Sténo-dactylographes : M^{lle} Demessine, 6, boulevard du Maréchal-Vaillant, à Lille ; M^{me} Despatures, 18, rue Emile-Zola, à Lille ; M^{les} Puche, à Camphin-en-Pévèle ; Galy, 21, place Sébastopol, à Lille. — *Dactylographes auxiliaires* : M^{les} Chereau, 17, rue Mirabeau, à Lille ; Campion, 5 bis, rue Poret, à Lille ; Verdrière, 11, rue des Célestines, à Lille.

QUATRIÈME DIVISION

FINANCES ET POLICE. — *Chef de division* : M. Lartillier, Lucien, ①, ②, ③, ④, ⑤, ⑥, 17, rue de Bouvines, à Lille.

1^{er} BUREAU. — FINANCES DE L'ETAT ET QUESTIONS CONNEXES (Annexe de la Préfecture, 171, boulevard de la Liberté). — *Chef de bureau* : M. L'Hermitte, ⑤, ⑥, ⑦, ⑧, 6, avenue Watteau, à Lambersart ; *Rédacteurs* : M^{lle}

Brienne, 9, rue de Paris, à La Madeleine ; M. Rupp, 2, rue de Crimée, à Lille ; *Expéditionnaires* : MM. Speybrock, ③, ④, ⑤, ⑥, 48, rue de la Rochelle, à Tourcoing ; M^{me} Hano, *, rue Louis-Faure, à Lille ; *Auxiliaires* : M. Wanecq, ③, ④ ; M^{les} Visconti ; Grégoire ; M^{mes} Vansteenkiste et Dutilleul.

Commis détaché de la reconstitution : M. Leblanc.

ATTRIBUTIONS. — Finances de l'Etat : mandatement des dépenses. — Contributions directes : réclamations. — Contributions indirectes. — Poids et mesures. — Amendes de police correctionnelle. — Caisses d'épargne. — Caisse nationale des retraites et d'assurances en cas de décès. — Majoration des rentes viagères. — Détention d'appareils susceptibles d'être employés dans la fabrication des monnaies : demandes d'autorisation. — Courses de chevaux : répartition du produit des prélèvements opérés sur le pari mutuel. Prélèvement au profit des œuvres de bienfaisance et de l'élevage. — Cotisations municipales et particulières : comptabilité. — Commissions arbitrales des loyers et commissions de prorogation des échéances. — Allocations temporaires et indemnités temporaires de cherté de vie aux petits retraités de l'Etat. — Commission départementale pour le tourisme. — Redevance des mines. — Délégués mineurs : élection et mandatement. — Comptabilité des régions libérées. Gestion des crédits budgétaires. Ordonnement. Contrôle des dépenses engagées.

Sténo-dactylographe : M^{lle} Wattrelot, 205, rue des Bois-Blancs, à Lille.

2^e BUREAU. — POLICE GÉNÉRALE (Annexe de la Préfecture, 171, boulevard de la Liberté). — *Chef de bureau* : M. Eugène Fosse, rue Stappaert, 37, à Lille ; *Rédacteurs* : M^{lle} Huguény, à Lille, rue Stappaert, 35 ; *Expéditionnaires* : MM. Lamiaux, ③, ④, 72, avenue Potier, à Lambersart ; Demolle, 3 bis, rue Basse, à Lille ; Cadènes, 3, rue de Denain, à Lille ; Wiart Ernest, 16, rue Michel-Ange, à Lille ; Leurs Joseph, 105, rue de Russie, à Lille ; *Auxiliaires* : M^{me} Sori, 133, rue du Dépôt, à Marcq-en-Barœul ; M^{lle} Forest, 30, rue de Puëbla, à Lille et M. de Julliot, à Lille, 39, rue Brûle-Maison, à Lille.

ATTRIBUTIONS. — Police générale. — Arrêtés municipaux et préfectoraux de police. — Commissariats de police. — Gendarmerie. — Police des jeux. — Armes et poudres. — Chasse. — Recherches dans l'intérêt des familles. — Circulation automobile. — Loteries. — Répression des fraudes. — Prisons. — Jeunes détenus. — Colonies pénitentiaires. — Correction paternelle. — Jury criminel. — Légalisations. — Colporteurs. — Brocanteurs. — Marchands ambulants. — Forains. — Nomades. — Transports de corps. — Passeports aux Français. — Voyageurs indigents. Frais de transport (réglement des dépenses et recouvrement des avances).

3^e BUREAU. — POLICE DES ÉTRANGERS (Annexe de la Préfecture, 171, boulevard de la Liberté). — *Chef de bureau* : M. Béghin, 75, rue Kléber, à La Madeleine ; *Rédacteurs* : M. Planque, rue de Coulmiers, 8, à Lille ; M. Leflon, 181, rue de Lille, à Ronchin ; M^{lle} Gaquerre, 7, rue Henri-Loyer, à Lille ; *Expéditionnaires* : M^{me} Maertens, 13, rue des Girondins, à Lille ; M. Vandenberghe, 23, rue du Soleil-Levant, à Lille ; M. Dieperynck, ③, ④, *, 27, rue Caventou, à Lille ; *Auxiliaires* : M^{les} Bucquet, Bacro, M^{me} Boulanger, M^{lle} Lemaire, M^{mes} Wascat, Castebeke, Devred, Kouckerque, Turpin, M. Capet, M^{les} Lecomte, Lion, Vantomme, M. Midavaine, M^{les} Vandrepote, Guitel, M. Grégoire, M^{lle} Demairé, M^{me} Cornu, M. et M^{me} Verheylesonne, M^{les} Sauvage Valentine, Sauvage Mathilde, Navez, M^{me} Poinsignon.

ATTRIBUTIONS. — Cartes d'identité. — Taxes. — Pénalités de retard. — Introduction de familles. — Refoulement. — Rapatriement. — Echange d'actes d'état civil. — Visa des passeports. — Certificats Nansen. — Délivrance de passeport aux apatrides. — Nomades étrangers. — Expulsions. — Autorisations de séjour. — Naturalisations et réintégrations.

CAISSE INTERCOMMUNALE DES RETRAITES

Cette Caisse a été créée par délibérations du Conseil Général des 1^{er} octobre 1924 et 2 octobre 1925 et approuvée par décret en date du 14 janvier 1926 ; un nouveau règlement a été approuvé par décret du 13 mars 1929.

Elle a pour but d'assurer aux fonctionnaires et employés des communes et des établissements publics du département du Nord, qui adhéreront aux statuts, et aux veuves et orphelins de ces agents un régime de retraites qui fonctionne en conformité des dispositions reprises au règlement.

Elle est gérée par un Conseil d'administration présidé par M. le Préfet et composé dans les conditions suivantes :

Vice-Président : M. E. Couteaux, député, conseiller général, maire de Saint-Amand ; *Secrétaire* : M. Cordonnier, secrétaire du Bureau de Bienfaisance de Roubaix ; *Membres* : MM. Crépy Saint-Léger, conseiller général ; Pasquier, maire de Vieux-Condé ; Briatte, maire de Maroilles ; Meurillon, conseiller général, maire de Comines ; Dupriez, maire de Lourches ; Lemette, secrétaire de mairie de Sin-le-Noble ; Locquet, secrétaire de mairie à Escaudain ; Carotte, chef de bureau au Service des Eaux de Roubaix-Tourcoing ; Derclé, employé de mairie à Coudekerque-Branche ; Lottiaux, secrétaire de mairie de Trith-Saint-Léger ; Clowez, secrétaire de mairie à Wignehies ; *Personnel* : *Chef du Service administratif* : M. Delannoy, *, A, B, C, chef de division à la Préfecture, à Fretin ; Mme Christophe-Fenaux, rédactrice principale à la Préfecture, 204, rue Verte, à Marcq-en-Barœul ; M. Machu, employé, rue du Fau-bourg-de-Roubaix, pavillon Lemoinier, 5.

SERVICE INTERIEUR DE LA PREFECTURE

ATTRIBUTIONS. — Entretien des bâtiments, du mobilier de l'hôtel et des bureaux de la Préfecture, et de l'Annexe de la Préfecture, boulevard de la Liberté, 171. — Chauffage et éclairage. — Presse. — Courrier (arrivée et départ). — Téléphones. — Personnel de service.

Chef du Service : M. Masseron, rédacteur principal, 111, avenue de la Gare, à Templemars.

Adjoint : M. Perdriau, B, 210 bis, rue du Flocon, à Tourcoing.

Téléphonistes : Mlles Bérard, 12, rue Gambetta, à La Madeleine ; Toucry, 157, rue Pasteur, à Marcq-en-Barœul ; Cufay, 2, rue Pasteur, à Ronchin.

Presse autographique : MM. Petitberghien, 54, rue Lesage-Senault, à Lille ; Letureq, 12, rue Bosquet, à Lille.

Arrivée du courrier : Mmes Massin, 19, rue de la Pépinière, à Mons-en-Barœul ; Boutten, 16, rue de Bergues, à Lille ; Mlle Cufay, 2, rue Pasteur, à Ronchin.

Départ du courrier : M. Delion, brigadier des garçons de bureau.

Huissiers : Cabinet du Préfet et du Secrétaire général : MM. Constant Poisson, à la Préfecture ; Goémine, B, C, avenue Marceau, 110, à Lambersart. — Conseil de Préfecture : N...

Garçons de bureau : MM. Delion, B, brigadier, 2 bis, rue Jacquemars-Giélée, à Lille ; Hubert, 10, rue Saint-Bernard, à Lille ; E. Buchelet, 6, rue Saint-Bernard, à Lille ; Lemaire, B, C, 31, boulevard de Metz, à Lille ; Degobert, C, 58, rue Ed.-Vaillant, à Lille ; Deberdt, *, B, C, 86, rue du Colonel-Driant, à Lambersart ; Defier, 96, rue J.-J.-Rousseau, à Hellemmes.

Concierges : de l'hôtel, place de la République, M^{me} Gorlier ; de l'hôtel, boulevard de la Liberté, 90 ter ; M. Verbruegh ; des bureaux, rue Jacquemars-Giélée, 2 ; M. Brabant ; des appartements de M. le Secrétaire général, 2 bis, rue Jacquemars-Giélée ; M. Delion ; de l'annexe de la Préfecture (171, boulevard de la Liberté) : M. Veysset, *.

Imprimeurs de la Préfecture : MM. Landais, à Dunkerque ; Martin-Mamy, Crouan et Roques, rue de Paris, 86, à Lille ; Ceugnart, à Merville ; Félix Glineur, à Valenciennes et Danel, à Lille.

APUREMENT DES COMPTES DE GUERRE

SERVICE AUTONOME

Directeur des Services départementaux des régions envahies : M. Paul Delporte, O *, B, I, C, O *, receveur municipal de Lille.

Chef du Service départemental du Nord : M. Parzy, B, A, percepteur honoraire ; *Chef de service adjoint* : M. Frison, percepteur ; *Personnel* : MM. Bounoure, Wagrez, Debuys, Durand, Marmu et Blondé, A ; M^{mes} Coubé, Tersen, Chansieux, Deschamps.

INSPECTION ACADEMIQUE DU NORD

Les bureaux de l'Inspection Académique du Nord sont installés à l'annexe de la Préfecture : 171, boulevard de la Liberté (4^e étage).

Inspecteur d'Académie : M. Launay, *, B, I, C, B, rue Jean-Sans-Peur, 15 ; *Inspecteur adjoint à l'Inspecteur d'Académie* : M. Laforest, *, B, I. (Voir l'Énumération des fonctionnaires au chapitre « Enseignement Primaire »).

INSPECTION DEPARTEMENTALE DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE

SERVICE DES ENFANTS ASSISTÉS ET DE LA PROTECTION DES ENFANTS DU PREMIER AGE

BUREAUX : rue d'Esquermes, 95, B 10.08

Service des enfants assistés. — Le Service des enfants désignés sous la dénomination d'enfants trouvés, abandonnés, orphelins, moralement abandonnés, en dépôt, en garde, secourus temporairement, des enfants difficiles ou vicieux, est régi par les lois des 27 et 28 juin 1904, 24 juillet 1889, 19 avril 1898 et 22 juillet 1912.

L'Institution a pour but :

1^o De placer sous la protection et sous la tutelle de l'autorité publique les différentes catégories d'enfants mineurs (âgés de moins de 21 ans) ci-dessus énumérées, de les élever, de les instruire et de les éduquer dans les meilleures conditions possibles, de les pourvoir d'un placement en rapport avec leurs intérêts, de leur enseigner l'épargne et la prévoyance, enfin, de faciliter leur établissement en leur accordant, quand ils le méritent, une dot en mariage ;
2^o De faire bénéficier les familles privées de ressources (père, mère ou ascendant) de secours mensuels renouvelables, destinés à prévenir l'abandon et à procurer aux intéressés les moyens de donner aux enfants l'entretien général et les soins qui leur sont nécessaires.

Service de la protection du premier âge. — Le Service de la protection des enfants du premier âge, enfants âgés de moins de deux ans, a pour mission de faire appliquer les prescriptions de la loi Roussel (loi du 23 décembre 1874 et du règlement d'administration publique du 27 février 1877).

Cette loi de protection intéresse tous les enfants placés en nourrice ou en garde moyennant salaires et qui ne sont pas élevés complètement par les parents.

La surveillance des enfants protégés est assurée par les maires, les médecins inspecteurs et les fonctionnaires de l'Inspection de l'Assistance publique.

ATTRIBUTIONS. — *Service des enfants assistés.* — Exécution de la loi du 27 juin 1904 ; secours temporaires, secours de premiers besoins, primes de légitimation, enfants en dépôt, enfants trouvés, enfants abandonnés, orphelins pauvres. — Exécution de la loi du 24 juillet 1889 ; enfants moralement abandonnés (déchéance et dessaisissement volontaire des droits de puissance paternelle). — Exécution de la loi du 19 avril 1898 ; enfants en garde (enfants auteurs de délits ou de crimes et enfants victimes). Exécution de la loi du 22 juillet 1912. Tribunaux pour enfants. — Admissions, domicile de secours, rapatriements, remises d'essai, remise sous réserve de tutelle administrative, remises définitives, adoptions. — Mariage des pupilles, engagements volontaires, successions, accidents de travail. Instruction des affaires relatives à ce service, enquêtes. — Exécution de la loi du 28 juin 1904. Enfants difficiles ou vicieux, place-

ments dans les écoles professionnelles et dans les établissements d'éducation pénitentiaire. — Budget. — Mandatement des dépenses : Recouvrement des recettes, Subventions de l'Etat, Liquidation. — Deniers pupillaires. Contrats de placement, règlement des gages. — Société de secours mutuels des pupilles du département. — Caisse de dotation des pupilles de l'Assistance publique. — Statistique.

Service de la Protection des enfants du premier âge. — Exécution de la loi du 23 décembre 1874 et du règlement d'administration publique du 27 février 1877. — Comité départemental. — Administration et instruction des affaires relatives à ce service. — Bureaux de nourrices. — Budget : Mandatement des dépenses et recouvrement des recettes. Liquidation. — Récompenses honorifiques et pécuniaires. — Statistiques. — Consultations de nourrissons. — Crèches. — Pouponnières. — Goutte de lait, etc...

Direction du Service : M. Lespinasse, $\bar{\bar{f}}$, inspecteur départemental de l'Assistance publique : bureaux, rue d'Esquermes, 95, $\textcircled{1}$ 10.08.

Sous-Inspecteurs : MM. d'Hermigny de Bruce, docteur en Droit ; Delattre ; Lafitte, licencié en Droit et es Lettres ; *Commis d'inspection :* MM. Vandebosche, $\bar{\bar{f}}$, 24, rue Pasteur ; Deleurence, \ast , $\bar{\bar{f}}$, $\bar{\bar{f}}$, 127, rue d'Emmerin.

BUREAUX. — Rédacteurs : MM. Walkens, 77, boulevard Victor-Hugo ; M^{me} Naude, 284, rue Nationale. — *Commis enquêteur :* M. Pannequin, rue Marcel-Sembat, 21, à Lille. — *Expéditionnaires :* MM. L. Waroquier, $\bar{\bar{f}}$, rue Jean-Jaurès, 5, à Lomme ; Goris, $\bar{\bar{f}}$, $\bar{\bar{f}}$, 117, rue de Russie, à Lille ; Masson, \ast , $\bar{\bar{f}}$, \ast , \ast , \ast , rue des Postes, 102 bis. — *Employés auxiliaires :* M. Hallez, 6, rue de Lens ; Mme Leclercq, avenue Albert, 12 ; Mme Bresou, 11, r. Mexico ; Mlle Lechartier, 194, rue d'Artois ; M^{me} Dassonneville, 5, rue Gobin ; M. Allart, 9, rue Dubois, Hellemmes ; *Dactylographe :* M^{me} Boilly, 4, rue Flamen.

SERVICES. — Magasinier : M. Gorlier, Préfecture. — *Préposée aux admissions :* Mme Hillion. — *Mencuse :* Mme Houdiard, rue Virginie-Ghesquière, 33. — *Garçons de bureau :* MM. Debergh, $\bar{\bar{f}}$, $\bar{\bar{f}}$, rue Emile-Desmet, 12, et Mortperrin, 63, rue Nicolas-Leblanc. — *Concierge :* Mme Hillion.

ANNEXES DU SERVICE

Avesnes, rue d'Aulnoye. — Préposé d'agence : M. Baudry ; *Auxiliaire :* Mme Baudry.

Cambrai, rue Saint-Waast, 53. — Préposé d'agence : M. G. Cerisier ; *Préposée aux admissions et aux véhicules :* Mme Cerisier.

Hazebrouck, rue d'Aire, 11 bis. — Préposé d'agence : M. Verbaere, \ast , $\bar{\bar{f}}$; *Auxiliaire :* Mme Verbaere.

TUTELLE DES PUPILLES. — La tutelle des pupilles de l'Assistance publique est exercée par le préfet ou par son délégué, l'inspecteur de l'Assistance publique.

Le tuteur est assisté d'un Conseil de famille composé de sept membres.

Tuteur : M. Langeron, C \ast , préfet ; *Tuteur délégué :* M. Lespinasse, $\bar{\bar{f}}$, inspecteur de l'Assistance publique ; *Conseil de famille : Président :* M. Merchier, \ast , $\bar{\bar{f}}$ I, juge de paix, à Lille ; *Membres :* MM. Goniaux, ancien député, conseiller général, à Douai ; Crépy Saint-Léger, \ast , conseiller général à Lille ; Dr Hamel, \ast , inspecteur honoraire de l'Assistance publique ; Frédéric Lévy, \ast , négociant à Lille ; Mmes Monsarrat et Grimpert.

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS « La Prévoyante des Pupilles de l'Assistance publique du Nord ». — *Présidents d'Honneur :* MM. le Préfet et le Président du Conseil Général ; *Président :* M. Lespinasse, $\bar{\bar{f}}$, inspecteur de l'Assistance publique ; *Vice-Présidents :* MM. d'Hermigny de Bruce, docteur en Droit ; Delattre ; Lafitte, licencié en Droit, sous-inspecteurs de l'Assistance publique ; *Trésorier :* M. Bourgis, trésorier-payeur général ; *Administrateur :* M^{me} Naude, rédacteur à la Préfecture.

CAISSE DE DOTATION DES PUPILLES DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE

Cette œuvre, créée par délibération du Conseil Gé-

néral, en date du 26 août 1921, a pour but de procurer aux pupilles du département, à des conditions déterminées, des facilités d'établissement soit à leur sortie du service, soit avant, soit après leur majorité.

Elle est placée sous le contrôle de l'Administration préfectorale et est administrée par le Conseil de famille des enfants assistés.

Secrétaire-Trésorier : M. Houdiard, rédacteur à la Préfecture.

ETABLISSEMENT DÉPOSITAIRE D'ESQUERMES rue d'Esquermes, 95, $\textcircled{1}$ 10.08

Cet établissement, créé par décision du Conseil Général du Nord, en date du 3 octobre 1912, est exclusivement destiné à recevoir, en dépôt, en attendant leur placement, les enfants assistés des deux sexes, âgés de 1 jour à 21 ans, compris dans les catégories énumérées à l'article 2 de la loi du 27 juin 1904.

PERSONNEL. — Directeur : M. Lespinasse, $\bar{\bar{f}}$, inspecteur départemental de l'Assistance publique ; *Economiste en chef :* M. Tissié, à l'Établissement ; *Médecin :* M. le Docteur Bué, \ast , $\bar{\bar{f}}$ I, professeur agrégé à la Faculté de Médecine, rue Solferino, 262 ; *Médecin adjoint :* M. Gosselin, boulevard Victor-Hugo, 107 ; *Médecin oculiste :* M. Painblan, rue Jacquemars-Giélée ; *Médecin oto-rhino-laryngologiste :* M. le Docteur Libersa, 32, rue Nicolas-Leblanc ; *Chirurgien :* M. le Docteur Minne, 4, boulevard des Ecoles ; *Surveillant général :* Mlle Gabet, à l'Établissement, rue d'Esquermes, 95.

Un personnel de surveillants et surveillantes comprenant 17 agents est attaché à l'Établissement.

DIRECTION RÉGIONALE DES SERVICES VÉTÉRINAIRES

Lille, 74, rue Jacquemars-Giélée, $\textcircled{1}$ 4.29

Le service des épizooties, institué dans le département du Nord en 1877 et réorganisé en 1893 et 1900, a pris sa forme définitive en 1909. Il a été alors constitué en Direction, groupant sous l'autorité d'un Directeur technique et administratif tous les services ressortissants à la médecine et à la science vétérinaire.

À la Direction du Nord sont rattachés également le service des concours départementaux des animaux reproducteurs de l'espèce bovine et de l'espèce chevaline, ainsi que l'inspection sanitaire à la frontière, une partie du service des établissements classés et les stations d'étalons.

Ses attributions sont les suivantes :

Police sanitaire des animaux. — Service des épizooties. — Abattoirs publics, tueries particulières, vacheries, porcheries, équarrissages, ateliers de charcuteries, frigorifiques, dépôts de cuirs verts, inspection des viandes. — Concours départementaux. — Commissions hippiques et agricoles. — Douanes : Services d'inspection sanitaire à la frontière. — Haras : Stations d'étalons, monte, surveillance. Syndicats d'élevage hippique.

PERSONNEL. — M. le Docteur Vétérinaire Monsarrat, O \ast , $\bar{\bar{f}}$ I, C $\bar{\bar{f}}$, \ast , \ast , \ast , Inspecteur général honoraire des Services Vétérinaires, 14, rue Nicolas-Leblanc, à Lille.

Directeur : M. Riez, \ast , $\bar{\bar{f}}$, $\bar{\bar{f}}$ A, O $\bar{\bar{f}}$, rue Louis-Faure, 58, à Lille. — *Vétérinaires départementaux adjoints :* MM. Hautœur, \ast , $\bar{\bar{f}}$ A, O $\bar{\bar{f}}$, $\textcircled{1}$ 5.74, à Cambrai, et Neuville, $\bar{\bar{f}}$, O $\bar{\bar{f}}$, à Dunkerque, $\textcircled{1}$ 6.41.

Bureaux de la Direction. — Rédacteur : M. Demon, boulevard Montebello, 75, à Lille. — *Expéditionnaires :* MM. Roulant, \ast , $\bar{\bar{f}}$, $\bar{\bar{f}}$, $\textcircled{1}$, \ast , \ast , \ast , rue Anatole-France, à Ronchin ; Quéval, $\bar{\bar{f}}$, 189, rue des Bois-Blancs, à Lille. — *Dactylographe :* Mme Leperre, 9, rue Victor-Tilmant, à Lille. — *Employé auxiliaire :* M. Chatelain Moise, 50, quai de la Basse-Deûle, à Lille.

Annexe de Cambrai. — M. Mégœuil, expéditionnaire, à Cambrai.

Vétérinaires sanitaires. — Cent-vingt-cinq vétérinaires sanitaires sont rattachés à la Direction et agissent sous son contrôle. En voici l'énumération :

VÉTÉRINAIRES SANITAIRES

NOMS	RÉSIDENCES	Nos ①	NOMS	RÉSIDENCES	Nos ①
<i>Arrondissement d'Avesnes</i>			<i>Arrondissement de Dunkerque</i>		
MM.			MM.		
Aboulker, J., *	Fourmies.	0.66	Alexandre	Cassel.	14
Aublin, J.-B.	Le Nouvion-en-Thié- rache (Aisne).		Delecroix, R.	Wormhoudt.	4
Bauchet, C., ☼	Maubeuge.	1.04	Delobel	St-Omer (P.-de-C.).	1.93
Bosquet, E., *	Berlaimont.	13	Dournel, Jean	Aire-sur-la-Lys (P-C)	0.33
Combes, A., *	Le Quesnoy.	63	Dumolin, O., ☼	Dunkerque.	8.71
Courbet, Pierre.	Pont-sur-Sambre.	3	Fourcy, A., *	Malo-les-Bains.	"
Courtin, André	Sars-Poteries.		Ladrière, P.-C.	La Gorgue.	Estaires 57
Dehecq, Marcel.	Landrecies.	37	Lecat, J.	Dunkerque.	3.18
Delsaut, G.	Ferrière-la-Grande.	21	Maes, A.	Watten.	14
D'Herbomez, L.	Avesnes.	0.66	Masselis, T., ☼	Bergues.	27
Evrard, M.	Fourmies.	1.12	Mullet, J.	St-Venant (P.-de-C.).	7
Flament, G.	Hirson (Aisne).	0.51	Rousseau, G.	Nieppe.	"
Fostier, G., ☼	Avesnes.	0.53	Savaète, B.	St-Omer (P.-de-C.).	0.36
Godet	Etreux (Aisne).	6	Staquet, N.	Bourbourg.	0
Hary	Bohain (Aisne).	"	Thibouw, ☼	Bergues.	71
Léger, *	Trélon.	6	Vaesken, A., ☼	Bailleul.	30
Lescut, C., * O ☼	Bavay.	"	Vanlerberghe, T.-O., ☼	Hazebrouck.	0.02
Lion, C.	Etrœungt.	13	Vanlerberghe, Roger.	Hazebrouck.	0.02
Menet, Gaston	Bermeries.	"			
Minet, Ferdinand.	Le Nouvion-en-Thié- rache (Aisne).	34	<i>Arrondissement de Lille</i>		
Mismaque, Roger	Etrœungt.	13	Barbry	Armentières.	1.27
Moine, Gilbert	Solre-le-Château.	5	Bertin, F.	Mons-en-Pévèle.	4
Moutier, A.	Le Quesnoy.	"	Blanchard, M., ☼	Lille.	"
Pavot, M., ☼	Vendegies-au-Bois.	3	Bossut, O., ☼	Lille.	Lille 521.07
Petit, R.	Maubeuge.	0.20	Brugge, Amédée	Lannoy.	Rbx 385.04
Poty, Pierre-Lucien	Colleret.	10	Dadot, F.	La Bassée.	92
Rousseau, G., ☼	Le Quesnoy.	14	Delattre, A., * ☼	Hellemmes.	Lille 310.65
Schwartz	Bavay.	46	Dervaux, J.	Armentières.	0.20
Stiévez, Henri	Bohain (Aisne).	1.29	Descarpentris, H., * ☼	Lille.	5.09
Toilliez, J.	Hautmont.	0.90	Desplanques, Léon	Tourcoing.	"
Trognon, L. O., ☼	Landrecies.	34	Facon, M.	Laventie (P.-de-C.).	2
<i>Arrondissement de Cambrai</i>			Faillie, Jean	Lille.	5.09
Boulant, *	Carnières.	6	Fichelle, L., * ☼ AO, ☼	Seclin.	12.76
Buttin, J.	Caudry.	2.79	Fontaine, E.	Carvin (P.-de-C.).	86
Carlier, Auguste	Cambrai.	"	Galland, J.	Carvin (P.-de-C.).	59
Colle, F., *	Oisy-le-Verger (P-C).	8	Galland, F.	Lille (Canteleu)	59
Cuvelier, Albert	Le Cateau.	1.41	Herbin, A., * ☼	Cysoing.	10
Delattre, A., ☼	Le Cateau.	1.09	Hochart, M.	Haubourdin.	0.03
Dignac, J.-L.	Morchies (P.-de-C.).	3	Lantoine, R.	Roubaix.	16.11
Dubois, F., ☼	Cambrai.	1.78	Lefebvre, A.	Wasquehal.	29
Flament, M.	Cambrai.	"	Lefebvre, E., ☼	Marcq-en-Barœul.	"
Fournier, Pierre	Gouzeaucourt.		Léplat, L.-O., ☼	Roubaix.	"
Laude, C.	Maretz.	17	Lequoy	Haubourdin.	0.11
Lefour, H.	Le Cateau.	0.48	Lion, R.	Roubaix.	5.29
Lermusieaux, L.	Catillon.	"	Maillard, G.	Lille.	25.99
Lussiez, C., O ☼	Gouzeaucourt.	5	Montois, G., ☼	Tourcoing.	2.35
Raguenet, A.	Villers-Outréaux.	"	Mullet, R., * ☼	Linselles.	2
Richard, Léon, ☼	Bapaume (P.-de-C.).	0.23	Philippe, A., *	Tourcoing.	14.10
Ruchon, F.	Bantigny.	2	Rivière, * O ☼	Lille (Fives).	Lille 30238
Samaran, Louis	Cambrai.	1.23	Suty, Charles	Lille.	17.29
Samaran, P., O ☼	Cambrai.	1.23	Vanco, J.	Roubaix.	7.78
Sergent, Octave	Anneux.	"			
Wignolle	Solesmes.	53	<i>Arrondissement de Valenciennes</i>		
<i>Arrondissement de Douai</i>			Blary, Robert	Anzin.	Valenc. 3.94
Bonnétat, ☼	Récourt (P.-de-C.).	1 Recort	Brouillard, Ch.	Abscon.	2
Coton, * C ☼	Hénin-Liétard (P.-C.)	35	Deleau, L.	Condé-sur-l'Escaut.	2
Coton, O.	Hénin-Liétard (P.-C.)	35	Deleau, A.	Condé-sur-l'Escaut.	2
Delelis, J.	Flines-les-Raches.	6	Douay, C., ☼	Denain.	0.58
Desmoulin, M.	Féchain.	7	Duez, J., ☼	Maing.	"
Détrez, G.	Vitry-en-Artois (P-C)	12	Dupire, E., ☼	Anzin.	"
François, G.	Orchies.	36	Paillot, E.	Valenciennes.	6.17
Lebon, E.-P., O ☼	Douai.	5.48	Poutrain, F., *	Valenciennes.	1.19
Pruvot, Louis	Douai.	1.41	Proisy, Raoul, ☼	Saint-Amand.	1.26
Robert, C., ☼	Masny.	1	Robert Roger	Saint-Amand.	"
Salomé, ☼	Douai.	0.80	Tacquet, J.	Sebourg.	15
			Vérin, C., ☼	Haspres.	"

SERVICE DÉPARTEMENTAL DE RECONSTITUTION

① 62.22 — 6.17 — 2.37

Directeur du Service : M. Thilloz, O *

Chef de Service, Adjoint au Directeur : M. Dubois, Rémy, *

1^{re} SECTIONM. Perronnet, *Sous-Chef de Service.*

Bureau Central (secrétariat, personnel, matériel, service intérieur, etc.).

Bureau de la Comptabilité Générale des emprunts et paiements par annuités.

Bureau de la Liquidation des indemnités de dommages de guerre.

2^e SECTIONM. Bollaert, *Sous-Chef de Service.*

Bureau du Contentieux, du Contrôle administratif et de la liquidation des Services d'Évaluation.

Bureau des Coopératives de Reconstruction.

Vérification et apurement des comptes.

Recouvrement.

3^e SECTIONM. Imbenotte, *Chef de Subdivision.*

Contrôle Technique du Remploi et Liquidation des Services Techniques.

ARCHIVES DU DÉPARTEMENT

Rue du Pont-Neuf, 1

Les archives du département, situées dans un hôtel spécial, rue du Pont-Neuf, 1, sont ouvertes au public de 9 heures à midi et de 14 à 17 heures, sauf au mois d'août.

Archiviste : M. Piétrésson de Saint-Aubin ; *Archiviste adjointe* : M^{me} Piétrésson de Saint-Aubin ; *Rédacteurs* : M. Flament, ⚔ ; M^{me} E. Beaujot ; *Auxiliaire paléographe* : M^{lle} Lancien ; *Concierge* : N...

CLINIQUE DÉPARTEMENTALE D'ESQUERMES

Rue d'Esquermes, 93, ① 11.75

La Clinique départementale d'Esquermes, créée en exécution des délibérations du Conseil Général du Nord, est organisée pour le traitement des maladies nerveuses et mentales. Elle comprend deux parties :

1^o La clinique proprement dite, destinée à l'observation (en vertu d'arrêtés des maires pris en exécution de l'article 19 de la loi du 30 juin 1838 et de l'article 97, N^o 7 de la loi du 5 avril 1884), et au traitement des indigents et des pensionnaires de 4^e classe ;

2^o Un pensionnat affecté aux malades payants des autres classes.

La Clinique départementale reçoit : 1^o les indigents visés dans l'article précédent entretenus au compte des communes du département du Nord et de ce dernier ; 2^o les malades payants placés par leurs familles, au tarif prévu par l'article 65 du règlement de l'établissement.

Commission de surveillance : M. le Docteur Bourdon, *, conseiller général, *président* ; MM. Degroote, Couteaux, Huyghe et Maréchal, conseillers généraux ; M. Dusausoy, *, ⚔ A, chef de division à la Préfecture, *secrétaire.*

Direction médicale et administrative : M. le Docteur Raviart, *, ⚔ I, professeur à la Faculté de Médecine, *directeur médecin en chef* ; *Secrétariat* : Mlle Marie-Thérèse Bleuez ; M^{me} Marguerite Duprez-Deroo, sténo-dactylographe ; *Service médical* : M. le Docteur Nayrac, agrégé à la Faculté de Médecine ; M. le Docteur Vullien, *, ⚔, ⚔ A, chef de laboratoire à la Faculté de Médecine, *médecins adjoints*, chefs de service.

Services économiques : M. Tissié, ⚔, *économiste* ; M. Jauvet, *commis d'économat* ; M. Bonte, *dépensier.*

Un personnel spécialisé comprenant des infirmiers et des infirmières est attaché à l'Établissement.

ASILES D'ALIENÉS

Asiles autonomes

Ces établissements sont régis par la loi du 30 juin 1838, l'ordonnance du 18 décembre 1839 et le décret du 12 juin 1912.

Armentières, ① 3.15. — Cet asile public destiné au traitement des hommes en démençe, est en voie de reconstruction ; il disposera de 1.700 lits dont 1.500 pour l'asile d'hommes et 150 pour le quartier annexe d'enfants idiots.

Commission administrative. — MM. Paul Delporte, O *, ⚔ I, receveur municipal de Lille, *président* ; E. Deweppe, ⚔ A, ⚔, *vice-président* ; M. Henri Chas, *, ⚔ A ; MM. le Docteur Bourdon, *, ⚔ A ; Conem, *, ⚔ I, conseillers généraux ; Demesmay, *, sénateur ; Docteur Delannoy, Professeur à la Faculté de Médecine ; Camille Huet, *, ⚔ I, chef de division honoraire de la Préfecture ; M^{mes} Robbe et Bailliez.

Directeur : M. Elie Folcher, *, ⚔ I, O ⚔, Ⓞ ; *Médecins chefs* : MM. les Docteurs Briche, ⚔ A, Ⓞ ; Tarbouriech ; *Internes* : MM. Meynadier, Pierre ; Retailleau, Frédéric et Théry, Roger ; *Économiste* : M. Vandenhove, Julien, ⚔ ; *Receveur* : M. J.-B. Flament, ⚔ I. — *Secrétaire de Direction* : M. Decreus, Gaston. — *Commis aux écritures* : MM. Messéan, Gustave, ⚔, ⚔ ; Deconninck, Albert, ⚔, ⚔ ; Pieyre, Jules.

Bailleul. — Cet asile public est affecté au traitement des femmes atteintes d'aliénation mentale ou de maladies nerveuses. Les bâtiments détruits pendant la guerre ont été presque complètement reconstruits sur des plans inspirés des données les plus récentes.

Commission administrative. — *Président* : M. F. Combemale, O *, ⚔ I, professeur honoraire à la Faculté de Médecine ; *Vice-Président* : M. Vautrin, *, ⚔, chef de division honoraire à la Préfecture ; *Membres* : MM. Mahieu, G O *, sénateur, ancien ministre conseiller général ; De Winter, ⚔ I ; Perrier, O *, conseiller général ; Dr Vanuxeem, *, conseiller général ; Wyckaert, *, agent voyer principal en retraite, à Bailleul ; M^{me} Lehoucq-Trystram, à Roubaix ; *Directeur* : M. G. de Cazessus ; *Médecins chefs de service* : MM. P. Combemale, Izac et Mondain, *Pharmacien* : M^{lle} Spindler ; *Receveur* : M. Fruleux, ⚔ A ; *Économiste* : M. Gardiol ; *Aumônier* : M. Cappelaere ; *Secrétaire de Direction* : M. Vanuxem ; *Commis aux écritures* : MM. Gylbert, Decreus, Lehouck, Deschilder et Bernard, ⚔.

Asile privé faisant fonction d'asile public

Lommelet, 179, rue de Lille à Saint-André (Nord), ① Lille 580.74. — Asile privé faisant fonctions d'asile public, installé au hameau de Lommelet, commune de Marquette (près Lille), pour les aliénés hommes. Tenu par les Frères Hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu, entrée rue de Lille, 179, à Saint-André, gare et P. T. T. de Saint-André, tramways O et R.

Directeur : M. Jean-Marie Houël ; *Médecins chefs de service* : M. le Professeur André Le Grand, ⚔, et M. le Docteur P. Giscard ; *Chirurgien et Médecin suppléant* : M. le Docteur N. Herbaut ; *Aumôniers* : MM. Gustave Laforge et Floris Brouillart.

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES ASSURANCES SOCIALES

Lille, rue d'Esquermes, 97, ① 2.43 et 24.22

ATTRIBUTIONS. — Application de la loi du 5 avril 1928 modifiée par les lois des 5 août 1929 et 30 avril 1930 sur les Assurances Sociales.

Immatriculation des assurés obligatoires et facultatifs. Affiliation aux Caisses.

Délivrance des cartes d'immatriculation. Etablissement et échange des cartes et feuillets de cotisations.

Constatation du versement des cotisations et répartition des ressources entre les diverses Caisses d'assurance.

Pensions de vieillesse, d'invalidité et d'orphelins.

Contrôle général de l'application de la loi : Caisses primaires d'Assurances sociales, institutions patronales, déclarations des employeurs.

Commissions diverses (cantonales, tripartite, etc.) prévues par la législation sur les Assurances sociales.

Liquidation des opérations relatives aux Retraites ouvrières et paysannes.

PERSONNEL. — *Directeur* : M. Ottavi, ✱. — *Sous-Directeurs* : MM. Dufour, Ⓜ, Ⓝ, Ⓟ, Ⓠ ; Gas. — *Chefs de Section* : MM. Edouard Basquin, Ⓡ ; Ferdinand Chauvière, Ⓢ ; Eugène Fischer ; Joseph Pronet, ✱, Ⓣ, Ⓤ, A, ✱ ; Georges Baudoin, Ⓥ, ✱ ; M^{me} Françoise Laurent ; MM. Caudron André ; Dehouck Victor, Ⓡ ; Ducrocq Maurice, Ⓡ, Ⓢ, ✱ ; Leroy Henri, Ⓡ. — *Inspecteurs* : MM. Ballière ; Georges Bouchez ; Boulangier ; Marleaux ; Sohler, ✱, Ⓡ ; Reydet ; Jules Bouchez ; Courcol, ✱, Ⓡ, Ⓢ ; Stubert, ✱, Ⓡ ; Delart, Ⓡ ; Ghesquière.

OFFICES PUBLICS DE PLACEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE

OFFICE RÉGIONAL DE LA MAIN-D'ŒUVRE DU NORD
DE LA FRANCE

(Annexe de la Préfecture) 171, bd de la Liberté

Ⓣ 3.47

Cet Office, créé par décision de M. le Ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale, en date du 15 novembre 1918, a pour objet d'étudier les questions de chômage et les moyens d'y remédier, de rechercher et de placer les chômeurs, d'étudier le marché du travail, des salaires, de coordonner les travaux des offices locaux de placement, etc...

Rayon d'action : Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne.

Les bureaux sont ouverts, à Lille, 171, boulevard de la Liberté (annexe de la Préfecture), de 9 à 12 heures et de 14 à 16 heures.

Chef : M. Lévêque, Ⓢ I, Ⓡ, O ✱.

OFFICE DÉPARTEMENTAL DE PLACEMENT DU NORD
(Annexe de la Préfecture) 171, bd de la Liberté

Ⓣ 3.47

Cet Office, créé par arrêté préfectoral en date du 18 avril 1919, a pour objet d'étudier le marché du travail plus spécialement dans le département du Nord, d'organiser le placement gratuit, le recrutement de la main-d'œuvre nécessaire au bon fonctionnement des entreprises industrielles, commerciales ou agricoles dans le but d'établir les conditions du marché du travail, la statistique du chômage, enfin de réunir tous les documents ayant trait à la main-d'œuvre dans le Nord.

Les bureaux sont ouverts 171, boulevard de la Liberté (Annexe de la Préfecture), de 9 à 12 heures et de 14 à 16 heures.

Directeur : M. Lévêque, Ⓢ I, Ⓡ, O ✱, ex-inspecteur départemental du Travail.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Membres ayant voix délibérative* : MM. Demesmay, ✱, sénateur, conseiller général ; Guilbaut, ✱, conseiller général ; Martin, membre du Conseil municipal de Lille ; Delepointe, président de la Chambre Syndicale du Bâtiment de

Lille ; Lhortiois, membre de la Chambre de Commerce de Tourcoing ; Piskiewicz, membre de la Chambre Syndicale de la Métallurgie à Lille ; Huet, membre de la Chambre de Commerce de Roubaix ; Garnier, membre de la Chambre de Commerce de Lille ; Decostère, secrétaire de l'Union Départementale des Syndicats ouvriers ; Bauche, secrétaire de la Chambre Syndicale Textile ; Guilloton, secrétaire du Syndicat du Bâtiment ; Paquet, secrétaire du Syndicat du Bâtiment de Tourcoing ; Mlle Vion, secrétaire de l'Union des Syndicats féminins de Lille ; M. Cassel, secrétaire administratif du Comité Départemental des Mutilés et Réformés de la Guerre.

Membres ayant voix consultative : MM. l'Inspecteur divisionnaire du Travail ou son délégué ; le Directeur des Services Agricoles ou son délégué ; le Directeur de l'Office Régional de la Main-d'Œuvre.

OFFICES MUNICIPAUX

ARMENTIÈRES. — *Président* : M. le Maire. — *Membres patrons* : MM. René Salmon fils, textile ; Henri Bartier, métallurgie ; Elie Bouquillon, bâtiment ; Henri Chevart, habillement. — *Membres ouvriers* : MM. Xavier Lesart, textile ; Eugène Markey, métallurgie ; N..., bâtiment ; Charles Pruvost, habillement. — *Conseiller municipal délégué* : M. Gustave Duriez. — *Chef du Bureau de Placement* : M. Ernest Delorge, à la Mairie.

CAMBRAI. — Créé le 29 juin 1922. — *Directeur* : M. Hombert. Bureau : Hôtel de Ville, place d'Armes, Ⓣ 7.90-7.91.

CAUDRY. — *Président* : M. Auguste Beauvillain, maire. — *Membres patrons* : MM. Gaston Preux, fabricant de tulles ; Alexandre Soufflet, fabricant de tulles. — *Membres ouvriers* : MM. Edouard Claisse, tulliste ; Benjamin Gernez, maçon ; Louis Chandelier, comptable.

DENAIN. — Créé le 10 février 1919. — *Président* : M. F. Lefebvre, maire, ancien député ; *Membres patrons* : MM. Roger, directeur des Usines à gaz ; De Prêtre, entrepreneur ; Mairesse, entrepreneur ; Lucien Guison, négociant ; Octave Tison, entrepreneur ; *Membres ouvriers* : MM. Edouard Doloré, ajusteur ; François Burette, comptable ; Maurice Flament, ajusteur ; Henri Robert, mineur ; *Secrétariat du Bureau, employé* : M. Deboucq-Druon.

DOUAI. — Créé le 1^{er} mai 1921. — M. le Maire de Douai, président de la Commission paritaire. — *Membres patrons* : MM. Fleuret, Ⓢ A, entrepreneur de bâtiments ; Ramboux, marchand de meubles ; Sylvain, maître tailleur ; Millecamp, marchand-boucher ; Lhopital, négociant ; *Membres ouvriers* : MM. Louis Dupuis, métallurgiste ; Descourt, électricien ; Delille, ouvrier imprimeur ; Duval, tailleur ; *Membres à titre consultatif* : MM. Lévêque, Ⓢ I, directeur de l'Office Départemental de placement, ancien inspecteur du Travail, 171, boulevard de la Liberté, à Lille ; Piton, inspecteur du Travail, à Douai.

DUNKERQUE. — *Président* : M. H. Lemaire. — *Directeur* : M. Cristol, inspecteur du Travail. — *Secrétaire* : M. Louis Vianne. — *Membres* : MM. Debavelare, entrepreneur de peinture ; Dubuisson, entrepreneur de bâtiments ; Debuschère, métallurgie ; Marix, ✱, Ⓡ, industriel, à Coudekerque-Branche ; Coutou, docker, conseiller prud'homme ; Dorp, bâtiment, adjoint au maire. — *Délégué* : M. Dorp.

FOURMIES, Ⓣ 45-1.85 Mairie. — Créé en juillet 1921. — *Président* : M. A. Derigny, conseiller général, maire de Fourmies ; *Membres patrons* : MM. Louis Legrand ; Paul Fontaine ; *Membres ouvriers* : MM. Augustin Azambre ; Albert Saint-Cyr ; *Délégués du Conseil municipal* : MM. Alfred Baudin ; A. Cochet.

MAUBEUGE. — Créé le 1^{er} janvier 1921. — *Directeur* : M. Lixon. — *Préposée de l'Office* : M^{me} Lixon.

ROUBAIX. — Créé le 23 juillet 1919. — *Président* : M. J.-B. Lebas, *, député, vice-président du Conseil Général, maire de Roubaix ; *Membres patrons* : MM. Arnould-Delcourt André, O *, directeur d'assurances ; Bonnel Jules, fabricant de tissus ; De Mallortie Albert, maître imprimeur ; Ley Désiré, @, administrateur délégué du Consortium textile ; Martin Achille, négociant en confections ; Olivier Maurice, constructeur ; *Membres ouvriers* : MM. Delvainquière Jules, tisserand ; D'Hont Georges, mécanicien ; Dumont Louis, ouvrier en métaux ; Harpages Auguste, maçon ; Lefebvre Henri, tisserand ; Lorthiois Emile, camionneur ; Mollard Henri, employé de tramways ; Quennoy Alphonse, employé ; Vercruysse Emile, garçon brasseur ; *Directeur* : M. Louis Robert, inspecteur départemental du Travail.

SAINT-AMAND. — Créé le 19 mars 1922. — *Président* : M. Couteaux, député, maire ; *Membres patrons* : MM. Vandeville Maurice ; Selvais ; Mahieu ; Vivin ; *Membres ouvriers* : MM. Delcourt Alfred ; Coudoux Charles ; Lorthioir Maurice.

TOURCOING. — Créé le 1^{er} octobre 1920. — *Président* : M. A. Inghels, député, maire de Tourcoing ; *Membres du bureau (patrons)* : MM. J. Carissimo, entrepreneur de menuiserie ; Amaurisse, retordeur, et Campion, teinturier ; *Membres du bureau (ouvriers)* : MM. Léon Decoster, mécanicien ; L. Tonneau, employé ; Leman, employé ; *Directeur du bureau* : M. G. Vandamme, A, inspecteur départemental du Travail ; *Rédacteurs* : MM. P. Dudot et C. Rich.

VALENCIENNES, Hôtel de Ville. — Créé le 5 décembre 1918. — *Directeur* : M. Deloffre ; *Membres de la Commission paritaire de contrôle (patrons)* : *Président* : M. P. Dremaux, A, adjoint au maire ; MM. Brouillard Emile ; Giard Georges ; Levan Paul, cafetier ; Sétan Albert, entrepreneur ; *(Ouvriers et employés)* : MM. Patigny Maurice ; Warnier Clément, représentant ; Gillot Auguste ; Devémy Henri, A ; Gervois, *, Inspecteur divisionnaire du Travail ; MM. Defaux Henri, délégué du Conseil municipal ; Lévêque, I, O, *, directeur de l'Office départemental.

WATTRELOS, @ Roubaix 386.01. — *Président* : M. Leconte ; *Délégué du Conseil municipal* : M. G. Duthoit ; *Membres patrons* : MM. A. Lécroart ; E. Courtray ; P. Carette ; V. Fastenaekels ; *Ouvriers* : MM. Deldalle ; Mazure ; T. Delannoy ; P. Lamarque ; *Préposé* : M. Boulanger.

OFFICE PARITAIRE DE PLACEMENT GRATUIT DES GENS DE MER

4, quai des Hollandais, Dunkerque

Président : N... — *Membres représentants des armateurs* : MM. Emo, *, directeur général de la Compagnie Worms ; Lemmens, *, *, *, armateur ; Horent, *, *, *, agent général de la Compagnie des Chargeurs Réunis ; Durin, agent général de la Compagnie Transatlantique ; Sebaux, agent général de la Compagnie des Messageries maritimes. — *Membres représentants des gens de mer* : MM. Ehlers, secrétaire de l'Union Syndicale des Marins du Commerce ; Broutin, *, *, président du Syndicat des Capitaines au cabotage ; Théophile Bécuwe, trésorier de l'Union Syndicale des Marins du Commerce ; Auguste Lotte, maître d'équipage ; Steiner Georges, chef mécanicien.

REQUISITIONS MILITAIRES

Commission d'évaluation du département du Nord
Siège : Annexe de la Préfecture (Bureau Militaire)
Lille

RÉQUISITIONS FRANÇAISES. — L'article 24 de la loi du 3 juillet 1877 prévoit la nomination, dans chaque département où peuvent être exercées des réquisi-

tions, d'une Commission chargée d'évaluer les indemnités dues aux personnes et aux communes qui ont fourni des prestations. Le décret du 2 août 1877 a fixé la composition et le fonctionnement desdites Commissions (articles 45 et 46).

La Commission d'évaluation des réquisitions militaires du département du Nord comprend sept membres en raison de l'importance exceptionnelle de son ressort. Ce sont :

MM. Cousin, lieutenant-colonel en retraite, 12, rue Flamen, à Lille, *président* ; Veret L., chef de bataillon en retraite, 26, rue Al-Delemar, à Mons-en-Barœul, *secrétaire* ; Chofflet, lieutenant-colonel en retraite, 1, rue de la Rapine, à Lille ; Coisne, capitaine en retraite, 68, rue Colbert, à Lille ; Florimond Desprez, *, O *, à Cappelle ; Guilbaut, G., *, conseiller général, 21, rue Solférino, à Lille ; le Directeur des Services agricoles, à Lille, *membres* ; MM. A. Vêret, lieutenant-colonel en retraite, 77, rue d'Angleterre, à Lille ; Dregnacourt, ingénieur, 81, rue Philippe-de-Cômines ; l'Ingénieur principal des Chemins de Fer du Nord, *membres suppléants*.

La Commission d'évaluation reçoit les dossiers établis par les maires en vue du règlement des indemnités dues aux habitants qui ont fourni des prestations. Elle donne son avis sur le montant de l'indemnité à allouer aux prestataires et transmet ensuite les dossiers à l'Intendance militaire chargée de procéder au règlement (Intendance de Lille, caserne Souham, Bâtiment B).

SERVICE DES EDIFICES DÉPARTEMENTAUX

74, rue Jacquemars-Giélée, Lille, @ 18.94

En exécution d'un arrêté préfectoral du 31 décembre 1925, l'entretien des édifices départementaux est assuré par l'architecte en chef du département, avec le concours des architectes d'arrondissement et celui d'architectes ou attachés spéciaux.

Architecte en chef du département : M. Roger Gailard, rue Masséna, 66.

Surveillant des travaux : M. Herbaux, rue Paul-Doumer, 7, à Haubourdin ; *Secrétaire-Comptable* : M^{lle} Claeyens, 20, rue Delezenne, à Lille.

Architectes et attachés spéciaux : MM. Garet, architecte départemental, à Cambrai, pour les édifices départementaux de Cambrai, Iwuy et Carnières ; Goniaux, architecte départemental, à Douai, pour les édifices de Douai, Douai-Dorignies et Sin-le-Noble ; Neuville, architecte départemental, à Malo-les-Bains, pour les édifices de Dunkerque, Bourbourg, Rosendaël, Bollezele, Bergues et Wormhoudt ; Blauwart, ingénieur des Ponts et Chaussées, pour les édifices de Valenciennes, Anzin, Hérin, Denain, Thiant et Condé-sur-Escaut ; Vangheluwen, agent voyer en retraite, à Hazebrouck, pour les édifices d'Hazebrouck ; Huget, ingénieur adjoint de Travaux Publics de l'Etat, à Avesnes, pour les édifices d'Avesnes et de Sains-du-Nord ; L. Dormignies, ingénieur des T. P. E., à Denain, pour les casernes de gendarmerie d'Abscon et de Bouchain ; Debut, agent voyer, à Clary, pour les casernes de gendarmerie de Caudry et de Clary ; Hellebois, agent voyer principal, à Maubeuge, pour les casernes de gendarmerie de Maubeuge, de Jeumont, de Hautmont et de Feignies ; Leroy, agent voyer à Saint-Pol-sur-Mer, pour la caserne de gendarmerie de Gravelines ; Bachy, agent voyer, à Marcoing, pour la caserne de gendarmerie de Masnières ; Lubret, ingénieur adjoint des Travaux Publics de l'Etat, à Berlaimont, pour la caserne de gendarmerie de cette ville ; Lancry, agent voyer, à Cassel, pour la caserne de gendarmerie de cette ville ; Thorez, agent voyer, à Bailleul, pour la

casernes de gendarmerie de cette ville ; Tribou, agent voyer, au Cateau, pour la caserne de gendarmerie de Landrecies ; Nairaince, ingénieur adjoint des T. P. E., à Le Quesnoy, pour la caserne de gendarmerie de cette ville ; F. Boulle, ingénieur adjoint des T. P. E., à Orchies, pour les casernes de gendarmerie d'Orchies et de Somain ; Kilian, agent voyer, à Solesmes, pour la gendarmerie de cette ville ; Gaillard, architecte en chef, pour les casernes de gendarmerie de Quesnoy-sur-Deûle, Comines, Lambersart, Lannoy, Seclin, Pont-à-Marcq, Halluin, Roubaix et Tourcoing et les édifices départementaux de Lille.

COMMISSION DÉPARTEMENTALE
DES BATIMENTS CIVILS

Cette Commission, organisée par arrêté préfectoral du 6 janvier 1853, est chargée de l'examen des projets de travaux présentés dans l'intérêt du département, des communes ou des établissements publics, ainsi que des plans dressés pour l'alignement des rues des villes. Elle donne son avis sur la convenance des travaux au point de vue de la destination des édifices à construire ou à approprier, sur la composition des projets sous le double rapport de l'art et du goût et en ce qui concerne la solidité des constructions, le choix des matériaux, la bonne et exacte rédaction des devis et détails. Elle donne également son avis sur les plans d'alignement renvoyés à son examen

La Commission se réunit à la Préfecture, les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois.

MEMBRES DE LA COMMISSION. — MM. le Préfet, *président* ; Baert, *, § I, architecte, 6, rue de Valmy, à Lille, *vice-président* ; Dubuisson, *, § A, architecte, 6, rue Marais, à Lille, *secrétaire général* ; MM. Conem, *, conseiller général, à Armentières ; Leroy, conseiller général, à Lille ; l'Ingénieur en chef du département ; l'Inspecteur d'Académie ; Delannoy, *, § I, §, *, chef de Division à la Préfecture ; l'Ingénieur en chef des Voies navigables du Nord et du Pas-de-Calais ; Jouveaux, ingénieur des Ponts et Chaussées, 15, rue de Valmy ; Cockempot, *, architecte, 46, rue Henri-Kolb ; Sévin, *, architecte, professeur à l'École des Beaux-Arts de Tourcoing, 236, boulevard Gambetta ; Mollet, 5, rue Patou à Lille, architecte ; Delemer, 43, rue Boucher-de-Perthes, à Lille, architecte ; Lami, § A, 31, avenue de Boufflers, à Lambersart, ingénieur-conseil ; Bühler § I, architecte, 127, boulevard Montebello, à Lille ; Trannoy, *, architecte, 193, boulevard de Lille, à Marcq-en-Barœul ; Marché, *, géomètre-expert, à Lille ; Rousseaux, ingénieur du Service des Voies Navigables du Nord et du Pas-de-Calais ; Gaillard architecte départemental en chef, à Lille ; Goniaux, *, architecte départemental, à Douai ; Garet, § I, architecte départemental, à Malo-les-Bains ; Vanderwynckt, *, ingénieur en chef du Génie Rural.

LISTE DES ARCHITECTES

admis par arrêtés préfectoraux, à présenter des projets et à diriger des travaux pour les communes, hospices et autres établissements publics du département du Nord

DATE DE L'ADMISSION	NOMS	RESIDENCE
1882 7 juin.	L. Cordonnier pere, C *	Lille, 8 bis, rue Marais.
1882 7 juin.	A. Liagre	Ronchin, 18, rue du Cerf.
1883 13 mars.	O. Mabile de Poncheville	Valenciennes, 24, rue Delsaux.
1888 6 février.	D. Ghesquier.	Lille, 16, rue Solférino.
1890 31 octobre.	R. Sauvage, § A	Lille, 33, rue Alexandre-Leleux.
1890 17 novembre.	F. Delemer, § A	Lille, 14-16, rue Barthélemy-Delespaul.
1890 5 décembre.	A. Bouvy	Roubaix, 48-48 bis, rue Neuve.
1892 5 janvier.	A. Sarazin.	Lille, 63, rue Meurein.
1892 1 ^{er} août.	A. Gontier, § A	Dunkerque, 14, rue Marengo.
1892 27 septembre.	V. Mollet, § A	Lille, 5, rue Patou.
1894 26 octobre.	Georges Dehaudt	Lille, 76, rue Sainte-Catherine.
1894 26 octobre.	A. Depasse.	Avesnes, 45, avenue de la Gare.
1895 11 juillet.	A. Baert, *, § I	Lille, 6, rue de Valmy.
1896 14 janvier.	V. Guelton	Ronchin, 14, rue des Fleurs.
1896 13 octobre.	P. Dussart, § A	Valenciennes, 25, boulevard Pater.
1897 23 mars.	P. Vilain, *	Lille, 24-26, rue Catel-Béghin.
1898 24 octobre.	G. Van den Broeck	Bergues.
1899 15 août.	A. Lemay, § A	Lille, 29, rue Colson.
1899 27 novembre.	E. Vandenberg	Lille, 12, rue de l'Arc.
1900 15 octobre.	F. Garet, § I	Cambrai, 3, rue Léon-Gambetta.
1900 22 octobre.	H. Sirot	Douai, 13, rue Victor-Hugo.
1900 12 novembre.	J. Deragnancourt	Roubaix, 51, rue de l'Alouette.
1900 26 novembre.	A. Castex	Cambrai, 19, rue Ratelots.
1900 5 décembre.	P. Lajoie	Valenciennes, 13, rue du Grand-Bruille.
1900 6 décembre.	H. Armbruster	Valenciennes, 19 bis, rue du Général-Horne.
1901 23 mars.	E. Dubuisson, *	Lille, 22, rue Marais.

DATE DE L'ADMISSION	NOMS	RESIDENCE
1901 19 août.	H. Vallée	Douai, 14, rue des Wetz.
1901 25 novembre.	E. Delourme	Lille, 18, boulevard Papin.
1902 10 mars.	V. Demarquay	Fourmies, 7, rue de Constantine.
1902 21 juillet.	M. Nicq-Doutreligne	Douai, 11, rue de la Manutention.
1902 17 octobre.	J. Duclermortier	Lille, 45, rue du Port.
1902 28 octobre.	A. Deltour	Cambrai.
1902 10 novembre.	A. Buhner, Q I	Lille, 127, boulevard Montebello.
1903 23 février.	E. Dupont	Valenciennes, 60, rue des Angés.
1904 11 juillet.	A. Walare	Lille, 73, rue du Port.
1904 24 octobre.	M. Cockenpot, \ast	Lille, 19, rue Henri-Kolb.
1904 27 décembre.	Ed. Wable	Douai, 18, rue Saint-Thomas.
1905 30 janvier.	Ch. Lemaire	Mons-en-Barœul.
1905 10 avril.	G. Delrue	Lille, 21 bis, rue du Pont-Neuf.
1905 27 avril.	G. Mœrman	Tourcoing, 10, rue d'Arras.
1905 11 juillet.	A. Goris	Denain, 45 bis, rue de Valenciennes.
1905 17 juillet.	Ch. Bourgeois, Q I	Tourcoing, 5-7, rue Verte-Feuille.
1906 26 février.	G. Arduin	Cambrai, 11, rue Saint-Géry.
1906 12 mars.	A. Bruyer	Lille, 262, boulevard Victor-Hugo.
1907 28 mai.	H. Honoré	Roubaix, 86, Grande-Rue.
1907 28 mai.	P. Delerue	Roubaix, 12, rue Vauban.
1907 28 mai.	P. Bétrémieux	Douai, 2, rue du Petit-Pont.
1907 1 ^{er} juillet.	A. Richardière	Paris.
1907 12 novembre.	M. Batteur	Lille, 30, rue Alexandre-Leleux.
1907 12 novembre.	J. Leperre	Lille, 65, rue d'Artois.
1907 12 novembre.	D. Bonpain	Dunkerque, 9 bis, rue Fauconnier.
1908 25 février.	J.-B. Goniaux, \ast	Douai, rue du Canteleux.
1908 23 mars.	A. Gorighano	Dunkerque.
1908 23 mars.	G. Maniez	Douai.
1908 19 mai.	G. Poulain	Dunkerque, 20, rue du Château.
1908 22 juin.	E. Willoqueaux	Lille, 203, boulevard de la Liberté.
1908 23 novembre.	L. Demessine	Solesmes.
1909 14 mai.	A. Verin	Lille, 74, rue de Lannoy.
1909 25 octobre.	A. Rouzé	Hellemmes, 10, avenue de la Liberté.
1909 25 octobre.	E. Dehaene	Tourcoing, 49, rue Condorcet.
1909 25 octobre.	E. Ricourat	La Madeleine, 14 bis, place du Lion-d'Or.
1909 25 octobre.	E. Duriez	Mons-en-Barœul.
1910 21 février.	A. Maillet	Lille, 28, rue Gauthier-de-Châtillon.
1910 13 juin.	A. Desprez	Douai.
1910 8 novembre.	O. Delannoy	Douai, 13, rue Léon-Gambetta.
1910 8 novembre.	A. Delemer	Wavrechain-sous-Denain.
1910 8 novembre.	A. Riquoir	Douai.
1911 18 mai.	L. Lembrouck	Dunkerque.
1911 18 mai.	A. Normand	Arras, 15, rue de l'Arsenal.
1911 24 octobre.	R. Delannoy	Lille, 45, rue de Valmy.
1911 24 octobre.	G. Lenglard	Lomme.
1912 21 mai.	J. Saerens	Haubourdin, 48, rue de la Gare.
1912 21 mai.	O. Pagnerre	Mons-en-Barœul, « Trocadéro ».
1912 21 mai.	Aug. Duthoit	Lammersart, 3, avenue de Boufflers.
1912 21 mai.	H. Vicot	Lille, 102, rue Solférino.
1912 21 mai.	Fidèle Lhermitte	Haubourdin, 129, rue Auguste-Potié.
1912 12 novembre.	Jules Lecomte	Sin-le-Noble, 152, rue de Douai.
1912 12 novembre.	François Bar.	Douai, 7, boulevard Jeanne-d'Arc.
1913 14 janvier.	H. Boudin	Lille, 46, rue des Pyramides.
1913 26 août.	J. Barbotin	Lille, 17 bis, rue du Port.
1913 3 décembre.	Léon Raux	Saint-Amand.
1913 3 décembre.	Emile Pinte	Douai.
1913 19 décembre.	Emile Croin	Tourcoing, rue de l'Industrie.
1913 19 décembre.	Ferdinand Derognaucourt	Lille, 312, rue Solférino.
1919 24 septembre.	L. Cordonnier	Lille, 8 bis, rue Marais.
1919 24 septembre.	C. Secq	Lille, 2, boulevard des Ecoles.
1919 24 septembre.	J. Watier	Lille, 273, rue Solférino.
1919 24 septembre.	Lepercq	Lille, 1, rue Saint-Martin.
1919 24 septembre.	F. Dumont	Lille, 72, rue du Marché.
1919 24 septembre.	A. Delplace	Armentières.
1919 24 septembre.	A. Decool	Lille, 53, rue Halévy.
1919 24 septembre.	J. Moguez	Lille, 32, rue du Marché.
1919 24 septembre.	H. Gallet	Lille, 59, rue du Château.
1919 24 septembre.	A. Tromon	Armentières.
1919 24 septembre.	L. Tricart	Quesnoy-sur-Deûle.
1919 24 septembre.	H. Maillard	Tourcoing, 36, rue Nationale.
1919 24 septembre.	R. Brygoo	Tourcoing, 8, rue Alexandre-Ribot.
1919 24 septembre.	A. Lepers	Tourcoing, 28, rue de Calais.
1919 24 septembre.	Léonce Vasseur	Croix.

DATE DE L'ADMISSION	NOMS	RESIDENCE
1919 24 septembre.	J. Roussel	La Madeleine, 14, rue de la Concorde.
1919 24 septembre.	J. Décatoire	Lambersart, 99, avenue Potier.
1919 24 septembre.	Lesaffre	Lambersart, 59, rue Bernard.
1920 20 janvier	J. Molinié	Paris, 62, boulevard Montparnasse.
1920 20 janvier.	A. Pouthier	Paris, 17, rue Washington.
1920 20 janvier.	Ch. Nicod	Paris, 26, rue Nansouty.
1920 29 janvier.	E. Giraud	Le Cateau, 27, rue du Maréchal-Mortier.
1920 29 janvier.	R. Bonte	Lille, 21, rue d'Anjou.
1920 29 janvier.	R. Dupire	Roubaix, 80, rue du Trichon.
1920 29 janvier.	Ch. Lefebvre	Douai, 48, boulevard Delbecque.
1920 29 janvier.	M. Julien	Douai, 48, boulevard Delbecque.
1920 29 janvier.	L. Duhayon	Douai, 48, boulevard Delbecque.
1920 11 février.	L. Roussel	Lille, 34, rue de La Bassée.
1920 11 février.	A. Duclos	Neuvilly.
1920 11 février.	A. Afchain	Lille, 29 bis, rue Jeanne-d'Arc.
1920 4 mars.	R. Feuillard	Paris, 71, rue Caulaincourt (18 ^e).
1920 4 mars.	Ch. Delacroix	Paris, 2, place Gambetta (20 ^e).
1920 4 mars.	H. Lecas	Paris, 8, rue Taylor.
1920 4 mars.	M. Bouterin	Paris, 68, rue de Vaugirard.
1920 4 mars.	G. Balleyguier	Paris, 40, rue du Bac.
1920 4 mars.	L. Rostaing	Paris, 42, rue du Cherche-Midi.
1920 4 mars.	M. Favier	Lille, 27, rue J.-J.-Rousseau.
1920 4 mars.	Ch. Millot	Croix, 2, avenue des Cottages.
1920 4 mars.	M. Cools	Lille, 26, parvis Saint-Michel.
1920 4 mars.	L. Monteret	Cambrai, 20, boulevard Faidherbe.
1920 4 mars.	L. Mannhalter	Cambrai, 20, boulevard Faidherbe.
1920 4 mars.	A. Lebon	La Madeleine-lez-Lille, 62, rue Godefroy.
1920 4 mars.	L. Fol	La Madeleine-lez-Lille, 148, rue Faidherbe.
1920 4 mars.	L. Luguët	Malo-les-Bains, 12, rue Forbin.
1920 4 mars.	E. Jacquet	Catillon.
1920 4 mars.	E. Ramonatzki	La Madeleine.
1920 4 mars.	R. de Gassowski	Valenciennes, 2, rue du Béguinage.
1920 8 avril.	G. Aye	Cambrai, 25, rue de Châteaudun.
1920 8 avril.	A. Bray	Palais de Fontainebleau (S.-et-M.).
1920 8 avril.	Ch. Dangla	Paris, 1, rue Thibaud.
1920 8 avril.	R. Degorge	Cambrai, 8, rue des Ratelots.
1920 8 avril.	R. Février	Paris, 3, rue de la Terrasse.
1920 8 avril.	R. Hennequet	Paris, 15, avenue Trudaine.
1920 8 avril.	L. Houssin	Paris, 142, boulevard Montparnasse.
1920 8 avril.	G. Poubel	Roubaix, 55, boulevard de Cambrai.
1920 27 mai.	D. Gourdain	Paris, 62, Chaussée d'Antin.
1920 27 mai.	G. Foyer	Valenciennes, 42, rue de Mons.
1920 27 mai.	J. Delebarre	La Madeleine, rue du Docteur-Legay.
1920 27 mai.	R. Loisel	Valenciennes, 17, rue du Grand-Bruille.
1920 27 mai.	H. Pari	Nogent-sur-Marne, 9, rue Alphonse-Ancellet.
1920 27 mai.	P. Buttacker	Paris, 62, rue Louis-Blanc.
1920 27 mai.	L. Gaugo	Paris, 5, rue Henner.
1920 27 mai.	J. Brière de l'Isle	Cambrai, 8, rue des Ratelots.
1920 3 juin.	G. Guérin	Lille, 2, rue Colson.
1920 3 juin.	P. Marsil	Béthune (P.-de-C.), 20, rue de Lille.
1920 3 juin.	L. Prugnaud	Cambrai, 69, boulevard Vauban.
1920 3 juin.	E. Derveaux	Roubaix, 14, boulevard Gambetta.
1920 3 juin.	L. Hoyez	Lens.
1920 4 juin.	H. Viet	Paris, 37, boulevard Voltaire.
1920 10 juin.	P. Maréchal	Saint-Germain-en-Laye, 108, rue de Poissy.
1920 10 juin.	M. Ravazé	Paris, 97, rue Jouffroy.
1920 10 juin.	G. Hardelay	Paris, 47, rue de Verneuil.
1920 10 juin.	P. Patout	Paris, 47, rue de Verneuil.
1920 10 juin.	J. Reymond	Valenciennes, rue Emmanuel-Rey.
1920 10 juin.	G. Gumpel	Paris, 51, rue des Ecoles.
1920 16 juin.	J. Lapeyre	Paris, 37, boulevard Voltaire.
1920 23 juin.	L. Chesnay	Cambrai, 14, rue Saint-Georges.
1920 23 juin.	A. Welsch	Versailles, 78, avenue de Cronstadt.
1920 23 juin.	M. Audhoïn	Valenciennes, 2 bis, rue du Rempart.
1920 23 juin.	A. Dufau	Amiens, 87, rue Leimerchier.
1920 23 juin.	L. Dutartre	Lorient (Morbihan).
1920 23 juin.	H. Leclercq	Paris, 146, boulevard Magenta.
1920 8 juillet.	H. Prudent	Cambrai, 8, rue des Ratelots.
1920 13 juillet.	G. Christié	Paris, 75, place des Batignolles.
1920 4 août.	H. Bellengier	Hazebrouck.
1920 11 août.	L. Quesnoy	Lille, 18, boulevard Papin.
1920 31 août.	G. Mercié	Armentières, 31, rue Denis-Papin.
1920 18 septembre.	M. Chrétien-Lalanne	Armentières, 31, rue Denis-Papin.
1920 23 septembre.	J. Greber	Paris, 30, avenue Malakoff.

DATE DE L'ADMISSION	NOMS	RESIDENCE
1920 8 octobre.	C. Gayet	Armentières, 31, rue Denis-Papin.
1920 8 octobre.	C. Bernard	Armentières, 31, rue Denis-Papin.
1920 19 octobre.	P. Dupuis	Paris, 6, place Constant-Pecqueur.
1920 19 octobre.	A. Thiers	Paris, 56, rue de Rome.
1920 23 octobre.	A. Desceillers	Paris, 3, rue des Saussaies.
1920 13 novembre.	V. Lenfant	Lille, 30, rue de Gand.
1920 13 novembre.	P. Valdant	Paris, 40, rue de Cronstadt.
1920 13 novembre.	E. Charlot	Lille, 126, rue de Cambrai.
1920 17 novembre.	G. Sébille	Paris, 22, rue Casette.
1920 9 décembre.	A. Agache	Paris, 11, rue Engène-Flachat.
1921 4 janvier.	R. Drouin	Cambrai, 86 bis, rue de l'Épée.
1921 24 janvier.	H. Alaguillaume	Paris, 2, avenue Octave-Gréard.
1921 1 ^{er} mars.	H. Porteau	Paris, 27, avenue de la Grande-Armée.
1921 18 mai.	A. Augé	Cambrai, 14, rue Delphin-Dutemple.
1921 18 mai.	P. Bon	Cambrai, 28, rue des Capucins.
1921 18 mai.	A. Théry	Lille, 124, rue Colbert.
1921 21 mai.	R. Bétremieux	Douai, 9, rue de la Blanchisserie.
1921 21 mai.	R. Pecque	Tourcoing, 9, boulevard de l'Égalité.
1921 21 mai.	L. Verger	Tourcoing, 10, boulevard de l'Égalité.
1921 21 mai.	E. Gaillard	Cambrai, 4, rue du Petit-Séminaire.
1921 21 juin.	A. Corbeau	Lille, 19, rue de Valmy.
1921 24 juin.	L. Rousselin	Tourcoing, 29, rue du Casino.
1921 24 juin.	G. Bonte	Tourcoing, 31, rue de l'Abattoir.
1921 6 juillet.	R. Brandon	Paris, 1, rue Huysmans.
1921 6 juillet.	P. Goffaux	Fourmies, rue Edouard-Flament.
1921 6 juillet.	G. Forest	Tourcoing, 12, rue du Château.
1921 8 juillet.	E. Moutier	Lille, 38, rue Colbert.
1921 10 août.	D. Bessin	Paris, 169, avenue de Wagram.
1921 10 août.	E. Acquéryn	Bois-Colombes, 127, rue Victor-Hugo.
1921 14 septembre.	A. Danis	Hautmont, 42, rue Sadi-Carnot.
1921 3 octobre.	G. Trannoy, *	Marcq-en-Barceul, 199, boulevard de Lille.
1921 18 octobre.	L. Lachâtre	Paris, 90, rue de Cambronne.
1921 29 octobre.	A. Picard	Paris, 21 bis, rue de la Comète.
1921 9 novembre.	A. Neuville	Malo-les-Bains.
1921 22 novembre.	V. Darthuy	Lille, 19, rue de Valmy.
1921 25 novembre.	G. Dubois	Roubaix, 4, rue de la Fosse-aux-Chênes.
1922 11 janvier.	A. Balayer	Sartrouville (S.-et-O.), 21, rue Rouget-de-l'Isle.
1922 11 février.	M. Storez	Verneuil-sur-Avre (Eure).
1922 22 février.	P. Miniscloux	Douai, boulevard Lahure.
1922 25 février.	J. Lafitte	Maubeuge, 3, rue du Collège.
1922 11 mars.	T. Hillion	Nogent-sur-Marne, 20, rue Edmond-Vitry.
1922 23 mars.	A. Autant-Leclercq	Paris, 65, rue d'Alésia.
1922 10 mai.	G. Guillon	Paris, 226, rue Lafayette.
1922 18 mai.	M. Lhermitte	Haubourdin, 129, rue Auguste-Potier.
1922 18 mai.	L. Jaudin	Douai, 9, rue Fortier.
1922 27 mai.	M. Pessé	Lille, 30, rue d'Artois.
1922 30 mai.	C. Zipper	Paris, 32, avenue Duquesne.
1922 15 juin.	L. Pfeiffer	Dreux (Eure-et-Loir), place Mézirard.
1922 15 juillet.	C. Wulfflef	Cambrai, 12, rue de la Citadelle.
1922 1 ^{er} août.	E. Guillemain	Le Parc St-Maur (Seine), 10, avenue Carnot.
1922 2 septembre.	F. Constant-Bernard	Paris, 28, avenue Carnot.
1922 11 septembre.	E. Ferret	Paris, 66, rue Miromesnil (8 ^e).
1922 26 septembre.	M. Coquet	Paris, 1, rue de Bizerte (17 ^e).
1922 11 octobre.	J. Segers	Lille, 32, rue de Trévisse.
1922 21 octobre.	Paul Pelletier	Paris, 24, rue du Mont-Thabor.
1922 21 octobre.	Arthur Teisseire	Paris, 24, rue du Mont-Thabor.
1922 1 ^{er} décembre.	Robert Leroux	Tourcoing, 115 bis, rue de Mouvaux.
1922 18 décembre.	André Pavlosky	Béthune (P.-de-C.), 15, pl. Marché-aux-Chevaux.
1923 18 janvier.	Victor Guerber	Lille, 27, rue Gustave-Joncquet.
1923 4 février.	Henri Euvé	Douai, 42, rue de Paris.
1923 26 février.	E. Segogne	Armentières.
1923 7 mars.	Louis Mollet	Lille, 5, rue Patou.
1923 10 mars.	Fernand Buisset	Paris-Plage (P.-de-C.), avenue du Verger.
1923 29 mai.	Maurice Montauduin	Douai, 42, rue Saint-Albin.
1923 30 mai.	Adrien Roulleau	Valenciennes, 3, place Verte.
1923 5 juin.	Frédéric Delafont	Paris, 83, rue de Maubeuge.
1923 27 juin.	François Gilbert	Rouen, 7, rue d'Elbeuf.
1923 9 juin.	Louis Golliger	Valenciennes, 10, avenue de Reims.
1923 12 septembre.	Richard Coville	Seboncourt (Aisne).
1923 15 novembre.	Joseph Hentgès	Hellemmes, 162, rue Sadi-Carnot.
1923 18 décembre.	J.-B. Laurette	Denain.
1924 2 janvier.	Louis Alfred	Tourcoing, 179, boulevard Gambetta.
1924 2 janvier.	Paolo Ernest	Tourcoing, 11, rue Jacquard.

DATE DE L'ADMISSION	NOMS	RÉSIDENCE
1924 2 janvier.	Jean-Marie Morel	Dunkerque, 11, rue Thiers.
1924 23 février.	E. Sauvegrain	Cambrai, 15, rue Léon-Gambetta.
1924 5 décembre.	F. Collin	Lille, 36, rue de La Bassée.
1925 31 janvier.	Ch. Sarazin	Lille, 95, rue Nationale.
1925 21 avril.	J. Rotru	La Madeleine, 34, rue du Maréchal-Foch.
1925 23 mai.	H. Decotignie	Lille, 68, rue Caumartin.
1925 12 juin.	C. Martin	Paris, 54, rue de Sévigné (3 ^e).
1925 1 ^{er} août.	Samuel Delay	Paris, 26, rue George-Sand (6 ^e).
1926 12 octobre.	H. Gros	Loos, 27, place Carnot.
1926 20 novembre.	M. Caucheteux	Croix, 221, rue Jean-Jaurès.
1927 10 janvier.	L. Camus	Denain, 45, rue de Valenciennes.
1927 26 mars.	A. Piat	Lille, 167, boulevard de la Liberté.
1927 22 avril.	P. Thieffry	Lambersart, 13, avenue Pasteur.
1927 25 mai.	J. Delrue	Lille, 21 bis, rue du Pont-Neuf.
1927 28 novembre.	G. Brodelle	Mons-en-Barœul, 4, rue Rollin.
1927 28 novembre.	E. Lancelle	Cambrai, 29, rue Neuve-des-Capucins.
1927 28 novembre.	P. Florin	Tourcoing, 36, rue d'Angleterre.
1927 28 novembre.	Ch. Mathieu	Bruay-sur-Escaut.
1927 26 avril.	E. Thibault	Lille, 47, rue Denfert-Rochereau.
1929 4 février.	P. Neveux	Roubaix, 255, rue Pierre-de-Roubaix.
1929 11 juin.	G. Baillet	Solesmes, place des Concerts.
1929 14 juin.	R. Van Cutsem	La Madeleine, 9, rue du Sentier.
1929 14 juin.	A. Stévens	Lille, 14, place Cormontaigne.
1929 31 juillet.	J. Dhosche	Tourcoing, 168, rue du Flocon.
1929 19 octobre.	G. Prunières	Armentières, 64, rue Bayard.
1930 13 juin.	P. Heff	Roubaix, 30, rue Inkermann.
1930 13 juin.	G. De Graeve	Lille, 50, rue de la Barre.
1930 13 juin.	C. Sevin	Tourcoing, 236, boulevard Gambetta.
1930 13 juin.	R. Viard	Lille, 90, rue de La Louvière.
1930 13 juin.	J. Bourdillat	Paris, 10, rue de la Motte-Picquet (15 ^e).
1930 29 novembre.	H. Deporte	Valenciennes, 9, rue Beaudoin.
1931 19 janvier.	G. Glorieux	Tourcoing, 130, rue Saint-Blaise.
1931 21 février.	Henry Duquesnoy	Lille, 11, boulevard de la Liberté.
1931 21 février.	Albert Duquesnoy	Lille, 11, boulevard de la Liberté.
1931 3 mars.	F. Bataille	Roubaix, 51, rue de Vauban.
1931 13 mars.	H. Saerens	Haubourdin, 37, rue du Maréchal-Foch.
1931 23 mai.	J. Coutelier	Saint-Quentin, 10, rue des Suzannes.
1931 23 mai.	J. De Groot	Lille, 25, rue Vergniaud.
1931 28 mai.	E. Gaubert	Marcq-en-Barœul, 21, rue des Rouges-Barres.
1931 7 août.	G.-L. Dumas	Lille, 38, rue Colbert.
1931 19 août.	Ch. Delerue	Lille, 204, boulevard Victor-Hugo.
1931 14 novembre.	A. Dubois	Roubaix, 4, rue de la Fosse-aux-Chênes.
1932 15 février.	Roger Poulair	Dunkerque, 20, rue du Château.
1932 17 mai.	Gustave Lecoq	Paris, 4, rue Georges-Saché.
1932 17 mai.	Jules Jourdain	Lille, 8 bis, rue d'Anjou.
1932 17 mai.	Maurice Lenghart	Lille, 130, rue Pierre-Légrand.
1932 17 mai.	René Martin	Lambersart, 14, avenue de Boufflers.
1932 17 mai.	André Dufau	Calais, 51, rue Royale.
		Amiens, 87, rue Lemerchier.

SOUS-PRÉFECTURES ET CONSEILS D'ARRONDISSEMENT

Les Conseils d'Arrondissement s'assemblent deux fois par an aux époques fixées par le Gouvernement. Ils nomment chaque année leurs présidents et secrétaires ; ces Conseils délibèrent sur les réclamations auxquelles donne lieu la fixation du contingent de l'arrondissement dans les contributions directes, sur les demandes en réduction formées par les communes. Ils répartissent les contributions entre les communes et donnent leur avis sur les divers objets d'intérêt local.

Les Conseils d'Arrondissement sont renouvelés par moitié tous les trois ans.

Les pouvoirs des membres appartenant aux cantons de la 2^e série (cantons de la 1^{re} série de renouvellement du Conseil général voir page 20), qui ont été renouvelés les 18 et 25 octobre 1931, expireront en 1937 ; ceux de la 1^{re} série (cantons de la 2^e série de renouvellement du Conseil général), renouvelés les 14 et 21 octobre 1928, expireront en 1934, avant l'ouverture de la session annuelle des assemblées.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

Sous-Préfet : M. Chéberry, ✱ A, ✱, ⊙ ; *Secrétaire* : M. C. Goursault, ⊙ A, ⊙, ⊙, ⊙, ✱, ✱, ⊙ 42.

Conseil d'Arrondissement

BUREAU. — *Président* : M. Charon, ✱, ⊙ ✱ ; *Vice-Président* : M. Dhordain-Lecat, ✱ A ; *Secrétaire* : M. Gillet.

Avesnes-Nord, MM. Achille Charon, ✱, ⊙ ✱, ⊙ I, négociant à Felleries.

Avesnes-Sud, Jacques Menat, maire de Sains-du-Nord.

Bavai, Donain Eugène, ⊙ I, imprimeur, maire de Bavai.

Berlaimont, Louvrier Léon, docteur en médecine, conseiller municipal à Aulnoye.

Landrecies, Gillet Louis, industriel, maire de Landrecies.

Le Quesnoy-Est, Willot Jules, ✱, ⊙ A, fabr. de chicorée, à Poix-du-Nord.

Le Quesnoy-O.,	MM. Laurent Basile, § A, instituteur honoraire, à Orsinval.
Maubeuge-Nord,	Forest Pierre, docteur en médecine, adjoint au maire de Maubeuge.
Maubeuge-Sud,	Lebeau Emile, § , § A, agent commercial, maire de Recquignies.
Solre-le-Château,	Dhordain-Lecat, § A, entrepreneur, maire de Cousole.
Trélon,	Cappe Adolphe, commerçant, maire de Wignehies.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

Sous-Préfet : M. Sudres, ✱ , § A, § , § ; *Secrétaire* : M. Titren.

Conseil d'Arrondissement

BUREAU. — *Président* : M. A. Le Roy, ✱ ; *Vice-Président* : M. Langrand ; *Secrétaire* : M. Houillon.

Cambrai-Est,	MM. Houillon Lucien, § , maire d'Awoingt.
Cambrai-Ouest,	Vallet, maire de Paillencourt.
—	Carrez, adjoint au maire de Cambrai.
Carnières,	Herbin Georges, industriel, à Avesnes-lez-Aubert.
Clary,	Hennechart, § , conseiller municipal à Ligny.
—	Abel Dehé, adjoint au maire de Busigny.
Le Cateau,	Delattre, vétérinaire, au Cateau.
Marcoing, Solesmes,	Le Roy, ✱ , § A, à Lesdain. Langrand Henri, maire de Briastre.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

Sous-Préfet : M. Butterlin Jean, ✱ , ✱ ; *secrétaire* ; M. Scache.

Conseil d'Arrondissement

BUREAU. — *Président* : M. Lefebvre ; *Vice-Président* : M. Delfolie ; *Secrétaire* : M. Legrand.

Arleux,	MM. Lefebvre Georges, ✱ , § I, maire d'Arleux.
Douai-Nord,	Dujardin Léon, délégué-minneur à Lallaing.
—	Trédez, maire de Lallaing.
Douai-Ouest,	Bret, docteur en médecine, à Douai.
—	Wannepin Henri, adjoint au maire de Roost-Warendin.
Douai-Sud,	Delfolie, O § , brasseur, à Douai.
—	Legrand, docteur en médecine, maire d'Auberchicourt.
Marchiennes,	Bouliez Joseph, inspecteur de la Caisse de Secours des Mines d'Aniche, à So-main.
Orchies,	des Rotours G., ✱ , député, propriétaire, à Avelin.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

Sous-Préfet : M. A. Papinot, ✱ , § , § , § , § ; *Secrétaire* : M. Verscheure Fernand.

Conseil d'Arrondissement

BUREAU. — *Président* : M. J. Dehaene ; *Vice-Président* : M. B. Rooses ; *Secrétaire* : M. Vilain.

Bailleul-N.-E.,	M. Notteau René, cultivateur, conseiller municipal, à Bailleul.
-----------------	---

Bailleul-S.-O.,	MM. Herreman César, § , maire de Méteren.
Bergues,	Meesemaker Paul, ancien agriculteur, à Bergues.
Bourbourg,	Vilain Charles, industriel, à Bourbourg.
Cassel,	Richard Fernand, horloger, à Arnèke.
Dunkerque-Est,	Duriez Edouard, notaire, à Dunkerque.
—	Firmin Vanraet, brasseur, adjoint au maire, à Malolles-Bains.
Dunkerque-Ouest,	Trystram Louis, industriel, à Dunkerque.
—	Francke Paul, maire de Cappelle-la-Grande.
Gravelines,	Matrenghen Paul, § , rentier, maire de Loon-Plage.
Hazebrouck-Nord,	Warein Eugène, notaire, à Hazebrouck.
—	Bouquet Alexandre, notaire, maire de Caëstre.
Hazebrouck-Sud,	Rooses Benjamin, O § , courtier agricole, à Hazebrouck.
Hondschoote, Merville,	N... Hennion Gustave, industriel, à Merville.
—	Ducroquet Henri, agriculteur, maire de La Gorgue.
Steenvoorde,	Parmentier Joseph, brasseur, maire de Steenvoorde.
Wormhoudt,	Dehaene Jules, notaire honoraire, maire de Bollezeele.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

Conseil d'Arrondissement

BUREAU. — *Président* : M. Henri Thérin ; *Vice-Président* : M. Henri Watremez ; *Secrétaire* : M. Brodel Louis.

Armentières,	MM. Duriez Gustave, employé de chemin de fer, à Armentières, 25, rue des Agneaux.
Cysoing,	Desprez Victor, député, maire de Cappelle-en-Pévèle.
Haubourdin,	Dereuse Eugène, maire de Lomme.
La Bassée,	Théo Brasme, maire de Wicres.
Lannoy,	de Montalembert Geoffroy, propriétaire, maire d'Annapes.
Lille-Centre,	Hector Franchomme, O ✱ , industriel, à Marcq-en-Barcœul, ancien président.
Lille-Est,	Domise Edmond, adjoint au maire d'Hellemmes.
Lille-Nord,	Scrive-Thiriez, fabricant de toiles, 28, rue de l'Arc, à Lille.
Lille-Nord-Est,	Thellier de Poncheville, Maurice, brasseur, 62, rue Faidherbe, à Lille.
Lille-Ouest,	Catoire Georges, négociant, 11, rue Doudin, à Lille.
Lille-Sud,	Brodel Louis, député, conseiller municipal, à Lille, 41, rue des Tanneurs.
Lille-Sud-Est,	Cochez Julien, maire de Fâches-Thumesnil.
Lille-Sud-Ouest,	Dujardin Marcel, à Lille, 100, rue de Flandre.
Pont-à-Marcq,	Laurent Arthur, maire de Wahagnies.
Quesnoy-s.-Deûle,	Lesaffre-Desplanques Jules, cultivateur, à Comines.

Roubaix-Est,	MM. Watremez Henri, adjoint au maire de Roubaix.	Bouchain,	MM. Dupriez Louis, mineur, maire de Lourches.
Roubaix-Nord,	Thérin Henri, tisserand, adjoint au maire de Roubaix.	Condé,	Delhayé Louis, représentant de commerce, maire d'Escautpont.
Roubaix-Ouest,	Seigneur Louis, marchand, maire de Croix.	Denain,	Guiot Justin, gérant, maire d'Hélesmes.
Seclin,	Sauvage Jules, maire de Bauvin.	Saint-Amand, r. d.,	Dusart Léopold, propriétaire-cafetier, maire de Raismes.
Tourcoing-Nord,	Cornard Jules, maire de Roncq.	Saint-Amand, r. g.,	Davaïne Jules, distillateur à Saint-Amand.
Tourcoing-N.-E.,	Tarel Victor, à Tourcoing, 77, rue du Vélodrome.	Valenciennes-Est,	Jules Billet, *, négociant, à Valenciennes.
Tourcoing-Sud,	Leveugle Abel, conseiller municipal, à Tourcoing, 42, rue Kléber.	Valenciennes-Nord,	Thiétard Gustave, ancien libraire et maire d'Anzin.
		—	Dumez Joseph, administrateur de la Caisse de Secours des ouvriers mineurs, à Wallers.
		Valenciennes-Sud,	Sevrez Lucien, conseiller municipal, métallurgiste, à Onnaing.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

Sous-Préfet (hors classe) : M. Toucas-Massillon, $\bar{\bar{A}}$ A, $\bar{\bar{B}}$; *Secrétaire* : M. E. Cantineaux.

Conseil d'Arrondissement

BUREAU. — *Président* : M. Thiétard ; *Vice-Président* : M. Dupriez ; *Secrétaire* : M. Dusart.

SERVICES PUBLICS

Corps des Ponts-et-Chaussées

Le corps des Ponts et Chaussées est chargé de l'administration des voies de communication. On distingue le service ordinaire (routes et chemins) et les services spéciaux (rivières, canaux, services maritimes, chemins de fer).

L'inspection générale des services des Ponts et Chaussées est divisée en 14 arrondissements.

Le département du Nord fait partie du 2^e arrondissement pour ce qui concerne le service ordinaire, du 10^e arrondissement pour ce qui concerne les voies navigables de la région du Nord (réseau se détachant à Conflans-Sainte-Honorine) et du 12^e arrondissement pour ce qui concerne le littoral et les ports maritimes.

Inspecteur général du 2^e arrondissement : M. Joyant, O *, inspecteur général des Ponts et Chaussées, 45, Boulevard d'Inkermann, Neuilly-sur-Seine.

12^e inspection : M. Vasseur, O *, $\bar{\bar{A}}$, $\bar{\bar{B}}$, $\bar{\bar{C}}$, inspecteur général des Ponts et Chaussées, rue de la Pompe, 42, Paris (16^e).

15^e inspection : M. Deval, O *, inspecteur général des Ponts et Chaussées, 10, rue Ernest-Cresson, Paris (14^e).

Service ordinaire, service hydraulique et service vicinal

M. Genet, *, $\bar{\bar{B}}$, *Ingénieur en chef (hors classe) des Ponts et Chaussées et du Service Vicinal du département*. — Bureaux : boulevard de la Liberté, 171 (Annexe de la Préfecture), $\bar{\bar{A}}$ 21 et 27.97.

L'ingénieur en chef du département représente, auprès de l'autorité militaire, l'Administration des travaux publics. Il est chargé de la tenue du registre des existences du comité départemental de ravitaillement.

Service ordinaire et Service Vicinal. — MM. Deleflie, *ingénieur principal du Service Vicinal de 2^e classe*, 212, avenue Derville, à Lambersart, *chef des bureaux* ; Delattre, *ingénieur adjoint du Service Vicinal de 3^e classe*, 46, rue Louis-Faure ; Thellier Paul, *ingénieur adjoint du Service Vicinal de 4^e classe*, 91, rue Anatole-France, à Ronchin ; Vandeveldé, *adjoint technique principal du Service Vicinal de 1^{re} classe*, 20, rue de Bapaume ; Fardel Jules, *adjoint technique principal du Service Vicinal de 1^{re} classe*, 14 bis, rue du Gard, à Lille ; Gendrot, *adjoint technique principal des Ponts et Chaussées de 2^e classe*, 11, rue du Chevalier-Français ; Champion, *adjoint technique principal*

du Service Vicinal de 1^{re} classe, rue du Général-de-la-Bourdonnaye, 41 ; Martin, *adjoint technique principal du Service Vicinal de 2^e classe*, rue des Canonnières, 13 ; Vasseur Maurice, *adjoint technique principal du Service Vicinal de 2^e classe*, 456, avenue de Dunkerque, à Lambersart ; Lefebvre Louis, *adjoint technique principal du Service Vicinal de 2^e classe*, 74, rue Jules-Delcenserie, à Marcq-en-Barœul ; Boivin Alphonse, *adjoint technique principal du Service Vicinal de 2^e classe*, 34, rue Puébla ; Caron, *adjoint technique des Ponts et Chaussées de 1^{re} classe (cadre latéral)*, à Escobecques ; Marais Henri, *adjoint technique du Service Vicinal de 3^e classe*, 169, boulevard de la Liberté, à Lille ; Wersinger, *adjoint technique des Ponts et Chaussées de 4^e classe*, 58, rue Pasteur, à Ronchin ; Wargniez, *adjoint technique des Ponts et Chaussées de 4^e classe*, 2, boulevard de Douai, à Roubaix ; Baillon Roger, *adjoint technique du Service Vicinal de 3^e classe*, 171, boulevard de la Liberté, à Lille ; M^{lle} Gombert, *agent de bureau de 1^{re} classe*, rue de Châteaudun, 7 ; M^{lle} Marsille, *agent de bureau du Service Vicinal de 3^e classe*, 13, rue Gustave-Jonquet ; M^{me} Donze, *agent de bureau des Ponts et Chaussées de 4^e classe*, 3, rue Fabricy ; M^{lle} Lacombe Jeanne, *agent de bureau des Ponts et Chaussées de 4^e classe*, 76, rue Gambetta, à Lille ; M^{me} Pachart, *agent de bureau des Ponts et Chaussées de 5^e classe*, 49, boulevard Louis-XIV, à Lille ; M^{me} Novarèze, *agent de bureau des Ponts et Chaussées de 6^e classe*, 15, rue du Plat.

Service Hydraulique et contrôle des voies ferrées d'intérêt local. — MM. Leconte, *ingénieur adjoint des T.P.E. de 2^e classe*, 56, rue Emile-Zola, à Faches-Thumesnil ; Degouge, *adjoint technique principal du Service Vicinal de 1^{re} classe*, rue de Lens, 21 ; Bour, $\bar{\bar{A}}$, *adjoint technique principal du Service Vicinal de 1^{re} classe*, rue Ratisbonne, 12 ; Marle, *adjoint technique principal du Service Vicinal de 1^{re} classe*, rue de Gand, 51 ; Lefebvre Léonard, *adjoint technique principal du Service Vicinal de 2^e classe*, 87, rue Franklin, à Mons-en-Barœul ; M^{me} Lefebvre, *agent du bureau des Ponts et Chaussées de 5^e classe*, 87, rue Franklin, à Mons-en-Barœul.

Contrôle des distributions d'énergie électrique. — MM. Fertée, *ingénieur des T.P.E. de 3^e classe*, 434, avenue de Dunkerque, à Lambersart ; Godfroid, *adjoint technique du Service Vicinal de 1^{re} classe*, rue des Bois, 11, Marais-de-Lomme.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES. — M. Tichoux, *ingénieur principal du Service Vicinal de 2^e classe, faisant fonctions d'ingénieur ordinaire, à Avesnes.*

Bureau de l'ingénieur ordinaire. — MM. Huget, *ingénieur adjoint du Service Vicinal de 2^e classe* ; Le Quéré, *adjoint technique des Ponts et Chaussées de 4^e classe* ; Baillon René, *adjoint technique des Ponts et Chaussées de 2^e classe* ; Bourdrel, *adjoint technique de 4^e classe du Service Vicinal.*

Subdivisions : d'Avesnes : MM. Wersinger, *ingénieur du Service Vicinal de 2^e classe, et Crombez, adjoint technique principal du Service Vicinal de 2^e classe* ; — de Bavai : Cornu, *ingénieur adjoint du Service Vicinal de 3^e classe* ; — de Berlaimont : Lubrez, *ingénieur adjoint des T. P. E. de 3^e classe* ; — de Landrecies : Tribou, *ingénieur des T. P. E. de 2^e classe, au Cateau* ; — de Maubeuge : Hellebois Lucien, *ingénieur du Service Vicinal de 2^e classe* ; Boez Henri, *adjoint technique principal du Service Vicinal de 2^e classe* ; Fardoux Alphonse, *adjoint technique du Service Vicinal de 1^{re} classe* ; — de Trélon : Dubus, *ingénieur adjoint des T. P. E. de 3^e classe* ; — de Solre-le-Château : Veyer, *ingénieur adjoint des T. P. E. de 3^e classe* ; — de Le Quesnoy-Est, Le Quesnoy-Ouest : Nairaince, *ingénieur T. P. E. de 3^e classe* ; Foulon, *adjoint technique du Service Vicinal de 2^e classe.*

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — M. Duval, *ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées de 3^e classe, faisant fonctions d'agent voyer d'arrondissement, à Cambrai.*

Bureaux de l'ingénieur ordinaire. — MM. Saily, *adjoint technique principal du Service Vicinal de 2^e classe* ; Théry Albert, *adjoint technique du Service Vicinal de 2^e classe* ; M^{me} Joset, *agent de bureau de 5^e classe* ; Carlier, *adjoint technique des Ponts et Chaussées de 4^e classe.*

Subdivisions : de Cambrai-Est : MM. Lebègue, *, *ingénieur des T.P.E. de 1^{re} classe* ; — de Cambrai-Ouest : Lévêque, *ingénieur des T.P.E. de 3^e classe* ; — de Clary : Debut, *ingénieur des T.P.E. de 3^e classe* ; — du Cateau : Tribou, †, *ingénieur des T.P.E. de 2^e classe* ; — de Marcoing : Bachy J., *ingénieur du Service Vicinal de 1^{re} classe, et Lottiaux, adjoint technique de 4^e classe du Service Vicinal* ; — de Solesmes-Carnières : Kilian, *ingénieur des T.P.E. de 2^e classe, et Lagache, adjoint technique des Ponts et Chaussées de 4^e classe.*

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — M. Herreman, *, *ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées de 1^{re} classe, faisant fonctions d'agent voyer d'arrondissement, à Douai.*

Bureau de l'ingénieur ordinaire. — MM. Beaujet, *ingénieur des T.P.E. de 1^{re} classe* ; Cochon Félix, *adjoint technique du Service Vicinal de 1^{re} classe* ; Bourgeois André, *adjoint technique du Service Vicinal de 2^e classe.*

Subdivisions : de Douai (N. et O.) : MM. Legrand, †, *ingénieur des T.P.E. de 2^e classe* ; Dereuder, *adjoint technique du Service Vicinal de 1^{re} classe* ; — de Douai-Sud-Arleux : Duval Pierre, *ingénieur des T. P. E. de 2^e classe* ; Jaspert Hippolyte, *adjoint technique du Service Vicinal de 1^{re} classe* ; — de Marchiennes : Boucly, *ingénieur adjoint des T.P.E. de 2^e classe* ; — d'Orchies : Boulle, *ingénieur adjoint des T. P. E. de 1^{re} classe.*

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE-HAZEBROUCK. — M. Letellier, *, *ingénieur principal du Service Vicinal de 1^{re} classe exceptionnelle, faisant fonctions d'ingénieur ordinaire, à Dunkerque.*

Bureaux de l'ingénieur ordinaire. — MM. Dussine Emile, *adjoint technique principal du Service Vicinal de 1^{re} classe* ; Vanderriele Léonce, *adjoint technique principal du Service Vicinal de 2^e classe* ; Blavoet Georges, *adjoint technique principal de 3^e classe* ; Cattoen, *adjoint technique du Service Vicinal de*

1^{re} classe ; Meire Ernest, *adjoint technique principal du Service Vicinal de 4^e classe* ; Pouille, *adjoint technique principal des Ponts et Chaussées de 4^e classe* ; Mme Cattoen, *agent de bureau de 5^e classe* ; Mlle Camys, *agent de bureau de 5^e classe.*

Subdivisions : de Bergues-Hondschoote : MM. Bacle Fernand, *ingénieur des T. P. E. de 3^e classe* ; — de Dunkerque-Est-Bourbourg : Guérin, *ingénieur des T.P.E. de 2^e classe* ; — de Dunkerque-Ouest-Gravelines : Leroy, *ingénieur du Service Vicinal de 3^e classe* ; — de Wormhoudt : Lambin, *ingénieur adjoint des T. P. E. de 3^e classe.*

Subdivisions : de Bailleul. — MM. Thorez, *ingénieur adjoint du Service Vicinal de 1^{re} classe* ; — de Steenvoorde-Cassel : Bernard, *ingénieur adjoint des T.P.E. de 1^{re} classe* ; — d'Hazebrouck : Lévêque, *ingénieur des T.P.E. de 3^e classe, et Millescamps, adjoint technique des Ponts et Chaussées de 2^e classe* ; — de Merville : Lebon, *ingénieur des T.P.E. de 1^{re} classe.*

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — M. Jouvencaux, *, *ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées de 1^{re} classe, 171, boulevard de la Liberté, à Lille.*

Bureaux de l'ingénieur ordinaire. — MM. Sambourg, *ingénieur adjoint des T.P.E. de 2^e classe* ; Vandenbergue, *ingénieur adjoint du Service Vicinal de 4^e classe* ; Lefebvre, *adjoint technique principal des Ponts et Chaussées de 1^{re} classe, parvis Saint-Michel, à Lille* ; Castelain, *adjoint technique principal des Ponts et Chaussées de 2^e classe* ; Cassez, *adjoint technique des Ponts et Chaussées de 4^e classe* ; Mme Deleflie, *agent de bureau des Ponts et Chaussées de 5^e classe* ; Mme Leconte, *agent de bureau du Service Vicinal de 6^e classe.*

Subdivisions : de Lille. — MM. Druart, *ingénieur du Service Vicinal de 1^{re} classe, rue Marengo, 21, à Fives-Lille, et Gérard, adjoint technique principal du Service Vicinal de 2^e classe, 17, rue du Maréchal-Foch, à La Madeleine* ; — de Roubaix : Dumuin, *ingénieur du Service Vicinal de 2^e classe* ; — de Tourcoing : Géry, *ingénieur du Service Vicinal de 3^e classe, et Lefief, adjoint technique principal du Service Vicinal de 2^e classe* ; — de Lannoy-Cysoing : Merchier, *ingénieur du Service Vicinal de 3^e classe, et Lecuppe, adjoint technique du Service Vicinal de 2^e classe* ; — d'Armentières-Quesnoy-sur-Deûle : Panien, *ingénieur des T.P.E. de 3^e classe* ; Lechevins, *adjoint technique du Service Vicinal de 2^e classe* ; — d'Haubourdin : Durtet, *ingénieur des T.P.E. de 3^e classe* ; — de La Bassée : Pollet, *ingénieur des T.P.E. de 2^e classe* ; — de Seclin-Pont-à-Marcq : Bachy Maurice, *ingénieur du Service Vicinal de 3^e classe, et Messenger, adjoint technique du Service Vicinal de 3^e classe.*

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — M. Muffang, †, *ingénieur des Ponts et Chaussées de 1^{re} classe, à Valenciennes.*

Bureau de l'ingénieur ordinaire. — MM. Lahoute, *ingénieur adjoint des T.P.E. de 4^e classe* ; Guillaume, *adjoint technique principal du Service Vicinal de 3^e classe* ; Nectoute, *adjoint technique des Ponts et Chaussées de 3^e classe* ; Carré, *adjoint technique du Service Vicinal de 3^e classe* ; Fardoux, *adjoint technique des Ponts et Chaussées de 3^e classe* ; Mme Malquin, *agent de bureau de 5^e classe.*

Subdivisions : de Denain-Bouchain. — Dormignies Louis, *ingénieur des T.P.E. de 2^e classe, et Bonnet, adjoint technique des Ponts et Chaussées de 4^e classe* ; — de Saint-Amand : Stienne, *ingénieur des T. P. E. de 4^e classe, et Marmousez, adjoint technique du Service Vicinal de 3^e classe* ; — de Valenciennes Nord-Sud : Lekieffre, *ingénieur adjoint des T.P.E. de 1^{re} classe, et Talmant, adjoint technique du Service Vicinal de 3^e classe* ; — de Valenciennes-Est-Condé : Poulet, *ingénieur des T.P.E. de 4^e classe, et Caullery, adjoint technique principal des Ponts et Chaussées de 2^e classe.*

Service des ports maritimes de Commerce

Bureaux : Terre-Plein de l'Ecluse Guillaïn à Dunkerque

① 17.97, 17.98 et 17.99

M. Broquaire, *, ⚓, ⚓ A., ingénieur en chef à Dunkerque, directeur du Port de Dunkerque et de son anneau le Port de Gravelines.

Bureaux de l'ingénieur en chef et des trois ingénieurs ordinaires. — M. Vermont, ⚓, ingénieur des Travaux publics de l'Etat ; MM. Prouveur, Vincke, Delfosse, Adjointes techniques : M^{lle} Serieys, M^{mes} Houzé, Bunoust, Durieux, M. Lebègue, agents de bureau.

1^{er} ARRONDISSEMENT. — Exploitation du port de Dunkerque. — Formes de radoub. — Appareils de manœuvre et éléments mobiles des ouvrages du port. — Littoral, entre la frontière belge et la pointe de Gravelines. — Contrôle des voies ferrées des quais du port de Dunkerque.

M. Delattre, ⚓, ingénieur ordinaire à Dunkerque, chef d'exploitation du port de Dunkerque.

Subdivision de Dunkerque. — (4^e) N... ingénieur des Travaux publics de l'Etat ; Mieze, Paris, adjointes techniques. Subdivision d'exploitation : M. Joumel, ingénieur des Travaux publics de l'Etat.

Subdivision de travaux neufs. — MM. Batude, ingénieur adjoint des Travaux publics de l'Etat ; Ringot, adjoint technique.

2^e ARRONDISSEMENT. — Entretien des ouvrages du port de Dunkerque. — Service des dragages. — Service des phares et balises. — Travaux d'extension. — Secrétariat de la Commission de surveillance des bateaux à vapeur (navigation fluviale).

M. Etienne, ⚓, ingénieur ordinaire à Dunkerque.

Subdivisions de Dunkerque. — (1^{re}) : MM. Cattoen, ⚓, ingénieur des Travaux publics de l'Etat ; Leteyez, adjoint technique ; (2^e) : Houzé, ingénieur adjoint des Travaux publics de l'Etat ; M. Dorp, adjoint technique ; (3^e) : Gourmel, ingénieur des Travaux publics de l'Etat ; Schottey et Rémy, adjointes techniques ; (5^e) : Durieux, ⚓, adjoint technique principal ; Maelstaf, adjoint technique ; (6^e) : Dufour, ingénieur adjoint des Travaux publics de l'Etat ; Demarthe, ⚓, Canoen, adjointes techniques ; (8^e) : Poulain, ingénieur adjoint des T.P.E. ; Déprez, adjoint technique.

Subdivisions d'études et de travaux neufs : MM. Quilton, ingénieur adjoint des Travaux publics de l'Etat ; Devismes et Panchet, adjointes techniques.

3^e ARRONDISSEMENT. — Exploitation, entretien, travaux neufs et contrôle des voies ferrées du port de Gravelines. — Entretien et travaux neufs des canaux maritimes et de dessèchement du port de Dunkerque. — Littoral, entre la pointe de Gravelines et la limite du département du Pas-de-Calais. — Travaux d'extension.

M. Flinois, ingénieur ordinaire à Dunkerque.

Subdivision de Dunkerque (7^e) : M. Decodts, ⚓, ingénieur des Travaux publics de l'Etat.

Subdivision d'études et de travaux neufs : MM. Candelon, *, ⚓, ingénieur des Travaux publics de l'Etat ; Roucou et Caridroît, adjointes techniques.

Subdivision de Gravelines : M. Boisgontier, ingénieur adjoint des Travaux publics de l'Etat.

Surveillance et police des ports maritimes de Commerce. — MM. Ledru, *, ⚓, capitaine ; Lévêque, Follet, Boscher, Berquin, lieutenants ; Vasseur, Benard J.-B., Bodo, Wallyn, Hars P., Agniéray, Legrand, Hars A., Guillodo, Errard François, Allonet, Guézou, Picard Louis, Hars Maurice, Ollivé, sous-lieutenants à Dunkerque ; Wadoux, surveillant de port à Grand-Fort-Philippe ; Desombre, surveillant de port à Gravelines.

Service des voies navigables du Nord et du Pas-de-Calais

Lille, boulevard de la Liberté, 171, ① 120 et 48.22

M. Héduy, *, ⚓, ingénieur en chef, 171, boulevard de la Liberté, Lille.

Bureaux de l'ingénieur en chef et de l'ingénieur de l'arrondissement de Lille : 171, boulevard de la Liberté, Lille. — Adjoint technique principal : M. Mennesson, à Lille ; Adjointes techniques : MM. Thomas, Dumetz, Stablo, Delerive, Mairesse ; Agent de bureau (cadre latéral) : M. Dubois, ⚓ ; Agents de bureau : M^{lles} Bécue, Michallat et M^{me} Delerue.

Subdivision d'études. — Ingénieur adjoint des Travaux Publics de l'Etat : M. Canivez ; Adjointes techniques : MM. Colpin et Sorlin.

ARRONDISSEMENT DE BÉTHUNE. — Ingénieur ordinaire : M. Macarez (bureau : ancien Palais de Justice) ; Adjoint technique principal (cadre latéral) : M. Le Roux, à Béthune. — Subdivision d'études : Ingénieur adjoint des Travaux publics de l'Etat : M. G. Lechevalier, à Béthune ; Adjointes techniques : MM. Decool et Morel, à Béthune.

Subdivisions : de Béthune (1^{re}) : Ingénieur des Travaux Publics de l'Etat : M. C. Bouclet, *, à Béthune ; Adjoint technique : M. Pasquier, à Béthune ; — de Béthune (2^e) : Adjoint technique principal : M. Fortin, ⚓ A., à Béthune ; — de Merville : Ingénieur des Travaux Publics : M. Renard, à Merville ; — de Saint-Omer : Ingénieur adjoint T. P. E. : M. Delattre, à Saint-Omer ; Adjoint technique : M. Gribovalle, à Saint-Omer ; Agent de bureau : M. Monsigny, à Saint-Omer ; — de Béthune (3^e) : Ingénieur adjoint des Travaux publics de l'Etat : M. F. Lechevalier, à Béthune ; Adjoint technique principal (cadre latéral) : M. Ponsot ; Adjointes techniques : MM. Robillard, Damarey et Delplace, à Béthune.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Ingénieur ordinaire : M. Rousseaux, ⚓, 171, boulevard de la Liberté, à Lille.

Subdivisions : de Lille (1^{re}) : Ingénieur adjoint des Travaux Publics de l'Etat : M. Collin, à Lille ; Adjoint technique : M. Derache ; — de Lille (2^e) : Ingénieur des Travaux Publics de l'Etat : M. Taillard, à Lille ; — de Roubaix : Ingénieur des Travaux Publics de l'Etat : M. Divoor, à Lille ; Adjoint technique : N... ; — d'Armentières : Ingénieur des Travaux Publics de l'Etat : M. Roger, à Lille ; Adjoint technique : N... ; à Armentières ; — de Merville : Ingénieur des Travaux Publics de l'Etat : M. Renard, à Merville.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — Ingénieur ordinaire : M. Herreman (Bureau : 51, quai d'Alsace), à Douai ; Ingénieur adjoint des Travaux Publics de l'Etat : N... ; Adjoint technique principal : M. Lacherez, à Douai ; Adjointes techniques : N..., N... ; Agent de bureau : N...

Subdivision d'études : Adjoint technique : M. Leconte, à Douai.

Subdivisions : de Douai (1^{re}) : Ingénieur des Travaux Publics de l'Etat : M. Graffin, *, ⚓, à Douai ; Adjoint technique principal : M. Druart, ⚓, à Douai ; — de Douai (2^e) : Ingénieur des Travaux Publics de l'Etat : M. Jourda, ⚓, à Douai ; Adjoint technique : M. Dangleterre, à Douai ; — de Lens : Ingénieur adjoint des Travaux Publics de l'Etat : M. Leconte, à Lens ; Adjoint technique : N...

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — Ingénieur ordinaire : M. Muffang, ⚓ (Bureau : 10, boulevard Carpeaux), à Valenciennes ; Adjointes techniques : MM. Maton et Malaquin, à Valenciennes.

Subdivision d'études : Ingénieur adjoint des Travaux Publics de l'Etat : M. Lesieur, à Valenciennes.

Subdivisions : de Valenciennes : Ingénieur adjoint des Travaux Publics de l'Etat : M. Gressier, à Valenciennes ; Adjoint technique : M. Carlier, à Valenciennes ; — de Condé-sur-Escaut : Ingénieur des Travaux Publics de l'Etat : M. Lerebours, à Condé ; Adjoint technique : N..., à Condé.

Subdivisions d'études et de travaux neufs (1^{re}) : Ingénieur adjoint des Travaux Publics de l'Etat : M. Blauwart, à Valenciennes ; Adjoint technique : M. Thiroux, à Valenciennes ; — (2^e) : Ingénieur adjoint des Travaux Publics de l'Etat : M. Masson, à Valenciennes.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. — *Ingénieur ordinaire* : M. Flinois (Bureaux : Terre-Plein de l'Écluse Guillain) ; *Ingénieur adjoint des T. P. E.* : M. Rémond, à Dunkerque ; *Adjoint technique* : M. Somnard, à Dunkerque ; *Agent de bureau* : Mlle Falewée.

Subdivisions : de Saint-Omer : *Ingénieur adjoint des T. P. E.* : M. Martin, à Saint-Omer ; *Adjoint technique* : M. Debast, à Saint-Omer ; — de Dunkerque : *Ingénieur adjoint des Travaux Publics de l'Etat* : M. Genève, à Dunkerque ; *Adjoint technique* : M. Vandebussche, à Dunkerque ; — de Bergues : *Ingénieur des Travaux Publics de l'Etat* : M. Leys, *, **, à Bergues

ARRONDISSEMENT DE CALAIS. — *Ingénieur ordinaire* : M. Simon (Bureaux : 2, place de l'Estran), à Calais ; *Adjoint technique* : M. Dufay, à Calais.

Subdivision de Calais : *Ingénieur des Travaux Publics de l'Etat* : M. Boningue, *, à Calais.

ARRONDISSEMENT D'ARRAS. — *Ingénieur ordinaire* : M. Duriez, à Arras.

Subdivision d'Arras : *Ingénieur des Travaux Publics de l'Etat* : M. Graffin, *, à Douai.

Service spécial de la navigation Belgique-Paris-Est et Service des Etudes et Travaux du canal du Nord compris dans le Département du Nord.

M. Soleil, *, **, *ingénieur en chef*, à Compiègne, 8, rue de l'Eglise-St-Germain, ☎ 2.47.

Bureau de l'ingénieur en chef : 8, rue de l'Eglise-St-Germain, à Compiègne. — M. Meurillon, *ingénieur des T. P. E.*, chef de bureau.

Service spécial de la navigation entre la Belgique et Paris

M. Soyer, *adjoint technique, comptable* ; N..., *adjoint technique, comptable* ; N..., *adjoint technique, comptable* ; M. Aumont, *adjoint technique, commis d'ordre* ; N..., *adjoint technique, commis d'ordre* ; N..., *adjoint technique, commis d'ordre* ; N... *adjoint technique, immatriculation des bateaux, statistiques* ; M. Renaud Ch., *agent de bureau, comptable*.

CANAL DU NORD. — N..., *adjoint technique, comptable* ; N..., *adjoint technique, commis d'ordre* ; N..., *adjoint technique, comptable* ; N..., *agent de bureau, sténodactylo*.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-QUENTIN. — M. Geoffroy, *ingénieur ordinaire*, à Saint-Quentin, 44, rue du Gouvernement, à Saint-Quentin.

Bureau de l'ingénieur ordinaire : MM. Boudoux, *ingénieur des T. P. E.*, chef de bureau ; Lobjeois, *adjoint technique, commis d'ordre* ; Dubois L., *adjoint technique, comptable* ; Demasures, *adjoint technique, statistique* ; N..., *agent de bureau sténodactylo*.

Bureau d'études : MM. Cotterelle, *ingénieur des T. P. E.* ; Lasbleis, Moreaux, Véron et Laforge, *adjoints techniques*.

Subdivision de Berlaimont : M. Siros, *ingénieur des T. P. E.*

Subdivision de Maubeuge : M. Henry J., *adjoint technique principal*.

Subdivision de contrôle du canal de jonction de la Sambre à l'Oise : M. Cotterelle, *ingénieur des T. P. E. intérimaire*.

Bureau en jaugeage de Maubeuge : M. Henry J., *adjoint technique principal*.

Subdivision de Cambrai : M. Busière, *ingénieur des T. P. E.* ; M. Boutrouille, *adjoint technique, agent jaugeur*.

Subdivision de Marcoing : M. Mory, *ingénieur des T. P. E.*

CANAL DU NORD (1^{re} Section). —

Subdivision unique : M. Lemire, *ingénieur des T. P. E.*, à Cambrai.

Service des études du canal de l'Escaut à la Meuse

Ingénieur en chef : M. Besse, *, 13, place Carnot, à Charleville, ☎ 1.12.

1^{er} ARRONDISSEMENT. — M. Muffang, **, *ingénieur ordinaire de 1^{re} classe*, à Valenciennes.

2^e ARRONDISSEMENT. — M. Rouelle, *, **, *ingénieur ordinaire de 1^{re} classe*, 13, place Carnot, à Charleville, ☎ 1.11.

3^e ARRONDISSEMENT. — M. H. Ludinart, *, **, *ingénieur ordinaire de 1^{re} classe*, 13, place Carnot, à Charleville, ☎ 8.29.

NAVIGATION A VAPEUR SUR LES FLEUVES, RIVIERES ET CANAUX

Les commissions de surveillance des bateaux à vapeur qui navigent sur les fleuves, rivières et canaux, établies à Dunkerque et à Douai en exécution du 9 avril 1883, sont composées comme il suit :

COMMISSION DE DOUAI : MM. Héduy, *, **, *ingénieur en chef des Ponts et Chaussées*, à Lille, *président* ; — Ganière, *, *ingénieur en chef des Mines*, à Douai ; — Herreman, *, *ingénieur des Ponts et Chaussées*, à Douai ; Debeau, *ingénieur civil*, à Douai, *membres* ; — Quembre, *ingénieur des Travaux publics de l'Etat*, à Lille, *secrétaire de la Commission*.

COMMISSION DE DUNKERQUE : MM. Broquaire, *, **, A., *ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, président* ; — Etienne, **, *ingénieur des Ponts et Chaussées, secrétaire* ; — Lanoye, *inspecteur du bureau Véritas* ; N..., *ingénieur des Travaux publics de l'Etat, membres*.

Service spécial d'observations hydrométriques et d'annonce des crues

Ingénieur en chef : M. Héduy, *, **, *ingénieur en chef des Ponts et Chaussées*, boulevard de la Liberté, 171, à Lille.

Ingénieurs ordinaires : M. Muffang, **, à Valenciennes (Bassin de l'Escaut et ses affluents, à l'exception de la Scarpe et de la Lys). — M. Herreman, à Douai (Bassin de la Scarpe). — M. Rousseaux, **, à Lille (Bassin de la Lys). — M. Flinois, à Dunkerque (Bassin de l'Yser).

Service de la statistique des mouvements de la navigation intérieure

Le décret du 17 novembre 1880 a chargé l'administration des ponts et chaussées du service de la statistique des mouvements de la navigation intérieure.

Les bureaux de déclaration de chargement et de constatation de passage des bateaux sont indiqués au Guide Officiel de la Navigation intérieure dressé par les soins du Ministère des Travaux Publics. La liste en est reproduite ci-après :

Bureaux de jaugeage. — Bergues, Cambrai, Douai, Dunkerque, Lille, Maubeuge, Merville, Béthune, St-Omer, Calais et Valenciennes.

Bureau de déclaration. — Aa, écluses du Haut-Pont, ponts de la Bistade et de Gravelines ; Canal d'Aire, écluses de Cuinchy et d'Aire ; Canal de Bergues, écluses de Bergues ; Canal de Bourbourg, écluses du Guindal et du Jeu de Mail ; La Bourre, écluses du Grand Dam et du Pont de Pierre ; Canal de Calais, écluses d'Hénuin, de la Batellerie et de la Citadelle, à Calais ; ponts Sans Pareil et de Coulogne ; Canal de Guines, écluse carrée ; Colme, écluse de Wattendam ; Deule, écluses du fort Deule, de Don, de La Barre et de Deulémont ; Canal de Furnes, écluse du Sas octogonal, à Dunkerque-Maritime ; bureau des douanes de Ghyvelde ; Canal d'Hazebrouck, écluse de la Motte-au-Bois ; Lawe, écluses de Manchecourt et de Lague ; Lys, écluses du bassin d'Aire, du Fort Gassion, de Thiennes, de Merville, d'Houplines et pont de La Gorgue ; Canal de Roubaix, écluses de Marquette, de l'Union et du Sartel ; Scarpe, écluses de Courchelettes, du Fort de Scarpe et de Thun ; Dérivation de la Scarpe, écluse Sud et écluse Nord ;

Canal de la Sensée, écluse de Gœulzin et Bassin Rond ; *Canal de Lens*, écluse supérieure de Lens et écluse de Courrières ; *Canal de Neuffossé*, pont-levis d'Aire et écluse St-Bertin, à St-Omer ; *Escaut*, écluses de Rodignies, Hergnies, Condé-sur-l'Escaut, Fresnes, Notre-Dame à Valenciennes, Denain, Neuville, Iwuy et Cambrai (Cantimpré) ; *Sambre*, écluses de Marpent, Quartes et Landrecies ; *Canal de Saint-Quentin*, Cambrai, Cantimpré, Saint-Waast, Le Bosquet. — Département de l'Aisne : Saint-Quentin, Pont-Tugny, Jussy, Fargniers int., Tergnier, Chauny ; *Canal de Mons à Condé*, écluse de Gœulzin, à Condé-sur-Escaut.

Bureaux télégraphiques ou téléphoniques. — *Canal d'Aire*, écluses d'Aire et de Cuinchy et bureau du gardé de navigation, à Béthune ; *Escaut*, écluses de Condé, Folien, Trith, Denain, Iwuy et Cambrai ; *Canal de Condé*, à Mons ; écluse de Gœulzin, à Condé-sur-l'Escaut ; *Canal de Saint-Quentin*, Cambrai ; *Canal de Bourbourg*, écluses du Guindal et du Jeu de Mail ; *Canal de la Colme*, écluse de Wattendam ; *Canal de Calais*, écluse d'Hénuin ; *Canal de la Deûle*, écluses de Don, de La Barre, à Lille, et de Deûlemont ; *Rivière de la Lys*, écluses du bassin d'Aire, de Merville et d'Houplines ; *Scarpe inférieure*, écluse de Lallaing ; *Dérivation de la Scarpe*, écluses Sud et Nord ; *Canal de Lens*, écluse d'Harnes ; *Canal de Neuffossé*, écluses des Fontinettes et Saint-Bertin.

En outre toutes les écluses du Service des V. N. du Nord et du Pas-de-Calais sont reliées téléphoniquement entre elles et les plus importantes sont reliées directement aux bureaux des subdivisionnaires de la Navigation et ceux-ci au réseau des P. T. T.

Stations postales. — *Canal d'Aire*, pont de Bauvin, écluses d'Aire et de Cuinchy ; *Canal de Bergues*, écluse de Bergues ; *Canal de Bourbourg*, écluses du Guindal et du Jeu de Mail, à Dunkerque ; *Canal de Calais*, écluses de la Batellerie, à Calais, et d'Hénuin ; *Canal de la Colme*, écluses de Wattendam et de Bergues ; *Canal de la Deûle*, pont de Bauvin et écluses de Don, de La Barre, à Lille, et de Deûlemont ; *Canal de Lens*, écluse supérieure de Lens et écluse de Courrières ; *Rivière de la Lys*, écluses de Merville et d'Houplines ; *Canal de Neuffossé*, écluses des Fontinettes ; *Canal de Roubaix*, écluse de l'Union, à Roubaix ; *Canal de la Sensée*, écluse de Gœulzin ; *Scarpe supérieure*, écluse Saint-Nicolas-lez-Arras ; *Scarpe moyenne*, écluses de Courchelettes et de Fort de Scarpe ; *Scarpe inférieure*, écluse de Thun ; *Dérivation de la Scarpe*, écluse Sud ; *Rivière de l'Escaut*, écluses d'Iwuy et de Cantimpré ; *Canal de Saint-Quentin*, toutes les écluses reçoivent les lettres.

D'autre part, la loi du 5 juillet 1917 sur l'immatriculation des bateaux de rivière et l'hypothèque fluviale a confié le jaugeage et l'immatriculation des bateaux de navigation intérieure au Ministère des Travaux publics.

Les bureaux de jaugeage institués dans le département du Nord sont rattachés, savoir :

— Ceux de Valenciennes, Douai, Bergues, Dunkerque, Merville et Lille, au bureau d'immatriculation de Lille.

— Ceux de Cambrai et de Maubeuge, au bureau d'immatriculation de Compiègne.

Les inscriptions effectuées en application de l'article 16 de la loi du 5 juillet 1917 sont faites au Greffe du Tribunal de Commerce du lieu de l'immatriculation (Lille et Compiègne).

CORPS DES MINES

Le département du Nord dépend de l'arrondissement minéralogique de Douai. Cet arrondissement fait partie de l'inspection générale de la division minéralogique du Nord-Ouest.

Inspecteur général de la division minéralogique du Nord-Ouest : M. Leprince-Ringuet, *, inspecteur général des Mines, à Paris.

ARRONDISSEMENT MINÉROLOGIQUE DE DOUAI

① 11

Ingénieur en chef des Mines : M. Ganière, *, 21, rue Victor-Hugo, à Douai. — *Bureau de l'ingénieur*

en chef : 21, rue Victor-Hugo, à Douai, ① 11. — *Agents de bureau* : Mme Scaillières, 3, rue du Prévost, à Douai ; Mlle Brasseur, 43, rue Saint-Joseph, à Sinlenoble ; Mlle Debarge, 25, bd Faidherbe, à Douai ; N..., *auxiliaire*.

Sous-arrondissement de Douai, comprenant les arrondissements administratifs de Douai et Cambrai. — *Ingénieur ordinaire* : M. Ricard ; bureau : 21, rue Victor-Hugo, à Douai. — *Ingénieurs des Travaux publics de l'Etat (mines)* : MM. Legrand, rue de la Tour-des-Dames, à Douai, Frère, 18, rue du Onze-Novembre, à Douai, et N...

Sous-arrondissement de Lille, comprenant les arrondissements administratifs de Lille et Dunkerque. — *Ingénieur ordinaire* : M. Borgeaud (bureau : 171, boulevard de la Liberté, Annexe de la Préfecture, 4^e étage, à Lille, ① 27.97). — *Ingénieurs des Travaux publics de l'Etat (mines)* : MM. Tiry, 24, rue de Loos, à Lille ; Quembre, 80, rue de La Bassée, à Lille, et Devauchelle, 12, rue de Bergues, à Lille.

Sous-arrondissement de Valenciennes, comprenant les arrondissements administratifs d'Avesnes et Valenciennes. — *Ingénieur ordinaire* : M. Vieux (bureau de l'ingénieur : 16, rue Louis-Cellier, ① 5.78). — *Ingénieurs des Travaux Publics de l'Etat* : MM. Croizé, 26, avenue de Condé, à Valenciennes ; Alçon, à Valenciennes ; Monnier, 19, rue d'Espinoy, à Valenciennes, et N... — *Agents de bureau* : M^{lle} Dupont, à La Sentinelle ; N..., *auxiliaire*.

Ecole technique des mines de Douai

Rue Victor-Hugo, 21

L'Ecole Technique des Mines de Douai a été créée en 1878 par l'Etat. Elle a pour but de former des géomètres de mines, des maîtres-mineurs, des conducteurs de travaux miniers. Ses meilleurs élèves sont admis dans le Service des Mines avec le titre d'ingénieur des Travaux publics de l'Etat.

L'Ecole est installée dans de vastes immeubles qui sont en partie sa propriété propre, le complément appartenant à l'Etat, au département du Nord, à la ville de Douai.

Le fonctionnement de l'Ecole est régi par la loi du 12 juin 1920, les décrets des 20 décembre 1922, 28 mai 1926, 11 août 1931, et les arrêtés ministériels des 3 mars 1924, 2 juin 1926, 30 mai 1928. Les élèves, presque tous originaires de familles d'ouvriers mineurs ou d'employés de mines, sont reçus à la suite d'un concours dont le niveau correspond à peu près au brevet d'enseignement primaire supérieur ou au baccalauréat scientifique 1^{re} partie. Ils font deux ou trois années d'études, suivant qu'ils désirent obtenir le diplôme de maître-mineur ou celui de conducteur de travaux miniers, quand le permet leur moyenne à la fin de la deuxième année scolaire (moyenne requise 75 %).

Le passage d'une année d'études à la suivante fait l'objet d'examens éliminatoires subis devant des examinateurs étrangers à l'Ecole.

Le régime de l'Ecole est l'internat ; prix annuel de la pension : 2.200 francs. Les élèves disposent d'un grand nombre de bourses allouées par les départements, notamment ceux du Nord et du Pas-de-Calais, par les groupements miniers, industriels, par l'Association des anciens élèves. L'Ecole possède, en outre, une rente perpétuelle de 4.000 francs, qui lui a été attribuée sur le fonds de secours de la catastrophe de Courrières.

Matières enseignées. — 1^{re} année : Exploitation des mines, géologie, minéralogie, algèbre, géométrie, trigonométrie, topographie, dessin, physique, chimie, français.

2^e année : Exploitation des mines, géologie, minéralogie, géométrie cotée, mécanique, résistance des matériaux, machines à vapeur et à explosion, dessin, chimie, électricité, rédaction de rapports techniques, topographie, notions de législation des mines.

3^e année : Exploitation des mines, notions de droit, législation des appareils à vapeur, électricité industrielle appliquée aux mines, résistance des matériaux (complément), distribution d'énergie électrique, légis-

lation des mines, législation ouvrière, notions d'économie politique, exploitation des chemins de fer, contrôle des chemins de fer.

Directeur : M. Ganière, *, *ingénieur en chef des Mines* ; *Economiste* : M. Debruille ; *Secrétaire* : Mlle Debarge, *agent de bureau* ; *Surveillants* : MM. Danjou, Richard ; *Professeurs* : MM. Ganière, *, *ingénieur en chef des Mines* ; Ricard et Vieux, *ingénieurs au Corps des Mines* ; Herreman, *, *ingénieur des Ponts et Chaussées* ; Blin, *ancien élève de l'École Polytechnique* ; Latouche, *inspecteur divisionnaire des Chemins de Fer* ; Tison, Ⓜ A, et L. Legrand, Ⓜ, *ingénieurs des Travaux publics de l'Etat* ; R. Legrand, *professeur E. P. S.* ; Lalisse, Ⓜ I, *professeur E. T.*

COMPAGNIES HOUILLÈRES

Les Compagnies houillères du département sont : MINES D'ANZIN (siège social : Anzin). — M. Champy, O *, *directeur général*, Ⓜ 11.65, à Valenciennes.

MINES D'ANICHE ET FLINES (siège social : Aniche). — M. Riollot, *, Ⓜ, *directeur général*, Ⓜ 28, à Aniche.

MINES DE L'ESCARPELLE (siège social : Flers-en-Escrebieux). — M. Dubernard, *, *directeur*, Ⓜ 10.

MINES DE DOUCHY. — Société de Senelle-Mauberge. — M. Blin, *directeur-gérant*, Ⓜ 60, à Denain.

MINES DE VICOIGNE, NŒUX ET DROCOURT (siège social : Nœux (Pas-de-Calais)). — M. Beangrand, *directeur général*, Ⓜ 4.56, à Valenciennes.

MINES DE THIVENCELLES (siège social : Fresnes). — Dirand, *ingénieur-directeur*, Ⓜ 6, à Fresnes.

MINES D'AZINCOURT. — Société Anonyme des Hauts Fourneaux, Forges et Acieries de Denain-Anzin (siège social : rue d'Athènes, 12, à Paris). — M. Catrice, *ingénieur-directeur*, Ⓜ 20, à Aniche.

MINES DE CRESPIN-NORD (siège social : Quiévrechain). — M. Michaux, *directeur*, Ⓜ 4, à Quiévrechain.

DELEGUÉS A LA SÉCURITÉ DES OUVRIERS MINEURS

Une loi du 8 juillet 1890 a institué des délégués à la sécurité des ouvriers mineurs, pour visiter les travaux souterrains des mines, minières ou carrières, dans le but exclusif d'en examiner les conditions de sécurité et d'hygiène pour le personnel qui y est occupé et, d'autre part, en cas d'accident, les conditions dans lesquelles cet accident s'est produit ; et enfin les conditions d'application des lois sur la durée du travail.

Conformément aux dispositions de cette loi, les exploitations souterraines du département ont été divisées en 46 circonscriptions élisant chacune un délégué titulaire et un délégué suppléant. Le délégué titulaire et le délégué suppléant sont, dans chaque circonscription, élus au scrutin de liste pour trois ans, par les ouvriers français travaillant au fond, jouissant de leurs droits politiques et inscrits sur la feuille de la dernière paie effectuée pour la circonscription avant l'arrêté de convocation des électeurs.

On trouvera ci-après la désignation des 46 circonscriptions instituées qui correspondent au champ d'exploitation de la ou des fosses dont elles portent le nom. Les élections ont lieu à la mairie de la commune désignée comme siège de la circonscription par l'arrêté de délimitation.

Mines d'Anzin (19 circonscriptions) : « Vieux-Condé-Trou Martin », à Vieux-Condé. — Ledoux, à Condé-sur-Escaut. — Thiers, à Bruay. — Cuvinot, à Vicq. — La Grange, à Escoutpont. — Sabatier, à Raismes. — Bleuse-Borne, à Anzin. — Dutemple, à Valenciennes. — Hérin, à Hérin. — D'Arenberg, à Wallers. — Renard, à Denain. — Enclos, à Denain. — Blignières, à Wavrechain-sous-Denain. — Haveluy, à Haveluy. — Audiffret-Pasquier, à Escaudain. — Rœulx, à Escaudain. — Edouard Agache, à Fenain. — Saint-Marek, Casimir-Périer, à Abscon.

Mines d'Aniche (13 circonscriptions) : Gayant-Bericourt, à Waziers. — Déjardin, à Sin-le-Noble. — Bernard-Flines N° 2, à Douai. — Notre-Dame, à Sin-

le-Noble. — Dechy, à Dechy. — Saint-René, à Guesnain. — Sainte-Marie, à Auberchicourt. — Vuillemin-Erchin et Delloye, à Masny. — L'archevêque. — Traisnel, à Aniche. — Lemay, à Pequencourt. — Bonnel-Flines, N° 1, à Lallaing. — de Sessevalle, à Villers-Campeau. — Barrois, à Montigny-en-Ostrevent.

Mines de Douchy (3 circonscriptions) : Paul Schneider, à Lourches. — Boca, à Douchy. — La Naville, à Lourches.

Mines de l'Escarpelle (6 circonscriptions) : Fosses N°s 1 et 9, à Roost-Warendin. — Fosses N°s 2 et 6, à Raimbeaucourt. — Fosses N°s 3, 4 et 5, à Douai-Nord. — Fosses N°s 7 et 7 bis, à Courcelles-lez-Lens. — Fosse N° 8, à Auby. — Fosse N° 10, à Leforest.

Mines de Vicoigne (1 circonscription) : Vicoigne, à Raismes.

Mines de Thivencelles (2 circonscriptions) : Soult, à Fresnes. — Saint-Pierre, à Thivencelles.

Mines d'Azincourt (1 circonscription) : Fosse N° 3, à Monchecourt.

Mines de Crespin (1 circonscription) : Quiévrechain, à Quiévrechain.

INSTITUTIONS DE PREVOYANCE EN FAVEUR DES OUVRIERS MINEURS

La loi du 29 juin 1894 a rendu obligatoire, dans toutes les exploitations de mines, l'institution de sociétés de secours mutuels en faveur de tous les ouvriers et employés des mines.

Par application de cette loi, 14 sociétés fonctionnent pour le personnel des Compagnies houillères du département ; nous donnons ci-après la nomenclature de ces sociétés :

Mines d'Anzin (6 sociétés) : Ouvriers et employés de la Circonscription de Vieux-Condé, à Vieux-Condé. — Ouvriers de la Circonscription de la 5^e division, à Denain (Belle-Vue). — Ouvriers de la Circonscription de Denain, à Denain. — Ouvriers de la 4^e division, à Abscon. — Ouvriers de la Circonscription d'Hérin, à Hérin. — Ouvriers et employés de la Circonscription de Thiers.

Mines d'Aniche (1 société) : Ouvriers et employés des mines d'Aniche, à Guesnain.

Mines de Douchy (1 société) : Ouvriers et employés des mines de Douchy, à Lourches.

Mines de l'Escarpelle (1 société) : Ouvriers et employés de la Compagnie des mines de l'Escarpelle, à Flers-en-Escrebieux.

Mines de Vicoigne (1 société) : Personnel des mines de Vicoigne, à Raismes (Vicoigne).

Mines de Thivencelles (2 sociétés) : Ouvriers et employés de la fosse Soult, à Fresnes. — Ouvriers et employés de la fosse Saint-Pierre, à Thivencelles.

Mines d'Azincourt (1 société) : Ouvriers et employés des mines d'Azincourt, à Monchecourt.

Mines de Crespin (1 société) : Ouvriers des mines de Crespin, à Quiévrechain.

Caisse autonome des retraites des ouvriers mineurs

La Caisse autonome des retraites des ouvriers mineurs a été créée par la loi du 25 février 1914 modifiant la loi du 29 juin 1894. La loi de 1914 a été modifiée par celles des 9 mars, 30 avril et 6 août 1920, 24 et 31 décembre 1923, 11 juillet 1925, 11 août 1926 et 16 avril 1929.

Cette Caisse est alimentée pour la formation du capital constitutif des pensions et retraites par un versement mensuel effectué par les exploitants, d'une somme égale à 4 % du salaire des ouvriers et employés ; dont 2 % à leur charge et 2 % à prélever sur le salaire des ouvriers et employés.

La Caisse dispose en outre d'un fonds spécial alimenté :

1^o Par un prélèvement de 3,50 % sur le salaire de chaque ouvrier et employé ;

2^o Par un versement patronal égal à celui des ouvriers ;

3° Par une contribution annuelle de l'Etat qui ne peut être inférieure à 4,50 % du montant des salaires des ouvriers et employés travaillant dans les mines ;

4° Par des dons et legs et revenus des fonds placés ;

5° Par une part égale à la moitié des offres spontanées faites par les concessionnaires en vue d'obtenir les actes de concession signées après le 1^{er} février 1912.

Ce fonds spécial est destiné :

1° A faire face aux frais d'administration de la caisse ;

2° A majorer d'un pourcentage, qui est périodiquement fixé par le Conseil d'administration de la Caisse avec approbation du Ministre du Travail, les pensions dont sont bénéficiaires les ouvriers et employés des mines qui justifient de trente années dans les mines, sans que toutefois la retraite totale puisse être inférieure à 5.000 francs ;

3° A accorder aux veuves des pensionnés, âgés d'au moins 55 ans ou lorsqu'elles atteindront cet âge, une majoration destinée à porter les pensions dont elles sont bénéficiaires à un chiffre égal à la moitié de la pension de leur mari.

4° A accorder aux veuves âgées de 55 ans des ouvriers et employés décédés avant l'âge de 55 ans, mais justifiant de trente ans de travail salarié dans les mines françaises, une majoration destinée à porter les pensions dont elles sont titulaires au chiffre de 1.000 francs ;

5° A verser des allocations ou à majorer les pensions dont sont bénéficiaires les ouvriers et employés justifiant d'au moins quinze ans de travail dans les mines françaises ;

6° Servir aux veuves âgées d'au moins 55 ans, ou lorsqu'elles atteindront cet âge, des ouvriers ayant effectué quinze ans au moins de travail dans les mines, quelque soit l'âge atteint par eux au moment de leur décès, une retraite égale à la moitié de la pension majorée prévue pour les ouvrières qui ont effectué le même temps de travail à la mine que leur mari ;

7° A assurer des allocations, en cas de décès, aux orphelins de moins de 16 ans et aux veuves sans enfants de moins de 16 ans des ouvriers morts en cours d'acquisition de pension.

La loi du 8 juillet 1932 a créé un autre fonds spécial destiné à assurer le chauffage gratuit aux mineurs retraités pour vieillesse ou invalidité. Il est alimenté par une cotisation de 0,15 % perçue sur le montant du salaire des ouvriers mineurs et une cotisation patronale de 0,15 % du même salaire.

INSPECTION DU TRAVAIL

La législation sur le travail dont les Inspecteurs du travail sont chargés d'assurer l'application comporte à l'heure actuelle différentes prescriptions : 1° du premier livre du Code du Travail ; salaires des ouvriers et ouvrières à domicile (art. 33) ; du paiement des salaires (art. 43, 44 et 45) ; des économats (art. 75, 76 et 77) ; des allocations familiales (art. 74 a à 74 f) ; 2° du deuxième livre dudit code ; Conditions du travail dans les établissements industriels et commerciaux : âge d'admission ; durée du travail ; travail de nuit des femmes et des enfants ; travail de nuit en boulangerie-pâtisserie ; repos hebdomadaire ; conditions spéciales à l'emploi des enfants dans les théâtres ; contrôle de certaines formalités relatives à l'emploi des étrangers (loi du 11 août 1926) ; hygiène et sécurité des travailleurs, etc...

Ces Inspecteurs ont en outre à assurer l'exécution des articles 11 et 31 de la loi du 9 avril 1898 sur les accidents du travail et sur les maladies professionnelles.

Le département du Nord fait partie de la 5^e circonscription d'inspection qui comprend en outre le Pas-de-Calais et la Somme.

Service de l'Inspection du Travail

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

(Nord, Pas-de-Calais, Somme)

I. — INSPECTEUR DIVISIONNAIRE

M. Gervois, *, O ✱, 38, avenue Louise, à La Madeleine-lez-Lille, ☎ 519.05.

II. — INSPECTEURS DEPARTEMENTAUX

1^{re} Section. — Canton Centre de Lille (partie de ce canton située au nord de la rue Solférino) et centralisation du Service pour Lille et banlieue : M. Vincent, ☞, inspecteur départemental, contrôleur, 28, rue Gay-Lussac, à La Madeleine, ☎ 519.62.

2^e Section. — Canton Centre de Lille (partie de ce canton située au sud de la rue Solférino), canton Sud-Ouest de Lille ; commune de Lambersart, du canton Ouest de Lille ; cantons d'Haubourdin, d'Armentières, de Quesnoy-sur-Deûle et de La Bassée, de l'arrondissement de Lille : M. Piton Emile, 9, rue Championnet, à Lille, ☎ 57.48.

3^e Section. — Canton Ouest de Lille, moins la commune de Lambersart ; cantons Nord et Nord-Est de Lille ; canton de Lannoy de l'arrondissement de Lille : M. Decailly, ✱ A, 12 bis, rue Saint-Nicolas, à Lille, ☎ 77.53.

4^e Section. — Cantons Sud-Est et Est de Lille ; cantons de Cysoing, de Pont-à-Marcq et de Seclin de l'arrondissement de Lille : M. Denis, ✱, ☞, inspecteur départemental, 49, avenue de Boufflers, à Lambersart, ☎ 1.31.

5^e Section. — Cantons de Roubaix de l'arrondissement de Lille : M. Robert, 66, rue de la Gare, à Roubaix, ☎ 324.02.

6^e Section. — Cantons de Tourcoing de l'arrondissement de Lille : M. Vandamme, ☞ A, 236, rue Rouget-de-l'Isle, Tourcoing, ☎ 200.

7^e Section. — Nord : arrondissement de Douai, cantons de Denain et Bouchain, moins la commune d'Haspres de l'arrondissement de Valenciennes. — Pas-de-Calais : canton de Carvin de l'arrondissement de Béthune : M. Piton Marius, 1, rue Delegorgue, à Douai, ☎ 9.87.

8^e Section. — Nord : arrondissement de Valenciennes, moins les cantons de Denain et Bouchain, commune d'Haspres du canton de Bouchain : M. Chate-lard, ☞, 32, rue Capron, à Valenciennes, ☎ 5.45.

9^e Section. — Nord : arrondissement d'Avesnes, moins des cantons du Quesnoy et de Landrecies : M. Tripiet, 266, rue d'Hautmont, à Maubeuge, ☎ 4.09.

10^e Section. — Nord : arrondissement de Cambrai, cantons de Le Quesnoy et de Landrecies de l'arrondissement d'Avesnes : M. Befve, 22, rue Gauthier, à Cambrai, ☎ 3.92.

11^e Section. — Nord : arrondissement de Dunkerque et d'Hazebrouck. — Pas-de-Calais : arrondissement de Saint-Omer, cantons de Laventie, de Lillers et de Norrent-Fontes de l'arrondissement de Béthune : M. Cristol, ☞ A, 7, avenue Kléber, Malo-les-Bains, ☎ 5.85.

III. — INSPECTRICES DEPARTEMENTALES

16^e Section. — Nord : cantons de Lille : Mme Keller, 19, rue de Paris, à La Madeleine-lez-Lille, ☎ 544.00.

17^e Section. — Nord : arrondissement de Lille, moins les cantons de Lille : Mlle Jardin, 10, rue Inkermann, Lille, ☎ 68.38.

NOTA. — Les inspectrices du Travail sont chargées du service d'inspection du Travail dans les établissements ci-après : ateliers industriels à personnel féminin et en outre dans les suivants : ouvriers, orphelins, établissements de bienfaisance ; certains établissements du textile : bobinage, retordage, finissage des tissus (piqûrage, stoppage) ; fabriques de bonneterie ; travail des étoffes et du vêtement ; travail des pailles, osiers, plumes et crins ; commerces divers ; spectacles ; banques, assurances, agences ; pharmacies, herboris-teries ; hôpitaux et maisons de santé ; bains, coiffure.

Commission centrale instituée par décret du 28 novembre 1873, auprès du Ministre des Finances, pour établir la liste des candidatures aux débits de tabac.

Membres : MM. Laboulbène, sénateur, *président* ; Albert Sarraut, sénateur, *vice-président* ; De Rocca-Serra, député ; Emile Vincent, député ; Deloncle et Jules Noël, conseillers d'Etat ; Chaudun, conseiller d'Etat en service extraordinaire, directeur des Douanes ; Deroy, directeur général des Contributions indirectes ; Ramard, caissier payeur central du Trésor public ; *Secrétaire* : M. Lamy, maître des requêtes, secrétaire général du Conseil d'Etat.

Adjoins à la dite Commission : MM. Ivan Martin, Delcassé d'Huc de Monsegu, Theis, Hourticq, auditeurs au Conseil d'Etat ; Magnier de Maisonneuve-Grobon, Fonville, auditeurs à la Cour des Comptes.

Commission instituée en exécution du décret du 17 mars 1874, pour le classement des demandes de débits de tabac de 2^e classe, c'est-à-dire dont le produit est inférieur à 4.500 francs.

Président : M. le Préfet du Nord ; *Membres* : MM. Degroote, conseiller général ; Coquelet, *, directeur des Contributions indirectes ; Habert, directeur de l'Enregistrement ; Bouton d'Agnières, conseiller de Préfecture.

CHEMINS DE FER

CHEMINS DE FER D'INTERET GENERAL

Le contrôle des chemins de fer d'intérêt général et d'intérêt local est réparti en sept directions.

I. — *Contrôle de la voie, des bâtiments et des travaux des lignes nouvelles.* — Le Service du Contrôle de la voie et des bâtiments et des travaux des lignes nouvelles est chargé de la surveillance des travaux d'entretien des lignes en exploitation, de l'examen des projets de travaux neufs, de la surveillance de ces travaux, de leur réception et de la vérification des décomptes, des questions de terrains, de servitudes légales et de voirie. Il donne notamment son avis sur les demandes d'autorisation de construire aux abords du chemin de fer et sur les demandes d'installation, sur ou sous la voie, de conduites, canalisations, etc... à l'usage des tiers.

I. — *Direction du Contrôle de la voie et des bâtiments et des travaux des lignes nouvelles.* — M. Gerdès, O *, $\frac{1}{2}$, inspecteur général des Ponts et Chaussées, 244, boulevard Saint-Germain, à Paris (7^e), $\frac{1}{2}$ Fleurus 03.80 ; *Adjoins* : MM. Betbeder-Matibet, O *, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées ; Soulassol, *, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.

Réseau du Nord. — M. Julien, *, ingénieur des Ponts et Chaussées, adjoint à l'ingénieur en chef. — Bureaux : 244, boulevard Saint-Germain, à Paris (7^e).

Subdivisionnaires : MM. Lagorgette, ingénieur des T. P. E., à Paris ; Chazal, ingénieur des T. P. E., à Paris ; Godard, ingénieur des T. P. E., à Amiens ; Delesalle, ingénieur des T. P. E., à Lille ; Courteville, ingénieur des T. P. E., à Cambrai ; Demonchaux, ingénieur des T. P. E., à Arras ; Létrillard, ingénieur des T. P. E., à Laon.

II. — *Contrôle de l'exploitation technique, du matériel et de la traction.* — Le Service du Contrôle de l'exploitation technique, du matériel et de la traction est chargé de l'étude des questions concernant l'application des règlements relatifs à l'exploitation des voies ferrées, le gardiennage des passages à niveau, les signaux et enclenchements, les horaires des trains, le matériel et la traction. — Il instruit, au point de vue administratif, les plaintes inscrites sur les registres des gares, et fournit des avis aux parquets sur les accidents et les contraventions.

Directeur du Contrôle : M. Baticle, *, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées ; *Adjoins au directeur* : MM. Mayer, O *, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées ; Roy Maurice, ingénieur des Mines, *faisant fonctions d'ingénieur en chef* ; *Attachés à la Direction* : MM. Roy René, C *, *, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées ; Gonon, ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées ; Bichelonne, ingénieur des Mines ; *Chef de service* : M. Michel, *, $\frac{1}{2}$, ingénieur en chef par intérim (bureaux : Ministère des Travaux publics, à Paris, 7^e).

1^{er} arrondissement. — M. Godin, ingénieur des Ponts et Chaussées (bureaux : Ministère des Travaux publics, à Paris (7^e)) ; M. Marc, $\frac{1}{2}$, ingénieur des T. P. E. (Mines), à Laon ; *Subdivisionnaire* : M. Schmitt, inspecteur du Contrôle de l'Etat, à la gare de Maubeuge.

2^e arrondissement. — M. Vieux, ingénieur des Mines, à Lille ; M. Bournouville, ingénieur des T. P. E. (Ponts et Chaussées), à Lille ; M. Neuez, adjoint technique des Ponts et Chaussées ; M^{lle} Fertée, agent de bureau des Ponts et Chaussées, à Lille ; *Subdivisionnaires* : MM. Fourn, $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{2}$, et Hanaire, inspecteurs du Contrôle de l'Etat, à la gare de Lille ; Ghienne, inspecteur du Contrôle de l'Etat, à la gare de Cambrai ; Fouquart, inspecteur du Contrôle de l'Etat, à la gare de Douai ; N..., inspecteur du Contrôle de l'Etat à la gare de Dunkerque ; Clément, inspecteur du Contrôle de l'Etat, à la gare de Valenciennes.

III. — *Contrôle des voies ferrées des ports.* — Le Service du Contrôle des voies ferrées des ports comprend :

Ports de Dunkerque et de Gravelines. — MM. Broquaire, *, $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{2}$, A, ingénieur en chef, à Dunkerque ; Delattre, $\frac{1}{2}$, ingénieur ordinaire, à Dunkerque ; Etienne, $\frac{1}{2}$, ingénieur ordinaire, à Dunkerque ; Joumel, ingénieur des T. P. E., à Dunkerque ; Flinois, ingénieur ordinaire, à Dunkerque ; Boisgontier, ingénieur adjoint des T. P. E., à Gravelines ; M. Fourne, inspecteur du contrôle, à Lille.

Voies des terre-pleins des quais fluviaux des voies navigables du Nord et du Pas-de-Calais. — *Ingénieur en chef du Contrôle* : M. Héduy, *, $\frac{1}{2}$, ingénieur en chef, à Lille ; M. Herreman, *, ingénieur ordinaire, à Douai ; M. Rousseaux, *, ingénieur ordinaire, à Lille ; M. Leconte Jean, ingénieur adjoint des T. P. E., à Lens.

IV. — *Contrôle de l'exploitation commerciale des chemins de fer.* — Le Service du Contrôle de l'exploitation commerciale est chargé de la surveillance de la police des gares et des cours des gares, de l'examen des tarifs, des plaintes relatives aux avaries, retards de livraisons, détaxes, etc..., la surveillance générale du service commercial des réseaux, l'étude et l'application des tarifs et frais accessoires ainsi que des traités avec les correspondants de chemins de fer, l'étude de la marche des trains, l'étude de toutes les questions économiques et commerciales intéressant les réseaux et le trafic international, l'étude des questions de tarifs et l'exploitation commerciale des voies des ports maritimes et fluviaux exploitées par un réseau d'intérêt général, l'étude des questions économiques et commerciales se rattachant à l'ensemble des voies de communication. Il donne des avis aux parquets sur les délits de droit commun : vols, fraudes, fausses déclarations de marchandises. Il est chargé de l'examen des budgets des réseaux, de leurs recettes, de

leurs dépenses, des marchés passés par les réseaux en ce qui concerne le Service de l'Exploitation.

Directeur du Contrôle de l'exploitation des chemins de fer : M. Gilles-Cardin, O *, $\bar{\bar{f}}$, inspecteur général des Ponts et Chaussées au Ministère des Travaux publics, boulevard Saint-Germain, 244, à Paris (7^e). M. Ducomet, *, contrôleur général adjoint au directeur, chef de service du contrôle de l'exploitation commerciale.

Contrôle de l'exploitation commerciale (1^{re} Division). — *Tarifs et Contrôle local du réseau du Nord* : M. Roger, *, $\bar{\bar{f}}$, contrôleur général, chef de la 1^{re} Division, 244, boulevard Saint-Germain ; *Inspecteurs principaux* : MM. Philippe, *, $\bar{\bar{f}}$ A, 15, rue Pasteur, à Argenteuil (S.-et-O.) ; Vrinat (inspecteur principal), à Paris ; Dodivers, *, $\bar{\bar{f}}$, 259, rue Faidherbe, à Vitry-sur-Seine (Seine). — *Inspecteurs du contrôle de l'Etat dans les gares* : Lille : MM. Fourn, Lemitre ; Valenciennes : M. Clément ; Maubeuge : M. Schmitt ; Dunkerque : N... ; Cambrai : M. Ghienne ; Douai : M. Fouquart.

V. — *Contrôle du travail*. — Le Service du Contrôle du travail des agents de chemins de fer comprend la surveillance et l'application des lois, décrets et arrêtés ministériels concernant la durée du travail et des repos des agents, l'hygiène et la sécurité des travailleurs dans l'enceinte du chemin de fer ; l'examen des projets de construction, d'extension et de modification des corps de garde, dortoirs et réfectoires des agents en ce qui concerne les dispositions relatives à l'hygiène ; l'examen des règlements des caisses de retraite, de prévoyance, de secours, etc... ; l'instruction des réclamations des agents contre la Compagnie.

Directeur du Contrôle : M. de Ruffi de Pontevès Gévaudan, O *, inspecteur général des mines, Bureau : au Ministère des Travaux publics, boulevard Saint-Germain, 244, à Paris (7^e). — *Ingénieur en chef des mines, adjoint au directeur* : M. Dauvergne, *, $\bar{\bar{f}}$; *Inspecteur du Contrôle du travail* : M. Lacour Edgard, 126, avenue de Dunkerque, à Lille.

VI. — *Contrôle des chemins de fer d'intérêt général*, 244, boulevard Saint-Germain, à Paris. — M. Goussault, O *, inspecteur général des Finances, chef du contrôle ; MM. Martin, $\bar{\bar{f}}$, Essig., Ed. Mourre, inspecteurs des Finances, adjoints au chef de service.

Contrôle du Réseau du Nord. — MM. Rendu, O *, $\bar{\bar{f}}$, inspecteur des Finances ; Benzimbra, $\bar{\bar{f}}$, ingénieur des Travaux publics de l'Etat.

VII. — *Contrôle des voies ferrées d'intérêt local*. — M. Kauffmann, O *, $\bar{\bar{f}}$ A, $\bar{\bar{f}}$, inspecteur général du contrôle des voies ferrées d'intérêt local au ministère des Travaux publics.

CHEMINS DE FER D'INTERET LOCAL ET TRAMWAYS

Directeur du contrôle : M. Genet, *, $\bar{\bar{f}}$, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées. Bureaux : 171, boulevard de la Liberté, $\bar{\bar{f}}$ 21. — *Chef des bureaux* : M. Lecote, ingénieur adjoint des T. P. E., à Lille.

Service d'études de chemins de fer d'intérêt local départementaux. — M. Genet, *, $\bar{\bar{f}}$, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées ; M. Duval, ingénieur des Ponts et Chaussées, à Cambrai ; M. Lebrun, dessinateur, à Cambrai.

Groupe du Nord : M. Letellier, *, ingénieur principal du Service Vicinal, à Dunkerque.

Le contrôle de l'exploitation commerciale des lignes indiquées ci-après est assuré par :

M. Borgeaud, ingénieur des Mines, à Lille, 171, boulevard de la Liberté.

Le contrôle de la voie et des bâtiments et de l'exploitation technique et la police des lignes par :

M. Letellier, *, ingénieur principal du Service Vicinal, à Dunkerque.

Lignes du groupe du Nord : Hondschoote à Bray-Dunes. Tramways de Dunkerque et extensions. Tramway de Cassel. Hazebrouck à Merville. Tramway de

Béthune à Estaires. Bergues à Hazebrouck et à Hondschoote. Tramway du Seau à Steenwerck.

M. Jouvencaux, *, $\bar{\bar{f}}$, ingénieur des Ponts et Chaussées, à Lille.

Réseau des tramways de Lille et banlieue. Réseau de l'Electricité Lille-Roubaix-Tourcoing. Tramway d'Armentières à Halluin. Tramways d'Armentières, Don à Fromelles.

M. Duval, ingénieur, à Cambrai.

Lignes du Cambrésis : Denain au Catelet et Cambrai à Catillon ; Achiet à Bapaume et à Marcoing ; Marquion à Cambrai ; Groupe du Sud et Louches à Cambrai.

M. Herremans, *, $\bar{\bar{f}}$, ingénieur des Ponts et Chaussées, à Douai (contrôle de la voie et des bâtiments, et M. Ricard, ingénieur des Mines, à Douai (contrôle de l'exploitation technique).

Pont-de-la-Deûle à Pont-à-Marcq. Tramway de Douai à Aniche.

Le contrôle de l'exploitation commerciale et technique, de la police des lignes suivantes est assuré par M. Vieux, ingénieur des Mines, 16, rue Louis-Cellier, à Valenciennes.

Le contrôle de la voie et des bâtiments par :

M. Muffang, $\bar{\bar{f}}$, ingénieur des Ponts et Chaussées, à Valenciennes :

Tramways de Valenciennes et de Louches à Denain. Tramway de Saint-Amand à Hellemmes.

M. Tichoux, ingénieur principal du Service Vicinal, à Avesnes :

Maubeuge à Villers-sire-Nicole ; Bettrechies à Hon et à Bavay ; Aulnoye à Pont-sur-Sambre ; tramways de Maubeuge et environs.

ADMINISTRATIONS DES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER ET DE TRAMWAYS

I. — Chemins de fer d'intérêt général

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU NORD

(Siège social : rue de Dunkerque, 18, à Paris)

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — *Président* : M. le Baron Edouard de Rothschild, C * ; *Vice-Présidents honoraires* : MM. Gaston Griole, G O *, C * ; René Lisle, O * ; *Vice-Présidents* : MM. Maurice de Waru, * ; René Meyer, O * ; *Administrateurs* : MM. Henri Mariolle ; le Baron Henri de Rothschild, C * ; James-Armand de Rothschild ; Félix Vernes, O * ; Maurice Hottinguer ; le baron Robert de Rothschild, O *, O * ; Lionel de Rothschild ; Félix Bollaert, O * ; Anthony G. de Rothschild ; Georges Despret, G O * ; Pierre Thiriez, C * ; Albert Buisson G O * ; André Bourgeois, * ; Joseph Béghin, * ; Pierre Getten, O * ; René-Paul Duchemin, C * ; Fernand Motte, * ; James Carmichael ; Aimé de Fleuriau, G O * ; Georges Magnier ; *Administrateurs représentants d'Etat* : MM. Henri Berget ; Eric Haguénin ; *Commissaires des comptes* : MM. le Comte de Lyrot ; de Fourtou ; Frédéric Moeneclaey, O *.

COMITÉ DE DIRECTION. — MM. le Baron Edouard de Rothschild, C *, *Président* ; G. Griole, G O *, C *, *Vice-Président honoraire* ; MM. Maurice de Waru, * ; René Mayer, O *, *Vice-Présidents* ; André Bourgeois, * ; Pierre Getten, O * ; *Membres* : M. Henri Berget, *Administrateur représentant d'Etat* ; M. Guy de Rothschild, *Secrétaire du Comité de Direction*.

ADMINISTRATION CENTRALE. — MM. Girard, O *, *Secrétaire général de la Compagnie* ; Vagogne, O *, *Secrétaire général administratif de la Compagnie* ; Lusiez, *Chef de l'Inspection générale des Comptabilités* ; Pernot, *Chef adjoint de l'Inspection Générale des Comptabilités* ; Tallendeau, *, *Chef du Service des Retraites* ; Arbelet, *Chef honoraire du Contentieux, Chef du Service du Domaine* ; Gendrin, *, *Chef de la Comptabilité centrale* ; Prévost, *Chef du Service des Titres* ; Lagarde, *, *Caissier général*.

TÉLÉPHONES. — *Administration centrale* : Trudaine 97.90 et la suite, 99.40 et la suite.

DIRECTION DE L'EXPLOITATION. — MM. Le Besnerais, *, *Directeur de l'Exploitation* ; Soulez Emile, O *, O *, *Ingénieur en chef attaché à la Direction de*

l'Exploitation ; Docteur Rivet, *, *Chef du Service médical*.

1^{re} DIVISION. — EXPLOITATION. — ① *Trudaine* 97-90, 97-91, 97-92, 97-93, 99-40, 99-41, 99-42, 99-43. — MM. Gour-sat, *, *Ingénieur en chef de l'Exploitation* ; Lahasse, *, et Lévy, *, *Ingénieurs en chef adjoints de l'Exploitation* ; Pierson, *, *Ingénieur des Services techniques* ; Willard, O *, *, O *, *, *Ingénieur en chef chargé du Personnel* ; Sabourin, *, *, O *, et Abraham, *Ingénieurs principaux du Service central de l'Exploitation* ; Lenglin, *, *, *Secrétaire de l'Exploitation* ; Pelletreau, O *, *, *, *Inspecteur général du mouvement* ; Bardin, *, *, *Chef des Services commerciaux* ; Sartiaux, *, *, *Chef des Services administratifs*.

5^e ARRONDISSEMENT : LAON. — MM. Barré, *, *Ingénieur de l'Exploitation, Chef du 5^e Arrondissement*, 138, rue des Ecoles, à Laon ; Dine Léon, *Inspecteur principal, Chef adjoint du 5^e Arrondissement*, 146, rue des Ecoles, à Laon ; Lanchè Camille, *Chef de bureau* ; Diximus, *Sous-Chef de bureau* ; Gibier, *Sous-Inspecteur* ; Richard Adolphe, *Sous-Inspecteur* ; Camus, *Inspecteur à Hirson* (14^e Inspection) ; Remy, *Inspecteur divisionnaire à Laon* ; Deheinzelin, *Contrôleur technique (Services commerciaux)* ; Dickens Paul, *Inspecteur divisionnaire à Soissons* ; David René, *, *Chef de gare principal à Laon* ; Ondaert, *Chef de gare principal à Hirson* ; Galimant, *Chef de gare à Soissons*.

6^e ARRONDISSEMENT : SAINT-QUENTIN. — MM. Char-dot, *Ingénieur de l'Exploitation, Chef du 6^e Arrondissement*, 9, rue de Strasbourg, à St-Quentin ; Haffreingue, *Inspecteur principal adjoint, Chef adjoint du 6^e Arrondissement*, 62, rue de Baudrenuil, à Saint-Quentin ; Peragalló, *Chef de bureau* ; Basquin, *Sous-Chef de bureau* ; Denicourt Georges, *Sous-Chef de bureau* ; Vitu, *Contrôleur technique principal* ; Catoire, *Contrôleur technique principal (Services administratifs)* ; Kérommès, *Contrôleur de l'Exploitation (Services commerciaux)* ; Faivre, *Contrôleur de l'Exploitation* ; Thoreux, *Inspecteur divisionnaire à Compiègne* ; Verhaeghe, *Inspecteur divisionnaire à Tergnier* ; Deloffre, *Inspecteur divisionnaire à Aulnoye* ; Cesson, *Inspecteur divisionnaire à Cambrai* ; Woirin, *Inspecteur divisionnaire* ; D'Hiver, *Inspecteur divisionnaire à Maubeuge* ; Maréchal, *Inspecteur* ; Dolez, *Sous-Inspecteur des services commerciaux* ; Dine, *Contrôleur de l'Exploitation* ; Prouveur, *Chef de gare principal à Aulnoye* ; Haraux, *Chef de gare principal à Maubeuge* ; Nicq, *Chef de gare principal à Saint-Quentin* ; Nique Emile, *, *Chef de gare principal à Jeumont* ; Hégo Albert, *Chef de gare principal à Tergnier* ; Masse, *Chef de gare principal à Compiègne* ; Fisseux, *Chef de gare à Feignies* ; Darras, *Chef de gare à Busigny* ; Ladon, *Chef de gare principal à Cambrai* ; Martin, *Chef de gare à Hautmont*.

7^e ARRONDISSEMENT : DOUAI. — MM. Lelièvre Louis, *, *Ingénieur principal de l'Exploitation, Chef du 7^e Arrondissement*, 5, rue de la Station, à Douai ; La-touche, *Inspecteur principal adjoint, Chef adjoint du 7^e Arrondissement*, 33, quai d'Alsace, à Douai ; Du-quentoy, *Inspecteur principal adjoint, Chef adjoint du 7^e Arrondissement*, 10, rue de l'Hippodrome, à Douai ; Spinunger et Girardot, *Inspecteurs* ; Sandrard Maurice, *Inspecteur divisionnaire des Services commerciaux* ; Waryn, *Chef de bureau* ; Morille, *Sous-Chef de bureau* ; Bernier Charles, *Sous-Chef de bureau* ; Hurez Henri, *Contrôleur de l'Exploitation* ; Frederick Ernest, *Contrôleur de l'Exploitation* ; Lecerf et Turmine, *Contrôleurs techniques (services commerciaux)* ; Faivre d'Arcier, *Inspecteur divisionnaire à Arras* ; Boyssou, *Inspecteur divisionnaire à Douai* ; Buron, *Inspecteur divisionnaire à Valenciennes* ; Beaudez, *Inspecteur divisionnaire à Lens* ; Poulain, *Inspecteur divisionnaire à Béthune* ; Berteau Louis, *, *Chef de gare principal à Valenciennes* ; Leflem, *Chef de gare principal à Douai* ;

Foubert, *Chef de gare principal à Arras* ; Altenburger, *Chef de gare principal à Lens* ; Durieux, *Chef de gare principal à Somain* ; Depreux, *Chef de gare à Béthune* ; Moity, *Chef de gare à Hénin-Liétard* ; Coget, *Chef de gare à Blanc-Misseron* ; Thuilliette, *Chef de gare à Bully-Grenay* ; Gilger, *Chef de gare à Saint-Amand*.

8^e ARRONDISSEMENT : LILLE. — MM. Verdin, *, *Ingénieur principal de l'Exploitation, Chef du 8^e Arrondissement*, 26, rue Puébla, à Lille ; Cailliez, *, *Inspecteur principal adjoint, Chef adjoint du 8^e Arrondissement*, 13, rue de Valmy, à Lille ; Richard, *Inspecteur principal adjoint, Chef adjoint du 8^e Arrondissement*, à Lille ; Dufour, *Inspecteur des Services commerciaux* ; Reaud Edouard, *Chef d'études* ; Delaitre, *Chef de bureau* ; Lequien, *Sous-Chef de bureau* ; Taquet, *Sous-Chef de bureau* ; Simoulin, *Contrôleur technique* ; Osselin, *Contrôleur de l'Exploitation* ; Leute, *Inspecteur divisionnaire à Tourcoing* ; Dubois, *Inspecteur divisionnaire à Lille* ; Ancelin, *Inspecteur à Hazebrouck* ; De Bergh, *Inspecteur divisionnaire à Lille* ; Regnault, *Inspecteur* ; Mériaux, *Chef de gare principal à Lille* ; Ehret, *Chef de gare principal à Lille-Délivrance* ; Forestier, *, *Chef de gare principal à Tourcoing* ; Luzeux, *Chef de gare principal à Lille-Saint-Sauveur* ; Poulain, *Chef de gare principal à Roubaix* ; Hideux, *Chef de gare à Orchies* ; Morand, *Chef de gare principal à Fives* ; Villette, *Chef de gare à Saint-Omer* ; Beurrier, *Chef de gare à Hazebrouck* ; Carton, *Chef de gare à Armentières* ; Herrinck, *Chef de gare à La Madeleine*.

2^e ARRONDISSEMENT : DUNKERQUE. — MM. Callery, *, *, *Ingénieur de l'Exploitation, Chef du 2^e arrondissement*, 5, avenue Guynemer, à Dunkerque ; Galine, *Inspecteur divisionnaire* ; Breyat Marcel, *Inspecteur des Services Commerciaux* ; Véron Ernest, *Chef de bureau* ; Cardon, *Sous-chef de bureau* ; Vendeville André, *Contrôleur technique principal du service des Réclamations* ; Dehesdin Julien, *Contrôleur de l'Exploitation, chargé du Service maritime franco-anglais, à Calais* ; Alexander, *Inspecteur divisionnaire à Calais* ; Beauvois Léon, *Chef de gare principal à Dunkerque* ; Wallon, *Chef de gare principal à Calais*.

2^e DIVISION. — *Matériel et Traction*, ① Botzaris 36.00 et la suite. — M. Lancrenon, *, *, *Ingénieur en Chef du matériel et de la traction* ; M. Dumas, O *, *, *Ingénieur en Chef adjoint du matériel et de la traction* ; Hémerly, *, *Ingénieur en Chef, attaché au Service Central du matériel et de la traction* ; M. Lestocart, *, *Ingénieur principal chargé du personnel* ; M. Poisson, O *, *Ingénieur en Chef de la traction* ; M. Caillotin, *, *Ingénieur de la traction, à Douai* ; M. Vandenbeusch, *Ingénieur de la traction, à Valenciennes* ; M. Cossart, *, A, *Ingénieur en Chef des ateliers de machines* ; M. Chatel, *Ingénieur de l'atelier de machines d'Hellemmes* ; M. Leroy, *, *Ingénieur en Chef du matériel roulant* ; M. Yollant, *Ingénieur du matériel roulant, à Hellemmes*.

3^e DIVISION. — *Travaux et Surveillance*, ① Trudaine 99.40, 99.41, 99.42, 99.43, 97.90, 97.91, 97.92, 97.93. — M. Cambournac, *, *Ingénieur des Ponts et Chaussées, Ingénieur en chef des travaux et de la surveillance, à Paris* ; M. Flament, *, *, *Ingénieur en Chef adjoint des travaux et de la surveillance* ; M. Brulard, *, *Ingénieur en Chef attaché au service central, à Paris* ; M. Debionne, *, *Ingénieur principal, Chef des Services électriques, de l'éclairage et du chauffage* ; M. Dalimier, *, *Ingénieur en Chef adjoint des Etudes, Matériel des Voies et Bâtiments, à Paris* ; M. Lemaire, *, *, *Ingénieur des Etudes, Matériel des Voies et Bâtiments, à Paris* ; M. Guillaume, *, *Ingénieur en Chef de l'Entretien, à Paris* ; M. Dupuy, *Ingénieur principal de l'Entretien, à Paris* ; M. Loiseau, *, *Ingénieur principal de l'Entretien, à Paris* ; M. Joassart, *Ingénieur principal, attaché au Service Central, chargé du Personnel de la voie, à Paris* ; M. Collonvillé, *Ingénieur de la Voie, Service de l'Entretien, à Paris* ; M. Ogez, *Ingénieur de la*

Voie, à Lille ; M. Demaux, $\frac{1}{2}$, Ingénieur de la Voie, à Arras ; M. Mucherie, $\frac{1}{2}$, Ingénieur de la Voie, à Valenciennes.

4^e ARRONDISSEMENT : LILLE. — MM. Ogez, Ingénieur principal de la voie, à Lille ; Merck, $\frac{1}{2}$, Ingénieur adjoint de la voie, à Lille ; Top, Sous-Ingénieur de la voie, à Lille ; Lenoir, Chef de bureau principal, à Lille ; Fournier et Fée, Sous-Chefs de bureau, à Lille ; Ponche, $\frac{1}{2}$, et Dumès, Sous-Ingénieurs, Chefs de section, à Lille ; Béranger, à Tourcoing ; Bonningue, à Hazebrouck ; Riquier, à Lille ; Adine, à Dunkerque, Chefs de section principaux ; Couvillers, Chef de Section, à Lille ; Didier et Dubroencq, Inspecteurs, à Lille.

6^e ARRONDISSEMENT : ARRAS. — MM. Demaux, $\frac{1}{2}$, Ingénieur de la voie, à Arras ; Fayolle, Ingénieur adjoint de la voie, à Arras ; Payen, Sous-Ingénieur, Chef de section, à Arras ; Fromont, $\frac{1}{2}$, Sous-Ingénieur, Chef de section, à Douai ; Verschaeve, Inspecteur divisionnaire, à Arras.

7^e ARRONDISSEMENT : VALENCIENNES. — MM. Mucherie, $\frac{1}{2}$, Ingénieur de la voie, à Valenciennes ; Leclercq, Sous-Ingénieur, à Valenciennes ; Morel, Sous-Ingénieur, Chef de section, à Valenciennes ; Cabaret, Chef de section principal, à Maubeuge ; Détape, Sous-Ingénieur, Chef de section, à Aulnoye ; Odent, Chef de section principal, à Cambrai ; Dubus, Chef de section, à Busigny ; Caron, Chef de section, à Somain ; Bacot, $\frac{1}{2}$, Inspecteur, à Valenciennes.

Chemins de fer secondaires d'intérêt général

CHEMIN DE FER DE LA COMPAGNIE DES MINES D'ANZIN

(Siège social à Anzin. — Ligne de Somain à la frontière belge)

ADMINISTRATION. — MM. Champy, O $\frac{1}{2}$, Directeur général des mines d'Anzin ; Pauzat, Directeur général adjoint des mines d'Anzin ; Hecquet, Chef des services administratifs des mines d'Anzin ; Bâcle, Ingénieur principal, Chef des services du chemin de fer ; Rafalli, Ingénieur de la voie ; Cayen, $\frac{1}{2}$, Inspecteur de l'Exploitation ; Decoux, Inspecteur de la traction ; Guillaume, Inspecteur de la voie.

LIGNE D'HAZEBROUCK A POPERINGHE

Cette ligne est exploitée par la Société Nationale des Chemins de fer Belges, dont la direction est à Bruxelles.

Le contrôle de cette ligne (partie française), est placé :

En ce qui concerne la voie et les bâtiments, dans les attributions de M. Julien, ingénieur des Ponts et Chaussées, adjoint à l'Ingénieur en chef.

En ce qui concerne l'exploitation technique, dans les attributions de M. Michel, faisant fonctions d'ingénieur en chef, tous deux attachés à la Direction du Contrôle au Ministère des Travaux publics, à Paris.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES CHEMINS DE FER ÉCONOMIQUES

(Siège social : Cité de Londres, 4, à Paris)

Ligne de Solesmes à Quiévy, 7 klm. — Louches à Cambrai, 26 klm. — Herzeete à Saint-Momelin, 30 klm. — Bergues à Bollezeele, 20 klm.

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — MM. Jean Joubert, O $\frac{1}{2}$, Président ; Bertheliet Ferdinand, C $\frac{1}{2}$, Vice-Président ; A. Bénac, G O $\frac{1}{2}$; Silhol André, $\frac{1}{2}$; Frédéric Pillet-Will, $\frac{1}{2}$; Maurice Auriol, $\frac{1}{2}$; De Waru Maurice, $\frac{1}{2}$; Guillaume de Tarde.

Commissaire des comptes : M. Jacques (Jules).

Direction : MM. A. Delille, $\frac{1}{2}$, Directeur ; J. Grignon, $\frac{1}{2}$, Sous-Directeur ; de Chevigné, $\frac{1}{2}$, Secrétaire Général de la Direction ; Clément, $\frac{1}{2}$, Ingénieur en chef de l'exploitation ; Ferraud, Ingénieur en chef du Matériel et de la Traction ; Ripert, Ingénieur, Chef du Service Central de la Voie.

Service local, exploitation, traction et voie : M. Dupire, $\frac{1}{2}$, Chef d'exploitation ; Lassiette, Inspecteur

d'exploitation à Bollezeele ; Lepot, Chef de dépôt et d'atelier à Bollezeele ; Cauvin, Surveillant de la voie à Zegggers-Cappel.

SOCIÉTÉ DES CHEMINS DE FER ÉCONOMIQUES DU NORD

Siège social : rue de Lisbonne, 50 bis, à Paris

① Carnot 52.45

Réseau des tramways électriques de Valenciennes

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — MM. le Baron Empain, C $\frac{1}{2}$, 33, rue du Congrès, à Bruxelles, Président ; Robaglia Barthélémy, C $\frac{1}{2}$, 3, Villa Jocelyn, Vice-Président ; Administrateur délégué : Maurice Bouteau, $\frac{1}{2}$, rue Cardinet, 54 bis, à Paris. Marquis de Coligny, $\frac{1}{2}$, 5, avenue Emile-Deschanel, à Paris ; Georges Mullet, $\frac{1}{2}$, 14, boulevard Suchef, Paris ; le Baron Louis Empain, 50, rue de Lisbonne, Paris ; Alfred de Wandre, $\frac{1}{2}$, rue de Longchamp, Paris, administrateurs.

Commissaires des comptes : MM. Bettig Ed., du Roy de Blicquy, A. Mary, C $\frac{1}{2}$, C. Cornez et A. Destrée.

Réseau de Valenciennes. — Directeur de l'exploitation : M. B. Guillaume, $\frac{1}{2}$ A, 10, boulevard Harpignies, à Valenciennes, ① 17.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER D'ACHJET A BAPAUME

Siège social : Bapaume (Pas-de-Calais)

Direction : rue de Dunkerque, 18, à Paris

Lignes d'Achiet à Marcoing et de Frémicourt à Quéant

① Trudaine 07.20 ; Inter : 94

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — Président : Marquis d'Havrincourt, 42, cours Albert 1^{er}, Paris (8^e) ; Vice-Président : M. Jules Gardel, à Arras ; Secrétaire : M. E. Théry, à Compiègne ; Administrateurs : MM. Baron de Bouteville, à Flesquières ; Francis Level, O $\frac{1}{2}$, 74, boulevard Victor-Hugo, à Neuilly-sur-Seine ; F. Sartiaux, $\frac{1}{2}$, 105, quai d'Orsay, à Paris (7^e) ; Goubet Aimé, O $\frac{1}{2}$, à Bapaume ; Schoeller, O $\frac{1}{2}$, route de Saint-Leu, 140, à Montmorency (S.-et-O.) ; Henri Crignon, à Pont-de-Briques (Pas-de-Calais) ; Lucien Lagnier, à Biefvillers-lez-Bapaume (Pas-de-Calais) ; Commissaires des comptes : MM. Jean Peugniez, faubourg d'Albert, à Bapaume ; Auguste Rivet, $\frac{1}{2}$, 37, rue Ampère, à Paris ; Georges Vasseur, à Bapaume (Pas-de-Calais).

Directeur : M. Francis Level, O $\frac{1}{2}$, rue de Dunkerque, 18 (Gare du Nord) ; Ingénieur attaché à la Direction : M. Pierre Willard, 89, boulevard Magenta, à Paris ; Secrétaire de la Direction : M. Gabriel Crépin, $\frac{1}{2}$, 1, square Delambre, Paris (14^e) ; Ingénieur chef de l'Exploitation : M. Lucien Willard, O $\frac{1}{2}$, à Paris ; Ingénieur de l'Exploitation : M. Hagreaux, $\frac{1}{2}$, à Paris ; Ingénieur du Matériel et de la Traction : M. Hugot, à Paris ; Ingénieur de la Voie : M. Paitre, à Paris.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER D'AULNOYE A PONT-SUR-SAMBRE

Siège social : rue de Dunkerque, 48, à Paris

① Administration : Trudaine 25-47

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — M. Prosper Jardin, $\frac{1}{2}$, avenue Victor-Hugo, 72, à Paris (16^e), Président ; M. André Latrassé, $\frac{1}{2}$, ingénieur, 58, rue de Sannois, à Ermont (Seine-et-Oise), Administrateur délégué ; M. Henri Martin, 55, rue Jeanne-d'Arc, à Saint-Mandé (Seine) ; M^{me} Veuve Achille Dequeker, 84, rue de l'Assomption, à Paris (16^e), et M^{me} Gabrielle Dequeker, 12, square de Clignancourt, Paris (18^e), Administrateurs.

Commissaires des comptes : MM. Daniel Cottineau, 33, rue Lafayette, à Paris (9^e) ; Vagogne Gaston, O $\frac{1}{2}$, 88, avenue des Ternes, à Paris (17^e).

Secrétaire : M. Louis Maquenne, villa Henriette, rue Jean-Jaurès, 52, à Sannois (Seine-et-Oise).

EXPLOITATION. — L'exploitation est assurée par la Compagnie Générale des Voies ferrées d'intérêt local, dont le directeur est M. Francis Level, O $\frac{1}{2}$, 18, rue de Dunkerque, à Paris, ① Exploitation Trudaine 07.20 ; Inter : Trudaine 94.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE BETTRECHIES A HON
AVEC EMBRANCHEMENT SUR BAVAI

Siège social : rue de Dunkerque, 48, à Paris

Ⓣ Administration : Trudaine 25.47

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — M. Prosper Jardin, *, avenue Victor-Hugo, 72, à Paris (16^e), *Président* ; André Latrasse, *, ingénieur, 58, rue de Sannois, à Ermont (Seine-et-Oise), *Administrateur délégué* ; MM. Henri Dequeker, industriel, à Pisseleux (Aisne) ; Henri Martin, 55, rue Jeanne-d'Arc, à Saint-Mandé (Seine) ; M^{me} Veuve Achille Dequeker, 84, rue de l'Assomption, à Paris ; M^{me} Gabrielle Dequeker, 12, square de Clignancourt, à Paris (18^e), *Administrateurs*.

Commissaires des comptes : MM. Daniel Cottineau, 33, rue Lafayette, à Paris (9^e) ; Vagogne Gaston, O *, 88, avenue des Ternes, à Paris (17^e).

Secrétaire : M. Louis Maquenne, villa Henriette, rue Jean-Jaurès, 52, à Sannois (Seine-et-Oise).

EXPLOITATION. — L'exploitation est assurée par la Compagnie Générale de Voies ferrées d'intérêt local, dont le directeur est M. Francis Level, O *, 18, rue de Dunkerque, à Paris, Ⓣ *Exploitation* : Trudaine 07.20 ; Inter : Trudaine 94.

SOCIÉTÉ DES CHEMINS DE FER DU CAMBRÉSIS

Siège social : boulevard Vauban, 1, à Cambrai

Lignes de Cambrai à Catillon et de Denain au Catelet

Ⓣ Cambrai 5.79

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — MM. Pierre Chevalier, *, 6, rue Gallée, à Vierzon, *Président* ; Emile Vallot, 41, avenue Rapp, à Paris, *Vice-Président* ; Michel Klecker de Balazuc, *, 14, rue Washington, à Paris ; Jean Røederer, *, 13, rue Daru, à Paris ; Georges Verdier, *, 20, rue de Longchamp, à Paris, *Administrateurs*. — Bureau : 28, rue Serpente, à Paris, Ⓣ Trudaine 62.19.

Direction : M. Lucien Rey, *, 1, boulevard Vauban, à Cambrai, *Directeur* ; M. Moreau, A, 65, rue de Villars, à Cambrai, *Chef des services administratifs*.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DES FLANDRES

Siège social : rue de Dunkerque, 18, à Paris

Ligne de Berques à Hazebrouck et à Hondshoote

Ⓣ Trudaine 07.20 ; Inter : 94

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — *Vice-Président, Administrateur-délégué* : M. Francis Level, O *, 74, boulevard Victor-Hugo, à Neuilly-sur-Seine ; *Secrétaire* : M. Félix Sartiaux, *, 105, quai d'Orsay, à Paris (7^e) ; *Administrateurs* : MM. E. Rodocanachi, O *, 54, rue de Lisbonne, à Paris ; A. Mariage, C *, 198, avenue Victor-Hugo, à Paris (16^e) ; Max Lambert, *, 13, rue Cortambert, à Paris (16^e) ; G. du Repaire, *, 7, rue Vezelay, à Paris (8^e) ; *Commissaires des comptes* : MM. Maurice Godfernaux, 18, rue Eugène-Flachat, à Paris (17^e) ; Comte Charles Lepic, C *, 45, rue de Courcelles, à Paris (8^e).

Secrétaire de la Compagnie : M. Gabriel Crépín, *, 1, square Delambre, à Paris (14^e).

L'exploitation est confiée à la Compagnie Générale de Voies ferrées d'intérêt local, dont le directeur est M. Francis Level, O *, 18, rue de Dunkerque, à Paris (10^e).

COMPAGNIE D'HAZEBROUCK A MERVILLE

Siège social : 48, rue de Dunkerque, à Paris

Ⓣ Administration : Trudaine 25.47

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — MM. Prosper Jardin, *, avenue Victor-Hugo, 72, à Paris (16^e), *Président* ; André Latrasse, *, ingénieur, 58, rue de Sannois, à Ermont (Seine-et-Oise), *Administrateur délégué* ; Henri Martin, 55, rue Jeanne-d'Arc, à Saint-Mandé (Seine) ; M^{me} Veuve Achille Dequeker, 84, rue de l'Assomption, à Paris (16^e), et M^{me} Gabrielle Dequeker, 12, square Clignancourt, à Paris (18^e), *Administrateurs*.

Commissaires des comptes : MM. Daniel Cottineau,

33, rue La Fayette ; Vagogne Gaston, O *, 88, avenue des Ternes, à Paris (17^e).

Secrétaire : M. Louis Maquenne, villa Henriette, rue Jean-Jaurès, 52, à Sannois (Seine-et-Oise).

EXPLOITATION. — L'exploitation est assurée par la Compagnie Générale de Voies ferrées d'intérêt local, dont le directeur est M. Francis Level, O *, 18, rue de Dunkerque, à Paris, Ⓣ *Exploitation* : Trudaine 07.20 ; Inter : Trudaine 94.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE MARQUION A CAMBRAI

Siège social : 48, rue de Dunkerque, à Paris

Ⓣ Administration : Trudaine 25.47

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — M. Prosper Jardin, *, avenue Victor-Hugo, 72, à Paris (16^e), *Président* ; M. André Latrasse, *, ingénieur, 58, rue de Sannois, à Ermont (Seine-et-Oise), *Administrateur délégué* ; M. Henri Martin, 55, rue Jeanne-d'Arc, à Saint-Mandé (Seine) ; M^{me} Gabrielle Dequeker, 12, square de Clignancourt, à Paris (18^e) ; M^{me} Veuve Achille Dequeker, 84, rue de l'Assomption, à Paris, *Administrateurs*.

Commissaires des Comptes : MM. Daniel Cottineau, 33, rue Lafayette, à Paris (9^e) ; Gaston Vagogne, O *, 88, rue des Ternes, à Paris (17^e).

Secrétaire : M. Louis Maquenne, villa Henriette, rue de Saint-Gratien, 52, à Sannois (Seine-et-Oise).

EXPLOITATION. — L'exploitation est assurée par la Compagnie du Chemin de Fer de Boisieux à Marquion, dont le directeur est M. Francis Level, O *, 18, rue de Dunkerque, à Paris, Ⓣ *Exploitation* : Trudaine 07.20 ; Inter : Trudaine 94.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE MAUBEUGE

A VILLERS-SIRE-NICOLE

Siège social : 48, rue de Dunkerque, à Paris

Ⓣ Administration : Trudaine 25.47

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — M. Prosper Jardin, *, avenue Victor-Hugo, 72, à Paris (16^e), *Président* ; M. André Latrasse, *, ingénieur, 58, rue de Sannois, à Ermont (Seine-et-Oise), *Administrateur délégué* ; Henri Dequeker, industriel, à Pisseleux (Aisne) ; Henri Martin, 55, rue Jeanne-d'Arc, à Saint-Mandé (Seine) ; M^{me} Gabrielle Dequeker, 12, square de Clignancourt, à Paris (18^e) ; M^{me} Veuve Achille Dequeker, 84, rue de l'Assomption, à Paris, *Administrateurs*.

Commissaires des Comptes : MM. Daniel Cottineau, 33, rue La Fayette, à Paris (9^e) ; Vagogne Gaston, O *, 88, avenue des Ternes, à Paris (17^e).

Secrétaire : M. Louis Maquenne, villa Henriette, rue Jean-Jaurès, 52, à Sannois (Seine-et-Oise).

EXPLOITATION. — L'exploitation est assurée par la Compagnie Générale de Voies ferrées d'intérêt local, dont le directeur est M. Francis Level, O *, 18, rue de Dunkerque, à Paris, Ⓣ *Exploitation* : Trudaine 07.20 ; Inter : Trudaine 94.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE PONT-DE-LA-DEULE

A PONT-A-MARQU

Siège social : 48, rue de Dunkerque, à Paris

Ⓣ Administration : Trudaine 25.47

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — M. Prosper Jardin, *, avenue Victor-Hugo, 72, à Paris (16^e), *Président* ; M. André Latrasse, *, ingénieur, 58, rue de Sannois, à Ermont (Seine-et-Oise), *Administrateur délégué* ; Henri Dequeker, industriel, à Pisseleux (Aisne) ; Henri Martin, 55, rue Jeanne-d'Arc, à Saint-Mandé (Seine) ; M^{me} Gabrielle Dequeker, 12, square de Clignancourt, à Paris (18^e) ; M^{me} Veuve Achille Dequeker, 84, rue de l'Assomption, à Paris, *Administrateurs*.

Commissaires des Comptes : MM. Daniel Cottineau, 33, rue La Fayette, à Paris (9^e) ; Vagogne Gaston, O *, 88, avenue des Ternes, à Paris (17^e).

Secrétaire : M. Louis Maquenne, villa Henriette, rue Jean-Jaurès, 52, à Sannois (Seine-et-Oise).

EXPLOITATION. — L'exploitation est assurée par la Compagnie Générale de Voies ferrées d'intérêt local,

dont le directeur est M. Francis Level, O *, 18, rue de Dunkerque, à Paris, ① *Exploitation* : Trudaine 07.20 ; Inter : Trudaine 94.

COMPAGNIE DE TRAMWAYS DE CASSEL

Société Anonyme au capital de 210.000 francs
Siège social : à Bruay-en-Artois (Pas-de-Calais)

① 42 à Cassel ; 56 à Béthune

Registre du Commerce : Béthune B-1058

Tramway de Cassel-Ville à Cassel-Gare

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — *Administrateur délégué* : M. Edmond Carrière, ingénieur, à Béthune ; *Administrateurs* : MM. Michel Sohm, ingénieur, à Bruay-en-Artois ; Léon Didier, directeur de la Compagnie des Mines de Bruay, à Bruay-en-Artois ; *Commissaire des comptes* : M. Gaston Brogniez, à Béthune (Pas-de-Calais).

COMPAGNIE DES TRAMWAYS ELECTRIQUES DE DOUAI

Tramway de Douai à Aniche

Siège social : à Guesnain, ① 4.04 Douai

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — MM. A. Mathieu, 49, boulevard des Belges, à Lyon, *Président* ; Camille Cottet, banquier, à Lyon ; M. Chomel de Varagnes, 31, rue Cavenne, à Lyon.

Ingénieur-Conseil et Administrateur délégué : M. A. Mathieu, 49, boulevard des Belges, à Lyon.

Commissaires de surveillance : MM. A. Comparrat, à Lyon ; P. Mouy, 35, rue d'Arras, à Douai.

Directeur : M. A. Wallerand.

L'ELECTRIQUE LILLE-ROUBAIX-TOURCOING

Société Anonyme au capital de 22.000.000 de francs

Siège social : à Marcq-en-Barœul (Nord)

Siège administratif : 12, rue d'Aguesseau, Paris (8^e)

Bureaux d'exploitation :

145, bd de Lille, à Marcq-en-Barœul, ① 581.41, à Lille
453, Grande-Rue, à Roubaix, ① 311.08

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — MM. Alexandre Giros, O *, *Président* ; Raphaël-Georges Lévy, O *, Thadée Natanson, *, *Vice-Présidents* ; Marcel Cahen, *, *Administrateur délégué* ; Amédée Alby, O * ; Pierre Bergaud ; Paul Hayez, * ; Georges Juéry, * ; Xavier Loisy, O * ; Arthur Monmerqué, C * ; Louis Ravier, * ; Maximilien Ryndzanski ; Paul Huvelin ; René Manaut, *Administrateurs*.

Commissaires des comptes : MM. Léon Angoulvent et Henri Pérard.

Directeur : M. Maurice Toussaint, ingénieur civil des Mines ; *Ingénieur en chef d'Exploitation* : M. Bernard Sabouret *, ingénieur des Arts et Manufactures ; *Ingénieur adjoint* : M. Jean Dilhan, ingénieur des Arts et Manufactures ; *Secrétaire administratif* : M. Pierre Philibert ; *Chefs de service* : *Mouvement* : MM. Théliet, *, et Jérôme ; *Traction* : M. Meunier, ingénieur des Arts et Métiers ; *Voies et Bâtiments* : M. Léon Sambourg, ingénieur des Arts et Métiers ; *Autobus* : MM. Arnout et Guinet, ingénieur des Arts et Métiers ; *Approvisionnements* : M. Maniez ; *Personnel* : M. Vaubant ; *Comptabilité* : M. Bigeargeat.

SOCIÉTÉ ANONYME DES TRAMWAYS DE DUNKERQUE ET EXTENSIONS

Siège social : à Malo-les-Bains, 41, rue François-Ticier
① 3.57

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — MM. F. Lambeau, C *, *, *Président* ; J. Sillard, O *, *Vice-Président* ; F. Lessent, *, *Administrateur délégué* ; G. Vanderhofstadt, * ; P. Weiler ; H. Petitbois, *, * ; E. Verdin, * ; P. Mariage, *, *Administrateurs*.

Commissaires des comptes : MM. L. Plumet et Henri de la Perrière.

Ingénieur, Directeur de l'exploitation : M. Jean Roch.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS ELECTRIQUES DE LILLE ET DE SA BANLIEUE

(*Siège social* : 50 bis, rue de Lisbonne, à Paris
Réseau des tramways de Lille)

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — MM. le baron Empain, 35, avenue Foch, Paris, *Président* ; Maurice Bouteau, *, 50 bis, rue de Lisbonne, Paris, *Administrateur délégué* ; Théodore Brelet, 80, avenue de Breteuil, Paris ; Paul Chautard, 15, rue Olivier-de-Serres, Paris ; André Wallut, 5, rue Auber, Paris ; Alfred de Wandre, 20, rue de Longchamp, Paris ; Georges Mullet, 8, rue Rembrandt, Paris ; Louis Empain, 50 bis, rue de Lisbonne, Paris ; Albert Mary, 104, boulevard Berthier, Paris ; Léon Favresse, 39, rue de la Vallée, Bruxelles, *Administrateurs*.

Commissaires des comptes : MM. Hainaut, Crockaert, Delibiot et Purnot.

Exploitation générale à Lille, rue Auber, 2. — Directeur de l'Exploitation : M. Duriez ; *Directeur adjoint* : M. Desmet ; *Ingénieur des voies* : M. Bénistant ; *Ingénieur du matériel* : M. Dekeuwer ; *Chef de la comptabilité* : M. Vandeputte ; *Chef du mouvement* : M. Williatte.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS ELECTRIQUES RÉGIONAUX DE MAUBEUGE

Siège social : à Maubeuge, ① 9
Réseau des tramways de Maubeuge

CONSEIL D'ADMINISTRATION — M. Marcel Hamoir, 4, rue du Marquis, Bruxelles, *Président* ; M. Wladimir Weinstock, *, ingénieur, à Bruxelles, *Administrateur délégué* ; MM. Maurice Dembiermont, maître de forges, à Hautmont ; Henry Parent, à Neuilly-sur-Seine, *Administrateurs*.

Commissaires des Comptes : MM. Brogniez, chef de contentieux, à Bruay-les-Mines ; Achille Degavre, chef de comptabilité, à Bruxelles.

Directeur : M. Emile Saviniat, *, *, *, I, * O. *Administrateur*.

ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES D'APPAREILS A VAPEUR DU NORD DE LA FRANCE

L'Association des Propriétaires d'Appareils à vapeur du Nord de la France a été reconnue d'utilité publique par décret du 11 décembre 1879. — *Bureaux* : rue de Valmy, 8, à Lille, ① 10.97 et 74.59. — Adresse télégraphique : APAY Lille. — Compte de chèques postaux : 6.428.

CONSEIL D'ADMINISTRATION — *Président* : M. P. Grandel, *, administrateur et ancien directeur général des Etablissements Kuhlmann ; *Vice-Président* : M. L. Dubrulle, *, administrateur délégué de la Société des Filatures Delebart-Mallet fils, à Lille ; *Secrétaire-Trésorier* : M. Cl. Guillemaud, filateur de lin, à Seclin ; *Membres* : MM. Liévin Danel, *, président de la Société Industrielle du Nord, à Lille ; A. Dubernard, *, directeur général de la Compagnie des Mines de l'Escarpele, à Flers-en-Escrebieux ; Ch. Duclert, administrateur des Etablissements Nicolle, à Lille ; F. Duriez, *, distillateur, à Steene ; P. Mariage, président de la Société des Filatures de laines peignées de la région de Fourmies ; E. Rassin, administrateur délégué des Etablissements Mathon et Dubrulle, à Roubaix ; J. Richmond, *, *, administrateur délégué des Etablissements Gratry, à Lille ; B. Roussel, teinturier, à Roubaix ; R. Salmon, fabricant de toiles, à Armentières.

PERSONNEL. — *Ingénieur en chef* : M. A. Delacour, O *, 56 bis, boulevard de la Liberté ; *Ingénieur principal* : M. A. Gaudin, 88, rue Caumartin ; *Ingénieur principal adjoint* : M. G. Bouillé, *, 53, rue Gantois ; *Ingénieur ordinaire* : M. F. Bedouet ; *Sous-Ingénieur* : M. C. Gallot ; *Inspecteur principal* : M. J. Luzeux ; *Inspecteurs* : MM. H. Fretin ; V. Cochetoux, C. Chantret ; J. Broux ; Ch. Sellier ; P. Thévenon ; L. Bouché ; V. Leroy ; J. Gaudin ; J. Bouillut ; M. Smets ; M. Tailardat ; H. Leclercq ; F. Gaiffe ; H. Prodron ; M. Richard ; P. Zoude ; R. Voituriez ; J.-M. Lefebvre ; In-

génieur chimiste : M. F. Franck ; *Chef du bureau des études* : M. R. Malicet ; *Agents techniques* : MM. Ducobu, ☞ ; M. Legrand ; Y. Rachez ; A. Charlet ; *Chef du Secrétariat* : M. G. Delobel ; *Sténo-Dactylographes* : M^{me} G. de Boey ; M^{lles} G. Bourlet ; G. Lemay ; S. Dhellemme ; M. Godon ; J. Pecqueur ; D. Petitberghien ; M. Prodhon ; G. Gobert ; *Agent comptable* : M. E. Decottignies, ☞ ; *Commis* : MM. F. Martinet, ☞ ; C. Preux ; E. Moyencourt.

DESSECHEMENTS. — ASSOCIATIONS SYNDICALES

WATERINGUES. — Les terres dites de Wateringues sont divisées en quatre sections dont chacune est administrée par une Commission particulière, conformément au décret organique du 17 décembre 1890. Les membres des Commissions restent en fonctions pendant neuf ans ; ils sont renouvelés par tiers tous les trois ans.

Première section. — Elle comprend toutes les terres bornées par les dunes, de Dunkerque à Gravelines, par la rivière de l'Aa et le canal de Bourbourg. Sa superficie est de 9.729 hectares.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Président* : M. Paul Trystram, ✱, à Grande-Synthe ; *Vice-Président* : M. A. Devos, à Loon-Plage ; *Secrétaire* : M. Masson Eugène, à Loon-Plage ; *Administrateurs* : MM. Daullé-Hamerel, à Gravelines ; Ringot-Mormentyn, à Grande-Synthe ; Louf-Verva, à Saint-Georges ; Duriez André, à Craywick et Debavelaere Gaston, à Petite-Synthe ; Decroocq Eugène, à Bourbourg-Campagne ; *Conducteur-Secrétaire* : N..., à Gravelines ; *Receveur* : M. Lecointe, à Gravelines.

Deuxième section. — Elle comprend toutes les terres situées entre le canal de Bourbourg, au nord ; le canal de la Haute-Colme, au sud ; le canal de Bergues, à l'est ; la rivière d'Aa, à l'ouest. Sa superficie est de 10.135 hectares.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Président* : M. Paul Dufour, ☞, O ✱, ✱, à Dunkerque ; *Vice-Président* : M. Eugène Delabaere, à Dunkerque ; *Secrétaire* : M. David Geerssen, à Cappellebrouck ; *Administrateurs* : MM. Aymar Meesemaeker, à Looberghe ; Paul Meesemaeker, à Bergues ; Pascal Ghys, à Holque ; Em. Vermesch, ☞, à Bourbourg-Ville ; Paul Francke, à Cappelle-la-Grande ; J. Decroisilles fils, à Bourbourg-Campagne ; *Conducteur-Secrétaire* : M. Rémond, ingénieur T. P. E. ; *Receveur* : M. Quilton, à Bourbourg-Campagne.

Troisième section. — Elle comprend toutes les terres basses situées sur la rive droite du canal de la Colme, entre Watten et Bergues. Sa superficie est de 8.595 hectares.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Président* : M. François Duriez, ✱, à Steene ; *Vice-Président* : M. Albert Dumont, ☞, à Steene ; *Secrétaire* : M. Tresca-Cocquelle, à Dunkerque ; *Syndics* : MM. Maurice Thibouw, à Crochte ; Paul Meesemaeker, O ☞, à Looberghe ; Léopold Caloone, à Pitgam ; Henri Deblock, à Bierne ; Alphonse Vanaecke, à Merckeghem ; Henri Luyssaert, ☞, à Millam ; *Secrétaire-Archiviste* : M. Leys, O ☞, ingénieur des Travaux publics de l'Etat, à Bergues ; *Receveur* : M. Quaegebeur, ☞, O ☞, à Bergues ; *Conducteur* : M. Leys, O ☞, ingénieur des Travaux publics de l'Etat, à Bergues.

Quatrième section. — Cette section est bornée au nord par les dunes de Dunkerque à la Belgique, au sud par les hauteurs qui s'étendent de Bergues à Hondschoote, à l'est par la frontière, à l'ouest par le canal de Bergues ; elle ne comprend pas le bassin des Moères, situé à l'est de son territoire, et qui a son administration particulière. Son étendue est de 10.953 hectares.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Président* : M. Deswarte-Gallo Gustave, à Malo-les-Bains ; *Vice-Président* : M. Deswarte Lucien, à Malo-les-Bains ; *Secrétaire* : M. Planckeel Aimé, à Warhem ; *Syndics* : MM. Henri Ackein, à Hondschoote ; L. Kindt, à Tétéghem ; Gery Delattre, maire de Coudekerque ; Abel Vermersch, maire de Warhem ; Albert Vermersch, maire d'Uxem ;

Conducteur-Secrétaire : M. Geneviève, à Dunkerque ; *Receveur* : M. Arthur Andriès, à Bergues.

LES MOERES. — Ces terres ont été concédées par lettres patentes du 4 octobre 1779. Elles sont administrées conformément à un règlement approuvé par arrêté préfectoral du 9 mars 1822. La Commission administrative est renouvelée par cinquième chaque année.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Président* : M. Achille Brygo, maire des Moères ; *Administrateurs* : MM. Vandewalle, à Hondschoote ; J. Vermersch, aux Moères ; Elie Vandevoorde, aux Moères ; *Conducteur intérimaire* : M. Lucien Berten, aux Moères ; *Receveur* : M. Lelong, à Dunkerque.

ANCIENNE RIVIÈRE D'AA ET SES AFFLUENTS SUR LE TERRITOIRE DE GRAVELINES. — Un syndicat pour le curage de l'ancienne rivière d'Aa et ses affluents sur le territoire de Gravelines a été autorisé par arrêté préfectoral du 28 juillet 1882.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Directeur* : M. Anquez Ernest, à Gravelines ; *Syndics* : MM. Bulteel Honoré-Raphaël ; Leuregans Arthur ; Joonekindt Ludovic ; *Receveur* : M. Lecointe, à Gravelines.

GRANDS PRÉS D'ERQUINGHEM. — Ce syndicat d'entretien a été autorisé par arrêté préfectoral du 7 septembre 1911 et constitué par arrêté préfectoral du 22 février 1912.

Directeur : M. Hector Morel, cultivateur, à Erquinghem-Lys ; *Directeur adjoint* : M. Théodore Bécu, cultivateur, à Fleurbaix ; *Syndic* : M. Alexandre Bouchery, cultivateur, à Erquinghem-Lys ; *Syndics suppléants* : MM. Albert Delporte, cultivateur, à Fleurbaix ; Perche-Leroux, cultivateur, à Fleurbaix ; *Trésorier* : M. Feutrie.

ASSOCIATION SYNDICALE POUR L'ENTRETIEN ET L'AMÉLIORATION DE LA NAVIETTE. — Ce syndicat a été institué par arrêté préfectoral du 25 mars 1909. Il est administré par une commission composée de 10 membres, dont 9 syndics titulaires et un suppléant. Ces membres sont élus pour 6 ans. Le renouvellement des mandats s'opère par moitié tous les trois ans. Le siège social est à la mairie de Seclin.

Les taxes sont assimilées aux contributions directes. Les rôles sont préparés par la Commission syndicale et rendus exécutoires par M. le Préfet en exécution du décret du 9 mars 1874. Le service de recouvrement est confié au receveur municipal de Seclin.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Directeur* : M. Lepoivre Henri, ☞ A ; *Directeur adjoint* : M. Collette Georges, à Seclin ; *Syndics* : MM. Lepoivre, ancien maire de Seclin ; le Maire de Phalempin ; le Maire de Chemy ; le Docteur Dupretz, ✱, maire de Gondcourt ; Collette Georges, industriel, à Seclin ; Durardin Victor, fabricant de sucre, à Seclin ; Duriez Henri, filateur, à Seclin ; Anssens, industriel, à Seclin. *Suppléant* : *Conducteur-Secrétaire* : M. Bachy, ☞, ☞, ingénieur S. V., à Seclin ; *Receveur* : M. Vandenberghe Armand, receveur municipal, à Seclin.

ENTRETIEN DU DESSECHEMENT DES MARAIS DE LA HAUTE-DEULE. — Ce syndicat a été institué par décret du 17 février 1866. Les taxes d'entretien du dessèchement sont assimilées aux contributions directes. La confection des rôles et le recouvrement des taxes ont été organisés par arrêté préfectoral du 24 août 1875.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Président* : M. A. Potié, ✱, ☞ A, ☞, C ✱, sénateur, maire d'Haubourdin, ancien président du Conseil Général du Nord ; *Syndics titulaires* : MM. Georges Schotsmans, propriétaire, à Lille ; Pierre Delfortrie, industriel, conseiller général, à Haubourdin ; le Maire de Santes. Eugène Brabant, ✱, industriel, adjoint au maire d'Haubourdin ; *Syndics suppléants* : MM. les Maires de Wavrin et d'Emmerin ; *Receveur* : M. Soissons, receveur municipal, à Haubourdin ; *Conducteur* : M. Dallenne Arthur, à Wavrin.

RUISSEAUX DE L'ESPIERRE, DU TRICHON ET DU RIEZ SAINT-JOSEPH. — Un syndicat a été organisé pour le curage et l'entretien de ces ruisseaux, situés sur le territoire des villes de Roubaix, Tourcoing et Wattrelos.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Président* : M. le Maire de Roubaix ; *Membres* : MM. les Maires de Tourcoing, Mouvaux et Wattrelos, un adjoint de Roubaix, un adjoint de Tourcoing ; *Régisseur-Comptable* : M. Dumuin, ingénieur du Service Vicinal, à Roubaix.

VALLÉE DE LA SCARPE. — Cette association est régie par l'ordonnance du 16 novembre 1834 et le décret du 8 février 1889. En vertu dudit décret, l'association est administrée par une commission syndicale unique, composée de douze membres, et nommée par dix assemblées formées de tous les propriétaires d'au moins trois hectares, imposés au rôle du dessèchement. Les membres sont élus pour six ans et leur renouvellement s'opère par moitié tous les trois ans. Les mutations et la rédaction des rôles sont faites par la Direction des Contributions directes. Le service est confié aux percepteurs des Contributions directes des communes de la vallée.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Président* : M. Emile Davaine, O *, A, conseiller général, à Saint-Amand ; *Vice-Président* : M. Lemay, O *, administrateur des Mines d'Aniche ; *Syndics* : MM. Lubrez, agriculteur, à Marchiennes (Sec-Maraix) ; Cauvez *, agriculteur, à Wandignies ; Caudrelier Edouard, propriétaire, à Roost-Warendin ; Dénisse, industriel, à Raches ; Caudrelier Louis, négociant, à Flines-lez-Raches ; Lécutiez, agriculteur, à Rieulay ; Pourvoyeur, agriculteur, à Hasnon ; Couplet, agriculteur, à Marchiennes ; Lefebvre, industriel, à Saint-Amand ; Rémy Louis, agriculteur, à Brillon ; *Receveur-Payeur* : N..., percepteur, à Douai ; *Ingénieurs des travaux* : MM. Legrand, *, et Jourda, *, ingénieurs des Travaux publics de l'Etat, à Douai.

COURANT DE LA FONTAINE SAINT-MARTIN. — COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Directeur* : M. Sorel, directeur des Mines de Vicoigne ; *Directeur adjoint* : M. Meurens ; *Secrétaire* : M. Renard ; *Syndics titulaires* : MM. Barbieux Charles, à Saint-Amand ; Beaury Dominé, à Saint-Amand ; N... ; Caudron Albert, à Saint-Amand ; N... ; *Syndics suppléants* : N... ; N... ; *Receveur* : M. Lefebvre, percepteur, à Saint-Amand.

MARAIS DE L'ÉPAIX ET DE BRUAY. — Ce syndicat a été organisé en vertu d'une ordonnance du 17 octobre 1826.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Président* : M. Jacobs, directeur de l'entrepôt de Valenciennes ; *Syndics* : MM. Mucheries, ingénieur de la Compagnie du Nord, à Valenciennes ; Lucien Ledeuil, *, directeur de la Société d'Electricité de la Région Valenciennes-Anzin ; Stiévenard, sous-directeur de la Société d'Escaut-et-Meuse ; *Conducteur-receveur* : N..., à Valenciennes.

PRAIRIES DE CHATEAU-L'ABBAYE ET MORTAGNE. — Ce syndicat a été autorisé par ordonnance du 28 octobre 1838. — Il était administré par une commission composée de cinq membres élus par les trente propriétaires les plus imposés de l'association. L'association n'a pas été reconstituée depuis la guerre.

SYNDICAT DE DESSÈCHEMENT DES CANAUX DE LA SEUWE ET DU HAINAUT. — Ce syndicat a été autorisé par arrêté préfectoral du 22 avril 1929. — *Président* : M. Notteghem Fernand, maire de Bruille-Saint-Amand ; *Secrétaire* : M. Cordier René ; *Syndics titulaires* : MM. Labbaye, Lejeune, Camberlin et Fernez ; *Syndics suppléants* : MM. Boisseau, Lannoy et Decobecq.

VALLÉE DE LA VERGNE. — L'association syndicale du dessèchement de cette vallée a été autorisée par décret du 7 juillet 1856 et réorganisée pour l'entretien par décret du 4 juillet 1876.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Directeur* : M. De-loffre ; *Syndics titulaires* : MM. Devasmes, Harvent ; *Syndic suppléant* : M. Leleux ; *Receveur* : M. Bourreau, percepteur de Condé-sur-Escaut ; *Secrétaire* : M. Pavard.

VALLÉE DE LA HAYNE ET DE L'ESCAUT. — Ce syndicat a été organisé par les ordonnances du 23 thermidor an VII et du 2 octobre 1837.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Président-Directeur* : M. François Paul, minotier à Crespin ; *Vice-Président* :

M. Henry Bureau, propriétaire à Condé ; *Syndics titulaires* : MM. Anthime Dupriez, propriétaire à Hergnies ; Blanchart, cultivateur à Condé ; Antoine Duplat, propriétaire à Vicq ; *Conducteur* : M. Lerebours, à Condé-sur-l'Escaut ; *Garde des canaux* : M. F. Moutiez, à Condé-sur-l'Escaut ; *Secrétaire-Receveur* : M. Génot.

MARAIS DE BOURLAIN ET DE TRITH-SAINT-LÉGER. — Ce dessèchement a été institué par arrêté préfectoral du 3 février 1864.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Directeur-Président* : M. Dubuffet, *, directeur de la Société Piérard, Dupont, Dubuffet et Cie, à Trith-Saint-Léger ; *Directeur adjoint* : M. Désiré Carlier, brasseur, à Valenciennes ; *Syndics titulaires* : MM. le Directeur de la Société Piérard, Dupont, Dubuffet et Cie, à Valenciennes ; l'Administrateur directeur général des Forges et Acières du Nord et de l'Est, à Valenciennes ; Ed. Martinage, cultivateur, à La Sentinelle ; Georges Moreau, brasseur, à Valenciennes ; *Syndics suppléants* : MM. Fernand Dubuffet ; Achille Cochez ; Achille Deligne ; *Secrétaire-Receveur* : M. Hayez, à Valenciennes ; *Garde* : M. Batty.

VALLÉE DE LA NAVILLE. — Un décret du 6 mai 1854 a concédé à une réunion de propriétaires le dessèchement des terres marécageuses situées dans la vallée de la Naville, entre Denain et Bouchain. L'association est régie par un syndicat d'entretien institué par décret du 16 août 1859.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Directeur* : M. Blin, *, directeur de la Compagnie des Mines de Douchy ; *Syndics* : MM. Labbaye, ingénieur en chef des travaux du jour à la Compagnie des Mines d'Anzin ; Célestin Fauville, industriel à Lieu-Saint-Amand ; Maurice Fauville, *, à Bouchain ; *Syndics suppléants* : MM. D. Consille, *, agriculteur à Rœulx ; Pierre Delloye, fabricant de sucre à Abscon ; *Secrétaire* : M. Collier, à Louches ; *Receveur* : N..., percepteur à Bouchain ; *Conducteur* : M. Dormignies, ingénieur des Travaux publics de l'Etat, à Denain ; *Garde* : M. Danquigny, à Mastaign.

CURAGE DE L'ESCAUT NON NAVIGABLE. — Un syndicat a été établi, par décret du 21 novembre 1887, pour l'exécution sur le territoire des communes d'Honnecourt, Banteux, Bantouzelle, Crèvecœur, Masnières, Marcoing, Noyelles, Provillie et Cambrai, des travaux de curage, d'entretien et de faucardement de la rivière de l'Escaut, partie comprise entre la limite des départements du Nord et de l'Aisne et le confluent de cette rivière avec l'Escaut navigable, à l'aval de Cambrai, ainsi que des dérivations, bras de décharge et fossés d'assainissement, ouverts dans un intérêt général, qui dépendent dudit cours d'eau. La Commission exécutive est composée de neuf membres, nommés par le préfet pour neuf années, renouvelables par tiers tous les trois ans.

COMMISSION EXÉCUTIVE. — *Directeur* : M. Labbe Octave, ancien minotier, à Cambrai ; *Directeur adjoint* : M. Dufraisne Albert, agriculteur, à Noyelles-sur-Escaut ; *Membres titulaires* : MM. Herscher, industriel, à Cambrai ; Doisy, minotier, à Noyelles-sur-Escaut ; Millet René, industriel, à Masnières ; Gamblon, agriculteur, à Homécourt ; Boulanger, brasseur, à Marcoing ; Duroyon, négociant, à Cambrai ; Luwez-Cardon, agriculteur, à Troisvilles ; *Membres suppléants* : MM. Riondel Marcel, brasseur, à Marcoing ; Leroy Henri, propriétaire, à Crèvecœur-sur-Escaut ; *Receveur* : M. le Percepteur des Contributions indirectes de Cambrai.

SYNDICAT D'IRRIGATION DE NOYELLES-SUR-SAMBRE. — Cette association, constituée en 1865 sous le régime de l'association libre, a été transformée en syndicat autorisé par un arrêté préfectoral du 2 juillet 1897. Elle a pour objet l'irrigation par voie d'inondations artificielles et le dessèchement des terrains compris dans l'étendue des inondations par la voie du cours de la rivière l'Helpe et du fossé le Roye.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Syndics* : MM. Hareqz Louis ; Briatte Jules ; Evrard Alfred ; Lecailliez Henri ;

Lecailliez Olivier ; Mercier Victor ; Méis Paul ; *Conducteur* : M. Lubrez, ingénieur des T. P. E., à Berlaimont ; *Secrétaire-Receveur* : M. Dumont.

VALLÉE DE LA HAUTE-SAMBRE. — Deux syndicats sont établis, l'un à Maroilles pour les territoires situés sur la rive droite de la Sambre, l'autre à Hachette pour les terrains situés sur la rive gauche.

SYNDICAT DE LA RIVE DROITE. — COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Directeur* : M. Briatte Jules, propriétaire, à Maroilles ; *Directeur adjoint* : M. Richard-Brissy, à Maroilles ; *Syndics titulaires* : MM. Applincourt Emile, Deulin-Tricot, Largillière-Troyaux, Largillière-Tricot, Millot-Légrand, Frémy Désiré ; *Syndics suppléants* : N... N... ; *Conducteur* : M. Tribou, $\frac{f}{f}$, ingénieur T. P. E., au Cateau ; *Receveur* : M. Tricot, secrétaire de Mairie, à Maroilles.

SYNDICAT DE LA RIVE GAUCHE. — *Receveur* : M. le Percepteur de Maroilles.

Ce syndicat est régulièrement constitué, mais ne fonctionne plus.

VALLÉE DE LA BASSE-SAMBRE. — Deux syndicats sont établis, l'un siégeant à Berlaimont pour les terrains situés jusqu'à l'aval de l'écluse d'Hautmont dans les communes de Sassegnies, Leval, Berlaimont, Aulnoye, Aymeries, Pont-sur-Sambre, Bachant ; l'autre, dont le siège est à Maubeuge, pour les terrains existants de l'aval de l'écluse d'Hautmont jusqu'à la frontière dans les communes de Louvroil, Neuf-Mesnil, Maubeuge, Rousies, Assevent, Boussois, Recquignies (Rocq), Marpent et Jeumont.

SYNDICAT DE BERLAIMONT. — COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Directeur* : M. Dubreux, à Leval ; *Directeur adjoint* : M. Mary Pierre, à Aymeries ; *Syndics* :

MM. Demade Georges, à Bachant ; Lelong Floris, à Berlaimont ; Lepoint Albert, à Pont-sur-Sambre ; *Syndic suppléant* : M. Durieux Emile, à Pont-sur-Sambre ; *Conducteur* : M. Siros, ingénieur des T. P. E., à Berlaimont.

SYNDICAT DE MAUBEUGE. — Ce syndicat est régulièrement constitué mais ne fonctionne plus.

SYNDICAT DES MARAIS DE LA VIEILLE-SAMBRE, SIÉGEANT A LANDRECIES. — Un syndicat a été établi à Landrecies, par arrêté préfectoral du 18 décembre 1882, pour le dessèchement des prairies situées sur le canal de jonction de la Sambre à l'Oise, au territoire de Landrecies.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Directeur* : N... ; *Syndics* : MM. Debarbieux-Blanchet, d'Ors ; Druésne ; Delleaux ; Gillet Louis ; Manesse Henri, de Landrecies ; Wittrant Jules, avoué, à Avesnes. ; *Conducteur* : M. Tribou, $\frac{f}{f}$; *Receveur* : M. le Percepteur de Landrecies.

SYNDICAT DE CURAGE DE LA SOLRE ET DU CANAL DE BOURGOGNE. — Ce syndicat, dont le siège social est à Solre-le-Château, a été constitué par arrêté préfectoral du 19 février 1855.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Directeur* : M. Félix Sohler, propriétaire, à Solre-le-Château ; *Syndics* : MM. Thieuleux Henri, propriétaire, à Solre-le-Château ; Villers Paul, industriel, à Solre-le-Château ; Hilaire Arthur, propriétaire, à Solre-le-Château ; Declémy Henri, ancien notaire à Solre-le-Château ; Liénard Lucien, cultivateur, à Solre-le-Château ; *Syndics suppléants* : MM. Grard Henri, $\frac{f}{f}$, et Légrand Alfred ; *Receveur* : M. le Percepteur de Solre-le-Château.

HYGIÈNE, SANTÉ ET SALUBRITÉ PUBLIQUES

ASSEMBLÉES SANITAIRES

CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'HYGIÈNE ET COMMISSIONS
SANITAIRES

Le Conseil départemental d'Hygiène et les Commissions sanitaires ont été organisées en exécution de la loi du 15 février 1902 relative à la protection de la santé publique, et conformément aux délibérations du Conseil général en date des 20 et 23 avril 1903. 14 Commissions sanitaires ont été instituées dans le département ; 12 sont encore en fonctionnement à l'heure actuelle.

Le Conseil d'hygiène départemental comprend 15 membres titulaires ; chacune des Commissions sanitaires est de 9 membres titulaires au maximum.

Le préfet préside le Conseil départemental et les Commissions sanitaires de l'arrondissement de Lille. Les Commissions des autres arrondissements sont présidées par les sous-préfets.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'HYGIÈNE

Le Conseil départemental d'hygiène se réunit à la Préfecture, à 17 heures 30, les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois.

MM. R. Langeron, C *, Préfet du Nord, *Président* ; le Docteur F. Combemale, O *, I , *, O , O , Professeur et Doyen honoraire à la Faculté de Médecine, boulevard de la Liberté, 128, à Lille, *Vice-Président* ; le Docteur C. Vallée, *, I , O , Professeur de chimie à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Lille, Inspecteur départemental de la Salubrité, rue Desmazières, 2, à Lille, *Secrétaire général* ; MM. le Docteur C. Bourdon, *, Conseiller général, Maire, à Boussies ; L. Masson, *, O , Conseiller général, Adjoint au Maire de Lille, rue Saint-Firmin, 12, à Lille ; le Docteur Ch. Dubois, *, Doyen de la Faculté de Médecine, boulevard de la Liberté, 233 bis, à Lille ; le Docteur Marmier, *, Directeur de l'Institut Pasteur de Lille, boulevard Louis-XIV, 20 ; L. Dollé, I , A, Professeur d'hydrogéologie à la Faculté des Sciences, rue Faidherbe, 52, à La Madeleine ; J. Monsarrat, O *, I , O O , docteur vétérinaire, Inspecteur général honoraire des services vétérinaires, rue Nicolas-Leblanc, 14, à Lille ; E. Rolants, *, I , O , Chef de service à l'Institut Pasteur de Lille ; le Docteur Weitzel, O *, Directeur du Service de Santé de la 1^{re} Région, à Lille ; le Docteur R. Legrand, Professeur d'hygiène et bactériologie à la Faculté de Médecine, rue Nationale, 206, à Lille ; M. P. Genet, *, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, Agent voyer en chef du département, boulevard de la Liberté, 171, à Lille ; R. Gaillard, Architecte en chef du département, rue Masséna, 66, à Lille ; le Docteur Vielledent, *, O , I , Inspecteur départemental de la Santé et de l'Hygiène publiques, rue Meurein, 109, à Lille ; Gervois, *, Inspecteur divisionnaire du Travail dans l'industrie, avenue Louise, 38, à La Madeleine-lez-Lille, *Membres titulaires* ; MM. le Colonel Randoux, O *, O , Directeur du Génie, au fort Saint-Sauveur, à Lille ; E. Vanlaton, I , O , *, *, chef de division honoraire de la Préfecture du Nord, 13, rue de Bruxelles, à Lille ; J. Lespinasse, O , Inspecteur départemental de l'Assistance publique, rue d'Esquermes, 93, à Lille ; L. Riez, *, I , A, O O , Directeur départemental des services vétérinaires, rue Louis-Faure, 58, à Lille ; G. Dusausoy, *, I , A, chef de la 2^e division à la Préfecture du Nord ; P. Stahl, *, délégué de la Chambre de Commerce de Lille, place de Tourcoing, 16, à Lille ; Hédouy, *, Ingénieur en chef de la Navigation, boulevard de la Liberté, 171, à Lille ; E. Vandervynckt, *, Ingénieur en chef du Génie rural, rue Halévy, 31, à Lille ; L. Delannoy, *, chef de la 3^e division à la Préfecture du Nord, *membres adjoints* ; *Secrétaire administratif* : M. Eugène

Chuffart, I , O , 7, rue Saint-Gérard, à Lambersart (Nord).

COMMISSIONS SANITAIRES

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — 1^{re} circonscription. — Comprenant la partie de la ville de Lille située à gauche (1) de la ligne de démarcation partant de la porte de Roubaix pour aboutir à la porte de Béthune, en passant par la rue de Roubaix, le Vieux-Marché-aux-Poulets, la rue des Manneliers, la Grande-Place, la rue Nationale, la place de Tourcoing, le boulevard Bigo-Danel, la place Cormontaigne et la rue d'Isly, et les cantons d'Haubourdin, La Bassée, Seclin, Pont-à-Marcq et Cysoing.

M. Delemer, I , architecte, 21, rue d'Artois, à Lille, *Vice-Président* ; A. Bouriez, I , A, chimiste-expert, 54, avenue de Boufflers, à Lambersart, *Secrétaire* ; Docteur Grysez, O *, chef de laboratoire à l'Institut Pasteur ; Crépy-Saint-Léger, Conseiller général, à Lille ; Demesmay, *, sénateur, Conseiller général, à Lille ; le Docteur Petit, *, I , 4, rue de la Chambre-des-Comptes, à Lille ; M. Polonowski, Professeur à la Faculté de Médecine ; Cochar, *, I , *, médecin-capitaine à l'Hôpital militaire de Lille ; Bossut, O , docteur vétérinaire, Directeur des abattoirs, à Lille, *Membres titulaires* ; le chef du Génie, à Lille ; Decailly, I , A, inspecteur départemental du travail dans l'industrie, rue Saint-Nicolas, 12 bis ; le Docteur Ducamp, *, I , A, directeur du Bureau d'hygiène de Lille ; le Docteur Looten, médecin des épidémies ; le Docteur Vielledent, *, O , I , inspecteur départemental de la santé et de l'hygiène publiques, à Lille, *Membres adjoints*.

2^e circonscription. — Comprenant la partie de la ville de Lille située à droite de la ligne de démarcation indiquée plus haut et les cantons d'Armentières, Lille-Est, Lille-Nord, Lille-Nord-Est, Lille-Ouest, Lille-Sud-Est et Quesnoy-sur-Deûle. — MM. Guibaut, *, Conseiller général, 21, rue Solférino, Lille, *Vice-président* ; Jouveaux, *, Ingénieur des Ponts et Chaussées, *Secrétaire*. — MM. Rivière, O *, docteur vétérinaire, 58, rue Malsence ; Dorchie, *, chimiste, directeur du laboratoire municipal de Lille, rue Ovigneur, 8^{bis} ; Leblat, pharmacien, place des Quatre-Chemins, 2 ; le Dr Ernest Gérard, *, I , O , professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Lille, boulevard Bigo-Danel, 36 ; le Médecin-Chef de l'hôpital militaire de Lille ; M. Pariselle, Professeur à la Faculté des Sciences, 77, rue Barthélemy-Delespaul ; Lepercq Edouard, architecte, rue St-Martin, 1, à Lille, *Membres titulaires*. — MM. Pilon, Inspecteur départemental du travail dans l'industrie, rue Championnet, 9 ; le Dr Ducamp, *, I , A, Directeur du Bureau d'Hygiène de Lille ; le Chef du Génie à Lille ; le Dr Vielledent, *, O , I , O , Inspecteur départemental de la santé et de l'hygiène publiques, rue Meurein, 109 ; le Dr Looten, médecin des épidémies, rue Nationale, 132, *Membres adjoints*.

3^e circonscription. — Comprenant les cantons de Roubaix-Est, Roubaix-Nord, Roubaix-Ouest et Lannoy. — MM. Rivière, *, docteur en pharmacie, directeur du Service d'hygiène de Roubaix ; Leplat Léon, O O , vétérinaire, à Roubaix, *Secrétaire* ; MM. Roussel, sénateur, conseiller général, à Roubaix ; Delahousse, *, I , docteur, à Roubaix ; Bailloul, docteur en médecine, à Roubaix ; Blanckaert, I , ancien pharmacien, à Wattrelos ; Dunuin, agent voyer cantonal, à Roubaix ; Neveux Gustave, I , ingénieur, à Roubaix, *Membres titulaires* ; MM. Robert, inspecteur du Tra-

(1) Dans l'hypothèse d'un observateur placé à la porte de Roubaix, les yeux tournés dans la direction

vail, à Roubaix ; le Docteur Vielledent, *, ⑤, ⑥, ⑦ I, inspecteur de la Santé et de l'Hygiène publiques ; le Docteur Looten, médecin des épidémies, à Lille, *Membres adjoints*.

1^{re} circonscription. — Comprenant les cantons de Tourcoing-Nord, Tourcoing-Nord-Est et Tourcoing-Sud. — M. Vandevienne, ancien adjoint au maire de Tourcoing, *Vice-Président* ; M. Mynard, ⑥, directeur du bureau d'Hygiène, *Secrétaire* ; MM. Mullet, vétérinaire, à Linselles ; Sévin, *, ④ A, *, architecte, à Tourcoing ; Hache, pharmacien, à Tourcoing ; le Docteur Naert, conseiller général, *Membres titulaires* ; MM. l'Inspecteur du Travail, à Tourcoing ; le Docteur Looten, médecin des épidémies ; le Docteur Vielledent, *, ⑤, ⑦ I, ⑥, inspecteur départemental de la santé et de l'Hygiène publiques, à Lille, *Membres adjoints*.

Arrondissement d'Avesnes. — **1^{re} circonscription.** — Comprenant les cantons d'Avesnes-Nord, Avesnes-Sud, Berlaimont, Le Quesnoy-Est, Le Quesnoy-Ouest, Landreies et Trélon. — Antoine, *, conseiller général, à Avesnelle, *Vice-Président* ; C. Goursault, ⑤ A, secrétaire de la Sous-Préfecture, *Secrétaire* ; Tichoux, ingénieur principal du service vicinal à Avesnes ; Fostier, vétérinaire, à Avesnes ; Peltriset, ⑦ I, ancien pharmacien, à Avesnes ; le Docteur Piérart, à Avesnes ; le Docteur Triqueneaux, *, médecin des épidémies, à Avesnes ; H. Crombez, ⑦ I, ⑥, secrétaire honoraire de la Sous-Préfecture, à Avesnes ; Georges Escarmur, propriétaire, à Saint-Hilaire-sur-Helpe, *Membres titulaires* ; M. l'Inspecteur du Travail, à Maubeuge ; M. le Chef du Génie, à Valenciennes, et M. le Dr Vielledent, *, ⑤ I, ⑥, ⑦, Inspecteur départemental de la santé et de l'Hygiène publiques, à Lille, *Membres adjoints*.

2^e circonscription. — Comprenant les cantons de Maubeuge-Nord, Maubeuge-Sud, Bavai et Solre-le-Château. — MM. Hellebois, Ingénieur du service vicinal, à Maubeuge, *Vice-Président* ; Bauchet, O ⑥, vétérinaire à Maubeuge, *Secrétaire*. — MM. le Dr Riche, *, *, conseiller général, à Jeumont ; Lescut, *, O ⑥, vétérinaire, à Bavai ; le Dr Huriez, à Ferrière-la-Grande ; Holler, pharmacien, à Maubeuge ; Krieger, *, ingénieur-directeur des usines à tubes, à Louvroil ; le Médecin-chef de l'Hôpital militaire, à Maubeuge, *Membres titulaires*. — M. l'Inspecteur du Travail, à Maubeuge ; M. le Chef du Génie, à Valenciennes et M. le Dr Vielledent, *, ⑤, ⑤ I, ⑥, Inspecteur départemental de la santé et de l'Hygiène publiques, à Lille, *Membres adjoints*.

Arrondissement de Cambrai. — **1^{re} circonscription.** — Comprenant les cantons de Cambrai-Est, Cambrai-Ouest, Carnières et Marcoing. — MM. Waxin, conseiller général, à St-Hilaire-lez-Cambrai, *Vice-Président* ; Hautœur, O ⑥, vétérinaire départemental adjoint, à Cambrai, *Secrétaire* ; Garet, ⑤ A, architecte départemental, à Cambrai ; le Docteur Debu, ⑦ I, à Cambrai ; Duez, pharmacien, à Cambrai ; l'Ingénieur des Ponts et Chaussées ; le Médecin-Chef de l'Hôpital Militaire de Cambrai, *Membres titulaires* ; l'Inspecteur du Travail, à Cambrai ; le Docteur Vielledent, *, ⑦ I, ⑥, ⑦, Inspecteur départemental de la santé et de l'Hygiène publiques, à Lille, *Membres adjoints*.

2^e circonscription. — Comprenant les cantons du Cateau, de Clary et de Solesmes. — MM. Seydoux, conseiller général, au Cateau, *vice-président* ; Hollande, au Cateau, *Secrétaire*. — MM. Delattre, ⑥, vétérinaire au Cateau ; Lermuzeaux, pharmacien au Cateau ; le Dr Tamboise, au Cateau ; le Dr Lesage, au Cateau ; le Dr Manesse, à Bertry ; Thomas, ancien adjoint au maire, au Cateau, *Membres titulaires*. — MM. le Dr Vielledent, *, ⑤ I, ⑥, ⑦, Inspecteur départemental de la santé et de l'Hygiène publiques, à Lille ; le Dr Dancourt, médecin des épidémies, à Cambrai, *Membres adjoints*.

Arrondissement de Douai. — MM. Lebon, vétérinaire, à Douai, *Vice-Président* ; le Docteur Monnier, médecin des épidémies, à Douai, *Secrétaire* ; MM. l'Ingénieur en chef des mines, à Douai ; le Docteur

Debeve, O *, conseiller général, à Montigny-en-Ostrevent ; Ployart, pharmacien, à Douai ; le médecin principal, chef des salles militaires de l'hôpital mixte de Douai ; Proust, secrétaire honoraire de la mairie de Douai ; le Docteur Baudé Lucien, à Douai, *Membres titulaires*. — MM. l'Inspecteur départemental du travail ; le Capitaine du Génie de la Chefferie de Lille ; le Directeur du Bureau d'Hygiène de Douai ; le Secrétaire de la Sous-Préfecture de Douai ; l'Ingénieur des Ponts et Chaussées, à Douai ; le Docteur Vielledent, *, ⑦ I, ⑥, ⑦, Inspecteur départemental de la santé et de l'Hygiène publiques, à Lille, *Membres adjoints*.

Arrondissement de Dunkerque. — **1^{re} circonscription.** — Comprenant les cantons de l'ancien arrondissement de Dunkerque. — MM. Monborren, entrepreneur à Dunkerque, *Vice-Président* ; Neuville, vétérinaire départemental adjoint, à Dunkerque, *Secrétaire*. — MM. Panier, pharmacien, à Malo-les-Bains ; le Dr Lemaire, à Dunkerque ; Neuville, architecte départemental, à Dunkerque ; Merlin, conseiller général, à Gravelines ; Ruysen, chirurgien en chef de l'hôpital civil de Dunkerque ; le Dr Reumaux, à Dunkerque, *Membres titulaires* ; MM. le Directeur du bureau d'Hygiène de Dunkerque ; Letellier, agent voyer d'arrondissement, à Dunkerque ; Cristol, inspecteur départemental du Travail, à Malo-les-Bains ; le Commandant du Génie, à Dunkerque ; le Dr Vielledent, *, ⑤, ⑤ I, ⑥, inspecteur départemental de la Santé et de l'Hygiène publiques, à Lille, *Membres adjoints*.

2^e circonscription. — Comprenant les cantons de l'ancien arrondissement d'Hazebrouck. — MM. Cauwel, pharmacien à Hazebrouck, *Vice-Président* ; Letellier, *, Ingénieur principal du Service vicinal à Dunkerque, *Secrétaire*. — MM. Degroote, conseiller général ; le Dr Debrock, à Hazebrouck ; le Dr Ryckewaert, à Steenvoorde ; F. Hoguet, à Hazebrouck ; Vanlerberghe, vétérinaire, à Hazebrouck ; le Dr Baudet, médecin des épidémies, à Vieux-Berquin ; le Dr Loir, à Merville, *Membres titulaires*. — MM. l'Inspecteur du Travail, à Hazebrouck ; le Dr Vielledent, *, ⑤, ⑦ I, ⑥, Inspecteur de la santé et de l'Hygiène publiques, à Lille, *Membres adjoints*.

Arrondissement de Valenciennes. — M. de Lauwe-reyns, O *, docteur en médecine, à Valenciennes, *Vice-Président*. — M. Dugardin Marcel, ⑥, ingénieur-chimiste, à Valenciennes, *Secrétaire*. — MM. Poutrain, vétérinaire, à Valenciennes ; Blauwart, ingénieur T. P. E. ; Rossy, conseiller général ; Muffang, ingénieur des Ponts et Chaussées ; le Docteur Cuisset, directeur du Bureau municipal d'hygiène, à Valenciennes ; Hédot Paul, pharmacien, à Valenciennes ; Clément, médecin-major de la garnison, *Membres titulaires*. — MM. Clément, médecin-major de la garnison ; Chate-lard, inspecteur départemental du Travail dans l'industrie, à Valenciennes ; Bachelard, chef du Génie, à Valenciennes ; Cantineaux, secrétaire de la sous-préfecture de Valenciennes ; le Docteur Vielledent, *, ⑤, ⑥, ⑦ I, inspecteur départemental de la santé et de l'Hygiène publiques, à Lille ; Vieux, ingénieur des mines, *Membres adjoints*.

SERVICES SANITAIRES

INSPECTION DE LA SALUBRITÉ

Un service spécial d'inspection de la salubrité publique a été établi, dans le département, par arrêté préfectoral du 6 juin 1859. Ce service, créé comme moyen de conseil, de surveillance et de contrôle, a pour principal but d'assurer l'exécution des conditions imposées aux propriétaires des établissements industriels classés comme dangereux, incommodes ou insalubres, et soumis à l'autorisation de l'administration ; de veiller au maintien des dispositions prises pour l'accomplissement de ces conditions et surtout d'éclairer les industriels sur la marche qu'ils ont à suivre pour l'exécution des mesures qui leur sont prescrites.

Inspecteur départemental de la salubrité : M. le Dr Vallée, *, ⑤ I, ⑥, professeur à la Faculté de Méde-

ciue, rue Desmazières, 2, à Lille ; *Inspecteur adjoint* : M. le Docteur Gilberton, professeur à la Faculté de Médecine, 60, rue Louis-Faure, à Lille.

Inspection départementale de la Santé et de l'Hygiène publiques

(Annexe de la Préfecture : 171, bd de la Liberté)

Par délibération du Conseil général du Nord en date du 27 octobre 1905, un service d'inspection de la santé et de l'hygiène publiques a été créé dans le département du Nord.

Attributions de l'Inspection. — Maladies épidémiques et contagieuses, autochtones et exotiques. — Vaccinations. — Désinfection. — Prophylaxie et assainissement. — Application des règlements sanitaires municipaux. — Analyse et protection des eaux d'alimentation. — Statistique sanitaire. — Exécution, au point de vue technique, des lois et règlements d'hygiène publique. — Etablissement et contrôle des fosses septiques épuratives et appareils analogues. — Hygiène et salubrité publiques. — Etat civil. — Population : recensement. — Inspection médicale des écoles.

Inspecteur départemental : M. le Docteur Viellent, *, Ⓞ, Ⓢ, Ⓤ I, 109, rue Meurein, à Lille (bureaux : à l'Annexe de la Préfecture).

Chef de bureau : M. René Bastoën, Ⓢ, Ⓤ A, Ⓞ, 1, rue de la Madeleine, à Lille. — *Rédacteur principal* : M. Houdiard, 33, rue Virginie-Ghesquière, à Lille. — *Sténo-Dactylographe* : M^{lle} Lezzani, 43, rue du Général-Anne-de-la-Bourdonnais, à Lille. — *Auxiliaire* : M^{lle} Courbez, 11, rue de Lannoy, à Lille.

MÉDECINS DES ÉPIDÉMIES

MM. les D^{rs} Triqueneaux, à Avesnes, 21, rue de France ; Dancourt, Ⓢ I, Cambrai, 5, rue Saint-Pol ; Montier, Ⓢ, Douai, 22, r. Jean-de-Gouy ; Desmoulin, adjoint, Douai, 54, boulevard Delebecque ; Lemaire, *, Ⓢ A, Dunkerque, 27, rue des Vieux-Remparts ; Baudet, Ⓢ, Ⓢ, Vieux-Berquin ; Looten, Ⓢ I, Lille, 132, rue Nationale ; de Lauwereyns de Rosendaël, O *, Ⓢ, Ⓢ I, *, Valenciennes, 19, boulevard Froissart ; de Lauwereyns de Rosendaël fils, adjoint, Valenciennes, 19, boulevard Froissart.

DÉSINFECTION. — SERVICE DÉPARTEMENTAL

En exécution du décret du 10 juillet 1906, un service public de désinfection a été constitué dans le département du Nord, conformément à la délibération du Conseil général du 12 mai 1910.

Son fonctionnement repose sur la distinction entre deux catégories d'opérations :

- La désinfection en cours de maladie ;
- La désinfection après transport, guérison ou décès.

Désinfection en cours de maladie. — Dès que la déclaration de la maladie, adressée par le médecin traitant, est parvenue à la Sous-Préfecture ou à la Préfecture pour l'arrondissement de Lille, un agent désinfecteur se rend au domicile du malade et prend toutes les mesures utiles suivant la maladie envisagée.

Si la désinfection doit être assurée par le service public, il est remis à la personne qualifiée pour représenter le malade une note spéciale concernant la pratique de la désinfection, et, s'il y a lieu, les désinfectants et objets nécessaires ; et s'il s'agit de tuberculose, des crachoirs et des sacs à linge.

Si, au contraire, la désinfection doit être opérée par l'entourage du malade, celui-ci s'engage d'après la formule qui lui est remise, à exécuter les mesures prescrites. Le rôle du service public se borne, en ce cas, à contrôler la régularité de ces mesures pour les faire rectifier ou compléter s'il y a lieu, et pour opérer d'office si l'engagement pris n'est pas tenu.

Désinfection après transports, guérison ou décès. — Il s'agit ici de détruire d'une façon complète les germes laissés par le malade dans les locaux qu'il a occupés, dans les objets de literie ou les vêtements avec lesquels il a été en contact. Cette destruction se fait « en surface » par des fumigations d'aldéhyde formique ou par des lavages au chlorure de chaux ;

« en profondeur » par le moyen des deux étuves automobiles que possède le département.

Les agents sont répartis dans les « postes de désinfection » correspondant aux 14 circonscriptions sanitaires ; le personnel des postes d'un arrondissement est groupé et réuni au chef-lieu de cet arrondissement, sous la direction du médecin des épidémies. La partie administrative du service est traitée à la Sous-Préfecture.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES : M. le D^r Triqueneaux, *médecin des épidémies* ; *Agents de désinfection* : MM. Fossé Jules, Elie Verdière et Paul Verdière. — ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI : M. le Docteur Dancourt, Ⓢ A, *médecin des épidémies* ; *Agents de désinfection* : MM. Descamps, Balembois. — ARRONDISSEMENT DE DOUAI : M. le Docteur Monnier, Ⓢ, *médecin des épidémies* ; M. le Docteur Desmoulin, *médecin des épidémies adjoint* ; *Agent de désinfection* : M. Robert. — ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE : M. le Docteur Lemaire, *, Ⓤ A, à Dunkerque, et M. le Docteur Baudet, Ⓢ, Ⓢ, à Vieux-Berquin, *médecins des épidémies* ; *Agents de désinfection* : MM. Winckel et Liéven. — ARRONDISSEMENT DE LILLE : M. le Docteur Looten, Ⓤ I, *médecin des épidémies* ; *Agents de désinfection* : MM. Demarécaux, Leperre, Ⓢ, Ⓢ, Delbrayelle, Fréalle, Cocu, Moreau, *, Ⓢ, Dejente, Ⓢ, Grulois. — ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES : M. le Docteur De Lauwereyns, O *, Ⓢ, Ⓤ I, *, *médecin des épidémies* ; M. le Docteur De Lauwereyns, fils, *médecin des épidémies adjoint* ; *Agents de désinfection* : MM. Marchand, Belval.

MÉDECINS ASSERMENTÉS

Aux termes de l'article 20 de la loi du 14 avril 1924, lorsque les fonctionnaires et employés civils se trouvent dans l'impossibilité absolue de continuer leur service par suite de maladie, de blessures ou d'infirmités graves dûment établies, ils peuvent être admis à la retraite soit sur leur demande, soit d'office.

L'invalidité est constatée par une commission de réforme composée comme suit :

Dans chaque département, sauf dans le département de la Seine :

Le Préfet ou son délégué, président.

Le Trésorier-Payeur général ou son représentant.

Le Chef du service dont relève l'intéressé dans le département ou son représentant.

Un médecin assermenté.

Deux agents du même service que l'intéressé et élus par leurs collègues.

Les fonctionnaires relevant d'un même ministre constituent un groupe qui élit les deux délégués membres de la commission pour les affaires concernant les agents du même groupe.

Le personnel désigne deux délégués et deux suppléants qui, les uns et les autres, sont renouvelés tous les deux ans.

Les décisions sont prises à la majorité des voix. En cas de partage, le président a voix prépondérante.

Dans le département de la Seine il est institué une commission de réforme pour chaque ministère.

A titre exceptionnel, la commission de réforme de la Seine a seule compétence pour apprécier l'invalidité des chefs des services des départements.

La production d'un certificat délivré par un médecin assermenté est exigée pour des congés que peuvent obtenir les fonctionnaires et employés, dans certains cas de maladie, en vue de leur accorder la dispense de toute retenue sur leur traitement. Ledit certificat est nécessaire pour la constitution des dossiers des candidats aux fonctions administratives.

Médecin assermenté près de la Commission de réforme du Nord : M. le Docteur Combemale, O *, Doyen honoraire de la Faculté de Médecine, 128, boulevard de la Liberté, à Lille.

Les médecins assermentés dans le département sont : MM. les Docteurs Triqueneaux, à Avesnes ; Debu, à Cambrai ; Bande, à Douai ; Ruyssen père, à Dunkerque (pour les cantons de Bergues, Bourbourg, Dunkerque-Est et Ouest, Gravelines, Hondschoote et Wormhoud) ; Debrock, à Hazebrouck (pour les can-

lons de Bailleul Nord-Est et Sud-Ouest, Cassel, Hazebrouck-Nord et Sud, Merville et Steenvoorde) ; Combemale, O *, U I, doyen honoraire de la Faculté de Médecine, boulevard de la Liberté, 128, à Lille ; Vielleident (suppléant), *, U, U I, F, rue Meurein, 109, à Lille ; De Lauwereyns de Rosendaël Emile, O *, F, U I, *, à Valenciennes ; De Lauwereyns de Rosendaël Jean (adjoint), à Valenciennes.

Médecins assermentés spécialement désignés pour l'Administration des Postes et Télégraphes. — M. le Docteur Petit, *, rue de la Chambre-des-Comptes, à Lille. et M^{me} la Doctoresse Bernson, à Lille (pour l'arrondissement de Lille) ; M. le Docteur Delahousse, à Roubaix (pour la ville de Roubaix et ses cantons) ; M. le Docteur Herlemont, à Caudry (pour le canton de Clary).

Médecins assermentés chargés de l'examen médical des candidats aux permis de conduire les véhicules automobiles de poids lourds et ceux affectés à des transports en commun : MM. les Docteurs Triqueneaux, à Avesnes, 21, rue de France, pour l'arrondissement d'Avesnes ; Debu, à Cambrai, 58, rue des Rôtisseurs, pour l'arrondissement de Cambrai ; Baude fils, à Douai, 59, rue des Ferronniers, pour l'arrondissement de Douai ; Ruyssen père, à Dunkerque, 1, rue Albert-1^{er}, pour l'arrondissement de Dunkerque ; Combemale, O *, U I, Doyen honoraire de la Faculté de Médecine, à Lille, 128, boulevard de la Liberté, pour l'arrondissement de Lille ; De Lauwereyns de Rosendaël, à Valenciennes, 19, boulevard Froissart, pour l'arrondissement de Valenciennes.

Médecins chargés d'examiner les travailleurs étrangers introduits irrégulièrement en France : MM. les Docteurs Ruyssen père, à Dunkerque, 27, rue Albert-1^{er} ; Debrock, à Hazebrouck ; Delahousse, à Roubaix, 96, rue du Collège ; Desmet, à Tourcoing, 203, rue de Guisnes ; Dehorter, à Lille, 36, rue de Puébla ; Chocquet, à Armentières, 32, rue des Jésuites ; Baude fils, à Douai, 59, rue des Ferronniers ; De Lauwereyns, à Valenciennes, 19, boulevard Froissart ; Debu, à Cambrai, 58, rue des Rôtisseurs ; Féron, à Maubeuge, 6, rue de Rousies ; Bantignies, à Feignies ; Moret, à Fourmies.

MÉDECINS PHTHISIOLOGUES

Par arrêtés préfectoraux, ont été nommés médecins phthisiologues dans les conditions prévues par le décret du 10 décembre 1929 rendu pour l'application de l'art. 51 de la loi du 30 mars 1929 : MM. les Docteurs Pierret, Professeur à la Faculté de Médecine, à Lille, 88, rue d'Isly, (U) 54.21 ; Leclercq, Professeur à la Faculté de Médecine, à Lille, 76, rue Jean-Bart, (U) 4.25 ; Piot, à Valenciennes, rue de Famars, 135, (U) 6.49 ; Triqueneaux, à Avesnes, 21, rue de France, (U) 0.69 ; Timal, à Cambrai, 20, rue Saint-Géry, (U) 1.62 ; Wignolle, à Douai, 13, quai des Dominicains, (U) 3.72 ; Laurent, à Dunkerque, 63, rue Emmercy, (U) 7.95.

CONSEIL D'ENQUÊTE

Article 111 de la loi du 30 juin 1923

La loi de finances du 30 juin 1923 stipule, en son article 111, que les fonctionnaires civils, pères d'au moins trois enfants vivants au moment où ils atteindront leur cinquante-cinquième ou leur soixantième année, selon qu'ils appartiennent au service actif ou au service sédentaire, pourront, s'ils le désirent, être maintenus en fonctions jusqu'à soixante ou soixante-cinq ans, à condition qu'ils soient en état de continuer à exercer leur emploi. Le cas échéant, un conseil d'enquête est appelé à donner son avis sur l'état d'incapacité du fonctionnaire de continuer l'exercice de ses fonctions. Si cette incapacité est reconnue, l'Administration peut l'invoquer pour refuser à l'intéressé le bénéfice de la disposition législative précitée et proposer son admission à la retraite.

L'article premier du règlement d'administration publique du 21 mars 1928 précise la composition du Conseil d'enquête susvisé.

Il n'existe dans chaque département qu'un seul conseil, compétent à l'égard de tous les fonctionnaires

en exercice dans ledit département, à l'exception des chefs de service, qui relèvent exclusivement du Conseil d'enquête de la Seine.

En dehors du Président et des membres administratifs il est stipulé que le Conseil d'enquête comprend deux agents pères de trois enfants vivants et élus par les fonctionnaires pères de trois enfants vivants, qui, à cet effet, désignent tous les quatre ans, deux délégués titulaires et quatre suppléants.

Il a été procédé le 24 octobre 1932 à l'élection des représentants des pères de famille.

Ont été élus : Titulaires : MM. Prouvée, instituteur, à Lille ; Mathys, Chef d'équipe des P. T. T., à Lille-Bourse ; Suppléants : MM. Rivart, commis des P.T.T., à Lille-Bourse ; Croigny, manutentionnaire des P. T. T., à Lille-Bourse ; Marsanet, instituteur, à Lille ; M^{me} Baratte, Institutrice, à Dunkerque.

POLICE DE LA PHARMACIE

L'inspection des officines des pharmaciens, des dépôts de médicaments, tenus par les médecins et les vétérinaires, des magasins de droguistes, herboristes et épiciers, des coiffeurs et parfumeurs, des dépôts d'eaux minérales naturelles, des fabriques et des dépôts d'eaux minérales artificielles et généralement de tous les lieux où sont fabriqués, entreposés ou mis en vente des produits médicamenteux ou hygiéniques est prescrite par les articles 29, 30 et 31 de la loi du 21 germinal an XI modifiés par la loi du 25 juin 1908.

Un règlement d'administration publique du 5 août 1908 a désigné les autorités qualifiées pour effectuer les inspections et visites spéciales prévues à l'article 29 de la loi précitée.

Le service a été organisé, pour le département du Nord, par un arrêté préfectoral du 30 novembre 1908.

Pharmaciens-Inspecteurs : MM. Morvillez, professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie, à Lille, rue de la Louvière, 42 (pour l'arrondissement de Lille) ; Hocqueghem, pharmacien, à Lille, 24, rue des Sarrazins (pour les autres arrondissements).

Des agents du service de répression des fraudes dans le commerce des denrées alimentaires ont été agréés et commissionnés en qualité d'inspecteurs adjoints pour l'inspection des établissements soumis à la loi autres que les pharmacies, dépôts de médicaments tenus par les médecins et vétérinaires, fabriques et dépôts d'eaux minérales.

SERVICE DE LA VACCINE

L'article 6 de la loi du 15 février 1902 a rendu obligatoires la vaccination antivariolique au cours de la première année de la vie, ainsi que la revaccination au cours de la onzième et de la vingt et unième années.

Le service de la vaccine dans le département du Nord a été réglementé en suite de deux délibérations du Conseil général, par un arrêté préfectoral pris en exécution du décret du 27 juillet 1903 et de l'arrêté ministériel du 28 mars 1904. Il est confié aux médecins de l'assistance médicale gratuite.

Pour l'exécution du service de la vaccine, le département du Nord est divisé en circonscriptions qui correspondent aux circonscriptions formées pour l'assistance médicale. En ce qui concerne les communes comprenant plusieurs circonscriptions pour le service de l'assistance médicale gratuite, les médecins assurent, dans la circonscription qui leur a été dévolue pour ce service, le service de la vaccine.

Un crédit de 76.000 francs est inscrit au budget départemental pour le service de la vaccine.

Aux termes des articles 2 de l'arrêté ministériel du 28 mars 1904 et 1^{er} de l'arrêté ministériel du 30 mars suivant, le service de la vaccine et les établissements vaccinogènes sont placés sous le contrôle immédiat du Conseil d'hygiène départemental et le contrôle supérieur de l'Académie de Médecine.

Ce contrôle s'exerce par l'entremise d'une Commission spéciale composée, sous la présidence du délégué du Préfet, de quatre membres désignés par le Préfet sur la présentation du Conseil d'hygiène.

La Commission de contrôle du Nord est ainsi constituée :

M. le Secrétaire général de la Préfecture, *Président* ; MM. le Docteur Bourdon, * ; le Docteur Monarrat, O *, § 1, O §, * ; le Docteur Combemale, O *, *Membres*.

HYGIÈNE ALIMENTAIRE. — RÉPRESSION DES FRAUDES

La loi du 1^{er} août 1905 réprime les fraudes dans la vente des marchandises et les falsifications des denrées alimentaires et des produits agricoles.

Le règlement d'administration publique du 31 juillet 1906 et l'arrêté ministériel du 1^{er} août 1906 modifié par le décret du 22 janvier 1919 ont édicté les mesures nécessaires à l'application de ladite loi.

Inspecteur divisionnaire : M. Fohet, O §, à Taisnil-Quévauvillers (Somme).

Inspecteurs départementaux : MM. Guennou, à Saint-André, 30, rue de Lambersart et Bernes, à Béthune, 17, avenue de Bruay ; *Agents de prélèvements* : M. Baudhuin, §, à Avesnes-sur-Helpe (beurre) ; M. Galibert, à Paris (vins).

Le service administratif pour le département est centralisé à la Préfecture (4^e Division).

Le laboratoire municipal de Lille, installé rue Ovi-gneur, 8 bis, a été chargé, par arrêté du Ministère de l'Agriculture, en date du 18 février 1907, de l'analyse des échantillons prélevés dans le département du Nord.

Directeur du laboratoire : M. Dorchies, §.

BUREAUX MUNICIPAUX D'HYGIÈNE

La loi du 15 février 1902 dispose dans son article 19, § 2, que dans les villes de 20.000 habitants et au-dessus et dans les communes d'au moins 2.000 habitants qui sont le siège d'un établissement thermal, il est institué, sous le nom de bureau d'hygiène, un service municipal chargé, sous l'autorité du Maire, de l'application des lois protectrices de la santé publique. Un règlement d'administration publique en date du 3 juillet 1905 a déterminé les conditions d'organisation et de fonctionnement des bureaux d'hygiène.

En outre, en vertu des prescriptions contenues dans l'avant-propos du règlement sanitaire type, modèle C applicable aux stations hydrominérales et climatiques, le Conseil municipal de Malo-les-Bains, dans sa séance du 11 décembre 1927, a voté le principe de la création d'un bureau d'hygiène dans cette ville.

LILLE : *Directeur* : M. le Docteur Ducamp, *, § A, §, docteur ès sciences. — *Chef de bureau* : M. A. Claie. — CAMBRAI : *Directeur* : N... — DENAIN : *Directeur* : M. le Docteur Lalisce ; *Secrétaire* : M. Montuelle Paul. — DOUAI : *Directeur* : N... ; *Chef de bureau* : M. Ch. Warusfel. — DUNKERQUE : *Directeur* : M. le Docteur Huyghe, *, §. — MALO-LES-BAINS : *Directeur* : N... — MAUBEUGE : *Directeur* : M. le Docteur Culot ; *Secrétaire* : N... — ROUBAIX : *Directeur* : M. le Docteur Rivière, *, docteur en pharmacie ; *Chef de bureau* : M. Liénard. — TOURCOING : *Directeur* : M. le Docteur Joseph Mynard, *, §. — VALENCIENNES : *Directeur* : M. le Docteur Cuisset, *, § ; *Agent technique* : M. Dubled.

INSTITUT PASTEUR DE LILLE

L'Institut Pasteur de Lille, dont l'édifice est situé boulevard Louis XIV, a été créé sous les auspices de la Municipalité de Lille avec le concours d'un Comité de souscription publique. Il est entretenu par des subventions annuelles du Ministère de l'Hygiène, de la ville de Lille, du département du Nord, du département du Pas-de-Calais et par des donations particulières. L'établissement a été reconnu d'utilité publique par un décret en date du 1^{er} avril 1898.

Sa gestion financière appartient à son Directeur, assisté d'un Conseil d'Administration et de Perfectionnement.

Les services de l'Institut comprennent :

- 1^o Un laboratoire de physique biologique ;
- 2^o Un laboratoire d'hygiène appliquée ;

3^o Un laboratoire de bactériologie médicale, comprenant : 1^o le Service de la rage ; 2^o le Service de biologie médicale.

a. — *Section de la rage*, pour le traitement des personnes mordues par des animaux enragés. Ce traitement est toujours gratuit, sans distinction de nationalité. Les personnes mordues, envoyées par les administrations municipales, sont logées en ville, aux frais des communes dont elles sont originaires. Elles restent en traitement à l'Institut Pasteur pendant 15 à 21 jours.

Toutes les personnes mordues qui se présentent au traitement doivent apporter, pour être admises, un certificat de médecin-vétérinaire, attestant que l'animal manifestait les symptômes de la rage.

b. — *Section de biologie médicale et laboratoire d'hygiène appliquée* où sont effectuées les analyses bactériologiques d'eaux, de crachats pour la recherche du bacille tuberculeux, etc... Les analyses pour les services d'assistance médicale et pour les administrations communales sont gratuites. Celles demandées par les particuliers non indigents sont rétribuées suivant un tarif spécial. Le produit de ces rétributions est versé à la caisse de l'Institut Pasteur et sert à l'entretien des laboratoires.

4^o Un laboratoire des sérums et vaccins. Ce laboratoire comporte plusieurs sections :

a. — *Section des sérums et vaccins thérapeutiques*, pour la distribution des sérums aux communes et aux établissements d'assistance (sérums antidiphthérique, antitétanique, antistreptococcique, antiméningococcique, antipneumococcique, antidysentérique, anatoxine de Ramon, etc...).

Les sérums et vaccins destinés à la vente par les pharmaciens ou les droguistes sont délivrés à titre onéreux.

Il en est de même pour les sérums et vaccins délivrés aux médecins.

b. — *Section du vaccin jennérien pour la prévention de la variole*. Ce vaccin est délivré gratuitement à tous les médecins et à toutes les sages-femmes qui en font la demande par l'intermédiaire de la Préfecture.

Un service de vaccination gratuite a été organisé à l'Institut Pasteur : il fonctionne tous les jours de 10 h. 1/2 à 11 heures du matin, dimanches et fêtes exceptés.

c. — *Section des vaccins animaux pour l'agriculture*. Cette section distribue, à titre onéreux, aux vétérinaires, les vaccins de la fièvre charbonneuse pour les bœufs et les moutons, le vaccin du rouget pour les porcs, la tuberculine pour le diagnostic de la tuberculose chez les bovidés et la malléine pour le diagnostic de la morve chez les chevaux.

5^o Un laboratoire de fermentations industrielles et de chimie et microbiologie agricoles, comprenant :

A. — Un laboratoire destiné à l'étude des applications de la bactériologie aux industries de la brasserie, de la fabrication des levures, de la vinaigrerie, etc...

B. — Un laboratoire de pathologie végétale.

C. — La station agronomique du Nord, annexée à l'Institut Pasteur, et ayant pour objets l'étude chimique des engrais et produits agricoles, et les recherches de chimie et bactériologie agricoles.

D. — Une ferme expérimentale située à Neuville-Saint-Rémy, pour l'étude de questions intéressant l'agriculture.

6^o Un laboratoire de travaux pratiques et d'enseignement de la bactériologie médicale pour les médecins.

7^o Un secrétariat et service de la comptabilité.

PERSONNEL. — *Directeur* : M. le Docteur Marmier, *, § A, *. — *Chefs des laboratoires de bactériologie et d'analyses médicales* : MM. le Docteur Grysez, O *, le Docteur Marneffe ; *Assistant* : M. Ch. Legrand ; *Préparateurs* : MM. Sevin et le Docteur P. Martin. — *Chef du laboratoire vétérinaire* : M. Bossut, médecin-vétérinaire. — *Chef du laboratoire d'hygiène appliquée* : M. Rolants, *, § A, §, pharmacien supérieur ; *Assistant* : M. Delsal ; *Préparateur* : M^{lle} Muchemblé ;

Chef du laboratoire des fermentations industrielles et de microbiologie agricole, directeur de la station agronomique du Nord : M. Dopter, ingénieur agronome ; *Préparateur* : M^{lle} Cochez ; *Adjoint à ce laboratoire et à la station agronomique du Nord* : M. Paulhiac, O. S. — *Laboratoire de pathologie végétale* : M^{lle} Fremont, ingénieur agronome. — *Chef du secrétariat et des services de la comptabilité* : M^{me} Herlent.

COMITE DEPARTEMENTAL DE PRESERVATION ANTITUBERCULEUSE

Siège : Préfecture du Nord

La création du « Comité départemental de Préservation antituberculeuse » a été décidée par le Conseil Général du Nord dans sa séance du 8 octobre 1925.

Le Comité a pour but, sous la direction et le contrôle du Conseil Général qui le subventionne à cet effet, de poursuivre, coordonner et développer les efforts tendant à la défense contre la tuberculose dans le département.

Dans chaque arrondissement est institué un Sous-Comité, comprenant environ quinze membres, et chargé de dégager la route au Comité départemental. Des sous-Commissions consultatives, désignées par le Comité départemental, peuvent être chargées par lui de la recherche et de la préparation des divers projets intéressant leurs attributions spéciales.

Le Bureau du Comité est constitué ainsi qu'il suit : *Président* : M. le Préfet du Nord ; *Président d'Honneur* : M. le Président du Conseil Général ; *Vice-Président* : MM. de la Grange, *, Sénateur du Nord, Conseiller général, et le Docteur Bourdon, *, Conseiller général ; *Secrétaire général* : M. Dusausoy, *, U. A, Chef de Division à la Préfecture du Nord.

La composition du Comité départemental qui comprend deux sections, l'une administrative et l'autre technique, est la suivante :

A) *Section administrative*. — *Huit Conseillers Généraux qui constituent la Commission des maladies sociales* : MM. Descamps, Conseiller Général, Maire de Linselles ; Leroy, Conseiller Général ; le Docteur Debève, Conseiller Général, à Montigny-en-Ostrevent ; Seydoux, Conseiller général, au Cateau ; Couteaux, Député du Nord, Conseiller Général, Maire de Saint-Amand ; Merlin, Conseiller Général, à Gravelines ; de la Grange, *, Sénateur du Nord, Conseiller Général, à Morbecque ; le Docteur Bourdon, Conseiller Général, Maire de Bousies, et sept autres membres ; *Deux représentants des syndicats patronaux* : MM. Debuire-Lusmezas, Président du Syndicat de l'Ameublement, à Douai ; Joseph Wibaux, *, Industriel, à Roubaix, Vice-Président de la Ligue du Nord contre la Tuberculose. — *Deux représentants des syndicats ouvriers* : M^{lle} Caignet, Déléguée du Syndicat des Tabacs de Lille, Trésorière de la Mutualité ouvrière féminine de Lille, 20, parvis Saint-Michel, à Lille ; M. Pacquet Jules, délégué de l'Union départementale des Syndicats ouvriers du Nord, 196, rue de Guisnes, Tourcoing. — *Un agriculteur* : M. Degroote, Président de la Société d'Agriculture d'Hazebrouck. — *Un représentant du corps enseignant* : M. Launay, *, U. I, Inspecteur d'Académie du Nord. — *Un délégué des administrations charitables* : M. Dubureq, Administrateur du Bureau de Bienfaisance de Roubaix, 134, rue Inkermann, à Roubaix.

B) *Section technique*. — Elle comprend : 1° *Les médecins membres de la Commission des maladies sociales* : MM. les Docteurs Debève, *, Conseiller Général, à Montigny-en-Ostrevent ; Bourdon, *, Conseiller Général, Maire de Bousies ; 2° *Six médecins, dont deux choisis par la Fédération des Syndicats médicaux* : MM. les Docteurs Timal, 20, rue St-Géry, à Cambrai ; Arquembourg, 21, rue d'Amiens, à Lille ; et quatre autres nommés par le Préfet : MM. les Docteurs Marmier, *, Directeur de l'Institut Pasteur, à Lille, 18, bld Louis XIV ; Leclercq, *, Médecin légiste, Professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Lille, 227, boulevard de la Liberté, à Lille ; Vielledent, *, U. S. I, Inspecteur départe-

mental de la Santé et de l'Hygiène publiques ; Paucot, *, Professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Lille, 238, rue Solférino, à Lille ; David, *, 14, rue Saint-Jacques, à Lille, Professeur à la Faculté libre de Médecine.

LIGUE DU NORD CONTRE LA TUBERCULOSE

L'Association dite « Ligue du Nord contre la Tuberculose » a été fondée en 1900. Elle a pour but, d'une manière générale de veiller à l'application de toutes les mesures propres à lutter contre la tuberculose dans la région du Nord. Son siège est à Lille, 24, boulevard Louis-XIV. ☉ 315.27.

Elle a été reconnue d'utilité publique par décret en date du 6 mars 1907.

La Ligue du Nord contre la Tuberculose est administrée par un Conseil d'Administration.

Le Bureau est composé comme suit :

MM. le Préfet du Nord, le Général commandant le 1^{er} Corps d'Armée, le Recteur de l'Université de Lille et le Président du Conseil Général du Nord en sont présidents d'honneur statutaires.

Président : M. le Docteur Combemale, O. S., U. I, Doyen honoraire de la Faculté de Médecine de l'Etat ; *Vice-Présidents* : MM. le Docteur Marmier, *, U. S. A, Directeur de l'Institut Pasteur de Lille ; Louis Nicolle, *, Député, Président honoraire de la Société Industrielle ; Joseph Wibaux, *, Industriel, à Roubaix ; *Secrétaire* : M. Cassel, *, *Administrateur délégué et Trésorier* : M. le Docteur Vansteenberghé, *.

Directeur administratif : M. Vanlaton, U. S. I, U. S. *, Chef de division honoraire à la Préfecture.

Dispensaires antituberculeux affiliés au Comité départemental de Préservation antituberculeuse

LILLE. — Dispensaire-Ecole Emile-Roux, 24, boulevard Louis XIV. — *Médecin-Chef* : M. le Docteur Vansteenberghé ; *Médecins* : MM. les Docteurs Auguste, Bernard, D'hour, Houcke, Breton et Razemon ; *Infirmière-Chef* : M^{me} Delobelle ; *Infirmières* : M^{lles} Astiàs, Cathy, M^{me} Courtois, M^{lle} Dupas.

LILLE. — Dispensaire Louise-de-Marillac, 18 bis, rue de la Barre. — *Médecin-Chef* : M. le Docteur David ; *Médecin* : M. le Docteur Didier ; *Médecin suppléant* : M. le Docteur Bataille ; *Infirmière-Chef* : M^{me} Bousard ; *Infirmières* : M^{lles} Cailloux et François.

LILLE. — Dispensaire Villemin, 148 ter, boulevard Victor-Hugo. — *Médecin-Chef* : M. le Docteur Wannebroucq ; *Médecins* : MM. les Docteurs Gernez et Libersa ; *Infirmière-Chef* : M^{lle} Lebas ; *Infirmière* : M^{lle} Cotro.

ANICHE. — Dispensaire de l'Ostrevent, rue du Marais. — *Médecins* : MM. les Docteurs Brasseur et Lefebvre ; *Infirmière* : M^{lle} Taisne.

AVESNES. — Dispensaire antituberculeux, rue du Château-Gaillard. — *Médecin* : M. le Docteur Piérad ; *Infirmière* : M^{lle} Objois.

BAILLEUL. — Dispensaire antituberculeux. — *Médecins* : MM. les Docteurs Bels et Habourdin ; *Infirmière* : M^{lle} Cagniot.

CAMBRAI. — Dispensaire Paul-Bersez, 47, avenue de Dunkerque. — *Médecins* : MM. les Docteurs Timal, Mollet et Debu ; *Infirmière-Chef* : M^{lle} Brasseur ; *Infirmières* : M^{lles} Odette Lebrun et Duhem.

CYSOING. — Dispensaire antituberculeux, place Faidherbe. — *Médecin-Chef* : M. le Docteur Verlainé ; *Médecin adjoint* : M. le Docteur Carton ; *Infirmière visiteuse* : M^{lle} Voisin.

DENAIN. — Dispensaire antituberculeux, rue Desandrouins, 19. — *Médecin-Chef* : M. le Docteur Lalisse ; *Médecin radiologue* : M. le Docteur Dubois ; *Infirmières* : M^{me} Boerez et M^{lle} Deroo.

DOUAI. — Dispensaire d'Hygiène sociale, 5, rue du Gros-Sommier. — *Médecins* : MM. les Docteurs Baude, Bouchez, Desmoulins et Monnier ; *Infirmière-Chef* : M^{lle} Locoge ; *Infirmières* : M^{lles} Dewerchin, Suzanne Lebrun.

DUNKERQUE. — Dispensaire Alexis-Joffroy, 58, quai des Hollandais. — *Médecins* : MM. les Docteurs Dubus,

Huyghe et Monier ; *Infirmière-Chef* : Mlle E. Monnier ; *Infirmières* : M^{lles} Mottart et Delépierre.

FOURMIÉS. — Dispensaire antituberculeux, 30, rue Jean-Jaurès. — *Médecins* : MM. les Docteurs Dubois et Dumas. — *Infirmière-Chef* : M^{lle} Proisy ; *Infirmière* : M^{lle} Pharisien. — (Le Dispensaire de Fourmiés dessert les trois sous-consultations de Trélon, Anor et Wignehies).

HALLUIN. — Dispensaire d'hygiène sociale, rue des Ecoles, 95. — *Médecin-Chef* : M. le Docteur Louf ; *Médecin adjoint* : M. le Docteur Dereu ; *Infirmière visiteuse* : M^{lle} Favier.

HAUTMONT. — Dispensaire antituberculeux, 134, rue Gambetta. — *Médecin-Chef* : M. le Docteur Béra ; *Médecin adjoint* : M. le Docteur Guérillon ; *Infirmière* : M^{lle} Piette.

HAZEBROUCK. — Dispensaire d'Hygiène Sociale, rue de l'Ermité. — *Médecins* : MM. les Docteurs Dubus et Hémerly ; *Infirmières* : M^{lles} Touzart et Desbiens.

HEM. — Dispensaire antituberculeux, rue Victor-Hugo, 3. — *Médecin-Chef* : M. le Docteur Leborgne ; *Médecin adjoint* : M. le Docteur Trinquet ; *Infirmière visiteuse* : M^{lle} Dupont.

LAMBERSART. — Dispensaire Calmette, rue de l'Eglise de Cantelieu. — *Médecin* : M. le Docteur André Breton ; *Infirmière* : M^{lle} Haxaire.

LE CATEAU. — Dispensaire d'Hygiène Sociale, boulevard Paturle, 28. — *Médecin* : M. le Docteur Tamboise ; *Infirmières* : M^{mes} Dormignies.

LE QUESNOY. — Dispensaire antituberculeux, rue Jubel, 1 bis ; *Médecin-Chef* : M. le Docteur Delfosse ; *Médecin adjoint* : M. le Docteur Beaurepaire ; *Médecin radiologue* : M. le Docteur Dupire ; *Infirmière visiteuse* : M^{lle} Gadenne.

MAUBEUGE. — Dispensaire antituberculeux, 190, rue d'Hautmont, Sous-le-Bois. — *Médecin-Chef* : M. le Docteur Laffineur ; *Médecin suppléant* : M. le Docteur Deudon ; *Infirmière* : M^{me} Falchun.

MERVILLE. — Dispensaire d'Hygiène Sociale, Grande-Place. — *Médecin* : M. le Docteur Loir ; *Médecin suppléant* : M. le Docteur Richard ; *Infirmière* : M^{lle} Hémerly.

ROSENDAËL. — Dispensaire Goethaels, rue Fortin. — *Médecin-Chef* : M. le Docteur Vendevre ; *Médecin adjoint* : M. le Docteur Vansteenberghé ; *Infirmière visiteuse* : M^{lle} Lohéz.

ROUBAIX. — Dispensaire du Fontenoy, 45, rue de Cassel. — *Médecin-Chef* : M. le Docteur Delahaye ; *Médecins* : MM. les Docteurs Guislain, Picot, Van Nieuwenhuysse ; *Infirmière-Chef* : M^{me} Woucters ; *Infirmières* : M^{mes} Rangotte, M^{lles} Hervé et Pataut.

ROUBAIX. — Dispensaire Pierre-de-Roubaix, 90, rue des Longues-Haies. — *Médecin-Chef* : M. le Docteur Van Nieuwenhuysse ; *Médecins* : MM. les Docteurs Richard et Richir ; *Infirmière-Chef* : M^{me} Mulliez ; *Infirmières* : M^{lles} Dekeyser et Six.

SAINT-AMAND-LES-EAUX. — Dispensaire d'Hygiène Sociale, rue de Marillon, 35. — *Médecins* : MM. les Docteurs Masingue et Rachez ; *Infirmière* : M^{lle} Cœugnet.

SECLIN. — Dispensaire antituberculeux, rue de Watteissart. — *Médecin-Chef* : M. le Docteur Merlin ; *Médecin adjoint* : M. le Docteur Lejeune ; *Infirmière-visiteuse* : M^{lle} Glorieux.

SOLESMES. — Dispensaire de Solesmes et St-Python, 22, rue de Cambrai. — *Médecin* : M. le Docteur Breucq ; *Infirmière* : M^{me} Droisy-Beaupère.

SOMAIN. — Dispensaire antituberculeux, rue d'Abscon. — *Médecin* : M. le Docteur Desmidt ; *Infirmière visiteuse* : M^{lle} Bécouze.

VALENCIENNES. — Dispensaire antituberculeux, 2, rue Capron. — *Médecin-Chef* : N... ; *Médecins* : MM. les Docteurs Boulan et Plouvier ; *Infirmière-Chef* : M^{lle} R. Monnier ; *Infirmières* : M^{lles} Pierquet et Damart.

WATTRELOS. — Dispensaire antituberculeux, rue des Prés. — *Médecin-Chef* : M. le Docteur Bauwin ; *Médecin suppléant* : M. le Docteur Montaigne ; *Infirmière visiteuse* : M^{lle} Torcq.

ÉCOLE D'INFIRMIÈRES DE LILLE

Visiteuses (Tuberculose et Enfance) et Hospitalières
Boulevard Louis XIV, 24, et rue Inkermann, 15
① 315.27 ou 67.76

Cette école, créée en mai 1919, dépend de la Ligue du Nord contre la tuberculose qui en assure la Direction et l'Administration en accord avec le Comité Départemental de préservation antituberculeuse du Nord.

Officiellement reconnue par le Ministère de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance Sociales, elle a pour but de former les visiteuses d'hygiène appelées à servir dans les différentes organisations de lutte contre les maladies sociales (dispensaires antituberculeux, consultations de nourrissons, consultations prénatales, inspection médicale des Ecoles, etc.), ainsi que les infirmières hospitalières.

La durée des études est de 22 ou 33 mois ; à leur sortie, les élèves reconnues aptes par un jury désigné par arrêté ministériel reçoivent le diplôme d'Etat d'infirmières-visiteuses ou d'infirmières-hospitalières.

Directrice : M^{me} Petin-Gebhart ; *Monitrices* : M^{lles} Th. Forceville, Wepierre et Hancart ; *Professeurs* : *syphillographie et dermatologie* : M. le Docteur Bertin ; *Anatomie* : M. le Docteur Minne ; *Tuberculose chirurgicale* : M. le Docteur Delannoy ; *Physiologie et pathologie* : M. le Docteur Huyghe ; *Hygiène* : MM. les Docteurs Bizard et Martin ; *Pharmacie* : M. le Professeur Morvillez ; *Puériculture* : M. le Docteur Paucot ; *Tuberculose* : M. le Docteur Pierret ; *Diététique* : M. le Polonovski ; *Chirurgie* : M. le Docteur Razemon ; *Hygiène infantile et scolaire* : M. le Docteur Vansteenberghé ; *Législation sociale* : M. Vanlaton ; *Docteur de l'Ecole et du Foyer* : M. le Docteur Duthoit.

Sanatorium National Vancauwenberghé, de Zuydcoote

Le Sanatorium de Zuydcoote reçoit actuellement des malades des deux sexes, de 2 à 25 ans, atteints de tuberculose osseuse et articulaire, curables ou améliorables, envoyés par les départements, par les hospices par les bureaux de bienfaisance et d'assistance, enfin par les familles ou associations s'intéressant à des enfants pour lesquels aura été recommandé le séjour à la mer avec le traitement médical et chirurgical appropriés.

Œuvre d'initiative privée, le Sanatorium a été fondé en 1888, par M. Georges Vancauwenberghé, maire de St-Pol-sur-Mer, membre du Conseil supérieur de l'Assistance publique. Il compte actuellement 900 lits pour malades. La proportion des guéris ou des améliorés dépasse 80 p. 100.

Pendant la saison d'été il reçoit en outre 430 enfants en colonies de vacances.

Depuis le 2 février 1924, le Sanatorium de Zuydcoote qui était auparavant, en vertu d'un décret du 26 octobre 1898, un établissement reconnu d'utilité publique est devenu établissement national sous le titre : Sanatorium national Vancauwenberghé.

COMMISSION CONSULTATIVE. — a) *Membres de droit*
M. le Préfet du Nord, *Président*. — M. Charles Vancauwenberghé, représentant de la famille du fondateur ; M. le Sénateur Mahieu, G O * ; M. Merlin, * *délégués du Conseil général*.

b) *Membres nommés par le Ministre* : MM. Allemès, notaire honoraire, *Vice-Président* ; Marchand, industriel ; Fesquet, ancien professeur ; Detreaux, négociant ; le Docteur Lemaire, *Secrétaire* ; le Professeur Lambret, C * ; Labbé, G C *, directeur général de l'Enseignement technique ; le Docteur Dequid, O *, inspecteur général des Services administratifs ; M. L. Trystram, négociant ; Fayol, courtier maritime ; M^{me} de La Grange ; M. Vincent, député.

Directeur : M. Gosseau, *.

Econome : M. Delmote. — *Receveur* : M. de Montalant.

Médecin-Chef : M. le Docteur Vendevre, * ; *Chirurgien* : M. le Docteur Lefort, C *, professeur à

la Faculté de Lille. — *Médecins résidents* : M. le Docteur P. Bachman, * ; M^{me} la Doctoresse Blankoff ; M^{me} le Docteur Lutigneux. — *Oculiste* : M. le Docteur Bouly de Lesdain. — *Dentiste* : M. Tanche. — *Radio-graphie* : M. Rigoll. — *Laboratoire* : M. Ladrière.

Sanatorium de Felleries-Liessies

Le Sanatorium de Felleries-Liessies reçoit des malades des deux sexes au-dessus de 15 ans, atteints de tuberculose pulmonaire. Il est réservé aux malades inscrits à l'Assistance médicale gratuite du département ainsi qu'aux assurés sociaux.

L'établissement ouvert en Juin 1933 est aménagé pour recevoir 500 malades.

Il a son budget propre et est administré par un Médecin-Directeur, sous l'autorité du Préfet et sous le contrôle d'une Commission de surveillance.

Commission de Surveillance : M. le Préfet du Nord, *Président* ; M. le Sous-Préfet d'Avesnes, MM. Bourdon, *, Degroote et Gard, *, *Conseillers généraux, délégués comme titulaires* ; MM. le Sénateur de La Grange, *, Clerbois, * et Waxin, *Conseillers généraux, désignés comme membres consultatifs* ; M^{me} Rousselle, *Directrice du Préventorium de Trélon*, MM. Rouvière, O *, *Président de la Chambre de Commerce d'Avesnes*, Georges Despret, *industriel à Bousois*, le Professeur Leclercq, *, *membres du Comité départemental de préservation antituberculeuse*, Vanlaton, *Directeur administratif de la Ligue du Nord contre la Tuberculose*, MM. Dusausoy, *, *Chef de Division à la Préfecture et le Docteur Vielledent*, *, *Inspecteur départemental de la Santé et de l'Hygiène Publiques, adjoints à titre technique*.

Directeur : M. le Docteur Lacombe. — *Econome* : M. Broquin. — *Médecins adjoints* : MM. les Docteurs Zwiebel Joseph, Kuntz Marcelle, Lorion et Chemin.

Maison départementale des Tout-Petits de Monceau-Saint-Waast

La maison départementale des Tout-Petits à Monceau-Saint-Waast est un établissement organisé pour recevoir les enfants de quelques jours à cinq ans, issus de milieux tuberculeux et dont l'éloignement du foyer familial est reconnu nécessaire.

L'établissement a été ouvert en 1931.

Il est administré par une Directrice sous l'autorité du Préfet du Nord, Président du Comité départemental de préservation antituberculeuse, assisté dudit Comité et sous le contrôle d'un Conseil de Surveillance.

Conseil de Surveillance : M. le Préfet du Nord, *Président* ; M. le Sous-Préfet d'Avesnes, MM. le Docteur Bourdon, *, Maire de Bousies, le Docteur Riche, *, Maire de Jeumont, Clerbois, *, Maire d'Hautmont, Robert Descamps, Maire de Linselles, *Conseillers généraux*, M^{mes} Langeron, *Hôtel de la Préfecture*, Lille, de La Grange, *, *Château de la Motte-au-Bois*, MM. le Professeur Leclercq, *, 76, rue Jean-Bart, à Lille ; le Professeur Pancot, *, 238, rue Solférino, à Lille ; M. l'Inspecteur départemental de la Santé et de l'Hygiène Publiques ; M. l'Inspecteur départemental de l'Assistance Publique.

Directrice : M^{lle} Poujol. — *Econome* : M^{lle} Graber. — *Médecin* : M. le Docteur Bulteau.

POLICE SANITAIRE DES PORTS

CONSEIL SANITAIRE DU PORT DE DUNKERQUE

MEMBRES DE DROIT : MM. le Sous-Préfet, *Président* ; le Directeur du Service de Santé, le Maire de Dunkerque, le Professeur d'hygiène de la Faculté de Médecine de Lille, le Médecin des Epidémies, le Médecin-Chef de l'Hôpital Militaire, le Chef du Service de la Marine, le Directeur des Douanes, l'Ingénieur en Chef du Service Maritime.

MEMBRES ÉLUS : N..., N..., *délégués de la Chambre de Commerce*.

Directeurs du Service Sanitaire : M. le Docteur G. Duval, *, *, *, * ; M. le Docteur Merveille, *médecin*.
Officiers : M. Barbier, *capitaine*, et MM. Satineau et

Hours, *lieutenants du Service de Santé*, à Dunkerque. — *Sous-Agent* : M. Fauconnier, *brigadier des Douanes*, à Gravelines, MM. les Officiers du Port, les pilotes et les gardes de la Santé.

ETABLISSEMENT THERMAL DE SAINT-AMAND-LES-EAUX

(*Médaille d'or à l'Exposition universelle de Paris 1900* ;

Hors concours, Exposition de Lille 1902 ;

Grand prix, Exposition de Gand 1913)

Saison estivale du 25 mai au 15 septembre

L'Établissement des eaux et boues thermo-sulfureuses radio-actives de Saint-Amand est situé à l'extrémité du hameau de la Croiseite et à environ 3 kilomètres à l'est de la ville dont il porte le nom, 10 de Valenciennes et 45 de Lille.

Cet Établissement possède une rotonde des boues contenant 120 cases et susceptible d'agrandissement, et trois sources sulfureuses : la Fontaine-Bouillon, la Fontaine de l'Évêque d'Arras et une troisième, la source Vauban, d'un débit énorme (plus de 700.000 litres en 24 heures). Cette eau, mise en bouteilles, est une eau de table excellente, TRÈS RADIOACTIVE (R = 1,38 milligr.-minute) ; elle représente l'eau de régime par excellence des *goutteux uricémiques et arthritiques*.

La température des eaux et des boues est de 26 degrés ; celle des boues peut être élevée artificiellement selon les besoins de la médication.

L'action du traitement est surtout remarquable sur les maladies du système articulaire : rhumatisme articulaire, goutte, arthrites, coxalgies, ankyloses, hydarthroses, etc., et sur les maladies du système musculaire et nerveux : paralysies de diverses natures, rhumatisme musculaire, atrophies, raideur des membres, etc...

Les eaux et les boues de Saint-Amand ont été employées avec succès contre la gravelle, l'inflammation de la vessie, la sciatique, la phlébite, etc...

L'installation de l'hydrothérapie est véritablement luxueuse et très complète. L'établissement comporte également un vaste hôtel très confortable de 200 chambres et salons.

Les thermes de Saint-Amand ont été concédés en vertu d'une convention du 23 juin 1822 et, après divers changements de concessionnaires, ont été attribués à la Société anonyme « Compagnie fermière des eaux et boues de Saint-Amand », en exécution de la décision prise par le Conseil général du Nord, à la date du 21 avril 1903.

Adresser les correspondances à M. le Directeur Général de l'Établissement thermal, à Saint-Amand.

Renseignements médicaux : M. le Docteur Rachez, *attaché à l'établissement* ; MM. les Docteurs Fourmeaux, Garin, Suly, Langlade et Mazingue, à Saint-Amand-les-Eaux.

SERVICE MUNICIPAL DES EAUX DE ROUBAIX ET DE TOURCOING

Les villes de Roubaix et de Tourcoing possèdent une distribution d'eau de rivière et une distribution d'eau de source. La première a été inaugurée le 15 août 1863 ; la seconde est en exploitation depuis le 1^{er} mai 1896. Le volume d'eau que les usines élévatoires peuvent amener en vingt-quatre heures est de 67.000 mètres cubes. La Direction de cet important service a son siège sur la limite des deux villes, rue du Capitaine Aubert, 51, à Roubaix, et rue du Fresnoy, 76, à Tourcoing.

Directeur : M. E. Nourtier ; *Régisseur-Comptable* : M. R. Carette ; *Inspecteur* : M. G. Mocq ; *Chef de bureau* : M. J. Druelle ; *Chefs de section* : MM. P. Dumortier, à Roubaix ; C. Delannoy, à Tourcoing ; *Chefs d'usine élévatoire* : MM. L. Bourgade, à Bousbecque ; M. Laforce, à Roncq ; P. Chevalier, à Pecquencourt.

ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

Les prisons civiles existant dans le département du Nord et qui forment, avec celles du Pas-de-Calais, de l'Aisne et de la Somme, la circonscription pénitentiaire de Loos, sont au nombre de sept, savoir : une Maison centrale de détention, à Loos : six maisons d'arrêt, de justice et de correction, à Avesnes, Cambrai, Douai, Dunkerque, Hazebrouck et Valenciennes. Les prisons de Loos, cellulaire et de Douai sont aménagées pour l'application de la loi du 5 juin 1875 concernant l'emprisonnement individuel (régime cellulaire).

Directeur de la Circonscription Pénitentiaire de Loos : M. Poupard, *, § I, O, ✕, (P).

Maison centrale de détention de Loos

La Maison centrale de Loos, qui reçoit les individus condamnés à plus d'un an d'emprisonnement, renferme normalement une moyenne de 400 détenus. Les industries exploitées sont actuellement les suivantes : Isolateurs pour sommiers métalliques, chaussons, paillassons, meubles en rotin, filets et tissage.

La maison fonctionne en régie.

PERSONNEL. — *Directeur* : M. Poupard, *, § I, O, ✕, (P) ; *Sous-Directeur* : M. Viard, O, A, (P) ; *Econome* : M. Lassalle ; *Greffier-Comptable* : M. Armand, ✕ ; *Instituteur* : M. Delozanne ; *Commis* : MM. Portal, ✕ ; Laroulandie, ✕ ; Siret, ✕ et Ségéar, ✕, ✕ ; *Docteur en médecine* : M. Jacmarcq ; *Pharmacien* : M. Decroix, § A ; *Pasteur protestant* : M. Bosc ; *Aumônier* : M. Marescaux ; *Surveillant-Chef* : M. Héteau ; quatre surveillants commis-greffiers, trois premiers surveillants et soixante-trois surveillants.

PRISONS CELLULAIRES DE LOOS ET DE DOUAI

Les Prisons cellulaires installées avec les perfectionnements les plus modernes comprennent chacune 360 cellules, mais les bâtiments des services généraux ont été édifiés pour permettre d'en porter le nombre à 600 dans chacun de ces établissements.

Ces établissements ont été construits en vue de soumettre à l'emprisonnement individuel, conformément aux prescriptions de la loi du 5 juin 1875 sur le régime des prisons départementales, les individus condamnés à un emprisonnement d'un an et un jour et au-dessous et, sur leur demande, les détenus de cette catégorie ayant à subir une peine d'un an et un jour et au-dessous.

La durée des peines subies sous le régime de la séparation individuelle est, de plein droit, réduite d'un quart, pour les condamnés ayant passé trois mois consécutifs dans l'isolement, et dans la proportion du temps qu'ils y ont passé. Cette réduction ne s'opère pas sur les peines de trois mois et au-dessous (art. 4 de la loi du 5 juin 1875).

La prison cellulaire de Douai est destinée à servir également de maison de concentration pour les condamnés du Nord (hommes et femmes), autres que ceux de l'arrondissement de Lille. Celle de Loos reçoit les condamnés (hommes) de l'arrondissement de Lille.

PERSONNEL : Prison de Douai : *Surveillant-Chef* : M. Le Bouter, ✕, ✕ ; *Médecin* : M. Lambillotte.

Prison de Loos : *Surveillant-Chef* : M. Bigonet ; *Médecin* : M. Jacmarcq, § A.

Autres Prisons départementales

Ces établissements reçoivent les condamnés (hommes et femmes) qui ont à subir des peines inférieures à un an et un jour.

Personnel	Surveillants-Chefs	Médecins
Avesnes . . .	MM. Gélade . . .	Triquenaux.
Cambrai . . .	Schorr . . .	Timal.
Dunkerque . .	Pradelou, ✕, ✕	Ruyssen, § A.
Hazebrouck . .	Gilles	Sansoen père.
Valenciennes .	Louis	deLauwereyns, ✕.

COMMISSIONS DE SURVEILLANCE DES PRISONS

Aux termes du décret du 12 juillet 1907, les commissions de surveillance des prisons se composent de 7 membres au moins et de 14 au plus, outre le président et les membres de droit : le premier Président et le Procureur Général, dans les villes où siège une Cour d'Appel, et, dans les autres villes, le Président du tribunal de première instance et le Procureur de la République sont de droit membres de ces commissions qui sont présidées par le Préfet au chef-lieu du département et par le Sous-Préfet dans les chefs-lieux d'arrondissement.

Elles se composent en outre : 1° D'un membre de la Cour d'Appel désigné par ses collègues dans les villes où siège une Cour d'Appel, et dans tous les cas d'un magistrat du tribunal de première instance désigné dans les mêmes formes ; 2° D'un conseiller général élu par ses collègues ; 3° De 4 à 8 membres choisis par le Préfet ; 4° De 1 à 3 dames près des établissements où existent des quartiers de femmes détenues.

Nous donnons ci-après la liste des membres élus par le Conseil Général ou nommés par le préfet.

Prison cellulaire de Loos. — M. le Préfet du Nord, *Président* ; MM. Paul Carpentier, O, ✕, § I, ✕, avocat au barreau de Lille, ancien bâtonnier, *Vice-Président* ; M. Robert Stahl, avocat, 16, place de Tourcoing, *Secrétaire* ; M. le Président du Tribunal Civil de Lille ; M. le Procureur de la République, à Lille ; MM. Foucart, ✕, § A, Président honoraire du Tribunal Civil ; Maréchal, Conseiller Général du Nord ; Docteur Leclercq, Professeur à la Faculté de Médecine de Lille ; G. Desrousseaux, ✕, § I, ✕, Ⓞ, chef de division honoraire à la Préfecture ; de Lauwereyns de Rosendaël, ✕, § I, avocat ; Spriet, ✕, avocat ; Hocqueghem, pharmacien ; Potié, ✕, sénateur, maire d'Haubourdin ; M^{mes} Georges Petit, Leroy et Albert Decroix.

Maisons d'arrêt, de justice et de correction. — AVESNES : MM. Antoine, ✕, conseiller général du Nord ; Cacheux, avoué à Avesnes ; Devoyod, § A, receveur des Finances, à Avesnes ; Fillion, O, I, entrepreneur, premier adjoint au maire d'Avesnes ; Gateau, O, ✕, chef de bataillon en retraite, à Avesnes ; Vinois, avocat, maire d'Avesnes ; Gautier, ancien notaire à Avesnes ; Larivière, avocat, juge suppléant au Tribunal Civil.

CAMBRAI : MM. Goblet, notaire ; Ledieu, greffier au Tribunal Civil ; Vimont, greffier au Tribunal de Première Instance ; Garet, architecte ; Truffier, juge d'instruction ; Mmes N... ; N...

DOUAI : MM. Leglay, ✕, conseiller général ; Bertin, ✕, ancien maire ; Deransart, avocat général à la Cour d'Appel ; Proust, secrétaire de mairie en retraité.

te, adjoint au maire ; Leuilleux, conseiller à la Cour d'Appel ; Favre, commissaire spécial de police en retraite ; Morel, commandant d'artillerie en retraite ; Boutique, propriétaire, à Douai ; Mme Lefebvre, professeur de littérature.

DUNKERQUE : MM. Wemaere, conseiller général ; Valentin, maire de Dunkerque ; le Docteur Duval, directeur du Service Sanitaire maritime ; Mme Adam-Bultheel ; le Docteur Ruysen, père, médecin de la Maison d'Arrêt ; Henri Terquem, ✱, ✱ I, ✱, avocat ; le Docteur Lemaire, médecin des épidémies ; Neuville, architecte départemental ; Pécard, juge au Tribunal.

HAZEBROUCK : MM. Taquit, juge au Tribunal de Première instance ; Degroote, conseiller général du Nord ; Gremilly, directeur d'école en retraite ; Dumont, avoué honoraire ; Vanlerberghe, vétérinaire ; Degrave, quincaillier ; Hoguet, conseiller municipal ; Mme Bonte.

VALENCIENNES : MM. Drémaux, conseiller municipal ; Rossy, conseiller général ; Housquain, ✱ A, avoué ; Saint-Quentin, avocat ; Cellier, ✱ A, avocat ; M. Floriet, Procureur de la République ; Mme Jean Weil, à Marly ; MM. Savagner, président du Tribunal Civil ; Marcel Dugardin, ingénieur chimiste, à Valenciennes.

SOCIÉTÉ DE PATRONAGE DES ENFANTS MORALEMENT ABANDONNÉS ET DES LIBÉRÉS DE LA RÉGION DU NORD

*Reconnue d'utilité publique par décret
du 2 juillet 1923*

Siège social : 55, rue Léonard-Danel, à Lille, ☎ 539.72
Secrétariats :

(Filles), 16, rue du Marais, à Lille, ☎ 525.58

(Garçons), rue du Boulevard (Le Buisson)

à Marcq-en-Barœul, ☎ Lille 548.80

La Société s'efforce de préserver du mal auquel ils se trouvent exposés, les mineurs filles et garçons, laissés sans famille, reconnus moralement abandonnés ou délinquants et dont la garde lui est confiée jusqu'à leur majorité par une décision judiciaire ou administrative.

Son action s'étend sur toute la région du Nord de la France.

Elle exerce sa tutelle à l'égard des enfants et adolescents qui lui sont légalement confiés en vertu des lois des 24 juillet 1889 et 11 avril 1908.

Aux termes des lois des 19 avril 1898, 22 juillet 1912, 24 mars 1921 et suivantes, elle recueille ceux dont la garde, provisoire ou définitive, lui est attribuée par ordonnance de MM. les Juges d'instruction et par jugement des tribunaux correctionnels ou pour enfants et adolescents.

Elle s'occupe, à titre privé, des enfants difficiles ou dévoyés, qui ne trouvent pas au foyer familial une autorité assez éclairée ou suffisamment ferme pour les maintenir dans une vie d'honnêteté.

Elle accueille les Pupilles de la Nation qui lui sont confiés par les Offices départementaux. (Loi du 27 juillet 1917).

La Société possède une Maison familiale pour ses garçons à Marcq-lez-Lille et une Maison familiale pour ses filles à Cantelieu-Lambersart.

Elle conserve dans ses établissements les mineurs qui ne présentent pas de garanties suffisantes pour faire un bon usage de leur liberté et ont intérêt à bénéficier des méthodes d'éducation spécialement adaptées à leur caractère indocile et à leur inaptitude au travail.

Mais, autant que possible, la Société place ses Pupilles dans les familles de ses délégués. Ils s'y trouvent dans un milieu de parfaite honorabilité, et y sont véritablement traités « en enfants de la maison ». Ils profitent remarquablement, de cette façon, de la

bienfaisante influence exercée sur eux au triple point de vue de la formation morale, religieuse et professionnelle.

Ainsi, l'action combinée du séjour de ses Pupilles dans ses établissements et de leur placement, sous sa surveillance, chez ses Délégués, permet-elle à la Société d'obtenir les résultats les plus satisfaisants dans son rôle auprès des mineurs qui lui sont confiés.

La Société patronne aussi les jeunes libérés qui ont réclamé sa surveillance. Elle les aide à se reclasser et à se maintenir dans le bien. Elle les guide et leur donne ses conseils chaque fois que leur intérêt moral l'exige.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ

Membres d'honneur : MM. le Préfet du Nord ; le Préfet du Pas-de-Calais ; le Premier Président de la Cour d'Appel de Douai ; le Procureur Général près la Cour d'Appel de Douai ; le Maire de Lille.

BUREAU. — *Président* : M. Omer Bigo, ✱, industriel, à Lille. — *Vice-Présidents* : MM. Carpentier Paul, O ✱, ✱ I, ✱, avocat au Barreau de Lille, ancien bâtonnier ; Nicolle Louis, député du Nord, industriel à Lomme, membre de la Chambre de Commerce de Lille ; *Secrétaire général* : M. l'Abbé Stahl Robert, avocat au Barreau de Lille. — *Secrétaires généraux adjoints* : M. Dereux Robert, Négociant, à Lille ; Mlle Leroy Marguerite, à Lille. — *Trésorier* : M. Cammissié Albert, Négociant, à Lille.

MEMBRES DU CONSEIL. — MM. Bataille, avocat au Barreau de Lille, ancien bâtonnier ; Boutry André, industriel, à Lille, membre de la Chambre de Commerce ; Boudry, ✱ président du Tribunal civil de Lille ; Cateaux, directeur de société, à Lille ; Cléty, juge de paix du canton de Lannoy, avocat honoraire au Barreau de Lille ; Coindre, avocat au Barreau de Lille, ancien bâtonnier ; Mme Liévin Danel, à Lille ; M. Danel Louis, industriel, à Lille, ancien président du Tribunal de Commerce ; Mmes Decroix Albert, à Lille ; des Rotours Raoul, à Lille ; MM. Delattre-Lemarec, négociant, à Lille ; Drillon, avocat au Barreau de Lille, ancien bâtonnier ; Guilbaut, conseiller général, vice-président de la Chambre de Commerce de Lille ; Le Blanc-Lacapelle Marc, industriel, à Lille ; Marchant, avocat au Barreau de Lille, ancien bâtonnier ; Minet, ✱, inspecteur honoraire de l'enseignement primaire, à Lille ; Minet Joseph, architecte, à Lomme (Nord) ; Scribe-Loyer, industriel, à Lille ; Stahl André, industriel, à Lille ; Thiriez-Delesalle Alfred, industriel, ancien président du Tribunal de Commerce ; Wallaert Marcel, industriel, à Lille ; Wasier (l'Abbé), directeur à l'Institut libre de Marcq-en-Barœul (Nord).

CORRESPONDANTS DE LA SOCIÉTÉ

La Société est représentée dans la région du Nord de la France par ses *correspondants*.

Ceux-ci sont à la disposition des personnes qui désirent se mettre en rapport avec elle, dans l'intérêt d'un mineur ou d'un aspirant à la libération conditionnelle.

Ils sont en relations avec MM. les Magistrats et Avocats près des Cours et Tribunaux, en vue de régler les questions de patronage intéressant la Société.

Ils provoquent, chaque fois qu'ils le jugent utile, les décisions de justice, et, en toutes occasions, ils en facilitent l'exécution.

La Société ne limite pas strictement son action dans le rayon des sept départements de la région du Nord, dont l'indication est donnée ci-après.

Dans les départements où elle ne possède pas de *correspondants*, MM. les Magistrats et Avocats, ainsi que les personnes désireuses de se mettre en rapport avec la Société, voudront bien s'adresser, soit au Secrétaire Général, soit aux *correspondants*, les plus proches, dont ils trouveront les noms et adresses dans la liste qui suit.

NOMS ET ADRESSES DES CORRESPONDANTS

AINES. — *Laon* : M. L. Fagneux, avocat au Barreau, 15 bis, rue du Cloître, ① 1.53 ; *Château-Thierry* : M. F. Bera, avoué, 32, av. du Maréchal-Joffre, ① 1.80 ; *Saint-Quentin* : M. P. Maseret, avocat au Barreau, 20 bis, r. de Voltaire, ① 23.33 ; *Soissons* : M. P. Caffin, avoué, 5, rue du Coq-Lombard, ① 1.03 ; *Vervins* : M. E. Bachy, avoué, ① 0.20.

ARDENNES. — *Charleville* : M. P. Létrange, avocat au Barreau, 31, place Ducale, ① 2.71 ; *Rethel* : M. A. Métoyer, avoué, 33, avenue Thiers, ① 0.14 ; *Rocroi* : M. P. Laurent, avoué, rue de France, ① 0.02 ; *Sedan* : M. A. Bertrand, avoué, 5, place Turenne, ① 0.68 ; *Vouziers* : J. Blanchart, avocat au Barreau de Charleville, 35, rue Bournizet, ① 1.10.

MEUSE. — *Bar-le-Duc* : M. H. Faedouel, avocat au Barreau, 124, boulevard de la Rochelle, ① 1.44 ; *Montmédy* : M. Lairé, avoué honoraire, 1, rue du Luxembourg ; *Saint-Mihiel* : M. F. Larzillière, avocat au Barreau, 16, rue Larzillière-Beudant, ① 0.33 ; *Verdun* : M. L. Floquet, avoué, avocat, 17, rue de la Rivière, ① 4.52.

NORD. — *Avesnes* : M. J. Mossay, avocat au Barreau, 41, avenue de la Gare, ① 1.77 ; *Cambrai* : M. L. Duchange, avocat au Barreau, 7, rue du Temple ; *Douai* : M. R. Schmidt, avocat à la Cour, 58, boulevard Delebecque ; *Dunkerque* : M. L. Blanckaert, avocat au Barreau, 9, place du Palais de Justice, ① 4.41 ; *Hazebrouck* : M. G. Lenoir, avocat au Barreau, 13, rue de Théroüanne, ① 1.68 ; *Valenciennes* : M. J. Saint-Quentin, avocat au Barreau, 17, rue des Viviers, ① 0.58.

OISE. — *Beauvais* : M. E. Gilles, avocat au Barreau, 63, rue des Halles, ① 3.48 ; *Clermont* : M. J. Pisier, avoué, 16, rue du Chatellier, ① 0.49 ; *Compiègne* : M. H. Duserre, avoué, 12, rue Hippolyte-Bottier, ① 5.46 ; *Senlis* : M. G. Morand, avoué, 10, rue Saint-Hilaire, ① 0.23.

PAS-DE-CALAIS. — *Arras* : M. A. Tierny, avocat au Barreau, 10, rue de la Charité, ① 5.17 ; *Béthune* : M. G. Kremp, avocat au Barreau, 17, Marché-aux-Chevaux, ① 3.81 ; *Boulogne-sur-Mer* : M. Ad. Minet, avocat au Barreau, 3, rue de Pressy, ① 9.83 ; *Montreuil-sur-Mer* : M. A. Dupont, avocat-avoué, 9, rue Carnot, ① 0.21 ; *Saint-Omer* : M. G. Cordonnier, avocat au Barreau, 9, rue Le Sergeant, ① 3.90 ; *Saint-Pot-sur-Ternoise* : M. Colzy, avocat au Barreau, rue du Pont-Simon, ① 0.18.

SEINE-INFÉRIEURE. — *Rouen* : M. H. Hie, avocat à la Cour, 8, rue d'Ecosse, ① 355.93 ; *Dieppe* : M. R. Dumaine, avocat au Barreau, 13, rue Jehan-Véron, ① 14.92 ; *Le Havre* : M. R. de Montluc, avocat au Barreau, 5, rue J.-B.-Eyriès, ① 27.05 ; *Neufchâtel* : M. J. Vannier, avoué, 12, rue du Tribunal, ① 0.08 ; *Yvetot* : M. L. Navarre, avoué, 26, rue Thiers, ① 0.23.

SOMME. — *Amiens* : M. Ch. Fauvel, avocat à la Cour, 15, rue de Constantine, ① 6.80 ; *Abbeville* : M. E. Périn, avocat au Barreau, 3, rue des Grandes-Ecoles, ① 3.77 ; *Doullens* : M. A. Paris, avoué, 7, rue de la Gare, ① 0.14 ; *Montdidier* : M. F. Deflandre, avoué, 2, rue

Caussin-de-Perceval, ① 0.17 ; *Péronne* : M. J. Petit, avoué, 81, rue Saint-Fursy, ① 0.59.

COMITE DE PATRONAGE DES PREVENUS
ET DES PRISONNIERS LIBERES
DE L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

(Fondé le 21 Août 1881)

Le Comité a été réorganisé par arrêté préfectoral du 8 mars 1898, et la composition a été mise en harmonie avec le décret du 12 juillet 1907, par décision ministérielle du 3 juin 1910.

Ce Comité a pour but d'aider les libérés à se relever par le travail ; il vient en aide à ceux qu'il admet au patronage soit en les rapatriant dans leur département d'origine, soit en leur procurant du travail, soit encore en se chargeant des démarches pour obtenir leur engagement dans l'armée ou leur expatriation. Il s'occupe aussi des enfants en danger moral et moralement abandonnés.

COMPOSITION DES BUREAUX. — M. Toucas-Massillon, sous-préfet de Valenciennes, *Président* ; MM. Savagner, ① A, *, *Président du Tribunal Civil* ; J. Saint-Quentin, *, ① I, *Vice-Présidents*, *président de permanence*. — M. V. Henry, ① I, *Secrétaire* ; M. E. Cellier, ① I, *Trésorier*.

BUREAU INTERNATIONAL DES SOCIÉTÉS DE
PATRONAGE DES LIBERES ET DES ENFANTS
MORALEMENT ABANDONNES

Siège : 55, rue Léonard-Danel, à Lille

Fondé en 1905

Cette organisation a pour objet de mettre en rapport, les unes avec les autres, les organisations de patronage des divers pays où elles fonctionnent et de les aider pour l'exécution des rapatriements internationaux.

Président : M. Paul Carpentier, O *, ① I, *, avocat au Barreau de Lille, ancien bâtonnier ; *Vice-Président* : N... ; *Secrétaire général* : M. l'Abbé Robert Stahl, avocat au Barreau de Lille ; *Trésorier* : M. Albert Cannissié, négociant, à Lille.

COMITE DE DEFENSE DES ENFANTS TRADUITS
EN JUSTICE A LILLE

Siège : 55, rue Léonard-Danel, à Lille

Fondé en 1898

Cette organisation a pour objet d'assurer la défense des mineurs traduits devant les tribunaux et de faire prendre à leur égard les mesures les plus appropriées en vue de leur préservation ou de leur relèvement moral.

Elle est en liaison étroite avec la Société de Patronage des enfants moralement abandonnés et des libérés de la région du Nord.

Président : M. Paul Carpentier, O *, ① I, *, avocat au Barreau de Lille, ancien bâtonnier ; *Vice-Président* : N... ; *Secrétaire général* : M. Robert Stahl, avocat au Barreau de Lille.

Trésorier : M. Albert Cannissié, industriel, à Lille ; *Secrétaires* : M. Robert Dereux, négociant, à Lille ; Mlle Marguerite Leroy, à Lille.

ORGANISATION MUNICIPALE

Aux termes de l'article 10 de la loi du 5 avril 1884, le Conseil municipal se compose de 10 membres dans les communes de 500 habitants et au-dessous ;

	Habitants	
de 12 membres dans celles de :	501 à 1.500	
— 16 —	1.501 à 2.500	
— 21 —	2.501 à 3.500	
— 23 —	3.501 à 10.000	
— 27 —	10.001 à 30.000	
— 30 —	30.001 à 40.000	
— 32 —	40.001 à 50.000	
— 34 —	50.001 à 60.000	
— 36 —	60.001 et au-dessus.	

Le renouvellement intégral des Conseils municipaux a eu lieu les 5 et 12 mai 1929. Les pouvoirs des membres élus expireront le premier dimanche de mai 1935.

Les Conseils municipaux se réunissent en session ordinaire quatre fois l'an : en février, mai, août et novembre. La durée de chaque session est de 15 jours, la session pendant laquelle le budget est discuté peut durer six semaines. Le Maire et, à son défaut, celui qui le remplace, préside le Conseil municipal. Le Conseil municipal ne peut délibérer que lorsque la majorité de ses membres en exercice assiste à la séance.

Il y a dans chaque commune un Maire et un ou plusieurs adjoints élus parmi les membres du Conseil municipal. Le nombre des adjoints est d'un dans les communes de 2.500 habitants et au-dessous, de deux dans celles de 2.501 à 10.000. Dans celles d'une population supérieure, il y a un adjoint de plus par chaque excédent de 25.000 habitants, sans que le nombre des adjoints puisse dépasser douze.

Mais la loi du 27 juillet 1923, par une addition à l'article 73 de la loi du 5 avril 1884, a donné aux conseils municipaux la faculté de décider, par une délibération prise sur la proposition du Maire, la création, pour la durée de leur mandat, d'un ou plusieurs postes supplémentaires d'adjoints.

Toutefois la loi apporte une limitation au nombre de ces nouveaux postes :

1^o Le nombre total des adjoints d'une commune ne peut être supérieur au double du nombre d'adjoints déterminé par le chiffre de la population dans les communes de moins de 35.000 habitants. En conséquence, il peut être nommé un adjoint supplémentaire dans les communes de 2.500 habitants et au-dessous et deux adjoints supplémentaires dans les communes de 2.500 à 35.000 habitants ;

2^o Le nombre total des adjoints ne peut, dans les villes supérieures à 35.000 habitants dépasser de plus de 50 % le nombre d'adjoints déterminé par le chiffre de la population. Ce calcul ne souffre pas de difficultés quand le nombre des adjoints prévu par le texte primitif de l'article 73 de la loi du 5 avril 1884 est un nombre pair : 4, 6, 8 ; dans ce cas le nombre total des adjoints de ces communes peut être porté respectivement à 6, 9, 12. Mais si le premier nombre est impair : 3, 5, 7, on ne doit pas calculer sur lui ce pourcentage de 50 % car on aboutirait à un nombre fractionnaire. Il résulte des travaux préparatoires de la loi que, dans ce cas, on se servira du nombre pair immédiatement supérieur : la commune possédant trois adjoints peut, comme celle qui en a quatre, porter le nombre total de ses adjoints à six ; celle qui en a cinq, peut, comme celle qui en a six, élever ce nombre à neuf et ainsi de suite.

3^o Enfin, en aucun cas, le nombre total des adjoints ne peut être supérieur au tiers de l'effectif légal du Conseil municipal.

Le Conseil municipal élit le maire et les adjoints parmi ses membres, au scrutin secret et à la majorité absolue.

Pour être éligible au Conseil municipal, il faut être âgé de 25 ans accomplis.

Ci-après la composition des Conseils municipaux des principales villes du département.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

Avesnes, ① 68. — *Maire* : M. Vinois Charles.

Adjoints : MM. Fillion Célestin, Blavet Eugène et Collignon Auguste.

Conseil municipal : Maire Georges, Fourchet Paul, Naveau Emile, Hibou François, Wittrant Jules, Dupont Louis, Fossé Lucien, Janicaud Henri, Schaeffer Daniel, Herbecq Léonce, Delannoy Albert, Gautier Marcel, Capiez René, Lépousez Jean, Donnet Charles, Zante Henri.

Secrétaire en chef de la Mairie : M. Paul Garin ; *Etat Civil* : M. Léon Raymond ; *Dommages de guerre* : M. Sérourat ; *Receveur municipal* : M. Bailly ; *Préposé en chef de l'octroi* : M. Haimez.

Fourmies, ① 45 et 1.85. — *Maire* : M. Derigny Alfred, conseiller général.

Adjoints : MM. Sénéchal Julien, Beauvois Edouard et Soufflet Benoit.

Conseil municipal : MM. Vernet Joseph, Cochet Alfred, Debecker Achille, Langé Arthur, Delcroix Vital, Fauquet Gualbert, Gary Paul, Michaux Emile, Moreau Ulysse, Bracq Emile, Bertaux Albert, Damplois Emile, Béert Raymond, Dehove Alphonse, Hennechart Albert, Lieffroy Joseph, Hanzenne Léon, Terrien Camille, Verte Antoine, Jadinot Marius, Baudin Alfred, Lagouge Marcel.

Secrétaire en chef de la Mairie : M. G. Coppeaux, ① A., ✱, ✱.

Maubeuge, ① 0.00. — *Maire* : M. Maurice Deudon. *Adjoints* : MM. Forest Pierre, Mathieu Gaston, Mailard Alexandre et Leroy Florimond.

Conseil municipal : MM. Guille Constant, Demont Albert, Hurbain Fernand, Ramez Georges, Petit René, Moreau Léon, Magy Luc, Hélin Numa, Bombled Omer, Carnoye Jean-Baptiste, Ménard Gaston, Fourrière Marcel, Fievet Gaston, Péru Henri, Fabre Jules, Wilmart Julien, Houzé Valentin, Toutain Paul, Oger Félix, N...

Secrétaire en chef de la Mairie : M. Ramel. — *Chef du bureau de l'Etat Civil* : M. Haye. — *Chef du service des travaux* : M. Fortin.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

Cambrai, ① 7.90-7.91. — *Maire* : M. Deltour, Gustave, C ⑤.

Adjoints : MM. Carrez Louis, ✱ ; Yzerman Maurice, ✱ ; Régnier Marcel, ✱.

Conseil municipal : MM. Demolon Jonathan, O. ✱, ⑤ I, Carpentier Eugène, ✱, ⑤ I ; Godchaux Eugène, ✱, ⑤ I ; Decupère Octave, ✱, ⑤ ; Dessort Jules, ⑤, ⑤ I ; Moreau Saurin, ⑤ I ; Hocquet Gustave, ⑤ ; Chauvot Georges, Cotreaux Jean, Vienne Emile, Lancelle Placide, Delatre Victor, Lamouret Pierre, Abraham Fidèle, Lemaire Paul, Wilmot Fernand, Jacquemin Pharez, Bauchart Oscar, Bruneel Alfred, Delcroix Léandre, Goguillon Léon, Mallez Henry.

Secrétaire en chef de la Mairie : M. Colau, ⑤ A — *Secrétaire adjoint, Chef du Secrétariat* : M. Galiegue. — *Chefs de bureau* : *Comptabilité* : M. Berton, ⑤ A, ⑤ ; *Bureau Militaire* : M. Dupire ; *Etat Civil* : M. Mouton. — *Directeur des Services des travaux municipaux et de la Voirie* : M. G. Pluvinaige. — *Sous-Chef du bureau des travaux* : M. Lamouret ; *Chef du*

bureau de la voirie : M. N... — *Directeur des Services de l'Octroi et de l'Abattoir* : M. P. Colau, A . — *Receveur municipal* : M. Corneille.

Le Gateau, 10 . — *Maire* : M. Preux Henri, A .
Adjoints : MM. Pecqueux Alphonse, Bricout Gaston.
Conseil municipal : MM. Delattre, Seydoux H., Dhermy, Chandellier, Canonne, Etienne, Busignies, Lanniaux, Deloffre, Dorez, Carville, Manesse, Ponsin, Lacombed, Bailion, Carette, Eloi, Carré, Diot, Druesne, Chenel, Chamayon.

Secrétaire en chef de la Mairie : M. Renard.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

Douai, 10 0.50 et 0.51. — *Maire* : M. Léon Escoffier, A , ancien député.

Adjoints : MM. Fleury Proust, 1 ; André Canivez, A ; Jules Mathieu, 1 .

Conseil municipal : MM. Hayez Paul, A ; Goniaux Ch. ; Tison Georges, A ; Bret Henri ; Pecqueur Victor, A ; Bréguet Jacques, O ; Wagon Maurice, O ; Bondois Clément, A ; Rouzé René ; Godin Francis, A ; Baude Lucien, A ; Crombez Charles, A ; Lambilliotte Georges ; Martin Léon ; Delfolie Georges, O ; Ladureau Magloire, A ; Quillet Stéphane, 1 ; Sauthieux Charles ; Fouquart Raoul ; Wigniolle Arthur, A ; Lanselle Marcel ; Lenain Léon, A ; Lesaffre Alfred ; Delmotte Désiré, A .

Marchiennes-Ville, 11 . — *Maire* : M. Boulongne Maurice.

Adjoints : MM. Descamps Eugène, Dufour François.
Conseil municipal : MM. Couplet Alexandre, Jourdain Eugène, Groulez Edmond, Couplet Albert, Lubrez Michel, Boez Benoît, Lombard Léon, Mazaingue Théodore, Fabre Alfred, Halluin Georges, Broutin Jules, Carré Alexis, Carbonné Lucien, Debachy-Beaucamps, Devewer Jules, Cogez Arthur, Mazaingue Henri, Dubus Alexandre, Lesoin Edouard, N...
Secrétaire en chef de la Mairie : Mme Demory Lucienne.

Orchies, 3 . — *Maire* : M. Gosselin Toussaint, A .
Adjoints : MM. Decroos Omer, Dhelleme Léon, A , Monnet Emile.

Conseil municipal : MM. Bazelis Robert, Hugot Victor, Cordonnier Albert, A , Demarcq Dieudonné, Leroux Alphonse, Duhem Gustave, A , Dubois Emile, Nolant Joseph, A , Hugue Alphonse, Leper Victor, Delannoy Ferdinand, Derache Jean-Baptiste, Lamourette Léon, A , Léger Louis, Vandiedonck Lucien, Jaspard Jean-Baptiste, De Gouy Félicien, Labrique Maurice.

Secrétaire en chef de la Mairie : M. Proniez André, A .

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

Bailleul, 11 . — *Maire* : M. Jean Hié, A .

Adjoints : MM. Flahaut Eugène, Delabroye, Decherf-Boddaert.

Conseil municipal : MM. Charles Joseph, Gantois Elie, A , Heusèle Nestor, Bels Bénoni, A , Verhille Eugène, Baillieul Georges, Notteau René, A , Grember Henri, Desmulie Paul, Bodaert Ernest, De Weer Désiré, Pinte Maurice, Devos Henri, Delmaere Paul, A , Bossuwe René, Deschildre Rémi, Verheyde Marcel, Maerten Louis, Lebleu Laurent, Bourgeois Joseph.
Secrétaire en chef de la Mairie : M. Georges Petit, A .

Bergues, 44 . — *Maire* : M. Vandroy André.

Adjoints : MM. Barbez Gaston, Deconinck, Ringot.
Conseil municipal : MM. Meesemaecker Jean, Huret Jean, Delaeter, A , Hoestlandt, A , Beirnaert Joseph, Baert Henri, A , Leys Paul, A , R. Outters, de Praneuf Louis, 1 , O , Pyllyser Eugène, Mecquignon Alfred, Delabaere Lucien, Beirnaert Emile, Carbon Alfred, Boeckeroodt Charles, Baert Félix, Aliamus Henri, Sapelier Henri, Dervyn Lucien, A .

Secrétaire en chef de la Mairie : M. Lefebvre Gustave, A .

Bourbourg, 34 . — *Maire* : M. Vandenbroucque Benjamin.

Adjoint : M. Beirnaert Maurice.

Conseil municipal : MM. Vilain Charles, Focken Maximilien, A , Masselis Géry, Martin Victor, Sauvage Georges, Berlette Alphonse, Firmin Joseph, A , Ryckebusch Pierre, Vandewalle Edmond, Duriez Georges, Belle Edmond, Bourgeois René, Meesemaecker Gustave, A , Louf Georges.

Secrétaire en chef de la Mairie : M. Quilton Eugène.

Cassel, 13 . — *Maire* : M. Masselis Georges, A .

Adjoints : MM. Alexandre Joseph, A , Dequidt Léon, A .

Conseil municipal : MM. Heem Arthur, 1 , Minne René, O , Beudaert Charles, A , Decool Louis, Debussche Désiré, Folken Charles, Isoré Georges, Mélis Jules, Van Eecke Robert, A , Vaesken Emile, Ghooris Emile, Colpaert Albert, Degroote Gaston, Rauwel Rémi, Palenchier Cyrille, Everaere Maurice, A , Ampen Paul.

Secrétaire en chef de la Mairie : M. Lenoir, A .

Dunkerque, 21.24 , 21.25 . — *Maire* : M. Charles Valentin.

Adjoints : MM. Ayello, Verley, Dorp, Tanche ; *Vice-Président de la Commission Municipale des Fêtes* : M. Dubus ; *Rapporteur de la Commission des Finances* : M. Vianne.

Conseil municipal : MM. Vianne Louis, Boutoille Albert, Delacre Albert, Everaer Charles, Lamer Jacques, Robelet Gustave, Jubert Edouard, Verleye Maxime, Boutelier Charles, Flecq Emile, Waeteraere Augustin, François Paul, Holland Jean-Baptiste, Alvarez Auguste, Gille Louis, Kahn Nathan, Louchart Gaston, Coënye Auguste, Pauwels Jules, Blanckaert Louis, Briatte Albert, Bolvin Victor, Debaeke Edmond, Geus Emile.

Secrétaire général de la Mairie : M. Colleaux, A .
Secrétaire général adjoint : M. Drouin, A ; *Secrétaire particulier du Maire* : M. Geeraardt.

Estaires, 4 . — *Maire* : M. Watine-Lothé Auguste.

Adjoints : MM. Roche Daniel et A. Basélis.

Conseil municipal : MM. Salomé René, René George, Pamart Albert, Vittu-Sénéllart, Duflos Maurice, Coupet-Bocquet, Blanckaert Michel, Defossez-Deleserre, Dupont-Deplanque, Taffin-Vieren, Torck Etienne, Demaille André, Marcan-Buriez, Duquesne Antoine, Vieren Paul, Bourel Henri, Ernout Maurice, Détré Jules, Vermuse Alidor, Leleu Alfred.

Secrétaire en chef de la Mairie : M. Lallau G.

Gravelines, 55 . — *Maire* : M. Ch. Cirot, A .

Adjoints : MM. Leurette Léon, A , Joonekindt Louis, G. Merlin, A , E. Daullé.

Conseil municipal : MM. Place Charles, Vendiesse, A , Colin Charles, Fournier Adrien, Lecerf Oscar, Brunet Marcel, Brunet Constant, A , Salomont Charles, Deguines Edgard, A , Masson Emile, Bracq Henri, Gombert Paul, Leuregans Arthur, A , Fournier Eugène, A , Torris, A , Brébant Julien, A , Ledoux Léopold.

Secrétaire de la Mairie : M. Accart.

Chef de bureau : M. Laidez Louis.

Hazebrouck. — *Maire* : M. Plateel Joseph, A .

Adjoints : MM. Darou Paul, Clay Marcellus, Salomé Nestor, Bonnier Louis.

Conseil municipal : MM. Hoguet François, A , Decoop Gaston, Berthiault Charles, Ruckebusch Julien, Dufresne Narcisse, Lemaitre Ernest, Dauchy Georges, Angèle Gaston, Houssin Marceau, Turpain Charles, Vanwaelscappel Abel, A , Derenchy Auguste, Leseq Roger, Damelinecourt Gaston, Mille Victor, Wallaert Emile, Mouque Roger, Luchier Roger, Warein Eugène, Webber Paul, Minne Louis, Sénéllart Gabriel.

Secrétaire en chef de la Mairie : M. Carpentier Emile

Hondschoote. — *Maire* : M. Pierre Mortier, A .

Adjoints : MM. Plécy Léon et Ackein Henri.

Conseil municipal : MM. Denève Jules, Billiaert, Constant, Dujardin Prosper, Deblock Marcel, Wils Honoré, A , Libberecht Jules, Caloo Jérôme, Tanghe

Paul, Peene Théophile, Tyrou Marcel, Pauwels Alphonse, Bollengier René, Claezman Marcel, Delanoye Arthur, N..., N...

Secrétaire en chef de la Mairie : M. Siroen Nestor, A .

Merville, ① 2. — *Maire* : M. Quille Albert, A , B , C , D .
Adjoint : MM. Legrand Adrien, A , B ; Charlet Julien, B .

Conseil municipal : MM. Loir Auguste, A , B , Jourdain Louis, Bourel Albert, Vanbremeersch Elie, Roussel Henri, Wantiez, Charlet Joseph, Carlier Louis, Devos René, Delaeter Gérard, Charlon Georges, Blanquart Louis, Gay Omer, Lalorge Louis, Charlet Désiré, Lutun Henri, Traisnel André, Arnould Claude.

Secrétaire en chef de la Mairie : M. Widogue Oscar, B .

Rosendaël. — *Maire* : M. Albert Mahieu, G O A , sénateur, ancien Ministre, Conseiller général.

Adjoint : MM. Canis Jules, O B ; Bollengier Gabriel, A ; Verhaeghe André, A , B ; Planckeel Léon, B , C .

Conseil municipal : MM. Beyaert Léon, B , Bommel Arthur, Cappelle Achille, Carton Charles, Cockenpot Amand, Delporte Eloi, Drapie Cornil, Hardy Georges, Jacobsoone Victor, Janssen Victor, Lestavel Fernand, Montac Frédéric, Schodduyn Julien, Trystram Louis, Vanappelghem Gustave, Vanmairis Hilaire, A , B , Verriete Daniel, Vervoort Jules, B .

Secrétaire général de la Mairie : M. Dumortier, B , C .

Steenvoorde, ① 6. — *Maire* : M. Parmentier Joseph.
Adjoint : MM. Dumont Emile, Tillie Joseph.

Conseil municipal : MM. Degryck René, Vanderlynden-Delbaere Henri, Delobeau Félix, Carton Jules, Verschave Isaie, Demey Prudent, Verstaen Charles, Prun Auguste, Lalau René, Delbaere Elie, Degrave Léonce, Hubrecht Joseph, Caulier Abel, Couture Cyrille, Carton Maurice, Deman Joseph, François Jules, Bafcop Georges, Vanderlynden Lucien.

Secrétaire en chef de la Mairie : M. Gérard Verhille.

Wormhoudt. — *Maire* : M. E. Dehaene.

Adjoint : MM. Beun J. et Outters H.

Conseil municipal : MM. Debuysse P., Deblock Lucien, Dehaene Albert, B , Blondeel Elie, Paresys Gaston, Debuysse R., Bécuwe Lucien, A , Mouchie, B , Debreyne Georges, Leroy René, Vandoorne A., Yvoz A., Delecroix Rémi, B , Beuns A., Dejonghe Robert, Roetynck J., Deram J., Blanckaert L.

Secrétaire en chef de la Mairie : M. Lenancker Marcel.

Secrétaire adjoint : M. Allender Raymond.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

Armentières, ① 3. — *Maire* : M. Debryne Edmond.
Adjoint : MM. Hornez Jean, Chombart Alfred, Picod Léon, A , Dehouck Henri.

Conseil municipal : MM. Chatelain Jules, Coisman Théodore, Créton Emile, Delart Désiré, A , Delorge Henri, Derosiaux Charles, Duriez Gustave, Halsberghe Victor, Lambert Paul, Ostyn Adolphe, Plamont Achille, Prévost Louis, Ségard Jean-Baptiste, Simon Auguste, Simon Jules, Soots Louis, Thesse Jules, Vertecque Henri, Vigreux Ernest et Vléric Louis.

Secrétaire général de la Mairie : M. Gauquié Emile.

Comines, ① 3. — *Maire* : M. Meurillon Pierre, C , conseiller général.

Adjoint : MM. Delporte Maurice, A , B , Béhaghe Charles, B , Béaghe Fidèle, B .

Conseil municipal : MM. Debunne Emile, B , Ravau Léon, Legravérand Achille, B , C , D , Hesse Séraphin, Leroy Georges, A , B , C , D , Debume Désiré, B , Baron Louis, Bouchez Gabriel, A , Planque Jean-Baptiste, Grimonpont Paul, Goeman Auguste, B , Grimonpont Désiré, Ferlin Gaston, Roussel Augustin, Schoutteten Jules, Carissimo Emile, Lesaffre Jules, B .

Secrétaire en chef de la Mairie : M. Lesaffre Auguste, A , B , C , D , E , F .

Haubourdin, ① 41. — *Maire* : M. Potié Auguste, A , C A , sénateur.

Adjoint : MM. Brabant Eugène, A , B ; Dô Fernand, A , B .

Conseil municipal : MM. Jacquet Albert, A , Briche Alph., A , B , C , Brangean Téléphore, A , Hieulle, Paul, Verhaeghe Pierre, Potié Alexandre, Pouillet Paul, Somon Ernest, A , Roussel Henri, A , Verley Joseph, B , Lepez Louis, A , Richart Emile, A , Liagre-Rose Edouard, A , B , Lefebvre Léon, Bouloy Gustave, B , Verquère Jules, Delepierre Gustave, A , Delfortrie Pierre, A , conseiller général, Grau Alfred, A , Derasse Jules, Lefebvre Louis, Fleury James, A , Thibaut Eugène.

Secrétaire en chef de la Mairie : M. Levat Charles, A , B .

Lille, ① 319.71, 319.72, 319.73, 319.74, 319.75, 319.76. — *Maire* : M. Roger Salengro, C A , député, conseiller général du Nord.

Adjoint : M. Willems, A . — Finances et contrôle. — Entrepôts. — Octroi.

M. Favières. — Education physique. — Enseignement primaire et primaire supérieur, secondaire, supérieur.

M. Spriet, A . — Contentieux. — Assurances. — Adjudications. — Contributions. — Urbanisme et Esthétique. — Jardins et promenades. — Sécurité et circulation publiques. — Bibliothèques et Archives.

M. Bardou. — Conservatoire. — Ecoles académiques. — Ecole d'architecture. — Musées et théâtres.

M. Ragheboom. — Caisse des Ecoles. — Service de lutte contre l'incendie.

M. Masson. — Etat civil. — Enseignement technique : a) écoles pratiques; b) cours professionnels; c) orientation professionnelle.

M. Coolen, A . — Fêtes et cérémonies publiques.

M. Arquembourg, A . — Hygiène publique. — Médecine sociale. — Inspection médicale scolaire. — Œuvres de protection de l'enfance. — Laboratoires. — Secours publics. — Etablissements de bains.

M. Saint-Venant. — Assistance et alimentation publiques.

M. Devernay. — Affaires militaires. — Elections. — Assurances Sociales. — Etablissements classés. — Logements insalubres. — Permis de bâtir. — Organisation du travail. — Accidents. — Chômage. — Placement. — Syndicats. — Sécurité des lieux ouverts au public.

M. Lévy. — Eaux potables et industrielles : a) captation; b) distribution. — Anciennes fortifications : dérasement. — Voies d'eau : a) canaux; b) passerelles et ponts. — Voies publiques. — Eclairage. — Travaux exécutés par les particuliers ou les Compagnies sous, sur la voie publique et au-dessus. — Alignements. — Assainissement : égouts collecteurs et secondaires.

M. Domsin. — Bâtiments communaux et propriétés de la ville : entretien et grosses réparations. — Constructions nouvelles. — Mobilier : entretien et fournitures. — Eclairage et chauffage des bâtiments communaux. — Services publics : électricité, gaz, tramways, voirie, propreté publique et transports. — Carrières. — Pavage.

Conseil municipal : MM. Alfred Rousseau, Arthur Courouble, Louis Peeters, Edmond Vanderberghe, Paul Dehove, François Dauchy, A , Philippe Martin, Bracke-Desrousseaux, Camille Vautrin, A , Eugène Carpentier, François Delemer, Léopold Leroy, Juste Bour, Alfred Bauche, Désiré Bataille, Paul Girardin, Marcel Duprez, Louis Brodel, Kléber Lahaye, Maurice Ingelrans.

Secrétaire général de la Mairie : M. Maurice Planque. — *Secrétaire général adjoint* : M. Fernand Martin, A , B .

BUREAUX DE LA MAIRIE

SECRETARIAT GÉNÉRAL. — Sténographie du Conseil Municipal : M. Duhayon; Service de dactylographie :

Mme Casin, chef de bureau ; Economat : M. Knight, économiste-chef ; Contentieux, Contributions, Adjudications : Mlle Garemin, chef de bureau ; Service des Fêtes : M. Ryckebusch ; Archives et courrier : M. Duhayon, chef de bureau.

1^{re} DIRECTION. — Administration générale. — Directeur : N...

Chefs de bureaux. — 1^{er} bureau (Secrétariat) : M. Libert. — 2^e bureau (Affaires militaires et Elections) : M. Picot. — 3^e bureau (Etat Civil et Cimetières) : M. Camu, ✱, ☼.

2^e DIRECTION. — Travaux. — Directeur : M. Cochez, ✱ A, ingénieur T. P. E. — 1^{er} bureau (Affaires générales et partie administrative) : M. Fauvet, adjoint au directeur, ingénieur T. P. E. — 2^e bureau (Comptabilité des travaux) : M. Lepoutre, mètreur-vérificateur, chef de bureau. — 3^e bureau (Pavages, empièvements, Démantèlement, Eclairage public, Pétitions, Droits de voirie et emprises diverses) : M. Moutier, ingénieur T. P. E., chef de service. — 4^e bureau (Propriétés communales) : M. Leconte, chef de service. — 5^e bureau (Dessin, Alignements) : M. Charles Lecat, chef de bureau. — 6^e bureau (Assainissement, Canaux, Egouts, Aqueducs) : M. Philippeau, Ingénieur T.P.E., chef du service. — 7^e bureau (Eaux) : M. Courthéoux, ingénieur, directeur du service. — 8^e bureau (Achats Ventes, Locations) : M. Cailliau, ingénieur T. P. E., chef du service.

Services annexes : Jardins et Promenades : M. Bédène, ✱ I, O ☼, chef du service (au Palais Rameau) — Propreté publique : M. Lobert, directeur.

3^e DIRECTION. — Finances et Contrôle, Entrepôts. — Directeur : M. Lucat. — 1^{er} bureau (Finances) : M. Bigot, chef de bureau. — 2^e bureau (Comptabilité, Travaux et des Eaux) : M. Vantorre, chef de bureau. — 3^e bureau (Collecte et Contrôle) : M. Meneboo.

Service annexe ; Entrepôts : M. Cousin, directeur.

4^e DIRECTION. — Enseignements divers, Beaux-Arts et Sports. — Directeur : N... — 1^{er} bureau : M. Tallon ; 2^e bureau : M. Dhooche.

5^e DIRECTION. — Hygiène, Assurances sociales, Assistance. — Directeur : M. le Docteur Ducamp, ✱. — 1^{er} bureau (Hygiène municipale et urbaine) : M. Clay, chef de bureau. — 2^e bureau (Hygiène publique et sociale, Assurances Sociales) : M. Petit, chef de bureau. — 3^e bureau (Organisation du travail, Assistance publique, Solidarité sociale) : M. Lerouge, chef de bureau.

Recette municipale. — Receveur municipal : M. Paul Delporte, O ✱ ; M. Denneulin, fondé de pouvoirs ; M. Bomart, chef de bureau.

Octroi : M. Lecoche, préposé en chef, directeur ; Receveur central : M. Lepers.

Roubaix, ① 305.24. — Maire : M. J.-B. Lebas, ✱, député, conseiller général.

Adjoints : MM. Henri Watremez, Charles De Bra-bander, Léandre Dupré, Henri Thérin, Kléber Sory et Henri Verbeurgt.

Conseil municipal : MM. César Leman, Louis Dumont, Georges Dhont, Henri Lefebvre, Gustave Bataille, Omer Lamarq, Julien Denys, Alfred Delforge, Augustin Dewitte, Henri Corbeau, Edouard Demeyer, Henri Bracq, Alphonse Verbeurgt, Jules Bardiaux, Paul Nys, Aristide Eelobbe, Scraphin Verdonck, Emile Lorthiois, Valentin Vanooteghem, Théodore Vanovermeir, Louis Parent, Laurent Meirhaghe, Pierre Winants, Fleuris Vanherpe, Charles Mangin.

BUREAUX DE LA MAIRIE : Hôtel de Ville, ① 305.24. — Secrétaire général : M. H. Duhamel ; Secrétaire sténo-dactylographe : Mme B. Bourgeois.

Secrétariat, Population, Etrangers : Sous-chefs : MM. P. Verbrackel, G. Pluquet et F. Tonneau ; Commis principaux : MM. E. Duvivier, L. Vereruyse, Ch. Hernou, H. Hay, L. Lonnet ; Commis : MM. L. Droit, V. Janssen, J. Petit, L. Lievrouw, V. Provo ; Sténo-dactylographes : Mlles R. Bertau et Z. Delespaul ; Commis auxiliaire : M. H. Simaer.

Comptabilité générale et Contrôle financier : Directeur : M. L. Bocquet ; Sous-Chefs : MM. A. Delannoy, H. Lecrenier, J. Bolsius ; Commis principaux : MM. J. Leburgue, A. Staelens ; Commis : MM. E. Carrière, N. Legrand, P. Mullier, A. Labarre ; Sténo-dactylographe : Mme L. Massin.

Administration, Archives municipales et Bibliothèque : Archiviste : M. A. Lestienne, chef de bureau ; Commis : M. C. Tétaart ; Commis auxiliaire : M. A. Deberdt ; Sténo-dactylographe : Mlle F. Hélynck.

Etat Civil : Chef : M. H. Osset ; Commis principal : M. P. Meunier ; Commis : MM. C. Villette, G. Grime, M. Guillemin ; Commis auxiliaire : M. J. Gobert ; Sténo-dactylographe : Mlle J. Kerkaert.

Elections : Chef : M. G. Vanherpe ; Commis principal : M. A. Mathon.

Bureau militaire : Sous-Chef : M. C. Lepers ; Commis principal : M. Cl. Callier ; Commis auxiliaire : M. H. Vancampen.

Assurances sociales et Retraites ouvrières : Sous-chef : M. A. Eliane ; Commis principal : M. R. Lebas ; Commis : M. V. Keyaert.

Contentieux, Contributions et Cadastre : Chef : M. R. Delespaul ; Sténo-dactylographe : Mlle L. Dufosse.

Caisse et Bureau des écoles (Bâtiment central, entrée : rue de l'Hôtel-de-Ville) : Chef : M. J. Dubolpaire ; Commis principaux : MM. L. Castel et G. Orvane ; Commis : M. A. Delebecque.

Cantines scolaires : Inspecteur : M. L. Mahu ; Commis : M. L. Dubolpaire.

Garde de l'Hôtel de Ville : Appareteur-Chef : M. A. Platel ; Appareteurs : MM. H. Dejaeghere, A. Verplancke et A. Hennebelle ; Appareteur-Téléphoniste : M. L. Liagre.

Selcin, ① 22. — Maire : M. Paul Durot

Adjoints : MM. Lefebvre Charles, Dutilleul Charles, Cardon Victor, Baron Louis.

Officier de l'Etat Civil : M. Quintyn Marcel.

Conseil municipal : MM. Flament Pierre, Chaumont Emile, Lelièvre Arthur, Anon Alphonse, Hermey Alexandre, Van Brussel Edouard, Van Cappelen Joseph, Michiel Arthur, Dujardin Alexandre, Maillard Maurice, Delannoy Louis, Choquet François, Desbonnet Auguste, Brebion Arthur, Bauwens Léon, Dujardin Fleury.

Secrétaire général : M. Deleneville. — *Receveur municipal* : M. A. Vandenberghe.

Tourcoing, ① 28.10, 28.11. — Maire : M. A. Inghels, député.

Adjoints : MM. Brassard, ✱ ; Parsy, ✱ I ; Debogher, ✱ ; Vandermalière, ☼ ; Salembien Edmond, ✱.

Conseil municipal : MM. Picavet Joseph, ☼, Parsy Désiré, ✱ I, Wagnon Amand, ✱ I, Delecroix Gaston, Castelain Pierre, Vandembroucke Arthur, Mayer Achille, Delannoy Julien, Prot Maxime, ✱, Scritte Fortuné, Deconinck Jean, Vanhoutte Jules, Lecomte Henri, Nys Arthur, ✱ A, Defoort Louis, Robert, Henri, Michelly Emile, ☼, ☼, Robbe Urbain, ✱, Vandoorne Georges, Betremas Georges, Labalette Henri, Lefebvre Henri, ☼, Naert J., Arensma Jules, Joostens Maurice, Desmetre Théodore, N..., N...

BUREAUX DE LA MAIRIE. — *Secrétaire général* : M. Gombert Henri, ☼. — *Travaux municipaux* : Directeur : M. Neveux. — *Secrétariat, Chef de Service* : M. Legrand. — *Finances, Chef de Service* : M. Maude. — *Instruction publique, Chef de Service* : M. Jérôme, ✱, ☼, ✱ I. — *Contentieux, Chef de Service* : M. Philippe. — *Etat Civil et Affaires militaires, Chef de bureau* : M. Delbarre. — *Bureau d'Hygiène, Directeur* : M. le Docteur Mynard, ✱. — *Squares et jardins, Chef de Service* : M. Lasser. — *Cimetières, Conservateur* : M. H. Desseaux. — *Usine d'électricité, Directeur général* : M. Quintard, ✱. — *Bains municipaux, Directeur* : M. P. Beulque, ✱, ✱ A. — *Fonds*

de chômage et Office municipal de placement, ① 200 : M. Pierre, député, ① A, inspecteur du travail, Directeur.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

Gondé-sur-l'Escaut, ① 1. — *Maire* : M. Delcourt Pierre, député, conseiller général.

*Adjoint*s : MM. Tonneau Gustave, Duwel Léonard, Houriez Charles.

Conseil municipal : MM. Maquet Georges, Gras Edouard, Rasez Maurice, Tonneau Gustave, Compère Oscar, Derquenne Alexandre, Houriez Charles, Cauvin Léon, Duployez François, Delbecq Myrtil, Grosset Victor, Auverdin Ernest, Waterloo Palmyr, Samson Maurice, Abraham Charles, Fraquet Alfred, Piton Albert, Tantot Ernest, Wagnies Urbain, Bourgoin Louis, Busière Léon.

Secrétaire en chef de la Mairie : M. Cambien Jean-Baptiste.

Denain, ① 0.47. — *Maire* : M. François Lefebvre, ancien député.

*Adjoint*s : MM. Fuzet Henri, ① I, Tréhoux Adolphe, Deburge François, ① A.

Conseil municipal : MM. Deleroix François, Derquin Edouard, Busin Aldebert, Lepage Hector, Taisne Louis, Carpentier Henri, Duhem Félicien, Ricq Octave, Mathieu Odilon, Mercier Alphonse, Gayez François, Rémy Léon, Ponchaut Victor, Lacomblé Sylvain, Héroguet Louis, Cérézo Marat, Lenoir Auguste, Deudon Marcel, Gillon Joseph, Dieu François.

Secrétaire général de la Mairie : M. A. Montuelle.

Receveur municipal : M. Dumont.

Saint-Amand, ① 33. — *Maire* : M. Ernest Couteaux, ancien député.

*Adjoint*s : MM. Henri Talmant, Victor Dauchy, Félix Droissart et Maurice Lorthioir.

Conseil municipal : MM. Jules Imbault, Auguste Dubois, Victor Bauduin, Léon Canonne, Louis Bauduin, Arthur Dujardin, Henri Boucher, Oscar Robert, Alfred Devaux, Georges Lagon, Charles Coudoux, Arthur Boucher, Henri Tautellier, Victor Greffé, Dutrieux Dailly, Emile Charlet, Lecompte Roger, Léon Lesage, Emile Pinoy, Fernand Dubois, Jules Delignies, Alfred Delcourt.

Secrétaire en chef de la Mairie : M. L. Renard, ① I.

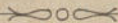
Valenciennes, ① 0.44. — *Maire* : M. Léon Millot, ① A, ①, ancien sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, ancien député.

*Adjoint*s : MM. Saint-Quentin Jean, ①, ① I, Lebacqz Emile, ①, Dremaux Paul, ① I, et De Lauwereyns Emile, O ①.

Conseil municipal : MM. Billiet, ①, Tiberghien, Wattez, O ①, Hedot, ①, Carlier-Daniaux, Lajoie, ①, Cressin, ① I, Dulieu, Foucart, ①, ① A, Posière, ① I, Gosset, Dupont, C ①, Theillier, Ravez, ① I, Delcourt, ①, Bourlon, Defaux, Turbot, Guillaume, ①, Le Mitouard, ① I, Cauchy H., Henniqueau G., Flour C.

Secrétaire en chef de la Mairie : M. Jules Thiroux, ① I, ①.

—
Les noms des maires et adjoints de toutes les communes du département sont inscrits dans les tableaux ci-après : le premier tableau donne la liste des communes par ordre alphabétique, le second la liste des communes par canton.



Nos	NOMS DES		Contenance cadastrale Superficie totale en hectares	DISTANCE en kilomètres de chaque commune au chef-lieu judiciaire			Distance en kilomètres de la préfecture
	INSTITUTEURS	INSTITUTRICES		du canton	de la sous- préfec- ture	du départ- ement à Douai	
3	Wardavoire, Malaüs, Mil- lon	M ^{me} Leys, M ^{lles} Joly, Bohée (1)	1.839	»	19	108	86
4	Vaubleus	M ^{mes} Senneville, Facon, Macau . .	3.430	7	12	106	83
5	Rouzet	»	812	5	19	104	81
			6.943				
<i>d'Hazebrouck-Nord</i>							
1	Laforce	M ^{me} Laforce	1.823	12	52	66	54
2	Sanguier	M ^{me} Tilmont	1.020	8	42	62	38
3	Alloschery	M ^{lle} Lemaitre	920	10	43	70	53
4	Rivart, Spy (2)	M ^{me} Caron (3)	2.743	»	40	63	44
5	Coloos	M ^{me} Massiet	1.260	5	37	68	45
6	Fourment	M ^{me} Labouré	907	9	49	67	53
7	Vermersch, Burgho	M ^{mes} Frimat, Vermersch	1.893	12	45	71	56
8	Basquin	M ^{me} Rasquin	498	7	47	64	50
9	Cayez	M ^{lle} Vandevél	997	8	38	68	52
10	Desespringalle	M ^{me} Desespringalle	544	5	44	65	48
			12.605				
<i>d'Hazebrouck-Sud</i>							
1	Cornette	M ^{me} Cornette	708	11	51	61	53
2	Delbèque	M ^{me} Delbèque	596	4	44	61	40
3	»	»	»	»	40	63	44
4	Caelen, Guilluy	M ^{mes} Caelen, Huyghe, M ^{lle} Verlepe .	4.434	4	44	60	47
5	Derique	»	327	5	45	60	38
6	Beulque	M ^{me} Compignie	1.196	7	47	61	52
7	Parmentier	M ^{me} Parmentier	469	8	48	58	36
8	Lecocq	M ^{lle} Plessiet	754	11	51	60	51
			8.484				
<i>d'Hondschoote</i>							
1	Bécar	M ^{me} Caroullé, Q A	1.181	11	22	80	57
2	Spy	M ^{me} Fégar	1.646	10	13	98	73
3	Maillard	M ^{lle} Maes	2.473	»	20	88	64
4	Willems	M ^{lle} Decool, Louise	1.199	4	20	86	63
5	Deschuytter	M ^{me} Bailleul	1.946	5	16	93	69
6	Weber	M ^{me} Weber	294	7	23	82	59
7	Martel	M ^{lle} Claeysen	1.337	6	19	85	61
8	Thulliez	M ^{me} Cordie	2.784	8	13	90	67
			12.680				
<i>de Merville</i>							
1	»	M ^{me} Deroo	1.185	8	54	50	30
2	Duhem	M ^{me} Swynghedeauw	1.337	7	57	45	30
3	Dupont	M ^{lle} Chapeyron	917	8	52	54	45
4	Obin	M ^{mes} Lamstaes, Martine	1.503	6	58	46	32
5	Collet	M ^{lle} Priquet, M ^{me} Duez, Houvenagel, M ^{lle} Marsael	2.696	»	55	52	38
6	Feys	M ^{lle} Bourez	640	3	53	49	34
			8.278				
<i>Steenvoorde</i>							
1	Bisiaux	M ^{lle} Douchet	1.359	10	42	65	36
2	Vandermeersch	M ^{me} Marissael	1.029	4	36	64	41
3	Beulque	M ^{lle} Boulin	1.189	5	37	66	40
4	Baillieu	M ^{lle} Houvenaghel	1.313	9	29	77	54
5	Campagne H.	M ^{lle} Marin	936	7	26	74	54
6	Campagne R.	M ^{lle} Leprêtre	814	5	35	66	42
7	Renaux, Laval	M ^{mes} Anselle, Durez	2.982	»	32	68	44
8	Bordeyne	M ^{me} Dousselaere	883	4	34	69	45
9	Laroye	M ^{me} Hennebel	1.554	4	30	72	49
			12.059				

(1) M^{mes} Cordier, Moreau, Collet. — (2) MM. Colinsse, Gamache. — (3) M^{me} Spy, M^{lle} Vandermeersch, M^{me} Wasselynck.

Nos	NOMS des COMMUNES	POPULATION	ÉLECTEURS	NOMS		
				DES MAIRES	DES ADJOINTS	DES SECRÉTAIRES de mairie
1	Bollezeele	1.543	437	Dehaene	Degaey	Danès
2	Broxeele	268	77	Reumaux	Lefebvre	Bourdeyne
3	Esquelbecq	1.466	429	Bergerot	Lequidt, Herbin	Miserole, ☞, ☛
4	Herzele	1.350	413	Outters	Devey	Duvet
5	Lederzele	622	201	Delgrange	Desmidt	Decroq.
6	Ledringhem	446	138	Looten	Coudeville	Verbèke
7	Merckeghem	627	191	Vantorre	Vanpeperstraete	Baelden
8	Nieurlet	792	245	Duval	Devynck	Baudens
9	Volkerinckhove	637	219	Delepouve	Dupuy	Debrock
10	Wormhoudt	2.845	888	Dehaene	Beun, J., Outters	Lenancker
11	Zegers-Cappel	1.344	381	Franchois, *	Vanhaecke	Vincent
		11.937	3.619			

Canton de

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Canton

1	Armentières	22.704	6.324	Debruyne	Hornez, Chombart, ☞, Picod, O ☞, Dehouck	Gauquière
2	Bois-Grenier	689	205	Lescaillet	Parsy	N...
3	Capiughem	459	140	Forestier, ☞	Riquet, ☞, ☞	Mahut, ☞
4	Chapelle-d'Arment.	3.875	1.117	Deblacquer	Delannoy, Rousseau	Thorez
5	Erquinghem-Lys	2.908	824	Dewilde, ☞, ☞ A.	Peulmeule	Platteau, ☞, ☞
6	Frelinghien	1.518	409	Philippo	Jaillette* Desreumaux ☞	Devos
7	Houplines	5.430	1.667	N...	Maniez, Baert	Serdobbel
8	Prêmesques	1.412	303	Descatoire, ☞	Lemesre, ☞, ☞	Cuingnet, ☞
		38.995	10.989			

Canton de

1	Bachy	937	315	N...	Pottier	Carpentier
2	Bourghelles	972	304	Nielllet	Lefebvre	Flotin
3	Bouvines	625	189	Dehau, *	Desmarescaux, Brocart ☞	Wiat, ☞
4	Camphin-en-Pévèle	987	330	Dewauvrain	Delrue	Delrue
5	Cappelle-en-Pévèle	1.340	361	Desprez, O ☞	Duhem, Dubus	M ^{lle} Delobelle
6	Cobrieux	278	107	Longuépée	Dhellemmes	Fichelle
7	Cysoing	3.174	985	Ladreyt, *	Thisse, Henno, Lion	Becque, ☞
8	Genech	1.094	317	Debouvry	Deroubaix	Lefebvre
9	Louvil	523	183	Millez, ☞, ☞	Poète	Desmet
10	Mouchin	1.267	402	D ^r Lecouffe	Deinselle	Demessine
11	Péronne	603	196	Lemaire	Rocq	Vanduyflhuys
12	Sainghin-en-Mélantois	1.556	489	Buissé	Narguet, ☞, Masse	Dassonville, ☞, ☞
13	Templeuve	3.382	1.001	Bocquillon, ☞	Fourneau, Scache, Fontaine	Brienne, ☞
14	Wannehain	467	144	Pollet Charles	Dubrunfaut	Appourchaux
		17.205	5.323			

Canton

1	Beaucamps-Ligny	946	183	Lictevout	Desbonnets	Danel
2	Emmerin	1.581	478	Roussel	Deleforge	Lefebvre
3	Englos	320	96	Procureur	Rohart	Cajetan
4	Ennetières-en-Weppes	856	251	Chombart, ☞	Leroy	Noncle
5	Erquinghem-le-Sec	132	36	Poillon, ☞	Leignel	Hennion, ☞
6	Escobecques	115	36	Delefortrie, O ☞	Waymel	Caron, ☞, ☞
7	Hallennes-lez-Haub.	1.307	414	Choquet	Beghin	Hennion, ☞
8	Haubourdin	10.916	3.076	Potier, * ☞ A, ☞	Brabant, * ☞ A, D ⁶ , ☞ A	Levat, O I
9	Le Maisnil	256	89	Despierre, * ☞	Defossez	Frémaux
10	Lomme	20.684	5.636	Dereuse	Saron, Lamoitié ☞, Bonduau, Lammelein	Salengro, H.
11	Loos	14.233	3.713	Vermesse	Barbry, Dalenne, ☞, Stâquet * ☞	Desrumaux, ☞ A
12	Radinghem-en-Weppes	456	143	Bajeux, ☞	Luton	Eliot
13	Santes	2.649	799	Noeuflise, ☞	Feutrie, Buisine, ☞, ☞	Coustenoble
14	Sequedin	1.027	272	Thiriez, *	Proot	Huart
15	Wavrin	4.550	1.502	Dalenne, O ☞, ☞ A	Waymel, Binauld	Dalenne
		60.028	16.724			

Nos	NOMS DES		Contenance cadastrale Superficie totale en hectares	DISTANCE en kilomètres de chaque commune au chef-lieu judiciaire			Distance en kilomètres de la préfecture
	INSTITUTEURS	INSTITUTRICES		du canton	de la sous- préfec- ture	du département à Douai	
<i>Wormhoudt</i>							
1	Tréhou	M ^{me} Tréhou	1.754	11	25	88	63
2	Sacquépée	"	377	15	29	83	64
3	Vanstracelle	M ^{lle} Ryssen	1.230	3	20	85	61
4	Duvet	M ^{lle} Segaux	1.717	5	23	78	54
5	Decrocq	M ^{lle} Arcq	865	17	30	84	63
6	Verbeke	M ^{me} Verbeke	701	4	24	82	57
7	Baelden	M ^{lle} Brunet	1.073	14	28	87	66
8	Campagne	M ^{me} Campagne	1.023	20	33	80	66
9	Debrock	M ^{me} Walryck	988	15	28	84	65
10	Denis	M ^{lle} Gautier	2.741	"	20	84	58
11	Leroux	M ^{me} Dubois	1.740	6	19	89	62
			14.209				

22 cantons, 128 communes

d'Armentières

1	Quintrel, Goudal, Sadyn, Brunet, Antoine	M ^{mes} Vanderschooten, Leclercq, M ^{lle} Persyn, M ^{me} Delahaye, M ^{les} Coquant, Devolder, Feys, Roelens, M ^{me} Imbert	625	"		45	16
2	"	M ^{lle} Desprey	749	5		40	16
3	"	M ^{me} Gorez	185	8		41	8
4	Desmet	M ^{mes} Storme, Marcy, Réveillon, Vernet	1.075	3		43	13
5	Roye	M ^{me} Debuyser	895	3		44	19
6	Appourchaux	M ^{mes} Debelvalet, Lestrez	1.119	5		46	13
7	Berthe, Liard	M ^{me} Chauvin, M ^{lle} Destoop (2)	1.130	3		47	16
8	Duchateau	M ^{me} Duchateau	506	7		41	9
			6.284				

Cysoing

1	Derieux	M ^{lle} Cornil	641	5		31	20
2	Demouveaux	M ^{me} Leclercq	655	2		30	17
3	Laforge	M ^{me} Goethals	271	3		28	12
4	Roger	M ^{lle} Paquet	645	5		36	17
5	Mercier	M ^{me} Auclair	811	9		19	18
6	"	M ^{me} Romain	284	5		28	20
7	Verrons	M ^{lle} Deparis, M ^{lle} Occre	1.362	"		28	15
8	Bauvois	M ^{me} Dorchiès	746	5		27	18
9	Leblanc	M ^{me} Demey	250	3		25	15
10	Mortreux	M ^{me} Delaoutre	919	8		26	23
11	Vanduyfhuys	M ^{lle} Emig	114	5		27	13
12	Gaucher	M ^{me} Mathieu	1.048	5		30	11
13	Cottarre	M ^{me} Gaye	1.584	7		21	15
14	Appourchaux	M ^{me} Appourchaux	371	5		33	20
			9.701				

d'Haubourdin

1	N...	M ^{lle} Forrière	503	5		34	12
2	Lefrançois	M ^{me} Deschildre	491	3		32	8
3	Cajetans	"	135	2		38	9
4	Noncle	M ^{me} Noncle	1.044	4		40	10
5	"	M ^{lle} Baudens	175	4		36	11
6	"	M ^{me} Caron	185	5		37	12
7	Kiers	M ^{me} Le Henry	435	2		35	9
8	Stérin, Pinchart	M ^{me} Clève (3)	528	"		35	7
9	"	M ^{lle} Hublet	351	8		38	15
10	Vanderbecq (1)	M ^{me} Loison (4)	931	8		41	7
11	Delemar, Derudder	M ^{me} Dhaussy (5)	754	2		36	5
12	Eliot	M ^{me} Eliot	682	6		36	13
13	Dassonville	M ^{me} Briche	757	3		34	10
14	Lejeune	M ^{me} Leroy	405	3		38	7
15	Dupas	M ^{lle} Boidin, M ^{me} Henneron	1.356	7		30	14
			8.732				

(1) MM. Delecourt, Lavoisy, Fleury. — (2) M^{lle} Dassonville, M^{me} Ryckewaert. — (3) M^{me} Nicole, M^{lles} Legrand, Debyser. — (4) M^{mes} Varet, Minet, M^{lle} Lasselin, M^{me} Thibaut, M^{lle} Delisse. — (5) M^{mes} Delemar, Lenain, Cochez.

N ^o	NOMS des COMMUNES	POPULATION	ÉLECTEURS	NOMS		
				DES MAIRES	DES ADJOINTS	DES SECRÉTAIRES de mairie
<i>Canton de</i>						
1	Aubers	871	281	Cordonnier, O	Leclercq,	Blanquart,
2	Fournes	1.769	417	Comte d'Hespel, , +	Lemahieu	Lefebvre
3	Fromelles	582	199	Vermès	Salomez	Fremaux
4	Hantay	389	137	Maillard	Bittebière	Mortreux
5	Herlies	722	225	Delattre	Dubar	Delebarre
6	Illies	1.202	352	Carle	Leroy,	Saudry
7	La Bassée	4.109	1.260	Crespel, *, (A)	Houssin, O, Chavatte, (B)	Torcq, ,
8	Marquillies	1.192	381	Barrois	Bourel	Lerouge
9	Sainghin-en-Weppes	3.469	1.100	Lheureux	Fauquenois, Dutoit	Maheux
10	Salomé	1.864	558	N...	Hennebel,	Fanien
11	Wicres	322	92	Brasme	Lézie, J.-Bte,	Lezie, N.
		16.491	5.002			
<i>Canton de</i>						
1	Annappes	3.221	974	de Montalembert,	Agache, Deleporte	V. Huyghe
2	Anstaing	842	246	Dufay	Steclebout	Lefrançois, *
3	Ascq	3.215	931	Fourmestraux, O	Breuvart, Delattre	Constant
4	Baisieux	2.378	666	Caillet	Thillier , , Vanwallegem, (A)	Leclercq
5	Chéreng	1.613	500	Lepers	Leuridan	Dhellin, (I)
6	Flers	6.524	1.911	Dequesnes	Jovenaux, Delfosse, Thul- lier, Charlet	Goube
7	Forest-sur-Marque	954	284	Masquelier	Thieffry	Bastaert
8	Gruson	436	132	Dutilleul	Thieffry	Dutilleul, L.
9	Hem	5.895	1.857	Delmet	Béghin, , Delesalle	Oudart,
10	Lannoy	1.569	550	Dujardin, (I)	Piat, Vandendorpe	Leman
11	Leers	4.677	1.416	Duez	Pottier	Deprat
12	Lys-lez-Lannoy	7.278	2.040	Lorthioir	Joveneau, Liagre	Lepers
13	Sailly-lez-Lannoy	925	238	Deschamps, (B) (B)	Leuridan	Lefebvre
14	Toufflers	2.415	683	Verdier, ,	Gallet, Wartel	Leman
15	Tressin	650	209	Lerouge	Brabant	Dhelin
16	Willems	2.087	542	Quique, , *	Clermont, L.	Delebassée, O.
		44.679	13.179			
<i>Canton de</i>						
1	Lille-Centre	31.073	49.400	Salengro, R. C. *	Willems, *, Favières, Spriet, *, Bardou, Ragheboom, Masson, *, Coolen (A), Arquembourg, *, Saint-Venant, Devernay, Lévy, Dompin.	Planque
<i>Canton de</i>						
1	Hellemmes-Lille	18.096	5.188	Therby	Domise, Sénéchal, Deba- chy	Cardon,
2	Lille-Est	22.882	"			
		40.978				
<i>Canton de</i>						
1	La Madeleine-lez-Lille	21.507	5.296	Descamps, *	Fichaux, Vanneufville,	Bauduin, (A)
2	Lille-Nord	12.922	"	"	Becquet, Debrauwer	"
		34.429				
<i>Canton de</i>						
1	Lille-Nord-Est	32.352	"	"	"	"
2	Mons-en-Barœul	8.096	2.418	de Gœdt,	Tiers, (A), Decoster, *, , Denecker, , Wattebled	Jolibois
		40.448				
<i>Canton de</i>						
1	Lambersart	14.377	3.892	Mabille de Poncheville	Soyez, Nuytten, Deleval, Duburcq	Watteau, *, ,

Nos	NOMS DES		Contenance cadastrale Superficie totale en hectares	DISTANCE en kilomètres de chaque commune au chef-lieu judiciaire			Distance en kilomètres de la préfecture
	INSTITUTEURS	INSTITUTRICES		du canton	de la sous-préfecture	du département à Douai	
<i>La Bassée</i>							
1	Pollet	M ^{me} Alié	1.014	9		39	20
2	Fougerouse	M ^{me} Dumortier	822	9		33	15
3	Lévêque	M ^{me} Lévêque	854	10		40	17
4	Démont	M ^{me} Démont	209	5		32	21
5	Leroy	M ^{me} Billaut	711	7		36	18
6	Jonot	M ^{me} Coulon	791	4		37	20
7	Montagne	M ^{lles} Couvreur, Gambier	344	»		31	24
8	Basquin	M ^{me} Duroux	691	7		33	18
9	Polle	M ^{lle} Duriez, M ^{me} Moynet	771	10		29	17
10	Duquesne	M ^{lle} Boet	525	3		34	22
11	»	M ^{me} Constant	277	7		32	18
			7.009				
<i>Lannoy</i> ✕							
1	Lips	M ^{mes} Delacourt, Brunet	1.153	8		34	7
2	Lefrançois, *	M ^{me} Vaneste	230	9		33	11
3	Debruyne	M ^{lle} Tassart	668	8		34	8
4	Fiévet, Guilbert	M ^{mes} Stien, Willecomme	868	9		34	15
5	Coutteau	M ^{me} Groux	419	8		33	12
6	Renou, Fassati	M ^{lles} Malfait, Leroy	925	8		36	6
7	Bastaert	M ^{lle} Liebart	105	5		37	13
8	»	M ^{lle} Deschamps	313	10		31	12
9	Gillis, Tabary	M ^{lle} Georgé, M ^{me} Leféver	965	3		39	11
10	Berger	M ^{lle} Tomeno	15	»		40	13
11	Lavigne	M ^{lle} Van Donghem	540	4		43	17
12	Verbeke	M ^{lle} Verhelst, M ^{mes} Maufroy, Allaerts	328	1		41	14
13	Lefebvre	M ^{me} Demey	439	3		38	14
14	Lammer	M ^{lle} Jacquart	243	2		40	15
15	Dhelin	M ^{me} Lerouge	189	7		34	10
16	Delebassée	M ^{me} Genisson	580	5		36	15
			7.980				
<i>Lille-Centre</i>							
1	Bonnet, Wazin, Cleenwerck, Pommerolle	M ^{lle} Lepape, M ^{mes} Opart, Huuillier, Foulon, Lekieffre, Dupuich, Hornez, Fourmestraux	2.110	»		33	
<i>Lille-Est</i> ✕							
1	Devaux, Coulon	M ^{me} Dubois, M ^{lles} Laurent, Lefebvre, M ^{me} Lignon	330	4		33	4
2	Lambert, Sorlin	M ^{lle} Gondry, M ^{mes} Martin, Blanchard, Robbe, M ^{lle} Allaëys	»	»		33	»
			330				
<i>Lille-Nord</i> ✕							
1	Roussel, Bécher	M ^{lle} Dany M ^{me} Decarpignies (1)	285	2		35	2
2	Potin, Galant	M ^{mes} Aubert, Duhamel, Lesur	»	»		33	»
			285				
<i>Lille-Nord-Est</i> ✕							
1	Wallard, Compain, Sergheraert, Polart, Malice, Boddaert, Biloire	M ^{me} Goubet (2)	»	»		33	»
2	Boulois	M ^{lle} Bonneville, M ^{me} Decalf	287	3		36	3
			287				
<i>Lille-Ouest</i> ✕							
1	Sorriaux, Briatte, Poirré	M ^{mes} Watteau, O A, M ^{lles} Dupont, Bourgeois	629	3		36	3

(1) M^{me} Dubois, M^{lle} Dou trelong. — (2) M^{mes} Solau, Defix, M^{lles} Liévin, Dubois, Druant, Thoorès, M^{mes} Payen, Messiaen, Martin.

Nos	NOMS des COMMUNES	POPULATION	ÉLECTEURS	NOMS		
				DES MAIRES	DES ADJOINTS	DES SECRÉTAIRES de mairie
2	Lille-Ouest	9.737	»	»	»	»
3	Marquette	6.330	1.292	Clabaut	Dillies ☞, Lernouldt ☞, Pouille ☉	Buissine
4	Saint-André-lez-Lille	6.126	1.723	Bailly	Fréteur, Crépel, Névejan .	Dervaux, ✱, ☞
5	Wambrechies	4.693	1.474	Picavet	Ducarín, Etienne	Herbaut
		41.263	8.381			
<i>Canton de</i>						
1	Lille-Sud	39.435	»	»	»	»
<i>Canton de</i>						
1	Faches	6.766	1.945	Cochez, ✱	Gillon, Waterlot ☞ A, Moerman ☞	Herman, ☞
2	Lezennes	2.508	785	Wardavoire	Dussart	Dubois
3	Lille-Sud-Est	9.702	»		»	»
4	Ronchin	7.815	2.431	Laurent, ☞ A	Laridan, Tournemaine, Ghesquière .	Lavallez, ☉
		26.791	5.161			
<i>Canton de</i>						
1	Lille-Sud-Ouest	43.465	»			»
<i>Canton de</i>						
1	Attiches	792	225	Bernard, ☞	Pionnié	Miquet, ☞
2	Avelin	1.370	425	des Rotours, ✱, ☞	Lemaire, ☞	Renard, ☞, ☞
3	Bersée	1.572	557	Ballet	Montel	Vauban, ☞ A, ☉
4	Ennevelin	1.165	402	Favier, ☞ I	Warocquier	Plancq, ☞ A
5	Fretin	2.370	757	Delesalle	Dacquignies, Carnoy	Arbellier
6	La Neuville	311	112	Begard	Marchand	Maquaire
7	Mérignies	723	239	Ramery, ☞	Lecouffe	Descamps
8	Moncheaux	1.157	356	Lagache	Briez	Denneulin
9	Mons-en-Pévèle	2.013	570	Descamps, ✱	Hennette, ☞, ☞	Hutin, ☞ A
10	Ostricourt	6.202	598	Sénéchal, ☞	Vendeville, Beauvois	Delfosse
11	Phalempin	2.544	706	Delcroix, ☞, ☞	Pipelart, ☞, ☞	Santré, ☞ I, ☉
12	Pont-à-Marcq	875	277	Périlliat, ☞	Vallez, ☞	Bocquet
13	Thumeries	2.508	638	Béghin, ✱	Baucamps	Pionnier
14	Tournignies	523	159	Butrulle, ☞ A	Cambier	Favier
15	Wahagnies	1.701	490	Laurent	Diévert	Laurent
		25.826	6.511			
<i>Canton de</i>						
1	Comines	6.812	2.304	Meurillon, ☉	Delporte ✱ ☉ C. Béhague, F. Béaghe .	Lesaffre, A. ☞ I
2	Deülémont	837	274	Dillies	Vandermeersch	Dupont
3	Lompret	572	146	Delatre, ☞	Marescaux	Lecocq
4	Pérenchies	4.451	1.071	Bouchery, ✱	Lambelin, Frénoy	Langlart
5	Quesnoy-sur-Deûle	3.588	1.032	Dervaux	Lehoucq, Gadenne, ☞, Du Jardin .	Bouville, ☞
6	Verlinghem	1.220	359	Lepers, ☞	Lernould, ☞	Dehove
7	Warneton-Bas	103	23	Ghestem J.	Delannoy	Coone
8	Warneton-Sud	93	47	Ghestem G.	Bondu	Coone
9	Wervicq-Sud	2.017	607	Dorny	Dal, Bentin	Isaac
		19.693	5.863			
<i>Canton de</i>						
1	Roubaix-Est	54.356	30.213	Lebas, ✱	MM. Wattremez, De Braban- bander, D ^r Dupré, ✱, Thérin, Sory, Verbeurgt .	H. Duhamel
2	Wattrelos-Est	12.829	»	Briffaut	Lecomte, Delvainquière .	Savary, ☞ I
		67.185				
<i>Canton de</i>						
1	Roubaix-Nord	42.013	»		Voir Roubaix-Est.	
2	Wattrelos-Nord	17.818	8.496			
		59.831				

Nos	NOMS DES		Contenance cadastrale Superficie totale en hectares	DISTANCE en kilomètres de chaque commune au chef-lieu judiciaire			Distance en kilomètres de la préfecture
	INSTITUTEURS	INSTITUTRICES		du canton	de la sous-préfecture	du département à Douai	
2		M ^{mes} Hochedez, Cadènes (1).	»	»	33	»	
3	Blin, \bar{Q} I.	M ^{lle} Bart	486	6	39	6	
4	Pruvot	M ^{me} Bollengier, M ^{lle} Lecourt.	315	4	37	4	
5	Delsaut	M ^{me} Randon	1.547	7	40	7	
			2.977				
<i>Lille-Sud</i> X							
	Demoustier, Cauët, Hainaut, Réant, Durieu	M ^{mes} Villot, Gaboreau, Diévert, André, Marsy, Lener, Jolicart, Dupont, M ^{lle} Rempieux.	»	»	33	»	
<i>Lille-Sud-Est</i>							
1	Lannoy, Hauteœur	M ^{mes} Hauteœur, Descamps, Houte, Billard	462	5	29	5	
2	Bocquillon	M ^{me} Clermont	214	5	31	5	
3	Mallauran, Deman	M ^{mes} Petit, Colba (2)	»	»	33	»	
4	Cailliau, Payen, Desor.	M ^{me} Hoarau, M ^{lle} Alavoine	542	6	28	6	
			1.218				
<i>Lille-Sud-Ouest</i>							
1	Girardot, Lebeau, Gumez, Dieudonné Leroy, Bertrand, Boorsch, M ^{me} Caron	M ^{mes} Dekeyne, Ruguet, M ^{lles} Pouille, Santkin (4)	»	»	»	»	
<i>Pont-à-Marcq</i>							
1	Bouville	M ^{me} Bouville	668	5	22	14	
2	Monniez	M ^{me} Therby, M ^{lle} Descieux	1.376	3	23	13	
3	Vanghuchten	M ^{lle} Oudart	1.093	5	15	19	
4	Lancelle	M ^{lle} Rozé	991	4	23	14	
5	Delcroix	M ^{lle} Boutry	1.317	6	25	11	
6	Maquaire	»	395	7	19	18	
7	Descamps	M ^{me} Boutry	861	2	18	16	
8	Vallin	M ^{lle} Brice	497	9	13	23	
9	Jacquart	M ^{lle} Bouly	1.237	5	16	19	
10	Joly	M ^{lle} Crapet	760	11	14	22	
11	Delval, \bar{Q} A	M ^{me} Huyghe, M ^{lle} Coloos	793	9	23	14	
12	Bocquet	M ^{me} Lerouge	222	»	19	14	
13	Bacquart	M ^{lles} Tison, Delmarle	703	8	17	19	
14	Poujol	M ^{lle} Fougerouse	203	4	20	16	
15	Copain	M ^{lle} Galliaerde	569	8	19	18	
			11.685				
<i>Quesnoy-sur-Deûle</i> X							
1	Bailleul	M ^{me} Monniez, M ^{lle} Pottier, M ^{me} Dewireld	1.602	7	50	17	
2	Verhille	M ^{me} Verhille	994	5	49	16	
3	Lecocq	M ^{me} Lecocq	310	6	41	8	
4	Delaby	M ^{mes} Ousselin, Ghesens	303	6	41	8	
5	Lévêque	M ^{me} Vincent	1.436	»	44	11	
6	Dehove	M ^{lle} Preuvost	1.008	4	41	8	
7	»	»	279	6	50	17	
8	»	»	138	6	50	17	
9	Louvez	M ^{lle} Prum	509	9	51	18	
			6.579				
<i>Roubaix-Est</i> X							
1	Boulze, Crouwy, Vuylsteker (3)	M ^{lles} Lefebvre, Clochez, Cauchy, Clermont, M ^{me} Mattelin (5)	»	»	43	11	
2	Desbonnet, Foucau, Wachet	M ^{lle} Denys, M ^{mes} Glaise, Vilette, Rucart	1.362	3	46	14	
			1.362				
<i>Roubaix-Nord</i> X							
1	Poupart, Cogniot (6)	M ^{me} Sené (7)	1.285	»	43	11	
2	Sauvage, Devaux, Houvenaghel	M ^{mes} Hespél, Lambridès	»	3	46	14	
			1.285				

(1) M^{mes} Vermesse, Bocquet. — (2) M^{lles} Marçais, Clays. — (3) MM. Joly, Vincent, Baudoin, Fried. — (4) M^{me} Coustenoble, M^{lle} Brienne, M^{me} Bailleul, M^{lles} Ducatillon, Delhaye, Dhénin, M^{me} Moity. — (5) M^{mes} Visse, Mahu, Dugardin, Aubry, M^{lle} Deborgher, M^{me} Dams. — (6) MM. Turotte, Vanschoor, Vandenberghe, Géryl, Delahaye, Malfait, Marc. — (7) M^{lles} Ladsous, Prum, Guffroy, Hutin, M^{mes} Dausque, Monneveux, Doléans, Dépret, M^{lles} Basquin, Dieu, M^{me} Wuilot.

N ^{os}	NOMS des COMMUNES	POPULATION	ÉLECTEURS	NOMS		
				DES MAIRES	DES ADJOINTS	DES SECRÉTAIRES de mairie
<i>Canton de</i>						
1	Croix	20.652	5.001	Seigneur	Montois, Lhotellerie, I., Vandenas	Quennoy
2	Roubaix-Ouest	20.821	»	»	»	»
3	Wasquehal	11.707	2.976	Détailleur	Leveugle, Lesaffre , Marquilly	Mille.
		53.180	7.977			
<i>Canton</i>						
1	Allennes-les-Marais	1.151	368	Ledoux	Delatour	Vochelle
2	Annœullin	6.190	1.884	Parsy.	Moulin, Bourgeois, Boistelle, Parquet	Delannoy
3	Bauvin	3.399	995	Sauvage.	Damblin, Masselot	N...
4	Camphin-en-Caremb.	1.055	343	Sion	Longuepé.	Delporte
5	Carnin	502	156	Bourdon, *	Cloquié	Plouchart, ,
6	Chemy	309	99	Defosse	Duriez	M ^{me} Salomez.
7	Gondécourt	2.511	706	Dupretz, *, A.	Deleneuville.	M ^{me} Carpentier.
8	Herrin	279	82	Théry	Godin	Leboeuf, I., A., A.
9	Houplin	1.920	599	Gruyelle, , ,	Lefebvre	Dupas
10	Lesquin	3.893	916	Vanhéren	Sury, Robitaille	Delier
11	Noyelles-lez-Seclin.	309	80	Cuignet,	Laurent	Halluynck,
12	Provin	2.061	645	Grard	Leborgne	Rucquois
13	Seclin	8.079	2.356	Durot	Lefebvre, Dutilleul, Cardon, Baron	Deleneuville
14	Templemars	1.785	477	Lemoine,	Dhainaut	Houry, ,
15	Vendeville	447	116	Pérus.	Degand.	Deroubaix.
16	Wattignies	3.775	1.154	Duriez, A.	Briffaut, Dutilleul	Dupriez.
		37.665	10.976			
<i>Canton de</i>						
1	Bousbecque	3.017	827	Dalle-Fenart	Lecomte, Catteau,	Crop, A.
2	Halluin	13.588	4.061	Desmettre	Verkinder, Declercq	Fœlix
3	Linselles	5.466	1.382	Descamps,	Desmarecaux, Lemille, , Leuridan,	Desmarécaux
4	Roncq	6.573	1.939	Cornard	Six, , Destailleur, Desbouvrie.	Deltour
5	Tourcoing-Nord	9.298	2.590	Inghels	Brassart, *, Parsy, I., Deborgher, , Vandermarlière, , Salembien, *, Paris.	Gombert,
		37.942	10.799			
<i>Canton de</i>						
1	Neuville-en-Ferrain	4.184	1.183	Coone.	Tranet, Dewolf,	Saint-Venant, ,
2	Tourcoing-N.-E.	35.419	9.814			
		39.603	10.997			
<i>Canton de</i>						
1	Bondues	2.979	863	Muliez	Guilbert, Dutilleul, Ghesquière.	Deswarte
2	Marcq-en-Barœul	19.163	4.586	Bailly,	Tahon, Bailleul, , Descamps,	Duthoit, ,
3	Mouvaux	9.488	2.552	Surmont,	Boudewyn, Beusquart, Durieux	Derolez,
4	Tourcoing-Sud	37.255	10.291	»	»	»
		68.885	18.292			
ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.						
<i>Canton de</i>						
1	Avesnes-le-Sec	1.580	510	Bury, ,	Soileux	Briançon
2	Bouchain	2.434	606	Paul Henri,	Darthis, ,	Vitoux, A.
3	Emerchicourt	502	136	Thuillot.	Dordain	Caron
4	Haspres	2.768	954	Marouzé, A.	Gillot, Boutrouille, Duquesne	Déplanque, , A.
5	Hordain	1.274	387	Pora	Desjardins	Holin
6	Lieu-St-Amand	811	266	Lempereur, *,	Sénéchal, ,	Braichet
7	Lourches	5.804	1.756	Dupriez.	Quéva, Mouton, Degallaix,	Stievenard,

Nos	NOMS DES		Contenance cadastrale Superficie totale en hectares	DISTANCE en kilomètres de chaque commune au chef-lieu judiciaire			Distance en kilomètres de la préfecture
	INSTITUTEURS	INSTITUTRICES		du canton	de la sous- préfecture	du département à Douai	
<i>Roubaix-Ouest</i> ✕							
1	Carlier, Lefebvre	M ^{lle} Schil, M ^{lle} Fromont (1).	475	3		40	8
2	Manem, Monier	M ^{lles} Crinon, Legay (2) . . .	"	"		43	11
3	Kicken, Coussemacker	M ^{me} Blanquart, M ^l e Duthilleul, M ^{me} Aubert M ^l e Godefroy	686	5		40	8
			1.161				
<i>de Seclin</i> ✕							
1	Nabbe	M ^{me} Ledru	555	7		25	16
2	Delmotte, Lecluse	M ^{lle} Lebœuf, M ^{mes} Lohez, M ^{me} Gradoux	1.129	8		23	18
3	Lenice	M ^{me} Baudrey	385	13		24	23
4	Delporte	M ^{lle} Boulanger	739	6		22	17
5	Plouchart	M ^{me} Dehays	237	7		20	16
6	"	M ^{me} Salomez	348	4		25	15
7	Parmentier	M ^{me} Carnoyé, M ^{lle} Vulysteker	822	4		26	13
8	"	M ^{lle} Lebœuf	217	5		27	14
9	Labesse, Doise	M ^{mes} Cholet, Castel	648	3		29	11
10	Casiez, *	M ^{lle} Chenu, M ^{me} Mignot	851	8		27	7
11	"	M ^{me} Druart	238	4		31	9
12	Houriez	M ^{lle} Mortelecque	339	11		23	21
13	Ruffin	M ^{me} Gaby, Lefebvre, M ^{me} Blaevoet . . .	1.742	"		27	11
14	Flory	M ^{me} Samyn	461	4		28	8
15	Deroubaix	M ^{me} Garnier	257	5		27	8
16	Beriou, Degardin	M ^{mes} Vigier, Lempereur	631	5		29	7
			9.599				
<i>Tourcoing-Nord</i> ✕							
1	Gay, *, †	M ^{me} Scalbert	644	8		49	16
2	Godin, Vercouttre, Lesaf- fre	M ^{mes} Pruvost, Godin, Lesaf- fre, Delemer, M ^{lle} Finaert.	1.256	8		51	18
3	Lefebvre	M ^{me} Lefebvre	1.171	7		45	12
4	Dubrulle, Mégret	M ^{mes} Dubrulle, Bertiaux	1.056	4		47	14
5	"	"	1.511	"		47	14
			5.638				
<i>Tourcoing-Nord-Est</i> ✕							
1	Demeulemeester	M ^{lle} Alavoine	618	5		49	16
2	Flamant, Héquette, Drancourt (4).	M ^{me} Dordain, M ^l e Lorthoir, M ^{me} Quinio (4)	"	"		47	14
			618				
<i>Tourcoing-Sud</i> ✕							
1	Remteaux	M ^{me} Remteaux	1.304	7		41	8
2	Olivier, Fernez, Chivrac	M ^{mes} Liébart, Wagrez (5)	1.404	10		39	6
3	Payen	M ^{me} Obein, M ^{lle} Amice	"	"		"	"
4	Brunet, Coquart, Dele- rue, Deloche, Ragon, Derudder	M ^{lle} Marquant, M ^{mes} Fauvet, Parsy, M ^{lle} Desrumaux (6).	417	5		43	10
			"	"		47	14
			3.125				
8 cantons, 82 communes							
<i>Bouchain</i>							
1	Herlemont	M ^{lle} Vos	1.039	6	19	27	55
2	Douay	M ^{me} Laine	1.237	"	19	21	50
3	Ansart	"	511	7	24	16	47
4	Carpentier	M ^{mes} Deplanque, Cattelain	1.220	9	15	30	58
5	Roselle	M ^{me} Holin	554	3	20	23	52
6	Braichet	M ^{lle} Cardon	511	3	18	24	52
7	Millon	M ^{mes} Bassenent, Quinquempoix, Bernard, Bourae	265	5	15	23	49

(1) M^{lles} Wissoeq, Taquet, Montagne, M^{me} Cools. — (2) M^{mes} Damuseau, Dauchy, M^{lles} Delvarre, Couchey, M^{mes} Lips, Carette. — (3) MM. Douhailly, Defroyenne, Maillet, Delcroix. — (4) M^{mes} Derudder, Lefebvre, Blombed, Lasseron, M^{lles} Gorré, Bouillez, Camberlin. — (5) M^{mes} Charley, Lavallée, Malice. — (6) M^{me} Foulon, M^{lles} Quenon, Lasalle, Guillermon, Rogier, M^{me} Ségard, M^{me} Carlier.

Nos	NOMS des COMMUNES	POPULATION	ÉLECTEURS	NOMS		
				DES MAIRES	DES ADJOINTS	DES SECRÉTAIRES de mairie
8	Marquette-en-Ostrev.	2.076	682	Canonne	Lefrère	Petit
9	Mastaing	914	323	Huart, ☞, ☞, ☞	Dhollande	Miens, ☞, ☞
10	Neuville-sur-l'Escaut.	2.331	603	Hennequet, ☞, ☞	Vanesse, Richard	Huicq, ☞
11	Noyelles-sur-Selle	650	218	Tessier	Dubois	M ^{me} Hocquet
12	Rœulx	2.834	877	Clément	Ribeaucourt, Baratte	Lécutiez
13	Wasnes-au-Bac	516	169	Dessery	Dufour	Dellile
14	Wavrechain-s.-Faulx	435	139	Capliez	Joly	M ^{lle} Poulain
		24.929	7.626			
<i>Canton</i>						
1	Condé-sur-l'Escaut	7.228	1.759	Delcourt	Tonneau, Duwelz, Houriez	Cambien
2	Crespin	4.309	1.085	François, ☞	Tassin, Theillier	Baisy, ☞, ☞
3	Escautpont	4.168	1.074	Delhaye	Liégois, Dubart, Matha	Delprofe
4	Fresnes	7.846	2.177	Castillon	Bouvry, Simon, Déramaux, Drumont	Charlon
5	Hergnies	3.371	1.119	Doffenies	Tricart, Merlin, Durieux	Goffin
6	Odomez	940	205	Boisseau	Delcourt	Caulier, ☞, ☞
7	St-Aybert	316	94	Fernand	Ledrut	Benoist
8	Thivencelles	1.580	233	Leire	Baugnies	M ^{me} Mariage
9	Vicq	1.337	402	Richard, O ☞	Collet	M ^{lle} Ville
10	Vieux-Condé	9.529	2.433	Pasquier	Watteau, Cauliez, Destrebecq, Thierry	Allard
		40.624	10.581			
<i>Canton</i>						
1	Abson	4.308	1.119	Villette	Piédanna, Copin, Milon	Filbien
2	Denain	27.767	7.322	Lefebvre	Fuzet ☞ L., Tréhoux, Deburge ☞ A.	Montuelle
3	Douchy	3.740	1.145	Vesseron	Douchement, Blary	Croenne
4	Escaudain	11.238	1.946	Rossy Eug.	Dernoncourt, Rossy H., Drut	Locquet
5	Haveluy	2.682	753	Delbecq	Placard, Lazane	Lefebvre
6	Hélesmes	1.657	528	Guiot	Jacquart	Parent
7	Wavrechain-s.-Denain	1.128	361	Dupont, ☞, ☞	Caudmont	Désir, ☞, ☞, ☞
		52.520	13.174			
<i>Canton de Saint-Amand</i>						
1	Bruille-St-Amand	1.505	516	Notteghem	Pouille, Bruneau	Decobecq, ☞
2	Château-l'Abbaye	535	248	Décourrière	Demailly	Lambert
3	Flines-lez-Mortagne	1.727	528	Bonzel, ☞ A.	Lécolier, ☞	Decobecq, ☞
4	Hasnon	3.023	978	Louis	Poulain, ☞ A., Dutoquet, Châtelin, Vincent	Dégros
5	Mortagne-du-Nord	1.635	459	Sibille	Quennesière, Guislain	Demory
6	Raimes	12.866	2.789	Dusart	Canonne, Coudeur, Tavernier, Urbin	Verrier
7	St-Amand, R. D.	8.426	2.702	Couteaux, ☞, ☞	Tilmant, Dauchy, Droissard ☞, Lorthoir	Renard, ☞ A.
		29.717	8.220			
<i>Canton de Saint-Amand</i>						
1	Bousignies	208	71	Fache, ☞	Wattenne, ☞	M ^{me} Ravez
2	Brillon	392	133	Remy	Chirez	Drumez
3	Lecelles	2.159	718	Davaine	Carlier, Chantry	Robert
4	Maulde	930	493	Canipel	Wibaut, Hourdeau	Dhot
5	Millonfosse	529	175	Decourrière	Huon	Debrabant
6	Nivelles	1.003	420	Boutaine, ☞	Montury	Dubus
7	Rosult	1.153	390	Duflos	Wartelle, ☞	Martin
8	Rumegies	1.237	415	Lemaire	Delmez	Lecat
9	St-Amand, R. G.	6.294	1.907			
10	Sars-et-Rosières	330	110	Wadbled, ☞	Wibaut	M ^{me} Dumartean
11	Thun-St-Amand	1.197	495	Dussart, ☞ A.	Delquignie	Willay, ☞, ☞, ☞
		15.432	5.327			
<i>Canton de</i>						
1	Curgies	1.030	327	Hayez	Bigalion	Marain
2	Estreux	534	180	Huart	Hot	Lerouge
3	Marly	5.075	1.301	Olivaux	Dendien, Dubois, Delporte	Gueux
4	Onnaing	7.816	1.995	Marie	Dussart ☞, Lambecq, Jude	Nonclercq
5	Préseau	1.782	552	Philippe	Batardy, N....	M ^{me} Leroux

Nos	NOMS DES		Contenance cadastrale Superficie totale en hectares	DISTANCE en kilomètres de chaque commune au chef-lieu judiciaire			Distance en kilomètres de la préfecture
	INSTITUTEURS	INSTITUTRICES		du canton	de la sous- préfec- ture	du département à Douai	
8	Lecompte	M ^{lle} Richard, M ^{me} Martinache	747	4	23	21	49
9	Héloir	M ^{me} Wallon	619	3	19	19	48
10	Landon	M ^{lle} Fertin	474	5	16	24	52
11	Bouvard	M ^{me} Bourlet	505	7	16	27	54
12	Potart	M ^{lle} Landon	402	3	17	22	50
13	Rémy	M ^{me} Rémy	519	5	24	21	51
14	Pluque	M ^{me} Pluque	380	3	22	23	51
			8.983				

de Condé

1	Voët, Castiau	M ^{mes} Castiaux, Gautier, Schweitzer . .	1.840	»	14	47	51
2	Lussiez	M ^{lle} Jacobs	994	7	13	52	58
3	Canonne, Flament	M ^{mes} Kalina, Lévêque	578	4	10	47	52
4	Thiéry, Watteaux	M ^{me} Watteaux, M ^{lle} Laloux	1.177	3	11	45	50
5	Coutin, Gibault	M ^{mes} Gibault, Decrouez, Déjardin . . .	1.075	6	20	41	44
6	Patris	M ^{me} Patris	487	7	16	40	46
7	Benoist		419	6	18	52	56
8	Blondeau	M ^{me} Brassart	403	4	17	50	55
9	Grandame	M ^{lle} Spétebroot	392	6	9	49	53
10	Gressier, Audin	M ^{mes} Carré, Dumoulin, Lepape, Hainaut	1.106	3	17	44	48
			8.471				

de Denain

1	Lecu, Jeannenot	M ^{lles} Verdavoine, M ^{mes} Héloir, Joly . .	726	7	18	18	42
2	Cauët, Broutin (1)	M ^{mes} Moreau, Fontaine (2)	1.152	»	11	24	49
3	Carrez	M ^{me} Lecouvez, M ^{lle} Lemaitre	920	4	13	26	53
4	Bruyelle	M ^{me} Mériaux (3)	1.023	5	16	21	44
5	Delfosse	M ^{lle} Debras	470	3	14	27	50
6	Caffiaux	M ^{lle} Flamant	736	5	15	22	45
7	Rousseau, ☼	M ^{lle} Leluc	237	2	10	25	50
			5.264				

(rive droite)

1	Tricart, Devaux	M ^{mes} Devaux, Tricart	788	7	20	40	42
2	Becker	M ^{lle} Delzenne	441	9	22	41	40
3	Couvet	M ^{mes} Montegnies, Guépin	1.445	10	23	41	38
4	Dumez	M ^{me} Hennevin (4)	1.274	5	14	29	38
5	Willem	M ^{me} Willem	218	8	21	37	38
6	Flament, ☼, Buisset, Legrand	M ^{lle} Pitre, M ^{me} Masquelet (5)	3.330	8	5	37	46
7	Moreau, Leleu	M ^{me} Bécue (6)	3.381	»	13	33	38
			10.877				

(rive gauche)

1	»	M ^{me} Ravez	315	8	17	28	35
2	»	M ^{lle} Rousseau	283	7	19	26	35
3	Fouquet, Thiébault	M ^{me} Gérard	1.624	4	17	32	35
4	Dhot	M ^{lle} Hocquet	515	7	20	35	36
5	Corduant	M ^{me} Vaille	346	4	15	30	37
6	Heulle	M ^{me} Demest	591	3	16	34	40
7	Vasseur	M ^{me} Decout	812	7	20	28	35
8	Dessaint	M ^{me} Deltourbe	760	8	21	29	30
9	Demonchaux	M ^{lle} Dematte (7)	»	»	13	33	38
10	»	M ^{me} Doureau	257	7	19	27	32
11	Willay	M ^{me} Menu	368	5	18	38	39
			5.871				

Valenciennes-Est

1	Desprès	M ^{me} Debivière	608	6	6	43	56
2	Lerouge	M ^{me} Moutier	530	6	6	42	56
3	Vandenbroucke, Lesage	M ^{lles} Delbart, Fruit	805	2	2	38	51
4	Montuelle, Debras	M ^{mes} Montuelle, Leconte, M ^{lle} Lesur . . .	1.296	6	6	42	56
5	Régniez	M ^{lle} Lequimme	634	8	8	43	56

(1) MM. Godart, Laude. — (2) M^{mes} Jonas, Montuelle, Labroy, M^{lles} Dhenain, Moulin, Masson, Georges. — (3) M^{lle} Villain, M^{mes} Pointoiseau, Legrand. — (4) M^{me} Duhamel, M^{lle} Cousin. — (5) M^{mes} Joveniaux, Blanchard, M^{lle} Bernier. — (6) M^{mes} Bracq, Basiez, Cartigny. — (7) M^{mes} Delrue, Biarrez.

Nos	NOMS des COMMUNES	POPULATION	ÉLECTEURS	NOMS		
				DES MAIRES	DES ADJOINTS	DES SECRÉTAIRES de mairie
6	Quarouble	2.954	1.013	Franck, O A.	Woillez, Loison	Cazin
7	Quiévrechain	6.282	1.095	Gardinal, O.	Wallerand, Wallet, Carlier, Neumans.	Telle
8	Rombies et Marchipont	476	171	Theillier	Preudhomme	Alglave
9	Saultain	1.163	342	Nicaise	Collet	Loboureau
10	Sebourg	1.448	467	Lengrand	Dassonville, Forget	Malaquin
11	Valenciennes-Est	12.570	3.298	Millot, O A.	Saint-Quentin, *, O I, Lebacqz, *, Dremaux O I, de Lauwereyns, O *	Thiroux, O I, *
		41.130	10.741			
<i>Canton de</i>						
1	Anzin	16.090	4.284	Thiétard	Podvin, Mortelette, Debancourt, Hubert	Donné, *
2	Aubry	975	316	Lebrun	Debusy	M ^e Blas
3	Bellaing	747	171	Bournonville	Derache	Reiter
4	Beuvrages	2.698	797	Dremaux, O A.	Perlot, Dussart	Vincent
5	Bruay-sur-l'Escaut	9.411	2.658	Delannoy, *	Pellion	Wargny
6	Petite-Forêt	2.290	719	Dorge	Cher, Laude	Siellez
7	St-Saulve	3.827	1.093	Leveilley	Martin, Anne	Lefebvre Jules, *
8	Valenciennes-Nord	18.627	4.639	"	"	"
9	Wallers	6.392	1.403	Tréliers	Caillaud, Lanoy, Douez, Wallez	Ochin
		61.057	16.080			
<i>Canton de</i>						
1	Artres	950	284	Ramez, O *	Bulté	Masson
2	Aulnoy	2.592	812	Michaux	Bara, Pluchard, Vilcot	Génard
3	Famars	877	253	Mineur	Hubert	Levez
4	Haulchin	1.487	494	Macarez Charles	Lecerf, *, *	Lecerf Hubert
5	Hérin	3.589	999	Bavay	Paul, Tambrun, Herbin	Neveu
6	La Sentinelle	2.785	881	Durieux, O A.	Brenet, Bruniaux	Leverd, *, *
7	Maing	2.952	989	Levan	Petit, Cossiaux	Rucart
8	Monchaux	502	155	Bailleux	Dhaussy	Lepetit
9	Oisy	252	84	Tambrun	Miroux	Dupont
10	Prouvy	1.350	364	Baudrin, *	Usquelis	Ninaud
11	Quérénaing	604	186	Danhiez, *	Haudegond	Bach
12	Rouvignies	434	125	Deruelle	Gonnet	Thuillier
13	Thiant	2.347	741	Ségard	Lecerf	Loire, *, *
14	Trith-St-Léger	5.416	1.378	Brisville	Grégoire, Busin, Poteaux	Lottiaux
15	Valenciennes-Sud	11.162	2.711			
16	Verchain-Maugré	1.119	334	Hégot	Ribeaucourt	Gilleron
		38.418	10.790			

POPULATION ET CHIFFRE DES ÉLECTEURS

des communes divisées en plusieurs cantons, lesquels figurent par fractions
dans les tableaux précédents

CANTONS	Population totale	Electeurs 31 mars 1933	CANTONS	Population totale	Electeurs 31 mars 1933
Lille	201.568	49.400	Cambrai	28.542	8.147
Roubaix	117.190	30.213	Maubeuge	24.221	5.795
Tourcoing	81.972	20.105	Hazebrouck	14.859	4.509
Valenciennes	42.359	10.648	Saint-Amand	14.720	4.609
Douai	41.598	8.948	Bailleul	9.691	2.580
Dunkerque	31.763	9.487	Avesnes	5.239	1.387
Wattrelos	30.647	8.496	Le Quesnoy	3.268	920

Nos	NOMS DES		Contenance cadastrale superficie totale en hectares	DISTANCE en kilomètres de chaque commune au chef-lieu judiciaire			Distance en kilomètres de la préfecture
	INSTITUTEURS	INSTITUTRICES		du canton	de la sous-préfecture	du département à Douai	
6	Hacart	M ^{me} Le Bail	1.227	8	8	44	56
7	Cailleret	M ^{lle} Hot	471	12	12	48	61
8	Perruchet	M ^{me} Jéronne	481	11	11	47	59
9	Cauliez	M ^{me} Loriau M ^{lle} Hocquet	645	4	4	41	54
10	Danhiez	M ^{me} Danhiez	1.423	10	10	47	60
11	Fontaine, Carpentier	M ^{mes} Viseur, Moreau, Hourdain	1.379	»	»	36	50
			9.499				

Valenciennes-Nord

1	Bruy, Dez, Delay	M ^{mes} Dabancourt, Tourtois, Blanchet, M ^{lles} Fontaine, Bounhoure	353	3	3	36	49
2	Payen	M ^{me} Porez	432	5	5	31	49
3	Deplus	M ^{me} Deplus	336	9	9	28	47
4	Debray	M ^{mes} Morelle, Rousseau	30	5	5	38	48
5	Drain, Pruvost	M ^{lles} Maja, Cuvelier	664	6	6	38	52
6	Payen	M ^{lle} Hofman	455	5	5	32	48
7	Scarséniaux	M ^{mes} Buguin, Vasseur	1.204	3	3	38	52
8	Lambin, Barillaux, Drecq	M ^{mes} Nizart, Murez (1)	»	»	»	36	50
9	Taine, Lemaire, Caspar	M ^{mes} Mocq, Devrez, Durut	2.089	12	12	24	44
			5.833				

Valenciennes-Sud

1	Hot	M ^{lle} Vasseur	648	8	8	37	57
2	Dégremont	M ^{lle} Brassart	618	3	3	38	53
3	Gilleron	M ^{me} Le Treis	468	5	5	35	55
4	Luce	M ^{lle} Devanne	511	10	10	27	50
5	Lévêque	M ^{lle} Dufлот, M ^{me} Donnez	448	7	7	30	49
6	Bacroix	M ^{me} Dautel	381	4	4	32	52
7	Caulier	M ^{me} Ruyle, M ^{lle} Cliquet	1.152	7	7	32	54
8	Pottier, *	M ^{me} Danjou	448	11	11	32	54
9	Dupont	»	254	8	8	30	48
10	Pesin	M ^{me} Falce	441	8	8	28	50
11	Berquet	M ^{me} Berquet	432	8	8	35	57
12	Thuillier	»	323	8	8	27	49
13	Marsy	M ^{me} Salat	827	10	10	29	52
14	Dez, A, Lesage	M ^{mes} Canlot, Linquette, Collet, M ^{lle} Defossez	687	6	6	30	53
15	Lenoire, Solasse	M ^{lle} Sanpeur, M ^{me} Fontaine	»	»	»	36	50
16	Fournier	M ^{lle} Jossel	953	14	14	35	57
			8.591				

(1) M^{mes} Dewasmes, Denis, Baum, Bourgeois, Tréhout, Veniat.

POPULATION ET SUPERFICIE

RÉCAPITULATION PAR ARRONDISSEMENT

ARRONDISSEMENTS	POPULATION	SUPERFICIE en hectares	ARRONDISSEMENTS	POPULATION	SUPERFICIE en hectares
Avesnes	217.049	140.589	Lille	885.090	87.965
Cambrai	168.723	90.846	Valenciennes	303.827	63.389
Douai	197.078	47.621			
Dunkerque	257.682	142.435	Totaux	2.029.449	572.845

HAMEAUX DU DÉPARTEMENT DU NORD

A. — Etat par Communes.

NOMS			NOMS		
des COMMUNES dont dépendent les hameaux	Arroundis- sement	des HAMEAUX	des COMMUNES dont dépendent les hameaux	Arroundis- sement	des HAMEAUX
Aix	D	Haut-Hameau. — Bas-Hameau.	Bierne	Dk	Petit Mille Brugghe.
Allennes-les-Marais . .	L	Les Anserœuilles.	Blaringhem	Dk	Belle Hôtesse. — Pont-Asquin. — Mont du Croquet. — Mont Dupel. — Mont d'Hiver. — La Carnois. — Mont de la Vallée.
Amfroipret	A	Le Braquemart. — Petit Gommegnies. — La Boète.	Blécourt	C	La Boulette.
Anhiers	D	Le Petit Anhiers.	Boeschèpe	Dk	L'Abeele.
Annappes	L	Les Marchenelles et Hempempont.	Bois-Grenier	L	L'Armée. — Le Gris-Pot. — Le Cron Balot. — Le Touquet.
Annœullin	L	Don.	Bollezele	Dk	Les Cinq Rues. — Erkelsbrugghe.
Anor	A	La Lobiette. — Milourd. — La Galoperie. — Le Bois-St-Hubert. — Le Point-du-Jour.	Bondues	L	La Citadelle. — Le Mont.
Armbouts-Cappel . . .	Dk	Grand Mille Brugghe. — Pont de Petite-Synthe. — Komen-Houck.	Bouchaift	V	Boncheneuil. — Bassin rond.
Attiches	L	Drumez.	Boulogne	A	Rouge-Croix. — Basse Boulogne.
Aubers	L	Haut-Pommereau. — Bas-Pommereau. — Le Plouick. — Piètre.	Bourbourg-Campagne .	Dk	Le Guindal. — Saint-Nicolas. — L'Ancre. — Coppenaxfort.
Auby	D	Les Asturies	Bourghelles	L	La Posterie.
Auchy	D	Du Bar.	Boursies	C	Demicourt.
Audignies	A	Quêne-au-Leu.	Bousbecque	L	Chemin des Vaches. — Le Blois.
Aulnoy	V	La Briquette.	Bousies	A	Vert Baudet.
Avelin	L	Has. — Le Croquet. — Ennetières. — Treupe. — Anterœuille.	Bousignies	A	Comagne.
Avesnelles	A	Fourmanoit	Bugnicourt	D	Loricourt.
Bachy	A	Hôtel.	Brouckerque	Dk	Coppenaxfort.
Bailleul	Dk	Le Steent'je. — Le Seau. — Outtersteene. — Nouveau Monde. — La Crèche.	Bruay	V	Thiers.
Baisieux	L	Sin. — Breuze	Bruille-St-Amand . . .	V	Hauterive. — Notre-Dame-au-Bois.
Baives	A	La Goulette.	Busigny	C	Haie Menneresse. — La Malmaison. — Cité des Cheminots.
Bambecque	Dk	La Kroys-Straète.	Caëstre	Dk	Le Peuplier. — La Croix-Rouge.
Bantigny	C	La Boulette.	Cambrai	C	Fg. St-Cloud. — Fg. St-Druon. — Fg. N. Dame. — Fg. de Paris. — Fg. St-Ladre. — St-Roch. — St-Sépulere. — Fg. de Selles.
Bavai	A	Le Louvion.	Camphin-en-Carem- bault	L	Ennecourt.
Bavinchove	Dk	Les Trois Rois.	Cantin	D	Le Moulinet. — La Botte. — La Briqueterie.
Beaucamps	L	Thirouanne. — Brûsle.	Cappelle	L	La Coquerie. — Grand-Wemy. — Petit-Wémy. — Haute-fois. — Huquinville. — Thouart. — Poissonnerie. — Wattines. — Le Bart. — Lobeau. — Picoterie. — La Croisette.
Beaudignies	A	Pont-à-Pierres.			
Beaufort	A	L'Ermitage. — Le Bois-Leroy			
Beaurepaire	A	Haie Catelaine. — Marais Vincent. — L'Ortie.			
Beauvois	C	Le jeune Bois.			
Bellignies	A	Bréaugies			
Berlaimont	A	La Grande Carrière. — La Tête noire — Sarbaras.			
Bermeries	A	Le Bout-là-haut. — La Boète			
Béthencourt	C	La Guisette			
Beugnies	A	La Charnou.			
Beuvry	L	Pavé de Marchiennes. — Bouteau.			

NOMS			NOMS		
des COMMUNES dont dépendent les hameaux	Arrondis- sement	des HAMEAUX	des COMMUNES dont dépendent les hameaux	Arrondis- sement	des HAMEAUX
Cappellebrouck.	Dk	Lynck. — Pont-l'Ab- besse.	Esnes.	C	Longsart. — Grand- Pont. — Bout du Pré. — La Sucrierie. — Hurtebise. — Les Briseux.
Carnières.	C	Boistrancourt.	Estaires.	Dk	Epinette. — Trou- Bayard. — Rue des Coureurs. — La Gloriette.
Cartignies.	A	Autreppes. — Bon Bout. — Buisson Moreau. — La Bou- chère. — La Carbière.	Estourmel.	C	Les Frisettes.
Cassel.	Dk	La Cornette.	Estrées.	D	L'Ermitage.
Catillon.	C	Bois-l'Abbaye.	Etrœungt.	A	Le Grand Bois. — Cantraine. — Basse- Boulogne. — War- pont. — Tatimont. Cloussy. — Quatre- Maisons.
Caulley.	C	Hurtevent.	Faumont.	D	Lé Boujon. — La Pic- terrie. — La Catoire. — Rue Verte.
Cauroir.	C	La Sucrierie. La Ba- hate. — La Croisette.	Favril.	A	Boufflette. — L'Agache. — Le Hameau. — Erouart. — Cense Madame.
Château-l'Abbaye.	V	Buridon. — Motte du Moulin.	Feignies.	A	Les Vents. — Les Mot- tes. — Leveau. — La Rouillie. — La Berlière. — Croix- Mesnil. — Douzies. — Les Guides. — Le Pont Babet. — Le Cul-de-Sac.
Chemy.	L	Wachemy.	Felleries.	A	Le Rocinsart.
Clairfayts.	A	Epinoy.	Féron.	A	Le Buisson Barbet.
Colleret.	A	Ostergnies.	Ferrière-la-Petite.	A	Le Garenne.
Condé-sur-Escaut.	V	Macou. — Mont de Péruwelz.	Flers.	D	Pont-de-la-Deûle. Villers.
Comines.	L	Sainte-Marguerite.	Flaumont-Waudrechies	A	La Taquennerie.
Courchelettes.	D	Le Petit Douai.	Flers.	L	Breucq.
Cousolre.	A	Les Haies. — Marci- guy. — Reugnies.	Flines-lez-Mortagne.	V	Legies. — Rœux. — Révillon. — Rodi- gnies.
Coutiches.	D	La Bru. — La Picte- rie. — Le Riez. — Rue des Bois.	Flines-lez-Raches.	D	Montreuil. — Le Cat- telet.
Craywick.	Dk	Coppenaxfort.	Floyon.	A	Petit-Floyon. — Ret- teaux. — Chevireuil.
Crespin.	V	Blanc-Misseron.	Fontaine-au-Bois.	A	Malgarni.
Crèvecœur-sur-l'Escaut	C	Montécouvez. — Vau- velles. — Bois Mail- lard.	Fontaine-Notre-Dame.	C	Petit-Fontaine.
Crochte.	Dk	Le Nieppe. — Le Spreu- whot.	Forest.	A	Richemond. — La Croisette. — Ovil- lers.
Cuincy.	D	Faub. d'Esquerchin. — Route nationale. — Haute-Rive.	Fourmies.	A	Trioux de Villers.
Cuvillers.	A	La Boulette.	Forenville.	C	Targette.
Cysoing.	L	Quennaumont.	Fournes.	L	Bois-Masson. — Le Buf. — La Joirie Depretz. — Bas Flandre. — Rosembois.
Denain.	V	La Belle Vue.	Frelinghien.	L	Pont-Rouge. — La Croix au Bois. — Le Funquereau. — L'A- venture. — La Hou- lette.
Deulémont.	L	Les Ecluses. — Rossi- gnol. — La Tache.	Fresnes.	V	Trieu de Fresnes.
Dimechaux.	A	Moulin de Dimechaux.	Fretin.	L	Gamand-Huvet.
Dimont.	A	Offies. — La Savate.	Glageon.	A	Couplevoie. — Les Haies. — Laudrissart
Doignies.	C	Louveral.	Gognies-Chaussée.	A	Les Geulards.
Douai.	D	Frais-Marais. — Dori- gnies. — Wagnon- ville.			
Dourlers.	A	Mont Dourlers.			
Dunkerque.	Dk	Le Nieppe.			
Ecaillon.	D	Villemin.			
Eclaires.	A	La Belle Hôtresse.			
Ecuelin.	A	Pot de Vin.			
Elesmes.	A	Chap. d'Eslesmes -- Camp Féron			
Emerchicourt.	V	Azincourt.			
Ennetières-en-Weppes.	L	La Vallée. — Wez-Mac- quart.			
Ennevelin.	L	Hélin Labroye.			
Eppe-Sauvage.	A	Touvent.			
Erchin.	D	Sébastopol.			
Eringhem.	Dk	Lynck.			
Erquinghem-Lys.	L	Fort Mahieu. — Fort Rompa.			
Erre.	D	Faubourg.			
Escautpont.	V	Les Bruilles.			
Escobecques.	L	Bon Temps. — Fin de La Guerre. — Tou- quet d'en Haut.			

NOMS			NOMS		
des COMMUNES dont dépendent les hameaux	Arrondis- sement	des HAMEAUX	des COMMUNES dont dépendent les hameaux	Arrondis- sement	des HAMEAUX
Gommegnies	A	Sarloton. — Gr.-Sart. — Le Cheval Blanc Carnoy. — R. Haute.	Illies (suite		Le Hus. — La Bou- chaine. — Halpe- garbe. — Lannoy. — Mailly.
Gondécourt	L	Bac à Wavrin. — Les Ewuis.	Jeumont	A	La Fonderie.
Godewaersvelde	Dk	Le Mont des Cats.	Killem	Dk	Killem-Lynde.
Gœulzin	D	Moulinet.	La Bassée	L	Beaupuits. — Trois Maisons.
Grande-Synthe	Dk	Le Village. — Le Trian- gle.	La Chapelle-d'Armen- mentières	L	Wez-Macquart.
Gravelines	Dk	Petit-Fort-Philippe. — Les Huttes.	La Gorgue	Dk	Pont du Hem. — So- leil. — Croquet. — Rue Bethléem. — Nouveau-Monde. — Ma Campagne.
Halluin	L	Colbras. — Le Mont.	La Groise	C	Le Chapeau-Rouge. — Hautrèpe. — Sart- l'Évêque.
Hardifort	Dk	La Trompe.	La Longueville	A	Les Mottes. — Mal- garni. — Le Gros Chêne. — Les La- nières.
Hargnies	A	Goutant. — La Chaus- sée. — L'Hermitage.	La Madeleine	L	Berkem.
Hasnon	V	Grand-Bray. — Grand- Cataine.	Lambersart	L	Les Muchaux
Haut-Lieu	A	Godin. — Ecassettes.	Lambres	D	Le Raquet. — Faub. d'Arras. — Les Cen- ses. — La Brayelle.
Hautmont	A	Wargnories.	Landas	D	Rue de la Place. — Le Quesne. — Le Talbot. — Loir.
Haspres	V	Fleury.	Lecelles	V	Rue Cherette. — Le Roteleu. — Le Point- du-Jour. — Le Pavé.
Haulchin	V	La Pyramide. — Croix- Sainte-Marie.	Lécluse	D	Le Faubourg.
Hazebrouck	Dk	Les Cinq Rues. — L'Hof- fland. — Le Souve- rain. — La Kreule. — La Canewelle.	Lederzeele	Dk	Boeseghem.
Hem	L	Les Trois Baudets.	Lesdain	C	Malassisse.
Hérin	V	Le Moulin. — Le Cou- cou.	Lesquin	L	Moulin de Lesquin. — Enchemont. — En- grain. — Eveltin. — Gamand. — Merchin.
Hergnies	V	Maraistiaux. — Marais des Alloués. — Rieux- de-Condé. — Nos-à- Houx. — Grimau- nez — Gr.-Marais.	Leval	A	Petit - Maubeuge. — Cayenne. — P. Lan- drecies. — Fosses.
Herlies	L	Le Pilly. — Les Grands- Riezts.	Liessies	A	Beaux-Sars. — Beau- Mons. — Le Cour- reux.
Herzele	Dk	Le Briel.	Lille	L	Faub. de Béthune. — Le Buisson. — Cante- leu. — Faub. du Sud.
Holque	Dk	Wattendam.	Limont-Fontaine	A	Fontaine.
Hondeghem	Dk	La Briarde. — La Longue Croix.	Linselles	L	Blaton. — La Vignette. — Gavre. — Vallée. — Viscourt.
Hon-Hergies	A	La Folie. — La Chaus- sée du Bois. — Pré- navart. — Pissotiau.	Locquignol	A	Hachette. — Les Gran- des Pâtures.
Hondschoote	Dk	Killem-Lynde. — Pont- aux-Cerfs.	Lomme	L	La Mitterie. — Grand But.
Honnechy	C	Les Moulins.	Lompret	L	Lassus. — Phalecque. — Grand Logis. — Villersé.
Honnécourt	C	La Terrière. — Ossu.	Looberghe	Dk	Lynck.
Hordain	A	Le Pavé.	Loon-Plage	Dk	Le Westhouck. — Le Clipon.
Houdain	A	Eugnies.	Louvignies-Quesnoy	A	Futoy.
Houplin	L	Bac à Wavrin. — An- coisne.	Louvignies-Bavai	A	Buvignies.
Houplines	L	Epinette. — Aventure. — La Prévôté Fres- nel. — Ruelle Blan- che.	Lynde	Dk	Boonsbergh. — Le Gi- bet.
Houtkerque	Dk	L'Hoffland.			
Hoymille	Dk	Benties Meulen. — Mai- son Blanche— Rouge- Neige.			
Illies	L	Tranzelois. — Ligny- le-Grand. — Willy. — Gravelin. — La Folie. — La Motte- lette. — L'Aventure. — Les Auvillers. —			

NOMS			NOMS		
des COMMUNES dont dépendent les hameaux	Arrondis- sement	des HAMEAUX	des COMMUNES dont dépendent les hameaux	Arrondis- sement	des HAMEAUX
Malo-les-Bains	Dk	Malo-Terminus.	Ohain	A	Melsart.
Marbaix	A	Baptiste.	Oost-Cappel	Dk	Les Cinq-Chemins.
Mairieux	A	Griscelle. — La Ca- nongue.	Orchies	D	Grand-Camp. — Maneu- ville. — Petit-Camp.
Maing	V	Fontenelle. — Hôpital Caumont.	Ors	C	La Folie. — Le Petit Ver- sailles — L'Ermitage.
Marchiennes-Ville.	D	Sec-Marais. — Elpret. — Catelet.	Oudezeele	Dk	Looge Hoec.
Marcq-en-Barœul.	L	Pont-de-Marcq. — L'Entrepôt. — Ghesle. — Le Quesne. Le Plouick. — Le Molinel. — Rouges- Barres. — Le Croisé- Laroche.	Pecquencourt	D	Pont de Vred. — Les riez de Bruilles.
Maresches	A	Wult. — La Bocal.	Petit-Fayt	A	Foyaux. — Hayettes. — L'Arbre Sec.
Maretz	C	Avelu.	Pérenchies	L	Le Fresnel.
Marly	V	La Briquette.	Petite-Synthe	Dk	Pont de Petite-Synthe.
Marquillies	L	Le Village. — La Place. — La Gare. — Le Moisnil.	Petite-Forêt	V	Le Tordoir. — Nou- velle Cité. — Cité Marceau. — Chêne. — Bonne Espérance.
Maubeuge	A	Pont-Allant. — Mont- plaisir. — L'Ouvrage. — Douzies. — Sous- le-Bois. — Les Sarts. — Sainte-Aldegonde. — Saint-Quentin. — Saint-Lazare. — St- Antoine.	Phalempin	L	Le Plouick.
Maulde	V	Rue Chorette.	Poix	A	Wagnonville.
Mazinghien	C	L'Arbre de Guise.	Prouvy	V	Le Petit Couvent
Mecquignies	A	Quêne-au-Leu. — La Grand'Rue. — Le Bottiau.	Pont-sur-Sambre	A	La Porquerie. — Pan- tegnies.
Mérignies	L	Molpas.	Potelle	A	Fond de Potelle. — Pont à Vaques.
Merckeghem	Dk	Lynck.	Pradelles	Dk	La Croix-Rouge.
Merville	Dk	Le Sart. — Caudescure.	Prêmesques	L	La Bleue. — Cité Col- lerie. — Mont de Prêmesques.
Millam	Dk	Pont-l'Abbesse. — Ste- Mulders.	Preux-au-Bois	A	La Géniette.
Millonfosse	V	Petit-Cataine. — La Vallée.	Preux-au-Sart	A	La Boiscrette.
Monceau-St-Waast	A	Bout-du-Diable. — Bout-de-la-Chapelle. — Bout-Jean-Ledoux. — Mal d'accord.	Prisches	A	Linières. — Malgarni — Grand-Béart. — La Comté. — Les Vallées. — Pas-de- Vaches. — Erruart. — La Gohelle. — Petit-Béart.
Monchecourt	D	Trinité Saint-Roch. — Cité Robert.	Proville	C	Faubourg de Paris.
Mons-en-Pévèle	L	La Pétrie.	Quaëdypre	Dk	Faub. de Cassel. — Les Cinq-Chemins. — Le Byssaert.
Montigny	C	Le Tronquoy.	Quarouble	V	Cité Cuvinot. — Do- maine des Vaucelles. — Cité des Chemi- nots.
Morbecque	Dk	La Motte-au-Bois. — Le Parc. — Pré-à-Vin.	Quesnoy-sur-Deûle	L	Le Plaquet. — Le Cœur Joyeux. — Le Loup. — La For- gette. — Le Pacau. — Le Veau. — Le Chiez. — La Belle Promenade. — La Justice. — Le Petit Quesnoy.
Mortagne-du-Nord	V	La Brélière.	Quiévreachain	V	Blanc-Misseron.
Mouchin	L	Planard.	Raches	D	La Placette. — Patu- relles. — Bois de Raches.
Neuville-en-Ferrain	L	Risquons-Tout. — Le Berquier.	Radinghem	L	Martin-Camp. — Bri- doux. — Bois-Blancs. — Jérusalem.
Nieppe	Dk	Pont-de-Nieppe.	Raillencourt	C	Saint-Olle.
Nivelles	V	Hauterive.	Rainsars	A	Trie Mayens. — Le Terniau.
Nomain	D	Coquerie. — Ouvia- gnies. — La Com- mune. — Lannoy.	Ramillies	C	Le Pont d'Erre.
Noordpeene	Dk	Le Ménégat. — Le Coin Perdu. — Schou- brouck. — Schaecke. — Le Petit-Paradis.	Ramousies	A	Petit-Ramousies.
Ochtezeele	Dk	Le Ménégat.	Raimes	V	Vicoigne. — Pinson. — La Grange.
Obies	A	Baviseau. — Tréchon.			
Obrechies	A	Le Camp.			
Odomez	V	La Haute-Ville.			

NOMS			NOMS		
des COMMUNES dont dépendent les hameaux	Arroundis- sement	des HAMEAUX	des COMMUNES dont dépendent les hameaux	Arroundis- sement	des HAMEAUX
Recquignies	A	Rocq.	Somain	D	La Renaissance. — Casimir. — Fénelon. — St-Louis. — Prétolu. — Marais des Onze villes. — Sessevalle. — Chauffour. — Varsovie.
Rejet de-Beaulieu	C	La Louvière. — Le Petit Cambrésis.	Strazeele	Dk	La Gare. — La Clyste.
Renescure	Dk	Le Nieppe.	Steenbecque	Dk	Belle-Hôtresse. — La Gare.
Rombies	V	Marchipont.	Steeene	Dk	Grand Mille Brugge.
Romerics	C	Vertigneul.	Steenvoorde	Dk	Le Ryvelde. — Saint- Laurent
Roncq	L	Blanc-Four.	Steenwerck	Dk	La Croix-du-Bac.
Roost-Warendin	D	L'Escarpelle.	Taisnières-sur-Hon	A	A Sur-Hon. — Mal- plaquet. — La Ch. du Bois. — Camp perdu.
Rosult	V	Le Nouveau Jeu. — L'Alène d'Or. — Le Pluvinage.	Templeuve	L	Ardomprez. — L. Bo- nance. — Callières. — Canchomprez. — Le Fourneau.
Roubaix	L	Les Trois-Ponts. — Le Pile.	Téteghem	Dk	Pont-à-Charette. — Chapeau-Rouge. — Neiges. — Place d'Uxem. — Tlegerveld. — Gulghoek.
Rumegies	V	Les Trois-Margots. — Cul-de-Four. — Bel- zinois.	Thivencelles	V	Belleuse. — Fosse St- Pierre.
Sainghin-en-Weppes	L	Ocron.	Thumeries	L	Thélu.
Saint-Amand	V	Le Saubois. — Thume- lart. — Le Moulin- des-Loups. — Cu- bray. — Mont des Bruyères. — La Croi- sette. — La Bruyère. — Notre-Dame d'A- mour. — Le Prussien.	Thun-Lévêque	C	Ecluse d'Iwuy.
Saint-Aubin	A	Les Baudelez.	Thun	V	Le Rieux. — Le Grand Manoir. — Flagnies. — Cité du Maroc.
Saint-Aybert	V	La Canarderie.	Tilloy	D	Villeroi.
Saint-Hilaire	A	La Tuilerie. — La Queue. — Noir Jean.	Tourcoing	L	Les Cinq-Voies. — La Croix-Rouge. — Le Flocon. — La Bour- gogne. — Le Halot. — La Marlière. — Les Orions. — Pont- de-Neuville. — Ris- quons-Tout. — Le Chêne-Houplines. — Blanc-Seau.
Saint-Pierrebrouck	Dk	La Bistade.	Trélon	A	Les Haies.
Saint-Rémy-du-Nord	A	Le Point-d'Arrêt. — La Demi-Route. — La Guillotine. — La Car- rière.	Troisvilles	C	L'Alouette. — Petit- Troivilles.
Saint-Saulve	V	Le Petit St-Saulve. — Le Rôleur.	Trith-St-Léger	V	Fg de Cambrai. — Le Poirier.
Saint-Souplet	C	Haie-Menneresse. — Vent-de-Bise. — La Rochelle. — Petit Ma- ras	Uxem	Dk	Coin Tortu.
Saint-Sylvestre-Cappel	Dk	Korten Loop. — L'Ha- zewinde.	Valenciennes	V	Le Vert-Gazon. — St- Roch. — St-Waast- là-Haut. — Fg de Marly. — Fg de Lille. — Fg de Cambrai.
Saint-Waast-la-Vallée	A	Le Pissotiau. — Le Nay.	Vendegies-au-Bois	A	Le Petit-Vendegies.
Salomé	L	Coisne.	Verlinghem	L	Drève. — Mazet. — Corbeau.
Saméon	D	Rue de Ballory.	Verchain-Maugré	V	La Layette.
Santes	L	L'Allumette. — La La- cherie. — Le Cor- net. — Roche. — Riez à Moutons. — Pont-des-Planques.	Viesly	C	Prayelle.
Sars-Poteries	A	L'Epine.	Vieux-Berquin	Dk	Le Sec-Bois.
Saultain	V	La Villette.	Vieux-Condé	V	Mont de Copiémont. — Choque. — Mont- de-Péruwelz. — Rieux-de-Condé. — Rengies.
Sebourg	V	Sebourquiaux.			
Seclin	L	Waltiessart. — Mar- tinsart.			
Selvigny	C	La Briqueterie. — Châ- teau de Sorval.			
Sémeries	A	Les Grandes Zorées.			
Semousies	A	Luitéau.			
Sin-le-Noble	D	Le Bois des Retz.			
Soex	Dk	Faubourg de Cassel.			
Solesmes	C	La Croisette. — Ovil- lers. — Amervalles.			
Solre-le-Château	A	L'Ecrevisse. — L'Epine. — Le Quartier. — Le Bosquet.			

NOMS			NOMS		
des COMMUNES dont dépendent les hameaux	Arondissement	des HAMEAUX	des COMMUNES dont dépendent les hameaux	Arondissement	des HAMEAUX
Vieux-Mesnil	A	Les Trieux. — Audin. — Bois Hoyaux.	Wattrelos	L	Le P l u y s. — Le Breuil. — Le Beaulieu. — Le Nouveau-Monde. — La Martelotte. — La Carluyère.
Vieux-Reng	A	Lameries.	Wavrin	L	Don. — Bac-à-Wavrin. — Quinquebus. — Mulet. — Le Coulin.
Villereau	A	Herbignies.	Wervicq-Sud	L	Blaton.
Villers-Outréaux	C	Le Petit-Villers.	Westcappel	Dk	Groenenspriet. — Wyl-der-Faubourg.
Villers-Plouich	C	La Vacquerie. — Beaucamps.	Wicres	L	Oresmieux. — Waquet.
Villers-Sire-Nicole.	A	Les Moulinots.	Wignehies	A	Bois-Saint-Denis. — Ranguillies. — Les Egurcies. — Les Haies Bourliaux.
Walincourt	C	Les Guillemins.	Willems	L	Robigeux.
Wallers	V	Aremberg.	Willies	A	Champéaux. — Beaumont.
Wambrechies	L	La Vigne. — Le Touquet. — Les Trois-Louches. — Vert-Galant. — Le Colombier.	Winnezele	Dk	Droogland.
Wandignies-Hamage	D	Grohain.	Wormhoudt	Dk	La Krulle. — Bellevue. — Pont-de-Wylder. — La Kruystraete. — La Besace. — Kickempuut. — Ryckel. — Le Rosendaël. — Rietveld. — Fort-Rosé. — St-André. — Le Smoupo.
Wannehain	L	Bureau.	Zeggere-Cappel	Dk	La Cloche.
Wargnies-le-Petit	A	La Boiscrète.			
Warhem	Dk	Haeghemeulen. — Bonties-Meulen.			
Warlaing	D	Planche-d'Alnes. — Buvverlot.			
Wasquehal	L	Noir-Bonnet. — Le Triez. — Petit-Wasquehal. — Le Quesne. — Gauquier. — Plomeux. — Capreau. — Petit Cottignies.			
Watten	Dk	Wattendam. — Loverstel.			
Wattignies	L	Bargues. — Fléquières. — Ferrières. — L'Arbrisseau.			

B. — Etat par Hameaux

NOMS			NOMS		
des HAMEAUX	des COMMUNES dont dépendent les hameaux	Arondissement	des HAMEAUX	des COMMUNES dont dépendent les hameaux	Arondissement
Abeele (l')	Boeschèpe	Dk	Arras (Faub. d')	Lambres	D
Agache (l')	Favril	A	Asturies (les)	Auby	D
Alène-d'Or (l')	Rosult	V	Audin	Vieux-Mesnil	A
Allumette (l')	Santes	L	Autrepes	Cartignies	A
Alnes	Warlaing	D	Auvillers (les)	Illies	L
Alouette (l')	Troisvilles	C	Avelu	Maretz	C
Amervalles	Solesmes	C	Aventure (l')	Frelinghien	L
Ancoisne	Houplin	L	Aventure (l')	Houplines	L
Ancre (l')	Bourbourg-Camp	Dk	Aventures (l')	Illies	L
Anserueilles (les)	Allennes-les-Marais	L	Azincourt	Emerchicourt	V
Antroëuille	Ennevelin	L	Bac-à-Wavrin	Gondecourt	L
»	Avelin	L	»	Houplin	L
Arbre de Guise (l')	Mazinghien	C	»	Wavrin	L
Arbre Sec (l')	Petit-Fayt	A	Bahote (la)	Cauroir	C
Arbrisseau (l')	Wattignies	L	Baptiste	Marbaix	A
Ardomprez	Templeuve	L	Bar (du)	Auchy	D
Aremberg	Wallers	V	Bargues	Wattignies	L
Armée (l')	Bois-Grenier	L	Bart (le)	Cappelle	L

NOMS			NOMS		
des HAMEAUX	des COMMUNES dont dépendent les hameaux	Arrondis- sement	des HAMEAUX	des COMMUNES dont dépendent les hameaux	Arrondis- sement
Bas-Flandre	Fournes	L	Boulette (la)	Cuvillers	C
Basse-Boulogne	Boulogne	A	Bourgogne (la)	Tourcoing	L
»	Etrœungt	A	Bout de la Chapelle	Monceau-St-Waast	A
Bassin-Rond	Bouchain	V	Bout du Diable	Monceau-St-Waast	A
Baudelez (les)	St-Aubin	A	Bouteau	Beuvry	D
Baviseau	Obies	A	Bout-là-Haut (le)	Bermeries	A
Beaucamps	Villers-Plouich	C	Bout Jean-Ledoux	Monceau-St-Waast	A
Beaulieu	Wattrelos	L	Bout du Pré	Esnes	C
Beaupuis	La Bassée	L	Bracquemart (le)	Amfroipret	A
Beaux-Sars	Liessies	A	Brayelle (la)	Lambres	D
Beaux-Monts	Liessies	A	Bréaugies	Bellignies	A
Belle-Hôtesse	Blaringhem	Dk	Brelière (la)	Mortagne-du-Nord	V
»	Steenbecque	Dk	Breucq (le)	Flers	L
Belle-Promenade (la)	Quesnoy-sur-Deûle	L	Breuze	Baisieux	L
Belleuse	Thivencelles	V	Briarde (la)	Hondeghem	Dk
Belle-Vue (la)	Denain	V	Bridoux	Radinghem	L
Belle-Vue	Wormhoudt	Dk	Briel	Herzele	Dk
Belle-Hôtesse (la)	Eclaibes	A	Briqueterie (la)	Cantin	D
Benties Meulen	Hoymille	Dk	Briqueterie (la)	Eclaibes	A
»	Warhem	Dk	Briqueterie (la)	Selvigny	C
Berkem	La Madeleine	L	Briquette (la)	Aulnoy	V
Berlière (la)	Feignies	A	»	Marly	V
Berquier (le)	Neuville-en-Ferrain	L	Briseux (les)	Esnes	C
Besace (la)	Wormhoudt	Dk	Bru (le)	Coutiches	D
Béthune (faub. de)	Lille	L	Bruil (le)	Wattrelos	L
Beumont	Willies	A	Bruilles (les)	Escautpont	V
Belzinois	Rumegies	V	Brûle	Beaucamps	L
Bistade (la)	Saint-Pierre-Brouck	Dk	Bruyère (la)	St-Amand	V
Blanc-Four	Roncq	L	Buisson (le)	Lille	L
Blanc-Misseron	Crespin	V	Buisson-Barbet (le)	Féron	A
»	Quiévrechain	V	Buisson-Moreau	Cartignies	A
Blanc-Seau	Tourcoing	L	Bureau	Wannehain	L
Blaton	Linselles	L	Buridon	Château-l'Abbaye	V
»	Wervicq-Sud	L	Buverlot	Warlaing	D
Bleue (la)	Prêmesques	L	Buvignies	Louvignies-Bavai	A
Bocal (la)	Maresches	A	But (le)	Fournes	L
Boète (la)	Amfroipret	A	Byssaert (le)	Quaëdypre	Dk
»	Bermeries	A	Caillières	Templeuve	L
Bois (le)	Beaufort	A	Cambrai (faub. de)	Valenciennes	V
Bois (le)	Bousbecque	L	»	Trith-St-Léger	V
Bois	Vieux Mesnil	A	Camp (le)	Obrechies	A
Bois-l'Abbaye	Catillon	C	Camp Féron	Elesmes	A
Bois-Lasson	Fournes	L	Camp perdu	Taisnières-sur-Hon	A
Bois-Blancs	Radinghem	L	Campagne (Ma)	La Gorgue	Dk
Boiscrète (la)	Preux-au-Sart	A	Canarderie (la)	St-Aybert	V
»	Wargnies-le-Petit	A	Canchompmez	Templeuve	L
Bois-Maillard	Crèveœur	C	Caneuvelle (la)	Hazebrouck	Dk
Bois de Raches	Raches	D	Canongue (la)	Mairieux	A
Bois-des-Rezt (l')	Sin-le-Noble	D	Canteleu	Lille	L
Bois-St-Denis	Wignehies	A	Cantraine	Etrœungt	A
Bois-St-Hubert (le)	Anor	A	Capreau	Wasquehal	L
Boistrancourt	Carnières	C	Carbière (la)	Cartignies	A
Bonance	Templeuve	L	Carluyère (la)	Wattrelos	L
Bon-Bout	Cartignies	A	Carnois	Blaringhem	Dk
Boncheneuil	Bouchain	V	Carnoy	Gommegnies	A
Bonne-Espérance	Petite-Forêt	V	Carrière (la)	St-Rémy du Nord	A
Bon-Temps	Escobecques	L	Casimir	Somain	D
Boonsbergh	Lynde	Dk	Cassel (faub. de)	Quaëdypre	Dk
Booseghem	Lederzeele	Dk	»	Sox	Dk
Bosquet (le)	Solre-le-Château	A	Cattelet (le)	Marchiennes-Ville	D
Boite (la)	Cantin	D	Catoire (la)	Faumont	D
Bottiau (le)	Mecquignies	A	Cattelet (le)	Flines-lez-Raches	D
Bouchainne (la)	Illies	L	Caudescure	Merville	Dk
Bouchère (la)	Cartignies	A	Cayenne	Leval	A
Boufflette	Favril	A	Cense Madame	Favril	A
Boujon (le)	Fautmont	D	Censes (les)	Lambres	D
Boulette (la)	Bantigny	C	Champeaux	Willies	A
»	Blécourt	C	Chapeau-Rouge (le)	La Groise	C

NOMS			NOMS		
des HAMEAUX	des COMMUNES dont dépendent les hameaux	Arroundis- sement	des HAMEAUX	des COMMUNES dont dépendent les hameaux	Arroundis- sement
Chapeau-Rouge	Téteghem	Dk	Crou-Balot (le)	Bois-Grenier	L
Chapelle-d'Ellesmes	Ellesmes	A	Cubray	Saint-Amand	V
Château de Sarval	Selvigny	C	Cul-de-Four	Rumegies	V
Chauffour	Somain	D	Cul-de-Sac	Feignies	A
Chaussée (la)	Hargnies	A	Demicourt	Hermies	P.-de-C.
Chaussée-du Bois (la)	Taisnières-sur-Hon	A	"	Boursies	C
"	Hon-Hergies	A	Demi-Route (la)	St-Rémy-du-Nord	A
Chemin des Vaches	Bousbecque	L	Depretz	Fournes	V
Chêne	Petite-Forêt	V	Domaine de Vaucelles	Quaroubie	L
Chêne-Houpline (le)	Tourcoing	L	Don	Annœullin	L
Cheval-Blanc (le)	Gommegnies	A	"	Wavrin	L
Chevireuil	Floyon	A	Dorignies	Douai	D
Chiez (le)	Quesnoy-sur-Deûle	L	Douzies	Maubeuge	A
Choque	Vieux-Condé	V	"	Feignies	A
Cinq-Chemins (les)	Oost-Cappel	Dk	Drève	Verlinghem	L
Cinq-Chemins (les)	Quaëdypre	Dk	Droogland	Winnezele	Dk
Cinq-Rues	Bollezeele	Dk	Drumez	Attiches	L
Cinq-Rues	Hazebrouck	Dk	Ecassettes	Haut-Lieu	A
Cinq-Voies	Tourcoing	L	Ecuses (les)	Deûlémont	L
Citadelle (la)	Bondues	L	Ecluse d'Iwuy	Thun-Lévêque	C
Cité des Cheminots	Busigny	C	Ecrevisse (l')	Solre-le-Château	A
"	Quaroubie	V	E'Hoffelandt	Houtkerque	Dk
Cité Collerie	Prêmesques	L	Elpret	Marchiennes-Ville	D
Cité Cuvinot	Quaroubie	V	Enchemont	Lesquin	L
Cité Marceau	Petite-Forêt	V	Engrain	Lesquin	L
Cité du Maroc	Thun	V	Ennecourt	Camphin-en-Caremb.	L
Cité Robert	Monchecourt	D	Ennetières	Avelin	L
Clipon (le)	Loon-Plage	Dk	Entrepôt (l')	Marcq-en-Barœul	L
Cloche (la)	Zeggens-Cappel	Dk	Epine (l')	Sars-Poteries	A
Clossy	Etrœungt	A	"	Solre-le-Château	A
Clyste (la)	Strazele	Dk	Epinette	Estaires	Dk
Cœur-Joyeux (le)	Quesnoy-sur-Deûle	L	Epinette	Houplines	L
Coin-Perdu (le)	Nordpeene	Dk	Epinoy	Clairfayts	A
Coin-Tortu	Uxem	Dk	Egurcies (les)	Wignehies	A
Coisne	Salomé	L	Erkelsbrugghe	Bollezeele	Dk
Colbras	Halluin	L	Ermitage (l')	Beaufort	A
Colombier (le)	Wambrechies	L	Ermitage (l')	Estrées	D
Comagne	Bousignies	A	Ermitage	Ors	C
Commune (la)	Nomain	D	Erruart	Favril	A
Comtée (la)	Prisches	A	Escarpelle (l')	Roost-Warer din	D
Coppensfort	Bourbourg-Campagne	Dk	Esquerchin (faub.)	Cuincy	D
"	Brouckerque	Dk	Eswars	Prisches	A
"	Craywick	Dk	Eveltin	Lesquin	L
Coquerie	Nomair	D	Ewuis (les)	Gondécourt	L
Coquerie (la)	Cappelle	L	Faubourg	Erre	D
Corbeau	Verlinghem	L	Faubourg (le)	Lécluse	Dk
Cornet (le)	Santes	L	Faubourg	West-Cappel	Dk
Cornette (la)	Cassel	Dk	Fénelon	Somain	D
Coucou (le)	Hérin	V	Ferrières	Wattignies	L
Coulin	Wavrin	L	Fin-de-la-Guerre	Escobecques	L
Couplevoie	Glageon	A	Flagnies	Thun	V
Courreux (le)	Liessies	A	Fléquières	Wattignies	L
Coutant	Hargnies	A	Fleury	Haspres	V
Crèche (la)	Bailleul	Dk	Flocon (le)	Tourcoing	L
Croisette (la)	Capelle	L	Folie (la)	Hon-Hergies	A
Croisette (la)	Cauroir	C	Folie (la)	Illies	L
Croisette (la)	Forest	A	Folie	Ors	C
Croisette (la)	St-Amand	V	Fonderie (la)	Jeumont	A
Croisette (la)	Solesmes	C	Fontaine	Limont-Fontaine	A
Croix-du-Bac (la)	Steenwerck	Dk	Fontenelle	Maing	V
Croix-au-Bois (la)	Frelinghien	L	Forgette (la)	Quesnoy-sur-Deûle	L
Croix-Mesnil	Feignies	A	Fort-Mahieu	Erquinghem-Lys	L
Croix-Rouge (la)	Caëstre	Dk	Fort-Rompu	Erquinghem-Lys	L
"	Pradelles	Dk	Fort-Rose	Wormhoudt	Dk
Croix-Rouge (la)	Tourcoing	L	Fosse-St-Pierre	Thivencelles	V
Croix-Sainte-Marie	Haulchin	V	Fosses	Leval	A
Croquet (le)	Avelin	L	Fourmanoir	Avesnelles	A
Croquet	La Gorgue	Dk	Fourneau (le)	Templeuve	L

NOMS			NOMS		
des HAMEAUX	des COMMUNES dont dépendent les hameaux	Arrondis- sement	des HAMEAUX	des COMMUNES dont dépendent les hameaux	Arrondis- sement
Foyaux	Petit-Fayt	A	Haies Bourliaux	Wignehies	A
Frais-Marais	Douai	D	Halot (1e)	Tourcoing	L
Fresnel	Houplines	L	Hapegarde	Illies	L
Fresnel (1e)	Pérenchies	L	Hameau (1e)	Favril	A
Frisettes (les)	Estournel	C	Hameau (Bas)	Aix	D
Funquereau (1e)	Frelinghien	L	Hameau (Haut)	Aix	D
Futoy	Louvignies-Quesnoy	A	Has	Avelin	L
Galoperie (1a)	Anor	A	Hauteberne	Beaufort	A
Gamand	Fretin	L	Hautefois	Cappelle	L
"	Lesquin	L	Haute-Rive	Cuincy	D
Gare (1a)	Marquillies	L	Hauterive	Nivelle	V
Gare (1a)	Steenbecque	Dk	"	Bruille-St-Amand	V
Gare (1a)	Strazele	Dk	Haute-Ville (1a)	Odomez	V
Garenne	Ferrière-la-Petite	A	Hautreppe	La Groise	C
Gauquier	Wasquehal	L	Hayette	Petit-Fayt	A
Gaure	Linselles	L	Hazewinde (1')	St-Sylvestre-Cappel	Dk
Geniette (1a)	Preux-au-Bois	A	Helin	Ennevelin	L
Geularfids (les)	Gognies-Chaussée	A	Hempenpont	Annappes	L
Ghesle	Marcq-en-Barœul	L	Herbignies	Villereau	A
Gibet (1e)	Lynde	Dk	Hermitage (1')	Hargnies	A
Glaine (1a)	Tourcoing	L	Heugnies	Houdain	A
Glegeroul	Têteghem	Dk	Hofland (1')	Hazebrouck	Dk
Gloriette (1a)	Estaires	Dk	Hôpital Caumont	Maing	V
Godin	Haut-Lieu	A	Hôtel	Bachy	A
Gohelle (1a)	Prisches	A	Houlette (1a)	Frelinghien	L
Goulette (1a)	Baives	A	Hoyaux	Vieux-Mesnil	A
Grand-Béart	Prisches	A	Huitemeau	Semousies	A
Grand-Bois (1e)	Estaires	Dk	Huquinvillie	Cappelle	L
Grand-Bois (1e)	Etrœungt	A	"	Templeuve	L
Grand-Bray	Hasnon	V	Hurtebise	Esnes	C
Grand-Bure	Lomme	L	Hurtevent	Caulery	C
Grand-Cataine	Hasnon	V	Hus (1e)	Illies	L
Grand-Camp	Orchies	D	Huttes (les)	Gravelines	Dk
Grand-Logis	Lompret	L	Huvet	Fretin	L
Grand-Manoir (1e)	Thun	V	Jérusalem	Radinghem	L
Grand-Marais	Hergnies	V	Jeune-Bois (1e)	Beauvois	C
Grand-Mille-Brugghe	Steene	Dk	Joierie (1a)	Fournes	L
"	Armbouts-Cappel	Dk	Justice (1a)	Quesnoy-sur-Deûle	L
Grand-Pont	Esnes	C	Kikemput	Wormhoudt	Dk
Grand-Sart	Gommegnies	A	Killem-Lynde	Killem	Dk
Grands Rietz (les)	Herlies	L	"	Hondschoote	Dk
Grande-Carrière (1a)	Berlaimont	A	Komen Houck	Armbouts-Cappel	Dk
Grande-Rue	Mecquignies	A	Korten Loop	St-Sylvestre-Cappel	Dk
Grandes-Pâtures (les)	Locquignol	A	Kreule (1a)	Hazebrouck	Dk
Grandes-Zorées (les)	Dompierre	A	Kroys-Straète (1a)	Bambeckue	Dk
"	Sémeries	A	Kruystraete	Wormhoudt	Dk
Grimaunez	Hergnies	V	Krulle (1a)	Wormhoudt	Dk
Grisoelle	Mairieux	A	Labroye	Ennevelin	L
Gris-Pot (1e)	Bois-Grenier	L	Lacherie (1a)	Santes	L
Grange (1a)	Raimes	V	Lameries	Vieux-Reng	A
Gravein	Illies	L	Landrissart	Glageon	A
Groenspriet	West-Cappel	Dk	Lanières (1a)	La Longueville	A
Grohain	Wandignies-Hamage	D	Lannoy	Illies	L
Gros-Chêne (1e)	La Longueville	A	Lannoy	Nomain	D
Guides (les)	Feignies	A	Larence	Beaufort	A
Guillermins (les)	Walincourt	C	Laricourt	Bugnicourt	D
Guillotina (1a)	St-Rémy-du-Nord	A	Lassus	Lompret	L
Guindal (1e)	Bourbourg-Campagne	Dk	Layette (1a)	Verchain-Maugré	V
Guizette	Béthencourt	C	Legies	Flines-lez-Mortagne	V
Gulcock	Têteghem	Dk	Les Piez de Bruille	Pecquencourt	D
Hachette	Locquignol	A	Leveau	Feignies	A
Haeghemeulen	Warhem	Dk	Ligny-le-Grand	Illies	L
Haie-Catelaine	Beaurepaire	A	Lille (faub. de)	Valenciennes	V
Haie-Menneresse	Busigny	C	Linières	Prisches]	A
"	Saint-Souplet	C	Lobeau	Cappelle	L
Haies (les)	Cousolre	A	Lobiette (1a)	Anor	A
"	Glageon	A	Loir	Landas	D
"	Trélon	A	Longsart	Esnes	C

NOMS			NOMS		
des HAMEAUX	des COMMUNES dont dépendent les hameaux	Arrondis- sement	des HAMEAUX	des COMMUNES dont dépendent les hameaux	Arrondis- sement
Longue-Croix (la)	Hondeghem	Dk	Mottes (les)	Feignies	A
Looge-Moeck	Oudezeele	Dk	»	La Longueville	A
Loup (le)	Quesnoy-sur-Deûle	L	Moulin (le)	Hérin	V
Louveral	Doignies	C	Moulin de Diméchaux	Dimechaux	A
Louvière (la)	Rejet-de-Beaulieu	C	Moulin de Lesquin	Faches	L
Louvron (le)	Bavai	A	»	Lesquin	L
Lovekstel	Watten	Dk	»	Ronchin	L
Lync	Cappellebrouck	Dk	Moulin-des-Loups (le)	Saint-Amand	V
»	Eringhem	Dk	Moulinet (le)	Cantin	D
»	Looberghe	Dk	Moulinet	Gœulzin	D
»	Merckeghem	Dk	Moulins (les)	Honnechy	C
Mâcou	Condé	V	Mucheaux (les)	Lambersart	L
Mailly	Illies	L	Mulet	Wavrin	L
Maison-Blanche et Mai- scn-Rouge	Hoymille	Dk	Neiges	Hoymille	Dk
Mal-d'Accord	Monceau-St-Waast	A	Neiges	Téteghem	Dk
Malassisse	Lesdain	C	Nieppe (le)	Crochte	Dk
Malgarni	Fontaine-au-Bois	A	»	Dunkerque	Dk
Malgarni	La Longueville	A	»	Renescure	Dk
Malgarni	Prisches	A	Noir-Bonnet	Wasquehal	L
Malmaison (la)	Busigny	C	Noir-Jean	Saint-Hilaire	A
Malo-Terminus	Malo-les-Bains	Dk	Nos-à-Houx	Hergnies	V
Malplaquet	Taisnières-s.-Hon	A	Notre-Dame (faub.)	Cambrai	C
Maneuville	Orchies	D	N.-D.-d'Amour	Saint-Amand	V
Marais des Alloués	Hergnies	V	Notre-Dame-au-Bois	Bruille-St-Amand	V
Marais des 11 villes	Somain	V	Nouveau-Jeu (le)	Rosult	V
Maraistiaux	Hergnies	V	Nouveau-Monde	Bailleul	Dk
Marais-Vincent	Beaurepaire	A	»	La Gorgue	Dk
Marchenelles (les)	Annappes	L	Nouveau-Monde (le)	Wattrelos	L
Marchipont	Rombies	V	Nouvelle Cité	Petite-Forêt	V
Marcigny	Couslore	A	Ocron	Sainghin-en-Weppes	L
Marlière (la)	Tourcoing	L	Offies	Dimont	A
Marly (faub. de)	Valenciennes	V	Oresmieux	Wicres	L
Martelotte	Wattrelos	L	Orions (les)	Tourcoing	L
Martin-Camp	Radinghem	L	Ortie (l')	Beaurepaire	A
Martinsart	Seclin	L	Ossu	Honnecourt	C
May (le)	St-Waast-la-Vallée	A	Ostergnies	Colleret	A
Mazet	Verlinghem	A	Ottersteene	Bailleul	Dk
Melsart	Ohain	L	Ouvignies	Nomain	D
Ménégat (le)	Ochtezeele	Dk	Ouvrage (l')	Feignies	A
»	Noordpeene	Dk	»	Maubeuge	A
»	Lesquin	L	Ovillers	Forest	A
Merchin	Anor	A	Pacau (le)	Quesnoy-sur-Deûle	L
Milourd	Lomme	L	Pantignies	Pont-sur-Sambre	A
Mitterie (la)	Marquillies	L	Parc (le)	Morbecque	Dk
Moisnil	Marcq-en-Barœul	L	Paris (faub. de)	Cambrai	C
Molinel (le)	Villers-Sire-Nicole	A	»	Proville	C
Molinots (les)	Mérignies	L	Pas-de-Vaches	Prisches	A
Molpas	Bondues	L	Patrie (la)	Mons-en-Pévèle	L
Mont (le)	Halluin	L	Patourelles	Raches	D
»	St-Amand	V	Pavé (le)	Hordain	V
Mont-des-Bruyères	Berthen	Dk	»	Lecelles	V
Mont-des-Cats (le)	Godewaersvelde	Dk	Pavé de Marchiennes	Beuvry	D
Mont de Copiémont	Vieux-Condé	V	Petit-Anhiers	Anhiers	D
Mont-du-Croquet	Blaringhem	Dk	Petit-Béar	Prisches	A
Mont-Dourlers	Dourlers	A	Petit-Cambrésis (le)	Rejet-de-Beaulieu	C
Mont Dupel	Blaringhem	Dk	Petit Camp	Orchies	D
Montécouvez	Crèveœur	C	Petit-Cataine	Millonfosse	V
Mont-d'Hiver	Blaringhem	Dk	Petit Catignies	Wasquehal	L
Mont-de-Péruwelz	Vieux-Condé	V	Petit-Couvent (le)	Prouvy	V
»	Condé-sur-l'Escaut	V	Petit-Douai (le)	Courchelettes	D
Montplaisir	Maubeuge	A	Petit-Floyon	Floyon	A
Mont de Prêmesque	Prêmesques	A	Petit-Fontaine	Fontaine-Notre-Dame	C
Montreuil	Flines-lez-Raches	D	Petit-Fort-Philippe	Gravelines	Dk
Mont de la Vallée	Blaringhem	Dk	Petit-Gommegnies	Amfroipret	A
Motte-au-Bois (la)	Morbecque	Dk	»	Gommegnies	A
Motte du Moulin	Château-l'Abbaye	V	Petit Landrecies	Leval	A
Motelette (la)	Illies	L			

NOMS			NOMS		
des HAMEAUX	des COMMUNES dont dépendent les hameaux	Arrondis- sement	des HAMEAUX	des COMMUNES dont dépendent les hameaux	Arrondis- sement
Petit-Marais	Saint-Souplet	C	Pré-à-Vin	Morbecque	Dk
Petit-Maubeuge	Leval	A	Prénavart	Hon-Hergies	A
Petit-Mille-Brugghe	Bierne	Dk	Prétolu	Somain	D
Petit-Paradis (le)	Noordpeene	Dk	Prévôté (la)	Houplines	L
Petit-Quesnoy (le)	Quesnoy-sur-Deûle	L	Prussien (le)	St-Amand	V
Petit-Ramousies	Ramousies	A	Pyramide (la)	Haulchin	V
Petit-Saint-Saulve	Saint-Saulve	V	Quartier	Solre-le-Château	A
Petit-Troivilles	Troisvilles	C	Quatre-Maisons	Etrœungt	A
Petit-Vendegies	Vendegies-au-Bois	A	Quêne-au-Leu	Audignies	A
Petit-Versailles (le)	Ors	C	"	Mecquignies	A
Petit-Villers	Villers-Outréaux	C	Quennaumont	Cysoing	L
Petit-Wasquehal	Wasquehal	L	Quesne (le)	Marcq-en-Barœul	L
Peulier (le)	Caëstre	Dk	Quesne (le)	Landas	D
Phalecque	Lompret	L	Quesne (le)	Wasquehal	L
Picoterie	Cappelle	L	Queue (la)	St-Hilaire	A
Picterie (la)	Coutiches	D	Quinquebus	Wavrin	L
"	Faumont	D	Ranguillies	Wignehies	A
Piètre	Aubers	L	Raquet (le)	Lambres	D
Pile (le)	Roubaix	L	Renaissance (la)	Somain	D
Pilly (le)	Herlies	L	Retteaux	Floyon	A
Pinson	Raismes	V	Regnies	Vieux-Condé	V
Pissotiau	Hon-Hergies	A	Reugnies	Cousolre	A
"	St-Waast-la-Vallée	A	Reuillies (la)	Feignies	A
Place (la)	Marquillies	L	Revillon	Flines-lez-Mortagne	V
Place d'Uxem	Téteghem	Dk	Richemond	Forest	A
Placette (la)	Raches	D	Riesveld	Wormhoudt	Dk
Planard	Mouchin	L	Rieux (le)	Thun	V
Planche-d'Alnes	Warlaing	D	Rieux-de-Condé (le)	Hergnies	V
Plaquet (le)	Quesnoy-sur-Deûle	L	"	Vieux-Condé	V
Plomeux	Wasquehal	L	Riez (le)	Coutiches	D
Plouich (le)	Aubers	L	Riez-à-Moutons	Santes	L
"	Phalempin	L	Risquons-Tout	Tourcoing	L
Plouick (le)	Marcq-en-Barœul	L	"	Neuville-en-Ferrain	L
Plouys (le)	Wattrelos	L	Robigeux	Willems	L
Pluvinage (le)	Rosult	V	Roche	Santes	L
Point d'Arrêt (le)	St-Rémy-du-Nord	A	Rochelle (la)	Saint-Souplet	C
Point-du-Jour	Anor	A	Rocinsart (le)	Felleries	A
Point-du-Jour (le)	Lecelles	V	Rocq	Recquignies	A
Poirier (le)	Trith-St-Léger	V	Rodignies	Flines-lez-Mortagne	V
Poissonnerie	Cappelle	L	Rœux	Flines-lez-Mortagne	V
Pommereau-Bas	Aubers	L	Roleur (le)	Saint-Saulve	V
Pommereau-Haut	Aubers	L	Ropsies	Beaufort	A
Pont-l'Abesse	Cappelle-Brouck	Dk	Rosebors	Fournes	L
"	Millam	Dk	Rosendaël	Wormhoudt	Dk
Pont-Allant	Maubeuge	A	Rossignol (le)	Deûlemont	L
Pont-Asquin	Blaringhem	Dk	Roteleux (le)	Lecelles	V
Pont-Babot	Feignies	A	Rouges-Barres	Marcq-en-Barœul	L
Pont-aux-Cerfs	Hondschoote	Dk	Rouge-Croix	Boulogne	A
Pont-à-Charette	Téteghem	Dk	Route nationale	Cuincy	D
Pont-de-la-Deûle	Flers	D	Rue du Balloy	Saméon	D
Pont-d'Erre	Ramillies	C	Rue Bethléem	La Gorgue	Dk
Pont-du-Hem	La Gorgue	Dk	Rue du Bois	Coutiches	D
Pont-de-Le-Quesnoy	Potelle	A	Rue Cherette	Lecelles	V
Pont-de-Marcq	Marcq-en-Barœul	L	"	Maulde	V
Pont-de-Neuville	Tourcoing	L	Rue des Courreurs	Estaires	Dk
Pont-de-Nieppe	Nieppe	Dk	Rue Haute	Gommegnies	A
Pont-de-Petite-Synthe	Armbouts-Cappel	Dk	Rue de la Place	Landas	D
"	Petite-Synthe	Dk	Rue Verte	Faumont	D
Pont-à-Pierres	Beaudignies	A	Ruelle Blanche	Houplines	L
Pont-des-Planques	Santes	L	Ryckel	Wormhoudt	Dk
Pont-Rouge	Frelinghien	L	Ryveld (le)	Steenvoorde	Dk
Pont-à-Vagues	Potelle	A	St-André	Wormhoudt	Dk
Pont-du-Vred	Pecquencourt	D	St-Antoine	Maubeuge	A
Pont-de-Wylder	Wormhoudt	Dk	St-Cloud (faub.)	Cambrai	C
Porquerie (la)	Pont-sur-Sambre	A	St-Druon (faub.)	Cambrai	C
Posterie (la)	Bourghelles	L	St-Ladre (faub.)	Cambrai	C
Pot-de-Vin	Ecuélin	A	Saint-Laurent	Steenvoorde	Dk
Prayelle	Viesly	C	St-Lazare	Maubeuge	A

NOMS			NOMS		
des HAMEAUX	des COMMUNES dont dépendent les hameaux	Arroundis- sement	des HAMEAUX	des COMMUNES dont dépendent les hameaux	Arroundis- sement
St-Louis	Somain	D	Trié-Mayens	Rainsars	A
St-Nicolas	Bourbourg-Campagne	Dk	Trieu-de-Fresnes	Fresnes	V
Ste-Olle	Raillencourt	C	Trieux (les)	Vieux-Mesnil	A
St-Quentin	Maubeuge	A	Trieux-de-Villers	Fourmies	A
Saint-Roch	Cambrai	C	Triéz (le)	Wasquehal	L
Saint-Roch	Monchecourt	D	Trinité	Monchecourt	D
St-Sépulcre (faub.)	Valenciennes	V	Trois-Baudets (les)	Hem	L
St-Waast-là-Haut	Cambrai	C	Trois-Louches (les)	Wambrechies	L
Ste-Aldegonde	Valenciennes	V	Trois-Maisons	La Bassée	L
Ste-Marguerite	Maubeuge	A	Trois-Margots (les)	Rumegies	V
Ste-Mulders	Comines	L	Trois-Ponts (les)	Roubaix	L
Sarbaras	Millam	Dk	Trois-Rois (les)	Bavinchove	Dk
Sarloton	Berlaimont	A	Trompe (la)	Hardifort	Dk
Sart (le)	Gommegnies	A	Tronquoy (le)	Montigny	C
Sart-Lévêque	Merville	Dk	Trou-Bayard (le)	Estaires	Dk
Sarts (les)	La Groise	C	Tuilerie (la)	St-Hilaire	A
Saubois (le)	Maubeuge	A	Vacquerie (la)	Gonnelieu	C
Savate (la)	St-Amand	V	»	Villers-Plouich	C
Schaecke	Dimont	A	Vallée	Linselles	L
Schoubrouck	Noordpeene	Dk	Vallée (la)	Ennetières-en-Weppes	L
Seau (le)	Noordpeene	Dk	Vallée (la)	Millonfosse	V
Sebastopol	Bailleul	Dk	Vallées (les)	Prisches	A
Sébourquiaux	Erchin	D	Varsovie	Somain	D
Sec-Bois (le)	Sebourg	V	Vaucelles	Crèvecœur	C
Sec-Marais	Vieux-Berquin	Dk	Veau (Le)	Quesnoy-sur-Deûle	L
»	Beuvry	D	Vent-de-Bise	St-Souplet	C
Selles (faub. de)	Marchiennes	D	Vents (les)	Feignies	A
Sesseval	Cambrai	C	Vert-Baudet	Bousies	A
Sin	Somain	D	Vert-Galant	Wambrechies	L
Smoutpot (le)	Baisieux	L	Vert-Gazon (le)	Valenciennes	V
Soleil	Wormhoudt	Dk	Vertigneul	Romerics	C
Sous-le-Bois	La Gorgue	Dk	Vicoigne	Raismes	V
Souverain (le)	Maubeuge	A	Vigne (la)	Wambrechies	L
Sprouwot (le)	Hazebrouck	Dk	Vignette (la)	Linselles	L
Steentje (le)	Crochte	Dk	Village (le)	Grande-Synthe	Dk
Sucrierie (la)	Bailleul	Dk	Village (le)	Marquillies	L
»	Cauroir	C	Villemin	Ecaillon	D
Sud (faub. du)	Esnes	C	Villeroi	Tilloy	D
St-Hon (la)	Lille	L	Villers (le)	Flers	D
Taches (la)	Taisnières-sur-Hon	A	Villers	Lompret	L
Talbot (le)	Deulémont	L	Villette (la)	Saultain	V
Taquennerie (la)	Landas	D	Viscourt	Linselles	L
»	Flaumont - Waudre- chies	A	Wacheny	Chemy	L
Targette	Forenville	C	Wagnonville	Douai	D
Tatimont	Etrœungt	A	Wagnonville	Poix	A
Terniau	Rainsars	A	Waltiessart	Seclin	L
Terrière (la)	Honnecourt	C	Waquet	Wicres	L
Tête-Noire (la)	Berlaimont	A	Wargnories	Hautmont	A
Thélu	Thumeries	L	Warpont	Etrœungt	A
Thiers	Bruay	V	Wattendam	Holque	Dk
Thirouanne	Beaucamps	L	»	Watten	Dk
Throuart	Cappelle	L	Wattines	Cappelle	L
Thumelart	St-Amand	V	Wemy	Cappelle	L
Tordoir (le)	Petite-Forêt	V	Wasthouck (le)	Loon-Plage	Dk
Touquet (le)	Bois-Grénier	L	Wez-Macquart	La Chapelle-d'Arm.	L
Touquet (le)	Wambrechies	L	»	Ennetières-en-Weppes	L
Touquet d'en Haut	Escobecques	L	»	Houplines	L
Touvent	Eppe-Sauvage	A	»	Prêmesques	L
Tranzelois	Illies	L	Willy	Illies	L
Tréchon	Obies	A	Wult	Maresches	A
Treupe	Avelin	L	Wylder	West-Cappel	Dk
Triangle (le)	Grande-Synthe	Dk	Zorées (les grandes)	Sémeries	A

OCTROIS

Etat des communes où des octrois sont établis et du personnel des préposés en chef, receveurs centraux, receveurs et contrôleurs.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES. — *Avesnes* : MM. Haimez, préposé en chef ; Le Roux, receveur central. — *Fourmies* : M. Ancelot Léon, ☼, receveur central, directeur de l'Abattoir. — *Hautmont* : M. Lambert Camille, receveur et régisseur de l'Abattoir. — *Le Quesnoy* : MM. Lemaire, préposé en chef ; Macrez, receveur central. — *Louvroil* : M. Copros, ☼, ✱, ✱, contrôleur et agent verseur. — *Maubeuge* : MM. Copros, préposé en chef ; Trétan, contrôleur ; Guille, receveur central ; Delerue Désiré, brigadier ; Delannoy, Liénard, Frison, Sottiaux, Sautois, Debiève, Baras, receveurs.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — *Cambrai* : MM. R. Colau, ☼ A, préposé en chef ; Qensont, receveur central ; Chevalier, brigadier ; Tesson, Bricout, Taine, Deboudt, receveurs ; Hainez, Catelin, Lempereur, surveillants. — *Caudry* : M. Dhaussy, receveur. — *Sotismes* : M. Hautoit Robert, ☼ A, préposé-receveur.

ARRONDISSEMENT DE DOUAL. — *Aniche* : MM. Dufour, ☼ A, préposé principal ; Loutre, receveur central ; Delahaye, ☼, ☼, receveur aux Abattoirs.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. — *Bailleul* : MM. Delplace, préposé en chef ; Galliaerde, receveur central. — *Bergues* : MM. N..., receveur central ; E. Debreeuw, receveur. — *Bourbourg* : M. Gosse, receveur. — *Cassel* : M. Denaes, receveur central. — *Coudekerque-Branche* : MM. Foucaut, préposé en chef ; Provoost, receveur central ; Desagher, receveur, directeur de l'Abattoir. — *Dunkerque* : MM. Bailleul, préposé en chef ; Beeckaert, contrôleur ; Evrard, receveur central ; Chrétien ; Androvic ; Doens ; Jouve ; Lenoir ; Depaep ; Thibou ; François Numa ; Vanlerberghe ; Bouillon ; Piéters M., Lamotte et Piéters F., receveurs. — *Grand-Fort-Philippe* : M. Demazières, receveur central. — *Gravelines* : M. Moreaux, receveur central. — *Hazebrouck* : MM. Ruckebusch, receveur central ; Carlez, receveur de l'Abattoir. — *Malo-les-Bains* : MM. Tonnel, ✱, ☼, ☼, préposé principal ; Devys, receveur central ; Marrescau, receveur. — *Merville* : M. Ceugnart, ☼, ☼, receveur central. — *Rosendaël* : MM. Cayla, Shrevel, Titrén, receveurs. — *Saint-Pol-sur-Mer* : MM. Garein, receveur central ; Warin, Adriansen, receveurs.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — *Armentières* : MM. Delbecque, chef de service ; Plamont, receveur central ; Flament ; Demaere ; Duriez ; Lefebvre ; Cuvelier, ☼ ;

George ; Vanhoecke, receveurs ; Dheygère, sous-brigadier ; Van Beveren ; Hosdez ; Lecomte, préposés. — *Comines* : M. Maurice Roger, faisant fonctions de receveur. — *Halluin* : MM. Delattre, receveur central ; Descamp, receveur de l'Abattoir. — *Haubourdin* : MM. Brodin, préposé principal ; Burie, receveur central ; Bécu, receveur de l'Abattoir. — *Houplines* : M. Leroy, receveur central. — *Lannoy* : M. Thuilliez, receveur central. — *La Bassée* : M. Danesse, ☼, receveur central. — *Lille* : MM. Lecoche, préposé en chef ; Depretter ; Copin, ☼ ; Parent, ☼, contrôleurs ; Lepers, receveur central ; Verbeet, chef de brigade ; Pérignon, sous-chef de brigade ; Ochin Henri, ☼, commis comptable ; Divay ; Dubois ; Provoost ; Lavieville, ☼ ; Bie ; Vasseur ; Spetebroot Henri, ☼, ☼ ; Leroux ; Spetebroot Marcel ; Fourcroy ; Honoré ; Bosmans ; Leuridan, ☼ ; Bulart, ☼ ; Crépin ; Delemarle ; Decoopman ; Leignel ; Baillet ; Cousin, receveurs ; Dezitter, comptable au Minck ; Mme Lamare, dame employée principale. — *Loos* : M. Torck, receveur. — *Quesnoy-sur-Deûle* : M. Lutz, receveur. — *Roneq* : M. Charlet, receveur central. — *Roubaix* : MM. Denoyelle, préposé en chef ; Verbrugge, inspecteur ; Alsberghe ; Renard ; Ringotte et E. Vanherpe, contrôleurs ; Dupont, receveur central ; Mulliez, ☼ ; Belot ; Débaudin ; Fontaine ; Vanhautem ; Béghin ; Lefebvre ; Galois ; Delforge Auguste ; Dancette ; Delporte, ☼, ☼ ; Delrœux ; Tonneau ; Baert ; Verspetten ; Lestienne ; Dubois ; Schalkens ; Beaurepaire ; Delforge Marcel ; Segers ; Ledez ; Doutreligne, receveurs. — *Tourcoing* : MM. Copin, préposé en chef ; Moulard ; Desmettre, contrôleurs ; Lys, brigadier chef ; Depelchin, receveur central ; Lacomblez, ☼ ; Stieremans ; Dutilleul ; Gilliers ; Piat ; Destailleurs ; Delsalle ; Josson ; Grave ; Blanquart ; Vercoûtère ; Vandebrouck ; Delescluse ; Devogel ; Wellecomme, receveurs.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — *Anzin* : M. Busin, ☼, receveur. — *Condé-sur-Escaut* : M. Liégeois, receveur. — *Denain* : MM. Fiévet, ☼ A, préposé en chef ; Chevalier, brigadier-contrôleur ; Cottrez, receveur central. — *Fresnes* : M. Dufresnoy Théodore, receveur. — *Saint-Amand* : MM. Dutriey, receveur de l'Abattoir ; Evrard, receveur central. — *Valenciennes* : MM. Guimbert, préposé en chef ; Dehove Georges, contrôleur ; Tassin Victor, receveur central ; Huque, brigadier-chef ; Delbarre et Lesage, brigadiers ; Baudry, sous-brigadier ; Jourdain Jérôme, Dulieu Jules ; Banse Maurice ; Wilhelm Robert ; Vicot Emile ; Bauduin Albert ; Autem René ; Boucly Octave, receveurs. — *Vieux-Condé* : M. Deplus, ☼ A, ☼, receveur.

SERVICES COMMUNAUX D'INCENDIE ET DE SECOURS

Inspection départementale des Services d'incendie et de secours. — M. Homère Mahieu, ✱, ☼ I, O ☼, O ✱, O ✱, ✱, ✱, chef de bataillon, inspecteur départe-

mental, membre du Conseil supérieur des Sapeurs-Pompiers au Ministère de l'Intérieur, 214, avenue Jean-Jaurès, à Ronchin.

Corps des Sapeurs-Pompiers existant dans le Département du Nord

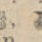
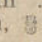
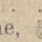
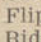
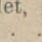
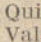

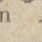
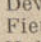
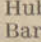
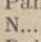

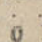

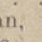
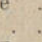
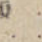
COMMUNES	EFFECTIF légal	NOMS des officiers et sous-officiers chefs de corps	GRADES	COMMUNES	EFFECTIF légal	NOMS des officiers et sous-officiers chefs de corps	GRADES
ARRONDISSEMENT D'AVESNES							
Anor	26	Bériot Gosse, ☼	Lieutenant Sous-Lieut.	Avesnes-sur-Helpe .	60	Raymond, ☼ Hosselet Darel	Lieutenant Lieutenant Lieutenant
Aulnoye	40	Martin, ☼ Huvenoit, ☼, ☼ Lemaire	Capitaine Lieutenant Sous-Lieut.	Bavay	30	Deparis	Lieutenant
Avesnes-sur-Helpe .	60	Poulet	Capitaine	Beaudignies	23	Lesnes	Lieutenant
				Beaufort	35	N... Vanrossem	Lieutenant Sous-Lieut.

COMMUNES	EFFECTIF légal	NOMS des officiers et sous-officiers chefs de corps	GRADES	COMMUNES	EFFECTIF légal	NOMS des officiers et sous-officiers chefs de corps	GRADES
Berlaimont . . .	40	Foubert . . .	Lieutenant	Neuf-Mesnil . . .	35	Caulley . . .	Lieutenant
Bettignies . . .	10	Basuyaux . . .	Sous-Lieut.	Petit-Fayt . . .	25	Lauwaert . . .	Sous-Lieut.
Boulogne-sur-Helpe	20	Bernard . . .	Adjudant chef de corps.	Poix-du-Nord . . .	31	Hocquet . . .	Sous-Lieut.
Bousies . . .	21	Baudez . . .	Lieutenant	Pont-s-Sambre . . .	35	Thomas, (M) (M)	Lieutenant
Bousignies-sur-Roc.	20	N... . . .	Sous-Lieut.			Courtin, (M) (M)	Lieutenant
Boussois . . .	21	Bonnot . . .	Lieutenant			N... . . .	Sous-Lieut.
Cartignies . . .	26	Canonne, (M) (M)	Sous-Lieut.	Preux-au-Bois . . .	26	Delattre . . .	Sous-Lieut.
		Derombise . . .	Lieutenant	Prisches . . .	30	Wittrant, (M) (M)	Lieutenant
		Lejeune, (M) (M)	Sous-Lieut.			Fleurisson, (M) (M)	Lieutenant
Cerfontaine . . .	14	Allard . . .	Sous-Lieut.	Robersart . . .	15	Mazure . . .	Sous-Lieut.
Colleret . . .	20	Huflard . . .	Sous-Lieut.	Rousies . . .	32	Morsa . . .	Lieutenant
Cousolre . . .	30	N... . . .	Lieutenant			Masure . . .	Sous-Lieut.
		George . . .	Sous-Lieut.	Sains-du-Nord . . .	51	Meurant . . .	Capitaine
Damousies . . .	25	Huftier . . .	Sous-Lieut.			Leclercq, E. . .	Lieutenant
Domprelle-s.-Helpe.	22	Gosselin . . .	Lieutenant			Leclercq, C. . .	Sous-Lieut.
Dourlers . . .	8	Bagilet . . .	Sous-Lieut.	St-Hilaire-sur-Helpe	7	Gravez . . .	Adjudant chef de corps
Englefontaine . . .	21	N... . . .	Sous-Lieut.	St-Rémy-du-Nord . . .	15	Soutier . . .	Sous-Lieut.
Feignies . . .	35	Deruelle, (M) (M)	Lieutenant	St-Waast-la-Vallée	37	Rousseau . . .	Lieutenant
		Vanderberck . . .	Sous-Lieut.			Cappellez . . .	Lieut. en 2 ^e
Felleries . . .	60	Trotin . . .	Capitaine	Salesches . . .	18	Carlier . . .	Sous-Lieut.
		Leblon . . .	Lieutenant	Sars-Poteries . . .	53	Grassart . . .	Capitaine
		Hosselet . . .	Lieutenant			Bauduin . . .	Lieutenant
Ferrière-la-Grande.	42	Maufroid . . .	Lieutenant			N... . . .	Sous-Lieut.
		Delattre . . .	Sous-Lieut.	Sémeries . . .	10	Duchesne . . .	Adjudant chef de corps
Ferrière-la-Petite . . .	31	Guérin . . .	Lieutenant	Solre-lé-Château . . .	51	Bériou . . .	Capitaine
		Toussaint . . .	Sous-Lieut.			Potin . . .	Lieutenant
Floyon . . .	26	Delattre . . .	Sous-Lieut.			Hollanders . . .	Sous-Lieut.
Fontaine-au-Bois . . .	8	Monier . . .	Adjudant chef de corps.	Taisnières-en-Thiérache.	20	Lemaire . . .	Sous-Lieut.
Forest . . .	20	Faussart . . .	Lieutenant	Taisnières-sur-Hon.	31	Bavay . . .	Lieutenant
Fourmies . . .	65	Delcroix . . .	Capitaine			Prévot . . .	Sous-Lieut.
		Bertaux . . .	Lieut. en 1 ^{er}	Trélon . . .	36	Gravez . . .	Lieutenant
		Lefèvre . . .	Lieut. en 2 ^e			Sautereau . . .	Sous-Lieut.
		Buridon . . .	Sous-Lieut.	Vendegies-au-Bois.	21	Carré . . .	Sous-Lieut.
Frasnoy . . .	14	N... . . .	Sergent chef de corps.	Vieux-Reng . . .	20	Cauderlier . . .	Lieutenant
Ghissignies . . .	18	Valet . . .	Sous-Lieut.	Villers-Pol . . .	21	Duquesnoy . . .	Sous-Lieut.
Glageon . . .	22	Baudchon . . .	Sous-Lieut.	Villers-sire-Nicole . . .	40	Blampain . . .	Lieutenant
Grand-Fayt . . .	26	Masson . . .	Lieutenant			Morizot . . .	Sous-Lieut.
		N... . . .	Sous-Lieut.	Wargnies-le-Grand	21	Depret . . .	Sous-Lieut.
Hautmont . . .	51	Prévot, (M) (M)	Capitaine	Wargnies-le-Petit . . .	30	Gravez . . .	Lieutenant
		Menu, (M) (M)	Lieutenant			Bois . . .	Sous-Lieut.
		Clerdent . . .	Sous-Lieut.	Wignehies . . .	25	Moreau . . .	Sous-Lieut.
Hon-Hergies . . .	40	Croix . . .	Lieutenant				
		Kees . . .	Sous-Lieut.	ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI			
Houdain-lez-Bavay.	12	Delgrange . . .	Adjudant chef de corps.	Anneux . . .	16	Bancourt . . .	Sous-Lieut.
Teulain . . .	12	Baudoin . . .	Adjudant chef de corps.	Banteux . . .	15	Trocmet, (M) (M)	Lieutenant
Jeumont . . .	40	Villaret . . .	Lieutenant	Bantouzelle . . .	16	Pierrin . . .	Sous-Lieut.
		Gilles . . .	Sous-Lieut.	Basuel . . .	20	Ramette . . .	Lieutenant
Jolimetz . . .	16	N... . . .	Sous-Lieut.	Beauvois-en-Cambrésis	15	Balembois, (M) (M)	Lieutenant
La Longueville . . .	36	Wattiez . . .	Sous-Lieut.	Bermerain . . .	10	N... . . .	Sous-Lieut.
Landrecies . . .	30	Guermann, J. C. . .	Lieutenant	Betry . . .	21	Guilbert . . .	Adjudant chef de corps
		Guermann, J. L. . .	Sous-Lieut.	Béviliers . . .	25	Stoclet . . .	Sous-Lieut.
Larouillies . . .	20	N... . . .	Sous-Lieut.	Boursies . . .	25	Dubois . . .	Sous-Lieut.
Le Favril . . .	16	Losson . . .	Sous-Lieut.	Boussières-en-Cambrésis	16	Senez . . .	Sous-Lieut.
Le Quesnoy . . .	43	Purenne, (M) (M)	Capitaine	Briastre . . .	16	Lesaint . . .	Lieutenant
		Lenfant, (M) (M)	Lieutenant	Busigny . . .	25	Robert, (M) (M)	Lieutenant
Liessies . . .	10	Helbecque . . .	Adjudant chef de corps.	Cambrai . . .	55	Carpentier . . .	Capitaine
Limont Fontaine . . .	27	Caill . . .	Lieutenant			Mesnil . . .	Lieut. en 1 ^{er}
		Dequesne . . .	Sous-Lieut.			Cornolle . . .	Lieut. en 2 ^e
Louvignies-Quesnoy	25	Lebeau . . .	Lieutenant			Bricout . . .	Sous-Lieut.
Louvroil . . .	41	Hoclet, (M) (M)	Lieutenant	Cantaing . . .	15	Tinal . . .	M.-Maj. 2 ^e cl.
		Pierre . . .	Sous-Lieut.	Capelle-s.-Ecaillon . . .	14	Faille . . .	Sous-Lieut.
Mairieux . . .	30	Destrée . . .	Lieutenant	Caillon-s.-Sambre . . .	16	Deghaye . . .	Sous-Lieut.
		Flamand . . .	Sous-Lieut.	Caudry . . .	60	Pichol . . .	Sous-Lieut.
Maresches . . .	28	Sueur . . .	Lieutenant			Vassaux . . .	Capitaine
		Lanselle . . .	Sous-Lieut.			Dauchet . . .	Lieut. en 1 ^{er}
Maroilles . . .	30	Sculfort . . .	Lieutenant			Quévieux . . .	Lieut. en 2 ^e
		Bléhaut . . .	Sous-Lieut.	Clary . . .	22	Montigny . . .	Sous-Lieut.
Maubeuge . . .	70	Flévet, (M) (M)	Capitaine	Grèvecœur-s-Escaut	13	Gautiez . . .	Adjudant chef de corps
		Merveaux . . .	Lieutenant	Doignies . . .	25	Corbier . . .	Sous-Lieut.
		Flament . . .	Sous-Lieut.	Eincourt . . .	21	N... . . .	Sous-Lieut.
		Rambaud . . .	Sous-Lieut.	Escarmain . . .	16	Bernard . . .	Lieutenant
				Esnes . . .	20	Dorémus, (M) (M)	Lieutenant
				Flesquières . . .	17	Dherbicourt . . .	Lieutenant

COMMUNES	EFFECTIF légal	NOMS des officiers et sous-officiers chefs de corps	GRADES	COMMUNES	EFFECTIF légal	NOMS des officiers et sous-officiers chefs de corps	GRADES
Fontaine-au-Pire	20	Bricout	Adjudant chef de corps	Douai (suite)		Coutelier, ⚔, ⚔ A	Lieutenant
Fontaine-N.-Dame	30	N...	Lieutenant	Esquerchin	41	Scrève	Lieutenant
Gouzeaucourt	25	Dureux	Sous-Lieut.			N...	Sous-Lieut.
Haynecourt	25	Bellier	Sous-Lieut.	Féchain	25	Dupas	Sous-Lieut.
Honnechy	22	Reversé	Sous-Lieut.	Fenain	31	Machut	Lieutenant
Honnecourt	22	Hutin	Sous-Lieut.			Cotton	Sous-Lieut.
Inchy-et-Beaumont-en-Cambrésis	21	Ponthieux	Lieutenant	Férin	25	Bulot, ⚔, ⚔	Sous-Lieut.
La Groise	20	Jacquemin	Sous-Lieut.	Pliers-en-Escrebieux	52	N...	Capitaine
Le Cateau	30	Collery	Sous-Lieut.			Béhague	Lieutenant
		Josse	Lieutenant			Macaigne	Sous-Lieut.
		Lanniaux	Sous-Lieut.	Plines-lez-Raches	20	Deneuille	Adjudant chef de corps.
Les Rues-des-Vignes	13	Telliez	Sous-Lieut.	Gœulzin	25	Dangleterre	Lieutenant
Ligny-en-Cambrésis	21	Mériaux	Lieutenant	Guesnain	36	Derveaux	Lieutenant
Malincourt	20	Malpaux	Lieutenant			Lefebvre	Sous-Lieut.
Marcoing	21	Plateaux	Sous-Lieut.	Hornaing	25	Deglave	Sous-Lieut.
Maretz	26	Rouet	Lieutenant	Lallaing	15	Houseaux	Lieutenant
		Bezin	Sous-Lieut.	Lambres-lez-Douai	25	Théry	Sous-Lieut.
Masnieres	25	Parmentier	Adjudant chef de corps.	Lauwin-Planque	20	Wion	Lieutenant
Mazinghien	16	Stevance	Sous-Lieut.	Marchiennes-Ville	30	Dubus	Lieutenant
Mœuvres	24	Laude	Sous-Lieut.			Bourle	Sous-Lieut.
Montay	11	N...	Sous-Lieut.	Monchecourt	15	Dégremont, ⚔, ⚔	Lieutenant
Neuvilly	25	Wanègue	Sous-Lieut.	Nomain	31	Delemer	Lieutenant
Noyelles-s.-l'Escaut	14	Petriaux	Sous-Lieut.			Dubar	Sous-Lieut.
Pailencourt	26	Bétrancourt	Lieutenant	Orchies	28	Henno	Lieutenant
		Planchon	Sous-Lieut.	Raches	21	Alberti	Lieutenant
		Mortier	Sous-Lieut.	Raimbeaucourt	35	Couillez	Lieutenant
Pommereuil	26	Lemaître	Lieutenant			N...	Sous-Lieut.
Quiévy	20	Hennequart	Sous-Lieut.	Roost-Warendin	31	Vu, ⚔, ⚔, ⚔	Lieutenant
Rejet-de-Beaulieu	16	Gaillot	Sous-Lieut.			Descatoire	Sous-Lieut.
Reumont	15	Guénard	Sous-Lieut.	Saméon	15	Chantry	Sous-Lieut.
Ribécourt-la-Tour	20	Lemaire	Sous-Lieut.	Sin-le-Noble	35	Wion, M.	Lieutenant
Romeries	21	Befve	Sous-Lieut.			Beaumont	Sous-Lieut.
Rumilly-en-Cambrésis	16	Louvion	Lieutenant	Somain	35	Lampin	Lieutenant
St-Aubert	26	Leduc	Sous-Lieut.			Gahide	Sous-Lieut.
		Lécuyer	Lieutenant	Villers-Campeau	21	Bauduin	Lieutenant
St-Benin	16	Blas	Lieutenant	Vred	15	Morel, ⚔	Sergent chef de corps.
St-Python	26	Telliez	Sous-Lieut.	Waziers	26	Flinois	Lieutenant
		Quentin	Sous-Lieut.			Marteau	Sous-Lieut.
St-Souplet	21	Deloffre	Lieutenant				
Saulzoir	32	Malaquin	Sous-Lieut.				
		Dormegnien, ✖	Lieutenant				
Solesmes	38	Rappe	Sous-Lieut.				
		Héloir	Sous-Lieut.				
Troisvilles	20	Capeliez	Sous-Lieut.				
Viesly	20	Boitelle	Sous-Lieut.				
Villers-Guislain	25	Dumont	Lieutenant				
Villers-Outréaux	26	Ramette	Sous-Lieut.				
		Sourmay	Adjudant chef de corps.				
Villers-Plouich	14	N...	Lieutenant				
Walincourt	28	Delbarre	Sous-Lieut.				

ARRONDISSEMENT DE DOUAI							
Aniche	60	Roussel, ⚔ A.	Capitaine	Armbouts-Cappel	22	Francke	Lieutenant
		Didon, ⚔	Lieutenant	Arnèke	26	Mahieus	Sous-Lieut.
Arleux	30	Bourriez	Sous-Lieut.	Bailleul	84	Debert	Capitaine
		Riquoir, ⚔	Lieutenant			N...	Lieutenant
		Bernard	Sous-Lieut.			Lecouffe	Sous-Lieut.
Aubigny-au-Bac	28	Lambin	Lieutenant			Bossuwe	Sous-Lieut.
		Dutoit	Sous-Lieut.			Wael	Sous-Lieut.
Auby	30	Clément	Lieutenant	Bambecque	25	Luguenot, ⚔	Lieutenant
		Debeaumont	Sous-Lieut.	Berthen	12	D'Haine	Sous-Lieut.
Beuvry-Nord	18	Bauduin, ⚔	Sous-Lieut.	Boeschèpe	20	Vasseur	Sous-Lieut.
Bouvignies	25	Becquet	Sous-Lieut.	Bollezeele	22	Devulder, ⚔ A	Lieutenant
Bruille-les-Marchiennes	21	Delporte	Sous-Lieut.	Bourbourg (Ville et campagne)	30	Ledoux, ⚔, ⚔	Lieutenant
Cantin	26	Vlaminck	Lieutenant			Mango	Sous-Lieut.
		Carlier	Sous-Lieut.	Bray-Dunes	13	N...	Sous-Lieut.
Coutiches	21	Carpentier, ⚔, ⚔	Sous-Lieut.	Caëstre	21	Vannobel	Lieutenant
Cuincy	30	Bodoux, ⚔	Lieutenant	Cassel	40	Palenchier	Lieutenant
		Castel	Sous-Lieut.			Debusche	Sous-Lieut.
Dechy	35	Waterlot, ⚔ A.	Lieutenant	Coudekerque-Branc.	11	Meneboode	Adjudant chef de corps.
		Leclercq	Sous-Lieut.	Dunkerque	110	Heyden, ⚔, ⚔	Capitaine
Douai	51	Pennel, ⚔, ⚔ I.	Capitaine			Lefebvre	Lieutenant
		Lemire, ⚔, ⚔ A.	Lieutenant			Pérot	Lieut. en 2 ^e
						Dujardin	Sous-Lieut.
						Lefebvre	Aide-m. 1 ^{re} c.
				Eecke	20	Parasote	Sous-Lieut.
				Esquelbecq	30	Bogaert	Lieutenant
						Declerck	Sous-Lieut.
				Estaires	51	Demaille	Capitaine
						Valentin	Lieutenant
						Millequant	Sous-Lieut.
						Cuvelier	Sous-Lieut.
				Flêtre	20	Savage	Lieutenant
				Godewaersvelde	25	Vandycke	Sous-Lieut.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COMMUNES	EFFECTIF légal	NOMS des officiers et sous-officiers chefs de corps	GRADES	COMMUNES	EFFECTIF légal	NOMS des officiers et sous-officiers chefs de corps	GRADES
Gravelines . . .	31	Leurette . . .	Lieutenant	Camphin-en-Pévèle.	10	Puche	Lieutenant
Haverskerque . .	25	Typret	Lieutenant	Cappelle-en-Pévèle.	20	Ville, 	Sous-Lieut.
Hazebrouck . . .	65	N...	Capitaine	Chemys	21	Dujardin	Lieutenant
		Govaere	Lieutenant	Comines	60	Lambin, 	Capitaine
		Deschodt	Sous-Lieut.			Abeele	Lieutenant
Herzeele	26	Cornette	Lieutenant			Debunne, 	Sous-Lieut.
Hondschoote . . .	41	Circlayes	Lieutenant	Croix	26	Delbar	Adjudant chef de corps
		Caloo	Sous-Lieut.	Cysoing	33	Uytterhaeghe	Lieutenant
La Gorgue	51	Flipo, 	Capitaine			Delaplace	Sous-Lieut.
		Ridez	Lieutenant	Deulémont	25	Claro	Sous-Lieut.
		Decherf	Sous-Lieut.	Emmerin	25	Billaut	Sous-Lieut.
Le Douliou	20	Weppe	Sous-Lieut.	Ennetières-en-Weppes.	14	Caucheteux	Sous-Lieut.
Malo-lez-Bains . .	26	Greenhill	Lieutenant	Ennevelin	26	Baillez	Sous-Lieut.
		Daems	Sous-Lieut.	Erquinghem-Lys . . .	31	Lescaillet, 	Lieutenant
Merris	14	Delaire	Sous-Lieut.			N...	Sous-Lieut.
Merville	51	Quille, 	Capitaine	Flers	10	Dubus	Sergent chef de corps
		Valentin	Lieutenant	Forest-s.-Marque . . .	15	Brisoux	Sous-Lieut.
		N...	Sous-Lieut.	Fournes	25	Dewisme	Sous-Lieut.
Meteren	25	Malbrancke	Sous-Lieut.	Frelinghien	50	Meire	Lieutenant
Morbecque	40	N...	Lieut. en 1 ^{er}			Defives, 	Lieut. en 2 ^e
		Vanwaelscappel	Lieutenant	Frelin	32	Thybaud	Lieutenant
		N...	Sous-Lieut.			Bulleau	Sous-Lieut.
Neuf-Berquin . . .	21	Lassue	Capitaine	Fromelles	27	Beaussart	Lieutenant
Nieppe	60	N...	Lieutenant			N...	Sous-Lieut.
		Piepers	Sous-Lieut.	Genech	20	Darras	Lieutenant
Noordpeene	25	Salomé	Lieutenant	Gondecourt	41	Bondues	Lieutenant
Pitgam	25	Compagnon	Lieutenant			Bridelance	Sous-Lieut.
Renescure	33	Coo	Lieutenant	Halluin	51	Vanoverhelde	Capitaine
Rexpoëde	24	Dannoot	Lieutenant			Leman	Lieutenant
Rosendaël	51	Paresys	Capitaine	Hantay	12	Coone	Sous-Lieut.
		Duval	Lieutenant	Haubourdin	56	Romon	Sous-Lieut.
		Bollengier	Sous-Lieut.			Burette, 	Capitaine
Rubrouck	30	Nybelen	Lieutenant			Hennion	Lieutenant
		Martau	Sous-Lieut.	Hellemmes	51	N...	Sous-Lieut.
St-Pol-sur-Mer . . .	24	Burette	Lieutenant			Haigneré	Capitaine
Socx	30	Dewaële, 	Lieutenant			Ségers	Lieutenant
Steenbecque	20	Fieux	Lieutenant	Hem	10	Fruchart	Sous-Lieut.
Steenvoorde	41	Hubert, 	Lieutenant	Houplin	41	Duquesnoy	Adjudant chef de corps
		Bariseel	Lieut. en 2 ^e			Six	Sous-Lieut.
		Bayart	Adjudant chef de corps	Houplines	62	Catteau	Capitaine
Steenwerck	13	Loones	Sous-Lieut.			Hallot, E.	Lieutenant
Vieux-Berquin . . .	25	Rommel	Sous-Lieut.	Illies	12	Hallot, V.	Sous-Lieut.
Volckerincove . . .	15	Vandaele	Lieutenant	La Bassée	40	Dhalluin	Sous-Lieut.
Warhem	22	Pannier, 	Lieutenant			Houssin	Lieutenant
Watten, Holque, Millam et St-Momelin .	27	N...	Sous-Lieut.	La Chapelle d'Armentières	51	Vienne	Sous-Lieut.
Wormhoudt	32	Dubois	Lieutenant			N...	Capitaine
		Dewaële	Sous-Lieut.	La Madeleine	30	Maes	Lieutenant
Zeggars-Cappel . . .	20	Lootvoet	Sous-Lieut.			Guémart	Sous-Lieut.
						Foucart	Lieutenant
						N...	Sous-Lieut.
				Lesquin	26	Schepers	Lieutenant
				Lille	150	Viseur, 	Commandant
						Duclermortier 	Capitaine
						Leleu	Capitaine
						Duffet, 	Lieutenant
						Bauer, 	Sous-Lieut.
						Tréfert	Sous-Lieut.
						Painblan, 	Méd.-Com ^d
						Lancelle	Méd.-Lieut.
						Petit	Méd.-Lieut.
				Lomme	51	Lami, 	Capitaine
						Lenne	Lieutenant
						Haesebrouek	Lieutenant
						Leclercq	Sous-Lieut.
						Delanghe	M.-A. maj. 1 ^{re}
				Loos	25	Larglois	Lieutenant
				Louvil	20	Carnoy	Sous-Lieut.
				Marcq-en-Barœul . . .	35	N...	Lieutenant
						Lemaire	Sous-Lieut.
				Marquette-l.-Lille . . .	35	Plouvier	Lieutenant
						Baroux	Sous-Lieut.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

COMMUNES	EFFECTIF légal	NOMS des officiers et sous-officiers chefs de corps	GRADES	COMMUNES	EFFECTIF légal	NOMS des officiers et sous-officiers chefs de corps	GRADES
Marquillies	26	Meurisse	Lieutenant	Condé-s.-Escout (suite)		Marissal	Sous-Lieut.
Mérignies	14	N...	Sous-Lieut.	Crespin	25	Merlin	Lieutenant
Moncheaux	26	Darras	Adjudant chef de corps	Denain	70	Collard	Capitaine
Neuville-en-Ferrain	30	Couillet	Lieutenant			Salember	Lieut. en 1 ^{er}
Ostricourt	36	Déprez	Sous-Lieut.			Lamiaux	Lieut. en 2 ^e
Péronne-en-Mélantois.	20	Blaubomme	Lieutenant			Devloo	Sous-Lieut.
Phalempin	30	Pollart	Lieutenant	Douclay	51	Jacquemaire	M.-Maj. 2 ^e cl.
Pont-à-Marcq	27	Fleurquin	Sous-Lieut.			Coulon	Capitaine
Prémesques	28	N...	Sous-Lieut.			Lucas	Lieutenant
Quesnoy-sur-Deule et Verlinghem	40	Dorchies	Lieutenant	Escaudain	76	Lespagnol	Sous-Lieut.
Roncq	26	Béghin	Sous-Lieut.			Campin, Ⓠ, Ⓢ	Capitaine
Roubaix	51	Darras	Lieutenant			Richéz	Lieutenant
Sally-les-Lannoy	12	N...	Sous-Lieut.	Escautpont	51	Rucart	Sous-Lieut.
Sainghin-en-Mélantois	30	Cuingnet	Lieutenant			Rémy	M.-Maj. 2 ^e cl.
Sainghin-en-Weppes.	35	Leroy	Sous-Lieut.			Morchipont	Capitaine
Santes	31	Delbecque	Lieutenant			Lorge, ✱	Lieutenant
Seclin	65	Beuvelt	Lieutenant	Famars	25	Sireuil	Sous-Lieut.
Templemars	14	Charlet	Sous-Lieut.	Flines-l.-Mortagne.	40	N...	Sous-Lieut.
Templeuve	30	Crépin	Lieutenant			Hornez	Lieutenant
Thumeries	31	Dumortier	Sous-Lieut.	Fresnes	55	Lechantre	Sous-Lieut.
Tourcoing et Mouvaux	50	Delebarre	Lieutenant			Defer	Capitaine
Tourmignies	25	N...	Sous-Lieut.	Hasnon	26	Pontville	Lieutenant
Wahagnies	30	Fauquenois	Lieutenant			Pecou	Sous-Lieut.
Wambrechies	51	Dufour	Sous-Lieut.	Haspres	58	Ravez	Lieutenant
Wasquehal	25	Daudrumez	Lieutenant			Tournoy	Sous-Lieut.
Wattignies	30	Carette	Sous-Lieut.	Haulchin	35	Marchand, O Ⓠ	Capitaine
Wavrin	35	Duriez	Capitaine			Bailleul	Lieutenant
Wervicq-Sud	26	Collette	Lieutenant	Hergnies	51	Deleau	Lieutenant
Willems	16	Papeghin	Sous-Lieut.			Dhaussy	Sous-Lieut.
		Couvreur	M.-Maj. 2 ^e cl.	Hérin	52	Pruvot	A.-Maj. 2 ^e cl.
		Grignon, Ⓠ, Ⓢ	Sous-Lieut.			Debève	Lieutenant
		N...	Lieutenant	Lourches	54	Bride	Sous-Lieut.
		N...	Sous-Lieut.			N...	Capitaine
		Wilmot	Lieutenant	Maing	64	Dupriez	Lieut. en 1 ^{er}
		Dhainaut	Lieut. en 2 ^e	Marly	44	Tricart	Lieut. en 2 ^e
		Colmant, ✱, Ⓢ	Capitaine	Marquette-en-Ostrev.	30	Delœil	Capitaine
		Montagne	Sous-Lieut.	Mastaing	35	Béhal	Lieutenant
		Favier	Méd.-Capit.	Maulde	26	Herbin	Sous-Lieut.
		Desruelles	Sous-Lieut.			Demez, Ⓠ, Ⓢ, A.	Capitaine
		Diévert	Lieutenant	Monchaux	20	Basely	Lieutenant
		Queva	Sous-Lieut.	Mortagne-du-Nord.	34	Delhayé	Sous-Lieut.
		Fortrie	Capitaine				
		Lemay	Lieutenant	Neuville-s.-Escout.	35	Collet	Capitaine
		Delecroix	Sous-Lieut.			N...	Lieutenant
		Caby	Sous-Lieut.	Oisy	22	Bouchart	Sous-Lieut.
		Caby, Eugène	Lieutenant	Onnaing	53	N...	Lieutenant
		Caby, Victor	Sous-Lieut.			Fabry	Sous-Lieut.
		Batard	Lieutenant	Prouvy	30	Dufour	Lieutenant
		Rohart	Sous-Lieut.	Quarouble	40	Cousin	Lieutenant
		Vanrullen, ⓆA, Ⓢ	Lieutenant	Quiévreachain	30	Lechantre	Lieutenant
		Raymond	Lieutenant			N...	Sous-Lieut.
						Bailleux	Lieutenant
						Dupriez, Ⓠ, Ⓢ	Lieutenant
						Fiévet	Sous-Lieut.
						Dujardin, ✱, Ⓢ, Ⓢ	Lieutenant
						Leleu	Sous-Lieut.
						Bertaux	Lieutenant
						Lebrun	Capitaine
						Amory	Lieutenant
						Joly, E.	Sous-Lieut.
						Beugnies, J.	Lieutenant
						Benoît, A.	Sous-Lieut.
						Hiolle	Lieutenant
						Demain	Sous-Lieut.
						Wallet	Lieutenant
						N...	Sous-Lieut.
						Collez, Ⓠ, Ⓢ	Lieutenant
						Vandenbrouck	Lieut. en 2 ^e
						Consille, O Ⓠ	Capitaine
						Coquelet, E.	Lieutenant
						Baillet	Sous-Lieut.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

Abson	35	Copin	Lieutenant
Anzin	60	Diévert	Sous-Lieut.
Aubry	44	Lefebvre	Capitaine
Aulnoy	33	Zabiaux, F.	Lieutenant
Avesnes-le-Sec.	32	Zabiaux, G.	Sous-Lieut.
Beuvrages	30	Lemoingne	Lieutenant
Bruay-s.-l'Escout.	42	Barbieux	Sous-Lieut.
Condé-s.-l'Escout	51	N...	Lieutenant
		N...	Sous-Lieut.
		Santer	Lieutenant
		Lefort	Sous-Lieut.
		Tichoux	Lieutenant
		Scotetes	Sous-Lieut.
		Dumont	Lieutenant
		Libert	Sous-Lieut.
		Thurette	Capitaine
		Monier	Lieutenant

COMMUNES	EFFECTIF légal	NOMS des officiers et sous-officiers chefs de corps	GRADES	COMMUNES	EFFECTIF légal	NOMS des officiers et sous-officiers chefs de corps	GRADES
Rombies . . .	28	N...	Lieutenant	Trith-St-Léger .		Gosselin	Sous-Lieut.
St-Amand . . .	51	Hiolle	Sous-Lieut.	(suite)		Deruelle	Sous-Lieut.
St-Aybert . . .	12	Descarpentries .	Capitaine	Valenciennes . .	109	Maillard, *, **, ☉ A.	Capit. Com ¹
St-Saulve . . .	51	Legay	Lieutenant			Doosche, *, ☉ A.	Capit. en 2 ^e
Sebourg	30	Lambre	Sous-Lieut.	Verchain-Maugré .	25	Guillotini	Lieutenant
Thiant	37	Gilment	Sous-Lieut.	Vicq	25	Hot	Sous-Lieut.
Thivencelles .	25	Martin	Capitaine	Vieux-Condé . . .	52	Monseux	Sous-Lieut.
Trith-St-Léger.	75	Carlier	Lieutenant			Pruvost	M.-Maj. 2 ^e cl.
		Mollet	Sous-Lieut.			Bétremieux	Sous-Lieut.
		Baudry	Lieutenant			Ville	Sous-Lieut.
		Delfosse	Sous-Lieut.			Surquain, *, **, ☉ A.	Capitaine
		Dufour	Lieutenant			N...	Lieutenant
		Prévoit	Sous-Lieut.			Thiéry, ☉	Lieutenant
		Quintart	Lieutenant			Tréca	Lieutenant
		Marchand	Capitaine			Cachera	Sous-Lieut.
		Gumez	Lieutenant			Miny	Lieutenant
				Wavrechain-s.-Denain	25		

UNION DES CORPS DE SAPEURS-POMPIERS
DU NORD DE LA FRANCE

Fondée à Lille, en 1898, entre les corps de sapeurs-pompiers des départements du Nord et du Pas-de-Calais, cette Société a pour but :

1° De réunir en un seul faisceau pour l'exercice de leurs devoirs professionnels, en se prêtant un mutuel appui, les corps de sapeurs-pompiers du Nord et du Pas-de-Calais ;

2° D'étudier toutes les questions propres à améliorer le sort des sapeurs-pompiers et aussi celles se rattachant à l'organisation des corps, à leur amélioration, au matériel, aux manœuvres et à la tenue ;

3° D'encourager et de favoriser, à l'aide de récompenses, les concours de manœuvres de pompes à incendie et de sauvetage ;

4° De venir en aide immédiatement aux sapeurs-pompiers, membres de l'Union, ou aux membres de leur famille vivant avec eux, en cas d'accidents ou de maladies contractées à l'occasion du service commandé ;

5° De prêter son concours aux Municipalités qui en feront la demande pour la création des corps de sapeurs-pompiers ;

6° De donner une indemnité aux veuves ou orphelins des sapeurs-pompiers décédés, membres de l'Union ;

COMITÉ DE PATRONAGE. — *Présidents d'honneur* : MM. les Préfets du Nord et du Pas-de-Calais ; Spriet, *, chef de bataillon, inspecteur honoraire des Services d'Incendie du département du Pas-de-Calais, à Hesi-digneul-lez-Béthune.

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — *Président* : M. Mahieu, *, ☉ I, O ☉, O *, O *, *, Chef de bataillon, inspecteur des Services d'Incendie et de secours du département du Nord, Membre du Conseil supérieur des sapeurs-pompiers, à Ronchin-lez-Lille. — *Secrétaire général* : M. Craye, *, ☉, Commandant honoraire à Roubaix. — *Trésorier* : M. Duclermortier, ☉ I, capitaine, à Lille. — *Vice-Présidents* : MM. Flévet, *, capitaine, à Maubeuge ; Carpentier, *, ☉ I, capitaine, à Cambrai ; Pennel, ☉ I, capitaine, à Douai ; Paresys, *, capitaine à Rosendaël ; Flipo, ☉, capitaine à La Gorgue ; Colmant, *, capitaine à Tourcoing ; Surquain, *,

capitaine à Vieux-Condé ; Richart, *, capitaine, à Lens. — *Délégués* : MM. Prévoit, ☉ A, capitaine, à Hautmont ; Vassaux, capitaine, à Caudry ; Waterlot, ☉ A, lieutenant à Dechy ; Pannier, lieutenant à Watten ; N.... ; Lambin, ☉, ☉ capitaine à Comines ; Monseux, sous-lieutenant à Valenciennes ; Leroy, capitaine, à Béthune.

SERVICES DE POLICE

Commissariats municipaux

ARRONDISSEMENT D'AVESNES. — FOURMIES : M. Garot. — HAUTMONT : M. Peeters. — LOUVROIL : M. Soulliard. — MAUBEUGE : M. Beau, ☉ A. — JEUMONT : N...

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — CAMBRAI : M. Payen. — CAUDRY : M. Alquinet. — LE CATEAU : M. Soumayrath. — SOLESMES : N....

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — ANICHE : N... — DOUAI : M. Lebeau. — SOMAIN : M. Jakabowits. — WAZIERS : M. Potard, ☉.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. — BALLEUL. — M. Raullet. — COUDEKERQUE-BRANCHE : M. Lefrouquet. — DUNKERQUE : *Commissaire Central* : M. Henry ; *Commissaires* : MM. Jeammet, Marouzé. — HAZEBROUCK : M. Ravinet, ☉. — MALO-LES-BAINS : M. Dussart. — ROSENDAEL : M. Uriac. — SAINT-POL-SUR-MER : M. Vialet.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — LILLE : *Commissaire central* : M. Coissard, ☉ A, *, *, * ; *Commissaires* : MM. Bonguet, chargé du service de la Sûreté ; Sales, *, Commissaire aux délégations judiciaires ; Merlen ; Eingel ; Poncelot ; Fairise, ☉ ; Roussel ; Guillaume ; Entremont ; Piacentini. — ARMENTIERES : M. Brun, ☉ A. — COMINES : M. Gérin. — CROIX : M. Dorandeu. — HALLUIN : M. Nadaud André. — HELLEMES : M. Grégoire Albert. — LA MADELEINE : M. Rollet Joseph. — LAMBERSART : M. Morlet Paul, ☉, ☉. — LOMME : M. Vaccaro, *, ☉. — LOOS : M. Picot, ☉, ☉. — MARCQ-EN-BAREUIL : M. Jacquemet Elie. — MOUVAUX : M. Aubert Roland, ☉, ☉. — RONCQ : M. Gadroy. — ROUBAIX : *Commissaire Central* : M. Desmettre Denis ; *Commissaire chef de la Sûreté* : M. Moulin Léon ; *Commissaires* : MM. André, Mounié, Malot, Denelle et Puel. — SECLIN : M. Dobbelaere. — TOURCOING : *Commissaire Central* : M. Lenfant, *, ☉, *, * ; *Commissaires* : MM. Bicheyre, ☉, ☉ ; Parverex, ☉ ; Péhu ; N... — WASQUEHAL : M. Ménard, ☉. — WATTRELOS : M. Henri Cuenot.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — ANZIN : M. Mey. — CONDÉ : M. Evrard. — DENAIN : M. Richelmi Jean. — ST-AMAND : M. Lapouille. — VALENCIENNES : MM. Binard, *, Commissaire central, et Avenel, Commissaire.

POLICE SPECIALE

LILLE. — Commissaire divisionnaire, chef de service : M. Ceugnart, *, A, B. — Commissaire spécial, sous-chef de service : M. Blanquart, C. — Commissaires spéciaux adjoint : MM. Joveniaux et Bricau, *, B, C. — Inspecteurs principaux de police spéciale : MM. Marc Lucien, A, O, X, B, C, Coullerez Gaston, C ; Lezzani François. — Inspecteurs de police spéciale : MM. Kervarec Alexandre, *, B, C, X ; Queyroux Marcellin ; Gillet ; Thétier, B, C, X ; Bousselet.

Détachés à Tourcoing : Inspecteur principal de police spéciale : M. Chauvet Oswald, B, C ; Inspecteur de police spéciale : M. Imblot Ovide, B, C.

Détachés à Baisieux : inspecteurs de police spéciale : MM. Coulmont Alphonse, O, X ; Jégo.

Détaché à Halluin : Inspecteur de police spéciale : M. Hamel Vincent, C.

DOUAI. — Commissaire spécial : M. Debief ; Inspecteur principal de police spéciale : M. Dubiez ; Inspecteur de police spéciale : M. Laffont.

DUNKERQUE. — Commissaire spécial, chef de service : M. Saugrain ; Commissaire spécial : M. Prunier Charles ; Commissaire spécial adjoint : M. Thenoz. — Inspecteur principal de police spéciale : M. Gozzi. — Inspecteurs spéciaux : MM. Bonneau, B, C ; Galaverna, B, C, X, X ; Jégo ; Demeestère.

FEIGNIES, B 13. — Commiss. spécial : M. Demailly, B, C. — Commissaire spécial sous-chef de service : M. Duverneuil, C. — Inspecteur principal de police spéciale : M. Mosin. — Inspecteurs de police spéciale : MM. Bomont ; Duclos ; Chamey ; Boyer ; Pascot.

JEUMONT, B 56. — Commissaire spécial : M. Clarisse. — Commissaire spécial sous-chef de service : M. Moreaux, B. — Inspecteurs principaux de police spéciale : MM. Perret ; Cauvy. — Inspecteurs de police spéciale : MM. Dieulot ; Trouart ; Balu.

VALENCIENNES. — Commissaire spécial : M. Delattre. — Commissaire spécial adjoint : M. Rigal. — Inspecteurs de police spéciale : MM. Favre ; Debatit ; Mandin ; Vergnes ; Gadeyne.

POLICE MOBILE

2^e brigade de police mobile

66, rue Brûle-Maison, à Lille, B 5.15

Commissaire divisionnaire : M. Ucciani, *, X, B, A. — Commissaires de police mobile : M. Droiton, B. — Sous-Chef du Service : M. Biget. — Inspecteurs principaux : MM. Leculle, C ; Bouche ; Coussemacker ; Diependaele, C ; Jeanmaire, C ; Lefebvre ; Deruelle ; Mauger ; Roussennac ; Stebach. — Inspecteurs de police mobile : MM. Le Roux ; Mariani ; Desrumaux ; Desvignes ; Bégue et Thirez, radiotélégraphiste. — Inspecteurs de la police des chemins de fer : MM. Lafitte ; Cochet ; Perrin ; Marteaux ; Leclabart et Carmaux. — Inspecteurs photographes : MM. Eve, Vasseur. — Inspecteur principal chauffeur : M. Dorise, C.

ENSEIGNEMENT PUBLIC

La France est divisée en dix-sept circonscriptions académiques.

ACADEMIE DE LILLE

Le ressort de l'Académie de Lille comprend cinq départements : Aisne, Ardennes, Nord, Pas-de-Calais et Somme

ADMINISTRATION ACADEMIQUE

B 8.71

Recteur : M. A. Châtelet, *, B, I, Hôtel du Maisniel, rue Saint-Jacques, 22. — Bureaux de l'Académie : rue Saint-Jacques, 22, et rue des Jardins, 29. — Secrétaire de l'Académie : M. E. Decelle, B, I, rue des Jardins, 29. — Secrétaire adjoint : M. Méresse, B, I. — Commis d'Académie : Miles Willemo, B, A ; Fleuryneck, B, A. — Inspecteurs d'Académie : MM. Launay, *, B, I, à la Préfecture ; Plenneau, B, I, à Amiens ; Sarthou, *, B, I, à Arras ; Charvet, *, B, I, à Mézières ; Larmignat, *, B, I, à Laon.

CONSEIL DE L'UNIVERSITE

M. A. Châtelet, O, *, B, I, Recteur de l'Académie, Hôtel du Maisniel, rue Saint-Jacques, 22, Président ; Duez, *, C, B, A, Doyen de la Faculté de Droit, 112, rue Meurein ; Maige, *, B, I, Doyen de la Faculté des Sciences, parc Monceaux, villa des Jardins ; Hubert, *, B, I, Doyen de la Faculté des Lettres, rue de Lens, 69 ; Dubois, *, B, I, Doyen de la Faculté de Médecine, bld de la Liberté 233 bis ; de Saint-Léger, *, B, I, professeur d'histoire de Lille et des provinces du Nord de la France, rue de Paris, 60 ; Amiaud, *, C, B, I, professeur de droit commercial, rue Albert-de-Lap-

parent, 3, à Paris ; C. Vallée, *, B, I, professeur de chimie minérale, rue Desmazières, 2 ; Swyngedauw, *, B, I, professeur de physique et d'électricité industrielles, boulevard des Ecoles, 2 ; Le Fort, C, *, B, I, professeur de clinique chirurgicale infantile, rue Jacquemars-Giélée, 53 ; Gay, *, B, I, professeur d'histoire du moyen âge, rue de Turenne, 42 ; Malaquin, *, B, I, professeur de zoologie générale et appliquée, place de Tourcoing, 20 bis ; Monier, professeur de droit romain, façade de l'Esplanade, 20 ; Labarrière, *, B, I, directeur de l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie d'Amiens ; Hautefeuille, B, I, professeur à l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie d'Amiens ; Daniel-Vincent, ancien ministre, sénateur, président du Conseil général du Nord ; Mahieu, C, *, ancien ministre, sénateur ; Salengro, député, maire de la Ville de Lille ; O. Bigo, *, industriel, membres ; M. Andioen, *, B, I, secrétaire honoraire de l'Académie, rue Auguste-Angellier, 7, secrétaire ; M. Auclair, B, A, percepteur, rue Solférino, 316, agent comptable.

FACULTE DE DROIT DE LILLE

Rue Auguste-Angellier, 9

La Faculté de Droit a été créée par décret du 28 avril 1865, avec siège à Douai, et transférée à Lille par décret du 22 octobre 1887.

ADMINISTRATION. — Doyen : M. Duez, *, C, B, I, 112, rue Meurein. — Secrétaire des Facultés : M. Etlicher, B, A, C, rue du Lombard, 2. — Secrétaire adjoint : M. P. Barbe, B, A, licencié en droit, 9, rue Angellier. — Appariteurs : MM. Guilleman, B, C, B, I, rue Volta, Lambersart ; Tételard, B, C, B, I, rue Spriet.

ENSEIGNEMENT. — *Droit civil* : MM. Le Balle, professeur, 9, rue Angellier ; Battifol, agrégé, 23, rue Gay-Lussac, La Madeleine. — *Droit romain* : M. Monier, professeur, 10, façade de l'Esplanade. — *Histoire du Droit* : M. Lepointe, professeur, 98, boulevard Vauban, à Lille. — *Procédure civile* : M. Appleton, *, * I, *, professeur, 201, boulevard Saint-Germain, Paris. — *Droit commercial* : N... — *Droit criminel* : N... — *Droit constitutionnel* : M. Duez, *, * I, *, professeur, 112, rue Meurein. — *Droit administratif* : M. Morel, professeur, 7 bis, square Morisson. — *Droit international public* : M. Sibert, *, * I, *, professeur, 17, square Monsouris, à Paris (14^e). — *Economie politique* : M. Lavergne, * A, professeur, boulevard Carnot, 2 ; M. Lhomme, professeur, 9, rue Auguste-Angellier ; M. Lasserre, chargé de cours, 235, rue du Faubourg-de-Roubaix. — *Droit maritime* : M. Battifol.

COURS PUBLICS. — *Droit commercial complémentaire* : N... — *Droit constitutionnel comparé, Principes du droit public* : M. Duez. — *Droit international public approfondi* : M. Sibert. — *Economie politique approfondie* : M. Lavergne. — *Science et législation financière* : M. Lasserre. — *Enregistrement* : M. Dufour, * I, chargé de cours. — *Questions économiques intéressant la région du Nord* : M. Lhomme. — *La Coopération* : M. Lavergne. — *Droit civil approfondi* : N...

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE LILLE

Rue Jean-Bart

La Faculté de Médecine a été créée par décret du 12 novembre 1875, avec siège à Lille.

ADMINISTRATION. — M. Dubois, *, * I, Doyen, boud de la Liberté, 233 bis. — *Assesseur* : M. Gérard Ernest, *, * I, boulevard Bigo-Danel, 36. — *Secrétaire des Facultés* : M. Etlicher, rue du Lombard, 2. — *Chef du Secrétariat* : M. Dupas, * A, rue Victor-Hugo, 10, a Lomme. — *Commis* : M. P. Desruelle, * A, *, rue de la Station, 23, à Annappes. — *Appareteur* : M. Langie Augustin, *, 172, rue Carnot, à Thumesnil.

ENSEIGNEMENT. — *Professeurs* : *Clinique médicale* : M. Carrière, O *, * I, rue d'Inkermann, 20. — *Clinique médicale et physiologie* : M. Minet, *, * I, boulevard de la Liberté, 175. — *Clinique chirurgicale* : M. Gaudier, O *, * I, rue Nationale, 175, et M. Lambret, C *, * I, boulevard de la Liberté, 229. — *Clinique obstétricale* : M. Bué, *, * I, rue Solférino, 262. — *Clinique des maladies cutanées et syphilitiques* : M. Bertin, *, * I, 108, rue Jacquemars-Giélée. — *Pathologie interne et expérimentale et Clinique des maladies du tube digestif* : M. Ed. Doumer, * I, rue Jacquemars-Giélée, 42. — *Clinique des voies urinaires* : M. Potel, *, * I, boulevard de la Liberté, 189. — *Anatomie pathologique et pathologie générale* : M. Ingelrans, * I, rue Solférino, 96. — *Thérapeutique et Hygiène* : M. Legrand, * I, rue Nationale, 206. — *Physiologie* : M. Dubois, *, * I, bd de la Liberté, 233 bis. — *Anatomie* : M. Cordier, * A, rue Jean-sans-Peur, 70. — *Histologie* : M. Debeyre, O *, rue Henri-Kolb. — *Chimie minérale* : M. Vallée, *, * I, rue Desmazières, 1. — *Chimie biologique* : M. Polonovski, * I, 32, rue Barthélémy-Delespaul. — *Physique médicale* : M. Fabre, * A, place de Tourcoing. — *Botanique et matière médicale* : M. Fockeu, *, * I, O *, *, rue Barthélémy-Delespaul, 34. — *Pharmacie* : M. Ernest Gérard, *, * I, boulevard Bigo-Danel, 36. — *Zoologie et Parasitologie* : M. Lavier. — *Accouchements et hygiène de la première enfance* : M. Paucot, *, * I, r. Solférino, 238. — *Clinique chirurgicale infantile et orthopédie* : M. Le Fort, C *, * I, rue Jacquemars-Giélée, 53. — *Clinique médicale infantile* : M. Pierret, * I, rue d'Isly, 88. — *Clinique des maladies mentales* : M. Raviart, *, * I, rue d'Esquermes, 93. — *Médecine opératoire* : M. Vanverts, *, * I, rue Solférino, 236. — *Médecine légale et sociale* : M. Leclercq, *, * I, boulevard

de la Liberté, 227. — *Hydrologie thérapeutique et climatologie* : M. Duhot, * I, rue Jeanne-d'Arc, 11. — *Pathologie externe* : M. Gérard Maurice, *, 11, rue de Bruxelles. — *Agrégés* : MM. Swynghedauw, * I, rue d'Inkermann, 48 ; Lavier Auguste, * A, 14, rue Mayet, à Paris ; Nayrac, rue d'Esquermes 93 ; Gernez, boulevard des Ecoles, 20 ; Piquet, * A, boulevard de la Liberté, 102 ; Giberton, rue Louis-Faure, 60 ; Grandclaude, *, * A ; Duthoit, rue Inkermann ; Ingelrans, 94, rue Solférino ; Raze-mon, 88, boulevard de la Liberté ; Palliez, 28, place Philippe-Lebon ; Muller, 14, rue Friedland ; Lespagnol, 21, rue du Curé-Saint-Etienne.

COURS COMPLÉMENTAIRES. — *Clinique ophtalmologique* : M. Painblan, * I, rue Jacquemars-Giélée. — *Oto-Rhino-Laryngologie* : M. Piquet, * A, boulevard de la Liberté, 102. — *Physique pharmaceutique* : M. Sonnevill, * I, rue des Pyramides, 48. — *Pharmacologie* : M. P. Combemale, * A, professeur, rue d'Esquermes, 93. — *Déontologie* : M. Muller, 14, rue Friedland. — *Stomatologie* : M. Caumartin, * I, rue Solférino, 183. — *Bactériologie* : M. Gernez, 20, boulevard des Ecoles. — *Accouchements* : M. Paquet, 71, rue Jacquemars-Giélée. — *Propédeutique chirurgicale* : M. Delannoy, 38, rue Inkermann.

ENSEIGNEMENT DENTAIRE. — *Anatomie* : M. le Dr Coulouma. — *Enseignement médical élémentaire* : M. Pierre Combemale, professeur. — *Chimie* : Docteur Vielledent. — *Physique* : Docteur Sonnevill. — *Clinique dentaire* : *Directeur* : M. Caumartin, * I, rue Nationale, 124 ; *Sous-Directeur* : M. Soleil, rue Jeanne-d'Arc, 8.

COURS ANNEXE POUR LES ÉLÈVES SAGES-FEMMES. — *Pratique des accouchements* : M. Bué, *, * I. — *Théorie des accouchements* : M. Paucot, *, * I. — *Anatomie, physiologie et pathologie élémentaire* : M. Paquet, * I. — *Chef des travaux de physiologie* : M. Duvillier, 52, rue Masséna. — *Chef des travaux anatomiques* : M. le Dr Coulouma. — *Chef des travaux de pharmacie* : M. Lespagnol, agrégé, 21, rue du Curé-Saint-Etienne. — *Chef des travaux de chimie minérale* : M. Vielledent, *, rue Meurein, 109. — *Chef des travaux de physique* : M. Swynghedauw, à Lille, rue de Londres. — *Chef des travaux d'histologie* : M. Morel, 30, place aux Bleuets. — *Chef des travaux d'histoire naturelle* : M. Deblocq, * I. — *Chef des travaux de médecine légale* : M. Muller, agrégé, rue Friedland, 14. — *Chef des travaux de bactériologie* : M. Gernez, agrégé. — *Chef des travaux de chimie biologique* : M. Boulanger, à Lille. — *Chef des travaux d'anatomie pathologique* : M. Nayrac, agrégé. — *Chef des travaux pratiques de prothèse dentaire* : M. Caumartin, * I, r. Solférino, 183. — *Prosecteur d'anatomie* : M. Deburge. — *Chefs de clinique chirurgicale* : MM. Bizard et Bournoville Louis. — *Chef de clinique obstétricale* : M. L. Gernez. — *Moniteur* : M. Demarez. — *Chef de clinique ophtalmologique* : M. Lesenne, rue de Cassel, à Roubaix. — *Moniteur de clinique ophtalmologique* : M. Franck M. — *Chef de clinique chirurgicale des enfants* : M. Minne. — *Chef de clinique psychiatrique* : M. Cornille. — *Aide de clinique médicale infantile* : M. Bournoville Pierre. — *Aide de clinique des voies urinaires* : M. Lamoot. — *Assistant de chimie minérale* : M. Malaquin. — *Assistant de chimie organique* : M. Boulanger. — *Assistant de physiologie* : M. Bizard. — *Assistant d'hygiène et bactériologie* : M. Crampon, rue du Maire-André, 16. — *Assistant de zoologie médicale et pharmaceutique* : Mme Hocquette, place Simon-Vollant. — *Assistant d'anatomie pathologique* : M. Tison, 4, rue Thiers, à Lille. — *Préparateur de clinique des maladies cutanées et syphilitiques* : M. Christin. — *Assistant de pathologie interne* : M. Tipez. — *Assistant de médecine légale* : M. le Docteur Patoir André. — *Aides d'anatomie* : MM. Garraud, Christiaens, Bastien et Dauchy. — *Préparateurs de cours et conférences* : MM. Bondonis, Alexandre, Christin, Cimetière, Merville ; Mlle Cuvelier ; MM. Monier, Evrard, Fontaine ; Mlle Deverly ; Mme Marchand ; MM. Hutin, Lafrance, Legillon,

Malbranque, Payen, Quesnoy, Spriet. — *Moniteurs* : MM. Bertin, Boury, Decoux, Degand, J. Cornille, Duterne, Guilbert, Lainé, Lambret Marcel, Loorius, Portebois, Soleil, Vaesken, Vandendorpe, Vincent, Warembourg. — *Chef de laboratoire* : M. Vuillien, 93 bis, rue d'Esquermes, à Lille.

FACULTE DES SCIENCES DE LILLE

Place Philippe-le-Bon

La Faculté des Sciences a été fondée par décret en date du 22 août 1854.

A la Faculté des Sciences se rattachent les Instituts ou Laboratoires de Physique (rue Gauthier-de-Châtillon, 50) ; de Chimie (rue Barthélemy-Delespaul, 103) ; de Sciences naturelles (rue Gosselet, 23) ; Electromécanique (boulevard Louis XIV, 14, Arts et Métiers) ; de la Houille et Musée Houiller (rue Gosselet, 23) ; Agricole (14, rue Malus) ; Radiotechnique (50, rue Gauthier-de-Châtillon) ; d'Essais de Semences et de Recherches agricoles (14, rue Malus) ; des Corps gras (103, rue Barthélemy-Delespaul) ; de Mécanique des fluides (50, rue Gauthier-de-Châtillon) ; d'Hydrogéologie (23, rue Gosselet) ; de Zoologie appliquée (23, rue Gosselet) ; de Botanique agricole et Chimie agricole (14, rue Malus) ; enfin, le Laboratoire Maritime du Portel (Pas-de-Calais).

ADMINISTRATION. — *Doyen* : M. Maige, *, § 1, 19, parc Monceau. — *Assesseur* : M. Malaquin, *, § 1, 20 bis, pl. Tourcoing, professeur de zoologie. — *Secrétaire* : M. Etlicher, § A, rue du Lombard, 2. — *Secrétaire adjoint* : M. Donnart, 142, rue Barthélemy-Delespaul. — *Commis* : Mlle Blancard de Léry, 64, rue de la Chaude-Rivière. — *Appariteurs* : MM. Buchet, §, §, rue d'Hondschoote, 9 bis, à Lille, et Langie, §, §, rue Kléber, 97, à Wattignies.

PROFESSEURS. — *Calcul différentiel et intégral* : M. Gambier, *, §, § 1, 23, rue du Laos, Paris (15^e). — *Mécanique rationnelle et calcul des probabilités* : M. Chapelon, 2, boulevard Morland, Paris. — *Mathématiques appliquées et Astronomie* : M. Gallissot, §, § 1, 143, rue du Molinel, à Lille. — *Physique* : M. Fleury, §, § A, 2, rue du Priez, à Lille. — *Physique et électricité industrielles* : M. Swyngedauw, *, § 1, boulevard des Ecoles, 2. — *Chimie générale* : M. Pariselle, O *, § 1, §, 2, rue de Bruxelles, à Lille. — *Chimie appliquée* : M. Chaudron, §, § A, 10, rue Jean-Bart. — *Zoologie générale et appliquée* : M. Malaquin, *, § 1, O §, 20 bis, place Tourcoing, à Lille. — *Botanique* : M. Maige, *, § 1, 19, parc Monceau. — *Paléobotanique* : M. P. Bertrand, *, § 1, 18 boulevard Montebello. — *Géologie et minéralogie* : M. P. Pruvost, § 1, 23, avenue Emile-Zola. — *Géologie générale et Géographie physique* : M. Leriche, *, § 1, 123, avenue Montjoie, Uccle, 3, à Bruxelles. — *Histologie et Embryologie comparées* : M. Dehorne, § 1, rue Louis-Faure, 51. — *Chimie analytique et agricole* : M. Jouniaux, § 1, 62, avenue Ste-Cécile, à Lambersart. — *Mécanique des Fluides* : M. Kämpé de Fériet, § 1, 16, rue des Jardins, à Lille. — *Physique expérimentale* : M. Cau, § A, 20 bis, place Tourcoing, Lille. — *Radiotélégraphie* : M. Lambrey, avenue Germaine, à La Madeleine.

PROFESSEURS SANS CHAIRE. — M. Dollé, § 1, rue Faidherbe, 52, La Madeleine.

MAITRES DE CONFÉRENCES ET CHARGÉS DE COURS. — MM. Mazet, 17, rue Gay-Lussac, à La Madeleine ; Rouelle, 29, rue de Loos, à Lille ; Duparque, 31, rue des Pyramides, à Lille ; Lefebvre, 41, rue des Postes, à Lille ; Dutertre, 23, rue Gosselet, à Lille ; Decarrière, § 1, 13, rue de Wattignies ; François, § 1, 11, rue d'Artois ; Hocquette, 20, place Jeanne-d'Arc, à Lille.

FACULTE DES LETTRES DE LILLE

Rue Auguste-Angellier, 9

La Faculté des Lettres a été créée par décret du 22 août 1854, avec siège à Douai ; elle a été transférée à Lille en vertu d'un décret du 22 octobre 1887.

ADMINISTRATION. — *Doyen* : M. Hubert, *, §, § 1, 69, rue de Lens. — *Assesseur* : M. de Saint-Léger, *, § 1, rue de Paris, 60. — *Secrétaire* : M. Etlicher, § A, §,

rue du Lombard, 2. — *Commis du Secrétariat* : M. Barbe, § A, à Mons-en-Barœul. — *Appariteur* : M. Martingoulet, rue Jeanne-d'Arc, 63.

ENSEIGNEMENT. — *Philosophie* : M. Hubert, *, § 1, §, 69, rue de Lens. — *Philosophie morale et science de l'éducation* : M. Gouhier, professeur. — *Science de l'éducation* : M. Hubert, *, § 1, §, professeur chargé de conférences, 69, rue de Lens. — *Histoire des institutions grecques et romaines, histoire ancienne, Epigraphie et Papyrologie* : M. Henne, maître de conférences, 48, rue de Calais, à Tourcoing. — *Histoire du Moyen Age* : M. Gay, § 1, professeur, rue de Turenne, 42. — *Histoire moderne et contemporaine* : M. André, § 1, professeur, rue Dante, 6, Paris. — *Histoire de Lille et des Provinces du Nord de la France* : M. de Saint-Léger, § 1, professeur, rue de Paris, 60. — *Théorie et Histoire de l'Art* : M. Benoît, *, § 1, professeur, 121, boulevard de la République, La Madeleine. — *Histoire des religions* : M. Jeanmaire, § A, chargé de conférences, 216, route Nationale, Viroflay (S.-et-O.). — *Géographie* : M. Gibert, professeur, 195, boulevard de la Liberté, à Lille. — *Littérature grecque* : N... ; Mlle Pélabon, professeur du Lycée Fénelon, chargée de conférences, 85, rue Jeanne-d'Arc. — *Langues et Littérature latines* : M. Bornecque, O *, § 1, professeur, 100, rue de Lille, à La Madeleine. — *Grammaire et Philologie latines* : M. Préchac, § 1, professeur, 121, rue Brûle-Maison. — *Littérature française* : *Professeurs* : MM. Jasinski, professeur, 121, rue Brûle-Maison, à Lille ; Guerlin de Guer, *, § 1, §, professeur, 35, avenue des Fleurs, à La Madeleine ; Gastinel, Maître de Conférences, 2 bis, rue du Château, Lille. — *Paléographie* : M. Piétrisson de Saint-Aubin, archiviste-paléographe, chargé du cours, rue du Pont-Neuf, 1. — *Langue et Littérature anglaises* : M. Audra, § A, professeur, 63, rue Brûle-Maison. — *Langue et Civilisation anglaises* : M. Digeon, § A, professeur, 46 bis, rue de Paris, à Lille. — *Langue et Littérature anglaises* : M. Le Breton, Maître de Conférences, 120, rue Jacquemars-Giélée, Lille. — *Langue et Littérature allemandes* : M. Mis, § 1, professeur, boulevard Victor-Hugo, 211. — *Langues et littératures comparées* : M. Morel, chargé de Conférences, professeur au Lycée de Valenciennes. — *Langue et Littérature russes* : M. Labry, proviseur du Lycée de Laon, chargé du cours, 2, rue des Capucins. — *Langue et Littérature polonaises* : M. Herman, professeur au Lycée Faidherbe, chargé du cours. — *Histoire de la Civilisation romaine* : M. Emerit, chargé de Conférences, 77, rue de Valenciennes, à Lille. — *Langue et Civilisation italiennes* : M. Tosi. — *Phonétique* : M. Piquet, *, § 1, professeur honoraire, chargé du cours, rue Brûle-Maison, 65.

Société des Anciens Étudiants et des Amis de l'Université de Lille

Cette société, reconnue d'utilité publique par décret du 25 juillet 1897, a pour objet de subventionner des enseignements, des laboratoires, des musées et des instituts universitaires, et de créer des liens de plus en plus étroits entre la région du Nord et l'Université même.

Des sections de cette société fonctionnent à Valenciennes, Cambrai et Dunkerque.

BUREAU GÉNÉRAL. — *Président* : M. Omer Bigo, *, industriel, membre du Conseil de l'Université, à Loos, 19, rue G.-Clemenceau. — *Vice-Présidents* : MM. Bersez, § 1, sénateur, à Cambrai ; P. Carpentier, O *, § 1, avocat, ancien bâtonnier, rue Jacquemars-Giélée, 35, à Lille ; Saint-Quentin, *, § 1, avocat, ancien bâtonnier, rue des Viviers, 17, à Valenciennes. — *Secrétaire général* : M. Marcel Decroix, § A, avocat, rue Nationale, 130, à Lille. — *Trésorier* : M. le Docteur Jean Barrois, rue des Jardins, 20, à Lille.

SECTION DE CAMBRAI. — *Président* : M. P. Bersez, § 1, sénateur, à Cambrai.

SECTION DE DUNKERQUE. — *Délégué* : M. Gamblin, ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats, rue de la Marine. — *Secrétaire* : M. Clavière, A , professeur au Collège.

SECTION DE VALENCIENNES. — *Président* : M. J. Saint-Quentin, A , I , avocat, ancien bâtonnier, 17, rue des Viviers.

Institut d'Expansion Universitaire de l'Université de Lille

9, Rue Auguste-Angellier

L'Institut d'Expansion Universitaire a pour objet d'accroître le rayonnement de l'Université de Lille dans les limites du ressort universitaire et dans les pays étrangers, d'assurer aux étrangers une initiation complète à la vie, à la culture et à la langue françaises.

A cet effet, il entretient un office de renseignements, organise des conférences dans les villes du ressort et à l'étranger, crée pour les étudiants étrangers des cours de vacances et à l'Université de Lille des cours spéciaux pendant la période de scolarité.

Directeur de l'Institut : M. Audra, A , F , A , professeur à la Faculté des Lettres, 63, rue Brûle-Maison, I 67.39.

Directeur des cours de vacances : M. Guerlin de Guer, A , I , F , A , professeur à la Faculté des Lettres, 35, avenue des Fleurs, à La Madeleine.

Secrétaire général : M. Etlicher, A , F , 2, rue du Lombard, I 316.06.

Union des Etudiants de l'Etat

Maison des Etudiants

Siège social : 49, rue de Valmy, Lille, I 27.90

COMMISSION ADMINISTRATIVE DE LA MAISON. — MM. Châtelet, A , I , recteur de l'Université ; Duez, Dubois, Maige, doyens des Facultés ; Rozendaal, consul des Pays-Bas, membre bienfaiteur de l'Union ; Decroix, avocat, président honoraire de l'Union ; Carpentier, avocat, président de la Société d'Extension Universitaire ; Ducrocq, ex-notaire de l'Université ; Omer Bigo, Ed. Plouvier, industriels, à Lille, bienfaiteurs de l'Union ; Raoust, président honoraire de l'Union ; R. Hayem, industriel, à Lille, bienfaiteur de l'Union.

COMITÉ 1932-1933. — *Président* : M. Louis Pélabon.

LYCEES DE GARÇONS

Lycée Faidherbe à Lille (rue des Arts)

Conseil d'administration : MM. l'Inspecteur d'Académie, *Président* ; le Préfet du Nord ; le Maire de Lille ; le Proviseur du Lycée ; le Censeur du Lycée ; l'Economiste du Lycée ; MM. Carpentier, O , A , I , avocat, ancien bâtonnier, président de la Société d'Extension Universitaire, vice-président de la Société des Amis de l'Université et de l'Alliance Française ; Danchin, I , F , professeur d'anglais au Lycée ; le Docteur Debeyre, A , I , F , professeur à la Faculté de Médecine de Lille ; le Docteur Leroy, A , I , F , ancien chef de clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine, président de l'Association amicale des Anciens Elèves du Lycée ; Moithy, avocat ; Bornay, A , procureur de la République ; Maige, A , I , doyen de la Faculté des Sciences à Lille ; Martineau, A , professeur de physique ; Dupont, professeur adjoint.

Fonctionnaires du Lycée. Administration : Proviseur : M. Lagorsse, I , au Lycée. — *Censeur* : M. Démaretz, I , au Lycée. — *Culte et enseignement religieux* : aumônier catholique : M. l'Abbé Dehocq, 15, rue de l'Orphéon ; *Ministre protestant* : M. le Pasteur Alizon, F , 10, rue des Pyramides, à Lille ; *Rabbin israélite* : M. le Rabbin Poliakov, A , 116, rue des Postes. — *Enseignement et surveillance* : *Mathématiques spéciales* : M. Chatry, I , 29, rue Caumartin. — *Centrale* : M. Gonthiez, I , 15 bis, rue de la Louvière. — *Mathématiques spéciales préparatoires* : M. Vasseur, A , F , 16, avenue Bernadette, La Madeleine. — *Saint-Cyr* : M. Rousseau, I , A , 16, rue Malsence. — *Mathématiques A, B* : M. Louvet, A , 9, rue de la Lou-

vière, à Lille. — *Mathématiques* : MM. Bruce, 108, rue des Postes, Lille ; Lemoine, 3 bis, rue du Chemin-de-Fer, à Roubaix ; Poix, 50, rue de la Vignette, à Lille. — *Sciences physiques* : MM. Jambart, I , 151 bis, avenue de la République, La Madeleine ; Martineau, A , 36 rue de Roubaix ; Roberget, I , 74, rue Brûle-Maison ; Marie — *Sciences naturelles* : MM. Campan, 20, rue des Pyramides, à Lille ; Nihous, 82, rue Fernig, à Marcq-en-Barœul. — *Philosophie* : MM. Favieres, 17, rue Gustave-Joncquet, à Lille, I 52.75 ; Mauchaussat, A , I , à Douai. — *Histoire et Géographie* : MM. Thomas, I , F , 6, rue Fontaine, à La Madeleine ; Hutter ; Emerit, 79, rue Barthélemy-Delespaul, à Lille ; Lequeux, 21, rue Eugène-Jacquet ; Braure, 97, rue Nationale, à Wattignies ; Lecompt. — *Première supérieure* : MM. Pons, 22 bis, rue Gauthier-de-Châtillon, à Lille ; Guillemin. — *Première* : MM. Delbiousse, 32, rue Montgolfier, à Roubaix ; Coquart, 38, rue Caumartin, à Lille. — *Seconde* : M. Jarno, 62, rue Caumartin, à Lille. — *Troisième* : MM. D'Hermies, I , 9, rue de Maubeuge. — *Quatrième* : M. Tonnoir, A , 16, rue Casimir-Delavigne. — *Cinquième* : MM. Philippeau, 23 bis, rue du Long-Pot, à Fives ; Waringhien, 17, place Simon-Vollant ; de Foucault. — *Sixième* : MM. Waringhien ; Philippeau ; Tillier ; Imbert ; Monsuez ; Sindou ; Thieullé, dél. — *Allemand* : MM. Waltz, I , 72, boulevard de la Liberté ; Herman, A , 24, rue de l'Alcazar ; Kohn, 6, rue Gauthier-de-Châtillon, à Lille ; Gorier ; Isler. — *Anglais* : MM. Danchin, I , F , 2, avenue Gruson, à Lambersart ; Sauvage, I , F , 20, façade de l'Esplanade ; Van Smevoorde, 14, rue des Vicaires, à Lille ; Carpentier, 16, avenue Salomon, Lille ; Dodanthon, I , 22, rue François-de-Badts, à La Madeleine. — *Dessin d'imitation* : MM. Steinmetz, 146, rue Barthélemy-Delespaul, à Lille ; Pessé, F , 117, rue des Postes, à Lille. — *Travaux graphiques* : M. Rousseau. — *Préparateur de physique* : M. Maillet, I , 20, rue de Saint-Omer. — *Gymnastique* : MM. Verstraete, A , F , rue Jordaens ; Dhélin, 32, rue Alfred-de-Musset ; Berthon, 42, rue Berthelot, à La Madeleine ; Léturgez, 9, place Rihour, à Lille. — *Surveillants généraux* : MM. Croisille ; Kors, I , au Lycée. — *Professeurs adjoints et répétiteurs* : MM. Béremieux, 13, rue Nationale, à Lille ; Faure ; Cantiniaux, 25, rue des Augustins, à Lille ; Castéran ; Mailard ; Monnier ; Piétriccioli ; Sochet ; Fajadet, 1, place des Patiniers, à Lille ; Gérard ; Hennion ; Dupont, 30, rue Léonard-Danel, à Lille ; Devaux, 16, place Saint-Martin ; Jacquemont, 63, rue Henri-Kolb, à Lille ; Verdure, 67, rue Princesse, à Lille ; Morel, A , F , A , 17, rue de la Vieille-Comédie ; Laporte, 37, rue Négrier ; Soyer, 10, rue Basse, à Lille. — *Maîtres d'internat* : MM. Guille, Hamelin, Vannoye, Hachet, Laurent, Lechanteur, Dumant, Douailly, Hutin, Hurtevent, Lemaire, Mary, au Lycée.

Petit Lycée Faidherbe

20, rue Saint-Jacques et 14, rue des Tours

Septième A : Mme Chevanne ; Mlle Merlier, 219, rue de Paris. — *Septième B* : Mlle Clinquart. — *Huitième* : Mlle Eycken, A , 9, rue Alphonse-Colas. — *Neuvième* : Mme Martineau, 36, rue de Roubaix. — *Dixième* : Mlle Marmier, A , F , 14, rue des Tours. — *Onzième* : Mme Renaud, 47, rue du Docteur-Legay, à La Madeleine. — *Enfantine* : Mlle Merchier, 11, rue Jeanne-d'Arc.

Petit Lycée annexe (rue Gombert)

ADMINISTRATION. — *Proviseur* : M. Lagorsse, I , rue des Arts, au Lycée. — *Directeur* : M. Clavaud, I , 11, rue Gombert.

ENSEIGNEMENT ET SURVEILLANCE. — *Septième* : M. Père, I , 60, rue Louis-Delos, à Marcq-en-Barœul. — *Huitième* : M. Douay, r. de Lille, à Wavrin. — *Neuvième* : M. Douillet, A , F , A , à Béthune. — *Dixième* : Mme Soutar, 15, quai de la Basse-Deule. — *Enfantine* : Mlle Quesnoy, 19, rue St-Genois. — *Professeur adjoint* : M. Clavaud, I , 11, rue Gombert.

POUR LES TROIS ÉTABLISSEMENTS. — *Service économique* : *Economiste* : M. Brousse, § 1. — *Sous-Economistes* : MM. Bourdeaux et Potart, § A. — *Commis d'Economat* : M. Leroy, au Lycée.

SERVICES AUXILIAIRES. — *Médecin* : M. le Docteur Gaudier, § 1, professeur à la Faculté de Médecine, 175, rue Nationale. — *Médecins adjoints* : MM. le Docteur Minet, § 1, agrégé de la Faculté de Médecine, 175, boulevard de la Liberté ; le Docteur Swynghedauw, § A, § 1, rue Inkermann. — *Médecin oculiste* : M. le Docteur Painblan, § 1, 26, rue Jacquemars-Giélée. — *Chirurgien-dentiste* : M. Bauweraerts, 60, rue d'Angleterre.

Maîtres particuliers agréés par le Proviseur. — *Es-crime* : M. Herpin, § A, § 1. — *Piano et violon* : M. Blareau, § 1, 93, rue Guillaume-Werniers.

Lycée de Douai

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — *Membres de droit* : MM. Launay, § 1, Inspecteur d'Académie, *Président* ; Butterlin, § 1, *Sous-Préfet de Douai* ; Escoffier, § 1, *Maire de la Ville de Douai* ; Bourgaard, *Proviseur du Lycée* ; Quarré, § 1, *censeur des études* ; Le Nagard, § 1, *économiste du Lycée*. — *Membres nommés par M. le Ministre* : MM. Hayez, O § 1, *sénateur du Nord*, *vice-président de l'Association des Anciens Elèves du Lycée* ; Vermullen, *avocat général à la Cour d'Appel* ; Dubernard, § 1, *directeur des mines de l'Escar-pelle* ; Bertin, § 1, *ancien Maire de la ville de Douai* ; Monsinjon, § 1, *Professeur honoraire* ; Lavoix Léon, § 1, *président honoraire de l'Association des Anciens Elèves du Lycée*. — *Membres élus par leurs collègues* : MM. Louvet, § 1, *professeur au Lycée* ; Fèvre, § 1, § 1, *professeur au Lycée* ; Flotta, *préparateur*.

PERSONNEL DU LYCÉE. — *Administration* : *Proviseur* : M. Bourgaard. — *Censeur des études* : M. Quarré, § 1. — *Délégué dans la surveillance générale* : M. Serniclay, *répétiteur*. — *Professeurs* : *Mathématiques spéciales* : M. Marvillet. — *Mathématiques et Dessin graphique* : MM. Favrelle, § A ; Godart ; Gaudron, § 1. — *Sciences physiques* : MM. Fournout ; Aumont. *Sciences naturelles* : M. Louvet, § 1. — *Préparateur* : M. Flotta. — *Philosophie* : M. Kaan. — *Histoire et Géographie* : MM. Lajusan, § A ; Paulin ; Zimmermann. — *Première* : M. Genaille. — *Seconde* : M. Didierjean. — *Troisième* : M. Mériaux. — *Quatrième* : M. Miguet, § 1. — *Cinquième* : MM. Piteux, § A ; Hugon. — *Sixième* : MM. Delahaye, § A, et Granddidier. — *Allemand* : MM. Catala, § 1 ; Fèvre, § 1. — *Anglais* : M. Cam, § A ; Mlle White. — *Septième* : M. Garnier. — *Huitième* : Mlle Telliez. — *Deuxième année préparatoire et première année préparatoire* : Mme Moreau. — *Classe enfantine* : Mlle Derain, § A. — *Dessin d'imitation* : M. Lemoy. — *Dessin de machines* : M. Raoult. — *Musique vocale* : M. Gillet, § 1. — *Violon* : M. Heisser, § 1. — *Gymnastique* : MM. Demaire J. ; Demaire M. — *Escrime* : M. Mékercke, § 1. — *Professeurs honoraires* : MM. Liber ; De Lauwereyns, § 1 ; Lebrun, § 1 ; Monsinjon, § 1 ; Dewailly, § 1 ; Six, § 1 ; Jeandot, § 1. — *Professeurs adjoints honoraires* : MM. Lebeau ; Rossignol, § 1. — *Professeurs adjoints et répétiteurs* : MM. Bart ; Delcroix ; Delgutte ; Laporte ; Grislain ; Lefèvre ; Lecompt ; Debussche. — *Economiste* : M. Le Nagard, § 1. — *Commis d'économat* : MM. Belin et Le Blanc, § A. — *Culte catholique* : M. l'Abbé Collet, § A. — *Culte protestant* : M. le Pasteur Babut. — *Service médical* : M. le Docteur Desmoulin, § 1. — *Inspection dentaire* : M. le Docteur Goulois. — *Maîtres d'internat* : MM. Barbery, Cartier, Doumeq, Delbecq, Dubréneq, Follet, Maquerlot, Laisne, Ludet, Nève, Roger.

Lycée de Tourcoing

Administration. — MM. Ferrière, *Proviseur* ; Joubert, § A, § 1, *censeur des études* ; Jouan, § A, *économiste*.

Culte et Enseignements religieux : M. l'Abbé Durut, *aumônier catholique* ; M. le Pasteur Perret, *aumônier protestant*.

ENSEIGNEMENT. — *Mathématiques* : MM. Massiet ;

Vanschoor, § 1. — *Sciences physiques et naturelles* : MM. Bonvalot, § 1, § 1 ; Jean Dubois. — *Histoire et Géographie* : Mlle Vergez-Tricom, § A ; M. Mansuy, § 1. — *Philosophie* : M. Doucy. — *Lettres* : *Première* : M. Legrand. — *Seconde* : M. Arnold. — *Troisième* : M. Fanton. — *Quatrième* : M. Peyssard. — *Cinquième* : M. Lionnet. — *Sixième* : M. Malapert. — *Langue allemande* : MM. Daigniez, § A, et Goubert, § A. — *Langue anglaise* : MM. Nicot, § 1, et Parenty, § 1. — *Dessin* : M. Lepetit. — *Classes élémentaires* : *Septième I* : Mme Préaux. — *Septième II* : Mme Jouan. — *Huitième* : Mme Vanbatten, § 1. — *Neuvième* : Mlle Waret. — *Dixième* : Mme Toullisse. — *Classe enfantine* : Mlle Fiévet. — *Education physique* : M. Boucher, § 1.

SERVICES GÉNÉRAUX ET SURVEILLANCE. — *Surveillant général* : M. Louvet, § A, § 1. — *Sous-Economiste* : M. Cloet, § A. — *Commis d'économat* : M. Bracconi. — *Répétiteurs* : M. Moreau ; Anne ; Hébert ; Barbet ; Helle ; Grandhomme ; Toullisse, § A, § 1, § 1. — *Maîtres d'internat* : MM. Gransart ; Duthoit ; Griveau. — *Secrétaire* : Mlle Chevalier.

SERVICE MÉDICAL. — *Médecin* : M. le Docteur Rosset, § 1. — *Chirurgien* : M. le Docteur Gabert. — *Dentiste inspecteur* : M. L. Blache, § A.

MAÎTRES PARTICULIERS. — *Escrime* : M. Mans. — *Violon* : M. Stenger. — *Piano* : Mlle Florquin. — *Violoncelle* : M. Genty, § A.

Annexe du Lycée de Tourcoing

Lycée de Roubaix

Administration. — MM. Ferrière, *proviseur* ; Joubert, § 1, *censeur* ; Houplain, § 1, *directeur* ; Jouan, § A, *économiste* ; Cloet, *sous-économiste*.

ENSEIGNEMENT ET SURVEILLANCE. — *Cinquième* : M. Malas. — *Sixième* : M. Digoit, § 1, § 1. — *Septième* : M. Lefebvre. — *Huitième* : Mlle Coudray. — *Neuvième* : Mlle Dubrunfaut. — *Dixième* : Mlle Destombes. — *Onzième* : Mme Digoit. — *Classe enfantine* : Mme Dubois. — *Education physique* : M. Boucher, § 1. — *Chant* : M. Isoré, § 1. — *Professeur adjoint* : M. Houplain, § 1. — *Répétiteurs* : MM. Dubois ; Gavelle ; Gleize et Poussière.

MAÎTRES PARTICULIERS. — *Piano et Solfège* : M. Isoré, § 1. — *Violon* : M. Vandervelden.

Lycée de Valenciennes

Conseil d'administration. — MM. Launay, § 1, *inspecteur d'académie* ; Toucas-Massillon, § A, § 1, *Sous-Préfet* ; Millot, § 1, *député, maire de Valenciennes* ; Faivre, § 1, *proviseur* ; Sauvage, § A, *censeur des études* ; Grojean, § 1, *économiste* ; Saint-Quentin, § 1, *adjoint au maire* ; Dremaux, § 1, *adjoint au maire* ; Cellier, § 1, *avocat* ; V. Henry, § 1, *secrétaire de la Chambre de Commerce* ; Lebacqz, § A, *adjoint au maire* ; P. Deflinne, *docteur en Médecine*, *délégué de l'Association des parents d'élèves du Lycée*.

Administration. — *Proviseur* : M. Faivre, § 1. — *Censeur des études* : M. Sauvage, § A. — *Aumônier* : M. l'Abbé Crépin. — *Pasteur* : M. Escande. — *Economiste* : M. Grojean, § 1. — *Sous-économiste* : M. Perceval. — *Commis d'économat* : M. Le Dred.

ENSEIGNEMENT. — *Professeurs* : *Mathématiques* : MM. Carette, § 1 ; Mas, § A ; Monier. — *Sciences physiques et naturelles* : MM. Le Poupon, § 1 ; Laury ; Muret. — *Philosophie* : M. Canguilhem. — *Histoire et Géographie* : MM. Harmand ; Demarez, § A. — *Première* : M. Barbillon. — *Seconde* : M. Lesur, § A. — *Troisième* : M. Fabureau. — *Quatrième* : M. Edouard, § 1. — *Cinquième* : M. Podevin, § A ; Boy. — *Sixième* : MM. Labigne ; Frézouls, § 1. — *Allemand* : MM. Moret et Meyer. — *Anglais* : M. Druesne, § 1 ; Mme Pattée-Schoel. — *Dessin* : M. Fogel. — *Chant* : M. Datté. — *Gymnastique* : M. Démoulin. — *Classes élémentaires* : *Septième* : M. Tual ; M. Coffigniez. — *Huitième* : Mlle Lamoureux. — *Classes préparatoires* : Mme Chopinet. — *Classes enfantines* : Mlle Hurbain ; Mme Chalerie, § 1 ; Mme France. — *Surveillant gé-*

néral : M. Savin, A . — *Professeurs adjoints* : MM. Bartier ; Breton, F ; Caucheteux ; Danno ; Duprat ; Laurent ; Madoux ; Robert.

COLLEGES COMMUNAUX DE GARÇONS

Collège communal d'Armentières

BUREAU D'ADMINISTRATION. — MM. le Préfet du Nord ; le Recteur de l'Académie de Lille ; l'Inspecteur d'Académie du Nord ; le Principal du Collège ; Debroyne, Maire ; Hornez, A , Adjoint ; Picod, Adjoint ; Louis Delannoy, A , Entrepreneur ; Docteur Ch. Dubois, A , Doyen de la Faculté de Médecine ; Beaujeu, Industriel ; Delefosse, Receveur des Douanes ; Docteur Chocquet, A , I ; René Salmon, industriel ; L. Vanuxem, A , Négociant ; Fruquet, Professeur.

ADMINISTRATION. — MM. Devois, I , principal ; Dagniaux, F , F , surveillant général ; Desmoliens, agent spécial.

ENSEIGNEMENT. — *Mathématiques* : MM. Chervel ; Debesson ; *Sciences physiques, chimiques et naturelles* : MM. Barbier ; Froideval. — *Lettres et philosophie* : M. Lodovici. — *Histoire et Géographie* : M. Laude. — *Lettres* : M. Beaujot. — *Grammaire* : MM. Hutin, A ; Fruquet ; Lampin, A . — *Anglais* : MM. Portemont ; Bechtel, A . — *Allemand* : M. Leclercq. — *Dessin* : M. Camby, A . — *Septième et Huitième* : Mme Lampin. — *Préparatoires* : Mlle Pascal. — *Enfantine* : Mme Morel, A . — *Gymnastique* : M. Buisson. — *Cours spécial préparatoire à l'École Professionnelle* : M. Merle. — *Musique* : MM. Courcelle, I ; Houzet. — *Répétiteurs* : MM. Guille ; Lefrançois ; Quénu ; Liéal ; Autès ; Colin. — *Maitres d'internat* : MM. Empart ; Defix ; Saily ; Donsez.

ÉCOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE DE GARÇONS

ADMINISTRATION. — M. Devois, I . — *Surveillant général* : M. Dagniaux, F , F . — *Lettres* : MM. Moreaux, I ; Lampin, A . — *Mathématiques* : Mme Poinard. — *Physique, chimie, sciences naturelles* : Mme Poinard ; M. Froideval. — *Cours préparatoire* : M. Brunet. — *Dessin* : M. Gamby, A . — *Anglais* : M. Bechtel, A .

Collège communal d'Avesnes

BUREAU D'ADMINISTRATION. — M. Cheberré, Sous-Préfet ; M. Vinois, I , Maire ; M. Mignon, Principal ; MM. Collignon, Fillion, Conseillers municipaux ; Antoine ; Le Palud ; Brasseur ; Leroy ; Peltriset, I ; Pié-rart ; Ravaux, I .

ADMINISTRATION. — M. Mignon, A , Principal. — Couchy, *surveillant général*. — Mlle Trigaut, *agent spécial*.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE. — *Mathématiques* : MM. Bécart et Ranson. — *Physique* : M. Alavoine. — *Histoire* : M. d'Hoop. — *Allemand* : M. Heinrich. — *Anglais* : M. Ruault. — *Philosophie, Première et Seconde* : M. Ravaux, I . — *Troisième et Quatrième* : M. Roger. — *Cinquième et Sixième* : M. Michaud. — *Dessin* : M. Legrand, I . — *Classes élémentaires* : *Septième et Huitième* : M. Bléhaut. — *Neuvième et Dixième* : M. Courtin, I . — *Classe enfantine* : Mme Courtin, A . — *Solfège* : M. Ravaux, F , I . — *Gymnastique* : M. Bulté. — *Surveillance* : MM. Cauchy ; Monternault ; Bulté ; Gobin ; Beuvry ; Blavier.

ÉCOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE ANNEXE. — *Directeur* : M. Mignon. — *Professeurs* : MM. Audebert, *lettres* ; Juglard, *sciences*.

Collège communal de Cambrai

BUREAU D'ADMINISTRATION. — MM. Carrez, A , I ; Godchaux ; Bersez, I ; le Docteur Dancourt, I ; le Docteur Debu, A , I ; Gilbert, A ; Demolion, A , I ; Leriche, A , F ; le Docteur Timal, A , F ; Yzerman ; Régnier, A , F ; Dupont, A , F .

ADMINISTRATION. — MM. Jager, I , principal ; Perrier, F , A , *surveillant général* ; le Docteur Debu, A , I , *médecin* ; Malvoisin, A , F , A , *économe*.

PROFESSEURS. — *Philosophie et Morale* : M. Harbonnier. — *Mathématiques* : MM. Thiesset, I ; Brossard. — *Sciences physiques* : MM. Gustin et Denielle. — *Histoire et Géographie* : MM. Herbin, I ; Servais. — *Première* : M. Nicolas, A . — *Seconde* : M. Cotreaux. — *Troisième* : MM. Cotreaux et Perron. — *Quatrième* : M. Perron. — *Cinquième* : MM. Colignon et Hausslein. — *Sixième* : MM. Roselle et Philipp. — *Allemand* : MM. Laude et Arsigny. — *Anglais* : MM. Lis, I , A ; Régnier, A , F . — *Septième* : M. Ségard. — *Huitième* : M. Lefebvre. — *Deuxième année préparatoire* : Mlle Robert. — *Première année préparatoire* : Mlle Lefebvre, A . — *Classe enfantine* : Mme Ruffin. — *Dessin d'imitation* : M. Turotte, I . — *Dessin géométrique* : M. Thiesset, A . — *Agriculture* : M. Geray, F . — *Gymnastique* : M. Ravoux, I . — *Répétiteurs* : MM. Dupont, A , F , Martin, Romain, Duchaussoy, Brossard, Pruvot et Kahn. — *Maitres d'internat* : MM. Péronne, Petitjean, Borel, Jacquart et Plateau.

Collège communal du Gateau

BUREAU D'ADMINISTRATION. — *Secrétaire* : M. le Principal du Collège. — *Membres* : MM. Pecqueur et Bri-cout, adjoints au maire du Gateau ; Emile Degremont ; Fl. Dehove ; Deloffre ; Lainée ; Petit.

ADMINISTRATION. — MM. Martin Daniel, *principal* ; Balédent, A , *surveillant général*.

ENSEIGNEMENT. — *Professeurs* : *Lettres et Grammaire* : M. Baoudour et M. Balédent, A . — *Philosophie* : M. Martin. — *Mathématiques* : M. Jovenin, A . — *Allemand* : M. Lainée. — *Anglais* : M. Wanserpepen et M. Marlière. — *Histoire* : M. Roux. — *Sciences* : M. Dehove et Mme Arsigny-Delaporte. — *Professeurs d'E. P. S.* : Mlle Martin ; MM. Vilette, I , F ; Poulin. — *Maitres primaires* : MM. Poulin ; Wallez, A , F , I , F ; Delohem ; Dehorne ; Cuveliez ; Mme Wallez. — *Musique* : M. Villette, I . — *Ateliers* : N... — *Dessin* : Mlle Rousseau. — *Gymnastique* : M. Bourru. — *Répétiteurs* : MM. Petit, Cras et Arsigny. — *Maitre d'internat* : M. Richard.

Collège communal de Condé-sur-l'Escaut

BUREAU D'ADMINISTRATION. — M. le Maire de Condé ; M. le Principal du Collège ; MM. Auverdin ; Duployez ; Blin ; Voet ; le docteur Millet ; Fally ; Wuïot, I ; Delrot, A , F ; Dubreucq, I ; Ville.

ADMINISTRATION. — M. Devignes, A , *principal* ; M. Delrot, A , F , *surveillant général*.

ENSEIGNEMENT. — *Professeurs* : *Mathématiques* : M. Ladureau. — *Sciences physiques* : MM. Ladureau ; Vallaeys. — *Histoire et Géographie* : M. Wuïot, A . — *Allemand et Lettres* : M. Solérieu. — *Anglais et Lettres* : M. Mouroit. — *Septième* : Mme Murez. — *Huitième* : Mme Gardin. — *Neuvième et Dixième* : Mme Baud. — *Dessin* : M. Décrouez, A . — *Gymnastique* : M. Berquet, F . — *Répétiteurs* : MM. Delrot, A , F ; Vallaeys. — *Solfège et Chant* : Mlle Gonthier, A . — *Sciences naturelles* : MM. Berquet, F ; Vallaeys. — *Lettres* : M. Trofin. — *Maitre d'internat* : M. Simon.

Collège Jean-Bart, de Dunkerque

BUREAU D'ADMINISTRATION. — MM. Launay, A , I , Inspecteur d'Académie, *Président* ; A. Papinot, A , F , A , F , A , Sous-Préfet de Dunkerque, *Vice-Président* ; Charles Valentin, Maire de Dunkerque ; E. Berron, I , Principal du Collège ; P. Deroo, I , Président de l'Association des Anciens Elèves du Collège Jean-Bart ; N... ; Ayello, 1^{er} Adjoint au Maire de Dunkerque ; Tanché, Adjoint au Maire de Dunkerque ; F. Isoré, I , Trésorier de l'Association des Anciens Elèves du Collège Jean-Bart ; P. Collet, F , A , négociant à Dunkerque, ancien élève du Collège Jean-Bart ; Brisson, F , industriel à Malo-les-Bains ; P. Wemaere, A , F , Conseiller général, Maire d'Armbouts-Cappel, Vice-Président de la Société des Agriculteurs du Nord, ancien élève du Collège Jean-Bart ; le Docteur Dubus, F , médecin du

Collège, ancien élève du Collège Jean-Bart ; Jacob, § A , professeur de lettres au Collège Jean-Bart ; Lefelle, § I , répétiteur au Collège Jean-Bart.

ADMINISTRATION. — MM. Berron, § I , principal ; Roye, § I , § , § , surveillant général ; Lefelle, § I , agent spécial.

ENSEIGNEMENT. — *Mathématiques* : MM. Faivre, § I , Lemay, § I . — *Sciences physiques et naturelles* : MM. Robyn, § I ; Eymard. — *Philosophie* : M. Waffler. — *Histoire et Géographie* : MM. Cherrier, § A ; Huberdaux. — *Lettres* : MM. Jacob, § A ; Maes, § I ; Suywens, § A ; Bocquet, § , § , § A , § , § ; Mas. — *Anglais* : MM. Coiscaud, § I , et Nicaise. — *Allemand* : MM. Sion et Meyer. — *Dessin d'imitation* : M. Bermyn. — *Agriculture* : M. Brethenoux. — *Septième* : Mlle Gillet, § A . — *Huitième* : Mlle Conreur, § A . — *Neuvième* : Mme Vendeville. — *Dixième* : Mme Vanheeger. — *Gymnastique* : M. Jupinet. — *Musique* : M. Dondeyne. — *Classes enfantines* : Mlle Labat, § I , et Mme Garein, § A . — *Ecole Primaire Supérieure* : MM. Richard, Mayoux, Desan, Vérove, Gombert, Pignion, Mmes Guillaume, Acker, Patriot, Brethenoux, Gysel, Du Jardin. — *Répétiteurs* : MM. Lefelle, Dubois, Hastey, Germain, Joly. — *Maitres d'internat* : MM. Morel, Rufin, N... — *Ecriture* : M. Clappier, § A .

Collège des Flandres, à Hazebrouck

avec Ecole Primaire Supérieure
et Ecole Pratique annexée

Administration : M. Payelle, § I , principal ; M. Bouret, surveillant général délégué ; M. Dekeuwer, agent spécial.

ENSEIGNEMENT. — COLLÈGE. — MM. Fruquet, § A , § , licencié mathématiques ; Dias, § A , licencié mathématiques ; Moulin, licencié physique ; Olivier, § , § , § , licencié philosophie ; Coste, licencié lettres classiques ; Serre, licencié lettres classiques ; Héroguer, licencié histoire ; Delmas, licencié allemand ; Bartier, licencié anglais ; Baumont, professeur de dessin ; Couttenier, professeur d'éducation physique.

ECOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE. — M. Steffen, histoire ; Mme Mayoux, anglais ; MM. Dekeuwer, instituteur, année préparatoire ; Dias, mathématiques et sciences ; Fruquet, mathématiques ; Moulin, physique, chimie ; Baumont, dessin ; Angèle, contremaître bois ; Duquesne, contremaître fer ; Brethenoux, § A , ingénieur agronome, agriculture et horticulture ; Mme Dekeuwer, 1^{er} prix de Conservatoire, musique.

Ecole pratique : Ingénieur, chef des travaux ; M. Péladan.

Surveillance. — Répétiteurs : MM. Bouret, licencié mathématiques ; Brisbout, bachelier-lettres ; Hervieu, bachelier-lettres ; Façon, licencié histoire.

Maitres d'internat : MM. Martein, Lesage, Martin. — Auxiliaires : MM. Boubet, Degroote.

Collège communal de Maubeuge

① 3.28

ADMINISTRATION. — M. Tisserand, § I , principal ; M. Gobin, § I , sous-principal.

ENSEIGNEMENT. — Professeurs : *Physique et Chimie* : M. Lemétayer. — *Mathématiques* : M. Legrand. — *Philosophie et Lettres* : M. Régnier. — *Anglais* : M. Delagoutte. — *Histoire et Géographie* : M. Jaffrès. — *Sciences* : M. Rozan. — *Allemand* : M. Gobin, § I . — *Lettres et Grammaire* : MM. Fagot et Nelli. — *Latin* : M. Petcul, § A . — *Lettres et Anglais* : M. Béchet. — *Lettres et Allemand* : M. Sontag. — *Grammaire et Lettres* : M. Bessières. — *Septième* : M. Allou, § A . — *Huitième* : Mme Petit. — *Classes préparatoires* : Mme Nicot-Bataille. — *Classe enfantine* : Mme Moreau. — *Dessin* : Mlle Rousseau. — *Gymnastique* : M. Cugny. — *Répétiteurs* : MM. Merly, Leulier, Fagart. — *Maitres d'internat* : MM. Angelini, Le Mesle et Durin.

Collège communal du Quesnoy

Bureau d'administration : MM. l'Inspecteur d'Académie, Président ; le Sous-Préfet d'Avesnes ; Daniel-Vincent, maire ; Mailliard, premier adjoint au maire ; M. Rat, C^* , 2^e adjoint au maire ; D^r Delfosse, § , § I , conseiller municipal ; Meunier, § , professeur honoraire ; Crombez, § A , principal ; Herlemont, § , § I ; Rousseau ; Dugimont, § , § ; Bottiau ; Boutée ; Delfosse ; Cantineau, § , conseiller général ; Ranson.

Administration : M. Crombez, principal ; M. Ranson, surveillant général.

ENSEIGNEMENT. — Professeurs : *Mathématiques* : MM. Lebrun ; Boutée. — *Physique et Chimie* : MM. Faudot ; Boutée. — *Histoire* : M. Mastier. — *Anglais* : M. Drucker. — *Allemand* : M. Pelicier. — *Philosophie* : M. Faure. — *Lettres et Grammaire* : MM. Crombez, Faure, Sakellaridès, Nef. — *Sciences naturelles* : M. Boutée. — *Dessin* : M. Brion. — *Gymnastique* : M. Lebrun, § I . — *Répétiteurs* : MM. Ranson, Dantet, Marro. — *Maitres d'internat* : MM. Lallement, Gorez.

Collège communal de Saint-Amand

Bureau d'administration. — MM. Launay, § , § I , § , inspecteur d'Académie ; Toucas-Massillon, § A , § , sous-préfet ; Couteaux Ernest, député du Nord, maire, conseiller général ; Seigneuret Emile, § , § I , principal ; Droissart Félix, adjoint au maire ; Talmant Henri, adjoint au maire ; Flament, avocat, président de l'Association des Anciens Elèves ; Davaine Henri, § I ; Delcourt Léopold, § I , professeur honoraire ; Quarez, § , commerçant à Saint-Amand, président de l'Association des Mutiles de St-Amand ; le Docteur Duvivier, § I , médecin du Collège ; Bouchart Maurice, industriel, membre de la Chambre de Commerce ; Davaine Paul, agriculteur, maire de Lecelles ; Jacquot, membre de la Chambre Consultative des Arts et Manufactures ; Membres du Conseil de Perfectionnement de l'Ecole Pratique : MM. Garrouste, directeur des Etablissements Nord et Alpes de St-Amand ; Remion, ingénieur céramiste ; Carlier, professeur de mathématiques ; Cheval, répétiteur, surveillant général. — *Section technique* : M. Deloffre Maurice, professeur de sciences et de dessin industriel.

PERSONNEL. — M. Seigneuret, § , § I , principal ; M. Delcourt, § I , professeur honoraire ; M. le Docteur Duvivier, § I , médecin.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE. — Professeurs : *Mathématiques* : M. Seigneuret, § , § I . — *Mathématiques et Sciences naturelles* : M. Carlier, § , § A . — *Sciences physiques et naturelles* : M. Huart. — *Philosophie et Lettres* : M. Dumeige. — *Histoire et Géographie, Lettres* : M. Fischer. — *Lettres et Grammaire* : M. Janot. — *Allemand et Lettres* : M. Thiebert. — *Anglais* : M. Logie, § , § A , § . — *Dessin* : M. Coquelle, § A . — *Sciences en cinquième* : M. Deniau. — *Anglais en cinquième* : M. Lestrade. — *Latin en sixième* : M. Saguet.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPÉRIEUR. — *Sciences* : M. Lebon. — *Lettres* : Mme Leclercq.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE. — *Sciences et Dessin industriel* : M. Deloffre. — *Chef de travaux et technologie* : M. Dusart. — *Lettres* : M. Chotteau.

GRUPE PRIMAIRE. — *Sixième et Cours supérieur* : M. Landas. — *Cours moyen* : M. Posière. — *Cours élémentaire* : Mlle Gérard, § A . — *Cours préparatoire* : Mme Lassalle, § I . — *Solfège et Musique instrumentale* : M. Crélin, § A . — *Education physique* : M. Théry.

Répétiteurs : MM. Cheval, surveillant général ; Gras ; Lestrade. — Maitres d'internat : MM. Vernadet ; Saguet ; Deniau. — Ateliers (contremaîtres, Ecole Pratique), Menuiserie et Modelage : M. Gossez. — Mécanique : M. Delplanque. — Electricité : M. Morival. — Forges : M. Leclercq. — Ajustage : M. Delmotte. — Chaînes : M. Greffe.

LYCEES ET COLLEGES DE JEUNES FILLES

Lycée Fénelon, à Lille

Rue Jean-sans-Peur

Conseil d'administration : Membres de droit : MM.

Launay, *, $\text{\textcircled{I}}$ I, *Président* ; le Préfet du Nord ; Salengro, C *, maire de Lille ; Mme Marquigny, $\text{\textcircled{I}}$ I, directrice du Lycée ; Mme Lecrubier, $\text{\textcircled{I}}$ I, économiste du Lycée.

Membres nommés par le Ministre : MM. Willems, *, adjoint au maire ; Duez, *, doyen de la Faculté de Droit ; Masson, *, conseiller général ; Merchier, O *, $\text{\textcircled{I}}$; Mmes Couvreur, $\text{\textcircled{I}}$ I, et Auguste Potié, *.

Membres élus : Mmes Parisellé, Devallois, professeurs ; Mlle Lecocq, répétitrice.

Administration : *Directrice* : Mme Marquigny, $\text{\textcircled{I}}$ I. — *Surveillante générale* : Mmes Theorès, $\text{\textcircled{I}}$ I et Sarché, $\text{\textcircled{I}}$ A. — *Econome* : Mme Lecrubier, $\text{\textcircled{I}}$ I. — *Sous-Econome* : Mlle Patoux, $\text{\textcircled{I}}$ A. — *Stagiaire à l'Économat* : Mlle Bernaux. — *Surveillante générale de l'internat* : Mlle Berbey.

ENSEIGNEMENT. — *Sciences* : Mmes Leconte ; Monsinjon ; Carpentier ; Mlle Brey, $\text{\textcircled{I}}$ I ; Mmes Carreau ; Parisellé, $\text{\textcircled{I}}$ I, rue de Bruxelles, 2 ; Mlle Pointier, $\text{\textcircled{I}}$ I ; Mlle Cassaigne. — *Lettres* : Mmes Dumont ; Pelabon ; Mme Waringhien ; Mmes Hury ; Devallois, $\text{\textcircled{I}}$ I ; Simon et Lévy ; Mmes Philippeau et Coquart. — *Histoire et Géographie* : Mmes Loeb ; Funken ; Moulier et Lebesgue. — *Langues vivantes* : *Allemand* : Mmes Isler ; Schaal, $\text{\textcircled{I}}$ A. — *Anglais* : Mmes Hélie, Velle, $\text{\textcircled{I}}$ A et Deloffre. — *Dessin* : Mlle François, $\text{\textcircled{I}}$ A. — *Travaux à l'aiguille* : Mlle Darchez. — *Musique vocale* : Mlle A. Desrousseaux, $\text{\textcircled{I}}$ I, rue Jacquemars-Giélée, 48. — *Éducation physique* : Mme Cuignet-Lobstein ; Mme Ronin, place Sébastopol.

Institutrices primaires : Lycée Fénelon : Mlle Eloy, $\text{\textcircled{I}}$ I ; Mme Lafages, $\text{\textcircled{I}}$ A ; Mlle Louvin, $\text{\textcircled{I}}$ A ; Mme Gaïeman, $\text{\textcircled{I}}$ I ; Mmes Tabey, $\text{\textcircled{I}}$ A ; Durand, $\text{\textcircled{I}}$ I ; Weppe, $\text{\textcircled{I}}$ I. — *Jardins d'enfants* : Mmes Henry ; Bouchez ; Peter. — *Annexe Legouvé*, rue des Tours, 14 ; Mmes Renault ; Marmier, *, rue des Tours, 14. — *Répétitrices* : Mmes Coustenoble, Osswalt, Lecocq, $\text{\textcircled{I}}$ A, Bar, Gibout, Duchemin, Suply, Coupé. — *Préparatrice* : Mlle Demont.

Internat municipal : *Agent général* : Mlle Caudmont, $\text{\textcircled{I}}$ A. — *Docteur* : Mme Cacan, *. — *Maitresses surveillantes* : Mmes Braillon, Damiens, Inisan, Lefèvre.

Lycée de jeunes filles de Douai

Personnel administratif. — *Directrice* : Mlle Trocmé, *, $\text{\textcircled{I}}$ I. — *Econome* : Mlle Albaret, $\text{\textcircled{I}}$ A ; *Sous-Econome* : Mlle Guiraud. — *Surveillante générale* : Mlle Blanchevoix.

PERSONNEL ENSEIGNANT. — *Lettres* : Mlle Buche ; Mme Kaan ; Mlle Schnir ; Mmes Mériaux ; Lœuil, $\text{\textcircled{I}}$ A. — *Sciences* : Mme Dehem ; Mmes Serres ; Delmotte. — *Langues* : Mmes Demillières (anglais) ; Vandercolme, $\text{\textcircled{I}}$ I ; Mme Fèvre (allemand). — *Dessin* : Mlle Lesuisse. — *Couture et coupe* : Mme Lostys, $\text{\textcircled{I}}$ A. — *Gymnastique* : Mme Vasseur. — *Solfège* : Mme de Lange. — *Maitresses primaires* : Mmes Hertgès (classe de 7^e) ; Lantoine, $\text{\textcircled{I}}$ A (classe de 8^e) ; Leblanc, $\text{\textcircled{I}}$ I (classes de 9^e et 10^e) ; Dessaint, $\text{\textcircled{I}}$ I (classes de 11^e et enfantine) ; Declerck (jardin d'enfants). — *Répétitrices* : Mlle Tillet, Mme Malinowski, Mme Bart-Gaillard, Mlle Ansart.

PERSONNEL DE L'INTERNAT. — *Agent spécial* : Mme Samuel. — *Maitresses d'internat* : Mmes Obied, Maxton, Bizès, Lecomte.

Concierges : M. et Mme Lefèvre.

Lycée de jeunes filles de Valenciennes

Administration. — *Directrice* : Mlle Vochele, *, $\text{\textcircled{I}}$ I. — *Surveillante générale* : Mlle Chantret. — *Econome* : Mlle Pernot, $\text{\textcircled{I}}$ A. — *Sous-Econome* : Mlle Fromont.

ENSEIGNEMENT. — *Professeurs* : *Sciences* : Mmes Muot, Kessler ; Moulin, $\text{\textcircled{I}}$ A. — *Lettres et Latin* : Mmes Guerby, $\text{\textcircled{I}}$ I ; Renaux ; Henriquez ; Mmes Isaac ; Cauquillhem ; Vinois ; Barbillon ; Landès. — *Anglais* :

Mmes Haniez, $\text{\textcircled{I}}$ I ; Mme Nihoul. — *Allemand* : Mmes Przybylowiez, $\text{\textcircled{I}}$ A ; Flory. — *Dessin* : Mme Croses. — *Travaux à l'aiguille* : Mlle Philippe. — *Gymnastique* : Mme Barnier. — *Musique vocale* : Mlle Vuatier, $\text{\textcircled{I}}$ A. — *Maitresses primaires* : Mme Décrouez, $\text{\textcircled{I}}$ A ; Mme Frézouls ; Mme Gazeau et Mlle Gilneur. — *Répétitrices* : Mmes Leray, $\text{\textcircled{I}}$ A ; Tulou, $\text{\textcircled{I}}$ A ; Brunesseaux ; E. Gobert ; Fonvielle et Thébault.

INTERNAT MUNICIPAL. — *Surveillance générale* : Mlle A. Gobert. — *Agent spécial* : Mme Poisson. — *Maitresses surveillantes* : Mmes Baruch, Gérard, Dufresne, Buttez, Pruvost. — *Infirmière-lingère* : Mlle Leterrier.

Collège de jeunes filles d'Armentières

et Ecole primaire Supérieure annexée

Bureau d'administration : MM. Debruyne ; Hornez ; Picod ; Barbaroux, $\text{\textcircled{I}}$ I ; Fl. Dufour ; Dr Choquet, *, $\text{\textcircled{I}}$ A ; Cordier ; Mme Simon ; Mme Baude ; Mme Guernonprez ; Mme Jeandel, $\text{\textcircled{I}}$ I ; Mme Coquant.

Administration. — *Directrice* : Mme Simon, $\text{\textcircled{I}}$ A. — *Agent spécial* : Mlle Persyn.

ENSEIGNEMENT. — *Sciences* : Mmes Cam et Lacroix ; M. Froideval. — *Lettres* : Mmes Morchipont, Ferez, Delfolie, Pèes, Aiguebonne. — *Langues vivantes* : Mmes Codron, Michelot et Ferez. — *Musique* : Mlle Kopp. — *Dessin* : M. Gamby. — *Couture* : Mlle Naujac. — *Gymnastique* : Mmes Berthet, Boudet et Perrachon. — *Classes primaires* : Mme Godart ; Mme Jeandel, $\text{\textcircled{I}}$ I ; Mlle Wuydin et Mme Delebecq. — *Surveillance d'externat* : Mmes Coquant, Hassan, Mmes Perrachon, Godart, Berthet, Boudet. — *Surveillance d'internat* : Mmes Leclercq, Bonardi, Dufour, Rabaix, Vayssière.

Ecole primaire supérieure

ADMINISTRATION. — *Directrice* : Mme Simon. — *Agent spécial d'internat* : Mlle Geneviève Persyn.

ENSEIGNEMENT. — *Sciences* : Mmes Cam, Lacroix, Bonnet. — *Lettres* : Mmes Manesse, Morchipont, Persyn, Ferez, Delfolie, Pèes. — *Musique* : Mlle Kopp. — *Dessin* : M. Gamby. — *Couture* : Mlle Naujac. — *Gymnastique* : Mmes Berthet, Boudet et Perrachon.

Collège Fénelon, à Cambrai

Administration. — *Directrice* : Mlle Provino, $\text{\textcircled{I}}$ A.

ENSEIGNEMENT. — *Professeurs* : *Lettres* : Mmes Blas, Pierrel, $\text{\textcircled{I}}$ A, Baverey ; Mmes Regimbaud, Herbin Bourgeon. — *Lettres et Anglais* : Mlle Bergé. — *Sciences* : Mmes Biendine-Bruno, $\text{\textcircled{I}}$ I ; Duriez ; Régnier. — *Anglais* : Mlle Déjardin, $\text{\textcircled{I}}$ I. — *Allemand* : Mme Herbin-Chambion, $\text{\textcircled{I}}$ I. — *Dessin* : Mlle Gleizes, $\text{\textcircled{I}}$ A. — *Musique vocale* : Mlle Amieux. — *Couture et coupe* : Mlle Demarlière, $\text{\textcircled{I}}$ A. — *Gymnastique* : Mlle Castillon. — *Institutrices primaires* : Mmes Gaillard, $\text{\textcircled{I}}$ I ; Roussennac, $\text{\textcircled{I}}$ A ; Joly ; Mme Brossard. — *Répétitrices* : Mmes Bomnier, $\text{\textcircled{I}}$ A ; Cléry ; Mmes Bodart-Millot ; Goguet-Sabard. — *Agent spécial* : Mme Bourgeois, $\text{\textcircled{I}}$ A. — *Surveillantes d'internat* : Mmes Carion, Pacot, Bord, Gosselin, Delfolie, Boucher, Malvoisin, Hatteiny.

Collège Lamartine, à Dunkerque

Rue Jean-Bart

ADMINISTRATION. — *Directrice* : Mme Brunschwig

ENSEIGNEMENT. — *Professeurs* : *Latin* : MM. Jacob ; Bocquet, *, $\text{\textcircled{I}}$ A, $\text{\textcircled{I}}$ I, $\text{\textcircled{I}}$ I ; Mlle Delort. — *Grec* : MM. Jacob, $\text{\textcircled{I}}$ A ; Maës, $\text{\textcircled{I}}$ A. — *Lettres* : Mmes Tulou, $\text{\textcircled{I}}$ I ; Huberdaux ; Delort ; Braillon. — *Sciences et Mathématiques* : Mmes Lantoine ; Carraz. — *Langues* : Mmes Bunel ; Lemaire. — *Maitresses primaires* : Mmes Dubois, $\text{\textcircled{I}}$ A ; Tellier ; Mmes Clavière, $\text{\textcircled{I}}$ I, * ; Blanchart ; Weexten. — *Répétitrices* : Mme Gorier ; Mmes Laubier ; Jaco. — *Dessin* : M. Bernyn. — *Gymnastique* : Mme Pursillieux. — *Solfège* : Mlle Koppe. — *Couture* : Mlle Vollayes. — *Maitresses d'internat* : Mmes Pollion ; Guillemain. — *Assistante d'anglais* : Miss Paterson. — *Agent spécial* : Mme Schmitt.

Collège de jeunes filles de Roubaix

6, boulevard de Douai

BUREAU D'ADMINISTRATION. — *Président* : M. Launay, * I. Inspecteur d'Académie ; M. Langeron, Préfet du Nord ; M. Lebas, Maire de Roubaix ; MM. H. Théron et L. Dupré, Adjoint ; Mlle L. Couteaux, * I. Directrice du Collège ; Mlle S. Betz ; Mlle Y. Vitasse ; Mme Ladreyt ; MM. le Docteur Ch. Rivière ; Legast ; J. Dearx, membre de la Chambre de Commerce ; Mme Y. Cavro, I, professeur ; Mlle M. Lecocq, répétitrice.

Professeurs. — *Lettres* : Mme Esclançon ; Mlles Meige ; D'Haese ; Y. Dromby ; Mme Lallement. — *Sciences* : Mme Y. Cavro ; Mlles Van der Borghit ; Nicault. — *Anglais* : Mlle Piriou. — *Allemand* : Mlle Sternberger. — *Latin* : M. Delbiausse. — *Dessin* : Mlle Y. Ramondou. — *Couture* : Mlle Laignel. — *Solfège* : Mme Payen. — *Gymnastique* : Mme A. Ronin.

Classes primaires : Mmes Bétremieux, I ; Charrier ; Mlles Gruet, A ; G. Deman, A ; M. Rattiez, A ; J. Berteaux, I ; Mmes Lucas ; Bosquet ; Mlles Véniat ; Dieu. — *Répétitrices* : Mlles M. Lecocq ; A. Duhem ; M. Houyez ; Barkan ; Sarazin ; Mme Pirois. — *Internat* : Mlles P. Lugez ; Vadercolme ; Lugez ; Meusnier. — *Econome* : Mme G. Alluin.

Collège de jeunes filles de Tourcoing

ADMINISTRATION, SURVEILLANCE. — *Directrice* : Mlle Andréani, I. — *Agent spécial* : Mme Lomet. — *Répétitrices* : Mlles Rey, Descan, Guillebert ; Mme Guille. — *Surveillantes d'internat* : Mlles Fortier, Leboyer, Dubrunfaut. — *Aumônier* : M. l'Abbé Durut.

ENSEIGNEMENT. — *Lettres* : Mlles Vandenbroeck, Pierre ; Dupont ; Treille. — *Sciences* : Mme Dubois ; Mlle Guerre. — *Latin* : Mme Henne. — *Anglais* : Mlle Jouglas. — *Allemand* : Mlle Dassonville. — *Dessin* : Mlle Gallien. — *Chant* : Mlle Lévi. — *Coupe et Couture* : Mlle Lernould. — *Gymnastique* : Mlle Bascouret. — *Classes primaires* : Mmes Béghin, A ; L. Deschamps, I ; H. Deschamps, I ; Mlle Cheureau.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

INSPECTION ACADEMIQUE. — MM. Launay, * I, I, I, I, Inspecteur d'Académie ; Laforest, * I, I, Inspecteur primaire adjoint à l'Inspecteur d'Académie ; Laigné, I, secrétaire ; Gernez, I ; Dubuc, * ; Constant, I ; M. Nicolle, I A ; MM. Nicolle, Bussière, Rouyre, I, I, commissaires d'inspection académique ; Mlle Méresse, sténodactylo.

INSPECTEURS DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE. — MM. Caron C., * I, I, I, pour l'arrondissement de Dunkerque ; Caron, Th., I, I, pour l'arrondissement d'Hazebrouck ; Mollard, I, pour l'arrondissement de Lille, 1^{re} circonscription ; Gambey, I, école Jean-Macé, boulev. des Ecoles, pour la 2^e circonscription ; Leroy, I, 6, place Alexandre Dumas, pour la 3^e circonscription ; Charlier, * I, I, I, rue Thiers, à Roubaix, pour la circonscription de Roubaix-Tourcoing ; Briet, I, I, I, pour la circonscription de Cambrai ; Clap, I, pour l'arrondissement de Douai ; Dubu, I, pour la circonscription d'Avesnes ; Chopinet, I, pour la 1^{re} circonscription de Valenciennes ; Condevaux, * I, A, I, pour la 2^e circonscription de Valenciennes ; Adnet, I, A, pour la circonscription du Quesnoy.

INSPECTRICE DES ÉCOLES MATERNELLES. — Mme Vielle-dent, I, rue Meurein, 109.

Conseil départemental de l'Enseignement primaire

Aux termes de l'art. 44 de la loi du 30 octobre 1886, modifié par la loi du 14 juillet 1901, il est institué dans chaque département un Conseil de l'Enseignement primaire composé ainsi qu'il suit :

Le Préfet, *Président*, l'Inspecteur d'Académie, *Vice-Président*, quatre conseillers généraux élus par leurs collègues ; le Directeur de l'École normale d'Instituteurs et la Directrice de l'École normale d'Institutrices ;

deux instituteurs et deux institutrices titulaires, élus respectivement par les instituteurs et institutrices titulaires publics du département ; deux inspecteurs de l'enseignement primaire désignés par le Ministre. Pour les affaires contentieuses et disciplinaires intéressant les membres de l'enseignement privé, deux membres de l'enseignement privé élus par leurs collègues, sont adjoints au Conseil départemental.

La durée du mandat des membres élus du Conseil départemental est de trois ans.

Les élections pour le dernier renouvellement du Conseil départemental ont eu lieu le 12 avril 1932.

Le Conseil comprend comme membres élus : MM. Sénéchal, * I, A, maire de Bermeries ; Em. Davaine, * I, O I, à Saint-Amand ; Cantineau, * I, A, I, maire à Englefontaine ; Rossy, maire d'Escaudain, *conseillers généraux* ; MM. Machy, à Saint-Pol-sur-Mer, et Sorlin, à Lille, place de l'Arbonnoise, *instituteurs publics* ; Mlle Deghilage, à Lille, école maternelle, rue Cabanis, et Mme Miens, à Valenciennes, rue St-Waast, *institutrices publiques*. — *Adjoints au Conseil* pour les affaires intéressant les membres de l'enseignement privé : MM. Fay, *instituteur privé laïque*, à Lille, et Fatien, *instituteur privé congréganiste*, à Wattrelos.

Les Inspecteurs primaires désignés par M. le Ministre sont : MM. Laforest, * I, inspecteur adjoint à M. l'Inspecteur d'Académie, à Lille, et M. Gambey, Inspecteur de l'Enseignement primaire à Lille (2^e).

DÉLEGUÉS CANTONAUX DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

CIRCONSCRIPTION D'AVESNES

CANTON D'AVESNES-NORD. — MM. **Bocahut**, industriel à Avesnes ; **Charon**, Achille, président du Conseil d'arrondissement, à Felleriez ; **Escarmur**, propriétaire à Saint-Hilaire ; **Dewachez**, secrétaire de mairie à Sains-du-Nord ; **Hirou**, ancien adjoint au maire d'Avesnes ; **Vinois**, avocat, maire d'Avesnes ; **Peltriset**, ancien maire d'Avesnes ; **Lefranc**, Victor, propriétaire à Séméries ; **Fillion**, adjoint au maire à Avesnes ; Mmes **Pasqual**, à Avesnes ; **Peltriset**, à Avesnes ; **Chauveau**, à Avesnes.

CANTON D'AVESNES-SUD. — MM. **Antoine**, * conseiller général, à Avesnelles ; **Barret**, ancien maire de Cartignies ; **Delleaux**, maire de Grand-Fayt ; **Deloffre**, Gaston, imprimeur, 28, rue Alphonse-Mercier à Lille ; **Godfrin**, maire de Beaurepaire ; **Leroy**, propriétaire à Sains-du-Nord ; **Maire**, ancien conseiller municipal à Floyon ; Dr **Triquenaux**, à Avesnes ; M. **Baillon**, maire d'Avesnelles.

CANTON DE MAUBEUGE-NORD. — MM. **Arnould**, directeur d'école en retraite à Maubeuge ; **Badard**, instituteur en retraite à Ferrière-la-Grande ; **Clerbois**, pharmacien, conseiller général, maire d'Hautmont ; **Colart**, Léon, propriétaire à Maubeuge-Douzies ; **Lecocq**, docteur en médecine à Villers-Sire-Nicole ; **Loiseau**, à Hautmont, 25, rue Thiers ; M. le Dr **Deudon**, député, maire de Maubeuge ; M^{me} **Louis Sculfort**, 76, route de Valenciennes à Maubeuge.

CANTON DE MAUBEUGE-SUD. — MM. **Badard**, instituteur honoraire à Wattignies-la-Victoire ; **Bourgeois** Valère, brasseur, adjoint au maire à Louvroil ; **Despret**, manufacturier à Recquignies ; **Dubut**, publiciste à Rousies ; **Guimbellot**, buffetier à Feignies ; **Huriez**, docteur en médecine à Ferrière-la-Grande ; **Laude**, instituteur en retraite, 10, rue de Rousies à Maubeuge ; **Quinzin**, directeur d'école en retraite à Louvroil ; Dr **Riche**, conseiller général à Jeumont ; **Demont** à Maubeuge-Sous-le-Bois ; **Pecqueux**, instituteur retraité à Rousies ; Mmes **Pauquet**, directrice d'école en retraite à Louvroil ; **Huriez-Guimbellot**, institutrice honoraire à Ferrière-la-Grande.

CANTON DE SOLRE-LE-CHATEAU. — MM. **Dhordain**, conseiller d'arrondissement, maire à Cousolre ; **Lefebvre**, docteur en médecine à Solre-le-Château ; **Mailard**, propriétaire à Dimechaux ; **Planard**, cultivateur à

Dimont ; **Poyet**, instituteur en retraite à Dimont ; **Rouge**, maire de Solre-le-Château ; **Bartet**, adjoint au maire à Solre-le-Château ; **Rouvière**, maire de Bêrelles ; **M^{lle} Planard**, institutrice honoraire à Solre-le-Château.

CANTON DE TRÉLON. — MM. **Baudoux**, directeur d'école en retraite à Fourmies ; **Boussu**, industriel à Wignehies ; **Buissart**, expert industriel à Fourmies ; **Picquart**, adjoint au maire à Trélon ; **Deroeyer**, instituteur en retraite à Fourmies ; **Lobet**, propriétaire à Trélon ; **Mercier**, notaire à Wignehies ; **Moity**, propriétaire à Fourmies ; **Monnier**, maire de Trélon ; **Moret**, docteur en médecine à Fourmies ; **Plinguier**, instituteur honoraire à Anor ; **Thibaux**, propriétaire à Trélon ; **M^{mes} Michaux**, directrice d'école en retraite à Trélon ; **Monnier**, à Trélon.

CIRCONSCRIPTION DE CAMBRAI

CANTON DE CAMBRAI-EST. — MM. **Bersez**, sénateur à Cambrai ; **Gilbert**, industriel à Cambrai ; **Bevierre**, avoué à Cambrai ; **Carpentier-Lucas**, fabricant de brosses à Cambrai ; **Capliez**, agriculteur, maire de Thun-Lévêque ; **Lefebvre**, brasseur à Escaudœuvres ; **Sizaire**, instituteur en retraite à Cambrai ; **Carrez**, adjoint au maire à Cambrai ; **Cornaille**, industriel à Cambrai ; **Duchatel**, industriel à Cambrai ; **Dubois**, représentant, rue Ramette à Cambrai ; **Colpin**, instituteur honoraire à Cambrai, avenue Saint-Cloud ; **M^{mes} Recope**, à Cambrai ; **Bevierre**, à Cambrai.

CANTON DE CAMBRAI-OUEST. — MM. **Demolon**, O^{*}, industriel, conseiller général à Cambrai ; **Debu**, docteur à Cambrai ; **Dordain**, agriculteur à Cuvillers ; **Lebas**, instituteur retraité à Cambrai ; **Dancourt**, docteur à Cambrai ; **Falleur**, brasseur à Cambrai ; **Pourpoint**, propriétaire à Cambrai ; **Désormais**, industriel à Cambrai ; **Lecat**, avoué à Cambrai ; **Decupère**, industriel à Cambrai ; **Corneille**, receveur municipal à Cambrai ; **Godchaux**, conseiller municipal à Cambrai ; **Panien**, représentant à Cambrai ; **Stubert**, inspecteur des Assurances sociales, avenue St-Roch à Cambrai ; **Ramette**, industriel à Cambrai, rue Watteau ; **M^{mes} Demolon**, à Cambrai ; **Parent-Vaillant**, à Cambrai ; **Duchatel**, à Cambrai ; **Gourdin**, institutrice honoraire, 16, rang St-Jean à Cambrai.

CANTON DE CARNIÈRES. — MM. **Fontaine**, ancien notaire à Cambrai ; **Wattremez**, brasseur, maire de Beauvois ; **Millet**, industriel à Saint-Hilaire ; **Depommier**, industriel à Beauvois ; **Herbin-Gossart**, industriel à Avesnes-lez-Aubert ; **Bataille**, brasseur à Béthencourt ; **Labbe**, Ubald, entrepreneur à Fontaine-au-Pire ; **Taquet**, Jules, industriel à Avesnes-lez-Aubert ; **Mercier**, Pierre, cultivateur à Quiévy ; **Senex**, Henri, instituteur honoraire à Rieux ; **Raoult**, agriculteur à Rieux ; **Millet**, à Carnières ; **Dumont**, Emile, cultivateur à Carnières ; **Ségar**, instituteur honoraire à Escaudœuvres ; **Mercier**, Oscar, cultivateur à Quiévy.

CANTON DE CLARY. — MM. **Boury**, agriculteur à Elin-court ; **Loiseaux**, agent d'assurances à Clary ; **Dutemple**, notaire à Walincourt ; **Fontaine-Tamboise**, à Bertry ; **Lepousez**, négociant à Busigny ; **Manesse**, docteur à Bertry ; **Mélayers**, industriel, conseiller général à Caudry ; **Dohé**, adjoint au maire de Busigny ; **Bajart**, négociant à Caudry ; **Bacquenois**, maire de Villers-Outréau ; **Fauvert**, industriel à Selvigny ; **Piez**, industriel à Caudry ; **Canonne**, propriétaire à Bertry ; **Servin**, imprimeur à Caudry ; **Tamboise**, Henri, employé à Caudry ; **M^{me} Bracq-Beurain**, à Caudry.

CANTON DE MARCOING. — MM. **Duchemin**, maire de Mœuvres ; **Pluvinage**, docteur à Marcoing ; **Coupez**, brasseur à Flesquières ; **Delabre**, conseiller d'arrondissement à Rumilly ; **Delmotte**, ancien député à Masières ; **Colin**, instituteur retraité à Flesquières ; **Huet**, de Marcoing ; **Leriche**, maire, conseiller général à Ribécourt ; **Le Roy**, ancien député à Lesdain ; **Lussiez**, maire de Gouzeaucourt ; **Cayeux**, instituteur retraité à Masières ; **Bachy**, agent voyer d'arrondissement à Marcoing ; **Dessaint**, maire de Bantouzelle.

CIRCONSCRIPTION DE DOUAI

CANTON D'ARLEUX. — MM. **Dupas-Moret**, négociant, à Féchain ; **Hélie**, ancien brasseur à Monchecourt, à Douai ; **Labalette**, vétérinaire à Douai ; le Docteur **Labalette**, ancien maire de Lécluse ; **Lefebvre**, conseiller d'arrondissement, maire d'Arleux ; **Thieuliet**, agriculteur, adjoint au maire à Villers-au-Tertre ; **Lenclud**, géomètre à Monchecourt ; **Lefebvre**, instituteur retraité à Gœulzin ; **Décaudain**, huissier à Arleux ; **D^r Bouly**, à Arleux ; **Dupas-Liévin**, négociant à Féchain ; **Vallez**, Clément, maire de Hamel ; **Dupas**, Angelus, négociant à Féchain.

CANTON DE DOUAI-NORD. — MM. **Colmant**, pharmacien, ancien conseiller d'arrondissement à Sin-le-Noble ; **Vertray**, horticulteur à Lallaing ; **D^r Dransart**, à Flines-les-Raches ; **M. Escoffier**, ancien député, maire de Douai ; **Bertin**, ancien maire à Douai ; **D^r Baude**, 61, rue des Ferronniers à Douai ; **Selle**, inspecteur d'assurances à Raches ; **M^{me} Margaron**, directrice d'école en retraite à Douai ; **M^{lle} Derain**, directrice d'école en retraite, 21, rue Morel à Douai.

CANTON DE DOUAI-OUEST. — M. **Boutique**, propriétaire à Douai ; **M. Delplanque**, entrepreneur, adjoint au maire de Douai ; **Godin**, avocat, ancien maire de Douai ; **Goniaux**, ancien député, conseiller général à Douai ; **Lavoix**, ex-avoué à Douai ; **Robaut**, maire de Cuincy ; **Lamy**, ingénieur, maire de Courchelettes ; **Mathieu**, adjoint au maire de Douai ; **Pasquet**, industriel, ancien maire de Flers-en-Escrebieux ; **Grammont**, Albert (fils), industriel à Roost-Warendin ; **Momal**, instituteur en retraite, 48, rue de l'Abbaye-des-Près, à Douai ; **Poirette**, maire de Râches ; **Derain**, ingénieur, 21, rue Morel, à Douai ; **M^{lle} Carrion**, institutrice en retraite à Auby.

CANTON DE DOUAI-SUD. MM. **Debève**, *, ancien député, docteur en médecine à Montigny-en-Ostrevent ; **Gillon**, Léon, brasseur à Aniche ; **Hayez**, sénateur à Douai ; **Delmotte**, commerçant à Douai ; **Lecouffe**, à Douai ; **Bernard**, directeur honoraire d'école normale à Guesnain ; **Caudroit**, instituteur en retraite à Montigny ; **Dufour**, industriel à Aniche ; **Proust**, adjoint au maire de Douai ; **Héroguez**, Directeur d'école en retraite à Montigny-en-Ostrevent ; **Dufour**, avocat à Douai, 15, rue du Gouvernement ; **M^{me} Escoffier**, à Douai.

CANTON D'ORCHIES. — MM. **Bonnet**, conseiller général, maire de Coutiches ; **Dubois**, rentier à Orchies ; **Médard**, négociant à Beuvry ; **M^{me} Herbo**, à Aix-les-Orchies ; **Cléry**, receveur municipal à Orchies ; **Butez**, négociant à Orchies ; **Gosselin**, maire d'Orchies ; **Laurent**, ancien maire à Orchies ; **Cavros**, directeur d'école en retraite à Orchies ; **Dubart**, comptable à Beuvry-les-Orchies.

CIRCONSCRIPTION DE DUNKERQUE

CANTON DE BERGUES. — MM. **De Praneuf**, conseiller municipal, ingénieur agronome à Bergues ; **Swyngedauw**, Ernest, directeur de la Caisse d'épargne à Bergues ; **Ponseel**, négociant à Bergues ; **Quagebeur**, receveur municipal à Bergues ; **Meesmaecker**, conseiller d'arrondissement, docteur en médecine à Bergues ; **Luguenot**, négociant à Bergues ; **Dujardin**, percepteur à Bergues ; **Morysse Louis**, représentant de commerce à Pitgam ; **Delannez**, receveur à la gare de Bergues ; **M^{me} Vandroy-Bonnaire**, rue Carnot à Bergues.

CANTON DE BOURBOURG. — MM. **Blondé**, Isaïe, négociant, conseiller général à Saint-Pierrebrouck ; **Persyn**, maire de Millam ; **Pilon**, horloger-bijoutier, à Bourbourg ; **Hurtrel**, ancien négociant à Bourbourg ; **Leuillette**, ancien maire de Bourbourg-Campagne ; **Devulder**, percepteur à Bourbourg ; **Goetgheluck**, agriculteur à Spycker ; **Picquendar**, directeur d'école honoraire à Holque ; **Semette**, propriétaire à Watten ; **Bondois**, pharmacien à Bourbourg ; **Delory**, maire de Watten ; **Deldique**, retraité à Wulverdinghe ; **M^{me} Blondé-Louf**, à Saint-Pierrebrouck.

CANTON DE DUNKERQUE-EST. — MM. **Duriau**, Charles, courtier maritime à Malo-les-Bains ; **Duval**, docteur en médecine à Dunkerque ; **Fesquet**, professeur honoraire au collège Jean-Bart, à Dunkerque ; **Mahieu**,

G O *, sénateur, ancien ministre, maire de Rosendaël ; **Schipman**, maire de Malo-les-Bains ; **Deroo**, négociant à Dunkerque ; **Vanraet**, brasseur, conseiller d'arrondissement à Malo-les-Bains ; M^{me} **Bultheel**, dame patronnesse des écoles maternelles à Dunkerque ; M^{me} **Ruysen**, dame patronnesse des écoles maternelles à Dunkerque ; MM. **Valentin**, Charles, maire de Dunkerque ; **Laloux**, opticien à Dunkerque ; **Rapelet**, cultivateur à Uxem ; **Gamblin**, avocat à Dunkerque ; **Ayello**, adjoint au maire de Dunkerque ; **Dutriaux**, directeur d'école en retraite à Malo-les-Bains ; M^{me} **Moret**, rue Fauconnier, à Dunkerque ; M. **Trystram**, Louis, fils, négociant à Rosendaël ; **Marix**, industriel à Coudekerque-Branche ; **Gosseau**, directeur du Sanatorium de Zuydcoote ; **Dussine**, instituteur en retraite à Malo, rue des Poilus ; **Hocquet**, Jules, assureur à Dunkerque, rue Dupouy.

CANTON DE DUNKERQUE-OUEST. — MM. **Lemaire**, Henri, ancien conseiller municipal à Dunkerque ; **Ruysen**, docteur en médecine à Dunkerque ; **Terquem**, avocat, ancien maire à Dunkerque ; **Trystram**, Louis, conseiller d'arrondissement, adjoint au maire de Petite-Synthe ; **Berron**, principal du Collège Jean-Bart, à Dunkerque ; **Deroo**, négociant à Dunkerque ; M^{me} **Terquem**, dame patronnesse des écoles maternelles à Dunkerque ; M^{me} **Grange**, surintendante de la Cité de la Compagnie du Nord à Saint-Pol-sur-Mer ; MM. **Richard**, rentier à Petite-Synthe ; **Rose**, négociant à Dunkerque ; **Théry**, ancien adjoint au maire de Dunkerque ; **Ruysen** fils, docteur en médecine à Dunkerque ; **Lefebvre** Paul, docteur, 101, route Nationale, Petite-Synthe ; **Debyser**, retraité à Dunkerque ; **Tanche**, adjoint au maire, dentiste à Dunkerque ; **Vincent**, Maurice, député à Dunkerque ; **Geoffre**, receveur de l'Enregistrement à Dunkerque ; **Verley**, adjoint au maire de Dunkerque.

CANTON DE GRAVELINES. — MM. **Gourdin-Labarre**, brasseur, à Gravelines ; **Merlin**, Gustave, conseiller général à Gravelines ; **Matrengem**, conseiller d'arrondissement, maire de Loon-Plage ; **Cirot**, Charles, maître-peintre à Gravelines ; **Mené**, commerçant à Grand-Fort-Philippe ; **Dumont**, ancien maire à Grand-Fort-Philippe ; **Vendiesse**, docteur en médecine à Gravelines ; **Dron**, directeur d'école honoraire ; **Sockeel**, à Gravelines ; **Leurette**, adjoint au maire à Gravelines.

CANTON D'HONDSCHOOTE. — MM. **Masselis**, Jules, conseiller municipal d'Hondschoote ; **Tête**, percepteur honoraire à Hondschoote ; **Decock**, Adrien, affrèteur à Ghyvelde ; **Didier**, rentier à Rexpoède ; **Dalluin**, capitaine des douanes à Hondschoote ; **Bécuwe**, René, à Hondschoote ; **Beau**, Alfred, adjoint au maire à Bambecque.

CIRCONSCRIPTION D'HAZEBROUCK

CANTON DE BAILLEUL NORD-EST. — M. **Chieux**, agent d'assurances, à Steenwerck ; **Perrier**, Paul, conseiller général, à Bailleul ; **Galland**, vice-président du Denier des Ecoles à Bailleul ; **Debert**, brasseur à Steenwerck ; **Brionval**, juge de paix à Bailleul ; **Delazessus**, directeur de l'asile d'aliénés à Bailleul ; **Duba**, rue du Pavé Fruit à Nieppe-Pont ; **Richard**, instituteur en retraite à Nieppe.

CANTON DE BAILLEUL SUB-OUEST. — MM. **Wuydin**, receveur des douanes à Bailleul ; **Waesken**, vétérinaire à Bailleul ; **Biébuyck**, ancien maire de Vieux-Berquin ; **Beernaert**, industriel à Bailleul ; **Fruleux**, receveur de l'asile d'aliénés de Bailleul ; **Tillie**, maître forgeron, à Bailleul ; **Jumel**, entrepreneur à Merris ; **Thorez**, agent voyer à Bailleul ; **Wyckaert**, agent voyer principal en retraite à Bailleul ; **Richard**, percepteur à Bailleul ; **Deloux**, ancien cultivateur à Méteren.

CANTON DE CASSEL. — MM. **Walleyn**, Arthur, propriétaire, 8, rue Poincaré, à Dunkerque ; **Heem**, docteur en médecine, à Cassel ; **Persyn**, brasseur à Rubrouck ; **Faivre**, gérant d'hôtel à Cassel ; **Vandaele**, négociant à Arnèke ; **Persyn**, Etienne, négociant en vins à Buyscheure.

CANTON D'HAZEBROUCK-NORD. — MM. **Delattre**, directeur de tissage à Hazebrouck ; **Hoguet**, secrétaire hono-

raire de sous-préfecture à Hazebrouck ; **Planque**, Charles, corroyeur à Hazebrouck ; **Touzart**, instituteur en retraite à Hazebrouck ; **Willaeys**, chef-comptable à Hazebrouck ; **Darou**, architecte à Hazebrouck ; **Berthiault**, receveur des Contributions indirectes à Strazeele.

CANTON D'HAZEBROUCK-SUD. — MM. **Ryckebussch**, commerçant à Hazebrouck ; **Leteifier**, ingénieur des ponts à Hazebrouck ; M^{me} **Cousin**, rue du Moulin, Hazebrouck ; MM. **Warneys**, architecte à Hazebrouck ; **Couvez**, chef de section au chemin de fer du Nord à Hazebrouck ; **Deschodt**, cultivateur à Caestre ; **Decoop**, 15, petite rue de l'Eglise, à Hazebrouck ; **Plateel**, maire d'Hazebrouck ; **Dufresne**, conseiller municipal à Hazebrouck ; **Plancke**, gérant de journal, rue de l'Eglise, à Hazebrouck ; M^{me} **Hoguet**, rue d'Hondeghem, à Hazebrouck.

CANTON DE MERVILLE. — MM. **Gruson**, cultivateur à Estaires ; **Liébert**, ancien greffier de justice de paix à Merville ; **Wallez**, industriel à Merville ; **Quille**, Ernest, à Merville ; **Variscotte**, Orphée, à Merville ; **Pruvost**, industriel à Merville ; **Tal**, Emile, négociant à Merville ; **Vancoillie**, François, à Estaires ; **LePAGE**, restaurateur à Merville ; **Luchart**, André, fils, industriel à Merville ; **Wantiez**, rue de Béthune, à Merville ; **Collet**, avenue Clemenceau, à Merville.

CANTON DE STEENVOORDE. — MM. **Devos**, maire d'Eecke ; **Hubert**, imprimeur à Steenvoorde ; **Gillods**, conseiller municipal à Steenvoorde ; **Merchier**, cultivateur à Houtkerque ; **Lahaye**, commissionnaire en houblon à Boeschèpe ; **Beudin**, employé à Eecke ; **Blaevoet**, maire d'Oudezele ; **Cattoen**, instituteur en retraite à Godewaersvelde.

CANTON D'ARMENTIÈRES. — MM. **Leclercq**, administrateur des hospices d'Armentières ; **Choquet**, docteur en médecine à Armentières ; **Conem**, ancien maire d'Armentières ; **Deweppe**, manufacturier à Armentières ; **Filament**, Jean-Baptiste, à Armentières ; **Dezitter**, Oscar, économe des hospices d'Houplines ; **Hermand**, professeur retraité à La Chapelle d'Armentières ; **Pillon**, instituteur en retraite, 94, rue Nationale, à Armentières ; **Soitoux**, surveillant général à l'école professionnelle d'Armentières ; **Debruyne**, maire d'Armentières ; **Gheraert**, Henri, industriel à Armentières, 10-12, rue Bayard ; **Delannoy**, industriel, 37, rue Nationale, à Armentières ; **Segard**, instituteur en retraite, 161, rue d'Erquinghem, à Armentières ; M^{me} **Guermonprez-Faille**, 99, rue Nationale, à Armentières.

CANTON DE WORMHOUDT. — MM. **Becuwe**, Alphonse, brasseur à Herzele ; **Becuwe**, Camille, négociant à Bollezele ; **Benauf**, huissier à Wormhoudt ; **Beun**, rentier à Wormhoudt ; **Dehaene**, Jules, maire de Bollezele ; **Devulder**, bijoutier à Bollezele ; **Laroye**, docteur en médecine à Zeggere-Cappel ; **Bécuwe**, Lucien, rentier à Wormhoudt ; **Rabat**, agriculteur à Esquelbecq.

CIRCONSCRIPTION DE LE QUESNOY

CANTON DE BAVAY. — MM. **Dufranne**, cultivateur à Taisnières-sur-Hon ; **Lescut**, ex-vétérinaire à Bavay ; **Mabille**, brasseur à Saint-Waast-la-Vallée ; **Prévost**, Ernest, cultivateur à Feignies ; **Sohier**, propriétaire à Neuf-Mesnil ; M^{me} **Carpentier**, à Bavay ; MM. **Sénéchal**, Gustave, conseiller général, maire de Bermeries ; **Derkenne**, ancien conseiller d'arrondissement, maire de Feignies ; **Wiar**, directeur d'école en retraite à Feignies ; M^{me} **Wiar**, directrice d'école en retraite à Feignies ; MM. **Donain**, maire de Bavay, conseiller d'arrondissement ; **Carpentier**, docteur en médecine, à Bavay ; **Fissieu**, conseiller municipal à Feignies.

CANTON DE BERLAIMONT. — MM. **Bantegnée**, docteur en médecine à Berlaimont ; **Daniel-Vincent**, sénateur, ancien ministre, président du Conseil général, maire à Le Quesnoy ; **Delmarle**, brasseur à Pont-sur-Sambre ; **Bastien**, conseiller municipal à Pont-sur-Sambre ; Docteur **Bulteau**, à Aulnoye ; **Haplencourt**, maire de Vieux-Mesnil ; **Vulsteke**, Gaston, maire d'Aulnoye ; **Forest**, maire de Boussières ; **Hurtrez**, de Noyelles-sur-Sambre.

CANTON DE LANDRECIÈS. — MM. **Bourdon**, conseiller général, docteur en médecine, maire à Bousies ; **Delsart**, maire de Croix-Caluyau ; **Vaille**, maire à Proux-au-Bois ; M^{me} **Veuve Evrard**, Camille, à Maroilles ; M^{me} **Beaurain**, institutrice en retraite à Landrecies ; M. **Druez**, Arthur, libraire, adjoint au maire à Landrecies ; **Deparis**, adjoint au maire de Prisches.

CANTON DE LE QUESNOY-EST. — MM. **Bonnaire**, propriétaire à Poix-du-Nord ; **Cantineau**, conseiller général, maire à Englefontaine ; **Huvelle**, ancien maire à Locquignol ; **Williot**, conseiller d'arrondissement à Poix-du-Nord ; M^{me} **Wattremez-Wallerand**, à Louvignies-Quesnoy ; MM. **Delfosse**, docteur en médecine à Le Quesnoy ; **Rousseau**, vétérinaire à Le Quesnoy ; **Criez**, maire de Jolimez ; **Hygonnet**, entrepreneur à Le Quesnoy ; **Laden**, Belle-Vue à Le Quesnoy.

CANTON DE LE QUESNOY-OUEST. — MM. **Carlier**, ancien député, ancien conseiller général, maire à Villerspol ; **Quinchon**, Ernest, propriétaire à Frasnoy ; **Hautœur**, Adolphe, ancien instituteur à Sepmeries ; M^{mes} **Lussiez**, institutrice en retraite à Le Quesnoy ; **Delfosse**, à Le Quesnoy ; M. **Darcheville**, commerçant au Quesnoy ; M^{me} **Demessine**, à Le Quesnoy ; MM. **Levêque**, instituteur en retraite à Wagnies-le-Grand ; D^r **Dechy**, conseiller d'arrondissement à Villereau.

CANTON DU CATEAU. — MM. **Tamboise**, docteur en médecine à Le Cateau ; **Lanniaux**, à Le Cateau ; **Gabet-Labbez**, à Inchy ; **Dégremont**, industriel à Le Cateau ; M^{me} **Dégremont**, Emile, propriétaire à Le Cateau ; M. **Seydoux**, Henri, conseiller général ; M^{me} **Bouchez**, directrice d'école en retraite à Catillon ; M. **Vienne**, négociant au Cateau ; M. **Lebeau**, à Le Cateau ; M^{me} **Druart**, ancienne directrice d'école à Neuville ; M. le D^r **Boda**, à Catillon ; M. **Thomas**, directeur d'école en retraite à Le Cateau.

CANTON DE SOLESMES. — MM. **Depreux**, industriel, 53, rue Pasteur, à La Madeleine-lez-Lille ; M. et M^{me} **Guinet**, instituteurs retraités à Solesmes ; **Langrand**, Henri, maire de Briastre ; M^{me} **Labbez**, G., de Solesmes ; MM. **Delacroix**, propriétaire à Solesmes ; **Dubuisson**, Arthur, instituteur en retraite à Haussy ; M^{me} **Delacroix**, propriétaire à Solesmes ; M. **Labbez**, maire de Solesmes.

CIRCONSCRIPTIONS DE LILLE (1^{re} et 3^e)

CANTON DE LILLE-CENTRE. — MM. **Combemale**, O *, doyen honoraire de la Faculté de Médecine, boulevard de la Liberté, 128, à Lille ; **Cosset**, industriel, 35, rue Turgot, à Lille ; **Renier**, ingénieur, président du « Sou des Ecoles laïques », 4, boulevard des Ecoles, à Lille ; **Spriet**, avocat, 25, rue Jacquemars-Giélée, à Lille ; **Rolants**, chef de laboratoire à l'Institut Pasteur, 1, rue de Denain, à Lille ; M^{me} **Assoignon**, 5 bis, rue du Palais-Rihour, à Lille ; M. **Decaux**, avocat, rue d'Inkermann, 2, à Lille ; M^{me} **Langeron**, Préfecture à Lille ; M. **Bührer**, architecte, boulevard Montebello, 127, à Lille ; M^{me} **Renier-Sablon**, 4, boulevard des Ecoles, à Lille ; M^{me} **Bianchi**, 78, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille ; M. **Vautrin**, 18, rue Louis-Faure, à Lille ; M. **Planque**, secrétaire général de la Mairie, à Lille ; D^r **Vielledent**, *, inspecteur départemental de la Santé et de l'Hygiène publiques, à Lille ; M. **Bouquet**, administrateur des Théâtres, 16 boulevard Carnot, à Lille.

CANTON DE LILLE-EST. — MM. **Degrave**, trésorier, du « Denier », négociant, 2, rue Bobillot, à Lille ; **Druez**, négociant, 4, square Rameau, à Lille ; **Liévin**, herboriste, 94, rue Léon-Gambetta, à Lille ; **Crussaire**, avocat, 7, rue Henri-Kolb, à Lille ; **Bianchi**, chirurgien-dentiste, rue de l'Hôpital-Militaire, 78, à Lille ; M^{me} **Veuve Delay**, 94, rue Mercier ; MM. **Hermes**, 43, rue Jean-Bart, à Lille ; **Vasseur**, 92, rue de Wazemmes, à Lille ; **Chimot**, 21, rue Paul-Bert, à Hellemmes ; **Dargent**, 53, rue Sadi-Carnot, à Hellemmes ; **Vicart**, tapissier, 141, rue Nationale, à Lille ; **Halleux**, 20, rue Claude-Lorrain, à Lille ; **Baratte**, 11, rue de Malsence, à Lille.

CANTON DE LILLE-NORD. — MM. **Delporte**, receveur municipal, 2, rue du Lombard, à Lille ; **Lévy**, Gas-

ton, négociant, 107, boulevard de la République, à La Madeleine ; **Mourmant**, négociant, 48, rue de la Barre, à Lille ; M^{me} **Lévy**, Gaston, 107, boulevard de la République, à La Madeleine ; MM. René **Olivier**, avocat, 16, rue des Poissonceaux, à Lille ; **Leroy-Bruneau**, employé de commerce, 25, avenue Foubert, à La Madeleine ; M^{me} **Leroy-Bruneau**, directrice d'école en retraite, 25, avenue Foubert, à La Madeleine ; MM. **Libersa**, docteur en médecine, 14, rue Nicolas-Leblanc, à Lille ; **Masson**, négociant, 229, rue Léon-Gambetta, à Lille ; **Lévy**, Jean, avocat, boulevard de la République, 107, à La Madeleine ; **Charrier**, Laurent, employé au Crédit du Nord, 3, rue François-de-Badts, à La Madeleine ; **Mérainy**, 115, rue de Lille, à La Madeleine ; **Dumont**, 8, rue Desaix, à La Madeleine ; **Chambre**, 17, rue Berthelot, à La Madeleine ; M^{me} **Labille**, 9, rue de Paris, à Lille.

CANTON DE LILLE-NORD-EST. — MM. **Badard**, chef de division honoraire de la Préfecture, 9, rue de la Pépinière, à Mons-en-Barœul ; **Herlemont**, Pierre, rue de la Pépinière, à Mons-en-Barœul ; **Bloch**, négociant, 224, rue Solférino, à Lille ; M^{me} **Augé**, 17, boulevard Victor-Hugo, à Lille ; M^{me} **Langeron**, Préfecture, à Lille ; M. **Roland**, A., rue de Bouvines, à Lille ; M^{me} **Badard**, directrice honoraire de collège de jeunes filles, 9, rue de la Pépinière, à Mons-en-Barœul ; MM. **Gambeur**, négociant en laines, 36, place aux Bleuets, à Lille ; M^{me} **Châtelet**, hôtel du Rectorat, à Lille ; M. **Dauchy**, directeur de l'Ecole Nationale des Arts et Métiers à Lille ; M. **Plays**, secrétaire du Bureau de Bienfaisance, 29, rue des Fossés, à Lille ; M. **Duclermortier**, architecte, 40, rue du Port, à Lille ; M. **Duquenne**, instituteur retraité, 33, rue Clovis-Hugues, à Lille ; M. **Mereau**, 299, rue Pierre-Grand ; M. **Block**, 30, avenue des Lilas, à Lille ; M^{me} **Gambeur**, place aux Bleuets, 36 ; M^{me} **Planqué**, 11, boulevard Papin, à Lille.

CANTON DE LILLE-OUEST. — MM. **Baert**, architecte, 6, rue de Valmy, à Lille ; **Colas**, Alphonse, publiciste, 41, rue de Roubaix, à Lille ; **Deraet**, ancien négociant, 34, rue Véronèse, à Lille ; **Demora**, Alphonse, 14, rue Chanzy, à Saint-André ; **Vernet**, 1, rue Faidherbe, à Saint-André ; **Rogez**, pharmacien, 56, rue H.-Regnault, à Lille ; **Vandenbosch**, industriel, 24, rue Hegel, à Lille ; **Hocquette**, instituteur en retraite, à Lambersart, 48, avenue Becquart ; **Petit**, docteur, 4, rue de la Chambre-des-Comptes, à Lille ; **Petit**, Georges, 120, rue Solférino, à Lille ; M^{me} **Petit**, Georges, 120, rue Solférino, à Lille ; M. **Fichelle**, vétérinaire, 117, avenue de Dunkerque, à Lille ; **Berche**, villa des Glafeuls, à Lambersart, 31, rue Auguste-Bonte ; **Deruelle**, rue des Trois-Mollettes, 10, à Lille ; **Pouillie**, 1, rue Saint-Roch, à Marquette ; **Deledicque**, 58, rue Sainte-Hélène, à Saint-André ; **Verbeke**, 53, rue Nouvelle, à Lambersart ; **Chuffart**, 7, rue Saint-Gérard, à Lambersart ; M^{me} **Poivet**, 31 bis, avenue Boufflers, à Lambersart.

CANTON DE LILLE-SUD. — MM. **Cacan**, 76, rue de Béthune, à Lille ; **Gronier**, industriel, boulevard Victor-Hugo, 17, à Lille ; M^{me} **Bailliez**, 253, rue Solférino, à Lille ; MM. **de Lauwereyns**, avocat, 2 bis, rue Jeanne-d'Arc, à Lille ; **Duvillier**, chef de laboratoire à l'Institut industriel, 63, rue de Turenne, à Lille ; **Lévy**, Frédéric, administrateur des Hospices de Lille, 145, rue Solférino, à Lille ; **Lemaire**, instituteur en retraite, 187, rue Nationale, à Lille ; M^{mes} **Lévy**, Frédéric, 145, rue Solférino, à Lille ; **Lemaire**, directrice d'école en retraite, 187, rue Nationale, à Lille ; MM. **Minet**, inspecteur primaire honoraire, 43, rue de Lens, à Lille ; **Coolen**, Richard, adjoint au maire de Lille, 51, rue de Flandre, à Lille ; **Hocqueghem**, pharmacien, 46, boulevard Montebello ; **François**, industriel, rue du Bas-Liévin, 48, à Lille ; **Cellot**, 4, rue Gauthier-de-Châtillon, à Lille ; D^r **Porez**, 68, rue Brûle-Maison, à Lille ; M^{me} **Bührer**, 127, boulevard Montebello, à Lille.

CANTON DE LILLE-SUD-EST. — MM. **Cliquennois-Paque**, directeur d'assurances, 74, rue d'Arras, à Lille ; **Troup**, expert-comptable, 6, rue Léon-Gambetta, à Lille ; **Beugnies**, instituteur en retraite, à Lille, 1, rue Arago ; **Turbelin**, Henri, fils, constructeur, 89, rue des Stations,

à Lille ; **Walare**, architecte, rue du Port, 73, à Lille ; **Debeyre**, docteur, professeur à la Faculté, rue Henri-Kolb, 45, à Lille ; M^{me} **Malaquin**, 218 bis, rue Solférino, à Lille ; MM. **Byls**, représentant de commerce, 6, rue Jean-Levasseur, à Lille ; **Mahieu**, avenue Jean-Jaurès, 214, à Ronchin ; M^{me} **Cliquennois-Deschepper**, 74, rue d'Arras, à Lille ; MM. **Mathieu**, 2, rue du Bois-Saint-Sauveur, à Lille ; **Chevalier**, imprimeur, 5, rue Chateaubriand, à Lille ; **Mahu**, 28, rue Emile-Desmet, à Lille ; **Simon**, 16, rue d'Antin, à Lille ; **Dernoncourt**, rue des Tours, à Lille ; **Lemahieu**, 4, rue de Saint-Omer, à Lille ; **Leroy**, 33, Marché Saint-Nicolas, à Lille.

CANTON DE LILLE-SUD-OUEST. — MM. **Soudoyez**, ancien directeur du cimetière du Sud, 140, rue du Molinel, à Lille ; **Marguerit**, pharmacien, rue de Paris, 199, à Lille ; **Fockeu**, professeur à la Faculté de Médecine, 34, rue Barthélemy-Delespaul, à Lille ; **Paillot**, professeur à la Faculté des Sciences, 17, rue Jeanne-d'Arc, à Lille ; **Arquebourg**, docteur en médecine, rue d'Amiens, 21, à Lille ; M^{me} **de Lauwereyns**, 2 bis, rue Jeanne-d'Arc, à Lille ; MM. **Crépin**, docteur, professeur à la Faculté, 89 bis, rue du Molinel, à Lille ; M^{me} **Bertrand**, avenue Germaine, 19, à La Madeleine ; M^{me} **Rogez**, trésorière de « L'Aide Infantine », 56, rue H.-Regnault, à Lille ; M. **Viste**, rue Gustave-Jonéquez, 41 ; M^{me} **Lemaire-Delval**, 139, rue du Faubourg-des-Postes, à Lille ; MM. **Boutonné**, 58, rue de Cronstادت, à Lille ; **Nigeon**, 12, rue Lottin, à Lille ; le Dr **Gosselin**, 107, boulevard Victor-Hugo, à Lille ; **Collin**, 86, rue du Marché, à Lille ; **Willay**, 176, rue Nationale, à Lille.

CIRCONSCRIPTION DE LILLE (2^e)

CANTON D'HAUBOURDIN. — MM. **Bonduel**, brasseur à Loos ; **Carlier**, Jean-Baptiste, agriculteur à Le Maisnil ; **Dô**, industriel à Haubourdin ; **Poté**, Auguste, sénateur, maire d'Haubourdin ; **Poté**, Georges, agriculteur, ancien maire de Loos ; **Poté**, Léon, brasseur à Haubourdin ; **Pigon**, industriel à Hallennes-les-Haubourdin ; M^{mes} **Poté**, Auguste, à Haubourdin ; **Dô**, à Haubourdin ; MM. **Ducamp**, ancien notaire à Lomme ; **Fremaux**, Marcel, industriel, à Lomme-Maraix ; **Bataille**, agriculteur à Santes ; **Dallennes**, maire à Wavrin ; **Grau**, Alfred, négociant à Haubourdin ; **Delfortrie**, Pierre, industriel, conseiller général à Haubourdin ; **Lami**, Robert, ingénieur conseil, avenue de Boufflers, à Lambersart ; **Mathon**, industriel à Wavrin ; **Procureur**, maire d'Englos ; **Lecocq**, Paul, chef de division honoraire de la Préfecture, à Hallennes ; **Duriez**, à Loos ; **Février**, à Wavrin ; **Derbaudrenghien**, ancien maire d'Erquinghem-le-Sec ; **Taquin**, industriel, 572, avenue de Dunkerque, à Lomme ; **Fleury**, à Haubourdin ; **Avinée**, pharmacien à Loos-les-Lille ; **Camblin**, entrepreneur à Beaucamps ; M^{me} **Neu**, 7, Villa du Parc Monceau, à Lille.

CANTON DE LA BASSÉE. — MM. **Gombert**, Louis, brasseur à Fournes ; **Vitu**, Eugène, propriétaire à La Bassée ; **Godin**, conseiller municipal, président de l'Amicale de Fournes ; **Barrois**, Max, industriel à Marquillies ; **Darroux**, instituteur honoraire à La Bassée ; **Caillet**, Onésime, cultivateur à Illies ; **Castelain**, clerc de notaire à Aubers ; M^{me} **Guichard**, à Fournes ; M^{me} **Roussel**, à Sainghin-en-Weppes.

CANTON DE PONT-A-MARQ. — MM. **Béghin**, Joseph, de Thumeries ; **Lepeuple**, agriculteur à Bersée ; **Pollet**, pharmacien à Phalempin ; **Santré**, directeur d'école honoraire à Phalempin ; **Favier**, docteur, propriétaire à Ennevelin ; **Delcroix**, agriculteur à Phalempin ; M^{me} **Lepeuple**, Paul, à Bersée ; M^{me} **Dubus**, Paul, à Raches ; M. le docteur **Descamp**, à Mons-en-Pévèle ; M. **Briez**, adjoint au maire, Monchaux ; M^{me} **Carbon**, à Pont-à-Marq ; M^{me} **Noget**, institutrice en retraite, à Bersée ; M. **Lefebvre-Baupré**, négociant à Ostricourt ; M. **Bertin**, vétérinaire à Mons-en-Pévèle ; M. **Delesalle**, Arthur, maire de Fretin ; M. **Debruyne**, commandant en retraite à Ennevelin ; M. **Monniez**, à Mérégnies.

CANTON DE SECLIN. — MM. **Debuchy**, Pierre, agriculteur à Noyelles-lez-Seclin ; **Dupretz**, docteur à Gondécourt ; **Mallet**, Henri, industriel à Seclin ; **Plouvier**, Edouard, industriel à Houplin ; **Louard**, docteur à Wattignies ; **Dujardin**, ancien adjoint au maire de Seclin ; **Leignel**, brasseur à Provin ; M^{me} **Mallet-Hecquet**, à Seclin ; M. **Delacourt**, à Camphin-en-Carembault ; M^{me} **Naissant**, à Seclin ; M^{me} **Havez**, à Seclin, rue Burgault ; MM. **Duriez**, receveur municipal à Seclin ; **Bertin**, pharmacien à Lesquin ; M^{me} **Dehorne**, dentiste à Annœullin ; M^{me} **Plouvier** Zoé, à Houplin ; M. **Parsy**, ancien député, à Annœullin.

3^e CIRCONSCRIPTION DE LILLE (banlieue)

CANTON DE CYSOING. — MM. **Demesmay**, sénateur, conseiller général, à Templeuve ; **Desprez**, Charles, ancien maire de Cappelle ; **Herbin**, vétérinaire, ancien maire de Cysoing ; **Verlaine**, docteur en médecine à Cysoing ; M^{me} **Bonduel**, à Sainghin-en-Mélantois ; M^{me} **Delepouille**, à Cysoing ; MM. **Desmons**, Jules, à Cysoing ; **Guillemot**, directeur d'école en retraite, à Templeuve ; M^{me} **Herbin-Guillet**, à Cysoing ; MM. **Bocquillon**, docteur, maire de Templeuve ; **Puche**, ancien maire à Mouchin ; M^{me} **Bocquillon**, à Templeuve ; MM. **Verstraete**, Marcel, contrôleur-chef honoraire des services d'assistance à Bourghelles ; **Desprez**, Victor, député-maire de Cappelle-en-Pévèle ; **Ladreyt**, René, maire de Cysoing ; **Ladreyt-Damide**, Marcel, industriel à Cysoing ; **Herre**, instituteur en retraite à Bachy.

CANTON DE LANNOY. — MM. **Delerue**, cultivateur à Anstaing ; **Detroy**, père, médecin à Flers ; **Dujardin**, Samuel, maire de Lannoy ; M^{me} **Merchier-Lefebvre**, à Lys-lez-Lannoy ; MM. **Caillet**, maire de Baisieux ; **Moyart**, négociant à Baisieux ; **Duffo**, à Ascq ; **Merchier**, Maurice, conducteur des Ponts et Chaussées, à Lys ; **Thieffry**, industriel à Chérengh ; **Covillers**, représentant de commerce à Flers-Lille ; **Villin**, Jules, négociant à Lannoy ; M^{me} **Leroy**, Marie, à Leers ; M. **Desplancke**, rue Faidherbe, à Flers.

CANTON DE QUESNOY-SUR-DEULE. — MM. **Delecourt**, horticulteur à Saint-André ; **Lesaffre**, Auguste, secrétaire de mairie, à Comines ; **Leroy**, constructeur-mécanicien à Comines ; **Dessein**, Arthur, docteur en médecine à Comines ; **Claro**, Lucien, à Deùlémont ; **Vanrullen**, industriel à Wervicq-Sud ; **Deleschaud**, route de Wervicq, à Comines ; **Bouchez**, à Comines.

CIRCONSCRIPTION DE ROUBAIX

CANTON DE ROUBAIX-EST. — MM. **Blanckaert**, Joseph, rentier, 1 bis, rue du Recueil, à Flers ; **Dupré**, Léandre, docteur en médecine, député, 130, rue Pierre-de-Roubaix, à Roubaix ; **Gahide**, négociant en tissus, 71, rue Nain, à Roubaix ; **Glorieux**, 69, boulevard de Belfort, à Roubaix ; **Isoré**, Octave, directeur d'école en retraite, 125, boulevard Gambetta, Roubaix ; **Lambert**, Arthur, professeur retraité, 5, rue Colbert, à Roubaix ; **Malfait**, Emile, employé, rue de l'Industrie, 173, à Wattrelos ; **Mille**, Gaston, ancien industriel, 107, rue Jean-Jaurès, à Croix ; **Ségar**, Clovis, directeur d'usine, 49, rue Molière, à Roubaix ; **Hirsch**, Joseph, commerçant, 32, Grand'Rue, Roubaix ; M^{me} **Vve Lehocq**, 168, rue de Lille, à Roubaix ; M^{me} **Dupré**, 130, rue Pierre-de-Roubaix, à Roubaix ; MM. **Vandenberghé**, contremaitre teinturier, 8, rue de la Concorde, à Wattrelos ; **Lejeune**, Richard, 110, rue Archimède, à Roubaix ; **Déarx**, 10, rue des Longues-Haies, à Roubaix ; **Jorion**, Paul, 42, rue Sainte-Thérèse, à Roubaix ; **Robert**, Désiré, receveur des P. T. T., à Roubaix ; **Neveux**, Gustave, directeur honoraire des travaux municipaux, 143, boulevard de Lyon, à Roubaix ; **Buissart**, Louis, directeur d'école honoraire, 10, rue du Havre, à Roubaix ; **Quivy**, Clément, représentant, 22, rue Vauban, à Roubaix ; **Desreux**, Raoul, 188, rue du Coq-Français, à Roubaix ; **Arbion**, Alfred, directeur d'école retraité, administrateur des hospices de Wattrelos, 12, rue du Havre, à

Roubaix ; **Vandendorpe** Félix, instituteur honoraire, 22, rue V.-Delannoy, à Roubaix ; **M^{mes} Hirsch-Duckas**, 32, Grande-Rue, à Roubaix ; **Notebaert**, Secrétaire commerciale, 12, rue des Trente, à Roubaix ; **Buissart-Millot**, directrice d'école honoraire, 10, rue du Havre, à Roubaix.

CANTON DE ROUBAIX-NORD. — MM. **Cordonnier**, Léon, secrétaire général du Bureau de Bienfaisance, 13, rue Paul-Demulder, à Roubaix ; **Delahousse**, Théodore, docteur en médecine, 96, rue du Collège, Roubaix ; **Duhamel**, Elisée, directeur d'usine, 142, Grande-Rue, à Roubaix ; **Fourgous**, Maurice, bijoutier, 49 bis, Grande-Rue, à Roubaix ; **Lebrun**, Sadi, directeur des travaux municipaux, 39, rue de Cassel, à Roubaix ; **Maeght**, Jean, comptable, 83, rue Saint-Joseph, à Roubaix ; **Grimonpont**, Edouard, employé de commerce, 67, rue E.-Vaillant, à Watrelos ; **Lerouge**, Alfred, Vice-Président du Bureau de Bienfaisance, 88, rue Saint-Joseph, à Roubaix ; **Chevalier**, Henri, commerçant, 5, rue Basse-Masure, à Roubaix ; **Mestdagh**, Gustave, employé de commerce, 28, rue Voltaire, à Roubaix ; **Denoyelle**, Auguste, préposé en chef de l'octroi, 69, rue des Fabricants, à Roubaix ; **Schwartz**, Charles, négociant, 26, boulevard de la République, à Roubaix ; **M^{me} Cordonnier-Gauthier**, institutrice honoraire, 13, rue Paul-Demulder, à Roubaix ; **Pontoise**, directeur de la Caisse du Crédit Municipal, 44, boulevard Gambetta, à Roubaix ; **M^{me} Rivière**, 43, rue de Cassel, à Roubaix ; **M. Hazard**, Victor, directeur d'école en retraite, 34, boulevard de Colmar, à Roubaix ; **M^{lle} Lenne**, 172, rue d'Inkermann, à Roubaix ; MM. **Leleu**, Jules, directeur d'école honoraire, 354 bis, rue Jules-Guesde, à Watrelos ; **Rys**, Adolphe, 57, rue Esquemoise, à Lille ; **Lechantre**, Georges, professeur de musique, 28, rue des Fabricants, à Roubaix ; **Sory**, Kléber, adjoint au maire de Roubaix, 12, rue du Maréchal-Foch, à Roubaix.

CANTON DE ROUBAIX-OUEST. — MM. **Benoit**, Pierre, pharmacien, 85, rue de l'Epeule, Roubaix ; **Deryok**, Jean, comptable, 79, rue des Arts, à Roubaix ; **Dubucq**, Gaston, 134, rue Inkermann, à Roubaix ; **Fauverghe**, docteur en médecine, 46, rue Pauvrée, à Roubaix ; **Gadenne**, Léon, représentant, 7, boulevard Pasteur, Flers-Breucq ; **Lamblin**, Jules, industriel, 11, place aux Bleuets, à Lille ; **Lhôtelierie**, Emile, instituteur honoraire, adjoint au maire, 27, rue du Château, à Croix ; **Lecapitaine**, Jules, 16, rue Olivier-de-Serres, à Roubaix ; **Sellier**, Georges, industriel, 84, rue du Trocadéro, à Croix ; **Tabart**, Gabriel, docteur en médecine, 2, rue Gustave-Delory, à Croix ; **Troller**, Henri, ancien négociant en tissus, 11, boulevard de Cambrai, à Roubaix ; **Drumez**, Alphonse, comptable, 4, rue du Trocadéro, à Croix ; **Dhermies**, Alcide, directeur d'école en retraite, 84, rue Kléber, à Croix ; **M^{mes} Rogier**, 9, rue de Lorraine, à Roubaix ; **Selliez**, 84, rue du Trocadéro, à Croix ; **Walter-Bourgeois**, 25, rue Richelieu, à Roubaix ; **Douay**, Marthe, 39, rue Claude-Bernard, à Croix ; **V^o Snakers-Fremaux**, 78, rue de Rome, à Roubaix.

CANTON DE TOURCOING-NORD. — M. **Stock**, industriel, 2, rue de la Lys, à Halluin ; **M^{me} Spéder**, 16, rue Sainte-Barbe, à Tourcoing ; **M^{me} Hottelaert**, née **Stock**, rue de Lille, à Halluin ; MM. **Mullet**, vétérinaire à Linselles ; **Prot**, inspecteur primaire en retraite, 254, boulevard Gambetta, à Tourcoing ; **Vandewalle**, comptable à Halluin ; **Cagnard**, professeur retraité, 50, rue du Touquet, à Tourcoing ; **François**, conseiller municipal, à Roncq.

CANTON DE TOURCOING-NORD-EST. — MM. **Barbenson**, directeur d'école en retraite, 6, Grand-Place, à Tourcoing ; **Castelain**, Pierre, 59, rue de Tournai, à Tourcoing ; **D^r Lefebvre**, rue de la Bourgogne ; **D^r Bécuwe**, 38, rue Carnot, à Tourcoing ; **Castelain**, Paul, entrepreneur, 10, chaussée Watt, à Tourcoing ; **D^r Marquer**, 58, rue Nationale, à Tourcoing ; **Dael**, entrepreneur de transports, 19, rue Nationale, à Tourcoing ; **Dehaene**, Edmond, architecte, 49, rue Condorcet, à Tourcoing ;

Hermand, Jules, ancien chef de bureau des écoles, 35, rue de la Malsence, à Tourcoing ; **Robbe**, industriel, 2, rue de l'Industrie, à Tourcoing ; **M^{me} Robbe**, 2, rue de l'Industrie, à Tourcoing ; **M^{me} Villerval**, ancienne institutrice, à Tourcoing ; **M. Parsy**, ancien instituteur, adjoint au maire, à Tourcoing.

CANTON DE TOURCOING-SUD. — MM. **Deltombe**, Pierre, ancien adjoint au maire, rue de la Potente, à Tourcoing ; **Destombes**, Casimir, agriculteur à Bondues ; **Gaubert**, Raoul, chef de division honoraire de la Préfecture du Nord, à Marcq-en-Barœul, rue de Rouges-Barres, 221 ; **Loridan**, rentier à Tourcoing, 162, rue Guisnes ; **Petit**, Anatole, 7, rue Leverrier, à Tourcoing ; **M^{me} Dubois**, directrice d'école maternelle en retraite à Tourcoing ; **M^{lle} Decourcelle**, directrice d'école en retraite, 31, rue de Boulogne, à Tourcoing ; MM. **Nys**, Arthur, conseiller municipal, 15, rue Nationale, à Tourcoing ; **Marescaux**, Léon, 222, boulevard de la République, à La Madeleine ; **M^{me} Prot**, 254, boulevard Gambetta, à Tourcoing ; MM. **Millez**, Henri, ancien receveur municipal à Marcq-en-Barœul ; **Salembien**, industriel, à Tourcoing, 51, rue Monthyon ; **Vandevenne**, Louis, propriétaire à Tourcoing, 12, rue du Point-Central ; **M^{me} Haeffely**, à Tourcoing, rue du Tilleul, 223 ; MM. **Fardel**, 49, rue Saint-Charles, à La Madeleine ; **Wagnon**, instituteur retraité, rue du Haze, à Tourcoing.

CIRCONSCRIPTION DE VALENCIENNES (1^{re})

CANTON DE CONDÉ. — MM. **Fontaine**, avocat à Valenciennes ; **Gaugain**, chef de comptabilité à Vieux-Condé ; **Guéry**, Augustin, docteur à Fresnes ; **Moreau**, Edouard, ancien maire à Fresnes ; **Delcourt**, Pierre, député, maire, conseiller général à Condé ; **Verhaeghe**, docteur en médecine à Vieux-Condé ; **Dupré**, directeur d'école en retraite à Condé ; **Rousseau**, directeur d'école en retraite à Condé ; **Wagnier**, brasseur à Condé.

CANTON DE VALENCIENNES-EST. — MM. **De Lauwereyns**, Emile, docteur en médecine, adjoint au maire, à Valenciennes ; **Housquain**, avoué à Valenciennes ; **Leppoivre**, rentier à Valenciennes ; **Weil**, Jean, industriel à Marly ; **Verdavaine**, Emile, à Onnaing ; **Gabet**, rentier, avenue du Hainaut, à Valenciennes ; **Lebacqz**, adjoint au maire à Valenciennes ; **Le Mitouard**, rentier à Valenciennes, 34, place d'Armes ; **Danhiez**, directeur d'école en retraite à Estreux ; **Richer**, à Estreux ; **Menier**, rue du Quesnoy, à Valenciennes ; **Membré**, rentier à Valenciennes ; **Varache**, 8, rue Pasteur, à Valenciennes ; **M^{me} Danhiez**, directrice d'école en retraite à Estreux.

CANTON DE VALENCIENNES-NORD. — MM. **Duhem**, Paul, directeur de Compagnie d'assurances à Anzin ; **Hallant**, propriétaire à Valenciennes ; **Henry**, chef du secrétariat de la Chambre de Commerce de Valenciennes ; **Jouglet**, Victor, directeur d'école en retraite, à Anzin ; **Millot**, Léon, ancien député, ancien ministre, avocat, maire de Valenciennes ; **Saint-Quentin**, Jean, avocat, adjoint au maire de Valenciennes ; **Thiroux**, Jules, secrétaire général de la mairie de Valenciennes ; **M^{me} Dreyfus**, propriétaire, r. Capron, à Valenciennes ; **M. Guisset**, docteur en médecine, à Valenciennes, 116, avenue de Liège ; **M^{me} Vochelle**, directrice du Lycée de jeunes filles de Valenciennes ; MM. **Costa**, journaliste à Marly ; **Guisset**, brasseur à Bruay-sur-Escaut ; **Blanchard**, 34, rue du Commerce à Valenciennes ; **Cartignies**, expert-comptable, 24, rue Milhomme, à Valenciennes ; **Desbarbieux**, entrepreneur à Valenciennes, 126 bis, avenue Faidherbe ; **Posière**, directeur d'école en retraite à Valenciennes, 45, rue de l'Atre-de-Grtrude ; **Lernould**, sculpteur, 103, avenue de Liège, à Valenciennes ; **M^{me} Dreyfus-Sée**, 14, rue de Famars, à Valenciennes.

CANTON DE VALENCIENNES-SUD. — MM. **Briffaut**, négociant à Trith-St-Léger ; **Buisine**, huissier à Valenciennes ; **Gloart**, Louis, ancien maire, à Maing ; **Damien**, Benoît, doyen honoraire de la Faculté des Sciences, à Aulnoy ; **Dangréaux**, Victor, négociant à Rouvignies ; **Dugardin** fils, ingénieur-chimiste, à Valenciennes ;

Foucart, Marcel, avocat à Valenciennes ; **Siro**t, Charles, brasseur à Hérim ; M^{lle} **Coulon**, rentière, 2, rue Saint-Jacques, à Valenciennes ; MM. **Blémant**, Louis, avocat à Valenciennes ; **Debès**, lieutenant-colonel en retraite, à La Sentinelle, rue Ferrer ; **Copin**, avocat à Valenciennes ; **Macarez**, Charles, maire d'Haulchin ; **Hégot**, maire de Verchain-Maugré ; **Defaux**, rue du Chauffour, à Valenciennes.

CIRCONSCRIPTION DE VALENCIENNES (2^e)

CANTON DE BOUCHAIN. — MM. **Bury**, Alphonse, maire d'Avesnes-le-Sec ; **Chuffart**, docteur à Marquette ; **Béra**, industriel à Haspres ; **Paul**, maire de Bouchain ; **De Heinzelein**, à Neuville-sur-Escaut ; **Dubois**, Henri, à Wasnes-au-Bas ; **Bourgeois**, ancien maire de Bouchain ; **Henninot**, à Hordain ; **Lempereur**, maire de Lieu-Saint-Amand ; **Maillet**, vitrier à Mastaing ; **Fleury**, rentier à Bouchain ; **Legay**, conseiller général à Rœulx ; **Dartois**, adjoint au maire de Bouchain ; **Canon**e, maire de Marquette-en-Ostrevant ; **Carrez**, J., directeur d'usine à Lourches.

CANTON DE DENAIN. — MM. **Lefebvre**, François, ancien député, maire de Denain ; **Gonthier**, bijoutier à Denain ; **Lermusiaux**, secrétaire aux ateliers Cail à Denain ; **Dubois**, docteur à Denain ; **Desmons**, négociant à Denain ; **Mousseron**, Jules, poète, mineur à Denain ; **Tison**, ingénieur à Denain ; **Rosy**, conseiller général, maire d'Escaudain ; **Guison**, à Denain ; **Fiévet**, directeur de l'octroi à Denain.

CANTON DE SAINT-AMAND (rive droite). — M^{lle} **Blary**, ancienne institutrice à Raismes ; MM. **Bonzel**, maire de Flines ; **Leleu**, ancien instituteur à Raismes-Vicoinne ; **Lepez**, ancien député du Nord, à Raismes ; **Lécolier**, horticulteur, ancien maire de Château-l'Abbaye ; **Gouteaux**, député, conseiller général, maire de Saint-Amand ; **Notteghem**, maire de Bruille-Saint-Amand.

CANTON DE SAINT-AMAND (rive gauche). — MM. **Bouchard**, Ch., industriel à Saint-Amand ; **Davaine**, Paul, maire de Lecelles ; **Humbert**, Camille, notaire à Saint-Amand ; **Davaine**, Emile, ancien sénateur, à Saint-Amand ; **Cacheux**, ancien instituteur, à Saint-Amand ; **Davaine**, Henri, industriel à Saint-Amand ; **Balan**, à Saint-Amand ; **Rachez**, docteur à Saint-Amand-Thermal ; M^{me} **Davaine**, Emile, faubourg de Tournai, à Saint-Amand.

CANTON DE MARCHIENNES. — MM. **Vananderveit**, maire de Pecquencourt ; **Degorre**, à Somain ; M^{me} **Maton**, à Marchiennes ; MM. **Nigot**, directeur d'école en retraite, à Somain ; **Bara**, à Fenain ; **Carpentier**, Henri, à Somain ; **Poitou**, rentier à Marchiennes ; **Gresillon**, négociant à Somain ; **Demoutier**, industriel, maire d'Hornaing ; **Dupret**, docteur à Marchiennes ; **Lecutier**, Georges, cultivateur à Rieulay ; **Bernard**, directeur d'école honoraire à Fenain ; **Boucly**, ingénieur à Marchiennes ; **Coignet**, négociant à Somain.

ECOLE NORMALES PRIMAIRES DU DEPARTEMENT

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — MM. **Launay**, *, § I, §, Inspecteur d'Académie, président ; **Bridelance**, § I, ancien professeur à l'école de Douai ; **Debève**, O *, ancien député, conseiller général, à Montigny-en-Ostrevant ; **Sénéchal**, *, § A, §, maire de Bernerries, conseiller général ; **Butterlin**, sous-préfet ; le Directeur et Mme la Directrice des écoles normales.

PERSONNEL ENSEIGNANT. — *Ecole de garçons* : MM. **Brinon**, § I, directeur ; **Delatour**, § I, économiste ; **Aubert**, § A ; **Bodart** ; **Canivez**, *, §, § A ; **Lach**, § I ; **Lesur**, § I ; **Poulenard** ; **Mathieu**, professeurs ; **Mauchaussat**, *, agrégé ; **Maily**, professeur de gymnastique ; **Poulain**, directeur de l'école annexe ; **Lecômte**, professeur de chant ; **Fruit**, *, § I, professeur de dessin ; **Belud**, maître d'horticulture ; **Baude**, médecin ; **Capitaine Leborgne**, O *, instruction militaire.

L'Ecole normale d'instituteurs compte 187 élèves-maitres, répartis en trois années.

Ecole de filles : M^{lles} **Person**, § I, directrice ; **Larrivière Marc**, § A, économiste ; **Delaygue** ; **Larrivière Mad** ; **Martinage**, § A ; **Tessier** ; **Compain** ; **Sercy** ; **Maigné**, **Finel**, professeurs ; **Mlle Andrieu**, directrice de l'école primaire annexe ; **Mmes Canivez**, **Piton**, **Milles Morelle**, **Boussart**, **Leroy**, **Mme Prévost**, adjointes ; **Mlle Granet**, directrice de l'école maternelle annexe ; **Mme Lambert**, adjointe ; **Milles Jacquart**, **Sagary** et **Mathès**, adjointes surveillantes ; **Mme Siro**t, professeur de dessin ; **Mlle Lévi**, § I, professeur de chant ; **Monsinjon**, *, § I, professeur d'anglais ; **M. Mauchaussat**, *, §, professeur de philosophie ; **Mlle Pottier**, professeur d'éducation physique ; **M. Baude**, **Lucien**, médecin.

L'Ecole normale d'institutrices compte 228 élèves-maitresses, réparties en trois années.

ECOLES PRIMAIRES SUPERIEURES

Le département du Nord compte 26 écoles primaires supérieures : 18 pour les garçons, 8 pour les filles.

1^o GARÇONS. — Lille, boulevard Louis-XIV, Directeur : **M. Robert**, § I. — Armentières, Ecole supérieure annexée au collège. Directeur : **M. Devois**. — Roubaix, rue du Collège. Directeur : **M. Turotte**, § I. — Tourcoing, rue de Gand. Directeur : **M. Bon**, § A. — Haulbourdin. Directeur : **M. Pinchart**, § I. — Fournes. Directeur : **M. Fougereuse**. — Douai. Directeur : **M. Richez**, *, § A, §. — Landrecies. Directeur : **M. Lutet**, *, § I. — Valenciennes. Directeur : **M. Fontaine**, § I. — Avesnes, Ecole supérieure annexée au collège. Directeur : **M. Mignon**, § I. — Bavay. Directeur : **M. Alavoine**. — Denain. Directeur : **M. Daniel**. — Merville. Directeur : **M. Dés**, § A. — Fourmies. Directeur : **M. Pierron**. — Hazebrouck, Ecole supérieure annexée au collège. Directeur : **M. Payelle**, § I. — Saint-Amand, Ecole supérieure annexée au collège. Directeur : **M. Seigneuret**, § I. — Dunkerque, Ecole supérieure annexée au collège. Directeur : **M. Berron**. — Le Cateau, Ecole supérieure annexée au collège. Directeur : **M. Martin**.

2^o FILLES. — Lille, boulevard des Ecoles. Directrice : **Mme Gambey**, § I. — Roubaix, rue du Grand-Chemin. Directrice : **Mlle Crinon**, § I. — Tourcoing, rue des Orpèlins. Directrice : **Mlle Combes**, § I. — Gondécourt. Directrice : **Mme Simon**. — Avesnes. Directrice : **Mme Bocahut**, § A. — Douai. Directrice : **Mlle Georg**, § I. — Dunkerque, Ecole supérieure annexée au collège. Directrice : **Mme Brunswick**. — Armentières, Ecole supérieure annexée au collège. Directrice : **Mme Simon**.

Associations amicales des Anciens Elèves des Ecoles primaires supérieures de Lille

Ecole supérieure de garçons (siège social : 7, boulevard Louis XIV).

BUREAU. — *Présidents d'honneur* : MM. **Auguste Laurent**, § A, 9, rue Mourmant ; **Albert Lubray**, § I, 5, rue Bourignon. — *Président* : **M. Georges Delattre**, §, § A, 2, rue du Faubourg-de-Roubaix. — *Vice-Présidents* : MM. **Lucien Bourgogne**, §, 20, rue Blanche ; **Fernand Elvedi**, 1, boulevard des Ecoles. — *Secrétaire général* : **M. Raymond Maton**, 32, rue François-Millet. *Secrétaire adjoint* : **M. Roger Vahé**, 96 bis, rue Manuel. — *Treasorier général* : **M. Georges Chrétien**, 45, rue Carnot, La Madeleine. — *Treasorier adjoint* : **M. Nestor Duponchelle**, §, 137, rue de Douai.

Ecole supérieure de filles (siège social à l'Ecole Jean-Macé, boulevard des Ecoles).

BUREAU. — *Présidentes* : **Milles Dugardin**, *, § I, 8, rue Nicolas-Leblanc ; **J. Lecourt**, § A, 3, rue Lavoisier, à Saint-André. — *Vice-Présidente* : **Mlle Pennel**, § A, 13, place Jeanne-d'Arc. — *Secrétaire* : **Mlle Marthe Van Donghem**, école de filles à Leers. — *Secrétaires adjointes* : **Milles L. Digié**, 51, rue Louis-Faure ; **Duvivier**, 17, rue de la Tranquillité, à Lille. — *Treasorière* : **Mlle Rosa Bailleul**, § A, 44, rue Paul-Lafargue, à Lille. — *Commissaires* : **Mme Huvillier**, 95, rue de l'Est ; **Milles D. Dieu**, 54, rue Fourmentel ;

Courtfol, 41, rue de Marquillies, à Lille ; Mme Clermont-Ducoin, 29, rue Kléber, à Lys-lez-Lannoy ; Mlles Harduin, 181, avenue Jean-Jaurès, à Lille ; Dieu, 54, rue Fourmenfel ; Aline Vanacker, 11, rue Camille-Desmoulins, à Hellemmes ; Jeanne Lafau, 76, rue du Grand-Balcon ; Nelly Darras, 80, rue Jean-Jaurès, à Ronchin.

Fédération des Amicales laïques publiques de Lille
Maison provisoire : 7, place Sébastopol

Fondée en 1909, entre toutes les Associations d'Anciens et d'Anciennes Elèves des écoles laïques de Lille dont les noms suivent, représentant plus de 17.000 membres : Alfred-de-Musset, Anciens Bleuets, Boucher-de-Perthes, Boufflers, Desbordes-Valmore, Descartes, George-Sand, Jacquard, Jean-Macé, Jeanne-Maillette, Jules-Verné, R. Littré, Mme Campan, Mme Récamier, Mme Roland, Maintenon, Montaigne, Pasteur, Paulin-Parent, Racine, Sophie-Germain, Viala, Watteau, Ampère, Rago et Buffon, Baggio, Berthelot, Cabanis, Dupleix, Victor-Duruy, Fombelle, Franklin, Gambetta-Fabry, Jussieu, Lavoisier, Lakanal, Monge, Montesquieu, Paul-Bert, Rollin, Saint-Sauveur, Turgot, Vauban, Vieux-Lille, Voltaire, Aide enfantine, Anatole-France, Marcel-Semhat, Faubourg-du-Sud et Valentine-

Labbé. *Permanence* : tous les mardis, de 18 h. 30 à 20 heures, au siège, 7, place Sébastopol.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — La Commission administrative de la Fédération se compose de deux délégués de chaque Amicale fédérée.

BUREAU. — *Président* : M. F. Willay, § I, rue Nationale, 176. — *Vice-présidents* : Mlle Vandaele, § A, rue Louis-Faure, 13 ; MM. Cools, § A, parvis Saint-Michel, 26, et G. Viste, § I, rue G.-Jouquet, 4. — *Secrétaire général* : M. A. Thoorès, § A, 26, rue des Girondins. — *Secrétaires* : Mlle Bailleul, § A, 44, rue Paul-Lafargue ; Mlle Favette, 184, rue du Faubourg-de-Douai ; M. Huillier, rue de l'Est, 95 ; M. Vermeersch, rue Guillaume-Tell, 31 ; M. Mazinghien, 29, rue Mourant ; Mlles Springard, 50, rue Jules-Guesde ; Lavallée, 312, avenue Jean-Jaurès, à Ronchin ; Mlle Lecourt, § A, 44, rue Paul-Lafargue. — *Trésorier général* : M. Maurice David, § I, rue de Bouvines, 63. — *Trésoriers* : Mme David, § A, même adresse ; MM. Meneau, § A, 281, rue Pierre-Légrand, et Crévilier, § A, rue Doudin, 38. — *Chef de matériel* : M. Delerive, 52, chemin de Thumesnil.

ŒUVRES DE LA FÉDÉRATION. — Cours d'éducation physique, Chant, Layette, Soldat amicaliste, Piano, Vieux métaux, Conférences, etc...

ENSEIGNEMENT LIBRE

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Facultés catholiques de Lille

Chancelier : Mgr Liénard ; *Recteur* : Mgr E. Lesne ; *Vice-Recteur* : M. le Chanoine Deconinck ; *Secrétaire général* : M. le Chanoine Labbe ; *Bibliothécaire* : M. le Chanoine Dubrulle ; *Secrétaire* : M. Michel Fremaux ; *Intendant* : M. l'Abbé Delplanque ; *Econome* : M. Merlier ; *Trésorier* : M. Sacré.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE (rue du Port, 41)

Doyen : M. le chanoine Pirot, ✱, §, 38, rue Alfred-de-Musset. — *Professeurs* : M. l'abbé P. Glorieux, docteur en théologie, Marcq, Saint-Maurice, *Dogmatique spéciale*. — M. le chanoine E. Pannier, docteur en théologie, rue Masurel, 14, *Introduction biblique et Langue hébraïque*. — M. le chanoine E. Thamiry, docteur en théologie et docteur ès lettres, boulevard Vauban, 60, *Théologie morale*. — M. le chanoine J. Bouché, §, docteur en théologie, licencié ès lettres philosophie, rue de Loos, 34, *Dogmatique générale et sacramentaire*. — M. le Chanoine Pirot, ✱, §, docteur en théologie et en écriture sainte, 38, rue Alfred-de-Musset, *Exégèse et Introduction biblique*. — M. l'abbé P. Tiberghien, §, §, docteur en théologie, licencié ès sciences bibliques, boulevard Vauban, 60, *Apologétique*. — M. le chanoine Leman, § A, docteur en théologie et docteur ès lettres, boulevard Vauban, 60, *Histoire ecclésiastique*. — M. le Chanoine L. Mabieu, docteur en théologie et licencié ès lettres, rue de Bourgoigne, 19, *Logique, Droit naturel, Histoire de la philosophie*. — M. l'Abbé G. Rabeau, docteur en théologie, licencié ès lettres, *Métaphysique*. — M. le chanoine Fournier, E., professeur à l'Institut catholique de Paris, 3, rue de Jérusalem, Arras, *Droit canonique*.

FACULTÉ DE DROIT (boulevard Vauban, 50)

Doyen : M. E. Duthoit, ✱, ✱, rue Jacquemars-Giélée, 141

ENSIGNEMENT. — LICENCE. — 1^{re} ANNÉE. — *Droit naturel* : M. Delos, boulevard Vauban, 50. — *Histoire du Droit français* : M. R. Naz, boulevard Vauban, 50. — *Droit romain* : M. F. de Visscher, 157, avenue du Longchamp, Uccle-Bruxelles. — *Economie politique* : M. Vanlaer, 118, rue Jacquemars-Giélée, Lille et M. Arnou, 35, rue de Voltaire, Lille. — *Droit constitutionnel* :

M. Blanckaert, rue François-Baes. — *Questions religieuses* : M. l'Abbé Tiberghien.

2^e ANNÉE. — *Droit naturel* : M. Delos. — *Droit romain* : M. de Visscher. — *Droit civil* : M. Delachenal, 2, square Claude-Debussy, Paris (XVII^e). — *Droit administratif* : M. Groussau, G C ✱, député, à Lomme ; M. P. Verschave, professeur chargé du cours, rue d'Alembert, 7. — *Droit pénal et Instruction criminelle* : M. Gand, place aux Bleuets, 7. — *Economie politique* : M. Duthoit, Doyen. — *Questions religieuses* : M. l'Abbé Tiberghien.

3^e ANNÉE. — *Droit civil* : M. Château, 55, rue Louis-Lefloir, Tourcoing. — *Législation industrielle* : M. J. Danel, rue Patou, 23. — *Droit commercial* : M. H. Derveaux, rue de Tournai, 89, à Tourcoing. — *Procédure civile et voies d'exécution, Droit maritime* : M. Hoffmann. — *Législation financière* : M. P. Bayart, La Sapinière, à Sainghin-en-Mélantois. — *Assurances* : M. G. Vanlaer, rue Boisieux, 28. — *Droit international privé* : M. J. Danel. — *Droit canonique* : M. Misserey. — *Droit international public* : M. Delos.

CAPACITÉ. — 1^{re} ANNÉE. — *Droit civil* (Les personnes et les biens) : M. le Baron Cavrois de Saternault, place de la Préfecture, Arras. — *Droit civil* (Successions) : M. Château. — *Droit criminel* : M. Gand. — *Éléments de Droit public et administratif* : M. Verschave. — *Notariat et enregistrement* : M. Denecker.

2^e ANNÉE. — *Droit civil* : M. Delachenal (obligations et sûretés) ; M. Château (contrats de mariage). — *Procédure et voies d'exécution* : M. Emile Hoffmann. — *Droit commercial* : M. H. Derveaux. — *Législation industrielle* : M. J. Danel. — *Notariat et Enregistrement* (facultatif) : M. Denecker.

DOCTORAT. — *Diplôme, droit romain, histoire du droit*. — *Pandectes* : M. de Visscher ; *Histoire du droit privé* : M. R. Naz ; *Droit romain approfondi* : M. E. Delepouille ; *Histoire du Droit public français* : M. H. Convain, rue Royale, 28. — *Histoire des Doctrines et faits économiques* : M. A. Arnou.

DIPLOME DU DROIT PRIVÉ. — *Droit civil approfondi* : M. A. Château ; *Histoire du droit privé* : M. R. Naz ; *Conférences de droit civil* : MM. Delepouille et Cavrois de Saternault ; *de droit commercial* : M. Derveaux ; *de droit pénal* : M. Gand ; *Contentieux administratif* : M. Verschave ; *Droit romain* : M. de Visscher.

DIPLOME DE DROIT PUBLIC. — *Contentieux administratif* : M. Verschave ; *Droit constitutionnel* : M. Gand. — *Droit international public* : M. J. Delos, rue Brûle-Maison, 96 ; *Histoire du droit public* : M. H. Convain.

DIPLOME D'ÉCONOMIE POLITIQUE. — *Economie politique* : M. Duthoit ; *Histoire des doctrines et faits économiques* : M. A. Arnou ; *Conférences d'économie politique* : M. Hoffmann ; *Economie et législation financières* : M. Bayart ; *Economie et législation industrielles* : M. Danel ; *Economie comparée* : M. J. Danel.

DIPLOME MIXTE DE DROIT ROMAIN, HISTOIRE DU DROIT ET DROIT PRIVÉ. — *Droit romain approfondi* : M. E. Delepouille ; *Histoire du droit privé* : M. R. Naz ; *Droit civil approfondi* : M. A. Choteau ; *Conférences de droit civil* : MM. P. Delepouille et Cavois de Saternault ; *Conférences de droit pénal* : M. Gand ; *Conférences de droit commercial* : M. H. Derveaux ; *Contentieux administratif* : M. P. Verschave.

COURS FACULTATIFS. — *Droit pénal appliqué* : M. Gand. — *Cercle d'études de droit public* : M. Duthoit.

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE
Rue du Port, 56 et rue de Toul, 13

Doyen : M. E. Camelot, ✱, rue Royale, 74. — *Assesseur pour la pharmacie* : M. C. Carrez, ✱, Grande Route de Béthune, 72, à Loos.

I. *Médecine*. — *Anatomie* : M. Billet, 32, rue Nicolas-Leblanc ; M. Vincent, r. Jean-Sans-Peur, 84. — *Anatomie pathologique* : M. Delattre, rue d'Isly, 116. — *Anatomie chirurgicale* : M. Courty, place de la République, 3. — *Bactériologie* : M. Archer. — *Chimie biologique* : M. Paget, maître de conférences. — *Déontologie médicale* : M. le chanoine Tiberghien. — *Dermatologie et Syphiligraphie* : M. Danel. — *Embryologie* : MM. Cappe de Baillon, Billet et Vincent. — *Hépatologie* : M. Parturier. — *Hygiène* : M. Archer. — *Hydrologie* : M. David. — *Histologie* : M. Cappe de Baillon. — *Médecine expérimentale* : M. Dereux, rue Royale, 61. — *Médecine légale* : M. Besson, square Rameau, 19. — *Médecine opératoire* : M. Lepoutre, boul. Vauban, 46. — *Obstétrique* : M. Favreau, r. Royale, 101. — *Ophthalmologie* : M. Thilliez, bd de la Liberté, 33. — *Parasitologie* : M. N... — *Pathologie générale* : M. David, rue Saint-Jacques, 14. — *Pathologie chirurgicale* : M. Reverchon, place de Tourcoing, 24. — *Pathologie médicale* : M. Rieux. — *Physiologie* : M. Le Grand, rue Nationale, 243. — *Physique médicale* : M. D'Halluin, rue Nicolas-Leblanc, 8. — *Pharmacologie* : M. N... — *Thérapeutique* : M. David.

HÔPITAL DE LA CHARITÉ. — *Clinique chirurgicale* : M. Camelot ; M. Courty, assistant : M. Vincent, chef de clinique. — *Clinique médicale* : M. Langeron, place Sébastopol, 23 ; M. Bernard, assistant : MM. D'Hour et Desplats. — *Radiologie* : M. Desplats. — *Laboratoire de bactériologie clinique* : M. Defaux.

HÔPITAL SAINT-ANTOINE, 329, boulevard Victor-Hugo. — *Maladies des enfants* : M. Deherrigon, 144, r. Nationale. — *Chirurgie infantile* : M. Billet. — *Laboratoire* : M. le docteur Deherrigon.

MATERNITÉ SAINTE-ANNE ET SAINTE-MONIQUE, boulevard Vauban, 83. — MM. Favreau, professeur ; Klein, assistant.

ASILE DE LOMMELET. — M. Le Grand.

ÉCOLE DES SAGES-FEMMES, place Sébastopol, 14. — MM. Favreau ; Klein, assistant.

ÉCOLE D'INFIRMIÈRES, rue du Port, 86. — *Directeur* : N... — *Chirurgie* : M. Delassus. — *Médecine* : N...

CLINIQUES COMPLÉMENTAIRES ET DISPENSAIRES. — *Maison Saint-Raphaël*, 86, rue du Port. — *Maladies des femmes et consultations prénatales* : professeur Favreau, lundi et vendredi, à 15 h. 30 ; *Consultations des nourrissons* : jeudi, à 14 h. 30.

MAISON SAINT-PHILIBERT, 4, rue Denfert-Rochereau. — *Maladies des yeux* : M. Thilliez, professeur, mardi, jeudi, samedi, à 10 h. ; *Maladies chirurgicales* : pro-

fesseur Courty, lundi et vendredi, à 15 h. 30 ; *Maladies nerveuses* : professeur Le Grand, mardi et samedi, à 15 h. 30 ; *Maladies des voies respiratoires* : M. D'Hour, samedi, à 14 heures ; *Maladies internes* : professeur Langeron, lundi et vendredi, à 8 h. 30, et M. D'Hour ; *Maladies des dents et de la bouche* : M. Fertin, mardi et vendredi, à 8 heures. — *Maladies des voies urinaires* : professeur Lepoutre, mardi, jeudi, samedi, à 9 h. 30 ; *Maladies du larynx, du nez, des oreilles* : professeur Reverchon, lundi, mercredi, vendredi, à 9 h. 30 ; *Maladies de la peau et syphilis* : professeur Danel, lundi, vendredi, à 14 heures ; *Maladies de l'estomac* : docteur Bernard, mardi, à 16 heures, samedi, à 10 h. 30 ; *Radiologie* : professeur D'Halluin, mercredi, à 9 heures, jeudi, à 14 h. 30.

HÔPITAL DES ENFANTS SAINT-ANTOINE, 329, boulevard V.-Hugo. — *Maladies des enfants* : M. le Prof. Deherrigon, tous les jours, à 9 heures ; *Chirurgie infantile* : M. Billet, professeur, tous les jours, à 10 heures.

HÔPITAL DES CINQ-PLAIES, 325, boulevard Victor-Hugo, 38.19. — *Maladies générales* : Professeur Rieux, mercredi, à 14 heures ; suppléé par le Docteur Dereux, mardi et samedi, à 14 heures.

II. *Pharmacie*. — COURS THÉORIQUES : *Physique* : M. E. Charron, place Catinat, 12. — *Chimie minérale* : M. C. Carrez. — *Chimie analytique* : M. D. Raquet, rue Solférino, 114. — *Zoologie* : M. Claeys, rue Sadi-Carnot, 220, à Hellemmes. — *Botanique* : M. G. Depape. — *Chimie organique* (première partie) : MM. Paget et Carrez. — *Pharmacie chimique et galénique* : M. D. Raquet. — *Matière médicale* : M. Claeys. — *Minéralogie* : M. J. Dubar. — *Bactériologie* : M. Archer. — *Toxicologie* : M. Carrez. — *Chimie biologique* : M. Paget. — *Parasitologie* : M. Claeys. — *Micrographie* : M. Claeys. — *Phanérogamie* : M. Depape. — *Cryptogamie* : M. Depape. — *Microbiologie* : M. Archer.

DÉMONSTRATIONS ET TRAVAUX PRATIQUES : *Chimie* : M. Paget. — *Micrographie* : M. Claeys. — *Zoologie* : M. Claeys. — *Botanique* : M. G. Depape. — *Physique* : M. Charron.

FACULTE DES LETTRES

Doyen : M. le Chanoine Bayard, docteur ès lettres, professeur, 60, boulevard Vauban.

Philosophie : M. Dehove, rue de Loos, 34. — *Langue et Littérature grecque* : M. F. Boulenger, avenue Ste-Cécile, 160, à Lambersart. — *Langue et Littérature latines* : M. Bayard et M. Camelot. — *Langue et Littérature françaises* : MM. A. Capin, rue du Port, 31 bis, et H. Simon, rue Eugène-Jacquet, 21. — *Philologie et Grammaire comparée* : M. Camelot, rue Marais, 17 bis. — *Anglais* : M. L. Looten, rue Charles-de-Muysaert, 20, et M. Joly. — *Allemand* : M. G. Tournoux, O 5. (P.), ✱, rue du Dépôt, 72, à Marcq-en-Barœul. — *Histoire ancienne* : Mgr Lesne, ✱, ✱, ✱, et M. David ; *moyen âge* : M. J. Peter, ✱, rue François-Baes, 1 ; *moderne* : M. A. Leman, 0. — *Paléographie* : M. H. Drubulle, ✱, rue François-Baes ; *Géographie* : M. P. Deffontaines, ✱, ✱, rue d'Alembert, 10. — *Cours complémentaires* : *Histoire de l'art chrétien* : M. David, ✱, boulevard Vauban, 122 ; *Langue et littérature néerlandaises* : M. Despicht, à Steenvoorde ; *Langue polonaise* : M. Ch. M. Moysse, ✱, ✱, ✱, ✱, rue François-Baes, 1 ; *Langue russe* : M. Maklakoff, rue Lestiboudois, 13 ; *Langue tchèque* : M. Ch.-M. Moysse ; *Langue française pour étrangers* : M. J. Copin ; *Cours de langue arabe* : M. Ch.-M. Moysse. — *Pédagogie* : M. Chatelain. — *Psychologie* : M. Yves Simon, 99, rue des Stations.

FACULTE DES SCIENCES

Doyen : M. le Chanoine Liévin, rue de Toul, 13.

Mathématiques générales : M. T. Annycke, rue Lestiboudois, 7. — *Calcul différentiel* : M. Guérard des Lauriers. — *Physique* : M. E. Charron, rue Charles-de-Muysaert, 12 ; M. F. Fénaert, rue Denfert-Rochereau, 81 ; M. E. Lemaire, rue François-Baes, 1. — *Chimie* :

M. H. Caron, allée des Jardins, Saint-André-lez-Lille. — *Chimie (Travaux pratiques)* : M. O. Liévin, rue de Bourgogne, 8 ; M. A. Leman. — *Chimie physique* : M. Liévin. — *Géologie* : M. G. Delépine, rue Denfert-Rochereau, 43. — *Minéralogie* : M. Delépine et M. G. Dubar. — *Zoologie* : M. H. Boulangé, *, rue Gauthier-de-Châtillon, 8 ; M. Favrelle, 48, boulevard Vauban. — *Botanique* : M. A. Carpentier, rue François-Baès, 1. — *Physiologie végétale et botanique appliquée* : M. G. Depape, rue Charles-de-Muysaert, 21. — *Cristallographie* : M. Caron.

Station biologique d'Ambleteuse : Directeur : M. l'Abbé Schodduyn.

ÉCOLES SUPÉRIEURES
ANNEXES AUX FACULTÉS CATHOLIQUES

ÉCOLE DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES

L'Université Catholique de Lille a créé, en 1894, une Ecole des Sciences sociales et politiques, annexée à la Faculté de Droit, boulevard Vauban.

L'Ecole est divisée en quatre sections :

I. — *Section générale* : qui poursuit, à la lumière de la tradition et des principes catholiques, l'étude scientifique des faits, des doctrines et des institutions dans l'ordre social et politique.

II. — *Section des missionnaires du travail* : qui reçoit les jeunes ecclésiastiques, tant réguliers que séculiers, que leurs supérieurs destinent à un ministère dans le monde du travail.

III. — *Section de service social* : créée en vue de la préparation des jeunes filles au Diplôme d'Etat dit « de Service social ».

IV. — *Section d'initiation aux problèmes internationaux du temps présent* : proposée aux jeunes gens qui veulent consacrer une année de culture générale à l'étude des problèmes les plus actuels dans l'ordre international.

Directeur de l'Ecole : M. E. Duthoit, 141, rue Jacquemars-Giélée.

COURS OBLIGATOIRES. — *Droit naturel* : M. Delos ; *Economie politique* : M. Arnou ; *Droit constitutionnel* : M. Blanckaert ; *Droit public* : M. Verschave ; *Sociologie* : M. Arnou ; *Economie comparée* : M. Danel ; *Initiation aux méthodes d'enquête sociale* : Mlle Charrondière ; *Géographie sociale* : M. Deffontaines ; *Maladies sociales* : M. Gand ; *Problèmes politiques du monde contemporain* : M. Vandenhautte ; *Evolution des partis politiques* : M. L. Blanckaert ; *Législation financière* : M. Bayart ; *Civilisation aux Indes* : M. Zacharias.

COURS A OPTION. — *Histoire générale et diplomatique* : M. A. Leman. — *Histoire du commerce* : M. J. Peter. — *Histoire des doctrines économiques* : M. Arnou.

COURS COMPLÉMENTAIRES. — *Etudes familiales* : M. G. Tournoux, O. S. F. M. — *Missiologie* : M. G. Goyau, de l'Académie française.

CERCLE D'ÉTUDES SOCIALES ET POLITIQUES. — *Directeur* : M. Eugène Duthoit, doyen, professeur d'économie politique à la Faculté de Droit. Sous la direction des professeurs, les étudiants s'exercent au travail personnel à la rédaction des rapports, à la parole et à la discussion.

ÉCOLE DE JOURNALISME
60, boulevard Vauban

Directeur : M. P. Verschave, 7, rue d'Alembert. — *Religion et Dogme* : M. l'Abbé Rabeau. — *Etat des doctrines et partis politiques* : M. Blanckaert. — *Déontologie* : M. Evrard. — *Droit public* : M. Verschave. — *Droit international* : M. l'Abbé Delos. — *Histoire générale et diplomatique* : M. A. Leman. — *Géographie politique* : M. Vandenhautte. — *Géographie sociale* : M. Deffontaines. — *Histoire de la presse* : M. Henri David. — *Législation de la presse* : M. Maurice Gand. — *Classification des journaux* : M. Douriez. — *Service des informations* : MM. Péricard et Douriez. — *Rédaction* : MM. Douriez, Mathieu, Beaucamp, Grattepanche. — *Exercices*

pratiques : M. H. David. — *Technique du journal* : M. Morel. — *Publicité* : M. le chanoine Moché. — *Direction, administration et organisation des bureaux* : M. Dassonville, O. S. F. M. — *Illustrés et revues* : M. l'Abbé Belhém. — *La vente du journal* : M. Dassonville. — *Les Spectacles* : M. Evrard. — *La grande enquête et l'art de fond* : M. Mathieu. — *Droit commercial* : M. Derveaux. — *Langue allemande et langue anglaise* : M. Verschave.

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES DU NORD
Boulevard Vauban, 60

Directeur : M. le Chanoine J. Peter, S. J., docteur ès-lettres, boulevard Vauban, 60.

1^{re} ANNÉE. — *Religion* (12 conférences) : M. l'Abbé Tiberghien, S. J., docteur en théologie. — *Economie et Technique commerciale* (90 leçons) : M. J. Potencier, rue Pasteur, 100, Tourcoing. — *Arithmétique commerciale* (60 leçons) : M. Chameroy. — *Comptabilité et Tenue des Livres* (60 leçons) : M. Duytschaver. — *Banque* : M. Cotro J.-M., ing. commercial. — *Etude des marchandises* (30 leçons) : M. Paget, rue du Port, 56. — *Géographie économique générale* (60 leçons) : M. l'Abbé G. Baeckeroot, diplômé d'études supérieures (géographie) et licencié ès sciences naturelles. — *Géographie coloniale* (30 leçons) : M. l'Abbé Baeckeroot. — *Droit civil* (60 leçons) : M. A. Choteau, professeur à la Faculté de Droit. — *Economie politique* (60 leçons) : M. Eugène Duthoit, S. J., professeur à la Faculté de Droit. — *Langues étrangères* : Conversation et correspondance commerciales, étude des documents commerciaux (deux d'entrées sont obligatoires ; il existe pour chacune un cours élémentaire et un cours supérieur) : A) *Langue allemande* (90 leçons dans chaque cours) : *cours élémentaire* : M. Maklakow ; *cours supérieur* : M. Speck, professeur de langues ; B) *Langue anglaise* (90 leçons dans chaque cours) : *cours élémentaire* : M. Duytschaver ; *cours supérieur* : M. Caron ; C) *Langue espagnole* (60 leçons) : M. Thorel, rue de Turenne, 28 ; *Psychologie des affaires* (30 leçons) : M. Lengrand.

2^e ANNÉE. — *Religion* (12 conférences) : M. l'Abbé Tiberghien, S. J. — *Economie et technique commerciales* (90 leçons) : M. Potencier. — *Mathématiques appliquées au Commerce et Comptabilité. Bureau commercial* (30 leçons) : M. Duytschaver. — *Etude des Marchandises* (30 leçons) : M. Paget. — *Essai des marchandises* (15 leçons et 15 séances d'essais) : M. Paget. — *Géographie économique* (60 leçons) : M. Baeckeroot. — *Droit civil* (45 leçons) : M. Choteau, professeur à la Faculté de Droit. — *Droit commercial* (75 leçons) : M. H. Derveaux, professeur à la Faculté de Droit. — *Economie politique* (65 leçons) : M. Duthoit, doyen de la Faculté de Droit. — *Législation financière* (30 leçons) : M. P. Bayart, professeur à la Faculté de Droit. — *Langues étrangères* (comme la première année). — *Psychologie des affaires* (30 leçons) : M. Lengrand.

3^e ANNÉE. — *Cours de perfectionnement. Géographie économique* : M. Baeckeroot. — *Histoire économique* : M. Peter. — *Législation industrielle* : M. J. Danel. — *Assurances* : M. G. Vanlaer. — *Organisation et administration des entreprises et Publicité* : M. Duytschaver. — *Préparation d'un mémoire* : M. Peter.

ÉCOLES DES HAUTES ÉTUDES INDUSTRIELLES
Rue de Toul, 13

La durée des études est de trois années dans chacune des trois Sections (*Industrielle générale, électro-technique, chimique*).

Directeur : M. Fl. Fenaert.

PERSONNEL ENSEIGNANT. — *Mathématiques* : M. O. Liévin et N.... — *Mécanique* : M. T. Annycke. — *Physique* : MM. E. Charron ; L. Bernard, S. J., 5, place aux Bleuets, et L. Douvrain. — *Travaux de physique* : M. E. Lemaire. — *Chimie* : MM. H. Caron, Le Roux, A. Leman et J. Herman. — *Construction* : M. A. Gabart, 170, boulevard de la République, La Madeleine. — *Résistance des matériaux et Machi-*

nes : M. L. Descamps, *, 32, r. de La Bassée. — *Electro-technique* : MM. F. Witz, †, 28, rue d'Esquermes, et L. Douvrain, †, 5, rue Emile-Desmet. — *Chimie physique* : M. O. Liévin. — *Chimie analytique et Electrochimie* : M. H. Caron. — *Chimie appliquée* : MM. H. Caron et A. Docquin. — *Travaux de chimie* : M. A. Docquin, *, 9, rue de Cassel, et J. Herman. — *Matières colorantes et Teinture* : M. J. Harding, 126, rue d'Isly. — *Technologie chimique* : M. C. Roches, 59, rue de la Bassée. — *Métallurgie* : M. R. Saclier, *, 17, rue J.-J.-Rousseau, à Denain. — *Chemins de fer* : M. R. Delatre, *, 49 bis, rue du Maire-André, à Lille. — *Filature* : M. A. Laisnez, 37, rue du Collège, à Roubaix. — *Tissage* : M. P. Tillie, 37, rue du Collège, à Roubaix. — *Dessin industriel* : M. P. André, †, 20, route de Béthune, à Loos. — *Economie politique et sociale* : M. J. Danel. — *Propriété industrielle* : M. H. Derveaux. — *Commerce* : M. Hofmann, 126, rue Colbert. — *Morale individuelle et sociale* : M. P. Tiberghien, †.

COURS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
POUR DAMES ET JEUNES FILLES

Histoire littéraire : M. Henri Simon.

Les dames et jeunes filles qui désirent suivre ces cours devront s'inscrire à l'Econamat des Facultés, où leur seront délivrées les cartes.

Association Fédérale des Anciens Étudiants
des Facultés Catholiques de Lille

Cette Association a pour but de conserver et de fortifier les relations amicales formées entre ses membres durant le cours de leurs communes études. Elle compte actuellement près de 1.700 adhérents. Chaque année, l'Association publie un compte rendu de ses travaux, suivi de la liste de ses membres et des résultats des divers concours institués par elle pour les étudiants des Facultés libres et pour les élèves de l'enseignement secondaire libre.

Président : M. le Docteur Douvrain, 188, rue Colbert, Lille ; *Vice-Présidents* : MM. Schallier et Balon ; *Administrateur* : M. Duplex ; *Trésorier* : M. Paul Drillon ; *Secrétaire* : M. Constant Delattre-Maquet ; *Membres* : MM. Tamboise, Fabre, Joly, Verschave Léon, le Docteur Camelot, Vanlaer Gérard, Mlle Villette.

Institutions libres d'Enseignement secondaire
et technique

Armentières (Saint-Jude) : M. Destombes, *Supérieur*. — Bailleul (Immaculée Conception) : M. l'abbé Ammeux. — Bavay (Assomption) : M. l'abbé Biévelet, *Supérieur*. — Bergues (Saint-Winoc) : M. l'abbé Deburgravé, *Supérieur*. — Bollezeele (Sacré-Cœur) : M. l'abbé Bellengier, *Supérieur*. — Cambrai (Notre-Dame-de-Grâce) : M. le chanoine Mahieu, *Supérieur*. — Douai (Saint-Jean) : M. l'abbé François, *Supérieur*. — Dunkerque (N.-D. des Dunes) : M. l'abbé Lestienne, *Supé-*

rieur. — Estaires (Sacré-Cœur) : M. le chanoine Loridan, *Supérieur*. — Fourmies (Saint-Pierre) : M. l'abbé Devos, *Supérieur*. — Gravelines (Saint-Joseph) : M. l'abbé Pigache, *Supérieur*. — Haubourdin (Immaculée Conception) : M. le chanoine Boute, *Supérieur*. — Hazebrouck (St-François d'Assise) : M. le chanoine Allaert, *Supérieur*; (Saint-Jacques) : M. l'abbé Omez, *Supérieur*. — Lille (Saint-Joseph) : M. Richebé, *Supérieur*; (Saint-Louis-de-Gonzague) : M. le Chanoine Labbe, *Supérieur*; (Jeanne-d'Arc) : M. le Chanoine Seynaeve, *Supérieur*; (Institution Pilate) : M. Pilate, *Directeur*. — Marcq-en-Barœul : M. l'abbé Flajollet, *Supérieur*. — Merville (Saint-Victor) : M. l'abbé Duriez, *Supérieur*. — Mons-en-Pévèle (Notre-Dame) : M. l'abbé Fourrez, *Directeur*. — Roubaix (Notre-Dame-des-Victoires) : M. l'abbé Masure, *Supérieur*. — Saint-Amand (Notre-Dame-des-Anges) : M. l'abbé Béhague, *Supérieur*. — Solesmes (Saint-Michel) : M. l'abbé Capelle, *Supérieur*. — Tourcoing (Sacré-Cœur) : M. l'abbé Turcq, *Supérieur*. — Valenciennes (Notre-Dame) : M. l'abbé Lengrand, *Supérieur*.

Institut catholique des Arts et Métiers de Lille : M. Fabbé Taquet.

Ecole professionnelle des Industries lilloises, à Lille : M. l'abbé Verhelst, *Directeur*.

Ecole Ozanam, à Lille : M. l'abbé Desbonnets, *Supérieur*.

Institut technique de Roubaix : M. le chanoine Tillie, *Directeur*.

Institut professionnel, à Roubaix : M. l'abbé Lemaire, *Supérieur*.

Institution Saint-Louis, à Roubaix : M. l'abbé Honoré, *Directeur*.

Institut syndical de Commerce et d'Industrie de Tourcoing : M. le chanoine Pieltre, *Directeur*.

Institut syndical professionnel Saint-Louis, à Armentières : M. l'abbé Boidin, *Directeur*.

Ecole d'Agriculture, à Genech : M. l'abbé Démaret, *Directeur*.

Ecole d'Apprentissage Dampierre, à Valenciennes : M. Edmond Lefebvre, ingénieur I. D. N., *Directeur*.

Fédération des Amicales de l'Enseignement catholique
de France

(Union Régionale du Nord : Nord, Pas-de-Calais, Somme)

Siège : 39, rue de la Monnaie, Lille (Tél. 547.44)

Fondée en 1906, groupe 45.000 membres en 170 Amicales masculines et féminines de tous les ordres d'Enseignement : primaire, secondaire, supérieur et professionnel.

Président : M. Paul Rouzé, 88, rue Brûle-Maison, à Lille.

Secrétaire-général trésorier : M. Pierre Gomane, 218, rue Nationale, Lille (Chèques postaux : Lille 16.225). Tél. : 67.42.

Permanence au siège, tous les jours, de 18 à 19 heures.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

Inspection de l'Enseignement technique

M. Luc, O *, **I**, Directeur Général de l'Enseignement Technique, Paris.

M. Dauchy, *, **I**, faisant fonctions d'inspecteur général, 8, boulevard Louis-XIV, à Lille, **Ⓜ** 312.81.

M. Buissart, *, **I**, Inspecteur régional de l'Enseignement technique, à Fourmies.

Inspecteurs départementaux. — **ARRONDISSEMENT D'AVESNES** : M. Lejeune, *, Directeur des Constructions Electriques de Jeumont. — **ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI** : M. Demolon, *, Industriel à Cambrai. — **ARRONDISSEMENT DE DOUAI** : MM. Buire, *, **I**, directeur général de la S. G. H. P., à Douai ; Ganière, ingénieur en chef des Mines, à Douai, chargé de l'inspection des cours relatifs aux ouvriers mineurs de Douai. — **ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE** : M. Mahieu, G O *, Sénateur, Président du Conseil général. — **ARRONDISSEMENT DE LILLE** : M. Vandebosch, filateur à Lille, chargé de visiter les écoles et les cours professionnels de l'industrie textile à Lille, Roubaix, Tourcoing et Armentières. M. Druenes, **Ⓜ**, **Ⓝ**, ingénieur à Lille ; H. Delannoy, *, à Armentières ; M. Gadenne, *, à Mons-en-Barœul ; M. Durcq, O *, Représentant à Roubaix ; M. Decostère, secrétaire général de l'Union Départementale des Syndicats Ouvriers, à Lille ; Mme Urbain Robbe, à Tourcoing. — **ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES**. Centre de Valenciennes : M. Rebourg, *, ancien Directeur de la Société Française de Construction Mécanique de Denain, à Sebourg. Centre de Denain : M. Wilz, *, Directeur des Anciens Etablissements Cail, à Denain.

Comité départemental de l'Enseignement technique

En exécution du décret du 10 février 1921, rendu en application de la loi du 25 juillet 1919, sur l'organisation de l'Enseignement technique, industriel et commercial, a été institué dans le département du Nord, un Comité départemental de l'Enseignement technique.

Ce Comité est chargé, d'une manière générale, d'étudier les mesures propres à favoriser les progrès de l'Enseignement technique. Il donne son avis : 1° sur les projets de création d'écoles publiques d'enseignement technique dans le département ; 2° sur les demandes de subvention de l'Etat, formées par les écoles privées d'enseignement technique et les cours professionnels ; 3° sur toutes les questions qui lui sont soumises par le Sous-Secrétaire d'Etat de l'Enseignement technique.

1° MEMBRES DE DROIT. — MM. le Préfet du Nord, Président ; Dauchy, *, **ffons** d'Inspecteur général de l'Enseignement technique, Directeur de l'Ecole Nationale d'Arts et Métiers, à Lille, Vice-Président ; le Recteur de l'Académie de Lille ; le Directeur de l'Office Départemental de Placement de Lille ; le Maire de Lille ; Buissart, *, **I**, inspecteur régional de l'Enseignement technique, à Fourmies ; Mahieu, G O *, sénateur, président du Conseil Général, inspecteur départemental, à Paris ; Vandebosch, à Lille ; Rebourg, *, à Sebourg ; Demolon, *, à Cambrai ; Lhonneur, *, à Ferrière-la-Grande ; Gadenne, *, à Mons-en-Barœul ; Roth, à Lille ; Ganière, ingénieur en chef des mines, à Douai ; Buire, à Douai ; Delannoy, à Armentières ; Mme Urbain Robbe, à Tourcoing ; MM. Decostère, à Tourcoing ; Vandebosch, à Lille, inspecteurs départementaux de l'Enseignement technique ; l'Inspecteur d'Académie, à Lille ; l'Inspecteur divisionnaire du Travail, à Lille ; Barbaroux, directeur de l'Ecole Nationale Professionnelle d'Armentières ; Vielledent, *, inspec-

teur départemental de la Santé et de l'Hygiène publiques ; Bertrand, *, directeur de l'Office d'orientation professionnelle, à Lille ; Dubus-Delos, *, directeur de l'Ecole Supérieure de Commerce de Lille ; Gallois, directeur de l'Ecole pratique d'Industrie, à Lille ; Perrin, Directeur de l'Ecole pratique de Commerce et d'Industrie, et de Cours professionnels, à Tourcoing ; Mlle Fauché, Directrice de l'Ecole pratique de Commerce et d'Industrie, et de Cours professionnels, à Lille ; Turotte, Directeur de l'Ecole primaire supérieure et de l'Ecole pratique, à Roubaix.

2° MEMBRES ÉLUS. — MM. Masson, *, Conseiller général du Nord, à Lille ; Roussel, Conseiller général du Nord, à Roubaix, membres désignés par le Conseil général ; Lemaire Alfred, Directeur de la Société de Construction mécaniques, à Onnaing ; Brasseur Louis, ferronnerie, à Vieux-Condé ; Leclercq Jules, tissus d'ameublement, à Tourcoing ; Gilbert André, fabricant de sucre, à Escaudœuvres ; Boutry André, coton, à Lille ; Le Blan Jean, lin, à Lille ; Flipo François, coton, à Tourcoing ; Toulemonde Charles, laines, à Tourcoing ; Lefebvre-Bonte, tanneur, à Haubourdin ; Colombier Ludovic, toiles, 40, rue Marle, à Armentières ; Gaillet Jean, tissus, à Cysoing ; Champy Louis, directeur de la Compagnie des Mines d'Anzin ; Lemay, directeur général des Mines d'Aniche ; Muller Léon, directeur de l'Usine des Ressorts du Nord, à Douai ; Georges Colette, distillateur, à Seclin, membres titulaires désignés par les Chambres de Commerce ; Lejeune, directeur des Ateliers de Constructions électriques, à Jeumont ; Dubois Louis, Ingénieur, à Saint-Amand-les-Eaux ; Defrennes Anselme, tissus d'ameublement, à Lamnoy ; Picard Emile, fabricant de broderies, à Le Cateau ; Wibaux Joseph, O *, laines, à Roubaix ; Droulers, laines, à Fourmies ; Pierre Tiberghien-Flipo, à Tourcoing ; Pollet César, tissus, à Roubaix ; Liagre-Rose, brasseur, à Haubourdin ; Coisne-Dufour, Henri, toiles, 60, rue Sadi-Carnot, à Armentières ; Ernoult René, à Cysoing ; Mallet Albert, entrepreneur de travaux publics, à Denain ; Brousier, Direct. des Mines d'Aniche ; Favart Jules, « Essieux réunis de Pont-sur-Sambre », à Aulnoye ; Debuire, négociant, à Douai ; Victor Dujardin, à Seclin, membres suppléants désignés par les Chambres de Commerce ; Blanquart Louis, 115, avenue Jules-Guesde, à Templemars ; Demeulemaere Fernand, à Douai ; Theys Paul, à Aniche, membres titulaires employés ; Devernay Théodore, tourneur, à Lille ; Lefebvre Henri, tisserand, à Roubaix ; Bauche Alfred, fileur de coton, à Lille ; Dhondt Georges, serrurier, à Roubaix ; Raux, marbrier, à Cousolre ; Chenevriér, chaudronnier, à Anzin ; Gernez, maçon, à Caudry ; Azambre, tisserand, à Fourmies ; Robert Oscar, faïencier, à Saint-Amand ; Ternynck, métallurgiste, à Dunkerque ; Morel Désiré, menuisier, à Valenciennes ; Lanselle Emile, à Douai ; Watteau Léon, à Vieux-Condé, membres ouvriers titulaires ; Deloffre Raymond, à Valenciennes ; Deschamps Paul, à Tourcoing ; Meurisse, à Armentières, membres suppléants employés ; Vanmansart, à Lamnoy ; Hollert, à Anzin ; Marissal, à Condé-sur-Escaut ; Delattre Ch., chaudronnier, à Saint-Amand ; Laurent, marbrier, à Bellignies ; Hurtel, mécanicien, à Cambrai ; Tournay, tourneur, à Denain ; Crapez, menuisier, à Orchies ; Cuissel, traceur, à Hautmont ; Couture, ajusteur, à Jeumont ; Delattre Léon, à Dunkerque ; Ruffin, à Onnaing ; Martinache, à Douai, membres ouvriers suppléants ; Debliqui, directeur de la Société « L'Union des Menuisiers », 131, rue du Luxembourg, à Roubaix, représentant de la Fédération des Associations ouvrières de production du Nord de la France ; Mlle Aurenge, professeur à l'Ecole pratique de Lille ; MM. Fried, professeur à

L'Ecole pratique de commerce et d'industrie de Tourcoing ; Durand, professeur technique à l'Ecole pratique de Lille, *représentants du personnel enseignant des écoles publiques d'enseignement technique* ; l'Abbé Piettre, directeur de l'Ecole industrielle de Tourcoing, *représentant du personnel français des écoles privées d'enseignement technique de plein exercice*.

Caisse d'apprentissage du département du Nord

L'Association française pour le développement de l'enseignement technique a organisé dans le département du Nord une caisse d'apprentissage suivant les desiderata du Comité départemental de l'enseignement technique.

L'objet de cette caisse est de pourvoir aux dépenses nécessitées par les examens de fin d'apprentissage, les expositions, la distribution et l'achat des récompenses attribuées aux apprentis, aux ouvriers et aux patrons, etc...

Le Conseil Général a voté en faveur de cette institution un crédit de 7.000 francs

Ecole Nationale d'Arts et Métiers de Lille

Boulevard Louis XIV

Cette école, créée par une loi du 10 mars 1881 et ouverte le 15 octobre 1900, a pour but de former des chefs d'atelier, des ingénieurs et des industriels versés dans la pratique des arts mécaniques.

La durée des études est de trois ans.

L'enseignement théorique, toujours guidé dans le sens des applications comprend :

- De l'algèbre ;
- De la trigonométrie rectiligne, des compléments de géométrie ;
- De la géométrie analytique, du calcul différentiel et intégral ;
- La géométrie descriptive ;
- La cinématique théorique et appliquée ;
- La mécanique générale et la mécanique appliquée comprenant : la statique, la dynamique, les résistances passives, la résistance des matériaux, l'hydraulique, les turbines hydrauliques et à vapeur, les moteurs à explosion, les moteurs Diesel, les pompes et compresseurs, l'aérodynamique ;
- La physique, la thermodynamique, l'électricité et leurs applications industrielles ;
- La chimie et ses principales applications industrielles, notamment les applications relatives à la métallurgie ;
- Le dessin industriel ;
- La technologie étudiée tout spécialement dans ses applications à la construction des machines ;
- La langue française ;
- L'histoire et la géographie ;
- Des notions de comptabilité et de législation industrielles, d'économie sociale et d'organisation du travail ;
- L'hygiène industrielle ;
- L'étude facultative d'une langue étrangère (anglais ou allemand).

L'enseignement pratique se donne au Bureau des Travaux et dans cinq ateliers spéciaux, savoir : ajustage, électricité, modèlerie, fonderie, forge, et comporte, avec les travaux pratiques de mécanique, d'électricité, de physique et de métallurgie, un horaire de cinq heures par jour.

ADMINISTRATION. — Directeur : M. Dauchy, *, § I. Sous-Directeur, Censeur des études : M. Hiernaux, § I. — Ingénieur : M. Vacher, § A. — Agent-comptable : M. Becque, § I. — Secrétaire de la direction : M. Bodel, § A. 74, rue du Buisson. — Commis d'administration : M. Félix, *, § I., 33, rue Brûle-Maison ; M. Verjat, @, avenue Derville, 48, à Lambersart ; M. Massein, 21, rue Traversière.

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — MM. le Préfet du Nord ; le Maire de Lille ; Demolon, *, conseiller général, à Cambrai ; Descamps, *, président de la Chambre de

Commerce de Lille ; Arbel, O. *, directeur des Forges de Douai ; Cocard, *, § I, industriel, rue de Valenciennes, à Lille ; Gadenne, *, § I, directeur de la Maison Laroche-Lechat, à Lille ; Buissart, *, § I, §, inspecteur régional de l'Enseignement technique ; Garnier, *, directeur des ateliers de la Compagnie de Fives-Lille ; Dubrule, *, ingénieur-directeur des Etablissements Delebart-Mallet, à Lille ; Delacour, *, ingénieur en chef de l'Association des Propriétaires d'appareils à vapeur du Nord de la France.

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT. — 1° Membres de droit : MM. le Préfet du Nord, Président ; le Maire de Lille ; le Directeur de l'Ecole ; le Sous-Directeur, censeur des études ; l'Ingénieur. — 2° Membres élus pour trois ans parmi le personnel de l'Ecole : MM. Vallée, § I, professeur de mathématiques ; Ruet, § I, professeur technique d'ajustage. — 3° Membres désignés par l'Association des Anciens Elèves : MM. Buire, *, administrateur général de S. G. H. P., à Douai ; Lejeune, *, Ingén.-Directeur des Ateliers de Constructions Électriques du Nord-Est, à Jeumont. — Membres nommés par le Sous-Secrétaire d'Etat à l'Enseignement technique : MM. Dubrule, *, Ingénieur-Directeur de la Filature Delebart-Mallet, à Lille ; Garnier, *, Directeur des Ateliers de la Compagnie de Fives-Lille ; Delacour, O. *, Ingénieur en chef de l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur, à Lille ; Cocard, *, § I., industriel, rue de Valenciennes, à Lille ; Demolon, *, industriel, Conseiller Général, à Cambrai ; Gadenne, *, § I, directeur de la Maison Laroche-Lechat, à Lille ; Bonnet, directeur de l'Ammoniaque synthétique, à Waziers (Nord) ; F. Rateau, *, chef d'entreprises, à Lille ; X...

CONSEIL DE L'ECOLE. — MM. le Directeur, Président ; le Sous-Directeur ; l'Ingénieur ; les professeurs et les professeurs techniques ; 1 représentant des professeurs techniques adjoints ; 1 représentant des surveillants ; MM. Delacour, O. *, Gadenne, *, § I., et Garnier, *, Membres du Conseil de perfectionnement.

PERSONNEL ENSEIGNANT. — Professeurs : Mécanique : M. Lepoivre, § I, avenue des Acacias, à Lambersart. — Mathématiques : MM. Vallée, § I, rue Dordin, 95, à Hellemmes, et Jouvenet, § I, rue Nationale, 159. — Electricité : M. Prével, § A, 25, rue Louis-Faure. — Physique et Chimie : M. Grelat, 11, quai Vauban. — Histoire économique et Géographie économique : M. Lequeux, professeur au Lycée Faidherbe. — Français : M. d'Hermies, § I, professeur au Lycée Faidherbe. — Législation industrielle : M. Decroix, avocat, 130, rue Nationale. — Comptabilité industrielle : M. De Rycke, § I. — Dessin : M. Avarieur, § I, rue du Faubourg-de-Douai, 57 ; M. Deguillaume, § I, avenue Boufflers, 51, à Lambersart ; M. Tourancheau, § A, rue de Borvines, 14 bis. — Anglais : M. Soots, § I, 566, avenue de Dunkerque, à Lomme. — Allemand : M. Cavallier, professeur à l'Ecole nationale professionnelle d'Armentières. — Hygiène industrielle : M. le Docteur Cordier, § A., §, 70, rue Jean-Sans-Peur. — Professeurs techniques : Ajustage : M. Ruet, § I., 21 bis, boulevard des Ecoles. — Travaux Electromécaniques : M. Bachelart, § A., 6, rue d'Artagnan. — Fonderie : M. Martin, § A., 125, rue Notre-Dame, Ronchin. — Forges : M. Angebaud, 63, rue de Turenne. — Menuiserie et modèles : M. Deslandes, § A., 95, rue Barthélemy-Delespaul. — Chef du Bureau des études : M. Brassart, 96, rue Destailleurs, à Lille. — Professeurs techniques adjoints : Ajustage : M. Ginestet, § A., boulevard Victor-Hugo, 136 ; M. Pimont, rue Volta, à Lambersart ; M. Delchambre, § A., 246, rue Abélard ; M. Saintquentin, § I., 21, rue de Marseille ; M. Laurent, § A., 28, rue Anatole-France, à Ronchin ; M. Rollet, 66, rue des Stations. — Fonderie : M. Fliinois, § I., 58, rue Denis-du-Péage. — Forges : M. Sibénil, 37, rue Lamartine. — Menuiserie et Modèles : M. Souquière, 2, boulevard Papin. — Chefs de travaux pratiques : M. Poinard, 30 bis, rue Sadi-Carnot, à Armentières ; M. Wattebled, 40, avenue de Soubise, à Lambersart. — Médecin-Chef : M. le Docteur Cor-

dier, A. , F. , 70, rue Jean-Sans-Peur. — *Médecin adjoint* : M. le Docteur Gellé, 31, rue Virginie-Ghesquière.

Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries textiles de Roubaix
Place Chevreul

Par décret en date du 9 février 1883, rendu en exécution de la loi du 5 août 1881, les Ecoles municipales académiques de Roubaix ont été érigées en établissement national, avec le titre d'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles, et installées dans de superbes bâtiments construits par l'éminent architecte Dutert. Par décret du 1^{er} octobre 1926, l'établissement a été rattaché à la Direction générale de l'enseignement technique.

L'enseignement donné à l'Ecole a pour but la formation de techniciens pour les industries textiles et la préparation des jeunes gens et des jeunes filles qui se destinent aux carrières artistiques.

Les programmes d'études comprennent :

1^o *Pour les industries textiles.* — Un enseignement préparatoire à la technologie comprenant les mathématiques, le dessin linéaire, chimie, physique, électricité, mécanique générale, cours de chauffeurs et conducteurs de machines.

Une section de peignage et filature ; une section de tissage ; une section de teinture et apprêts.

La durée des études est de deux ans au minimum. Les élèves ne sont admis dans ces sections qu'après examen et à partir de l'âge de 16 ans.

Des diplômes et des certificats de capacité sont délivrés après concours en fin d'études.

2^o *Pour la section des Arts.* — L'enseignement du dessin, de la peinture, du modelage et de la sculpture, de l'architecture, de la composition décorative, de l'histoire de l'art et un cours supérieur de composition décorative appliquée à la décoration des étoffes.

Des diplômes et des certificats de capacité sont délivrés après concours aux élèves qui ont obtenu la moyenne des notes fixée.

Les élèves qui se destinent aux carrières artistiques n'ont aucun examen à subir pour l'admission dans les classes de début.

L'enseignement est entièrement gratuit. Le régime de l'école est l'externat.

L'école est placée sous la haute autorité du Ministre de l'Education Nationale. Elle est dirigée par un Conseil d'administration dont l'action s'exerce par les soins d'un directeur que nomme le ministre.

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — *Membres de droit.* — *Président* : Le préfet du département du Nord : M. Langeron, C A. ; *Vice-Présidents* : Le maire de la ville de Roubaix : M. Lebas, A. ; Le recteur de l'Académie de Lille : M. Châtelet, A. ; Un député de Roubaix : M. Dupré, A. ; Un conseiller général : M. Lebas, A. ; Un conseiller général : M. Briffaut ; Le président de la Chambre de Commerce de Roubaix : M. Fernand Carissimo ; Un inspecteur général de l'Enseignement technique : M. Druot, O A. ; le directeur de l'Ecole, *Secrétaire du Conseil* : M. Chaleyé, A. — *Membres élus* : 1^o *Conseil municipal* : MM. Delacourt, A. , ingénieur en chef de l'Association des Propriétaires d'appareils à vapeur du Nord de la France ; Duhamel, A. , ingénieur manufacturier ; Dupré, A. , député du Nord, adjoint au maire de Roubaix ; 2^o *Chambre de Commerce* : MM. Honoré, architecte diplômé du Gouvernement ; Motte Fernand, A. , manufacturier ; Motte Georges, A. , manufacturier ; 3^o *Administration préfectorale* : MM. Mathon Eugène, O A. , manufacturier ; Selliez Georges, O A. , manufacturier ; Wibaux Joseph, O A. , manufacturier ; 4^o *Conseil d'administration* : MM. Leblanc Joseph, A. , industriel ; Rasson Edouard, O A. , manufacturier ; Roussel Benoît, manufacturier.

CONSEIL DE PROTECTION ET D'INITIATIVE, institué par arrêté ministériel du 6 juillet 1903. Il comprend 50 membres désignés parmi les notabilités des arts, du commerce

et de l'industrie, qui ont notamment pour mission de faire fonction de jurés aux examens trimestriels des élèves de l'école.

ADMINISTRATION. — M. Joannès Chaleyé, A. , I. , *Directeur* ; M. Magot, A. , F. , I. , *Economiste, chef du service intérieur* ; Mlle Lecocq, *Secrétaire de la Direction* ; M. Plouvier, *Commis* ; M. Rémy, *Bibliothécaire* ; M. Cavro, A. , *Conservateur adjoint du Musée d'histoire naturelle* ; M. Waubant, *conducteur-mécanicien*.

PREMIÈRE SECTION. — **ENSEIGNEMENT DE L'ART.** — *Professeurs* : *Cours préparatoire de dessin à main levée* : M. Doutreligne, A. — *Cours élémentaire et cours moyen de dessin, perspective* : M. Barian, A. — *Cours supérieur de dessin d'anatomie artistique et de peinture* : M. Pailler, A. , F. — *Cours d'architecture, de construction générale pour les ouvriers du bâtiment* : M. Barbotin, A. , architecte diplômé du Gouvernement. — *Cours de modelage, de sculpture sur bois, sur pierre, sur marbre* : M. Lemaire. — *Cours de dessin d'art textile* : M. Baeyens, A. , sociétaire de la Société Nationale des Beaux-Arts. — *Atelier d'art décoratif* : M. Fontayne. — *Histoire des arts décoratifs et techniques* : M. Janneau, O A. , administrateur du Mobilier National, maître de conférences.

Section de jeunes filles. — *Cours de dessin, peinture, aquarelle* : M. Pailler, F. , A. , professeur. — *Cours de travaux féminins* (broderie, dentelle, etc.) : Mlle Ramondou, professeur. — *Cours de reliure* : Mlle Crave, professeur.

DEUXIÈME SECTION. — **PRÉPARATION AUX SECTIONS TEXTILES.** — *Professeurs* : *Cours de dessin linéaire, de géométrie plane, d'arithmétique, d'algèbre, de géométrie dans l'espace* : M. Surel, A. , F. — *Cours de mécanique (enseignement général)* : M. Lamour, ingénieur, professeur. — *Cours d'enseignement scientifique* : (Chimie et Travaux pratiques) : M. Rolland ; (Mathématiques, Mécanique, Physique et Travaux pratiques) : M. Surel, A. , I. .

TROISIÈME SECTION. — **ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE DES INDUSTRIES TEXTILES.** — *Professeur technique, chef des travaux* : M. Araud, F. , F. . — *Cours de teinture, d'impression et d'apprêt* : M. Rolland, docteur ès sciences, professeur ; M. Camus, professeur technique adjoint. — *Cours de tissage* : MM. Ch. Labriffe, F. , I. , et Delomez, A. , professeurs ; M. Vanhoutte, *contremaitre*. — *Chef de l'atelier de mise en carte pour professionnels* : M. Spetebroot. — *Travaux pratiques de tissage* : MM. Vanhoutte, Desbonnet et Cocu, A. , *contremaitres*. — *Cours de mécanique appliquée aux métiers textiles* : M. Dubois, F. , ingénieur, professeur. — *Cours d'électricité industrielle* : M. Golembiowski, professeur. — *Cours de filature et de peignage* : M. Louchet, A. , F. , ingénieur, professeur ; M. Mézière, professeur adjoint ; MM. Rousselle et N..., *contremaitres*. — *Cours de chauffeurs-mécaniciens* : M. Bedouet, ingénieur, professeur.

**Association des Anciens Elèves
de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts
et Industries textiles de Roubaix**

Siège social : rue du Maréchal-Foch, 55, F. 1.20
Président : M. Fernand Florquin, I. ; *Vice-Présidents* : MM. Gaston Sabbe, I. ; Jean Selle, I. ; *Secrétaire administratif* : M. Maurice Suys ; *Secrétaires généraux* : MM. Paul Dervaux, A. , F. , I. ; Robert Champier, F. ; René Camus ; Jacques Castel ; Abel Debaets ; François Hermans ; *Trésoriers généraux* : MM. Scherperel, A. ; Pierre Fouvez, F. ; Pierre Sandevour, A. .

**Ecole Nationale
des Industries agricoles de Douai**
13, Rue de l'Université, F. 602

Cette école a pour but de préparer et de former, pour la conduite des sucreries, des distilleries, des brasseries et autres industries annexes de la ferme, des ingénieurs capables de les diriger. Elle sert, en outre,

d'école d'application aux élèves sortant de l'Institut agronomique et des Ecoles nationales d'agriculture. Elle reçoit enfin, à titre d'auditeurs libres, les personnes désireuses d'étudier une industrie agricole ou une question spéciale à ces industries, en particulier une section spéciale de Brasserie. Durée des études : huit mois. Diplôme : Maître Brasseur breveté.

Directeur : N... ; **Agent comptable** : M. Molland, ☞ ; ☞ ; **Secrétaire bibliothécaire** : M. Cagnon, ☞.

PROFESSEURS : *Sucrierie* : M. Saillard, O ☞, C ☞, ☞ A ; *Distillerie* : M. Mariller, ☞, ☞, O ☞ ; *Brasserie* : M. Picoux, ☞ ; *Mathématiques et Géométrie descriptive* : M. Lach, ☞ I, O ☞ ; *Législation* : M. Rousselle, ☞ I, ☞ ; *Meunerie et industries diverses* : M. Troude, ☞, ☞ I, O ☞ ; *Agriculture* : M. Carré ; *Electricité industrielle* : M. Vuillermoz, ☞ ; *Physique et Chimie, Cidrerie et Laiterie* : M. Pagès, ☞, ☞, O ☞ ; *Dessin industriel et Construction* : M. Vandervynckt, ☞, ☞ ; *Froid industriel* : M. Vandervynckt, ☞, ☞ ; *Comptabilité* : M. Rousselle ; *Hygiène* : M. le Dr Baude, ☞ ; *Microbiologie* : M. Dopter ; *Sucrierie de cannes* : M. Nathan-Lévy ; *Chef mécanicien* : M. Doisy ; *Chefs de travaux* : *Chimie* : M. Montet ; *Sucrierie* : M. Samson, ☞, ☞ ; *Distillerie* : M. Grosfiley ; *Brasserie* : M. Bacot, ☞.

Ecole Nationale Professionnelle d'Armentières

Fondée en 1887, l'Ecole nationale professionnelle d'Armentières forme des jeunes gens instruits, capables de devenir des agents de maîtrise, des techniciens, des chefs d'atelier, des chefs de fabrication, etc., dans les spécialités suivantes : *forge, soudure, ajustage, électricité, fonderie, modelage, mécanique, menuiserie*. Elle prépare aussi à certains emplois techniques de l'Administration (P. T. T., Aéronautique, etc.) et aux écoles techniques du degré supérieur telles que : Ecoles nationales d'Arts et Métiers, Institut Industriel du Nord. L'enseignement général y est commun à tous les élèves jusqu'au commencement de la troisième année. La durée des études est de quatre ans. L'admission a lieu par voie de concours (âge minimum : 13 ans ; maximum : 15 ans). L'enseignement est entièrement gratuit.

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — MM. le Préfet du Nord, *Président* ; le Maire d'Armentières ; l'Inspecteur d'Académie : Demolon, ☞, Conseiller général ; L. Dufour, membre de la Chambre de Commerce d'Armentières ; J. Cocard, ☞, Industriel à Lille ; Dambly, ☞ A, Ingénieur à Onnaing ; Georges Dufour, ☞, Directeur de verreries à Aniche ; Garnier, ☞, Directeur des Ateliers du Nord de la Compagnie de Fives-Lille ; Pouille, ☞ A, Fondateur à Armentières ; Lejeune, ☞, ☞ A, Ingénieur-Directeur des Forges et Ateliers de Constructions électriques de Jeumont ; Rebourg, ☞, Inspecteur départemental de l'Enseignement technique, à Sebourg.

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT. — MM. le Préfet du Nord, *Président* ; Rebourg, ☞, Inspecteur départemental de l'Enseignement technique, à Sebourg, *Vice-Président* ; l'Inspecteur d'Académie : L. Barbaroux, ☞ I, ☞, Directeur de l'Ecole ; Cordier, ☞ I, chef des travaux ; Delebecq, ☞ I, professeur ; J. Fagniard, ☞ I, professeur technique adjoint ; Hodin, ☞ I, professeur ; Dehuisne Alfred, ☞ A, de Roubaix ; Boutaille, ☞ A, de Fives-Lille ; Debaisieux, ☞ A, Ingénieur, à Jeumont ; Dereeper, ☞ J, Ingénieur, 39, rue Pierre-Louvrier, à Clamart ; Druesne, Ingénieur-Directeur de l'Agence du Nord de la « Soudure Autogène Française », à Lille ; Fontègne, ☞ I, Industriel à Paris, 10, rue de la Justice ; Fourmanoir, ☞, ☞, Ingénieur-Directeur de la Compagnie des Compteurs, à Montrouge ; F. Venot, Directeur de la Société de Constructions métalliques, à Onnaing ; Hiernaux, Directeur de l'Université de Travail du Hainaut, à Charleroi ; Wils, ☞, Directeur de la Société Française de Constructions Mécaniques à Denain ; Spillemaeker, ☞, Administrateur des Etablissements J. Cocard, à Lille ; Roth, directeur des Etablissements Le Blan, à Lille.

PERSONNEL. — *Directeur* : M. L. Barbaroux, ☞ I, ☞ ; *Secrétaire de la Direction* : M. Le Sanne ; *Economiste* : M. Poix, ☞, ☞ I ; *Commis d'économat* : MM. Dudézert et Andorelli ; *Surveillant général* : M. Warembourg ; *Chef des travaux* : M. P. Cordier, ☞ I, professeur technique ; *Professeurs techniques adjoints* : MM. J. Fagniard, ☞ I ; Bourlès, ☞ A, ☞ ; Chatelain ; Dhullu, ☞ A ; Beynet, ☞ A ; Murette ; J.-B. Fagniard, ☞ I ; Thibaut ; Creton ; Gruwet ; *Contremaitres* : MM. Millécamp, Leruste et Flament.

PROFESSEURS. — *Mathématiques* : MM. Godart, ☞ I ; Hodin, ☞ I ; Cocu, ☞ A ; Ducarme. — *Lettres* : MM. Delebecq, ☞ I ; Imbert ; Lesaffre ; Marcy. — *Sciences* : MM. Malan, ☞ A ; Coiffier ; Semelet. — *Dessin* : MM. Ribérol ; Tavernier ; Pasquet ; Picod, ☞ A. — *Langues étrangères* : M. Cavallier. — *Education physique* : M. Buisson. — *Maitres internes* : MM. Barsot, Brial, Briche, Burckhardsmeyer, Burette, Cagnard, Jacob, Lesoil, Rigaux, Guiho, Prudhomme, Saint-Germain, Thuel.

Institut Industriel du Nord de la France

(17, rue Jeanne-d'Arc, Tél. : 7.73)

L'Institut Industriel du Nord de la France a été fondé par délibérations du Conseil général du département en date du 20 août 1872 et du Conseil municipal de Lille du 5 octobre suivant.

La durée des études est de trois années.

Le Conseil d'Administration de l'Institut a été institué par un arrêté préfectoral en date du 15 octobre 1899. Il tient ses séances à l'Institut, sur la convocation du Préfet du Nord, *Président*.

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — MM. le Préfet du Nord, *Président* ; Conem, ☞, Conseiller général ; Demolon, ☞, Conseiller général ; Merlin, Conseiller général ; N... ; le Maire de Lille ; le Président de la Chambre de Commerce de Lille ; le Doyen de la Faculté des Sciences de Lille ; le Doyen de la Faculté de Médecine de Lille ; le Président de la Société Industrielle du Nord de la France ; le Président de la Société des Ingénieurs sortis de l'Institut Industriel du Nord de la France ; Labbé, G.C. ☞, ☞ I, O ☞, Directeur général de l'Enseignement technique ; A. Baron, Ingénieur I.D.N., représentant des Ateliers et Forges électriques de Jeumont ; L. Lemire, ☞, Ingénieur I.D.N., Inspecteur de l'Enseignement technique de la Seine ; Stahl, Ingénieur, membre de la Chambre de Commerce de Lille, *Membres* ; le Directeur de l'Institut Industriel, *Secrétaire* ; le Directeur adjoint, *Secrétaire adjoint du Conseil*.

ADMINISTRATION. — MM. P. Genel, ☞, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, *Directeur* ; Pariselle, O ☞, Professeur à la Faculté des Sciences, *Directeur adjoint et Directeur des Etudes* ; Lay, O ☞, Capitaine en retraite, *Inspecteur principal des Etudes* ; Bigotte, ☞, ☞ A, *Régisseur-comptable* ; N..., *Inspecteur des Etudes* ; J. Looten, ☞ I, docteur en médecine.

ENSEIGNEMENT. — *Mathématiques pures et appliquées* : MM. Vallée, ☞, licencié ès sciences, Professeur à l'Ecole des Arts et Métiers, 95, rue Dordin, à Hellemmes-lez-Lille ; Proniewski, ☞ A, Ingénieur E.C.P., Ingénieur des Services électriques de la Compagnie du Nord, 2, rue Arnould-de-Vuev ; Rousseau, ☞, Professeur agrégé au Lycée, 16, rue Malsence, à Fives-Lille ; Louvet, professeur au Lycée ; Poix, professeur au Lycée. — *Mécanique élémentaire* : *Mécanique rationnelle* : MM. Louvet, professeur au Lycée ; Mazet, chargé de cours à la Faculté des Sciences, 17, rue Gay-Lussac, à La Madeleine-lez-Lille ; *Mécanique appliquée et cinématique appliquée* : MM. Broquaire, ☞, ☞ A, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Dunkerque ; Vallée, ☞, professeur à l'Ecole nationale d'Arts et Métiers. — *Machines* : M. Chatel, ☞, ingénieur aux Ateliers du Chemin de fer du Nord, à Hellemmes. — *Constructions industrielles, Travaux publics et Chemins de fer* : M. Héduy, ☞, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, 171, boulevard de la Liberté. — *Construction des organes des*

machines : M. Tourancheau, professeur à l'École nationale d'Arts et Métiers. — *Outils et Machines-Outils* : M. Lavalée, Ingénieur Civil I. D. N. — *Technologie et organes de machines* : MM. Deguillaume et Tourancheau, professeurs à l'École Nationale d'Arts et Métiers. — *Architecture* : M. Barbotin, architecte, 97, rue de La Bassée. — *Electrotechnique, Télégraphie et Téléphonie* : M. Defretin, *, **, † A, Ingénieur-électricien, licencié ès sciences, 65, rue de Lens, à Lille. — *Physique générale* : M. Cordonnier, *, assistant à la Faculté des Sciences. — *Electricité élémentaire* : M. Roberget, † A, Professeur agrégé au Lycée de Lille, 74, rue Brûle-Maison. — *Physique industrielle* : M. Ricard, Ingénieur au corps des Mines, à Douai. — *Métallurgie* : M. Vieux, Ingénieur au corps des Mines, à Valenciennes. — *Chimie industrielle et Chimie générale* : MM. Decarrière, † I, Docteur ès sciences, chargé de conférences à la Faculté des Sciences; Marlineau, Professeur au Lycée; Hieulle, Docteur ès sciences, Assistant à la Faculté des Sciences. — *Traitement industriel des combustibles* : M. Vigier, Ingénieur au corps des Mines, à Béthune. — *Chimie analytique* : M. François, docteur ès sciences, docteur en médecine, chef des travaux pratiques à la Faculté. — *Teinture et Apprêt* : M. Rolland, docteur ès sciences, 11, quai Vauban, à Lille. — *Filature, Tissage et Matières textiles* : M. P. Bauvin, *, **, Ingénieur I. D. N., conseil, 165, rue de Marçq, à Marquette-lez-Lille. — *Législation et Hygiène industrielle* : Lhomme, professeur à la Faculté de Droit. — *Industries agricoles et Fermentations industrielles* : M. Mariller, *, †; M. Dopfer, chef de travaux à l'Institut Pasteur. — *Compatibilité industrielle* : M. A. Dubois, licencié ès sciences, professeur à l'École Franklin. — *Langue française* : M. Ledru, professeur à l'École Franklin. — *Langue allemande* : M. Waltz, † I, professeur au Lycée, 72, boulevard de la Liberté. — *Langue anglaise* : MM. Christophe, professeur à l'École Franklin, et Carpentier, professeur au Lycée. — *Dessin et travaux d'atelier* : MM. Aaurieu, Deguillaume et Tourancheau, professeurs à l'École nationale d'Arts et Métiers; Lavalée, ingénieur. — *Travaux pratiques d'électricité* : MM. Defretin, *, **, † A, ingénieur-électricien, licencié ès sciences, 65, rue de Lens, à Lille. — *Mesures électriques* : M. Dupret, † A, ingénieur I. D. N., 29, rue Camille-Desmoulins. — *Manipulations chimiques et de teinture* : MM. R. Dubois, licencié ès sciences, chef des laboratoires, 258, boulevard Gambetta, à Tourcoing; Hieulle, docteur ès sciences. — *Géologie générale* : M. Duparque, assistant, à la Faculté des Sciences. — *Lever des plans et nivellement* : M. Quembre, † I, Ingénieur des T.P.E., Contrôleur des Mines, 80, rue de La Bassée.

Le personnel de l'enseignement comprend en outre des maîtres de conférences, des interrogateurs, des chefs et sous-chefs de laboratoires, des chefs d'atelier et des contremaîtres d'ajustage, de menuiserie, d'électricité, de filature et de tissage.

Association des Ingénieurs de l'Institut Industriel du Nord de la France

Lille, 116, rue de l'Hôpital-Militaire
Tél. : 41.69

(Reconnue d'utilité publique par décret du 7 juillet 1913)

Hors concours : Exposition Universelle, Paris 1900
Hors concours, Membre du Jury : Exposition Internationale du Nord de la France, Roubaix 1911

Cette Société a été fondée en 1877. Elle a pour but de maintenir, entre les anciens élèves de l'Institut, l'esprit de confraternité et les relations amicales, de relier successivement les promotions entre elles, de tenir les associés au courant des progrès industriels et commerciaux, de leur ouvrir des débouchés en recherchant pour eux des situations dans l'industrie, et d'accorder des secours. L'Association centralise au profit de ses membres les offres et demandes d'emplois. Elle accorde des bourses d'études à l'Institut Industriel et vient en aide à des anciens élèves ou à des élèves de l'École.

Outre un bulletin administratif mensuel, l'Association assure la publication d'un bulletin technique périodique, contenant exclusivement les travaux des sociétaires. Des groupes régionaux, actuellement constitués : Alsace-Lorraine (comprenant toute la région de l'Est), Avesnes, Cambrai, Valenciennes, Bordeaux et Sud-Ouest, Centre, à Lyon, Douai, Arras, Béthune, Lille, Ouest à Nantes, Normandie, Paris, Roubaix, Tourcoing, Lannoy, Nord-Est à Charleville, Saint-Quentin, accroissent les moyens de l'Association. La Société comprend plus de 1.500 membres titulaires. Le *Secretariat est ouvert tous les jours* (dimanches et fêtes exceptés), de 9 à 12 h. et de 14 à 19 heures. (Compte courant postal : Lille, N° 2.902). Bureau à Paris, 15, rue Bleue (9^e).

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — *Président* : M. H. Franchomme, O *, † A, O **, †; *Vice-Présidents* : MM. A. Baron, G. Savourat, †; *Secrétaires* : MM. C. Bridier, J. Delannoy, † I, E. Dorchies, O **, †; *Trésorier* : M. G. Rennesson; *Bibliothécaire* : M. R. Hanicot, †; *Membres* : MM. H. Aeris, M. Carrette, †, V. Chenal, L. Collas, M. Desmet, G. Dubrulle, D. Duvivier, P. Liégeois, †, P. Loquet, G. Quénet, E. Wibratte.

Secrétaire-Trésorier adjoint : M. S. Tiberghien, † A, †.

École Supérieure de Commerce et d'Industrie de Lille et de la région du Nord

Fondée par la Chambre de Commerce de Lille qui l'administre, elle est subventionnée par l'Etat, le département du Nord, les Chambres de Commerce de Lille, Dunkerque, Valenciennes et diverses sociétés. Des bourses y sont fondées par l'Etat, le Département et la Ville de Lille. Les élèves suivent un grand nombre d'enseignements spéciaux qui les classent en deux sections : 1^e Commerce-Banque ; 2^e Commerce-Industrie ; les diverses industries représentées étant parmi les plus importantes de la région du Nord, à savoir : a) Textiles ; b) Brasserie, sucrerie, distillerie ; c) Teinturerie et blanchiment ; d) Métallurgie.

En octobre 1908, il a été institué à l'École des cours professionnels de comptabilité, dont l'ensemble forme le *Bureau commercial*.

Commission administrative : MM. Alfred Descamps, O *, †, *Président* ; Crespel, Garnier, †, Guilbaut, †, Thiriez, Michel, Scalbert, Stahl, †, Cl. Descamps, Wallaert, †, Delattre, *Membres* ; Dubus-Delos, † † I, directeur-directeur de l'École, *Secrétaire*.

ADMINISTRATION. — MM. L. Dubus-Delos, †, † I, rue Nicolas-Leblanc, 36, *Directeur* ; M. Delecroix, agent comptable, *Sous-Directeur* ; Bourgeois, †, Bayourte, †, et Rogez, †, *Inspecteurs*.

PERSONNEL ENSEIGNANT. — *Commerce et Direction des entreprises* : M. Dubus-Delos, †, † I et M. Delecroix. — *Comptabilité et Bureau commercial* : MM. Dubus-Delos, †, † I, et Delaby, experts comptables diplômés par l'Etat. — *Banque* : MM. Dubus-Delos, †, † I, et Lhomme, professeur à la Faculté de Droit. — *Anglais* : MM. Carpentier, professeur au Lycée Faidherbe ; Méresse, professeur à l'Institut Turgot, à Roubaix. — *Allemand* : MM. Piquet, †, †, † I, professeur à la Faculté des Lettres ; Mis, † I, professeur à la Faculté des Lettres. — *Espagnol* : Mlle Canonne, † I, diplômée de l'Institut de Burgos. — *Mathématiques* : M. Dubois, professeur à l'École Franklin. — *Marchandises* : M. Cambay, ingénieur chimiste. — *Essais de marchandises* : M. Cambay, chef de travaux à la Faculté des Sciences. — *Histoire économique* : M. Leroy, † I, ancien professeur au Lycée. — *Géographie économique générale et géographique régionale* : M. Gibert, † A, professeur à la Faculté des Lettres. — *Droit public* : M. Lepointe, professeur à la Faculté de Droit. — *Droit civil* : M. Kayser, chargé de cours à la Faculté de Droit. — *Législation industrielle et ouvrière* : M. Lasserre, chargé de cours à la Faculté de Droit. — *Droit commercial et maritime* : M. Batiffol, professeur à la Faculté de Droit. — *Economie politique* : M. Lasserre, chargé de cours à la Faculté de Droit. — *Législation fiscale* : M. Duez, †, doyen de la Faculté de droit. —

Electricité industrielle : M. Dupret, ingénieur électricien. — *Transports* : M. Dufour, inspecteur à la Compagnie des Chemins de fer du Nord. — *Outilage* : M. Courtéhoux, ingénieur. — *Chimie générale* : M. Garnache, professeur à l'École supérieure Franklin. — *Chimie industrielle* : MM. Vasse et Varlet, ingénieurs chimistes. — *Textiles, fils et tissus, filature et tissage* : M. Buyse, professeur à l'Institut Industriel. — *Dessin* : M. Démarez, A, professeur à l'École primaire supérieure, à Lille. — *Hygiène industrielle* : M. Cambay. — *Dactylographie, Sténographie* : M. Mounier, professeur à l'Institut Colbert, à Tourcoing. — *Français, Correspondance* : M. Delbecq, A, professeur à l'École primaire supérieure, à Lille. — *Teinture* : M. Cambay. — *Métallurgie* : M. Vasse. — *Travaux pratiques de microphotographie* : M. Garnache.

Ecoles pratiques de Commerce et d'Industrie Ecoles pratiques de Commerce

Les sections conviennent aux jeunes gens et aux jeunes filles : 1° qui doivent suivre la carrière commerciale de leurs parents, ou qui se destinent à l'une des très nombreuses carrières commerciales : comptables, représentants, chefs de rayon, employés de banque, voyageurs à l'intérieur du pays, etc.; 2° qui désirent faire un séjour à l'étranger, pour revenir ensuite dans leur pays d'origine ou pour rester à l'étranger et y exercer la profession de représentant de commerce, fondateur de comptoirs, voyageur pour l'exportation, etc.; 3° qui se destinent aux Ecoles supérieures de Commerce, aux Ecoles commerciales étrangères, etc...

Un Brevet d'enseignement commercial, délivré par M. le Ministre de l'Instruction publique, est la sanction des études faites dans les sections commerciales des écoles pratiques.

Ecoles pratiques d'Industrie

Les cours des sections industrielles des écoles pratiques conviennent aux enfants qui désirent continuer la carrière industrielle de leurs parents, ou qui manifestent des aptitudes spéciales pour la mécanique, le dessin, les mathématiques ou les travaux manuels. Ces écoles préparent : 1° aux nombreuses carrières industrielles : architectes, mécaniciens, entrepreneurs, électriciens, modeleurs, dessinateurs, fraiseurs, tourneurs, ajusteurs, etc.; les meilleurs élèves peuvent rechercher l'emploi de contremaître, chef de fabrication, directeur, etc., selon le moment et les circonstances; 2° aux administrations suivantes : piqueurs de chemins de fer; piqueurs municipaux, ponts et chaussées, service vicinal, etc.; 3° à l'entrée dans les écoles suivantes : Arts et Métiers, Mécaniciens de la Flotte, Institut industriel, écoles d'électricité ou de mécanique, etc...

Un Brevet d'enseignement industriel, délivré par M. le Ministre de l'Instruction publique, est le couronnement des études faites dans les sections industrielles des écoles pratiques.

ENSEIGNEMENT DES GARÇONS

Lille (11, rue Racine). École municipale Baggio. — L'École pratique d'industrie de Lille porte le nom d'« École Baggio », en souvenir de César Baggio, ancien adjoint délégué à l'Instruction publique, qui légua à la ville une somme de 50.000 francs pour concourir à la construction d'une école municipale d'apprentissage. Son enseignement est divisé en trois sections : section du bois, section du fer, section du livre.

Une section supérieure reçoit les élèves titulaires du Brevet d'Enseignement Industriel et les prépare au Diplôme d'électricien, aux Ecoles d'Arts et Métiers, à l'Institut Industriel du Nord, ou les spécialise dans la profession choisie.

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT. — MM. le Maire de Lille, *Président*; L. Masson, *, adjoint à l'Enseignement technique; Druenes, inspecteur départemental de l'Enseignement technique; Cocard, *, I, fondeur; Alfred Bauche, conseiller municipal; Arthur Courouble, conseiller municipal; J.-B. Biarez,

entrepreneur; Vicart, I, fabricant de meubles; Th. Devernay, I, conseiller municipal; L. Peeters, conseiller municipal; Bour, conseiller municipal; Martin, conseiller municipal; F. Dauchy, *, inspecteur général de l'Enseignement technique, directeur de l'École des A. et M., conseiller municipal; Gallois, I, directeur; Durand, I, chef des travaux; Dupret, A, professeur; Goubet, contremaître.

PERSONNEL ENSEIGNANT. — *Directeur* : M. A. Gallois, I — *Professeurs d'enseignement général et technique* : MM. G. Leroy, *, A; M. Maurette; J. Thisse, A; G. Dupret, A; J. Lefebvre; E. Jaillon; R. Roussel; F. Van de Woorde; M. H. Grelat; MM. H. Ecoffet, L. Lanvin. — *Professeur technique, chef de travaux* : M. E. Durand, I. — *Professeur technique adjoint* : M. E. Dellis, A; *Contremaîtres* : MM. L. Mahieu, A; A. Pacaux; G. Meurant; L. Goubet; M. Blervacque; I. Moreeuw; G. Leignel, A; A. Beaudonck; R. Lachery. — *Professeur de dessin d'art* : M. G. Molière, A. — *Professeur de technologie des machines textiles* : M. A. Buyse. — *Professeur d'horlogerie* : M. E. Schlisanne, A. — *Professeur de dessin et gravure sur pierre* : M. A. Delequeuche, A.

Cambrai. — *Directeur* : M. Jager, I. — *Directeur technique* : M. Brabant, I. — *Surveillant général* : M. Perrier, A, A, A. — *Econome* : M. Malvoisin, *, A, A, A. — *Professeurs* : MM. Brabant, I; Herbin, I; Servais; Lis, I; Hausslein; Turotte, I; Mme Gilles; MM. Gilles; Denielle; Colignon; Régnier, A; Legrand; Philip; Brossard; Ravoux, I. — *Contremaîtres* : *Tournage* : M. Galiègue; *Electricité* : M. Penin; *Bois* : M. Hecquet; *Fer* : M. Dubus. ①

Denain. — *Directeur* : M. J. Daniel. — *Surveillant général* : M. Joly, I. — *Professeurs* : MM. Cadillon; Fuzet, I; Joly, I; Vaneph, A; Cousin; Arnold; I. Fontaine; Loze; Boitelle; Moret; Lamiral; Mme Allard. — *Chef des travaux* : M. Guiloton, A, A. — *Chefs d'ateliers* : MM. Allain, A; Allard. — *Professeurs techniques adjoints* : MM. Bourlart; Dumont. — *Contremaîtres* : MM. Chomy, I; Dupont, A. — *Maitres auxiliaires* : MM. Keusser; Collard, *. — *Professeurs E. P. S.* : MM. Dinouart; Féron, A, A, A; Follet, A, A; Pécaut.

Dunkerque. — *Directeur* : M. Delagneau, *, A, I, A, 10, rue du Jeu-de-Paume. — *Sous-Directeur* : M. D'Herbomez, I, A. — *Chef des travaux* : M. Le Gougec. — *Professeurs* : MM. Peyrou; Sibleyras; Lévéque; Steen, I; Bodelle, I; Mlle Collard; MM. Biguenet; Terras. — *Professeurs adjoints* : MM. Guillemot, A; Delattre; Reigné; Liénard. — *Contremaîtres* : MM. Degay, I; Bornais, A, A, A; Dejaegher, A; Ferrari, A; Dorp; Caestecker. — *Maitres auxiliaires* : MM. Coulier; Jacob; Petit; Poirson.

Fourmies. — L'École comprend : 1° Une section de mécanique; 2° Une section d'électricité; 3° Une section de filature et de tissage; 4° Une section de commerce et de banque; 5° Des classes préparatoires. — Une école primaire supérieure est jumelée avec l'école pratique depuis octobre 1927.

Elle prépare également à l'entrée dans les écoles techniques d'un degré supérieur : l'Institut industriel du Nord; l'École Bréguet de Paris; l'École de filature et de tissage de Mulhouse ou Epinal; les Ecoles supérieures de commerce, Arts et Métiers.

L'École possède un Internat, avec tout le confort moderne : bains, douches, électricité.

Directeur : M. L. Pierron, I.

Professeur technique : M. E. Leclercq, ing^r A. M., A. — *Electricité* : M. Beau, professeur. — *Dessin industriel* : M. Boucher. — *Mathématiques* : MM. J. Leclercq, A, professeur, ingénieur A. M., et Crincket, licencié ès sciences, mathématiques. — *Sciences* : M. Paulmier, professeur et M. Turbier, licencié ès sciences (E. P. S.). — *Professeurs adjoints* : *Lettres* : M. Bataille, A. — *Anglais* : Mlle Lepers. — *Français, Histoire, Géographie* : M. Sénéchal, A. — *Sténo-*

ductylo et Commerce : M. Payement. — *Professeur de tissage et filature* : M. Thomas, ingénieur textile. — *Contremaîtres à l'apprentissage* : MM. Colnot, H A (mécanique) ; Troitin (modèles, menuiserie) ; Henrion, H A (forge, serrurerie). — *Contremaître tissage et filature* : M. Mutiaux. — *Maître auxiliaire pour l'éducation physique* : M. Fosset.

Haubourdin, H 8 . — *Ecole pratique de Commerce et d'Industrie avec internat* (4 années d'études). Préparation spéciale aux Arts et Métiers, avec le concours de professeurs de l'école d'Arts et Métiers de Lille.

Directeur : M. Pinchart, H I . — *Professeurs* : *Sciences* : MM. Chanal ; Quilliet ; Bouret. — *Dessin* : M. Quilliet. — *Lettres* : MM. Barré ; Renaudez. — *Langues* : M. Baugeois. — *Commerce* : M. Kokelaere ; Mme Barré. — *Chef des travaux* : M. Baudez, H A . — *Contremaîtres* : MM. Duhem, H A ; Sallez, H A ; Lecourt ; Romon ; Boulanger.

Ecole primaire Supérieure (6 années d'études), préparation au Brevet et au Brevet Supérieur. — *Directeur* : M. Pinchart.

Maubeuge, Porte de Mons, H 419 . — *Directeur* : M. Dupont, H I . — *Professeurs* : *Lettres* : M. Girard. — *Dessin* : M. Dhivert. — *Mécanique, Electricité* : Mme Dhivert. — *Mathématiques* : Mme Houriez, H A . — *Physique et Chimie* : Mme Leullier. — *Commerce et Dactylo* : M. Minon, H A . — *Anglais et Correspondance* : M. Cottarre, H A . — *Marchandises, Histoire et Géographie* : M. Degardin, H I . — *Comptabilité* : M. Richard, H I . — *Professeur technique, Chef des travaux* : M. Portanier. — *Sténographie* : M. Gillet, H A . — *Education physique* : M. Cugny. — *Professeurs techniques adjoints* : MM. Delassaux, Delcroix, Wallerand. — *Contremaîtres* : MM. Mallet, H I ; Durardin, H A .

Roubaix. — *Ecole pratique de Commerce et d'Industrie*, Institut Tuégot, 76, rue du Collège, H 324.11 . — *Directeur* : M. Turotte, H I . — *Sous-Directeur* : M. Connesson. — *Sciences physiques* : M. Rucart, H . — *Français, Morale, Géographie* : MM. Cuvelier et Martin. — *Anglais* : M. Méresse, H I . — *Arithmétique, Algèbre, Sténo-Dactylo* : M. Noguès. — *Comptabilité, Commerce, Bureau commercial* : M. Lecomte. — *Textiles* : M. Devriendt. — *Mathématiques, Mécanique* : M. Verrier. — *Mathématiques préparatoires aux Arts et Métiers* : M. Surel, H A . — *Dessin Industriel* : MM. Villeneuve, Verrier et Caillaud. — *Ateliers : Arts mécaniques* : *Chef des travaux* : M. Mangez, H A . — *Contremaître principal* : M. Bassette, H I . — *Préposés à l'apprentissage* : MM. Vanhouverbèke, H A ; Fremaux et Holvoet (ajustage) ; Batard (forge) ; Boët (automobile) ; Henry (menuiserie, modelage mécanique) ; Duthoit (ébénisterie). — *Textiles* (tissage et filature) : *Ingénieur* : M. Devriendt. — *Contremaîtres* : MM. Desmet, H A , Douchez et Desleppaul. — *Couture* : M. Noelin. — *Electricité* : *Ingénieur* : M. Delecourt. — *Contremaître* : M. Kremer. — *Ecole du Bâtiment* : *Contremaîtres* : MM. Moulin et Bozon (maçonnerie) ; Vandeveld (menuiserie) ; Camus (peinture) ; Dubrunfaut (serrurerie) ; Catteloin, H A (zinguerie et plomberie) ; Dalmar, H A (tapisserie) ; Duthoit (ébénisterie) ; Mahé (ornement). — *Cours professionnels annexes, fonctionnant le soir*. *Cours supérieur de commerce* ; *Anglais* (4 années) ; *Allemand* (4 années) ; *Espagnol* (3 années) ; *Comptabilité* (4 années) ; *Législation, Mathématiques financières, Droit fiscal, Sténo-dactylo* ; *Textiles* (filature, tissage, réglage des métiers, rentrage) ; *Perfectionnement manuel, électricité industrielle, dessin et croquis industriels, mathématiques appliquées, automobile, aéronautique*.

Tourcoing. — *INSTITUT COLBERT*. — *Direction* : 10, rue de Gand, H 1.46 ; *Internat*, 6, rue de Gand, H 14.02 .

A. — *ECOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE*. — *Directeur* : M. Bon, H , H A . — *Sous-Directeur* : M. Jouvenet, H I . — *Professeurs* : MM. Bouilliez ; Beaugendre ; Abraham ; Lecocq ; Ringot. — *Maîtres auxiliaires* : *Education physique* : M. Delescluse, H A ; *Musique* : M. Guillaume, H I .

B. — *ECOLE PRATIQUE DE COMMERCE*. — *Directeur* : M. Bon, H , H A . — *Sous-Directeur* : M. Jouvenet, H I . — *Professeurs* : MM. Bosquet, H ; Renon ; Fried, H I ; Mounier ; H I ; Baudouy. — *Professeur technique (textile)* : M. Buysse.

C. — *ECOLE PRATIQUE D'INDUSTRIE*. — *Directeur* : M. Bon, H , H A . — *Sous-Directeur* : M. Jouvenet, H I . — *Professeurs* : MM. Labarthe ; Ducanchez, H I ; Duramou, H I ; Lamour ; Monnier ; Piette, H A ; Sellose, H I ; Thieffry, H , H I , H , H ; Imar ; Boulanger ; Descamps. — *Contremaîtres* : MM. Bakkaert, H A ; Baert ; Belpaire ; Deboosère, H ; Desmettre, H A ; Dessauvages, H A ; Vanbellinghem ; Wallays ; Warhem ; Wegnez ; Dumont.

D. — *ANNÉE PRÉPARATOIRE*. — *Directeur* : M. Bon, H , H A . — *Sous-Directeur* : M. Jouvenet, H I . — *Professeurs* : MM. Dordain, H I ; Héquette.

E. — *ECOLE DE CORDONNERIE*. — *Contremaître* : M. Desmettre, H A .

F. — *ECOLE DE TAILLEURS*. — *Maître tailleur* : M. Vanderplassche.

ECOLE SUPÉRIEURE DE TEXTILE, 10, rue de Gand. — *Directeur* : M. Bon, H , H A . — *Ingénieur* : M. Duramou, I. A. M., H I . — *Professeurs* : MM. Mazet et Pariselle, O H , professeurs à la Faculté des Sciences de Lille ; MM. Barbotin ; Dubois ; Laporte, I. E. G. ; Ch. Labriffe, H , H I , H ; H. Labriffe ; Pouget, I. A. M. ; Lamour.

CONFÉRENCIERS. — M. Roth, H I , *ex-Inspecteur départemental de l'Enseignement technique* ; M. Vandamme, H A , *Inspecteur du Travail*. — *Ingénieurs spécialistes des questions textiles* : MM. Bauduin ; Beyart ; Boda ; Briet ; Bouilliez ; Bonnet ; Colmant ; Claeysens ; Deregnaucourt ; Dubray ; Knecht ; Peltier ; Top ; Voedts.

COURS PROFESSIONNELS ANNEXÉS À L'INSTITUT COLBERT, 10, rue de Gand, Tourcoing.

Directeur : M. Bon, H , H A ; *Surveillant général* : M. Ducanchez, H I .

A. — *SECTION COMMERCIALE*. — *Anglais* : MM. Bosquet, H , et Lecocq. — *Allemand* : M. Fried, H I . — *Espagnol* : M. Bosquet. — *Comptabilité* : M. Renon. — *Sténographie* : M. Mounier, H I . — *Dactylographie* : M. Philippe. — *Matières textiles et manipulations* : M. Buysse. — *Correspondance commerciale* : M. Abraham. — *Mathématiques commerciales* : M. Mounier, H I .

B. — *SECTION INDUSTRIELLE*. — *Calcul et français* : MM. Dordain, H I , et Héquette. — *Dessins et tracé géométrique* : MM. Ducanchez, H I ; Lamour ; Duramou, H I ; Monnier. — *Technologie* : MM. Labarthe, H , H A ; Boulanger ; Lallemand ; Deboosère, H . — *Matières textiles* : M. Buysse. — *Mise en carte* : M. Surville, H , H . — *Peignage* : M. Duramou, H I . — *Filature de coton* : M. Lamour. — *Filature de laine* : M. Baert. — *Tissage* : M. Buysse. — *Piquage-Lisage* : M. Duthoit. — *Teinture* : M. Dubois. — *Législation ouvrière* : M. Vandamme, H A .

C. — *TRAVAUX PRATIQUES*. — *Tournage, Machines-outils* : M. Piette, H A . — *Ajustage* : MM. Bakkaert, H I ; Boulanger ; Dessauvages, H A . — *Forge* : M. Belpaire. — *Chaudronnerie-Serrurerie* : M. Valet. — *Moulage-Fonderie* : M. Vanbellinghem. — *Electricité* : MM. Sellose, H I ; Warhem. — T. S. F. : MM. Sellose, H I ; Machet. — *Ébénisterie* : M. Deboosère, H . — *Modèlerie* : M. Wallays. — *Filature de laine* : M. Baert Jules. — *Filature de coton* : M. Wegnez. — *Teinture* : M. Deleux. — *Tissage* : MM. Descamps et Dumont. — *Piquage et Lisage* : M. Duthoit. — *Maréchalier* : MM. Marchand ; Vermesch ; Ducanchez, H I . — *Pâtisserie-Confiserie* : MM. Montagne ; Dalcher ; Teste ; Bouilliez. — *Cordonnerie* : M. Desmettre, H A . — *Tailleurs* : MM. Vanderplassche et Huygevelde, H A .

Valenciennes. — *Ecole professionnelle*, 14, rue des Capucins. — *Directeur* : M. H. Fontaine, H , H A . — *Ecole Pratique*. — *Professeurs* : MM. Bardou, H I ; Bertelot, H , H A ; Borne ; Devalleée, H A ; D'Heygère ; Gazeau ; Petitjean ; Pidoux, H A ; Pierson ;

Quiprez ; Wiart, U A ; Mme Boy ; Mlle Chetail. — *Ecole Primaire Supérieure.* — *Professeurs :* MM. Baruch ; Delécluse, U A ; Denimal ; Guintz ; Lequime ; Loquet ; Mériaux ; Peinte, U I ; Rogez ; Braconier ; Mmes Faudot ; Peinte ; Rogez. — *Chef des travaux :* M. Leclancher, U I . — *Contremaitres :* MM. Castégnier, U A ; Cordier, U A ; Denoyelle ; Leuk ; Citerne. — *Instituteurs :* MM. Monchicourt ; Hurbain ; Polle ; Mme Fontaine.

ENSEIGNEMENT DES JEUNES FILLES
ECOLES PRATIQUES DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

Lille (11, rue de Thionville). — *Directrice :* Mlle A. Fauché, U I . — *Professorat commercial :* Mlle H. Bécam ; Mme Francillon ; Mme Cotte ; Mme Baudouy. — *Enseignement général :* Mlles D'Estrées, licenciée ès sciences ; Moreau, licenciée ès lettres ; Aurenge, U A . — *Anglais :* Mlle Lagersie. — *Dessin :* Mme Nosny-Dècle. — *Sténo-Dactylo :* Mme Francillon. — *Enseignement ménager :* Mlle Legros. — *Éducation physique :* Mlle Bascouret. — *Personnel des ateliers :* Mlle Lecafette, U A , *chef des travaux.* — *Lingerie :* Mlle Florquin. — *Broderie blanche et d'ameublement :* Mlle Derache. — *Couture de robes :* Mme Wasse et Mlle Lauwerie. — *Repassage :* Mlle Leporle. — *Modes et fleurs :* Mlle Vasseur.

Roubaix (pl. Notre-Dame). — *Directrice :* Mlle Zeler, U I . — *Secrétaire :* Mme Adam. — *Professeurs :* Mlles Pourpoint, U A ; Lefebvre ; Révillard ; Calmard ; Baudet ; Jean ; Texier ; Segu ; Mmes Dornier ; Verrier. — *Chef des travaux :* Mlle Rion. — *Contremaitresses :* *Couture :* Mme Leuridan, U A ; *Lingerie :* Mlle Soitoux ; *Modes :* Mlle Gohel ; *Piquage :* Mme Deboosère ; *Repassage :* Mlle Bataille. — *Maitresse de broderie artistique :* Mme Nony. — *Maitresse de cuisine :* Mme Valembert. — *Gymnastique :* Mme Beuscart. — *Solfège :* Mme Arnold.

Tourcoing. Institut Sévigné (rue des Ursulines, 70, U 9.22). — *Directrice :* Mlle Combes, U I . — *Professeurs :* Mmes Midière ; Lambion, U I ; Mounier, U I ; Villeneuve ; Mlle Verdier ; Mlle Fabrégues ; Mlle Desbarres ; Mmes Labarthe ; Boucher ; Amelinck. — *Chef des travaux :* Mlle Viaud. — *Maitresses d'atelier :* Mmes Lecafette ; Montagne, U A ; Vasseur ; A. Waret ; Debaisieux ; Dupont.

ECOLES DIVERSES

Ecole Industrielle de Tourcoing

U 22.80

(Médaille d'argent à l'Exposition Universelle de Paris, 1900, et à l'Exposition de Liège, 1905. Médaille d'or à l'Exposition de Tourcoing, 1906, et à l'Exposition de Roubaix, 1911.)

Cette école, créée en 1889, sous le patronage de la Chambre de Commerce de Tourcoing, et installée place Leverrier, 15, poursuit un double but :

1° Dans ses *Cours du jour*, préparer les jeunes gens aux carrières industrielles et commerciales ;

2° Dans ses *Cours du soir*, donner aux employés et ouvriers, travaillant dans l'industrie textile, le moyen de se perfectionner dans leur profession.

Matières enseignées : Filature. — Tissage. — Teinture. — Électricité. — Mécanique. — Dessin industriel. — Dessin des tissus. — Comptabilité. — Langues.

Ateliers de : Filature. — Tissage. — Ajustage et Tournoyage. — Menuiserie et Modelage.

Directeur de l'École : B. Piettre.

ASSOCIATION DES ANCIENS ELÈVES. — *Président :* M. P. Leman.

**Institut départemental des Sourds-Muets
et des Aveugles de Ronchin**

Caractère et objet. — L'Institut de Ronchin est un

établissement d'enseignement public avec internat, destiné à recevoir, pour les instruire intellectuellement et professionnellement, par des méthodes et procédés spéciaux, les enfants infirmes de l'ouïe ou de la vue (anormaux sensoriels).

Il reçoit les jeunes sourds-muets et les jeunes aveugles du département du Nord, mais il accueille aussi, dans la limite des places disponibles, ceux des autres départements, voire même les étrangers.

Il admet de même :

1° Les enfants qui, sans être atteints de surdi-mutité totale, sont dans l'incapacité, par suite d'une insuffisance d'audition, d'acquérir le langage et l'instruction des entendants-parlants ;

2° Les enfants qui, sans être complètement aveugles, ne voient pas assez pour pratiquer la lecture et l'écriture des clairvoyants.

L'âge d'entrée est fixé à 8 ans environ.

La durée normale de la scolarité est de dix ans environ.

Enseignement et apprentissage. — L'institut dispense à la fois l'instruction primaire et l'instruction professionnelle. Il tend à mettre tous les élèves à même de gagner leur vie à leur sortie de l'établissement.

Les professions actuellement enseignées sont les suivantes :

SOURDS-MUETS : cordonniers, tailleurs, jardiniers, dessinateurs, menuisiers, vanniers, brosiers, serruriers.

AVEUGLES : toutes les professions de la musique, de piano et d'orgue, l'accord et la réparation des pianos, l'emballage et le cannage des chaises, la broserie, la vannerie.

Prix de pension. — Le prix de pension annuel est de 2.400 francs. Il comprend la fourniture du trousseau par l'établissement. Il suffit, dans la plupart des cas, pour les élèves du département du Nord, de justifier une demi-pension, soit 1.200 francs, laquelle est généralement volée par les communes ou les bureaux de bienfaisance. Le département prend le reste de la pension à sa charge. Après l'âge de 13 ans, le placement peut être obtenu au titre de l'assistance obligatoire (loi du 14 juillet 1905). *Pour tous renseignements, s'adresser au Directeur.*

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE PERFECTIONNEMENT. —

M. le Préfet, *Président.* — M. F. Lévy, U , *Président* de la Société de patronage des aveugles de la région du Nord, *Vice-Président.* — MM. Saint-Venant, Masson, U ; Demesmay, U ; Duriez, *Conseillers généraux* Launay, U , U I , *Inspecteur d'Académie du Nord* ; E. Labbé, U C , U I , U O , *ex-Directeur général de l'Enseignement technique au Ministère de l'Instruction publique* ; Lespinasse, U , U I , *Inspecteur départemental de l'Assistance publique du Nord* ; Vanlaton, U I , U , U , U , *Chef de division honoraire à la Préfecture* ; Docteur Bué, U , U , *professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Lille* ; Minet, U , U I , *Vice-Président du Bureau de Bienfaisance de Lille* ; Desrousseaux, U , U I , U , U , *Chef de division honoraire à la Préfecture du Nord* ; Théret, U I , U , U , *Chef de division à la Préfecture du Nord* ; Eugène Chuffart, U I , U , *Contrôleur chef honoraire des Services d'Assistance.*

PERSONNEL. — M. E. Cauvin, U I , *Directeur.* — M. Pennel, *Econome.* — M. Dussert, *Commis d'économat.* MM. Blanchet ; Courtay ; Desor, U A ; Deswez ; Hulin ; Lericque ; Montagne, U A ; Moreau, U I ; Quetstroye ; Schoon, *Professeurs d'enseignement général.*

MM. Gahide (menuiserie) ; Puchaux (serrurerie) ; Vanherpe (cordonnerie) ; Debrabant (couture et coupe) ; Barbier (jardinage) ; Pérignon (dessin) ; Mélantois (piano, harmonie, orgue) ; Semet (solfège) ; Brisy (accord et réparation des pianos) ; Selis (emballage et cannage de chaises, broserie, vannerie).

MM. Béal ; Chirouter ; Desrumaux ; Glacet ; Dumont, *Maitres internes.*

MM. Binoit et Moreau, *Bibliothécaires.*

Institution privée de Filles, à Lille

Rue Royale, 131

Cette Institution pour jeunes aveugles et sourdes-muettes est dirigée par la congrégation des Filles de la Sagesse, qui se charge, en outre de l'instruction donnée aux jeunes sourdes-muettes et aveugles, de fournir des renseignements sur les soins que réclament celles-ci.

Le Conseil général vote annuellement une somme importante destinée à l'entretien des demi-bourses dans cet établissement. Ces demi-bourses sont accordées dans les mêmes conditions que pour l'Institution de Ronchin (garçons).

Directrice de l'Etablissement : Le Guen Yvonne, de la Congrégation des Filles de la Sagesse, de Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée).

Société de Patronage des Aveugles du Nord

Siège social : place Philippe-de-Girard, Lille.

Fondée en 1903, la Société a pour but d'atténuer le plus possible les inconvénients de la cécité et de répandre partout les moyens propres à préserver les personnes qui sont menacées de cette affection.

Elle s'attache à instruire les aveugles, à les mettre à même de gagner leur vie ; à les secourir en cas de chômage ou maladie ; à assurer l'existence aux vieillards et aux incapables ; à donner aux aveugles le plus de bien-être possible ; à fournir des matières premières au prix coûtant à tous les aveugles de la région ; à propager les mesures de prophylaxie propres à préserver de la cécité.

La Société compte 500 adhérents.

Les ateliers fonctionnent les mardis, jeudis et samedis, de 14 à 18 heures ; les produits fabriqués sont vendus les mêmes jours et heures.

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — *Président* : M. Frédéric Lévy, *, négociant, rue Solférino, 145. — *Vice-présidents* : MM. le Docteur Bué, *, professeur à la Faculté de Médecine de Lille ; Cauvin, § I, Directeur de l'Institut départemental des sourds-muets et aveugles de Ronchin. — *Trésorier* : M. Martin, § A. — *Trésorier adjoint* : M. Pennel, à Ronchin. — *Secrétaire général* : M. Cliquennois-Paque, § I, rue Barthélemy-Delespaul, 170. — *Délégués* : MM. Brisy, § A, et Valdat. — *Membres* : MM. Cacan, V., § I ; Crussaire, *, avocat ; Dr Dauthuille ; Desrousseaux, G., * ; Doutréon de Try, § I ; François André ; Duez, *, doyen Faculté de Droit ; Docteur Gosselin, bd Victor-Hugo ; Muliez, administrateur des Hospices ; Docteur Painblan, * ; Docteur Petit, Georges, * ; Docteur Potel, * ; Ragheboom, adjoint au Maire ; Troup, Alexandre, § A ; Arsène Warnier, rue Baptiste-Monnoyer, 6, à Lille.

Union Française de la Jeunesse

L'Union Française de la Jeunesse, association d'enseignement post-scolaire et de perfectionnement professionnel, reconnue d'utilité publique par décret du 12 mai 1893, a fondé la section de Lille en 1885.

L'enseignement comprend à ce jour 130 cours publics et gratuits donnés hebdomadairement à plus de 2.000 élèves, cours d'enseignement professionnel, technique, artistique et de culture physique. Il comprend aussi des conférences et une bibliothèque.

Les moyens d'action de l'Association sont les subventions, dotations, cotisations et surtout le dévouement personnel des membres et des professeurs.

Le Comité a son siège à Lille, rue des Poissonceaux, 19.

BUREAU. — *Président* : M. Moutier René, § A, 11, rue Marcel-Sembat, à Lille ; *Vice-Président, Directeur des Cours* : M. Daure Maxime, § I, 10, rue du Curé-Saint-Etienne, à Lille ; *Vice-Présidents* : M. Fardel Eugène, § A, 49, rue Saint-Charles, à La Madeleine ; M. Crépelle Jean, 218, boulevard de la République, à La Madeleine ; *Secrétaire général* : M. Mathieu Marius, 13, rue Malpart, à Lille ; *Secrétaires adjoints* : M. Dilly Arthur, § A, 12, rue Gosselet, à Lille ; Mlle Steen Madeleine, 3, rue Malus, à Lille ; *Trésorier* : M. Sabatier Joseph, 75, rue Barthélemy-Delespaul, à Lille.

COMITÉ. — MM. Allain, Bériou, Beugnies Désiré ; Mlle Brienne Valentine ; MM. Cambour H. ; Dauchy Fernand ; Dupureur Maurice ; Franchomme ; Lallau ; Lecomte Arthur ; Leignel Gustave ; Lemaire M. ; Lesoin ; Méry Ch. ; Moulins Georges ; Mme Quenelle ; MM. Robert ; Sorlin L. ; Tillier ; Van den Hende ; Verschueren.

Ecole des Mutilés de Roubaix

35, rue du Général-Sarrail, à Roubaix

(Ecole André Maginot)

L'Ecole Pratique de Rééducation professionnelle de Roubaix reçoit en apprentissage les victimes de guerre, militaires ou civiles, les Anciens Combattants titulaires de la Carte du Combattant, les accidentés du travail et les infirmes congénitaux.

ADMINISTRATION. — *Directeur* : M. Alrig, §, § A, §, *, *. — *Econom* : M. Desplanque, §, §, *. — *Secrétaire de la Direction* : M. Brygo, §, §, *. — *Médecin* : M. le Docteur Mausse, *, §, *. — *Commissaire d'Economat* : M. Stiévenard ; *Aide-Comptable* : M. Desurmont.

ENSEIGNEMENT. — *Chef des Travaux* : M. Lecocq, § I, *. — *Professeur de comptabilité* : N... — *Professeurs d'enseignement général* : MM. Bazin, § A, §, et Boucher, § A. — *Professeur de dessin* : M. Lecocq, § I. — *Professeur de tissage théorique* : M. Surville, §, §, *.

ATELIERS. — *Cordonnerie* : chef d'atelier : M. Gabel, — *Menuiserie* : chef d'atelier : M. Delrue, *. — *Tissage* : chef d'atelier : M. Varras. — *Mécanique, ajustage, machines-outils* : chef d'atelier : M. Dubly, *. — *Ferblanterie-tôlerie* : chef d'atelier : M. Perrin, §, §, *. — *Chaiserie* : chef d'atelier : M. Bernart, *. — *Horlogerie* : chef d'atelier : M. Gillet. — *Vannerie* : chef d'atelier : M. Noël.

ŒUVRES SOCIALES**Office Départemental des Pupilles de la Nation**

Siège à Lille, 18, place Sébastopol, ☎ 2.80

Institué en application de la loi du 27 juillet 1917 et du décret du 15 novembre 1917, portant règlement d'administration publique de ladite loi instituant les Pupilles de la Nation, loi modifiée par celle du 26 octobre 1922.

L'Office des Pupilles de la Nation, tuteur des orphelins de guerre, doit assurer leur entretien, aider à leur apprentissage ou leur donner les moyens de continuer leurs études si leurs capacités intellectuelles leur permettent d'orienter leur avenir vers les car-

rières libérales. Ces obligations sont tenues par l'attribution aux parents ou soutiens des enfants, de subventions d'entretien jusqu'à l'âge de 13 ans, et subventions d'apprentissage ou de scolarité jusqu'à un âge indéterminé, suivant les conditions particulières à chaque enfant. Ces subventions sont strictement réservées aux enfants légalement reconnus Pupilles de la Nation suivant jugement rendu par le Tribunal civil de l'arrondissement du domicile.

M. Langeron, C *, Préfet du Nord, *Président.* — *Premier vice-président*, M. Launay, *, Inspecteur d'Académie, Préfecture du Nord. — *Deuxième vice-président*, M. Carlier, Conseiller Général, Maire de

Vertain. — *Troisième vice-président*, M. Dekeirel, Avocat, 10, rue Carnot à Dunkerque ; M. Crépy-Saint-Léger, Conseiller Général, *, 79, boulevard Carnot à Lille ; M. le Docteur Bourdon, *, vice-président du Conseil général, Maire de Bousies ; M. le Docteur Debève, O *, Conseiller général à Montigny-en-Ostrevent ; M. Bornay, Procureur de la République, Palais de Justice à Lille ; M. François Alexandre, Ecole Lakanal, Mont de Terre à Lille ; M. Vezin, *, rue des Vieux-Murs, 15, à Lille ; M. Gervois, *, Inspecteur divisionnaire du Travail, 38, avenue Louise à La Madeleine ; M. Tuotte, Institut Turgot à Roubaix ; M. Dauchy, *, § I, Inspecteur Général de l'Enseignement technique, Directeur de l'Ecole Nationale des Arts et Métiers à Lille ; M. Pierre Thiriez, Industriel, 308, rue Nationale à Lille ; M. Guilbaut, *, *, *, Conseiller général, 21, rue Solférino à Lille ; M. Decoster, Secrétaire général de l'Union départementale des Syndicats ouvriers à Lille, 45, rue Léon-Gambetta ; M. Dhont, Secrétaire général de la Bourse du Travail de Roubaix, 80, rue de Condé ; M. D'Hespel, Maire de Fournes ; M. Lanthiez, *, Agriculteur à Abson ; M. Soitoux, § I, Armentières ; M. Joël Gradel, Secrétaire du Bureau de Bienfaisance de Denain ; M. Georges Duminil, 5, boulevard Vauban à Cambrai ; M. Cambeur, 36, place aux Bleuets à Lille ; M. Cantineau, *, O § A, Conseiller général, Maire d'Englefontaine ; M. Lebacz, *, §, §, Conseiller général, Adjoint au Maire de Valenciennes ; M. Degouy, *, Greffier en Chef du Tribunal civil de Lille ; M. Saint-Quentin, *, Avocat, 15, rue des Viviers à Valenciennes ; M. Imbert, Inspecteur Primaire, 13, rue Verdi à Lille ; M. Ghestem, Agriculteur à Verlinghem ; M. Caudrelier, Président de la Société des Agriculteurs de l'arrondissement de Douai ; M. l'Abbé Outters, Secrétaire de la Fédération des Syndicats agricoles du Nord, 44, rue Jean-Sans-Peur à Lille ; M. Monier, 10, Façade de l'Esplanade à Lille ; M. Laforest, *, Inspecteur Primaire à Lille ; M. G. Petit, C *, 9, boulevard Vauban à Lille ; M. Paul Thomas, professeur au Lycée Faidherbe, 6, rue Fontaine à La Madeleine ; M. Brunet, Directeur d'école, rue du Flocon à Tourcoing ; M. Demoustier, rue de Colmar à Lille ; M. le Docteur Arquembourg, *, Président de la Fédération des Médecins aux armées, 21, rue d'Amiens à Lille ; M. Legrand Alfred, 4 bis, rue Saint-Waast à Douai ; M. Desorbaix, O *, ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats, à Valenciennes ; M. Florimond Dufour, Industriel à Armentières ; M. Goudaert, O *, Président de l'Union Nationale des Combattants, 14, place du Lion d'Or à Lille.

Vice-Présidente : Mme Dupré, 130, rue Pierre-de-Roubaix à Roubaix ; Mme Depommier, Institutrice à Valenciennes, Saint-Waast ; Mme Keller, 75, rue de Paris à La Madeleine ; Mlle Fauché, § I, Directrice de l'école pratique de jeunes filles, rue de Thionville à Lille ; Mme Andrée Boutry-Cuvelier, 93, rue du Long-Pot à Lille ; Mlle Cuignet, 20, Parvis St-Michel à Lille ; Mme Félix Coquelle à Rosendaël ; Mme Catoire, 103, rue Royale à Lille ; Mme Viseur, Directrice d'école, rue des Chartreux à Valenciennes ; Mme Gambay, Directrice de l'école primaire supérieure de filles, 52, boulevard des Ecoles à Lille ; Mme Marquigny, Directrice du Lycée Fénelon, rue du Maire-André à Lille ; Mme Laviron-Bruneau, 133, rue du Fg-de-Roubaix à Lille ; Mme Dufour-Motte, 12, rue Sadi-Carnot à Armentières ; Mme Vanhoutte, 2 bis, rue de Furnes à Dunkerque.

SECTION PERMANENTE DE L'OFFICE

Président : M. le Docteur Arquembourg, *, 21, rue d'Amiens à Lille. — *Vice-Président* : M. Dauchy, *, boulevard Louis-XIV à Lille. — *Membres* : M. Lannay, *, Inspecteur d'Académie à Lille ; M. Alexandre, Mont de Terre à Lille ; M. D'Hespel, Maire de Fournes ; M. Cambeur, à Lille ; M. Laforest, *, à Lille ; M. Dekeirel, 10, rue Carnot à Dunkerque ; M. Desorbaix, O *, à Valenciennes ; M. Goudaert, O *, place du Lion d'Or à Lille ; Mlle Fauché, § I, Directrice d'école pratique à Lille ; Mlle Cuignet, à Lille ;

Mme Catoire, rue Royale à Lille ; Mme Viseur, à Valenciennes ; Mme Dufour-Motte, 12, rue Sadi-Carnot à Armentières.

Personnel

Secrétaire Général par intérim : M. Paul Cassel, *, §, *. — *Rédactrice principale, déléguée dans les fonctions de Secrétaire Générale adjointe* : Mme Bénard, 24, rue Jean-Jacques-Rousseau, Lille. — *Service financier* : Mme Feys, 59, rue Kuhlmann, Marais de Lomme ; Mlle Besin, 3 ter, rue de la Halle à Lille. — *Service de l'Entretien* : Mlle Lefebvre, 143, boulevard Emile-Zola à Croix ; Mme Gaubert, 12, boulevard Montebello, Lille. — *Service des Etudes* : Mlle Foeliex, 37, rue des Sarrazins, Lille ; Mme Deleau, 11, rue Gustave-Testelin, Lille. — *Service de l'apprentissage* : Mme Pessez, 104, boulevard Vauban à Lille. — *Service médical* : Mme Pennel, 1, rue de l'Arc à Lille. — *Immatri-culation* : Mlle Locoge, 55, rue Saint-Etienne, à Lille. — *Archives* : Mlle Dassonville, 37, rue Vanderstraeten, Hellemmes-Lille. — *Dactylographie* : Mlle Lehembre, 19, rue de la Marmora, Lille.

Comité Départemental des Mutilés, Combattants et Victimes de la Guerre du Nord

171, Boulevard de la Liberté, à Lille
(Annexe de la Préfecture)

La loi du 2 Janvier 1918 portant création des Comités Départementaux des Mutilés et Réformés de la Guerre, stipule que ces organismes sont chargés de veiller sur les intérêts des pensionnés de la guerre dans toutes les circonstances où l'invalidé a besoin d'être aidé, soit pour son apprentissage, soit pour son appareillage ou pour toute autre cause.

En outre, les Comités Départementaux peuvent recevoir des dons et legs dans les conditions prévues par l'article 910 du Code Civil et posséder les immeubles nécessaires au fonctionnement de leurs services.

D'autre part, ces organismes constituent les organes de liaison entre les mutilés et leurs associations, d'une part, et les administrations publiques et privées, de l'autre.

Le Comité Départemental des Mutilés et Réformés de la Guerre du Nord a été constitué en vertu d'un décret en date du 26 octobre 1919, rendu sur la proposition de M. le Ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale.

Le décret du 21 mai 1919 a étendu également aux veuves de la guerre le patronage de l'Office National et des Comités Départementaux et la Loi du 23 mars 1928 a étendu ensuite sans distinction à toutes les veuves pensionnées au titre de la loi du 31 mars 1919 le bénéfice de la loi du 2 janvier 1918 sur la rééducation professionnelle.

En application d'une circulaire du 1^{er} février 1922, les victimes civiles de la guerre peuvent bénéficier des avantages accordés aux autres pensionnés, en ce qui concerne la rééducation professionnelle, de même que les mutilés du travail en vertu de la loi du 14 mai 1930.

L'Ecole de rééducation professionnelle des Mutilés de Guerre et du Travail (André Maginot), 35, rue du Général-Sarrail, à Roubaix, est rattachée administrativement au Comité Départemental des Mutilés et Réformés de la Guerre du Nord, depuis le 1^{er} janvier 1926.

Les ascendants pensionnés de la guerre au titre de la loi du 31 mars 1919 peuvent également être secourus par les Comités Départementaux, conformément aux instructions contenues dans une circulaire de l'Office de l'Office National du 26 juin 1923.

D'autre part, le Conseil supérieur de l'Office National, lors de sa session de 1925, a reconnu que le Comité Départemental du Nord était qualifié pour intervenir en faveur des victimes de la guerre de nationalité française résidant en Belgique et leur procurer les avantages auxquels ils pourraient prétendre s'ils résidaient en France.

L'article 101 de la loi du 19 décembre 1926 a prévu la création d'un Office National du Combattant dont les attributions et la composition ont été déterminées par le décret du 28 juin 1928.

Le rôle de l'Office National du Combattant est de veiller sur les intérêts matériels et moraux des anciens combattants, de provoquer des dispositions législatives en leur faveur, de centraliser toutes informations susceptibles de les intéresser et leur venir en aide en favorisant leur placement, en leur facilitant toutes opérations de prévoyance, de mutualité, de concessions agricoles et d'acquisitions de maisons à bon marché et de jardins ouvriers.

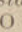


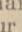

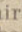
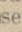
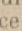
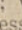
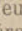
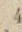
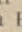

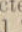
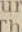
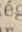
Il a été institué dans chaque département, par décret rendu après avis du Conseil Général, un Comité Départemental du Combattant habilité à recevoir comme les Comités Départementaux de Mutilés et Réformés de la Guerre, des subventions du département, des communes et des établissements publics ; des dons, legs et libéralités, lesquels sont exempts de droits de mutation.

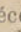


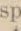
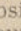
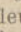
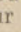
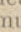


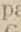


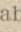
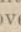
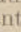
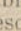


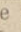
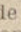
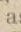
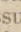

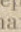

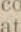
Les articles 8 et 16 du décret du 17 décembre 1927, relatif à l'organisation intérieure de l'Office National et des Comités Départementaux, ont prévu que les services administratifs seraient assurés par ceux de l'Office National et des Comités Départementaux des Mutilés et Réformés de la Guerre chargés, notamment, de l'attribution de la carte du combattant, de la répartition des secours et des allocations et des avances à titre de secours remboursables, de l'examen des demandes de prêts d'honneur, de prêts pour besoins professionnels, pour habitations à bon marché, etc...

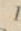
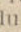
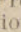


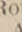
La loi du 11 mai 1933 a décidé que les Comités Départementaux du Combattant fusionneraient avec les Comités Départementaux des Mutilés et Réformés de la Guerre et un décret du 16 juin 1933 a précisé que les Comités Départementaux existants seraient réorganisés sous une forme tripartite.

Cette réforme a donné lieu, pour chaque département, à un nouveau décret particulier pour mettre en harmonie ces nouvelles dispositions avec les termes de l'article 5 de la loi du 2 janvier 1918.

Le Comité du Nord est constitué, ainsi qu'il suit :

M. le Préfet, *Président de droit* ; *Membres nommés* : MM. des Rotours, O , ,  I, Député du Nord, mutilé de guerre, maire d'Avelin ; le Docteur Lambret, O , professeur à la Faculté de Médecine de Lille ; Châtelet, , Recteur de l'Académie de Lille ; le Président du Conseil général du Nord ; Willems, adjoint, représentant le Maire de Lille ; Kléber Sory, Adjoint au Maire de Roubaix ; Docteur Bourdon, , Vice-Président du Conseil général, Maire de Bousies ; Docteur Arquembourg, , Président de la section permanente de l'Office départemental des Pupilles de la Nation, à Lille ; Watine, L., , à Roubaix, 2, rue de la Gare ; le Professeur Duez, , Doyen de la Faculté de Droit, 112, r. Meurein, Lille ; Soitoux, Délégué des Associations Coopératives ouvrières de Production et de Consommation, 46, rue du Plat, à Armentières ; le Médecin Général Weitzel, O , Directeur du Service de Santé de la Première Région, à Lille ; le Docteur Dellac, , Médecin-Capitaine, Directeur du Centre d'appareillage à Lille ; le Docteur Magnier, Médecin-Capitaine, Directeur du Centre de Réforme, à Lille ; l'Intendant Général Théry, Directeur de l'Intendance de la Première Région, place aux Bleuets, Lille ; Vézin, , Directeur des Services Agricoles, à Lille ; Gervois, , Inspecteur divisionnaire du Travail, à Lille ; Lévêque, , A, , Directeur de l'Office départemental de Placement ; Alricq, Directeur de l'École des Mutilés de Roubaix ; Vincent, président de la Société Coopérative d'Habitations à bon marché « La Maison du Combattant Mutilé », à Dunkerque ; Huyghe, Joseph, délégué de l'Union des Syndicats du Nord, 27, rue Bourjemois à Lille ; Combemale, O , Doyen honoraire de la Faculté de Médecine de Lille, Président de la Ligue antituberculeuse du Nord, à Lille ;

Szumlanski, , Directeur de l'Institut général des Assurances Sociales de la Mutualité du Nord, 16, avenue de Soubise à Lambersart ; *Membres élus par les Associations* : MM. Balavoine, O , , président de la Fédération du Nord de la France des Associations de Mutilés, Réformés, Veuves et Orphelins de la Guerre, 211, boulevard de la Liberté, à Lille ; Leblond Maurice, , , président de la Section des Mutilés A. G. M. G., à Landrecies ; Maillard, , , président de l'Amicale des Mutilés de Maubeuge, 33, rue de Mons, à Maubeuge ; Mallez, H., , , président de l'Association des Mutilés de Cambrai, 60, boulevard Faidherbe à Cambrai ; Cirier, vice-Président de l'Union des Mutilés du Cambrésis, 19, rue des Capucins, à Cambrai ; Delloque Léon, , secrétaire général de l'Union des Mutilés du Douaisis, 29, rue de la Mairie, à Douai ; Maincent, vice-Président de l'Union des Mutilés du Douaisis, 6, Terrasse Saint-Pierre à Douai ; Pamart, , , président de l'Amicale des Mutilés et Veuves de guerre d'Estaires, rue du Rivage, à Estaires ; Désorbaix P., O , , président de l'Union des Mutilés de Valenciennes, 3, rue Salle-le-Comte, à Valenciennes ; Fontaine, Henri, , , président de l'Association des Mutilés, Réformés de guerre de Denain, à Denain ; Mouchart, Paul, , Trésorier de l'Union des Mutilés du Douaisis, 29, rue de la Mairie, à Douai ; Mme Thibon-Quint, Présidente de l'Association des Veuves de guerre de l'arrondissement de Dunkerque, 56, rue Marengo, à Dunkerque ; MM. Dekeirel René, , , Président de l'Association des Mutilés et Réformés de l'arrondissement de Dunkerque, 10, rue Carnot, à Dunkerque ; Vandendriessche, Ed., , , Secrétaire administratif de l'Association des Mutilés et Réformés de l'arrondissement de Dunkerque, 9, rue Gittinger, à St-Pol-sur-Mer ; Cannie, vice-Président du Groupe départemental de l'A. G. M. G., 30, rue du Cimetière, à La Madeleine ; Mme Thomassin, Secrétaire générale de l'Association d'aide aux veuves de militaires de la Grande Guerre, 1, rue Alphonse-Mercier, à Lille ; Mme Delmar, Présidente de l'Association d'aide aux Veuves de guerre de Le Cateau, 68 ter, rue du Maréchal-Mortier, à Le Cateau ; MM. Parmentier, Auguste, , , Vice-Président de l'Union des Mutilés, Réformés, Veuves et Orphelins de guerre de Lille et environs, 45, rue Saint-Etienne, Lille ; Facon Alph., , , Président de l'Union Nationale des Mutilés et Réformés (Section de Lille), 76, rue Jeanne-d'Arc, à Lille ; François Pierre, Président de l'Union Nationale des Mutilés et Réformés (Section de Roubaix), 3, rue de l'Espérance, à Roubaix ; Bourgeois Bertrand, Secrétaire de l'Union des Mutilés et Réformés de Roubaix, 3, rue de l'Espérance, à Roubaix ; Delcroix, Pierre, Président du Groupe des Mutilés, 21, rue de l'Industrie, à Tourcoing ; Speybrock, Commissaire du Groupe des Mutilés, 48, rue de la Rochelle, à Tourcoing ; Quarez, , , Président de l'Association des Mutilés et Réformés de guerre de Saint-Amand et ses cantons, 44, place de l'Eglise, à Saint-Amand.

Représentants des Combattants : MM. Olivier, O , Président de la Fédération des Anciens Combattants du Nord, 2, rue Jean-Bart, à Lille ; Goudaert, O , Président du Groupe départemental de l'Union Nationale des Combattants, 14, place du Lion d'Or, à Lille ; Dubrunfaut, président de la Fédération régionale des Combattants Républicains, 30, rue Pauvrière, à Roubaix ; Dufour, , président de la Fédération des Anciens Combattants de la Vallée de la Lys, 80, rue Nationale, à Armentières ; Roupain, , Président de la Section de Linselles de l'U.N.C., Filature de la Vignette, à Linselles ; Lefebvre, Vice-Président de la Section de Dunkerque de l'U.N.C., 27, rue Alexandre-III, à Dunkerque ; Molinier, vice-Président de la Section de Caudry de l'U.N.C., 7, rue d'Alsace, à Caudry ; Tiberghien, président de la Fédération amicale des Anciens Combattants de Tourcoing, 3, avenue Foch, à Mouvaux ; Desruelles, Secrétaire Générale de la Fraternelle des Combattants Roubaisiens, 7, Grande-Rue, à Roubaix ; Lebacz, , , Président de l'Association des Démobilisés de l'arrondisse-

ment de Valenciennes, 11, place Verte, à Valenciennes; Toussaint, O *, Président de l'Union des Combattants du Cambrésis, 7, rue des Chanoines, à Cambrai; Parenty, *, Président de la Ligue des Poilus de Douai, 9, rue du Béguinage, à Douai; Rachez, président de la Section de Lille de l'Union des Anciens Combattants du Chemin de fer du Nord, 65, avenue Joffre, à La Madeleine; Castelain, Secrétaire général de la Section de Tourcoing de la Fédération Nationale des Combattants Républicains, 34, rue de Tournai, à Tourcoing; Gonthiez, président de la Fédération du Nord des Anciens Prisonniers de guerre, 113, rue Villars, à Denain; Brunet, vice-Président de l'Union des Marins Combattants, rue des Vieux Remparts, à Dunkerque.

La direction des services est assurée par M. Paul Cassel, Secrétaire Général du Comité Départemental des Mutilés, Combattants et Victimes de la Guerre du Nord.

M. Bourgis, Trésorier-Payeur Général du Nord, remplit la fonction d'Agent-Comptable.

Personnel

Les Services administratif et financier comportent le personnel suivant :

MM. Cassel Paul, *, *, *, Chef des Services administratifs, 59, rue Louis-Pasteur, à Loos-les-Lille; Lecerf Henri, *, Rédacteur-comptable, 64, bld des Ecoles, à Lille; Debuigne Albert, *, *, A. rédacteur, 85, rue du Lazaro, à Marœu-en-Barœul; Mlles Feys, rédacteur, 23, rue Camille-Desmoulins, à Lille; Crombez Paule, rédacteur, 78, Façade de l'Esplanade, à Lille; MM. Odar Léon, rédacteur, 158, boulevard de Lille, à Marœu-en-Barœul; Ducrocq Michel, rédacteur, 8, rue Paul-Lafargue, à Hellemmes-Lille; Ducornet Paul, *, *, *, expéditionnaire, 25, rue des Postes, à Lille; Mme Vve Laligant, expéditionnaire, 5, avenue de la Sablière, à Mons-en-Barœul; Mlle Hubert Marie-Thérèse, expéditionnaire, 55, rue de la Justice, à Annappes; Mlle Derache, Solange, Sténo-dactylographe, 4 bis, rue d'Artois, à Lille; Mmes Lecerf-Parent, Dactylographe, 64, boulevard des Ecoles, à Lille; Mazingue-Tétart, Dactylographe, 33, rue Championnet, à Lille; Mlles Plume, Suzanne, Employée auxiliaire, 8, rue de l'Alcazar à Lille; Lefebvre Jeanne, Employée auxiliaire, 47, rue Jeanne-Hachette; Cotard Georgette, 101, rue Barthélemy-Delespaul, à Lille; Mme Caenen-Brunaux, 6, place de Béthune, à Lille; Mlle Rohart Raymonde, 15, rue du Béguinage, à Lille; MM. Calimez Jean, 14, rue Longueil, à Lille; Blangy François, garçon de bureau, 2, place de l'Arbonnoise, à Lille; Mme Vve Lauwers, 108, rue Jean-Jaurès, à Wattignies, femme de service.

Les bureaux sont ouverts au public de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

Emploi obligatoire des Pensionnés de guerre

Application de la loi du 26 avril 1924 et des décrets des 10 novembre 1927 et 9 juin 1928

Aux termes de la loi du 26 avril 1924, toutes les exploitations industrielles et commerciales qui occupent régulièrement plus de 10 salariés de l'un ou de l'autre sexe, de plus de 18 ans, français ou étrangers, et toutes les exploitations agricoles ou forestières occupant régulièrement plus de 15 salariés, doivent employer un pourcentage déterminé de pensionnés de guerre. Ce pourcentage est fixé actuellement à 10 %, en vertu d'un arrêté du Ministère du Travail, pris sur avis conforme de l'Office national des Mutilés.

Les établissements occupant plus de 50 % de main-d'œuvre féminine, bénéficient d'une exception : pour la partie féminine de leur personnel, ils peuvent remplacer par les veuves de guerre, mères ou filles mineures de militaires morts à la guerre, les pensionnés de guerre qu'ils devraient occuper en proportion de ce personnel féminin.

L'arrêté ministériel du 27 mai 1929, modifiant l'arrêté du 16 juillet 1925 dispose qu'en ce qui concerne les entreprises à succursales, le pourcentage des mutilés à

employer sera calculé sur l'effectif de chaque établissement. Cette disposition a pour effet de rendre chaque succursale autonome au regard de la loi.

Les chefs des exploitations assujetties à la loi qui n'emploient pas le nombre prescrit de pensionnés de guerre sont tenus d'embaucher les pensionnés de guerre qui leur manquent pour parfaire le pourcentage fixé, et de déclarer à l'Office Public de Placement de leur ressort, tant qu'ils n'auront pas atteint ce pourcentage, toutes les vacances qui se produiraient à l'avenir dans leur personnel.

S'ils ne se soumettent pas à ces obligations, ils sont assujettis à une redevance fixée à 6 francs par jour ouvrable, et par pensionné de guerre non employé; à moins qu'ils ne fassent la preuve qu'ils ont demandé des pensionnés de la guerre aux Offices publics de Placement, et que ceux-ci n'ont pu les leur fournir.

Dans la première quinzaine du mois de janvier de chaque année, les chefs d'exploitations assujettis à la loi du 26 avril 1924 sont tenus de faire connaître au Préfet la liste des pensionnés de guerre employés par eux pendant l'année précédente, en spécifiant la période d'utilisation de chacun d'eux.

Les conditions dans lesquelles les déclarations dont il s'agit doivent être effectuées et le modèle de l'état à fournir ont été arrêtés par un décret portant règlement d'administration publique, inséré au *Journal Officiel* du 11 septembre 1928.

D'autre part, et pendant la même période du 1^{er} au 15 janvier, les chefs d'entreprises qui n'emploient pas le pourcentage de mutilés prévu par la loi doivent adresser au Directeur de l'Office Public de Placement, un état de leur personnel, avec l'indication des différentes catégories professionnelles entre lesquelles ce personnel est réparti, du nombre de personnes qu'ils occupent et qui entrent en compte dans le pourcentage et du nombre de mutilés de guerre qui leur manquent. (Joindre une enveloppe timbrée pour la réponse.)

Ces obligations incombent également aux exploitations occupant en majorité des personnes du sexe féminin.

Les chefs d'exploitations qui omettraient d'effectuer en temps opportun les déclarations susvisées s'exposeraient à se voir réclamer les redevances prévues par l'article 10 de la loi.

Des certificats facultatifs de capacité professionnelle peuvent être délivrés aux mutilés qui en font la demande, par des Commissions siégeant au chef-lieu de chaque arrondissement.

Les contestations prévues à l'article 7 de la loi du 26 avril 1924 sont portées devant des commissions siégeant également au chef-lieu d'arrondissement.

Enfin, il existe une Commission dite « Commission départementale de contrôle », siégeant au chef-lieu du département.

Cette Commission a pour rôle :

1° De statuer en dernier ressort sur les conditions relatives au salaire;

2° De déterminer le montant des redevances dues par les assujettis qui ne se seront pas conformés à la loi. Elle statue en dernier ressort sur les appels formés contre les décisions prises par les commissions chargées de statuer sur les contestations et prévues à l'article 7 de la loi.

COMPOSITION DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE. — *Président* : Titulaire : M. Boudry, Président du Tribunal départemental du Nord, Section de Lille; *Suppléant* : M. Leclercq, Vice-Président du Tribunal départemental du Nord, Section de Lille. — *Inspecteur divisionnaire du Travail* : Titulaire : M. Gervois, Inspecteur divisionnaire du Travail, à Lille; *Suppléant* : M. Vincent, Inspecteur contrôleur de la 5^e circonscription d'inspection du Travail, à Lille. — *Médecin* : Titulaire : M. le Professeur Leclercq, 227, boul. de la Liberté, à Lille; *Suppléant* : M. le Docteur Leroy, 25, rue Négrier, à Lille. — *Membre élu par le Comité des Mutilés* : Titulaire : M. Façon Alphonse, 76, rue Jeanne-d'Arc, à Lille; *Suppléant* : M. Speybrock Julien, 48, r. de la Rochelle, à Tourcoing. — *Patron pensionné de guerre* :

Titulaire : M. Jacques Fauchille, filateur, 82, avenue de l'Hippodrome, à Lambersart ; *Suppléant* : M. Marcel Danel, entrepreneur, 111, rue Jacquemars-Giélée, à Lille. — *Ouvrier pensionné de guerre* : *Titulaire* : M. Eugène Guilloton, serrurier d'art, 21, place de la Nouvelle-Aventure, à Lille ; *Suppléant* : M. Jean Carpentier, 91, rue du Marché, à Lille.

**Comité Interfédéral du Nord de la France
des Mutilés, Anciens Combattants et Victimes
de la Guerre**

Siège : Lille, 73, boulevard de la Liberté, 74

La Fédération du Nord de la France des Associations de Mutilés et Réformés, Veuves et Orphelins, Ascendants de la Guerre et la Fédération des anciens Combattants du Nord ont décidé de créer entre elles un Comité interfédéral dont le but est d'assurer entre les deux organismes et les associations qui les composent, des liens étroits d'entente et de camaraderie.

Le Comité interfédéral doit s'efforcer de prévenir tout conflit ; si, néanmoins, il en surgissait un, il s'appliquerait à le régler, amiablement.

COMITÉ DIRECTEUR. — *Président en fonction* : M. Maurice Olivier, O *, 2, rue Jean-Bart, à Lille. — *Président* : M. J. Balavoine, O *, 211, boulevard de la Liberté, à Lille. — *Secrétaire général* : M. P. Cassel, *, 59, rue Louis-Pasteur, à Loos-lez-Lille. — *Membres représentant les Associations de Victimes de la Guerre* : MM. Dekeirel, *, 10, rue Carnot, à Dunkerque ; Andrieu, 8, rue Neuve d'Arras, à Douai ; A. Libotte, 213, rue Léon-Gambetta, à Lille ; A. Facon, 76, rue Jeanne-d'Arc, à Lille ; P. Desorbaix, O *, 3, rue Salle-le-Comte, Valenciennes. — *Membres représentant les Associations d'Anciens Combattants* : MM. A. Goudaert, O *, 14, place du Lion-d'Or, à Lille ; Arquembourg, 21, rue d'Amiens, à Lille ; E. Dufour, 80, rue Nationale, à Armentières ; M. Leblond, *, 288, ville Basse, à Landrecies ; Bury, O *, 47, rue Saint-Sauveur, à Lille.

**Fédération du Nord de la France
des Associations de Mutilés, Réformés, Veuves,
Orphelins, Ascendants de la Guerre**

Siège social : Lille, 8, rue Baptiste-Monnoyer

La Fédération constitue le lien entre les groupements appartenant aux catégories énumérées ci-dessus.

Fidèle au souvenir de ceux qui sont « *Morts pour la France* », gardienne des sentiments de reconnaissance envers ceux qui ont assuré le salut de la France, reconnaissance inscrite au fronton de la loi du 31 mars 1919, elle maintient et défend les intérêts moraux des bénéficiaires de cette loi.

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — *Président* : M. J. Balavoine, O *, Avocat, à Lille. — *Vice-Présidents* : MM. Leblond, *, profess., à Landrecies ; H. Mallez, *, industriel, à Cambrai ; M. Dekeirel, *, avocat, 10, rue Carnot, Dunkerque ; Pamart, *, entrepreneur de bâtiments, avenue du Rivage, à Estaires ; P. Desorbaix, O *, avocat, à Valenciennes ; Andrieu, à Douai ; François, *, employé, 3, rue de l'Espérance, à Roubaix. — *Secrétaire-général* : M. P. Cassel, *, chef de service, 59, rue Pasteur, à Loos. — *Secrétaire fédéral* : M. A. Libotte, avocat, 213, rue L.-Gambetta, à Lille. — *Secrétaire adjoint* : M. Alricq, *, directeur de l'École de rééducation des Mutilés de Roubaix. — *Administrateurs de la Fédération* : MM. Maillard, commerçant, à Maubeuge ; Cirier, *, avocat, 19, rue des Capucins, à Cambrai ; Mme Vve Delmar-Flaba, à Le Cateau ; MM. Delloque, *, employé à la Sous-Préfecture de Douai, à Douai ; Mouchart, expert-comptable, à Douai ; R. Maincent, industriel, à Douai ; Edouard Vandendriessche, employé, à Saint-Pol-sur-Mer ; Mme Vve Thomassin, à Lille ; M. A. Parmentier, avocat à Lille ; M. A. Facon, électricien, à Lille ; M. Szumlanski, directeur de l'Institut Général des Assurances Sociales de la Mutualité du Nord, à Lambersart ; M. H. Cannie, contrôleur à la Manufacture des Tabacs, à

La Madeleine ; M. Gibon, comptable, à Roubaix ; M. Deleroix, employé, à Tourcoing ; M. Bourgeois, secrétaire de l'Union des Mutilés, à Roubaix ; Mme Vve E. Thibon-Quint, à Dunkerque ; Mme Vve Orelho-Sufféze, à Tourcoing ; M. Speybrock, expéditionnaire à la Préfecture du Nord, 48, rue de La Rochelle, à Tourcoing ; M. Quarez, commerçant, à Saint-Amand ; M. Fontaine, professeur d'école pratique, 85, rue Thiers, à Denain.

*Bulletin de la Fédération du Nord de la France
des Associations de Mutilés, Réformés, Veuves,
Orphelins, Ascendants de la Guerre*

Organe mensuel. Prix de l'abonnement : 12 fr. l'an.

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — *Président* : M. Facon ; *Vice-Président* : M. Andrieu ; *Secrétaire* : N... ; *Membres* : MM. Mallez et Quarez.

COMITÉ DE RÉDACTION. — *Président* : M. Balavoine ; *Vice-Président* : M. Andrieu ; *Secrétaire* : M. Mallet ; *Membre* : M. Quarez.

Adresser les correspondances au Siège de la Fédération : 8, rue Baptiste-Monnoyer, à Lille.

**Union des Mutilés et Anciens Combattants
de la région du Nord**

Siège : Ancienne Bourse de Commerce, place du Théâtre, Lille. Œuvre de Prévoyance, de Mutualité et de Solidarité ; Assistance Maternelle, à la maladie et au décès ; Office de placement et de renseignements juridiques et médicaux : l' permanence au siège, de 14 à 16 heures et le jeudi, de 18 à 20 heures.

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — *Président* : M. Balavoine Jules, 211, boulevard de la Liberté, à Lille. — *Vice-Présidents* : Mme Hanicotte, 50, rue d'Artois, à Lille ; MM. Covillers Alphonse, 4, Grande-Place, à Fiers-Lille ; Parmentier Auguste, 45, rue Saint-Étienne, à Lille ; le Docteur Hamel, 24, place Alexandre-Dumas, à Lille ;

— *Trésorier général* : M. Binauld Henri, 7, square Morisson, à Lille. — *Secrétaire général* : M. Langlois Hector, 38, avenue Foubert, à La Madeleine. — *Administrateurs* : MM. Alricq Henri, Directeur de l'École de rééducation des Mutilés, à Roubaix ; Moithy, rue du Palais-de-Justice, à Lille ; Delecolle, 3, rue de Roubaix, à Lille ; Maes Joseph, 65, rue de La Louvière, Lille.

Fédération des Anciens Combattants du Nord

Siège à Lille :

Hôtel des Canonnières, 28, rue des Canonnières

Cette organisation a pour objet d'établir entre les groupements fédérés un lien de relations et un échange de vues permanent ; d'établir en collaboration toutes questions à intérêts communs ; d'étudier les revendications de chaque groupe et de les faire aboutir par tous les moyens licites.

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — MM. Maurice Olivier, O *, avocat, 2, rue Jean-Bart, à Lille, *Président* ; Florimond Dufour, *, A, entrepreneur, 80, rue Nationale, à Armentières, *Secrétaire général* ; André Meunier, *, 27, rue Bayart, à Armentières, *Trésorier* ; *Vice-Présidents* : MM. Aimé Goudaert, O *, 14, place du Lion-d'Or, à Lille ; Emile Lebacz, *, conseiller général, adjoint au Maire de Valenciennes ; Maurice Leblond, *, professeur à Landrecies ; Georges Parenty, *, 9, rue du Béguinage, à Douai ; Albert Toussaint, O *, 7, rue des Chanoines, à Cambrai ; *Secrétaire adjoint* : M. Rachez, 65, avenue du Maréchal-Foch, à La Madeleine ; *Administrateurs* : MM. le Docteur Arquembourg, *, A, à Lille ; Docteur Bury, O *, Roubaix, *, Mgr Régent, O *, Fontaine, *, Docteur Eloy, *, Kuntz, *, Robyn, O *, A. Parmentier, *, Verpraet, *, Houbron ; Van Boxom, O *, Stindre, *, Tassart, *, Desorbaix, O *,

Union Nationale des Combattants


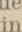

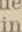

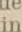
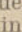

(Groupe Départemental du Nord)

Siège Social : Hôtel des Canonnières,
28, rue des Canonnières, à Lille

Compte Chèque Postal : LILLE 368.64. — Tél. : 524.62

Société reconnue d'utilité publique par décret du 20 mai 1920.

Le Groupe comprend 290 sections, 14 sous-sections et 46.076 membres.

COMITÉ. — *Président* : M. Aimé Goudaert, O , 14, pl. du Lion-d'Or. — *Vice-Présidents* : M. Fernand Dô, à Haubourdin ; M. Pierre Tiberghien, à Mouviaux ; M. Sagon, à Râches ; M. Hollande, à Wavrechain-sous-Faulx ; M. Quille, à Merville ; M. Edouard Verpraet, à Fourmies ; M. Henri Tassart, , , à Marcoing ; M. André Parmentier, , , à Dunkerque. — *Secrétaire général* : M. Gaston Roupain, , à Linselles. — *Trésorier général* : M. Alphonse Kuntz, , , 114, rue de la Barre, à Lille.

Permanence. — Au siège, 28, rue des Canonnières, à Lille, tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 10 à 12 heures et de 14 à 16 heures.


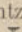
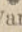
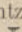
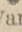
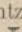
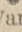
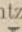
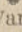
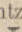
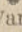
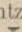
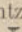
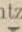
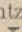
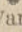
Union Nationale des Combattants

(Section Lilloise)

Siège social : Hôtel des Canonnières
28, rue des Canonnières. —  55.69
Compte Chèque Postal : LILLE 143.69

Société reconnue d'utilité publique par décret du 20 mai 1920.

Secrétariat général de renseignements et d'action, services juridiques, médical, de placement social.

COMITÉ. — *Président* : M. Aimé Goudaert, O , 14, place du Lion-d'Or. — *Vice-Présidents* : M. Alexandre Bastin, , , 5, square Morisson ; M. Alphonse Kuntz, , , 114, rue de la Barre ; M. Nicolas Courcol, , , 24, rue de Tournai. — *Secrétaire général* : M. Henri Van Agt, , , 13, place aux Bleuets. — *Trésorier général* : M. Charles Brenet, , , 5, rue de Courtrai. — *Trésorier Mutuelle* : M. Debaene, , 146, rue Abelard. — *Trésorier adjoint* : M. Georges Chielens, , 61, rue Caumartin. — *Archivistes* : M. Emile Delvigne, 39, rue des Pyramides ; M. Léon Derroncourt, , 74, rue Daubresse-Mauvieux, à Mons-en-Barœul. — *Assesseur* : M. Edouard Horemans, , , 285, rue Léon-Gambetta.

Commission des Fêtes. — *Président* : M. Léon Derroncourt, .

Permanence. — Au siège, 28, rue des Canonnières, tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 10 à 12 heures et de 14 à 16 heures.

Assemblées générales. — Le premier dimanche tous les deux mois, à 16 heures.

Association des Mutilés des Yeux de France et des Colonies

(Section du Nord de la France)

Siège social : 13, rue du Molinel


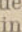

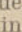
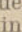
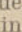



Permanence : les 1^{er} et 3^e dimanches du mois, de 10 heures à 12 heures ; les 2^e et 4^e samedis, de 14 heures à 18 heures.

Adresser la correspondance au Président, 38, avenue Foubert, à La Madeleine.

COMITÉ. — *Président* : M. Langlois Hector, 38, avenue Foubert, à La Madeleine. — *Vice-Présidents* : MM. Covillers Alphonse, à Flers-Bourg, et Hébant Henri, 96, boulevard Gambetta, Roubaix. — *Trésorier* : M. Vandembulke Edouard, avenue Duray, à Lille. — *Secrétaire général* : M. Rémy Alexandre, 35, rue Gustave-Delory, à Lomme. — *Secrétaire adjoint* : M. Mathieu Victor, 43, rue Chappe, à Lille. — *Administrateurs* : MM. Fruchart Paul ; Derieppe Alphonse ; Grives Henri ; Descarpentries Edouard ; Beaucamps Gustave ; Froideval Paul ; Dauche Gustave.

Commission Départementale de la Natalité du Nord

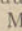


Cette Commission, instituée en vertu du décret du 27 janvier 1920 et constituée par arrêté préfectoral du 3 juin 1920, est chargée d'examiner toutes les mesures susceptibles de combattre la dépopulation, d'accroître la natalité, de développer la puériculture et de protéger et honorer les familles nombreuses. Elle se réunit à la Préfecture au moins une fois par trimestre.

Président : M. le Préfet. — *Vice-Président* : M. Demolon, , conseiller général, à Cambrai. — *Secrétaire rapporteur* : M. l'Inspecteur de l'Assistance publique. — *Membres* : M. l'Inspecteur d'Académie ; M. Achille Glorieux, 94, boulevard de Paris, à Roubaix ; Mme la Directrice de l'École Normale de Douai ; M. Degrooté, conseiller général, rue du Rivage, 1, à Hazebrouck ; M. J. Huyghe, Conseiller Général, 27, r. Bourjemois, à Lille ; M^{me} Eugène Mathon-Motte, 114, bld d'Armentières, à Roubaix ; M. le D^r Bué, , , rue Solférino, 262, à Lille ; M. Coutel, député, à Lille ; M. Alfred Thiriez-Delesalle, , place de Tourcoing, 19, à Lille ; M. Louis Watine, , rue de la Gare, 2, à Roubaix ; M. Leclercq, vice-président du Tribunal Civil de Lille ; M. Pommerol, vice-président du Tribunal Civil de Lille ; M. l'Inspecteur départemental de la Santé et de l'Hygiène publiques ; M. Gervois, , inspecteur divisionnaire du Travail dans l'industrie, à Lille ; M. Joseph Wibaux, O , à Roubaix ; M. Georges Petit, C , vice-président du Conseil Supérieur de la Mutualité, 9, boul. Vauban, à Lille ; M. Henriquet, professeur de Philosophie au Lycée de Tourcoing ; M. Tournoux, secrétaire général de la Fédération des Unions de familles nombreuses, à Roubaix ; Mme Jules Lorthiois-Franckomme, , 29, rue du Dragon, à Tourcoing ; M. le Docteur Maurice Leroy, 25, rue Négrier, à Lille ; M. Maurice Gand, avocat, 7, place aux Bleuets, à Lille ; M. le Directeur de l'École Normale de garçons, à Douai

Fédération des Unions de familles nombreuses et des Associations familiales du Nord de la France

(Nord, Pas-de-Calais, Aisne, Somme)

Reconnue d'utilité publique par décret du 20 août 1924.

Siège social : Lille, 116, rue de l'Hôpital-Militaire.*Président* : M. L. Watine, , , . — *Secrétaire général* : M. Tournoux.**Union des Familles nombreuses***Siège social* : Roubaix, rue de la Gare, 2*Président* : M. Jules Delerue. — *Secrétaire* : M. V. Prouvot. — *Trésorier* : M. Candelier.**Maternité Mutualiste Georges Petit**

4 à 8, rue Patou, Lille (Téléph. : 59.50)

Fondation de l'Union Départementale des Sociétés de Secours Mutuels du Nord et du Pas-de-Calais.

Cet établissement est ouvert à toutes les Mutualistes et à toutes les femmes de Mutualistes.

Son installation des plus modernes assure le maximum de confort et de sécurité.

Les services externes de :

1^o *Consultations de Nourrissons*, le mardi, de 10 h à 11 h. 30 ;2^o *Consultations Prénatales*, le jeudi, de 10 heures à 11 h. 30 ;

accueilleront et conseilleront les Mutualistes qui s'y présenteront.

Pour tous renseignements ou pour visiter l'établissement, s'adresser ou écrire à Mlle Akimoff, directrice

CAISSES DE CRÉDIT MUNICIPAL

Il existe dans le département cinq institutions de crédit municipal : à Lille, Dunkerque, Roubaix, Valenciennes et Cambrai.

Le droit perçu pour les intérêts et frais est à Cambrai de 10 % plus un droit fixe variant de 0,25 à 1 fr.

sur les gages de 1 à 150 fr., et de 10 % plus un droit fixe de 2 fr. sur les gages de 151 fr. et au-dessus ; à Lille, 7 %, plus un droit fixe de 1 % par semestre sur le montant des prêts ; à Dunkerque, 12 % sur les gages corporels et 6,50 % sur les valeurs mobilières ; à Roubaix, 10 % sur objets ; 7 % sur valeurs mobilières libérées au porteur ; à Valenciennes, 9 % plus un droit supplémentaire variant de 0,10 à 2 %.

CRÉDIT MUNICIPAL DE CAMBRAL. — M. Deltour, C \bar{C} , maire, *président*. — MM. Sizaire, \bar{C} I, *Vice-Président*. — Decupère, \bar{C} ; Pourpoint ; F. Abraham ; L. Delcroix ; E. Godchaux, \bar{C} , *Administrateurs*. — M. P. Désormais, \bar{C} I, *Directeur*.

CRÉDIT MUNICIPAL DE DUNKERQUE. — *Commission administrative* : MM. Charles Valentin, maire, *Président*. — Lemaire, \bar{C} I ; Isoré ; Lamer ; Boutelier ; Bacrot, *Administrateurs*. — Berquin, *Directeur-Caissier*. — M. Popieul, *contrôleur* ; Noël, *Appréciateur*.

CRÉDIT MUNICIPAL DE LILLE. — Le Crédit municipal de Lille administre la fondation Masurel, instituée pour le prêt gratuit. Les prêts jusqu'à concurrence de 300 fr. peuvent être faits sans intérêt lorsque les emprunteurs, habitant Lille ou sa banlieue s'adressent directement au Crédit Municipal, rue des Tours et remplissent les conditions imposées par Bartholomé Masurel.

Conseil d'administration. — M. Mourmant, \bar{C} , \bar{C} , \bar{C} I, *Vice-Président*. — MM. Delemer, \bar{C} A ; N... ; Bianchi, \bar{C} ; Frédéric Lévy, \bar{C} ; Viviez, \bar{C} I ; A. Courouble, *Administrateurs*. — M. D. Dernoncourt, \bar{C} A, *Directeur-Caissier*.

CRÉDIT MUNICIPAL DE ROUBAIX. — *Commission administrative* : M. le Maire de Roubaix, *Président*. — M. Gahide-Delanghe, \bar{C} , \bar{C} I, *Vice-Président*. — MM. le Docteur Delahousse, \bar{C} , \bar{C} I ; F. Lambin, \bar{C} , \bar{C} A, \bar{C} , O \bar{C} , \bar{C} ; P. Nys et A. Delforge, N., *Administrateurs*. — M. A. Pontoise, \bar{C} , \bar{C} I, \bar{C} , \bar{C} , *Directeur*.

CRÉDIT MUNICIPAL DE VALENCIENNES. — *Conseil d'administration* : *Président* : M. Léon Millot, \bar{C} , Maire. — *Vice-Président* : M. Eugène Cellier, \bar{C} I. — *Membres* : MM. Paul Dremaux, \bar{C} I ; Jean Saint-Quentin, \bar{C} , \bar{C} I ; R. Delcourt, \bar{C} , \bar{C} ; F. Gosset, \bar{C} A ; A. Guillaume, \bar{C} , \bar{C} , \bar{C} I ; A. Le Mitouard, \bar{C} I ; Henri Cauchy. — *Directeur-Caissier* : M. Dubuisson.

COMITES CONSULTATIFS

Ces Comités, dont les membres sont choisis parmi les juristes les plus éclairés de chaque arrondissement, sont établis en vertu du règlement du 7 messidor an IX, pour donner leur avis sur toutes les affaires contentieuses qui intéressent les administrations de bienfaisance.

Membres des Comités consultatifs

AVESNES : MM. Cacheux, avoué ; Deprez, avocat et Duvivier, avocat. — **CAMBRAL** : MM. Lecat ; Cirier fils ; Bévierre. — **DOUAI** : MM. Godin ; Dufour ; *Suppléants* : MM. Parenty ; Jardel. — **DUNKERQUE** : MM. Tresca, avoué ; H. Terquem, O \bar{C} , \bar{C} I, \bar{C} ; Bacro, avoué. — **HAZEBROUCK** : MM. Duquesnoy ; Debuysier et Blankaert. — **LILLE** : MM. Spriet, O \bar{C} , avocat, rue Jacquemars-Giélée, 25 ; Massart, \bar{C} , avocat, rue Patou, 9. — **VALENCIENNES** : MM. Cellier ; Vandernotte ; Saint-Quentin, \bar{C} .

CAISSES D'ÉPARGNE

Il existe dans le département du Nord vingt-huit caisses d'épargne. Les Conseils de direction des Caisses d'épargne sont présidés généralement par les Maires.

Les succursales des Caisses d'épargne sont au nombre de 60.

CONSEILS DE DIRECTION DES CAISSES D'ÉPARGNE

ARMENTIÈRES. — *Président* : M. Hubert Dufour. — *Vice-Président* : M. A. Plamont. — *Secrétaire* : M. Hecquet. — *Administrateurs* : MM. Debaene, \bar{C} A ; Delannoy-Loridan ; Achille Rogeau ; Pierre Guermontprez ; René Salomé ; Ch. Coisne ; Joseph Ruyant ; Antoine Debosque ; Gustave Lambin, \bar{C} A ; René Salmon ; Achille Debosque ; Gaston Dufour.

AVESNES. — *Président* : M. Paul Sterbecq, \bar{C} . — *Directeurs* : MM. E. Blavet, \bar{C} A ; Léonce Herbecq, \bar{C} I ; Louis Dupont ; François Hibou, \bar{C} A ; Paul Fourchet ; Célestin Fillion, \bar{C} A ; Auguste Collignon ; Oscar Bousis ; Paul Martinès, \bar{C} I ; H. Tournay ; E. Désenfant, \bar{C} I ; Poulet, \bar{C} ; Naveau ; Jules Wittrant. — *Caissier* : M. Fernand Petit, \bar{C} A.

BAILLEUL. — *Président* : M. Cortyl, \bar{C} . — *Directeurs* : Baron d'Espéries ; E. Flahaut ; C. Hameau ; J. Hié ; J. Onof ; A. Pauwels ; M. Bécue ; Ernest Debert ; A. Loviny ; Elie Deburgrave ; N. Heusèle ; G. Bailleul. — *Caissier* : M. Devos.

BERGUES. — *Président* : M. Ernest Swynghedauw. — *Vice-Président* : M. Arnauld de Praneuf. — *Directeurs* : MM. A. Debril, \bar{C} A ; F. Baert ; Hochin ; Dujardin ; Henri Marquis ; Leys ; E. Ponseel ; G. Hoestlandt ; J. Denys ; E. Duhoo ; C. Luguenot ; A. Beun-Lips ; J. Kervran. — *Tresorier* : M. J. Leclercq.

BOURBOURG. — *Président* : Gustave Milliez. — *Vice-Président* : M. Noël Pilon, \bar{C} I, \bar{C} . — *Directeurs* : MM. Edmond Belle ; A. Berlette ; A. Cousin ; P. Vankemmelbeke ; A. Falliaux ; G. Meesemaecker, \bar{C} A ; L. Schallier ; M. Beirnaert ; P. Ledoux-Matton, \bar{C} ; P. Vancawwenberghe ; H. Schuppe ; B. Vandembroucq ; Joseph Belle. — *Cassier* : M. Dehouck.

CAMBRAL. — *Président* : M. le Maire. — *Vice-Président* : M. Carrez, \bar{C} , \bar{C} I. — *Secrétaire* : M. Moreau, \bar{C} A. — *Administrateurs* : MM. Wiart, O \bar{C} ; Sizaire, \bar{C} I ; Renault, \bar{C} I ; Carpentier-Lucas, \bar{C} , \bar{C} I, \bar{C} ; Pourpoint, \bar{C} I, \bar{C} ; Decupère, \bar{C} , \bar{C} ; Delannoy, \bar{C} I ; Chauvot ; Brunelle, \bar{C} I ; Dessort, \bar{C} I, \bar{C} ; Duchâtel, \bar{C} , O \bar{C} ; Plantain. — *Caissier principal* : M. Goubet, \bar{C} A.

CASSEL. — *Président* : M. G. Masselis. — *Secrétaire* : M. Dewaele Joseph. — *Directeurs* : MM. L. Savaete ; L. Dequidt ; C. Desoutter ; A. Bachelet ; R. Minne ; Caron ; A. Colpaert ; Christiaens et E. Vaesken. — *Caissier* : M. Rivet.

CLARY. — *Président* : M. Florimond Lor, \bar{C} . — *Vice-Président* : Edouard Lefebvre, \bar{C} . — *Secrétaire* : Bugnicourt Henri. — *Directeurs* : MM. Jules Herbet, \bar{C} ; E. Loiseaux, \bar{C} A ; Eug. Delalande ; Flament Henri ; G. Millot ; Paul Millot ; François Heninot ; Narcisse Lefèvre ; Constant Montigny, \bar{C} ; Jules Lefèvre ; H. Gransar ; François Farez, \bar{C} . — *Caissier* : M. Georges Lecompte.

COMINES. — *Président* : M. Louis Rembry, \bar{C} , \bar{C} , \bar{C} . — *Secrétaire* : M. Georges Leroy, \bar{C} A, \bar{C} , \bar{C} . — *Membres* : MM. P. Masquelier ; H. Cardon ; Jules Anckaert ; Emile Noël ; Désiré Delsalle ; Henri Lemenu ; L. Baron ; G. Bisiaux ; Maurice Delporte, \bar{C} , O \bar{C} ; D. Lesaffre. — *Caissier* : M. Jules Lemaire, rue des Fossés, 17, à Lille.

DOUAI. — *Président* : M. E. Legrand, \bar{C} , *Président honoraire* du Tribunal civil de Douai. — *Vice-Présidents* : M. J. Lavoix, \bar{C} , *Avocat* ; M. Charles Bertin, \bar{C} , *Avocat*, ancien Maire de Douai. — *Membres* : M. Du Brusle, \bar{C} ; M. Mouron, O \bar{C} , *Président* de Chambre à la Cour d'Appel de Douai ; De Prat, \bar{C} , *Avocat honoraire*. — *Agent général* : M. Jean Dernoncourt, \bar{C} . — *Administrateurs* : M. J. Toussaint ; M. de Baillencourt ; M. Bellette ; M. Paris, \bar{C} ; M. Evrard ; M. Bavière ; M. de Guémy ; M. Despinoy ; M. Dupont Xavier ; M. Wastelier du Parc ; M. Duviviez, \bar{C} ; M. Bris ; M. André Eugène, \bar{C} , \bar{C} ; M. Berteloot, \bar{C} ; M. le Marquis de Chérissey, \bar{C} ; M. Coillot ; M. Choque ; M. Momal, \bar{C} A ; M. Hennion Georges ; M. Bufquin, \bar{C} ; M. Van Eslande ; M. Lavoix, Joachim ; M. Mathurin, \bar{C} ; M. Wagon, O \bar{C} , \bar{C} I ; M. Cardon R. ; M. Butruille A. ; M. Coppin Jean ; M. Tréca Anatole ; M. Cavois J. ; M. Ovigneur E. — *Caissier principal* : M. Antoine Denimal.

Succursales : A niche, Orchies, Marchiennes, Sochain, Flines, Arleux et Raimbeaucourt.

DUNKERQUE. — *Président* : M. Georges d'Arras. — *Vice-Président* : M. Paul Dufour, \bar{C} , \bar{C} . — *Secrétaire* : M. Lemaire. — *Secrétaire-adjoint* : M. Bouly de Ledaïn. — *Directeurs* : MM. Delourme ; Beck ; Duriez-

Lefebvre ; Blanckaert ; Daudruy ; Edouard Duriez, * ; Coevoet ; Rajon ; Govaere ; Minet ; Bonpain, * ; — *Directeurs adjoints* : MM. Robert d'Arras, * ; Dumont ; Cyssau ; Tresca ; Woussen, * ; Choquet, * ; Rajon fils ; Duriez Louis ; De Lylle ; Malot ; Delbende ; Alexandre de Lesdain ; Lécule ; Dubuisson ; Dewulf ; Courouble ; Dufour ; Lucien Duriez ; Carlier ; Vandaele ; Chaveron ; Pierre Daudruy ; Govare ; Decottignies ; Clément ; Van Cauwenbergh. — *Caissier central* : M. Verlynde.

ESTAIRES. — M. A. Watine-Lollié, maire ; *Président* : D. Roche ; M. Duflos ; D. Vittu ; C. Marcant ; Antoine Duquesne ; H. Dupont ; O. Leroux ; G. Coupet ; A. Le-francq ; Léon Carniaux ; Achille Basélis ; M. Leleu ; Charles Defossez ; Charles Smagghé. — *Caissier* : M. C. Carpentier.

ETREUNG. — *Président* : M. Fostier Alfred, maire. — *Vice-Président* : M. Dequesne Chéri. — *Secrétaire* : M. Lemaire A. — *Directeurs* : MM. Maton Edouard ; Gènesin Ernest ; Marchand Algénus ; Navarre Xavier ; Lobet Armand ; Degois Gustave ; Lebègue Oscar ; Malarme Placide ; Béville Hector ; Carlier Omer ; Génard Georges ; Janot Raoul ; Hosselet Victor. — *Caissier* : M. Denis Auguste.

GRAVELINES. — *Président* : M. B. Gourdin, * I. — *Vice-Président* : M. Merlier Louis. — *Secrétaire* : M. Merlin-Prouvost, *. — *Directeurs* : MM. H. Moisson ; Moïse Neyme, * ; Eugène Dehaese, * ; Adrien Fournier ; Ch. Colin ; A. Cousien ; E. Daullé ; Emile Matton ; Leuregans Arthur ; Fourré Hippolyte ; Brunet Constant et David Jean-Marie. — *Caissier* : M. Jules Leys.

HAZEBROUCK. — *Président* : M. Aimé Dehandschoewerker, *. — *Vice-Président* : M. Jules Lener, ©. — *Secrétaire* : M. Arthur Vandamme, *. — *Directeurs* : MM. Maurice Duvet, * ; Aug. Vanhoucke ; Henri Degroote ; Joseph de Swarte ; Marcel Gantois ; Gabriel Hénau ; Charles Masson ; Henri Van de Walle ; Ch. Ghesquière ; Louis Lernout. — *Caissier* : Allossery Raymond.

IWUY. — *Président* : M. Charles Day, * , Maire. — *Directeurs* : MM. Aimé Joulet ; Gustave Sauvage ; Hector Larivière ; Achille Labbe ; Julien Turotte ; Louis Gaston ; Léon Larivière ; Célestin Wilmot ; Ch. Lopez ; Prosper Sauvage ; Alexandre Cambay ; Joseph Potier, * I ; Albert Delcroix, * , * ; Gustave Bertin-Boda ; Ch. Lerouge. — *Caissier* : M. E. Rosclle.

LA BASSÉE. — *Directeurs* : MM. Lefebvre-Spriet ; A. Crespel, * ; P. Leleux ; Duchatel ; P. Lequin ; H. Deswarte ; P. Vieren ; M. Houssin ; A. Delory ; M. Lefebvre ; A. Lesage ; A. Leccq ; C. Premeque ; C. Deleplanque. — *Caissier* : M. Fernand Chavatte.

LANDRECIÉS. — *Vice-Président* : M. Sculfort, * A. — *Directeurs* : MM. M. Leblond, * ; N. Plouchard ; E. Thomas ; Carpentier ; E. Delleu ; J. Goutin ; J. Binet ; Arthur Druetz, * A ©, © ; Alfred Druetz, * ; Léon Colpin, * I ; R. Charles ; Jules Guermann ; Charles Gouverneur. — *Caissier* : M. Eug. Bantignies.

Succursale : Maroilles.

LE CATEAU. — *Président* : M. Emile Picard, *. — *Vice-Président* : M. Georges Decupère. — *Secrétaire* : M. Albert Maïresse. — *Directeurs* : MM. Ernest Thomas ; Henri Preux, * ; Henri Cousin ; Paul Cottiau ; Charles Ponsin, * , * ; Bracq-Poulet ; Georges Derville ; Georges Huart ; Gérard Seydoux ; Durant-Vitez ; Georges Ménard ; Henri Seydoux. — *Caissier* : M. Emile Vallez, * , * .

LILLE (rue Nicolas-Leblanc, 34). — *Président* : M. Dolez, * , rue Patou, 22. — *Vice-Président* : M. Henion, * , rue de Courtrai, 11. — *Secrétaire* : M. Dubus, O * , rue de Courtrai, 17. — *Administrateurs* : MM. Etienne Piat, rue de Puëbla, 25 ; Meesmaecker, rue Patou, 25 ; Aronio de Romblay, rue Saint-André, 83 ; Charvet-Gennevoise, rue Solférino, 296 ; Scrive-Boutry, square Jussieu, 8 ; Albert Decroix, rue Nationale, 188 ; Scrive-Loyer, 4 bis, rue du Maréchal-Joffre, à Loos ; Léon Denoyelle, à Lambersart ; Emile Roland, C * , rue de la Barre, 29 ; Fauvarque, square Dutilleul, 19 ; Deleplanque, Georges, rue de l'Hôpital-Militaire, 58 ;

H. Pajot, 60, rue Jean-Bart. — *Agent général* : M. Constant Dorges, rue Nicolas-Leblanc, 34.

Succursales : Cysong, Haubourdin, Hellemmes, La Madeleine, Lomme, Marcq-en-Barœul, Pont-à-Marcq, Quesnoy-sur-Deûle, Seclin, Fâches-Thumesnil, Loos.

MAUBEUGE. — *Directeurs* : MM. G. Fontaine, * A ; Fernand Couture, * ; Léon Fiévet, * , * , * ; Guille ; Hurbain ; Ramez ; Brunel ; Victor Nasse ; Maurice Fontaine ; Aimé Lognon ; Roger Beau. — *Caissier* : M. Warnotte.

Succursales : Bavay, Haulmont.

MERVILLE. — *Président* : M. Joseph Arnould. — *Directeurs* : MM. Désiré Carniaux ; Emile Delassus ; Adrien Legrand ; Théophile Degruson ; Gustave Henion ; Julien Charlet, * ; Jean Ducroquet ; Julien Luchart ; Sylvain Pruvost ; Jules Wambegue ; Albert Quille, * , * , * A ; Henri Lutun ; Auguste Leroy ; G. Roussel, * . — *Caissier* : M. Oscar Widogue, * .

LE QUESNOY. — *Président* : M. Gustave Malliard, premier adjoint au maire. — *Vice-Président* : M. René Brassart. — *Secrétaire* : M. Jules Nicaise. — *Directeurs* : MM. Victor Rat ; Henri Weibel ; Jules Dufour ; Manem Charles ; Dreumont Joseph ; Lenfant Gaston ; Garin Martial ; Degrelle Paul ; Caudrelier Célestin ; Gumez Jean-Baptiste ; Blanchard Octave ; Talmant Eugène ; Deudon Anatole. — *Caissier* : M. Optat Ducarne.

ROUBAIX (rue du Château, 5, © 15.27). — *Président* : M. Wibaux-Motte, * , * , industriel. — *Vice-Président* : M. L. Poissonnier, notaire. — *Secrétaire* : M. Vernier-Lagache. — *Directeurs* : MM. Eloy-Réquillart, propriétaire ; Aug. Pennel, * A, entrepreneur ; Ernest Catteau, * , agent d'assurances ; E. Bleuez ; F. Duthoit ; Victor Despatures, fabricant ; Henri Honoré, architecte ; Victor Dupont, négociant ; Hector Desfontaine ; Lucien Meillassoux ; André Pollet ; André Carrissimo. — *Directeurs adjoints* : MM. Ach. Duhamel, * , chef de bureau de mairie en retraite ; Charles Masure, fabricant de caoutchouc ; Louis Derville fils ; Auguste Réquillart, négociant ; F. Latreille, directeur de la voirie municipale en retraite ; L. Roget, * , secrétaire général de mairie honoraire ; Bayart Auguste ; Delcourt Léon ; Delmasure Adolphe ; Pierre Deledalle, O * , * ; Maurice Derville ; D'halluin Robert ; Pierre Dubly ; André Hué, * ; Lessens-Dautremer, * ; Lepoutre-Bourlet ; Louis Lepoutre ; Emile Loucheur ; Robert Motte ; F. Dodin, directeur de tissage ; Pierre Nollet ; Henri Prouvost, * ; Rammaert ; A. Dubar, fabricant ; H. Eeckmann fils, agent d'assurances ; Jean Lécot, O * , propriétaire ; M. Leroux, fabricant ; A.-L. Frégnac ; G. Beuscart ; J. Crombé ; C. Dassonville ; J. Valentin ; L. Holleville, * A ; Piat Georges ; H. Lecru, pharmacien ; A. Lambert, * I, professeur retraité ; J. Dubois, filateur ; J. Desruelles, * , * , professeur d'éducation physique ; A. Declercq, fabricant ; Joseph Piat, * ; G. Parent, retraité des P. T. T. ; Réquillart Louis, notaire honoraire ; Vernier Alexandre fils ; A. Harinckoucke, assureur ; Am. Bufquin, * , directeur honoraire de la Banque de France ; Leblond Henri ; Poissonnier Louis fils ; Toulemonde Emile ; le Général Bossu, C * , * ; Devouge F. ; Vienne F. ; Dhellemmes L. ; Carré P. ; Delannoy J. ; Mulliez L. ; Outters Eloy ; P. Mulliez ; G. Chalmey ; Ch. Nivesse ; P. Huyghe ; L. Toulemonde et A. Her. — *Agent général honoraire* : M. A. Scherpereel, * , * , * , * . — *Agent général* : M. André Scherpereel.

SOLESMES. — *Président* : M. Gustave Labbez, * , * . — *Vice-Président* : M. Samuel Dubuisson, * . — *Secrétaire* : M. Emile Guyot, receveur municipal. — *Directeurs* : MM. Meurant-Fontaine ; Amédée Delacroix, * ; Michaux-Mallez ; Henri Cartegnié ; Etienne Béra ; Menard ; Louis Rappe ; Jules Lesne ; Eugène Lhotellerie ; Chiris ; Albert Rappe ; Ernest Tilmant ; Louis Demessine. — *Caissier* : M. Horace Lempereur.

STENVOORDE. — *Président* : M. Parmentier. — *Vice-Président* : M. Decupper. — *Secrétaire* : M. Vanhove. — *Directeurs* : MM. T. Werkeyn ; R. Desmis ; E. Dumont ; C. Gilloots ; I. Verschave ; J. Tillie ; C. Couture ;

J. François ; L. Degrave ; F. Stoffaës ; A. Tillie ; P. Hauwen. — *Cassier* : M. Charles Delétré.

Succursales : Boeschépe et Godewaersvelde.

TOURCOING. — *Président* : M. Félix Desurmont, ✱. — *Vice-Président* : M. Jules Flipo. — *Secrétaire* : M. Ernest Deconinck. — *Directeurs* : MM. Emile Moulin ; Louis Goguenheim, ✱ A ; Carlos Florin ; Désiré Parsy, ✱ I ; Léon Marescaux, ✱, ✱ A ; Denis Grau ; G. Frère ; L. Dassonville ; G. Moulin ; L. Brogniez ; A. Piédanna. — *Agent général* : M. G. Flament. — *Cassier* : M. A. Leclercq. — *Contrôleur* : E. Demanet.

VALENCIENNES. — *Président* : M. Henri Mabille de Poncheville, ✱, banquier. — *Vice-Président* : M. J. Roguin, avocat. — *Secrétaire* : M. Bauchond, ✱ I, avocat. — *Secrétaire-adjoint* : M. Jean Fontaine, ✱, ✱. — *Directeurs* : MM. Albert Carlier, négociant ; Jules Billet, ✱, ✱, négociant ; P. Leblanc, directeur d'assurances ; Raymond Delcourt, ✱, ✱, ancien avocat ; Pierre Delcourt ; Lefrancq-Delgrange, négociant, censeur à la Banque de France ; Emile Lebacqz, ✱, ✱, propriétaire ; Paul Hollande, négociant ; Henri Mabille de Poncheville, fils, ✱, banquier ; Michel Billiet ; Paul Desorbaix, O ✱, ✱, avocat. — *Directeurs adjoints* : MM. G. Giard, libraire ; Lussigny, ✱, négociant ; Delame, ✱, négociant ; Eugène Blocaille. — *Agent général* : M. E. Stievenard, ✱, ✱.

Caisse Nationale des Retraites pour la Vieillesse

La Caisse Nationale de Retraites pour la Vieillesse, créée en 1850 et réorganisée par la loi du 20 juillet 1886 et le décret du 28 décembre 1886, fonctionne sous la garantie de l'Etat et sous le contrôle d'une Commission supérieure formée auprès du Ministère du Commerce. Elle a pour objet de constituer, à l'âge de 50 ans ou à un âge plus avancé, au choix du déposant, des pensions viagères dont le maximum ne peut dépasser 6.000 francs. Ce maximum a été porté à 30.000 francs par la loi du 8 mars 1928. Remarque faite que lorsque la rente dépasse 6.000 francs, le capital constitutif est frappé d'une taxe unique de 2,46 % sur les contrats de rentes différées, et de 3,96 % pour les assurances de rentes immédiates. (Décret du 14 mars 1933).

La loi du 8 mars 1928, publiée au *Journal Officiel* des 12 et 13 mars 1928, a, aux termes de l'article 3, supprimé le maximum pour les rentes constituées par les collectivités.

La pensée du législateur a été d'offrir à l'ouvrier laborieux des villes et des campagnes un moyen de s'assurer, par un léger prélèvement sur son salaire journalier, une retraite pour ses vieux jours.

La Caisse reçoit et centralise dans ce but les épargnes les plus minimes et les fait fructifier par l'accumulation des intérêts et en tenant compte des chances de mortalité.

Par la même loi, article 4, le minimum du versement a été porté à 3 francs.

Cette institution offre à tout homme qui vit de son salaire, la possibilité de préparer, dans des conditions de sécurité absolue et avec les plus grands avantages possibles, le repos et l'indépendance de sa vieillesse. Il sera assuré ainsi de ne pas tomber à la charge de ses enfants et il pourra même, s'il le désire, en réservant le capital à leur profit, joindre à une légitime prévoyance envers lui-même la satisfaction de leur laisser une petite somme à son décès.

En outre, si, avant l'époque fixée pour l'entrée en jouissance, le déposant se trouve dans l'incapacité absolue de travailler par suite de blessures graves ou d'infirmités prématurées régulièrement constatées, il est mis en possession immédiate, même avant 50 ans, d'une pension proportionnelle à son âge et à ses versements ; cette pension peut être augmentée au moyen d'une subvention de l'Etat, dans la limite du crédit inscrit annuellement à cet effet au budget.

HABITATIONS A BON MARCHÉ

Comité de patronage du département du Nord

Les habitations à bon marché sont régies par les lois des 5 décembre 1922 et 13 juillet 1928.

Un arrêté ministériel du 26 janvier 1907 a fixé l'organisation des comités de patronage, et le décret du 5 février 1907, a, conformément au vœu exprimé par le Conseil général du Nord, dans sa séance du 12 avril 1907, créé un comité de patronage unique pour le département.

Ce Comité qui s'occupe de toutes les questions se rapportant à la prévoyance, l'assistance, et l'assurance sociales, est notamment chargé de la délivrance des certificats de salubrité concernant les immeubles admis à bénéficier des avantages des lois des 5 décembre 1922 et 13 juillet 1928.

Président : M. E. Davaine, O ✱, ✱ A, O ✱, vice-président du Conseil Général, à Saint-Amand. — *Vice-Président* : M. Scribe-Loyer, Directeur de la Caisse d'Epargne de Lille.

Membres : MM. Mahieu, G O ✱, Sénateur, Conseiller général, Maire de Rosendaël ; Bourdon, ✱, ✱ A, Vice-Président du Conseil général, maire de Bousies ; Couteaux, député, secrétaire du Conseil général, maire de Saint-Amand ; Demolon, O ✱, ✱, Conseiller général à Cambrai ; Demesmay, ✱, Sénateur, Conseiller général ; Desurmont-Colette, administrateur de la Société de Crédit Immobilier de l'arrondissement de Lille ; Waxin, Conseiller général ; Kléber Sory, Vice-Président de l'Office public d'Habitations à bon marché de Roubaix ; E. Vuillant, ✱ I, Président de la Société d'Habitations à bon marché du personnel Administratif du Nord ; Georges Petit, C ✱, ✱ I, Président général de la Mutualité du Nord, Vice-Président de la Fédération nationale ; Gaillard, Architecte en chef du département ; D'Hespel, Vice-Président de la Chambre départementale d'agriculture à Fournes-en-Weppes ; Vandervynck, ✱, Ingénieur en chef du Génie rural. — *Secrétaire* : M. Leblanc, adjoint technique du Service vicinal détaché à la Préfecture.

Offices publics d'habitations à bon marché

L'article 8 de la loi du 5 décembre 1922 a prévu qu'il pourrait être institué des Offices publics d'habitations à bon marché, qui auront pour objet exclusif l'aménagement, la construction et la gestion d'immeubles salubres régis par la loi susvisée, ainsi que l'assainissement des maisons existantes, la création de cités-jardins et de jardins ouvriers.

Ces immeubles peuvent comprendre des locaux à usage commun, tels que buanderies, bains-douches, garderies d'enfants, terrains de jeux, etc... Il peut être annexé des boutiques à destination commerciale, pourvu qu'il n'y soit pas vendu de boissons alcooliques.

Office départemental du Nord

Institué par Décret du 30 décembre 1920

Siège à la Préfecture du Nord

Président : M. Emile Davaine, O ✱, ✱ A, O ✱, Vice-Président du Conseil général. — *Vice-Présidents* : MM. Scribe-Loyer, Administrateur de la Caisse d'Epargne de Lille, et Bourdon, ✱, Vice-Président du Conseil général, Maire de Bousies. — *Secrétaire général* : M. Ernest Couteaux, député, Secrétaire du Conseil général, Maire de Saint-Amand. — *Ordonnateur* : M^e Dewisme, Notaire, à Tourcoing.

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — MM. Demesmay, ✱, Sénateur ; Balavoine, ✱, ✱, avocat au Barreau de Lille, Président de la Fédération du Nord de la France des Muflés et Réformés et Veuves de Guerre, 211, boul. de la Liberté, à Lille ; Merlin, ✱, Conseiller général à Gravelines ; Huyghe, Conseiller général ; Demolon, O ✱, ✱ A, Conseiller général, industriel, à Cambrai ; Dewavrin, Président de la Société de Crédit Immobilier de l'arrondissement de Lille, 24, rue Chanzy, à Tourcoing ; Saint-Quentin, ✱, avocat, adjoint au Maire, à Valenciennes ; Jules Delagnies, membre de la Fédération départementale des Sociétés d'Habitations à bon marché du Nord, à Saint-Amand ; Pacquet, Secrétaire de la Bourse du Travail de Tourcoing ; Mahieu, G O ✱, ✱, Sénateur, anc. Président du Conseil général du Nord ; Georges Petit, C ✱, ✱, ✱ I, Vice-Président du Conseil supérieur de la Mutualité, Président honoraire de la

Fédération Nationale de la Mutualité, 9, boulevard Vauban, à Lille ; Ganière, *, Ingénieur en chef des Mines, à Douai. — *Secrétaire administratif* : M. Desrousseaux, *, § I, §, chef de division honoraire à la Préfecture. — *Inspecteur-gérant* : M. Vaillant, *, § I, chef de division honoraire à la Préfecture, 27, avenue du Colonel Driant à Lambersart, Villa « Les Terrasses ». — *Receveur* : M. Thilloy, O *, percepteur honoraire, directeur de services de la Reconstitution. — *Chef du contentieux* : M. Alex, 116, avenue Saint-Maur, à La Madeleine. — *Comptable, chef de bureau* : M. Vandorme, rue d'Artois, 23, Lille.

Offices municipaux d'habitations à bon marché

LILLE (institué par décret du 14 décembre 1921)

Président du Conseil d'administration : M. Louis Brodel, §, député, conseiller municipal, conseiller d'arrondissement ; *Vice-Président* : M. Eugène Vandervynck, *, Ingénieur en chef du Génie rural, 31, rue Halévy (délégué du Préfet). — *Administrateur-Ordonnateur* : M. Bour, Conseiller municipal de Lille. — *Secrétaire administratif* : M. Maurice Lecomte. — *Dactylographes* : Mme Duhem ; Mlles A. Doyennette ; A. Foucart. — *Employée* : Mlle R. Moncombe. — *Receveur* : M. Delporte, O *, receveur municipal. — *Comptable* : M. Therby. — *Agent technique* : M. Fauvet, ingénieur T. P. E., directeur adjoint du Service des Travaux municipaux. — *Surveillant des travaux* : M. Ed. Thybaut.

Membres : MM. A. Minet, *, Vice-Président du Bureau de Bienfaisance de Lille, rue de Lens, 43 ; Docteur Vielledent, *, Inspecteur départemental de la Santé et d'Hygiène publiques ; Frédéric Lévy, *, rue Solférino, 145 ; Malaquin, *, Doyen de la Faculté des Sciences, 20 bis, place de Tourcoing ; Genet, *, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, *Délégués du Préfet*. — MM. Girardin, Conseiller municipal ; Dompain, commerçant, adjoint au maire, rue Léon-Gambetta ; Désiré Bataille, rue du Curé Saint-Sauveur, 4 ; Georges Petit, C *, Vice-Président de la Fédération Nationale de la Mutualité, Président général de la Mutualité du Nord, 9, boulevard Vauban, *Délégués du Conseil municipal*. — M. Demesmay, *, Sénateur du Nord, Conseiller général, rue Boucher-de-Perthes, 86, *Délégué du Comité de Patronage des H. B. M. et de la Prévoyance sociale du Département du Nord*. — M. Albert Van de Putte, Administrateur de l'Union Départementale des Sociétés de Secours mutuels du Nord, boulevard de la Liberté, 43, *Délégué des Sociétés de Secours Mutuels*. — M. Gilormini, Vice-Président de la Société Anonyme Coopérative d'H. B. M. « Le Foyer Lillois », 101, rue Raspail, *Délégué des Sociétés approuvées d'Habitations à bon marché*. — M. Eugène Vanlaton, § I, *, *, chef de division honoraire de la Préfecture, rue de Bruxelles, 13, *Délégué du Conseil départemental d'Hygiène*. — M. Scrive-Loyer, administrateur de la Caisse d'Epargne de Lille, 4 bis, rue du Maréchal-Joffré, à Loos, *Délégué des Caisses d'Epargne*. — M. Th. Devernay fils, Trésorier de la Bourse du Travail de Lille, 45, rue Léon-Gambetta, *Délégué des Unions de Syndicats*.

CAUDRY (institué par décret du 21 juin 1927)

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — *Président* : M. Auguste Beauvillain, Maire. — *Vice-Président* : M. Albert Deheweng. — *Secrétaire* : M. Gilbert Claisse. — *Membres* : MM. Dhelin ; F. Méresse ; A. Layen ; Moreau ; Ruelle Loiseaux ; P. Afchain ; Demolon ; le Docteur Bourdon ; Cordonnier ; Tamboise ; Blas ; Prévost ; L. Jacquemin ; Siméon Gabet.

FOURMIÉS (institué par décret du 21 juillet 1929)

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — MM. Derigny, *Président* ; Beauvois ; Gary ; Debecker ; Michaux ; Delcroix ; Luc ; Petit ; Hennechart ; Sterbecq ; Couteaux ; Docteur Bourdon ; Buissart ; Rousselle ; Brihaye ; Docteur Dubois ; J. Coppeaux et Moity.

RACHES (institué par décret du 3 février 1921)

Président : M. Delplanque Alexandre. — *Vice-Président* : M. Albert Denisse. — *Secrétaire-Trésorier* : M. Coillet Alfred.

ROUBAIX (institué par décret du 3 juin 1921)

Président du Conseil d'administration : M. Jean Lebas, *. — *Vice-Président* : M. K. Sory. — *Administrateur-ordonnateur* : M. Alfred Lerouge.

Membres : MM. Lebas, *, Maire de Roubaix ; Watremez et Sory, Adjoints ; Dumont, Nys, Vanovermeir, conseillers municipaux ; le Docteur Delahousse, administrateur du Bureau de Bienfaisance ; Albert Chevalier ; Lerouge, vice-président du Bureau de Bienfaisance ; Toulemonde ; Adonis Pontoise, Vice-Président des Hospices de Roubaix ; Edouard Bleuez, représentant les Conseils des directeurs des Caisses d'Epargne ; Emile Vaillant, représentant le Comité de Patronage d'Habitations à Bon Marché ; Georges Selliez, administrateur des Hospices de Roubaix ; Henri Teffry, représentant les bureaux des Sociétés et Unions de Sociétés de secours mutuels ; D. Poorteman, représentant les unions des syndicats ouvriers de Roubaix ; Hache, représentant les sociétés approuvées d'Habitations à bon marché de Roubaix. — *Secrétaire* : M. P. Delrue. — *Receveur* : M. Moutiez.

SAINT-AMAND-LES-EAUX (institué par décret du 15 août 1923)

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — MM. Ernest Couteaux, député, conseiller général, maire de Saint-Amand ; Henri Talmant ; Félix Droissart ; Victor Dauchy ; Maurice Lorthioir, adjoint au maire ; Emile Davaine, vice-président du Conseil Général ; Louis Dubois, entrepreneur ; Georges Delrue, expert-comptable ; Isidore Valle-Cretin, Vice-Président de la Coopérative de reconstitution ; Raoul Proisy, vétérinaire ; Emile Spelle, entrepreneur de maçonnerie ; Vaillant, membre du Comité de patronage des Habitations à bon marché ; Verdavaine Charles, Président de la Société des Vétérans de la Municipalité ; Coquelle-Davaine, industriel ; le Docteur De Lauwereyns ; Delcour, Secrétaire de la Bourse du Travail ; J. Delignies, Secrétaire de la Famille Ouvrière. — *Receveur* : M. Léon Renard, § I.

TOURCOING (institué par décret du 28 octobre 1919). —

Président : M. Inghels, député, maire. — *Vice-Présidents* : MM. Félix Desurmont, administrateur de la Caisse d'Epargne ; N... — *Membres* : MM. J. Delannoy ; P. Deborgher, *, A. Nys, § ; A. Vandermalière ; D. Parsy ; E. Salembien, *, J. Brassart, *, *, *, *, L. Vandevanne ; K. Sory ; L. Hardeman ; J. Paquet ; F. Dewavrin ; R. Gaillard ; Mme P. Montagne ; Mme Jacquart-Duthoit ; M. H. Leconte. — *Secrétaire administratif* : M. F. Maude.

VALENCIENNES (institué par décret du 12 avril 1922). Tél. 8.97

Président : M. Jules Billiet, *, ancien Maire. — *Vice-Présidents* : MM. Saint-Quentin, *, § I ; Fromont. — *Secrétaire* : M. G. Bonte. — *Receveur* : M. Beautem. — *Administrateur-ordonnateur* : M. Jean Roguin. — *Membres* : MM. Gustave Flayelle, propriétaire ; Arthur Gabet, § A, anc. régisseur du Magasin Municipal ; Eugène Cellier, avocat ; Maurice Theillier, Conseiller municipal ; Vaillant E., *, inspecteur-gérant de l'Office Départemental d'Habitations à Bon Marché ; le Docteur Maurice Cuisset ; Raymond Delcourt, avocat, conseiller municipal ; Louis Trocmé, secrétaire de l'Union des Syndicats ; Soubry ; Le Mitouard, § I ; Turbot ; Flour ; L. Dupont, *, conseillers municipaux. — *Surveillant des travaux* : M. Jules Leclercq.

SOCIÉTÉS ANONYMES DE CREDIT IMMOBILIER
LILLE (circonscription : l'arrondissement). — Capital : 10.000.000 fr. — Siège social : rue de Tenremonde, 9, à Lille, § 14.69.

La Société Anonyme de Crédit Immobilier de l'Arrondissement de Lille accorde, dans les conditions prévues par les lois des 24-27 octobre 1919, 5 décembre 1922 et 13 juillet 1928, des prêts d'argent au taux de 2,50 %, pour faciliter aux ouvriers et employés, la construction de maisons destinées à leur habitation. S'ils ont plus de trois enfants âgés de moins de 18 ans, ils peuvent obtenir, avec le concours du Crédit Immobilier, une subvention de l'Etat variant de 5.000 à 15.000 francs.

La valeur des maisons ainsi construites ne peut

dépasser, y compris la valeur du sol, mais non celle du jardin, un certain chiffre fixé par la loi.

Les avantages pour les emprunteurs sont d'être immédiatement propriétaires de leur habitation, en se libérant par des versements mensuels peu importants, étant donné qu'ils sont échelonnés sur une longue période.

En outre, dans la prévision du décès prématuré de l'emprunteur, la Société souscrit pour le compte de celui-ci, à la Caisse Nationale d'Assurances en cas de décès, une police d'assurance sur la vie, et elle fait l'avance de la prime unique, qui est incorporée au prêt. Cette assurance sur la vie est imposée à l'emprunteur, qui a ainsi la certitude qu'en cas de mort, sa maison appartiendra à sa femme et à ses enfants, lesquels n'auront plus rien à payer. Les versements mensuels que l'emprunteur doit faire à la Société, pour se libérer, restent à peine équivalents à ce que serait ordinairement le loyer de la maison.

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — *Président* : M. Fernand Dewavrin, *, industriel, membre du Conseil supérieur des Habitations à bon marché, 24, rue Chanzy, à Tourcoing. — *Vice-Président* : M. Maxime Ducrocq, O *, docteur en droit, propriétaire, 64, boulevard de la Liberté, à Lille. — *Secrétaire* : M. Pierre Verspieren, O *. *Assureur*, 8 et 10, rue Dammartin, à Roubaix. — *Trésorier* : M. Paul Desurmont-Collette, Industriel, 70, rue des Stations, à Lille. — *Trésorier-adjoint* : M. Eugène Steverlynck, rue de Bourgogne, 60, à Lille. — *Membres* : MM. Georges Brabant, industriel, 90, avenue Malakoff, à Paris ; Louis-Winoc Christiaens-Pourbaix, *, négociant, 250, rue du Fg-de-Douai, à Ronchin ; Louis Colombier, *, industriel, 29, rue Denis-Papin, à Armentières ; Ernest Couteaux, député du Nord, conseiller général, président de la Fédération des Sociétés coopératives d'Habitations à Bon Marché du Nord, à Saint-Amand, « Au Thumelart » ; Charles Dalle-Duprez, industriel, à Wervicq-Sud ; le Comte Octave d'Hespel, propriétaire à Fournes ; Emile Lahousse, négociant, 8, rue Chanzy, à Tourcoing ; Edouard Leriche, directeur de la Caisse d'Assurances Sociales « La Famille », 26 et 28, rue du Château, Roubaix ; Léon Motte-Scrépel, industriel, 26, rue Edouard-Vaillant, à Roubaix ; Paul Rouzé-Vanpeteghem, entrepreneur, 88, rue Brûle-Maison, à Lille ; Jules Scrive-Loyer, propriétaire, 4 bis, rue du Maréchal-Joffre, à Loos ; P. Masurelle, 29, rue d'Isly, à Lille.

Directeur : M. André Cateaux, Docteur en Droit, 1, place du Temple, à Lille.

Conseil juridique de la Société : M^e Robert Ducrocq, docteur en Droit, notaire, 64, boulevard de la Liberté, à Lille.

LILLE. — Caisse mutualiste de prêts hypothécaires individuels de l'Union départementale des Sociétés de Secours Mutuels du Nord. — *Siège social* : 11, boulevard Vauban, ① 9.24 et 51.96.

La Caisse mutualiste de prêts hypothécaires de l'Union départementale des S. S. M. consent des prêts aux mutualistes membres des Sociétés affiliées à l'Union, pour leur permettre de construire des maisons salubres, avec des charges qui ne dépassent pas 2,50 % d'intérêt, et avec tous les avantages dont jouissent les Sociétés de Crédit Immobilier en général.

Les emprunteurs bénéficient des dispositions de la loi du 13 juillet 1928, et notamment, s'ils ont plus de trois enfants de moins de 18 ans ou s'ils sont mutilés, pour une invalidité évaluée au moins à 60 %, de subventions de l'Etat variant entre 5.000 et 15.000 francs.

Son programme de réalisations s'est considérablement développé au cours des trois dernières années. C'est la seule société du genre qui étende son action sur tout le département.

Président de la Commission de gestion : M. Georges Petit. — *Vice-Président* : M. Victor Degouy. — *Membres* : MM. Van de Putte Albert ; Despretz Albert ; Duquenne Victor ; Verdier Eugène.

LILLE. — Caisse Auxiliaire de Crédit Immobilier. — *Siège social* : 1, rue Denis-Godefroy.

Cette Caisse fonctionnant dans le sein de la Caisse

de Compensation du Bâtiment et des Travaux Publics du Nord de la France, a pour but d'aider les employés et ouvriers du Bâtiment à se constituer l'apport exigé par les Sociétés de Crédit Immobilier, en vue de la construction d'une habitation à bon marché.

Les prêts prévus à cet effet varient entre 2.000 et 5.000 francs.

Plus de 80 familles ont bénéficié à ce jour de ces prêts.

Président : M. Paul Rouzé. — *Vice-Présidents* : M^e Louis Delepouille, * ; M. Léon Degallaix, *. — *Directeur* : M. Gérard Boury, *.

AVESNES (circonscription : arrondissement d'Avesnes). — *Siège* : 25, avenue de la Gare, à Avesnes. — Capital : 1.000.000 de francs (Approbation ministérielle des 20 janvier 1913, 10 juin 1921, 2 juillet 1923, 29 janvier 1925, 17 juillet 1926, 25 juin 1929).

Président : M. Nestor Léonard, *, industriel, à Feignies. — *Vice-Président* : M. René Legrand, industriel, à Maubeuge. — *Secrétaire-Trésorier* : M. Jules Wittrant, avoué honoraire, à Avesnelles. — *Membres* : MM. Paul Brasseur, négociant, à Avesnes ; Antoine, *, I, conseiller général, à Avesnelles ; Albert Delannoy, à Avesnes. — *Directeur fondateur* : M. Henri Goutierre, ancien notaire, avenue de la Gare, à Avesnes.

BOURBOURG (canton de Bourbourg). — Capital : 300.000 francs. — *Président* : M. C. Vilain. — *Vice-Président* : M. L. Duriez. — *Secrétaire* : M. L. Desmidt.

CAMBRAI (Le Cambrésis). — ① 5.35. — Capital : 3.000.000 de francs. — *Siège social et bureaux* : rue Jean-Macé, 31-33. — *Président* : M. J. Demolon, *, conseiller général, industriel, à Cambrai. — *Vice-Président* : M. F. Leriche, *, Conseiller général à Ribécourt. — *Secrétaire* : M. A. Régnier, *, à Cambrai. — *Directeur* : M. F. Falempin, *, à Cambrai.

CAUDRY (et environs). — Capital : 300.000 francs. — *Siège social et bureaux* : 61, rue Gambetta, ① 4.07. — *Président* : M. L. Potiez, *, *. — *Président honoraire* : M. L. Jacquemin. — *Vice-Présidents* : MM. L. Leclercq, *, *, E. Jacquin. — *Trésorier* : M. A. Dailliet, *, *. — *Secrétaire* : M. G. Leduc. — *Secrétaire adjoint* : M. Cl. Gabet. — *Membres* : MM. N. Santer, A. Moreau, G. Grière.

VIEUX-CONDÉ (canton de Condé). — Capital : 300.000 fr. — *Président* : M. Gaugain, *, I, *. — *Vice-Président* : E. Dumoulin. — *Secrétaire* : M^e A. Desmazières. — *Trésorier* : M. Myrtil-Delcourt, O *, *, *.

CRESPIN (Blanc-Misseron). — Société de Crédit Immobilier de la Sambre. — Capital : 500.000 francs. — *Président* : M. H. Heyn. — *Secrétaire* : M. E. Martin, *.

DOUAI (Circonscription : l'arrondissement). — Capital : 1.000.000 de francs. — *Siège social* : Douai, 8 ter, rue Jean-de-Gouy. — *Président* : M. Maurice Meigné, docteur en droit, avocat à la Cour d'Appel, 5, quai des Dominicains, à Douai.

DUNKERQUE (Circonscription : l'arrondissement). — Capital : 508.000 francs. — *Siège social* : 25, r. Albert 1^{er}, à Dunkerque, ① 14.05. — *Président* : M. Louis Trystram, *, O *, ①. — *Secrétaire-Trésorier* : M. Jean Huttler, *. — *Directeur* : M. Fernand Deweerdt.

HAZEBROUCK. — Capital : 514.000 francs. — *Siège social* : 11, rue d'Aire ; *bureaux* : 25, rue de l'Orphelinat. — *Président* : M. Hoguet, *. — *Secrétaire* : M. G. Plancke, *, A, *.

SAINT-AMAND (Circonscriptions : les deux cantons). — Capital : 216.000 francs. — *Président* : M. Emile Davaine, O *, *, I, *, ancien sénateur, à Saint-Amand. — *Administrateur-Directeur* : M. Caudron, *, A.

SECLIN (canton de Seclin). — Capital : 500.000 francs. — *Siège* : 58, rue de l'Hospice. — *Président* : M. Claude Guillemaud, industriel à Seclin. — *Vice-Président* : M. Louis Fally, *, industriel à Condé-sur-Escaut. — *Trésorier* : M. Maurice Duriez, industriel à Seclin.

VALENCIENNES (Circonscription : l'arrondissement). — Capital : 1.500.000 francs. — *Siège social* : 15, rue Capron. — *Président* : M. H. Mabile de Poncheville, * ; *Secrétaire* : M. Pierre Cartigny ; *Directeur* : M. E. Stiévenard, *, *.

SOCIÉTÉS D'HABITATIONS A BON MARCHÉ

SIÈGE SOCIAL	DÉNOMINATION	NOM	
		DU PRÉSIDENT	DU SECRÉTAIRE
Annœullin (Mairie) Anzin, 58, rue J.-Jaurès.	La Prévoyance..... Société anonyme d'H.B.M. du bassin houiller d'Anzin.....	A. Parsy Edgar Bonnet, *	Wiplier William Bonnet
Armentières, 1, rue de Strasbourg	Société de construction et de reconstruction d'habitations à bon marché du canton d'Armentières et des environs	Colombier	Charvet
Armentières, 36, boulevard Faidherbe	Société anonyme des H.B.M. « Le Foyer Armentierois ».....	Paul Weil	Brisson
Auby (Mairie)	L'effort ouvrier d'Auby.....	Barthél. Bulcourt	Arthur Dussart
Aulnoye	Société anonyme d'H.B.M. d'Aulnoye	E. Adam	Renaud, directeur
Aulnoye	Société coopérative intercommunale.	Debiève	N...
Bailleul	Société anonyme d'H.B.M.....	Jérôme Onof	Baratte
Bauvin (Mairie)	La Concorde bauvinoise.....	Pollet	Lemirre
Bourbourg, 1, Gde-Place.	Société anonyme d'habitations à bon marché du canton de Bourbourg..	Charles Vilain	Léon Desmidt
Caudry, 24, rue d'Audencourt	La Ruhe caudrésienne.....	H. Lemaire	Henri Soyez
Condé (Hôtel de Ville) ..	La Maison familiale.....	P. Delcourt	Cadoux
Coudekerque-Branche, 3, route de Bergues	Le Cottage Social des Flandres ..	Robitaille Denis	L. Heyse
Crespin	Société anonyme à capital variable des constructions ouvrières du Nord	H. Heyn	E. Martin, ⚔
Denain (Hôtel-de-Ville)..	Société « Le Foyer ouvrier ».....	F. Lefebvre.	N...
Douai, 2, bld Faidherbe.	Sté anonyme d'habitations ouvrières	Ch. Bertin, *	Lamotte
Douai, 19, rue des Ferronniers	Le Toit familial.....	J. Mathieu	Laurent
Douai, 8, rue du Gouvernement	Société anonyme douaisienne d'habitations à bon marché pour familles nombreuses	De Prat	Jardel
Douai, 24, rue de Lambres	Société anonyme coopérative d'H.B.M. de l'arrondissement de Douai.	Tison Georges	Tacquet René
Douai, 17, rue de la Tour des Dames	La Prévoyance.....	C. Dascotte	Léon Cambray
Douchy, rue J.-Jaurès ..	La Liberté.....	G. Coulon, ⚔ I	Léon Lesur
Dunkerque, 17 bis, rue des Sœurs Blanches	Société anonyme coopérative à capital variable de la maison du combattant mutilé	Vincent	Vandendriessche
Dunkerque, 38, rue de Soubise	Le Foyer Flamand.....	Weill	Brisson
Dunkerque, 52 bis, quai des Hollandais	Le Toit du Travailleur Dunkerquois.	P. Collet	Etienne de Clebsattel
Estaires (Mairie)	Société anonyme d'habitations à bon marché d'Estaires.....	Watine-Lothé	Bourel-Lesage
Flers-en-Escrebieux	Société immobilière de la région Nord de Douai	Guy de la Motte-Saint-Pierre	Dubernard
Flers-en-Escrebieux, 28, r. de la Planque	Société anonyme coopérative d'H.B.M. de Flers-en-Escrebieux.....	Sellier	Butruille
Flers-Lille, 14, rue J.-B. Bonte	La Maison Moderne.....	Clermont	Dequesnes
Flines-les-Raches (Mairie)	Société d'H.B.M.....	M. Bar	M. Lefebvre
Fourmies, 24, rue Mogador	Le Home Fourmisien.....	Ch. Petit, *	R. Sandrard
Fourmies	La Famille Fourmisiennne	N...	N...
Gondécourt	Le Foyer Gondécourtois.....	A. Deleneville	Bailleul
Halluin, 55, rue Edouard-Vaillant	La Construction d'Halluin.....	Achille Verpoort	Foelix Ch. Léon
Hasnon (Hôtel de Ville).	Le Foyer d'Hasnon.....	Couteaux	F. Chatelain, ⚔, ⚔
Hazebrouck, 25, rue de l'Orphelinat	Société Hazebrouckoise d'habitations à bon marché.....	Bonte, *	Grabzewski
Hellemmes (Mairie)	Mon Toit.....	Chaigneau	R. Cardon
Hem, 10, rue Corneille..	Notre Toit.....	R. Lenfant	Bernard
La Madeleine (Mairie)....	Le Foyer Madeleinois.....	Ed. Fichaux	J. Arreckx, ⚔

SIÈGE SOCIAL	DÉNOMINATION	NOM	
		DU PRÉSIDENT	DU SECRÉTAIRE
Lambersart, 18, avenue de Boufflers	Le Bien-Etre Armentériois.....	L. Cordier	R. Vandeville
Lille, Hôtel-de-Ville	Société anonyme coopérative d'H.B.M. « La Municipale ».....	H. Sion	De Caluwe, ⚡
Lille, 51, r. de la Justice.	Société anonyme lilloise des Cités Jardins	Duthoit, *, ⚡	L. Danel
Lille, 12, rue du Vieux-Faubourg	Société anonyme des H.B.M. de Loos, La Madeleine, Pérenchies et communes limitrophes.....	Henri Bouchery, *	Grandel
Lille, 2, rue de Puébla....	Société régionale d'habitations salubres et à bon marché du Nord....	E. Mathon, O *	R. Descamps
Lille, 9, bd Vauban.....	Société anonyme mutualiste de construction de l'Union départementale des S.S.M. du Nord.....	A. Van de Putte *, ⊙	G. Pasquesoone, O ⚡
Lille (Préfecture).....	Union du Personnel administratif du Nord	Vaillant, *	M ^{me} Lemaître
Lille (Préfecture)	La Maison des Travailleurs.....	H. Wallaert	Graffigue
Lille, 104, rue Nationale.	Les habitations économiques du Nord	M. Vanlaer, *	A. Motte, *
Lille, 14, rue Marengo....	Société d'H.B.M. et de reconstruction des arrondissements de Douai et de Lille.....	D ^r Bazelis	Achille Blicq
Lille, 20, r. de l'Orphéon.	La Maison familiale de Lille-Saint-Maurice	M. Vanlaer, *	J. Maes, *
Lille, 2, rue du Priez....	Société anonyme des habitations à bon marché de Mons-en-Barœul..	A. Pereire, *	Lacour
Lille, 56, rue Jacquemars-Giélée	La Maison du Nord.....	Van Peteghem	Spanneut.
Lille, 37, rue de Trévise.	Les Bons Foyers.....	Lebas	R. Marchand, ⚡
Lille, 105, rue Raspail ..	Le Foyer Lillois.....	Mangenot.	Charles Yon.
Lille, 2, rue de Puébla..	Société auxiliaire de la région lilloise pour les H.B.M. et la Petite Propriété à Lille.....	Paul Desurmont, ⊙	Prouvost
Lille, 76, r. Brûle-Maison.	Société « Notre Logis ».....	Paul Deruelle	N...
Lille, 75, rue Royale.....	« La Prévoyance Immobilière lilloise » d'H.B.M. du Personnel titulaire de la Banque de France.....	Charlet	Fenet.
Lille, 16, rue Faidherbe..	« La Loosise »	J. Lefebvre	E. De Lacoste, *, ⚡
Lille, 2, rue de Puébla..	Société de construction d'H.B.M. du Nord	Catel-Béghin, ⚡	Richard
Lille, 36, avenue Emile-Zola	Société Anonyme des Immeubles Ambroise Paré	Neu, Henri	Gonthiez, G.
Lille, 151, avenue de Bretagne	Société anonyme des H. B. M. de Canteleu-Lille	Boulinguiér	Lecouty H.
Lille, 70, rue Brûle-Maison	Société « La Maison des P.T.T. »....	Josson E., *	M ^{lle} Mazion
Linselles (Mairie).....	Le Toit Familial Linsellois.....	R. Descamps	N...
Linselles	Coopérative Linselloise d'H.B.M....	Firmin Bonenfant	Albert Voreux
Lomme, 337, avenue de Dunkerque	La Lommoise.....	Le Blan	N...
Lomme, 337, avenue de Dunkerque	L'Abri Lommois.....	Dereuse	Ducoin-Poissonnier
Marcq-en-Barœul, rue de Lille	L'Épargne Immobilière.....	Marcel Dervaux	N...
Marcq-en-Barœul, 52, rue de l'Église.....	« Mon Abri » de Marcq-en-Barœul, Marquette et environs.....	Mulliez	Leclercq
Maubeuge, 33, r. de Mons.	« Le Foyer de l'Ouvrier ».....	H. Fockedey	Saintier
Maubeuge	La Famille Ouvrière.....	M. Deudon	Hédon
Maubeuge	Société anonyme maubeugeoise d'habitations à bon marché.....	Laurent	F. Cambier
Maubeuge	Société coopérative « La Fraternelle Maubeugeoise ».....	D ^r Deudon	Pelletier
Merville (Mairie)	La Reconstruction du foyer mervillois (société coopérative).....	A. Quille, *, ⚡	A. Legrand, *, ⚡
Mouvoux, 3, rue du Presbytère	La Maison Mouvilloise.....	Leclercq J.	Lepoutre L.
Orchies, r. de la Poterne.	Société anonyme d'H.B.M.....	Harmegnies	N...
Petite-Synthe	Société anonyme des H.B.M. des Deux-Synthes	L. Fouché	Doranjou
Prouvy	Le Foyer Prouvysien.....	A. Wattrelot	E. Piquet

SIÈGE SOCIAL	DÉNOMINATION	NOM	
		DU PRÉSIDENT	DU SECRÉTAIRE
Quesnoy-sur-Deule, 1, rue du Maréchal-Joffre.....	Société Coopérative d'H.B.M. « Mon Foyer ».....	P. Lesaffre	G. Thiéry
Quiévrechain, 43, rue de la Mine	Société anonyme des H.B.M. du Corbeau et de l'arrondissement de Valenciennes	O. Michaux, *	G. Thiéry
Raismes (Mairie).....	Le Foyer Raismois.....	Couteaux	Maja, ☼
Roubaix, 34, rue Pellart.	Jardins et Foyers roubaisiens.....	D'Halluin-Balay	P. Delange
Roubaix, 3, rue de l'Hôtel-de-Ville	Société anonyme roubaisienne d'H. B.M. ouvrières.....	E. Rasson, O *	V. Hache, *
Roubaix, 3, rue de l'Hôtel-de-Ville	Société coopérative « La Maison roubaisienne ».....	Ed. Rasson, O *	V. Hache, *
Roubaix, 3, rue de l'Hôtel-de-Ville	Sté coopérative « Le Toit roubaisien »	Ed. Rasson, O *	V. Hache, *
Saint-Amand (Hôtel-de-Ville)	La Famille Ouvrière.....	E. Couteaux	J. Delignies
Saint-Amand, 12, rue Thiers	La Solidarité.....	Beurepaire C.	Lenglé A., ☼ A
Saint-Amand (Hôtel-de-Ville)	L'Abri Familial.....	E. Couteaux	J. Delignies
Saint-Amand, Faïencerie, rue de la Scarpe	La Scarpe.....	S. Quinet, *	Schelbaum
Saint-Amand	Le Foyer du Hainaut.....	Hottinguer	G. Vilbert
Saint-Amand, rue de Marillon prolongée	Société d'habitations à bon marché « La Bruyère ».....	Selvais, ☼ A	Bracq
St-Hilaire-lez-Cambrai	Notre Maisonnelle.....	Herbin	Patoux
Saint-Saulve (Mairie).....	Le Foyer de Saint-Saulve.....	Couteaux	Leveilly
Saulzoir (Mairie).....	Société anonyme à capital variable « L'Ouvrière ».....	Bochet Oscar	J. Marchant
Seclin (Mairie).....	La Famille Seclinoise.....	A. Caby	Carlier Georges
Seclin, 48, r. de l'Hospice.	La Mouchonnière.....	L. Failly	Ghesquière
Sin-le-Noble (Mairie).....	Société coopérative de Sin-le-Noble et environs.....	Flament	Peckre
Sin-le-Noble, 121, r. Jules-Guesde	Société anonyme des cantons de Douai	Moronville L.	E. Lebacq
Somain (Mairie).....	L'Espérance	A. Défossez	H. Duhin
Tourcoing, 43, rue du Haze	La Maison du mutilé de la grande guerre	P. Delcroix, *	J. Malfait
Tourcoing, 11, rue de Tournai	Notre Maison.....	Dubrulle, *	A. Motte
Valenciennes, 15, rue Capron	Sté anonyme des logements ouvriers	Henri Mabilie de Poncheville	Jean Roguin
Valenciennes, 119, rue de Famars	Le Foyer Valenciennois.....	Albert Vérot	Albert Vérot
Wallers (Mairie)	Le Foyer Wallersien.....	Fr. Tréliers	Hector Nestor
Wasquehal (Mairie)	Notre Gîte.....	Détailleur	Swynghedauw
Wasquehal	Société anonyme d'H.B.M. la Petite Propriété	Vandenbossche	Duquesnoy
Wattrelos, Pavillon des Sports, rue A.-Prouvost.	Société Bien-Etre et bien de famille.	A. Zollikoffer, O *, ☼	Lhoste
Wattrelos, 47, rue de l'Industrie	La Maison Wattrelosienne.....	Leclercq-Motte, ☼	Haustrate
Waziers (Mairie).....	Société anonyme coopérative à capital variable.....	Guironnet	A. Sebille

SOCIÉTÉS DE JARDINS OUVRIERS

SIÈGE SOCIAL	DÉNOMINATION	NOM	
		DU PRÉSIDENT	DU SECRÉTAIRE
Anzin (Mairie)	Société municipale des jardins ouvriers d'Anzin	Dabancourt, O I , S	Donné, S
Armentières, 1, rue de Messines	Union amicale des jardins ouvriers d'Armentières	Linselles	Carpentier
Avesnes, 11, Grande-Rue. Bergues, 52, r. de la Gare. Cambrai (Hôtel-de-Ville)..	Jardins ouvriers d'Avesnes..... Œuvre Berguoise des jardins ouvriers Le Coin de Terre ouvrier Cambrésien (Jardins populaires)..... Sté des jardins ouvriers de Cambrai. Jardins ouvriers de Croix.....	Peltriset G. Barbez	Bagillet A. Delvoye
Cambrai, r. Anglaises, 11. Croix, 208, rue J.-Jaurès. Douai, 8, rue du Gouvernement	Comité des jardins ouvriers de Douai Les Cités jardins..... Jardins ouvriers communaux..... La Société des jardins ouvriers rattachée à la Société d'horticulture. Société des jardins ouvriers de la rue de Merville..... Cercle horticole et jardins ouvriers de Jeumont..... Cercle horticole des deux cantons..	J. Demolon, O * Alexis Rivière M. Delloue	A. Hombert Paul Lefebvre Ch. Dupire
Gravelines (Mairie)	Jardins ouvriers communaux.....	Le Liepvre Ch. Cirot, S	Jardel L. Gombert
Haubourdin (Mairie).....	La Société des jardins ouvriers rattachée à la Société d'horticulture.	A. Potié, * C *	Ch. Levat, O I
Hautmont	Cercle horticole et jardins ouvriers de Jeumont.....	Pronier, O A	Millot
Hazebrouck	Cercle horticole des deux cantons..	G. Plancke, O A	L. Lazoore
Jeumont	Œuvre Quercitaine des jardins ouvriers	G. Hidoux C. Hennion	C. Hannequart L. Cauchy
Le Quesnoy.....	Œuvre Lilloise des jardins ouvriers.	G. Malliard	J. Delhoste
Le Quesnoy (Hôtel de Ville)	Fédération des jardins ouvriers du Nord de la France.....	M. Ducrocq, R.	G. Lefebvre, *
Lille, Bd de la Liberté, N° 64.....	Association des jardins ouvriers de la banlieue d'Esquermes et de Loos	R. Thiriez.	J. Lebas.
Lille, 9, rue Jean-Roisin..	Association des jardins ouvriers de l'Imprimerie Danel.....	R. Thiriez	A. Raillard
Loos, 4, rue du Maréchal-Foch	Association des jardins ouvriers des Etablissements Delebart-Mallet....	M. Liagre	A. Fruleux
Loos, 123, rue Faidherbe..	Association des jardins ouvriers des Etablissements Kühlmann.....	L. Dubrulle fils	Ch. Taymans
Loos, 258, rue du Maréchal-Foch	Association des jardins ouvriers communaux	L. Somon	V. Dancoine
Loos, Château Kiener....	Cercle horticole de Maubeuge et environs (section des jardins ouvriers).	C. Dhainaut	G. Verlet
Loos (Mairie).....	Jardins populaires de Roubaix	Caffiaux	Fabre
Maubeuge	Jardins ouvriers de Roubaix	Ch. Droulers, *	J. Desrumaux, * S
Roubaix, 72, r. de la Gare	Société des jardins ouvriers de Seclin	N...	M ^{lle} Thomas
Roubaix, 71, rue Descartes	Société d'horticulture.....	A. Boidin	G. Criel
Seclin (Mairie).....	Jardins ouvriers de Valenciennes..	Renaux'	Henri Renaux
Solesmes	Société des jardins ouvriers du Vélodrome	DeWavrin	M. Balois
Tourcoing, 111, r. de Lille	Cercle horticole.....	Ed. Membre	Lussigny
Valenciennes, 8, rue du Quesnoy	Société des jardins ouvriers du Vélodrome	E. Wanneyn, S , *	H. Declercq
Wattrelos, 132, rue Faidherbe	Cercle horticole.....	Vandenbosch, S	Imbrecht, S
Wattrelos, 15, Gde-Place.			

CROIX ROUGE FRANÇAISE

La Croix-Rouge française comprend trois sociétés :

- 1° Société de Secours aux blessés militaires ;
- 2° Union des Femmes de France ;
- 3° Dames Françaises.

1° Société de Secours aux Blessés militaires

(Reconnue d'utilité publique)

Siège central à Paris, rue François-1^{er}, 21

Délégation de la première région militaire (Lille, 79, boulevard Carnot, à Lille. — Délégué : M. Crépy Saint-Léger, *, 79, boulevard Carnot, à Lille. — Délégué

adjoint : M. Liévin Danel, *, boulevard de la Liberté, 105, à Lille. — Déléguée à la propagande : Mme Liévin Danel, boulevard de la Liberté, 105, à Lille.

COMITÉ SUBDIVISIONNAIRE DE LILLE

Lille, rue de l'Hôpital-Militaire, 116

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — Président : M. le Commandant Dubus, O *, S , 17, rue de Courtrai. — Vice-Présidents : MM. Auguste Crépy, *, 28, rue des Jardins, et Henri Heyndrickx, 9, rue de l'Arc. — Secrétaire général : M. Chombard de Lauwe, *, S , rue de Bourgogne, 18. — Trésorier : M. Scrive-Thiriez, rue de l'Arc, 28. — Médecin-chef : M. le Docteur Besson, *. —

Membres du Conseil : MM. André Pajot, * ; Louis Danel, O * ; Mgr Dauchy ; Albert Chombart ; Louis Delesalle ; Edouard Martin ; Pierre Decroix, * ; Scribe-Loyer, 4, rue du Maréchal-Joffre, Loos-les-Lille ; Maurice Duhamel, *, square Dutilleul, Lille ; Georges Catoire, *, Les Buissonnets, à Wambrechies ; A. Mathias, *, route de Béthune, 83, à Loos.

CONSEIL DES DAMES

A spécialement dans ses attributions la propagande, l'achat, la conservation et l'entretien de la lingerie nécessaire aux formations hospitalières gérées par le Comité, la formation technique des infirmières. Il a créé et gère le Dispensaire Ecole ambulancier du Comité, 13, terrasse Ste-Catherine, ainsi qu'un dispensaire anti-tuberculeux, 20, rue de la Barre.

Présidente : Mme Liévin Danel. — **Vice-Présidente :** Mme Alexis Thiriez. — **Secrétaire :** Mlle Marthe Joulain. — **Trésorière :** Mme Blanquart. — **Dames conseillères :** Mmes Bourlet-Dubreucq ; Emmanuel Descamps ; Pierre Despinoy ; Jean Fauchille ; Vanverts ; Lœuillel Albert ; Michel Scalbert ; Mlle Guillaud.

2° Union des Femmes de France

102, boulevard Malesherbes, Paris

But : Assistance à l'Armée, secours aux victimes des désastres publics.

Délégué régional pour le 1^{er} Corps d'Armée : M. le Docteur Bédart, O *, 17, rue Masséna, Lille.

Comités à Lille, Roubaix, Dunkerque, Douai, Arras, Lens, Aniche, Bailleul, Béthune, Merville, Calais, Boulogne, Avesnes, Caudry.

Comité de Lille : boulevard Victor-Hugo, 148 ter. — **Présidente honoraire :** Mme Bonet. — **Présidente :** Mme Combemale, 128, boulevard de la Liberté. — **Vice-Présidentes :** Mmes Batteur ; de Lauwereyns ; Becker ; Jonquères. — **Secrétaire général :** M. Vancostenobel. — **Secrétaire :** Mme Jonqueux. — **Trésorier :** M. Leleu, rue d'Antin. — **Conseiller départemental :** M. Selosse, rue de la Chambre-des-Comptes, 12.

Lille. — **Dispensaire antituberculeux Villemin, 148 ter, boulevard Victor-Hugo.** — Œuvre Grancher.

Comité de Roubaix. — **Présidente :** Mme Dupré.
Comité de Dunkerque. — **Présidente :** Mme Terquem.
Comité de Douai. — **Présidente :** Mme Fontaine.
Comité de Bailleul. — **Présidente :** Mme Bels, *.
Comité de Merville. — **Présidente :** Mme Wamborgue.
Comité d'Avesnes. — **Présidente :** Mme Cousin.
Comité d'Aniche. — **Présidente :** Mme Laronde.

3° Association des Dames Françaises

Présidente d'honneur : Mme Carnot. — **Présidente :** Mme la Comtesse de Galard. — **Délégué régional pour le 1^{er} Corps d'Armée :** M. André Le Glay, *, conseiller général du Nord, 12, rue Saint-Jean, à Douai.

Comité de Lille. — **Président :** M. Omer Bigo, *, 95, boulevard de la Liberté. — **Secrétaire général :** M. le Professeur Paucot, *, I, rue Solférino, 238.

Dispensaire-Ecole de la Croix-Rouge S.B.M.

Lille, 13, terrasse Ste-Catherine, ☉ 9.87

Président du Comité : M. le Commandant Dubus, O *, 17, r. de Courtrai. — **Médecins du dispensaire :** MM. le Docteur Adrien Besson, *, 3, professeur à la Faculté libre, 17-19, square Rameau ; le Docteur Alphonse David, *, 3, professeur à la Faculté Libre, 14, rue Saint-Jacques ; le Docteur Klein, 3, 78, rue Boucher-de-Perthes ; le Docteur Lepoutre, 56, boulevard Vauban ; le Docteur Camelot, *, r. Royale, 74 ; le Docteur Lavrand, *, r. Gombert, 4 ; le Docteur Van Bockstaël, 53 bis, boulevard de la Liberté

Présidente : Mme Liévin Danel-Thiriez, 105, boulevard de la Liberté. — **Vice-Présidente :** Mme Alexis Thiriez-Cauliez, 25, bd de la Liberté. — **Trésorière :** Mme Léon Blanquart, 41, rue Nationale, à Phalempin. — **Secrétaire :** Mlle Marthe Joulain, *, 63, rue de la Louvière.

Banques Populaires

Les lois des 13 mars 1917 et 24 juillet 1929 ont fixé le statut des organismes de crédit urbain à l'instar du crédit agricole. Les banques populaires ainsi créées sont encouragées par l'Etat sous la forme d'avances temporaires ; elles doivent venir en aide au petit et moyen commerce, à la petite et moyenne industrie.

Soumises au contrôle des Ministères des Finances (corps de l'Inspection) du Commerce (Inspection générale du crédit) et de la Chambre Syndicale des Banques Populaires de France, toutes les opérations spéculatives leur sont interdites.

Elles furent également chargées du crédit à long terme accordé par la loi du 24 octobre 1919 aux commerçants et petits industriels démobilisés.

La loi du 27 décembre 1923, créant le crédit artisanal, les a désignées pour répartir les prêts individuels aux artisans.

Enfin, elles font toutes opérations de banque et de bourse au comptant (comptes de dépôts à vue et à échéances productifs d'intérêts, escompte, recouvrements, etc.).

La Banque Populaire du Nord a été fondée à Lille le 15 novembre 1920 au capital de 200.000 francs porté actuellement à un million de francs. Le mouvement général de ses affaires pendant l'exercice 1932 a été de 1 milliard 473 millions.

Le siège social se trouve à Lille, rue Solférino, 202 (☉ 78.52, 78.53), avec agences dans le Nord : à Roubaix, rue Pellart, 35 bis, à Tourcoing, rue de Tournai, 34 et dans le Pas-de-Calais, à Hénin-Liétard et Billy-Montigny.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. Louis Watine, *, 3, Industriel, à Roubaix, président de la Fédération des Unions de familles nombreuses. — **Vice-Président :** M. Georges Petit, C *, 3, Président de la Fédération Nationale de la Mutualité Française. — **Administrateur Délégué, Secrétaire :** M. Eugène Deschamps, Directeur honoraire de la Banque de France, à Lambersart. — **Administrateurs :** MM. Firmin Callens, négociant à Tourcoing ; Léon Desfontaines, négociant à Roubaix ; James Fleury, négociant à Haubourdin ; Gustave Quenet (de la Maison Meunier et Cie), industriel à Lille.

Direction Générale. — M. Jean Fröchen.
Comité d'Escompte. — MM. Eugène Deschamps, **Administrateur Délégué :** James Fleury, Gustave Quenet, **Administrateurs :** Jean Fröchen, **Directeur Général.**

Commissaires aux Comptes. — MM. Joseph Sabatier, **Expert Comptable près les Tribunaux ;** Jules Fauquet, **Expert Comptable.**

Allocations Familiales

CAISSES DE COMPENSATION

Une loi en date du 19 décembre 1922 avait imposé aux soumissionnaires des marchés de travaux publics passés au nom de l'Etat, des départements, des communes et des établissements publics, l'obligation de servir aux ouvriers et employés occupés à ces travaux des allocations pour charges de famille.

En vertu des décrets intervenus pour l'application de cette loi, les entrepreneurs devaient s'affilier à une caisse de compensation ou à toute autre institution agréée et constituée entre chefs d'entreprises en vue de répartir entre eux les charges résultant du service des allocations familiales.

La loi du 11 mars 1932 a étendu l'obligation de verser des allocations de cette nature à tout employeur occupant habituellement des ouvriers ou des employés de quelque âge ou de quelque sexe que ce soit dans une profession industrielle, commerciale, agricole ou libérale.

Le règlement d'administration publique du 14 mars 1933 a déterminé les modalités d'application de ladite loi. Le décret du 12 août 1933 en a fixé au 1^{er} octobre 1933 la date de mise en application du régime des

allocations familiales dans les catégories professionnelles ci-après désignées : mines et minières, industries chimiques, industries textiles proprement dites (sauf les industries tulleuses et dentellières pour lesquelles cette date est reportée au 1^{er} janvier 1934), métallurgie, métaux ordinaires et travail des métaux fins, taille de pierre et moulage, terrassements, construction en pierre, sciage de bois, charpente, menuiserie.

Les Caisses de compensation ci-après désignées sont agréées pour le Département du Nord :

1^o Caisses interprofessionnelles :

Caisse familiale interprofessionnelle de la région du Nord (agréée le 20 septembre 1933) : 69, rue Faidherbe, à Lille. Circonscription : département du Nord.

Caisse interprofessionnelle d'allocations familiales de la région de Roubaix-Tourcoing (agréée le 13 septembre 1933), 19, rue Pauvrière, à Roubaix. Circonscription : cantons de Roubaix et Tourcoing.

Caisse de compensation interprofessionnelle de l'Union patronale de la région d'Halluin (agréée le 12 septembre 1933), 22, rue de Lille, à Halluin. Circonscription : Halluin et Roncq.

Caisse de compensation interprofessionnelle des Unions patronales de Comines et de Wervicq (agréée le 13 septembre 1933), 1, rue de l'Industrie, à Wervicq-Sud. Circonscription : Comines, Warneton, Deulémont, Lompret, Wervicq, Verlinghem, Bousbecque, Linselles.

Caisse de compensation pour allocations familiales de la région de Douai (agréée le 12 septembre 1933), 22, rue Morel, à Douai. Circonscription : arrondissement de Douai, communes de Corbehem et Leforest (Pas-de-Calais).

Caisse de compensation du Cambrésis (agréée le 25 septembre 1933), 6, rue de Nice, à Cambrai. Circonscription : arrondissement de Cambrai (à l'exception des communes de Villers-Outréaux, Elincourt, Maretz, Bertry, Maurois, Honnechy, Busigny, Saint-Souplet), arrondissements de Douai et Valenciennes.

2^o Caisses professionnelles :

Caisse de compensation des allocations familiales de la métallurgie de Lille (agréée le 19 septembre 1933), 208, rue Nationale, à Lille. Circonscription : arrondissement de Lille à l'exclusion des territoires réservés à l'activité des Caisses de compensation de Roubaix-Tourcoing.

Caisse familiale du textile de Lille (agréée le 18 septembre 1933), 9, rue des Jardins, à Lille. Circonscription : arrondissement de Lille (sauf les cantons de Roubaix et Tourcoing) et arrondissement de Dunkerque.

Caisse de compensation du bâtiment, des travaux publics des industries et professions connexes du Nord de la France (agréée le 25 septembre 1933), 1, rue Denis-Godefroy, à Lille. Circonscription : département du Nord.

Caisse de compensation professionnelle du Consortium de l'industrie textile de Roubaix-Tourcoing (agréée le 7 septembre 1933), 2, place Fosse-aux-Chênes, à Roubaix. Circonscription : Roubaix-Tourcoing, Lannoy et leurs cantons.

Association familiale d'Armentières (agréée le 13 septembre 1933), 31, rue Sadi-Carnot, à Armentières. Circonscription : Armentières, cantons d'Armentières, Bailleul, Merville, Hazebrouck, Laventie (P.-de-C.).

Caisse d'allocations familiales « La Famille » de la région de Fourmies (agréée le 25 septembre 1933), rue Berthelot, à Fourmies. Circonscription : arrondissement d'Avesnes.

Caisse d'allocations familiales du Bassin de la Sambre (agréée le 13 septembre 1933), 1, rue Jourdan, à Maubeuge. Circonscription : arrondissement d'Avesnes.

Caisse de compensation de la métallurgie de Dunkerque et environs (agréée le 14 septembre 1933), 16, rue du Four-à-Chaux, à Dunkerque. Circonscription : cantons de Dunkerque-Est, Dunkerque-Ouest, Gravelines, Bourbourg, Bergues.

Caisse des allocations familiales de l'arrondissement de Valenciennes (agréée le 18 septembre 1933), 12,

place Froissart, à Valenciennes. Circonscription : arrondissement de Valenciennes.

Caisses des institutions familiales ouvrières de la région de Bohain (agréée le 9 octobre 1933), rue Pasteur, à Bohain (Aisne). Circonscription : communes de Villers-Outréaux, Elincourt, Maretz, Bertry, Maurois, Honnechy, Busigny, Saint-Souplet.

Caisse Familiale du Textile de Lille

Siège Social : 7 et 9, rue des Jardins, ☎ 510.31 à 510.34
Association régie par la Loi de 1901
agréée par arrêté du 18 septembre 1933

La Caisse Familiale a pour objet le service des allocations familiales aux ouvriers des industries du Textile, du Travail des étoffes et vêtements. Sa circonscription comprend les arrondissements de Lille et de Dunkerque, à l'exclusion des cantons de Roubaix et de Tourcoing.

Elle a créé une section d'hygiène ; consultations pré et post natales, consultations de nourrissons, opérations d'otorhynolaryngologie, radiographies, rayons ultra-violet, infirmières visiteuses, colonie de vacances de Grandcamp-les-Bains (Calvados). Tous ces services sont gratuits pour les ouvriers des établissements et leur famille.

Son bureau est ainsi composé :

Président : M. André Wallaert, 17, place de Tourcoing, à Lille. — *Vice-Président-Trésorier* : M. Maurice Duhem, 57, rue de Paris, à Lille. — *Vice-Présidents* : MM. Léon Descamps, boulevard Vauban, à Lille ; Etienne Crespel, 30, boulevard Carnot, à Lille. — *Secrétaire Général* : M. Max Descamps, ☎, ☎, 1, rue Patou, Lille. — *Directeur* : M. Pierre Demoures, ☎, ☎, 21, rue Saint-Sébastien, Lille.

Comité d'Entente des Caisses de Compensation de Lille et de la région du Nord de la France

Siège Social : 1, rue Denis-Godefroy, Lille, ☎ 80.50, 80.51

Ce Comité, constitué en Association déclarée régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, a été fondé entre toutes les Caisses de Compensation existantes, sans préjudice de celles qui pourraient y être ultérieurement admises.

Il a pour but :

1^o D'aider par tous les moyens en son pouvoir au développement des allocations familiales dans la région du Nord de la France,

2^o D'affirmer auprès des Pouvoirs Publics et de tous groupements, collectivités quelconques et des employeurs, l'existence des Caisses de Compensation locales et régionales en fonctionnement, et d'exercer directement ou indirectement auprès d'eux toute action jugée utile ou opportune.

3^o De poursuivre en commun et de coordonner l'étude de toutes questions se rapportant à la mise en vigueur et à l'application du régime légal des allocations familiales.

Le bureau de ce Comité est actuellement formé de la manière suivante :

Président : M. André Wallaert, président de la Caisse Familiale du Textile, 7 et 9, rue des Jardins, Lille. — *Vice-Présidents* : MM. Michel Descamps, président de la Caisse de la Métallurgie, 208, rue Nationale, à Lille ; Eugène Martin-Mamy, ☎, président de la Caisse Interprofessionnelle du Nord et du Pas-de-Calais, 69, rue Faidherbe, à Lille ; Paul Rouzé, président de la Caisse de Compensation du Bâtiment et des Travaux Publics, 1, rue Denis Godefroy, à Lille. — *Secrétaire Général* : M. Gérard Boury, ☎, directeur de la Caisse de Compensation du Bâtiment et des Travaux Publics, 1, rue Denis-Godefroy, à Lille. — *Trésorier* : M. Delattre-Lemarce, ☎, vice-président de la Caisse Interprofessionnelle, 91, rue Nationale, à Lille.

Caisse de Compensation du Bâtiment et des Travaux Publics, des Industries et des Professions connexes du Nord de la France

Siège Social : 1, rue Denis-Godefroy, Lille, ☎ 80.50, 80.51

Cette Caisse constituée dans le cadre juridique de

la loi du 1^{er} Juillet 1901 sur les associations déclarées, a été créée en 1921 dans le but de répartir entre les maisons d'entreprises adhérentes, les charges résultant du versement des Allocations Familiales et du fonctionnement de toutes les œuvres sociales créées par l'Industrie Régionale du Bâtiment et des Travaux Publics, au profit du personnel de ses ressortissants.

La Caisse de Compensation du Bâtiment et des Travaux Publics du Nord de la France, qui comprend à l'heure actuelle près de 2.500 établissements affiliés, occupant ensemble 65.000 employés et ouvriers a, depuis plus de 13 ans, réparti plus de 60 millions de francs de prestations sociales constituées par :

- Ses Allocations Familiales.
- Sa Caisse Auxiliaire de Crédit Mobilier.
- Sa Caisse de Secours.
- Ses Œuvres diverses.
- Ses Grands Prix annuels.
- Son Office des Assurances Sociales.
- Sa Commission de Collaboration.

Le bureau de cette Caisse est actuellement formé de la manière suivante:

Président : M. Paul Rouzé, membre de la Chambre de Commerce de Lille et vice-Président de l'Union des Caisses de compensation du Bâtiment de France, 88, rue Brûle-Maison, à Lille. — *Vice-Présidents* : M. Louis Delepoulle, *, président de la Chambre Syndicale des Entrepreneurs de Lille, 236, boulevard de la République, à La Madeleine ; M. Léon Degallaix, *, président du Syndicat Général des Entrepreneurs de Roubaix, 21, boulevard du Cateau, à Roubaix ; M. Gaston Jonquez, *, Président de la Fédération Régionale des entrepreneurs ; M. Henri Chantry, Président de la section des Plafonneurs de la Chambre Syndicale de Lille. — *Secrétaire de l'Association et Directeur de la Caisse* : M. G. Boury, *, *, administrateur-fondateur d'institutions sociales, 106, rue Barthélemy-Delespaul, à Lille.

CHOMAGE INVOLONTAIRE PAR MANQUE DE TRAVAIL

L'acuité de la crise de chômage qui sévit dans le département du Nord depuis les derniers mois de 1930 a provoqué, de la part des collectivités, un ensemble de mesures destinées à pallier aux conséquences de ladite crise.

Le département et les communes ont été amenés à créer des fonds de chômage chargés de distribuer des secours aux ouvriers astreints à l'inactivité.

C'est ainsi que 71 communes de plus de 5.000 habitants ont institué un fonds municipal de chômage et que des fonds intercommunaux ont groupé d'une part presque toutes les communes du canton de Cysoing, d'autre part 6 communes de l'agglomération dunkerquoise.

De plus, et pour permettre aux petites communes de venir en aide à leurs chômeurs, le Conseil Général a, par délibération du 21 février 1927, décidé la création d'un fonds départemental pour les communes de moins de 5.000 habitants lequel, remis en activité en 1931, groupe aujourd'hui 400 localités.

En outre, des dispositions spéciales permettant de secourir les chômeurs partiels, 53 caisses municipales ont été instituées à cet effet et une caisse départementale de chômage partiel a été créée par le Conseil Général le 30 octobre 1931 : 268 communes de moins de 5.000 habitants se sont agrégées à cette caisse.

Par application du décret du 10 mars 1931, des subventions sont allouées aux organismes qui distribuent des secours aux chômeurs partiels moins de quatre jours par semaine.

Les conditions dans lesquelles ces Caisses distribuent les secours ont été élargies par le décret du 22 octobre 1932 qui prévoit l'admission aux secours, des chômeurs partiels occupés dans des parties d'établissement où le chômage est collectif. Il prévoit également la prise en considération du chômage partiel organisé par roulement.

Les caisses de chômage dont les dépenses sont prises en charge par les budgets locaux, fonctionnent avec l'aide de subventions de l'Etat et du département.

Un décret du 31 décembre 1931 a fixé comme suit la participation financière de l'Etat :

« Par dérogation aux dispositions de l'article 10 du décret du 28 décembre 1926, le taux de la subvention de l'Etat est fixé provisoirement d'après le rapport existant entre le nombre des chômeurs secourus par les fonds et caisses de chômage et la population légale de la commune dans laquelle ces institutions fonctionnent dans les conditions ci-après :

« Le taux est de 60 % du montant des secours alloués par ces diverses institutions dans les limites fixées par l'article 9 du décret du 28 décembre 1926 modifié, pour la tranche correspondant à 10 chômeurs au plus pour 1.000 habitants. Il est de 70 % pour la tranche de 10 à 20, 80 % pour la tranche de 20 à 30, de 90 % au-delà de 30.

« Le rapport entre le nombre de chômeurs et la population sera établi d'après le nombre des chômeurs secourus au début de la période à laquelle s'applique l'état des secours, fourni au ministère du Travail en application des décrets régissant les diverses institutions de chômage, sans que cette période puisse être supérieure à un mois.

« Pour les caisses de secours contre le chômage partiel, ainsi que pour les caisses de secours aux ouvriers dockers en chômage, le nombre des chômeurs entrant en compte pour l'application du présent article est établi en divisant le nombre des allocations journalières par le nombre des jours ouvrables et la période considérée ».

La participation financière du département a été fixée ainsi qu'il suit, par décision de la Commission départementale en date du 6 janvier 1932 ratifiée par le Conseil Général en session de mai.

1° Communes de moins de 5.000 habitants : 75 % de la différence entre la dépense totale et le montant de la subvention de l'Etat, sous réserve que la part restant définitivement à la charge de la commune ne sera pas inférieure à 6 % des dépenses.

2° Communes de 5.000 à 20.000 habitants : 65 % de la différence entre la dépense totale et le montant de la subvention de l'Etat sous réserve que la part restant définitivement à la charge de la commune ne sera pas inférieure à 8 % des dépenses.

3° Communes de plus de 20.000 habitants : 50 % de la différence entre la dépense totale et le montant de la subvention de l'Etat sous réserve que la part restant définitivement à la charge de la Commune ne sera pas inférieure à 10 % des dépenses.

Au cours de l'année 1933 les dépenses du budget départemental aux chapitres relatif au chômage se sont élevées aux chiffres suivants :

Fonds municipaux de chômage complet : 16.000.000 francs ; Caisses municipales de chômage partiel : 700.000 francs ; Fonds départemental de chômage complet : 23.000.000 francs ; Caisse départementale de chômage partiel : 950.000 francs.

Caisses Syndicales et Caisses Artisanales de Chômage

Un certain nombre de syndicats ouvriers ont également créé des caisses spéciales destinées à venir en aide à leurs adhérents chômeurs.

Ces caisses reçoivent des subventions de l'Etat calculées sur la base de 50 p. 100 du montant des secours versés aux adhérents chômeurs complets ou partiels ne travaillant pas plus de quatre jours par semaine et à concurrence d'un maximum de 8 francs par jour par chef de ménage, plus 4 francs par personne à charge, le total des secours alloués à un même ménage ne pouvant excéder 26 francs.

Le département subventionne lui aussi les caisses de ce genre qui ont reçu l'agrément du Conseil Général ; 84 caisses syndicales sont actuellement agréées.

Les subventions départementales sont fixées à 33 p. 100 du montant des secours réellement distribués aux adhérents chômeurs complets.

Pour les chômeurs partiels, l'intervention pécuniaire du département est également de 33 p. 100, mais elle est calculée sur une indemnité journalière pour un chômage de 2 jours entiers par semaine, représentant 16 heures ; sur deux indemnités journalières pour un chômage de 3 jours entiers par semaine, représentant 24 heures ; sur trois indemnités journalières pour un chômage de 4 jours entiers par semaine, représentant 32 heures ; sur quatre indemnités journalières pour un chômage de 5 jours entiers par semaine, représentant 40 heures.

D'autre part, un décret en date du 28 juillet 1932 a admis au bénéfice des subventions accordées par l'Etat, les caisses créées par les travailleurs indépendants, en vue de venir en aide à leurs membres en chômage.

Le Département subventionne également lesdites caisses lorsqu'elles ont obtenu l'agrément du Conseil général ; 5 caisses artisanales sont actuellement agréées.

Le montant des dépenses supportées de ce chef par le budget départemental s'est élevé à 196.000 francs en

1928, à 128.030 francs en 1929, à 194.902 francs en 1930, à 941.971 francs en 1931, à 1.500.000 francs en 1932 et à 1.900.000 francs en 1933.

Association de Prévoyance des Marins pratiquant la petite pêche de Gravelines

Cette Association, fondée en 1898, a pour but de venir en aide, dans la limite de ses ressources annuelles, aux propriétaires inscrits maritimes ou non inscrits « bateaux ou engins de pêche mis hors de service par des événements de mer de quelque nature qu'ils soient sauf en dedans de la « Baleine ».

Elle compte, parmi ses membres participants, le propriétaire de un bateau, d'un effectif moyen de cinq hommes.

La Chambre de Commerce de Dunkerque a placé cette Association sous son patronage. Le Conseil Général du Nord, la ville de Gravelines lui ont alloué des subventions. Enfin de nombreuses notabilités de la région ont tenu à s'inscrire parmi ses membres fondateurs. — Son bureau siège à Gravelines.

Conseil d'administration. — *Président* : M. Evrard Charles. — *Secrétaire-Trésorier* : M. Lucchini Paul, agent administratif de l'Inscription Maritime.

INSTITUTIONS DE MUTUALITÉ

CONSEIL SUPERIEUR DES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS

L'article 34 de la loi du 1^{er} avril 1898, modifié par l'article 7 de la loi du 15 août 1923, a institué un Conseil supérieur des Sociétés de Secours mutuels comprenant notamment 24 représentants des Sociétés de Secours mutuels approuvées et 6 représentants des Sociétés de Secours mutuels libres.

Le département du Nord ressortit au 4^e collège électoral pour les sociétés approuvées et au 2^e collège pour les sociétés libres.

Représentant des Sociétés approuvées : M. Saint-Quentin, *, avocat, ancien bâtonnier, Adjoint au Maire de Valenciennes.

Représentant des Sociétés libres : M. Georges Petit, C *, § I, §, Président de la Fédération Nationale de la Mutualité Française, Vice-Président du Conseil supérieur de la Mutualité.

COMITE DE PATRONAGE DES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS DU NORD

Siège : Préfecture du Nord

Ce Comité a été institué par arrêté de M. le Préfet du Nord en date du 11 janvier 1922, à l'effet d'établir un lien étroit entre les Sociétés de Secours mutuels existantes, de provoquer les créations nécessaires et de poursuivre le développement des institutions mutualistes.

Présidents d'honneur : M. Roger Langeron, C *, O §, §, § I, *, *, Préfet du Nord ; Aug. Potié, *, § A, C *, sénateur, ancien président du Conseil Général. — *Président* : M. Georges Petit, C *, §, § I, §, Vice-Président du Conseil supérieur de la Mutualité, 9, boulevard Vauban, à Lille. — *Vice-Président* : M. Le Glay, *, Conseiller général, avocat honoraire à Cantin.

Union Départementale des Sociétés de Secours Mutuels du Nord

Lille II, boulevard Vauban, ① 9.24 et 51.96

L'Union a été fondée en 1894. Elle se compose des sociétés de secours mutuels approuvées et libres ayant leur siège dans le département du Nord. Réorganisée en 1921, ses nouveaux statuts ont été approuvés par arrêté de M. le Ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales en date du 16 décembre 1921, et

elle a été reconnue d'utilité publique par décret du 23 février 1927.

Présidents d'honneur : MM. Daniel-Vincent, sénateur du Nord, ancien ministre ; Armand Naudin, *, ancien préfet du Nord, conseiller d'Etat ; Auguste Potié, *, sénateur, maire d'Haubourdin ; Louis Hudelo, C *, ancien préfet du Nord ; Gaston Roussel, C *, conseiller d'Etat, ancien directeur de la Mutualité au Ministère du Travail ; Roger Langeron, C *, préfet du Nord.

Vice-Présidents d'honneur : M. Emile Davaine, O *, vice-président du Conseil Général, président de l'Office départemental des Habitations à bon marché ; Mahieu, G. O *, sénateur, ancien ministre.

Conseil d'administration (Bureau). — *Président général de la Mutualité du Nord* : M. Georges Petit, C *, § I, §, *, *, vice-président du Conseil supérieur des Sociétés de Secours Mutuels, président honoraire de la Fédération Nationale de la Mutualité Française, président d'honneur de la Fédération Départementale des Mutualités Scolaires Laïques du Nord, 9, boulevard Vauban, Lille.

Président : M. Degouy Victor, *, §, §, *, président général de la Société de Secours Mutuels des Voyageurs et Employés de commerce du Nord de la France, président général des Médailles militaires, 96, r. Barth.-Delespaul, Lille. — *Commissaire Général* : E. Verdier, § I, ①, 1, place Jacquart, Lille. — *Vice-Présidents* : MM. Saint-Quentin, Jean, *, § I, *, *, 17, rue des Viviers, Valenciennes ; Imbert Georges, *, §, §, § A, *, inspecteur primaire, président de la Caisse autonome de Retraites de la Fédération départementale des Mutualités scolaires laïques du Nord, 59, rue Edouard-Pailleron, Paris ; Vanlaer Maurice, *, *, président de la Société « Le Pain Mutuel », de Lille, 118, rue Jacquemars-Giélée, Lille ; Hauwelle Albert, *, §, *, *, président de la Société de Secours mutuels des Anciens Chasseurs à pied de Lille, 43, rue de Puébla, Lille ; Dr Paucot, *, professeur à la Faculté de Médecine de Lille, vice-président de la Société de Secours mutuels « La Mutualité Maternelle », à Lille, 238-240, rue Solferino, Lille. — *Secrétaire général* : M. Goursault Clovis, § A, *, *, Secrétaire de la Sous-Préfecture d'Avesnes-sur-Helpe. — *Secrétaire général adjoint* : M. Ducourant Fernand, *, §, *, *, 26, rue Roland, Lille. — *Trésorier général* : M. Desprez Albert, 122, avenue Saint-Maur, La Madeleine, ①, ②, ③, § I. —

Trésorier-adjoint : M. Van de Putte Albert, *, *, *, président de la Ligue de Protection de l'Enfance, 43, boulevard de la Liberté, Lille. — *Directeurs* : MM. Gaston Guyot-Jeannin, * ; G. Dubus, ⚡, ⚡, Ⓞ.

Fédération des Travailleurs mutualistes du Nord
(Union de Sociétés de Secours Mutuels)
Lille, rue d'Arras, 147

Président : M. Théodore Devernay, ⚡ I, Ⓞ, 42, rue Buffon. — *Secrétaire* : M. Charles Dekampener, rue de Trévisse, impasse Lagache, 17. — *Trésorière* : Mlle Céline Guignet, 20, parvis Saint-Michel.

**Fédération Départementale des Mutualités
Scolaires Laiques du Nord**

Fondée en 1922, *Siège social* :
Préfecture du Nord

Président d'honneur : M. Georges Petit, C *, ⚡ I, ⚡, *, vice-président du Conseil supérieur des Sociétés de Secours Mutuels, président honoraire de la Fédération Nationale de la Mutualité française. — *Président* : M. Launay, *, ⚡, ⚡, ⚡ I, inspecteur d'Académie. — *Vice-Président* : MM. Briet, Ⓞ I, inspecteur primaire, à Cambrai ; Clap, ⚡ I, inspecteur primaire, à Douai ; C. Caron, *, ⚡ I, inspecteur primaire, à Dunkerque ; Th. Caron, ⚡ I, inspecteur primaire à Hazebrouck ; Adnet, ⚡ A, inspecteur primaire à Le Quesnoy ; Mollard, inspecteur primaire à Lille ; Leroy, ⚡ I, inspecteur primaire à Lille ; Laforest, *, ⚡ I, inspecteur primaire adjoint à l'inspecteur d'Académie ; Charlier, *, ⚡ I, inspecteur primaire à Roubaix ; Chopinet, ⚡ I, inspecteur primaire à Valenciennes ; Condevaux, *, ⚡ A, inspecteur primaire à Valenciennes ; Gambey, ⚡ I, inspecteur primaire à Lille ; Dubu, ⚡, inspecteur primaire à Avesnes ; Spriet, O *, ⚡ I, avocat, 25, rue Jacquemars-Giélée, Lille. — *Secrétaire* : M. Carion, ⚡ I, directeur d'école-en retraite, 33, rue Jordaens, à Lille. — *Trésorier* : M. Bonnet, ⚡ I, directeur d'école, square Dutilleul, à Lille.

**Fédération des Sociétés et des Unions
de Sociétés de Secours Mutuels
de la Région du Nord de la France**

Siège social : Lille, 7 et 9, rue des Jardins
Ⓞ 510.31 à 510.34

La Fédération, approuvée par arrêté de M. le Ministre du Travail, se compose des Unions de sociétés de Secours Mutuels reconnues, approuvées ou libres, et régies par la loi du 1^{er} avril 1898. Elle a créé une Caisse autonome de retraites et pour les Assurances sociales une Caisse primaire de capitalisation, vieillesse et invalidité.

Son bureau est ainsi composé : *Président* : M. André Wallaert, 17, place Tourcoing, à Lille. — *Commissaire général* : M. Auguste Dupont, *. — *Vice-Présidents* : MM. de France, à Maubeuge ; Ferdinand Sarraz-Bournet, *, ⚡, 39, bd Mariette, à Boulogne-s.-Mer ; Tessely, à Loos ; Dusart, ⚡ A, à Jeumont ; Aye, à Boulogne-sur-Mer ; Soubry, ⚡, à Valenciennes ; Duriez-Lefébure, à Dunkerque ; Vanhoutte, à Coudekerque-Branche ; Flament, *, à Fourmies ; Brogneaux, à Anor ; Coisne, à Armentières ; Lepoutre, à La Chapelle-d'Armentières ; Laronde et Choteau, à Aniche. — *Secrétaire générale* : Mme Debril, 32, rue du Prieuré, à Lille. — *Trésorier* : M. Lepoivre, ⚡, 10, rue Marais, à Lille. — *Directeur général* : M. Pierre Demoures, ⚡, ⚡, 21, rue Saint-Sébastien, à Lille.

**Fédération des Sociétés de Secours Mutuels
Familiales de la région du Nord**

Siège social : 26-28, rue du Château, Roubaix
Ⓞ 45.33, 45.34

Président : M. Jean Arreckx, 16, avenue Saint-Maur, à La Madeleine, vice-président de la Société de Secours Mutuels « La Famille ». — *Vice-Présidents* : MM. André Cateaux, 1, place du Temple, à Lille ; Joseph Lussigny, 60, rue de Mons, à Valenciennes, président de « La Famille Valenciennoise » ; Alfred Line, 31, boulevard Carnot, à Arras ; Paul Clermont, 61, rue Delemazure, à Hellemmes, trésorier de la Mutuelle « La Famille ».

— *Secrétaire général* : M. Albert Voreux, 144, rue du Bois, à Tourcoing, président de la Société de Secours Mutuels « La Famille ». — *Trésorier-Archiviste* : M. Marcel Ritz, 14, place Alexandre-Dumas, à Lille.

**Union des Sociétés de Secours Mutuels
Industrielles, Commerciales et Agricoles
de la région du Nord de la France**

Siège social : 7 et 9, rue des Jardins, Lille
Ⓞ 510.31 à 510.34

L'Union approuvée par arrêté de M. le Ministre du Travail se compose des Sociétés de Secours Mutuels approuvées ou libres et régies par la loi du 1^{er} avril 1898. Elle a créé une Caisse Primaire de Répartition pour les Assurances Sociales, couvrant les risques maladie, maternité, décès.

Son bureau est ainsi composé :

Président : M. A. Wallaert, 17, place de Tourcoing, à Lille. — *Commissaire général* : M. Hussenot, 16, boulevard Papin, Lille. — *Vice-Présidents* : Mme G. Crépy, 6, boulevard Vauban, à Lille ; MM. Pingris, 4, rue Virginie-Ghesquière, à Lille ; Bernard, 25, rue Saint-Sébastien, à Lille ; Picavet, 10, rue Salembier, à Hellemmes ; Noé, 13, rue Danton, à Loos ; Carpentier, rue Pasteur, à Santes. — *Secrétaire générale* : Mme Debril, 32, rue du Prieuré, à Lille. — *Trésorier* : M. Bernard, 25, rue Saint-Sébastien, à Lille. — *Directeur* : M. Pierre Demoures, ⚡, ⚡, 21, rue Saint-Sébastien, à Lille. — *Directeur adjoint* : D. Dhont, 3, avenue Foch, Marcq-en-Barœul.

**Société de Secours Mutuels du Bâtiment
et des Travaux Publics de Lille et Environs**

Siège social, Secrétariat et Permanence :
1, Rue Denis-Godefroy, Lille

Cette Société, forte de près de 1.500 membres, créée depuis 1929, a pour but le fonctionnement des Assurances Sociales, au profit de ses membres assurés sociaux, et l'attribution des secours et des prestations généralement institués par la loi de 1898 au profit des vieux ouvriers exclus des Assurances Sociales.

Président : M. Pierre Lambrechts. — *Vice-Président* : M. Louis Delepouille, *. — *Trésorier* : M. Joseph Labbé. — *Trésorier-adjoint* : M. Victor Leriche. — *Secrétaire* : Mme Macquet. — *Secrétaire-adjoint* : M. Alfred Haussy. — *Commissaire général* : M. Gérard Boury, *.

**Caisse de Prévoyance, d'Assurances et d'Épargne
Sociales du Personnel d'Encadrement du Bâtiment
et des Industries du Nord de la France**

Siège social et Secrétariat général
1, Rue Denis-Godefroy, Lille

Cette Caisse qui groupe plus de 300 membres, dont 250 Sociétaires actifs (Directeurs, Ingénieurs, Chefs comptables, etc., etc.) a pour but de garantir ces derniers, exclus de la loi des Assurances Sociales, contre la survenance d'un certain nombre de risques sociaux.

Elle comporte la participation parallèle des Etablissements-Employeurs et de leurs collaborateurs intéressés.

Président : M. Léon Planquart, *. — *Vice-Présidents* : M. Louis Peulabeuf, O *, M. Gaston Jonquez, *, M. Rémy Jonville ; M. Léon Charrier. — *Secrétaire Général, Délégué fondateur* : M. Gérard Boury, *.

Mutuelle Familiale de Lille et environs

Société approuvée sous le N° 1722 le 24 Mars 1927
Siège social : 9, rue des Jardins, 2^e étage

CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Société a pour but d'aider la famille dans toutes les circonstances importantes de la vie.

Primes d'allaitement, indemnités de maladie, frais médicaux et chirurgicaux, indemnités de décès, sont statutairement accordés aux membres de la Société.

Au 31 Décembre 1931 elle groupait 43.954 sociétaires. Cette société est depuis l'application de la loi des Assurances Sociales, adhérente à l'Union des Sociétés de Secours Mutuels Industrielles, Commerciales et Agricoles de la région du Nord de la France, à la Fédération des Sociétés et des Unions des Sociétés de Secours Mutuels de la région du Nord, 9, rue des Jardins, à Lille.

Président d'honneur : M. A. Dupont, ✱. — *Président* : M. Max Descamps, ☼. — *Premier Vice-Président* : M. Georges Rose. — *Commissaire général* : M. Charles Hussenet, ☼. — *Trésorier* : M. Emile Lesage. — *Secrétaire générale* : Mme Suzanne Debril. — *Vice-Présidents* : Mme Nicolle ; MM. P. Dufour ; A. Wallaert ; Mme Bonnaert ; MM. Picavet ; Dantin.

Société de Secours Mutuels des Voyageurs et Employés de bureau du Commerce et de l'Industrie du Nord de la France

Fondée le 1^{er} novembre 1863
Lille, rue de l'Hôpital-Militaire, 116

Président honoraire : M. Adolphe Duvivier, ✱, ✱, ✱, ✱, ✱. — *Présidents d'honneur* : MM. Roger Langeon, C ✱, préfet du Nord ; Georges Petit, C ✱, ☼ I, ☼, ✱, président de la Mutualité française. — *Président général* : M. Victor Degouy, ✱, ☼, ✱, ✱, ✱. — *Président* : M. Louis Byls, ☼ I, ✱, ✱, ✱ ; *Vice-Présidents* : MM. Pierre Crétnier, ☼ ; Emile Lefebvre, ☼, ✱. — *Secrétaire général* : M. Leblanc, ✱. — *Trésorier général* : M. Jean Lefebvre, ✱. — *Secrétaires adjoints* : MM. Germain Bru, ✱, ✱ ; Jules Delannoy. — *Trésorier adjoint* : M. Marcel Fontaine. — *Archiviste* : M. Georges Delval.

Association des Comptables et Employés de l'arrondissement de Lille

Fondée en 1863

Siège : 110, rue de l'Hôpital-Militaire à Lille

Président : M. Corbaux, ✱, ☉, ✱, ✱, ✱, ✱, 8, rue Marais. — *Vice-Présidents* : MM. Merchez, ☉, ✱, ✱, 18, parvis St-Michel ; Derudder Maurice, ☉, ✱, ✱, 17, rue Ferrer, Hellemmes. — *Secrétaire général* : M. Rousseaux Alphonse, ☉, ✱, 35, rue Christophe-Colomb. — *Secrétaire général adjoint* : M. Carlier Fernand, ☉, ✱, 8, place du Concert. — *Secrétaire-Trésorier* : M. Laurent Charrier, ☼, ☼ A, ☉, ✱, ✱, 3, rue François-Debauts, à La Madeleine.

Société de Secours Mutuels des Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais

Cette Société, reconnue d'utilité publique, a pour but : 1° De donner gratuitement les soins du médecin aux membres titulaires nécessiteux et malades ; 2° De pourvoir aux frais funéraires des membres titulaires ; 3° D'accorder, s'il y a lieu, sur la demande des familles, une indemnité aux veufs, aux veuves et orphelins des membres titulaires décédés par suite de l'accomplissement d'un acte de courage et de dévouement ; 4° De constituer des pensions de retraite ; 5° De distribuer annuellement des récompenses aux membres qui ont accompli les actions les plus méritoires ; 6° Enfin, de propager les moyens de secourir ses semblables.

Bureau d'Administration. — *Président* : M. Lucien Crépy-Saint-Léger, ✱, ✱, ✱, 79, boulevard Carnot à Lille. — *Vice-Président* : M. Dupont Henri, ☼ I, ✱, rue Colbert, 25. — *Secrétaire général* : M. Alphonse Viseur, ✱, commandant des Sapeurs-Pompiers, 64, rue de Bouvines. — *Trésorier* : M. Nys Jules, 93, rue Georges-Martens à St-André-lez-Lille. — *Vice-Secrétaire-Trésorier* : Mme Allard, ✱, 76, rue de Rouges-Barres, à Marq-en-Barœul.

Société de Secours Mutuels des Instituteurs et Institutrices de Lille

Fondée en 1865

Siège : Préfecture du Nord

Président : M. Launay, ✱, ☼, ☼, ☼ I, inspecteur d'académie. — *Vice-Président* : M. Beugnies, ☼ I. — *Secrétaire* : M. Dupont, ☼ A. — *Secrétaire adjoint* : M. Béghin, chef de bureau, Préfecture de Lille. — *Trésorier* : M. Cauët, ☼ I.

**Société de Secours Mutuels
« Les Persévérants de l'Ecole Laïque »
N° 999**

Siège social, à Lille (Bureau des Ecoles. — Mairie de Lille). — Fondée le 12 octobre 1901. — *Président* : M. Mollard, ☼ I, inspecteur de l'Enseignement primaire à Lille. — *Premier Vice-Président* : M. Imbert, inspecteur primaire à Lille. — *Vice-Présidents* : MM. Cauët, directeur d'école à Lille ; Lemaire H., ☼ I, délégué cantonal. — *Secrétaire général* : M. Moulins G., ☼ A, employé des P. T. T. — *Trésorier* : M. Compain, ✱, directeur d'école, à Lille. — *Secrétaire adjoint* : Mlle Imbert, institutrice à l'école Pasteur, à Lille. — *Trésorier adjoint* : Mlle Ducatillon, directrice d'école, à Lille.

Société de Secours Mutuels « La Famille »

Siège social : 26-28, rue du Château, Roubaix
① 45.33, 45.34

Président : M. Albert Voreux, 144, rue du Bois, à Tourcoing. — *Vice-Président* : M. Jean Arreckx, 16, avenue Saint-Maur, à La Madeleine. — *Secrétaires* : MM. Marcel Ritz, 14, place Alexandre-Dumas, à Lille ; Paul Clermont, 61, rue Delemazure, à Hellemmes.

**Société mixte de Secours Mutuels et de Dotation
« La Jeunesse Mutualiste Indépendante »**

Siège social : 40, avenue des Lilas, Lille

Président d'honneur : M. Vanlaer. — *Président* : M. Ch. Coutel. — *Vice-Présidents* : MM. Henri Jooris, ✱, ☼ A et R. Havez. — *Secrétaire-Trésorier* : M. René Coutel.

Œuvre antituberculeuse de l'Enseignement primaire

Siège social : Préfecture du Nord. — Fondée le 14 mars 1910. — *Président* : M. Launay, ✱, ☼, ☼, ☼ I, inspecteur d'Académie. — *Vice-Président* : Mlle Hennenbert, institutrice en retraite, à Hazebrouck. — *Trésorier* : M. Bertrand, directeur d'école, à Lille, Faubourg du Sud. — *Secrétaire* : M. Lenglet, chef de bureau à la Préfecture.

Société de Secours Mutuels des Cantonniers du Service vicinal

Lille, 171, boulevard de la Liberté
(Annexe de la Préfecture)

Cette Société a pour but : 1° de donner les soins du médecin et les médicaments aux sociétaires malades ou blessés ; 2° de leur payer une indemnité pendant la durée de l'incapacité de travail, due aux maladies ou aux blessures dont ils peuvent être atteints ; 3° de leur allouer des secours temporaires s'ils deviennent incurables ou infirmes avant l'époque fixée pour obtenir une pension de retraite ; 4° d'accorder une pension aux sociétaires âgés d'au moins 60 ans ; 5° de pourvoir, d'une manière convenable, à leurs funérailles ; 6° de venir en aide à la veuve, aux orphelins et aux ascendants ; 7° d'accorder une pension aux veuves des sociétaires retraités ; 8° d'accorder une indemnité en cas de couches des femmes des sociétaires.

Conseil d'Administration : MM. Genet, ✱, ingénieur en chef du Service vicinal. *Président*. — Delannoy, ☼ I, chef de division à la Préfecture, *Vice-Président*. — Thomas, ✱, ☼ A, ingénieur principal du Service vicinal en retraite, *Secrétaire*. — Wadoux, ingénieur du Service vicinal, *Secrétaire adjoint*. — Campion, adjoint technique principal du Service vicinal, *Trésorier central*. — les Ingénieurs d'arrondissement, *Administrateurs*. — Dutrieux Emile et Delannoy Octave, cantonniers chefs ; Notredame Paul et Bouwyn Arthur, cantonniers, *Administrateurs supplémentaires*.

Fédération des Anciens Militaires Mutualistes du Nord de la France et Combattants de la Grande Guerre

Lille, boulevard de la Liberté, 65

Cette œuvre de prévoyance et de solidarité sociale, fondée le 24 septembre 1894, a pour but de payer des allocations journalières aux membres participants pendant la durée de l'incapacité dont ils peuvent être at-

teints. — D'accorder des indemnités aux femmes participantes à l'occasion de leurs couches et des primes pour l'allaitement naturel. — D'assurer en cas de décès une allocation aux familles. — De pourvoir aux funérailles des sociétaires sans famille. — D'allouer en cas de besoin des secours exceptionnels aux sociétaires nécessiteux ou à leur famille. — D'assurer une allocation annuelle renouvelable en cas d'invalidité. — De payer aux incurables une allocation viagère. — De constituer une caisse de pensions viagères.

Président fondateur : M. G. Petit, C. ✱, ③, ④, ⑤, ⑥, vice-président du Conseil supérieur de la Mutualité, 9, boulevard Vauban. — *Présidents d'Honneur* : M. G. Pannard, ✱, ③, ⑥, square Claude-Debussy, à Paris ; M. H. Scouvement, 15, rue de Roubaix, à Lille ; M. A. Naessens, ✱, 9, rue Képler, à Lille. — *Président* : M. F. Ducourant, ✱, ③, ✱, 26, rue Roland. — *Commissaire général* : M. L. Delerue, ③, ④, ⑤, 34, rue du Nouveau-Siècle, à Lille. — *Vice-Présidents* : MM. A. Delelis, ✱, à Lys-lez-Lannoy ; J. Fremaux, ① A, ④, ⑤, rue Montesquieu, 15, à Mons-en-Barœul ; P. Herbaut, 38, rue Nationale, à Lille ; H. Debuchy, ✱, ③, ④, ✱, avenue du Colonel-Driant, à Lambersart. — *Secrétaire général* : M. Paul Cassel, 300, rue Pierre-Légrand, à Lille. — *Secrétaire-adjoint* : M. Jean Casel, 300, rue Pierre-Légrand, à Lille. — *Trésorier* : M. A. Facq, ③, 108, rue Volta, à Lambersart. — *Trésorier adjoint* : M. R. Walraeve, 56, rue de la Carnoy, à Lambersart. — *Archiviste* : M. Legros Fernand, ✱, ③, ④, 24, rue de La Bassée, à Lille.

Anciens Sous-Officiers de Lille

Place Sébastopol (Salle du Gymnase)

Président : M. Victor Hennebutte, ③, ④, ✱, ✱, ✱, rue du Quai, 129, à La Madeleine. — *Vice-Présidents* : MM. Julien Carlier, ✱, ④, ⑤ A, ✱, ✱ ; Jean Lefebvre, O ✱ ; Joseph Billiaert, O ✱. — *Secrétaire général* : M. Hector Desprez, ④, ✱, ✱, ✱, ✱. — *Trésorier général* : M. Georges Huvillier, ⑤ A, ③, ④, ✱. — *Trésorier* : M. Gustave François, ① A, ④, ✱. — *Archiviste* : M. Alphonse Six, ③, ④, ✱. — *Secrétaire administratif* : M. Victor Déruelle, ③, ✱, ✱, ✱.

Les Médailleurs Militaires

Société Nationale de Secours mutuels

approuvée le 10 mai 1904, N° 1.756

Reconnue d'utilité publique

par décret du 3 Novembre 1931

Siège social : 34^e section de Lille, rue Léonard-Danel, 46
Tél. : 531.55

Président : M. Raoul Bitard, ③, ④. — *Président adjoint* : M. Alfred Arbonnier. — *Vice-Président* : N... — *Secrétaire général* : M. Raphaël Dubois. — *Trésorier général* : M. Henry Cambray. — *Secrétaire adjoint* : M. Georges Ghys. — *Trésorier adjoint* : M. Albert Dufour.

Mutuelle des Défenseurs de Lille

Siège social : 20, rue de Béthune, à Lille. — *Président* : M. Georges Vyt, ③, ④, ✱, ✱, 283, boulevard de la République, La Madeleine. — *Vice-Président honoraire* : M. Victor Duquenne, ④, ⑤, membre du Conseil d'administration de l'Union départementale des Sociétés de Secours Mutuels de Nord, 84, rue Anatole-France, à Ronchin. — *Vice-Présidents* : MM. Henri Cambray, ✱, ③, ④, ⑤, ✱, membre du Conseil d'administration de l'Union départementale des Sociétés de Secours Mutuels de Nord, 86, rue d'Artois ; Emile Depuydt, rue Casimir Delavigne, 11, à Lille. — *Secrétaire général* : M. Druon, 122, rue d'Iéna, à Lille. — *Secrétaire adjoint* : M. Delamasautière, ③, 77, rue du Marché. — *Trésorier* : M. Albert Foucart, ③, ④, 14, rue des Sahuteaux. — *Trésorier adjoint* : M. Louis Nef, ③, 2, rue Coquerez.

Union des Sociétés Mutualistes des P. T. T.

Siège social : Maison des P. T. T., 70, rue Brûle-Maison, à Lille, ③ 82.35. — *Président* : M. Ernest Josson,

✱, ① A, agent principal de surveillance des P. T. T. — *Vice-Président* : M. Lagarde, chef du contrôle téléphonique, à Lille. — *Secrétaire* : M. Toucry, commis principal des P. T. T. — *Trésorier* : M. de Rieck, commis d'ordre et comptabilité, Direction des P. T. T.

Société de Secours Mutuels des Artistes musiciens de Lille

Fondée en 1855

Siège : Conservatoire de Musique. — *Président* : M. Oscar Doutrelon de Try, ✱, ① I, ✱, ✱. — *Vice-Présidents* : MM. Paul Laigre, ① I, et Edmond Surmont, ③ I. — *Secrétaire général* : M. E. Lebon, ③ I, ✱, ✱. — *Trésorier* : M. Masurel.

Société des « Prévoyants de l'Industrie et du Commerce roubaisiens » à Roubaix

Siège social : Roubaix, 59, Grande-Rue. — Fondée le 17 octobre 1894. — *Président* : M. Gustave Delescluse, ③. — *Vice-Présidents* : MM. F. Eloy-Réquillart, ✱ ; Joseph Wibaux, O ✱. — *Secrétaire* : M. Edouard Otrage, ✱, ③. — *Secrétaire adjoint* : M. Emile Beau-carne, ③. — *Trésorier* : M. Emile Lepoutre, ③.

Société de Secours Mutuels « La Mutuelle Nadaud »

Siège social : Roubaix, 50, boulevard de Strasbourg. Fondée le 1^{er} janvier 1900. — Nombre d'adhérents : 2.861 hommes ; 1.396 femmes ; 165 membres honoraires. — *Président* : M. Edouard Dubois, ✱, ⑤ A, ✱, ✱, 42, rue Jules-Deregnaucourt. — *Vice-Présidents* : MM. Victor Catteau, ✱, 131, rue d'Avelghem ; Louis Parent, 183, rue Guesde, à Croix. — *Trésorier* : M. Gustave Fay, 73, rue du Collège. — *Secrétaire général* : M. Fernand Des-triez, 39, rue Cuvier.

Société de Secours Mutuels « L'Union Amicale et Mutuelle des Anciens Gradés Français »

Siège social : Roubaix, place Notre-Dame, café de la Rénovation. — Fondée en avril 1905. — Nombre d'adhérents : 25. — *Président* : M. Clovis Deschamps. — *Vice-Présidents* : MM. Dorchies ; Tonnel. — *Trésorier* : M. Jean Fénart. — *Secrétaire* : M. E. Martin.

La Protection Familiale

Siège social : Roubaix, 59, Grande-Rue. — Fondée le 28 avril 1911. — *Président* : M. Gustave Delescluse, ③. — *Vice-Présidents* : M. Joseph Wibaux, O ✱ ; Florentin Eloy-Réquillart, ✱. — *Trésorier* : M. E. Lepoutre, ③. — *Secrétaire* : M. Edouard Otrage, ✱, ③.

Société de Secours Mutuels « La Prévoyance » à Tourcoing

Siège social : Tourcoing, Hôtel de Ville. — Fondée le 1^{er} janvier 1882. — *Président* : M. François Dubly. — *Vice-Présidents* : MM. Henri Liétar ; Achille Haquette ; Albert Martin ; Pierre Loidan. — *Trésorier* : M. Edouard Horrent. — *Secrétaire* : M. Victor Mul-lier, ③. — *Pharmacie mutualiste* : 80, rue Nationale ; *Gérant* : M. Marquer.

Société de Secours Mutuels dite : « La Mutuelle » de Tourcoing

Siège social : Tourcoing, 17, rue de l'Industrie. — Fondée en 1883. — *Président* : M. Arthur Matagne. — *Vice-Présidents* : MM. Paul Dussart ; Charles Dele-croix ; Paul Desort ; Paul Ballois. — *Secrétaire-Trésorier* : M. Léon Hardeman, ③.

Société de Secours Mutuels des Agents non commissionnés du Chemin de fer du Nord

Siège social : à Hellemmes, 57, rue Ferdinand-Mathias. — Fondée le 15 juillet 1881. — Nombre d'adhérents : 2.800. — *Président* : M. Quièvreux Georges, chef de bureau à la Compagnie du Nord, Ateliers du Matériel roulant, à Hellemmes. — *Vice-Présidents* : MM. A. Dubois, chef d'atelier des machi-

nes ; Delroisse Pierre, sous-chef de bureau, Matériel Roulant d'Hellemmes. — *Trésorier* : M. Wacquez Jules, employé Atelier du Matériel Roulant, Hellemmes. — *Secrétaire* : M. Flour Henri, employé principal, ateliers de machines, à Hellemmes. — *Secrétaire adjoint* : M. Léon Fontaine, employé principal, matériel roulant, à Hellemmes. — *Archiviste* : N...

Société de Secours Mutuels dite :
« L'Égalité de Maubeuge »

Siège social : Maubeuge, route de Mons (Fondée en 1888). — *Président* : M. Delacroix Ernest-Edmond, A . — *Vice-Président* : MM. Carret Julien, O . — *Secrétaire* : M. Claudel G., S . — *Trésorier* : M. Réquillé Emile, A . — *Secrétaire adjoint* : M. Dussart A., S . — *Trésorier adjoint* : M. Cambier J., B .

Les Travailleurs Prévoyants de l'arrondissement d'Avesnes

Siège social : Avesnes, 25, avenue de la Gare
Président : M. Henri Goutierre. — *Secrétaire* : M. H. Goutierre, fils. — *Trésorier* : M. Fernand Depagne.

Société de Secours Mutuels des Ouvriers de Cambrai

Siège social : Cambrai, 35, rue Saint-Georges (Fondée en 1844). — *Président* : M. Albert Bricout, O , A , B . — *Secrétaire* : M. Félix Petit, B . — *Trésorier* : M. Alphonse Duverger, B .

Société de Secours Mutuels dite :
« La Générale de la Ville de Douai »

Hôtel de Ville
Fondée le 4 mars 1843

Président honoraire : M. Legrand Bagnérès, S . — *Président* : M. Henry Legrand, S . — *Vice-Présidents* : MM. F. de Bailliencourt et Vancelebrock. — *Trésorier* : M. Carissimo. — *Secrétaire* : N... — *Trésorier-adjoint* : M. Mathurin, A . — *Secrétaire-adjoint* : M. Duviviez, A .

Caisse de réassurance du Syndicat des Sociétés de Secours Mutuels de l'arrondissement de Douai

Fondée en 1899

Siège : Hôtel de Ville de Douai

Président fondateur honoraire : M. Legrand Bagnérès, S . — *Président* : M. Paul Allaert, S , S . — *Vice-Prési-*

dent : M. César Bouly, C S . — *Secrétaire* : M. H. Legrand, S . — *Trésorier* : M. Eug. Carissimo. — *Secrétaire adjoint* : M. Mathurin Henri. — *Trésorier adjoint* : M. Messène.

Société de Secours Mutuels dite :
« Union Ouvrière d'Anzin »

Siège social : Anzin, 75 bis, rue Jean-Jaurès (Fondée en 1889). — *Président* : M. Sterlay Emile, rue Emmanuel-Rey, 72, à Valenciennes. — *Vice-Présidents* : MM. Beaumont Henri, 75, rue Jean-Jaurès, Anzin ; Mascart Joseph, 112, rue Waldeck-Rousseau, à Bruay-sur-Escaut ; Drémaux Henri-Emile, rue Henri-Durre, à Beuvrages. — *Secrétaire général* : M. Vilain Jules, r. H.-Durre, 122, à Raismes. — *Secrétaires* : MM. Tétard F., 22, rue Henri-Durre, à Anzin ; Prenoix P., S , 5, rue Gambetta, à Valenciennes. — *Trésorier général* : M. Lesne Séraphin, rue de Raismes, 15, Anzin. — *Trésorier* : M. Dussenne, J.-B., rue Jean-Jaurès, 323, à Bruay-sur-Escaut. — *Secrétaire adjoint* : M. Tison A., 54 bis, rue Kléber, Anzin. — *Trésorier-adjoint* : M. Bernard, M., 16, rue Constant-Moyaux, à Anzin.

Association Fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français

Siège : Lille, rue des Buisses, 27

Président : M. Th. Huyghe, 92, rue Léon-Gambetta, à Lezennes. — *Vice-présidents* : MM. Léon Delos, rue Pasteur, 15, à Ronchin ; Louis Taily, 18, rue Anne Delavaux, à Lille-Délivrance. — *Secrétaire* : M. Jules Vaniscote, S A , 20, rue Lazare-Garreau, Lille. — *Trésorier* : M. Aristide Descamps, 3, rue Paul-Bert, à Hellemmes. — *Secrétaire-adjoint* : M. Ch. Balloy, 7, rue Ferrer, à Hellemmes. — *Trésorier adjoint* : M. Lasserre, Gabriel, 37, rue Faidherbe, à Lille.

Les Proletaires Prévoyants de la région du Nord

Siège social : 3 bis, place Sébastopol, Lille

Président honoraire : M. Jules Liébard, S I , O , rue de Rivoli, 63, Lille. — *Président* : M. Victor Dehaynin, O , r. du Buisson, 50, Lille. — *Vice-Président* : M. Georges Delemar, O , boulevard Victor-Hugo, 214, Lille. — *Secrétaire général* : M. Edmond Dubar, S A , O , B , place Sébastopol, 3 bis, Lille. — *Trésorier* : M. Camille Vandendoorme, B , rue de Lille, à Lambersart.

ASSISTANCE

HOSPICES ET HOPITAUX

Le nombre des Etablissements hospitaliers existant dans 82 villes ou communes du département du Nord est de 109, savoir : 70 hospices, 13 hôpitaux et 26 hospices-hôpitaux ; des renseignements sur ces établissements sont donnés dans la deuxième partie de l'Annuaire.

BUREAUX DE BIENFAISANCE

Il existe dans 652 communes du département sur 669 des Bureaux de Bienfaisance chargés de distribuer des secours à domicile aux indigents. La plupart de ces établissements possèdent des biens provenant d'anciennes fondations ; les revenus sont employés en distributions de charbon, d'aliments, de vêtements, d'effets de couchage et de secours de loyer.

Aux termes des articles 1 et 4 de la loi du 5 août 1879, chaque Commission administrative des Hospices et Bureaux de Bienfaisance est composée du Maire, de deux membres élus par le Conseil municipal, et de quatre autres membres nommés par le Préfet, ou, en cas de renouvellement total ou de création nouvelle, par le Ministre de l'Intérieur sur la proposition du Préfet.

La présidence appartient au Maire. Chaque année, la

Commission nomme un Vice-Président et un Ordonnateur.

Personnel de l'Administration des Hospices et des Bureaux de Bienfaisance (*)

Arrondissement d'Avesnes

AVESNES. — **Hospices** : MM. Sterbecq, S , *Vice-Président* ; Triqueneaux, S , S ; Desenfant, S I ; Hibou, S A ; Delannoy, O , S ; Dupont ; *Receveur* : M. Bailly ; *Secrétaire* : M. P. Garin ; *Médecins* : MM. les Docteurs Triqueneaux, S ; Piérart et Marlier. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Collignon, Pavelot ; Peltriset, S I ; Donnet ; Blavet, S A ; *Receveur* : M. Bailly ; *Secrétaire* : M. Léon Raymond, S .

BAVAI. — **Hospice** : MM. Gautier, Camille Deparis, O A , Paul Lecocq, Fernand Druet, S , E. Pinson, Mandron Jacques. — **Bureau de bienfaisance** : MM. F. Druet, S , E. Delaunelle, O A , Lecocq, Lobry, Bavay, Gautier.

(*) Nous ne pouvons donner ici toutes les administrations des bureaux de bienfaisance, dont le nombre s'élève à 652 ; nous n'indiquons que celles des communes où il existe en même temps des administrations hospitalières.

FOURMIÉS. — **Hôpital-Hospice** : MM. F. Rousselle, § I, Vuillot, ✱, L. Moity, § I, Buissart, O ✱, § I, §, F. Jadinot, §, Delcroix ; **Receveur** : M. Baudry, § A, § ; **Econome** : M. G. Coppeaux, ✱, § A. — **Bureau de bienfaisance** : MM. J. Coppeaux-Deroyère, § A, Vuillot, ✱, Dehove, Brihaye, Hennechart ; **Receveur** : M. Baudry, § A, § ; **Secrétaire** : M. G. Coppeaux, § A, ✱.

HAUTMONT. — **Hospice** : MM. le docteur Carret, *Vice-Président* ; Loiseau, ✱, Fauquet, Toilliez, Calle, Gehu, Carton ; **Secrétaire** : M. Tellier, § ; **Receveur** : M. Lecasse. — **Bureau de bienfaisance** : MM. le docteur Carret, premier adjoint, Recloux, Pronier, § A, Simonnet, Fauquet, Masse, Bara ; **Receveur** : M. Lecasse.

LANDREGIES. — **Hospice** : MM. Alexandre Bailleul, Emile Thomas, Eugène Leveau, Léon Trognon, §, Edouard Bonnaire, Arthime Trouillet. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Aug. Sculfort, § A, C. Harbonnier, Arthur Druetz, § A, §, Juvénal Goutin, Simon Léon, Jules Barbier ; **Receveur** : M. J. Coppolani, §, ✱.

MAUBEUGE. — **Hospice** : MM. Deudon, Fabre, Hurbin, § A, Legrand, Trosseille, Maurice Fontaine, Maurice Fontaine, Couture ; **Receveur** : N... ; **Secrétaire-Econome** : M. Alfred Basuyau.

OHAIN. — **Hospice** : MM. Bastien-Delvaux, Orphile Hanon, J. Gobled, V. Bertrand, Henri Divry, R. Vaché. — **Bureau de bienfaisance** : MM. A. Cornée, §, C. Bertrand, Achille Blaise, J. Dehu, J. Degousée, A. Fosset.

LE QUESNOY. — **Hospice** : MM. Charles Bévenot, Achille Menu, Jean-Baptiste Gumez, Albert Hautcœur, Victor Rat, C ✱, G. Rousseau. — **Bureau de bienfaisance** : Mmes Bazaille, Alzire, MM. C. Carlier, H. Weibel, Joseph Dreumont, Lecocq Gaston, Lejeune Paul.

SOLRE-LE-CHATEAU. — **Hospice** : MM. R. Rouge, P. Wastiaux, Félix Sohler, §, Julien Pourpoint, Paul Foutry, Thieuleux, C. Legrand. — **Bureau de bienfaisance** : MM. R. Rouge, § A, ✱, D' Lefebvre, ✱, J.-B. Berthe, Arthur Rouez, Zéphir Fossé, Lepreux, Alfred Flévet ; **Receveur** : M. Marchet ; **Secrétaire** : M. Trouilliez.

WIGNEHIES. — **Hospice Fontaine** : MM. Baivie, Cappe, Michaux, Méresse, Baudier, ✱, Menet, A. Mercier. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Boussus, Meunier, ✱, Laruelle, §, Séguin, Héloir, Cappe, Delplanque.

Arrondissement de Cambrai

CAMBRAI. — **Hospices** : *Vice-Président* : M. Paul Bersez, § I ; **Administrateurs** : MM. Sizaire, § I ; ✱, O. Decupère, ✱, Vienne, E. Duchâtel, ✱. — **Bureau de bienfaisance** : *Vice-Président* : M. Hocquet-Boulangier, § ; **Administrateurs** : MM. Cornaille, Godchaux, ✱, V. Ramette, O §, P. Lancelle, F. Wilmot ; **Secrétaire général** : M. Lahure, § I ; **Receveur** : M. Vanwberghe.

CAUDRY. — **Hospice** : MM. Alfred Dhélin, M. Servin, A. Beauvillain, Noël Ruelle, L. Jacquemin, Bajart ; **Secrétaire** : M. Berlemont ; **Receveur** : M. Charles Vérin. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Fontaine, Alfred Dhélin, L. Potiez, Lefebvre, Agathange, A. Lemaire ; **Receveur** : M. Charles Vérin ; **Secrétaire** : M. Marliot.

LE CATEAU. — **Hôpital Paturle** : MM. G. Seydoux, Delattre, Emile Picard, ✱, Ch. Ponsin, §, G. Huart, Fl. Adiasse ; **Secrétaire** : M. Trigaut ; **Econome** : M. Trigaut. — **Bureau de bienfaisance et Refuge des Vieillards** (60 lits) : MM. Drubay, ✱, §, Pezin, Gambier, Maillot, E. Vallez, §, A. Poirier ; **Receveur** : N... ; **Secrétaire** : M. Trigaut.

SOLESMES. — **Hospice** : MM. Labbez, ✱, §, Renaux, Dubuisson, § A, J. Lesnes, Amédée Delacroix, §, D' Lestoquoy, ✱, Louis Demessine. — **Bureau de bienfaisance** : MM. G. Labbez, ✱, §, Dubuisson, § A, J. Lesne, Lhothellerie, Henri Renaux, § A, Paul Flament, Gaston Sabatier ; **Receveur-Secrétaire** : M. Guyot.

Arrondissement de Douai

DOUAI. — **Hospices** : MM. P. Allaert, ✱, *Vice-Président*, Jean Goniaux, O ✱, § A, Legrand, ✱ § A, G. Tison, Jean Lavoix, H. Mathurin, § I. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Delsaux, *Vice-Président*, Crombez, Mouron, Vilpote, Wagnie, Rouzé.

MARCHIENNES. — **Hospice-Hôpital** : M. Maurice Boulongne, *Président* ; Mme Maton, MM. E. Poitou, § I, Léon Fromont, Dufour, Marlière Arthur. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Désiré Lesoin, J. Verdière, Groulez, § A, Descamps, Epiphane Carlier, Jules Broutin.

ORCHIES. — **Hospice** : MM. Gosselin, ✱, R. Bazelis, G. Duhem, Butez, Leblanc, Piédanna, G. Laurent, ✱. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Gosselin, ✱, Bourghelle, Dubus, Lambert, ✱, A. Demarcq, V. Hugot, F. Delannoy.

Arrondissement de Dunkerque

BAILLEUL. — **Hospice** : MM. Hié, Verhille, Heusèle, Wyckaert, Bril, Vaesken, Thillie ; **Econome** : M. Vitse. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Hié, Jarry, Gille, Fla-haut, Bels, Perrier, Bernaert ; **Receveur** : M. Collin ; **Secrétaire** : M. Dehaut.

BERGUES. — **Hospices** : MM. André Vandroy, Maire, *Président*, Delabaere, *Vice-Président* ; de Praneuf, Baekeroodt, Baert, Deconninck ; **Secrétaire** : M. G. Lefebvre ; **Receveur-Econome** : M. Liéven. — **Bureau de bienfaisance** : MM. André Vandroy, Maire ; E. Swynghedauw, P. Leys, Jb Beirnaert, L. Delaeter, J. Huret, Ponsel Emile ; **Receveur** : M. Liéven, §, § ; **Secrétaire** : M. Leclercq.

BOLLEZEELE. — **Hospice** : MM. Leurs Odilon, §, J. Licour, C. Becuwe, § A, F. Quenson, O §, Remi Vandenbilleke, Paul Maeght, O §. — **Bureau de bienfaisance** : MM. L. Devulder, § A, P. Maeght, O §, O. Leurs, §, Ach. Degaey, Lucien Vitse, §, Albert Sterckeman.

BOURBOURG. — **Hospice** : MM. G. Milliez, L. Hurtrel, P. Rozeaux, J. Matton, M. Beirnaert, V. Martin. — **Bureau de bienfaisance** : MM. A. Failliaux, A. Berlette, N. Pilon, § I, ✱, M. Focke, ✱, §, G. Duriez, P. Ryckenbusc ; **Secrétaire-Econome** : Mlle M. Cartoen ; **Receveur** : M. R. Duval.

BRAY-DUNES. — **Hospice et Bureau d'assistance** : MM. G. Deswarte, Eugène Cardon, Lucien Vanhoove, Ernest Devulder, §, Popieul, René Devulder, §, Isidore Bryckaert, §, Albert Desmitter, François Pichon, G. Vandevelde et Docteur Crétin ; **Administrateur représentant le Fondateur** : M. le Directeur de l'Inscription Maritime de Dunkerque.

CASSEL. — **Hospice** : MM. Masselis, Dequidt, Isoré, Bernard, Van Ecke, Folken, Desoutter. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Masselis Alexandre, Dequidt, Folken, Beudaert, Devriendt, Savaete.

DUNKERQUE. — **Hôpital-Hospice** : MM. Charles Valentin, *Président* ; N..., *Vice-Président* ; Allemès, ✱, § ; L. Blanckaert ; F. Isoré ; Govaere, **Administrateurs** : Ruysen, § A, ✱, **Secrétaire-Directeur** : Cauët, **Receveur** : Caillaux, **Econome**. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Charles Valentin, *Président* ; Lemaire, § I, *Vice-Président* ; Vianne ; Berquin, §, ✱ ; B. Bonpain, ✱ ; Laloux, **Administrateurs** : Deroo, **Ordonnateur** : Deschamps, **Secrétaire-Econome** ; Cauët, **Receveur**.

ESQUELBECCQ. — **Hospice** : MM. Bergerot, Ammeux, Bollengier, Ley, Penez, Beyaert, Vanhersecke. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Bergerot, Ammeux, Buissart, Herbin, Penez, Beyart, Vanhersecke.

ESTAIRES. — **Hospices** : MM. Watine-Lothé, D. Roche, *Vice-Président ordonnateur* ; A. Leleu, P. Durez, H. Bourel, E. Leleu, C. Marcant ; **Econome** : M. E. Mar-meur ; **Receveur** : M. E. Besse.

GRAVELINES. — **Hospice** : MM. Charles Cirot, Maire, *Président* ; Gustave Merlin, ✱, C. Brunet, Eugène Fournier, §, Emile Daullé, Charles Place, Georges Dams. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Charles Cirot,

Maire, *Président* : Gourdin, \otimes A, Henri Bracq, Emile Masson, Léon Leurette.

HAVERSKERQUE. — **Hospice** : *Président* : M. A. Vandaele, \otimes ; *Vice-Président* : M. Colson ; *Ordonnateur* : M. A. Pruvost ; *Membres* : MM. E. Varlet, \otimes , Ch. Lenoir, P. Blondel, L. Loridan. — **Bureau de bienfaisance** : *Président et Ordonnateur* : M. A. Vandaele ; *Membres* : MM. E. Varlet, H. Leturcq, Castelain, Baudelle, Tassez.

HAZEBROUCK. — **Hospice-Hôpital** : *Président* : M. Plateel Joseph, Maire ; *Vice-Président* : M. Louis Dumont ; MM. Julien Santrain, Hoguet François, A. Schoonheere, Narcisse Dufresne, Marcellus Clay ; *Secrétaire-Econome* : M. Henri Everwyn, \otimes , \otimes ; *Receveur* : M. Eugène Cousin. — **Bureau de bienfaisance** : *Président* : M. Plateel, Maire ; MM. Nestor Salomé, Henri Bonte, Ruckebusch Julien, Paul Wyckaert, \otimes A, *vice-Président*, Henri Ourdouille ; *Ordonnateur* : M. Lemaitre Ernest ; *Secrétaire* : M. Henri Descamps ; *Receveur* : M. Eugène Cousin.

HERZEELE. — **Hospice** : MM. Aimé Carton, Alphonse Bécuwe, \otimes A, \otimes , Abel Laporte, Albert Heem, François Marcant, Elie Outters, \otimes , \otimes . — **Bureau de bienfaisance** : MM. Henri Neut, Henri Bertein, Aimé Blondel, Georges Coudevillé, Jules Decroos, \otimes , \otimes , Henri Verwaerde.

HONDSCHOOTE. — **Hospice** : MM. J. Masselis, \otimes A, Athan, Pauwels, \otimes A, E. Tête, \otimes , M. Deblock ; *Secrétaire* : M. Caloo, J. — **Bureau de bienfaisance** : MM. C. Billiaert, J. Masselis, \otimes A, E. Tête, \otimes , A. Delanoye, H. Wils, \otimes , M. Claeysman ; *Secrétaire* : M. Gakyère, \otimes .

LA GORGUE. — **Hospice** : MM. Roche, Révillon, Fénart, Carpentier, E. Hennion, Marsy. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Roche, \otimes , Ridez, Flipo, Liagre, Deleplace, \otimes , Page.

MERVILLE. — **Hospice** : MM. A. Leroy, G. Hennion, Sylvain Pruvost, Rousseau, \otimes , Julien Charlet, A. Loir, \otimes , \otimes . — **Bureau de bienfaisance** : MM. G. Liébert, G. Roussel, E. Quille, \otimes , \otimes , E. Tal, Désiré Charlet, G. Charlon ; *Receveur* : M. Smague, \otimes .

METEREN. — **Hospice** : MM. P. Berteloot, de Swarte, R. Béhague, J. Beudin, L. Terrier, Petitprez Victor. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Willier, Degrendel, \otimes , Spanneut, Ch. Deloux, Houvenaghel, E. Vanheems.

MORBEQUE. — **Hospice** : MM. Marex, Lerouge, \otimes , \otimes , Rackelbom, de la Grange, \otimes , Lyoen, Vanberten, Lagersie. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Lagersie, Lerouge, \otimes , \otimes , Borteel, Decoopman, Degroote, Vangraefshèpe, Huyghe ; *Receveur* : M. Basuyau ; *Secrétaire* : M. Patteyn.

NIEPPE. — **Hospice** : MM. Meauzoone, Desmullière, Noyelle, Deschildre, Sence ; *Secrétaire* : M. Claerebout ; *Receveur* : M. Verreman, percepteur. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Simoni, Lefebvre, Debacq, Vanhœcke, Desmullière ; *Receveur* : M. Verreman, percepteur ; *Secrétaire* : M. Blanquart.

RENESECURE. — **Bureau de bienfaisance** : M. Danvers Emile, Maire ; De Swarte, J. Flament, G. Laurent, Wavrant, Candaes Albert, G. Poreye, \otimes .

STEENBEQUE. — **Hospice** : Félix Fieux, \otimes , \otimes , Adrien Gambien, Louis Dumetz, Wallart, C. Huguet, Mékerke Rémy. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Robitaille, Jules Duc, L. Macke, Lyoen, Decoopmann, Faes ; *Receveur* : M. Basuyau.

STEENVOORDE. — **Hospice** : *Président* : M. Parmentier, maire ; MM. Gilloots, Joos, Dumont, Tillie, Busson, R. Goetghebuk ; *Receveur* : M. Letellier. — **Bureau de bienfaisance** : MM. François, Delbaere, Delaeter, Gilloots, Bariseel, Délétré ; *Receveur* : M. Letellier.

STEENWERCK. — **Hospice** : MM. Degrutère, Durez, \otimes , Hennion, Chieux, \otimes I, Deberdt, Leuridan ; **Bureau de bienfaisance** : MM. G. Degrutère, H. Charlet, Decherf, Boulet, Pétilon, Jourdain ; *Receveur* : M. Patou.

VIEUX-BERQUIN. — **Hospice** : MM. R. Duflos, B. Traisnel, M. Dedours, \otimes , M. Traisnel, \otimes , H. Loridan, \otimes , E. Delaval, Louis Podvin ; *Secrétaire-Econome* : M. René Verwaerde. — **Bureau de bienfaisance** : MM. René Duflos, C. Bouquet, \otimes , B. Loridan, H. Traisnel, \otimes A, C. Delassus, A. Baelde, M. Dedours, \otimes ; *Secrétaire* : M. René Verwaerde.

WORMHOUDT. — **Hospice** : MM. E. Dehaene, Maire, *Président* ; J. Beun, *Vice-Président* ; Benauw, \otimes , *Ordonnateur* ; A. Dehaene, \otimes , E. Dehaene, R. Delecroix, Henri Outters. — **Bureau de bienfaisance** : MM. E. Dehaene, *Président* ; Becuwe, \otimes A, *Vice-Président* ; E. Coudeville, *Ordonnateur* ; A. Schipman, Looek, \otimes , J. Deram, R. Debuysier.

Arrondissement de Lille

ARMENTIÈRES. — **Hospices** : MM. E. Deweppe, \otimes A, \otimes , *Vice-Présid. et Ordonnateur* ; Gustave Lambin, Jules Simon, Louis Prévost, Louis Leclercq, Louis Delannoy, \otimes , *Administrateurs*. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Paul Desprez, *Vice-Président* ; René Salomé, *Ordonnateur général* ; Victor Halsberghe, *Ordonnateur adjoint* ; Samuel Deschildre, Henri Delorge, Henri Ghevert, *Administrateurs*.

BONDUES. — **Hospice** : MM. Samain, Honoré, Destombe, Desplanques, Marécaux, Hespel ; *Secrétaire-Econome* : Deswarte. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Blanquart, Six, Squedin, Liévin, Honoré, Lagache.

BOUSBECQUE. — **Hospice** : MM. Jules Dessauvages, Bourgade, Ghesquière, Dalle, Lecomte, A. Dalman ; *Secrétaire-Econome* : M. Crop. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Rousselle, J. Lefebvre, L. Hazebroucq ; *Secrétaire* : M. Crop.

COMINES. — **Hospice** : MM. Fidèle Béaghe, Pierre Masquellier, Victor Lécluse, Maurice Delporte, \otimes , P. Schoutelen, J.-B. Planque ; *Secrétaire-Econome* : M. Ponchaux Alfred. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Leroy Georges, \otimes A, \otimes , \otimes ; G. Favrelle, Augustin Pottier, Roger Carlos, J. Anckaert, Louis Cardon ; *Receveur* : M. R. Delporte ; *Secrétaire* : M. Paul Samyn.

CROIX. — **Hospice** : MM. Seigneur, *Président* ; Ach. Narguet, *Vice-Président de la Commission* ; D. Lerouge, A. Schuermans, L. Hairion, J. Vaillant, \otimes A ; Simon, \otimes A ; *Econome* : M. Lepers. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Seigneur, *Président* ; H. Roupain, *Vice-Président* ; L. Barty, \otimes , \otimes ; Ch. Bailleux ; J. Allard, \otimes ; A. Oosterlinck ; L. Beulens ; *Secrétaire* : L. Lepers.

CYSOING. — **Hospice** : MM. Lamant, Oudart, J. Dumont, Duriez, Thisse, Olivier-Druon. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Duriez, Ch. Descatoires, Henno, Alphonse Duriez, \otimes A, N... N...

DEULÉMONT. — **Hospice** : MM. Pierre Dillies, \otimes , \otimes , maire, *Président* ; Maroille, Louis Ghestem, Lucien Claro, Georges Horent, Henri Demarcq, Louis Olivier. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Pierre Dillies, \otimes , \otimes , maire, *Président* ; A. Vandermersch, P. Cuvelier, Duquesnoy Charles, \otimes , \otimes ; Georges Horent ; Demarcq Vincent.

ERQUINGHEM-LYS. — **Hospice** : MM. Chavatte, Deltombe, Braem, Quaethem, Demon, Mahieu, \otimes , \otimes . — **Bureau de bienfaisance** : MM. Chavatte, Deltombe, Braem, Quaethem, Démon, Mahieu, \otimes , \otimes .

HALLUIN. — **Hospice** : MM. Verkindère, Dereus, Stock, Leman, Vanlerberghe, Walbron ; *Secrétaire* : M. Desmettre Martial. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Demassiet Adrien, L. Charle, I. Tesse, Hottelart, Splitte Léon, Sinaeve ; *Secrétaire* : M. Ghyselen.

HAUBOURDIN. — **Hospice** : MM. Eugène Brabant, \otimes , \otimes A ; Cuvelier-Dupont, Albert Jacquet, \otimes ; Ernest Somon, \otimes A ; Alfred Grau, \otimes I ; Louis Lepez, \otimes A ; *Receveur* : M. Soissons. — **Bureau de bienfaisance** : MM. E. Brabant, \otimes , \otimes A ; Alexandre Potié ; Henri Choquet ; Fernand Dô, \otimes A, \otimes ; Paul Pouillet ; *Receveur* : M. Soissons.

HERLIES. — **Hospice** : MM. Louis Dutilleul, Dubar, Empisse, L. Podevin, ☞, G. Denis. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Légillon, Louis Dutilleul, Henri Gilot, Duquenne, F. Denis et Auguste Legrain.

HOULINES. — **Hospice** : MM. Bonduel J., Galoo, J. Cuvelier, Delattre, A. Volqueman, Crépin, E. Haezebrouck ; **Econome** : M. Dezitter. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Bonduel J., Galoo, Volqueman, J.-Bte Watez, Henri Duthoit, Crépin ; **Secrétaire** : M. Marchand Nestor ; **Receveur** : M. Jeandel, receveur municipal.

LA BASSÉE. — **Hospice** : MM. Deswarte, Houssin, O ☞ ; Vieren, P. Polart, A. Lesage. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Gamelin, Destrez, Rivière, Vittu, Louis Libert, Prémecque ; **Secrétaire** : M. Torcq, ☞, ☞.

LA CHAPELLE-D'ARMENTIÈRES. — **Hospice** : MM. Emile Legrand, ☞ ; L. Bouchery, Boidin, Porteman, Paul Venin, ☞, ✱ ; L. Hermand. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Permanne, ☞ ; Emile Legrand, Louis Duchatelet, Dupont, Catteau, Mahieu.

LANNY. — **Hospice** : MM. Victor Vandendorpe, M. Leborgne, F. Joly, P. Réant, G. Boulemy, E. Deleporte. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Vandendorpe, J. Bury, V. Meurisse, S. Deffrennes, A. Dubus.

LILLE. — **Hospices** : ① 3.54 et 44.32, rue de la Barre, 41 ; **Vice-Président** : M. le Docteur Lambret, C ☞, ☞ I, boulevard de la Liberté, 229 ; **Administrateurs** : MM. le Docteur Combemale, O ☞, ☞ I, 128, boulevard de la Liberté ; O. Bigo, ☞, boulevard de la Liberté, 95 ; Frédéric Lévy, ☞, ☞ A, rue Solferino, 145 ; G. Mullier, rue des Brigittines, 12 ; André Cousin, quai de la Basse-Deule, 27 ter ; **Secrétaire général** : M. J. Vancostenobel, ☞ I, ☞, ✱, rue de la Barre, 41 ; **Secrétaire adjoint** : M. A. Vancostenobel ; **Econome de l'Hospice général** : M. Baudens ; **Econome des Pavillons Olivier** : M. Brisy ; **Econome de l'Hôpital de la Charité** : M. Triplet ; **Econome de l'Hôpital Saint-Sauveur** : M. Goube, ☞ A ; **Econome des Hospices Stappaert et A-Lemay, dit des Bleuets** : M. Graveline ; **Econome des Hospices Baës, Comtesse et Gantois** : M. Vanuxem ; **Econome de l'Hospice des Incurables et de la Buanderie** : M. Liénard ; **Dépensier-chef du Magasin Central** : M. Knight ; **Directeur des Travaux** : M. Gosselin ; **Chef de Comptabilité** : M. Martin ; **Inspecteur des Biens** : M. Roseau.

LILLE. — **Bureau de bienfaisance** : ① 9.03, **Vice-Président** : M. Minet, ☞, ☞ I, ☞, 43, rue de Lens. — **Administrateurs** : MM. E. Bianchi, ☞, rue de l'Hôpital-Militaire, 78 ; C. Saint-Venant, conseiller général, 17, rue des Augustins ; Huyghe, conseiller général, 27, rue Bourjemois ; le Professeur Bué, ☞, rue Solferino, 262 ; Lucien Picavet, ☞, 11, rue Louis-Faure. — **Secrétaire** : M. Charles Plays, ☞ A, ✱, 29, rue des Fossés ; **Receveur** : M. Paul Breunin, 55, rue Nicolas Leblanc.

LINSELLES. — **Hospice** : MM. Desmarécaux, Eugène Leuridan, ☞ ; Péné Paul, Mullet, ☞, ✱, ☞ ; Bouchery, Delcourt. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Watterlos, ☞ ; Versaille, Dehaene, Pollet, Mortier, Dutterte, ✱ ; **Receveur** : M. Laplassote, O ✱ ; **Secrétaire-Econome** : M. R. Desmarécaux.

LOMME. — **Hospice** : MM. Fallet, Ramon, Messéan, Vandenberghe, Vandergruysse, Duhem ; **Receveur** : M. M. Dujardin. — **Bureau de bienfaisance** : MM. E. Mouray, Defives, Verhulst, Ramon, H. Godart, M. Delbecque.

LOOS. — **Hospice** : MM. Vermesse, ☞ ; Staquet, ☞, Bonduel, ☞ A ; G. Potié, ☞ ; Dumortier, ☞ A ; Dalenne, ☞, A. Crombette ; **Secrétaire** : M. A. Crombet. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Vermesse, ✱ ; Noé, ✱ ; F. Vallage, Dorchies, Lezaire, Lecorne, Arthur Olivier ; **Secrétaire** : M. Jules Desrumaux, ☞ A, ☞.

MARQU-EN-BARŒUL. — **Hospice** : MM. R. Gaubert, ☞ I, **Vice-Président** ; P. Cornard, P. Delannoy, ☞, A. Frémaux, ☞, A. Tahon, L. Crépel ; **Secrétaire** : M. F.

Duthoit ; **Econome-Receveur** : M. Deschodt Jules. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Léon Delannoy, **Vice-Président** ; A. Dujardin, A. Rousselle, Eugène Borne, Cornille, P. Lancelot ; **Secrétaire** : F. Duthoit ; **Receveur** : M. Waché.

MOUVAUX. — **Hospice** : **Président** : M. Surmont Ch., ☞ ; MM. Dhouailly Jean, ☞ I ; Evrard, ☞ A ; Boudewyn ; Durieux ; Gallois Auguste ; **Secrétaire** : M. Derolez Paul, ☞. — **Bureau de bienfaisance** : **Président** : M. Surmont Ch., ☞ ; MM. Lagache, Desplanques, Dumortier, Breyer, Sanctorum, Derèmes Joseph, ☞ A ; **Secrétaire** : M. Derolez Paul, ☞.

QUESNOY-SUR-DEULE. — **Hospice** : MM. Lemahieu, Delebecq, Delepierre, Dillies, ☞, A. Foucaud, ☞, Carin. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Ramery, D. Delevoye, Bonté, Callewaert, Dubus, Louis Thève.

RONCQ. — **Hospice** : MM. A. Stelandre, Louis Hionquiert, V. Destailleurs, Charlet, A. Destailleurs, Destombes, ☞ ; **Econome-Secrétaire** : M. Debondues. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Copin, Cuvelier, Houzet, Deschamps, Acquette et Haquette ; **Receveur** : M. Vanoverchelde.

ROUBAIX. — **Hospice** : **Vice-Président** : M. Pontoise A., ☞ ; **Ordonnateur général** : M. Sory Klèber, ✱ ; **Administrateurs** : MM. Dubrulle Maurice, ✱, Noblet Lucien, Vanherpe Fl., Selliez Georges, ✱ ; **Receveur** : M. Lambrecq ; **Secrétaire général** : M. G. Delcourt ; **Secrétaire** : M. A. Vanhecke ; **Econome** : M. Louis Bourey. — **Bureau de bienfaisance** : 99, rue Pelart, ① 362.01 ; **Vice-Président** : M. Alfred Lerouge, ☞ I, ☞, ✱ ; **Administrateurs** : MM. le Docteur Delahousse, ✱, ☞ I, ☞, ✱ ; Gaston Duburcq, ✱, ☞ I, ☞, ✱ ; Louis Dumont, ☞ I ; Maurice Fourgous, ☞ I ; Pierre Winants ; **Receveur** : M. Oscar Moutier ; **Secrétaire** : M. Léon Cordonnier, ☞ I, ☞.

SECLIN. — **Hospice** : M. Paul Durot, **Président** ; M. Désiré Delrive, **Vice-Président** ; MM. Ch. Lefebvre, Emile Chaumeton, Guillemaud, Henry Mallet, Gustave Duriez ; **Receveur** : M. Dazin ; **Econome** : M. Lesaffre. — **Bureau de bienfaisance** : M. Paul Durot, **Président** ; M. A. Fiévet, **Vice-Président** ; MM. Albert Dujardin, Fleury, Dujardin, Achille Barré, Louis Baron ; **Receveur** : M. Dazin.

TEMPLEUVE. — **Hospice** : **Président** : M. le Docteur Bocquillon, ☞ ; **Membres** : MM. Fontaine, ☞ ; Scache, Minet, ☞, ☞ A ; Deroubaix, Demesmay, ☞. — **Bureau de bienfaisance** : **Président** : M. le Docteur Bocquillon, ☞ ; **Membres** : Herbaut, Olivier, Triquet, Deroubaix, Rousseau, Delobelle.

TOURCOING. — **Hospices** : MM. A. Inghels, député-maire, **Président** ; G. Moulin, **Vice-Président** ; H. Masurel-Leclercq, **Ordonnateur** ; P. Deborgher, L. Vandevenne, H. Lefebvre, E. Thieffry, **Administrateurs** ; **Etablissements hospitaliers** : **Directeur général** : M. Caron, ☞ I ; Delberghe, **Econome**. — **Bureau de bienfaisance** : MM. D. Parsy, **Vice-Président** ; A. Cailliau, **Ordonnateur suppléant** ; A. Parsy ; J. Vanhoutte ; A. Lambrecht ; N..., **Administrateurs** ; P. Liard, **Secrétaire-Econome**.

WAMBRECHIES. — **Hospice** : M. Etienne Alphonse, **Vice-Président** ; M. Ducarin, **Ordonnateur** ; MM. Vandebosch, ✱, ☞ I ; V. Lemahieu ; F. Ployart ; J. Dupire ; **Secrétaire** : M. A. Lemaire, ☞. — **Bureau de bienfaisance** : M. E. Legret, **Ordonnateur** ; MM. F. Duponchel, Vandebosch, ✱, ☞, ☞ ; Baratte ; Maurice Cottenye ; **Secrétaire** : M. A. Lemaire, ☞.

WATRELOS. — **Hospice** : MM. Debeurme, ☞ I, ✱ ; **Vice-Président** : Bruyneel, Windels, Arbion, ☞ A ; Delcroix, Lombaert, ☞, ☞ ; **Receveur** : M. LaNemard ; **Secrétaire-Econome** : M. R. Honoré ; **Commis** : M. Castelain, Rommens. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Grimonpont, ☞ I, **Vice-Président** ; Salembier, Dhondt, Blain, Vreck, Houzet ; **Ordonnateur-Receveur** : M. Lallemant ; **Econome-Secrétaire** : M. Perrin.

Arrondissement de Valenciennes

BOUCHAIN. — **Hospice** : MM. Fleury, * ; Bouchez, Béthune, Drumetz, Mahieu, E. Darthois. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Darthois, ☉ ; Lequien, Fauville, Vitoux, Boulonne.

CONDÉ-SUR-L'ESCAUT. — **Hospice** : MM. Tonneau, Duwelz, Wargnies, Démarez, Défossez ; **Receveur** : M. Delcourt ; **Econome** : M. Cadoux. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Défossez, Duwelz, Wargnies, Démarez, Denoyelle.

MORTAGNE-DU-NORD. — **Hospice** : **Président** : M. Sibille, maire ; MM. A. Bonzel, Evrard, C. Lefebvre, P. Lotigier, J. Quenessière, Martin. — **Bureau de bienfaisance** : **Président** : M. Sibille, maire ; MM. L. Wambecq, Jules Quenessière, P. Guislain, Laramez, Emir Lamant, Bloqueau.

SAINT-AMAND. — **Hospices** : MM. Edmond Couteaux, Emile Dayaine, P. Gérard, Lemaire, Blampain, Proisy ; **Econome-Secrétaire** : M. Lenglé. — **Bureau de bienfaisance** : MM. Duvivier, M. Lorthioir, H. Fobert, E. Pinoy, C. Vallée ; **Receveur** : M. Lenglé ; **Secrétaire** : M. Marcel Dauchy.

VALENCIENNES. — **Hospices** : MM. J. Saint-Quentin, * , ☉ I, **Vice-Président** : Henry, ☉ I, de Lauwereyns, O * ; Marcel Dugardin, O ☉, ☉ A ; Arthur Guillaume, * A ; A. Gabet, ☉ A ; **Receveur** : M. Maréchal ; **Secrétaire** : M. Delforge, ☉ I ; **Econome** : M. Stiévenard. — **Bureau de bienfaisance** : M. Dremaux, ☉ I, **Vice-Président** : MM. Lacomblez, ☉ I ; Lajoie, Le Mitouard, ☉ I ; le Colonel Dupont, * ; **Receveur** : M. Maréchal ; **Secrétaire** : M. Colet.

Etablissements Hospitaliers et Maisons de Santé de la Ville de Lille

HOPITAUX PUBLICS. — **Hôpital de la Charité**, boulevard Montebello, 196 : médecine générale, chirurgie, maternité ; **Pavillons Victor Olivier**, place Barthélemy-Dorez ; maison de santé, médecine générale, chirurgie. **Hôpital Saint-Sauveur**, rue Saint-Sauveur, 99 : médecine générale, chirurgie, maladies de la peau et des muqueuses.

HOSPICES PUBLICS. — **Hospice François-Baës**, rue des Meuniers, 108 : vieux ménages ; **Maison Auguste-Lemay, dite des Bleuets**, rue Boilleux, 13 : orphelinat ; **Hospice Comtesse dit des Vieux Hommes**, rue de la Monnaie, 32 ; **Hospice Gantois**, rue de Paris, 224 ; **Hospice Général**, quai de la Basse-Deûle, 104 ; **Hospice Stappaert**, rue de la Barre, 78 ; **Clinique départementale d'Esquermes**, rue d'Esquermes, 93 : traitement des maladies nerveuses et mentales.

CEUVRES PRIVÉES. — **Hôpital-Saint-Antoine**, boulevard Victor-Hugo, 329 : clinique médicale infantile ; **Maison Saint-Raphaël**, rue du Port, 86 : chirurgie femmes ; **Maison Saint-Camille**, rue de la Bassée, 8 et 10 : médecine, chirurgie hommes ; **Maternité Sainte-Anne**, boulevard Vauban, 83-85 ; maternité gratuite et payante ; **Maternité des Sœurs de la Charité**, 14-15, place Sébastopol ; **Asiles des Vieillards, Petites Sœurs des Pauvres**, rue St-Sauveur, 57-59 : recueille les vieillards des deux sexes ne pouvant trouver placé dans les hôpitaux, ne s'alimente qu'à l'aide de dons journaliers ; **Asile des Cinq Plaies**, boulevard Victor-Hugo, 291 : pour les femmes et jeunes filles atteintes d'infirmités chroniques ; **Maison Ambroise Paré**, clinique et école de garde-malades, 3, avenue Emile-Zola : services de médecine, de chirurgie et de maternité ; **Maternité mutualiste**, 4, rue Palou.

Bureaux d'Assistance Médicale Gratuite

L'article 10 de la loi du 15 juillet 1893 dispose que : « Dans chaque commune, un bureau d'assistance assure le service de l'assistance médicale. » « La Commission administrative du bureau d'assistance est formée par les commissions administratives réunies de l'hospice et du bureau de bienfaisance, ou par cette dernière seulement quand il n'existe pas d'hospice dans la commune.

« A défaut d'hospice ou de bureau de bienfaisance, le bureau d'assistance est régi par la loi du 21 mai 1873 (art. 1 à 5), modifiée par la loi du 5 août 1879, et possède, outre ses attributions en matière d'assistance médicale, tous les droits et attributions qui appartiennent au bureau de bienfaisance. »

Dans le département du Nord, il n'existe que 17 communes dépourvues de bureau de bienfaisance : un bureau d'assistance a donc été créé dans chacune d'elles, la Commission du Bureau de bienfaisance et celles du Bureau de bienfaisance et de l'Hospice réunies, constituant, dans les autres, le Bureau d'assistance médicale gratuite.

Comité Départemental de la Protection des Enfants du premier âge

Président : M. Régnier, O * , ☉. **Président** du Conseil Interdépartemental de Préfecture. — **Secrétaire** : M. Lespinasse, inspecteur de l'Assistance publique. — **Secrétaire adjoint** : M. d'Hermigny de Bouce, sous-inspecteur de l'Assistance publique. — **Membres** : MM. Crépy-Saint-Léger, * , conseiller général à Lille ; Briffaut, ancien député, conseiller général à Wattrelos ; le Docteur Vielleident, * , ☉ , ☉ I, Inspecteur départemental de la Santé et de l'Hygiène publiques, rue Meurein, 109 ; le D^r Bué, * , ☉ I, professeur à la Faculté de Médecine, rue Solférino, 262 ; le D^r Lambret, C * , ☉ I, professeur à la Faculté de Médecine, vice-président de la Commission administrative des Hospices, boulevard de la Liberté, 229 ; le D^r Vanverls, * , ☉ I, Président de la Fédération des Syndicats médicaux, rue Solférino, 236 ; Dusausoy, * , ☉ I, ☉, chef de division à la Préfecture.

Société Lilloise de Protection du premier âge

(Patronage de l'Association des Dames Françaises)

Siège social : boulevard de la Liberté, 95

Dispensaire Léonard Danel, 54, rue des Rogations ; Dispensaire Boyce Thompson, rue des Poissonceaux.

Président : M. Omer Bigo, * . — **Secrétaires généraux** : MM. les D^{rs} Paucot, * , ☉ I ; Bué, * , ☉ I ; Ducamp, * , ☉ I ; Vanverts, * , ☉ I. — **Directeur technique** : M. le D^r Fockeu, * , ☉ I.

Œuvre des Invalides du Travail à Lille

(Mairie de Lille)

Cette œuvre, instituée par décret du 24 juin 1870, a pour but de servir, dans les conditions prévues par les statuts :

1° Des secours viagers aux ouvriers blessés, estropiés ou infirmes ;

2° Des secours temporaires aux veufs ou veuves d'ouvriers décédés à la suite de blessures, aux enfants mineurs et aux ouvriers victimes d'accidents.

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — **Président** : M. le Maire de Lille. — **Vice-Président** : M. Maurice Wallaert, * , boulevard de la Liberté, 66. — **Secrétaire** : M. Liévin Danel, * , boulevard de la Liberté, 105. — **Treasorier** : M. Emmanuel Descamps, rue Solférino, 314. — **Membres** : MM. Alfred Thiriez, * , place de Tourcoing ; Jean Le Blan, 79, rue de La Bassée ; Pierre Van de Weghe, 179, boulevard de la Liberté ; Jacques Faucheur, boulevard Vauban, 21 ; Marcel Decroix, rue Nationale, 130.

Association pour secourir les pauvres honteux

Lille, 89, rue des Stations. — Fondée en 1907

Président : M. Henry Turbelin de Gottal, ☉ I. — **Vice-Président** : MM. Emile de Bruyn ; Gaston Lévy, ☉ I. — **Secrétaire général** : M. Delattre, ☉. — **Administrateurs** : MM. Boutonne, ☉ I ; Bury, O * ; Doutrelon de Try, * , ☉ I ; H. Dupont, ☉ A ; Hirsch ; A. Svab, ☉ ; Marcel Turbelin ; Boyaval, ☉ ; Pratte ; Buhner, * ; Dubray, ☉ I ; Ch. Vancauwenberghe, * ; Robert Hayem.

Œuvre de l'Arbre de Noël

Siège : 111, rue Nationale

Présidents d'honneur : MM. O. Doutrelon de Try, * , ☉ , O * , * ; Omer Bigo, * , * . — **Président** :

M. Fernand Bloch, Q I , 195, boulevard de la Liberté, à Lille. — *Vice-Présidents* : MM. P. Ravet, Q A ; le Docteur Vullien, *, * , Q A ; J. Duclermortier, Q I , *, * , *, * . — *Secrétaire général* : M. Daure, *, * , Q A . — *Secrétaire* : M. A. Leroy. — *Archiviste* : M. G. Bloch. — *Trésorier général* : M. J. Deflandre, Q A . — *Trésorier* : M. J. Derroncourt, Q A . — *Membres* : MM. A. de Monteville ; E. Soudouze, Q I ; R. Dupont ; L. Lancelot ; A. Guillermin ; A. Cieren, *, * ; G. Leleu ; J. Naessens ; P. Scriban ; F. Degrave, *, * . — *Stagiaires* : MM. F. Degrave, *, * ; G. Donzé ; Maton ; R. Tefri ; Pipard ; Van de Bunderie ; Decobert.

SOCIÉTÉS DE CHARITÉ MATERNELLE

LILLE (rue Pascal, 41). — La *Société de Charité maternelle*, instituée à Lille en 1817, et reconnue d'utilité publique en 1849, a pour but de soulager les mères pauvres. Sont admises aux secours : 1° A leur premier enfant, les femmes dont le mari est sous les drapeaux ou est mutilé de guerre ; 2° à leur deuxième enfant, celles qui ont perdu leur mari pendant leur grossesse et celles dont le mari est estropié ou affecté d'une maladie chronique ; 3° à leur troisième enfant, toutes les femmes mariées, pourvu que l'aîné des enfants n'ait pas encore atteint 14 ans.

Les secours délivrés par les Dames de la Société de Charité maternelle sont le produit de souscriptions volontaires.

Environ 600 femmes reçoivent annuellement des secours de cette Société. La Société de Charité maternelle a obtenu une médaille d'argent à l'Exposition universelle de Paris de 1889, une médaille d'or à l'Exposition de Bruxelles de 1897, une médaille d'argent à l'Exposition universelle de Paris de 1900, un grand prix à l'Exposition internationale de Lille, en 1902, et à l'Exposition de Spa, en 1907.

Présidente : Mme Charles Barrois, rue Pascal, 41. — *Vice-Présidentes* : Mmes Jean Crespel, rue de Tenremonde ; Lucien Cuvelier, rue de la Louvière, 37 ; Mabille de Poncheville, rue de Lille, 41, à Lambersart ; Masse-Pollet, boulevard Carnot, 79 ; Henri Verdavaine, rue de Roubaix, 45. — *Trésorier* : M. Mabille de Poncheville, notaire honoraire. — *Dame pour la confection des vêtements et la réception des papiers* : Mme la Supérieure de la Miséricorde, rue de la Barre, 16.

DOUAI. — L'Association de Bienfaisance et de Charité maternelle délivre des layettes, berceaux, garnitures de berceaux. De plus, elle prête des draps et chemises aux malades et infirmes.

Elle est administrée par la Commission administrative du Bureau de bienfaisance.

A cette commission administrative, est adjoint un comité de dames, dont les noms suivent :

Mmes Vve Regnault, *Vice-Présidente* ; Vve Bergaud ; Vve Collignon ; Vve Léon Delcroix ; Vve Drion ; Augustin Evrard ; Delsaux ; Vve Maurice Regnault ; MM. G. Soland ; Deville ; Déprès.

La commission administrative est secondée par le personnel du Bureau de bienfaisance.

VALENCIENNES. — Cette Société, fondée en 1848, se compose de 18 membres, dont les cotisations sont affectées à des secours aux femmes mariées en couches.

Présidente : Mme A. Braçq. — *Trésorière* : Mme S. Fourmeaux. — *Secrétaire* : Mme J. Durieux.

Société du Prêt du Linge à domicile aux Indigents malades à Lille

Siège social : rue Léon-Gambetta, 306

Cette œuvre, fondée en 1870, a pour but de prêter des draps, chemises et autres objets de lingerie aux indigents malades ou infirmes, pendant la durée de leur maladie.

Le blanchissage du linge est à la charge de la Société. Les ressources de l'œuvre consistent dans les cotisations de 5 à 50 francs par an des membres honoraires.

Le linge tenu à la disposition des malades est déposé dans les bureaux de charité désignés ci-après :

Rue Saint-Sauveur, 110, pour la paroisse *St-Sauveur* ; rue St-Genois, 7, pour la paroisse *Saint-Maurice* ; rue de la Barre, 16, pour les paroisses *Saint-Etienne*, *Sainte-Catherine*, *La Madeleine*, *Saint-André*, *Saint-Martin d'Esquermes* et *Notre-Dame-de-Consolation* ; aux bureaux de Charité, rue Gantois, 132, et rue Colbert, 11, pour les paroisses *Saint-Pierre-Saint-Paul* (Wazemmes), *Saint-Michel* et *Sacré-Cœur* ; au bureau de Charité, rue Fénélon, 26, pour la paroisse *Saint-Vincent-de-Paul* (Moulins) ; au bureau de Charité, rue Saint-Gabriel, 28, pour les paroisses de *Fives* et de *Saint-Maurice-lez-Lille*.

Cette œuvre est placée sous la surveillance des Dames déléguées dont les noms suivent :

Présidente : Mme Leblan-Obry ; *Trésorière* : Mme Danel-Becquart ; *Dames déléguées* : pour *Saint-Maurice*, Mme Remy-Boisse ; pour *Saint-Etienne* : Mme N... ; pour *Sainte-Catherine*, Mme Charles Roussel ; pour *Saint-André*, Mme Jossion ; pour *La Madeleine*, Mme Auguste Crépy ; pour *Saint-Pierre-Saint-Paul*, Mme Scrive-de Negri ; pour *Saint-Martin*, Mme N... ; pour *Notre-Dame-de-Consolation*, Mme Danel-Gonnet ; pour *Saint-Maurice-lez-Lille*, Mme Barrois-Bonte ; pour *Fives*, Mlle Delesalle ; pour *Saint-Michel*, Mme Destailleurs ; pour le *Sacré-Cœur*, Mme Huber-Degruson ; pour *Saint-Sauveur*, Mme Gaudin-Wargny.

Œuvre des Crèches

Lille, boulevard de la Liberté, 17

Les Crèches sont des établissements fondés pour garder et soigner les enfants en bas âge pendant les heures de travail de leur mère.

Deux crèches fonctionnent à Lille : la crèche *Saint-Vincent-de-Paul*, 72, rue de Thumesnil, à Moulins-Lille ; la crèche *Sainte-Marie*, 47, rue d'Iéna, section de Wazemmes.

Présidente-Trésorière : Mme Maurice Boutry ; *Vice-Présidentes* : Mmes Paul Deledicque et Henry Wallaert ; *Secrétaire* : Mme Pierre Duplex ; *Membres du Comité* : Mmes Michel Scalbert, Paul Le Blan, Francis Verley, Emile Wallaert, Jean Thiriez, Jacques Faucheur, Pourbaix-Binauld.

Société charitable de Saint-François-Régis

Lille, rue de la Monnaie, 39

Cette Société, autorisée par un arrêté du Préfet du 15 octobre 1839, a pour but de faciliter le mariage des indigents de Lille, des environs et de l'étranger et la légitimation de leurs enfants naturels, en leur procurant gratuitement les pièces qui leur sont nécessaires.

Le bureau est ouvert tous les jours en semaine, sauf les dimanches et fêtes, de 9 heures à 11 heures et de 14 à 16 heures.

Il existe des Sociétés semblables dans le département, à Dunkerque, Armentières, Tourcoing, Roubaix, Douai, Cambrai, Valenciennes, Denain, Fourmies et Le Cateau.

Office central Lillois des Institutions Sociales et Charitables, Lille.

5, rue des Poissonceaux

Président : M. Maurice Vanlaer, *, * , 118, rue Jacquemars-Giélée ; *Vice Présidents* : MM. Auguste Fauchille, *, * , avocat, 56, rue Royale ; Stahl, *, * , ingénieur, 16, place de Tourcoing ; *Secrétaires généraux* : MM. Marcel Decroix, *, * , avocat, 130, rue Nationale ; Docteur Jean Barrois, 22, rue des Jardins ; *Trésorier* : M. Léon Danjou, rue de l'Hôpital-Militaire, 28.

Maison Maternelle Julia Bécour

Lille, rue du Faubourg-de-Roubaix, 151
(Pont du Lion-d'Or) Q 311.86

La Maison maternelle Julia-Bécour, créée et administrée par l'Œuvre des Mères abandonnées, œuvre reconnue d'utilité publique, par décret du 26 janvier 1923, reçoit les femmes de toute condition qui, sur le point

d'être mères, se trouvent abandonnées. Les admissions se font à tout moment.

Présidente : Mme Coisne-Bécour, boulevard de la Liberté, 110 ; *Vice-Présidente* : Mme Jumau, § 1, ancien professeur à l'École Jean-Macé ; *Secrétaire général* : Mlle Delagrangé, *, directrice du Bureau Central des Infirmières de l'Office National d'Hygiène Sociale, boulevard Vaugirard, 26, à Paris (15^e) ; *Secrétaire-Trésorier* : M. Vanlaton, § 1, § 2, § 3, § 4 ; *Directrice* : Mlle Haffner ; *Service médical* : M. le Docteur Patoir, rue Daubresse-Mauvriez, à Mons-en-Barœul.

Hôtellerie Populaire pour Hommes

Lille, rue Gustave-Delory, 159, ☎ 42.38

« La Bonne Hôtels », œuvre de relèvement moral créée par l'Armée du Salut, comprend un restaurant à bon marché et des logements à prix réduits ; *Directeur* : E. Allard.

Sauvegarde des Nourrissons de Tourcoing

Tourcoing, rue du Printemps, 1

Fondée en avril 1904, et reconnue d'utilité publique, la Sauvegarde des Nourrissons est une heureuse combinaison des concours les plus divers qui a pour principaux moyens d'action :

1° Les consultations médicales au siège de l'œuvre, qui ont lieu quatre fois par semaine, et où les mères sont invitées à présenter leurs enfants jusqu'à l'âge de 3 ans ;

2° L'inspection à domicile très vigilante qui contrôle l'application des préceptes d'hygiène infantile et de régime alimentaire, avec redoublement de vigilance et d'assiduité en cas de maladie ;

3° Les secours en argent sous forme de primes de fréquentation et d'encouragement aux familles nombreuses ;

4° Les secours en nature, layettes, suppléments alimentaires et lait pur naturel provenant de la ferme exploitée par les Hospices dans l'intérêt des nouveaux nés et des malades de Tourcoing ;

5° La fréquentation des jardins par les mères et les enfants, durant les mois d'été ;

6° L'infirmier de la Sauvegarde, qui recueille les enfants privés brusquement et momentanément des soins de leur mère ;

7° Les séances de rayons ultra-violettes sous la surveillance d'un docteur ;

8° Le service de dépistage et de traitement d'hérédosyphilis.

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — *Présidente* : Mme Urbain Robbe ; *Vice-présidents* : MM. D. Parsy et Vanjevenne ; *Secrétaires généraux* : M. le Docteur Naert et M. E. Robaëys ; *Trésorier* : M. Parsy.

Association des Dames charitables des Ecoles publiques de Tourcoing

Présidente : Mme Urbain Robbe ; *Vice-Présidente* : Mme Haefely, § A ; *Secrétaire* : Mme Wagnon, § I ; *Trésorier* : M. Jules Lahousse, § I, § 2.

Maison du Marin, à Dunkerque

La Société, fondée à Dunkerque en 1893 sous le titre de *Maison du Marin*, a pour objet de protéger contre l'exaction, le vol et la fraude, les marins qui fréquentent le port de Dunkerque, de les encourager à ménager pour eux et pour leurs familles un salaire péniblement acquis, d'aider à leurs progrès moraux et intellectuels, enfin de faciliter le bon et prompt recrutement des équipages de la Marine du Commerce. Pour atteindre ce but, elle se propose spécialement :

1° De procurer aux marins, à un prix modéré, le logement et la nourriture ;

2° De leur offrir une salle de lecture, une bibliothèque et une caisse de dépôts temporaires, tant pour l'argent que pour les effets d'habillement ;

3° De tenir un enregistrement avec certificats à l'appui des marins en expectative d'embarquement.

Président honoraire : M. H. du Rin. — *Président* : M. E. de Clebsattel. — *Vice-Président* : M. Ed. Durin. — *Trésorier* : M. Eug. Coquelle. — *Secrétaire* : M. H. du Rin. — *Membres* : MM. Cojean ; Ayello ; Dorp ; Paul Torris ; Laurent Lemaire ; Daniel Leroy ; Ehlers ; Sebaux ; Harent ; Pierre Ziegler ; Paul Delrue.

CULTES

CULTE CATHOLIQUE

La population du département du Nord est presque exclusivement catholique.

Autrefois partagé entre l'Archevêché de Cambrai et les Evêchés d'Arras, de Tournai, de Saint-Omer, d'Ypres et de Liège, le territoire qui compose aujourd'hui le département du Nord forme deux diocèses ayant leur siège, l'un à Cambrai et l'autre à Lille.

ARCHIDIOCESE DE CAMBRAI

Le siège de Cambrai, établi au commencement du ve siècle, fut érigé en Archevêché en 1559. En 1802, lors du Concordat, le siège de Cambrai fut rétabli, mais comme Evêché seulement. L'église de Cambrai a été rendue à son ancienne dignité de métropole par bulle apostolique du pape Grégoire XVI. L'Archevêché de Cambrai a pour suffragants les Evêchés d'Arras et de Lille.

Archevêque : Mgr Jean Chollet, *, précédemment évêque de Verdun.

Vicaires généraux : Mgr Désiré Dubar, Mgr Emile Deschrever, Mgr François Lenotte et M. Georges Leduc.

SECRETARIAT DE L'ARCHEVÊCHÉ

Cambrai, 32, rue Noyon

Le secrétariat de l'Archevêché est ouvert tous les jours, excepté les dimanches et fêtes et les trois derniers

jours de la semaine sainte, de 9 heures à midi et de 14 à 18 heures.

Chancelier : Mgr Deschrever, vicaire-général. — *Secrétaires* : MM. Lecroatre, Le Chantre, Boucquenaux. — *Secrétaires adjoints* : MM. Delacour, Glorieux et Mention. — *Archivistes* : MM. les Secrétaires.

OFFICIALITÉ DIOCÉSAINE

Official : N..., chanoine. — *Vice-Official* : M. Loisel, chanoine. — *Promoteur* : M. Riquart, chanoine. — *Assesseurs* : MM. les chanoines Colpin et Delval. — *Notaire* : M. Henri Glorieux.

Juge d'appel : S. G. Mgr l'Evêque d'Arras.

CHAPITRE MÉTROPOLITAIN

Chanoines d'honneur : Mgr de la Villarabelle, archevêque de Rouen ; Mgr Foucault, évêque de Saint-Dié ; Mgr Chassagnon, évêque d'Autun ; Mgr Lecomte, évêque d'Amiens ; Mgr Jansoone, évêque de Nilopolis ; Mgr Hallen, évêque de Casaba ; Mgr Gonon, évêque de Moulins ; Mgr Lesnes, recteur des Facultés catholiques de Lille ; Mgr Dubar et Mgr Lenotte, vicaires généraux.

Chanoines titulaires : Mgr Deschrever, MM. Colpin, Bontemps, Daubresse, Loisel, Delarra, Delval, La guier, Vercollier, Bricout.

Chanoines honoraires : MM. Hégo, Podvin, Dimnet, Dehove, Lebrun, Mainil, Flament, Lefebvre, Diene, Lancelin, Moché, Carpentier, Guéquièr,

Edouard Gir, Peter, Bouché, Leduc, Masclat, Dupas, Delattre, David, Octave Gir, Wattel, Marcant, Boucquenaux, Scorsery, Laurent, Pollet, Ricquart, Mériaux, Duhem, Lengrand, Lechantre, Capelle.

DIVISION DE L'ARCHIDIOCÈSE

L'archidiocèse de Cambrai est partagé en quatre archiprêtres : Cambrai, Douai, Valenciennes et Avesnes.

Archiprêtre de l'arrondissement de Cambrai

Archiprêtre : M. le chanoine Laguier, à la cathédrale.

DOYENNÉS. -- Cambrai-Est (Notre-Dame), *Doyen* : M. Laguier ; *Vice-Doyen* : M. Chantreau, curé d'Iwuy. — Cambrai-Ouest (Saint-Géry), *Doyen* : M. Pollet ; *Vice-Doyen* : M. Leblond, curé de Saint-Louis, à Cambrai. — Avesnes-lez-Aubert, *Doyen* : M. Duhem ; *Vice-Doyen* : M. Tison, curé de Rieux. — Caudry, *Doyen* : M. Corbière ; *Vice-Doyen* : M. Dumoulin, curé de Beauvois. — Clary, *Doyen* : M. Marcant. — Le Cateau, *Doyen* : M. Deloge ; *Vice-Doyen* : M. Normand, curé de Maurois. — Marcoing, *Doyen* : M. Leclercq ; *Vice-Doyen* : M. Cartigny, curé de Lesdain. — Solesmes, *Doyen* : M. Proust ; *Vice-Doyen* : M. Dumortier, curé de Viesly.

Archiprêtre de l'arrondissement de Douai

Archiprêtre : M. Hégo, Doyen de Douai (St-Pierre).

DOYENNÉS. — Douai-Sud (Notre-Dame), *Doyen* : M. Podvin ; *Vice-Doyen* : M. Rousselle, curé de Roucourt. — Douai-Nord (Saint-Pierre), *Doyen* : M. Hégo ; *Vice-Doyen* : M. Leman, curé de Waziers. — Douai-Ouest (Saint-Jacques), *Doyen* : M. Génie ; *Vice-Doyen* : N... — Arleux, *Doyen* : M. Momal ; *Vice-Doyen* : M. Fourdin, curé de Marcq-en-Ostrevent. — Orchies, *Doyen* : M. Verstavel ; *Vice-Doyen* : M. Rouzé, curé de Beuvry. — Marchiennes, *Doyen* : M. Lorthioir ; *Vice-Doyen* : M. Deleau, curé de Warlaing. — Somain, *Doyen* : M. Guéquièrre ; *Vice-Doyen* : M. Renaux, curé d'Aniche.

Archiprêtre de l'arrondissement de Valenciennes

Archiprêtre : M. Lefebvre, Doyen de Valenciennes (Saint-Géry).

DOYENNÉS. — Valenciennes-Sud (Saint-Nicolas), *Doyen* : M. Delrue ; *Vice-Doyen* : N... — Valenciennes-Est (Notre-Dame), *Doyen* : M. Lancelin ; *Vice-Doyen* : M. Dillies, curé de Marly. — Valenciennes-Nord (St-Géry), *Doyen* : M. Lefebvre ; *Vice-Doyen* : M. Béal, curé de Beuvrages. — Bouchain, *Doyen* : M. Marrouzé ; *Vice-Doyen* : N... — Condé, *Doyen* : M. Roland ; *Vice-Doyen* : M. Bricout, curé de Vieux-Condé. — Denain, *Doyen* : M. Masclet ; *Vice-Doyen* : M. Mérioux, curé d'Escaudain. — Saint-Amand, rive droite (Saint-Amand), *Doyen* : M. Béhague ; *Vice-Doyen* : M. Bureau, curé de Raismes. — Saint-Amand, rive gauche (Lecelles), *Doyen* : M. Bury ; *Vice-Doyen* : N...

Archiprêtre de l'arrondissement d'Avesnes.

Archiprêtre : M. Dienne, doyen de Maubeuge.

DOYENNÉS. — Avesnes-Nord (Avesnes), *Doyen* : M. Inglart ; *Vice-Doyen* : M. Bois, curé de Sémeries. — Avesnes-Sud (Étroeuingt), *Doyen* : M. Caron ; *Vice-Doyen* : M. Carlier, curé d'Avesnelles. — Bavai, *Doyen* : M. Duhamel ; *Vice-Doyen* : M. Sueur, curé de St-Waast. — Berlaimont, *Doyen* : M. Debloek ; *Vice-Doyen* : M. Lemaire, curé de Pont-sur-Sambre. — Landrecies, *Doyen* : M. Morelle ; *Vice-Doyen* : N... — Le Quesnoy-Est (Le Quesnoy), *Doyen* : M. Gennevoise ; *Vice-Doyen* : M. Liagre, curé de Jolimetz. — Le Quesnoy-Ouest (Gommegnies), *Doyen* : M. Guyot ; *Vice-Doyen* : M. Rogeaux, curé de Villers-Pol. — Maubeuge, *Doyen* : M. Dienne ; *Vice-Doyen* : M. Laurent, curé de Sous-le-Bois. — Hautmont, *Doyen* :

M. Octave Gir ; *Vice-Doyen* : M. Martin, curé de Neuf-Mesnil. — Solre-le-Château, *Doyen* : M. Marcipont ; *Vice-Doyen* : M. Dhaussy, curé de Liessies. — Fourmies, *Doyen* : M. Mollet.

EVECHE DE LILLE

Créé le 25 octobre 1913

Evêque : S. E. le Cardinal Achille Liénart, ✠, ✠. — *Evêque auxiliaire* : Mgr Jansoone. — *Vicaire général honoraire* : M. le Chanoine Jourdin. — *Vicaires généraux* : Mgr Descamps ; MM. les Chanoines Flipo, Delannoy, Dewailly, Duthoit, Bouchendomme. — *Secrétaire particulier de Mgr l'Evêque* : Mgr Lotthé

SECRETARIAT DE L'EVÊCHÉ
Lille, rue Négrier. 29

Ouvert tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. 30 à 16 h. 30.

Chancelier : M. le Chanoine Dewailly. — *Secrétaires* : M. le Chanoine Rose, ✠ ; M. le Chanoine Lestienne ; M. Lepoutre.

Officialité diocésaine : M. le Chanoine Bègne, curé-doyen de Roubaix (Saint-Martin), Official.

CHAPITRE CATHÉDRALE :

Chanoines d'honneur : S. Exc. Mgr Chollet, ✠, archevêque de Cambrai ; S. Exc. Mgr de Dufort de Civrac de Lorge, archevêque titulaire de Sotéropolis ; S. Exc. Mgr Lecomte, ✠, évêque d'Amiens ; S. Exc. Mgr Flocard, évêque de Limoges ; S. Exc. Mgr Lécroart, vicaire apostolique de Sien-Hsien (Chine) ; S. Exc. Mgr Ruch, ✠, évêque de Strasbourg ; S. Exc. Mgr Feltin, archevêque de Sens ; Mgr Descamps, protonotaire apostolique, vicaire général ; Mgr Hertzog, protonotaire apostolique, procureur général de Saint-Sulpice, à Rome ; Mgr Debout, protonotaire apostolique, directeur général de la Société des Prêtres de St-François-de-Sales ; Mgr Vandame, ✠, prélat de la Maison de Sa Sainteté, doyen du Chapitre ; Mgr Masquelier, prélat de la Maison de Sa Sainteté, directeur de la « Croix du Nord » et supérieur de la Maison de Retraites du Haut-Mont ; Mgr Lamérand, prélat de la Maison de Sa Sainteté, supérieur général de l'Union Apostolique ; Mgr Régent, O ✠, prélat de la Maison de Sa Sainteté, directeur des Œuvres militaires diocésaines ; Mgr Payelle, prélat de la Maison de Sa Sainteté ; Mgr Dauchy, prélat de la Maison de Sa Sainteté ; Mgr Six, prélat de la Maison de Sa Sainteté, directeur diocésain des Œuvres Sociales, à Cassel ; Mgr Lotthé, prélat de la Maison de Sa Sainteté, secrétaire particulier de Son Eminence.

Chanoines titulaires : Mgr Vandame, *Doyen*. — MM. Réquillart, Dervaux, Pajot, Pétilion, Duterte, Duriez, Declerck, Vancauwenberghe, Lamps, Bataille, Castelnol, Dêtrez, curés.

Chanoines honoraires : MM. Pannier, Bernot, Looten, Denys, Decherf, Buns, François, Delsaux, Loones, Thamiry, Lecœuche, Rigaut, Hantschoote, Lamstaes, Virleux, Leleu, Hameaux, Chirouter, Decock, Paul Rose, Bègne, Cousin, Cardon, Varrasse, Loricard, Tillie, Delépine, Fénaert, Bauduin, Malaquin, Degrave, Hémery, Goguillon, Boute, Lestienne, Leman, Mahieu, Annycke, Dubrulle, Mouquet, Bailleux, Bellengier, Thône, Mélis, Bougeois, Grenon, Noël Delattre, Gustave Delattre, Depape, Outters, Lefebvre, Vandaele, Dubus, Alfred Rose, Boulanger, Caby, Vaillant, Lamoot, Wyckaert, Dannoot, Ampen, Tiberghien, Pietre, Witz, Walbert, Labbe, Debussche, Agnius, Allaert, Lemeiter, Liagre, Rogé, Deman, Masure, Dehocq, Vansteenberghe, Pinte, Baron, Deschamps, Bogaert, Ammeloot, Pigache, Liévin, Damman, Locquet, Seynave, Vernier, Pélabon, Deconninck, Dalmar, Haan, Lesage, Verhelst, Richez, Glorieux.

ASSOCIATION DIOCÉSAIN DE LILLE

Président : Mgr l'Evêque. — *Président suppléant* : Mgr Jansoone. — *Vice-Présidents* : Mgr Vandame, M. le Vicaire général Flipo. — *Trésorier* : M. le Vicaire général Dewailly. — *Secrétaire* : M. Lepoutre.

DIVISION DU DIOCESE

L'évêché de Lille est partagé en deux archidiaconés qui sont :

1° L'archidiaconé de Lille ; 2° l'archidiaconé des Flandres, divisés eux-mêmes en plusieurs archiprêtres.

Archidiaconé de Lille

Archidiaacre : Mgr Descamps.

Archiprêtre de la 1^{re} section de l'arrondissement de Lille

Archiprêtre : M. le Chanoine Decock, Doyen de Lille (Saint-Pierre-Saint-Paul).

DOYENNÉS. — Annoëullin, *Doyen* : M. Lapersonne. — Armentières (Saint-Vaast), *Doyen* : M. Dalmat ; *Vice-Doyen* : N... — La Bassée, *Doyen* : M. Duduvel ; *Vice-Doyen* : M. Delevoye, curé de Fromelles. — Haubourdin, *Doyen* : M. le Chanoine Walbert ; *Vice-Doyen* : M. le Chanoine Bourgeois, curé de Loos (Notre-Dame-de-Grâce). — Lille (Sainte-Catherine), *Doyen* : M. le Chanoine Thône ; *Vice-Doyen* : M. Hespel, curé de Wambrechies. — Lille (Saint-André), *Doyen* : M. le Chanoine Hémery ; *Vice-Doyen* : M. le Chanoine Loones, curé de Cantelou. — Lille (Saint-Etienne), *Doyen* : M. le Chanoine Dubus ; *Vice-Doyen* : M. le Chanoine Bauduin, curé du Sacré-Cœur. — Lille (Saint-Pierre-Saint-Paul), *Doyen* : M. le Chanoine Decock ; *Vice-Doyen* : N... — Lomme, *Doyen* : M. Turcq ; *Vice-Doyen* : M. Dartois, curé de Radinghem. — Seclin, *Doyen* : M. le Chanoine Locquet ; *Vice-Doyen* : M. Delcourt, curé d'Ancoisne.

Archiprêtre de la 2^e section de l'arrondissement de Lille

Archiprêtre : M. le Chanoine Virleux, Doyen de Lille (Saint-Maurice).

DOYENNÉS. — Comines, *Doyen* : M. le Chanoine Lamstaes ; *Vice-Doyen* : M. Tillie, curé de Wervicq-Sud. — Cysoing, *Doyen* : M. Vandermarlière ; *Vice-Doyen* : M. Liénard, curé de Bouvines. — Lille (Fives-Notre-Dame), *Doyen* : M. Lesage ; *Vice-Doyen* : M. Mestdag, curé d'Hellemmes (N.-D.-de-Lourdes). — Lille (Saint-Maurice), *Doyen* : M. le Chanoine Virleux ; *Vice-Doyen* : M. Bethléem, curé de Saint-Maurice (Faubourg). — Lille (La Madeleine), *Doyen* : M. Denecker ; *Vice-Doyen* : M. le Chanoine Vernier, curé de La Madeleine-lez-Lille. — Lille (Saint-Sauveur), *Doyen* : M. Dhellemmes ; *Vice-Doyen* : M. Débarbieux, curé du Grand-Ronchin. — Marcq-en-Barœul, *Doyen* : M. Chantry ; *Vice-Doyen* : M. Nory, curé de Bondues. — Mons-en-Pévèle, *Doyen* : M. Fourez ; *Vice-Doyen* : M. Doolaege, curé d'Avelin. — Quesnoy-sur-Deûle, *Doyen* : M. Questé ; *Vice-Doyen* : M. Maroille, curé de Deûlemont. — Templeuve, *Doyen* : M. Fontaine ; *Vice-Doyen* : N....

Curés de Lille. — MM. les Chanoines Pajot, Bauduin, Decock, Virleux, Dubus, Thône, Hémery ; MM. Feuille, Vandermeersch, Desmet, Fontaine, Denecker, Lanvin, Bethléem, Pollet, Bénistant, Delcambre, Hysentruyt, Droulers, Lesage, Denecker, Dhellemmes.

Archiprêtre de Roubaix-Tourcoing

Archiprêtre : M. le Chanoine Mouquet, doyen de Tourcoing (Notre-Dame).

DOYENNÉS. — Halluin, *Doyen* : M. Schabaille ; *Vice-Doyen* : M. Liefoghe, curé de Bousbecque. — Lannoy, *Doyen* : M. le Chanoine Bailleux ; *Vice-Doyen* : M. le Chanoine Rogé, curé d'Ascq. — Roubaix (Sainte-Elisabeth), *Doyen* : M. le Chanoine Goguillon ; *Vice-Doyen* : M. Duflou, curé de Roubaix (Saint-Jean-Baptiste). — Roubaix (Saint-Martin), *Doyen* : M. le Chanoine Bègne ; *Vice-Doyen* : N... — Roubaix (Notre-Dame), *Doyen* : M. le Chanoine Agnius ; *Vice-Doyen* : M. Bayart, curé de Roubaix (Saint-Joseph). — Tourcoing-Sud (Saint-Christophe), *Doyen* : M. le Chanoine Cousin ; *Vice-Doyen* : M. le Chanoine Malaquin, curé de Tourcoing (Sacré-Cœur). — Tourcoing-Nord (Notre-Dame), *Doyen* : M. le Chanoine Mouquet ; *Vice-Doyen* : M. Couppez, curé de

Neuville-en-Ferrain. — Wattrelos, *Doyen* : M. Saint Venant ; *Vice-Doyen* : M. Devulder, curé de Leers.

Archidiaconé des Flandres

Archidiaacre : M. le Vicaire général Delannoy.

Archiprêtre de Dunkerque

Archiprêtre : M. le Chanoine Chirouter, doyen de Dunkerque (Saint-Eloi).

DOYENNÉS. — Dunkerque-Est (Saint-Eloi), *Doyen* : M. le Chanoine Chirouter ; *Vice-Doyen* : M. Vandewalle, curé de Malo-les-Bains. — Dunkerque-Ouest (Saint-Jean-Baptiste), *Doyen* : M. Couvreur ; *Vice-Doyen* : M. Gars, curé de Petite-Synthe. — Dunkerque (Saint-Martin), *Doyen* : M. le Chanoine Ampen ; *Vice-Doyen* : M. Kieken, curé de Bray-Dunes-Plage. — Bergues, *Doyen* : M. le Chanoine Vandaele ; *Vice-Doyen* : M. Vanhoutte, curé de Socx. — Bollezeele, *Doyen* : M. Vandewalle ; *Vice-Doyen* : M. Debeyer, curé de Rubrouck. — Bourbourg, *Doyen* : M. Coddeville ; *Vice-Doyen* : M. Desmoudt, curé de Looberghe. — Gravelines, *Doyen* : M. le Chanoine Degrave ; *Vice-Doyen* : M. Deboudt, curé de Grand-Fort-Philippe. — Hondschote, *Doyen* : M. le chanoine Bogaert ; *Vice-Doyen* : M. Declerck, curé des Moères. — Wormhoudt, *Doyen* : M. Courtois ; *Vice-Doyen* : M. Samsœn, curé de Ledringhem.

Archiprêtre d'Hazebrouck

Archiprêtre : M. le Chanoine Mélis, doyen d'Hazebrouck.

DOYENNÉS. — Hazebrouck, *Doyen* : M. le Chanoine Mélis ; *Vice-Doyen* : M. Guwy, curé de Caëstre. — Morbecque, *Doyen* : M. Raecelboom ; *Vice-Doyen* : M. Moulin, curé de Steenbecque. — Bailleul (Saint-Vaast), *Doyen* : M. le Chanoine Debusche ; *Vice-Doyen* : M. le Chanoine Wyckaert, curé de Steenwerck. — Cassel, *Doyen* : M. le Chanoine Damman ; *Vice-Doyen* : N... — Merville, *Doyen* : M. Marsil ; *Vice-Doyen* : M. Maës, curé de La Gorgue. — Méteren, *Doyen* : M. Thorez ; *Vice-Doyen* : M. Flament, curé de Sec-Bois. — Steenvoorde, *Doyen* : M. le Chanoine Lemeiter ; *Vice-Doyen* : M. Huyghe, curé de Boëschepe.

Publication hebdomadaire

La Semaine religieuse du Diocèse de Lille. — *Directeur* : M. L. Detrez, § I, curé de la Cathédrale, 4, rue de la Collégiale.

Ecole supérieure de Théologie Catholique du Diocèse de Cambrai

à Cambrai

Supérieur : M. le Chanoine Wattel.

Ecole supérieure de Théologie Catholique du Diocèse de Lille

1° A Lille. — *Supérieur* : M. le Chanoine Paul Du-toit, ✕, vicaire général.

2° A Merville (Philosophie). — *Supérieur* : M. le Chanoine Alfred Rose.

CULTE PROTESTANT

Associations cultuelles réformées

Le département du Nord compte 17 associations cultuelles réformées, constituées conformément à la loi du 9 décembre 1905.

A. C. de Dunkerque, pasteur, M. Charbonneau, 13, rue Rombout, Malo-les-Bains. — A. C. de Roubaix, pasteur, M. D. Cheradame, §, 27, rue des Arts, à Roubaix. — A. C. de Lille, pasteurs, M. Bosc, rue Jeanne-d'Arc, 15, à Lille, et M. Alizon, §, 10, rue des Pyramides. — A. C. de Lecelles et A. C. de Nomain, pasteur, M. Leenhardt, à Saint-Amand-les-Eaux. — A. C. de Valenciennes, pasteur, M. Escande. — A. C. de Douai, pasteur, M. J. Babut, à Douai. — A. C. de Quiévy et A. C. de Saulzoir, pasteur, M. J. Benoît. — A. C. du Cateau, pasteur, M. A. Martin. — A. C. de Caudry et A. C. d'Inchy, pasteur, M. Cornier, 45, rue du Progrès, à Caudry. — A. C. de Cambrai,

pasteur, M. Bion. — *A. C. de Walincourt, A. C. d'Etincourt et A. C. de Caullery, pasteur, M. R. Chéradame, à Walincourt.*

L'Association culturelle de la Société chrétienne du Nord fait, en outre, célébrer le culte dans les localités suivantes : à Tourcoing, par M. le Pasteur Perret, rue de la Malcense, 21 ; à Sin-le-Noble, par M. Trocme ; à Aniche, M. le Pasteur Torquet ; à Maubeuge et Sous-le-Bois, par M. le Pasteur Dunant.

L'Association Culturelle de la Mission Populaire Evangélique de France entretient un « Foyer du Peuple », à Fives, 165, rue Pierre-Légrand (M. le Pasteur Nick, ✱, 61, rue de Bouvines), et une « Solidarité » à Roubaix, 125, boulevard de Belfort (M. le Pasteur Blondel)

EGLISE ANGLICANE

LILLE. — *Ministre* : Rév. A.-T. Phillips, M.-A., rue du Plat, 40. — *Eglise anglicane* : rue Lydéric et rue Watteau, à Lille.

Les offices, dimanches : Holy Communion at 8.15. Morning Prayer at 11.

Grandes Fêtes : Communion at 8.15.

La Sainte Communion le premier dimanche du mois à midi, et les autres dimanches du mois à 8 heures et quart du matin, ainsi que les grandes fêtes.

Ecole du dimanche à 10 h. 15.

Association du Cule anglican de Lille : rue Watteau, 4 ; *Président* : Fer^d Aguilar, rue Brûle-Maison, 31.

DUNKERQUE. — *Ministre* : Rév. F. Molyneux B. A., placé Alfred-Pétyl.

CULTE ISRAELITE

Le département du Nord compte quatre associations culturelles israélites, constituées conformément à la loi du 9 décembre 1905.

LILLE, rue Auguste-Angellier, 5. — *Président* : A. Heymann, § 1, 46, Grande-Place, Lille. — *Grand Rabbin* : M. L. Berman, 70, rue des Stations.

ROUBAIX, rue des Champs, 51. — *Président* : M. Jules Joseph.

VALENCIENNES, rue de l'Intendance, 36. — *Président* : M. Marcel Meyer, 34, avenue du Sr-Girard ; *Trésorier* : M. Léon Lang, 29, rue du Quesnoy ; *Secrétaire* : M. Georges Lévy, 31, rue de Lille ; *Membres* : MM. G. Meyer, G. Bloch, A. Dreyfus ; *Ministre officiant* : M. Eibeschutz, 36, rue de l'Intendance.

DUNKERQUE, Temple, rue du Château, 30. — *Président* : M. Gerschel, § 1, ✱, ✱, rue Emmery, 81. — *Rabbin* : M. le Grand Rabbin Berman, ✱, §, à Lille. — *Ministre officiant* : M. Picard, § A, rue du Château, 30, à Dunkerque.

ARMEE DU SALUT

Réunions publiques : 25, rue de la Vieille-Comédie, les dimanches et les jeudis à 30 h. 30. — *Réunions pour enfants* : le jeudi à 14 h. 30, rue Gustave-Delory, 159. *Hôtellerie de l'Armée du Salut*. — *Officière commandante* : H. Rochat, rue Caumartin, 49.

ORGANISATION JUDICIAIRE

COUR D'APPEL DE DOUAI

Les audiences ordinaires de la Cour s'ouvrent à 13 heures et sont de trois heures au moins.

La première Chambre civile tient ses audiences les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine, la deuxième Chambre civile les jeudi, vendredi et samedi, la troisième Chambre civile les lundi, mardi et mercredi, et la quatrième Chambre les jeudi, vendredi et samedi.

La Chambre des mises en accusation siège ordinairement le vendredi de chaque semaine et, en outre, sur la convocation de son Président, toutes les fois que les affaires sont en état.

La Chambre des Appels de police correctionnelle tient ses audiences les jeudi, vendredi et samedi de chaque semaine.

La Cour d'assises siège au moins une fois par trimestre, pendant les mois de janvier, avril, juillet et octobre.

Le greffe est ouvert tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, depuis 9 heures jusqu'à 17 heures, sans interruption.

COMPOSITION DE LA COUR D'APPEL

Premier Président : M. Lacourt, O ✱, ✱. — *Présidents* : MM. Deransart, ✱ ; Mirande, ✱ ; Dorigny, ✱ ; Luro.

Conseillers : MM. Michel, ✱ ; Mommessin ; Jannaut, ✱ ; Boulanger, ✱, § A ; Blondel ; Debuissou, ✱ ; Hugot ; Malet ; Detraux ; Bourdin, ✱ ; Hulot ; Hénaut ; Morin, C ✱ ; Boutal, ✱ ; Roset ; Richard ; Mage ; Grandjean.

Parquet. — *Procureur général* : M. Bornay, ✱. — *Avocats généraux* : MM. Vermullen ; Bousquet ; Dorly. — *Substituts du Procureur général* : MM. Dardot, C ✱ ; Ledoux. — *Secrétaire en chef* : M. Jeu, §. — *Secrétaire adjoint* : M. Bardet §. — *Attachés* : MM. Evrard et Foucart.

Greffe. — *Greffier en chef* : M. Dautricourt, §. — *Commis-Greffiers assermentés* : MM. Brabant, § ; Théry, § ; Warusfel ; Dujardin ; Fostier.

COMPOSITION DES CHAMBRES POUR L'ANNÉE JUDICIAIRE 1933-1934

Première Chambre. — *Premier Président* : M. Lacour. — *Président* : M. Mirande. — *Conseillers* : MM. Mi-

chel, Hulot, Jannaut, Bourdin, Morin. — *Avocat général* : M. Vermullen.

Deuxième Chambre. — *Président* : M. Luro. — *Conseillers* : MM. Mommessin, Malet, Hénaut, Boutal. — *Avocat général* : M. Dardot.

Troisième Chambre. — *Président* : M. Deransart. — *Conseillers* : MM. Boulanger, Blondel, Hugot, Mage. — *Avocat général* : M. Bousquet.

Quatrième Chambre. — *Président* : M. Dorigny. — *Conseillers* : MM. Detraux, Debuissou, Roset, Richard, Grandjean. — *Avocat général* : M. Dorly.

Chambre d'accusation. — *Président* : M. Mirande. — *Conseillers* : MM. Hugot et Mage. — *Avocats généraux* : MM. Dardot et Ledoux.

CONSEIL DE L'ORDRE DES AVOCATS. — M. F. Godin, ✱, § 1, §, §, *bâtonnier*. — M^{es} Paul Allaert, ✱, §, *secrétaire* ; P. Deschodt, ✱ ; L. Escoffier, ✱ ; L. Jardel, ✱, §, §, *membres*.

Avocats inscrits au barreau : M^{es} Paul Deschodt, ✱, ancien bâtonnier, 8, rue Lambrecht ; Jules Tous-saint, rue Saint-Jean, 8 ; Francis Godin, ✱, §, §, § 1, bâtonnier, rue de Paris, 96 ; Georges Parenty, ancien bâtonnier, rue du Béguinage, 9 ; Paul Allaert, ✱, §, ancien bâtonnier, rue d'Esquerchin, 33 ; Ludovic Jardel, ✱, §, §, ancien bâtonnier, rue du Gouvernement, 8 ; Léon Escoffier, ✱, ancien bâtonnier, rue du Clocher-Saint-Pierre, 11 ; Anatole Wable, rue des Vierges, 6 ; Pierre Enlart de Guémy, rue du Grand-Bail, 13 ; Albert Martin de Méreuil, rue Saint-Jean, 25 ; Maurice Meignié, quai des Dominicains, 5 ; Georges Hennion, rue Saint-Jean, 15 ; Paul Phalempin, §, place du Barlet, 31 ; Raoul Dufour, §, § 1, rue du Gouvernement, 15 ; Victor Bufquin, rue Jean-de-Bologne, 51 bis ; Joseph Butruille, rue du Bloc, 2 ; Pierre Wormser, rue Léon-Gambetta, à Somain ; Albert Delevallée, rue du Onze-Novembre, à Douai ; Léon Vanhoucke, 24, rue de la Tour-de-Bourgogne ; Paul Delmotte, rue Lambrecht, 10 ; Louis Feugey, rue des Ferronniers, 63 ; Maurice Reisensthal, rue des Blancs-Mouchons, 7 ; Eric Locoge, place du Barlet, 8 ; Allaert Eugène, 33, rue d'Esquerchin ; Soland Philippe, 4, rue François-Cuvette ; Jean Detraux, rue du Gros-

Sommier, 8 ; Robert Schmidt, boulevard Delebecque, 58 ; Jean Massoulier, rue François-Cuvette, 19.

Avocats admis au stage : M^{me} Michel Godin, rue de Paris, 96 ; Jean Lohéac, rue de l'Hippodrome, 3 ; Léonce Dubois, place Carnot, 37 ; Georges Richart, rue de Lille, 13 ; M^{me} Gabrielle Jannaut, boulevard Delebecque, 28 ; M^{me} Charles Le Vasseur, O * * *, quai des Dominicains, 1 ; Charles Foucart, place Carnot, 31 ; Pierre Evrard, rue Saint-Samson, 23 ; Jacques Lefèvre, rue Patoux, 19, à Aniche ; Pierre Leroy, 16, rue des Foulons ; Jacques Morin, 3, rue François-Cuvette ; Paul Cuisinier, à Anhières ; Georges Butruille, 2, place Mangin ; Henri Gavériaux, 42, boulevard Jeanne-d'Arc ; Gabriel Pochon, 10, rue Saint-Julien.

CHAMBRE DES AVOUÉS

① 3.36

MM. Legrand, *, *Président* ; Costerousse, *Syndic* ; Fontaine, *Rapporteur* ; Payen, *Secrétaire trésorier*.
Avoués à la Cour : MM. Legrand, * ; Costerousse ; Fontaine, * ; Lavoix ; Cambez, * ; Payen ; Deschodt ; Toison, *.

HUISSIERS AUDIENCIERS A LA COUR D'APPEL

MM. Foutry, * ; Giraud, * ; Biérinx.

CONFÉRENCE DES COMMISSAIRES-PRISEURS

DE LA COUR D'APPEL DE DOUAI

Rue Sainte-Anne, 2, à Lille

MM. Gaston Singer (de Lille) *Président* ; Alfred Henry (de Béthune), *Vice-Président* ; Marcel Sutils (de Roubaix), *Secrétaire* ; Georges Cuvelier (de Valenciennes), *Assesseur*.

TRIBUNAL DE 1^{re} INSTANCE D'AVESNES

Ce tribunal est composé de deux chambres : 1^{re} chambre (affaires civiles et criées), mercredi à 9 h. 30, vendredi et samedi à 9 h. 15. — 2^e chambre (affaires correctionnelles et commerciales), mardi, mercredi et jeudi, à 9 heures.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, de 8 heures à midi et de 14 à 18 heures, excepté les dimanches et jours fériés.

Président : M. Talon, *. — *Vice-Président* : M. Carol. — *Juges* : MM. Garnier ; Couteaux ; Itier. — *Juges d'instruction* : MM. Grosjean et de Moissac. *Juges suppléants* : MM. Bernard et Dron. — *Procureur de la République* : M. de Andreis. — *Substitués* : MM. Riart et Baschet. — *Greffier en chef* : M. Siron. — *Greffiers* : MM. Lucien Saint-Huile ; Valmir Saint-Huile ; Debize ; Prissette. — *Commis-Greffiers* : MM. Petitfils ; Tremont ; Evrard ; Laffitte. — *Secrétaires du Parquet* : M. Saletzki, *, * ; Mme Sexe.

CONSEIL DE L'ORDRE DES AVOCATS

(Année judiciaire 1933-1934)

MM. Vinois, *bâtonnier* ; Maire, O *, *, *, *secrétaire* ; Lecompte, Pierre Larivière, Duviviez, *membres*.
Avocats inscrits au tableau : MM. Maire, O *, *, * ; Léon Larivière ; Vinois ; d'Hendecourt ; Déprez ; Lecompte ; Pierre Larivière ; Duviviez ; Mossay ; Normand. — *Avocats stagiaires* : MM. A. Cacheux ; Hachez ; Collet ; Delacroix.

CHAMBRE DES AVOUÉS

Président : M. Beirnaert. — *Syndic* : M. Parmentier. — *Rapporteur* : M. Chauveau. — *Secrétaire-Trésorier* : M. Tribou.

Avoués : MM. Cacheux ; Tribou ; Beirnaert ; Chauveau ; Parmentier.

HUISSIERS

MM. Brabant, Tondeur, *, Pételot, *, à Avesnes ; Brassart, à Landrecies ; Charlent, Mouton, Vallet, *, à Maubeuge ; Delhaye, au Quesnoy ; Mercier, à Solre-le-Château ; Blareau, Robin, à Bavay ; Pimbert, à Trélon ; Marchant, à Fournies ; Forest, à Berlaimont.

Justices de Paix

1^{er} ET 2^e CANTONS. — AVESNES-NORD ET AVESNES-SUD. — Composés du chef-lieu et de 25 communes. — Jours d'audiences : Canton Sud, lundi ; Canton Nord, jeudi, à 10 heures.

Juge de paix : N... — *Suppléants* : MM. Normand et Lionne, *, *, (canton nord) ; Antoine, *, * 1, conseiller général, Duviviez (canton sud). — *Greffiers* : MM. Démoulin, *, * (canton nord) ; Fleuret (canton sud).

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE. — Ce tribunal tient ses audiences le premier jeudi du mois, à 14 heures, pour les deux cantons. *Officier du Ministère public* : M. Duviviez, Juge de paix suppléant.

Greffier : M. Fleuret.

Notaires des deux cantons d'Avesnes : MM. Lionne, *, *, Gautier, Beaumont, Geslin, à Avesnes ; Lamblain, à Doullers ; Laurent, à Etrœungt ; Delanoy, à Cartignies.

Commissaire-priseur : M. Poulet.

3^e CANTON. — BAVAI. — Composé de dix-huit communes. — Audiences civiles : samedi, à 9 heures ; conseils de famille, déclarations de nationalité, certificats de propriété et autres actes : même jour, à 11 heures. — Audiences de simple police : deuxième mercredi, à 9 heures.

Juge de paix : M. Fontaine. — *Suppléants* : MM. Donain, * 1 ; Lemaire. — *Greffier* : M. Casez. — *Huissiers-audienciers* : MM. Blareau et Robin.

Notaires du canton : MM. Tréca et Hiolle, à Bavai.

4^e CANTON. — BERLAIMONT. — Composé de quatorze communes. — Jours d'audiences : mercredi, à 9 h. 30 ; simple police, le premier mercredi du mois.

Juge de paix : M. Emile Perrin, * A. — *Suppléants* : MM. Mérése, * ; Blas. — *Ministère public* : M. Tillmant, * 1. — *Greffier* : M. Bertrand. — *Huissier audencier* : M. Forest.

Notaires du canton : MM. Vanjenbroucq et Leman, à Berlaimont.

5^e CANTON. — LANDRECIES. — Composé de dix communes. — Jour d'audiences : vendredi, à 13 h. 30. Simple police, le premier vendredi du mois, à 13 h. 30.

Juge de paix : M. Périn, * A. — *Suppléants* : MM. Bourdon, *, * A ; Druetz, * A. — *Ministère public* : M. Lebeau. — *Greffier* : M. Meurisse. — *Huissier-audencier* : M. Brassart.

Notaires du canton : MM. Namur et Denel à Landrecies ; Azambre, à Maroilles.

6^e ET 7^e CANTONS. — LE QUESNOY EST ET OUEST. — Composés de vingt-huit communes. — Jours d'audiences : jeudis ; mercredis pour enquêtes, saisies et conseils de famille.

Juge de paix : N... — *Suppléants* : MM. Mailliard et Rat, C * (canton Est) ; Rousseau et Moutier (canton Ouest). — *Greffier et Huissier-audencier* : M. Jean Delhaye.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE. — Tous les vendredis les plus proches du 15, à 9 h. 30.

Greffier : M. Brassart.

Notaires des deux cantons du Quesnoy : MM. Jean Bernard, Heusèle et Gaussin, au Quesnoy ; Bouly de Lesdain, à Jenlain ; Riondel, à Gommegnies.

8^e ET 9^e CANTONS. — MAUBEUGE. — Deux cantons (Nord et Sud), vingt-huit communes. — Jour d'audiences : mardi, à 10 h. 30, conciliation sur avertissements ; mercredi de chaque semaine, à 10 heures, pour les affaires civiles sur citation ; avant-dernier jeudi du mois, à 9 heures, pour les affaires de simple police ; mardi et vendredi, à 10 heures, pour les conseils de famille, nationalités et autres actes. — Audiences foraines à Hautmont pour toutes juridictions, et pour les justiciables d'Hautmont seulement ; affaires civiles, citations et conciliations : les deuxième et quatrième mardis du mois, à 15 heures ; affaires de simple police : le troisième mardi du mois, à 15 heures ; actes divers, conseils de famille, notoriétés, serments, nationalités, etc... ; le premier mardi du mois, à 15 heures. — Audiences foraines à la mairie de Jeumont pour les justiciables de Jeumont et de Marpent, à 14 heures, le deuxième jeudi du mois, pour les conseils de famille, notoriétés,

citations, conciliations, etc... ; le quatrième jeudi, pour la simple police, les conciliations, citations, etc...

Juge de paix : M. Servat, *, ☞. — *Suppléants* : MM. Fontaine et Moirez. — *Greffier* : M. Stoupy. — *Huissiers-audienciers* : MM. Charlent, Mouton et Valet.

Notaires du canton : MM. Levecq, Chrétien, Chirousot et Collet, à Maubeuge.

Commissaire-priseur : M. Hurbin.

10^e CANTON. — SOLRE-LE-CHATEAU. — Composé de seize communes. — Jours d'audiences : 1^{er} et 3^e mercredi à 14 heures. — Simple police à Solre-le-Château, 1^{er} mercredi : 14 h. — Audiences foraines, à Cousolre, les premier et troisième mercredis, à 10 heures.

Juge de paix : N... — *Suppléants* : MM. Célestin Legrand et H. Declémy. — *Greffier* : M. Watigny, ☞, ☞. — *Huissier-audencier* : M. J. Mercier.

Notaires du canton : MM. Bachelet, *, et Jean Declémy, à Solre-le-Château.

11^e CANTON. — TRÉLON. — Composé de treize communes. — Audiences civiles à Trélon, le mercredi de chaque semaine, à 13 h. 1/2. — Audiences de simple police à Trélon, le dernier vendredi de chaque mois, à 14 h. — Audiences civiles foraines à Fourmies, les premier et troisième samedis du mois, à 10 heures. — Audiences de simple police foraines à Fourmies, le troisième samedi du mois, à 14 heures.

Juge de paix : M. Rouzic. — *Suppléants* : MM. Monnier, *, Buissart, O *, ☞ I. — *Greffier* : M. Piette. — *Huissiers-audenciers* : MM. Pimbert, à Trélon, et Marchant, à Fourmies.

Notaires du canton : MM. Bétremieux, à Fourmies ; Mercier, à Wignehies ; Labriet, à Trélon.

TRIBUNAL DE 1^{re} INSTANCE DE CAMBRAI

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

Audiences correctionnelles : le mercredi de chaque semaine, à 9 heures ; audiences civiles : les jeudi et vendredi de chaque semaine, à 9 heures.

Le greffe est ouvert toute l'année, de 8 h. 15 à 12 h. 15 et de 14 h. 15 à 18 h. 15.

Président : M. Poulet. — *Juge d'instruction* : M. Truffier. — *Juges* : MM. L. Deprez et Ainaud. — *Juge suppléant* : M. Franceschi. — *Procureur de la République* : M. Mossion. — *Substitut* : M. Potier. — *Greffier en chef* : M. Henri Vimont. — *Greffiers* : MM. G. Ledieu et A. Pellat.

AVOCATS INSCRITS AU TABLEAU. — *Bâtonnier* : M. L. Théry père ; MM. J. Cirier fils, ☞ ; Rivière ; Duchange ; Ronnelle ; Bachelet ; René Théry ; P. Bévierre ; Richard ; Avocats admis au stage : MM. Dupuis, Marlière.

CHAMBRE DES AVOUÉS. — MM. Singer, *Président* ; Renon, *Syndic* ; Lecat, *Rapporteur* ; Gaillot, *Secrétaire-Trésorier*.

CHAMBRE DE DISCIPLINE DES HUISSIERS. — MM. Hubert, *Syndic-Président* ; A. Béra, *Rapporteur* ; Lanciaux, *Secrétaire* ; Debailleux, *Trésorier* ; Girardon, *Membre*.

Huissiers : MM. Hubert, ☞, ☞ ; Leprette, ☞ ; Debailleux ; Lanciaux fils, Lefebvre et François, à Cambrai ; Bodechon, à Carnières ; Lebeau et Leriche, à Le Cateau ; Oscar Béra, à Clary ; Albert Béra, à Caudry ; Girardon, à Marcoing ; Blanchot, ☞, à Solesmes.

Justices de Paix

1^{er} CANTON. — CAMBRAI-EST. — Composé de treize communes et d'une partie du chef-lieu. — Jours d'audiences : audiences civiles : chaque mardi à 14 h. 30 ; simple police : le dernier samedi de chaque mois à 9 h. 30, Palais de Justice, place de la République.

Juge de paix : M. Pelletier, ☞ A. — *Suppléants* : MM. Bévierre, Lecat. — *Greffier* : M. Douay, rue Delphin-Dutemple, 13. — *Huissiers-audenciers* : MM. Leprette et Debailleux.

2^e CANTON. — CAMBRAI-OUEST. — Composé de dix-sept communes et d'une partie du chef-lieu. — Jours d'au-

diences : audiences civiles : chaque mardi à 14 h. 30, Palais de Justice, place de la République.

Juge de paix. — M. Pelletier, ☞ A. — *Suppléants* : MM. Broly et Lestoille. — *Greffier* : M. Lucien Douay, rue Delphin-Dutemple, 13. — *Huissiers-audenciers* : MM. Lefebvre, Debailleux.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE. — Jours d'audience : le dernier samedi de chaque mois à 9 h. 30. Le Commissaire de police remplit auprès de ce tribunal les fonctions de Ministère public.

Greffier : M. Alary.

Notaires des deux cantons de Cambrai : MM. Damoisy ; Camier ; Jean Pagniez ; André Voituriez, * ; Goblet ; Broly ; Dovillers ; Destré.

Commissaire-priseur : M. Lalotte, rue Jean-Jaurès, à Cambrai.

3^e CANTON. — CARNIÈRES. — Composé de seize communes. — Audiences civiles : le jeudi de chaque semaine, à 10 heures, à la mairie de Carnières. — Conseils de famille et conciliations : le même jour, après l'audience civile. Audience de simple police : le troisième jeudi de chaque mois, à 10 heures, et le premier jeudi, s'il y a lieu.

Juge de paix : M. le Juge de paix du Cateau. — *Suppléants* : MM. Derouvroy, notaire honoraire et Watremez, ☞. — *Greffier* : M. Doise, ☞. — *Huissier audencier* : M. Bodechon, à Carnières.

Notaires du canton de Carnières : MM. Pajot, à Avesnes-lez-Aubert ; Derouvroy, à Quiévy.

4^e CANTON. — LE CATEAU. — Composé de dix-huit communes. — Jours d'audiences : audience de conciliation et audience civile, le mercredi, à 10 heures ; audience de police, le deuxième vendredi de chaque mois, à 10 heures.

Juge de paix : N... — *Suppléants* : MM. Bassez et Preux. — *Greffier* : M. Moity. — *Huissiers-audenciers* : MM. Lebeau et Leriche.

Notaires du canton du Cateau : MM. Aubry, Loby, ☞, ☞, Macron, au Cateau ; Aublin, à Catillon.

5^e CANTON. — CLARY. — Composé de dix-sept communes. — Jours d'audiences : audiences civiles à Clary tous les vendredis, à 14 h. 30, celles de simple police, le premier jeudi de chaque mois, à 10 heures. Audiences supplémentaires à Caudry (Hôtel de Ville), les deuxième et quatrième mardis de chaque mois, à 9 h. 30.

Juge de paix : M. G. Bigaud. — *Suppléants* : MM. A. Mélayers, *, ☞ I, et A. Leriche. — *Greffier* : M. Ch. Poulet, ☞ A. — *Huissiers-audenciers* : MM. Albert Béra, à Caudry ; O. Béra, à Clary.

Notaires du canton de Clary : MM. Dutemple, à Walincourt ; Ferrand, à Caudry ; Lefèvre, à Clary.

6^e CANTON. — MARCOING. — Composé de vingt communes. — Les audiences civiles ont lieu tous les mardis, à 9 heures, les audiences de police le deuxième mardi du mois, à 9 heures.

Juge de paix : M. G. Richard, ☞ I, O *, *. — *Suppléants* : MM. Raux ; Coupez, ☞ I, O ☞. — *Greffier-huissier* : M. Girardon.

Notaires du canton de Marcoing : MM. Bruay, à Flesquières ; Mabrier, à Gouzeaucourt.

7^e CANTON. — SOLESMES. — Composé de dix-sept communes. — Jours d'audiences : les vendredis, à 9 h. 30, audiences publiques, conciliations et conseils de famille. L'audience de simple police a lieu le premier vendredi de chaque mois, à 9 heures.

Juge de paix : M. Vasseur. — *Suppléants* : MM. Labbez, *, et Delalande. — *Greffier* : M. Pommart. — *Huissier-audencier* : M. Blanchot.

Notaires du canton de Solesmes : MM. Cattel et Delalande, à Solesmes.

TRIBUNAL DE 1^{re} INSTANCE DE DOUAI

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

Tous les mardis, à 8 h. 30 : Dépôt des demandes de divorce, tentatives de conciliation (divorces et loyers). — Les premier et troisième mardis de chaque mois, à 9 heures : audience spéciale d'accidents du travail ; affaires de loyers devant le tribunal et criées. — Les deuxième et quatrième mardis de chaque mois, à 14 h. : conciliations d'accidents du travail.

Tous les mercredis, à 8 h. 30 : référés ; à 9 heures : audience civile.

Tous les jeudis, à 8 h. 30, tribunal pour enfants et adolescents ; à 9 heures, audience correctionnelle.

Tous les vendredis, à 9 heures : audience commerciale. Le greffe est ouvert toute l'année, de 8 à 16 heures sans interruption.

Président : M. Purnot, ✱. — *Juges* : MM. Projean, Housset, ✱, ✶. — *Juge d'instruction* : M. Caillaud — *Juge suppléant* : M. Dubié. — *Procureur de la République* : M. Folin, ✱. — *Substitué* : M. Lohéac. — *Greffier en chef* : M. André. — *Greffiers* : MM. Duflot ; Delsaut.

Avocats : Voir avocats à la Cour d'Appel, page 186.

Avoués de première instance à Douai. — MM. Godin, *Président* ; Magnier, *Syndic* ; Verley, *Rapporteur* ; Dubois, *Secrétaire-Trésorier*.

Chambre de discipline des huissiers. — *Syndic-Président* : M^e Decroos. — *Rapporteur* : M. Béhin. — *Secrétaire* : M. Brisbart. — *Trésorier* : M. Giraud, ✶. — *Membre* : M. Decaudain. — *Huissiers* : Douai-Ville : MM. Foutry, O ✱, Giraud, ✶, Watterlot, Chavatte, ✶, Brisbart, ✶. — Arleux : M. Decaudain. — Marchiennes : M. Béhin. — Orchies : M. Decroos.

Justices de Paix

1^{er} CANTON. — DOUAI-NORD. — Composé de cinq communes et d'une partie du chef-lieu. — Jours d'audiences : mardis, à 3 heures.

Juge de paix : M. Duriez. — *Suppléants* : MM. Delsaux, ✶ A et Wable A. — *Greffier* : M. Richart, ✶ A, rue de Lille, 13. — *Huissier-audencier* : M. Giraud.

2^e CANTON. — DOUAI-SUD. — Composé de onze communes et d'une partie du chef-lieu. — Jours d'audiences : jeudis, à 14 heures et demie.

Juge de paix : M. Deparis. — *Suppléants* : MM. Lavoix, ✶ A ; Meignié. — *Greffier* : M. Dehem, rue de l'Abbaye-des-Prés, 45. — *Huissiers-audenciers* : MM. Watterloot et Biérinx.

3^e CANTON. — DOUAI-OUEST. — Composé de dix communes et d'une partie du chef-lieu. — Jours d'audiences : mercredis, à 10 heures, enquêtes, conseils de famille ; samedis, à 10 heures, audiences civiles et conciliations.

Juge de paix : M. Charles Paris, 2, place de Levarde. — *Suppléants* : MM. Godin, ✱, ✶ I ; Parenty. — *Greffier* : M. G. Lubrez. — *Huissier-audencier* : M. Foutry, ✶.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE. — Ce tribunal tient ses audiences le premier vendredi, à 8 h. 30, tous les mois ; il est présidé alternativement par MM. les Juges de paix.

Greffier du Tribunal : M. Achin, ✱.

Notaires de Douai : MM. Vasseur, Deville, Gennevoise, Bavière, Piot, Jurain, Desprez, Tréca, Deschodt, Plantelin, Ghesquière, Dierickx.

Commissaires-priseurs : MM. Bassée, Hardy, à Douai.

4^e CANTON. — ARLEUX (rattaché à Douai-Sud). — Composé de quinze communes. — Jours d'audiences civiles fixées au mercredi de chaque semaine, à 15 heures ; audiences de police, le premier mercredi du mois.

Juge de paix : M. Deparis. — *Suppléants* : MM. Adolphe Elie, ✶ A ; Georges Lefebvre, ✱, ✶ A. — *Greffier* : M. Massias. — *Huissier-audencier* : M. Decaudain.

Notaires du canton : MM. Chuffart, à Arleux.

5^e CANTON. — MARCHIENNES. — Composé de quinze communes (33.631 habitants). — Audiences, les mercredis, à 14 heures. — Audience foraine à Somain, le premier mercredi de chaque mois, à 14 heures.

Juge de paix : N... — *Suppléants* : MM. R. Duflot, ✶ I ; P. Gaudry. — *Greffier* : M. Maurice Lesoin. — *Huissier-audencier* : M. Béhin, fils.

Notaires : MM. Fournier et Honorez, à Marchiennes.

6^e CANTON. — ORCHIES. — Composé de neuf communes. — Les audiences sont fixées aux vendredis, à 9 h., et la simple police, le premier vendredi du mois. — Le juge de paix d'Orchies a juridiction sur le canton de Cyssoing (Arrondissement de Lille).

Juge de paix : M. Bonnaisse. — *Suppléants* : MM. Laurent, ✶, et Buisson, ✶. — *Greffier* : M. Dérourselle. — *Huissier-audencier* : M. Decroos.

Notaires du canton : MM. Lefebvre, ✶ ; Buisson, ✶ ; Foubert, à Orchies.

TRIBUNAL DE 1^{re} INSTANCE DE DUNKERQUE

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

Services des audiences. — Civiles : jeudi, 9 à 12 heures ; vendredi, 9 à 12 heures. — Audiences correctionnelles : samedi, 9 à 12 heures ; jeudi, à 16 h. 30 : référés et divorces. — Criées : 1^{er} et 3^e jeudi, à 11 h. 30.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

Président : M. Cazes, ✱, ✶. — *Juge d'instruction* : M. Eloy. — *Juges* : MM. Delannoy ; Serlooten, ✱. — *Procureur de la République* : M. Blanchet, ✶. — *Substitué* : M. Lecat. — *Greffier en chef* : M. Deman, ✶. — *Greffiers* : MM. Hauw ; Debuire, ✶. — *Secrétaire du Parquet* : Mlle Minard. — *Secrétaire-adjoint* : M. Boëns.

Conseil de l'Ordre des Avocats. — *Bâtonnier* : M^e A. Dubuisson. — *Secrétaire* : M^e Parmentier. — *Membres* : M^{es} Blanckaert, Terquem et Parmentier.

Avocats inscrits au tableau : M^{re} L. Bouly de Lesdain ; A. Dubuisson ; Blanckaert ; Terquem, C ✱, ✶, ✶ I, ✶, ✶ ; Valentin ; Gamblin ; Lenoir ; Degand ; Parmentier, ✱ ; Adam ; Lefebvre, ✶ ; Moreel ; G. Dubuisson ; A. Bouly de Lesdain ; Ribet ; de Swarte.

Avocats admis au stage : MM. Delhomme ; Deroo ; Brionnal.

Consultations gratuites : MM. A. Dubuisson et A. Bouly de Lesdain.

Chambre des Avoués. — MM. Bacrot, ✶, *président* ; Tresca, *syndic* ; Delbende, *rapporteur* ; Loutte, *secrétaire-trésorier*.

Chambre de discipline des huissiers. — *Président-syndic* : M^e Ringot, huissier à Dunkerque. — *Rapporteur* : M^e Couture, ✶ A, huissier à Gravelines. — *Trésorier* : M^e G. Tahon, ✶, huissier à Dunkerque. — *Secrétaire* : M^e Blanckaert, huissier à Dunkerque. — *Membre* : M^e Delory, huissier, à Watten.

Huissiers : MM. Tahon, ✶ ; Ringot ; Blanckaert ; Boone-Bodécot, à Dunkerque ; Couture, ✶ A, à Gravelines ; Delory, ✶ A, à Watten ; Goetghebeur, à Bourbourg ; Benaou, ✱, ✶, à Wormhoudt ; Serlooten, à Bergues ; Bordaïs, à Hondschoote.

Justices de Paix

1^{er} CANTON. — DUNKERQUE-EST. — Composé de neuf communes et d'une partie du chef-lieu. — Les audiences sont fixées aux jeudis et samedis, à 9 heures.

Juge de paix : M. Tellier, ✶ A. — *Suppléants* : MM. L. Allemés, O ✱, ✶, notaire honoraire, et Tresca, avoué. — *Greffier* : M. F. Isoré. — *Huissier-audencier* : N...

2^e CANTON. — DUNKERQUE-OUEST. — Composé de six communes et d'une partie du chef-lieu. — Les audiences sont fixées aux mardis et vendredis, à 9 heures.

Juge de paix : M. Tellier, ✶ A. — *Suppléants* : MM. Terquem, O ✱, ✶ I ; Isoré, père, ✶ A. — *Greffier* : M. Gallet. — *Huissier-audencier* : M. Gustave Ringot.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE. — Ce Tribunal tient ses audiences les premier et troisième lundis de chaque mois, à 10 heures; il est présidé par M. le Juge de paix. Le Commissaire central de police y remplit les fonctions de Ministère public.

Greffier du Tribunal : M. Pépin.

Notaires des deux cantons de Dunkerque : MM. Bouly de Lesdain, Dufour, d'Arras, Allemès, Duriez, Dehaene, à Dunkerque.

Commissaires-priseurs : MM. Fournier et Balledent.

3^e CANTON. — BERGUES. — Composé de treize communes. — Jours d'audience : les audiences sont fixées aux lundis, à 14 heures; l'audience de simple police est fixée au dernier jeudi de chaque mois.

Par décret du 4 novembre 1922, la Justice de paix d'Hondschoote a été réunie à celle de Bergues, sous la juridiction du Juge de paix de ce dernier canton.

Juge de paix : N... — *Suppléants* : MM. Lefever, * O ; Meesemacker, § A. — *Greffier* : M. Desmarescaux. — *Commiss-Greffier* : M. Waelle. — *Huissier-audientier* : M. Serlooten.

Notaires du canton : MM. Deleplanque ; Delemazure et Hostlandt, à Bergues. — *Commissaire-priseur* : M. Serlooten.

4^e CANTON. — BOURBOURG. — Composé de treize communes. — Jours d'audiences : audience civile : le mardi, à 10 heures ; audience de simple police : le 2^e jeudi, à 10 heures.

Juge de paix : M. Lestrade, § A. — *Suppléants* : MM. Hurtriel et Persyn, § A. — *Greffier* : M. Georges Baras, §. — *Huissiers-audientiers* : MM. Goetghebeur (Bourbourg) ; Delory, § A (Watten).

Notaires du canton : MM. Beirnaert et Schallier, à Bourbourg.

5^e CANTON. — GRAVELINES. — Composé de cinq communes. — Jours d'audiences : audience civile ; vendredi, à 14 heures ; audience de simple police : 1^{er} mercredi, à 14 heures.

Juge de paix : M. Lestrade, § A. — *Suppléants* : MM. Merlin, * et Dumont, § A. — *Greffier* : M. Muechery. — *Huissier-audientier* : M. Couture, § A.

Notaires du canton : MM. Ranson et Meesemaeker, à Gravelines.

6^e CANTON. — HONDSCHOOTE. — Composé de huit communes. — Jours d'audiences : vendredis, à 10 heures.

Juge de paix : M. Nicol. — *Suppléants* : MM. Pierre Mortier, §, § ; J. Masselis, § A. — *Greffier* : M. Pauwels, § A. — *Huissier-audientier* : M. Bordais.

Notaires du canton : MM. Vansteenberghé et Beyaert, à Hondschoote.

7^e CANTON. — WORMHOUDT. — Composé de onze communes. — Jours d'audiences : mercredis, à 10 heures. Simple police : 1^{er} mercredi de chaque mois.

Par décret du 2 décembre 1929, la Justice de Paix de Wormhoudt a été réunie à celle de Bergues, sous la juridiction du Juge de Paix de ce dernier canton.

Juge de paix : N... — *Suppléants* : M. Dehaene, propriétaire et N... — *Greffier et Huissier-audientier* : M. Benauw, * §.

Notaires du canton : MM. Dehaene, à Wormhoudt ; Mecqinon, à Bollezele ; Christiaens, à Esquelbecq.

TRIBUNAL DE 1^{re} INSTANCE D'HAZEBROUCK

Services des audiences : Correctionnelles : Mardi, à 14 heures 30 ; Civiles et Criées : mercredi, à 14 heures ; Commerciales : jeudi, à 9 h. 30.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, de 8 h. 1/2 à 12 heures et de 14 h. 30 à 18 h. 30.

Président : M. Bar. — *Juge* : M. Tacquet, * §. — *Juge d'instruction* : M. Lapetire. — *Procureur de la République* : M. Ruolt. — *Greffier en chef* : M. C. Héquet, § A. — *Greffiers* : MM. Louis Tonnelle et Joseph Nybelen. — *Secrétaire du parquet* : M. Tabeau, §, *.

Avocats : MM^e Lenoir ; de Swarte. — *Avoués* : M^e Dehandschoewercker ; Laurent, § ; Duquesnoy.

Chambre de discipline des huissiers : MM. Gay, *Président-syndic* ; Coppelaere, *Rapporteur* ; Martin, *Trésorier* ; Dannel, *Secrétaire* ; Ringard, *Membre*.

Huissiers : MM. Gay, à Merville ; Moriaux, à Cassel ; Dannel et Martin, à Hazebrouck ; Cappelaere, à Bailleul ; Ringard, à Stenvoorde.

Justices de Paix

1^{er} ET 2^e CANTONS. — HAZEBROUCK-NORD ET HAZEBROUCK-SUD. — Composés de dix-sept communes. — Jours d'audiences : les mardis, à 10 heures. — Audience de simple police : le dernier mardi de chaque mois, à 14 h. 30. — *Ministère public* : le Commissaire de police d'Hazebrouck.

Juges de paix : M. A. Lenys, O *, A §, @, * §. — *Suppléants* : canton Nord, MM. Dumont, Grémilly ; canton Sud, MM. Bonte, * § I ; Tétart. — *Greffier* : canton Nord et canton Sud : M. Patteyn ; simple police, M. Wyart. — *Huissiers-audientiers* : MM. Danel, Martin ; simple police : M. Martin, §, §.

Notaires : MM. Debuyser, Houzet, Blondé à Hazebrouck ; M. Blond, à Renescure ; Piérens, à Sercus ; Mecoster, à Steenbecque ; Bouquet, à Caestre.

Commissaire-priseur : M. Flamend.

3^e ET 4^e CANTONS. — BAILLEUL-NORD-EST ET BAILLEUL-SUD-OUEST. — Composés de neuf communes. — Jours d'audiences et de conciliations : le samedi, à 14 heures ; simple police : le deuxième samedi du mois, à 10 heures.

Juge de paix : M. Pierre Brionval. — *Suppléants* : MM. Wyckaert, * § I, et Vaesken, § I, O §, (canton nord-est) ; Biébuyck et Bernaert J. (canton sud-ouest). — *Greffier* : M. Alphonse Loviny. — *Huissier-audientier* : M. Cappelaere.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE. — Audiences le deuxième samedi du mois, à 10 heures. Le Commissaire de police remplit les fonctions de Ministère public.

Greffier du Tribunal : M. Loviny, §.

Notaires des deux cantons de Bailleul : MM. Léon Lothé, Lembrez, à Bailleul ; Grand'homme, §, à Nieppe ; Plouvier, à Steenwerck ; Paquet, à Vieux-Berquin.

5^e CANTON. — CASSEL. — Composé de treize communes. — Jours d'audiences : audiences civiles, les vendredis, à 10 heures ; les audiences de simple police ont lieu le dernier vendredi de chaque mois, à 10 heures.

Par décret du 9 juillet 1921, la Justice de paix de Steenvoorde a été réunie à celle de Cassel, sous la juridiction du juge de paix de ce dernier canton.

Juge de paix : M. A. Tourneur, § I. — *Suppléants* : MM. Masselis, * ; Permandt, §. — *Greffier* : M. Moriaux. — *Huissier-audientier* : M. Moriaux.

Notaires du canton de Cassel : MM. Pauwels, Wenès et Raphaël Singer, à Cassel ; Bogaert, à Rubrouck.

6^e CANTON. — MERVILLE. — Composé de six communes. — Jours d'audiences : mercredi de chaque semaine, à 9 h. 30 pour les affaires civiles sur citations, sur billets d'avertissements et les conseils de famille, sauf le 1^{er} mercredi du mois, où l'audience a lieu à 14 h. 30.

L'audience de simple police a lieu tous les mois, le 1^{er} mercredi du mois, à 9 h. 30. M. le Maire de Merville y remplit les fonctions de Ministère public. — Audiences foraines à Estaires, à la Mairie, les 1^{er} et 3^e samedis de chaque mois, à 14 h. 30.

Juge de paix : M. Auguste Lenys, O *, § A, @, * §. — *Suppléants* : MM. Blond ; Quille, * §. — *Greffier* : M. Gaston Lecocq. — *Huissier-audientier* : M. Gay.

Notaires du canton : P.-M. Fumery et A. Legrand, * à Merville ; Blanckaert et Tacquet, * à Estaires.

7^e CANTON. — STENVOORDE. — Composé de neuf communes. — Jours d'audiences : les audiences civiles sont fixées au samedi, à 10 heures ; simple police : troisième samedi de chaque mois, à 10 heures.

Juge de paix : M. A. Tourneur, § I, avocat honoraire. — *Suppléants* : MM. J.-B. Blaevoet ; E. Ryckewaert. — *Greffier* : M. Ringard. — *Huissier-audientier* : M. Ringard.

Notaires du canton de Steenvoorde : MM. E. Coudeville, à Steenvoorde ; A. Gokelaere, à Steenvoorde.

TRIBUNAL DE 1^{re} INSTANCE DE LILLE

ARRONDISSEMENT DE LILLE

Les audiences de la 1^{re} Chambre civile ont lieu les jeudis, vendredis, à 13 h. 30, et les samedis à 9 heures ; référés les samedis, à 10 heures.

Celles de la 2^e Chambre civile, les lundis, mardis et mercredis, à 13 h. 30.

Celles de la 3^e Chambre (Chambre correctionnelle), ont lieu les lundis et mardis, à 13 heures, et mercredis, à 13 h. 30.

La 4^e Chambre correctionnelle siège les jeudis, vendredis, à 13 heures, et les samedis, à 13 heures.

Les audiences d'accidents du travail (loi du 9 avril 1898), ont lieu les vendredis, à 9 heures.

Les criées ont lieu les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois, à 13 heures, pour les licitations et ventes de biens de mineurs, et tous les mercredis, à 13 h. 30, pour les saisies, folles enchères et surenchères, devant la 3^e Chambre.

Les testaments doivent être présentés par les notaires à M. le Président du Tribunal, au Palais de Justice, tous les jours non fériés, à 13 h. 45.

Le greffe (© 503.21) est ouvert de 9 h. 30 à 16 h. 30, les dimanches et fêtes exceptés, pendant l'année judiciaire, et fermé de 12 à 14 heures.

Président : M. Boudry, *, rue Gay-Lussac, 19, à La Madeleine. — *Vice-Présidents* : MM. Leclercq, *, rue Solférino, 267 ; Thermes, rue de Bourgogne, 1, Lille ; Pommerol, rue de la Baignerie, 10. — *Juges* : MM. Le Fricq, rue du Pont-du-Lion-d'Or, 48 ; Mingasson, 20, rue Casimir-Delavigne, Lille ; Longevialle, rue du Priez, 2 ; Leroux, 13, rue Sainte-Anne ; Labalette, 92, rue du Faubourg-de-Roubaix ; M. Massart, place du Temple, 7 ; Dautriche. — *Juges d'instruction* : Perret, rue Daubresse-Mauvies, Mons-en-Barœul ; Thibaut, rue du Moinel, à Lille ; Davenet, boulevard de la République, 239, à La Madeleine ; Glorian, rue Marcel-Sembat, 5. — *Procureur de la République* : M. Robin. — *Substituts* : MM. Dufayet, rue Blanche, 26 ; Périer, 5, rue Casimir-Delavigne, à Lille ; Bornet, rue Gay-Lussac, à La Madeleine ; Martin, Baschet. — *Greffier en chef* : M. Degouy, *, 8, rue Barthélemy-Delespaul, 96.

COMPOSITION DES CHAMBRES

Première Chambre. — *Président* : M. Boudry, *. — *Juges* : MM. Le Fricq et Longevialle. — *Greffier* : M. Dammaretz.

Deuxième Chambre. — *Président* : M. Pommerol. — *Juge* : M. Mingasson. — *Greffier* : M. Wacrenier.

Troisième Chambre. — *Président* : M. Leclercq. — *Juge* : M. Leroux. — *Greffier* : M. Mascart.

Quatrième Chambre. — *Président* : M. Thermes. — *Juge* : M. Labalette. — *Greffier* : M. Louchard.

Instruction : MM. Glorian ; Thibaut ; Perret ; Davenet, *juges d'instruction*. — MM. Romon ; Brière ; Lavallard, *greffiers d'instruction*.

Greffe, © 503.21. — *Greffier en chef* : M. Degouy, *, 8, rue Barthélemy-Delespaul. — *Secrétaires au Parquet* : M. Delamaide, 9, rue Lafontaine ; Mlle Laporte, 32, rue des Ecoles, à Hellemmes.

Délégation judiciaire. — *Commissaire* : M. Sales ; *Secrétaire* : M. Delcamp.

Conseil de l'Ordre des Avocats. — M^{es} Emmanuel Pruvost, *, 8, bâtonnier de l'Ordre, *chef du Conseil* ; A. Vallin, *, 8, *secrétaire du Conseil de l'Ordre* ; Fauchille, P. Carpentier, O *, Rollinde de Beaumont, 8, Derély, *, 8, Derveaux, Lambert, Stahl.

Avocats honoraires : MM. Dolez, *, 8 ; R. Rajat, *, 8, Cléty Jules, Gayet, 8, Hellemmes.

Avocats inscrits au tableau : M^{es} Fauchille, *, ancien bâtonnier, 56, rue Royale ; Carpentier, O *, 1, ancien bâtonnier, 35, rue Jacquemars-Giélée ; Théry, 39, rue de Bourgogne ; Cointrelle, ancien bâtonnier,

36, rue Alexandre-Leleu ; Massart, *, ancien bâtonnier, 7, place du Temple ; Delepouille, *, ancien bâtonnier, 1, r. de Bourgogne ; Bataille, ancien bâtonnier, 28, rue Saint-André ; Drillon, ancien bâtonnier, 29, rue Jacquemars-Giélée ; Wibaux, *, 44, rue du Grand-Chemin, à Roubaix ; Pierre Lefebvre, 68, rue Jean-Sans-Peur ; Boyer-Chammard, ancien bâtonnier, 11, rue du Palais-Rihour ; De Lauwereyns de Rosendaële, O *, 1, 2 bis, rue Jeanne-d'Arc ; Leroux, 5, rue de la Gare, à Tourcoing ; Dumortier, 88, rue de Guisnes, à Tourcoing ; Gœthals, 4, rue du Nord, à Roubaix ; Gombert, 20, rue Faidherbe, à La Madeleine ; Spriet, O *, 1, ancien bâtonnier, 25, rue Jacquemars-Giélée ; Marchant, ancien bâtonnier, 52, rue Sainte-Catherine ; Rollinde de Beaumont, 8, ancien bâtonnier, 167, rue de La Bassée ; Balavoine, O *, 8, ancien bâtonnier, 211, boulevard de la Liberté ; Dhellemmes Pierre, 47, rue Pauvree, Roubaix ; René Olivier, ancien bâtonnier, 16, rue des Poissonceaux ; Crussaire, *, 8, ancien bâtonnier, 18, rue Henri-Kolb ; Parmentier, *, 8, ancien bâtonnier, 18, rue des Pyramides ; Mouquet, 6, rue Faidherbe ; Vanlaer, 127, boulevard de la Liberté ; Pruvost, *, 8, bâtonnier, 1, rue Pharaon-de-Winter ; Boin, *, 8, ancien bâtonnier, 148, rue Nationale ; Derély, *, 8, 1, rue de Thionville ; Decaux, *, 2, rue Inkermann ; Marcel Decroix, 130, rue Nationale ; Maurice Olivier, O *, 2, r. Jean-Bart ; Pouchain, *, 8, 30, rue de Lille, à La Madeleine ; Carpentier-Trannin, 116, rue Royale ; Derveaux, 1, rue Gaspard, à Tourcoing ; Moithy, 6, rue du Palais-de-Justice ; Luc Decroix, 219 bis, boulevard de la Liberté ; Gobert, *, 42, rue Jeanne-d'Arc ; Bayet, 115, boulevard de Belfort, à Roubaix ; Bayart, La Sapinière, à Sainghin-en-Mélantois ; Bruneau, 9, rue Desurmont, à Tourcoing ; Lambert, 170, Grand-Boulevard, à La Madeleine ; Stahl, 16, place de Tourcoing ; Libotte, 213, rue Léon-Gambetta ; Achille Vallin, *, 3, rue Schepers, Lille ; Crombé, 48, rue de Lille, à Roubaix ; Huisman, 59, rue Brûle-Maison ; Deschamps, 46, avenue Sainte-Cécile, à Lambersart ; Boulanger, 50, rue Brûle-Maison ; Bataille, 118 ter, rue Royale ; Payen, 114 bis, rue des Postes ; Leclercq, 41, rue de l'Hôpital-Militaire ; Loux, 50, rue de Lille, à Halluin ; Cadeau, 155, boulevard de la République, La Madeleine ; Bourquin, 1, rue de Rocroy ; Caille, *, 8, 6, rue Alexandre-Leleux ; Kah, 36, rue de Turenne ; Mme Kah-Vautrin, 36, rue de Turenne ; Jean Brackers d'Hugo, 8, rue Jacquemars-Giélée ; Thellier, rue de Bourgogne, 36 ; de la Broue de Vareilles-Sommières, rue de Bourgogne, 22 ; Cléty, 40, rue du Général-Sarraill, à Roubaix ; Derville, 8, rue Jean-Sans-Peur, 76 ; G. Regnault, 13, rue Bourignon ; Rambaud, 35, rue Neuve, à Roubaix ; A. Boyer-Chammard, 4, rue de la Chambre-des-Comptes ; Lévy, 107, boulevard de la République, La Madeleine ; Vanhoucke, 8, rue Patou ; Lemoine, 18, rue Desurmont, Tourcoing ; Beuque, 3, rue Voltaire ; Mouy, 79, rue de Paris, à La Madeleine ; Tierny, 4, rue du Nord, à Roubaix ; Jacquin, 15, rue de Puebla ; Robyn, 72 bis, rue de la Gare, à Roubaix ; Mlle Martinache, 12, rue Jean-Bart ; Barbry, 108, rue du Port ; Claeys, *, 8, 27, rue Faidherbe ; Hornez, 8, place de la République, à Armentières ; Royer, 29, rue de l'Hôpital-Militaire ; Hoffman, 126, rue Colbert ; Flipo, 17, place Simon-Vollant ; M^{es} Descamps, 93, rue de la Cloche, à Tourcoing ; Wibaux Michel, 2, place Edouard-Roussel, à Roubaix ; Dumortier fils, 88, rue de Guisnes, à Tourcoing ; Brunelat, 61, rue Alphonse-Mercier ; Brochen, 17, rue Leconte-Baillon, Roubaix.

Avocats admis au stage : MM. Peltier, 28, rue d'Alembert ; Caudroy, 42, avenue Jean-Jaurès, à Ronchin ; Peltier, 28, rue d'Alembert ; Houzé de l'Aulnoit, 53, rue Royale ; Clément, 32, rue Solférino ; Larmignat, 28, rue Rollin, à Mons-en-Barœul ; David, 6, avenue Suzanne, La Madeleine ; Roussel, 3 bis, rue de Bourgogne ; M^{es} Vanschoor, 118, boulevard de Lille, à Marcq-en-Barœul ; Henaux, 92, rue Barthélemy-Deles-

paul ; Sorlin, 174, rue du Maréchal-Foch, à Loos ; Foucart, 181, rue des Stations ; Chartier, 91, avenue Pottier, à Lambersart ; M^{me} Danel, 52, rue Jean-Jaurès, à Croix ; Leroux, 5, rue de la Gare, à Tourcoing ; M^{me} Filippi, 2, place Massenet, à La Madeleine ; M^{me} Lheureux, 12, rue de la Bouvaque, à Annœullin ; Becker, C * 4, rue de Bourgogne ; Leblanc, 4, rue du Trièz, à Wasquehal ; Barrois, 152, rue du Faubourg-de-Roubaix ; Loez, 209, boulevard de la Liberté ; Guenix, 17, rue Notre-Dame-des-Victoires, à Roubaix ; Fournier, 94, rue Barthélemy-Delespaul ; Noiret, 108, boulevard Vauban ; Dumortier, 33, rue de Gand ; Théry Guillaume, 39, rue de Bourgogne ; Carrière, 18, rue de Gare, à Cysoing ; Deswarte, 17, rue Daubresse-Mauviez, Mons-en-Barœul ; Chavanne André, 20, rue Thiers ; Planqueel, 18, rue Basse ; Dubois Auguste, 1, rue Edouard-Delesalle ; Dingre-ville, 33, rue Jacquemars-Giélée ; Wattel, 7, rue des Peupliers, à Marcq-en-Barœul ; M^{me} de la Gorce, 9, rue du Marché ; Rollinde de Beaumont, 167, rue de La Bassée ; Bausière, 17, boulevard de Mulhouse, Roubaix ; Rohart, 6, rue des Pyramides ; Foucart Jacques, 37, rue de Voltaire ; Brillé, 15, rue Leconte-Baillon, Roubaix ; Jamby, 3, avenue Salomon ; Fichaux, 23, rue de La Bassée ; Vienne, 93, boulevard Faidherbe, Armentières ; Claude Mangez, 130, boulevard Vauban ; Quembre, 82, rue de La Bassée ; Sairaison, 10, rue Thiers.

CHAMBRE DES AVOUÉS. — M^e Gombert, *Président* ; M^e Vandewalle, *Syndic* ; M^e Chatteleyn, *Rapporteur* ; M^e Rombaut, *Secrétaire-Trésorier*.

AVOUÉS. — MM. Lefort, rue Puébla, 11 ; Vandewalle, 50, rue de l'Hôpital-Militaire ; Rombaut, rue Basse, 24 ; Godron, rue Puébla, 9 ; Chatteleyn, boulevard Vauban, 27 ; Degouy, rue Basse, 24 ; Gombert, rue d'Inkermann, 33 ; Boyer-Chammard, rue du Pont-Neuf, 28.

CHAMBRE DE DISCIPLINE DES HUISSIERS. — MM. Fanyau, * *Syndic-Président* ; Gaillard, *Rapporteur* ; Cattiaux, *Secrétaire* ; Degraeve, *Trésorier* ; Carrière, *Membre.* — *Huissiers* : MM. Fanyau, * 38, rue Lepoivre, 5, rue du Palais-de-Justice ; Crombet, rue de la Barre, 31 ; Révillon, rue des Fossés, 15 ; Chavatte, rue Basse, 7 ; Patin, rue du Vert-Bois, 14 ; Degraeve, r. Jean-Roisin, 11 ; Détaillleur, r. des Fossés, 36, à Lille ; N... ; Cattiaux, rue du Palais-Rihour, 8 ; Toulouse, rue des Fossés, 13 ; Devred Paul, rue du Maire-André, 12 ; Masquelier Albert, rue de l'Hôpital-Militaire, 64 ; Paul Desprez, à Armentières ; Carrière, à Cysoing ; Lepot, à Haubourdin ; Vergoten, à La Bassée ; Leleux, à Lannoy ; Mozin, à Pont-à-Marcq ; Delotel, à Quesnoy-sur-Deûle ; Borst, à Seclin ; Gaillard, rue du Vieil-Abreuvoir, 31, à Roubaix ; Baudson, rue des Fabricants, 14, à Roubaix ; Verkindère, rue du Grand-Chemin, 29, à Roubaix ; Benauw, rue Sainte-Ursule, 6, à Tourcoing ; Degrelle, rue de Tournai, 107, à Tourcoing.

Justices de Paix

Le 1^{er} arrondissement est composé des cantons Est et Nord-Est de Lille, qui comprennent une partie du chef-lieu, et les communes d'Hellemmes et de Mons-en-Barœul. — Jours d'audiences : mardis, à 14 heures pour les conciliations, et jeudis, à 14 heures, pour les citations. — Audiences foraines à l'ancienne Mairie d'Hellemmes, premier et troisième lundis, à 14 heures.

Pour les renseignements divers, s'adresser au Greffe, rue de Wazemmes, 66, de 10 à 12 heures et de 14 à 16 heures, (p) 59.69.

Juge de paix : M. A. Gaquerre, * 4, rue Henri-Loyer, 7, (p) 79.84. — *Suppléants* : MM. Crussaire, * 18, avocat, rue Henri-Kolb, 18 ; Maurice Olivier, * 4, rue Jean-Bart, 2. — *Greffier en chef* : M. Potey, * 66, rue de Wazemmes, 66. — *Greffier* : M. Cherf. — *Huissier-audencier* : M. Cattiaux, rue du Palais-Rihour, 8, (p) 17.58.

Le 2^e arrondissement est composé du canton nord de Lille qui comprend, outre une partie du chef-lieu, la commune de La Madeleine. — Jours d'audiences : citations et avertissements, les jeudis à 9 heures, à la Nouvelle Bourse, rue de la Clef.

Juge de paix : M. Tissot. — *Suppléants* : MM. Spriet, * 25, rue Jacquemars-Giélée, 25 ; Carpentier, O * 35, rue Jacquemars-Giélée, 35. — *Greffier* : M. Crépy, rue de Gand, 54. — *Huissier-audencier* : M. Crombez, rue de la Barre, 31.

Le 3^e arrondissement est composé des cantons sud et sud-est de Lille, qui comprend une partie du chef-lieu, quartiers de Moulins-Lille et Saint-Sauveur, et les communes de Faches-Thumesnil, Lezennes et Ronchin. — Jours d'audiences : avertissements, mardi, à 9 heures ; citations, vendredi, à 9 heures. Pour les renseignements, s'adresser au Greffe, rue Barthélemy-Delespaul, 33.

Juge de Paix : M. Deray, * 55, r. du Molinel, Lille. — *Suppléants* : MM. de Lauwereyns de Rosendaël, O * 2 bis, avocat, rue des Poissonceaux, 16. — *Greffier* : M. Duneufgardin, rue Barthélemy-Delespaul, 33. — *Huissier-audencier* : M. Fanyau, * 38, rue Basse, 38.

Le 4^e arrondissement est composé des cantons Centre et Sud-Ouest de Lille.

Juge de Paix : M. E. Moitier.

Audiences : en la Nouvelle Bourse, rue de la Clef, 1. Vendredi, à 15 heures : conciliations, accidents de travail, conseils de famille. Mercredi, à 15 heures : jugements.

Juges suppléants : M^e Maurice Arnoux, * 18, rue des Pyramides, 18 ; M^e Decroix Marcel, 130, rue Nationale. — *Greffier* : M. H. Richard, * 19, rue Caumartin, à Lille. — *Huissier-audencier* : M. A. Masquelier, rue de l'Hôpital-Militaire, 64.

Le 5^e arrondissement est composé du canton Ouest de Lille, qui comprend une partie du chef-lieu et les communes de Lambersart avec sa section de Cantelieu, Marquette-lez-Lille, Saint-André-lez-Lille et Wambrechies. — Jours d'audiences : le mercredi, à 9 heures, pour les audiences sur citations et sur avertissements, à la Nouvelle Bourse, rue de la Clef.

Juge de paix : M. Tissot. — *Suppléants* : MM. J. Balavoine, * 211, boulevard de la Liberté, 211 ; Decaux, * 2, rue Inkermann. — *Greffier* : M. Marcel Legendre, rue Royale, 115. — *Huissier-audencier* : M. Degraeve, rue Jean-Roisin, 11.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE. — Le tribunal de simple police, alternativement présidé, pendant un trimestre, par l'un de MM. les Juges de paix, tient ses audiences les samedis, à 9 heures, sauf le dernier samedi de chaque trimestre. L'un des commissaires de police de Lille est désigné pour remplir auprès de ce tribunal les fonctions de Ministère public. Un secrétaire spécialement chargé des affaires du tribunal de simple police, a son bureau à l'Hôtel de police, contour de l'Hôtel-de-Ville.

Greffier : M. Raynal, Bourse du Commerce, 1, rue de la Clef.

CHAMBRE DES NOTAIRES, 7, rue de Puébla, à Lille, (p) 47.90. — M^e Bigo, *Président* ; M^e Ibled, *Premier Syndic* ; M^e Philippe, *Deuxième Syndic* ; M^e Poissonnier, *Rapporteur* ; M^e Fournier, *Secrétaire* ; M^e Desrousseaux, *Trésorier* ; M^e Ghesquières, M^e Tamboise, M^e Dorchie, *Membres*.

NOTAIRES DES HUIT CANTONS DE LILLE. — M^{es} Tamboise, 20, rue de Bourgogne ; Ibled, 13 bis, rue de Pas ; Desrousseaux, 143, boulevard de la Liberté ; Fontaine, 44, rue Basse ; Fournier, 4, r. de Tenremonde ; Herlin, 122, rue de l'Hôpital-Militaire ; Prévost, 12, rue de la Chambre-des-Comptes ; Piat, 71, rue du Molinel ; Roussel, 37, rue de la Barre ; Vandebussche, 62, rue de l'Hôpital-Militaire ; Senlis, square Dutilleul, 15 ; Deleplanque, 58, rue de l'Hôpital-Militaire ; Martin, 11, rue Jacquemars-Giélée ; Ducrocq, 64, boulevard de la Liberté ; Vandorme, 22, rue d'Inkermann ; Deheule, 37, rue de l'Hôpital-Militaire ; Vanlaer, 82, boulevard de la Liberté ; Pourbaix Géry, 41, rue Royale ; Pourbaix, à Ronchin ; Pierret, à Wambrechies.

COMMISSAIRES-PRISEURS. — Hôtel des Ventes, 2, rue Ste-Anne, Lille. — MM. Gaston Singer, 2, rue Ste-Anne (p) 523.43 ; Georges Singer, * 2, rue Sainte-Anne

(⊕ 523.43) ; Aristide Reydet, 53, boulevard Montebello (⊕ 504.03) ; Edouard Sauvage, 183, boulevard de la Liberté (⊕ 504.03).

9^e canton. — ARMENTIÈRES. — Composé de huit communes. — Jours d'audiences : jeudis, 9 heures, civile, et 10 heures, police, par alternance ; vendredis, à 9 heures, conciliations.

Juge de paix : M. A. Neveu, ⚖. — *Suppléants* : MM. Conem, ✱ ; L. Hermant, ⚖ I. — *Greffier* : M. Hecquet. — *Huissier-audencier* : M. Desprez.

Notaires du canton d'Armentières : MM. Dissaux, Cordier et Debouvry, à Armentières.

Commissaire-priseur : M. Waneck, à Armentières.

10^e CANTON. — CYSOING. — Composé de quatorze communes. — Jours d'audiences : les mardis, pour les affaires civiles, et le premier mardi de chaque mois, pour celles de simple police, à 13 heures, du 1^{er} octobre au 1^{er} mai, et à 8 heures 30, du 30 avril au 30 septembre.

Juge de paix : M. Bonnaisse Georges, à Orchies. — *Suppléants* : MM. Verlainne et Herbin, à Cysoing. — *Greffier* : M. R. Varieras. — *Huissier-audencier* : M. Carrière.

Notaires du canton de Cysoing : MM. Henri Philippe, à Cysoing ; Dorchie, à Templeuve.

11^e CANTON. — HAUBOURDIN. — Composé de quinze communes. — Jours d'audiences : vendredi, à 9 heures, pour les billets d'avertissements ; à 9 h. 30 pour les conseils de famille et audiences civiles sur citations. — Audiences de simple police : deuxième et quatrième vendredis de chaque mois, avant l'audience civile ; les fonctions de Ministère public près le tribunal de police sont remplies par le Commissaire de police de Loos.

Les audiences foraines à Lomme sont fixées aux premier et troisième mercredis de chaque mois, à 9 h. 15, pour les billets d'avertissement, conseils de famille et audiences sur citation.

Juge de paix : M. Noël. — *Suppléants* : MM. Delfortrie, ✱ ; Lecocq, ✱, ⚖ I, ✱. — *Greffier* : M. Oudin, ✱, ⚖, ⚖ A. — *Huissier-audencier* : M. Lepot.

Notaires du canton d'Haubourdin : MM. Delehelle, à Haubourdin ; Carbonnier, à Lomme ; Chaumette, à Radinghem ; Carré, à Wavrin.

12^e CANTON. — LA BASSÉE. — Composé de onze communes. — Jour d'audience : jeudi, à 10 heures.

Juge de paix : M. A. Rabouin. — *Suppléants* : MM. Lorthios et Vittu. — *Greffier* : M. Duchatelet. — *Huissier-audencier* : M. Vergoten.

Notaires du canton de La Bassée : M. Devraïne, à La Bassée ; Chombart, à Aubers ; Cornille, à Fournes.

13^e CANTON. — LANNOY. — Composé de seize communes. — Jours d'audiences : à Lannoy, à la Mairie, le mercredi, à 10 heures ; les audiences sur avertissements sont fixées au mercredi, à 9 heures ; celles de simple police, au deuxième vendredi de chaque mois, à 9 h. Les réunions pour les conseils de famille ont lieu le mercredi à 8 h. 30.

Juge de paix : M. J. Clely, ⚖ A. — *Suppléants* : MM. Bont, O ✱ ; Beaudouin, ⚖. — *Greffier* : M. Batters. — *Huissier-audencier* : M. Leleu, ✱.

Notaires du canton de Lannoy : MM. Mory, à Lannoy ; Ernoull, à Ascq.

14^e CANTON. — PONT-A-MARCOQ. — Composé de quinze communes. — Jours d'audiences : jeudis, à 9 heures. — Audiences foraines : aux mairies de : Phalempin, le troisième samedi de chaque mois, à 14 heures ; Thumeries, le premier samedi de chaque mois, à 9 heures.

Juge de paix : N... — *Suppléants* : MM. Périaliat ; Lepeuple. — *Greffier* : M. Candas. — *Huissier-audencier* : M. Mozin.

Notaires du canton de Pont-à-Marcq : MM. Delépine, à Pont-à-Marcq ; Morel, à Phalempin.

15^e CANTON. — QUESNOY-SUR-DEULE. — Composé de neuf communes. — Jours d'audiences : jeudis, à 10 heures ; audiences supplémentaires à Comines, les premier et troisième lundis du mois, à 14 heures.

Juge de paix : M. Ph. Fabre. — *Suppléants* : MM. Delporte, ✱, ⚖, et Claro. — *Greffier* : M. Lécaille. — *Huissier-audencier* : M. Delotel.

Notaires du canton de Quesnoy-sur-Deule : MM. P. Doutriaux, à Quesnoy-sur-Deule ; Pierre Meurillon, à Comines.

16^e ET 17^e CANTONS. — ROUBAIX-EST ET ROUBAIX-OUEST. — Composés d'une partie de Roubaix, d'une partie de la commune de Wattrelos (territoire qui se trouve à la droite de la route de Roubaix vers Audenarde), de Croix et de Wasquehal entièrement.

Les cantons de Roubaix-Est et de Roubaix-Ouest sont réunis sous une seule juridiction mise « hors classe » par la loi du 9 juillet 1931, à raison du nombre de ses justiciables (120.365).

Jours d'audiences : mardi, sur citations ; vendredi, sur avertissements, à 9 h. 30 ; conseils de famille et enquêtes, mercredi, à 9 h. 30.

Juge de paix des cantons Est-Ouest : M. Ernest Honoré. — *Suppléants* : MM. Léon Forgeois et Marcel Delomez. — *Greffier* : M. René Lesoin, r. du Grand-Chemin, 45. — *Commis-greffier* : M. L. Braye.

Cabinet du juge et salle d'audience : Palais de Justice, premier étage du bâtiment central. — *Grefte* : Palais de Justice, aile droite dans la cour, rez-de-chaussée. — *Huissier-audencier* : M. André Verkinder, rue du Grand-Chemin, 29.

18^e CANTON. — ROUBAIX-NORD. — Composé d'une section de Roubaix et d'une section de la commune de Wattrelos. — Jours d'audiences, sur avertissement, mardi de chaque semaine, à 14 heures ; sur citation, mardi, à 15 heures ; enquêtes, accidents du travail, saisies-arrests, conseils de famille, vendredi, à 14 heures.

Juge de paix : M. N... — *Suppléants* : MM. Robyn, ✱, agréé, et M. Gœthals, avocat. — *Greffier* : M. Halley, rue du Grand-Chemin, 31. — *Huissier-audencier* : M. Baudson.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE. — Ce tribunal tient ses audiences les jeudis, à 9 heures. Il est présidé alternativement par MM. les Juges de paix. Le Commissaire central de police remplit les fonctions de Ministère public.

Greffier du tribunal : M. Delerue.

Notaires des trois cantons de Roubaix : MM. Duchange fils, Poissonnier, Bayart, Fontaine, à Roubaix.

Commissaire-priseur : M. Sutils.

19^e CANTON. — SECLIN. — Composé de seize communes. — Jours d'audiences, au Palais de Justice, 9, rue Jean-Jaurès : les audiences civiles sont tenues le vendredi de chaque semaine, à 9 heures, affaires civiles en conciliation et sur citation, après les audiences, conseils de famille, et le premier jeudi de chaque mois, à la même heure, pour celles de simple police.

A Annœullin, à la Mairie, audiences foraines (affaires civiles en conciliation et sur citation), tous les quinze jours, le mardi, à 9 heures. — Conseils de famille à l'issue des audiences. Le greffe est ouvert de 8 h. 30 à midi et de 2 à 6 h. 30.

Juge de paix : M. Vandenberghe, 1, rue de Burgault, à Seclin. — *Suppléants* : MM. Lepoivre, ⚖ I, et Delacourt. — *Ministère public près le tribunal de simple police* : M. Dobbelaere, Commissaire de police à Seclin. — *Greffier* : M. Charles Delcambre. — *Commis-greffier-aâssermenté* : M. Arsène Gruson. — *Huissier-audencier* : M. Oscar Borst.

Notaires du canton de Seclin : MM. Thoumin et Caulier, à Seclin.

20^e ET 21^e CANTONS. — TOURCOING-NORD ET TOURCOING-NORD-EST. — Composés d'une partie du chef-lieu, des communes de Bousbecque, Halluin, Linselles, Roncq et Neuville-en-Ferrain.

Jours d'audiences : le jeudi, à 9 heures, audience publique et conciliations. — Audience foraine à la mairie d'Halluin, le premier et le troisième samedis de chaque mois, à 14 h. 30.

Juge de paix : M. Charles Foulon. — *Suppléants* : MM. Robbe, ✱, ⚖ A ; M^e Bruneau. — *Greffier* : M.

Turpin, rue du Haze, 88 ter. — *Huissier-audien-* : M. Degreffe, rue de Tournai, 107.

22^e CANTON. — TOURCOING-SUD. — Composé d'une partie du chef-lieu et des communes de Bondues, Marcq-en-Barœul et Mouvaux. — Jours d'audiences : mercredis, à 9 h. 30, conciliations. Conseils de famille, déclarations pour naturalisation, certificats de propriété, etc., à 10 h., audience civile. Audiences foraines à Marcq-en-Barœul, les premier et troisième vendredis de chaque mois, à 14 heures.

Juge de paix : M. Deladeuille, ✱, ✱, 22, rue Négrier, à Mouvaux. — *Suppléants* : MM. J. Parsy ; Edmond Salembien, ✱. — *Greffier* : M. Edouard Loviny, rue de Tournai, 11. — *Huissier-audien-* : M. Benauw, rue Sainte-Ursule, 6.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE. — Audiences les deuxième et quatrième vendredis de chaque mois, avec présidence alternative de MM. les Juges de paix. — *Ministère public* : M. le Commissaire du 3^e arrondissement. *Greffier* : M. Duvillez, rue Condorcet, 28.

Notaires des trois cantons de Tourcoing : MM. Dewisme, Ghesquière, Debosque, à Tourcoing ; Léon Roussel, à Linselles ; Duprez, à Roncq ; Bigo, à Marcq-en-Barœul.

Commissaire-priseur : Mlle Grunsberger, 44, rue de Tournai.

TRIBUNAL DE 1^{re} INSTANCE DE VALENCIENNES ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

La 1^{re} Chambre tient ses audiences (salle d'audiences du premier étage), les mercredis et jeudis, à 9 heures, et les vendredis, à 14 heures.

La 2^e Chambre tient audience correctionnelle le mercredi, à 14 heures ; le jeudi, à 14 heures et le vendredi, à 9 heures et audience civile, le samedi, à 9 heures (salle du rez-de-chaussée).

Le Président donne audience de référé le mercredi à 11 heures, reçoit les requêtes en divorce et procède aux tentatives de conciliation entre époux, le mercredi, à 14 heures (salle d'audience du premier étage).

Les conciliations ou tentatives en matière d'accidents du travail ont lieu chaque jeudi, à 9 heures et si besoin est, à 14 heures.

Loyers (2^e Chambre) : jeudi, 9 h. 30.

Serments d'experts et requêtes diverses : mercredi, 14 heures.

Le greffe est ouvert tous les jours ouvrables, depuis 9 heures du matin jusqu'à 18 heures du soir, sans interruption.

MEMBRES DU TRIBUNAL. — *Président* : M. Savagner, ✱, ✱ A, O, ✱, ✱, ✱. — *Vice-Président* : M. Adnet, ✱. — *Juges* : MM. Bocquet ; Pécard, ✱ et N... — *Juges d'instruction* : MM. Dejean de la Batie ; Engel. — *Juge suppléant* : N... — *Procureur de la République* : M. Floriet, ✱. — *Substituts* : MM. Jacquillard ; Darondel. — *Attaché* : M. Lemoine. — *Greffier en chef* : M. Begon. — *Greffiers* : MM. Carigand, Chauchoy, Goichot, Defaux, ✱, ✱. — *Commis-greffier* : M. Givert, ✱. — *Secrétaire du Parquet* : M. Wattiez. — *Secrétaire dactylographe* : Mlle Crespin.

CONSEIL DE L'ORDRE DES AVOCATS. — *Bâtonnier* : M. Millot. — *Membres du Conseil de l'Ordre* : MM^{es} Saint-Quentin, Doutriaux, Bauchoud, Fourès.

Avocats inscrits au tableau : MM^{es} Roguin ; Cellier ; Doutriaux ; Vandernotte ; Laphin ; Saint-Quentin, ✱ ; Fontaine ; Bauchoud ; Delcourt-Droulers ; Desorbaix, O, ✱, ✱ ; Millot ; Foucart, ✱, ✱ ; Blémant ; Trécat, ✱, ✱ ; Copin ; Fourès ; Maréchal, ✱ ; Boneill ; Flamant, ✱, ✱, ✱ ; Caille ; Castier ; Vinstock.

Avocats stagiaires : MM^{es} Risbourg, Lemoine, Mabilbe de Poncheville, Doutrieux, Debeurne.

Chambre des Avoués. — *Président* : M. Van de Velde. — *Syndic* : M. Housquains. — *Rapporteur* : M. Ducatez. — *Secrétaire-Trésorier* : M. Wiart.

Avoués : MM. Van de Velde, Wiart, Housquains, Tiry, Ducatez.

Chambre de discipline des Huissiers. — MM. Bettignies, *Syndic-Président* ; Rodrique, *Rapporteur* ;

Creteur, *Secrétaire* ; Martin, *Trésorier* ; Lambert, *Membre*.

Huissiers : MM. Buisine, Bettignies, Rodrique, Creteur, Martin, Lebon, Van Overschelde, Richez et Fiévez, à Valenciennes ; Lemaire, à Saint-Amand ; Gardin, à Condé-sur-Escaut ; Lambert, à Denain ; Brassard, à Bouchain.

Justices de Paix

1^{er} CANTON. — VALENCIENNES-NORD. — Composé de huit communes et d'une partie du chef-lieu. — Jours d'audiences : vendredi, à 14 heures, conseils de famille et saisies-arêts ; samedi, à 9 heures, affaires civiles.

Juge de paix : M. A. Raïeter. — *Suppléants* : MM. Jean Saint-Quentin, ✱, ✱ I, et Dremaux, ✱ I. — *Greffier* : M. Gardé, 36, rue de la Digue. — *Commis-greffier* : M. Deboffe. — *Huissier-audien-* : M. T. Bettignies.

2^e CANTON. — VALENCIENNES-EST. — Composé de dix communes et d'une partie du chef-lieu. — Jours d'audiences : jeudis, à 9 h. 30. Conseils de famille, le même jour, à 9 h. 30, 118, rue de Paris, à Valenciennes.

Juge de paix : M. Pétaïn. — *Suppléants* : MM. L. Housquains, ✱ I ; Foucart, ✱. — *Greffier* : M. P. Lenfant, 4, r. des Foulons. — *Huissier-audien-* : M. Lebon, rue de Famars, 16.

3^e CANTON. — VALENCIENNES-SUD. — Composé de quinze communes et d'une partie du chef-lieu. — Jours d'audiences : vendredis, à 9 heures.

Juge de paix : M. Dumont A. — *Suppléants* : MM. Van de Velde et Maréchal. — *Greffier* : M. Nobécourt, rue d'Oultreman, 6 bis. — *Huissier-audien-* : M. Buisine.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE. — Le Tribunal de simple police de Valenciennes tient ses audiences les premier et troisième mercredis de chaque mois, à 9 heures. Il est présidé alternativement par MM. les juges de paix. Le Commissaire central de police y remplit les fonctions de Ministère public.

Greffier : M. Bosquillon.

Notaires des trois cantons de Valenciennes : MM. Fourmeaux, Blanckaert, Vassal, Hervieux, Henry Boca, Dupont, Delcourt, Carpentier, Billiau, à Valenciennes.

Commissaires-priseurs : MM. Cuvelier, Delan et Moerman, à Valenciennes.

4^e CANTON. — BOUCHAIN. — Composé de quatorze communes. — Jours d'audiences : sur citations, le mercredi, à 10 heures ; audiences de conciliations, le même jour, à 9 h. 30 ; audiences de simple police, le dernier mercredi du mois, à 10 h. 30.

Juge de paix : M. Paul Demarest, ✱ A. — *Suppléants* : MM. Dussart, ✱ ; Paul. — *Greffier* : M. Mazingues, à Bouchain. — *Huissier-audien-* : M. Brassard, à Bouchain.

Notaires du canton : MM. Bouchez et Baudry, à Bouchain.

5^e CANTON. — CONDÉ-SUR-L'ESCAUT. — Composé de dix communes. — Jours d'audiences civiles ; les samedis, à 9 h. 30 ; de simple police : les premier et troisième samedis de chaque mois, à 9 h. 30.

Par décret du 7 août 1924, la Justice de paix de Condé a été rattachée à la Justice de paix de Valenciennes-Est.

Juge de paix : M. Pétaïn. — *Suppléants* : MM. Fontaine, ✱, ✱ I, ✱, ✱, avocat ; André Wagner, ✱.

6^e CANTON. — DENAIN. — Composé de sept communes. — Les audiences civiles et les audiences de conciliation ont lieu le jeudi, à 14 heures ; les conseils de famille, le samedi, de 10 heures à midi ; les audiences de simple police, le deuxième jeudi du mois, à 14 h. 30.

Juge de paix : M. Emile Lémery. — *Suppléants* : MM. L. Cuvelier ; E. Cambay. — *Greffier* : Ludewig, rue de Villars. — *Huissier-audien-* : M. Ed. Lambert.

Notaire : M. Caron, à Denain.

7^e ET 8^e CANTONS. — SAINT-AMAND (rive droite et rive gauche de la Scarpe). — Composés de 17 communes. — Jours d'audiences : mardis et vendredis, à 10 heures. — Audiences de simple police, le dernier samedi de chaque

mois, à 10 heures. — *Ministère public* : le Commissaire de police de Saint-Amand.

Juge de paix : M. Jorry. — *Suppléants* : MM. Jouve-neaux, § , et Bonzel, § I (canton rive droite); Bouchart et Charles Barbieux (canton rive gauche). — *Greffier des deux cantons* : M. Prevost, § . — *Huissier-audien-cier* : M. Lemaire, § .

Notaires : MM. Mirland, Battu, Georges Barbieux, Humbert, § I, et Réal, à St-Amand; André, à Mortagne.

Commissaire-priseur : M. Legru, § , à Saint-Amand.
Greffier du Tribunal de simple police : M. Bray.

ASSISTANCE JUDICIAIRE

Aux termes de la loi du 10 juillet 1901, l'admission à l'assistance judiciaire est prononcée par un bureau spécial établi au siège de la Cour d'appel ou au che-lieu judiciaire de chaque arrondissement.

COUR D'APPEL DE DOUAI. — *Président* : M^e F. Godin, § , bâtonnier. — *Membres* : MM. Suberbielle, conserva-teur des hypothèques; Toussaint; De Guémy; Des-chodt, § , avocats; Legrand, § , président de la Chambres des avoués près la Cour. — *Secrétaire* : M. Dautricourt, § , greffier en chef.

TRIBUNAL DE 1^{re} INSTANCE D'AVESNES. — *Président* : M. Bousis, ancien notaire. — *Membres* : MM. Godissart, receveur d'enregistrement; Tribou, ancien avoué; Mossay, avocat; Naveau, huissier honoraire. — *Se-crétaire* : M. Prissette.

TRIBUNAL DE 1^{re} INSTANCE DE CAMBRAI. — *Président* : M. Cirier, avocat à Cambrai. — *Membres* : MM. Voitu-riez, § , notaire à Cambrai; Baloy, receveur de l'En-registrement; Hubert, § , § , huissier à Cambrai; Lecat, avoué à Cambrai. — *Secrétaire* : M. Vimont, greffier du Tribunal de 1^{re} Instance de Cambrai.

TRIBUNAL DE 1^{re} INSTANCE DE DOUAI. — *Président* : M. Jardel, avocat. — *Membres* : MM. Delfosse, inspec-teur de l'Enregistrement; Dufour, avocat; Delsaux, avoué honoraire; Verley, avoué. — *Secrétaire* : M. André, greffier en chef du Tribunal.

TRIBUNAL DE 1^{re} INSTANCE DE DUNKERQUE. — *Président* : M. Bouly de Lesdain, avocat. — *Membres* : MM. Allemès, O § , notaire honoraire; de Lylle, § , avoué; Adam, avocat. — *Secrétaire* : M. Deman, § , greffier en chef du Tribunal.

TRIBUNAL DE 1^{re} INSTANCE D'HAZEBROUCK. — *Président* : M. Dehandchoewercker, avoué. — *Membres* : MM. de Swarte, avocat; Warein, notaire; Leclercq, rece-veur de l'Enregistrement; Debrock, docteur en mé-decine. — *Secrétaire* : M. Héquet, greffier en chef du Tribunal.

TRIBUNAL DE 1^{re} INSTANCE DE LILLE. — *Président* : M. Lambert, avocat. — *Rapporteur* : M^e Degouy, avoué. — *Membres* : MM. Delahaut, inspecteur de l'Enre-gistrement; Brackers d'Hugo, avocat; Gobert, avo-cat. — *Secrétaire* : M. Degouy, § , greffier en chef du Tribunal.

TRIBUNAL DE 1^{re} INSTANCE DE VALENCIENNES. — *Président* : M. Roguin, avocat. — *Membres* : MM. Housquains, avoué; Van de Velde, avoué; Cellier, avocat, et Hé-roguel, inspecteur principal d'Enregistrement à Thiant. — *Secrétaire* : M. Defaux, § , § .

TRIBUNAL DE COMMERCE

CAMBRAI (créé le 6 janvier 1791). — *Président* : M. Oscar Desenfans, § , § . — *Juges* : MM. G. Bottin, § ; O. Masson; P. Desvignes; G. Drain, § , § . — *Juges suppléants* : MM. Jacobs; Dienne Adolphe; L. Fe-nouillet, § ; V. Cordonnier. — *Greffier* : M. Senilove. — *Commis-greffier* : M. J. Cyffers. — *Huissiers-audien-ciers* : MM. Lanciaux et François.

Le Tribunal siège le mardi; ses audiences ouvrent à 9 heures. La fixation de jours devant juge-commissaire a lieu sur requête verbale ou écrite. Les fonctions de syndics de faillites et celles de liquidateurs sont remplies par MM. les Avoués de Cambrai.

DUNKERQUE (créé par décret du 15 décembre 1790), § 0.34. — *Président* : M. Dekeirel. — *Juges* : MM.

Leroy, O § ; Picard, § , § ; Rajon; De Clebsattel; Hutter, § ; De Lylle. — *Juges suppléants* : MM. Ca-trice; Gysel; Tresca; L. Trystram fils. — *Greffier en chef* : M. P. Defever. — *Commis-greffiers* : MM. P. Defever fils et J. Demetre.

LILLE. — *Président* : M. Albert Van Peteghem, § . — *Juges* : MM. Paul Dufour; Liévin Danel, § ; Henri Scalbert; Louis Christiaens, O § ; Gaston Joncquez, § ; Pierré Nuytten; J. Masson; M. Pingris. — *Juges suppléants* : MM. André Stahl; Marcel Descamps; André Nicodème; Paul Ronse; Georges Thiry, § ; Marcel Minot, § . — *Greffier en chef* : M. Henri Singer. — *Commis greffiers* : MM. G. Delcloque; Etienne Singer.

ROUBAIX (créé le 30 janvier 1869). — *Présidence*, § 340.28. — *Grefte*, § 342.01. — *Président* : M. Eugène Rasson, § . — *Juges titulaires* : MM. François Van-peteghem, § , § ; Henri Lepaul; Henri Prouvost, § , § ; Louis Derville; René Derreumaux, § , § ; Louis Mulliez; Eugène Papillon. — *Juges suppléants* : MM. Maurice Derville; Théodule Thilie; Léon Plan-quart; Emile Camus; Louis Picquette; Maurice Fre-maux; Emile Demarcq; René Valentin. — *Greffier en chef* : M. Raoul Vitou. — *Commis greffier* : M. Fernand Lefebvre. — *Secrétaire de la Présidence* : M. Emile Helbig.

TOURCOING (Tribunal créé le 25 novembre 1873). — *Président* : M. E. Tiberghien-Breuvart, § . — *Juges titulaires* : MM. C. Beuque; A. Duterte; P. Pollet-Lannoy; Maurice Leduc. — *Juges suppléants* : MM. Jules Flipo; L. Lesaffre; Oger; Ségard; H. Mas-cléf; Tiberghien-Flipo Pierre. — *Greffier en chef* : M. Paul Parsy. — *Commis greffier* : M. Jules De-witte, § . — Audiences les mardis et vendredis, à 9 heures. — Audiences de référés le vendredi à 8 h. 45. — Audiences de conciliation devant un juge rappor-teur, sur demande verbale ou écrite, adressée à M. le Président du Tribunal avant le jour de l'au-dience indiquée par l'assignation. — *Agréés* : MM. E. Maillard; Playoust; Hanus. — *Avocats* : MM. Le-roux; Dumortier; Derveaux; Bruneau, § ; Vanden-driessche; Lemoine; Mlle Descamps; M. Roussel. — *Huissiers-audien-ciers* : MM. Degrelle; Benauw. — *Syn-dics* : MM. Maillard; Dewitte; Hanus.

VALENCIENNES (ce Tribunal fonctionne depuis 1718). — *Président* : M. Fally Louis, § , § , § . — *Juges titu-laires* : MM. Mabile de Poncheville; Cambay Emile; Victor Canqueteau; Gaston Henninot. — *Juges sup-pléants* : MM. Delame; Davaine J.; Achille Vilain, § , § ; Michel Billiet. — *Greffier* : M. Edmond Leroy.

CONSEILS DE PRUD'HOMMES

ARMENTIÈRES. — *Président général* : M. Vanuxem Léon. — *Secrétaire* : M. Maurice Hecquet.

SECTION INDUSTRIELLE. — *Patrons 1^{re} catégorie* : MM. Ruyant, § ; G. Dufour; Henri Coisne, § ; Alfred Char-vet. — *2^e catégorie* : MM. Fl. Dufour, § ; Marquis. — *3^e catégorie* : MM. Lemaire, Bartier. — *4^e catégorie* : MM. Hujeux; Motte. — *Ouvriers 1^{re} catégorie* : MM. Buisine; Dupont; Boddaert; Fagot; *2^e catégorie* : MM. Dehem; Descheerder; *3^e catégorie* : MM. Vers-trepen; Chocquelle; *4^e catégorie* : MM. Claisse; Béghin.

SECTION COMMERCIALE. — *Patrons 1^{re} catégorie* : MM. Faille; Vanuxem; *2^e catégorie* : MM. Créneaux; De-ved. — *Employés 1^{re} catégorie* : MM. Plamont; Mor-telle. — *2^e catégorie* : MM. Neyrinck; Rénier.

BAILLEUL. — *Président* : M. Croes. — *Vice-Prési-dent* : M. Bolluyt. — *Secrétaire* : M. R. Wallaert.

Patrons 1^{re} catégorie : MM. Sauvage; Barbry. — *Ouvriers 1^{re} catégorie* : MM. Maurice Bolluyt; Six. — *Patrons 2^e catégorie* : M. Idéphonse Croes; Emile Delmotte. — *Ouvriers 2^e catégorie* : MM. Auguste Billiet; Omer Maes. — *Patrons 3^e catégorie* : MM. Alexis Ficherouille, § , § ; Désiré Deweer. — *Ouvriers 3^e caté-gorie* : MM. Alphonse Doise; Abel Houcke.

BAVAY. — *Président* : M. Fernand Druet. — *Vice-Président* : M. Hector Vouloir. — *Secrétaire* : M. Jean Casez.

Patrons 1^{re} catégorie : MM. Hector Vouloir, ☞ A ; Coffineau Charles. — *2^e catégorie* : MM. Biry Clovis ; Georges Quinet. — *3^e catégorie* : MM. Eugène Donain, ☞ A ; Ernest Gondry. — *Ouvriers 1^{re} catégorie* : MM. Louis Lefebvre ; J.-B. Magnan. — *2^e catégorie* : M. Gérard Mathieu ; Kamette Fernand. — *3^e catégorie* : MM. Camille Deparis ; Fernand Druet, ☞.

CAMBRAI. — *Président général* : M. Alphonse Deudon. — *Secrétaire* : M. L. Douay.

SECTION INDUSTRIELLE. — *Président* : M. Alphonse Deudon. — *Vice-Président* : M. Jules Debut.

Patrons 1^{re} catégorie : MM. Andoor ; Grattepanche. — *2^e catégorie* : MM. Deudon ; Normand. — *3^e catégorie* : MM. Margerin ; Cocagne. — *4^e catégorie* : MM. Benoit ; Canivet. — *Ouvriers 1^{re} catégorie* : MM. Befve ; Dartois. — *2^e catégorie* : MM. Debut ; Buiron, ☞. — *3^e catégorie* : MM. Lauda ; Souflet. — *4^e catégorie* : MM. Gosselet ; Abraham.

SECTION COMMERCIALE. — *Président* : M. Jules Desort. — *Vice-Président* : M. Henri Falleur.

Patrons 1^{re} catégorie : MM. Falleur ; Revel. — *2^e catégorie* : MM. Morel, ☞, ☞ ; Herlin. — *Employés 1^{re} catégorie* : MM. Jacquemart ; Delvallée. — *2^e catégorie* : MM. Dhaussy ; Dessort, ☞ I, ☞.

CAUDRY. — *Président* : M. Hecquet Aug., ☞. — *Vice-Président* : M. Legrand Gervais. — *Secrétaire* : M. Méresse Edouard. — *Huissier-audencier* : M. Albert Béra. — *Patrons 1^{re} catégorie* : MM. Hecquet, ☞, et Mailliez. — *2^e catégorie* : MM. Plé et Watremez. — *3^e catégorie* : MM. Défossez, ☞ A, et Lefebvre-Piton. — *Ouvriers 1^{re} catégorie* : MM. Lévêque et Gambart. — *2^e catégorie* : MM. Moignon et Haimé. — *3^e catégorie* : MM. Legrand et Théry.

COUSOLRE. — *Président* : M. Deltour Emile. — *Vice-Président* : M. Ghislain Cajetan. — *Secrétaire* : M. Aug. Sustendal. — *Patrons 1^{re} catégorie* : MM. Dendieu ; Empain. — *Ouvriers* : MM. Lavoitte ; M. Harlet. — *Patrons 2^e catégorie* : MM. F. Rossebœuf ; Balduc. — *Ouvriers* : MM. Amand Noël ; Selvais Alexandre. — *Patrons 3^e catégorie* : MM. Ghislain Cajetan ; Adonis Martin. — *Ouvriers* : MM. Lanthier ; Deltour.

DOUAL. — SECTION INDUSTRIELLE. — *Président* : M. Mathurin, ☞ I. — *Vice-Président* : M. Duval. — *Secrétaire* : M. Richard, ☞ A, rue de Lille, 13. — *Patrons 1^{re} catégorie* : MM. Blondeau ; Drapier. — *2^e catégorie* : MM. Mathurin, ☞ I ; Florin, ☞. — *3^e catégorie* : MM. Wathieux ; Richard, ☞. — *4^e catégorie* : MM. Stindire ; Galez. — *5^e catégorie* : MM. Dancoisne ; de Baillencourt, ☞. — *6^e catégorie* : MM. Drucké ; Dubrulle. — *7^e catégorie* : MM. Lecouffe ; Dupont. — *Ouvriers 1^{re} catégorie* : MM. Morelle ; Lesurque. — *2^e catégorie* : MM. Sorreaux ; Passot. — *3^e catégorie* : MM. Duhayon ; Dupuis. — *4^e catégorie* : MM. Doisy ; Lefebvre. — *5^e catégorie* : MM. Delille ; Duval. — *6^e catégorie* : MM. Fache ; Pol. — *7^e catégorie* : MM. Moniot ; Larue.

SECTION COMMERCIALE. — *Président* : M. Grenon. — *Vice-Président* : M. Demeulenaere. — *Patrons 1^{re} catégorie* : MM. Debuire, ☞ ; Delmotte. — *2^e catégorie* : MM. Graux ; Grenon. — *Employés 1^{re} catégorie* : MM. Demeulenaere ; Verbeke. — *2^e catégorie* : MM. Leriche, ☞ A ; Thomas.

DUNKERQUE. — *Président général* : M. Lemagnent. — *Vice-Président* : M. Couton. — *Secrétaire* : M. Deschamps, ☞ A.

SECTION INDUSTRIELLE. — *Patrons 1^{re} catégorie* : MM. Rajon, ☞ ; Bernaert. — *2^e catégorie* : MM. Lemagnent et Desbonnets ; *3^e catégorie* : MM. Tabeling et Cappelle. — *4^e catégorie* : MM. Duhamel, ☞, ☞, et Gobert, ☞, ☞. — *Ouvriers 1^{re} catégorie* : MM. Clauw et Tourneur. — *2^e catégorie* : MM. Boutoille et Lefebvre. — *3^e catégorie* : MM. Loufs et Delattre. — *4^e catégorie* : MM. Coutou et Dutat.

SECTION COMMERCIALE. — *Président* : M. Delporte. — *Vice-Président* : M. Verscheure. — *Patrons 1^{re} catégorie* : MM. Cortier et Depin. — *2^e catégorie* : MM. Ragons et Delporte. — *Employés* : *1^{re} catégorie* :

MM. Sauvage, ☞, ☞ ; *2^e catégorie* : MM. Gontier et Verscheure.

FOURMIES. — *Président* : M. Pol Rousseau. — *Vice-Président* : M. Léon Rousseaux. — *Secrétaire* : M. Léon Baillet. — *Patrons 1^{re} catégorie* : MM. Albert Bouret, ☞ ; Pol Rousseau ; Louis Legrand ; Jules Paillet. — *Ouvriers 1^{re} catégorie* : MM. Ulysse Moreau ; Guilbert Berteaux ; Augustin Azambre ; Josué Bastien. — *Patrons 2^e catégorie* : MM. Gaston Enaux, ☞ ; Arthur Gard. — *Ouvriers* : MM. France Demanet ; Saint-Cyr. — *Patrons 3^e catégorie* : MM. Paul Fontaine, ☞ I, et Robert Génestien, ☞, ☞. — *Ouvriers* : MM. Alfred Paris ; Albert Berteaux. — *Patrons 4^e catégorie* : M. Eugène Dupont ; Pamart François. — *Ouvriers* : MM. Ancelot ; François Sûe. — *Patrons 5^e catégorie* : MM. Paul Casneuse ; Paul Collier, ☞ A. — *Ouvriers* : MM. Léon Rousseaux ; Raymond Béert.

HALLUIN. — *Président* : M. Isidore Tesse. — *Vice-Président* : M. Gustave Wallard. — *Patrons 1^{re} catégorie* : MM. Em. Maret ; Gustave Wallard. — *Ouvriers* : MM. Isidore Tesse ; R. Declercq. — *Patrons 2^e catégorie* : MM. Beylemans ; Vandeboulque. — *Ouvriers* : MM. Tachenon ; R. Garcy. — *Patrons 3^e catégorie* : MM. H. Leduc et Robert Vanacker. — *Ouvriers* : MM. J. Destailleux ; E. Delattre.

HAUBOURDIN. — *Patrons 1^{re} catégorie* : MM. Thibaut Eugène et Lefebvre Léon. — *2^e catégorie* : MM. Boudou Edouard et Lhermitte Fernand, ☞. — *3^e catégorie* : MM. Lefebvre Louis, *Président* et Gourdin Gustave. — *4^e catégorie* : MM. Vandenhoeke Jean, ☞, et Bernard Henri. — *Ouvriers 1^{re} catégorie* : MM. Choquet César, *Vice-Président*, et Deneux Maurice, ☞. — *2^e catégorie* : MM. Clauwaert et Delefosse Adonis. — *3^e catégorie* : MM. Delefosse Auguste et Lefaux Paul. — *4^e catégorie* : MM. Lebacq Théodore et Garcette Pierre. — *Secrétaire* : M. Jacquemart Emile.

HAZEBROUCK. — *Président* : N... — *Vice-Président* : M. Paul Everwyn, ☞ A, ☞. — *Secrétaire* : M. Stanislas Patteyn. — *Patrons 1^{re} catégorie* : MM. Henri Bonte, ☞ ; Julien Santrain. — *Ouvriers* : MM. Roger Mouque ; Gaston Moronval. — *Patrons 2^e catégorie* : MM. Georges Loock ; Paul Everwyn, ☞ A, ☞. — *Ouvriers* : MM. Nestor Salomé et N... — *Patrons 3^e catégorie* : MM. Louis Lernout ; Elie Haverbeke. — *Ouvriers* : MM. Paul Debrock ; Maurice Gesquière.

LANNOY. — *Président* : M. Charles Leclercq, brasseur à Hem. — *Vice-Président* : M. Adolphe Chuffart, à Forest-sur-Marque. — *Patrons 1^{re} catégorie* : MM. Achille Droissart, entrepreneur à Hem ; Alexandre Jouvèneau, entrepreneur à Lys. — *Ouvriers 1^{re} catégorie* : MM. Louis Jourdain ; Ferdinand Lizin, à Lys-lez-Lannoy. — *Patrons 2^e catégorie* : MM. Charles Leclercq, brasseur, à Hem ; Louis Wagnon, à Lys-lez-Lannoy. — *Ouvriers 2^e catégorie* : MM. Adolphe Chuffart, à Forest ; Emile Leclercq, à Leers. — *Patrons 3^e catégorie* : MM. Rémy Lenfant, ☞, industriel, à Hem ; Jean Desbonnets, industriel, à Lys. — *Ouvriers 3^e catégorie* : MM. Victor Lamblain, à Lys-lez-Lannoy ; Jules Liagre, à Lys-lez-Lannoy. — *Secrétaire* : M. Maurice Bauters.

LE CATEAU. — *Président général* : M. A. Deloffre, ☞ A, ☞, ☞.

Section de l'Industrie. — *Président* : M. A. Deloffre, ☞ A, ☞, ☞. — *Vice-Président* : M. Louis Proy. — *Secrétaire* : M. H. Bassez, ☞ A. — *Membres patrons* : MM. Bodaert, Drubay, ☞, Deloffre, Lorriaux, Ponsin Charles, ☞, Thomas. — *Membres ouvriers* : MM. Gambier, Delcourte, Proy, Tellier, Lecot et Boudoux.

Section du Commerce. — *Président* : M. Besson, ☞. — *Vice-Président* : M. Huart. — *Secrétaire* : M. H. Bassez, ☞ A. — *Membres patrons* : MM. Durant, Huart, Caffiaux, Tordoïs. — *Membres employés* : MM. Besson, Hublard, ☞, Capliez, Dégrémont.

LILLE. — Siège : rue de la Clef, 1 (Nouvelle Bourse). — Secrétariat ouvert de 11 à 14 heures.

Président général : M. Louis Blanquart.

Section du bâtiment, des métaux et industries diverses. — *Président* : M. Gustave Mullier. — *Vice-Président* : M. Alfred Haussy. — *Patrons 1^{re} catégorie* : MM. Henri Chantry, rue Barthélemy-Delepaul, 142 bis ; N... — *Ouvriers 1^{re} catégorie* : MM. Florimond Hugo, maçon, avenue Julien-Destrée, Groupe Delory, 41 ; Spiessens. — *Patrons 2^e catégorie* : MM. J.-B. Biarez, entrepreneur, square Daubenton, 4 ; Joncquez, entrepreneur, boulevard Vauban, 128. — *Ouvriers 2^e catégorie* : MM. Eugène Guilloton, rue Gambetta, 45 bis ; Maerten. — *Patrons 3^e catégorie* : MM. Albert Cotte, constructeur, rue Nationale, 189 ; Alfred Haussy, plomberie, rue Nicolas-Leblanc, 12. — *Ouvriers 3^e catégorie* : MM. Léon Cramette, zingueur, rue Lefort, 11 ; Gauthier. — *Patrons 4^e catégorie* : MM. Pingris, chaudronnier en cuivre, boulevard Montebello, 54 ; Florimond Berry, constructeur, rue Nationale, 237. — *Ouvriers 4^e catégorie* : MM. Bibiche, rue des Sarrazins, 86 ; Devernay, rue de Buffon, 42. — *Patrons 5^e catégorie* : MM. A. Coustenoble, boulanger, rue de Lannoy, 44 ; N... — *Ouvriers 5^e catégorie* : MM. Louis Masson, typographe, rue Saint-Firmin, 12 ; Gustave Mullier, confiseur, rue des Briggittines, 12. — *Patrons 6^e catégorie* : MM. Poncelet, quai du Wault, 24 ; Lelong. — *Ouvriers 6^e catégorie* : MM. Honoré Tranché, charretier, rue de Wattignies, cour Mignot, 4 ; Taillez.

Section des industries textiles. — *Président* : M. Arthur Courouble. — *Vice-Président* : M. Maurice Duhem. — *Patrons 1^{re} catégorie* : MM. Jacques Fauchille, fil, coton, avenue de l'Hippodrome, 82, à Lambersart ; Dujardin. — *Ouvriers 1^{re} catégorie* : MM. Alfred Bauche, fil, coton, rue Meurein, impasse Ramar, 17 ; Gustave Waeytens, peigneur, rue Baudin, 30. — *Patrons 2^e catégorie* : MM. Bernard ; Maurice Duhem, fabricant de toiles, rue Saint-Genois, 10. — *Ouvriers 2^e catégorie* : MM. Vandenberghé, tisserand, rue d'Avesnes, 42 ; Guillaume Verbecke, rue Ph. de-Comines, 29. — *Patrons 3^e catégorie* : MM. Gaston Boutry, aven. Ch-Saint-Venant, 22 ; Dañon. — *Ouvriers 3^e catégorie* : MM. Arthur Courouble, coupeur, rue Ernest-Meyer, 25 ; Oscar Blandel, presseur, rue de la Vignette, 8.

Section du Commerce. — *Président* : M. Louis Blanquart. — *Vice-Président* : M. Henri Dupont, § I, A, B. — *Patrons 1^{re} catégorie* : MM. Louis Duparcq, bonneterie, rue Royale, 18 ; Louis Brault, tapissier, rue Colbert, 118. — *Employés* : MM. G. Torcq, employé, rue de l'Ecole, 12 ; Louis Blanquart, employé, avenue de la Gare, 115, Templemars. — *Patrons 2^e catégorie* : MM. Arthur Clarey, restaurateur, rue de Lens, 13 ; Henri Dupont, § I, A, B, droguiste, rue Colbert, 25. — *Employés* : MM. Lagache ; Auguste Manet, B, avenue Le Nôtre, à Lambersart. — *Patrons 3^e catégorie* : MM. Louis Deperne, A, boulevard des Ecoles, 9 ; Emile Vermesse, transports, rue Frédéric-Mottez, 6. — *Employés* : MM. Kloeckner ; Blöotacker.

Secrétaire du Conseil : M. Etienne Raynal. — *Secrétaire adjoint* : M. Paul Binauld. — *Appareilleur* : M. Léopold Lobin.

MAUBEUGE. — *Président* : M. Leroy. — *Vice-Président* : M. Krieger. — *Secrétaire* : M. Fernand Stoupy. — *Patrons 1^{re} catégorie* : MM. Alfred Krieger ; Alfred Ribaut ; Henri Fockede ; Louis Gêhu. — *Ouvriers 1^{re} catégorie* : MM. Toumson Eugène ; Florimond Leroy ; Paul Philippe ; Charles Blanchart. — *Patrons 2^e catégorie* : MM. Caffiaux Félix ; Eugène Deschiron. — *Ouvriers 2^e catégorie* : MM. Comer Numa ; Marcel Godart. — *Patrons 3^e catégorie* : MM. Henri Houard ; Alfred Lahanier. — *Ouvriers 3^e catégorie* : MM. Alfred Delmer ; Monier Maurice. — *Patrons 4^e catégorie* : MM. Henri ; Jules Dubois. — *Ouvriers 4^e catégorie* : MM. Caubry Constant ; Roger Beau.

MERVILLE. — *Président* : M. Blond. — *Vice-Président* : M. Page. — *Secrétaire* : M. G. Liébert. — *Patrons 1^{re} catégorie* : MM. Georges Fénart ; Pierre Lefranq. — *Ouvriers 1^{re} catégorie* : MM. Dondaine ; Victor Page. — *Patrons 2^e catégorie* : MM. Auguste Blond ; Ernest

Quille, §, §. — *Ouvriers 2^e catégorie* : MM. Ernout Edouard et N... — *Patrons 3^e catégorie* : MM. Julien Charlet ; Victor Serlooten. — *Ouvriers 3^e catégorie* : MM. Bonnel ; Charles Cokelaer.

ROUBAIX. — *Section industrielle.* — *Président* : M. Joseph Dillies, §, §. — *Vice-Président* : A. Verbeurgt. — *Patrons 1^{re} catégorie* : MM. Etienne Motte fils ; Joseph Dillies, §, §. — *Ouvriers 1^{re} catégorie* : MM. Victor Desurmont ; Aristide Delobbe. — *Patrons 2^e catégorie* : MM. André Carissimo, §, § ; Georges Browaeyts, § A, § ; Bernard d'Halluin, § ; Pierre Craye. — *Ouvriers 2^e catégorie* : MM. Vansinghel ; César Leman ; Jules Delvinquière ; Verbeurgt. — *Patrons 3^e catégorie* : MM. Emile Six ; Alphonse Carète, §, §. — *Ouvriers 3^e catégorie* : MM. Jean Verdonck, § ; Harpagès. — *Patrons 4^e catégorie* : MM. Paul Planquart ; Léon Florin. — *Ouvriers 4^e catégorie* : MM. Désiré Porteman ; Georges Dhont, § I, §, §, §. — *Patrons 5^e catégorie* : MM. Maurice Olivier ; Dazin. — *Ouvriers 5^e catégorie* : MM. Emile Lorthiois ; Dumont. — *Patrons 6^e catégorie* : MM. Dislaire ; Charles Verschingel. — *Ouvriers 6^e catégorie* : MM. Henri Leuridant ; Emile Verducruys. — *Patrons 7^e catégorie* : MM. Albert de Mallortie ; Léon Devlaminck. — *Ouvriers 7^e catégorie* : MM. Auguste Lehec, § ; Denayer.

Section Commerciale. — *Président* : M. Hector Desfontaines. — *Vice-Président* : M. Joseph Degezelle. — *Patrons 1^{re} catégorie* : MM. Sonnevillie ; Mulliez, §, §. — *Employés 1^{re} catégorie* : MM. Degezelle ; Landmann. — *Patrons 2^e catégorie* : MM. Hector Desfontaines ; Salembier. — *Employés 2^e catégorie* : MM. Léon Beausire ; Deffontaine.

Secrétaire pour les deux sections : M. Albert Duvillier.

TOURCOING. — *Président général* : M. George Frère. — *Secrétaire* : M. A. Duvillier.

Section Industrielle. — *Président* : M. C. Leman. — *Vice-Président* : M. E. Duprez. — *Patrons 1^{re} catégorie* : MM. Guenot ; Amaurisse, §. — *Ouvriers 1^{re} catégorie* : MM. Dubrulle ; Ch. Leman. — *Patrons 2^e catégorie* : MM. Duprez ; R. Lefebvre. — *Ouvriers 2^e catégorie* : MM. Henri Lefebvre ; Michelly. — *Patrons 3^e catégorie* : MM. Campion ; Masure. — *Ouvriers 3^e catégorie* : MM. Lapauw ; Louis Hoste. — *Patrons 4^e catégorie* : MM. Chantry ; Cateau. — *Ouvriers 4^e catégorie* : MM. Cateau Achille ; Bécart. — *Patrons 5^e catégorie* : MM. Dhalluin ; N... — *Ouvriers 5^e catégorie* : MM. Decostère ; Braconnier. — *Patrons 6^e catégorie* : MM. Debisschop ; Petit. — *Ouvriers 6^e catégorie* : MM. Vermandel ; Voreux.

Section Commerciale. — *Président* : M. Georges Frère. — *Vice-Président* : M. Vandebrouck. — *Patrons 1^{re} catégorie* : MM. Mulliez ; G. Frère. — *Employés 1^{re} catégorie* : MM. Dumontet ; Tonneau. — *Patrons 2^e catégorie* : MM. Dasonville ; Liagre, §. — *Employés 2^e catégorie* : MM. Vandebrouck ; Bentin.

VALENCIENNES. — *Président* : M. Desbarbieux. — *Vice-Président* : M. Talmant. — *Secrétaire* : M. Rousseaux.

Section Industrielle. — *Patrons 1^{re} catégorie* : MM. Foucart ; Pouille. — *Ouvriers 1^{re} catégorie* : MM. Castillon ; Robert Oscar. — *Patrons 2^e catégorie* : MM. Bantegnies ; Desbarbieux. — *Ouvriers 2^e catégorie* : MM. Damelencourt ; Waillez. — *Patrons 3^e catégorie* : MM. Dambrin ; Derche. — *Ouvriers 3^e catégorie* : MM. Gillot ; Talmant. — *Patrons 4^e catégorie* : MM. Baily ; Setan. — *Ouvriers 4^e catégorie* : MM. Dusart ; Joly. — *Patrons 5^e catégorie* : MM. Giard ; Acquart. — *Ouvriers 5^e catégorie* : MM. Patigny ; Lippens. — *Patrons 6^e catégorie* : MM. Laplace ; Finet. — *Ouvriers 6^e catégorie* : MM. Lorthioir ; Devos. — *Patrons 7^e catégorie* : MM. Guillaume ; Jalabert. — *Ouvriers 7^e catégorie* : MM. Podvin ; Mortelette.

Section Commerciale. — *Président* : M. Lajoie. — *Vice-Président* : M. Levan Paul. — *Secrétaire* : M. Rousseaux. — *Patrons 1^{re} catégorie* : MM. Coffinier, §, § ; Richard. — *Employés 1^{re} catégorie* : MM. Lajoie ; Pothier. — *Patrons 2^e catégorie* : MM. Levan, §, § ; Baron. — *Employés 2^e catégorie* : MM. Devemy ; Warnier.

ORGANISATION MILITAIRE

Lille est le chef-lieu de la 1^{re} Région qui comprend les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

1^{re} REGION

M. Pétin, G O *, général de division, commandant la 1^{re} Région.

Etat-Major de la 1^{re} Région. — MM. Troublé, O *, colonel breveté, chef d'Etat-Major ; Caillaux, *, lieutenant-colonel du cadre spécial d'Etat-Major ; De Roucy, O *, chef de bataillon breveté ; Nalot, O *, lieutenant-colonel breveté ; Jaricot, *, chef d'escadron d'artillerie ; Lenglet, *, chef de bataillon breveté ; Le Breton, O *, chef d'escadron d'artillerie ; Lamasse, *, chef de bataillon breveté ; Guérin, *, chef de bataillon d'infanterie ; Vittecoq, *, capitaine de cavalerie breveté ; Malartre, *, chef d'escadron d'artillerie breveté ; Dufrenne, O *, capitaine d'infanterie ; Batal, *, capitaine d'infanterie ; Carmier, *, commandant du cadre spécial d'Etat-Major ; Dupont, *, capitaine du cadre spécial ; Heulle, *, chef de bataillon d'infanterie breveté ; de Lambilly, lieutenant d'infanterie breveté ; Segonne, *, capitaine d'infanterie ; Chamboredon, capitaine d'infanterie breveté ; Dewez, capitaine d'infanterie breveté ; Lucas, capitaine d'infanterie breveté ; Laureux, *, chef de bataillon d'infanterie breveté ; Catoire, capitaine de cavalerie breveté, *stagiaires*.

2^e Groupe de Subdivisions de Lille

M. Miquet, O *, colonel commandant (p. i.) le 2^e Groupe de Subdivisions de la 1^{re} Région.

MM. Guilluy, *, capitaine d'infanterie ; Fayette, *, chef d'escadron d'artillerie ; Dehaynin, *, capitaine d'infanterie.

1^{re} Division d'Infanterie à Lille

M. Condé, O *, général de division, commandant la 1^{re} division d'infanterie

Etat-Major de la 1^{re} Division d'Infanterie. — MM. Manceron, *, chef de bataillon d'infanterie breveté, chef d'Etat-Major ; Buecher, *, capitaine d'artillerie ; Serre, *, capitaine du génie breveté ; Boissarie, lieutenant d'infanterie breveté, *stagiaire*.

Infanterie de la 1^{re} Division, à Lille

M. de Metz, O *, général de brigade, commandant l'infanterie de la 1^{re} Division.

Etat-Major de l'infanterie de la 1^{re} Division. — M. Derieux, *, capitaine d'infanterie.

Artillerie de la 1^{re} Division

N....

Gouvernement de Dunkerque

et 1^{er} Groupe de Subdivisions de la 1^{re} Région

M. Hue, O *, général, gouverneur de Dunkerque, commandant le 1^{er} Groupe de Subdivisions.

Etat-Major du Gouvernement de Dunkerque. — MM. Desjobert, *, capitaine, chef d'Etat-Major ; Lagouche, *, capitaine d'infanterie ; Heduy, *, capitaine d'infanterie ; Clop, capitaine d'artillerie.

Commandement de l'artillerie de la 1^{re} Région

M. Appfel, O * général de brigade, commandant l'artillerie de la 1^{re} Région.

MM. Laude, *, chef d'escadron d'artillerie, chef d'Etat-Major ; Bocquillon, *, capitaine d'artillerie ; Pascal, capitaine d'artillerie.

Commandement du Génie de la 1^{re} Région à Lille

M. Herbillon, O *, colonel commandant P. I., commandant le Génie de la 1^{re} Région.

Etat-Major du commandement du Génie de la 1^{re} Région. — MM. Polle, capitaine ; Delhomel, capitaine.

Service de la Préparation militaire, à Lille

M. Lauro, O *, colonel d'artillerie breveté, directeur ; M. Kriner, *, capitaine ; M. Chotteau, *, capitaine, adjoints au directeur.

Service départemental de l'Education physique

M. Colet, *, capitaine, chef du Service de l'Education physique pour le département du Nord.

Service vétérinaire de la 1^{re} Région à Lille

M. Lamarque, *, vétérinaire lieutenant-colonel, directeur.

1^{re} Légion de Gendarmerie, à Lille

M. Gilbert, O *, colonel, chef de la 1^{re} Légion de gendarmerie.

Colonels et chefs de corps en garnison dans le département du Nord

CAMBRAI. — 1^{er} Régiment d'infanterie, M. le Colonel breveté Lhéritier, O *.

Centre mobilisateur d'infanterie n° 13, M. le Chef de bataillon Prat, *.

DOUAI. — 15^e Régiment d'artillerie, M. le Colonel Picquendar, O *. — 1^{re} Compagnie autonome d'ouvriers, V....

Centre mobilisateur d'artillerie n° 1, M. le Chef d'escadron Joubert, *.

Centre mobilisateur d'artillerie n° 301, M. le Chef d'escadron Halour, O *.

DUNKERQUE. — 110^e Régiment d'infanterie, N...

Centre mobilisateur d'infanterie n° 11, M. le Chef de bataillon Brisson, *.

LILLE. — 43^e Régiment d'infanterie, M. le Colonel breveté Aymes, O *. — 1^{re} Compagnie régionale du train, M. le Lieutenant Fontaine, commandant prov. — 1^{er} Section de commis et ouvriers d'administration, M. le Capitaine d'administration Aimont, *. — 1^{er} Section d'infirmiers, M. le Lieutenant d'administration Videlaïne, *.

Centre mobilisateur d'infanterie n° 12, Colonel breveté Fournier, O *.

Centre mobilisateur du train n° 1, Gorce, *, chef d'escadron.

Centre mobilisateur du Génie n° 58, Desitter, *, Capitaine.

MAUBEUGE. — 509^e Régiment de chars de combat, M. le Colonel Besse, O *.

Centre mobilisateur de chars n° 509, M. le Chef de bataillon Charre, *.

Commandants d'armes du département du Nord

AVESNES. — M. le Chef de Bataillon Paquet, *.

CAMBRAI. — M. le Colonel Lhéritier, O *.

DOUAI. — M. le Général Appfel, O *.

DUNKERQUE. — M. le Général Hue, O *.

LILLE. — M. le Général de division Condé, O *.

MAUBEUGE. — M. le Colonel Besse.

VALENCIENNES. — M. le Chef de bataillon Corbeil, *.

Bureaux de recrutement du département du Nord

AVESNES. — M. Spillemaecker, *, chef de bataillon, commandant le bureau ; M. Mahieu, capitaine.

CAMBRAI. — M. Pinel, *, chef de bataillon, commandant le bureau ; Vingering, capitaine.

DUNKERQUE. — Baptiste, O *, commandant de bataillon, commandant le bureau ; M. Carli, capitaine adjoint.

LILLE. — Delair, *, Lieutenant-colonel, commandant le bureau ; M. Marque, *, capitaine ; M. Rosebery, *, capitaine.

VALENCIENNES. — M. Sellier, *, chef de bataillon, commandant le bureau ; M. Faivre, capitaine.

SERVICE DE SANTÉ

1^{re} Région

MM. Weitzel Louis, O *, **, A *, médecin-général, directeur du Service de Santé, à Lille, 12, rue de Bourgogne ; Dupuich André, O *, **, médecin-colonel, médecin-chef de l'Hôpital Militaire de Lille et de la Place, 48, rue de la Digue, à Lille ; Sergeant Louis, O *, **, médecin-lieutenant-colonel, président des Commissions de réforme, Hôpital militaire de Lille, 15, rue de Cantelou, à Lille ; Bureau Gaston, *, médecin-commandant, Hôpital militaire de Lille, 241, boulevard de la République, à La Madeleine ; Houssin Edouard, *, **, médecin-commandant, médecin-chef du 43^e R. I., 1, Parvis Saint-Maurice, à Lille ; Cochard Maurice, *, **, médecin-capitaine, adjoint au directeur du Service de Santé de la 1^{re} région, à Lille, 21, rue de l'Hôpital-Militaire ; Tressarieux Paul, *, **, médecin-capitaine, Hôpital militaire, à Lambersart, 101, avenue Marceau ; Magnier Louis, **, *, médecin-capitaine, médecin-chef du Centre spécial de réforme de Lille, 47, rue Camille-Desmoulins ; Bedos Paul, médecin-capitaine, centre spécial de réforme, 20, rue des Pyramides, à Lille ; Farjot Marie, **, *, médecin-capitaine, médecin-chef du Laboratoire de bactériologie à l'Institut Pasteur, 7, avenue Verdi, à La Madeleine ; Languier Bernard, médecin-lieutenant, Hôpital militaire, à Lille, 30, rue Neuve ; Balgairies Emile, médecin-lieutenant, Hôpital militaire, 221, rue Nationale, à Lille ; Decroocq Louis, *, **, médecin-commandant, médecin-chef du 1^{er} R. I., de l'Hôpital militaire et de la Place de Cambrai, à Cambrai, 10, rue de Roubaix ; Clément Jean, *, **, *, médecin-capitaine, médecin-chef du 43^e R. I. et de la Place de Valenciennes, à Valenciennes, 47, place d'Armes ; Allègre Paul, *, **, médecin-capitaine, médecin-chef du 110^e R. I., de l'Hôpital militaire et de la Place de Dunkerque, à Dunkerque, 23, rue David-d'Angers ; Le Guillas Louis, *, **, médecin-capitaine, médecin-chef de la 1^{re} Cl^e régionale du Train à Lille, 7, boulevard Carnot ; Lacaze Jean, *, **, médecin-capitaine, 15^e R. A. D., à Douai, 16, rue de la Tour-de-Bourgogne ; Tartarin Jean, médecin-lieutenant, 402^e R. A. D. C. A., à Douai, 1, r. des Ferronniers ; Surreau Edmond, *, **, médecin-commandant, médecin-chef de la Place de Douai, à Douai, Hôtel du Grand-Cerf, rue Saint-Jacques, 18 ; Coulouma Pierre, médecin-capitaine, 43^e R. I., à Lille, 117, rue du Molinel ; Veber Lucien, médecin-capitaine, Hôpital militaire de Lille ; Ponsot Claude, médecin-lieutenant, 1^{er} R. I., à Cambrai, 3 bis, rue Delphin-du-Temple ; Clerc Georges, médecin-capitaine, médecin-chef du 1^{er} R. I. et de la Place d'Avesnes, chemin vert à Avesnelles ; Triffault Charles, médecin-lieutenant, médecin-chef, 509^e R. C. C., à Maubeuge, 68, rue de l'Allée-Verte ; Jacquier Jean, médecin-lieutenant, 110^e R. I., à Dunkerque, 19, rue du Président-Poincaré ; Villeneuve Charles, *, pharmacien-commandant, Hôpital militaire, à Lille, 11, quai Vauban ; Legendre Louis, pharmacien-lieutenant, Hôpital militaire, à Lille, 39, rue d'Artois ; Lefebvre Henri, capitaine d'administration, gestionnaire de l'Hôpital militaire de Lille ; Videlaire Macaire, *, **, lieutenant d'administration, commandant la 1^{re} section d'infirmiers militaires, 47, avenue de la Prairie, à Lambersart ; Quiquempoix Charles, lieutenant d'administration, Hôpital militaire de Lille, 10, avenue Marceau, à Lambersart ; Creneau Théophile, *, **, capitaine d'administration du Service de Santé, 12, place Jeanne-d'Arc, à Lille ; Dupuis Louis, **, lieutenant d'administration, gestionnaire du dépôt de matériel régional, à Lille, 9, rue Delvau ; Marteau Achille, lieutenant d'administration, Hôpital militaire de Lille, 17, rue de l'Yser, à Saint-André-lez-Lille.

GENIE

Direction de Lille. — Place de Lille : M. Randoux, O *, **, colonel, Directeur du Génie, 20, square Ruault ; Devilliers, O *, **, lieutenant-colonel, 20, avenue du Jardin-Botanique, à La Madeleine.

CHEFFERIE DE LILLE, PLACE DE LILLE. — MM. Deniau, *, chef de bataillon, Chef du Génie, square Ruault, 20 ; Genelot, capitaine, rue Saint-Firmin, 5, à Saint-Maurice ; Champagne, capitaine, 12, rue de la Pépinière à Lambersart ; Granier, *, **, capitaine, 20, square Ruault.

CHEFFERIE DU GÉNIE, DUNKERQUE. — MM. Payen de la Garanderie Olivier, *, **, chef de bataillon, Chef du Génie ; Dutouquet, *, **, capitaine ; Bastet Gilbert, lieutenant ; Galet René, lieutenant ; Courmont, **, *, lieutenant ; Tridon, **, **, adjudant-chef du Service du Génie, à Saint-Omer ; Merland, **, **, adjudant chef du Service du Génie, à Dunkerque ; Courtiade, adjudant du Service du Génie, à Dunkerque ; Leclercq, adjudant du Service du Génie, à Aire-sur-la-Lys ; Foinin André, adjudant du Service du Génie, à Dunkerque ; Fermon, **, **, casernier, à Dunkerque.

PLACE DE DOUAI. — M. Caulier, lieutenant du Génie.

CHEFFERIE DE VALENCIENNES. — MM. Bachelart, *, **, chef de bataillon, Chef du Génie ; Gillot, *, **, capitaine ; Lambert, *, **, capitaine ; Augiron, *, **, **, capitaine ; Fardin, **, capitaine ; Carnoy, capitaine ; Tourneux, **, lieutenant ; Brangeon, **, **, **, lieutenant ; Gossart, **, **, **, lieutenant ; Lenoir, **, **, **, lieutenant ; Liétard, **, **, **, adjudants-chefs ; Delavay ; Frantz ; Azais, **, **, *, Cardon, adjudants ; Audoux, Broyon, sergents-chefs.

ARTILLERIE

PARC RÉGIONAL DE RÉPARATION ET D'ENTRETIEN DU MATÉRIEL DE DOUAI. — MM. Nadal, O *, **, A *, **, colonel, commandant le Parc régional de réparation et d'entretien du matériel de Douai ; Lagaisse, O *, **, **, lieutenant-colonel, commandant en second le P.R.R.E.M. de Douai ; Lombard, *, **, chef de bataillon, adjoint au commandant du parc ; Cardon, *, **, capitaine, adjoint au commandant du Parc ; Dumont, *, **, capitaine, inspecteur Z ; Pecqueur, *, **, capitaine, chef du Service de la Comptabilité matières ; Ducreux, *, **, capitaine, officier Z du P.R.R.E.M. ; Depoilly, *, **, capitaine, chef du Service de la Comptabilité finances et du personnel ; Charles, *, **, capitaine, chef de l'Atelier auto et du Service auto ; Zang, capitaine, inspecteur d'armes ; Pommier, *, **, capitaine, chef du Service des munitions ; Trotignon, **, lieutenant, directeur des équipes de réparations de la 1^{re} Région ; Dürr, *, **, *, capitaine, Service de la Comptabilité matières. — Nicolas, **, lieutenant, Service de la Comptabilité finances ; Delassus, **, **, lieutenant, Service de la Comptabilité matières.

PARC ANNEXE DE RÉPARATION ET D'ENTRETIEN DU MATÉRIEL DE LILLE. — MM. Ernout, *, capitaine, commandant le Parc, 117, rue de Condé ; Briand, *, capitaine, 117, rue de Condé ; Cauchois, lieutenant, 106, avenue de Dunkerque.

PARC ANNEXE DE RÉPARATION ET D'ENTRETIEN DU MATÉRIEL DE DUNKERQUE. — MM. Devos, *, **, capitaine, commandant le Parc ; Bescou, *, **, lieutenant ; Melin, **, lieutenant.

JUSTICE MILITAIRE

TRIBUNAL MILITAIRE DE LA 1^{re} RÉGION A LILLE. — Commissaire du Gouvernement : M. Rouzade, *, Officier de Justice Militaire de 2^e Classe : Substituts : M. Marcy, *, Officier de Justice Militaire de 2^e Classe ; M. Raynaud, Officier de Justice Militaire de 3^e Classe ; Juge d'Instruction : M. Odinet, Officier de Justice Militaire de 3^e Classe ; Greffiers : MM. Igon, capitaine-greffier ; Chastang, lieutenant-greffier ; Dehenl, sous-lieutenant greffier.

INTENDANCE MILITAIRE DE LA 1^{re} REGION

Hôtel Militaire des Bleuets
28, place aux Bleuets, Lille

LILLE. — MM. Théry, intendant général de 2^e classe, directeur ; Bravais, *, intendant militaire de 1^{re} classe ; Ousset O *, intendant militaire de 1^{re} classe ; Guimbail, *, intendant militaire de 2^e classe ; Payen,

*, intendant militaire adjoint ; Seurat, *, intendant militaire de 3^e classe.

ARRAS. — M. Lépineux, *, intendant militaire de 2^e Classe.

VALENCIENNES. — M. Delestre, *, intendant militaire de 3^e Classe.

DOUAI. — M. Vassogne, *, intendant militaire de 3^e Classe

DUNKERQUE. — M. Julia, *, intendant militaire de 3^e Classe.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION

BUREAUX DE L'INTENDANCE. — LILLE. — MM. Vrinat, *, et Pasqualini, *, commandants d'administration ; Tyran, * ; Borie, * ; Hainaux, *, capitaines d'administration ; Bourgoïn, * ; Lescornez, *, lieutenants d'administration ; Chaptinel, sous-lieutenant ; Graër, ⚔ ; Missonin ; Cliche, agents militaires.

ARRAS. — M. Carlod, *, capitaine d'administration.

DOUAI. — M. N.... capitaine d'administration.

DUNKERQUE. — M. Parent, *, lieutenant d'administration.

VALENCIENNES. — M. Moitié, *, ⚔, capitaine d'administration.

Service de l'Habillement

LILLE. — MM. Labesse, * ; Dollé, *, capitaines d'administration ; Volatier, lieutenant d'administration ; Tillier, sous-lieutenant.

Service des Subsistances Militaires

LILLE. — Fagnière, commandant d'administration ; MM. Dupas, *, lieutenant d'administration ; Gorsas, lieutenant d'administration ; Clérambeaux, sous-lieutenant.

DUNKERQUE. — M. Barbier, *, capitaine d'administration.

SECTION DEPARTEMENTALE DES PENSIONS DU NORD

Siège : Lille, Caserne Souham, rue des Casernes

① 543.47

Ce service est chargé :

1^o De la constitution des dossiers des veuves, orphelins et ascendants ; de la vérification et de la transmission des dossiers des mutilés, veuves, orphelins, ascendants et anciens militaires retraités.

2^o De la délivrance des titres d'allocations provisoires d'attente aux pensionnés de la guerre et leurs ayants droit en l'attente de la liquidation ministérielle ; de la délivrance de carnets aux grands invalides, y compris les victimes civiles ; d'avances de pensions aux ex-militaires en instance de retraite, de l'indemnité de soins aux tuberculeux.

3^o De la liquidation des droits constatés ; établissement des mandats de gratification ; d'avances sur pension de retraite ; de secours aux anciens combattants de 1870-71 ; aux compagnes d'ex-militaires morts pour la France et de traitement aux gardiens de cimetières, remise des titres ou livrets de pensions et décomptes des arrérages dus.

4^o De la retraite du combattant, en ce qui concerne l'établissement des livrets de retraite aux anciens combattants bénéficiaires de la loi du 16 avril 1930.

Un bureau de renseignements est ouvert tous les jours (sauf les dimanches et fêtes) au public : le matin, de 8 à 12 heures, le soir, de 14 à 18 heures.

Toutes les correspondances concernant les questions de pensions seront adressées, jusqu'à nouvel ordre, en franchise, à : Monsieur l'Intendant Militaire, Chef de la Section Départementale des Pensions, Caserne Souham, à Lille.

M. J. A. J. Ousset, O *, Intendant militaire de 1^{re} classe, chef du Service ; L. Freyria, ⚔ A, chef de bureau.

TRIBUNAL DEPARTEMENTAL DES PENSIONS

Dans le département du Nord, il existe deux sections :

PREMIÈRE SECTION. — Siège du Tribunal à Lille, pour les arrondissements de Lille et de Dunkerque.

DEUXIÈME SECTION. — Siège du Tribunal à Douai, pour les arrondissements de Douai, Cambrai, Valenciennes, Avesnes.

La requête par laquelle le Tribunal est saisi est adressée par lettre recommandée au Greffier et doit indiquer les nom, prénoms, profession et domicile du demandeur. — Elle précise l'objet de la demande et les moyens invoqués ; si elle n'est pas accompagnée de la décision attaquée, elle doit en faire connaître la date et le numéro.

M. J. A. J. Ousset, O *, intendant militaire de 1^{re} Classe, Commissaire du Gouvernement.

COUR RÉGIONALE DES PENSIONS. — Les jugements du Tribunal sont susceptibles d'appel devant la Cour, soit par l'intéressé, soit par le Ministre. — L'appel est introduit par lettre recommandée adressée au Greffier de la Cour de Douai, dans les deux mois de la signification du jugement.

M. J. A. J. Ousset, O *, intendant militaire de 1^{re} Classe, Commissaire du Gouvernement.

Conseil d'Etat. — Les arrêts de la Cour sont susceptibles de pourvois devant le Conseil d'Etat. Le pourvoi doit être introduit dans les deux mois de la signification de l'arrêt, près le secrétaire de la Section du contentieux du Conseil d'Etat.

GENDARMERIE

La Compagnie de Gendarmerie du Nord fait partie de la 1^{re} Légion dont le chef-lieu est Lille, boulevard Louis-XIV.

M. Gilbert, colonel, chef de Légion, à Lille.

MM. Chenevard, *, ⚔, *, chef d'escadron, commandant la Compagnie, à Lille ; Nabot, *, capitaine, trésorier, à Lille ; Ardin, sous-lieutenant, adjoint au trésorier, à Lille ; Thiebaut, *, ⚔, capitaine, commandant la Section de Lille ; Le Tallec, *, capitaine, commandant la Section de Roubaix ; Ansel, *, capitaine, commandant de l'arrondissement de Dunkerque, à Dunkerque ; Devienne, *, capitaine, commandant de l'arrondissement de Douai, à Douai ; Pierron, *, ⚔, capitaine, commandant de l'arrondissement de Valenciennes ; Werquin, *, capitaine, commandant de l'arrondissement de Cambrai, à Cambrai ; Lambourg, sous-lieutenant, commandant de l'arrondissement d'Hazebrouck, à Hazebrouck ; Fortin, sous-lieutenant, commandant la 1^{re} Section de l'arrondissement d'Avesnes, à Avesnes ; Galet, lieutenant, commandant la 2^e Section de l'arrondissement d'Avesnes, à Maubeuge.

MM. Desgouilles, ⚔, adjudant ; Denunq, maréchal-des-logis-chef, secrétaire du trésorier, à Lille ; Ritter, ⚔, adjudant, secrétaire du chef de Légion ; Moreau, gendarme, secrétaire du commandant de compagnie.

La Compagnie de Gendarmerie du Nord est composée de 106 brigades, dont 51 à cheval et 55 à pied. Ces brigades sont fortes de 4, 5, 6, 7 ou 8 hommes, elles sont placées dans les localités ci-après désignées :

ARRONDISSEMENT D'AVESNES, 1^{re} Section (Avesnes). — Avesnes : 1 à cheval, Pétilion, ⚔, maréchal-des-logis-chef ; 1 à pied, Thory, ⚔, adjudant. — Fourmies : 1 à pied, Thao, ⚔, maréchal-des-logis-chef ; 1 à cheval, Dacheville, ⚔, ⚔, maréchal-des-logis-chef. — Trélon : 1 à cheval, N...., maréchal-des-logis-chef. — Landrecies : 1 à cheval, Alasseur, ⚔, maréchal-des-logis-chef. — Bertaimont : 1 à pied, Debreyne, maréchal-des-logis-chef. — Boustes : 1 à pied, Pirez, maréchal-des-logis-chef, à Sains-du-Nord ; 1 à pied, N...., maréchal des logis-chef. — 2^e Section (Maubeuge). — Maubeuge : 1 à cheval, Nique, ⚔, ⚔, maréchal-des-logis-chef ; 1 à pied, Renault, ⚔, adjudant. — Le Quesnoy : 1 mixte, Jaspard, ⚔, maréchal-des-logis-chef. — Bavai : 1 à cheval, Mairesse, maréchal-des-logis-chef. — Solre-le-Château : 1 à pied, Bultez, maréchal-des-logis-chef. — Hautmont : Géneau, maréchal-des-logis-chef. — Jeumont : 1 à pied, Mathieu, ⚔, maréchal-des-logis-chef. — Feignies : 1 à pied, Rémy, maréchal-des-logis-chef.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — Cambrai : 2 à cheval, Ingelaere, ⚔, adjudant ; Porès, maréchal-des-logis-chef. — Le Cateau : 1 à cheval, Lefebvre, maréchal-des-logis-

chef — *Caudry* : 1 à cheval, Sorriaux, ☞, maréchal-des-logis-chef. — *Solesmes* : 1 à cheval, Duée, ☞, maréchal-des-logis. — *Marcoing* : 2 à pied, Delrue, ☞, maréchal-des-logis-chef. — *Marcoing* (poste à 2 brigades) : 2^e Brigade commandée par le maréchal-des-logis-chef Petit. — *Clary* : 1 à cheval, Gras, maréchal-des-logis-chef. — *Carnières* : 1 à pied, Roussel, ☞, maréchal-des-logis-chef. — *Busigny* : 1 à pied, Masure, ☞, maréchal-des-logis-chef. — *Iwuy* : 1 à pied, Desjardins, ☞, maréchal-des-logis-chef.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — Douai : 2 à cheval, Leclercq, ☞, adjutant; Hotteau, ☞, ☞, maréchal-des-logis-chef ; 1 à pied, N..., maréchal-des-logis-chef. — *Aniche* : 1 à cheval, Neuveglise, maréchal-des-logis-chef. — *Orchies* : 1 à cheval, Fontaine, ☞, maréchal-des-logis-chef. — *Arlieux* : 1 à cheval, Petit, ☞, maréchal-des-logis-chef. — *Somain* : 1 à pied, Chevalier, maréchal-des-logis-chef. — *Marchiennes* : 1 à pied, Rivart, ☞, maréchal-des-logis-chef. — *Dorignies* : 1 à pied, Renard, ☞, maréchal-des-logis-chef. — *Sin-le-Noble* : 1 à pied, Delmotte, ☞, maréchal-des-logis-chef. — *Waziers* : 1 à pied, Grancier, ☞, maréchal-des-logis-chef.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. — *Dunkerque* : 1 à cheval, Defrance, ☞, adjutant ; 1 à pied, Delsart, ☞, maréchal-des-logis-chef. — *Bergues* : 1 à cheval, Becquet, maréchal-des-logis-chef. — *Hondschoote* : 1 à cheval, Leblanc, maréchal-des-logis-chef. — *Saint-Pol-sur-Mer* : 1 à cheval, Huard, maréchal-des-logis-chef. — *Gravelines* : 1 à pied, Dewimille, ☞, maréchal-des-logis-chef. — *Watten* : 1 à pied, Cambay, ☞, maréchal-des-logis-chef. — *Bourbourg* : 1 à pied, Thiebaut, ☞, maréchal-des-logis-chef. — *Rosendaël* : 1 à pied, Bertiau, ☞, maréchal-des-logis-chef. — *Bollezeele* : 1 à pied, Bouchar, maréchal-des-logis-chef. — *Wormhoudt* : 1 à pied, Becq, ☞, maréchal-des-logis-chef.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK. — *Hazebrouck* : 2 à cheval, Soëtens, ☞, adjutant ; Delion, maréchal-des-logis-chef : 1 à pied, Villarubias, ☞, maréchal-des-logis-chef. — *Bailleul* : 2 à cheval, Waquet, ☞ ; Boyaval, ☞, maréchaux-des-logis-chefs. — *Cassel* : 1 à cheval, Duchateau, ☞, maréchal-des-logis-chef. — *La Gorgue* : 1 à pied, Leleu, ☞, maréchal-des-logis-chef. — *Estaires* : 1 à pied, Millecamps, ☞, maréchal-des-logis-chef. — *Merville* : 1 à pied, Couture, ☞, ☞, maréchal-des-logis-chef. — *Steenvoorde* : 1 à pied, Petit, maréchal-des-logis-chef.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — 1^{re} Section (Lille). — 1^o à cheval, Lecrique, ☞, adjutant ; 2^o à cheval, Chomy, maréchal-des-logis-chef ; 3^o à cheval, Bauw, ☞, ☞, maréchal-des-logis-chef ; 4^o Renard, ☞, maréchal-des-logis-chef ; 5^o à pied, Petitjean, ☞, adjutant-chef ; Wident ; Boulogne, ☞ ; Frémaux, ☞, ma-

réchaux-des-logis-chefs. — *Armentières* : 2 à cheval, Fauquembergues, ☞, maréchal-des-logis-chef ; Bencieux, maréchal-des-logis-chef. — *Seclin* : 1 à cheval, Thérage, ☞, ☞, maréchal-des-logis-chef. — *Pont-à-Marcq* : 1 à cheval, Loin, ☞, maréchal-des-logis-chef. — *La Bassée* : 1 à pied, Couvoute, ☞, maréchal-des-logis-chef. — *Haubourdin* : 1 à pied, Weber, ☞, ☞, maréchal-des-logis-chef. — *Houplines* : 1 à pied, Couvreur, ☞, maréchal-des-logis-chef. — *Canteleu-Lambersart* : 1 à pied, Polvéche, ☞, ☞, maréchal-des-logis-chef. — *La Madeleine* : 1 à pied, Chaigneau, ☞, maréchal-des-logis-chef. — *Annœullin* : 1 à pied, Dehaut, ☞, maréchal-des-logis-chef. — *Ostricourt* : 1 à pied, Marchand, ☞, ☞, maréchal-des-logis-chef. — *Roubaix* : 2 à cheval, Lemort, ☞, ☞ ; Bruniaux, ☞, maréchaux-des-logis-chefs : 2 à pied, Trévaux, ☞, ☞, adjutant ; Lefebvre, ☞, maréchal-des-logis-chef. — *Tourcoing* : 2 à cheval, Liébault, ☞, adjutant ; Carmard, ☞, maréchal-des-logis-chef ; 1 à pied, Viel, maréchal-des-logis-chef. — *Lannoy* : 1 à cheval, Capron, ☞, ☞, maréchal-des-logis-chef. — *Quesnoy-sur-Deûle* : 1 à pied, Lambert, maréchal-des-logis-chef. — *Cysoing* : 1 à pied, Cocu, ☞, ☞, maréchal-des-logis-chef. — *Haluin* : 1 à pied, 1 à cheval, Cholin, ☞, adjutant ; Hanocq, ☞, ☞, maréchal-des-logis-chef, à cheval. — *Wattrelos* : 1 à pied, Dhouailly, ☞, maréchal-des-logis-chef. — *Comines* : 1 à pied, Deramaux, maréchal-des-logis-chef.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — *Valenciennes* : 2 à cheval, Geoffroy, ☞, adjutant ; Lallemand, ☞, maréchal-des-logis-chef ; 1 à pied, Pattou, ☞, ☞, maréchal-des-logis-chef. — *Denain* : 2 mixtes, Pierrat, ☞, ☞, maréchal-des-logis-chef ; Duburque, ☞, ☞, maréchal-des-logis-chef. — *St-Amand* : 1 à cheval, Paux, ☞, maréchal-des-logis-chef ; 1 à pied, Harlay, ☞, adjutant. — *Condé* : 1 à pied, Quévat, ☞, ☞, maréchal-des-logis-chef. — *Anzin* : 1 à cheval, Villerez, ☞, ☞, maréchal-des-logis-chef ; 1 à pied, Lhussier, ☞, adjutant. — *Bouchain* : 1 à cheval, Foubert, ☞, maréchal-des-logis-chef. — *Hérin* : 1 à cheval, Huchette, ☞, maréchal-des-logis-chef. — *Thiant* : 1 à cheval, Rabut, ☞, ☞, maréchal-des-logis-chef. — *Quittevechain* : 1 à pied, Latu-rage, maréchal-des-logis-chef. — *Abson* : 1 à pied, Andriès, ☞, ☞, maréchal-des-logis-chef.

CANONNIERS SEDENTAIRES ET VÉTÉRANS DE LILLE

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — *Président* : M. le Capitaine E. Ovineur, ☞, ☞ ; *Membres* : MM. le Lieutenant E. Duthoit, ☞ ; le Lieutenant E. Sorez, ☞, ☞ I ; *Conservateur du Musée et des Archives* : M. le Capitaine V. Dulieux, ☞, ☞.

MARINE

PREMIÈRE RÉGION MARITIME

MM. le Vice-Amiral Le Do, C ☞, ☞ A, commandant en chef, préfet maritime de la 1^{re} Région maritime ; le Capitaine de vaisseau Martel, O ☞, ☞, ☞ A, ☞, ☞, commandant de la Marine à Dunkerque ; le Capitaine de corvette Annibert, ☞, ☞, ☞, adjoint au commandant de la Marine à Dunkerque ; le Capitaine de corvette Simon, chef de la Section Mobilisation A ; le Capitaine de corvette Théry, chef de la Section Mobilisation B ; le Capitaine de frégate de Lestrangé, ☞, ☞, ☞, ☞, commandant l'artillerie de côte de Dunkerque ; le Lieutenant de vaisseau Nigeur, officier en second de l'artillerie de côte ; l'Officier des Equipages de la Flotte, canonnier de 1^{re} classe Daniel (Y.-M.), ☞, ☞ (artillerie de côte de Dunkerque) ; l'Officier des Equipages de la Flotte,

canonniers de 1^{re} classe Kerneis (J.-M.), ☞, ☞ ; le Lieutenant de vaisseau De Lassalle, chef du service des Transmissions, à Dunkerque ; le Commissaire principal Istria (P.), ☞, chef du Centre administratif et du Service de l'Intendance maritime, à Dunkerque ; l'Agent administratif de 2^e classe Guillaume (comptable des matières) ; le Commis principal de 3^e classe Le Goïc, ☞ (Intendance et Santé) ; le Commis principal de 1^{re} classe Malésieux (P.), ☞, ☞, ☞ (comptable des matières).

INSCRIPTION MARITIME QUARTIER DE DUNKERQUE

MM. Cojan, O ☞, administrateur en chef, *Chef du quartier de Dunkerque* ; Chalm, *Chef de section* ; Fliesse, ☞, *Agent administratif* ; Michel, *Commis principal* ;

Jacob, *, ⚡, ⚡, Mahé, *Commis de 3^e classe* ; Le Quéllec, ⚡, *Commis de 3^e classe* ; Dekeirel, ⚡, ⚡, et Couvreur, ⚡, ⚡, *Employés de bureau* ; Mme Emig, *Dactylographe* ; N... , *Gardien de bureau*.

TRÉSORERIE DES INVALIDES

MM. Bernard, O *, *Trésorier de 2^e classe* ; François, ⚡, *Commis*.

INSPECTION DE LA NAVIGATION

M. Six, *, ⚡, *Inspecteur de 2^e classe* ; Salaün, *, *Le Guyader, Inspecteurs de 3^e classe*.

PRÉPOSAT DE L'INSPECTION MARITIME A GRAVELINES

MM. Lucchini, agent administratif, *préposé* ; Le-maire, ⚡, *Syndic des gens de mer*.

GRAND-FORT-PHILIPPE

M. Dubois, *garde maritime*.

SYNDICAT DE DUNKERQUE

MM. Guyader, ⚡, ⚡, *Syndic principal* ; MM. Adalberon, ⚡, Wogenstahl, *Syndics* ; Zunquin, *Garde maritime principal*.

GENDARMERIE MARITIME

MM. Frémont, ⚡, et Duriez.

ORGANISATION FINANCIERE

TRESOR PUBLIC

TRÉSORIER-PAYEUR GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT DU NORD : M. Bourgis, O *, rue d'Anjou, 2.

Fondés de pouvoirs : MM. Brun, *, ⚡, A, premier fondé de pouvoirs ; Villot, deuxième fondé de pouvoirs, rue Guillaume-Werniers. — *Chefs de service* : MM. Vanuxem, chef de service des Fonds particuliers ; Samyn, caissier principal ; André, chef du service de la Comptabilité ; Armand Deboissy, chef du service du Portefeuille ; Bourgeois, chef du service de la Perception ; Blanchard, chef du service de la Dépense ; Douce, chef du service départemental ; Dekyndt, chef du service des Pensions ; Dalby, chef du service de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Noms des officiers publics ou ministériels, ainsi que des avocats, qui occupent pour l'administration dans l'arrondissement chef-lieu. — Notaire de la Caisse des Dépôts et Consignations : M^e Martin ; avoué de la Caisse des Dépôts et Consignations et du Trésor : M^e Rombaut ; avocat du Trésor : M^e Decroix ; huissier de l'administration : M^e Lepoivre ; commissaire-priseur : N...

RECEVEURS PARTICULIERS DES FINANCES
DANS LES ARRONDISSEMENTS

AVESNES : MM. Devoyod, *receveur des finances* ; Boutonné, *fondé de pouvoirs*. — CAMBRAI : MM. Villey-Desmeserets, *receveur des finances* ; Gervais, *fondé de pouvoirs*. — DOUAI : MM. Delaporte, *receveur des finances* ; Planterose, *fondé de pouvoirs*. — DUNKERQUE : MM. Marcoux, *receveur des finances* ; Grosos, *fondé de pouvoirs*. — Recette des Finances d'Hazebrouck, supprimée depuis le 1^{er} janvier 1927. — VALENCIENNES : MM. Delacour, *receveur des finances* ; Martin, *fondé de pouvoirs*.

PERCEPTIONS

Les Perceptions des Contributions directes du département sont au nombre de 113. Elles sont divisées en trois catégories, savoir :

53 PERCEPTIONS HORS CLASSE. — *Annœullin, Armentières, Croix, Halluin, Haubourdin, Hazebrouck, Lanoy, Lille-Amendes, Lille-Sud-Ouest, Lille-Sud-Est, Lille-Nord-Ouest, Lille-Sud et Facultés, Lille-Hellemmes, Lille-Saint-Maurice, Marcq-en-Barœul, Merville, Phalempin, Roubaix-Est, Roubaix-Ouest, Roubaix-Nord, Saint-André, Tourcoing-Est, Tourcoing-Ouest, Berlaimont, Fourmies, Hautmont, Jeumont, Maubeuge, Avesnes-les-Aubert, Cambrai, Ligny, Aniche, Cuincy, Douai, Marchiennes, Raches, Sin-le-Noble, Somain, Dunkerque-Ville, Dunkerque-Banlieue, Rosendaël, Anzin, Condé-sur-Escaut, Denain, Douchy, Fresnes, Onnaing, Raismes, Rouvignies, Valenciennes, Orchies, Marly, Saint-Amand-les-Eaux*

50 PERCEPTIONS DE 1^{re} CLASSE. — *Annappes, Bailleul, Baisieux, La Bassée, Comines, Cysoing, Ebblinghem, Eecke, Fournes-en-Weppes, Meteren, Pont-à-Marcq, Quesnoy-sur-Deûle, Santes, Seclin, Steenvoorde, Templeuve, Wattignies, Avesnes-Banlieue, Bavai, Gommeignies, Cousolre, Englefontaine, La Longueville, Landrecies, Le Quesnoy, Maroilles, Maubeuge-Banlieue, Sains-*

du-Nord, Solre-le-Château, Trélon, Beauvois, Clary, Estourmel, Gouzeaucourt, Inchy, Ivruy, Le Cateau, Marnières, Neuville-Saint-Rémy, Solesmes, Walincourt, Arleux, Bugnicourt, Bergues, Bourbourg-Ville, Cassel, Gravelines, Hondshoole, Wormhoudt, Bouchain.

10 PERCEPTIONS DE 2^e CLASSE. — *Houplines, Abancourt, Catillon, Haussy, Etrœungt, Pont-sur-Sambre, Vendegies-sur-Ecaillon, Arnèke, Boltezeele, Watten.*

PERSONNEL DES PERCEPTIONS

Arrondissement d'Avesnes

BAVAI (*) (12). Audignies, Hon-Hergies, Houdain, Louvignies-Bavai, Mecquignies, Obies, Saint-Waast-la-Vallée, Bellignies, Bettrechies, Gussignies et La Flamengrie : M. Crestou, ⚡, ⚡, à *Bavai*.

BERLAIMONT (8). Aulnoye, Aymeries, Leval, Monceau-Saint-Waast, Noyelles, Saint-Rémy-Chaussée et Sassegnies : M. Souloumiac, à *Berlaimont*.

AVESNES-BANLIEUE (12). Avesnelles, Bas-Lieu, Cartignies, Dompierre, Dourlers, Flaumont-Waudrechies, Floursies, Haut-Lieu, Marbaix, Saint-Hilaire, Saint-Aubin, Semousies : M. Duverbecq, 35, rue des Prés, à *Avesnes*.

COUSOLRE (6). Aibes, Bêrelles, Bousignies, Colletet, Hestrud et Quiévelon : M. Bugnicourt, à *Cousolre*.

ENGLEFONTAINE (8). Hecq, Locquignol, Neuville, Poix, Raucourt, Salesches et Vendegies-au-Bois : M. Villam, à *Englefontaine*.

ETRÆUNGT (5). Beaufort, Boulogne, Floyon et Larouillies : M. Demasy, à *Etrœungt*.

FOURMIES (4). Anor, Féron et Wignehies : M. Tomasini, 40, rue Alphonse-Marceau, à *Fourmies*.

GOMMEGNIES (9). Bry, Eth, Frasnoy, Preux-au-Sart, Wargnies-le-Grand, Wargnies-le-Petit, Amfroipret et Bermeries : M. Roger, à *Gommegnies*.

HAUTMONT (9). Beaufort, Damousies, Eclaihes, Ferrière-la-Petite, Limont-Fontaine, Obrechies, Saint-Remy-du-Nord et Wattignies-la-Victoire : M. Legras, à *Hautmont*.

JEUMONT (6). Boussois, Elesmes, Marpent, Recquignies et Vieux-Reng : M. Blondet, à *Jeumont*.

LA LONGUEVILLE (4). Feignies, Neuf-Mesnil et Taisnières-sur-Hon : M. Bourgouin, à *La Longueville*.

LANDRECIES (7). Bousies, Croix, Fontaine-au-Bois, Forest, Preux-au-Bois et Robersart : M. Coppolani, à *Landrecies*.

LE QUESNOY (7). Beaudignies, Ghissignies, Jenlain, Jolimetz, Louvignies-Bavay, Maresches, Orsinval, Potelle, Ruesnes, Villereau, Villers-Pol, Sepmeries : M. Lumet, à *Le Quesnoy*.

MAROILLES (6). Favril, Grand-Fayt, Petit-Fayt, Prisches et Taisnières-en-Thiérasche : M. Brun, à *Maroilles*.

MAUBEUGE-VILLE (2). Maubeuge, Louvroil : M. Walle-rand, à *Maubeuge*.

(*) La commune qui se trouve en tête de chaque groupe est celle du chef-lieu de perception. Le nombre entre parenthèses qui suit est celui des communes composant la réunion.

MAUBEUGE-BANLIEUE (9). Assevent, Bersillies, Bettignies, Ferrière-la-Grande, Gognies-Chaussée, Cerfontaine, Mai-rioux, Rousies, Villers-Sire-Nicole : M. Lebrun, à *Maubeuge*.

PONT-SUR-SAMBRE (6). Bachant, Boussières, Ecuclin, Hargnies et Vieux-Mesnil : M. Ballier, à *Pont-sur-Sambre*.

SAINS-DU-NORD (5). Felleries, Ramousies, Sémeries et Rainsars : M. Salmon, à *Sains-du-Nord*.

SOLRE-LE-CHATEAU (11). Beaurieux, Beugnies, Choisies, Clairfayts, Dimechaux, Dimont, Eccles, Lez-Fontaine, Sars-Poteries et Solrinnes : M. Marchet, à *Solre-le-Château*.

TRÉLON (9). Baives, Eppe-Sauvage, Glageon, Liessies, Moustier, Ohain Wallers-Trélon, Willies : M. Henry, à *Trélon*.

Arrondissement de Cambrai

ABANCOURT (11). Aubencheul-au-Bac, Bantigny, Blécourt, Cuvillers, Fressies, Hem-Lenglet, Morenchies, Pailleurcourt, Sancourt et Tilloy-les-Cambrai : M. Prouvoeur, à *Cambrai*.

AVESNES-LEZ-AUBERT (6). Quiévy, Rieux, Saint-Aubert, Saint-Hilaire et Villers-en-Cauchies : M. Richard, à *Avesnes-lez-Aubert*.

BEAUVOIS (5). Béthencourt, Bévillers, Boussières et Fontaine-au-Pire : M. Heudlé, à *Beauvois*.

CAMBRAI : M. Gérard, à *Cambrai*.

CATEAU (LE) (5). Montay, Saint-Benin, Pommereuil et Saint-Souplet : M. Delpy, au *Cateau*.

CATILLON (6). Basuel, La Groise, Mazinghien, Ors et Rejet-de-Beaulieu : M. Devaux, à *Catillon*.

CLARY (5). Bertry, Busigny, Maretz et Montigny : M. Leriche, à *Clary*.

ESTOURMEL (10). Awoingt, Cagnoncles, Carnières, Cattenières, Cauroir, Forenville, Niernies, Séravillers et Wambaix : M. Beaurain, à *Cambrai*.

GOUZEAUCOURT (7). Banteux, Bantouzelle, Gonnellieu, Honnecourt, Villers-Guislain et Villers-Plouich : M. Duvernet, à *Gouzeaucourt*.

HAUSSY (5). Montrécourt, Saint-Vaast, Saulzoir et Vertain : M. Picot, à *Haussy*.

INCHY (7). Beaumont, Honnechy, Maurois, Neuville, Reumont et Troisvilles : M. Durou, au *Cateau*.

IWUY (8). Escaudœuvres, Estrun, Eswars, Naves, Ramillies, Thun-Lévêque et Thun-Saint-Martin : M. Beaurain, à *Cambrai*.

LIGNY-EN-CAMBRÉSIS (6). Audencourt, Caudry, Caullery, Esnes et Haucourt : M. Levred, à *Ligny*.

MASNIÈRES (7). Crèvecœur, Flesquières, Lesdain, Marcoing, Ribécourt et Rumilly : M. Robert, à *Masnières*.

NEUVILLE-SAINT-RÉMY (12). Anneux, Boursies, Cantaing, Doignies, Fontaine-Notre-Dame, Haynecourt, Mœuvres, Noyelles-sur-Escaut, Proville, Raillencourt et Saily-les-Cambrai : M. Paillet, à *Cambrai*.

SOLESMES (6). Beaurain, Briastre, Saint-Python, Rome-ries et Viesly : M. de Pétigny, à *Solesmes*.

VENEGIES-SUR-ECAILLON (6). Bermerain, Capelle, Escar-main, Saint-Martin et Sommaing : M. Stordeur, à *Venegies-sur-Ecaillon*.

WALINCOURT (6). Dehéries, Elincourt, Malincourt, Selvigny et Villers-Outréaux : M. Santaune, à *Walincourt*.

Arrondissement de Douai

ANICHE (7). Auberchicourt, Ecaillon, Lewarde, Loffre, Masny et Montigny-en-Ostrevent : M. Beauvais, à *Aniche*.

ARLEUX (7). Brunémont, Cantin, Estrées, Gœulzin, Hamel et Lécluse : M. Simonneau, à *Arleux*.

BUGNICOURT (8). Aubigny-au-Bac, Erchin, Féchain, Fressain, Marcq-en-Ostrevent, Monchecourt et Villers-au-Tertre : M. Lemaire, à *Douai*.

CUNCY (7). Auby, Courchelettes, Flers-en-Eserébieux,

Esquerchin, Lambres et Lauwin-Planque : M. Rollin, à *Douai*.

DOUAI : M. Guyot, à *Douai*.

MARCHIENNES-VILLE (8). Bouvignies, Marchiennes-Campagne, Rieulay, Tilloy, Vred, Wandignies et Warlaing : M. Rouchy, à *Marchiennes*.

ORCHIES (9). Auchy, Coutiches, Faumont, Aix, Beuvry, Nomain et Saméon : M. Lesimple, à *Orchies*.

RACHES (6). Anhières, Flines, Lallaing, Raimbeau-court et Roost-Warendin : M. Descamps, à *Douai*.

SIN-LE-NOBLE (6). Dechy, Férin, Guesnain, Roucourt et Waziers : M. Chevalier, à *Sin-le-Noble*.

SOMAIN (7). Bruille-lez-Marchiennes, Erre, Fenain, Hornaing, Pecquencourt et Villers-Campeau : M. Villin, à *Somain*.

Arrondissement de Dunkerque

BERGUES (11). Armbouts-Cappel, Bierne, Bissezele, Crochte, Hoymille, Pilgam, Quœdypre, Socx, Steene, West-Cappel : M. Dujardin, à *Bergues*.

BOLLEZEELE (6). Broxeele, Eringhem, Lederzele, Merc-keghem et Volckerinckhove : M. Chauderlier, à *Bollezeele*.

BOURBOURG (8). Bourbourg-Campagne, Brouckerque, Cappelbrouck, Drincham, Looberghe, Saint-Pierre-brouck et Spycker : M. Devulder, à *Bourbourg*.

DUNKERQUE : M. Hémary, à *Dunkerque*.

GRAVELINES (6). Craywyck, Grand-Fort-Philippe, Loon-Plage et Saint-Georges : M. Truffier, à *Gravelines*.

HONDSCHOOTE (7). Bambecke, Oost-Cappel, Warhem, Rexpoëde, Killem et Les Moères : M. Dewaële, à *Hondschoote*.

DUNKERQUE-BANLIEUE (8). Cappelle, Coudekerque, Coudekerque-Branche, Fort-Mardyck, Grande-Synthe, Mardyck et Petite-Synthe : M. Lecat, à *Dunkerque*.

ROSENDAEL (8). Bray-Dunes, Ghyvelde, Leffrinkhoucke, Malo-les-Bains, Uxem, Rosendaël et Zuydcoote : M. Leverd, à *Rosendaël*.

WATTEN (5). Holque, Millam, Saint-Momelin et Wul-verdinghe : M. Trinquet, à *Watten*.

WORMHOUDT (5). Esquelberg, Herzele, Ledringhem, Wylder, Zeggere-Cappel : M. Hannotte, à *Wormhoudt*.

Ancien Arrondissement d'Hazebroeck

ARNÈKE (6). Buyssechere, Noordpeene, Ochtzele, Rubrouck et Zermeele : M. Prévost, à *Arnèke*. Rattachée à l'arrondissement de Dunkerque.

BAILLEUL (4). Saint-Jans-Cappel, Nieppe et Steenwerck : M. Verreman, 街, 街, à *Bailleul*. Rattachée à l'arrondissement de Lille.

CASSEL (7). Bavinchove, Hardifort, Sainte-Marie-Cappel, Oxelaëre, Wemaers-Cappel et Zuytpeene : M. Davril, à *Cassel*. Rattachée à l'arrondissement de Dunkerque.

EBBLINGHEM (9). Blaringhem, Caestre, Hondèghem, Lynde, Renescure, Sercus, Staple et Wallon-Cappel : M. Gamelin, à *Hazebroeck*. Rattachée à l'arrondissement de Lille.

ERCKE (8). Boeschèpe, Borre, Godewuervelde, Pradelles, Saint-Sylvestre-Cappel, Strazele et Terdegem : M. Binant, à *Hazebroeck*. Rattachée à l'arrondissement de Lille.

MERVILLE (6). Le Douliou, Estaires, Haverskerque, La Gorgue, Neuf-Berquin : M. Rousselle, à *Merville*. Rattachée à l'arrondissement de Lille.

METEREN (5). Berthen, Flêtre, Merris et Vieux-Berquin : M. Richard, à *Bailleul*. Rattachée à l'arrondissement de Lille.

STEENVOORDE (4). Houtkerque, Oudezele et Winnezele : M. Poupée fils, à *Steenvoorde*. Rattachée à l'arrondissement de Lille.

HAZEBROECK (5). Boëseghem, Morbecque, Steenbecque, Thiennes : M. Basuyau, à *Hazebroeck*, 21, rue Queux-de-Saint-Hilaire, Rattachée à l'arrondissement de Lille.

Arrondissement de Lille

ANNAPPES (4). Ascq, Flers et Forest : M. Willfert, § A, à *Annappes*.

ANNOËULLIN (8). Allennes-lez-Maraîs, Bauvin, Camphin-en-Carembault, Carnin, Chemy, Herrin et Provin : M. Bernard, à *Annoëullin*.

ARMENTIÈRES (4). Bois-Grenier, La Chapelle d'Armentières et Erquinghem-Lys : M. Ranchet, à *Armentières*.

BAISIEUX (6). Anstaing, Chérens, Gruson, Tressin et Willems : Choquet, à *Baisieux*.

LA BASSÉE (5). Hantay, Illies, Marquillies et Salomé : M. Remteaux, à *La Bassée*.

COMINES (5). Deulémont, Warneton-Bas, Warneton-Sud et Wervicq : M. Ancelin, à *Comines*.

CROIX (3). Wasquehal et Wattrelos : M. Barge, à *Roubaix*.

CYSOING (7). Bourghelles, Bouvines, Camphin-en-Pévèle, Péronne, Sainghin-en-Mélantois et Wannehain : M. Tison, à *Cysoing*.

FOURNES (6). Aubers, Fromelles, Herlies, Sainghin-Weppes et Wicres : M. Guichart, à *Fournes*.

HALLUIN (5). Bousbecque, Linselles, Neuville-en-Ferrain et Roncq : M. Laplassotte, à *Halluin*.

HAUBOURDIN (5). Hallennes-lez-Haubourdin, Lomme, Loos et Sequedin : M. Neuvéglise, à *Haubourdin*.

HOULPINES (4). Cappinghem, Frelinghien et Prêmesques : M. Jeandel, à *Armentières*.

LANNOY (6). Hem, Leers, Lys, Saily et Toulers : M. Dodier, § A, à *Lannoy*.

LILLE-SUD-OUEST : M. Gineste, à *Lille*, 22, rue Charles-de-Muyssart.

LILLE-SUD-EST : M. Blampain, 4, rue Denis-Godefroy, à *Lille*.

LILLE-NORD-OUEST : M. Bonneau, à *Lille*, 40, rue Nicolas-Leblanc.

LILLE-SUD ET FACULTÉS : M. Auclair, rue Solférino, 316, à *Lille*.

LILLE-AMENDES : M. Dumanoir, 5, rue Jeanne-d'Arc, à *Lille*.

LILLE-HELLEMES (4). Lille, Fives, Faches, Hellemmes, Lezennes et Ronchin : M. Péchambert, 9, rue Bertholet, à *Fives-Lille*.

LILLE-SAINT-AURICE (6). Faubourg-Saint-Maurice, La Madeleine et Mons-en-Barœul : M. Bollon, 27, rue du Château, à *Lille*.

MARCOQ-EN-BARŒUL (3). Bondues et Mouvaux : M. Ponthieu, à *Marcq-en-Barœul*.

PHALEMPIN (9). Attiches, La Neuville, Moncheaux, Mons-en-Pévèle, Ostricourt, Thumeries, Tourmignies et Wahagnies : M. Rolland, à *Phalempin*.

PONT-A-MARCOQ (6). Avelin, Bersée, Ennevelin, Fretin et Mérignies : M. Capitaine, §, à *Pont-à-Marcq*.

QUESNOY-SUR-DEULE (4). Lompret, Pérenchies et Verlinghem : M. Cornillié, à *Quesnoy-sur-Deule*.

ROUBAIX-EST : M. Michel, 95, rue de Lille, à *Roubaix*.

ROUBAIX-NORD : M. Massé, 41, rue des Fabricants, à *Roubaix*.

ROUBAIX-OUEST : M. Rouland, 3 bis, rue du Chemin-de-Fer, à *Roubaix*.

SAINT-ANDRÉ (4). Lambersart, Marquette et Wambrechies : M. Sèvre, 9, rue Jeanne-d'Arc, à *Lille*.

SANTES (11). Beaucamps, Emmerin, Ennetières-en-Weppes, Englos, Erquinghem-le-Sec, Escobecques, Ligny, Le Maisnil, Radinghem, Wavrin : M. Dumas, à *Haubourdin*.

SECLIN (3). Gondécourt et Houplin : M. Debarge, à *Seclin*.

TEMPLEUVE (7). Bachy, Cappelle, Cobrieux, Genech, Louvil et Mouchin : M. Théron, à *Templeuve*.

TOURCOING-EST : M. Dupuis, 69, rue du Haze, à *Tourcoing*.

TOURCOING-OUEST : M. Lamare, 130, rue Nationale.

WATTIGNIES (5). Lesquin, Noyelles-lez-Seclin, Templemars et Vendeville : M. Gautier.

Arrondissement de Valenciennes

ANZIN (8). Aubry, Bellaing, Beuvrages, Bruay-sur-l'Escaut, Petite-Forêt, Saint-Saulve et Wallers : M. Aufrère, à *Anzin*.

BOUCHAIN (8). Emerchicourt, Hordain, Lieu-St-Amand, Marquette, Mastaing, Wasnes-au-Bac et Wavrechain-sous-Faulx : N..., à *Bouchain*.

CONDÉ-SUR-L'ESCAUT (5). Hergnies, Saint-Aybert, Thivencelles et Vieux-Condé : M. Bourreau, à *Condé-sur-l'Escaut*.

DENAIN (7). Abscon, Escaudain, Haveluy, Helesmes, Rœulx et Wavrechain-sous-Denain : M. Saucillon, à *Denain*.

DOUCHY (6). Avesnes-le-Sec, Haspres, Louches, Neuville-sur-l'Escaut et Noyelles-sur-Selles : M. Thiébaud, à *Douchy*.

FRESNES (5). Crespin, Escautpont, Odomez et Vicq : M. Bertrand, à *Fresnes*.

MARLY (8). Préseau, Saultain, Artres, Aulnoy, Farnars, Maing, Quereinaing : M. Ducroc, à *Marly*.

ONNAING (7). Estreux, Quaroublé, Quiévrechain, Curgies, Sebourg, Rombies et Marchipont : M. Surmon, à *Onnaing*.

RAISMES (6). Bruille-Saint-Amand, Château-l'Abbaye, Flines-les-Mortagne, Hasnon, Mortagne et Mortagne-du-Nord : M. Poudière, à *Saint-Amand*.

ROUVIGNIES (10). Haulchin, Hérin, La Sentinelle, Oisy, Moncheaux, Verchain-Maugré, Prouvy, Thiant et Trith-Saint-Léger : M. Rusé, à *Valenciennes*.

SAINT-AMAND (12). Bousignies, Brillon, Millonfosse, Lelcelles, Maulde, Nivelles, Rosult, Rumegies, Thun, Sars-et-Rosières : M. Lefebvre, à *Saint-Amand*.

VALENCIENNES : M. Champeau, à *Valenciennes*.

RECETTES MUNICIPALES

Arrondissement d'Avesnes. — MM. Bailly, à *Avesnes* ; Baudry, à *Fournies* ; Lecasse, à *Hautmont* ; N... à *Maubeuge* ; Degrelle, à *Le Quesnoy* ; Walbert, à *Wignehies*.

Arrondissement de Cambrai. — MM. Corneille, §, à *Cambrai* ; N..., à *Le Cateau* ; Vêrin, à *Caudry* ; Guyot, à *Solesmes*.

Arrondissement de Douai. — MM. Varey, à *Aniche* ; Chevalier, à *Douai* ; Cléry, § A, à *Orchies*.

Arrondissement de Dunkerque. — MM. Quaegebeur, à *Bergues* ; Duval, à *Bourbourg* ; Clère, à *Coudekerque-Branche* ; Fouchier, à *Dunkerque* ; Thavez, à *Gravelines* ; Bourteele, à *Malo-les-Bains* ; Vanbecelaere, à *Rosendaël* ; Rolandt, à *Saint-Pol-sur-Mer* ; Collin, à *Bailleul* ; Besse, à *Estaires* ; Smague, à *Merville* ; Patou, à *Steenwerck* ; Mine, à *Hazebrouck*.

Arrondissement de Lille. — MM. Verdiez, à *Armentières* ; Hazebrouck, à *Comines* ; Clabaut, à *Croix* ; Guiton, à *Halluin* ; Soissons, à *Haubourdin* ; Lartillier, à *Hellemmes* ; N..., à *Houplines* ; Dermie, à *La Madeleine* ; Delporte, O, à *Lille* ; Dujardin, à *Lomme* ; Boussebart, § I, à *Loos* ; Waché, à *Marcq-en-Barœul* ; Leblond, à *Mouvaux* ; Lutz, à *Quesnoy-sur-Deule* ; Vanoverschelde, à *Roncq* ; Vêrier, à *Roubaix* ; Vandenberghe, à *Seclin* ; Willerval, à *Tourcoing* ; Lallemand, à *Wattrelos*.

Arrondissement de Valenciennes. — MM. Fonteyne, à *Anzin* ; Delcourt, à *Condé-sur-Escaut* ; Dumont, à *Denain* ; Guiot, à *Fresnes* ; M. Dauchy, à *Saint-Amand* ; Beaufeint, à *Valenciennes*.

ADMINISTRATION

DES CONTRIBUTIONS DIRECTES ET DU CADASTRE DE L'ENREGISTREMENT, DES DOMAINES ET DU TIMBRE

Deux directeurs généraux ont été nommés par décrets du 10 juillet 1931.

Les attributions dévolues, par les lois et règlements

actuellement en vigueur, aux fonctionnaires de l'Administration des Contributions directes, d'une part, et à ceux de l'Administration de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre, d'autre part, peuvent être exercées indifféremment ou concurremment par les fonctionnaires issus de l'une ou l'autre de ces Administrations (décret du 17 septembre 1926); chaque administration reste toutefois placée sous l'autorité d'un directeur général distinct (décret du 10 juillet 1931).

Directeurs généraux : 1° *Contributions directes et Cadastre* : M. Tétré, O A, à Paris; 2° *Enregistrement, Domaine et Timbre* : M. Trochon, à Paris.

Administration des Contributions Directes et du Cadastre

1° DIRECTION DE LILLE

10, Boulevard de la Liberté, à Lille, ☎ 60.25

Directeur : M. Gaillet, 10, boulevard de la Liberté, à Lille. — *Inspecteur-Rédacteur principal* : M. Brenon, 19, avenue Simone, à La Madeleine. — *Inspecteurs-Rédacteurs* : MM. Cordier, 70, avenue de l'Hippodrome, à Lille; Imbert, 2, rue Saint-Henri, à La Madeleine. — *Contrôleurs-Rédacteurs* : MM. Forichon, 56, rue Jacquemars-Giélée, à Lille; Bourel, 93, avenue de l'Hippodrome, à Lille. — *Inspecteurs principaux* : MM. Decrombecque, 309, rue Léon-Gambetta, à Lille; Lortal, 10, rue Philippe-Schodduyn, à Lille; Passemard, 2, rue Marcel-Sembat, à Lille; Décha, 119, rue Faïdherbe, à La Madeleine. — *Inspecteurs* : MM. A. Desein, 133, rue Pasteur, à Malo-les-Bains; Desreumaux, 18, boulevard Montebello, à Lille.

DIVISIONS DE CONTRÔLE

Ville de Lille, Bureaux : 120, rue de Douai (ouverts au public le mercredi et le vendredi, de 14 à 17 heures), ☎ Lille 305-36.

1° *Lille-Préfecture* : M. Pujol, 10, contrôleur principal.

2° *Lille-Molinel* : M. Delattre, contrôleur.

3° *Lille-Saint-Michel* : M. Guindet, contrôleur principal (section Wazemmes A et Lambersart).

4° *Lille-Gambetta* : M. Pouget, 10, contrôleur principal.

5° *Lille-Halles-Centrales* : M. Casteret, 10, contrôleur principal.

6° *Lille-Arsenal* : M. Lefebvre, 10, contrôleur principal.

7° *Lille-Pont-Neuf* : M. Blanchet, 10, contrôleur principal.

8° *Lille-Gare* : M. Bouyssou, contrôleur principal.

9° *Lille-St-Maurice* : M. Pierret, contrôleur principal.

10° *Lille-Fives-Nord* : M. Prudhomme, contrôleur.

11° *Lille-Fives-Sud et Lezennes* : M. Hoi, contrôleur.

12° *Lille-St-Sauveur* : M. Coutheillas, contrôleur.

13° *Lille-Moulins* : M. Camart, 10, contrôleur principal.

14° *Lille-Faubourg des Postes* : M. Perrier, contrôleur (Section Sud extra-muros, Ronchin).

15° *Lille-Wazemmes* : M. Elie, contrôleur.

16° *Lille-Esquermes* : M. Hautefeuille, 10, contrôleur principal.

17° *Lille-Canteleu* : M. Depersin, contrôleur (Section de Canteleu et Faches).

18° *Lille-Vauban* : M. Valla, contrôleur.

19° *Haubourdin* : M. Lehuby, contrôleur principal, rue du Court-Debout, 7, à Lille (Haubourdin et Loos).

20° *Lomme* : M. Mabile, contrôleur, 15, rue Camille-Desmoulins, Lille (Lomme, Hallennes-les-Haubourdin, Sequedin).

21° *La Madeleine-Hôtel de Ville* : M. Didier, contrôleur, 20, avenue du Jardin Botanique, La Madeleine (partie Est de La Madeleine).

22° *La Madeleine-Berkem* : M. Derycke, contrôleur, 131, rue de Douai, à Lille (Saint-André, Marquette et partie Ouest de La Madeleine).

23° *Hellemmes* : M. Borel, 10, contrôleur principal, mairie d'Hellemmes (Hellemmes et Mons-en-Barœul).

24° *Hazebrouck* : M. Fauchier, contrôleur, avenue

Masson-Beau, à Hazebrouck (ville d'Hazebrouck et perceptions d'Arnèke et d'Eblinghem).

25° *Cassel* : M. Bailly, contrôleur, 6, rue Donckèle, à Hazebrouck (perceptions de Cassel et de Steenvoorde, perception de Bollezele moins Eringhem, perception de Wormhoudt moins Wylder).

26° *Gravelines* : M. Duez, 39, rue du Jeu-de-Paume, Dunkerque (perceptions de Gravelines, Bourbourg et Watten).

27° *St-Pol-sur-Mer* : M. Muffet, contrôleur, 10, rue Alexandre-III, à Dunkerque, ☎ 9.56 (perception de Dunkerque-Banlieue moins Coudekerque-Branche).

28° *Dunkerque-Malo* : M. Fontaine, 10, contrôleur principal, 10, rue Alexandre-III, à Dunkerque, ☎ 9.56 (quartier maritime de Dunkerque et Malo-les-Bains).

29° *Dunkerque-Ville* : M. Adam, 10, contrôleur principal, 10, rue Alexandre-III, à Dunkerque, ☎ 9.56 (centre de la ville).

30° *Dunkerque Rosendaël* : M. Doutrelant, contrôleur, 10, rue Alexandre-III, à Dunkerque, ☎ 9.56 (quartier de la Basse-Ville et Rosendaël).

31° *Coudekerque-Branche* : M. Martel, contrôleur, 10, rue Alexandre-III, à Dunkerque, ☎ 9.56 (Coudekerque-Branche et perception de Rosendaël, moins Rosendaël et Malo).

32° *Bergues* : M. Caubel, contrôleur, 64, avenue About à Malo-les-Bains (perceptions de Bergues et Hondschoote, communes de Wylder et Eringhem).

33° *Bailleul* : M. Rile, contrôleur, 3, rue du Laboureur à Hazebrouck (perceptions de Bailleul et d'Eecke).

34° *Armentières* : M. Questel, 10, contrôleur principal, 39, boulevard Faïdherbe, à Armentières (ville d'Armentières).

35° *Comines* : M. Le Penven, contrôleur, 11, rue Louis-Faure, à Lille (perception de Comines, communes de Quesnoy-sur-Deûle, Lompret, Verlinghem et Wambrechies).

36° *Houplines* : M. Magis, contrôleur, 11, rue des Pâtures, à Armentières (perception d'Houplines, communes d'Ennetières, Englos, Erquinghem-le-Sec, Escobecques, Le Maisnil, Radinghem et Pérenchies, perception d'Armentières moins Armentières).

37° *La Bassée* : M. Bonnaire, contrôleur, 7, rue du Court-Debout, à Lille (perceptions de Fournes et La Bassée, communes de Santes, Beaucamps-Ligny, Emmérin et Wavrin).

38° *Merville* : M. Merckel, 17, rue de la Clef, à Hazebrouck (perceptions de Merville et de Meteren, communes de Morbecque, Boeseghem, Steenbecque et Thiennes).

Surnuméraires : MM. Duc, Parmentier, Delomel, Drique, Duchemin, Kauffmann, Labeau, Heitz, Caubien, Lohez, Wamburgue.

SERVICE DE VÉRIFICATIONS ET RECHERCHES

M. Canonne, inspecteur principal, 1, rue des Augustins à Lille; M. Abadie-Gasquin, contrôleur principal, 110, rue Jean-Sans-Peur à Lille; M. Padoux, contrôleur principal, 139, rue de La Bassée à Lille; M. Blondelle, contrôleur, 57, rue Philippe-de-Comines, à Lille; M. Coulon, contrôleur, 223, boulevard de la République à La Madeleine.

SERVICE DES EVALUATIONS FONCIÈRES

15, rue du Sec-Arembault, ☎ 68.46

MM. Lucien Desein, inspecteur, *chef de service*; Viseur, *adjoint au chef de service*.

CADASTRE

Géomètre en chef : M. Couteaux, rue de l'Empire, 13, à Saint-Amand-les-Eaux.

Géomètre triangulateur : M. Lorthioir, 23, rue des Rotours, à Armentières.

Géomètres de 1^{re} classe : MM. Bréda, 1, rue de l'Ancienne Gare, à Armentières; Deleplanque, à Prèmesques; Guillemain à Bermerain; Lemette François, 28, rue de l'Egalité à Houplines; Lemette Rémy, 77, rue Nationale, à Armentières; Monier, à Hasnon;

Polaert, 47, rue Gustave-Delory, à Saint-Amand-les-Eaux ; Raviart, à Frelinghien ; Vaillant, à Solesmes. — *Élève géomètre* : M. Coudoux, 8, place Jean-Jaurès, à Saint-Amand-les-Eaux.

2^e DIRECTION DE LILLE
28 bis, rue de Trévisé

Directeur : M. G. Dicop, ✱. — *Inspecteur-rédacteur principal* : M. Sanson, 28 bis, rue de Trévisé. — *Inspecteur-rédacteur* : M. Bernard, J.-J., 209, avenue de l'Hippodrome, à Lambersart. — *Contrôleurs-rédacteurs* : MM. Macart, 28 bis, rue de Trévisé ; Lombart, 81, rue de Valenciennes. — *Inspecteurs principaux* : MM. Chaudron, 19, rue Turgot, à Lille ; Doury, 12, rue des Fleurs, à Ronchin ; Wallet, 11, rue Pasteur, à Ronchin ; Albert Dupont, 8, rue Gustave-Collin, à Arras. — *Inspecteur ordinaire* : M. Fouquière, 40, rue du Canteleux, à Douai.

DIVISIONS DE CONTRÔLE

103^e *Marcq-en-Barœul* : M. Grenet, contrôleur principal, 17, rue Gounod, à Lille (Marcq et Mouvaux).
124^e *Wasquehal* : M. Fauvergue, contrôleur, 49, rue de Lens, à Lille (Wasquehal-Flers-Annappes et Ascq).
121^e *Wattrelos* : M. Marsac, contrôleur, 17, Grande-Rue, à Roubaix.
122^e *Lannoy* : M. Cavaignac, contrôleur, 17, Grande-Rue, à Roubaix (Forest et Perception de Lannoy).
123^e *Croix* : M. Ganivet, contrôleur, 17, Grande-Rue, à Roubaix.
125^e *Cysoing* : M. Astruc, contrôleur, 8, rue Jean-Bart (perceptions de Baisieux, Cysoing et Templeuve).
101^e *Pont-à-Marcq* : M. Lenglet, 2, rue de Bapaume, à Lille (perceptions de Phalempin, Pont-à-Marcq et Wattignies).
102^e *Seclin* : M. Bernad, 156, rue Nationale, à Lille (perceptions de Seclin et d'Annœullin).
104^e *Halluin* : M. Joulidé, contrôleur, 4, rue d'Havré, à Tourcoing (villes d'Halluin, Bousbecque, Linselles et Bondues).

VILLE DE TOURCOING

(Bureaux : 4, rue d'Havré, ouverts au public le jeudi et le samedi, de 14 à 17 heures).
105^e *Tourcoing-Hôtel de Ville* : M. Vaumoron, contrôleur principal.
106^e *Tourcoing-Gare* : M. Bornibus, contrôleur.
107^e *Tourcoing-Blanc-Seau* : M. Fourtané, contrôleur (partie de Tourcoing et Roncq).
108^e *Tourcoing-Lycée* : M. Deseille, contrôleur.
109^e *Tourcoing-Théâtre* : M. Descamps, contrôleur principal.
110^e *Tourcoing-Hôpital* : M. Lagarde, contrôleur principal.
111^e *Tourcoing-Croix-Rouge* : M. Moraines, contrôleur (partie de Tourcoing et commune de Neuville-en-Ferrain).

VILLE DE ROUBAIX

(Bureaux, 27, rue du Vieil-Abreuvoir, ouverts au public le mercredi et le vendredi, de 9 à 12 heures).
112^e *Roubaix-Hôtel de Ville* : M. Trarieux, contrôleur principal.
113^e *Roubaix-Le Pile* : M. Montbertrand, contrôleur.
114^e *Roubaix-La Fraternité* : M. Chatry, contrôleur principal.
115^e *Roubaix-Le Parc* : M. Macquet, contrôleur ppal.
116^e *Roubaix-L'Épeule* : M. Duha, contrôleur principal.
117^e *Roubaix-La Gare* : M. Berger, contrôleur principal.
118^e *Roubaix-Le Fresnoy* : M. Azéma, contrôleur principal.
119^e *Roubaix-Le Hutin* : M. Dunois, contrôleur.
120^e *Roubaix-Jean Ghislain* : M. Salvat, contrôleur.

VILLE DE DOUAI

(Bureaux, boulevard Delebecque, 34, ouverts au public le mercredi et le jeudi, de 9 à 12 heures).
130^e *Douai-Gare* : M. Costemalle, contrôleur (partie de Douai et commune de Sin-le-Noble).
131^e *Douai-Centre* : M. Dadot, contrôleur principal.
132^e *Douai-Rive Gauche* : M. Filhol, contrôleur.

133^e *Raches* : M. Maldidier, contrôleur, 23, place d'Armes, à Douai (perception de Raches et commune de Waziers).

126^e *Marchiennes* : M. Godon, contrôleur, 9, passage Leborgne, à Douai (perceptions de Marchiennes et d'Orchies).

127^e *Somain* : M. Lintanf, contrôleur, 6, rue Delcambre, à Douai (perception de Somain).

128^e *Aniche* : M. Raba, contrôleur, 16, rue des Ferronniers, à Douai (perceptions d'Aniche et de Bugnicourt).

129^e *Cuincy* : M. Dufour, contrôleur, 51, r. du Canteleux, à Douai (perceptions de Cuincy, d'Arleux et communes de Dechy, Férin, Guesnain et Roucourt).

Surnuméraires : MM. Agard, Dambreville, Lecocq, Piette.

DIRECTION DE VALENCIENNES

Directeur : M. Biche, ✱, à Valenciennes, rue Salle-Comte, n° 1. — *Inspecteur-rédacteur principal* : M. Garnier. — *Inspecteurs-rédacteurs* : MM. Rivière et Lages. — *Contrôleur-rédacteur* : M. Garin. — *Commis titulaires* : MM. Régnier, Vrand, Vasseur et Guillaume.

Inspecteurs principaux : MM. Marquay, à Cambrai ; Fesq, à Valenciennes ; Mailles, à Valenciennes ; Blandin, à Maubeuge.

Inspecteurs : MM. Sailly, à Cambrai, et Antonini, à Valenciennes.

DIVISIONS DE CONTRÔLE

Villes de Valenciennes et d'Anzin (bureaux des contrôleurs, rue Askievre, n° 1, à Valenciennes, ouverts au public le mercredi et le samedi, de 9 à 12 heures) : Valenciennes-Hôpital : M. Rey, contrôleur ; Valenciennes-Hôtel-de-Ville : M. Obled, contrôleur principal ; Valenciennes-Gare : M. Gary, contrôleur ; Anzin : M. Ravier, contrôleur (villes d'Anzin et Beuvrages). — *Contrôle de Fresnes* : M. Lebocq, contrôleur, 104, r. de Famars, à Valenciennes (perception de Fresnes, communes de Bruay-sur-Escaut et de Saint-Saulve). — *Contrôle d'Onnaing* : M. Morel, contrôleur, 143, avenue de Liège, à Valenciennes (perception d'Onnaing, communes de Marly, Préseau et Saultain). — *Contrôle de Famars* : M. France, contrôleur, 4, rue des Récollets, à Valenciennes (perception de Rouvignies, communes de Famars, Artres, Aulnoy, Maing et Quérenaing). — *Contrôle de Denain* : M. Bantignies, contrôleur, mairie de Denain (ville de Denain). — *Contrôle de Bouchain* : M. Lafarge, contrôleur, 80, rue du Quesnoy, à Denain (perception de Bouchain et communes de la perception de Denain). — *Contrôle de Raismes* : M. Aribaut, contrôleur, 5, r. Mathieu-de-Quinvigny, à Valenciennes (communes de Raismes, Hasnon, Aubry, Bellaing, Petite-Forêt et Wallers). — *Contrôle de Saint-Amand* : M. Croisé, contrôleur principal, 7, avenue du Commerce, à Valenciennes (perception de Saint-Amand). — *Contrôle de Condé* : M. Morant, 18, avenue de St-Amand, à Valenciennes (perception de Condé, communes de Bruille-Saint-Amand, Château-l'Abbaye, Flines-lez-Mortagne et Mortagne-du-Nord). — *Contrôle de Bavai* : M. Bonnecoste, contrôleur, 18, r. de Louvroil, à Maubeuge (perceptions de Bavai, La Longueville, Pont-sur-Sambre, communes d'Amfroipret et Bermeries). — *Contrôle d'Hautmont* : M. Pecqueux, contrôleur, 2, rue Gippus, à Maubeuge (villes d'Hautmont, Louvroil et Ferrière-la-Grande). — *Contrôle de Maubeuge* : M. Rouquet, contrôleur principal, 2, rue Gippus, à Maubeuge (villes de Maubeuge et Rousies). — *Contrôle de Jeumont* : M. Cabut, contrôleur principal, 74, rue du Gauche-Pied, à Maubeuge (perception de Jeumont et communes rurales des perceptions de Maubeuge et Hautmont). — *Contrôle de Solre-le-Château* : M. Jobard, contrôleur, 42, rue de Mons, à Maubeuge (perceptions de Solre-le-Château, Cousolre, Sains-du-Nord et Trélon, moins Trélon). — *Contrôle de Fournies* : M. Bollinger, contrôleur principal, 1, rue Baligand, à Fournies (perception de Fournies et commune de Trélon). — *Contrôle d'Avesnes* : M. Tiquet, contrôleur, 10, place Guillemin, à Avesnes (ville d'Avesnes, per-

ceptions d'Avesnes-Banlieue et de Berlaimont). — *Contrôle de Landrecies* : M. Quelvain, contrôleur, Route de la Folie, à Landrecies (perceptions de Landrecies, Englefontaine, Etrœungt et Marolles). — *Contrôle du Quesnoy* : M. Liot, contrôleur, faubourg Faurœux, Le Quesnoy (perceptions du Quesnoy, de Gommegnies, Vendegies et Villers-pol). — *Contrôle de Douchy* : L. Laforgue, contrôleur, 5, rue Mathieu-de-Quinvigny, à Valenciennes (perceptions de Douchy et Haussy). — *Contrôle de Solesmes* : M. Dupuis, contrôleur, rue d'Alger, 15, à Cambrai (perceptions de Solesmes et d'Avesnes-lez-Aubert). — *Contrôle du Cateau* : M. Dardenne, contrôleur, 60, r. du Maréchal-Mortier, Le Cateau (perceptions du Cateau, de Catillon et d'Inchy). — *Contrôle de Clary* : M. Calais, contrôleur, 18, rue de Péronne, à Cambrai (perceptions de Clary et de Walincourt). — *Contrôle de Caudry* : M. Geoffroy, *, **, contrôleur principal, 11, rue des Bouchers, à Cambrai (perceptions de Ligny et de Beauvois). — *Contrôle de Marcoing* : M. Cassé, contrôleur, 1, place de la Gare, à Cambrai (perceptions d'Estournel, de Gouzeaucourt, de Masières et de Mœuvres). — *Ville de Cambrai* (bureaux des contrôleurs, 19, rue Saint-Georges, ouverts au public le mercredi et le jeudi, de 9 à 12 h.) : *Cambrai-Gare* : M. Albanjac, contrôleur principal. — *Cambrai-Porte de Paris* : M. Fournié, contrôleur. — *Cambrai-Hôpital* : M. Castex, contrôleur. — *Contrôle d'Iwuy* : M. Cardenne, contrôleur, 8 a, rue de Solesmes, à Cambrai (perceptions d'Iwuy, d'Abancourt et de Neuville-Saint-Rémy).

SERVICE DE VÉRIFICATION DE COMPTABILITÉ

Inspecteur principal : M. Martin, 16, rue Askièvre, à Valenciennes ; *Contrôleur principal* : M. Vite, **, route de Famars, à Aulnoy ; *Contrôleur principal* : M. Lebrun, *, **, 75, boulevard Saly, à Valenciennes. *Surnuméraires* : MM. François et Sérant.

ENREGISTREMENT, DOMAINES ET TIMBRE

Attributions de cette Administration : Enregistrement, Hypothèques, Timbre, Taxes spéciales aux Sociétés et assurances françaises et étrangères. Impôt sur le chiffre d'affaires des personnes qui font profession, soit pour leur propre compte, soit comme intermédiaires, d'acheter et vendre des immeubles et fonds de commerce. Impôt sur le chiffre d'affaires des assureurs et des personnes qui exercent des professions se rapportant au commerce des valeurs et de l'argent. Domaine de l'Etat.

Depuis le 1^{er} avril 1931, il n'y a plus qu'une seule Direction pour l'ensemble du département du Nord.

DIRECTION

Siège : 16, rue Gauthier-de-Châtillon, à Lille

Directeur : M. Habert, *. *Contentieux* : M. Foglierini, *, **, inspecteur principal ; MM. Parsy, Le Carbont, Mélot, inspecteurs ; Lossierand, Porte, Ricardie, Priozeat, rédacteurs. *Comptabilité* : MM. Bertin, Deffrennes, contrôleurs spéciaux principaux ; Le Gall, contrôleur spécial. *Service d'ordre* : MM. Devey, contrôleur spécial principal ; Mmes Pontié, Le Carbont, Deligny, Mlle Mervaille, dames employées ; M. Gambet, commis. *Magasin et Atelier du Timbre* : MM. Hazard, Douchement, contrôleurs spéciaux principaux ; Emig, contrôleur spécial ; Vancammelbeck, Laroche, timbreurs.

SERVICE DE LA VÉRIFICATION

Inspecteurs principaux : MM. Barthuel, 0 ; Bertoux (Oscar), **, **: Huraux, **: Laude ; Perriaux, à Lille ; Héroguel, à Valenciennes ; Albert, **, à Dunkerque.

Inspecteurs : MM. Loisel ; Decriem ; Caumes ; Benoit ; Marietta ; Péliissier, *, **: Chevanne, **: Chandelier ; Barnier ; Bourbousson, à Lille ; Chiffre et Thomas, à Cambrai ; Delfosse, Bertoux (Yves), à Douai ; Teillet, N....., à Dunkerque ; Laizeau, à Maubeuge ; Dodanthun, Campuzan, à Valenciennes ; Bron, à Avesnes.

CONSERVATIONS DES HYPOTHÈQUES

Lille 1^{er} Bureau, 17, rue d'Angleterre (cantons de Lille, La Bassée, Haubourdin, Seclin) : MM. Clion, conservateur ; Wallon, commis principal ; Cacheux, Levin, Loyer, Marquilly, Deprêtre, commis ; Mlles Deron, Devleeschauwer, dames employées.

Lille 2^e Bureau (surplus de l'arrondissement de Lille) : MM. Eloy, *, conservateur ; Verlet, Piat, Henry, commis principaux ; Foretz, Cacheux, Benoist, commis ; Mmes Verlet, Ruffié, Mlles Matha, Vandeville, dames employées.

Avesnes (arrondissement d'Avesnes) : N....., conservateur ; MM. Dubois, Thévenin, Lalier, commis principaux ; Mmes Meurant, Sainte-Huile, dames employées.

Cambrai (arrondissement de Cambrai) : M. Dubouch, conservateur ; Mme Dupont, Mlles Fouquart, Noblot, Lesage, dames employées ; N....., commis.

Douai (arrondissement de Douai) : MM. Suberbielle, *, **, conservateur ; Lovergne, commis principal ; Rouy, commis ; Mlles Hocq, Lozet, Tranchant, dames employées.

Dunkerque (arrondissement de Dunkerque) : MM. Prenay, conservateur ; Decoufour, commis principal ; Pianet, commis ; Mme Sainlot, Mlle Vaganay, dames employées.

Hazebrouck (arrondissement d'Hazebrouck) : M. Cellier, conservateur ; Mmes Spanneut, Penin, dames employées.

Valenciennes (arrondissement de Valenciennes) : MM. Couaillier, conservateur ; Delaby, commis principal ; Cambier, commis ; Mlles Dezé, Léantier, dames employées.

BUREAUX DE RECETTE

Il y a, en principe, un bureau de plein exercice par canton. Dans les villes importantes, le service est divisé entre plusieurs bureaux.

Arrondissement d'Avesnes

Avesnes : Bureau des actes civils : M. Edart, receveur ; Mlle Baudhuin, dame employée. — Bureau des actes judiciaires : M. Godissart, receveur ; N....., dame employée.

Bavay : M. Moriaux, receveur.

Berlaimont : M. Galzy, receveur.

Landrecies : N....., receveur.

Le Quesnoy : M. Altmayer, receveur ; Mlle Tamisier, dame employée.

Maubeuge : Bureau des actes civils : M. Détraz, receveur ; Mme Gilliot, dame employée. — Bureau des successions : MM. Marrou, receveur ; Dumouza, contrôleur spécial ; Dufourcq-Bidan, commis. — Bureau des domaines et sociétés : M. Chinot, receveur.

Solre-le-Château : M. Pernet, receveur.

Trélon : MM. Gallimard, receveur ; Fontenelle, commis.

Arrondissement de Cambrai

Cambrai : Bureau des actes civils : M. Boone, receveur ; Mlle N....., dame employée. — Bureau des Actes judiciaires : M. Baloy, receveur ; Mlle Lelong, dame employée. — Bureau des successions : M. Hennon, receveur ; Mlle Besson, dame employée.

Carnières : M. Carrin, receveur ; N....., dame employée.

Clary : M. Assézat, receveur ; Mme Assézat, dame employée.

Le Cateau : M. Caziez, **, receveur ; Mlle Douchin, dame employée.

Marcoing : M. Dabos, receveur ; N....., dame employée.

Solesmes : M. Henry, receveur.

Arrondissement de Douai

Douai : Bureau des actes civils : MM. Mouton, receveur ; Forgat, commis. — Bureau des actes judiciaires : MM. Le Rouzic, *, **, receveur ; Vasseur, contrôleur spécial ; Savreux, commis. — Bureau des successions : M. Ledoux, receveur ; M. Bertin, commis ; Mme Chevalier, dame employée. — Bureau des domaines et sociétés : M. Pagès, **, receveur.

Arleux : M. Royon, receveur.

Marchiennes : MM. Ventos, receveur ; Delplanque, commis principal.

Orchies : M. Gorce, receveur.

Arrondissement de Dunkerque

Dunkerque : Bureau des actes civils : M. Vergne, receveur. — Bureau des actes judiciaires : M. Brun, receveur ; Mlle Janssen, dame employée. — Bureau des successions : MM. Geoffre, receveur ; Delobel, contrôleur spécial ; Mme Bailleul, dame employée. — Bureau des domaines et sociétés : M. Ruffié, receveur ; Mme Lagaë, dame employée.

Bergues : M. Fumery, receveur.

Bourbourg : M. Cédras, receveur.

Gravelines : M. Ehret, receveur.

Hondschoote : M. Barère, receveur.

Wormhoudt : M. Baillet, receveur.

Arrondissement d'Hazebrouck

Hazebrouck : Bureau des actes civils : M. Marouby, receveur ; Mme Devroë, dame employée. — Bureau des actes judiciaires : M. Leclercq, receveur.

Bailleul : MM. Collin, receveur ; Verbrugge, commis.

Cassel : N..., receveur.

Merville : M. Debeaumont, ☼, receveur.

Steenvoorde : M. Calers, receveur.

Arrondissement de Lille

Lille (Bureaux A, B, D, J, 16, rue Gauthier-de-Châtillon ; tous les autres, 7, rue du Court-Debout) :

A. 1^{er} Bureau des actes civils : MM. Servat, receveur ; Chomeaux, commis principal.

B. 2^e Bureau des actes civils : MM. Dailloux, ☼, ☼, receveur ; Desse, commis.

C. Bureau des actes judiciaires : MM. Ratel, ☼, receveur ; Leurs, contrôleur spécial ; Franquet, commis.

D. Bureau des actes extrajudiciaires : MM. Jumel, receveur ; Pringuez, commis.

E. Bureau des actes sous seing privé : MM. Grellier, receveur ; Lasseaux, commis.

F. 1^{er} Bureau des successions : MM. Regniez, receveur ; Henry, contrôleur ; Desbiens, contrôleur spécial ; Mmè Desse, dame employée.

G. 2^e Bureau des successions : MM. Aubry, receveur ; Mazabay, contrôleur ; Lassaux, Vandenbulck, commis principaux.

H. Bureau des domaines : M. Delomez, receveur ; Mme Lannel, dame employée.

I. Bureau des sociétés : MM. Mouly, receveur ; Joly, commis.

J. Bureau du timbre extraordinaire : M. Lebrun, ☼, receveur ; Mlle Fraysse, dame employée.

Armentières : Bureau des actes civils : MM. Lenglet, receveur ; Mlle Durez, dame employée. — Bureau des actes judiciaires : M. Caron, receveur.

Cysoing : M. Niederst, receveur.

Haubourdin : Bureau des actes civils : M. Pagès, ☼, ☼, receveur ; Mlle Lahoutte, dame employée. — Bureau des actes judiciaires : M. Bazin, ☼, receveur.

La Bassée : M. Lesnes, receveur.

Lannoy : MM. Audinet, receveur ; Buat, commis.

Pont-à-Marcq : M. Carette, receveur.

Quesnoy-sur-Deûle : M. Héduy, receveur.

Roubaix : Bureau des actes civils : MM. Grangeon, receveur ; Degand, commis. — Bureau des actes judiciaires : MM. Tissier, receveur ; Lefebvre, commis. — Bureau des successions : MM. Trocherie, receveur ; Priozet, contrôleur ; Libossart, contrôleur spécial principal ; Hennion, commis ; Mme Trocherie, dame employée. — Bureau des domaines et sociétés : MM. Arsac, receveur ; Wibaux, commis.

Seclin : M. Colombier, receveur ; Mlle Crouet, dame employée.

Tourcoing : Bureau des actes civils : M. Besson, receveur ; Mlle Rose, dame employée. — Bureau des actes judiciaires : M. Raynaud, receveur. — Bureau des successions : M. Martelli, receveur ; Ferry, contrôleur ; Lelong, contrôleur spécial principal ; Smagghé,

commis. — Bureau des domaines et sociétés : M. Bessoles, ☼, ☼, receveur ; Mlle Brisset, dame employée.

Arrondissement de Valenciennes

Valenciennes : Bureau des actes civils : MM. Bourgerie, ☼, receveur ; Simon, commis principal. — Bureau des actes judiciaires : MM. Tröesch, receveur ; Brouillon, commis principal. — Bureau des successions : MM. Gérard, receveur ; Raybaud, contrôleur spécial ; Poulain, commis. — Bureau des domaines et sociétés : M. Baudens, receveur ; Mlle Beudin, dame employée.

Bouchain : M. Basuyau, receveur.

Condé : MM. Gidel, receveur ; Bouliez, commis.

Denain : M. Viseur, receveur ; Mme Brassely, dame employée.

Saint-Amand : Bureau des actes civils : M. Girardot, receveur ; Mlle Delbende, dame employée. — Bureau des actes judiciaires : M. Arousseau, receveur.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES

L'Administration des Contributions Indirectes assure la constatation et le recouvrement des impôts divers applicables aux vins, bières, cidres, alcools, vinaigres, eaux minérales, sels, sucres, essences, pétroles, benzols, huiles lourdes, chicorées, bougies, voitures publiques, transports par voie d'eau, vélocipèdes, automobiles, spectacles, cartes à jouer, marque de garantie sur les objets d'or et d'argent, licences des commerçants et industriels soumis à son action. Elle exerce la surveillance des distilleries, sucreries, glucoseries ; elle est chargée de la vente des produits des monopoles de l'Etat (tabacs, poudres à feu, allumettes). Sont également de son ressort, la répression des fraudes commerciales, l'exercice des bouilleurs de cru, les taxes *ad valorem* sur les ventes de spiritueux, les taxes sur le chiffre d'affaires à l'exception : 1^o des transitaires et commissionnaires en Douanes ; 2^o des personnes exerçant à titre principal les professions de banquiers, changeurs, escompteurs, agents de change, remisiers, coulissiers, assureurs, courtiers d'assurances, courtiers maritimes, et toutes autres professions se rapportant au commerce de valeurs et de l'argent ; 3^o des personnes ou sociétés servant d'intermédiaires dans la vente des immeubles et fonds de commerce.

Le Département du Nord comprend deux Directions : l'une à Lille, l'autre à Valenciennes.

DIRECTION DE LILLE

Arrondissements de Douai, Dunkerque et Lille)

Lille, 89, rue Meurein, ☉ 24.47

Directeur : M. Coquellet, ☼, 217, rue Nationale. — *Inspecteur principal, chef des bureaux* : M. Malafosse, ☼, ☼, 10, rue Daguerre, Lille ; M. Bel, inspecteur principal, chef des bureaux : 44, rue du Centre, Ronchin. — *Inspecteurs de Direction* : MM. Taverne, 219, rue Nationale ; Charpy, 19, rue Masséna ; Carlier, 22, rue Duhem. — *Contrôleur principal rédacteur* : MM. Cazin, 194, rue du Fg-de-Douai ; Colot, 73, bould Victor-Hugo ; Domenghini, 2, rue de Bourgogne ; Du-laquis, rue Eugène-Jacquet, 98 ; Ponthieu, 17, rue Dupleix ; Lehmann, 48, rue de l'Alcazar ; Thubièrre, 53, rue de Cronstadt ; Théry, rue de l'Abbaye, à Loos ; Bridoux, 15, rue Clovis Hugues ; Desselle, avenue Deriville, à Lambersart ; Gravelin, ☼, ☼, place Fernig, 7 ; Mathieu, avenue de Dunkerque, 530, à Lomme ; Frognet, 10, rue Louis-Christiaens ; Ducarne, 2, avenue de l'Hippodrome. — *Commis* : MM. Peytau, 53, rue de Lens ; Tymen, 38, rue du Chevalier de l'Espinaud ; Destrac, 57, rue Gambetta ; Duthéage, 38, rue de Wazemmes ; Basquin, 79, rue d'Artois. — *Inspecteurs principaux départementaux* : MM. Lechartier, 26, avenue des Lilas ; Lesurque, 63, boulevard Faidherbe, à Douai ; Grège, 51, quai du Rivage, à Hazebrouck. — *Inspecteurs principaux T. C. A.* : MM. Denoyelle, 106, rue de Cambrai ; Berte, 107, rue Saint-Gabriel, Lille ; Conia, 34, rue Véro-nèse, à Lille ; Legrand, 17, rue Lorthiois, à Mouvoux. — *Receveur principal* : M. Rousselle, 87, rue Meurein. — *Contrôleur principal de recette princi-*

pale : M. Delroisse, 50, rue de Cambrai. — *Commissaire de recette principale* : M. Lestoquoy, 73, rue de Marquette, à La Madeleine ; Lamorisse, 31, place des Reigneaux, Lille. — *Entrepôseur des tabacs* : M. Vanbesien, 85, rue Meurein (83-85).

INSPECTION SÉDENTAIRE DE LILLE

Bureaux : 5, rue du Fresne, à Lille

Inspecteur principal sédentaire : M. Aubert, 84, rue de La Bassée, Lille. — *Inspecteurs de la taxe sur le chiffre d'affaires* : MM. Fontaine, 15, av. des Lilas ; Depauw, 5, rue Friedland ; Bompart, 35, rue de la Plaine, Lille ; Vercaempt, 53, rue des Meuniers. — *Inspecteurs* : MM. Debuiser, 67, rue Jordaens ; Richard, 2, rue Verdi ; N... — *Receveurs sédentaires* : Lille-Centre, 22, rue de Valmy, M. Lizeul ; Lille-Fives, 33, rue Marengo, N... ; Lille-Moulins, 68, rue de Wazemmes, N... ; Lille-Nord, 33, rue de Thionville, M. Couillet ; Lille-Wazemmes, 24, rue Camille Desmoulins, N... ; Lille-La Madeleine, 29, rue de Turenne, à La Madeleine, M. Douillet. — *Chefs de poste* : MM. Decaudin, 28, rue Vernet, à La Madeleine ; Jouglas, 128, rue de Cambrai ; Blanquart, 6, rue Malsence ; Lecomte, 30, rue de la Concorde ; Hazard, rue Charles Quint ; Lecot, rue Neuve, 30 ; Merlevède, 14-16, rue Barthélemy-Delespaul ; Maquaire, 97, rue de Lille, à Saint-André. — *Contrôleur principal T. C. A.* : M. Petit, 8, place Alexandre-Dumas ; Bricout, 44, rue Caumartin ; Carbonnel, 63, rue d'Arras ; Miguët, 189, rue des Postes ; Domenc, 6, rue Jean-Bart.

INSPECTION SÉDENTAIRE DE ROUBAIX

Bureaux : à l'Hôtel de Ville

ROUBAIX. — *Inspecteur principal sédentaire* : M. Duviellour, rue Meissonnier, Roubaix. — *Inspecteurs du C. A.* : MM. Domercq-Herré, 100, rue Claude-Bernard, Tourcoing ; Nigeon, 80, rue Dupuy-de-Lome, à Roubaix. — *Inspecteurs* : MM. Choteau, 15, rue du Chevalier-Français, à Lille ; Jean, 68, rue Cuvier, à Roubaix. — *Receveurs sédentaires* : Roubaix-Ouest, 21, rue Inkerman, M. Cailliau ; Roubaix-Sud, 116 bis, rue de Jouffroy, M. Julien ; Roubaix-Est, 182, boulevard de Strasbourg, M. Binet. — *Chefs de poste* : MM. Van de Walle, 21, rue Balzac, à Tourcoing ; Levêque, 6, rue d'Artois prolongée, à Roubaix ; N....

TOURCOING. — *Inspecteur* : M. Fayard, 22, rue du Collecteur, à Tourcoing. — *Inspecteur du C. A.* : Verbrugge, 66, rue St-Roch à Roubaix. — *Receveurs sédentaires* : Tourcoing-Nord, 70, rue de la Cloche, N.... ; Tourcoing-Ouest, 4, rue de Boulogne, M. Becquin. — *Chefs de poste* : M. Baron, 1, r. du Vélodrome à Tourcoing ; Pireyre, 248, boulevard Gambetta, Tourcoing.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

Annaullin. — *Contrôleur principal receveur* : M. Craffe ; *vérificateur* : M. Delnesse ; *contrôleur* : M. Dufourt, *contrôleur*.

Armentières. — *Receveur sédentaire* : M. Marin, 98, rue Nationale ; *contrôleur principal* : M. Pillet ; *vérificateurs* : MM. Kuntz, Dupuis ; *commis* : M. Deschamps.

Ascq. — *Contrôleur principal receveur* : M. Dupret ; *vérificateur* : M. Menier.

Cysoing. — *Contrôleur principal receveur* : M. Fossier ; *vérificateur* : M. Dubois.

Fournes. — *Contrôleur principal receveur* : M. Garrigues ; *vérificateur* : M. Arnould.

La Bassée. — *Contrôleur principal receveur* : M. Grailles ; *commis* : M. Tonnelle.

Haubourdin. — *Receveur sédentaire* : M. Blancart, 71, rue Sadi-Carnot ; *contrôleur principal* : M. Cudel ; *vérificateur* : N.... ; *commis* : Facon.

Lambersart. — *Contrôleur principal receveur* : M. Merlier ; *vérificateur* : M. Dauchy.

Lannoy. — *Contrôleur principal receveur* : M. Dupont ; *vérificateur* : N....

Lomme. — *Contrôleur principal receveur* : M. Petit ; *vérificateur* : M. Duriez ; *commis* : M. Vandebussche.

Marcq-en-Barœul. — *Contrôleur principal receveur* :

M. Limelette ; *vérificateur* : M. Poutrain ; *commis* : M. Beaurain.

Phalempin. — *Contrôleur principal receveur* : M. Dupont ; *contrôleur* : M. Deneux.

Quesnoy-sur-Deûle. — *Contrôleur principal receveur* : M. Pille ; *vérificateur* : M. Derambure.

Ronchin. — *Contrôleur principal receveur* : M. Bava ; *vérificateur* : M. Hermand.

Roncq. — *Contrôleur principal receveur* : M. Petit ; *vérificateurs* : M. Barbieux ; *commis* : M. Legros.

Seclin. — *Contrôleur principal receveur* : M. Badel ; *vérificateur* : M. Olivier.

Templeuve. — *Contrôleur principal receveur* : M. Richez ; *vérificateur* : M. Mollet.

Wambrechies. — *Contrôleur principal receveur* : M. Bossy ; *vérificateur* : M. Legrain ; *contrôleur* : M. Deleu.

Wattrelos. — *Contrôleur principal receveur* : M. Depaepé ; *vérificateur* : M. Montois ; *commis* : M. Lecornet.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

Aniche. — *Contrôleur principal receveur* : M. Coston ; *vérificateur* : M. Mollet ; *contrôleur* : M. Calvet.

Arleux. — *Contrôleur principal receveur* : M. Bertrand ; *vérificateur* : M. Vandeville.

Douai. — *Inspecteur* : M. Lefebvre, 41, rue de Brebières, à Douai ; *Receveur entreposeur* : M. Lemaire, 56, rue de l'Abbaye-des-Prés ; *Receveur sédentaire* : M. Martin, 7, rue Fouques ; *contrôleur principal* : M. Voisin, 93, avenue des Blancs-Coulons, à Douai.

Flers-en-Escrebieux. — *Contrôleur principal receveur* : M. Gleizes ; *vérificateur* : M. Huyghe.

Flines-les-Raches. — *Contrôleur principal receveur* : M. Fauqueux ; *vérificateur* : M. Hubaut.

Lewarde. — *Contrôleur principal receveur* : M. Herlen ; *vérificateur* : M. Dumarquez.

Marchiennes. — *Contrôleur principal receveur* : M. Gouirand ; *contrôleur* : M. Lecanon.

Orchies. — *Contrôleur principal receveur* : M. Lapouille ; *vérificateur* : M. Poulain.

Sin-le-Noble. — *Contrôleur principal receveur* : M. Lœuil ; *vérificateur* : M. Desprets ; *commis* : M. Démontiez.

Somain. — *Contrôleur principal receveur* : N.... ; *vérificateurs* : MM. Parizel, Dahiez.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

Sous-directeur : M. Bernard, 3, rue Benjamin-Morel, à Dunkerque. — *Inspecteur* : M. Requier, 43, rue Faidherbe, à Malo-les-Bains. — *Receveur sédentaire* : N.... à Dunkerque. — *Receveur principal* : M. Décaudin, 27, rue du Maréchal-Pétain. — *Entrepôseur spécial des Tabacs* : M. Herbert, 7, rue du Gouvernement, Dunkerque. — *Contrôleurs principaux* : MM. Mue, Dumoulin, Fontecave.

Bergues. — *Contrôleur principal receveur* : M. Degunst ; *vérificateur* : M. Brunet ; *commis* : M. Bouscharain.

Bourbourg. — *Contrôleur principal receveur* : M. Huvent ; *vérificateur* : M. Nacfer.

Coudekerque-Branche. — *Contrôleur principal receveur* : M. Chinot ; *contrôleurs* : MM. Bedléem et Vidal.

Gravelines. — *Contrôleur principal receveur* : M. Rondage ; *vérificateur* : M. Perret.

Hondschoote. — *Contrôleur principal receveur* : M. Dufaure ; *contrôleur* : M. Vilette.

Watten. — *Contrôleur principal receveur* : M. Deneuville ; *vérificateur* : M. Blocquel.

Wormhoudt. — *Contrôleur principal* : M. Garrigues ; *contrôleur* : M. Crépin.

ANCIEN ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK

Receveur entreposeur : M. Doumenc, 51-53, quai du Rivage, à Hazebrouck. — *Contrôleur principal* : M. Briqueteur. — *Vérificateurs* : MM. Dubois, Duquesne. — *Contrôleur principal receveur* : M. Sence. — *Vérificateur* : M. Rivet.

Bailleul. — *Receveur* : M. Bergeret ; *contrôleur* : M. Parent ; *commis* : M. Vansteene.

Cassel. — Receveur : N... ; contrôleur : M. Parmentier.

La Gorgue-Estaires. — Contrôleur principal receveur : M. Bergeret ; contrôleur : M. Kerckhove ; commis : M. Mathié.

Steenwoorde. — Receveur : M. Nacry ; contrôleur : M. Thulliez.

SERVICE SPÉCIAL DES SUGRERIES ET DISTILLERIES

Inspecteur principal : M. Nathalie, 169, rue du Faubourg-de-Roubaix, Lille. — Inspecteurs : MM. Bouquillion, 15, rue Descartes, à Lille ; Huguenin, 27 ter, quai de la Basse-Deûle, à Lille ; Locquet, rue de la Gare, à Phalempin ; Trébuchet, 2, rue de Turenne, à Dunkerque.

GARANTIE

Inspecteur : M. Poidevin, 85, rue Meurein, à Lille.

DIRECTION DES VALENCIENNES

Arrondissements d'Avesnes, Cambrai et Valenciennes

Directeur : M. Potier, ✱. — Inspecteur principal, chef des bureaux de la Direction : N... — Inspecteurs : MM. Demonchy, ☼ et Eyrard. — Contrôleurs principaux rédacteurs : MM. Pénigaud, Joly, Watelet, Cauchy, Murat, Lasson, Gervais, Merlier et Lebrun. — Commis principal de Direction : M. Bantigny, ☼. — Commis : MM. Fareneau, Chérubin, ☼, Lefebvre, Lemaire et Tilmont. — Dames employées : Mlles Wagny, Cavry. — Inspecteurs principaux : MM. Chevalier, ☼, Pérounet, Ducarne et Laborde. — RECETTE PRINCIPALE : Receveur principal : M. Deleval. — Contrôleur principal rédacteur : M. Magnin. — Commis : Mme Vve Vinois. — Entrepouseur : M. Mathieu.

Arrondissement d'Avesnes. — AVESNES : Entrepouseur : M. Loutre ; Contrôleur principal Receveur : M. Tabary ; Vérificateur : M. Delsaut. — BAVAY : Contrôleur principal receveur : M. Barat ; Vérificateur principal : M. Gilleron. — BERLAIMONT : Contrôleur principal receveur : M. Greaux, ✱, ☼ ; Contrôleur : M. Kukuloki. — CARTIGNIES : Receveur : M. Leurette ; Commis : M. Gourdin. — FEIGNIES : Contrôleur principal receveur : M. Marquant ; Vérificateur : M. Landas ; Commis : M. Scoyez. — FOURMIES : Receveur sédentaire : N... ; Contrôleur principal : M. Gautier ; Contrôleurs : MM. Demaret et Béras ; Commis principal : M. Pontier, ☼ ; Commis : N... (Anor). — GOMMEGNIES : Contrôleur principal receveur : M. Havez ; Contrôleur : M. Gravelle. — HAUTMONT : Receveur sédentaire : M. Deguelle ; Contrôleur principal : M. Cauquil ; Vérificateur principal : M. Dellacherie. — JEUMONT : Contrôleur principal receveur : M. Gilleron ; Vérificateur : M. Delcroix ; Commis : N... — LANDRECIÉS : Contrôleur principal receveur : M. Lefèvre ; Contrôleur : M. Houriez. — LE QUESNOY : Receveur : M. Lemaire ; Vérificateur : M. Lechartier. — MAUBEUGE : Receveur sédentaire : M. Laurent ; Inspecteur : M. Lechevin, ✱ ; Contrôleurs : MM. Gros Marcel, Décamps et Auquier ; Vérificateurs : MM. Lesage et Lhermusieau. — MAUBEUGE T. C. A. : Inspecteur : M. Grétemi ; Contrôleur principal : M. Rouez. — SARS-POTERIES : Contrôleur principal receveur : M. Feutrie ; Vérificateur : N... — SOLRE-LE-CHÂTEAU : Contrôleur principal receveur : M. Pillois ; Contrôleur : M. Sahores. — TRÉLON : Contrôleur principal receveur : M. Delhôtel ; Vérificateur : M. Danoy.

Arrondissement de Cambrai. — CAMBRAI : Receveur entrepouseur : M. Ménard ; Receveur sédentaire : M. Tanis ; Inspecteurs : MM. Arsiény, Dubus et Lechartier ; Contrôleur principal : M. Douay ; Contrôleurs : MM. Watbled, ☼, Deuff et Cotta ; Vérificateur principal : M. Bricout ; Vérificateur : M. Courcol ; Commis : M. Corniquet. — AVESNES-LEZ-AUBERT : Receveur : M. Payen ; Vérificateur : M. Audegond. — BEAUVOIS : Contrôleur principal receveur : M. Delcourt ; Contrôleur : M. Hotton. — CAUDRY-BANLIEUE : Contrôleur principal receveur : M. Pujo ; Vérificateur principal : M. Leclercq. — CAUDRY-VILLE : Contrôleur principal receveur : M. Lacquement ; Vérifica-

teur principal : M. Foudriniez. — GOUZEAUCOURT : Contrôleur principal receveur : M. Aubard ; Commis : M. Facon. — HAUSSY : Contrôleur principal receveur : M. Richez ; Commis : M. Laude. — IWUY : Contrôleur principal receveur : M. Jean ; Vérificateur : M. Dufour. — LE CATEAU-BANLIEUE : Contrôleur receveur principal : M. Verdère ; Commis : M. Joannes. — LE CATEAU-VILLE : Contrôleur principal receveur : M. Le Faou ; Vérificateur : M. Richet. — MASNÈRES : Contrôleur principal receveur : M. Gautier ; Vérificateur : M. Clidière. — NEUVILLE-SAINT-RÉMY : Contrôleur principal receveur : M. Moniez ; Vérificateur : M. Chapelet. — SOLESMES : Contrôleur principal receveur : M. Wignolle ; Vérificateur : M. Clodet. — WALINCOURT : Contrôleur principal receveur : M. Delon ; Contrôleur : M. Blin.

Arrondissement de Valenciennes. — VALENCIENNES : Inspecteurs : MM. Démaret, Robitaille et Boucly ; Receveur sédentaire : M. Lamirand ; Contrôleurs principaux : MM. Ponsolle, Dupont, Pigeon et N... ; Vérificateurs principaux : MM. Maliet, De Bruycker, Rudent et Maigrez ; Vérificateurs : MM. Delcroix et Maillard ; Commis principaux : MM. Lenne et Derquenne, ☼. — ANZIN : Receveur sédentaire : M. Dussaud ; Contrôleur principal : M. Grosjean ; Vérificateurs : MM. Chiaroni, Hellin ; Contrôleurs : MM. Dehove et Sagnes ; Commis principal : M. Parent. — BOUGHAIN : Contrôleur principal receveur : M. Watelet ; Contrôleur : M. Caron. — CONDÉ-SUR-ESCAUT : Contrôleur principal receveur : M. Blin ; Commis : M. Dumont. — DENAIN : Receveur sédentaire : M. Wavrelle ; Inspecteur : M. Carlier ; Vérificateurs principaux : MM. Legrand et Gras ; Vérificateur : M. Bury ; Contrôleurs : MM. Baralle et Ville. — FRESNES-SUR-ESCAUT : Contrôleur principal receveur : M. Labaye ; Vérificateur : M. Lepreux ; Commis : M. Spetebroot, ☼. — HÉRIN : Contrôleur principal receveur : M. Guffroy ; Vérificateur principal : M. Bauduin. — LOURCHES : Contrôleur principal receveur : M. Cottret ; Contrôleur : M. Richez. — MAING : Contrôleur principal receveur : M. Drappier ; Vérificateur principal : M. Mercier. — MARLY : Receveur : M. Mathieu ; Vérificateur principal : M. Delbarre. — MORTAGNE : Contrôleur principal receveur : M. Hayez, ☼ ; Contrôleur : M. Delcourt. — ONNAING : Contrôleur principal receveur : M. Montois ; Vérificateur principal : M. Merlin. — RŒULX : Contrôleur principal receveur : M. Vidal ; Vérificateur : M. Choir. — SAINT-AMAND : Receveur sédentaire : M. Guillhot ; Contrôleur principal : M. Loubry ; Vérificateurs principaux : MM. Caille et Rogier. — VIEUX-CONDÉ : Contrôleur principal receveur : M. Sautière ; Vérificateur principal : N... — WALLERS : Contrôleur principal receveur : M. Thabourin ; Vérificateur : N...

ADMINISTRATION DES DOUANES

Direction de Lille

Bureaux de la Direction, rue des Jardins, 11, ouverts de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures, ☉ 523.41. Directeur : M. Féquet, ✱. — Inspecteur, chef des bureaux : M. Bresson. — Contrôleurs-rédacteurs : MM. Taccœn ; Jacquemart (A.) ; Crapez ; Conia ; Sœtemondt ; Le Berre ; Dijols. — Commis : M. David. — Dames employées : Mmes Garabet ; Parent ; Frognet.

Recette principale de Lille

Receveur principal : M. Cassou, ☼, rue des Jardins, 11, bureau n° 11, au deuxième étage, ☉ 523.41. — Contrôleur en chef : M. Autem, ☼. — Contrôleurs principaux : MM. Dikson ; Cazals ; Plaete, ☼. — Contrôleurs : MM. Souillez ; Delfosse ; Cornu. — Commis principaux : MM. Evenas ; Jacquemart, J.-B., ☼, ☼. — Dame employée : Mme Thomas.

Inspection principale de Lille-Ouest

Inspecteur principal : M. Lembrouck, ☼, place Alex. Dumas, 20, à Lille, Tél. 82.34.

DOUANE DE LILLE. — Inspecteur sédentaire : M. Delaval, bureau de la gare Saint-Sauveur, ☉ 523.41. —

Contrôleur en chef : M. Deramaux. — *Receveur* (Saint-Sauveur) : M. Françoï. — *Receveur* (G. V.) : M. Fontaine, bureau à la gare des Voyageurs, ⑤ 523.41. — *Receveur* (Entrepôt) : M. Drouart. — *Vérificateurs principaux* : MM. Coulier, Gacquières. — *Vérificateurs* : MM. Courty ; Tranchant ; Belpalme ; Strady. — *Contrôleur principal* : M. Agrain. — *Contrôleurs* : MM. Merlin ; Roisin ; Halpert ; Bahurel. — *Commis principaux* : MM. Lagersie ; Warin ; Fornier ; Cauchy.

Bureaux des Douanes. — SEAU : *Receveur* : M. Quenehem. — PONT-DE-NIEPPE : *Receveur* : M. Hémary. — LE BIZET : *Receveur* : M. Brouet. — ARMENTIÈRES : *Receveur* : M. Roelens ; *Vérificateur* : M. Theet ; *Contrôleur* : M. Gaulier ; *Commis principal* : M. Dekeirle, ⑤, ⑥. — HOUPLINES-GARE : *Receveur* : M. Granier, ⑤. — HOUPLINES-ROUTE : *Receveur* : M. Fanchon. — FRELINGHIEU : *Receveur* : M. Hars. — PONT-ROUGE : *Receveur* : M. F. Tison, ⑤, ⑥. — DEULÉMONT : *Receveur* : M. Pondaven. — PONT-DE-WARNETON : *Receveur* : M. Duhalde. — COMINES : *Receveur* : M. Vaurès ; *Contrôleurs* : MM. Rigaud, Thomas. — WERVICQ : *Receveur* : M. Château ; *Commis principal* : M. Dupont. — LA MADELEINE : *Receveur* : M. H. Duvic.

CAPITAINEURIE DE NIEPPE. — MM. Degunst, *capitaine*, à Nieppe ; Romain, *lieutenant*, à Nieppe.

Brigades : Seau, Pont-de-Nieppe, Nieppe, Saily-Lys, Steenwerck, Erquinghem-Lys.

CAPITAINEURIE D'ARMENTIÈRES. — MM. L. Rollin, *capitaine*, à Armentières ; Belin, ⑤, *lieutenant*, à Armentières. — *Brigades* : Armentières (ville, gare et Bizet), Houplines (gauche et droite), Frelinghien, Chapelle-d'Armentières.

CAPITAINEURIE DE COMINES. — MM. Philippe, ⑤, ⑥, *capitaine*, à Comines ; Michielsens, *lieutenant*, à Comines.

Brigades : Pont-Rouge, Quesnoy-sur-Dedde, Pont-de-Warneton, Comines (route et gare), Wervicq.

CAPITAINEURIE DE LILLE. — MM. Bléhaut, *capitaine*, à Lille ; Gisquet, *lieutenant*, à Lille-Ouest ; Protin, *lieutenant*, à Lille-Est.

Brigades : Fives-Mobile, Lille, Fives-Recherches Lille mobile.

Inspection principale de Roubaix

Inspecteur principal : M. Lemaire, ⑤, ⑥, 53, rue de Charleroi, Roubaix.

Bureaux des Douanes. — HALLUIN-ROUTE : *Receveur particulier* : M. Delfosse F. A. ; *Vérificateur* : M. Champion ; *Contrôleurs* : MM. Lesur ; Ferré ; Le Guelvout ; Borde ; *Commis* : M. Benoît. — HALLUIN-GARE : *Receveur* : M. Mas ; *Vérificateur* : M. Denis ; *Contrôleur* : M. Beaugendre. — NEUVILLE : *Receveur* : M. Philippon. — RISQUONS-TOUT : *Receveur* : M. A. Tison. — LA MARLIÈRE : *Receveur* : M. Lemaire Raymond ; *Commis principal* : M. Dua. — LE TOUQUET : *Receveur* : M. Laquay, ⑤, ⑥ ; *Contrôleur* : M. Le Galo ; *Commis* : M. Bodef. — TOURCOING : *Inspecteur sédentaire* : M. Martinache, ⑤ 8.66 ; *Receveur* : M. Failly, ⑤ ; *Contrôleurs en chef* : MM. Falala ; Petit ; *Vérificateurs* : MM. Colpin ; Caquerre ; Tacquet ; Tonnel ; Robache ; Carète ; Lauron ; *Contrôleur principal* : M. Legrand, ⑤ ; *Contrôleurs* : MM. Pérette ; Queste ; Rimond ; Guillot-Tantay ; Marien ; Degunst ; Allou ; *Commis principaux* : MM. Motuelle ; Bresson ; Gauchet ; Vaillat ; Biaggini ; Strady (E.) ; *Dame employée* : Mme Marhem. — ROUBAIX : *Receveur particulier* : M. Dibout ; *Vérificateur* : M. Guiselin ; *Contrôleurs principaux* : MM. Couturier, ⑤ ; Pecquery ; *Commis principaux* : MM. Beaurain, ⑤, ⑥ ; Rousset, ⑤, ⑥. — WATTRELOS-ROUTE : *Receveur particulier* : M. Godeaux ; *Vérificateur principal* : M. Dandine, ⑤, ⑥ ; *Contrôleur* : M. Bégué ; *Commis principaux* : MM. Bataille, Grollier, ⑤. — WATTRELOS-GARE : *Receveur* : M. Chapalain. — LEERS-GRIMONPONT : *Receveur* : M. Monbec ; *Contrôleur* : M. Bize.

CAPITAINEURIE D'HALLUIN. — MM. Thuin, *capitaine*, à Halluin ; Carpentier, *lieutenant*, à Halluin.

Brigades : Bousbecque, Halluin (gauche, droite et gare), Neuville, Roncq.

CAPITAINEURIE DE TOURCOING. — MM. Devillers, *capitaine*, à Tourcoing ; Pichon, ⑤, ⑥, ⑦, ⑧, ⑨, *lieutenant*, à Tourcoing.

Brigades : Tourcoing (ville et gare), Risquons-tout, La Marlière, Touquet.

CAPITAINEURIE DE ROUBAIX-GAUCHE. — MM. Carlier, *capitaine*, à Roubaix-Gauche ; Fruit, ⑤, *lieutenant*, à Roubaix-Gauche.

Brigades : La Martinoire, Crétinier, La Hussarde, Wattrelos (ligne et gare), Grimonpont, Roubaix (gauche, gare et ville).

Inspection principale de Lille-Est

Inspecteur principal : M. Guillot Tantay, 23, rue du Molinel, Lille, ⑤ 539.07.

Bureaux des Douanes. — Recette principale de Lille (voir ci-dessus). — LEERS (route de Leers) : *Receveur* : M. Bouliez. — LEERS (route de Néchin) : *Receveur* : M. Dayot. — TOUFFLERS : *Receveur* : M. Holtz ; *Contrôleur* : N... — BAISIEUX-GARE : *Receveur* : M. Pradines, ⑤ ; *Vérificateurs* : MM. Porra ; Toulet ; *Contrôleurs* : MM. Belze ; Sandarnaud ; Dutouquet ; Vermesse ; *Commis principal* : M. Thillier, ⑤, ⑥. — BAISIEUX-ROUTE : *Receveur* : M. Dubar ; *Contrôleurs* : MM. Leclercq, J. ; Cousin. — WANNEHAIN : *Receveur* : M. Rougès. — BACHY-GARE : *Receveur* : M. Drouchon ; *Commis* : M. Schwerzig. — MOUCHIN : *Receveur* : M. Kervel, ⑤, ⑥. — RUMEGIES : *Receveur* : M. Herlem, ⑤, ⑥. — DOUAI : *Receveur* : M. Conia ; *Vérificateur* : M. Lucas. — COURCHELLETES : *Receveur* : M. Santeffe. — THUMERIES. — *Receveur* : M. Canard.

CAPITAINEURIE DE ROUBAIX-DROITE. — MM. Brimeux, *capitaine*, à Roubaix-droite ; Le Baudour, *lieutenant*, à Roubaix-droite.

Brigades : Roubaix-droite, Leers (gauche et droite), Toufflers, Saily-lez-Lannoy.

CAPITAINEURIE DE CYSOING. — MM. Legrand, *capitaine*, à Cysoing ; Le Corre, *lieutenant*, à Baisieux.

Brigades : Willems, Baisieux (gare, route), Camphin, Wannehain, Cysoing ambulante, Bachy-route.

CAPITAINEURIE D'ORCHIES. — MM. Dantin, *capitaine*, à Orchies ; Orriols, *lieutenant*, à Planard.

Brigades : Bachy-gare, Mouchin, Planard, Rume-gies, Saméon, Nomain, Orchies ambulante et Courchelettes.

Direction de Dunkerque

Directeur : M. Nauroy, ⑤, ⑥.

Bureaux de la Direction. — *Chef des Bureaux* : M. Flament, ⑤ I. — *Contrôleur-rédacteur principal* : M. Simonin. — *Contrôleurs-rédacteurs* : MM. Hsweire, Brygo et Laurens. — *Contrôleur principal* : M. Giraud, ⑤. — *Dames employées* : Mlle Deheeger ; Mme Brygo ; Mme Vandamme ; Mlle Bévierre.

SERVICE ADMINISTRATIF

Inspections principales de Dunkerque

M. Schipman, *Sous-Directeur*, à Dunkerque.

M. Terrier, ⑤, *Inspecteur principal divisionnaire*, à Dunkerque, commandant le 2^e bataillon des Douanes.

Inspections principales de Dunkerque

CIRCONSCRIPTION-EST : M. Charrier, *Inspecteur sédentaire*, à Dunkerque.

CIRCONSCRIPTION-OUEST : M. Geeraert, *Inspecteur sédentaire*, à Dunkerque.

Extérieur à Dunkerque : M. Delesalle, ⑤.

INSPECTION CHIFFRE D'AFFAIRES : M. Philippon, ⑤, ⑥, *Inspecteur sédentaire*, à Dunkerque.

PRINCIPALITE DE DUNKERQUE

M. Cattelotte, ⑤.

SERVICE DES SECTIONS D'ÉCRITURES. — *Contrôleurs en chef* : MM. Nave ; Adriansen ; Deswarte ; Soyer ; Philipson ; Bassez. — *Contrôleur principal* : M. Priem. — *Contrôleurs* : MM. Richard ; Perron ; Vaneste ; Baleste ; Lauze ; Vidal ; Bilcke ; Tryoën ; Delemotte ;

Sénéchal ; Marque ; Garguilo ; Mouton ; Caenen ; Dehaudt ; Gall ; Renault ; Provoost ; Souque ; Callassou ; Monot ; Thonnos ; Parent ; Arquembourg ; Pirez ; Rivet. — *Contrôleurs auxiliaires* : MM. Ramet ; Sijpieter ; Bioret. — *Commis principaux* : MM. Bonnet ; Corbin, ☞, ☞. — *Commis* : MM. Nevejans, ☞ ; Peltier ; Brunet ; Blondelle ; Miaux ; Périchart ; Juilien ; Wadoux ; Allaert ; Gausemer ; Duval ; Izard ; Leroux. — *Dames employées* : Mmes Corbin ; Coolen ; Mlle Roussel ; Mme Renaud.

SERVICE DE LA VISITE. — *Vérificateurs principaux* : MM. de Saint-Léger ; Tillier ; Deklunder ; Vantours. — *Vérificateurs* : MM. Léostic ; Bourdet ; Lamolinaire ; Kervizic ; Le Lay ; Semini ; Bareyre ; Besombes ; Comment ; Arnal ; Malissin. — *Garde-Magasin* : M. Delacre.

Bureaux des Douanes. — **DUNKERQUE-PÉTROLES** : *Receveur* : M. Caudoux, ☞, ☞ ; *Contrôleur* : M. Pommeret. — **GRAVELINES** : *Contrôleur faisant fonctions de receveur* : M. Deboïchet. — **GHYVELDE (station)** : *Contrôleur faisant fonctions de receveur* : M. Carreau ; *Contrôleur* : M. Toulet. — **GHYVELDE (route)** : *Receveur* : M. Le Guével ; *Contrôleurs* : MM. Le Goff et Turbert. — **LES MOËRES** : *Receveur auxiliaire* : M. Pilleboue. — **LABROUCKSTRAETE** : *Receveur auxiliaire* : M. Rousseau. — **HONDSCHOOTE** : *Receveur* : M. Leclaire. — **OOST-CAPPEL** : *Receveur* : M. Moulin. — **HOUTKERQUE** : *Receveur* : M. Devulder.

Inspection divisionnaire d'Hazebrouck

Inspecteur principal divisionnaire : M. Lemarchand.

Bureaux des Douanes. — **STEENVOORDE** : *Receveur* : M. Clause. — **GODEWAERSVELDE** : *Receveur* : M. Rouls ; *Contrôleur* : M. Mével. — **BOESCHÈPE** : *Contrôleur faisant fonctions de receveur* : M. Célié. — **BAILLEUL (route)** : *Receveur* : M. Wuydin, ☞.

SERVICE ACTIF

CAPITAINEURIE DE DUNKERQUE-VILLE. — MM. Bultelle, capitaine à Dunkerque ; Croquette, ☞, ☞, lieutenant. Cette capitainerie comprend les brigades de : Dunkerque-Port, Dunkerque spécial, Dunkerque mobile.

CAPITAINEURIE DE DUNKERQUE-EXTÉRIEUR. — MM. Dewinter, capitaine ; Menout, Ronsse, lieutenants.

Cette capitainerie comprend les brigades de Gravelines, Fort-Philippe, Le Clipon, Fort-Mardyck, Dunkerque-Ambulante, Maritime extérieure, Tente Verte, Maritime sédentaire, Pétroles.

CAPITAINEURIE D'HONDSCHOOTE : MM. Dalluin, ☞, ☞, capitaine, à Hondschoote ; Debarge, lieutenant, à Rexpoëde ; Delès, lieutenant, aux Moères.

Cette capitainerie comprend les brigades de Bray-Dunes, Ghyvelde, Les Moères, Hondschoote, Killem, Lynde, Oost-Cappel, Bambecque, Houkerque, Rexpoëde.

CAPITAINEURIE DE BERGUES. — MM. Pauchet, capitaine ; Redonnet, lieutenant, à Bergues.

Cette capitainerie comprend les brigades de Tétéghem, Warhem, Bergues, Wormhoudt, Quaedyre et Herzeèle.

CAPITAINEURIE DE GODEWAERSVELDE. — MM. Géloen, capitaine, à Godewaersvelde ; Bourez, ☞, ☞, lieutenant, à Bailleul ; Dourdein, ☞, ☞, lieutenant, à Steenvoorde.

Cette capitainerie comprend les brigades de Winnezele, Steenvoorde, Godewaersvelde, Eecke, Boeschèpe, Schaechem, Nouveau-Monde, Bailleul, Méteren, Terdeghem.

CAPITAINEURIE D'HAZEBROUCK. — MM. Cloart, ☞, capitaine, à Hazebrouck ; Henu, lieutenant, à Hazebrouck.

Cette capitainerie comprend les brigades de Hardifort, Outtersteene, l'Hazewinde, Caestre, Strazeele, Hazebrouck.

Direction de Valenciennes

Directeur : M. Lanselle, ☞, ☞ A.

Bureaux de la Direction. — *Contrôleur rédacteur en chef, chef des bureaux* : M. Hombert, ☞. — *Contrôleurs-rédacteurs* : MM. Lequeux, Kéraudren, Boitel, Milin, Escailles et Yven. — *Contrôleur principal* :

M. Radlet, ☞, ☞. — *Dames employées* : Mmes Biliette, Lefebvre, Nass.

SERVICE ADMINISTRATIF

Inspection principale de Valenciennes

Inspecteur principal : M. Burgermeister.

PRINCIPALITÉ DE VALENCIENNES. — *Receveur principal* : M. Bonnairé, ☞. — *Vérificateurs principaux* : MM. Vitrant et Passage, ☞. — *Contrôleurs* : MM. Depierrois et Déjardin. — *Commis principaux* : MM. Brimont, ☞, ☞ ; Bailleux, ☞ ; Ottavi.

Bureaux des Douanes. — **BLANC-MISSERON** : *Inspecteur* : N..... ; *Receveur (gare)* : M. Lamotte ; *Contrôleur en chef* : M. Potier ; *Vérificateurs* : MM. Legrand ; Carlier ; *Contrôleurs* : MM. Fortuit ; Lebrun ; Berhuy ; Boucot ; *Commis* : MM. Colin ; Legros ; Jamet ; Priou. — **BLANC-MISSERON-QUÉVRECHAIN** : *Receveur* : M. Chopinaux, ☞ ; *Contrôleur* : M. Lhussier ; *Commis* : M. Tiburce, ☞, ☞. — **CONDÉ-SUR-ESCAUT** : *Receveur* : M. Dubois ; *Contrôleur* : M. Dufrenoy. — **CRÉSPIN** : *Receveur* : M. Stienne. — **HERGNIES** : *Receveur* : M. Revez. — **LE COQ** : *Receveur* : M. Chotteau ; *Commis* : M. Carraz. — **MARCHIPONT** : *Receveur* : M. Barbier. — **VIEUX-CONDÉ (route)** : *Receveur* : M. Muguet. — **VIEUX-CONDÉ (gare)** : *Receveur* : M. Hano-teau ; *Contrôleur* : N..... ; *Commis* : M. Gressier. — **MAULDE** : *Receveur* : M. Philippe ; *Commis* : M. Carée. — **MORTAGNE** : *Receveur* : M. Darbon. — **MAULDE-MORTAGNE (gare)** : *Receveur* : M. Fossaert ; *Vérificateur* : M. Delhaye ; *Contrôleurs* : MM. Wavrin, Bauduin, Thiébaud ; *Commis* : M. Masdupuy. — **SAINT-AMAND** : *Receveur* : M. Richard. — **ROUILLON** : *Receveur* : M. Laine. — **LORETTE** : *Receveur* : M. Dehaeck, ☞, ☞.

Inspection principale de Maubeuge-Ouest

Inspecteur principal : M. Duval.

Bureaux des Douanes. — **FEIGNIES** : *Inspecteur* : M. Miroux ; *Receveur* : M. Menu ; *Contrôleur en chef* : M. Carré ; *Vérificateurs* : MM. Baudart, Montury, Rosé, Cartignies, Roch, Fiévet, Ducq, Vivicorsi ; *Contrôleurs* : MM. Faillon, Quertain ; *Commis* : MM. Remillet, Paquet, Brasselet et Dogimont. — **BAVAY (gare)** : *Receveur* : M. Pierrot ; *Commis* : M. Delorme. — **VILLERS-SIRE-NICOLE** : *Receveur* : M. Allard. — **BRY** : *Receveur* : M. Fortuit. — **BELIGNIES** : *Receveur* : M. Buhot. — **HERGIES** : *Receveur* : M. Soris. — **HON** : *Receveur* : N... — **MALPLAQUET** : *Receveur* : M. Paul. — **GOGNIES-CHAUSSÉE** : *Receveur* : M. Chir. — **BETTIGNIES** : *Receveur* : M. Midavaine ; *Commis* : M. Picquet. — **VIEUX-RENG** : *Receveur* : M. Alhant. — **MAUBEUGE** : *Receveur auxiliaire* : M. Deloffre. — **SAINT-WAAST** : *Receveur auxiliaire* : M. Tiburce.

Inspection principale de Jeumont

Inspecteur principal : M. Beroiller.

PRINCIPAUTÉ DE JEUMONT. — *Receveur principal* : M. Barbet. — *Contrôleurs en chef* : MM. Michel et Chopin. — *Vérificateurs* : MM. Lefebvre ; Blanchet ; Salle, ☞ ; Legenne ; Blas ; Goffin ; Bleusse ; Gélou ; N... ; N... — *Contrôleurs* : MM. Bertrand ; Dal ; Neuville ; Durand ; Créhalet ; Menu ; Lamblin ; Arbez ; Deltonbe ; Lullien ; Huin. — *Commis principaux* : MM. Adrien ; Roucheau ; Waroquier, Lallemand et Mériaux, ☞ ; *Commis* : MM. Beth et Dramez. — *Dame employée* : Mme Jager. — **JEUMONT (route)** : *Receveur* : M. Darcourt ; *Commis principaux* : MM. Laroche et Richef. — **JEUMONT-SAMBRE** : *Receveur* : M. Mennesier ; *Commis principal* : M. Bruyère.

Inspection principale de Maubeuge-Est

Inspecteur principal : M. Farges, ☞, commandant du 4^e bataillon.

Bureaux des Douanes. — **AVESNES** : *Receveur* : M. Méléard. — **COUSOLRE** : *Receveur* : M. Berté. — **HESTRUD** : *Receveur* : M. Crombez. — **COUSOLRE-LA-FORGE** : *Receveur* : M. Lecerf. — **BEAURIEUX** : *Receveur* : N... — **EPPE-SAUVAGE** : *Receveur* : M. Delattre. — **WALLERS-MORENIEUX** : *Receveur* : M. Barbet. — **OHAIN** : *Receveur* : M. Chapelier ; *Commis principal* : M. Pichaud, ☞, ☞.

SERVICE ACTIF

Inspection principale de Valenciennes

CAPITAINEURIE DE MORTAGNE-DU-NORD. — MM. Boissenin, *, capitaine, à Mortagne-du-Nord ; Le Quellec, lieutenant, à Mortagne ; Braud, lieutenant, à Hergnies.

Cette capitainerie comprend les brigades de Rue-Chorette, Maulde, Maulde-Mortagne, Mortagne-du-Nord, Château-l'Abbaye, Bouillon, Bruille, Hergnies, Vieux-Condé (ligne), Vieux-Condé (gare), et Le Folquin.

CAPITAINEURIE DE BLANC-MISSERON. — MM. Duwooz, capitaine, à Blanc-Misseron ; Le Treut, lieutenant, à Crespin ; Monnier, lieutenant, à Rombies.

Cette capitainerie comprend les brigades de Lorette, Condé-sur-l'Escaut, Saint-Aybert, Crespin, Blanc-Misseron (ligne), Blanc-Misseron (gare), Quarouble, Rombies, Sebourquiaux, Sebourg, Curgies, Vicq et Estreux.

CAPITAINEURIE DE VALENCIENNES. — MM. Roineau, *, *, capitaine, à Valenciennes ; Lemaître, *, *, lieutenant, à Valenciennes ; Savineau, lieutenant, à Valenciennes.

Cette capitainerie comprend les brigades de Saint-Saulve, Valenciennes (gare), Valenciennes (mobile), St-Amand, Notre-Dame, Nivelles, Lecelles et Cambrai (Entrepôt).

Inspection principale de Maubeuge-Ouest

CAPITAINEURIE DE SAINT-WAAST. — MM. Pagniez, capitaine, à Saint-Waast-la-Vallée ; Bresson, *, *, lieutenant, à Wargnies-le-Petit ; Roupnel, *, *, lieutenant, à Bavay.

Cette capitainerie comprend les brigades de Bry, la Boiscrète, Jenlain, Saint-Waast, Bettrechies, Bellignies, Bermeries, Wargnies-le-Petit, Bavai (ligne), Wargnies-le-Grand et Bavai (gare).

CAPITAINEURIE DE LE QUESNOY. — MM. Allender, capitaine, à Le Quesnoy ; Borde, lieutenant, à Hautmont ; Dogimont, lieutenant, à Le Quesnoy.

Cette capitainerie comprend les brigades de Préseau, Gommegnies (ligne), Hautmont, La Longueville et Le Quesnoy (mobile).

CAPITAINEURIE DE MAUBEUGE. — MM. Simon, capitaine, à Maubeuge ; Desbordes, lieutenant, à Feignies ; Bruchet, lieutenant, à Maubeuge.

Cette capitainerie comprend les brigades de Hon-Hergies, Malplaquet, Feignies (ligne), Feignies (gare), Gognies-Chaussée, Maubeuge (ambulante), Villers-Sire-Nicole, Bettignies, Mairieux.

Inspection principale de Maubeuge-Est

CAPITAINEURIE DE JEUMONT. — MM. Antoine, *, capitaine, à Jeumont ; Arnaud, lieutenant, à Jeumont ; Durand, lieutenant, à Cousolre.

Cette capitainerie comprend les brigades de Vieux-Reng, Jeumont (ambulante), Jeumont (ligne), Jeumont (station), Colleret, Cousolre, Hestrud, Bérnelles, Boussois.

CAPITAINEURIE DE LIESSIES. — MM. Dulon, capitaine, à Liessies ; Chenu, lieutenant, à Solre-le-Château ; Somet, lieutenant, à Trélon.

Cette capitainerie comprend les brigades de Beau-rioux, Clairfayts, Solre-le-Château, Liessies, Eppe-Sauvage, Wallers-Trélon, Ohain, Trélon et Willies.

CAPITAINEURIE D'AVESNES. — MM. Lerneud, capitaine, à Avesnes ; N..., lieutenant, à Avesnes.

Cette capitainerie comprend les brigades de Ferrière-la-Grande, Avesnes (mobile), Sains-du-Nord, Couplevoix, Beugnies.

Direction de Charleville

Ce service comprend, dans le département du Nord : 1° les brigades d'Anor-gare, d'Anor-Point-du-Jour, de Milourd, de Par-delà-l'Étang et de Fourmies (communes d'Anor et de Fourmies) ; 2° les bureaux d'Anor-Gare et d'Anor-Route et de Fourmies.

SERVICE ADMINISTRATIF

Directeur : M. Malou, *, rue Forest, Bureaux particuliers, 2, rue Charles-Delahaut, à Charleville.

RECETTE PARTICULIÈRE D'ANOR-GARE. — Receveur : M. Hubert. — Vérificateur : MM. Robin et Lecomte. — Contrôleurs : MM. Fancanié et Chouler. — Contrôleur stagiaire : M. Touya. — Commis principaux : MM. Mandrillon et Moynard.

RECETTE PARTICULIÈRE D'ANOR-ROUTE. — Receveur : M. Gravisse.

RECETTE DE FOURMIES. — Receveur auxiliaire : M. Simon, ⚡.

SERVICE ACTIF

Inspection principale d'Hirson

M. Poyet, Inspecteur principal, à Hirson.

LIEUTENANCE D'ANOR. — M. Duval, lieutenant.

Service des laboratoires du Ministère des Finances

Lille. — (Le laboratoire est installé gare St-Sauveur). — Chimiste en chef : M. Wallerand, *, 94, rue de la Station, à Annappes. — Chimistes : MM. Jans, 11, rue du Plat à Lille ; Nicolas, 26, rue du Molinel à Lille ; Huet, 33 bis, rue de Lens à Lille.

Dunkerque. — (Le laboratoire est installé dans les locaux de la Chambre de Commerce.) — Chimiste en chef : M. Legendre. — Chimiste stagiaire : M. Saulnier.

ADMINISTRATION DES EAUX ET FORETS

Le département du Nord fait partie de la 7^e Conservation des Eaux et Forêts, dont la juridiction s'étend sur les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne (partie) et de la Somme.

Le département ne comprend qu'une seule Inspection dont le siège est à Valenciennes.

Conservateur des Eaux et Forêts : M. Badré, *, ⚡, ⚡ A, O ⚡, C ⚡, O ⚡, à Amiens. — Inspecteur sédentaire : M. Poujol de Moliens, O ⚡, à Amiens. — Commis principaux : MM. Faure, ⚡, et Leblond, ⚡.

INSPECTION DE VALENCIENNES (service ordinaire et reconstitution forestière). — Inspecteur, chef de service : M. Lescouet, à Valenciennes. — Inspecteur adjoint : M. Guislain, à Valenciennes. — Garde général : M. Terrier, à Valenciennes.

ADMINISTRATION DES POSTES ET TELEGRAPHES

DIRECTION RÉGIONALE DE LILLE (Nord, Pas-de-Calais, Somme)

Directeur Régional : M. Buisson, O *, ⚡ A, Hôtel des Postes et des Télégraphes, place de la République. — Ingénieur en chef : M. Dauvin, *, 144, boulevard de la Liberté. — Ingénieurs : MM. La Maida, 11 bis, rue Nicolas Leblanc ; Leprince-Ringuet, 100, rue de Jemmapes ; Thomas, 22, avenue du Jardin-Botanique, La Madeleine ; Notéris, 121, boulevard de la Liberté. — Inspecteurs Régionaux : MM. Pasquet, 4, place Barthélemy Dorez ; Delhaye, 248, boulevard Victor-Hugo ; Mortier, ⚡ A, 154, boulevard Victor-Hugo. — Rédacteurs : MM. Duvet, ⚡, 78, rue Jeanne-d'Arc ; Delmaere, 19, rue Victor-Hugo, à Seclin ; Delahaye, 78, boulevard de la Liberté ; Dathis, 4, rue du Port, à Haubourdin ; Guillevic, 40, rue du Docteur-Roux, à Hellemmes ; Guérin, 21, rue de Loos à Lille ; Mme Huysentruyt, 45, rue Jean-Bart ; MM. Notredame, *, 11, rue du Pont-Royal, à Lambertsart ; Neveux, 9, rue du Becquerel ; Perraudin, 16, rue Duhem. — Agent instructeur : N... — Commis principaux d'ordre et de comptabilité : MM. Drièghe, 77, rue de Jemmapes ; Caumes, 59, rue Gantois. — Surveillante : Mme Lemaire. — Dames employées des services administratifs : Mmes Mercier ; Desbiens P. ; Dehornes ; Mlles Hatté ; Fichelle ; Desbiens, M. — Dames dactylographes : Mlles Caumes ; Gingomard ; Mmes Dessaint ; Cuvetier ; Tournoy.

DIRECTION DEPARTEMENTALE DU NORD

Directeur Départemental : M. Dacy, *, 52, rue du Molinel. — Inspecteurs : MM. Demeester, ⚡ A, 120, rue des Postes ; Henry, 6, avenue Simone, La Madeleine ; Husson, 40, rue du Plat, Lille ; Crombette, 6, rue de la Deûle, Loos ; Rouget, 6, rue du Jardin-de-l'Arc,

à La Madeleine ; Dequen, 15 bis, place Simon-Vollant ; Darthois, 19, rue Jussieu, à Lambersart ; Verrando, 7, rue des Ponts-de-Comines ; Vandeveldé, 19, avenue Germaine, La Madeleine ; Rambeaux, 10, rue de Cambrai, Lille ; Galinier, rue des Pyramides, Lille ; Rouffy ; Carreaux, Faches-Thumesnil. — *Rédacteurs* : MM. Dehove, 22, place Philippe-le-Bon ; Delfosse, 156, boulevard Victor-Hugo ; Toubert, 44, avenue de Bretagne ; Havez, 28, rue Véronèse, Lille ; Leclercq, rue des Fleurs, 24, à Ronchin ; Dubus, 68, avenue du Colonel-Driant, Lambersart ; Pollefoort, 56, rue Carnot, à Mons-en-Barœul ; Sorriaux, 72, rue Garibaldi ; Arquembourg, rue des Postes ; Ripert, 9, rue Kléber, à Lambersart ; Triadou, rue Gambetta, 117 ; Mlle Vanhaecke, 11, rue Pasteur ; M. Belval.

Commis principaux d'ordre et de comptabilité : MM. Gogibus, 30, rue Constantine ; Lobbedez, 164, avenue Jean-Jaurès, à Ronchin ; De Rieck, 33 bis, rue Saint-Eloi ; Mazars, 27, rue de Bapaume ; Caumes, 59, rue Gantois, à Lille. — *Expéditionnaires* : MM. Dreumont, place des Quatre-Chemins, 9 bis ; Louchart, 26, rue Volta, à Lambersart. — *Agents principaux de surveillance* : MM. Pisson, 46, rue Emile-Zola, à Thumesnil ; Josson, 28, rue du Maréchal-Foch, à La Madeleine ; Lefracheux, 10, rue Nouvelle, à Mons-en-Barœul ; Martin, 61 bis, rue d'Arras ; Senentz, 4, rue de Coulmier. — *Dames dactylographes* : Mmes Parigot ; Chataigner ; Foulon ; Mlles Mouton-Dufraisse ; Montreuil ; Saint-Jean. — *Gardiens de bureaux* : M. Lehair, 46, rue Anatole-France, à Ronchin ; Mahler, 16, rue Princesse.

Caisse Nationale d'Épargne. — Succursale de Lille, 11, rue Colbrant : M. Desquène, caissier-comptable.

Service des chèques postaux : MM. Dufour, Pailleur, Plaque, contrôleurs.

BUREAUX DE POSTES ET TELEGRAPHES

Il y a, dans le département du Nord, 407 bureaux de différentes catégories, se répartissant comme suit : 222 bureaux de plein exercice, postes et télégraphes ; 1 recette plein exercice exclusivement postale ; 1 bureau exclusivement télégraphique ; 3 bureaux exclusivement téléphoniques ; 1 bureau postal et télégraphique ; 296 bureaux municipaux télégraphiques ou téléphoniques non postaux, dont trois sémaphores ; 44 établissements de facteurs-receveurs ; 42 postes et télégraphes, 2 exclusivement postaux ; 39 recettes auxiliaires et agences postales, dont 29 recettes auxiliaires et agences postales ouvertes au télégraphe ou au téléphone, et 10 exclusivement postales. Les communes où sont placés ces bureaux, ainsi que le nom du titulaire de chacun d'eux sont indiqués ci-après par arrondissement :

ARRONDISSEMENT D'AVESNES. — *Aibes* (T.) — *Avesnes-sur-Helpe* (P. et T.) ; MM. Hazard R., Toulouse C. — *Assevent* (Tph.). — *Anor* (P. et T.) ; M. Pinçon R. — *Audignies* (Tph.). — *Aulnoye* (P. et T.) ; M. Poteau C. — *Aymeries* (T.). — *Avesnelles* (P. et T.) ; Mlle Haffemayer. — *Baives* (T.) ; Mme Poucet. — *Bas-Lieu* (T.). — *Bavay* (P. et T.) ; M. Villeneuve R. — *Beaufort* (T.). — *Beaudignies* (T. et Tph.). — *Bachant* (Tph.). — *Beaurieux* (T.). — *Berelles* (T.). — *Berlaimont* (P. et T.) ; M. Greslain. — *Bellignies* (Tph.). — *Mme Delbouwe*. — *Bermeries* (T.). — *Bettignies* (Tph.). — *Bellrechies* (T.). — *Beugnies* (T.). — *Boulogne* (T.). — *Bousies* (P. et T.) ; M^{lle} Gouzon. — *Bousignies-sur-Roc* (T.). — *Boussières* (Tph.). — *Boussois* (T.). — *Bry* (Tph. et T.). — *Cartignies* (P. et T.) ; Delobel. — *Cerfontaine* (Tph.). — *Clairfayts* (Tph.). — *Colleret* (P. et T.) ; M. Hollevoet, F. R. — *Coussolre* (P. et T.) ; M. Alligné R. — *Croix-Caluyau* (P.). — *Dimechaut* (Tph.). — *Dimont* (T.). — *Dompierre* (P. et T.) ; Mlle Dehaut. — *Dourlers* (P. et T.) ; Mme Dormegnien. — *Douzies* (Tph.). — *Ecclès* (Tph.). — *Eclaires* (T.). — *Euclielin* (Tph.). — *Engelfontaine* (P. et T.) ; Mme Carbasse. — *Eppe-Savage* (T.). — *N...* — *Eth* (Tph.). — *Etrœungt* (P. et T.) ; N...

— *Favril* (T.). — *Feignies* (P. et T.) ; M. Daumalle. — *Felleries* (P. et T.) ; Mme Waroquier. — *Féron* (P. et T.) ; M. Stœsel, F. R. — *Ferrière-la-Grande* (P. et T.) ; M. Pierré R. — *Ferrière-la-Petite* (P. et T.) ; Mme Paille. — *Flaumont-Waudrechies* (T.). — *Floyon* (T.) ; Mme Allaire. — *Fontaine-au-Bois* (T.). — *Forest* (T.). — *Fourmies* (P. et T.) ; MM. Lefebvre R., Badré C. — *Frasnoy* (T.). — *Glageon* (P. et T.) ; Mlle Amiable. — *Gognies-Chaussée* (T.) ; Mlle Flamand. — *Gommegnies* (P. et T.) ; Mme Hutin. — *Grand-Fayt* (T.). — *Ghissignies* (Tph.). — *Gussignies* (Tph.). — *Hargnies* (T.). — *Hautmont* (P. et T.) ; MM. Gailhaguet R., Gosselin C. — *Hecq* (Tph.). — *Heslud* (T.). — *Hon-Hergies* (T.) ; Mme Vve Lemoine. — *Houdain* (T.). — *Jenlain* (P. et T.) ; M. Morain. — *Jeumont* (P. et T.) ; M. Delhoume R. — *Jolimetz* (Tph.). — *La Longueville* (P. et T.) ; M. Frelon, F. R. — *Landrecies* (P. et T.) ; M. Dubois R. — *Larouillies* (Télégr. et Téléph.) ; Mme Arnaud. — *Leval* (T.). — *Lez-Fontaine* (Tph.). — *Liessies* (P. et T.) ; M. Bury R. — *Limont-Fontaine* (T.). — *Locquignol* (T.). — *Louvignies-Quesnoy* (T.). — *Louvroil* (P. et T.) ; M. Bougelet. — *Mairieux* (Tph.). — *Marbais* (T.). — *Maresches* (Tph.). — *Maroilles* (P. et T.) ; N... — *Marpent* (P. et T.) ; Mlle Houssin. — *Maubeuge* (P. et T.) ; MM. Gouserey R. ; Arciaux ; Munier ; Chatré ; Henry, C. — *Mecquignies* (T.). — *Monceau-Saint-Waast* (T. et Tph.). — *Moustier* (T. et Tph.). — *Neuf-Mesnil* (T.). — *Newville* (T. et Tph.). — *Noyelles-sur-Sambre* (Tph.). — *Obies* (Tph.). — *Obrechies* (Tph.). — *Ohain* (P. et T.) ; Mme Hurbain. — *Orsinval* (Tph.). — *Poix-du-Nord* (P. et T.) ; Mlle Truffaut. — *Pont-sur-Sambre* (P. et T.) ; Mme Leducq. — *Preux-au-Bois* (P. et T.) ; M. Collinet Albert, F. R. — *Preux-au-Sart* (Tph.). — *Prisches* (P. et T.) ; M. Faucompret. — *Le Quesnoy* (P. et T.) ; M. Merville, R. — *Quiévalon* (T.). — *Rainsars* (T.). — *Ramousies* (T.). ; M. V. Thiroux. — *Recquignies* (P. et T.) ; M. Férez, F. R. — *Robersart* (Tph.). — *Rousies* (P. et T.) ; Mme Libert, A. — *Ruesnes* (Tph.). — *Sains-du-Nord* (P. et T.) ; M. Verrielle. — *Salesches* (T.). — *Saint-Aubin* (T.). — *Sassegnies* (Tph.). — *Sars-Poteries* (P. et T.) ; M. Coissac, R. — *Sémeries* (P. et T.) ; M. Prévot, F. R. — *Semousies* (T.). — *Solre-le-Château* (P. et T.) ; Mme Berteaux. — *Solrines* (T.). — *Sous-le-Bois* (P. et T.) ; M. Bouvier, R. — *Saint-Waast* (P. et T.) ; M. Boulanger, F. R. — *Saint-Hilaire-sur-Helpe* (P. et T.). — *Saint-Rémy-sur-Hon* (T.). — *Trélon* (P. et T.) ; M. Anglade, R. — *Vendegies-au-Bois* (T.). — *Vieux-Mesnil* (T.). — *Vieux-Reng* (T.). — *Villereau* (Tph.). — *Villerspol* (Tph.). — *Villers-Sire-Nicole* (P. et T.) ; Mme Bouffieux. — *Wignehies* (P. et T.) ; M. Dominé, R. — *Wailers-Trélon* (T.) ; Mlle Dawant. — *Wargnies-le-Grand* (P. et T.) ; M. Dégardin (F. R.). — *Wargnies-le-Petit* (T.). — *Wattignies-la-Victoire* (Tph.). — *Willies* (T.).

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — *Cambrai Principal* (P. et T.) ; MM. Hot, R. ; Andréaz, Dumas, Hégo, Livoy, C. — *Cambrai Central* ; MM. Boyer, R. ; Pernaud, C. — *Cambrai Chambre de Commerce* ; Billon, R. — *Abancourt* (P. et T.) ; Mme Crépin. — *Anneux* (T.). — *Avesnes-lez-Aubert* (P. et T.) ; Mlle Dupas. — *Aubencheul-au-Bac* (Tph.). — *Audencourt* (T.). — *Awoingt* (T.). — *Bantigny* (Tph.). — *Bantouzelle* (T.). — *Beaurain* (T.). — *Bazuel* (T.). — *Beauvoisin-en-Cambrésis* (P. et T.) ; Mlle Henninot. — *Bermerain* (P. et T.) ; M. D. Flament, R. — *Betry* (P. et T.) ; Mme Sandrard. — *Bevillers* (T.). — *Blécourt* (T. et Tph.). — *Boursies* (Tph.). — *Bousières* (T.). — *Briastre* (P. et Tph.) ; Mme Hiboux. — *Busigny* (P. et T.) ; M. Mathé. — *Cagnoncles* (T. et Tph.). — *Cantaing* (Tph.). — *Capelle-sur-Ecaillon* (Tph.). — *Carnières* (P. et T.) ; Mlle Liévin. — *Cateau (Le)* (P. et T.) ; MM. Ceccaldi, R. ; Gaillot, C. — *Catillon* (P. et T.) ; Mme Janeau. — *Cattenières* (Tph.). — *Cauroir* (T.). — *Caudry* (P. et T.) ; M. Soriaux, C. — *Cappelle* (Tph.). — *Clary* (P. et T.) ; Mlle Lamselle, R. — *Crèvecœur-sur-Escaut* (P. et T.) ; Mme Parent, R. — *Cuvillers* (T.). — *Doignies* (Tph.). — *Elin-*

court (T.). — Escarmain (T.). — Escaudœuvres (P. et T.). — Mme Fassoul. — Esnes (P. et T.) : Griffart, F. R. — Estourmel (T.). — Esuars (T.). — Fontaine-au-Pire (Tph.). — Flesquières (T.). — Mme Tabary. — Fontaine-Notre-Dame (T.). — Fressies (T.). — Gonnelleu (T.). — Gouzeaucourt (P. et T.) : M. Brulport, R. — Hem-Lenglet (Tph.). — La Groise (T.). — Mme Gosse-Moreau. — Haucourt (Tph.). — Haynecourt (T.). — Haussy (P. et T.) : Mlle Lebrun. — Honnechy (P. et T.) : M. Seigneux. — Honnecourt (P. et T.) : Mme Dussart. — Inchy (P. et T.) : Mme Sudrie. — Iwuy (P. et T.). — Ligny-en-Cambrésis (P. et T.) : Mlle Proy. — Marcoing (P. et T.) : M. Lucas, R. — Maretz (P. et T.) : Mme Wautier. — Masnières (P. et T.) : M. Fougère. — Mazinghien (Tph.). — Montay (T.). — Mœuvres (T.). — Naves (T.). — Neuville (P. et T.) : Mlle Démarcel, R. — Noyelles-sur-l'Escaut (T.). — Ors (P. et T.) : M. Maillard, F. R. — Paillencourt (T.). — Pommereuil (T.). — Quiévy (P. et T.) : Mlle Tatez, R. — Raitencourt (Tph.). — Rieux-en-Cambrésis (P. et T.) : Mme Piette. — Romeries (T.) : M. Boucher. — Ramillies (Tph.). — Rejet-de-Beaulieu (Tph.). — Ribécourt (T.). — Rumilly (Tph.). — Saint-Aubert (P. et T.) : Mlle Lottiaux. — Saint-Hilaire-lez-Cambrai (P. et T.) : Mme Larivière, R. — Saint-Python (P. et T.) : M. Gosse. — Saint-Benin (T.). — Saint-Souplet (P. et T.). — Saily (Tph.). — Sancourt (Tph.). — Séranvillers (Tph.). — Saint-Waast (T.). — Saulzoir (P. et T.) : M. Bocquet. — Saint-Martin (Tph.). — Solesmes (P. et T.) : M. François. — Sommaing-sur-Ecaillon (Tph.). — Thun-Lévêque (T.). — Thun-Saint-Martin (Tph.). — Troisvilles (P. et T.) : M. Lévêque, F. R. — Viesly (P. et T.) : M. Jacquoilot. — Villers-en-Cauchies (Tph.). — Villers-Guistain (P. et T.) : M. Gabet, F. R. — Villers-Outréau (P. et T.) : Mlle Bricout. — Villers-Plouich (P. et T.) : N... — Vendegies-sur-Ecaillon (T.). — Vertain (T.). — Walincourt (P. et T.) : Mme Victoire. — Wambaix (T. et Tph.).

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — Douai (Principal) : MM. Otin, R. ; Dapvril, Denoyelle, Davy, Turbier, Sabatié, C. — Douai Central : MM. Desagher, R. ; Debuisser, Delvoeye, Gérard, C. — Air (Tph.). — Aniche (P. et T.) : M. Doyelle, R. — Anhières (Tph.). — Arleux-du-Nord (P. et T.) : M. Leduc, R. — Auberchicourt (T. et Tph.). — Aubigny-au-Bac (P. et T.) : M. Théry, R. — Aubry (P. et T.) : M. Aussarresses, R. — Auchy (T.). — Bewvry (P. et T.) : M. Deudon, F. R. — Bouvignies (Tph.). — Bruille-les-Marchiennes (Tph.). — Brunémont (Tph.). — Mme Anthorre. — Bugnicourt (Tph.). — Cantin (P. et T.) : Mme Boursier. — Couthiches (P. et T.) : Mme Malaval, R. — Cuincy (Tph.). — Dechy (P. et T.) : M. Bérard, R. — Ecaillon (T.). — Erchin (Tph.). — Erre (Tph.). — Esquerchin (Tph.). — Estrées (T.). — Féchain (P. et T.) : Mme Dholande. — Faumont (P. et T.) : M. Pollet, F. R. — Fenain (P. et T.) : Mme Pora. — Férin (T.). — Flers-en-Escrebiewx (P. et T.) : M. Dupriez. — Flines-les-Raches (P. et T.) : Mlle Dollet, R. — Fressain (Tph.). — Guesnain (T.). — Gœulzin (Tph.). — Hamel (T.). — Hornaing (Tph.). — Lallaing (P. et T.) : M. Duthilleul, F. R. — Landas (P. et T.) : Mme Lecouvez. — Léchelle (P. et T.) : M. Calimet, F. R. — Lewarde (T.). — Marchiennes (P. et T.) : M. Carin. — Marcq-en-Ostrevant (T.). — Masny (A. P.). — Monchecourt (P. et T.) : Mme Leclercq. — Nomain (P. et T.) : M. Basier, F. R. — Orchies (P. et T.) : M. Ducros. — Pecquencourt (P. et T.). — Raimbeaucourt (P. et T.) : M. Dorémus, R. — Raches (P. et T.) : Mme Bourdon, R. — Rieulay (T. et Tph.). — Roost-Warendin (P. et T.) : M. Salin, F. R. — Roucourt (T.). — Saméon (T.). — Sin-le-Noble (P. et T.) : M. Ferrié, R. — Somain (P. et T.) : M. Depoilly. — Villers-au-Tertre (Tph.). — Vred (Tph.). — Wazières (P. et T.) : M. Chevalier. — Wandignies-Hamage (Tph.). — Warlaing (Tph.).

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. — Dunkerque (Principal) : MM. Leclercq, R. ; Gravez, Prem, Chevaléris, C. — Dunkerque-Central : MM. Marle, R. ; Courrèges et Heyden, C. — Dunkerque-Port (P. et T.) : M. Thieulle. — Armouits-Cappel (Tph.). — Bambeque (Tph.).

— Bergues (P. et T.) : M. Gaultier. — Bollezeele (P. et T.) : Mme Beyaert. — Bourbourg (P. et T.) : M. Vandrepotte, R. — Bray-Dunes (P. et T.) : M. Fontenelle, F. R. — Bierne (Tph.). — Bissezeele (Tph.). — Bourbourg-Campagne (Tph.). — Brouckerque (Tph.). — Broxeele (T.). — Capelle (Tph.). — Cappellebrouck (Tph.). — Coudekerque-Branche (P. et P.) : M. Decamp, R. — Coudekerque-Village (Tph.). — Craywick (T. et Tph.). — Crochte (Tph.). — Drincham (Tph.). — Eringhem (Tph.). — Esquelbecq (P. et T.) : Mme Vanstraceele. — Ghyvelde (P. et T.) : M. Fahy. — Grand-Fort-Philippe (P. et T.) : M. de Planchon, F. R. — Grande-Synthe (T.). — Gravelines (P. et T.) : M. Poirier. — Herzele (P. et T.) : M. Chaix, F. R. — Hondschoote (P. et T.) : M. Lagarde. — Houkerque (T.). — Holque (Tph.). — Hoyville (Tph.). — Killeme (T.). — Lederzeele (Tph.). — Ledringhem (T.). — Leffrinkhoucke (Tph.). — Looberghe (T. et Tph.). — Loon-Plage (P. et T.) : Mlle Finot. — Merckeghem (Tph.). — Millam (T. et Tph.). — Les Moères (Tph.). — Malo-les-Bains (P. et T.) : M. Perche, R. — Mardyck (T.). — Ost-Cappel (Tph.). — Petite-Synthe (P. et T.) : Mme Rouzier, R. — Pitgam (P. et T.) : M. Vandaele, F. R. — Quaedypre (Tph.). — Rexpoëde (P. et T.) : M. Hallard, F. R. — Rosendaël (P. et T.) : Mme Debuissy, R. — Saint-Pierrebrouck (P. et T.) : M. Ravez, F. R. — Saint-Pol-sur-Mer (P. et T.) : Mme Courrèges. — Saint-Momelin (Tph.). — Saint-Georges (Tph.). — Socx (Tph.). — Spycker (T.). — Steene (Tph.). — Tèteghem (P. et T.) : M. Devos, F. R. — Uxem (T.). — Volckerinchove (Tph.). — Warhem (Tph.). — West-Cappel (T.). — Wallen (P. et T.) : M. Ogier. — Wormhoudt (P. et T.) : Mme Willems, R. — Wulverdinghe (Tph.). — Wylder (Tph.). — Zeggere-Cappel (P. et Tph.) : M. Héban, F. R. — Zuydcoote (T.).

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK. — Hazebrouck (P. et T.) : MM. Crétal, R. ; Ployart. — Arneke (P. et T.) : Mme Bazimon. — Bailleul (P. et T.) : M. Fleury. — Boeschèpe (A. P.) : Mlle Boudein. — Bavinchove (Tph.). — Berthen (T. et Tph.). — Blaringhem (T.). — Boeseghem (Tph.). — Borre (Tph.). — Buysseure (T. et Tph.). — Caestre (P. et T.) : M. Fontenelle, F. R. — Cassel (P. et T.) : M. Brocart. — Le Doullieu (T.). — Eblinghem (Tph.). — Eecke (T.). — Estaires (P. et T.) : Mme Lecat. — Flêtre (T.). — Godewaersvelde (P. et T.) : Mme Roye. — Haridfort (Tph.). — Haverskerque (Tph.). — Hondeghem (Tph.). — Houkerque (T.). — Lynde (Tph.). — La Gorgue (P. et T.) : Mlle Chaix. — Merville (P. et T.) : M. Quenehen. — Méteren (P. et T.) : Mlle Crozet. — Merris (Tph.). — Morbecque (T.). — Nieppe (P. et T.) : Mme Ployart. — Neuf-Berquin (T.). — Nord-peene (Tph.). — Ochtezeele (Tph.). — Oudezeele (T.). — Ovelaère (Tph.). — Renescure (P. et T.) : Mme Millescamps. — Rubrouck (Tph.). — Steenbecque (P. et T.) : Mlle Delhaye. — Steenvoorde (P. et T.) : Mme Hubère. — Steenwerck (P. et T.) : M. Broyon. — St-Jans-Cappel (Tph.). — Sainte-Marie-Cappel (Tph.). — Sercus (Tph.). — Staple (Tph.). — Strazeele (T.). — Saint-Sylvestre-Cappel (T.). — Terdegem (Tph.). — Thiennes (T.). — Vieux-Berquin (P. et T.). — Wallon-Cappel (Tph.). — Wemaers-Cappel (Tph.). — Winnezele (T.). — Zermeele (T.). — Zuytpeene (Tph.).

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Lille (Recette principale, place de la République (Poste) : MM. Lacourt, Hamy, contrôleurs principaux ; Renaudin, Bouchez, Degand, Louis, Duvet, Lamonnier, Gibon, Lubrez, Lazès, C. — Lille (Central), place de la République (Télégraphe) : MM. Nicolay, chef du centre de dépôt télégraphique, Hôtel des Postes et Télégraphes, place de la République, 12 ; Fourmaux et Becquart, Contrôleurs principaux ; Bondois, Sorriaux, Delcroix, Petit, Vandebussche, Roux, Delaporte, Warluzel, C. — Lille (Téléph.) : Interurbain : MM. Lagarde, chef du poste central téléphonique, rue Boitelle ; Panken, contrôleur principal ; Garnault et Huet, et Mlle Chavanel, C. — Lille (Téléphone) : Urbain : MM. Festé, chef du poste central ; Warluzel, contrôleur. — Lille (Chèques) : MM. Dufour ; Paillieux ; Plaquet, C. — Lille (place Saint-Martin) (P. et T.) : MM. Bourel, R., rue de

Gand, 4 ; Felbacq, C. — Lille (*Chambre des Comptes*) (P. et T.) : MM. Follain, R. ; Deltenre, C. — Lille (*Moulins*) (P. et T.) : M. Dubuisson, R., rue de Wazemmes. — Lille (*Esquermes*), boulevard Montebello (P. et T.) : M. Merlin. — Lille (*Gare*) (P. et T.) : MM. Valin, chef de bureau ; Delory, Lelong, Guffroy, Tellier, Vitoux, C. — Lille-Fives (P. et T.) : M. Portenart R., rue du Prieuré, 20. — Lille-Saint-Maurice (P. et T.) : M. Moreau, R., rue de la Louvière, 6. — Lille-Bourse : MM. Dumont, R. ; Derveaux et Trachez, C. — Allennes-les-Marais (T.). — Annappes (Tph.). — Annœullin (P. et T.) : Mme Verrier. — Armentières (P. et T.) : MM. Aubry, R. ; Auvray, C. — Asecq (P. et T.) : Mme Hazrebrouck. — Attiches (T.). : M. Crespel. — Aubers (P. et T.) : Mlle Thelliez, R. — Avelin (Tph.). — Bachy (Tph.). — Baisieux (P. et T.) : Mme Gilbert, R. — Bassée (La) (P. et T.) : M. Graux. — Bawin (P. et T.) : Mme Druart, R. — Beaucamps (T.). — Bersée (P. et T.) : Mme Mordacq. — Bois-Grenier (T.). — Bondues (P. et T.) : Mme Debrune. — Bourghelles (T.). — Bousbecque (P. et T.) : N.... — Bouvines (Tph.). — Camphin-en-Carembault (T. et Tph.). — Camphin-en-Pévèle (Tph.). — Capinghem (T. et Tph.). — Cappelle (T.). — Carnin (Tph.). — Chapelle-d'Armentières (P. et T.) : M. Leleu, F. R. — Chemy (T.). — Chéreng (P. et T.) : M. Vandeneekhoutte, F. R. — Cobrieux (T. et Tph.). — Comines (P. et T.) : N.... — Croix (P. et T.) : M. Pujol, R. — Cysoing (P. et T.) : M. Engrand, R. — Deûlémont (Tph.). — Don (P. et T.) : M. Desmaret, F. R. — Emmé- rin (T.). — Englos (Tph.). — Ennevelin (Tph.). — Erquin- ghem-Lys (P. et T.) : M. Dupont, F. R. — Erquinghem- le-Sec (Tph.). — Escobecques (T.). — Faches-Thu- mesnil (P., T. et Tph.). : Mme Carreaux. — Flers (P. et T.) : Mme Veuve Tétart, receveuse. — Forest (Tph.). — Fournes-en-Weppes (P. et T.) : M. De- rosch. — Frelinghien (P. et T.) : M. Dauchy, F. R. — Fretin (P. et T.) : Mme Gaignier. — Fromelles (T. et Tph.). — Genech (Tph.). — Gondecourt (P. et T.) : Mme Gengembre. — Gruson (Tph.). — Hallennes-les- Haubourdin (T.). — Halluin (P. et T.) : M. Lebargy, R. — Hantay (T.). — Haubourdin (P. et T.) : M. Admont, R. — Hellemmes-Lille (P. et T.) : Mme Lavaud, R. — Hem (P. et T.) : Mlle Delvaux. — Herties (Tph.). — Houplin (T., Tph.). — Houplines (P. et T.) : Mme Bouret. — Illies (Tph.). — Lambersart (P. et T.) : M. Bruge. — Lannoy (P. et T.) : M. Bousquier. — Leers : M. Vermauw, R. — Lesquin (P. et T.) : M. Miégevill. — Le Maisnil (Tph.). — Lezennes (Tph.). — Linselles (P. et T.) : M. Avez. — Lomme (P. et T.) : Mme Coteignie. — Loos (P. et T.) : M. Dudoignon, R. — La Madeleine (P. et T.) : MM. Littner, R. ; Delest, C. — Louvil (Tph.). — Marq- en-Barœul (P. et T.) : M. Hégo. — Marquette (P. et T.) : Desprez. — Marquillies (Tph.). — Mèrignies (Tph.). — Moncheaux (Tph.). — Mons-en-Barœul (P. et T.) : M. Tabary, R. — Mons-en-Pévèle (P. et T.) : M. Vande- planque, F. R. — Mouchin (T. et Tph.). — Neuville-en- Ferrain (P. et T.) : M. Hervan, F. R. — Mouvoux (P. et T.) : Mlle Dubreucq, R. — Ostricourt (P. et T.) : Mlle Reumaux. — Pérenchies (P. et T.) : Mme Chamut, R. — Phalempin (P. et T.) : M. Lasalle. — Pont-à-Marcq (P. et T.) : M. Albecq, R. — Prèmes- ques (Tph.). — Provin (P. et T.) : Mlle Briquet. — Quesnoy-sur-Deûle (P. et T.) : M. Renouard. — Ra- dinghem (T.). — Ronchin (P. et T.) : Mme Menot. — Roncq (P. et T.) : Mme Brasseur. — Roubaix (P. et T.) : MM. Gorse, contrôleur principal ; Ver- crouse, Obled, Caraguel, Gautier, Lemaire, Vilain, C. — Roubaix-Téléphone : MM. Bécue, chef du poste central téléphonique, Equinet, C. — Roubaix, quartier de la gare : N.... — Roubaix-Fosse-aux-Chênes : M. De- preq, R. — Roubaix-Ste-Elisabeth : Mme Bacave, R. — Saille-les-Lannoy (Tph.). — Sainghin-en-Weppes (P. et T.) : Mme Roussel. — Salomé (Tph.). — San- tes (P. et T.) : M. Wambre, F. R. — Seclin (P. et T.) : M. Guffroy. — Saint-André (P. et T.) : M. Soete. — Seguedin (Tph.). — Templemars (Tph.). — Templeuve (P. et T.) : M. D. Chaix, A. — Thu- meries (P. et T.) : M. Muselli. — Tourcoing (P. et T.) :

MM. Galzin, R. ; Bournonville, Delzenne, G. Loridan, J. Loridan, Bonnet, Marchand, C. — Tournignies (Tph.). — Vendeville (Tph.). — Vertinghem (P. et T.) : M. Meurant, F. R. — Wahagnies (T.). — Wannehain (Tph.). — Wambrechies (P. et T.) : Mlle Leclercq, R. — Wasquehal (P. et T.) : M. Daniel. — Wallignies (P. et T.) : M. Lavaud. — Wattrelos (P. et T.) : M. Accart Louis. — Wavrin (P. et T.) : Mme Renuy. — Wervicq- Sud (P. et T.) : Mme Degand. — Wicres (Tph.).

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — Valenciennes-Principal : MM. Moreau ; Lemaire, Brun, Sur- mont, C. — Valenciennes-Central : MM. Bayard, R. ; Cauderlier, Bacro, C. — Abscon (P. et T.) : Mlle Richard. — Anzin (P. et T.) : M. Cognéras, R. — Arvres (P. et T.) : Mme Leleu. — Aubry (Tph.). — Aulnoye (Tph.) : N...., R. — Avesnes-le-Sec (P. et T.) : M. E. Caillard, F. R. — Bellaing (T.). — Beau- vrages (P. et T.) : Mme Beniaux. — Bouchain (P. et T.) : M. Allard. — Bousignies (T.). — Brillon (T. et Tph.). — Bruay (P. et T.) : Mme Hildebrand. — Bruille- St-Amand (T.). — Château-Abbaye (T.). — Condé-sur- Escaut (P. et T.) : M. Ducastel, R. — Crespin (P. et T.) : Mlle Milleville, R. — Curgies (P. et T.) : M. Dufour. — Denain (P. et T.) : M. Baucher, R. ; Raynaud, C. — Douchy (P. et T.) : Mme Guillez. — Escaudain (P. et T.) : Mme Dhenain. — Escautpont (Tph.). — Famars (T. et Tph.). — Fresnes-sur-Escaut (P. et T.) : Mlle Besch. — Hasnon (P. et T.) : Mlle Du- jardin. — Haspres (P. et T.) : Mme Alglave. — Haulchin (T.). — Haveluy (P. et T.) : M. Smagge, F. R. — Hélesmes (Tph.). — Hergnies (P. et T.) : Mme Prénom. — Hérin (P. et T.) : M. Moreau, F. R. — Hordain (T.). — Lecelles (T.). — Lieu-Saint-Amand (T.). — Lourches (P. et T.) : Mlle Maréchal. — Maing (P. et T.) : M. Le Sorbon, R. — Marty (P. et T.) : M. La- mer. — Marquette-en-Ostrevent (P. et T.) : M. Béguin, F. R. — Mastaing (Tph.). — Maulde (T.). — Millonfosse (Tph.). — Monchaux (Tph.). — Mortagne-du-Nord (P. et T.) : Mme Sturme. — Neuville-sur-Escaut (Tph.). — Nivelles (Tph.). — Noyelles-sur-Selle* (T.). — Odomez (T.). — Onnaing (P. et T.) : Mme Echevin. — Petite- Forêt (T.). — Préseau (P. et T.) : M. Caillard, F. R. — Prouvy (Tph.). — Quarouble (P. et T.) : M. Péraldi, R. — Quérenaing (Tph.). — Quiérechain (P. et T.) : Mlle Jacqué, R. — Raismes (P. et T.) : M. Chatroussat. — Raevix (P.). : M. Plouvier, F. R. — Rombies (T.). — Rosult (Tph.). — Rumegies (T.). — Saint-Amand-les-Eaux (P. et T.) : MM. Serré, R., Thibaudat, C. — Saint-Aybert (T. et Tph.). — Saint- Saulve (P. et T.) : Mme Lantoine. — Sars et Rosières (Tph.). — Saultain (P. et T.) : Mme Valin. — Sebourg (P. et T.) : Mme Cardon, R. — Thiant (P. et T.) : Mme Heroguel. — Thivencelles (T.). — Thun (Tph.). — Trith-Saint-Léger (P. et T.) : Mlle Delsaut. — Ver- chain-Maugré (T.). — Vicq (T.). — Vieux-Condé (P. et T.) : M. Mairesse. — Wallers (P. et T.) : M. Le- sire, R. — Wasnes-au-Bac (T.). — Wavrechain-sur- Denain (Tph.). — Wavrechain-sous-Faulx (T.).

Entrepôts dans les gares de chemin de fer : MM. Hardy, à Tourcoing ; Falempein, à Cambrai ; N...., à Hazebrouck ; Habast à Somain ; Devaux, à Busigny ; N...., à Valenciennes ; Pourre à Roubaix.

Bureaux sémaphoriques. — Dunkerque, Gravelines et Zuydcoote.

Gares de chemin de fer ouvertes à la télégraphie privée. — Aulnoye, Avesnes, Baisieux, Bergues, Blanc- Misseron, Busigny, Cambrai, Douai, Douzies, Dunker- que, Dunkerque maritime, Feignies, Jeumont, Iwuy, Lille, Lourches, Marly-lez-Valenciennes, Maubeuge, Roubaix, Somain, Sous-le-Bois, Valenciennes.

SECTION TECHNIQUE REGIONALE

La Section technique régionale, dont les bureaux sont situés boulevard de la Liberté, 121, est dirigée par un ingénieur en chef, placé sous l'autorité administrative du Directeur régional.

Cette Section comprend le service des Installations (Bureaux centraux) manuelles et automatiques, le service du Contrôle des distributions d'énergie électrique, le service automobile, le service des lignes aériennes

(grandes artères), le service des lignes souterraines et le service de la comptabilité-déniers régionale.

Ingénieur en chef : M. Dauvin, *, ☼. — *Rédacteur principal* : M. Delahaye, ☼, *

INSTALLATIONS ET AUTOMATIQUE. — MM. Leprince-Ringuet, La Maida, Notéris, *ingénieurs* ; Duvet, ☼, *rédacteur principal* ; Waltz, Madoulet, Castelain, Delaurent, *contrôleurs des installations électro-mécaniques*.

CONTRÔLE DES DISTRIBUTIONS D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE. — **SERVICE DES LIGNES AÉRIENNES (GRANDES ARTÈRES) ET SERVICE AUTOMOBILE.** — MM. Pasquet, *inspecteur technique régional* ; Guillevic, *rédacteur principal* ; Godart, *contrôleur des lignes* ; Mme Messe, *dame employée détachée*.

SERVICE DES LIGNES SOUTERRAINES (CONSTRUCTION). — MM. Thomas, *ingénieur, chef de service* ; Delmaere, *rédacteur* ; Drieghe, *commis principal d'ordre et de Comptabilité* ; Ruggieri, *conducteur principal de travaux* ; Caron, Bollen, Oré, Bellat, *conducteurs de travaux*.

COMPTABILITÉ-DÉNIERS RÉGIONALE. — MM. Guérin, ☼, *rédacteur* ; Caumes, *commis principal d'ordre et de comptabilité* ; Mmes Bonte, Alexandre, Opart, Mlle Lhoyer, *dames employées détachées*.

Dessinateur : M. Assier.

SERVICE DE LA DACTYLOGRAPHIE. — Mlles Caumes ; Ginguemard, *dactylographes*.

SECTION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

SERVICE DES LIGNES AÉRIENNES SECONDAIRES (CONSTRUCTION) ET DES INSTALLATIONS DE POSTES D'ABONNÉS. — MM. Darthois ; Van de Velde, Rambaux, *inspecteurs* ; Sorriaux et Belval, *rédacteurs* ; Bernardy, *conducteur principal de travaux* ; Vieil ; Dhuyvetter, *conducteurs de travaux* ; Bonte, Glorieux, *conducteurs de travaux (installations)*.

COMPTABILITÉ MATIÈRES. — M. N..., *rédacteur* ; Mlle Desbiens, *dame employée des services administratifs* ; Mmes Bouvier, Desbiens P., *dames employées détachées*.

POIDS ET MESURES. — VÉRIFICATION

Des fonctionnaires spéciaux sont chargés de veiller à l'exécution de la loi relative à l'uniformité et à l'exactitude des poids et mesures, de constater les contraventions et provoquer les poursuites (loi du 4 juillet 1837, art. 7 ; loi du 1^{er} août 1905), sans préjudice du droit qu'a tout officier de police judiciaire de constater les délits et les contraventions commis au moyen de poids et mesures.

La vérification des poids et mesures qui, autrefois, était faite chaque année, peut n'avoir lieu que tous les deux ans, dans certains cas ; l'Inspecteur régional règle l'ordre dans lequel elle est effectuée et en informe le Préfet.

Le Service des Poids et Mesures du département du Nord est classé dans la 4^e circonscription régionale (Région Nord), qui comprend, en outre, les départements du Pas-de-Calais et de la Somme.

Inspecteur régional de la 4^e circonscription : M. Allard, rue Bourignon, 31, à Lille.

LILLE : MM. Leclercq, rue Stappaert, 8, *vérificateur* ; N..., N..., *vérificateurs adjoints* ; N..., *garçon de bureau expéditionnaire*. — ROUBAIX : M. ALIX, *, *vérificateur*. — TOURCOING : M. Quinio, ☼, ☼, *vérificateur*. — DUNKERQUE : M. Jottay, *vérificateur*. — HAZEBROUCK : M. Jonac, *ingénieur*. — CAMBRAI : M. Perfettini, *vérificateur*. — MAUBEUGE : M. Devins, *vérificateur*. — DOUAI : M. Senez, *, ☼, *vérificateur*. — VALENCIENNES : MM. Saint-Huile, ☼, ☼, *vérificateur* ; N..., *vérificateur adjoint* ; Quintin, *garçon de bureau expéditionnaire*. — LILLE : M. Baudrey, *Ingénieur des Poids et Mesures, spécialement chargé du contrôle des Appareils distributeurs d'essence*.

Caisse Autonome de Gestion des Bons de la Défense Nationale et d'Amortissement de la Dette Publique

Service d'Exploitation Industrielle des Tabacs

Manufacture des Tabacs de Lille

41, rue du Pont-Neuf

☎ 533.47

Depuis le 1^{er} octobre 1926, l'exploitation du Monopole des Tabacs est confiée à la *Caisse Autonome de Gestion des Bons de la Défense Nationale et d'Amortissement de la dette publique*, en exécution des lois des 7 et 10 août 1926 et du décret du 13 août 1926 portant règlement d'Administration Publique. Le Service de cette caisse, qui est spécialement chargé de l'exploitation du Monopole des Tabacs, est le *Service d'Exploitation Industrielle des Tabacs*, à qui sont dévolues toutes les attributions de la Direction Générale des Manufactures de l'Etat.

Directeur Général du Service d'Exploitation Industrielle des Tabacs : M. L. Blondeaux, C *, à Paris.

Direction des Tabacs du Nord

La Direction, dont Lille est le siège, comprend la Manufacture des Tabacs de Lille, le Magasin de transit de Dunkerque et la Direction régionale des ventes pour les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne et des Ardennes.

Ingénieur chargé de la Direction des Tabacs du Nord : M. P. Pinchon.

Manufacture des Tabacs de Lille

Ingénieur : M. L. Rosenstock. — *Contrôleur* : M. H. Roux, ☼. — *Rédacteur principal Premier Commis* : M. Boursier, ☼. — *Rédacteur de Manufacture* : M. I. Beaussart.

Direction Régionale des Ventes (Nord, Pas-de-Calais, Aisne, Ardennes)

Inspecteur principal des ventes : M. G. Grévin.

Magasin de Transit de Dunkerque

Entreposeur : M. F. Delécluse, *, ☼ ; *Contrôleur principal* : N...

AGRICULTURE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES SERVICES AGRICOLES

Lille, 15, rue des Vieux-Murs, ☎ 529.37 Lille

Le Directeur des Services agricoles, chef de service, est secondé par un Professeur d'agriculture adjoint, trois Professeurs d'agriculture et un Professeur spécial d'horticulture. Ses attributions principales sont les suivantes :

1^o *Enseignement agricole* : cours dans les lycées et collèges, les écoles temporaires agricoles, horticoles ou ménagères, fixes ou ambulantes, les centres d'enseignement post-scolaire.

2^o *Vulgarisation des connaissances agricoles* par conférences à des groupes ou associations d'agriculteurs, ou par radio-diffusion, par concours ou expositions variés, etc...

3^o *Expérimentation agricole*.

4^o *Préparation et exécution du programme d'action de l'Office agricole départemental* (loi du 6 janvier 1919), dont le but est l'intensification de la production agricole.

5^o *Organisation et contrôle de la Mutualité agricole* : crédit agricole, assurances mutuelles contre l'incendie, les accidents et la mortalité du bétail : le Directeur des Services agricoles est dans son département le représentant de la Caisse Nationale du Crédit agricole.

6^o *Enquêtes économiques et techniques* dont les résultats sont à la base des décisions de l'Administration centrale et départementale.

7^o *Etablissement de la statistique agricole annuelle*.

8^o *Collaboration à des Commissions départementales importantes* (Comité départemental de ravitaillement,

des Pupilles de la Nation, des Mutilés et Réformés de guerre, Comité économique, Commission consultative des blés et farines, etc...).

9° Préparation de la *mobilisation agricole* et du ravitaillement général en temps de guerre dans le cadre départemental.

ENSEIGNEMENT AGRICOLE

L'enseignement agricole, organisé en vertu des lois des 16 juin 1879, 21 août 1912 et 2 août 1918, comporte :

- 1° des cours d'agriculture dans les lycées et collèges, à l'Ecole normale d'instituteurs de Douai ;
- 2° des écoles ambulantes d'agriculture pour jeunes gens. Les cours ont lieu pendant la saison d'hiver ;
- 3° une école saisonnière d'horticulture à Wagnonville ;
- 4° les écoles ménagères agricoles ambulantes ;
- 5° le service des conférences, données sur tous points du département ;
- 6° les champs d'expériences agricoles ;
- 7° la collaboration du service aux œuvres de propagande mutualiste, de diffusion des notions techniques dans les sociétés, groupements, syndicats, etc...

Directeur départemental : M. Vezin, \odot , Ingénieur-agronome, docteur en droit, 15, rue des Vieux-Murs. — *Professeurs d'agriculture* : MM. Géray, \odot , ingénieur agricole, à Cambrai ; Halbronn, licencié en droit, ingénieur agronome, à Lille ; Brethenoux, \odot , ingénieur agricole, à Hazebrouck ; Guffroy, \odot , ingénieur agronome, à Valenciennes. — *Professeur spécial d'horticulture* : M. Lenfant, \odot , à Lille.

CHAMBRE DEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE

Siège à la Préfecture

La loi du 3 janvier 1924 a créé dans chaque département une chambre d'agriculture, siégeant au chef-lieu qui a mission de présenter aux pouvoirs publics et notamment au Parlement, les vœux des cultivateurs français ; de gérer, dans le cadre qui lui est assigné, toutes les institutions susceptibles de favoriser l'agriculture nationale.

Les Chambres départementales d'agriculture sont composées :

1° De membres élus au scrutin de liste, par arrondissement, à raison de quatre par arrondissement ou circonscription électorale ;

2° De délégués, désignés au scrutin de liste à raison de un par arrondissement ou circonscription électorale, par les associations et syndicats agricoles du département, sans qu'il soit nécessaire de choisir ces délégués dans chaque arrondissement.

Elles donnent au Préfet et au Gouvernement tous les renseignements et avis qui leur sont demandés sur les questions agricoles et ont le droit de transmettre aux Pouvoirs publics, à titre consultatif, des vœux sur toutes matières d'intérêt agricole.

Elles sont spécialement appelées :

1° A grouper, coordonner, codifier les coutumes et usages locaux à caractère agricole qui servent ordinairement de base aux décisions judiciaires ;

2° A émettre des avis sur les différends d'ordre collectif entre propriétaires, exploitants et ouvriers.

En dehors de leurs attributions consultatives, les chambres d'agriculture peuvent, dans leur circonscription, créer ou subventionner tous établissements, institutions ou services d'utilité agricole, toutes entreprises collectives d'intérêt agricole.

Elles ont la faculté de se concerter avec les chambres de commerce en vue de créer ou subventionner des œuvres ou entreprises collectives, présentant un intérêt commun à l'agriculture, à l'industrie ou au commerce.

Les chambres d'agriculture sont reconnues comme établissements publics ; elles sont habiles en cette qualité, à acquérir, recevoir, posséder, emprunter, aliéner, ester en justice.

BUREAU. — *Président* : M. E. Lanthiez, président de la Société des Agriculteurs du Nord. — *Vice-Présidents* : MM. d'Hespel et Caudrelier. — *Secrétaire général* : M. Leriche. — *Secrétaire* : M. le Chanoine Outters. — *Trésorier* : M. Ghestem. — *Trésorier-adjoint* : M. Herreman. — *Archiviste* : M. René de la Gorce. —

Agent comptable : M^e Motte, 31, rue de la Bassée, à Lille.

1° *Membres élus par les électeurs des arrondissements* :

AVESNES. — MM. Carlier-Caffiéri, ancien député, ingénieur agricole, éleveur, à Villers-Pol ; Cantineau Victorien, \ast , \odot , conseiller général, agriculteur, à Englefontaine ; de la Gorce René, ingénieur agronome, agriculteur-éleveur, à Avesnelles ; Duchateau Usmar, éleveur, à Choisies.

CAMBRAI. — MM. Derly, Camille, agriculteur, à Gouzeaucourt ; Leriche Fernand, \ast , \odot , A, C \odot , conseiller général, agriculteur, à Ribécourt ; Tamboise-Lefebvre, \odot , à Montigny ; Luwez-Cardon Jules, agriculteur, à Troisvilles.

DOUAI. — MM. Belle Paul, agriculteur, à Dorignies ; Caudrelier Edouard, \odot , \ast , agriculteur, à Roost-Warendin ; Delsart Léon, \ast , \ast , agriculteur, Député du Nord, maire de Nomain ; Dussart Adolphe, agriculteur, à Marchiennes-Campagne.

DUNKERQUE-HAZEBROUCK. — MM. de Warengien Camille, \odot , \ast , \ast , propriétaire agricole, à Dunkerque. Vandaele Jean, cultivateur à West-Cappel ; Wemaere Paul, cultivateur à Arbouts-Cappel ; Desmidt Léon, cultivateur à Bourbourg ; Desmaescaux Louis à Caestre ; de la Grange Amaury, \ast , \odot , \ast , sénateur, conseiller général, propriétaire, à Morbecque (La Motte-au-Bois) ; M. Herreman César, \odot , ancien agriculteur, maire de Méteren ; N....

LILLE. — MM. Poissonnier Elie, agriculteur à Nieppe ; Destombe Casimir, agriculteur à Bondues ; Cordonnier Georges, agriculteur, maire d'Aubers ; Dillies Jérôme, agriculteur à Quesnoy-sur-Deûle.

VALENCIENNES. — MM. Cartigny Pierre, agriculteur, à Valenciennes ; Detourmignies Jules, agriculteur, à Rosul ; Lanthiez Emmanuel, \odot , \odot , agriculteur, à Abscon ; Macarez Charles, conseiller général, agriculteur-éleveur, à Haulchin.

2° *Membres élus par les associations et syndicats agricoles*

MM. Dorchie Jean, \ast , \odot , président du Syndicat des Maraîchers, à Lille ; Dufour Paul, \odot , propriétaire à Dunkerque ; D'Hespel Octave, \odot , C \ast , maire de Fourmes ; Ghestem Henri, \odot , ancien agriculteur, à Verlinghem ; le Chanoine Outters Tobie, secrétaire général de la Fédération agricole du Nord de la France, à Lille ; Macke Victor, \odot , \odot , agriculteur à Mérignies ; Bocquet Emile, cultivateur à La Chapelle d'Armentières.

OFFICE DEPARTEMENTAL AGRICOLE DU NORD

15, rue des Vieux-Murs, à Lille, \odot 529.37 Lille

Pour développer, intensifier et améliorer la production agricole nationale, il est nécessaire de rechercher, puis de vulgariser les meilleures pratiques de culture et d'élevage. C'est le but essentiel assigné aux Offices agricoles régionaux et départementaux institués par la loi du 6 janvier 1919.

Les Offices jouissent de l'autonomie financière ; ils choisissent leurs agents, déterminent eux-mêmes les méthodes et les pratiques à expérimenter ou à généraliser. Ils travaillent pour les agriculteurs, en vue d'améliorations prochaines, réalisables à brève échéance. Par suite, dans la préparation de leur programme, ils s'inspirent des besoins les plus immédiats de la culture départementale ou régionale.

Leurs travaux concernent, par exemple : les essais comparés des meilleures variétés, le triage des semences, les ventes de semences sélectionnées, la détermination des fumures rationnelles, l'extension du bon outillage, les améliorations foncières, les ventes d'animaux reproducteurs de choix, la sélection et l'amélioration du bétail, l'extension des associations agricoles, etc...

Les Offices constituent une liaison entre le monde agricole et les organes administratifs. Ils réalisent leurs programmes avec la collaboration constante des associations agricoles locales et des fonctionnaires de l'Etat, et cette union ne peut être que féconde en résultats heureux pour l'agriculture.

Dans chaque département, il existe un Office agricole,

qui comprend six membres dont trois au titre de membres du Conseil général, et les autres au titre de représentants des principaux groupements agricoles et nommés par la Chambre d'agriculture, plus le Directeur des services agricoles et le Directeur des services vétérinaires.

Composition de l'Office départemental agricole du Nord. — M. F. Leriche, O \star , \otimes A, C \otimes , conseiller général, agriculteur et maire, à Ribécourt, *Président*; MM. Charles Macarez, conseiller général, agriculteur à Haulchin; Guilbaut, \star , conseiller général, président du Comice agricole de Lille; D'Hespel, agriculteur, à Fourmes-en-Weppes; Henri Ghestem, ancien agriculteur, à Verlinghem; Paul Wemaere, agriculteur, à Arbouts-Cappel; Vezin, \otimes , directeur des services agricoles du Nord; Riez, \star , O \otimes , \otimes , \otimes , directeur des services vétérinaires du Nord. — *Secrétaire administratif* : M. Jules Lebrun, \otimes .

SERVICE DU GENIE RURAL

Bureaux : 99, rue d'Esquermes, à Lille, \textcircled{t} 70.20

Le Service du Génie Rural a été créé en 1903, sous la dénomination « Service des Améliorations Agricoles », et réorganisé par décret du 26 décembre 1918, modifié par le décret du 5 août 1919, portant organisation du « Corps du Génie Rural » et création de l'« Ecole Supérieure du Génie Rural ».

Le Service du Génie Rural dépend, au Ministère de l'Agriculture, de la Direction des Eaux et du Génie Rural.

Ce service est chargé de l'étude et du contrôle de tous les travaux d'améliorations foncières rurales susceptibles de bénéficier du concours technique et financier de l'Etat (Ministère de l'Agriculture).

Par travaux d'améliorations agricoles, il faut entendre tous travaux présentant un intérêt général agricole, et susceptibles d'avoir pour résultat une augmentation des rendements.

Le Service du Génie Rural intervient :

1° par l'étude gratuite ou la vérification gratuite de tout projet ;

2° par l'allocation de subventions et de prêts pour l'exécution des travaux entrepris par une collectivité (commune, association syndicale, coopérative).

Exemples de travaux susceptibles d'obtenir le concours du Service du Génie Rural :

Assainissements, drainages, remembrement, création de chemins ruraux, moyens de transport, distribution communales d'eau potable et d'eau pour besoins agricoles, électrification, habitations ouvrières et constructions rurales, coopératives agricoles (laiteries, beurrieres, fromageries, fruiteries, sucreries, distilleries, rouissage et teillage du lin, etc...).

Mode de demande. — Pour obtenir le concours du Service du Génie Rural, les intéressés doivent en adresser la demande à M. le Ministre de l'Agriculture, sous couvert de M. le Préfet.

PERSONNEL. — *Ingénieur en chef de la circonscription Nord, Pas-de-Calais et Somme* : M. Vandervynck, \star , \otimes , O \otimes . Bureaux : 99, rue d'Esquermes, à Lille, \textcircled{t} 70.20. Adresse personnelle : 31, rue Halévy, à Lille. — *Ingénieur ordinaire à Lille* : M. Journet (même bureau). — *Adjoint technique principal, chef de bureau* : M. Vallet, \otimes . — *Secrétaire-dactylographe* : Mlle Parent.

ECOLE DE WAGONVILLE

\textcircled{t} 2.33

L'Ecole d'Agriculture de Wagnonville, située à trois kilomètres de la gare de Douai, fondée dans les conditions prévues par la loi du 30 juillet 1875, comporte un enseignement théorique et pratique. Elle forme des agriculteurs et des chefs de culture. Les élèves peuvent également se préparer aux Ecoles nationales d'Agriculture (Grignon, Montpellier et Rennes), à l'Ecole nationale d'Horticulture de Versailles et à l'Ecole nationale des Industries agricoles de Douai. La durée des études est de deux ans. Le prix de la pension est de 2.400 francs, et des bourses peuvent être accordées.

Les examens d'admission ont lieu chaque année en fin de juillet. Les candidats doivent avoir au moins 14 ans dans l'année d'admission. Depuis 1932, une année préparatoire fonctionne, prenant les élèves à partir de 12 ans.

Une Ecole d'Horticulture saisonnière, destinée à former des jardiniers, horticulteurs, fleuristes, est annexée à l'Ecole d'Agriculture. Les cours durent 10 mois.

Comité de surveillance et de perfectionnement. — *Président* : M. Chavard, \star , O \otimes , Inspecteur Régional d'agriculture provisoirement chargé de la région du Nord, 2, rue Porte Jaune à Bourges; *Vice-Président* : M. Vezin, \otimes , Directeur des services agricoles, à Lille; MM. Goniaux, conseiller général; Antoine, \star ; Cantineau, \star , \otimes ; Davaine, O \star , ancien sénateur, conseillers généraux; Belle; Debuchy, \star ; N..., agriculteurs; Carré, \otimes , directeur de l'Ecole.

Directeur : M. Carré, \otimes . — *Professeurs. Agriculture* : M. Carré, \otimes ; *Sciences naturelles* : M. Avenel; *Physique et Chimie* : M. Danguy; *Mathématiques et Français* : M. Comyn, O \otimes , \otimes , A; *Vétérinaire* : M. Salomé, O \otimes , chargé du cours d'extérieur; *Travaux pratiques* : M. Deschamps, \otimes , chef de pratique agricole; M. Bourdin, \otimes , chef de pratique horticole; M. Lebin, \otimes , répétiteur et économiste comptable.

Ecoles ambulantes ménagères agricoles (pour les jeunes filles)

Tél. : 529.37 Lille

Siège : 15, rue des Vieux-Murs, à Lille

Le Conseil Général du Nord a décidé la création de deux écoles temporaires ménagères, agricoles et de laiterie pour les jeunes filles.

L'enseignement comporte des éléments d'hygiène, d'économie domestique, de coupe et de couture, de zootechnie, d'aviculture, d'agriculture et de jardinage, de laiterie, de fromagerie et de comptabilité.

Les sessions ont une durée de trois mois chacune. Les élèves doivent avoir 15 ans au moins, le nombre maximum en est fixé à 20 par session.

Les écoles dépendent de la Direction des Services agricoles.

Les cours sont donnés par les professeurs d'agriculture et deux maîtresses chargées de la direction effective des travaux pratiques. Ceux-ci ont lieu tous les matins, de 8 h. 30 à 11 h. 30; dans l'après-midi, deux heures et demie sont consacrées à l'enseignement théorique, sauf le samedi soir.

Des examens clôturent chaque session et un diplôme est délivré à toutes les élèves qui s'en sont rendues dignes. L'enseignement est gratuit. Les communes doivent simplement fournir les locaux, le chauffage et l'éclairage. Les sessions des écoles sont tenues successivement dans les divers arrondissements du département. Ces écoles sont subventionnées par le Ministère de l'Agriculture.

1^{re} Ecole. — *Directrice* : Mme Guegeais; *Professeur* : Mlle Renard. — 2^e Ecole. — *Directrice* : Mlle Petit; *Professeur* : Mlle Dupérat.

Ecoles ambulantes d'agriculture d'hiver (pour les jeunes gens)

Dans sa session d'octobre 1908, le Conseil général du Nord a décidé l'ouverture d'une école ambulante agricole pour les jeunes gens. Elles sont actuellement au nombre de quatre.

Le programme comporte 36 leçons et 4 excursions. Ces écoles relèvent de la Direction des Services Agricoles, 15, rue des Vieux-Murs, à Lille, \textcircled{t} 529.37

L'enseignement est donné par des professeurs d'agriculture, des éleveurs, des vétérinaires, des artisans et des instituteurs.

En présence des excellents résultats obtenus, le Conseil général du Nord a voté les crédits nécessaires pour que plusieurs sessions aient lieu chaque année, pendant l'hiver. En général, une session est donnée par chaire d'agriculture.

Ces écoles sont subventionnées par le Ministère de l'Agriculture.

Foire et Marchés du Département du Nord

LOCALITÉ	PERIODICITE	EMPLACEMENT	GENRE DE TRANSACTION
Aniche	Le vendredi.	Place de la Mairie.	Approvisionnement.
Annœullin	Le mardi.	Grand'Place.	
Armentières	Lundi et vendredi.	Grand'Place. Place de l'Eglise. Place des Halles. Place Chanzy.	
	2 ^e lundi d'avril, juillet, septem- bre, 1 ^{er} lundi novembre.		Foire.
Arnèke	Le mardi de 10 à 12 heures.	Place de l'Eglise.	Volailles, beurre, œufs, lé- gumes et veaux gras.
Aulnoye	Le mardi.		Petit marché d'approvi- sionnement.
	2 ^e jeudi de novembre et dé- cembre.		Foire aux poulains, se- menes, engrais.
Avesnes-lez-Aubert.	Vendredi précédant la fête com- munale fixée au 3 ^e dimanche de septembre.		
Avesnes	1 ^{er} mardi de chaque mois, de 8 à 12 heures.		Bestiaux.
	Le samedi de 8 à 12 heures. Vendredi.	Place d'Armes.	Volailles, beurre, œufs. Beurre en gros et marché ordinaire de détail.
Bailleul	Le mardi de 10 à 12 heures.	Grand'Place.	Volailles, beurre, œufs, lé- gumes et veaux gras.
Bavay	Vendredi.	Place de la Mairie.	Volailles, beurre, œufs.
	2 ^e mercredi de chaque mois.		Porcs.
Beauvois	Jeudi.	Place Ferrer.	Marché des denrées.
Bergues	Lundi de 10 à 12 heures.	Place de la République. Place Gambetta. Marché aux volailles.	Volailles, beurre, œufs, lé- gumes et veaux gras.
Berlaimont	Jeudi.		Marché de revendeur (beurre, œufs, volailles)
Bollezeele	Mercredi.	Place publique.	
Bouchain	Vendredi de 8 à 12 heures.		Volailles, beurre, œufs, légumes.
	Mardi.		Marché aux bestiaux.
Bourbourg	Mardi de 10 à 12 heures.	Place de l'Hôtel-de-Ville.	Volailles, beurre, œufs, lé- gumes et veaux gras.
	1 ^{er} mardi du mois.		Porcs.
Brouckerque	Dimanche.	Place publique.	
Cambrai	Le 24 de chaque mois (franc- marché).	Place de la Tour d'Aban- court.	Bétail et appareils ara- toires.
	Mercredi et samedi.	Place d'Armes et place au Bois.	Denrées.
Cappellebrouck	Dimanche.	Place publique.	
Cassel	Jeudi de 10 à 12 heures.	Place Foch.	Volailles, beurre, œufs, lé- gumes et veaux gras.
Catillon	Le 10 de chaque mois.	Place.	Marché de denrées.
Caudry	Tous les 2 ^e mercredi de 8 h. 30 à 12 heures.		Bestiaux.
	Mardi et vendredi.	Place de l'Hôtel-de-Ville.	Denrées, étoffes, chaus- sures.
	Dimanche.	Place Eugène-Fiévet.	Denrées, étoffes, chaus- sures.

LOCALITE	PERIODICITE	EMPLACEMENT	GENRE DE TRANSACTION
Comines	Jeudi (1 ^{er} jour de marché après la Saint-Denis).		Etoffes et ustensiles de ménage.
Condé-sur-Escaut ..	Vendredi et samedi.		Foire d'approvisionnement.
Cousolre	Mercredi.	Place de la Mairie.	Petit marché d'approvisionnement.
Croix	Mercredi et samedi.		Approvisionnement.
Curgies	Mardi.		Volailles, beurre, œufs.
Cysoing	Mardi. Foire mardi après l'Ascension.	Place de la Mairie.	
Denain	Jeudi.		Approvisionnement.
Douai	Mardi, jeudi et samedi. Lundi et vendredi. Mercredi.	Place Saint-Amé. Place Carnot. Place Saint-Waast.	Approvisionnement. Approvisionnement. Approvisionnement.
Dunkerque	Mardi de 10 à 12 heures. Mercredi et samedi.	Place Jean-Bart. Place publique.	Volailles, beurre, œufs, légumes.
Elincourt	2 ^e lundi de mai.	Grand'Place.	Tissus et quincaillerie.
Estaires	Jeudi matin.	Place publique.	Volailles, beurre, œufs.
Fourmies	Samedi.	Place de la République.	
Ghyvelde	Jeudi.	Place publique.	
Gravelines	Vendredi.	Place publique.	
Halluin	Samedi.		Victuailles.
Haubourdin	Vendredi. Foire : 21 janvier, 21 avril, 21 juillet, 21 octobre.	Place Sadi-Carnot. Place Blondeau. Rue E.-Blondeau.	
Hautmont	Mardi et vendredi.	Grand'Place.	
Hazebrouck	Lundi de 10 à 12 heures.	Grand'Place.	Volailles, beurre, œufs, légumes.
Hellemmes	Samedi.	Place de la République et Avenue de la Liberté.	Marchands-revendeurs.
Herzeele	Dimanche.	Place publique.	
Hondschoote	Vendredi.	Place publique.	
Jeumont	Jeudi.	Place de la République.	Petit marché d'approvisionnement.
La Bassée	2 ^e jeudi de chaque mois. Jeudi. 25 janvier, 25 avril, 25 juillet, 25 octobre.	Rue d'Estaires. Rue de Lille.	Bestiaux. Beurre, œufs, Volailles, fruits, légumes. Foire.
Landrecies	Samedi. 18 octobre.		Foire.
Lannoy	2 ^e dimanche d'octobre.		Foire.
Le Cateau	Mardi, jeudi, samedi de 8 à 12 heures. Le 22 de chaque mois.	Rue du Marché-aux-Chevaux, rue du Maréchal-Mortier, place Thiers. Grand'Place.	Volailles, beurre, œufs, légumes. Chaussures, étoffes. Bétail et instruments aratoires.
Le Quesnoy.....	Mardi et vendredi. 12 et 29 du mois de 8 à 12 heures.		Volailles, beurre, œufs.
Lille	Mercredi. Tous les jours sauf lundi. Mercredi et samedi. Tous les jours. Mardi, jeudi et dimanche. Tous les jours. Dimanche, lundi et vendredi.	Place Philippe-de-Girard. Halles Centrales. Place des Halles. Halles de Wazemmes. Marché de Wazemmes. Halles Saint-Nicolas. Place du Concert.	Marché aux chevaux. Gros. Approvisionnement, tissus Denrées. Approvisionnement, tissus, etc. Victuailles. Victuailles.

LOCALITE	PERIODICITE	EMPLACEMENT	GENRE DE TRANSACTION
Linselles	Vendredi.	Place de la Mairie.	
Marchiennes-Ville ..	Samedi.	Grand'Place.	Approvisionnement.
Maroilles	1 ^{er} lundi du mois de 8 à 12 h.		Volailles, beurre, œufs.
Maubeuge	Mercredi et samedi. 28 de chaque mois de 8 à 12 h.	Place d'Armes.	Marché aux herbes. Volailles, beurre, œufs.
Maubeuge (Sous-le-Bois)	Lundi et vendredi. 19 novembre.	Place de l'Eglise.	Foire.
Merville	Mercredi matin.	Place de l'Hôtel-de-Ville.	Approvisionnement.
Nieppe	Dimanche matin.		Approvisionnement.
Orchies	Lundi et vendredi de 10 à 12 h.		Volailles, beurre, œufs, légumes.
Ors	Mardi.	Place publique.	Denrées.
Ostricourt	Les jeudis après le 8 et le 23.	Place de l'Estrée.	Approvisionnement.
Poix-du-Nord	Jeudi.		Approvisionnement.
Pont-de-la-Deûle ..	Lundi et vendredi.	Grand'Place.	Approvisionnement.
Raches	Mardi.	Place de la Gare.	Approvisionnement.
Raismes	Jeudi.		Approvisionnement.
Rexpoëde	Dimanche et jeudi.	Place publique.	Approvisionnement.
Roubaix	4 fois la semaine. Dimanche.	Carreau des Halles. Place Chevreul.	Légumes en gros. Lapins, volailles, oiseaux, chiens.
Saint-Amand	Vendredi.	Grand'Rue.	Approvisionnement.
Saint-Pol-sur-Mer ..	Dimanche.	Place publique.	
Sars-Poteries	Jeudi.	Place du Marché.	Approvisionnement.
Seclin	Lundi. 3 ^e lundi de mai et de novembre.		Approvisionnement. Foire.
Sin-le-Noble	Mardi et vendredi.	Place de la Mairie.	Approvisionnement.
Solesmes	1 ^{er} mercredi de 8 h. 30 à 14 h. Chaque jeudi.		Bestiaux. Denrées.
Solre-le-Château ..	Mardi et vendredi.	Grand'Place.	Approvisionnement.
Somain	Jeudi.	Place Jean-Jaurès.	Approvisionnement.
Steenvoorde	Samedi de 10 à 12 heures.	Grand'Place.	Volailles, beurre, œufs, légumes.
Templeuve	3 ^e mardi de janvier, mai, juillet, septembre, novembre.		Foire.
Tourcoing	Tous les jours.	Terrain longeant la rue latérale à la Halle. Au pavillon de la rue des Halles. Pourtour du Cirque-Hippodrome.	Criée du poisson. Criée des autres vivres. Marché aux légumes et aux fruits.
Trélon	Lundi.	Place de l'Eglise.	Approvisionnement, bestiaux.
Valenciennes	Tous les 20 de 8 à 12 heures. Mercredi et samedi. Samedi de 15 à 16 heures. Lundi de 8 à 12 heures.	Esplanade. Place d'Armes. Place d'Armes. Place d'Armes.	Chevaux. Approvisionnement. Bourse. Bestiaux.
Villers-Outréaux ...	2 ^e lundi d'avril et d'octobre	Grand'Place.	Denrées.
Walincourt	Vendredi.	Grand'Place.	Denrées.
Warhem	Dimanche.	Place publique	
Wormhoudt	Dimanche et vendredi.	Place publique.	
Zeggere-Cappel	Vendredi.	Place publique	

**Bureau Départemental de Main-d'Œuvre Agricole
et de Sociologie Rurale du Nord**

Siège social : Lille, 116, rue de l'Hôpital-Militaire
Président : M. Fernand Leriche, O *, conseiller
général. — *Directeur* : M. Georges Tournoux.

**Comité Départemental d'Aide et de Protection
aux Femmes Immigrantes en Agriculture**

Siège social : Lille, 116, rue de l'Hôpital-Militaire
Président : M. le Préfet du Nord. — *Secrétaire-
Trésorier* : M. Georges Tournoux.

Société des Vétérinaires du Nord

Siège social : 8, place des Augustins, à La Bassée

La Société des Vétérinaires du Nord a pour but de
contribuer aux progrès de toutes les branches de la
médecine et des sciences vétérinaires, et des parties
des connaissances agricoles qui s'y rattachent, à l'amé-
lioration de l'élevage et à la défense des intérêts profes-
sionnels. Pour atteindre ce but, elle publie après cha-
cune de ses réunions, un bulletin sommaire contenant
le compte rendu de ses travaux. Le nombre des membres
titulaires de la Société est actuellement de 108.

Président : M. Montois, O *, vétérinaire à Tour-
coing. — *Vice-Président* : M. Lecat, vétérinaire à
Dunkerque. — *Secrétaire général-archiviste* : M. F. Da-
dot, *, docteur-vétérinaire à La Bassée. — *Secrétaire
des séances* : M. Lantoine, docteur-vétérinaire à Rou-
baix. — *Trésorier* : M. Albert Lefebvre, *, *, *, *,
docteur-vétérinaire à Wasquehal.

MEMBRES DU COMITÉ DE RÉDACTION. — MM. Delsaut, *,
à Ferrière-la-Grande ; Vanlerberghe, T. O *, docteur-
vétérinaire à Hazebrouck ; Fostier, *, à Avesnes-sur-
Helpe ; Dubois, F., *, à Cambrai ; Poutrain, *, *,
à Valenciennes ; Lebon, O *, à Douai ; Herbin,
*, O *, à Cysoing ; Thibouw, *, à Bergues.

HARAS

Le département du Nord fait partie du 5^e arrondis-
sement des Haras.

L'Administration des Haras a placé en 1933, dans
le Nord, 27 étalons répartis comme suit : 2 à Bergues,
4 à Bourbourg, 3 à Saint-Amand, 2 à Hazebrouck,
3 à Avesnes, 3 à Maubeuge, 3 au Quesnoy, 4 au Ca-
teau, 3 à Condé-sur-Escaut.

Elle a, en outre, marqué pour la monte de 1933,
210 étalons, appartenant à des particuliers, savoir :
2 demi-sang, 11 boulonnais, 197 Trait du Nord.

Parmi ces 210 étalons marqués, figurent 62 approu-
vés et 107 autorisés.

Inspecteur général du 5^e Arrondissement : M. de
Terras, *, O *.

Dépôt d'étalons de Compiègne. — *Directeur* : M. Ehr-
mann, O *, O *. — *Sous-Directeur* : M. de Lau-
rens de Saint-Martin, *. — *Surveillant* : M. A. Drion.
— *Vétérinaire à l'abonnement* : M. Lemaître.

**CAISSES REGIONALES DE CREDIT MUTUEL
AGRICOLE**

CAISSE DU CAMBRÉSIS : 27, rue de Nice, à Cambrai,
Ⓣ 8.06. — Cette caisse, fondée le 25 février 1901, a
commencé ses opérations le 2 janvier 1902. Son capi-
tal est de 2.500.000 francs. Elle s'est affilié les caisses
locales d'Avesnes-lez-Aubert, de Cambrai, du Cateau,
de Marcoing, de Bouchain, du Quesnoy, de Solesmes,
de Clary, d'Avesnes-sur-Helpe, de Saint-Amand, de
Valenciennes, de Condé, de Maubeuge, de Bavai, de
Wignehies.

Président : M. Leriche, O *, C *, A, conseiller
général. — *Vice-Président* : M. Alfred Le Roy, *,
O *. — *Secrétaire* : M. Henri Langrand, *, *, *,
C *, maire de Briastre. — *Secrétaire adjoint* : M. A.
Gilbert, *, à Escaudœuvres. — *Membres du Conseil
d'administration* : MM. Paul Bersez, I, sénateur,
à Cambrai ; Leleu-Bonnel, O *, à Tilloy ; Gustave
Sénéchal, *, à Bermeries ; Clément Coquelle, O *,
I A, C *, à Mastaing ; Paul Etienne, O *, à Bou-
chain ; Emmanuel Lanthiez, *, à Abscon ; Cantineau,

*, O *, conseiller général, à Englefontaine ; Tamboise,
O *, à Montigny ; Paul Pluvinage, *, à Awoingt ;
Langrand-Margerin, à Saint-Hilaire-lez-Cambrai ;
Charles Naveau, à Ramousies ; François Gabet, O *,
à Inchy-Beaumont ; Fernand Leriche-Poté, à Ribé-
court ; G. Langrand, O *, agriculteur, à Beaurain ;
Maurice Basquin, à Catillon ; Georges Fleury, à
Estourmel ; Gustave Moreau, à Sainte-Olle-Raillen-
court. — *Administrateur délégué* : M. Ad. Régnier,
*, O *, à Cambrai. — *Directeur* : M. Mulot, *, à
Cambrai.

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE LILLE
8, rue Basse, à Lille, Ⓣ 544.06

Cette caisse a été fondée le 19 mars 1902, au capital
de 65.000 francs entièrement versé. Ce capital a été
augmenté successivement de 10.647 parts de 100 francs
entièrement libérées et il s'élève aujourd'hui à 1 mil-
lion 129.700 francs.

Elle a reçu de l'Etat les avances suivantes : 430.000
francs pour prêts à court terme ; 1.330.000 francs pour
prêts à moyen terme (loi du 5 août 1920) ; 3.125.000
francs pour prêts à moyen terme (loi du 15 juillet
1928) ; 4.070.000 francs pour prêts à moyen terme (loi
du 30 mars 1931) ; 1.350.000 francs pour prêts à moyen
terme (loi du 20 juillet 1932) ; 12.480.000 francs pour
prêts à long terme (loi du 5 août 1920) ; 3.025.000
francs pour prêts à long terme (loi du 4 août 1929) ;
1.400.000 francs pour prêts à long terme (loi du 22 juil-
let 1932) ; 3.165.000 francs pour prêts aux pensionnés
militaires et victimes civiles de la guerre ; 944.600
francs pour prêts aux coopératives agricoles.

Elle s'est affilié les caisses locales de : Arnèke,
Auberchicourt, Bergues, Bourbourg, Cassel, Comines,
Flines-lez-Raches, Gondécourt, Hazebrouck, Hond-
schoote, Houplines, La Chapelle-d'Armentières, Lille,
Loon-Plage, Merville, Monchecourt, Outtersteene,
Pecquencourt, Petite-Synthe, Pont-à-Marcq, Ronchin,
Roost-Warendin, Rosendaël, Somain, Steenvoorde,
Templemars, Templeuve, Vieux-Berquin, Vred, Wat-
trelos, Wormhoudt.

Président : M. Georges Potié, *, A, ancien maire de
Loos-lez-Lille. — *Vice-Présidents* : MM. P. Debuchy, *,
O *, ancien maire de Noyelles-les-Seclin ; Casimir Des-
tombe, C *, agriculteur à Bondues ; Isaïe Blondé, *,
à Saint-Pierrebroucq. — *Secrétaire général* : M. Jérôme
Dillies, *, à Quesnoy-sur-Deûle. — *Directeur* : M. G.
Dhennin, *, à Asq. — *Commissaires des comptes* :
MM. Constant Berquart, O *, agriculteur à Seguedin ;
Vezin, directeur des Services agricoles du Nord, à
Lille ; Gervais Descamps. — *Membres du Conseil
d'administration* : MM. J. Duriez, *, à Templeuve ;
Paul Delannoy, à Wattrelos ; H. Carpentier, O *, à
Somain ; Vanandrevelt, à Pecquencourt ; J. Canis,
O *, à Rosendaël ; G. Masselis, à Cassel ; R. Vaes-
ken, à Wemaers-Cappel.

SOCIÉTÉ DE CRÉDIT MUTUEL AGRICOLE DE CONDÉ-SUR-
L'ESCAUT. — La Société a pour objet de faciliter à ses
membres, le crédit dont ils peuvent avoir besoin pour
des opérations se rapportant à l'industrie agricole.
Chaque part est de 100 francs ; le capital est illimité.
Les statuts de la Société ont été adoptés le 17 novem-
bre 1895.

Président : M. Louis Fally, *, *, *, *. — *Vice-
Président* : M. G. Duc. — *Directeur* : M. Myrtil Del-
court, A, O *.

**Caisse Départementale de Réassurance des Mutuelles
Agricoles et du Bétail du Nord**

15, rue des Vieux-Murs, Lille

Cette Caisse groupe 18 caisses locales instituées sous
le régime de la loi du 4 juillet 1900. 13 de ces caisses
n'assurent que des équidés. Les 5 autres assurent équidés
et bovidés.

Les capitaux assurés en 1928 se sont élevés à
550.400 francs pour les bovins (203 animaux), et à
2.452.815 francs pour les équidés (587 animaux).

Les caisses locales ne conservent qu'un quart des
risques, le reste étant couvert par la Caisse départemen-

lale, réassurée elle-même à la Caisse nationale de réassurance, à Paris.

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — *Présidents d'honneur* : M. le Président du Conseil général ; M. Bersez, sénateur du Nord. — *Président* : N... — *Vice-Présidents* : MM. Georges Lécutez, à Rieulay ; Emile Cauvez fils, *, **, à Wandignies. — *Membres* : MM. J. Tribout, président de la Mutuelle-Bétail d'Hem-Lenglet ; A. Oliviez, **, président de la Mutuelle-Bétail d'Hordain ; P. Ronchin, Président de la Mutuelle-Bétail de Templemars ; F. Detève, à Vred ; Philippo, à Houplines ; Rémy, à Landas. — *Secrétaire général* : M. Veizin, **, directeur des Services agricoles, 15, rue des Vieux-Murs, à Lille. — *Directeur* : M. Raymond Lacharme, ingénieur-agronome. — *Secrétaire-Trésorier* : M. H. Lesur, **, I, 169, rue d'Artois, à Lille.

Caisse Mutuelle de Réassurance-Bétail du Nord de la France

Siège social : Lille, 44, rue Jean-sans-Peur

Cette caisse, qui a été fondée en janvier 1913 et a été reconstituée le 10 juillet 1920, a pour but de contribuer à la stabilité des caisses locales affiliées, en intervenant dans les indemnités qu'elles ont à payer à leurs membres, à l'occasion des sinistres causés par la mortalité naturelle ou accidentelle du bétail.

Président : M. Jules Cambier-Marsy, à Pont-à-Vendin (Pas-de-Calais). — *Vice-Présidents* : MM. le comte d'Hespe, à Fournes ; Etienne Deleruyelle, à Meurchin (Pas-de-Calais). — *Secrétaire* : M. Tobie Outters, 44, rue Jean-sans-Peur, à Lille. — *Trésorier* : M. Nicolas Sion, à Camphin-en-Carembault.

Caisse Régionale Agricole Incendie du Nord de la France

Fondation : 1906.

Siège social : 44, rue Jean-sans-Peur, à Lille.

Circonscription : Nord, Pas-de-Calais, Somme et Aisne.

But : Organiser l'assurance mutuelle incendie, réassurer les excédents des risques des caisses locales constituées. Aider les caisses dans leur fonctionnement et en constituer de nouvelles.

Caisses affiliées : 650.

Capitaux assurés : 1 milliard 320 millions.

ADMINISTRATION ET DIRECTION. — *Président* : M. le Comte d'Hespe, à Fournes-en-Weppes ; *Vice-Président* : M. le Baron Cavrois de Saternault, 17, place de la République, à Arras ; *Secrétaire général* : M. Paul Verschave, 7, rue d'Alembert, Lille ; *Administrateurs* : MM. Casimir Bouchart, à Lecelles ; Gustave Chombart, à Fournes ; Pierre Cartigny, à Valenciennes ; Noël Desmaretz, à Hattencourt ; Nicolas Sion, à Camphin-en-Carembault ; Boulangé, à Hondecourt-lez-Cagnicourt ; Michel Dalle, à Couturelle ; Chanoine Leroy, à Arras ; Jules Luwuez, à Troisvilles. — *Directeur* : M. Lucien Lemaire, 44, rue Jean-sans-Peur, à Lille.

Caisse Régionale Agricole Accidents du Nord de la France

Fondation : 1928.

Siège social : 44, rue Jean-sans-Peur, à Lille.

Circonscription : Nord, Pas-de-Calais, Somme

But : Organiser l'assurance mutuelle accidents, réassurer les excédents des risques des caisses locales constituées. Aider les caisses dans leur fonctionnement et en constituer de nouvelles.

Caisses affiliées : 770.

ADMINISTRATION ET DIRECTION. — *Président* : M. le Comte d'Hespe, à Fournes-en-Weppes ; *Vice-Président* : M. Georges Sangnier, à Blangermont ; *Secrétaire* : M. l'Abbé Outters, à Lille ; *Trésorier* : M. Michel Dalle, à Couturelle ; *Administrateurs* : MM. Léon Baron, à Sailly-sur-la-Lys ; Bauvin, à Santes ; Desmarescaux, à Eecke ; Desmaret, à Hattencourt ; Ghestem, à Verlinghem ; Lemille, à Linselles ; l'Abbé Leroy, à Arras ; Mopty, à Vitry-en-Artois. — *Directeur* : M. Lucien Lemaire, 44, rue Jean-Sans-Peur, à Lille.

Caisse Départementale de Réassurance des Mutuelles Agricoles contre les Accidents du Nord

Fondée le 30 août 1924

Siège social : Lille

Président : M. Jérôme Dillies, agriculteur à Quesnoy-sur-Deûle ; *Vice-Présidents* : MM. Georges Potié, *, agriculteur, à Loos, et Cantineau Victorien, *, O **, agriculteur, à Englefontaine ; *Secrétaire* : M. Caudrel, J.-Bte, à Raches ; *Trésorier* : M. Destombes, André, *, O **, agriculteur, à Frelinghien ; *Membres* : MM. Charles-Macarez, à Haulchin ; Fernand Leriche, O **, à A, C **, à Ribécourt ; Carlier-Caffieri, **, à Villers-Pol ; Canis Jules, à Rosendaël. — *Directeur* : M. Lacharme Raymond, ingénieur agronome.

SOCIÉTÉS

D'AGRICULTURE, D'HORTICULTURE, etc...

SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DU NORD.

Siège : Lille, 15, rue des Vieux-Murs, 23.08

Président d'honneur : M. Langeron, C **, O **, préfet du Nord. — *Président* : M. Emmanuel Lanthiez, **, **, **. — *Vice-Présidents* : *Avesnes* : M. Sénéchal Gustave, *, conseiller général, maire, à Bermeries ; *Cambrai* : M. Henri Langrand, **, **, O **, agriculteur, maire, Conseiller d'arrondissement, à Briastre ; *Dunkerque* : M. P. Wemaere, conseiller général, agriculteur, à Armbouts-Cappel ; *Hazebrouck* : M. Degrendel, agriculteur à Meteren ; *Lille* : M. Georges Potié, *, **, I, **, président du Syndicat agricole de l'arrondissement de Lille, agriculteur, à Loos ; M. Casimir Destombes, O **, agriculteur à Bondues ; *Valenciennes* : M. Charles Macarez, conseiller général, maire, à Haulchin ; *Douai* : M. Dransart, agriculteur, à Faumont ; *Section étrangère* : M. Alphonse Bataille-Fréteur, O **, agriculteur, à Fretin. — *Secrétaire général* : M. Louis Merchier, O **, **, I, O **, juge de paix, à Lille. — *Secrétaires* : MM. Cauvez Emile, agriculteur, à Wandignies-Hamage ; Victor Desprez, député du Nord, maire, à Cappelle par Templeuve. — *Secrétaire-Archiviste* : M. le Docteur Monsarrat, O **, **, **, inspecteur général honoraire des Services vétérinaires, à Lille. — *Trésorier* : M. Paul Procureur, agriculteur, maire, à Englos.

Sociétés d'Agriculture

AVESNES. — *Président* : M. Cantineau, *, O **, conseiller général du Nord ; *Vice-Présidents* : MM. Antoine, *, **, A, conseiller général ; Jules Carlier, ancien député ; *Secrétaire général* : M. Lescut, *, O **: *Secrétaire adjoint* : M. Lecomte, *, O **: *Trésorier* : M. Sterbercq, *, **, I, à Avesnes ; *Membres du bureau* : MM. C. Darthenay, **, Sénéchal, *, **, **, conseiller général ; Emile Bassez, O **: M. Blanchart, **, G. Escarmur, O **, **, I.

BAILLEUL. — Fondée le 18 juillet 1840, elle a pour but de répandre les bonnes notions de la culture, travailler à l'amélioration de la race des bestiaux flamands, faire tout ce qui peut exciter à des résultats utiles en matière d'économie rurale et agricole, transmettre à l'autorité supérieure le fruit des observations. Elle est actuellement composée de 340 membres. Les séances du bureau et les réunions générales ont lieu à la Mairie de Bailleul. — La Société organise, tous les ans, avec l'aide du Gouvernement et du département, un concours agricole très suivi auquel est annexée une exposition de trois jours de machines et matériels agricoles.

Président d'honneur : M. le Sous-Prefet de Dunkerque ; *Présidents honoraires* : MM. Paul Béha-ghel, **, Eugène Cortyl ; *Président* : M. César Herremann, *, O **: *Vice-Présidents* : MM. Jules Verbaere, **, et Jean Hié, **, A ; *Secrétaire* : M. Albert Degrendel, **, **, I ; *Trésorier* : M. Marcel Lebleu, O **:

BOUREBOURG ET GRAVELINES. — Union Agricole des cantons de Bourbourg et de Gravelines. — *Président* : M. Desmidt Léon, **, **, I ; *Vice-Présidents* : MM. Poidevin Georges, O **: Courcot Léon, **, **, I ; *Secrétaire* : M. Dhainaut Emile ; *Secrétaire adjoint* : M. Louf Jean ;

Trésorier : M. Tettart Gustave, ☉ ; *Membres* : MM. Leuilhette Victor, C ☉ ; Meesemaeker Paul, O ☉ ; Hamerel Stanislas.

CONDÉ-SUR-ESCAUT. — Fondée en 1887, elle comprend 200 membres.

Président : M. Louis Fally, *, ☉, ✱, ✱ ; *Vice-Président* : M. Bureau Henri, ☉ ; *Secrétaire-Trésorier* : M. Delcourt, O ☉, ✱ A.

Société Nationale d'Agriculture, des Sciences et des Arts, Centrale du Département du Nord

Siège : Douai, rue d'Arras, au Jardin des Plantes

La Société d'agriculture a été formée le 27 avril 1799 ; le 22 mars 1805, elle s'est réunie à celle des amateurs des sciences et des arts, établie le 12 février 1800 ; elle renferme des commissions permanentes spécialisées dans les études suivantes : agriculture, sciences exactes et naturelles, sciences morales et historiques, arts, archéologie, histoire locale. Les travaux de ces commissions sont publiés dans les *Mémoires* de la Société.

Elle organise des concours agricoles et des concours scientifiques ou littéraires.

Président : M. le Dr Toison ; *Premier Vice-Président* : M. Le Glay ; *Deuxième Vice-Président* : M. J. Tous-saint ; *Trésorier* : M. Louis Dupont, * ; *Secrétaire général* : M. de Méreuil ; *Secrétaire adjoint* : M. Hennion ; *Archiviste-Bibliothécaire* : M. Charles Warusfel.

DUNKERQUE. — Fondée en 1819 et réunie au Comice agricole de Bergues et au Syndicat agricole de Dunkerque le 15 mai 1922.

Présidents Honoraires : MM. Paul Dufour, C. de Warenguien, Paul Wemaere. — *Président* : M. Paul Francke, O ☉. — *Vice-Présidents pour les cantons de Bergues* : M. L. de Praneuf, O ☉, ☉, et M. Jean Paresys, ☉ ; *Bourbourg* : M. Paul Meesemaeker ; *Dunkerque-Est* : M. Vandenbavière, ☉ ; *Dunkerque-Ouest* : M. Gaston Debavelaere, ☉, ☉ ; *Gravelines* : M. Josse Debavelaere, ☉ ; *Hondschoote* : MM. Achille Brygo et Marcel Deswarte, ☉ ; *Wormhoudt* : M. Robert Dehaene, O ☉. — *Secrétaire général* : M. Elie Outters, ☉, ☉. — *Secrétaire* : M. Vandaele. — *Trésorier* : M. Bollengier Daniel, ☉. — *Secrétaire-Archiviste* : M. Ernest Quaegebeur, ✱ A, O ☉.

DUNKERQUE. — Union des Associations agricoles des arrondissements de Dunkerque et d'Hazebrouck, en vue de l'amélioration et de la conservation de la race chevaline boulonnaise. Fondée en 1921. Siège social : Sous-Préfecture.

Président : M. Paul Wemaere, *, O ☉, conseiller général, à Armoult-Cappel ; *Vice-Président* : M. Albert Dehaene, C ☉, à Wormhoudt ; *Secrétaire* : M. Neuville François, ☉, O ☉, docteur-vétérinaire, adjoint au directeur des Services Vétérinaires, 17, rue de la Marine, à Dunkerque ; *Trésorier* : M. De Praneuf, O ☉, à Bergues.

HAZEBROUCK, ☉ 49. — Fondée en 1816, elle s'occupe de tout ce qui touche l'agriculture et la défense de ses intérêts, récompense les meilleurs cultivateurs et les serviteurs agricoles méritants, organise des concours de machines, de produits et d'engrais, et encourage surtout par les primes qu'elle décerne, l'élevage des animaux des espèces bovine, chevaline, porcine et ovine, des lapins et volailles, et les cours des écoles d'agriculture pratique : 750 membres.

Président d'Honneur : M. le Sous-Préfet de Dunkerque ; *Président* : M. Henri Degroote, conseiller général du Nord ; *Vice-Présidents* : MM. Louis Minne, ☉ ; Félix de Swarte, ☉. César Herreman, *, O ☉, conseiller d'arrondissement ; René Minne, O ☉ ; Jules Facqueur, O ☉ ; *Secrétaire général* : M. Roger Vanlerberghe ; *Secrétaire-Archiviste* : M. Joseph Pattein, ☉ ; *Secrétaire adjoint* : M. Léon Dequidt, ☉ ; *Trésorier* : M. Auguste Vanhoucke.

HAZEBROUCK, ☉ 2.13. — Syndicat des Planteurs de Houblons des Flandres. Fondé en 1920, s'occupe de l'amélioration de la culture des houblons en Flandre.

Organise tous les ans, la première semaine d'octobre, un concours de houblons. S'intéresse aux champs d'expériences et à l'amélioration des séchoirs.

Président : M. Joseph Degrendel, ☉, à Méteren ; *Vice-Présidents* : MM. Herreman Georges, à Méteren ; Goetgheluck René, à Steenvoorde ; *Secrétaire* : M. Brethenoux, O ☉, ✱, professeur d'agriculture, à Hazebrouck.

MAUBEUGE. — Fédération agricole des cantons de Maubeuge et des environs, fondée en 1919. — *Président* : M. Albert Moreau, à Mairieux ; *Vice-Présidents* : MM. Fernand Noël ; Félicien Minon, à Damousies ; *Secrétaire-Trésorier* : M. Léopold Déjardin, à Maubeuge.

LE QUESNOY, ☉ 16. — La Société l'Union Agricole du Quesnoy a été fondée en 1893 et compte aujourd'hui 790 membres

Président : M. Cantineau, *, O ☉, conseiller général, maire d'Englefontaine ; *Vice-Président* : M. J. Carlier, ☉, ancien député, maire, à Villerspol ; *Trésorier* : M. Hennion-Carlier, maire, à Heq ; *Secrétaire* : M. E. Bassez, O ☉, à Jenlain ; *Directeur* : M. Tal-mant, ☉, à Le Quesnoy.

Société Nationale d'Agriculture, Sciences et Arts de l'Arrondissement de Valenciennes

Siège social : Valenciennes, 118, rue de Paris

Fondée en 1831. — *But* : Travailler au progrès de l'agriculture par l'organisation de concours cantonaux et la distribution de récompenses. Encourager les travaux d'histoire locale et d'arts.

Président : M. Emile Lebacqz, *, ☉, ☉ ; *Vice-Présidents* : MM. Emile Davaine, O *, O ☉, ancien sénateur ; Emmanuel Lanthiez, *, ☉, ☉, ✱ ; *Secrétaire général* : M. Emile Bassez, à Onnaing ; *Trésorier* : M. Carpentier, ☉ ; *Bibliothécaire* : M. E. Luwez ; *Secrétaire technique* : M. Guffroy, ☉, professeur d'agriculture ; *Secrétaire adjoint* : M. Lanthiez fils, à Abscon.

Société Coopérative Agricole du Cambrésis

Siège : 80, 82, 84, Avenue de Dunkerque, à Cambrai ☉ 7 et 8.38

Cette Société, fondée en 1895, au capital de 750.000 fr., dans le but de procurer aux cultivateurs, engrais, semences, nourritures, compte près de 2.500 adhérents et acheteurs.

Président : M. Leriche, O *, ✱ A, C ☉, conseiller général, maire de Ribécourt ; *Vice-Présidents* : MM. Adelson Delabre, O ☉, à Rumilly ; de Guillebon, à Boistrancourt ; P. Leleu, *, O ☉, à Tilloy ; *Secrétaire adjoint* : M. Regnier, *, O ☉, à Cambrai ; *Directeur-Gérant* : M. Franville, ☉, à Cambrai.

Comices Agricoles

LILLE. — *Bureau* : Palais de la Bourse, bureau 112. — *Ch. Postaux* : Lille 85.27. — Le Comice Agricole de l'arrondissement de Lille a été créé le 22 août 1853. — Le nombre des membres titulaires et correspondants est d'environ 1.000, choisis parmi les cultivateurs et les agronomes de l'arrondissement de Lille.

Président : M. Georges Guilbaut, *, conseiller général, 21, rue Solférino, Lille ; *Vice-Présidents* : MM. Alexandre Crespel, *, ancien député, conseiller général, maire de la Bassée ; M. Henri Ghestem, ☉, agriculteur, à Verlinghem ; M. Pierre Varlet, ☉, agriculteur, à Mouchin ; *Secrétaire général* : M. Numa Rousse, O ☉, agronome, rue Gustave-Delory, 123, à Lille ; *Secrétaire général adjoint* : M. Robert Collette, ingénieur, 59, rue Léonard-Danel, à Lille ; *Secrétaire des séances* : M. Henri Demesmay, représentant, à Templeuve ; *Trésorier* : M. Albéric Masurel, O ☉, propriétaire, rue Franklin, à Mons-en-Barœul ; *Trésorier adjoint* : M. Raymond Lesaffre, 17, rue Lepelletier, à Lille ; *Archiviste* : M. C. Mayo, propriétaire, à Raimbeaucourt ; *Secrétaire administratif* : M. Henri Le-kieffre, rue de La Bassée, 52, à Lille.

CAMBRAI. — Le nombre des membres est de 1.195. — Un concours est organisé chaque année et a lieu alter-

nativement dans chacun des sept chefs-lieux de canton de l'arrondissement. — Le Comice a créé, dans son sein, en 1894, la Coopérative agricole du Cambrésis ; en 1897, la section d'horticulture, qui a surtout pour but le développement du goût des fleurs dans la région et le perfectionnement de la culture horticole par l'organisation d'expositions régionales et internationales ; en 1898, l'Œuvre du pain des vieux serviteurs agricoles du Cambrésis ; en 1901, un Syndicat agricole ; en 1901-1902, il a organisé, dans tout le Cambrésis, le crédit mutuel agricole ; en 1913, le Crédit immobilier ; en 1919, la Fédération des cultivateurs du Cambrésis ; en 1923, un champ d'expériences.

Président : M. Leriche, O \odot , \otimes A, C \odot , conseiller général, maire à Ribécourt ; *Vice-Président* : M. Le Roy, \otimes A, \odot , ancien député, à Crèvecœur ; *Secrétaire général* : M. Henri Langrand, \otimes , \odot , \otimes , C \odot , conseiller d'arrondissement, à Briastre ; *Secrétaire général adjoint* : M. Alfred Tamboise, à Montigny ; *Secrétaire-rédacteur* : M. Paul Hautœur, \otimes , O \odot , \otimes A, à Cambrai ; *Secrétaire adjoint* : M. Richard, à Cambrai ; *Trésorier* : M. Moreau, O \odot , à Sainte-Olle ; *Trésorier adjoint* : M. François Gabet, O \odot , d'Inchy ; *Archiviste* : M. Lesage, de Cambrai ; *Archiviste adjoint* : M. Prosper Leleu, \otimes , O \odot , \otimes , de Tilloy ; *Délégués de l'Office et de la Coopérative agricole du Cambrésis* : M. Maurice Franville, \odot , à Cambrai, et M. Fernand Coupez, de Flesquières, O \odot ; *Délégués du Crédit agricole* : MM. Régnier, \otimes , O \odot , et Henri Mulot, de Cambrai, \odot ; *Délégué du Crédit Immobilier* : M. Falempin, \otimes , \odot .

CASSEL. — Fondé en 1899. — *Président* : M. Georges Masselis, \otimes , O \odot , \odot 31 ; *Vice-Présidents* : MM. Vandaele Camille, O \odot ; Deman Joseph ; Vasken René, O \odot ; *Trésorier* : M. Faure René, \otimes , \odot , député, conseiller général ; *Secrétaire* : M. Alexandre, \otimes A, vétérinaire, à Cassel.

SAINTE-AMAND. — Comice agricole des deux cantons de Saint-Amand-les-Eaux. Siège social : rue d'Orchies, à Saint-Amand. Fondé en 1873. — *But* : Encouragements aux agriculteurs dans leurs procédés de culture et dans l'élevage et la sélection de leur bétail.

Président : M. Emile Davaine, ancien sénateur, O \otimes , \otimes I, O \odot ; *Vice-Président* : M. Alphonse Lemer, \odot ; *Secrétaire* : M. Gustave Douchy, \odot ; *Trésorier* : M. Jules Coquelle, \odot ; *Membres* : MM. Michel Barbieux, O \odot ; Paul Monnier, \odot ; Louis Perin, O \odot .

STEENVOORDE. — Fondé en 1891. — Le Comice a pour but de seconder le développement des progrès de l'agriculture dans la circonscription qu'il embrasse. A cet effet, il ouvre, chaque année, un concours, distribue des récompenses, donne des conférences, publie un bulletin compte rendu des séances. Il comporte 120 membres ; son siège est à Steenvoorde.

Président : M. Henri Devos, \otimes , \otimes A, O \odot , maire d'Eecke ; *Vice-Présidents* : MM. Louis Desmaresaux, \odot , rentier, à Caestre, et Joseph Parmentier, brasseur, maire de Steenvoorde ; *Trésorier* : M. A. Merchier, \odot , maire d'Houtkerque ; *Secrétaire* : M. Lalau, cultivateur, à Steenvoorde.

WORMHOUDT. — Fondé en 1897, il compte 250 membres. Son but est de réunir les cultivateurs pour la défense de leurs intérêts et d'organiser des concours agricoles. — Les réunions ont lieu à l'Hôtel de Ville de Wormhoudt.

Président : N..... ; *Vice-Président* : M. Alb. Dehaene, \odot , propriétaire ; *Trésorier* : M. Jean Herbin, à Esquelbecq ; *Secrétaire* : M. Louis Blancaert, avocat, ancien maire de Wormhoudt.

Syndicats d'Elevage et de Contrôle Laitier

BAVAY. — Syndicat d'élevage du canton de Bavay. Siège social : Hôtel de Ville de Bavay. Fondé le 27 juin 1923.

Président : M. Sénéchal Gustave, \otimes , \otimes A, \odot , conseiller général, maire de Bermeries ; *Vice-Présidents* : MM. Devos Jules, \odot et Rouillie Gaston, \odot ; *Secrétaires* : MM. Lebrun Marcel, Hôtel Faisan, à Bavay, et Adrien

Namur, \odot , à Wagnies-le-Petit ; *Trésorier* : M. Legat Arsène, O \odot .

HAUBOURDIN. — Syndicat d'élevage des cantons d'Haubourdin et d'Armentières. Siège social : Mairie d'Haubourdin, \odot 41. Le Syndicat, fondé le 30 mai 1921, a pour but l'amélioration des races chevaline et bovine.

Président : M. Auguste Potié, \otimes , sénateur du Nord ; *Vice-Présidents* : MM. Lescroart Gaston et Procureur Paul, O \odot ; *Secrétaire* : M. Gosselin, \otimes I, O \odot ; *Trésorier* : M. Louis Choquet, \odot .

LE QUESNOY. — Syndicat d'Elevage de la race bovine hollandaise pie noire de la région de Le Quesnoy et des arrondissements de Cambrai et Valenciennes.

Nombre des membres : 120. Créé en 1929. Siège : Mairie de Le Quesnoy. Organise tous les ans un concours de la race bovine hollandaise pie noire (1930, Solesmes ; 1931, Valenciennes ; 1932, Le Quesnoy).

Président : M. Carlier-Gaffiéri, maire de Villers-Pol ; *Vice-Présidents* : M. Charles Macarez, O \odot , conseiller général, maire d'Haulchin ; M. Gustave Moreau, O \odot , maire de Sainte-Olle-lez-Cambrai ; *Secrétaire* : M. Paul Hautœur, \otimes , O \odot , \otimes A, vétérinaire départemental, adjoint à Cambrai ; *Trésorier* : M. Charles Darthenay, O \odot , maire de Forest.

QUIÉVY. — Syndicat d'élevage et de contrôle laitier de la race hollandaise beurrière. Siège social : Quiévy. Fondé le 5 mars 1921 et modifié le 25 novembre 1923, il a pour but le contrôle laitier et beurrier des vaches appartenant aux sociétaires.

Président : M. Leduc Zénon, \odot ; *Vice-Président* : M. Mercier Pierre ; *Secrétaire-Trésorier* : M. James Mercier.

ROUCOURT. — Syndicat d'élevage. Fondé le 16 janvier 1921, il a pour but l'amélioration rationnelle de la race bovine.

Président : M. A. Verdierre, \odot ; *Vice-Président* : M. Panien Auguste ; *Secrétaire* : M. Louis Duburque, \odot , \odot ; *Trésorier* : M. Dessaint Auguste.

ROUCOURT. — Syndicat de contrôle laitier. Fondé le 14 janvier 1925, il a pour but l'amélioration rationnelle de la race bovine par le contrôle laitier et beurrier.

Président : M. Georges Becquet de Mégille, \odot ; *Secrétaire* : M. Leclercq Paul ; *Trésorier* : M. Panien Elie, \odot .

SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE

Société d'horticulture du Nord de la France. — Siège social : Palais Rameau, à Lille.

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — *Président* : M. Crépy-Saint-Léger, \otimes , C \otimes , O \otimes , industriel, 19, boulevard de la Liberté ; *Vice-Présidents* : MM. Massart, \otimes , \otimes I, avocat, place du Temple, 7 ; Malaquin, \otimes , \otimes I, O \odot , \otimes , professeur à la Faculté des Sciences ; E. Mulnard, \otimes , C \odot , \otimes , horticulteur, rue du Faubourg-de-Roubaix, 24 ; Bedène, O \odot , \otimes I, \otimes , directeur des jardins de la Ville, Palais Rameau ; *Secrétaire général* : M. Jean Dorchies, \otimes , \odot , C \odot , Président du Syndicat des Maraichers de l'arrondissement de Lille et environs, avenue de Dunkerque, 119 ; *Secrétaire adjoint* : M. Stoesser, \odot , comptable, 32, avenue de la Roseaie, à Lille ; *Trésorier* : M. Demolin, \otimes , \otimes , \otimes , fondé de pouvoirs à la Banque Monnoye, 87, boulevard de la Liberté, à Lille ; *Trésorier adjoint* : M. Berton, \odot , horticulteur, 62, rue Alphonse-Mercier ; *Bibliothécaire* : M. Leleu, \odot , receveur honoraire des Hospices de Lille, rue d'Antin, 35 ; *Bibliothécaire adjoint et archiviste* : M. Ghesquier, \otimes I, architecte, 10, rue Solférino.

ARMENTIÈRES. — Société d'horticulture. — Fondée en février 1877. — Siège social : Café de l'Univers, place Saint-Vaast. Elle compte 433 membres.

Président : M. Emile Deweppe, \odot , \otimes A, O \otimes ; *Vice-Présidents* : MM. Jules Soitoux, \otimes , \otimes I, \odot , O \otimes ; Jules Bossaert, O \odot ; *Trésorier* : M. Charles Detournay ; *Secrétaire général* : M. Emile Mercier, O \odot , \otimes , O \otimes ; *Secrétaire adjoint* : M. Paul Leroy, \otimes A.

ARMENTIÈRES. — Union Horticole. — Fondée le 1^{er} juillet 1889 ; siège social : Café de l'Harmonie, Grande-Place ; elle a pour but de vulgariser l'art horticole et d'encourager les jardins ouvriers.

Président honoraire : M. Emile Legrand, $\bar{\mathfrak{H}}$. — *Président* : M. Gustave Leroy, $\bar{\mathfrak{H}}$, A, Grande-Place ; *Vice-Présidents* : MM. Henri Demeulenaere, $\bar{\mathfrak{H}}$, 147, rue Jules-Lebleu ; Auguste Dhoine, $\bar{\mathfrak{H}}$, au Bizet ; *Secrétaire* : N... ; *Trésorier* : M. César Lebleu, 33, rue Gambetta.

AVESNES. — Société fondée en 1910. — *Président* : C. N. Peltriset, $\bar{\mathfrak{H}}$; *Vice-Présidents* : MM. Monier, $\bar{\mathfrak{H}}$, maire, à Trélon ; Herbecq Léonce, $\bar{\mathfrak{H}}$, A, à Avesnes ; Stoquet père à Sains ; *Secrétaire général* : M. Baglin, à Sains-du-Nord ; *Trésorier* : N...

COUSOIRE. — Cercle horticole, fondé le 14 avril 1894 ; il a pour but d'instruire les sociétaires et amateurs par des conférences publiques et pratiques, 615 membres. 10 conférences, 5 tombolas.

Président : M. Derome Arthur ; *Vice-Président* : M. Spreutels J.-Baptiste ; *Secrétaire* : M. Fayt Ernest ; *Trésorier* : M. Vanzenberg René.

DOUAI. — Fondée le 15 décembre 1887, elle compte 2.259 membres. Elle a pour but de développer le goût de l'horticulture, de répandre les meilleures espèces de fruits, légumes et fleurs au moyen de conférences, d'expositions et de concours, stimulants puissants pour les jardiniers et le commerce horticole. Elle encourage les ouvriers à pratiquer l'horticulture avec le concours du Comité des jardins ouvriers (Exposition universelle de 1900, deux premiers prix, une médaille d'argent ; Exposition de Lille 1929, médaille de vermeil). — Assemblée générale le deuxième dimanche de chaque mois, à l'Hôtel de Ville, à 16 heures. Secrétariat : 28, avenue du Quatre-Septembre.

BUREAU. — *Président* : M. Jardel, $\bar{\mathfrak{H}}$, $\bar{\mathfrak{H}}$, $\bar{\mathfrak{H}}$, rue du Gouvernement, 8 ; *Vice-Présidents* : MM. Coillot, Honette, $\bar{\mathfrak{H}}$ I, O $\bar{\mathfrak{H}}$; Legrux, O $\bar{\mathfrak{H}}$ et Wilmot, O $\bar{\mathfrak{H}}$; *Secrétaire général* : M. Defassiaux Edouard, $\bar{\mathfrak{H}}$, 28, avenue du Quatre-Septembre ; *Secrétaire adjoint* : M. Dubrulle, $\bar{\mathfrak{H}}$, A, $\bar{\mathfrak{H}}$; *Trésorier* : M. Momal ; *Bibliothécaire* : M. Lancel, $\bar{\mathfrak{H}}$; *Professeur* : M. A. Mazières, O $\bar{\mathfrak{H}}$.

CONSEIL D'ADMINISTRATION : MM. Belau, $\bar{\mathfrak{H}}$; Hallant ; Carpentier, $\bar{\mathfrak{H}}$; Carré, $\bar{\mathfrak{H}}$; Caudrelier, O $\bar{\mathfrak{H}}$; Fichelle ; Laurent ; Galopin ; Guillaume, O $\bar{\mathfrak{H}}$; Hennebois ; Landrieux, $\bar{\mathfrak{H}}$, $\bar{\mathfrak{H}}$; Legrand, O $\bar{\mathfrak{H}}$; Ledoux, $\bar{\mathfrak{H}}$; Mazière ; Pagniez, $\bar{\mathfrak{H}}$; Soyez, $\bar{\mathfrak{H}}$.

DUNKERQUE. — Union horticole, fondée en 1911. — *Président* : M. Ch. Fache, $\bar{\mathfrak{H}}$, à Rosendaël ; *Vice-Président* : M. Gouvaert père, $\bar{\mathfrak{H}}$, *Trésorier* : M. A. Dhondt ; *Secrétaire* : M. Gouvaert fils, $\bar{\mathfrak{H}}$, à Rosendaël.

FEIGNIES. — Le Cercle horticole et de petit élevage du Canton de Bavai compte actuellement 2.200 sociétaires. Il tend au développement de la science horticole et de l'élevage des races sélectionnées (lapins et poules).

Président : M. Gaston Roullie, O $\bar{\mathfrak{H}}$, $\bar{\mathfrak{H}}$; *Vice-Présidents* : MM. G. Rigaud ; N... ; *Secrétaire* : M. Fidèle Wautier ; *Trésorier* : N...

HAUBOURDIN. — Union horticole, fondée en 1889 et comprenant 1.709 membres. — *Président* : N... ; *Vice-Présidents* : MM. Bongard, O $\bar{\mathfrak{H}}$, à Loos ; Lejeune, O $\bar{\mathfrak{H}}$, à Emmerin ; Crapet, $\bar{\mathfrak{H}}$ I, à Haubourdin ; *Secrétaire* : M. Gosselin, O $\bar{\mathfrak{H}}$, $\bar{\mathfrak{H}}$ I, instituteur en retraite, à Haubourdin ; *Secrétaire adjoint* : M. A. Delamaire, $\bar{\mathfrak{H}}$; *Trésorier* : M. A. François, $\bar{\mathfrak{H}}$; *Archiviste* : M. Paul Briqueteur ; *Bibliothécaire* : M. C. Vandevannet, $\bar{\mathfrak{H}}$.

HAZEBROUCK. — Fondée en 1925. *Président* : M. Charles Masson ; *Vice-Président* : M. Henri Degroote, conseiller général du Nord ; *Secrétaire* : M. Henri Everwyn, $\bar{\mathfrak{H}}$; *Trésorier* : M. Rivart, $\bar{\mathfrak{H}}$, $\bar{\mathfrak{H}}$ I.

JEUMONT. — Cercle horticole et jardins ouvriers, fondé le 6 février 1908, dans le but de réunir tous les amateurs d'horticulture et environs ; de propager par tous les moyens possibles les bonnes méthodes et les procédés perfectionnés d'horticulture ; de favoriser et d'ouvrir des expositions horticoles ; de créer et d'aider à la création des jardins ouvriers.

Président : M. Hidoux Georges, $\bar{\mathfrak{H}}$ A ; *Vice-Présidents* : MM. Seulin Pierre, $\bar{\mathfrak{H}}$ I ; Cordier Emile ; *Secrétaire* : M. Hannequart Constant, $\bar{\mathfrak{H}}$; *Trésorier* : M. Magnier Fernand.

ONNAING. — L'Union laborieuse onnaingeoise a son siège : Estaminet Boursiez, avenue Jean-Jaurès, 159 ; elle a été fondée le 1^{er} septembre 1921. — *But* : Formation d'un syndicat pour le battage des grains par une machine à grand rendement, mue par l'électricité. Achats de matériel agricole.

Président : M. Plichon Myrtil, rue d'Estreux ; *Vice-Président* : M. Dangréaux René, rue d'Estreux ; *Secrétaire* : M. Corneille Georges, avenue Jean-Jaurès.

ROUBAIX. — Cercle horticole. Fondé le 1^{er} décembre 1878, compte 575 membres, tient ses assemblées le deuxième dimanche de chaque mois. Siège : Brasserie des Orphéonistes, 126, rue de la Gare.

Président : M. A. Dablemont ; *Vice-Présidents* : MM. E. Vandamme, $\bar{\mathfrak{H}}$, $\bar{\mathfrak{H}}$; H. Masquelier, $\bar{\mathfrak{H}}$; *Trésorier* : M. E. Dablemont ; *Secrétaire général* : M. E. d'Heilly, $\bar{\mathfrak{H}}$; *Bibliothécaire* : M. Cavro, $\bar{\mathfrak{H}}$ A.

SARS-POTERIES. — La Société d'horticulture et des Jardins Ouvriers de France, ayant son siège social à Valenciennes, 19, avenue du Commerce, a formé une section à Sars-Poteries, ayant comme :

Désumé-chef : M. Francotte Marcel, $\bar{\mathfrak{H}}$, à Sars-Poteries ; *Députés adjoints* : MM. Delcambre Octave, Cardon Gaston, et Meyer Henri, à Sars-Poteries ; Thiéry Marcel à Beugnies ; Prissette Arthur, à Dimont.

Nombre de membres participants : 595.

VALENCIENNES. — Société d'horticulture et des Jardins ouvriers de France, $\bar{\mathfrak{H}}$ 7.50, fondée en 1876. Nombre de membres au 22 décembre 1933 : 298.765. *Président* : M. Léon Millot, O $\bar{\mathfrak{H}}$, ancien ministre, maire de Valenciennes ; *Vice-Présidents* : MM. A. Leroy, $\bar{\mathfrak{H}}$, $\bar{\mathfrak{H}}$ I, ancien maire et président de la Société des Jardins ouvriers, à Sains-du-Nord ; Félix Schier, O $\bar{\mathfrak{H}}$, propriétaire, à Solre-le-Château ; H. Vouloir, $\bar{\mathfrak{H}}$, $\bar{\mathfrak{H}}$ A O $\bar{\mathfrak{H}}$, industriel à Houdain-lez-Bavai ; *Administrateur-Directeur* : M. Plumecocq, O $\bar{\mathfrak{H}}$, $\bar{\mathfrak{H}}$ I, O $\bar{\mathfrak{H}}$, 3, place du Canada, à Valenciennes ; *Trésorier* : M. le Docteur Trinquet, place Verte, à Valenciennes ; *Commissaire des Comptes* : M. Baudry, $\bar{\mathfrak{H}}$, $\bar{\mathfrak{H}}$ I, receveur municipal à Fourmies ; *Bibliothécaire* : M. Félix Schier, 9, rue Gounod, à Lille.

WATTRELOS. — Le Cercle horticole, qui a son siège 15, Grande-Place, a été fondé en novembre 1898, dans le but de stimuler le goût du jardinage.

Président : M. Vandenbosch, $\bar{\mathfrak{H}}$; *Vice-Présidents* : MM. Imbrecht, $\bar{\mathfrak{H}}$ et Gons, $\bar{\mathfrak{H}}$; *Secrétaire* : M. A. Renard ; *Trésorier* : M. Gustin, $\bar{\mathfrak{H}}$.

SOCIÉTÉ « LES AVICULTEURS DU NORD DE LA FRANCE » A LILLE

Siège : 11-13, Grand-Place, à Lille.

Fondée en 1891. — *Président* : M. Charles Pollet-Motte, à Croix ; *Vice-Présidents* : MM. Charles Huet, $\bar{\mathfrak{H}}$, à Roubaix ; Emile Desreumaux, O $\bar{\mathfrak{H}}$, $\bar{\mathfrak{H}}$, à Roubaix ; *Secrétaire général* : M. Benoît Vilquin, $\bar{\mathfrak{H}}$, à Chéreau ; *Secrétaire adjoint* : M. Gaston Demésie, O $\bar{\mathfrak{H}}$, $\bar{\mathfrak{H}}$, à Roubaix ; *Trésorier* : M. Félix De Clercq, à Hem.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE D'AVESNES

Président : M. Hector Vouloir, $\bar{\mathfrak{H}}$, $\bar{\mathfrak{H}}$, maître de marbrerie, à Houdain-lez-Bavay ; *Vice-Présidents* : MM. M. Plumecocq, $\bar{\mathfrak{H}}$ I, $\bar{\mathfrak{H}}$, administrateur-directeur de la Société d'horticulture de Valenciennes ; Henri Moutier, $\bar{\mathfrak{H}}$, à Le Quesnoy ; *Secrétaire général* : M. Ulysse Simon, $\bar{\mathfrak{H}}$, à Orsival ; *Trésorier* : M. Ernest Bosseaux, $\bar{\mathfrak{H}}$, $\bar{\mathfrak{H}}$, à Avesnes.

HERD-BOOK FLAMAND

Lille, 15, rue des Vieux-Murs, $\bar{\mathfrak{H}}$ 51.85

Fondé en 1886 par le Comice agricole de Bergues et réorganisé en 1920, sur l'initiative de l'Office régional du Nord, ce livre généalogique de la race bovine flamande, sur lequel sont inscrits les reproducteurs choisis par des Commissions d'inscription, a pour but d'assurer le maintien de la pureté de cette précieuse race laitière et de contribuer à son amélioration par une sélection intelligente et continue.

Présidents d'honneur : MM. Auguste Potié, *, sénateur, ancien président du Conseil Général du Nord, maire d'Haubourdin, et Alix Ghestem ; *Président* : M. Louis Demesmay, *, sénateur ; *Vice-Présidents* : MM. Decrombecque, à Hersin-Coupigny (P.-de-C.) ; Paul Wemaere et Rémy Didier ; *Trésorier* : M. Monsarrat, O *, inspecteur général honoraire des Services Vétérinaires ; *Secrétaire général* : M. Vezin, directeur des Services agricoles du Nord.

HERD-BOOK DE LA RACE BOVINE BLEUE DU NORD

Siège social : Bavay, Hôtel de Ville

Fondé le 25 novembre 1923. — *Président* : M. Sénéchal Gustave, *, A, conseiller général, maire de Bermeries ; *Vice-Présidents* : MM. Gaston Derkenne et Albert Moreau ; *Secrétaires* : MM. Marcel Lebrun, Hôtel du Faisan, à Bavai et Adrien Namur, à Wargnies-le-Petit ; *Trésorier* : M. Arsène Legat, O.

HERD BOOK FRANÇAIS DE LA RACE BOVINE HOLLANDAISE PIE-NOIRE

Siège social : 8, rue Basse, à Lille, 544.06

S'étend actuellement sur 26 départements. — Nombre de membres : 975. — *Président* : M. Georges Potié, ancien député, agriculteur, à Loos-lez-Lille ; *Vice-Présidents* : MM. Eugène Massé, à Chuffilly-Roche (Ardennes) ; Henri Brichart, à Saint-Dizier (Haute-Marne) ; *Secrétaire général* : M. Ernest Goré, à Fresnes-Léguillon (Oise) ; *Secrétaire général adjoint* : M. Léon Boufflerd, à Vincy-Manœuvre (Seine-et-Marne) ; *Trésorier* : M. Prosper Leleu, à Tilloy-lez-Cambrai ; *Secrétaire technique* : M. Paul Hautœur, 15, avenue Jules-Ferry, à Cambrai ; *Secrétaire administratif* : M. Georges Dhennin, 8, rue Basse, à Lille.

STUD-BOOK DU CHEVAL DE TRAIT DU NORD

Siège social : 15, rue des Vieux-Murs, Lille
23.08

Le Stud-Book du cheval de trait du Nord a été créé par la Société des Agriculteurs du Nord et fonctionne sous ses auspices, dans le but d'améliorer, par une sé-

lection bien entendue, la race du cheval de gros trait dont le besoin se fait sentir dans les grands centres industriels.

Président : M. Emile Davaine, O, A, ancien sénateur, conseiller général, à St-Amand ; *Vice-Président* : M. Prosper Leleu, O, agriculteur-éleveur, à Tilloy-lez-Cambrai ; *Secrétaire général* : M. le Docteur J. Monsarrat, O *, I, C, inspecteur général honoraire des Services vétérinaires ; *Secrétaire général adjoint* : M. François Gabet, O, agriculteur-éleveur, à Inchy ; *Trésorier* : M. Charles Macarez, Conseiller général, maire, à Haulchin.

Le Conseil d'administration se compose de ce bureau actif et des membres du bureau de la Société des Agriculteurs du Nord.

Association Amicale des Membres de l'Ordre National du Mérite Agricole

Secrétariat : Lille, 6, rue Nicolas-Leblanc, 68.02

Président : M. Goubet, C ; *Secrétaire général* : M. Georges Pasquessone, O ; *Trésorier* : M. A. Bataille, O ; *Secrétaire* : M. J. Matte, O.

Ligue Protectrice des Animaux du Nord de la France

Siège social : Lille, 50, rue du Bas-Liévin
309.32

Présidente : Mme François, 50, rue du Bas-Liévin, à Lille ; *Vice-Présidents* : M. O. Hermez, 15 bis, place Simon-Vollant, Lille ; M. Henri Guellon, 13, rue Saint-Firmin, à Lille ; *Secrétaire général* : M. Tardieu, journaliste, 75, boulevard de la Liberté, à Lille ; *Secrétaire adjoint* : M. Meyll, 1, rue Francis-de-Pressensé, à Lille ; *Trésorier* : M. Dannels, rue Notre-Dame, 83, à Petit-Ronchin ; Mme H. Gosselin, 1, rue Ed.-Delesalle, à Lille ; Mme Johnson, 219, rue Léon-Gambetta, Lille ; M. G. Dague, 176, rue Sadi-Carnot, Hellemmes ; Mme Goethals, 81, rue Esquermoise ; Mlle Van Caneghem, 120, rue Nationale ; M. Maillard, 9, rue des Fossés ; M. Leleu, 53, rue Léon-Gambetta, à Lille ; M. Pontfort, 17, rue Sainte-Anne, à Lille.

INDUSTRIE — COMMERCE

COMITÉ CONSULTATIF DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Membres résidant dans le département du Nord

MM. Alfred Descamps, O *, Président de la Chambre de Commerce de Lille ; Eugène Mathon, *, Président de la Fédération de la Laine, à Roubaix ; Louis Nicolle, industriel, à Lomme.

1^{er} GROUPEMENT ECONOMIQUE REGIONAL

Palais de la Bourse, Lille, 509.13

Groupeement des Chambres de Commerce du Nord et du Pas-de-Calais. (Armentières, Arras, Avesnes, Béthune, Boulogne, Calais, Cambrai, Douai, Dunkerque, Lille, Roubaix, Saint-Omer, Tourcoing, Valenciennes.)

Constitué en conformité des arrêtés des 5 et 12 avril 1919, de M. le Ministre du Commerce.

Président : M. Alfred Descamps, O *, président de la Chambre de Commerce de Lille, 1 bis, square Rameau. — *Vice-Présidents* : MM. Octave Bouchez, *, I, président de la Chambre de Commerce d'Arras, rue du Général Barbot, à Arras ; Maurice Marchand, président de la Chambre de Commerce de Dunkerque, 19, rue Saint-Sébastien, à Dunkerque. — *Secrétaire* : M. Léon Decroix, *, négociant, président de la Chambre de Commerce de Calais, 112, rue du Temple, à Calais. — *Trésorier* : M. Paul Dupont, *, président honoraire de la Chambre de Commerce de Valenciennes, 70, rue du Quesnoy, à Valenciennes. — *Secrétaire général* : M. Nanin, *, Palais de la Bourse, à Lille.

MEMBRES DU COMITÉ. — *Chambre de Commerce d'Armentières-Hazebrouck* : MM. Louis Colombier, *, Président, 18, rue Bayart, à Armentières ; René Salmon, *Vice-Président*, fabricant de toiles, à Armentières. — *Chambre de Commerce d'Arras* : MM. Octave Bouchez, Président, rue du Général Barbot, à Arras ; Legrand-Walle, *Vice-Président*, bld Faidherbe, à Arras. — *Chambre de Commerce d'Avesnes* : MM. U. Rouvière, O *, Président, industriel à Jeumont ; L. Sculfort, *, Membre, industriel, 76, route de Valenciennes, à Maubeuge. — *Chambre de Commerce de Béthune* : MM. Louis Laurent, Président, directeur des Mines de Marles, à Auchel ; Charles Chartreux, *, Membre, 78, boulevard Thiers, à Béthune ; Edouard Outrebon, *, *Secrétaire*, industriel à Béthune ; Emile Leblond, Membre, 38, rue d'Aire, à Béthune. — *Chambre de Commerce de Boulogne* : MM. Albert Lavocat, *, Président, fabricant de ciment à Neufchatel ; Emile Crouy, *, Membre, 16, r. de la Scierie, à Boulogne-sur-Mer. — *Chambre de Commerce de Calais* : MM. Léon Decroix, *, Président, 112, rue du Temple, à Calais ; Georges Hembert, Membre, 59, rue des Quatre-Coins, à Calais. — *Chambre de Commerce de Cambrai* : MM. André Gilbert, *, Président, industriel à Escaudœuvres ; Léonce Cuvillier, *Trésorier*, 2, rue des Docks, à Cambrai. — *Chambre de Commerce de Douai* : MM. Henry Bavière, Président, industriel, à Douai ; Louis Dupont, Membre, banquier à Douai. — *Chambre de Commerce de Dunkerque* : MM. Maurice Marchand, Président, rue de la Verrerie, à Dunkerque ; Laurent Lemaire, Membre, 4, rue de Beaumont, à Dunkerque. —

§ A, O ✱. — *Secrétaire* : M. Edmond Masurel. — *Trésorier* : M. Henri Dewavrin, ✱. — *1^{re} Catégorie* : MM. Jules Leclercq ; Edmond Masurel ; Paul Motte, ✱ ; Robert Lorthiois ; Georges Flipo, ✱ ; Louis Tiberghien-Caulliez ; Alfred Lamou ; Alfred Demeestère ; Alphonse Motte, ✱ ; N... — *2^e catégorie* : MM. Antoine Thiébeau ; Léon Marescaux, O ✱, § A, O ✱ ; Augustin Masquillier, ✱, § A, O ✱ ; Henri Dewavrin, ✱ ; Jules Joire, ✱, ✱. — *3^e Catégorie* : MM. François Odoux ; René Flipo ; Pierre Decrème. — *Secrétaire administratif* : M. J. E. Van den Driessche. — *Secrétaire général adjoint* : M. P. Lefebvre.

— VALENCIENNES (fondée par ordonnance du 19 novembre 1836, Ⓣ 1.75). — *Président* : M. Adolphe Lefrancq. — *Vice-Présidents* : MM. Maurice Dupas, ✱ ; Eugène Baron, ✱. — *Secrétaire-Trésorier* : M. Alexandre Brasseur, ✱. — *Présidents honoraires* : MM. Paul Dupont, ✱ ; Fr. Billel, ✱. — *Membres 1^{re} Catégorie* : MM. Paul Dupont, ✱ ; Alexandre Brasseur, ✱ ; Louis Brasseur ; Maurice Bouchart ; Maurice Dupas, ✱ ; Adolphe Lefrancq ; F. Venot, ✱ ; Louis Champy, O ✱ ; Henri Paul ; Jules Billiet, ✱ ; Achille Vilain, ✱. — *2^e Catégorie* : MM. Eugène Baron ; René Marlière ; Lucien Guison ; Léon-Maurice Carton. — *Membres correspondants* : MM. H. Heyn ; L. Defays, O ✱ ; Léon Finet ; Henri Davaine ; Charles Delame ; Louis Fally. — *Chef de Secrétariat* : M. Victor Henry.

CHAMBRE DES MÉTIERS DU NORD

Siège : 44-46, rue de Béthune, Lille

Les Chambres de Métiers prévues par la loi du 16 Juillet 1925 dite Loi Courtier, sont, auprès des pouvoirs publics, les organes des intérêts professionnels et économiques des artisans-maîtres et compagnons de leur circonscription.

Elles sont composées de deux tiers d'artisans-maîtres et d'un tiers d'artisans-compagnons.

Les membres des Chambres de Métiers, dont le nombre ne peut être inférieur à 18 ni excéder 36, sont élus pour six ans, conformément aux règles édictées pour les élections aux Conseils de Prudhommes ; ils sont indéfiniment rééligibles. Le renouvellement a lieu par moitié tous les trois ans, dans le courant de Décembre.

Aux termes de l'article 7 de la loi du 16 Juillet sont membres de droit des Chambres de Métiers, mais avec voix consultative seulement :

1^o L'inspecteur départemental de l'Enseignement technique ;

2^o Un inspecteur départemental du Travail désigné par le Ministre du Travail ;

3^o Un représentant du Comité départemental de l'Enseignement technique, désigné par ce Comité.

Les Chambres de Métiers ont pour attributions :

1^o De sauvegarder les intérêts professionnels et économiques des métiers ;

2^o De participer à l'organisation de l'apprentissage des métiers.

Un décret en date du 5 Octobre 1931 a créé à Lille une Chambre de Métiers dont la circonscription s'étend au département du Nord ; le nombre des membres a été fixé à 36.

Le 20 Mars 1932 ont eu lieu les élections générales pour la nomination des membres.

COMPOSITION DE LA CHAMBRE DE MÉTIERS. — *Président* : M. Coustenoble ; *Vice-Présidents* : MM. Leleu et Ponsel ; *Trésorier* : M. Boutin ; *Secrétaires* : MM. Ramette et Billiaux ; *Membres* : MM. Wiart ; Rogeau ; Débarville ; Dislaire ; Boutry ; Decaux ; Braque ; Grand ; Laitte ; Guernonprez ; Lemoine ; Jonnekin ; Mossier ; Nattiez ; Mathys ; Gabez ; Vandervliet ; Mme Betremieux, artisans maîtres ; et MM. Deschodt ; Hanquart ; Basquin ; Guesmain ; Delbarre ; Vandevoorde ; Vaneslander ; Lambert ; Condette ; Mullier ; Vanoutryve ; Allart, artisans compagnons.

OFFICE DES TRANSPORTS

DES P. T. T. ET DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE
DES CHAMBRES DE COMMERCE
DU NORD DE LA FRANCE

Lille, Palais de la Bourse, Ⓣ 509.13

Bureau d'études et de documentation créé par les Chambres de Commerce des 1^{re} et 2^e Régions économiques (Abbeville, Amiens, Armentières, Arras, Avesnes, Beauvais, Béthune, Boulogne, Calais, Cambrai, Douai, Dunkerque, Lille, Péronne, Roubaix, Saint-Omer, Saint-Quentin, Le Tréport, Tourcoing, Valenciennes), pour poursuivre la réalisation de leurs desiderata et leur fournir tous renseignements intéressant leurs ressortissants en matière de transports, de P. T. T. et d'énergie électrique.

AGENCE RÉGIONALE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Lille, Palais de la Bourse, Ⓣ 509.13

Créée en 1921, par le 1^{er} Groupement Economique Régional, en union avec le Comité National des Conseillers du Commerce extérieur, pour être le correspondant régional de l'Office National du Commerce extérieur et fournir, tant aux industriels et commerçants français qu'aux organismes d'expansion commerciale française à l'étranger, tous renseignements de nature à leur faciliter l'exportation des produits nationaux.

1^{re} REGION ECONOMIQUE

(Nord et Pas-de-Calais)

Liste des Conseillers du Commerce extérieur

ARMENTIÈRES : MM. Louis Colombier, fabricant de toiles, 18, rue Bayart, à Armentières ; Léon Dufour, industriel, 43, rue Nationale, à Armentières ; René Salmon, fabricant de toiles, à Armentières.

ARRAS : M. Charles Deneck, fabricant d'huiles, 26, rue Jeanne-d'Arc, à Arras.

AVESNES : MM. Georges Bernier, filateur de laine, à Fourmies ; Henri Droulers, filateur à Fourmies ; René Legrand, administrateur délégué de la Fabrique de Produits céramiques de Maubeuge ; Ulysse Rouvière, directeur de la Société Anonyme des Constructions électriques, à Jeumont ; Numa Maniort, ingénieur en chef des Constructions électriques de Jeumont ; Louis Van Diest, directeur de la Société Anonyme des Boulonneries et Ferronneries d'Hautmont ; Jules Williot, fabricant de chicorée à Poix-du-Nord.

BÉTHUNE : MM. René Cotillon, président du Conseil d'administration de la Société anonyme des Sucreries et Distilleries de Saint-Martin et Béthune, à Béthune ; André Brachet, ingénieur en chef des Mines de Lens, à Meurchin ; André Gally, ingénieur en chef à la Compagnie des Mines de Béthune, à Bully-les-Mines ; Henri Schotsmans, distillateur, à Lambres-les-Aires ; Paul Triquet, ingénieur-constructeur, à Lillers.

BOULOGNE-SUR-MER : MM. Antoine Bauchère, Ciments français, Boulogne, 80, rue Taitbout, à Paris ; Emile Crouy, négociant en bois, 16, rue de la Scierie, à Boulogne ; Henri Delcourt, industriel, 163, boulevard Eurvin, à Boulogne ; Georges Honoré, négociant, armateur, 22, rue Victo-Hugo, à Boulogne ; Maurice Obelliane, négociant en charbons, 2, porte Gayole, à Boulogne ; Léon Yeatman, 67 bis, Grande-Rue, à Boulogne.

CALAIS : MM. Jean Basset, fabricant de tulles, 168, rue des Quatre-Coins, à Calais ; Louis Hembert, tulles et dentelles, 150, rue des Quatre-Coins, à Calais ; Alfred Landriau, commissionnaire en marchandises, 91, rue des Soupirants, à Calais ; Gaston Leuliette, tulles et dentelles, 13, rue Darnel, à Calais ; Paul Pagniez, négociant en bois, 76, rue des Maréchaux, à Calais ; Léon Vincent, agent maritime, 32, rue de Londres, à Calais.

CAMBRAI : MM. Georges Bréard, négociant en bois, 14, boulevard de la Liberté, à Cambrai ; Albert Bricout, fabricant de batistes et linons, à Cambrai ; Pierre Cornaille, chicorée, 50, bld de la Liberté, à Cambrai ; Emile Dégremont, ingénieur-constructeur, à Le Cateau ; Francisque Daubresse, administrateur délégué de la S. A. des

Forges et Fonderies de l'Agriculture, 66, rue du Marchal Morlier, à Le Cateau; Hector Depreux, courroies en textiles, à Viesly; André Gilbert, directeur de sucrerie, à Escandœuvres; Fernand Herbin, tissus de lin, 1, boulevard de Berlaimont, à Cambrai; Etienne Mascré, fabricant de toiles fines, à Saint-Hilaire-les-Cambrai; Robert Messian, constructeur, 103, rue du Cateau, à Cambrai; Alfred Melayers, tulles, 42, rue d'Avènes, à Caudry; Henri Tilmant, fabricant de tulles et broderies, à Caudry.

DOUAI: MM. Pierre Arbel, forges, 2, boulevard Faidherbe, à Douai; Lucien Arbel, président de la Société des Fours à Coke, à Douai; Alfred Brochard, directeur des Etablissements Arbel, 54, rue Nicolo, à Paris; Charles Houtard, maître de verreries, 10, rue des Saussaies, à Paris; Jean Gasiarowski, produits chimiques, à Auby.

DUNKERQUE: MM. François Duriez, distillateur, à Steene; Firmin Haemers, fabricant de papier, avenue de la Gare, à Gravelines.

LILLE: MM. Auguste Bétancourt, industriel, 149, avenue de Dunkerque, à Lomme; Omer Borot, représentant de tissus, avenue du Jardin-Botanique, à La Madeleine-lez-Lille; Eugène Brabant, administrateur de la Maison Reynaert et Brabant, 86, rue Sadi-Carnot, à Haubourdin; Etienne Crespel, fil à coudre, 36, boulevard Carnot, à Lille; Louis Danel, imprimeur, 93, rue Nationale, à Lille; Albert Degouy, fabricant de toiles, 34, rue Patou, à Lille; Edouard Dehaussy, pharmacien, 66, rue Nationale, à Lille; Louis Demesmay, négociant en cotons, Palais de la Bourse, à Lille; Alfred Descamps, filateur de lin, 1 bis, square Rameau, à Lille; Ernest Dieudonné, administrateur délégué des Filetories de France, 48, rue de Valenciennes, à Lille; Hector Franchomme, président du Conseil d'administration de la Société Delespaul-Havez, à Marcq-en-Barœul; Georges Guibault, alimentation, 21, rue Solférino, à Lille; Henri Jooris, directeur de la coopérative « l'Indépendante », 112, boulevard Montebello, à Lille; Paul Kestner, constructeur, 7, rue de Toul, à Lille; Hyacinthe Ladreyt, tissage, à Cysoing; Paul Lambert, filateur, 15, rue d'Anjou, à Lille; Emile Le Blan, industriel, 13, rue Faidherbe, à Lille; Pierre Lombrez, 31, rue Caumartin, à Lille; Georges Masquelier, négociant en cotons, 8, avenue Hoche, à Paris; Lucien Picavet, représentant en toiles, 11, rue Louis-Faure, à Lille; Maurice Pingris, constructeur, 4, rue Virginie-Ghesquière, à Lille; Marcel Plateau, administrateur-délégué des Raffineries de Pétroles du Nord, 36, rue de Courcelles, à Paris; Julien Richmond, outils et tissus, 15, rue de Pas, à Lille; Victor Teftri, fabricant de chaussures, 30, r. du Sec-Arembault, Lille; Pierre Thiriez, cotons, fils à coudre, 15 bis, bld Vauban, à Lille; Albert Van de Putte, négociant en cotons, 43, bld de la Liberté, à Lille; Albert Van Peteghem, meubles, 66, rue Colbert, à Lille; Maurice Wallaert, fils, coton et toiles, 66, bld de la Liberté, à Lille; Fernand Waquier, constructeur, 69, rue de Wazemmes, à Lille; Michel Voituriez, 100, rue du Marché, à Lille; Emile Dujardin, 232, rue Nationale, à Lille; Pierre Delfortrie, teinturier, 3, rue des Enfants-Pélessier, à Haubourdin.

ROUBAIX: MM. Paul Dervaux, fabricant de tissus, 39, rue de l'Épéule, à Roubaix; Charles Florin, négociant transformateur en tissus, 13, rue de l'Espérance, à Roubaix; Urbain Foeliex, négociant en tissus, 147, av. Gambetta, à Paris (20^e); Anselme Defrennes, tissus d'ameublement, à Lannoy; Fernand Lamblin, fabricant de tissus, 61, rue des Champs, à Roubaix; Ferdinand Leborgne, fabricant de tissus d'ameublement, à Lannoy; A. Damez, secrétaire de la Fédération Industrielle et Commerciale de Roubaix, 3, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Roubaix; Eugène Mathon, tissus, 114, boulevard d'Armentières, à Roubaix; Fernand Motte, industriel, 108, boulevard de Paris, à Roubaix; Georges Motte, industriel, 27, boulevard Gambetta, à Roubaix; Paul Petit, agent commercial de mines de houille, 64, rue de la Gare, à Roubaix; Henri Pollet, filateur de laines, 26, r. d'Alsace, à Roubaix; Albert Prouvost, peigneur de laines, 178, rue

d'Alger, à Roubaix; Edouard Rasson, tissus d'ameublement, 18, avenue des Villas, à Roubaix; Emile Toulemonde, filateur de coton, 184, rue d'Inkermann, à Roubaix; Pierre Toulemonde, filateur de coton, 22, rue du Pays, à Roubaix.

SAINT-OMER: M. Edmond Avot, fabricant de papiers, à Lumbres; Georges Durand, maître de verreries, à Arques.

TOURCOING: MM. Michel Dassonville, négociant, transformateur de laines, 1, place de la Gare, à Tourcoing; A. Delaoutre, filateur de laines, 127, boul. de Paris, à Roubaix; Jules Desurmont, bonneterie, 47, rue de Bradford, à Tourcoing; Maurice Dubrulle, directeur général des Etabl. Mathon-Dubrulle, 310, boulevard Gambetta, à Tourcoing; Louis Lorthiois, négociant en laines et cotons, 20 bis, rue des Ursulines, à Tourcoing; Georges Moulin, fabricant de tapis, 125, rue de Roncq, à Tourcoing; Léon Marescaux, négociant en laines, 222, boul. de la République, à La Madeleine; Edmond Masurel, laines peignées, 21, rue de Wailly, à Tourcoing; Urbain Robbe, filateur de laines, square de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing; Emile Segard, négociant en laines, 15 bis, rue des Ursulines, à Tourcoing; Charles Tiberghien, tissus, peigneur de laines, 50, boulevard Industriel, à Tourcoing; Emile Van de Putte, négociant en laines, 86, rue d'Hondschoote, à Tourcoing; Hippolyte Scalabre, filateur de laines, rue des Carliers, à Tourcoing.

VALENCIENNES: MM. Firmin Houtard, verrerie à bouteilles, 10, rue des Saussaies, à Paris; Emile Quénel, chaînes, 14, rue de la Fidélité, à Paris; Benjamin Rebourg, constructeur-mécanicien, à Denain; Jules Turbot, chafnes et ancras, rue Salle-le-Comte, à Valenciennes; Fernand Venot, industriel, à Onnaing.

CHAMBRE DE COMMERCE BRITANNIQUE DE PARIS COMITE DE LILLE ET DU NORD DE LA FRANCE

Siège: 6, rue de Canteleu, Lille. — *Président*: M. Norman-H. Crothers, 5, avenue Lacépède, à Croix. — *Vice-Président*: M. W. H. Young, 46, avenue Boufflers, Lambersart. — *Membre correspondant*: M. William Lees. — *Adresser toute la correspondance*: 6, rue de Canteleu, à Lille.

CHAMBRE DE COMMERCE BELGE

Siège: 116, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille

Ⓣ 7.15 et 50.80

Président: M. Thaune, G O *, C *, G O *, *, *.
*, *. Consul général de Belgique. — *Vice-Présidents*:
MM. Fairon et Barthels, *, *, *. — *Secrétaire général*:
M. Schoutteten, Ⓣ, *. — *Trésorier*: M. Badines.

BUREAUX DE CONDITIONNEMENT

ROUBAIX

La Ville de Roubaix possède deux établissements de conditionnement, pour les matières textiles; l'un créé par décret du 31 août 1858, est situé boulevard d'Haluin, Ⓣ 333.11; le second, créé par décret du 27 octobre 1899, est installé place Faidherbe, Ⓣ 313.24.

Tous deux sont administrés par la Chambre de Commerce, en vertu d'un décret du 20 août 1909.

Le but du conditionnement est de moraliser les transactions commerciales, et de régulariser la production manufacturière.

Conditionner une matière textile, c'est doser la quantité d'humidité variable contenue dans cette matière, et déterminer, par une tolérance d'humidité connue et acceptée, le poids réputé loyal et marchand à facturer. C'est donc une opération minutieuse et essentiellement importante qui sert à régler des intérêts considérables.

Le titrage des fils est la détermination officielle du degré de finesse des fils. Le décreusage de la soie et le dégraissage servent à enlever les corps étrangers qui chargent et faussent l'exactitude du poids de ces textiles.

Les deux établissements de conditionnement sont affectés l'un et l'autre :

1° Au conditionnement des soies et des laines brutes ou ouvrées ;

2° Au conditionnement des cotons bruts ou filés ;

3° Au titrage des soies et au numérotage métrique des fils de tout genre ;

4° Au pesage, au décreusage et au dégraissage des matières textiles ;

5° A la torsiométrie des fils ;

6° Aux essais dynamométriques des fils et des tissus ;

7° Aux mesurages des pièces.

Ils occupent une place très importante parmi les établissements similaires, en raison du perfectionnement de leur outillage, de l'exactitude rigoureuse et de la rapidité de leurs opérations.

Le service de factage qui leur est spécialement affecté et qui est assuré par automobiles, restitué *gratuitement* à Roubaix et à Tourcoing les échantillons prélevés pour les expériences.

L'établissement du boulevard d'Halluin est raccordé au chemin de fer du Nord, ce qui lui permet d'expédier ou de recevoir sur wagons, dans ses magasins, les marchandises de l'extérieur, dans les conditions les plus avantageuses.

Quant à l'établissement de la place Faidherbe, il est pourvu d'un service de camionnage à prix très réduits, pour le mouvement des marchandises entre ses magasins et les gares de Roubaix, de Roubaix-Wattrelos, de Tourcoing et des environs.

Un service spécial se charge de toutes espèces d'emballages des matières textiles : doublage, cordage, cerclage des balles et colis, balles pressées pour l'exportation.

L'étendue considérable des magasins dont disposent les deux établissements de Conditionnement de Roubaix leur permet d'accorder au commerce, aux conditions les plus avantageuses, de très grandes facilités pour le dépôt et le séjour des marchandises.

Directeur général : M. Etienne Buret, *, †, ✱, ✱, ✱, ✱. — *Directeur de la Condition du boulevard d'Halluin* : M. Denoel, ✱, ① 333.11. — *Directeur de la Condition de la place Faidherbe* : M. Uxol, ✱, ① 313.24.

LABORATOIRE D'ANALYSES INDUSTRIELLES

2, boulevard Beaurepaire, Roubaix, ① 313.24

Ce laboratoire effectue des recherches, des analyses, des expertises, des essais de toute nature sur tous produits et matières industriels et spécialement sur tout ce qui concerne le textile.

Il possède une installation spéciale pour l'étude des questions d'humidification et de reprise.

Il contrôle les approvisionnements : fibres, fils, tissus, eaux, combustibles, matières grasses, savons, ensimages, produits de blanchiment de teinture, d'apprêts, peintures, vernis, métaux, engrais, etc... etc...

Il étudie les défauts de fabrication et les remèdes à y apporter.

Il possède un service de consultation et publie un bulletin trimestriel.

Directeur : M. Pinte, ✱, †.

TOURCOING

① 22.84, 22.85, 22.86, 22.87, 22.88

La Condition publique de Tourcoing a été instituée par décret du 11 février 1863 et a été inaugurée le 5 novembre de la même année.

Le bureau de conditionnement des soies, laines, cotons, etc., ainsi que le bureau de titrage et numérotage métrique des fils, ont été autorisés par décrets du 11 février 1863 et du 18 septembre 1865.

Le bureau de pesage spécial pour les matières textiles a été institué par arrêté préfectoral du 12 septembre 1863.

Un service de décreusage et de lavage permet de déterminer la proportion des charges que peuvent contenir les textiles.

Une installation mécanique de presse y a été établie en vue de disposer en balles pressées et cerclées, les laines peignées, lavées, les blousses et déchets. Sous cette forme, la marchandise, par la réduction de volume, bénéficie d'un prix moindre de transport et, par son enveloppe plus résistante et plus parfaite, se trouve mieux protégée contre toute cause d'avarie.

Un service de factage est spécialement attaché à l'établissement et restitué *gratuitement*, à Tourcoing et à Roubaix, les échantillons prélevés pour les expériences.

Les Magasins annexes sont reliés directement avec le chemin de fer.

Il est accordé de grandes facilités pour le séjour des marchandises conditionnées dans les magasins de l'établissement.

Un Comité est chargé de la surveillance de la condition publique ; il est composé de :

Président : M. Edmond Salembien, ✱, négociant, adjoint au maire. — *Vice-Président* : M. Joseph Picavet, †, conseiller municipal. — *Membres* : MM. Henri Lefebvre, †, conseiller municipal ; Maxime Prot, ✱, délégués par le Conseil municipal ; MM. Alfred Lamont, N..., délégués par la Chambre de Commerce.

Directeur : M. A. Bouilliez, †, ✱, 55, rue Léon-Salembien.

Bureaux : 57, rue Léon-Salembien. — *Magasins* : 10, place Sébastopol ; 120, rue de l'Epidème.

Magasins généraux annexés à la Condition publique de Tourcoing

57, rue Léon-Salembien et 120, rue de l'Epidème
① 22.84 à 22.88

Les Magasins généraux annexés à la Condition publique de Tourcoing ont été créés par arrêté préfectoral du 26 mai 1926. Ils sont destinés à l'emmagasinage des matières textiles.

Ces Magasins se trouvant dans les bâtiments mêmes de la Condition publique, le transfert des marchandises de cet établissement aux Magasins généraux est ainsi facilité.

Même administration que la Condition publique des matières textiles.

ENTREPOTS ET MAGASINS GENERAUX AGREES PAR L'ETAT

ROUBAIX

Fondés en 1881, 41, boulevard d'Halluin, Roubaix. ① 332.22. — Annexe, 70, rue de Cassel, Magasins des Ventes publiques de textiles, ① 356.05.

Les Magasins Généraux de Roubaix, sous la haute administration de la Chambre de Commerce, reçoivent, emmagasinent et expédient toutes sortes de marchandises.

Ils sont reliés directement au chemin de fer par un embranchement particulier. Sur la demande des déposants, les Magasins généraux délivrent des récépissés warrants négociables en banque. Les Magasins généraux sont contigus à la Condition publique du boulevard d'Halluin et placés sous la même direction générale.

Les Magasins des Ventes Publiques reçoivent les marchandises destinées à être vendues publiquement par le ministère des Courtiers assermentés.

Directeur des Magasins Généraux et des Ventes publiques : M. Gustave Pommier, ✱, ✱.

TOURCOING

Rue de Roubaix, 38, ④ 4.60, 4.61, 5.29

Fondés en 1880, les Magasins Généraux de Tourcoing, agréés par l'Etat, disposent de 30.000 mètres carrés de magasins destinés à l'emmagasinement des marchandises de toute nature et en particulier des matières textiles brutes ou fabriquées.

De plus, les Magasins Généraux de Tourcoing, sur la demande des industriels de la région, ont organisé des ventes publiques périodiques de laines brutes et lavées, blousses et déchets divers. Ces ventes aux enchères, auxquelles tous peuvent participer, ont lieu tous les deux mois et sont suivies régulièrement par les acheteurs de tous les centres lainiers de France et de l'étranger. La compétition très vive qui y règne toujours, grâce à la grande affluence d'acheteurs, permet aux industriels et négociants de vendre leurs produits et sous-produits dans les meilleures conditions.

COMITE LINIER DE FRANCE

Siège social et Bureaux : Lille, Palais de la Bourse.

Bureau N° 1, ④ 520.21 et 520.22

Le Comité linier a pour but l'étude de toutes les questions intéressant l'industrie linière et chanvrière en général, et notamment la culture et le travail du lin, du chanvre et autres textiles similaires, ainsi que la défense des intérêts économiques, professionnels et commerciaux de ces industries.

Il se compose des syndicats constitués actuellement ou qui pourraient se constituer dans l'avenir, et dont l'objet se rapporte directement ou indirectement à l'industrie linière ou chanvrière en France.

Peuvent également faire partie du Comité linier des membres individuels.

Président d'honneur : M. Louis Nicolle, *, filateur de lin, député du Nord. — *Président* : M. Jean Le Blan, filateur de lin, 1, rue de Trévisse, Lille. — *Vice-Présidents* : MM. Henri Duriez, filateur de lin, à Seclin ; Robert Descamps, filateur de lin, à Linselles ; Alfred Breuvert, filateur de lin, à Armentières ; Max Descamps, fabricant de toile, à Lille. — *Trésorier* : M. Henri Maquet, négociant en lins, Lille. — *Secrétaire* : M. G. Dupont-Nicolle, filateur de lin, à Lille. — *Secrétaire administratif* : M. J. Thomas, 77, rue Jenner, à Lille.

SYNDICAT DES FILATEURS DE LIN, DE CHANVRE ET D'ETOUPE DE FRANCE

Président : M. Alfred Descamps, O *, 1 bis, square Rameau, Lille, ④ 0.92. — *Vice-Présidents* : MM. H. Ireland, 92, rue Victor-Hugo à Houplines (Nord), ④ Armentières 2.83 ; L. Descamps, 4, rue des Célestines, à Lille, ④ 307.38 ; E. Delesalle, 3, rue des Gantois, à La Madeleine, ④ 535.51 ; A. Saint-Léger, *, 12, rue du Vieux-Faubourg, Lille, ④ 513.11. — *Trésorier* : M. Ch. Pottier, 1, rue Kléber, Lille, ④ 303.11. — *Secrétaires* : MM. Henri Duriez, filateur à Seclin, ④ 45.61. — *Membres* : MM. Ch. Duclert, filateur à Cantelieu-Lille, ④ 1.76 ; Jean Le Blan, 1, rue de Trévisse, à Lille. — *Secrétaire administratif* : M. J. Thomas, 77, rue Jenner, Lille. — *Bureaux* : Palais de la Bourse, à Lille, bureau N° 1, ④ 520.21 et 520.22.

SYNDICAT DES FILATEURS ET RETORDEURS DE COTON DE LILLE ET ENVIRONS

④ 3.31

Président : M. Julien Le Blan, *, 13, rue Faidherbe, Lille. — *Vice-Président* : M. Georges Crépy, 7, rue de Boulogne à Lille. — *Trésorier* : M. Louis Dubrue, 93, rue des Stations, Lille. — *Secrétaire général* : M. André Boutry, *, rue du Long-Pot, 93. — *Directeur* : M. Dauchez-Théry, *, *. — *Membres du Co-*

mité : MM. André Wallaert, rue de Fontenoy, Lille ; Claude Saint-Léger, *, 12, rue du Vieux-Faubourg, Lille ; Jacques Fauchille, *, *, rue Flament-Reboux, Lambersart ; Jean Thiriez, à Loos.

ASSOCIATION DES LINIERS DE LA REGION DU NORD

Lille, 23, Grande-Place, ④ 14.01

Président : M. Auguste Laurent, *, A. — *Vice-Présidents* : MM. Achille Lebacq ; Joseph Boëto. — *Secrétaire-Trésorier* : M. Maurice Wyts, *. — *Secrétaire trésorier adjoint* : M. André Debaisieux. — *Archiviste* : M. Louis Leroy.

CHAMBRE SYNDICALE DE LA CONSTRUCTION METALLURGIQUE DE DUNKERQUE ET ENVIRONS

16, rue du Four-à-Chaux, Dunkerque

Président : M. Smaghe, fondeur, à Dunkerque. — *Vice-Président* : M. Caloin, constructeur à Malo-les-Bains. — *Secrétaire* : M. Dias, fondeur, à Coudekerque-Branche. — *Trésorier* : M. Calmein, constructeur, à Malo-les-Bains.

SYNDICAT PROFESSIONNEL DES COMMERÇANTS PATENTES EN T.S.F. DE LA REGION DU NORD DE LA FRANCE

Siège social : 63, rue des Tanneurs, Lille, ④ 57.62

Président : M. Buisson, 18, rue des Fossés à Lille ; *Vice-Présidents* : MM. Devynck, 6, rue du Palais-Rihour à Lille ; Jullien, 83, Grande-Rue à Roubaix ; *Secrétaire* : M. Goube, 79, rue Gantois à Lille ; *Trésorier* : M. Lemaire, 80, rue du Molinet à Lille ; *Assesseurs* : MM. Desmet, 226 bis, rue Solferino à Lille ; Dreyfus, 15, place Simon-Vollant à Lille ; Guez, 13, rue Faidherbe à Lille ; Marchandier, 55, rue Léon-Gambetta à Lille ; Valantin, 81, rue Turgot à Lille.

BANQUE DE FRANCE

SUCCURSALE DE CAMBRAI, ④ 23. (*Bureaux auxiliaires* : Caudry, Solesmes. — *Villes rattachées* : Avesnes-lez-Aubert, Escaudœuvres). — *Directeur* : M. Rafal. — *Administrateurs* : MM. Ernest Pagniez ; René Herscher, * ; Maurice Chiris ; J. Demolon, * ; P. Leleu fils, * ; Mélayers, *. — *Censeurs* : MM. André Gilbert, * ; L. Cuvillier, * ; P. Cornaille, *. — *Caissier* : M. Piot. — *Chef de Comptabilité* : M. A. Vincent, *. — *Sous-Chef* : M. M. Guy. — *Commis titulaires* : MM. Cessac, Titier. — *Dames employées* : Mlles Dangleterre, Boitiaux, Renard, Deceuninck. — *Dames titulaires* : Mmes Desmarests, Dallongeville. — *Dame temporaire* : Mme Lefebvre-Caffiaux.

SUCCURSALE DE DOUAL. — *Directeur* : M. Parruitte, *. — *Administrateurs* : MM. Hayez, *, délégué ; Edmond Paix, * ; Dubernard, * ; Lemay, C * ; Laronde, * ; Denisse. — *Censeurs* : MM. Delcroix, * ; Bavière, * ; Muller, *. — *Caissier* : M. Lefebvre, *. — *Chef de Comptabilité* : M. Archain, *, *. — *Commis* : MM. Hénin ; Faisse. — *Dames employées* : Mmes Berode ; Degrave ; Abraham ; Mlles G. Caron ; de Hasse ; G. Avril ; J. Avril ; Cosson.

SUCCURSALE DE DUNKERQUE, ④ 1.58. — *Directeur* : M. Lombard. — *Administrateurs* : MM. M. Marchand, * ; F. Duriez, * ; P. Delrue ; Govare ; L. Catrice, * ; L. Dewulf ; G. Merlin, * ; N.... — *Censeurs* : MM. Vandroy ; E. de Clebsattel ; Lavergne. — *Caissier* : M. Warin. — *Chef de Comptabilité* : M. Fiévetz.

BUREAU AUXILIAIRE DE FOURMIES. — *Chef de bureau* : M. A. Bollon, *, *. — *Caissier* : N....

SUCCURSALE DE LILLE, ⑤ 505.46 et 505.47, inter 558.29. — (Places réunies : Cantelou, Fives, Haubourdin, Hellemeles, Lomme, Loos, La Madeleine, Marcq-en-Barœul, Seclin.)

Directeur : M. Desroy, * ; *Administrateur* : MM. Lucien Crépy, * ; Alfred Descamps, O * ; Georges Masquelier, * ; Joseph Béghin, * ; Georges Guilhaud, * ; Louis Danel, O * ; Garnier, * ; Nicodème, * ; Duhem, * ; Emmanuel Descamps et Emile Wallaert. — *Censeurs* : MM. Pierre Thiriez ; Edouard Descamps, * ; E. Le Blan. — *Contrôleur* : M. Daudier, * , ⑤. — *Contrôleur adjoint* : M. Munsch, * . — *Caisier principal* : M. Vasseur, * . — *Chef de Comptabilité* : M. Germain. — *Chef d'escompte* : M. Depoix. — *Chef des titres* : M. Vinant. — *Sous-Conservateur* : M. Hanon. — *Commis* : MM. Héron ; Lanciaux ; Vergnes et Demont. — *Commis expéditionnaires* : MM. Marie, ⑤ ; Bastin ; Fréville ; Brion ; Vilette. — *Dames titulaires* : Mmes Masquelin ; Meynaert ; Sambourg ; Torcq ; Deligny ; Libert ; Lefebvre ; Bernard ; F. Dupont ; Ruyffelaere ; Lamoot ; Rousselle ; Delemar ; Duhamel ; d'Engremont ; Deherringon ; Lagache ; Fiévet ; Hennequin ; Fréville ; J. Dupont ; Ringot ; Dohet et Allard. — *Galerie des recettes* : *Brigadier-Chef* : M. Dancoine. — *Brigadiers de comptoir* : MM. Déruelle et Charlet. — *Garçon de comptoir de 1^{re} classe* : M. Pas. — *Garçon de comptoir* : M. Leignel, ⑤. — *Brigadiers* : MM. Brixy et Franchomme. — *Sous-Brigadiers* : MM. Vintaer ; Caby ; Rumpseau et Pollet. — *Garçons de recette* : MM. Laporte ; Lalau ; Obert, ⑤ ; Huleux, ⑤ ; Vandendoorne ; Loison ; Dubois ; Vanhamme ; J. Vilette ; Leulier ; Bonvin ; Desprez ; Deleporte ; Rennesson ; Chevry ; Caby fils et Broux. — *Adjudant du service intérieur* : M. Busschaert. — *Garçons de bureaux* : MM. Eyraud ; Fenet, ⑤, ⑥ ; Pannekoek, * , ⑤, ⑥. — *Ouvrier* : M. Billaux. — *Concierges* : (73-75) : M. Donaint ; (77) : M. Cousin. — *Huissiers de la succursale* : MM. Lepoivre et Crombez ; *Haubourdin* : M. Lepot.

Bureau de la Bourse, ⑤ 521.06 : *Chef de bureau* : M. Pascaud, ⑤. — *Teneur de livres* : M. Fourtois. — *Commis-Caisier* : M. Lebec. — *Commis* : M. Lombard. — *Dames titulaires* : Mmes Waché ; Delmar. — *Garçon de bureau* : M. Engrand.

SUCCURSALE DE MAUBEUGE. — *Directeur* : M. Davaine. — *Caisier* : M. Fraboul. — *Chef de comptabilité* : M. Heraud. — *Commis* : M. Trognon. — *Dames employées* : Mmes Oblinger ; Vitse ; Adam ; Plantin ; Capier. — *Garçons de recettes* : MM. Heuclin ; Sniéders ; Viel, ⑤ ; Carret ; Croix ; Meurant ; Wastiaux ; Lescut. — *Administrateurs* : MM. Paul Collet ; Maurice Dembiernont ; Henri Fockede ; Victor Hicquet ; Paul Mariage ; Edmond Vopel ; Moreau Eugène. — *Censeurs* : MM. Léon Ansiou ; Louis Géhu ; Paul Goblet.

SUCCURSALE DE ROUBAIX, ⑤ 7. 28.35, 28.36. — *Directeur* : M. Bernard Raymond, ⑤. — *Administrateurs* : MM. J. Cavois ; H. Dewavrin, * ; J. Dillies, * ; J. Leclercq ; E. Mathon, O *, ⑤ ; Georges Motte, * ; C. Pollet ; E. Toulemonde, O * ; L. Lorthiois, * ; A. Trentesaux ; J. Rassin ; Emile Tiberghien, * . — *Censeurs* : MM. Edouard Motte ; Ch. Tiberghien ; Le Comte de Montalembert. — *Contrôleur* : M. Joseph Cafler, * , ⑤. — *Contrôleur adjoint* : M. Charrin. — *Caisier principal* : M. Lelu, ⑤. — *Chef de Comptabilité* : M. Lantuéjoul. — *Chef d'escompte* : M. Robert. — *Commis titulaires* : MM. Ménard ; Le Moine ; Crétel. — *Commis expéditionnaires* : MM. Mermet ; Simon. — *Dames comptables* : Mme Le Moine ; Mlle Fornier ; Mmes Desbouvrie ; Lesaffre ; Verdonck ; Mmes Van Artselaer ; Verpraet ; Lézy ; Mme Delaplace ; Mmes Pacaux ; Vanesse ; Salomé ; Lagache ; Bauduin.

BUREAU AUXILIAIRE DE TOURCOING. — *Chef de bureau* : M. Lécureur. — *Sous-Chef de bureau* : M. Douet, * . — *Commis caissier* : M. Pipart.

SUCCURSALE DE VALENCIENNES, ⑤ 51. (Villes rattachées : Denain et Saint-Amand). — *Places réunies* : Anzin, Bruay, Marly, Raismes. — *Directeur* : M. Mérieux. — *Administrateurs* : MM. Maurice Dupas, * ; Paul Dupont, * ; Louis Fally, * ; Jean Jacobs, * ; Adolphe Lefrancq ; Fernand Venot, * ; Jean Weil, * ; N... — *Censeurs* : MM. Louis Champy, O * ; Emile Lenté, * ; Auguste Rémy.

BOURSES DE COMMERCE

Quatre Bourses de Commerce existent dans le département du Nord.

BOURSE DE LILLE. — *Agents de change* : *Syndic* : M. Leys, * , rue des Poissonceaux, 8. — *Adjoints* : MM. Boone, place de l'Arsehal, 1 ; Liagre, ⑤, rue du Palais-Rihour, 13. — *Agents de change* : MM. Crouan, ⑤, rue d'Angleterre, 63 ; Denoyelle, ⑤, rue de l'Hôpital-Militaire 40 ; Mignot, square Jussieu, 14. — *Chambre syndicale*, rue Thiers, 38 ; *Secrétaire* : M. Gabriel Vanberten, ⑤ 9.50.

Chambre Syndicale des Courtiers de Marchandises : *Président* : M. Pierre Lombrez ; *Syndic-Rapporteur* : M. André Borel ; *Secrétaire* : M. Etienne Bernard ; *Trésorier* : M. Emile Grau ; *1^{er} Adjoint* : M. Fernand Dusausoy ; *2^e Adjoint* : M. Adolphe Coliche.

BOURSE DE ROUBAIX. — La Bourse de Commerce de Roubaix a été instituée par un décret du 30 septembre 1875. Elle est administrée par la Chambre de Commerce, qui délègue deux de ses membres pour en surveiller le fonctionnement.

Cet établissement est surtout consacré au commerce des laines : il est le siège du marché à terme sur laine peignée qui fonctionne par les soins des deux organismes suivants : 1^o Caisse de Liquidation et de Garantie des opérations à terme sur marchandises de Roubaix-Tourcoing, 37, rue de la Fosse-aux-Chênes, à Roubaix ; 2^o Compagnie des Courtiers de Marchandises assermentés au Tribunal de Commerce de Roubaix, 2, rue du Château, à Roubaix ; mais il reste néanmoins ouvert au commerce des autres textiles, et même à toutes opérations commerciales en général.

Des ventes publiques ont lieu périodiquement dans la Salle des Ventes publiques de la Bourse de Commerce de Roubaix. Les marchandises destinées à être vendues publiquement sont exposées dans d'immenses magasins situés rue de Cassel, à Roubaix, sous un éclairage particulièrement favorable, et avec toutes les commodités désirables pour les visiteurs. Les ventes ont lieu tous les deux mois par les soins des courtiers assermentés ; elles attirent un grand nombre d'acheteurs français et étrangers, car ce sont les ventes de Roubaix qui présentent le catalogue le plus important de déchets de filature et de tissage.

Administrateurs délégués par la Chambre de Commerce : MM. César Pollet et N...

Courtiers de marchandises assermentés par le Tribunal de Commerce de Roubaix : MM. Théodore Mahieu ; Jules Florin ; Pierre Parent ; Etienne Parent ; René Parent ; André Florin ; Marcel Verez ; Antoine Renard ; Maxime Dellove ; Emile Decock ; André Dhellemmes.

Chambre syndicale des Courtiers assermentés. — *Président* : M. Jules Florin. — *Syndic rapporteur* : M. René Parent. — *Secrétaire-Trésorier* : M. Marcel Verez.

BOURSE DE TOURCOING. — *Courtiers de commerce* : MM. Gustave Desrousséaux ; Georges Destombes ; Etienne Guéranger, * ; Georges Roussel ; Ferdinand Laperonne ; Henry Parent ; Joseph Lesur ; Charles Deriaux ; Georges Dujardin ; Christian Leurent.

BOURSE DE VALENCIENNES. — *Commission de constatation du cours des marchandises en 1934* (Décret du 22 décembre 1866) : MM. Gaston Coquelet, minotier à Valenciennes, *Président* ; François Baudrin, courtier en grains à Valenciennes ; Albert Dreyfus, malteur à Valenciennes ; Pierre Dupas, malteur à Valenciennes ; Borione, courtier en sucres à Valenciennes.

COMPAGNIE DES COURTIERS MARITIMES
DE DUNKERQUE

DUNKERQUE. — *Syndic* : M. Leroy, O *, ☉, ✱. — *Adjoints* : MM. Cabour, ☉, ✱ ; L. A. De Baecker, ✱ ; J. Hutter, ✱, ✱ ; Alf. Lefebvre. — *Membres* : MM. G. Moraël fils, ☉, ✱ ; H. Hecquet, de Borville, ☉ ; E. Duchateau, ☉ ; Em. Allemès, ☉ ; N... — *Courtiers honoraires* : MM. G. Moraël ; L. de Baecker, ✱, ☉ A ; Ch. Duriau, ☉.

AGENTS CONSULAIRES ETRANGERS EN RESIDENCE
DANS LE DEPARTEMENT

ALLEMAGNE. — M. Pochhammer, *consul*, 19, rue Jules-Siegfried, au Havre (avec juridiction sur le département du Nord). Boîte postale n° 239.

EMPIRE BRITANNIQUE. — M. Dible James Kenneth Victor, *consul régional*, 29, rue Esquermoise, à Lille, ☉ 25.49 ; M. Charles Thomas Morrow, *chancelier britannique* (British Pro-Consul), à Lille ; M. Harry W.-F. Whiting, *vice-consul*, à Dunkerque.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE). — M. Luis Frisacchi Piccio, à Dunkerque, *consul* ; M. Fernando Bauer, à Dunkerque, *vice-consul* ; M. Segard, à Tourcoing, boulevard Gambetta, 84, *vice-consul* ; M. Juan Facio, *vice-consul*, à Lille, rue Jean-Bart, 12.

BELGIQUE. — M. Thaune, ✱, rue Sainte-Barbe, 8, à Tourcoing, *consul général* ; M. Maurice Guillaume, ☉ A, ✱, rue Brûle-Maison, 98, à Lille, *vice-consul* ; M. Squalbert, à Hautmont, *consul* ; M. Piérard, ✱, à Valenciennes, *consul* ; M. Paul Hérin, *consul* pour les arrondissements de Douai et de Cambrai, rue d'Hénin-Liétard, à Douai ; M. Tack, ✱, à Cassel, *vice-consul* pour l'arrondissement d'Hazebrouck ; M. Paul Dewulf, *consul*, à Dunkerque.

BRESIL. — M. Philomens Padula, *consul*, à Boulogne-sur-Mer, avec juridiction sur le département du Nord ; M. José da Fonseca Fillio, *consul*, à Dunkerque.

CHILI. — M. Paul Deroo, *consul*, à Dunkerque ; M. Pyck, Victor-Charles, *consul*, à Tourcoing.

COLOMBIE. — M. Maurice Duchateau, ✱, ✱, ✱, ✱, *consul*, à Dunkerque ; M. Uribe Maximiliano, *consul*, à Lille, boulevard Vauban, 98.

DANEMARK. — M. Suywens, *consul*, à Dunkerque ; M. Torris-Duriez, *vice-consul*, à Gravelines ; M. Achille Glorieux, *vice-consul*, à Roubaix, rue de la Gare, 35.

DOMINICAINE (RÉPUBLIQUE). — M. Hanus de Favreuil, ☉ I, O *, C *, O *, *consul*, à Lille, rue Solférino, 292.

ESPAGNE. — MM. Felipe Garcia Ascot, *consul*, à Lille, place de Béthune, 11, ☉ 27.28 ; Venot, C *, ✱, ✱, ✱, *vice-consul*, à Lille, boulevard de la Liberté, 39, ☉ 2.38 ; Jean Hutter, ✱, *vice-consul*, à Dunkerque.

ESTHONIE. — M. Paul Collet, *vice-consul*, à Dunkerque.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. — Pour le département du Nord (sauf l'arrondissement de Dunkerque) et l'Aisne. *Consul* : M. Gaston Smith, 6, rue Faidherbe, à Lille, ☉ 2.82 ; *Vice-consul* : M. George-P. Wilson.

FINLANDE. — M. E. Duchâteau, ☉, *vice-consul*, à Dunkerque.

GRÈCE. — M. A. Van Peleghem, *consul*, à Lille, 66, rue Colbert ; M. Gustave Moraël, *consul*, à Dunkerque.

GUATEMALA. — M. Adam Manrique Rios, *Consul général*, à Paris (avec juridiction sur le département du Nord).

HAÏTI (RÉPUBLIQUE). — M. Hanus de Favreuil, ☉ I, O *, C *, O *, *consul*, à Lille, rue Solférino, 292.

ITALIE. — M. Paolo Vecchiotti, ✱, ☉, ☉ A, C *, *consul*, à Lille, 34, rue Jean-Bart, ☉ 15.32, avec juridiction sur les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme.

JAPON. — M. Jean Sebaux, *consul*, à Dunkerque.

LETTONIE. — M. Roger Cabour, *consul*, à Dunkerque, avec juridiction sur le Nord.

LUXEMBOURG. — M. Eug. Plouy, *vice-consul*, rue de Lorraine, 37, à Roubaix.

MEXIQUE. — M. Holuige, *consul*, à Boulogne-sur-Mer, avec juridiction sur le département du Nord.

MONACO. — M. Maurice Dalinval, *consul*, à Dunkerque.

NICARAGUA (RÉPUBLIQUE). — M. Hanus de Favreuil, ☉ I, O *, C *, O *, *consul*, rue Solférino, 292, à Lille.

NORVÈGE. — M. Telleisen, *vice-consul*, à Gravelines ; M. Rémy Deleplanque, à Lille, 142, boulevard de la Liberté.

PANAMA (RÉPUBLIQUE DE). — M. Hanus de Favreuil, ☉ I, O *, C *, O *, *consul régional*, à Lille, rue Solférino, 292, ☉ 2.78 ; M. G. Bantegnie, *vice-consul*, à Feignies ; M. Eugène Coquelle, *consul*, à Dunkerque.

PAYS-BAS. — MM. Rozendaal, *consul*, boulevard de la République, 246, à La Madeleine, ☉ 12.29, 3.29 ; Debaecker, *vice-consul*, à Dunkerque ; Desurmont, *vice-consul*, à Roubaix.

POLOGNE. — M. Stanislas Kara, *consul général*, à Lille, boulevard Carnot, 45.

PORTUGAL. — M. Charles Sourdat, *vice-consul*, à Dunkerque ; M. Auguste Crépy, ✱, ✱, *vice-consul*, rue des Jardins, 28, à Lille, ☉ Lille 2.61 ; *inter* : 1.55.

ROUMANIE. — M. Eugène Coquelle, *consul*, à Dunkerque ; M. Marcovici, *consul*, à Lille ; M. René Wacrenier, *chancelier*. — Bureaux du Consulat : 84, rue Nationale, à Lille, ☉ 11.04.

SUÈDE. — MM. Berggren, ✱, *vice-consul*, à Dunkerque ; Telleisen, *vice-consul*, à Gravelines ; Alexandre Palliez, ✱, C *, ✱, *consul régional*, à Lille ; A. Pailiez, *vice-consul*, 218, boulevard de la République, à La Madeleine, ☉ 24.91.

SUISSE. — M. Frédéric Huber, *consul* ; M. Maurer, *chancelier*. Bureaux du Consulat : rue de Tournai, 22 (place de la Gare), Lille, ouverts de 9 heures à midi.

TCHÉCOSLOVAQUIE (RÉPUBLIQUE). — M. Joseph Sust, *consul*, à Lille, rue Patou, 30, ☉ 64.91 ; M. Porkony, *consul adjoint*, rue Jacquemars-Giélée, 34.

URUGUAY. — M. Calamet, *consul général*, à Bordeaux ; M. Albert Nicolas Lévi, *consul*, à Lille, 6 et 8, rue Léon-Trulin ; M. Rachini, *consul*, à Dunkerque ; M. Jean Hutter, *vice-consul*, à Dunkerque ; M. Louis Lorthois, 60, rue Blanche-Porte, à Tourcoing, *consul*.

YOUGOSLAVIE. — M. Nastas Ilitch, *consul*, à Lille, rue de Valenciennes, 48 bis.

SCIENCES ET ARTS

SOCIÉTÉS SAVANTES

Commission Historique du Département du Nord

Cette Commission, instituée par arrêté du Préfet du 14 novembre 1839, est chargée de veiller à la conservation des monuments et édifices historiques du département, et de se livrer à toutes les recherches qui peu-

vent intéresser les diverses branches de l'archéologie nationale.

Le personnel de la Commission se divise en membres honoraires, en membres titulaires résidents et non résidents, en membres correspondants, à la nomination du Préfet, sur la présentation de la Commission.

Le nombre des membres titulaires est fixé à 30 pour

l'arrondissement de Lille, et à 15 pour chacun des autres arrondissements.

La Commission se réunit à la Préfecture, le quatrième lundi du mois, à 16 h. 30.

Président : M. de Saint-Léger Alexandre, *, professeur à l'Université de Lille, 60, rue de Paris, à Lille. — *Vice-Président* : M. Paul Denis du Péage, *. — *Trésorier* : M. Emile Raoust, § A, libraire, rue Neuve, Lille. — *Secrétaire* : M. Fernand Beaucamp, §, § A, *, publiciste, critique d'art, 9 bis, rue d'Inkermann, à Lille. — *Bibliothécaire-Archiviste* : M. G. Mahieu, sous-bibliothécaire honoraire de la Ville de Lille.

MEMBRES TITULAIRES RÉSIDANTS

Arrondissement de Lille. — MM. Beaucamp Fernand, §, § A, publiciste, critique d'art ; Boulanger Henri, *, 9, avenue Talamon, à Chaville ; Corbeau Auguste, §, architecte des monuments historiques, 3, avenue Germaine, à La Madeleine ; Crapet, Aristote, *, professeur en retraite, 36, rue Malsence, à Lille ; Darthuy, *, architecte des monuments historiques, 19, rue de Valmy, à Lille ; Decroix Pierre, *, 86, rue Saint-André ; Decroix Marcel, 130, rue Nationale, à Lille ; Denis du Péage Paul, *, 95, r. de Jemmapes, à Lille ; Dollé Louis, professeur à la Faculté des Sciences, 68, rue Faidherbe, à La Madeleine ; le Chanoine Dubrulle, bibliothécaire des Facultés catholiques, 60, boulevard Vauban, à Lille ; Dubuisson Emile, *, architecte, 22, rue Marais, à Lille ; Duthil Jules, *, rédacteur au journal « La Dépêche », 7, rue Caumartin, à Lille ; Ferré Emile, *, directeur de « L'Echo du Nord », à Lille ; Gavelle Emile, *, *, directeur de l'École des Beaux-Arts de Lille, 7, rue de l'Eglise, à Saint-André ; Leclair Edmond, *, pharmacien en chef des Hospices de Lille, 96, rue Jacquemars-Giélée ; le Chanoine Leman, § A, professeur aux Facultés catholiques, 60, boulevard Vauban, à Lille ; le Chanoine Looten, professeur aux Facultés catholiques, 26, rue Charles-de-Muysart, à Lille ; Mathias Albert, ancien notaire, 83, Grande Route de Béthune, à Loos-lez-Lille ; Monier Raymond, professeur à la Faculté de Droit de l'Université, 20, façade de l'Esplanade, à Lille ; Potié, *, sénateur, maire d'Haubourdin ; Raoust Emile, libraire, rue Neuve, à Lille ; Rolants Edmond, *, chef de service à l'Institut Pasteur, 1, rue de Denain, à Lille ; de Saint-Léger Alexandre, *, professeur à l'Université ; Scribe-Loyer Jules, rue du Maréchal-Joffre, à Loos-lez-Lille ; Théodore Emile, *, *, conservateur général des musées de Lille, 197, rue Solférino, à Lille ; Théry Louis, avocat, 31, rue de Bourgogne, à Lille ; Thomas Paul, §, professeur agrégé d'histoire au Lycée de Lille, 6, rue Fontaine, à La Madeleine ; Turpin Pierre, § I, peintre-verrier, 3, rue des Canoniers, à Lille ; le Chanoine Virleux, doyen de Saint-Maurice, parvis Saint-Maurice, à Lille.

MEMBRES TITULAIRES NON RÉSIDANTS

Arrondissement d'Avesnes. — MM. le Docteur Autier André, à Maubeuge ; De la Gorce René, ingénieur agronome, à Avesnelles (Nord) ; Delahodde Léon, numismate, rue Auguste-Angellier, à Lille ; Delmarle Félix, artiste peintre, à Pont-sur-Sambre ; Delmotte Léon, juge de paix suppléant, à Bavaï ; Duvaux A., à Gouillaguet, par le Vigan (Lot) ; le Chanoine Peter, docteur ès lettres, 60, boulevard Vauban, à Lille ; Peltriset N. C., à Avesnes ; Raoust Emile, § A, libraire, rue Neuve, à Lille ; Savagner Paul, *, président du tribunal civil, à Valenciennes ; Tournoux Georges, professeur aux Facultés catholiques de Lille ; Docteur Triqueneaux, médecin légiste, à Avesnes ; Vanhaeck Maurice, docteur en droit, 29, rue de Cassel, à Roubaix.

Arrondissement de Cambrai. — MM. Bersez Paul, *, sénateur du Nord, 41, rue de Solesmes, à Cambrai ; le Chanoine Bontemps, 39, rue Saint-Fiacre, à Cambrai ; Boone Henri, receveur de l'enregistrement, à Cambrai ; Créteur Fernand, § I, greffier honoraire du tribunal de Commerce, Esplanade, Rang-Croix à Poteries, 42, à Cambrai ; Dailliez, § A, place de la Porte-

Notre-Dame, 3, à Cambrai ; Delannoy Paul, 2 bis, rue d'Inchy, à Cambrai ; Descamps Jean, docteur en Droit, 16, rue Halévy, à Lille ; Duquesnay Paul, bibliophile, 19, boulevard Louis-XIV, à Lille ; Foucart, *, vice-président du Tribunal civil de Lille, rue des Stations, à Lille ; Masson Oscar, éditeur, à Cambrai ; Nicq-Doutreligne, architecte, avenue La Fayette, à Tourcoing ; Robert Jean, 13, rue Gambetta, à Cambrai ; l'Abbé Telliez, professeur d'histoire, 21, boulevard de la Liberté, à Cambrai ; Voiturier, notaire, à Cambrai.

Arrondissement de Douai. — MM. Boutique, photographe d'art, à Douai ; Maurice Braure, professeur d'histoire au Lycée de Lille ; le Chanoine David, *, professeur aux Facultés catholiques, 60, boulevard Vauban, à Lille ; Duham Henri, artiste peintre, rue d'Arras, à Douai ; l'Abbé Guiot, à Cuincy ; Hennion Georges, avocat, 15, rue Saint-Jean, à Douai ; Le Glay André, *, conseiller général, 12, rue Saint-Jean, à Douai ; Lequeux André, professeur agrégé d'histoire au Lycée de Lille ; Lesmaries Alexandre, licencié en droit, 30 bis, rue du Bloc, à Douai ; Lestienne Albert, archiviste municipal, à Roubaix ; Mollard Auguste, inspecteur primaire, 242, rue Léon-Gambetta, à Lille ; Paix Edmond, membre de la Commission des musées, à Douai ; Pruvost Pierre, professeur à la Faculté des Sciences, à Lille ; Rivière, bibliothécaire honoraire, à Douai ; Toussaint, 8, rue Saint-Jean, à Douai ; Wagon, *, président honoraire de la Cour d'appel de Douai, 32, rue Morel, à Douai.

Arrondissement de Dunkerque-Hazebrouck (Subdivision de Dunkerque). — MM. Baron Léonce, § A, bibliothécaire de la Ville de Dunkerque ; Docteur Albert Benoit, boulevard Louis-XIV, à Lille ; Chocquel Jean, maire de West-Cappel ; l'Abbé Decroocq, archiviste de la Ville de Bergues ; le baron de la Grange, *, sénateur et conseiller général du Nord ; Durin Henri, 8, rue Nationale, à Dunkerque ; Fontaine G., maire de Coudekerque-Branche ; Kremp Georges, professeur honoraire, à Dunkerque ; Lambin Louis, rue de Lille, à Comines ; le docteur Lemaire, *, 27, rue des Vieux-Remparts, à Dunkerque ; Charles Liagre, §, publiciste, 45, rue du Maire-André, à Lille ; Mahieu Gustave, sous-bibliothécaire honoraire de la Ville de Lille, 6, rue du Faubourg-de-Valenciennes, à Lille ; Mouraux Joseph, professeur au collège de Dunkerque ; Poulain Georges, architecte ; Ruysen Anthyme, secrétaire des Hospices de Dunkerque ; Terquem Henri, *, §, ancien maire de Dunkerque ; l'Abbé Vanhove, curé de Quaedyppe ; le baron de Warengien de Flory (Camille), §, §, 20, rue Emery, à Dunkerque. — (Subdivision d'Hazebrouck) : MM. Cortyl Eugène, docteur en Droit, à Bailleul ; le Chanoine Détrez, § I, aumônier de l'Hôpital Saint-Sauveur, à Lille ; Le Fric Yves, juge au Tribunal civil de Lille ; Leleu, architecte, à Comines ; Scribe-Loyer Jules, 308, rue Léon-Gambetta, à Lille ; Tack Daniel, *, vice-consul de Belgique, à Cassel ; Vandalle Maurice, 30, avenue Desrousseaux, à Mons-en-Barœul.

Arrondissement de Valenciennes : MM. Bauchond Maurice, avocat, 28, place du Neufbourg, à Valenciennes ; Carlier Adrien, 77, rue Edouard-Watteau, à Valenciennes ; Doutriaux André, avocat, 3, rue des Foulons, à Valenciennes ; Docteur Drubert, rue Gauthier-de-Châtillon, Lille ; Duvivier Jules, ingénieur, à Denain ; Giard René, libraire, 2, rue Royale, à Lille ; Hénault Maurice, archiviste, à Valenciennes ; Leclercq Fernand-Paul, avocat au barreau de Lille, 41, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille ; Lefrancq Abel, conservateur adjoint des musées de Valenciennes ; Mallez Albert, *, ingénieur, 78 boulevard Jean-Jaurès, à Denain ; Martel Edmond, à Condé-sur-Escaut ; Membré Edouard, pharmacien, 48, rue du Quesnoy, à Valenciennes ; Membré Fernand, professeur de peinture, 13, rue des Hospices, à Valenciennes ; l'Abbé Naz, professeur aux Facultés catholiques, 60, boulevard Vauban, à Lille ; Olivier, professeur à la Faculté de Médecine, à Paris.

MEMBRES CORRESPONDANTS

MM. Benoît François, professeur à l'Université de Lille ; Bergmans, professeur à l'Université de Gand ; Capra Léon, directeur de l'Education physique au Ministère de l'Instruction publique, à Paris ; Collinet Paul, professeur à l'École de Droit, à Paris ; Croquez Albert, avocat aux conseils, 20, quai de Béthune, à Paris ; le Chanoine Delamotte, conservateur de la Bibliothèque municipale de St-Omer ; De Sagher Henri, professeur à l'Université de Gand ; Espinas Georges, archiviste aux Affaires étrangères, à Paris ; Fontana, notaire honoraire, 10, rue Royale, à Paris ; Herlaut, lieutenant-colonel, 6, rue du Louvre, à Paris ; Lanoire, cours du Maréchal-Foch, à Bordeaux ; Lefebvre Georges, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Strasbourg ; Lemaître Henri, 11, rue Guénégaud, à Paris ; Malotet, professeur honoraire, 17, rue des Ecoles, à Paris ; Parent Paul, docteur ès lettres, 278, boulevard Raspail, à Paris ; de Pas Justin, secrétaire général de la Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer ; Petit, ingénieur au Chemin de fer du Nord, à Paris ; Rattier, inspecteur général des monuments historiques, à Paris ; Roussel, architecte honoraire, à Paris ; Verriest, ancien arachiviste, à Bruxelles.

Commission Météorologique du Nord

Le service météorologique a été organisé par décrets des 13 février 1873 et 14 mai 1878. Une circulaire ministérielle du 13 décembre 1929 contient de nouvelles instructions sur le fonctionnement des commissions météorologiques.

La Commission Météorologique se réunit à l'Institut de Physique de Lille.

Président d'honneur : Monsieur le Préfet du Nord. — *Président* : M. Paillot, *, § I, §, *, professeur honoraire à la Faculté des Sciences de Lille. — *Vice-Présid.* : M. Genet, *, ingénieur en chef du département du Nord. — *Secrétaire-Trésorier* : M. Bour, adjoint technique principal du Service vicinal, à Lille. — *Membres titulaires* : MM. l'Ingénieur en chef de la Navigation, à Lille, ou son représentant ; l'Ingénieur en chef du Service maritime, à Dunkerque, ou son représentant ; l'Ingénieur en chef des Mines, à Douai, ou son représentant ; l'Ingénieur en chef du Génie rural, à Lille, ou son représentant ; l'Inspecteur des Eaux et Forêts, à Valenciennes ; le Directeur de l'École Nationale des Industries agricoles, à Douai ; le Directeur de l'École pratique d'Agriculture de Wagnonville ; le Directeur de la Station agronomique, à Lille ; Delmotte, ancien député, président de la Société Astronomique du Nord, maire de Masnières ; Galissot, directeur de l'Observatoire de l'Université de Lille ; le Directeur de l'aérodrome de Valenciennes ; le Colonel commandant la 1^{re} Légion de Gendarmerie, à Lille, ou son représentant ; le Directeur des Services agricoles, à Lille ; l'Inspecteur d'Académie, à Lille ; le Directeur de l'École Normale d'Instituteurs de Douai ; l'Inspecteur primaire adjoint à l'Inspecteur d'Académie ; le Doyen de la Faculté des Sciences de Lille ; Fleury, professeur de physique à la Faculté des Sciences, à Lille ; Kampé de Fériet, professeur de l'Institut aérodynamique, à Lille ; Martinot-Lagarde, professeur à l'Institut aérodynamique, à Lille ; Dollé, professeur d'hydrologie à la Faculté des Sciences de Lille ; Roberget, professeur au Lycée de Lille ; le docteur Ducamp, directeur du Bureau d'hygiène, à Lille ; le docteur Vallée, professeur à la Faculté de Médecine, inspecteur départemental de la Salubrité, à Lille ; Paul Stahl, membre de la Chambre de Commerce de Lille ; Jean Dorchies, membre de la Chambre départementale d'Agriculture, à Lille ; Henri Ghestem, agriculteur à Verlinghem ; Georges Potié, président du Syndicat agricole de l'arrondissement de Lille, à Loos ; Delepouille, président du Syndicat d'initiative « Les Amis de Lille » ; Casimir Destombes, agriculteur à Bondues.

COMITE REGIONAL DES ARTS APPLIQUES

Les Comités régionaux des arts appliqués, créés par arrêté de M. le Ministre de l'Instruction publique et

des Beaux-Arts, ont pour objet l'étude de toutes les questions ressortissant à la situation, aux besoins et à l'essor de l'art décoratif et industriel.

Ils se préoccupent de la préparation des ouvriers d'art ainsi que des moyens d'améliorer l'enseignement de l'art appliqué. Ils secondent les écoles et les cours professionnels dans leur marche ; par des expositions, des conférences, etc..., ils s'efforcent de faire revivre et d'étendre les industries d'art spéciales ou professionnelles de la région.

Président : M. Louis Cordonnier, architecte, membre de l'Institut, O *, § I, C *, *. — *Vice-Président* : M. Paul Dervaux, *, § I, O *, *, *, conseiller du Commerce extérieur, à Lannoy. — *Secrétaire général* : M. P. Lacoste, *, § A, *, *, ingénieur, à Lille.

Délégués du Comité Régional auprès des deux Sous-Comités départementaux. — *Roubaix* : M. Jean Charleyé, *, § A, directeur de l'École Nationale Supérieure des Arts et Industries textiles. — *Tourcoing* : M. Bourgeois, § I, architecte, directeur de l'École des Beaux-Arts. — *Armentières* : N... — *Avesnes* : M. L. Sculfort, O *, conseiller honoraire du Commerce extérieur, à Maubeuge. — *Cambrai* : M. Demolon, O *, conseiller général du Nord, inspecteur départemental de l'Enseignement technique. — *Caudry* : N... — *Douai* : M. Delcroix, § A, marbrier, à Douai. — *Dunkerque* : M. Reynaert. — *Bailleul* : M. Deberdt, sculpteur. — *Saint-Amand* : M. Steinlen. — *Valenciennes* : M. Lefranc, § A, *, conservateur général des musées. — *Maubeuge* : M. Masson, § A.

Société Industrielle du Nord de la France

Siège : Lille, 116, rue de l'Hôpital-Militaire

Fondée en 1873 et déclarée d'utilité publique par décret du 12 août 1874. Elle a pour but d'encourager et de faire progresser l'industrie et le commerce, de créer un lien puissant et utile entre les industriels et les commerçants de la région : par la réunion sur un point central d'éléments d'instruction, par la communication des découvertes et des faits remarquables, ainsi que des observations que ceux-ci auront fait naître et par tous les moyens que pourra suggérer le zèle des membres de la Société.

Elle a institué, dans cette intention, des conférences, des concours, des prix et récompenses et elle publie mensuellement le compte rendu de ses travaux dans un bulletin dénommé « Le Monde Industriel ».

Elle a créé un service de renseignements techniques et contentieux très apprécié des industriels de la région, et s'occupe aussi de tout ce qui peut aider à propager et à consolider dans la classe ouvrière, l'amour du travail, de l'économie et de l'Instruction.

Président d'honneur : M. Louis Nicolle, *, député, filateur de lin, à Lomme. — *Président* : M. Liévin Danel, *, §, imprimeur, 105, boulevard de la Liberté, à Lille. — *Vice-Présidents* : MM. Omer Bigo, *, §, imprimeur, 95, boulevard de la Liberté, à Lille ; Emile Verdin, *, ingénieur de l'exploitation au Chemin de fer du Nord, 25, rue de Puébla, à Lille ; Henri Pariselle, *, professeur à la Faculté des Sciences, 2, rue de Bruxelles, à Lille. — *Secrétaire général* : M. Henri Charrier, ingénieur des Arts et Manufactures, 7, rue de Toul, à Lille. — *Trésorier* : M. Maurice Vanlaer, *, avocat, 118, rue Jacquemars-Giélée, à Lille. — *Bibliothécaire* : M. Decoster-Virnot, *, §, industriel, 84, route de Roubaix, à Mons-en-Barœul. — *Secrétaire du Conseil* : M. René Descamps, 120, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille. — *Membres délégués* : M. Julien Thirier fils ; de Paris : M. P. Kestner, ingénieur, 38, rue de Ribeira, à Paris ; de Roubaix : M. Benoît Rousset, rue d'Hem, à Croix ; de Tourcoing : M. Edmond Masurel, filateur de laine, 63 bis, rue Nationale, à Tourcoing ; d'Armentières : M. Alfred Breuval, industriel, 130, rue Royale, à Lille ; des Charbonnages du Nord et du Pas-de-Calais : M. Mathivet, *, ingénieur en chef des travaux du jour aux Mines de Nœux-les-Mines. — *Ingénieur, Agent général* : M. Raoul Brun, ingénieur E. C. P., 1, avenue Saint-Maur, à La Madeleine.

COMPOSITION DES COMITÉS. — Les travaux de la Société se répartissent entre cinq Comités.

GÉNIE CIVIL. — *Président* : M. René Malicet, *, 104, rue d'Isly, à Lille. — *Vice-Président* : M. Pierre Schonne, 1, rue Hégel, à Lomme. — *Secrétaire* : M. André Legendre, Ingénieur I. D. N., 44, rue de Valmy, à Lille.

FILATURE ET TISSAGE. — *Président* : M. Dupont-Nicolle, *, industriel, 291, avenue de Dunkerque, à Lomme. — *Vice-Président* : M. André Houzé de l'Aulnoit, filateur de coton, 41, boulevard de la Liberté, à Lille. — *Secrétaire* : M. Claude Delesalle, industriel, 72, rue de Turenne, à Lille.

ARTS CHIMIQUES ET AGRONOMIQUES. — *Président* : M. l'Abbé Omer Liévin, professeur à la Faculté libre des Sciences, 13, rue de Toul, à Lille. — *Vice-Président* : M. Albert Boidin, chimiste, Grande-Place, à Seclin. — *Secrétaire* : M. Ivan Effront, docteur en chimie, 64, rue d'Arras, à Seclin.

COMITÉ DES ÉTUDES COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, COLONIALES ET MARITIMES. — *Président* : M. Francis De-caux, avocat, 2, rue d'Inkermann, Lille. — *Vice-Président* : M. André Milhaud, Ingénieur principal au Réseau électrique de la Région Lilloise, 5, quai du Waut. — *Secrétaire* : M. F. de Guillebon, Ingénieur, 53 bis, rue du Docteur-Legay, La Madeleine-lez-Lille.

COMITÉ DES INDUSTRIES D'ART. — *Président* : M. Turpin, 3, rue des Canonnières, à Lille. — *Vice-Président* : M. Robert Faq, 10, rue Royale, à Lille. — *Secrétaire* : M. C. De Plasse, 1, boulevard d'Armentières, à Roubaix.

Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille

Cette Société, fondée en 1802, a été reconnue d'utilité publique par décret du 13 décembre 1862.

Le nombre des membres titulaires est fixé à 50. Elle a son siège à Lille.

Président : M. P. Denis du Péage, *, archiviste paléographe. — *Vice-Président* : M. V. Bué, *, I, *, professeur à la Faculté de Médecine. — *Secrétaire général* : M. Pruvost, professeur à la Faculté des Sciences. — *Secrétaire-Archiviste* : M. Rolants, *, chef de service à l'Institut Pasteur. — *Trésorier* : M. Louis Danel, O *, imprimeur, ancien président du Tribunal de Commerce.

Société Dunkerquoise pour l'Encouragement des Sciences, des Arts et des Lettres

Fondée en 1851 et reconnue d'utilité publique par un décret du 13 février 1883, elle a pour but l'encouragement des sciences, des lettres et des arts ; elle organise des concours, des conférences, des expositions et édite, chaque année, un volume de mémoires comprenant les travaux récompensés et les travaux de ses membres.

Président : M. H. Terquem, C *, I, *, *, *. — *Vice-Présidents* : MM. R. Peulvey, I, *, R. Broquaire, *, I. — *Secrétaire général* : M. Jean Deroo. — *Secrétaire* : M. Delhomme. — *Trésorier* : M. Isoré, I. — *Archiviste* : M. Baron, I.

Cercle Artistique Avesnois

Fondé en 1902. *Siège* : à Avesnes, ① 24

Président : M. Georges Gau, I, A, à Avesnes. — *Vice-Présidents* : MM. Henri Deloffre ; Fernand Prissette, à Avesnes. — *Secrétaire-Trésorier* : M. Georges Doyen, à Avesnes. — *Section musicale* : *Directeur* : M. Ernest Ravaux, I, I. — *Section dramatique* : *Directeur* : M. Roger Robert.

Rosati du Hainaut, de la Thiérache et du Brabant

Siège : Fourmies

Société littéraire et artistique fondée en 1902. — Publie un bulletin trimestriel « Le Hainaut », revue littéraire et artistique régionale.

Chancelier : M. C. N. Peltriset, à Avesnes ; *Vice-Chanceliers* : MM. Désiré Baras, à Fourmies ; Georges Dubut, à Maubeuge ; Richard, à Saint-Michel ; *Secrétaires* : MM. Fourtoul, à Fourmies ; Lesne, à Glageon ; *Trésorier* : M. Speltdoorn, à Fourmies.

Société d'Etudes de la Province de Cambrai

Siège : 96, rue Jacquemars-Giélée, à Lille

La Société d'études, fondée en 1899, a pour but de recueillir, de mettre en œuvre et de publier les documents de toute nature relatifs à l'histoire des Flandres, de l'Artois, du Hainaut et du Cambrésis. Elle a publié 33 volumes du *Bulletin mensuel*, 25 volumes de *Mémoires*, 10 volumes d'Annales et 41 volumes de *Recueil*. — Elle se compose de membres titulaires. La Société compte actuellement 200 membres ; elle se réunit chaque mois, 96, rue Jacquemars-Giélée, à Lille. Elle a commencé la publication de l'*Épigraphie du Nord*, dont 9 volumes ont paru. Depuis 1906, elle publie chaque mois un *Bulletin de la Fédération d'art et d'histoire régionale*.

Président : N... — *Vice-Présidents* : Mgr H. Vandame, *, rue Basse, 20, à Lille ; Roger Rodière, à Montreuil-sur-Mer. — *Secrétaire général* : M. Ed. Leclair, *, docteur de l'Université de Paris (Pharmacie), rue Jacquemars-Giélée, 96, à Lille. — *Secrétaire* : M. l'Abbé Joseph De le Rue, I, I, professeur, à Marcq-en-Barœul. — *Bibliothécaire-Archiviste* : M. Emile Théodore, *, I, *, archéologue, rue Solférino, 197. — *Trésorier* : M. Henri Leclair, rue de Puébla, 17.

Conseil d'administration : MM. Louis Théry, avocat, rue de Bourgogne, 31, à Lille ; le chanoine H. Dubrulle, *, archiviste diocésain, à Loos ; Joseph Gennevoise, à Raismes ; le chanoine Bontemps, à Cambrai.

Union Faulconnier, à Dunkerque

(Société historique de Dunkerque et de la Flandre Maritime)

Siège : Dunkerque, 2, rue Benjamin-Morel

Fondée le 3 avril 1895, l'*Union Faulconnier* a pour but de développer la connaissance de l'histoire régionale par la recherche, la conservation et la vulgarisation des documents archéologiques, littéraires et artistiques concernant la ville de Dunkerque et la Flandre maritime.

Président : M. Louis Lemaire, *, I, A, *. — *Vice-Présidents* : MM. Albert Allemès, O *, le baron C. de Warengien, I, *, *. — *Secrétaire général* : M. Léon Moreel. — *Bibliothécaire-Archiviste* : N... — *Trésorier* : M. P. Daudruy.

Comité Flamand de France

Fondé en 1853

Le Comité publie des travaux relatifs à l'histoire et à l'archéologie de la Flandre française. Il organise des excursions pour faire connaître les monuments et richesses artistiques de cette région.

Publications : *Annales* : 39 volumes parus ; *Bulletin* : 18 volumes parus.

BUREAU. — *Président* : M. le chanoine Looten, 20, rue Charles-de-Muysart. — *Vice-Président* : M. Emile Théodore, *, I, rue Solférino, 197. — *Secrétaires* : MM. Paul Verschave, rue d'Alembert, 5 ; le chanoine Leman, I, A, rue François-Baës, 1. — *Trésorier* : M. René Giard, rue Royale, 2.

Société Archéologique de l'Arrondissement d'Avesnes

Fondée en 1830. Reconnue d'utilité publique par décret du 19 décembre 1916.

Président : M. G. Maire, O *, I. — *Vice-Président* : M. Ch. Peltriset, I, I. — *Secrétaire* : M. Mossay — *Secrétaire adjoint* : M. Lecomte. — *Trésorier* : M. H. Lacroix, I, A. — *Bibliothécaire-Archiviste* : M. Pierre Lelong. — *Membres du Conseil* : M. le chanoine J. Peter, I, *, *, MM. Fillion, *, I, I, I ; René Legrand, *, René de la Gorce ; Oscar Bousics ; le Docteur Autier ; Michel Gossart ; le Docteur Trique-neaux, *.

Société Géologique du Nord

Siège : Lille, 23, rue Gosselet, ① Lille 305.38

Fondée en 1870, elle compte 302 membres titulaires. Sa bibliothèque comprend plus de 5.000 volumes et brochures.

La Société publie des annales trimestrielles et des mémoires.

Président : M. G. Dubar. — *Vice-Président* : M. A. Duparque. — *Secrétaire* : M. G. Waterlot, rue Gosselet, 23. — *Trésorier* : M. E. Delahaye, 252, boulevard Victor-Hugo. — *Bibliothécaire* : M. G. Mathieu. — *Libraire* : M. D. Dewattines. — *Directeur et délégué aux publications* : M. Charles Barrois, membre de l'Académie des Sciences, rue Pascal, 41. — *Membres du Conseil* : MM. P. Pruvost ; P. Bertrand ; A. Dubernard ; A. Carpentier ; E. Nourtier.

Société d'Emulation de Cambrai

Cette Société, fondée le 16 novembre 1804, a pour but la culture des lettres, des sciences et des arts, et plus particulièrement l'étude de l'histoire locale.

Président : M. Voituriez, *, **, * ; *Vice-Président* : M. le Chanoine Delval, **. — *Secrétaire général* : M. le docteur Dailliez, **. — *Secrétaire adjoint* : M. O. Masson. — *Bibliothécaire* : M. Richard. — *Archiviste* : M. Paul Delannoy, **. — *Trésorier* : M. J. Renault, **. — *Trésorier adjoint* : M. Jean Robert.

Société d'Emulation de Roubaix

Siège : Roubaix, rue de Dammartin, 14

Fondée le 12 novembre 1868, elle a pour but de secondar le mouvement intellectuel, par l'étude de l'histoire locale et la propagation des sciences, des lettres, des arts et de l'industrie. Elle a publié jusqu'ici 34 volumes de *Mémoires*.

Président : M. le chanoine Th. Leuridan, archiviste diocésain, rue de Dammartin, 14. — *Secrétaire* : M. Lestienne, archiviste municipal, rue de Beurnoville.

Société de Statistique et d'Economie Politique de Lille

Président : M. Marcel Decroix, **, A, avocat, 130, rue Nationale, à Lille. — *Vice-Présidents* : MM. Maurice Thellier de Poncheville, boulevard de la République, à La Madeleine ; Liévin Danel, *, boulevard de la Liberté, 105. — *Secrétaire général* : M. G. Deleplanque, notaire honoraire, rue de l'Hôpital-Militaire, 59. — *Trésorier* : M. Achille Libotte, **, avocat, rue Léon-Gambetta, 213.

Union Géographique du Nord de la France à Douai

L'Union géographique du Nord de la France est une société de géographie régionale comprenant des sociétés locales autonomes rattachées entre elles par un lien fédératif. Elle travaille par tous les moyens qui sont en son pouvoir, au développement et à la vulgarisation des connaissances géographiques. Elle étudie spécialement les questions qui intéressent l'industrie, le commerce et l'agriculture de la région du Nord. Son siège social est à Douai. Chaque groupe de 100 adhérents, au moins, peut se constituer en société locale. Des sociétés locales ont été constituées à Avesnes, Béthune, Cambrai, Maubeuge et Fournies. Le bureau central siège à Douai, où se trouvent, et la bibliothèque, et les archives de l'Union.

Président : M. Léon Lavoix, *, **, I, avoué honoraire. — *Secrétaire général* : M. Jean Lavoix, **, I, O *, avoué près la Cour d'appel. — *Trésorier* : M. Bonneau, directeur de la Société Générale.

Société de Géographie de Douai

La Société de Géographie de Douai, fondée en 1880, a pour but la vulgarisation et le développement des études géographiques. Chaque année, elle institue un concours de géographie entre les élèves des écoles primaires de l'arrondissement, et elle récompense par des prix, dans sa séance de rentrée, les lauréats de ce concours. Elle donne aussi des conférences, avec le concours des explorateurs, des voyageurs, professeurs ou littérateurs, et contribue pour sa part à la publication du bulletin commun aux sociétés faisant partie de l'Union géographique du Nord de la France. Le nombre de ses membres dépasse 200.

Président : M. N... — *Vice-Présidents* : MM. Léon Lavoix, *, **, I, avoué honoraire ; Mouron, *, président de Chambre honoraire ; Mirande, *, président de Chambre à la Cour. — *Secrétaire général* : M. Lavoix, **, A, O *, avoué près la Cour d'appel. — *Trésorier* : M. F. Dupont, banquier. — *Secrétaire* : M. Lecouffe, *, rentier, à Douai.

Société de Géographie de Dunkerque

Fondée le 14 mars 1880, dans le but de vulgariser la connaissance de la géographie, elle compte 310 membres ; son siège social et sa bibliothèque sont situés à Dunkerque. Elle publie un Bulletin annuel, organise des conférences et des concours, distribue des prix aux élèves des écoles et offre des voyages d'instruction aux membres du corps enseignant.

Président : M. Emile Dubuisson, ingénieur E. C. P., entrepreneur de travaux publics, à Dunkerque, 10, rue de Sichelles. — *Vice-Présidents* : MM. le Docteur Hulleu, 8, rue Sainte-Barbe, et H. Tresca, avoué, 7, rue de Beaumont. — *Secrétaire général* : M. de Clebsattel, 38, r. du Maréchal-Foch. — *Trésorier* : M. A. Detraux, **, I, 5, place de la Petite-Chapelle. — *Archiviste* : M. G. Dubuisson, avocat, 29, rue David-d'Angers. — *Membres* : MM. Henri Terquem, O *, **, I ; André de Borville ; Beron ; P. Collet ; E. Duriez ; E. Durin ; Caze, * ; P. Frappé ; Liébaut ; Marin ; Minet ; P. Trystram ; P. Woussen ; Broquaire, * ; E. Coquelle ; le Docteur Vautrin ; A. Allemès ; l'Abbé Lestienne ; Nosten.

Société de Géographie de Lille

Fondée en 1880, et reconnue d'utilité publique, elle organise des concours et des excursions et publie ses travaux en un bulletin trimestriel, avec cartes, plans, photographies, etc... Des conférences nombreuses sont faites pendant la saison d'hiver par les membres de la Société et par des explorateurs.

Siège social : rue de l'Hôpital-Militaire, 116, à Lille, où le Secrétariat et la Bibliothèque sont ouverts tous les jours non fériés, de 10 à 12 heures, du 1^{er} mai au 30 septembre et de 11 à 12 heures, du 1^{er} octobre au 30 avril, et de 15 à 18 heures, de 7.15. — *Compte chèques postal* : Lille 22.38.

Président : M. Auguste Crépy, *, **, I, *, négociant, vice-consul du Portugal. — *Vice-Présidents* : MM. le Docteur René Le Fort, professeur à la Faculté de médecine de Lille, *, **, **, O *, O *, *, * ; Scrive-Loyer, propriétaire ; Masurel-Prouvost, industriel, à Tourcoing ; Paul Motte, industriel, à Roubaix. — *Secrétaire général* : M. Pierre Deffontaines, Professeur aux Facultés Catholiques. — *Secrétaire adjoint* : M. André Lequeux, Professeur agrégé au Lycée Faidherbe. — *Secrétaire du Comité d'études* : M. Marcel Decroix, **, A, avocat. — *Trésorier* : M. Victor Desreumaux. — *Trésorier adjoint* : M. Maurice Thieffry, négociant. — *Bibliothécaire* : M. René Giard, ancien élève de l'École des Chartes, libraire. — *Archiviste* : M. Flévet-Maquet, propriétaire. — *Agent secrétaire de la Société* : M. Gaston Penet.

Cercle Sténographique de Douai

Fondé en 1911

Groupe régional de l'Association Sténographique Unitaire fondée en 1876, reconnue d'utilité publique par décret du 1^{er} Avril 1899.

Siège : Hôtel de Ville

Secrétariat Général : 61, rue de l'Abbaye-des-Prés

Président : M. Ed. Lalisce, **, I. — *Vice-Présidents* : Mme Scaillières-Dulien ; M. G. Richard. — *Secrétaire général* : M. Ch. Warusfel. — *Secrétaire* : M. E. Pelletier. — *Secrétaire adjoint* : M. R. Bastien. — *Trésorier général* : M. P. Deloël. — *Trésorière* : Mlle A. Convert. — *Déléguée au Bulletin* : Mme Vandeville-Smeets. — *Membres* : Mmes Bailleux-Dusol ; Berthe-Monchecourt ; Mlles Debarge ; Lefrançois ; MM. Bernard, Duviviez et Luce.

**Comité Dunkerquois
de la « Ligue Maritime Française »**

Dunkerque, 1, place Alfred-Petyt

Présidents d'honneur : MM. Mahieu, G O *, sénateur, ancien ministre, président du Conseil Général, maire de Rosendaël ; Valentin, maire de Dunkerque ; Schipman, maire de Malo-les-Bains. — *Président* : M. Harent, *, ⚡, O *, agent général de la Compagnie des Chargeurs réunis. — *Secrétaire général* : M. Detraux André, assureur. — *Trésorier* : M. Wiscart, directeur de la Société Dunkerquoise de Remorquage et de Sauvetage. — *Membres* : MM. Beron, ⚡ I, principal du Collège Jean-Bart ; l'Abbé Lestienne, *, ⚡, supérieur de l'Institution N.-D. des Dunes ; Caron, *, ⚡ I, inspecteur primaire ; Martin, ⚡, ⚡, directeur de l'Ecole Pratique ; Cotoni, directeur de l'Ecole de Navigation ; l'Abbé Talleux ; Steinmuller, directeur d'écoles ; Picard, président du Syndicat d'Initiative ; Laloux, ⚡ I, président du Syndicat des Commerçants ; Sebaux, agent de la Compagnie des Messageries Maritimes ; Waage, *, directeur de la Société anonyme de Gérance et d'Armement ; Leroy, O *, ⚡, délégué des Courtiers ; Ledru, *, commandant du Port ; Jonneskindt, chef du pilotage ; Dubuisson, président de la Société de Géographie ; Liébaut, industriel ; Mari, industriel ; E. Coquelle, transitaire ; J. Fayol, courtier maritime ; Hocquet, assureur ; Burnod, *, ⚡, directeur du « Nord Maritime » ; Durin, ex-agent de la Compagnie Générale Transatlantique ; Samarcq, directeur de la Compagnie des Bateaux à Vapeur du Nord ; Emo, *, ⚡, directeur de la Maison Worms et C^o ; Vandebusch, ingénieur à la Compagnie du Chemin de Fer du Nord ; Collet, *, ⚡ I, transitaire ; Salignon, rédacteur du journal « Le Grand Echo ».

Société des Amis des Arts de Douai

Fondée en 1821, elle comprend environ 300 membres. Son but est d'exciter l'émulation, d'encourager les talents, de faciliter aux artistes la vente de leurs œuvres et de répandre plus généralement le goût des arts. Elle organise, chaque année, à Douai, une exposition de peinture pendant la fête communale de juillet. Elle est subventionnée par la Ville et encouragée par le Ministre des Beaux-Arts.

Président : M. Maurice Wagon, *. — *Vice-Président* : M. Charles Bertin, *. — *Secrétaire* : M. Stéphane Leroy. — *Trésorier* : M. Louis Dupont, *. — *Membres* : MM. Henri Duhem, C * ; Henri Bavière, * ; Louis Delsaux ; André de Prat ; Edmond Paix, * ; De Baillencourt.

Société des Artistes Lillois (Beaux-Arts)

Fondée en 1890

Siège social : Palais Rameau, Lille

But de la Société : 1^o organiser des expositions périodiques de peintures, sculptures, aquarelles, pastels et objets d'arts originaux, présentés par les artistes eux-mêmes nés ou domiciliés à Lille ou dans ses faubourgs, ou ayant fait leurs études artistiques à Lille ; 2^o prêter aide et assistance à ses membres.

Exposition annuelle en mai-juin.

Membres de la Commission : MM. Maurois Pierre, secrétaire ; Quivy de Létang Louis, trésorier ; Dewatines Félix, archiviste ; Morel Maurice, ⚡ I ; Bôat Paul, ⚡ I ; Caby Charles, ⚡ ; Chauleur Joseph, ⚡ A ; Escalle Ferdinand ; Ghékière Auguste, ⚡, ⚡ A ; Ghesquier Désiré, ⚡ I ; Hallez Paul, ⚡ I ; Hémyer Eugène, ⚡ I ; Lefebvre Paul ; Molière Gaston, ⚡ A ; Gorrier Georges ; Lerycke Albert, ⚡ I ; Cléty Constant.

**Office Régional du Bâtiment et des Travaux Publics
du Nord de la France**

Comité Mixte d'Etude et d'Arbitrage

Siège social : rue Basse, 5, Lille

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — *Bureau* : *Président* : M. Trannoy Gaston, Architecte D.P.L.G. ; *Vice-Prési-*

dent : M. Jonquez Gaston, Président de la Fédération des Chambres Syndicales d'Entrepreneurs du Nord de la France ; *Vice-Président* : M. Maillard Henri, Président de la Fédération des Groupements d'Architectes du Nord de la France ; *Trésorier* : M. Haussy Alfred, Entrepreneur à Lille, 12, rue Nicolas-Leblanc ; *Secrétaire* : M. Sarazin Pierre, Architecte D.P.L.G., à Lille, rue Meurein, 63.

ADMINISTRATEURS. — 1^o *Architectes* : MM. Dubois à Roubaix ; Mollet Victor, à Lille ; Derognaucourt Ferdinand, à Lille ; Decaux Paul, à Arras ; Ballereau Jacques, à Amiens ; Degez Paul, à Béthune ; Derognaucourt Jules, à Roubaix ; Lemaire Charles, à Mons-en-Barœul ; Vandebusch Emile, à Lille ; Duquesnoy Albert, à Courrières ; Antoine fils, à Amiens ; Debatte Léon, à Lille ; Lesaffre Jules, à Lambersart ; Bouffet G., à Amiens ; Lafitte Jacques, à Maubeuge.

2^o *Entrepreneurs* : MM. Delepouille Louis, à La Madeleine ; Dufour Gaston, à Armentières ; Fleuret Charles, à Douai ; Rajon, à Dunkerque ; Degallaix, à Roubaix ; Bourgois, à Roubaix ; Flipo-Maréchal, à Tourcoing ; Bantegnies, à Valenciennes ; Auffève, à Paris ; Ledru, à Amiens ; Hérouard, à Amiens ; Lepez Roland, à Lille ; Roger à Arras ; Bédrine, à Calais ; Leroy, à Liévin ; Laurence Marc, à Lille.

**Fédération des Groupements d'Architectes
de la Région du Nord de la France**

(Nord, Pas-de-Calais, Somme)

Siège social : Lille, rue Basse, 5

La Fédération réunit les groupements suivants : Société régionale des Architectes du Nord de la France ; Architectes diplômés par le Gouvernement (groupe du Nord) ; Syndicat des Architectes agréés des communes et des établissements publics de la Région du Nord de la France.

Président d'honneur : M. Cockenpot, *, ⚡, 9 et 46, rue Henri-Kolb, Ⓣ 5.91 ; *Président* : M. Maillard, H., ⚡, 54, rue Nationale à Tourcoing, Ⓣ 1.23 ; *Secrétaire général* : M. Bonte René, ⚡, ⚡, 21, rue d'Anjou, à Lille, Ⓣ 510.09. — *Trésorier* : M. E. Vandebusch, ⚡ A, 12, rue de l'Arc, à Lille, Ⓣ 5.54. — *Secrétaire du Bulletin* : M. J. Lesaffre, ⚡, ⚡, 61, rue Bernard, à Lambersart, Ⓣ Lille 25.14.

**Société Régionale des Architectes
du Nord de la France**

(Départements du Nord, Pas-de-Calais et Somme)

Le siège social, anciennement rue Nationale, 67, est transféré rue Basse, 5, à Lille (Maison des Architectes).

Cette Société a été constituée en 1868. Son but est ainsi défini par ses statuts : « La profession d'architecte, honorablement exercée, a toujours été entourée d'une juste considération ; différentes causes tendent aujourd'hui à l'amoinrir. — La mission que la Société s'impose est de chercher, avec sollicitude et persévérance, à augmenter la dignité de la profession et à donner des garanties à la confiance du public ». — La Société tient ses séances les deuxièmes jeudis de chaque mois (juillet et août exceptés), à 2 h. 30 de l'après-midi.

Présidents d'honneur : MM. L. Cordonnier, O *, C *, C *, membre de l'Institut ; A. Liagre ; G. Antoine, *, * ; E. Douillet. — *Président* : M. Paul Decaux, *, ⚡ I. — *Vice-Président* : M. Charles Lemaire, ⚡ A. — *Secrétaire général* : M. Jules Saerens, *. — *Secrétaire adjoint* : M. Jacques Barbôfin. — *Trésorier* : M. Willoqueaux, *. — *Bibliothécaire-Archiviste* : M. Jean Watier ; suppléant : M. Nicq-Doutreligne. — *Censeur délégué au Bulletin journal et Haut Commissaire auprès du Bureau* : M. A. Baert, *, ⚡ I ; *Censeurs* : MM. Victor Mollet, ⚡ I ; Jules Derognaucourt ; Emile Vandebusch, ⚡ I. — *Délégués régionaux* : MM. Douillet (Somme) ; Decaux, *, ⚡ I, (Arras) ; Dubourt (Boulogne et Calais) ; V. Courtois (Cambrai) ; Sirof, Ⓣ I (Douai) ; J. Morel (Dunkerque) ; Depasse (Avesnes) ; F. Foyer, *, ⚡ (Valenciennes).

**Société des Architectes diplômés
par le Gouvernement**

Reconnue d'utilité publique (30 mars 1915)

Siège social à Paris : rue de Grenelle, 120 (VII^e)

GROUPE DU NORD. — *Siège à Lille* : Hôtel des Architectes, rue Basse, 5.

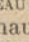
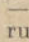
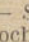
L'Association a pour but :

1° De défendre les intérêts généraux et la dignité de la profession d'architecte.

2° D'encourager et de récompenser les hautes études au point de vue artistique et professionnel, et d'aider à leurs progrès au moyen de publications, de conférences, de concours, d'expositions, etc...

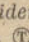
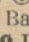
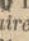
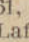
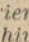
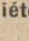
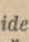
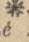
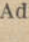

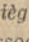
3° De faire connaître, dans l'intérêt général, la valeur des hautes études faites à l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts et sanctionnées par le Diplôme d'Architecte.

4° De venir en aide à ses membres par des distributions de secours et pensions.

BUREAU DU GROUPE DU NORD. — *Président* : M. F. Derognaucourt, , 312, rue Solférino, à Lille,  302.29. — *Vice-Présidents* : MM. H. Armbruster,  19 bis, rue du Général Horne à Valenciennes ; A. Dubois. — *Secrétaire* : M. H. Saerens, 87, rue du Maréchal-Foch à Haubourdin. — *Trésorier* : M. Watier.


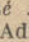

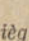
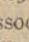
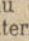
**Syndicat Professionnel des Architectes Agréés
des Communes et des Coopératives de Reconstruction
du Nord de la France**

Siège social : Lille, 5, rue Basse

Président d'honneur : M. A. Baert, ,  I, rue de Valmy, 6,  9.18. — *Président* : M. Léon Debate, 30, rue de La Bassée,  23.34. — *Censeur* : M. Ch. Bourgeois, ,  I, 5, r. Alexandre-Ribot, à Tourcoing,  8.24. — *Secrétaire général* : M. J. Lesaffre, ,  61, Lambersart,  Lille 25.14. — *Secrétaire adjoint* : M. J. Lafitte, 3, rue du Collège, à Maubeuge,  67. — *Trésorier* : M. Henri Vicot, 102, rue Solférino,  12.33. — *Archiviste* : M. A. Duthoit, 3, avenue de Boufflers, à Lambersart,  9.

Société Immobilière de l'Hôtel des Architectes

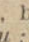
Siège social : 5, rue Basse, Lille

Président du Conseil d'Administration : M. Albert Baert, ,  I, 6, rue de Valmy,  9.18. — *Administrateur-délégué* : M. Cockenpot, ,  9, rue Henri-Kolb,  5.91. (Adresser la correspondance 6, rue de Valmy).

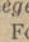
**Chambre des Géomètres Experts
du Département du Nord**

Siège social : Valenciennes, place Carpeaux, 3

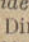
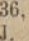
L'Association a pour but : 1° de grouper les géomètres du département et établir entre eux des liens de confraternité et de solidarité ; 2° d'établir et de défendre un tarif consciencieux pour la rémunération des travaux exécutés par ses membres ; 3° d'étudier et de défendre les intérêts économiques et professionnels de ses membres.

Président : M. Bourgoïn,  à Valenciennes, place Carpeaux, 3. — *Vice-Président* : M. Desprets, à Lille, square de Jussieu, 9. — *Secrétaire* : M. A. Guyomard,  à Lille, 3, rue Saint-Blaise. — *Trésorier* : M. Roy, à Douai, boulevard de l'Industrie, 42. — *Membres du bureau* : MM. Richard, à Cambrai ; Despaigne, à Lille, rue Boucher-de-Perthes, 90 ; Faleur, à Solesmes. — *Membres suppléants* : MM. Marcel Ballin,  à Le Cateau ; J. Merlevède, à Hazebrouck.

**Compagnie des Experts-Comptables de Lille
et de la Région du Nord**

Siège social : rue Nicolas-Leblanc, 36,  12.63

Fondée en 1923. Groupement des Experts
du Commerce et de l'Industrie

Président : M. L. Dubus-Delos, ,  I, Docteur en droit, Directeur de l'École Supérieure de Commerce de Lille, 36, rue Nicolas-Leblanc, Lille. — *Vice-Présidents* : MM. J. Mangez, Licencié en droit ; J. Delplace. — *Secrétaire général* : M. Ed. Delaby, 58, rue Caumartin,

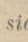
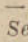
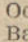
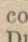
Lille,  42.71. — *Trésorier* : M. J. Fauquet. — *Membres* : MM. Bouillet ; L. Boulanger ; D. Briffaut,  I ; A. Charmette, ,  ; G. Dablincourt, ,  ; F. Debouvry ; A. Delplace,  ; G. Dubart, ,  ; Ed. Fournier,  ; H. Jamain ; F. Lefebvre ; P. Mouchart ; G. Pannard, ,  ; A. Plucain,  ; E. Soyez,  ; A. Troup,  I,  ; M. Wilfart ; E. Revelart.

**Société Photographique du Nord de la France
à Douai**

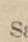
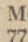
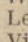
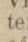
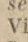
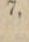


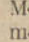
La Société photographique du Nord de la France, fondée à Douai en 1885, a son siège à l'Hôtel de Ville, où se trouvent sa bibliothèque, son laboratoire et ses collections ; ses membres se réunissent deux fois par mois, dans leur local, à l'Hôtel de Ville. Elle organise des excursions, des expositions et des concours, et donne des séances publiques ; elle a créé des sections dans les villes de Dunkerque, Saint-Omer, Arras, Le Cateau, Lens et Aniche.

Président : M. Tréca. — *Vice-Président* : M. Dubernard. — *Secrétaire* : M. Gardin. — *Trésorier* : M. Dablincourt. — *Bibliothécaire* : M. Ferrand. — *Membres de la Commission* : MM. Bétremieux ; Héquet. — *Délégué à la Presse* : M. Cateau.


Société Photographique de Dunkerque

Président : M. Alfred Detraux,  I, . — *Vice-Présidents* : MM. le Docteur Villette et Gustave Minet. — *Secrétaire général* : M. Frédéric Montac,  A. — *Secrétaire adjoint* : M. Madeleine. — *Trésorier* : M. Octave Deman, . — *Bibliothécaire* : M. Léonce Barron. — *Chef projectionniste* : M. Edouard Lecomte. — *Conservateurs du matériel* : MM. Louis Duchateau et Bertin. — *Administrateurs* : MM. de Parades et Jules Baron.

Syndicat Médical de Lille et de la Région

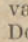
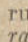
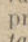
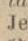



Président : M. le docteur L. Coppens, ,  51, rue Saint-André. — *Vice-Présidents* : MM. les docteurs Morel,  30, place aux Bleuets ; Vanhaecke,  I, 77, rue Masséna ; Billet, ,  32, rue Nicolas-Leblanc ; Gorisse, , à Fretin ; Gosselin, 107, bld Victor-Hugo. — *Secrétaire général* : M. le Docteur Duterne,  58, rue Christophe-Colomb. — *Secrétaire des séances* : M. le Docteur J. Dubois, 355, boulevard Victor-Hugo. — *Trésorier* : M. le Docteur Lamblin,  7, rue Charles-de-Muysaert.

Société de Médecine du Département du Nord

Siège social : rue Henri Kolb, 43,  11.11

Cette Société, qui tient ses réunions à la Faculté de Médecine de Lille, le quatrième vendredi de chaque mois, à 20 h. 30, a été établie en 1846.

Elle a pour but de favoriser l'étude des sciences médicales et de concourir à leurs progrès. Elle pourvoit à ses dépenses à l'aide d'une cotisation que s'imposent ses membres. — Elle publie un bulletin.

Président : M. le Docteur H. Razemon, 107, boulevard de la Liberté, à Lille. — *Vice-Président* : M. le Docteur Doumer,  I,  professeur à l'Université, rue Jacquemars-Giélée, 42, à Lille. — *Secrétaire général* : M. le Docteur Debeyre, O ,  I, O  agrégé, professeur à l'Université, 43, rue Henri-Kolb. — *Secrétaire des séances* : M. le Docteur Cleuet,  A, rue Jeanne-d'Arc. — *Trésorier* : M. le Docteur Crampon,  I, 1, rue Alexandre-Leleu.

Société Médicale et Anatomico-Clinique

Siège social : Lille, rue du Port, 56

Composée de membres honoraires, de membres titulaires et de membres adjoints et correspondants pris parmi les internes, les anciens élèves et les élèves de 4^e et de 5^e années de la Faculté libre de Médecine ; elle a pour but la publication des observations cliniques des hôpitaux et des dispensaires ou de la pratique civile, des recherches d'anatomie, de physiologie, etc... Elle publie un bulletin annuel et tient ses séances tous les quinze jours.

Président : M. le Professeur Langeron, ✱. — *Vice-Président* : M. le Professeur Reverchon, O ✱. — *Secrétaire général* : M. le Professeur David, ✱, ✱. — *Secrétaire des séances* : M. le Docteur Belle, ✱. — *Trésorier* : M. le Docteur Desplats.

Association Amicale des Internes et Anciens Internes en Médecine des Hôpitaux de Lille

(services de la Faculté de l'Etat)

Siège : 206, rue Nationale, Lille

Président : M. le docteur Drugbert, à Lille. — *Vice-Présidents* : MM. les docteurs Debeyre, à Lille, et Dancourt, à Cambrai. — *Secrétaire général* : M. le docteur René Legrand, à Lille. — *Trésorier* : M. le docteur Pierre Ingelrans, à Lille. — *Membres du Comité* : MM. les docteurs Andrés, à Saint-Pol ; L. Swynghedauw, à Lille ; Acheroy, à Paris.

Société Médicale de Douai

Président : M. le docteur Toison, père. — *Secrétaire* : M. le docteur Hurez, ✱. — *Trésorier-Archiviste* : M. le docteur Ducatteau. — *Membres honoraires* : MM. les docteurs Bret ; Delval. — *Membres* : MM. les docteurs Baude, fils, ✱ ; Bouchez, ✱, ✱ ; Colleville ; Desmoulins, père, ✱ 1, ✱ ; Desmoulins, fils, ✱, ✱ ; Faucheux, ✱, ✱, ✱ ; Lambillotte ; L. Maupâté ; Monnier ; Olry ; Picard ; Pruvost, O ✱, ✱, ✱ ; Toison, fils ; Wilmot ; Wigniolle, père, ✱ ; Wigniolle, fils, ✱.

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE DE LILLE

La Bibliothèque universitaire de Lille possède actuellement 571.400 volumes, logés dans un bâtiment spécial, place de l'Université, 1.

La salle de lecture est ouverte, excepté pendant les vacances, tous les jours, sauf les dimanches et jours fériés, de 9 h. 1/2 à 12 heures et de 14 à 18 heures.

Sont admis dans la salle de lecture : 1° les membres de l'Enseignement supérieur et de l'Enseignement secondaire du ressort académique ; 2° les étudiants, à quelque Faculté qu'ils appartiennent, sur la présentation de leur carte d'immatriculation ; 3° les personnes qui se sont fait inscrire comme membres de la Société des Amis de l'Université, et ont acquitté dans ce but une cotisation annuelle de vingt francs au Secrétariat de la Société ; 4° les membres de la Société centrale de Médecine du Nord et de la Société des Vétérinaires du Nord.

Bibliothécaire en chef : M. Macaigne, ✱ I. — *Bibliothécaires* : M. Riquier, ✱ A ; Mlle Giraud. — *Bibliothécaire auxiliaire* : M. Dubuc.

BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES (1)

ARMENTIÈRES. — Cette bibliothèque, fondée en 1872 a été formée à l'aide d'un fonds de livres déposés au collège, et au moyen de subventions annuelles accordées par le Conseil Municipal. Elle est ouverte pour la lecture sur place et le prêt des livres, le jeudi, de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures ; le samedi, de 14 à 18 heures. Le nombre des volumes est d'environ 13.000.

Comité d'inspection et d'achat de livres : MM. Debroyne Edmond, maire, *Président* ; Hornez Jean, avocat ; Segard J.-B., instituteur en retraite ; Soots Louis, professeur ; M. le Juge de Paix ; M. l'inspecteur Primaire ; M. le Principal du Collège ; Mme la Directrice du Collège de Jeunes Filles et M. le Directeur de l'Ecole Nationale Professionnelle.

Bibliothécaire : M. E. Gauquié.

AVESNES. — Ce dépôt, créé vers 1830, compte plus de 7.000 volumes. Les ouvrages ou volumes prêtés par an sont de 4.500. Le nombre des lecteurs est d'environ 280. La bibliothèque, installée à l'Institut Villien, est ouverte les lundi, mercredi, vendredi, de 18 à 19 heures. Elle est fréquentée en moyenne par 30 lecteurs.

Bibliothécaire : M. Michel, ✱ A, ex-professeur au Collège d'Avesnes.

(1) Aux termes du décret du 1^{er} juillet 1897, le Maire est président de droit du Comité d'inspection et d'achat des livres de la bibliothèque communale.

BERGUES. — Il existe en cette ville un dépôt de plus de 6.000 volumes, dont 36 manuscrits, provenant de l'ancienne abbaye de Saint-Winoc.

Le dépôt est ouvert tous les jours, de 14 à 16 heures, dimanches et fêtes exceptés.

Comité : MM. André Vandroy, maire ; Emile Beirnaert ; Lucien Delaeter ; G. Hoestlandt ; R. Outters ; A. de Praneuf ; E. Pyllyser ; Baeckeroodt ; Delabaere ; Huret. — *Bibliothécaire* : M. l'Abbé Ch. de Crocq, licencié ès lettres.

BOURBOURG. — Cette bibliothèque, établie dans une des salles de l'Hôtel de Ville, a été créée en 1845. Elle contient plus de 7.000 volumes, dont 4 manuscrits. Elle est ouverte tous les jours, de 10 à 12 heures et de 14 à 16 heures (les dimanches et fêtes exceptés). Des ouvrages sont prêtés, pour un temps déterminé, aux personnes qui offrent des garanties suffisantes. Un médaillier a été ajouté, en 1859, à cette bibliothèque.

Conservateur : M. E. Quillon.

CAMBRAI. — La bibliothèque municipale, 1 bis, rue Gambetta, renferme des manuscrits de la plus haute valeur et une magnifique collection d'incunables. Le nombre des volumes imprimés est d'environ 55.000, les manuscrits sont au nombre de 1.398, les incunables sont environ au nombre de 400. Le bâtiment dans lequel elle est placée a été restauré ou plutôt réédifié par l'architecte de Baralle.

Cette bibliothèque comprend : 1° une partie des ouvrages provenant de 1791 et 1793 des couvents supprimés ; 2° les dépôts du Gouvernement et les acquisitions de la Ville ; 3° les dons des particuliers.

Elle est ouverte tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de 15 à 19 heures. Pendant la durée des vacances universitaires, la bibliothèque est fermée.

Comité d'inspection et d'achat de livres : MM. le Maire, *Président*. — Régnier, ✱ ; Boone Henri, ✱ I ; Carion, ✱ I ; Créteur, ✱ A ; Dailliez, ✱ I ; Delannoy, ✱ I ; Moreau, ✱ A ; Renaut, ✱ I. — *Bibliothécaire* : M. Paul Plantain.

Une bibliothèque populaire, comprenant 1.860 ouvrages et 2.500 volumes environ, est installée Esplanade, rang Saint-Jean, 32 bis.

CONDÉ-SUR-L'ESCAU. — La bibliothèque, qui comprend 2.000 volumes environ, est installée dans une des salles du collège communal.

Président : M. Pierre Delcourt, maire. — *Vice-Président* : M. Edmond Martel, ✱ I. — *Bibliothécaire* : M. Charles Delrot. — *Secrétaire-Trésorier* : M. J.-B. Cambien. — *Membres* : MM. Piton, Bourgoïn et Cauvin.

DOUAI. — Etabli dans un magnifique local dépendant du Musée, ce dépôt renferme plus de 108.000 volumes et 2.000 manuscrits ; parmi ces derniers, il en est de fort précieux ; au nombre des imprimés, on remarque des incunables de grande valeur, d'importantes collections historiques, littéraires et artistiques. La bibliothèque est ouverte tous les jours, sauf les dimanches et les jours fériés, de 9 à 12 heures et de 15 à 19 heures. Elle est fermée en août et huit jours avant et huit jours après Pâques.

Comité d'inspection et d'achat de livres. — *Président* : M. Escoffier, maire. — *Membres* : MM. Bernard ; Boulanger ; Brinon ; Clap ; Evrard ; Henry ; François ; Wagon, ✱. — *Bibliothécaire* : M. Louis Noël, ✱ A. — *Employé* : M. Castelain.

DUNKERQUE. — La bibliothèque, placée dans le local du nouveau Musée, rue Benjamin-Morel, 2, contenait environ 80.000 volumes et 193 manuscrits.

Elle fut fondée en 1740 par l'historien Faulconnier, qui légua à la Ville sa bibliothèque, comprenant 3.000 volumes.

La Bibliothèque, avec la presque totalité de ses collections, a été détruite par un incendie, le 22 avril 1929. Elle est actuellement reconstituée.

Président : M. Charles Valentin, maire. — *Vice-Président* : M. Louis Bouly de Lesdain. — *Membres* : MM. Bonpain, ✱, ✱ ; J. Bouly de Lesdain ; Fesquet, ✱ I ;

Marix, ✱, ☼ ; Mouraux, ☼ I ; Fournier ; Reumeaux ; de Saint-Léger ; Bailleul. — *Bibliothécaire* : M. Baron, ☼ I.

GRAVELINES. — Cette bibliothèque a été fondée en 1871 par la Société « La Concorde ». Elle est devenue bibliothèque communale en 1878 et possède 2.000 volumes. *Bibliothécaire* : M. Laidez Louis.

LE CATEAU. — Formée en 1835, à l'aide d'un petit fonds de livres et au moyen d'acquisitions, de dons du Gouvernement et de particuliers. Le nombre des volumes est de 2.030.

Bibliothécaire : M. J. Cardon.

LILLE. — Cette bibliothèque, riche actuellement d'environ 187.000 volumes imprimés et de 1.970 manuscrits, est installée provisoirement à la Bibliothèque universitaire depuis l'incendie de l'Hôtel de Ville du 24 avril 1916. Elle avait été formée, peu de temps après la Révolution, des livres provenant de diverses maisons religieuses de l'arrondissement de Lille et tout spécialement de ceux ayant appartenu à la collégiale de Saint-Pierre.

Comité d'inspection et d'achats de livres — *Président* : M. le Maire de Lille. — *Vice-Président* : M. Chatelet, ✱, recteur de l'Académie, rue St-Jacques, 22. — *Secrétaire* : M de Saint-Léger, ☼ I, professeur à la Faculté des Lettres, rue de Paris, 60. — *Membres* : MM. Boulanger, ✱, industriel, 9, avenue Talamon, Chaville (S.-et-O.) ; Em. Gavelle, ✱, ☼ I, directeur de l'École des Beaux-Arts, rue de l'Eglise, 17, à Saint-André ; Emile Théodore, ✱, ☼ A, ✱, conservateur du Palais des Beaux-Arts, rue Solférino, 197 ; Leclair, ✱, docteur en pharmacie, rue Jacquemars-Giélée, 96 ; Leclercq, docteur en médecine, professeur à la Faculté, boulevard de la Liberté, 222 ; Potez, professeur à la Faculté des Lettres, rue du Faubourg-de-Roubaix, 110 ; Pariselle, ✱, professeur à la Faculté des Sciences, rue Barthélemy-Delespaul, 77 ; Dubuisson, ☼ I, architecte, rue Marais, 27 ; Favières, ☼ I, adjoint au maire, rue Gustave-Joncquet, 7 ; Spriet, ✱, ☼, adjoint au maire, rue Jacquemars-Giélée, 25 ; Piétrisson de Saint-Aubin, archiviste départemental, 1, rue du Pont-Neuf.

Bibliothécaire : M. Macaigne, ☼ I. — *Sous-Bibliothécaire* : Mme Favières. — *Employés* : MM. Lemille, ☼ A ; G. Lanckman ; Fizaine.

LILLE. — Bibliothèques des Musées Industriel, Commercial, Colonial et Technologique Scolaire. — Voir à l'article : Musées.

ROUBAIX (*Ecole nationale supérieure des Arts et Industries textiles*). — Instituée le 1^{er} février 1856, par la Municipalité de Roubaix, devenue établissement national en 1883 ; elle s'est enrichie depuis lors de nombreux dons de particuliers et des envois annuels en livres et gravures de la Direction des Beaux-Arts. Elle comprend 25.000 volumes, principalement sur les arts et la technologie des textiles, de nombreuses gravures, et plus de 500 carnets d'échantillons de tissus de la fabrique de Roubaix et de diverses fabriques de France et de l'étranger, des années 1820 à 1933. Elle contient aussi les collections d'archéologie locale, etc...

En 1919 cette bibliothèque a hérité d'un généreux Roubaisien, M. Pierre Destombes, d'une collection d'environ 3.500 volumes de littérature, d'histoire, d'art, etc., luxueusement reliés.

Elle est ouverte au public tous les jours, sauf les dimanches et lundis, de 10 à 12 h. et de 14 à 21 heures.

Directeur-Administrateur : M. Joannès Chaleyé, ✱. — *Agent comptable* : M. Magot, ✱, ☼, ☼. — *Commis à la bibliothèque* : M. Rémy.

ROUBAIX (*Bibliothèque municipale*). — Bibliothèque publique installée dans la Salle des Archives de l'Hôtel de Ville ayant plus de 10.000 volumes divers ; collections de journaux locaux et régionaux ; de magnifiques manuscrits enluminés du XV^e siècle ; des collections complètes de jurisprudence ; celle des publications du Bureau International du Travail, etc., etc...

Cette bibliothèque est ouverte tous les jours ouvrables de 8 à 12 h. et de 14 h. à 18 heures.

ROUBAIX. — Bibliothèque de la Chambre de Commerce de Roubaix.

Instituée depuis 1875, réorganisée en 1928, ouverte au public tous les jours, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h., y compris le samedi après-midi.

On y trouve des ouvrages généraux et techniques sur les différentes industries. Des études sur les productions des différents centres français et étrangers. Des statistiques de toutes espèces. Des travaux d'économie sociale et politique. L'édition complète du Journal Officiel, des journaux économiques et industriels, des revues spécialisées. Des renseignements sur les douanes, les transports, les consulats, etc...

Elle comprend 10.000 volumes principalement sur le commerce, l'industrie, les colonies et les pays étrangers. (Tous les ouvrages peuvent être consultés gratuitement).

Un fichier analytique des principaux articles des revues, publications et journaux français permet de se documenter sur les questions les plus variées.

SAINS-DU-NORD. — *Comité d'inspection et d'achats de livres* : MM. Menat Jacques, maire ; Paul Mariage, ✱ ; Adrien Pecqueriaux ; Adrien Leclercq ; Leroy Arthur, C ☼.

Bibliothécaire : M. Paul Desvachez, ☼ I, délégué cantonal, secrétaire de mairie à Sains-du-Nord.

SAINT-AMAND. — 12.000 volumes imprimés et 30 manuscrits, provenant, pour la plupart, de l'ancienne abbaye de Saint-Amand, forment le fonds actuel de cette bibliothèque. Elle est ouverte tous les jours, de 10 heures à midi, et les dimanches, de 11 à 12 heures. Les prêts sont gratuits.

Comité d'inspection et d'achat de livres : MM. J. Delignies ; P. Gérard ; Seigneuret ; Prudent Tison.

Bibliothécaire : M. Octave Lasalle, ☼ A.

TOURCOING. — *Bibliothèque communale*. — Cette bibliothèque, installée à l'Hôtel de Ville, a été créée en 1885, formée en grande partie par un don important de M. Roussel-Defontaine, ancien maire de Tourcoing.

Elle comporte deux sections :

1^o *Une Section d'études* (plus de 12.000 volumes) à la disposition des étudiants, des membres de l'Enseignement, des personnes exerçant certaines professions libérales (docteurs, avocats, ingénieurs, architectes, etc...), industrielles ou commerciales, ouverte tous les jours de 9 heures à midi et de 14 à 18 heures, sauf le dimanche après-midi ;

2^o *Une Section de Prêt populaire* (plus de 5.000 volumes) ouverte au public les jeudis, de 16 à 19 heures, et les samedis, de 14 à 17 heures.

Comité d'inspection et d'achat de livres. — *Vice-Président* : M. Léon Marescaux, O ✱ ; *Membres* : MM. Barbenson E., ☼ I ; Ferrières ; Charlier, ✱ ; Mile Andriani ; MM. Prot, ✱ ; Piat J., ☼ I ; Watteuw J. ; Mile Decourcelle, ☼ I ; MM. Willerval P., ☼ ; Deborgher P. — *Bibliothécaire* : M. A. Jérôme, O ✱, ☼, ☼ I.

VALENCIENNES. — *Bibliothèque communale*. — La fermeture du collège des Jésuites, en 1762, explique l'origine de cette bibliothèque, établie dans le même local que celle de ces religieux. La suppression des abbayes de la région, celle des communautés de la ville, les dons du Gouvernement, des particuliers, le legs de M. Bénézech, en 1852, l'ont successivement enrichie. Elle renferme environ 60.000 volumes et 773 manuscrits formant 1.200 volumes.

La bibliothèque est ouverte tous les jours, le matin, de 9 à 12 heures et de 16 à 19 h. 30, les dimanches et fêtes exceptés. Elle est fermée également pendant les congés du lycée. Elle est fréquentée journellement, en moyenne, par 25 à 30 lecteurs.

Bibliothèque et Musée Bénézech annexés à la Bibliothèque communale. — Cette collection, qui contient 4.021 volumes, dont plusieurs d'une grande valeur, plus de 100 tableaux et un certain nombre de bronzes et de

poteries antiques, est à la disposition du public, selon les intentions du donateur.

Bibliothèque Alfred Girard, renfermant environ 1.700 volumes ou brochures sur l'époque révolutionnaire et les premières années du XIX^e siècle.

Collection Chéré, renfermant de nombreux autographes et curieux ouvrages du XVIII^e siècle.

Les jours d'ouverture sont les mêmes que ceux fixés pour la bibliothèque communale.

Commission d'inspection et d'achat de livres. — *Membres* : MM. Eugène Cellier, § I ; Paul Desorbaix, O * ; Victor Henry, § I ; Adolphe Lefrancq, § A ; Jean Saint-Quentin, * , § I ; André Doutriaux ; Louis Housquains, § I ; Savagner, * ; Jules Thiroux, § I, * ; Mallez Albert, * . — *Délégué du Conseil Municipal* : M. M. Theillier. — *Bibliothécaire* : M. Hénauld, § I. — *Sous-Bibliothécaire* : M. Goreaud, § I.

MUSEES

ARMENTIÈRES. — Musée détruit pendant la guerre.

BAILLEUL. — Le Musée de Bailleul possédait une intéressante et très riche collection due à M. Benoît Armand du Puydt, qui avait légué à sa ville natale, outre sa fortune, un certain nombre d'objets d'art, tableaux et antiquités.

Cette collection fut en grande partie sauvée avant la destruction de la Ville en 1918 et vient d'être installée dans le nouvel immeuble construit spécialement pour la recevoir. Elle s'est enrichie ces temps derniers d'acquisitions heureuses, de pièces d'art ancien des plus précieuses.

Commission de surveillance. — *Président et Conservateur* : M. le Maire. — *Membres* : MM. Paul Béhaighel, § ; Bécue ; Hameau ; Eugène Flahault ; Delabroye ; Heusèle ; Bels ; Decherf ; Debert ; Verheyde ; Ficherouille.

BERGUES. — Ce Musée a été formé, au début, d'une belle collection de peintures antérieures à la Révolution et provenant en grande partie des anciens couvents et abbayes de la châtellenie. Il s'est enrichi de dons particuliers. Il renferme, en outre, une collection de 1.400 dessins originaux, anciens et modernes, dont plusieurs de grands maîtres, tous légués par M. P.-A. Verlinde, peintre d'histoire, natif de Bergues, décédé à Anvers ; — une collection de monnaies anciennes ; — une remarquable collection d'ornithologie, entièrement composée par M. de Meezemacker de Vergières, et offerte à la Ville par ses héritiers.

Le Musée est ouvert au public le premier dimanche de chaque mois, ainsi que les jours de fête communale, de 11 à 12 heures et de 14 à 16 heures.

Commission. — *Président* : M. André Vandroy, maire. — *Membres* : MM. Delabaere ; H. Baekeroodt ; Hurret ; Emile Beirnaert ; Lucien Delaeter ; G. Hoestlandt ; R. Outters ; A. de Praneuf ; E. Pyllyser.

Conservateur : M. Jean Chocqueel.

CAMBRAI. — Le Musée, inauguré le 14 octobre 1846, a été formé des tableaux et objets d'art trouvés dans les divers établissements publics et de bienfaisance. Il n'a cessé de s'enrichir depuis, grâce aux acquisitions faites par la Commission administrative, aux envois du Gouvernement, et surtout grâce aux dons généreux émanant d'un certain nombre de particuliers.

Installé depuis le 15 août 1893, rue de l'Épée, n° 15, dans l'hôtel légué à la Ville par M. Auguste Legrand, les collections y sont exposées dans un cadre splendide et rendu pratique par quelques aménagements.

Saccagé pendant la guerre, les collections y sont revenues très diminuées, mais encore suffisantes pour en rendre la visite attrayante.

La section d'archéologie et de sculpture est surtout riche et très intéressante.

Il est ouvert gratuitement au public du 1^{er} avril au 1^{er} octobre, de 10 heures à midi et de 14 à 17 heures ; du 1^{er} octobre au 1^{er} avril, de 10 heures à midi et de 13 h. 30 à 15 h. 30. Le Musée est fermé le samedi après-

midi et le lundi toute la journée, ainsi que le 1^{er} janvier et le 1^{er} novembre.

Conservateur : N... — *Conservateurs adjoints* : M. Falleur ; M. Ernest Gaillard.

Commission administrative et de surveillance : MM. le Docteur Dailliez, § I, *Vice-Président* ; Delannoy, § I ; Renaut, § I ; Gilbert ; Dupas.

CASSEL. — Le Musée historique comprend toute l'histoire de Cassel et de sa châtellenie ; depuis 1919, le Musée a été réorganisé par le Conservateur actuel, aidé des membres de la Commission. Les objets, mis en valeur, classés avec le meilleur goût et le meilleur soin, en ont fait un musée modèle, qui est très visité par les nombreux touristes qui parcourent la Flandre.

Le Musée est ouvert gratuitement : le dimanche durant l'été, de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures ; pendant l'hiver, de 10 à 12 heures. Pour les visites en semaine, s'entendre avec le gardien, M. Germain Veyer, rue du Maréchal-Foch. Prix d'entrée : 1 franc par personne ; 0 fr. 50 à partir de la cinquième personne.

Conservateur : M. Daniel Tack, *.

Commission du Musée. — *Président* : M. Georges Masselis, maire de Cassel. — *Membres* : MM. Eugène Dechodt, ancien adjoint ; le docteur Oscar Poupard ; Charles Beudaert ; Cyrille Voeshen ; Henri Descamps ; Huys G.

CONDÉ-SUR-L'ESCAUT. — Le Musée est installé au Vieux-Château. On y voit de nombreuses œuvres présentant un grand intérêt au point de vue artistique et archéologique.

Commission de surveillance : MM. Pierre Delcourt ; Edmond Martel, § I.

DOUAI. — Le Musée de Douai est un des plus riches établissements de ce genre.

On y remarque de très belles collections de mammifères, d'oiseaux, de reptiles, de poissons, d'insectes, de minéraux, de fossiles, de végétaux, etc., etc., de nombreuses et riches séries d'objets d'antiquité et de curiosité, une très importante collection ethnographique et des galeries de tableaux et de sculpture. Le musée est ouvert au public le dimanche de 11 à 16 heures ou 17 heures, suivant la saison. On peut visiter le musée tous les jours en s'adressant au concierge qui est tenu d'accompagner les visiteurs en dehors des heures réglementaires. Les personnes qui désirent travailler dans les galeries peuvent obtenir des cartes d'étude en s'adressant au Conservateur.

Commission générale. — *Vice-Président* : M. Duhem. — *Secrétaire* : M. Desmoulins.

Section des Beau-Arts. — *Président* : M. Duhem, O *, § I. — *Commissaires* : MM. André de Prat ; Edmond Paix, * ; Sirot, § I ; Descatoire, * ; Bavière ; Boucher ; Baron C. de Wareghien, §, §, *, *.

Section du Musée Berthoud, Archéologie et Ethnographie. — *Président* : M. Le Glay, * . — *Secrétaire* : M. Liber. — *Membres* : MM. Delsaux ; Dupont, * ; Bavière Eugène ; Ch. Bertin, * ; Bassée ; Wagon, O *.

Section d'Histoire naturelle. — *Président* : M. Desmoulins. — *Membres* : MM. Ployart ; Lebon ; Bridelance ; Louvet ; Bodart ; Ganières, * et Hosselet.

Conservateur du Musée : M. Stéphane Leroy.

DUNKERQUE. — Le Musée de Dunkerque, dont l'origine remonte à 1838, renferme de très belles collections de peinture, de sculpture, d'histoire naturelle, d'ethnologie et de numismatique que des dons ne cessent d'accroître. Le musée a reçu un don d'une centaine d'ivoires du Japon, Chine et Inde logés en deux vitrines.

Il est ouvert : 1° du 15 juin au 1^{er} octobre, les dimanches et jours de fête, de 10 heures à midi 30, de 14 h. 30 à 17 heures, et tous les jours ordinaires, sauf le lundi, de 13 à 17 heures ; 2° du 1^{er} octobre au 14 juin, les dimanches, jours de fête et jeudis seulement, de 13 à 16 heures. Il est fermé le 1^{er} janvier et le jour de la Fête Nationale.

Commission de Musée. — *Président* : M. Charles Valettin, maire de Dunkerque. — *Vice-Président* : N... — *Secrétaire* : M. Bailléul. — *Membres* : MM. Beck Jules, ✱ ; J. Bouly de Lesdain ; Louis Bouly de Lesdain ; Ed. Fournier ; Henri Durin ; Léon Nosten ; le docteur Lemaire. — *Conservateur* : M. Gysel.

LILLE. — *MUSÉES DU PALAIS DES BEAUX-ARTS.* — Le Palais des Beaux-Arts de Lille renferme les Musées comprenant des fonds d'Etat et des fonds municipaux, répartis en onze départements : peinture, dessins (Musée Wicar), gravure, sculpture, antiques, archéologie, Musée lillois (antiquités et souvenirs locaux), numismatique et sphragistique, céramique, ethnographie. Musée lapidaire.

Lors du bombardement de la ville par les Allemands, les 11 et 12 octobre 1914, le Palais des Beaux-Arts de Lille fut atteint par plus de soixante-dix obus, ruinant les bâtiments. Les collections artistiques furent sauvées par M. Em. Théodore, conservateur général des Musées, assisté de son personnel.

Les Musées sont ouverts gratuitement tous les jours : du 1^{er} avril au 30 septembre, de 10 à 17 heures ; du 1^{er} octobre au 31 mars, de 10 à 16 heures. Ils sont fermés le samedi jusqu'à 14 heures et le lundi toute la journée.

Toute personne désirant copier ou photographier une œuvre d'art quelconque, conservée au Palais des Beaux-Arts, doit en formuler la demande par écrit au Conservateur général, en ayant soin de désigner l'œuvre qu'elle désire reproduire.

Administrateur et Conservateur général : M. Emile Théodore, ✱, § I, ✱, ✱.

Peinture (Musées Leleux et Brasseur). — *Président* : M. Fr. Benoît, ✱, § I. — *Secrétaire* : M. Em. Théodore, ✱, § I, ✱, ✱. — *Membres* : Mme J. Delemer-Agache ; MM. F. Beaucamp ; A. Baert, ✱, § I ; J. Chaulaur ; M. Dufour, § I ; J. Duthil, ✱ ; L. Giffard ; A. Duyver ; Em. Gavelle, ✱, § I ; Ghesquier, § I ; Ed. Jamois ; P. Lefebvre ; G. Molière, § A ; Eug. Selmy, ✱.

Sculpture. — *Membres* : MM. Blaise, § A ; L. Cordonnier, ✱, ✱ ; Delemer, § A ; A. Favières ; Molière, § A ; E. Hémerly, § I.

Dessins (Musée Wicar). — *Secrétaire* : M. Em. Théodore, ✱, § I, ✱, ✱. — *Membres* : MM. P. Lefebvre ; G. Molière, membres de la Société des Sciences ; E. Hémerly, § I.

Estampes (Musée Vaillant). — *Membres* : MM. F. Dewatines ; Em. Gavelle, ✱, § I ; les trois membres de la Société des Sciences faisant partie de droit de la Commission Wicar : MM. Molière, § A ; P. Lefebvre ; Em. Théodore.

Archéologie, antiques, numismatique, céramique, musée lapidaire (Musée de Vicq). — *Président* : M. Léon Grimonprez, §, § A, ✱. — *Secrétaire* : M. Em. Théodore, ✱, § I, ✱, ✱. — *Membres* : MM. P. Bardou ; Crespel-Gentil, ✱ ; A. De Saint-Léger, ✱, § I ; L. Grimonprez, §, § A ; H. Quecq d'Henripret ; J. Lefrancq ; M. Schoutetten ; L. Théry.

Musée lillois. — *Secrétaire* : M. J. Dubrulle. — *Membres* : MM. Em. Dubuisson, ✱, § A ; P. Duquesnay ; L. Grimonprez, §, § A ; Em. Théodore, ✱, § I, ✱, ✱.

LILLE. — *Musées industriel, commercial, colonial et technologique scolaire.* — Installés à la halle aux sucres, quai de la Basse-Deûle, 27, à l'exception du Musée commercial et colonial, qui se trouve rue du Lombard, 2 (modèles de machines, plans en relief d'établissements industriels ; spécimens d'inventions techniques, collection de produits en cours de fabrication).

Commission administrative. — *Président* : M. le Maire ou l'Adjoint délégué aux Beaux-Arts. — *Vice-Président* : M. René Paillot, ✱, § I, 2, rue du Priez. — *Trésorier* : M. Bertrand, ✱, § I, 19, rue Germaine, La Madeleine. — *Membres* : MM. Jules Cocard, ✱ ; Etienne Bernard, 36, rue Jacquemars-Giélée ; Auguste Crépy, ✱, 1, squa-

re Rameau ; Etienne Crespel, ✱, 36, boulevard Carnot ; Frédéric Lévy, ✱, 145, rue Solférino ; Siméon Minet, 6, rue des Manneliers ; Saint-Venant fils, 17, rue des Augustins ; François Dauchy, ✱, 18, boulevard Louis XIV ; Georges Wiart, 104, rue Solférino. — *Conservateur* : M. Ad. Meyer, rue Solférino, 299.

Nota. — Au Musée commercial, 2, rue du Lombard, est annexée une *Salle de lecture publique*, contenant de nombreux journaux et revues des branches : commerce, industrie, technologie, colonies, économie politique et sociale, de nombreux documents statistiques et des annuaires généraux et spéciaux des principaux pays. Cette salle de lecture est ouverte aux mêmes jours et heures que le Musée dont elle fait partie.

Les Musées industriel, commercial, colonial et technologique scolaire sont ouverts, tous les jours de l'année (lundis seuls exceptés), de 10 à 16 heures du 1^{er} octobre au 31 mars, et de 10 à 17 heures du 1^{er} avril au 30 septembre.

LILLE. — *Musée d'histoire naturelle.* — Ce musée municipal date de l'année 1822. Il a été formé et continué de s'accroître par les dons des amateurs, par des préparations montées dans les laboratoires du Musée et par des achats. Il est installé dans les bâtiments de l'Institut des Sciences Naturelles, rue de Bruxelles. Il est ouvert au public les dimanches et jeudis de 10 à 16 heures (intéressante collection de zoologie appliquée ; insectes utiles et nuisibles à l'agriculture ; précieuse collection d'oiseaux d'Europe formée par le docteur Degland).

Commission de surveillance. — *Président* : M. l'Adjoint au Maire, délégué. — *Membres de droit* : le doyen de la Faculté des Sciences ; le Président de la Société des Sciences. — *Membres nommés* : MM. Charles Barrois, ✱, § I ; Hallez, ✱, § I, ✱ ; docteur Fockeu, ✱, § I, § ; Malaquin, ✱, § I, O § ; Pierre Pruvost.

Conservateur : M. A. Malaquin, ✱, § I, O §, professeur à la Faculté des Sciences. — *Conservateur adjoint* : M. le Docteur Moitié, § I, §. — *Taxidermiste* : M. Capelier, A.

ROUBAIX. — Ce Musée, d'abord municipal, est devenu établissement de l'Etat en 1883 et annexé à l'Ecole nationale supérieure des Arts et Industries textiles. Il s'enrichit chaque année des envois de l'Etat et des dons de particuliers. Il comprend :

Une section de sculpture, une section d'histoire de l'art, une section des tissus créée et organisée par M. Victor Champier, ancien directeur de l'Ecole, une section de numismatique et d'histoire naturelle et une section de peinture.

Le musée s'est enrichi, en 1924, de la collection importante léguée par M. H. Selosse, qui comprend près de 60 tableaux, ainsi que des meubles du XVIII^e siècle et du style empire, etc...

En 1924, six tableaux du peintre J.-J. Weerts, né à Roubaix, ont été distraits de ce musée de peinture pour enrichir et compléter la donation faite par cet artiste de l'ensemble de son œuvre, qui a constitué le Musée Weerts, aujourd'hui installé dans une salle spéciale à la Mairie de la Ville.

Heures d'ouverture : le dimanche, de 10 à 13 heures.

Directeur-Administrateur : M. Joannès Chaleyé, ✱, § I.

Agent comptable : M. Magot, ✱, § I.

Conservateur adjoint des collections d'histoire naturelle : M. Cavro, § I.

TOURCOING. — Les Musées comportent les sections suivantes : *Peinture, Sculpture*, et une section dite *Musée local*, qui reçoit les objets historiques ou autres intéressant Tourcoing et ses environs. Ouvert les dimanches et jours fériés, de 12 à 16 heures, les jeudis et samedis de 14 à 16 heures.

Commission de surveillance. — *Vice-Président* : M. Charles Bourgeois, ✱, § I, ✱. — *Membres* : MM. Croin Emile ; Ghesquière Albert ; Glorieux Alphonse ; Glorieux Gaston ; Lesage Maurice, § ; Léty Marius ; Maillard Henri ; Robbe Urbain, ✱ ; Sevin Maxime ; Watteuw Jules ; Dervaux Georges, §.

Conservateur : M. Jérôme, O ✱, §, § I.

TOURCOING. — *Musée Commercial et d'Art appliqué à l'industrie*, institué par la Chambre de Commerce dans ses locaux, place Charles-Roussel. Ce Musée comprend : 1° Musée de Matières ; collections très complètes de laines, de colons, de lins, chanvres et autres matières brutes textiles ; 2° Musée d'art appliqué à l'industrie ; collection importante de vieilles soieries des époques de la Renaissance à la fin du XVIII^e siècle, tapisseries des Gobelins, d'Aubusson, de Tourcoing, porcelaines de Sèvres, de Copenhague, cristaux et vitraux de Nancy, etc., etc. ; 3° Musée colonial ; produits divers des colonies françaises.

Le Musée est ouvert sur demande écrite, au public le dimanche, et tous les jours ouvrables pour les dessinateurs professionnels.

VALENCIENNES. — Le *Musée de Peinture et de Sculpture*, installé dans un nouveau palais, boulevard Watteau, est un des plus riches des Musées de province.

Parmi les tableaux les plus remarquables, figure un triptyque de Rubens, provenant de l'abbaye de Saint-Amand. Il représente, au centre, la *Lapidation de Saint-Etienne*, sur les volets une *Prédication* du même saint et sa *Mise au Tombeau*, et au revers, l'*Annonciation*.

On y remarque de magnifiques tableaux de l'Ecole hollandaise et de l'Ecole valenciennoise.

Le *Musée Carpeaux*, inauguré en 1882, est composé exclusivement d'œuvres du grand statuaire valenciennois. Il a été créé au moyen d'acquisitions faites par la Ville et de dons de M. le prince Stirbey, de M. J.-B. Foucart et de M. le marquis de Piennes.

Le *Musée Gustave Crauk*, place Verte, renferme les œuvres du statuaire Gustave Crauk. Il a été créé par les dons de l'artiste et de sa famille.

Le *Musée Valenciennois*, à l'Hôtel de Ville, contient d'intéressantes collections relatives à l'histoire locale ainsi que de belles collections de dentelles de Valenciennes, de faïences et porcelaines.

Commission de surveillance. — MM. Saint-Quentin Jean, * ; Leroy Albert, * ; Lemoine Charles, * ; Membré Léon, * ; Lemaire Albert ; Lefrançois Adolphe, * ; Fournier Alexandre ; Champy Louis, O * ; Le Mitouard Alfred, * ; Armbruster Henri, * ; Raset Elie, * ; Rufin Eugène, * ; Boët Auguste, * ; Crauck Adolphe, * ; Marlière Charles, * ; Delame René, * ; Doutriaux André ; Carlier Emile ; Henault Maurice, * ; Carpentier André ; Goreaud Edmond, * ; Millot Léon, * ; Savagner François, Paul, * ; Bauchond Maurice ; Guillaume J.-Baptiste, * ; Bouchard Maurice ; Hanoteaux. — *Secrétaire* : M. Ch. Marlière.

Conservateur des Musées : M. Lefrançois Ad., * A. — *Conservateurs adjoints* : MM. M. Bauchond ; E. Carlier.

Musée d'Histoire Naturelle (aux Académies, rue Ferrand). — Nombreuses collections.

Conservateur : M. Mulot.

JARDINS, PROMENADES, MONUMENTS

CAMBRAI. — C'est la ville du département la mieux dotée sous le rapport des jardins, eu égard à sa population. Le plus ancien de ces jardins a une superficie de 7 hectares, dont 3 hectares de clos dit Jardins aux Fleurs, le reste en parcs. Ce jardin a été conçu par Barillet-Deschamps, architecte-paysagiste très réputé de l'époque, et peut être considéré comme l'une de ses meilleures créations.

La partie la plus proche de la Ville reçoit, chaque année, une luxueuse décoration florale, alimentée par les serres de la Ville.

Un élégant kiosque de musique, des œuvres des statuaires cambrésiens, Baptiste Cambrai, l'inventeur des toiles connues sous le nom de baptiste, Monstrellel, Giliat, le monument Blériot, etc., ornent ce parc, dont l'attrait, complété par le jeu d'esthétique des grands arbres, complètent ce magnifique décor naturel, ainsi que des jeux publics très en honneur à Cambrai. Un monument de la « Victoire », œuvre du sculpteur Vérez, élevé par les soins de la Ville, se trouve à l'entrée du

Jardin aux Fleurs, ainsi qu'un monument élevé à la mémoire des soldats des régiments de Cambrai morts au Champ d'Honneur.

Plus récemment, la Ville a fait aménager sur les anciennes fortifications voisines des jardins et de la citadelle, un magnifique parc de 7 hectares, planté de toutes les variétés d'arbres et arbustes convenant à la contrée, et augmenté d'importants rochers avec effets d'eau.

Au cours de l'occupation allemande, toutes les belles statues de bronze ont disparu et quantité d'arbres ont été saccagés.

Mais, depuis, des plantations nouvelles ont été faites, et les jardins, squares et parcs de la ville, ont repris leur bel aspect d'autrefois.

Dans une partie du jardin public, il a été aménagé un petit square spécialement réservé aux jeunes enfants. Il est surnommé : « Coin des Mamans ».

Jardinier-Chef : M. Paul Daix, Ingénieur horticulteur.

CASSEL. — Cassel, la plus ancienne cité du département du Nord, a pu conserver intacts les vestiges de son passé historique et archéologique : c'est toute la vieille Flandre du moyen âge qui y survit.

Point culminant du département du Nord ; panorama de l'ancien front de l'Yser, Ypres, Dixmude, Nieuport, Mont Kemmel, Bailleul, les côtes d'Angleterre.

Monuments. — Hôtel des Comtes d'Halluin ; anciennes portes d'Aire, de Bergues, Saint-Winoc, d'Ypres ; château et monument du général comte Vandamme ; monuments des Trois Batailles ; statue équestre du maréchal Foch.

DOUAI. — Le jardin botanique n'existe plus. Pendant la guerre, les collections ont été perdues pour la plupart ; ce qui restait comme plantes ligneuses a été planté dans les massifs d'arbustes, afin de débarrasser le terrain pour y cultiver des légumes.

Depuis lors, une pelouse a été faite sur l'emplacement qui est maintenant trop ombragé pour y conserver des collections.

A signaler au Jardin des plantes une allée remarquable de marronniers.

Depuis le réaménagement, la Ville a fait établir sur l'emplacement même des fortifications un parc public d'environ huit hectares de superficie et des boulevards qui se développent autour de la cité sur une longueur de six kilomètres.

D'autres squares (Jemmapes, Saint-Pierre, Notre-Dame, du Musée) constituent à l'intérieur des coins de verdure fort agréables et très fréquentés par la population.

Enfin, le *Parc de la Tour des Dames*, d'une superficie de trois hectares et demi, a plutôt un caractère sportif ; la population, en vertu d'une consigne moins rigoureuse, peut y prendre ses ébats et se livrer à différents jeux.

Jardinier en chef : M. André Mazière, *.

LILLE. — La Ville de Lille possède, sur une étendue de 40 hectares, de nombreux squares, parcs et jardins artistiquement dessinés et parfaitement entretenus.

Le parc Vauban, avec ses beaux massifs et ses magnifiques corbeilles de fleurs, fait l'admiration des habitants et des étrangers.

A l'extrémité sud du parc Vauban se trouve le jardin fruitier, où de nombreux amateurs et jardiniers viennent suivre le cours municipal d'arboriculture, qui se fait tous les dimanches, à 10 heures, de janvier à août.

Les sites agrestes et les frais ombrages du jardin de la Citadelle font les délices des promeneurs pendant la belle saison.

Le bois de la Deûle et l'hippodrome de Lambersart complètent fort heureusement l'ensemble des promenades établies autour de la Citadelle.

Le Palais Rameau, entouré de boulingrins coquettement agencés, comporte aussi une grande serre qui abrite plusieurs palmiers remarquables par leur développement.

Lille possède, en dehors de ses murs, au faubourg Saint-Maurice, un jardin botanique renfermant toutes

les plantes spéciales pour l'étude, ainsi que des serres spacieuses où sont cultivées d'importantes collections de plantes.

Citons encore :

Le Square Jussieu, rue Nationale ; le Square du Ramponneau, façade de l'Esplanade ; le Square Faidherbe, place Richebé ; le Square Lardemer, rue de la Phalécque (Fives) ; le Square Daubenton, le Square Henri-Ghesquière (rue Racine) ; le Square Grimonprez (quai de la Basse-Deûle) ; le Square Auguste-Angellier ; le Square du Palais des Beaux-Arts ; le Square du Réduit ; le Square de la Basse-Deûle ; le Square du Faubourg de Béthune.

Jardinier en chef : M. Bédène, I, O, boulevard Vauban, 39.

MONUMENTS ANCIENS

Lille, ancien camp retranché, poursuit le démantèlement de ses remparts. Les portes de Gand (1617) et de Roubaix (1622), construites sous la domination espagnole, seront conservées, ainsi que la Noble Tour.

La *Vieille Bourse* (1652), (Monument Historique), superbe édifice construit sous la domination espagnole sur les plans de Julien Destré, maître des œuvres de la Ville de Lille, possède une cour très curieuse avec ses galeries à arcades, ses bustes d'inventeurs et de savants et sa belle statue en bronze, de Napoléon I^{er} (par Lemaire), fondue avec des canons pris à la bataille d'Austerlitz, et érigée en 1854.

Palais-Rihour (près de la Grande-Place), (Monument Historique), restes du Palais élevé de 1457 à 1462 sur l'ordre de Philippe le Bon. Ancienne Chapelle du Palais, où depuis 1664 jusqu'à la Révolution, le Magistrat de Lille tenait ses assises et dite Salle du Conclave. Oratoire dit de la Duchesse de Bourgogne. Escalier monumental avec voûtes décorées de sculptures, dans la tourelle, escalier à vis avec noyau en briques d'un remarquable appareillage.

Hospice Comtesse (32, rue de la Monnaie), (Monument Historique), fondé en 1237 par la Comtesse Jeanne de Flandre, détruit par un incendie en 1467, reconstruit en 1468. Belle porte d'entrée du XVII^e siècle, voir dans la petite rue Comtesse la façade du vieil hôpital du XV^e siècle.

Hôpital Saint-Sauveur, fondé en 1215 par Jean Martin, chanoine de Saint-Pierre de Lille et doté en 1233 par la Comtesse Jeanne de Flandre ; offre encore un très curieux oratoire avec de belles voûtes datant du XIII^e siècle ; chœur de la chapelle XV^e siècle. La majeure partie des bâtiments anciens avec d'intéressantes sculptures monumentales sont des XVII^e et XVIII^e siècles. Deux grandes et superbes tapisseries fabriquées en 1704 par le hautelisseur lillois A. Guillaume Werniers.

Hospice Gantois (224, rue de Paris), (Monument Historique) édifice hospitalier fondé au XV^e siècle par Jean de le Cambre dit Gantois, bourgeois de Lille. Grande Salle des Malades datant de la fondation de cet établissement, décorée de belles niches gothiques sculptées. Pittoresques bâtiments du XVII^e siècle. Diplique peint avec le portrait de Jean de le Cambre.

Hospice Stappaert (rue de la Barre, 78). — Belle porte et bâtiments de l'ancienne institution dite de la *Noble Famille*, destinée à recueillir des jeunes filles du pays pauvres et nobles, fondée en 1684 par Marie-Anne de Sepmeries. L'orphelinat pour filles natives de Lille, fondé en 1656 par Jean Stappaert, bourgeois de cette ville, fut transféré ici en 1887.

Eglise Saint-Maurice (Monument Historique), près la Gare. — Vaste et belle église à cinq nefs d'égale hauteur, intéressante perspective offerte par ses colonnades (XV^e siècle), les voûtes ne datent que du XVII^e siècle. En 1872, les nefs furent allongées de deux travées du côté de l'entrée, on construisit la flèche ajourée, la façade pourvue de trois porches, les sacristies du côté du chevet, sur les plans de l'architecte Cannissié.

Eglise Saint-Etienne (rue de l'Hôpital-Militaire). — Ancienne église du collège des Jésuites, XVIII^e siècle

Remarquable chaire de vérité en chêne, avec figures par Rude, statue de N.-D. d'Annay, XIII^e siècle.

Eglise Sainte-Catherine (Terrasse Sainte-Catherine, près la rue Royale). — Édifice du XV^e siècle, à grosse tour carrée, contenant un beau bourdon de 1403. — Splendide toile de Rubens : le martyr de Sainte Catherine (M. H.).

Monument commémoratif de Pierre Machon, roi de l'Épinette (1479), (Monument Historique). Maître-autel du XVIII^e siècle, avec tabernacle en cuivre repoussé et doré en forme d'arche d'Alliance.

Eglise Saint-André (rue Royale). — Eglise de l'ancien couvent des Carmes Chaussés, construction des XVI^e et XVII^e siècles, dont il manque malheureusement le clair étage ; belles colonnades d'ordre corinthien, en pierre de Soignies. Remarquable chaire de vérité en chêne sculpté, exécutée en 1768 par J.-B. Danesan, sculpteur valenciennois (monument historique), lutrins en fer forgé du XVIII^e siècle, tableaux d'Otto Venius (monument historique), de Jacques Van Oost, d'Arnould de Vuez, bustes de Saint-Pierre et de Saint-Paul en marbre blanc par Quellyn.

Eglise de La Madeleine (rue de Thionville). — Édifice inachevé des XVII^e et XVIII^e siècles, dont il n'existe que la croisée chevauchée d'un vaste dôme. Tableaux de Rubens et de Van Dyck (Monument Historique), porte de tabernacle en argent repoussé par l'orfèvre lillois F. Baudoux (1760).

Chapelle de N.-D. de Réconciliation (rue de Canteleu). — XIII^e siècle. Cette jolie chapelle, très intéressante au point de vue archéologique et architectural, est le plus ancien édifice de Lille.

Grand Magasin (rue Royale). — Immense construction élevée en 1730 par les États de la Châtellenie de Lille pour renfermer les approvisionnements en cas de disette.

Noble Tour. — Construite au commencement du XV^e siècle offrant deux tourelles dont l'une contient un escalier pour desservir les étages. A l'intérieur, salle offrant une très belle voûte. Dérasée en sa base enfouie dans les remblais des remparts du XVII^e siècle, cette tour est le seul spécimen qui subsiste de celles qui garnissaient l'enceinte de la ville au moyen âge.

Porte de Gand (place de Gand), *Porte de Roubaix* (rue de Roubaix). — Curieux spécimens de portes de la vieille enceinte, construites sous la domination espagnole dans la première moitié du XVII^e siècle.

Porte de Paris (place Simon-Vollant), (Monument Historique), ancienne porte d'enceinte, en forme d'arc de triomphe, élevée de 1685 à 1695 à la gloire de Louis XIV, à l'occasion de la conquête de la Flandre Wallonne et de Lille par le Roi, sur les plans de Simon Vollant.

Citadelle. — Construite en 1670 par Vauban sur l'ordre de Louis XIV et considérée comme un chef-d'œuvre d'architecture militaire du XVII^e siècle, héroïquement défendue par les alliés en 1708. Un des très rares spécimens encore existants et aussi complets des citadelles élevées dans les places fortes de la région durant le grand siècle.

Fort Saint-Sauveur dit du Réduit (Monument Historique). — Deux pavillons et une chapelle sont les restes d'un fort élevé en cet endroit par Louis XIV pour compléter le système défensif de la place à l'extérieur, et au besoin commander à l'intérieur tout un secteur de la Ville en cas d'émeute.

Grand' Garde (Grande-Place). — Corps de garde monumental élevé en 1717 sur l'emplacement d'un autre plus ancien et qui, avec la Vieille Bourse, constitue le décor architectural de la Grande-Place.

MONUMENTS MODERNES

Palais de la Nouvelle Bourse. — Construit sur les plans de l'architecte L.-M. Cordonnier, beau beffroi dominant la ville.

Nouveau Théâtre, édifié de 1907 à 1914, sur les plans de l'architecte lillois L.-M. Cordonnier.

Théâtre Sébastopol. — L'ancien théâtre situé entre la Vieille Bourse et le Nouveau Théâtre ayant été complètement détruit par un incendie le 5 avril 1903, pour ne pas priver la Ville de théâtre, cette Salle de Spectacle a été édiflée la même année en 102 jours sur les plans de M. Hainez, architecte.

Nouvel Hôtel de Ville (rue Boilly). — Conçu par l'architecte lillois M. Dubuisson, sur de vastes proportions, cet édifice offre un beffroi, d'une hauteur de 102 mètres, pourvu d'un phare d'une portée de 30 kilomètres. Une partie seulement est achevée, elle couvre déjà une surface de 7.360 mètres carrés ; l'édifice terminé devant avoir une superficie de 15.525 mètres carrés. L'inauguration de la partie construite a eu lieu en présence du Président de la République le 3 avril 1927 ; le 3 mars 1929, l'administration municipale en prenait possession et le même jour le maire de Lille, député du Nord, posait la première pierre du Beffroi et d'une aile devant le relier aux constructions déjà existantes, qui furent inaugurées le 16 octobre 1932.

Basilique Cathédrale de Notre-Dame de la Treille (rue de la Monnaie). — Édifice conçu dans le style du XIII^e siècle, sur les plans de l'architecte Charles Leroy. Commencé en 1854, on y travaille toujours. Visiter les chantiers donne une idée de la façon dont se construisait une cathédrale au XIII^e siècle. La tour, qui n'est qu'une construction provisoire, contient un beau carillon de 42 cloches, mu électriquement ou à la man.

Palais des Beaux-Arts. — Cet édifice, qui renferme des collections artistiques universellement réputées, couvrant une surface de 4.960 mètres carrés, ne comprend que la moitié du projet définitif. Il a été construit sur les plans de MM. Bérard et Delmas, architectes, à Paris. Commencé le 2 août 1885 ce monument a été inauguré le 6 mars 1892. Bien que déjà fort vaste le Palais était devenu notablement insuffisant, vu la richesse des collections. L'Administration municipale vient d'y faire exécuter un important agrandissement dont les travaux ont été commencés le 1^{er} mai 1932. (Voir art. Musées).

Palais Rameau (boulevard Vauban). — Vaste palais de cristal pourvu de grandes orgues, où s'organisent des fêtes, concerts et diverses expositions.

Colonne commémorative du siège de 1792 (Grande-Place), figure de la Ville de Lille, par Bra, architecte Benvignat.

Statue équestre de Faidherbe (place de la République), monument en bronze, par Mercié, architecte Paul Pujol.

Statue du Général Négrier (extrémité de l'Esplanade), par Bra.

Monument d'Henri Ghesquière, député du Nord (angle des rues Ratisbonne et Gambetta), par F. Desruelles.

Monument aux morts de la guerre de 1914-1918 (près de la Grande-Place), par Jacques Alleman, architecte ; les sculptures qui décorent le monument sont d'E. Boutry.

Statue équestre de Jeanne d'Arc, en bronze doré, par Frémiet (place Jeanne-d'Arc).

Statue du Maire André, par Ghesquier et Déplechin (place du Concert).

Statue de Pasteur, par Alph. Cordonnier et Louis Cordonnier (place Philippe-le-Bon).

Monument du chansonnier populaire Desrousseaux, par Déplechin et Cordonnier (square Jussieu).

Monument du compositeur Lalo, par Quef (dans le Jardin Vauban).

Statue de Pierre Legrand, ancien ministre du Commerce, par Alph. Cordonnier (Jardin Vauban).

Monument Albert Samain (Jardin Vauban), par M^{me} Serruys-Mille, statuaire, et M. Alleman, architecte.

Monument d'Achille Testelin (square du Ramponneau), par Robert Coin.

Monument du poète Auguste Angellier, par Eugène Déplechin.

Monument de Louise de Bettignies, par Maxime Real del Sartre.

Monument des fusillés lillois : Jacquet, Maertens, Deconninck, Verhulst et Trulin, exécutés par les Allemands en 1915, par F. Desruelles.

Monument aux Victimes de l'explosion des « Dix-Huit-Ponts » (11 janvier 1916), par Alleman, architecte, et Boutry, statuaire.

ROUBAIX, ① 305.24. — Chef-lieu de trois cantons (22 mètres d'altitude), à 11 km. (N.-E.) de Lille, 117.190 habitants (Roubaisiens). P. T. T. en correspondance avec Paris. Station de chemin de fer importante de la Compagnie du Nord. Ligne de Paris à Ostende par Lille (à 255 kilomètres de Paris), de Lille à la frontière belge (Mouscron), d'Orchies à Tourcoing. Tramways électriques pour Roubaix, Tourcoing, Lannoy, Toufflers, Néchin (B) ; Lille, Mouvaux, Watrelos, Herseaux (B), Croix, Hem, Wasquehal et Leers. Population éminemment sportive ; goût prononcé pour la musique et le chant choral. Fondée au Moyen Age par une famille célèbre, qui y créa les premières filatures ; longtemps entravée dans son essor, c'est à Turgot qu'elle dut son indépendance ; depuis lors, sa prospérité a toujours été grandissante.

Centre manufacturier qui est un des principaux de France. Fabriques très importantes d'étoffes, de tissus et draps, étoffes pour gilets, pantalons, robes, ameublements, etc... Les articles de Roubaix attirent journellement bon nombre d'acheteurs de tous pays. Filatures de laine, coton, lin et soie. Peignages de laine. Teintureries. Fabriques de bonneterie et très importants ateliers de confection. Constructions mécaniques et fabriques de caoutchouc.

Curiosités. — Grande-Place : Eglise Saint-Martin, ogivale moderne et clocher du XV^e siècle ; rétable classé « monument historique ». Hôtel de Ville moderne, escalier monumental de Lalou, architecte ; salles ornées de peintures et fresques magnifiques et, dans l'une d'elles, le Musée du maître Weerts, membre de l'Institut, ouvert les dimanches de 10 à 13 h. — Bibliothèque publique (salle des archives), ayant plus de 10.000 volumes divers ; collections des journaux locaux et régionaux ; de magnifiques manuscrits enluminés du XV^e siècle ; des collections complètes de jurisprudence ; celle des publications du Bureau international du travail, etc., etc... ; cette bibliothèque est ouverte tous les jours ouvrables de 8 à 12 h., et de 14 à 18 h. — Rue de la Gare : Ecole Nationale des Arts et Industries textiles. Musées d'art et industriel. Monument au grand tribun Jules Guesde. — Grand boulevard reliant Lille à Roubaix et longeant le Parc de Barbieux, dans lequel l'on peut voir les monuments : de l'immortel chansonnier Gustave Nadaud ; du mécène roubaisien Pierre Destombe ; du poète Amédée Prouvost ; du peintre Louis-Charles Spriet ; du commandant Bossut (l'As des tanks) et du Maître J.-J. Weerts, peintre, membre de l'Institut. — Le boulevard de Paris et, dans son prolongement, s'impose aux yeux de tous, le grandiose monument aux morts de la guerre, dû au ciseau du sculpteur Descatoire. — A l'école communale de l'avenue Linné se trouve le buste du jeune patriote Léon Marlot.

Au Boulevard Industriel, une des plus grandes et plus modernes Ecole de plein air pour filles et garçons ; à côté de cette Ecole se trouve le nouveau Parc Sportif de la ville ; rue des Champs, près de la Gare Centrale, la nouvelle piscine à eau chaude, qui est la plus moderne de France, au Nouveau Roubaix, le nouveau groupe moderne scolaire « Jules Guesde » et au boulevard de Mulhouse, l'école de garçons « Jean Macé ».


Sous le nom de Parc de Barbieux, la Ville de Roubaix possède une belle et vaste promenade, installée sur l'emplacement d'un canal dont l'Etat dut abandonner le creusement. Ces travaux primitifs furent heureusement utilisés lors de la création du parc, qui doit à cette particularité d'offrir des mouvements de terrain très accentués et fort pittoresques. Une allée carrossable

plantée, desservie par la ligne de tramways Lille-Roubaix, enveloppe cette vallée, dont le fond est occupé par une rivière coupée de barrages et autres ouvrages très importants en rocaïlle. L'été, le Parc de Barbieux reçoit une importante garniture florale et, par ses attraits naturels, les concerts qui s'y donnent, il est particulièrement fréquenté par la population.

Il convient également de citer le square Pierre-Catteau, qui est un élégant jardin d'un peu plus d'un hectare, où sont également donnés des concerts et des fêtes de nuit particulièrement remarquables, et les squares Pierre Destombes et du Fontenoy. (*Jardinier en chef* : M. Wargniez).

VALENCIENNES. — La Ville de Valenciennes a fait construire, sur l'emplacement même des anciens fossés des fortifications, un boulevard circulaire planté d'arbres de différentes essences, qui constitue une superbe promenade d'une longueur de quatre kilomètres à voir, et tout particulièrement le boulevard Watteau, situé derrière la place Verte.

La Ville possède le jardin Carpeaux, à l'entrée de la ville, avenue Ferrand, où se trouve le monument Carpeaux (sculpteur Félix Desruelles) ; le jardin Froissart, situé à l'extrémité de la rue Saint-Géry, au milieu duquel, en 1856, fut érigé le monument de Jehan Froissart, chroniqueur valenciennois du XIV^e siècle, et le jardin Watteau, sur la route de la gare à la place d'Armes, aménagé en 1884, pour entourer la fontaine monumentale érigée en l'honneur du peintre des *Fêtes galantes*, d'après le projet de Carpeaux ; le splendide parc de la Rhônelle, avec son rocher et son lac peuplé de cygnes, et dans lequel se trouvent des œuvres des sculpteurs Alphonse Terroir et Paul Theuissen ; le jardin de la Dodenne, dans lequel se trouve la tour du même nom, dernier vestige des anciennes fortifications et diverses sculptures, ainsi que le monument aux morts de la grande guerre, œuvre de Elise Raset et Henri Armbruster. Ces deux jardins sont situés à l'extrémité de la rue du Quesnoy. Il existe également la promenade de la place Verte, où se trouve érigé le monument de la Défense ; en été, les concerts et le jeu de balle animent cette promenade.

Jardinier en chef : M. Dufour, .

MONUMENTS HISTORIQUES. — IMMEUBLES CLASSES PAR ARRETES MINISTERIELS

AVESNES-SUR-HELPE : Eglise. Perron, façade sud et toitures de l'Hôtel-de-Ville.

BAILLEUL : Partie du Beffroi.

BAVAI : Ruines gallo-romaines. Collections archéologiques du Musée de Bavaï, provenant des fouilles.

BERGUES : Beffroi ; Ancien Mont-de-Piété ; Eglise ; Porte de l'Abbaye Saint-Wimoc ; Tour bleue de l'Abbaye Saint-Wimoc. Citerne militaire Est.

BERLAIMONT : Eglise.

BOURBOURG : Eglise (Chœur XIII^e siècle).

CAMBRAI : Porte de la Citadelle ; Tour d'Abancourt ; Tourelle de la maison 17, place au Bois ; Façade et Tourelle maison 2, place Fénelon ; Deux menhirs dits « Les Pierres Jumelles » ; Cathédrale ; Portes de l'ancien Hôtel de Simencourt, 13 bis, rue Sadi-Carnot ; Porte Notre-Dame ; Eglise Saint-Géry ; Chapelle du Grand Séminaire ; Maison de la rue de Noyon, 48 et 48 bis ; Portail de l'ancien Palais épiscopal ; Façade et toiture partie de l'ancien Séminaire ; Grande salle de l'ancien Collège des Jésuites ; Porte de Paris. Porte St-Ladre. Parties du XVII^e siècle de l'ancien Séminaire. Façades des maisons 40 et 42, place aux Bois.

CAPPELEBROUCK : Eglise.

CASSEL : Ancien Hôtel de Ville, aujourd'hui Musée ; Ancienne Châtellenie ; Maison, 16, Grand'Place. Moulin de l'Etendard.

CLAIRFAYTS : Eglise du Hameau d'Epinoy.

COMINES : Tombeaux conjugués de Jean de Comines et de Jeanne de Ghisteltes, situés dans l'ancienne église de Comines.

CONDÉ-SUR-L'ESCAUT : Hôtel de Bailleul ; Château de

l'Ermitage et Mur d'enceinte avec fossé, jardin et parc avec grilles.

CRÈVECEUR : Ancienne Abbaye de Vaucelles, bâtiment renfermant des salles XII^e siècle.

CYSOING : Pyramide de Fontenoy.

DENAIN : Pyramide, monument commémoratif de la bataille de 1712.

DOUAI : Hôtel de Ville et Beffroi ; Porte Vacqueresse ou de Valenciennes ; Hôtel-Dieu ; Eglise Saint-Pierre ; Hôtel du Dauphin ; Maison des Templiers ; Ancien Couvent des Chartreux ; Chapelle Berthoud ; Hôtel Renaissance, 20, rue des Foulons ; Hôtel de la Tramerie (façade).

DUNKERQUE : Beffroi (ancienne Tour de Saint-Eloi) ; Eglise Saint-Eloi.

ENGLOS : Eglise.

FAMARS : Ruines romaines.

FLINES-LES-RACHES : Eglise ; Borne au Quevion.

FLOURSIÉS : Fontaine Saint-Eloi.

FRELINGHIEN : Observatoire placé sur le terrain de la ferme du Funquereau « à la Hutte ».

HALLENNES-LEZ-HAUBOURDIN : Clocher de l'Eglise.

HAMEL : Dolmen ; croix de pierre datée de 1612.

HELLEMES-LILLE : Tour de l'Eglise.

HONDSCHOOTE : Hôtel de Ville.

HOUTKERQUE : Tour de l'Eglise.

LE CATEAU : Hôtel de Ville ; Eglise.

LÉCLUSE : Menhir dit la « Pierre-du-Diable ».

LEZ-FONTAINES : Eglise ; Chœur XVI^e siècle.

LILLE : Palais Rihour ; Eglise Saint-Maurice ; Hospice Comtesse (bâtiments des XV^e et XVIII^e siècles entourant la Cour d'Honneur) ; Hospice Ganthois ; Hôpital Saint-Sauveur (façade galerie voûtée) ; Grand'Garde (façade sur la Grand'Place) ; Maisons sises place Saint-Martin, 19 et 21, et quai de la Basse-Deule, 1 et 3 (façade et toiture) ; Porte de Paris ; Façade principale de la Chapelle de l'ancien Fort Saint-Sauveur, XVII^e siècle ; Porte de la Citadelle ; Chapelle de la Citadelle ; Noble Tour, XV^e siècle ; Bourse ; Porte de Gand ; façade et fortifications ; Porte de Roubaix ; façade, fortifications et avancée entre les portes de Roubaix et de Gand ; Citadelle : enceinte ; Ancienne Chapelle N.-D. de Réconciliation ; Pont-Neuf ; Hôtel militaire des Bleuets ; Eglise de La Madeleine ; Façade, 35, rue de Gand ; Evêché, r. Royale, portail d'entrée, façade, toiture ; Façade et toiture, maison, 3, rue Royale ; 15, place du Lion-d'Or ; 1 bis, rue Royale ; 29 et 41, rue de Gand ; 35, rue de Gand, façade ; 36, 168, 170, 170 bis, rue de Paris ; 23, rue de la Bourse ; 7, rue du Palais-Rihour ; 10, rue du Palais-Rihour, façade et toiture ; 1, 3 et 5, rue Lepelletier ; Ancien Refuge de l'Abbaye de Loos, rue Jean-Jacques-Rousseau, partie monumentale sur rue ; le Château de la Haye de Lannoy, à Esquermes

MASTAING : Eglise ; voûtes de la nef et des bas-côtés.

MAUBEUGE : Obélisque dit « Pilon », rue de la Croix, XVII^e siècle ; Porte de Mons : bâtiments et fortifications.

MONTIGNY-EN-OSTREVENT : Bâtiments d'entrée du Château-Ferme.

MORBECQUE : Eglise XIII^e siècle.

NOORDPEENE : Tour et flèche de l'Eglise.

ORCHIES : Tour à diable.

PETITE-SYNTHÉ : Ruines de la vieille écluse de Mardyck

RONCHIN : Eglise.

SAINT-AMAND-LES-EAUX : Façade et tour de l'ancienne église abbatiale (1637-1648) ; Hôtel de Ville.

SAINT-ANDRÉ-LES-LILLE : Pavillon Louis XVI, propriété de Mme Charles Decisy.

SAINT-AUBERT : Eglise.

SARS-POTERIES : Menhir dit la « Pierre de Dessusbise ».

SEBOURG : Eglise, Chœur XIII^e siècle.

SECLIN : Eglise XIII^e, XIV^e et XVIII^e siècles ; Ensemble des bâtiments anciens et du jardin de l'Hôpital-Hospice.

SERCUS : Tour de l'Eglise, XI^e siècle.

SOLRE-LE-CHATEAU : Deux Menhirs dits les « Pierres Martines ». Eglise et Hôtel-de-Ville.

TOURMIGNIES : Eglise.

VALENCIENNES : Tour de la Dodenne, XV^e siècle ; Maison du Prévôt, 13, rue Notre-Dame ; Maison de Bois, 53, rue

de Mons : façade et toiture ; Bibliothèque municipale.

VERLINGHEM : Ferme des Templiers : face nord-ouest. Fontaine Saint-Chrysole.

WATTEN : Tour de l'ancienne Eglise abbatiale, XIV^e siècle.

THEATRES

Théâtres municipaux de Lille. — La Ville de Lille possédait, face à la rue Faidherbe, un théâtre desservi par une troupe sédentaire qui jouait l'opéra, l'opéra-comique, le vaudeville, la comédie et le drame ; l'agencement de la scène et du sous-sol permettait même d'y donner des féeries. Construit en 1785, par une société, il fut inauguré le 16 avril 1787, puis acquis par la Ville en 1820 et transformé par ses soins en 1842. Cet édifice a été la proie des flammes dans la nuit du 5 au 6 avril 1903. Un concours a eu lieu dans le courant de l'année 1907 pour la construction d'un nouveau théâtre. Le projet primé est l'œuvre de M. Louis Cordonnier, architecte à Lille, auteur du Palais de la Paix élevé à La Haye. La construction, suspendue pendant la guerre 1914-1918, a été reprise en 1921. Ce monument a été inauguré le 7 octobre 1923.

La salle de spectacle provisoire que la Ville de Lille a fait édifier sur la place Sébastopol en 1903 est toujours utilisée ; on y joue l'opérette.

Directeur des Théâtres municipaux : M. Frady.

Lille possède un troisième théâtre appartenant à une organisation syndicale « L'Union de Lille », et situé 147, rue d'Arras. Des représentations sont données d'une façon régulière pendant la saison d'hiver.

Directeur : M. Oscar Hermez.

CAMBRAI. — Fondé vers 1835. On y joue des œuvres lyriques et dramatiques. Saison d'octobre à avril.

CONDÉ-SUR-L'ESCAUT. — La saison théâtrale se poursuit du mois d'octobre au mois de mars.

DENAIN. — Théâtre municipal inauguré en 1910. Opéra, opéra-comique, opérette. Saison théâtrale du premier samedi d'octobre au dernier samedi de mars. D'avril à juillet, tournées de passage, revues, opérettes modernes, comédies, etc..

Directeur : Société Anonyme des Tournées Rensy (saison 1933-1934).

DOUAI. — La salle de spectacle, construite en 1784, fut inaugurée le 4 décembre 1785. Vendue en 1788 à trois particuliers, elle devint propriété de l'Etat en 1790, puis fut cédée à trois personnes. Rachetée par la Ville le 24 novembre 1810, elle fut restaurée en 1813-1814 et en 1924.

Le théâtre est situé rue de la Comédie.

Une troupe à demeure y assure, pendant la saison d'hiver (d'octobre à avril), des représentations d'opéra, opéra-comique, opérette, comédie et drame.

Directeur : N...

DUNKERQUE. — Possesseur d'un Théâtre municipal, confortablement aménagé, la Ville de Dunkerque assure une saison d'octobre à fin mars, pendant laquelle s'exécutent : grand opéra, opéra-comique, opérette, drame, comédie, vaudeville.

Directeur : M. Deschamps (14^e année).

ROUBAIX. — *Hippodrome-Théâtre.* — Représentations lyriques (subventionnées), données par la troupe du « Théâtre Royal de Gand », les dimanches en matinée.

Directeur : M. Coens.

Représentations d'opérettes (subventionnées), le dimanche, en matinée et en soirée.

Directeur : M. Lefebvre.

SAINT-AMAND. — Construit en 1908, le Théâtre est situé au Jardin public. On y joue l'opéra, l'opéra-comique, l'opérette, le vaudeville, la comédie et le drame. La saison théâtrale va du 1^{er} octobre au 31 mars.

TOURCOING. — Une saison théâtrale a lieu chaque année, d'octobre à avril, dans une magnifique salle édifiée place Leverrier.

Les représentations comportent l'opéra, l'opéra-comique, l'opéra-bouffe, l'opérette.

Administrateur municipal, régisseur-comptable : M. G. Omez.

Directeur artistique : M. R. Redel.

VALENCIENNES. — Douée d'un sens artistique très apprécié, la population valenciennoise a tenu de tout temps à posséder un théâtre où se donnent des représentations d'opéra et de comédie.

Le théâtre est desservi par M. de Gramont, qui assure les représentations de comédie et les représentations lyriques.

ECOLES SPECIALES COMMUNALES

LILLE. — CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, SUCCURSALE DU CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE ET DE DÉCLAMATION DE PARIS.

Origine de l'Ecole. — En 1733, un cercle d'amateurs de musique s'établit à Lille et prit le titre de *Société du Grand Concert*, sous les auspices du maréchal de Boufflers. Quarante-quatre ans après, en 1777, une réorganisation fut reconnue nécessaire, et une réunion d'abonnés plaça la Société sous le patronage du prince de Soubise. C'est à cette époque qu'il fut arrêté que douze demoiselles recevraient gratuitement l'instruction musicale donnée par des professeurs rétribués au compte de la Société. Les succès obtenus à diverses époques firent naître, en 1801, la pensée d'annexer une école académique à la Société du Concert. Le nombre des élèves fut fixé à douze ; ils reçurent un uniforme et durent s'engager à chanter dans les réunions de l'association. Une gratification de 24 francs était décernée à l'élève qui avait chanté le mieux et fait le plus de progrès pendant l'année. En 1802 et en 1810, l'école fit de pressantes instances auprès du Gouvernement pour obtenir l'autorisation de prendre le titre de *Conservatoire secondaire de Paris*. Ce vœu ne fut pas exaucé alors, mais, en 1816, l'école fut organisée comme établissement communal, en vertu d'une autorisation du Ministre de l'Intérieur, et, en 1820, elle obtint de faire porter la livrée du Roi aux gens attachés à son service ; enfin, en 1827, une ordonnance royale nomma l'école de Lille succursale du Conservatoire de Paris. En 1852, l'administration de l'établissement, qui avait été exercée depuis 1816 par une Commission formée sous la présidence du maire, fut confiée, par décision ministérielle, à un directeur spécial, et la commission administrative de l'école fut convertie en commission de patronage et de surveillance.

Le Conservatoire de Lille donne l'instruction gratuite de la musique à trois cent cinquante élèves des deux sexes, et a produit un grand nombre de sujets distingués.

COMMISSION DE PATRONAGE ET DE SURVEILLANCE. — *Vice-Président :* M. Paul Fanyau, ✱, § I. — *Secrétaire :* M. Bazelis. — *Membres :* MM. Doutrelon de Try, §, O ✱ ; le docteur Bédart, O ✱ ; le docteur Gaudier, O ✱ ; Desrousseaux, ✱, § I, §, Anicot ; Guillaume.

ADMINISTRATION. — *Directeur :* M. Edmond Gaujac, 1er Grand Prix de Rome, 30, avenue du Colysée, Lambertart. — *Secrétaire :* M. Clotaire Férandelle, § I, ©, ✱, ✱, ✱, 79, rue Jordaens.

ENSEIGNEMENT. — *Professeurs :* *Classe d'orchestre :* M. Gaujac. — *Harmonie :* Mlle Nagel. — *Solfège :* demoiselles, classe supérieure, Mme Cornil ; classe préparatoire, Mme Van Rechem ; classes élémentaires, Mme Martin-Lecreux, § A, rue Boucher-de-Perthes, 3, et Mme Chapellier-Lefebvre, rue Blanche, 36 ; garçons : classe supérieure, M. Deswartes, § A, rue de Lille, 17, à Mons-en-Barœul ; classe préparatoire, M. Pellemule, rue du Marché, 7 ; classes élémentaires, M. Leclercq, rue du Molinel, 110, et M. Dupriez, § A, r. Gambetta, 48 ; classe du soir, M. Caquant. — *Chant :* demoiselles, Mme Oudart-Savary, § I, rue du Faubourg-de-Roubaix, 131 ; Fontaine, 7, avenue du Maréchal-Foch, Valenciennes. — *Piano :* demoiselles, classes supérieures, Mlle Châtelteyn, § I, rue d'Alembert, 14 ; Mme Demesmay-Ray, § I, rue Mercier, 27 ; classe supérieure mixte, Mlle Verdier, 9, rue de Carvin ; classes préparatoires, MM. Ca-

quant, rue Grande-Chaussée, 9 ; Maillard, A , 4, rue des Frères-Vaillant ; Mme Duriez. — *Violon* : classes supérieures, MM. Hecquet, rue Solférino, 5 bis ; Surmont, I , rue Boucher-des-Perthes, 74 ; Vanstaurts, I , rue d'Anvers, 36 ; classes élémentaires, MM. Bonenfant, A , rue Jean-Sans-Peur, 34, et Vanstaurts, I , rue d'Anvers, 36. — *Alto* : M. Frimat, rue Charles-Quint, 11. — *Violoncelle* : classe supérieure, Mme Herson-Marcelli, 17, rue des Archièves ; classe préparatoire, M. Tallon, rue Doudin, 7 bis. — *Contrebasse* : M. Coucke, I , rue du Molinel, 110. — *Flûte* : M. Bouillard, 20, rue Masurel. — *Ensemble des instruments à vent* : M. Bouillard. — *Hautbois* : M. Vancoppenolle, rue de Gand, 12. — *Clarinette et saxophone* : M. Cappelle, A , rue des Chats-Bossus, 7. — *Basson* : M. Plessier, 14, rue de Saint-Valbert, Marcq-en-Barœul. — *Cor* : M. Deswartes, rue Daubresse-Mauviez, 17, à Mons-en-Barœul. — *Cornet à piston et trompette* : M. Delattre, 65, rue de la Sous-Préfecture, Hazebrouck. — *Trombone* : M. Hennebelle, rue de la Chaude-Rivière, 44. — *Ensemble vocal* : M. Dupriez. — *Musique de chambre* : M. Surmont, I . — *Déclamation* : M. Cottinet, 15 bis, place Simon-Vollant.

LILLE. — ECOLE DES BEAUX-ARTS

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Président* : M. Salengro, C \ast , maire de Lille, ou M. le docteur Bardou, adjoint, délégué aux Beaux-Arts. — *Vice-Président* : M. Chatelet, O \ast , I , C \ast , recteur de l'Académie. — *Directeur* : M. Gavelle, \ast , I , C \ast , \ast . — *Membres* : MM. Baert, \ast , I ; Facq ; Jamois, Derégnacourt, I , I ; Borrewater ; Delepouille ; Engels ; Dauchy, \ast , I .

Censeur : M. le Capitaine Carbonnier, \ast , I .

Bibliothécaire : Mme Bocquet-Delobel.

Surveillants : MM. Mesnard, A ; Dumoulin ; N...

CORPS ENSEIGNANT. — SECTION DE PEINTURE ET DE DESSIN. — *Professeurs* : 1. *Dessin d'après l'ornement (plâtre)* : M. Desmettre, I , de 19 h. 30 à 21 h. 30. — 2. *Dessin d'après les antiques* : M. Hémy, I , de 18 à 20 heures. — 3. *Dessin d'après le modèle vivant* : M. E. Hémy, I , de 18 à 20 heures. — 4. *Cours supérieur de peinture* : M. E. Selmy, \ast , I , de 8 à 13 heures. — *Cours destinés aux élèves admis au dessin du modèle vivant et à la peinture* : *Anatomie* : N..., le jeudi, de 19 à 20 heures. — *Histoire de l'art* : M. Benoit, \ast , I , le jeudi, de 16 à 17 heures. — *Perspective* : M. Delannoy, I , à partir du 1^{er} mai, le jeudi, de 16 h. 30 à 18 heures. — *Cours de dessin d'après le plâtre* : Mlle Dubuisson, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, de 10 à 12 heures.

COURS ÉLÉMENTAIRES DE DESSIN D'APRÈS LE PLÂTRE ET DE DESSIN LINÉAIRE. — 1^o rue des Poissonceaux, de 18 à 20 heures, Professeur : M. Portebois, C. ; 2^o rue Pierre-Légrand, de 18 à 20 heures, Professeur : M. Bocquet.

SECTION DE SCULPTURE. — *Professeurs* : 1. *Pratique de la Sculpture* : M. Degeldère, de 14 heures à 16 heures. — 2. *Éléments de figures d'après l'antique* : M. Degeldère, de 14 à 16 heures. — 3. *Figure d'après l'antique* : M. Blaise, I , de 8 heures à 12 heures. — 4. *Cours supérieur de sculpture* : M. Blaise, I , de 8 heures à midi. — *Cours destinés aux élèves admis au Modelage d'après l'antique et le modèle vivant*. *Anatomie*. *Histoire de l'Art*. *Perspective* (mêmes jours et heures que peinture). — *Dessin d'après l'ornement* : M. Desmettre, I , mardi, jeudi et samedi, de 18 heures à 19 h. 30 ; *d'après l'antique et le modèle vivant* : M. Hémy, I , de 18 à 20 heures.

SECTION D'ARCHITECTURE. — *Professeurs* : *Section préparatoire*. — *Dessin architectural, lavis, projets simples* : M. E. Dubuisson, \ast , I , de 19 h. 30 à 21 h. 30, les mardis, jeudis et samedis ; de 18 à 20 heures, les mercredis et vendredis. — *Sciences élémentaires (géométrie, algèbre, arithmétique)* : M. Lemoine, mercredi et vendredi, de 20 heures à 21 h. 30. — *Dessin d'imitation* : M. Desmettre, I , mardi, jeudi et samedi, de 18 heures à 19 h. 30. — *Première année* : *Construction* : M. Delannoy, I , mercredi et samedi, de

20 heures à 21 h. 30. — *Géométrie descriptive, application, ombres usuelles* : M. Lemoine, mardi et vendredi, de 19 heures à 20 heures. — *Perspective* : M. Delannoy, I , du 9 octobre au 30 avril, le jeudi, de 18 heures à 19 heures. — *Architecte, conduite des travaux, jurisprudence pratique de la construction, composition* : M. Dehaudt, \ast , I , mardi, jeudi et samedi, de 19 heures à 21 h. 30 ; mercredi et vendredi, de 19 h. 30 à 21 h. 30. — 1. *Dessin d'après l'ornement* : M. Desmettre, I , mardi, jeudi et samedi, de 18 heures à 19 h. 30. — 2. *D'après le modèle vivant* : M. Hémy, I , de 18 à 20 heures. — 3. *Histoire de l'art* (mêmes jours et heures que peinture et sculpture). — *Deuxième année* (idem). — *Troisième année* (idem), sauf : *Dessin d'après le modèle vivant* : M. Hémy, I , de 18 à 20 heures. — *Quatrième année* (comme la troisième).

SECTION D'ART DÉCORATIF INDUSTRIEL ET OUVRIER. — *Professeurs* : *Dessin et aquarelle d'après la flore, la faune et la nature morte* : M. Molière, A , jeudi et vendredi, de 8 heures à midi, et le soir, de 16 à 18 h. — *Dessin d'après l'antique ou le modèle vivant* : M. Hémy, I , tous les jours, de 18 à 20 heures. — *Sciences élémentaires* : M. Lemoine, mercredi et vendredi, de 20 h. à 21 h. 30. — *Exécution en relief* : mardi, vendredi, samedi, de 14 à 16 heures. — *Modelage d'après les styles et la plante ; pratique de la sculpture sur pierre, bois, marbre, etc.* : M. Descarpentier, I , de 19 h. 30 à 21 h. 30. — *Cours d'art décoratif proprement dit, théorique et pratique* : M. Em. Dubuisson, \ast , I , tous les jours, sauf les lundi et vendredi, de 8 heures à midi. — *Dessin d'après l'ornement (plâtre)* : M. Desmettre, I , mardi, jeudi et samedi, de 18 h. à 19 h. 30. — *Art décoratif, etc.* : M. Emile Dubuisson, \ast , I , mercredi et vendredi, de 19 h. 30 à 21 h. 30. — *Perspective d'observation* : M. Delannoy, I , jeudi, à partir du 1^{er} mai, de 18 h. 30 à 19 heures. — *Histoire de l'Art* : M. Benoit, \ast , I , le jeudi, de 16 à 17 heures. — *Application en maçonnerie, charpente, menuiserie, ébénisterie, serrurerie, etc.* : M. Segers, I , de 18 à 20 heures. — *Gravure de la lettre, gravure commerciale, etc.* : M. Portebois, I , de 17 à 19 heures. — *Géométrie élémentaire appliquée* : M. Lemoine, le samedi, de 18 heures à 19 h. 30. — *Géométrie descriptive et théorie des ombres* : M. Lemoine, les mardi et vendredi, de 19 h. à 20 heures.

COURS DE PEINTURE ET DESSIN POUR LES JEUNES FILLES : M. Chaleur, professeur, les jeudi, vendredi et samedi, de 9 heures à midi.

Répétiteur de l'École pour les Mathématiques et la Géométrie à tous les degrés de préparation à l'École régionale d'architecture : M. Lemoine, les mercredi et vendredi, de 20 heures à 21 h. 30.

LILLE. — ECOLE RÉGIONALE D'ARCHITECTURE. 2, rue Alphonse-Colas. — Cette école, créée par décret du 20 août 1905, fonctionne dans les conditions prévues par le décret du 23 janvier 1903 et l'arrêté ministériel du 26 du même mois.

ADMINISTRATION. — *Directeur* : M. Dehaudt, \ast , I , architecte en chef du Gouvernement. — *Secrétaire général* : M. Carbonnier, \ast , I . — *Surveillant général* : M. Mesnard, A . — *Surveillants* : M. Dumoulin et N...

PERSONNEL ENSEIGNANT. — *Professeurs* : *Théorie d'architecture* : M. Dehaudt, \ast , I . — *Statique graphique et Résistance des matériaux* : M. Mazet. — *Géométrie descriptive* : M. Lemoine. — *Histoire générale de l'Architecture et Histoire de l'Architecture française* : M. E. Dubuisson, \ast , A . — *Histoire de la Littérature et Histoire générale* : M. E. Gavelle, \ast , I , C \ast , \ast . — *Histoire et Archéologie, Esthétique et Histoire de l'Art* : M. F. Benoit, \ast , I . — *Physique, Chimie et Géologie* : M. A. Paillot, \ast , I . — *Construction et Perspective* : M. Delannoy, I . — *Stérotomie* : M. Derégnacourt, I , I . — *Mathématiques supérieures* : M. Lemoine. — *Législation du bâtiment* : M. Dufour. — *Dessin de figures* : M. Hémy, A . — *Modelage* : M. Blaise, A . — *Dessin d'après l'ornement plâtre* : M. Hallez, I .

Enseignement simultané des trois arts : Professeurs : MM. Blaise, § A ; Hémerly, § A.

L'École régionale d'architecture de Lille donne le même enseignement, exécute les mêmes épreuves, elle a les mêmes sanctions que l'École des Beaux-Arts de Paris ; les études sont consacrées par le titre d'architecte diplômé par le Gouvernement.

L'Administration municipale, pour faciliter les études des élèves de l'École régionale d'architecture, a créé à l'École des Beaux-Arts un atelier ouvert aux élèves reçus en seconde classe.

ROUBAIX. — CONSERVATOIRE DE MUSIQUE (Succursale du Conservatoire national de Paris). — COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Président* : M. le Maire. — *Vice-Président* : M. Bousquet, §. — *Membres* : MM. V. Valentin, * ; Maurice Dubrulle, * § I, * ; Ed. Inglebert, § A ; O. Isoré, § I ; J. Salle, § I ; A. Sonnevillé, § A ; G. Lechantre, § I ; P. Motte ; L. Déarx. ADMINISTRATION. — *Directeur* : M. Bousquet, §. — *Secrétaire* : M. F. Dusausoy, § A, *.

ENSEIGNEMENT. — Professeurs : *Harmonie et orchestre* : M. Bousquet §. — *Solfège* : 1^{re} Classe (demoiselles) : Mlle Marguerite Hordoir, § A ; 2^e Classe, *Solfège* : Mme Bullé ; Classes préparatoires : Mme Bouché-Wante, Mlle Marguerite Lecomte ; Mme Duhem ; Mme Véevaert ; Mme Bacquart. — *Piano* : 1^{re} classe : Mlle Hordoir, § I ; M. Seutin, § A ; 2^{me} classe : Mme Ghesquière ; Mme Bacquart-Jooris, § A ; Mme Lecomte-Drouffe. — *Chant* (demoiselles) : M. Fontaine, §. — *Violon* (demoiselles) : M. A. Duhamel, § I. — *Solfège* (garçons) : 1^{re} Classe : M. Carpentier ; 2^e Classe : M. Monsuez, § A, * ; Classes préparatoires : MM. F. Carette, § A, et N... ; Classes d'adultes : M. Dusausoy et M. Leclercq. — *Chant* (hommes) : M. E. Lucas, dit Marcelin. — *Violon* : 1^{re} classe : M. E. Lecomte, § I ; classe de *Violon et Alto* : M. G. Dupont, § A. — *Violoncelle* : M. Monsuez, § A, * . — *Contrebasses à cordes* : M. Mercier, § A. — *Clarinette* : M. Carpentier, §, §. — *Flûte* : M. F. Dusausoy. — *Hautbois-Basson* : M. Vandeputte et M. Dillies. — *Piston et Trompette* : M. Leclercq. — *Trombone* : M. Carette, § A. — *Histoire de la Musique* : M. Bousquet. — *Saxhorn-Basse* : M. Béron. — *Pianistes accompagnatrices* : Mlles Marguerite Lecomte, § A et Marie Dewyndt. — *Direction* : M. Bonnehon.

TOURCOING. — CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE (Succursale du Conservatoire national de Paris). — COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Président* : M. A. Inghels, député, maire de Tourcoing. — *Vice-Président* : M. L. Manaut, § I. — *Membres* : MM. J. Watteuw, § A ; Goguenheim, § A ; N... ; N... .

Directeur de l'École : M. L. Niverd, § A. — *Secrétaire* : M. Eugène Corne, § I, §. — *Professeurs* : *Harmonie* : Classe de *musique de chambre* : M. L. Niverd ; *Classe d'orchestre* : L. Niverd. — *Solfège* (demoiselles) : M. L. Niverd ; Mme Nollet ; Mlle Descamps, § A ; Mme Amelynck. — *Chant* : M. Wibaut, § I. — *Piano* : Mlle Dupuis ; Mlle J. Barbié ; Mme Martin ; Mme Devos-Jacques ; Mlle N. Corne. — *Solfège garçons* : M. L. Niverd ; M. G. Maquet, § I ; M. E. Corne ; *Classe (violon) supérieure et alto* : M. Stenger ; *Classe (violon) préparatoire* : M. G. Ducamp, § A ; *Classe de violoncelle* : M. E. Genty, § I ; *Classe de contrebasse* : M. F. Gonzalez, § A ; *Classe de flûte* : M. Ch. Horrent ; *Classe supérieure de clarinette* : M. P. Ducatillon ; *Classe préparatoire de clarinette* : M. P. Ducatillon ; *Classe de Hautbois, basson, saxophone* : M. L. Delbarre, § A ; *Classe de cornet à piston et trompette* : M. G. Maquet ; *Classe de cor et saxhorn-alto et contralto* : M. R. Bracq ; *Classe de trombone et saxhorn-basse* : M. H. Martin, § I ; *Harpe* : Mme Devos-Jacques.

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS. — *Président* : M. A. Inghels, député, maire de Tourcoing. — *Vice-Président* : M. G. Moulin. — *Secrétaire* : M. A. Glorieux. — *Membres* : MM. Emile Bruneau ; Emile Croin ; Gustave Leclercq ; Arthur Maës ; Michel Plateau ; Louis Van-

devenne ; M. Sevin ; Rousseau ; P. Doutreluingne ; P. Claeysens.

Directeur de l'École : M. Ch. Bourgeois, *, § I, *, architecte. — *Professeurs* : *Architecture* : MM. Ch. Bourgeois, § I ; L. Rousselin, § A ; G. Poubel, § A. — *Peinture* : M. Hippolyte Lety. — *Sculpture, Modelage* : M. Jules Clamagirand, § I. — *Décoration* : M. Ernest Mulier, § A. — *Cours de dessin élémentaire* : M. J. Bouillet. — *Bois et Marbre* : M. Bibeck Léon. — *Contremaîtres* : *Dessin, tissus ameublement* : M. Lesage, §. — *Sculpture sur bois* : M. E. Leclercq, § A.

ARMENTIÈRES. — ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE. — *Directeur* : M. A. Defer, § I. — *Professeurs* : MM. F. Vanderschelden, § A ; Courcelle, § I ; F. Duriez ; R. Romon, §, § A ; Geloën, § A ; Mlle Vanheyste ; Mme Hornez-Vaillant ; Mme P. Chauvin-Leman ; MM. J. Defer ; M. Houzet ; Mlle Doye ; M. Dupuis.

AVESNES. — COURS DE DESSIN. — *Professeur* : M. Le-grand.

BAILLEUL. — ÉCOLES ACADÉMIQUES fondées par M. de Puydt, en son vivant, greffier de la justice de paix du canton de Bailleul-Nord-Est. L'enseignement comprend le dessin de la figure, de l'ornement, le dessin linéaire, la peinture et l'architecture.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Président* : M. Hie, § A, maire. — *Membres* : MM. P. Béhaghel, § ; Bécue ; Hambeau ; Heusèle ; Flahaut ; Bels ; Debort ; Verheyde ; Colpin ; Delabroye ; Decherf ; Ficherouille.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — *Commission administrative* : *Président* : M. Jean Hié. — *Membres* : MM. Plichon ; Descamps ; Hindrinck ; Ficherouille ; Delplace ; Pinte ; Duhayon ; Croes ; Loviny.

Directeur-professeur : M. Delplace, § A.

Professeur-adjoint : M. Galliaerde.

CAMBRAI. — CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE. — COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Président* : M. G. Deltour, C §, maire. — *Administrateurs* : MM. Yzerman ; Carpentier ; Richard, § I ; Dancourt ; Dupuis ; Benoît, L. ; Crozier. — *Directeur* : M. Albert Lely, § I.

Professeurs : *Harmonie, Contrepoint, Orchestre, Musique de chambre, Chœurs* : M. Lely, directeur. — *Solfège* : M. Lely, § I ; Mme Berton ; M. Clavier, § A ; M. Dumont, § A ; M. Delcroix ; Mlle Nieppe. — *Piano* : Mlle Lefebvre, § A ; Mlle Nieppe. — *Violon et Alto* : MM. Delcroix ; Larondelle. — *Violoncelle et Contrebasse* : M. Clavier, § A. — *Flûte* : M. Berton. — *Hautbois* : M. Beaucousin. — *Basson* : M. Berton, * . — *Clarinette et Saxophone* : M. Tavernier, § A, * . — *Petits cuivres* : M. A. Joffrin. § I. — *Gros cuivres* : M. Dumont, § I. — *Chant* : M. Dumont.

DOUAL. — ÉCOLES MUNICIPALES ACADÉMIQUES (Beaux-Arts et Arts Décoratifs), rue F.-Dutert, 2. — COMMISSION. — *Vice-Président* : M. H. Duhem, C *, § I. — *Administrateur délégué* : M. Duviviez-Moreau, § I. — *Secrétaire* : M. H. Mathurin, § I. — *Membres* : MM. Boutique, § I, * ; Henri Sirot, § I, délégués du Ministre ; L. Lavoix, * ; Jean Goniaux, O *, § A ; Vallée, § A ; Richard Amaury, * ; Alexandre Descatoire, * ; Derain, §, § A ; Delcroix, § A ; Aimé, § A ; Dassonville, §. — *Surveillance générale et Secrétariat* : M. Duviviez-Moreau.

Personnel enseignant. — *Architecture (Cours supérieur, Perspective, Ombres et Charpente)* : M. Delahaye, § A. — *Architecture (degré initial)* : M. Betremieux, § A, §. — *Dessin de figure, de peinture artistique, d'anatomie* : M. Méreau, § A. — *Modelage (action artistique)* : M. Aimé Blaise, § A ; (arts appliqués) : M. C. Minotti, §. — *Composition décorative (jeunes gens)* : M. Lemoy. — *Cours initiaux et dessin d'ornement* : M. Méreau, § A. — *Composition décorative (demoiselles), cours supérieur et initial* : Mme Sirot-Duthoit, § I. — *Histoire de l'Art* : M. Aubert, § I. — *Étude des styles* : M. Delahaye. — *Sculpture sur bois et sur pierre* : M. Minotti, §. — *Appariteur-concierge* : M. Derache.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE (Succursale du Conservatoire national de Paris), 4, rue Ferdinand-Dutert, place

Carnot. — COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Président* : M. L. Escoffier, maire. — *Vice-Président* : M. A. Canivez, adjoint au maire. — *Membres* : MM. Wagon, O * et Pecqueur, conseillers municipaux ; V. Gallois, compositeur de musique ; Eug. Rogé, *

Directeur : M. Victor Gallois, § I, 1^{er} Grand-Prix de Rome. — *Secrétaire* : M. Pierre Lecocq. — *Professeurs* : *Solfège* : MM. Dupont G., § I ; P. Lecocq ; N... ; M. M. Dubois, § I ; Vasseur ; Aline Legrand ; M. J. Défontaine. — *Chant* : Mme Robillard-Viodé. — *Piano* (jeunes filles) : Mlle Yv. Saint ; Mme P. Ritte. — *Piano* (garçons) : M. Defontaine. — *Violon et violon-alto* : M. P. Ritte, §. — *Violoncelle et contrebasse* : M. Dussol. — *Flûte* : M. Dusausoy, § A. — *Hautbois* : M. Bétrancourt. — *Clarinettes* : M. Dupont G., § I. — *Basson et saxophone* : M. A. Fabre. — *Cor* : M. P. Lecocq. — *Trompette et cornet à pistons* : M. Gigot, § A. — *Trombone et saxhorn* : M. Roux. — *Harmonie, orchestre et musique de chambre* : M. V. Gallois, § I. — *Solfège* (cours d'adultes) : M. G. Dupont, § I. — *Clarinettes* (cours réservé aux musiciens de l'Harmonie municipale) : M. Gavelle. — *Appariteur-conciergerie* : M. Ladureau.

ECOLE PRACTIQUE D'INDUSTRIE. — *Préparation aux principales professions des industries du fer et du bois* (ajustage, tour, machines-outils, forge, tôlerie, menuiserie, charpente, modèlerie mécanique, électricité). — *Cours théoriques* (croquis et dessins industriels, mécanique, technologie, sciences, arithmétique, algèbre, électricité, descriptive, géométrie, hygiène, lois ouvrières, français). — *Durée des études* : trois ou quatre années. — *Sanction des études* : Brevet d'enseignement industriel.

Directeur : M. Raout. — *Professeurs* : MM. Wartel ; Lagache ; Poulain ; Blanchet ; Rabier ; Poisson ; Duconseille ; Jovenet ; Piton. — *Contremaitres* : MM. Ringot, § A ; Faidherbe, § A ; Butstraen ; Aubertin ; Balézeaux ; Cottin.

COURS PROFESSIONNELS. — *Directeur* : M. Raout. — *Professeurs* : MM. Aubertin ; Poisson ; Rabier ; Brasart, § A ; Denel ; Morel ; Jovenet ; Ringot, § A ; Faidherbe, § A ; Duconseille, § ; N... ; Herlin, § I ; Davoisne, § I ; Mercier, § A ; Duponchelle ; Lempereur, § I ; Piton ; Lagache ; Poulain ; Blanchet ; Balézeaux ; Warusfel ; Bar ; Cottin ; Milleville ; Sergent aviateur Cornu. — *Liste des cours* : Croquis industriel, dessin, menuiserie, compartiment, tracé chaudronnerie, technologie bois et fer, technologie bâtiment, électricité industrielle, mécanique, mathématiques appliquées, montages électriques, ajustage, tour, machines-outils, forge, tôlerie, emboutissage, plomberie, peinture professionnelle, menuiserie, modèlerie mécanique, sténographie, dactylographie, français, arithmétique, commerce, comptabilité écrite commerciale, anglais, entretien et réglage de moteurs d'automobiles et d'avions, algèbre, dessins industriels.

Cours spécial pour ouvriers mineurs : *Professeurs* : MM. Legrand, ingénieur ; Duponchelle ; Wartel.

DUNKERQUE. — ECOLE DES BEAUX-ARTS. — *Directeur* : M. Albert Gysel, § I. — *Architecture* : *Professeur* : M. Neuville. — *Dessin* : *Professeur* : M. Gysel. — *Peinture* : *Professeur* : M. Debaene, fils.

ACADÉMIE DE MUSIQUE, 4, place du Théâtre. — *Directeur* : M. A. Rouzeré, § A. — *Professeurs* : Mme Rose, § A ; MM. L. Dondeyne, § I ; F. Dondeyne, §, § A ; A. Dondeyne ; D. Rouzeré, § A ; Vallaeys, § A ; Ed. Vincke, § A ; L. Vermeulen, § I ; F. Tourneur, § A ; Gianelloni ; Olivier Santraine ; Mme Moens ; M. Lefer.

MAUBEUGE. — COURS DE DESSIN ACADÉMIQUE ET COURS DE DESSIN D'ART APPLIQUÉ AUX DIFFÉRENTES INDUSTRIES. — Mlle Rousseau, professeur.

VALENCIENNES. — ACADÉMIE DE PEINTURE, DE SCULPTURE, D'ARCHITECTURE, DÉCORATION, ETC... (affiliée à l'Académie des Beaux-Arts de Paris). — L'Académie est surveillée alternativement par tous les membres de la Commission administrative. Chaque mois, l'administration tient une séance dans laquelle elle délibère sur les besoins

de l'école, d'après les rapports des membres et du secrétaire-surveillant.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — *Président* : M. Léon Millot, maire. — *Vice-Président* : M. Lefrancq Adolphe. — *Secrétaire* : M. Léon Membré, § I, *. — *Administrateurs* : MM. J.-B. Guillaume, *, § I ; Champy Louis, O *, § ; Charles Lemoine, § I ; Albert Lemaire ; Jean Saint-Quentin, *, § A ; Alfred Le Mitouard, § I ; Fournier, § A ; Leroy, § A. — *Secrétaire-surveillant* : M. Cathelain, §. — *Membres correspondants* : MM. Mouzin, § A, * ; Jean Weil, *.

Professeurs : M. Ruffin, § I, cours supérieur de dessin et peinture, cours d'esquisses et cours supérieur des jeunes filles. — Mlle Deghayé, cours de dessin pour jeunes filles. — M. Elie Rasel, § I, cours de sculpture et de dessin d'ornement et cours de sculpture appliquée aux industries du pays. — M. Henri Armbruster, *, § I, cours supérieur d'architecture et de perspective. — M. A. Crauck, § I, cours de gravure. — M. Decrouez, § A, cours de dessin élémentaire (garçons), cours d'anatomie et cours de gravure. — M. Boët, § I, cours de décoration. — M. Miroux, cours d'architecture élémentaire. — M. Monnier, cours de mathématiques. — M. Harmant, cours d'histoire de l'art.

CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE (Succursale du Conservatoire national de Paris). — CONSEIL D'ADMINISTRATION. — *Président* : M. L. Millot, *. — *Secrétaire* : M. Prosper Van de Velde. — *Membres* : MM. Cellier, § A ; A. Cantin, § I ; N... ; Albert Dupont ; Ducarne Emile.

Directeur : M. Fernand Lamy. — *Professeurs* : *Harmonie, Contrepoint et Fugue, Ensemble instrumental et choral* : M. Fernand Lamy. — *Violon* : M. Huriaux. — *Alto, musique de chambre* : M. A. Meilhan. — *Violoncelle, Contrebasse* : MM. Pollain et Charles Moulard. — *Piano* : cours supérieur : Mme Lamy ; cours élémentaire : Mme Gab. Chigard ; cours préparatoire : Mme Grosrenaud. — *Chant* : M. Hugo-Fontaine, § I. — *Flûte* : M. Harbonnier. — *Clarinettes* : M. Dubois. — *Hautbois* : M. Longatte, § A. — *Basson et Saxophone* : M. Guillotin, *. — *Cor* : M. Petiau. — *Cornet* : M. Moreau. — *Trombone à coulisse* : M. Delforge. — *Solfège supérieur* : M. Friscourt, § A, §. — *Solfège élémentaire* : M. Emile Récoppe, § A. — *Solfège* : cours d'adultes (garçons) : M. Delforge. — *Solfège (femmes)* : M. Lerat. — *Cours d'histoire de la musique* : M. Harmant. — *Secrétaire* : M. Aiglave.

ORGANISATIONS DE TOURISME ET DE SPORTS

Fédération des « Essi », Artois, Flandre, Picardie

Syndicats d'initiative, de tourisme, climatisme, thermalisme

La Fédération des « Essi Artois, Flandre, Picardie », syndicats d'initiative, de tourisme, climatisme, thermalisme, comprend les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme. Elle est rattachée à l'Union des Fédérations des Syndicats d'initiative de France et des colonies, reconnue d'utilité publique par décret du 27 août 1921.

BUREAU. — *Président* : M. René Reubrez, *, §, § A, §, *, *, *, 48, rue Berthelot, La Madeleine-lez-Lille, Ⓣ 508.57. — *Vice-Présidents* : pour le Nord : M. Louis Delepoulle, *, *, *, *, *, président du « Essi » « Les Amis de Lille » ; pour le Pas-de-Calais : M. Th. Dobelle, président du « Essi » de Wimereux ; pour la Somme : M. Scholkopf, président du « Essi » du Crotoy, 29, boulevard Jules-Ferry, à Paris. — *Trésorier* : M. Georges Van den Heede, §, 111, rue du Faubourg-de-Roubaix, à Lille, Ⓣ 10.84.

Les syndicats poursuivent l'amélioration des conditions d'accès, de transport, de visite et de séjour dans les stations thermales, climatiques et touristiques, ainsi qu'une active propagande en leur faveur. Ils

donnent gratuitement tous renseignements utiles dans leur zone d'action.

Les fédérations coordonnent les efforts des syndicats d'initiative et organisent la propagande régionale.

« Essi ». — *Syndicats d'initiative affiliés à la Fédération des S. I. du Nord.* — *Abbeville* : Hôtel de Ville, Abbeville (Somme) ; *Airaines* : pl. Henri-Tissot, Airaines (Somme) ; *Albert* (Somme), Hôtel de Ville ; *Ambleteuse-sur-Mer* : chez M. E. Werner, 241, boulevard de la République, à La Madeleine-lez-Lille ; *Amiens* : Gare du Nord, salle des Pas-Perdus, et Hôtel de Ville ; *Ardres-en-Calais* : chez M. P. Deneuville ; *Arras* : 132 bis, rue Saint-Aubert, à Arras (Pas-de-Calais) ; *Ault-Onival et Bois-de-Cise* : Grande-Rue, à Ault (Somme) ; *Avesnes-sur-Helpe* : Hôtel de Ville et chez M. L. Peltriset, président, 11, Grande-Rue ; *Bailleul* : Hôtel de Ville ; *Berck-Plage* : 10, avenue de la Gare, à Berck-Plage (P.-de-C.) ; *Bergues-Saint-Winoc* : Librairie Vergriete, 15, rue Nationale, à Bergues (Nord) ; *Béthune* : Chambre de Commerce ; *Boulogne-sur-Mer* : 76, rue Faidherbe, à Boulogne-sur-Mer (P.-de-C.) ; *Bray-Dunes* : Hôtel de la Plage, Digue-de-Mer, à Bray-Dunes (Nord) ; *Calais* : Hôtel de Ville, à Calais (P.-de-C.) ; *Cambrai* : au Beffroi, à Cambrai (Nord) ; *Cayeux-sur-Mer* : kiosque sur la plage, à Cayeux-sur-Mer (Somme) ; *Le Crotoy-sur-Mer* : Hôtel de Ville du Crotoy (Somme) ; *Douai* : au Beffroi, à l'Hôtel de Ville, à Douai (Nord) ; *Doullens* : chez M. Deflesselle Gaëtan, propriétaire, à Hamécourt-lez-Doullens (Somme) ; *Dunkerque* : en été place de la Gare, à Dunkerque (Nord) ; en hiver, chez M. Laloux, rue Jean-Jaurès, à Dunkerque ; *Equihen* : chez M. E. Dupont, Secrétaire, à Equihen (Pas-de-Calais) ; *Fort-Mahon-Plage* : avenue de la Plage, à Fort-Mahon (Somme) ; *Fourmies* : chez M. Joseph Dewez, rue Ninite, à Fourmies (Nord) ; *Gravelines-Petit-Fort-Philippe* : à la Mairie de Gravelines (Nord) ; *Guise* (Aisne) ; *Guines* : à l'Hôtel de Ville de Guines (P.-de-C.) ; *Hardelot* : Villa Marguerite, à Hardelot (P.-de-C.) ; *La Capelle* : chez M. Méridew, villa « The Cottage », à La Capelle (P.-de-C.) ; *Laon* (Aisne), Hôtel de Ville ; *Le Portel* : M. le Commandant Léblond, président, place de l'Eglise, à Le Portel (Pas-de-Calais) ; *Lille* : à la gare d'arrivée des voyageurs, à Lille (Nord) ; *Loon-Plage* : 30, rue Nationale, à Loon-Plage (Nord) ; *Malo-les-Bains* : Hôtel de Ville ; *Mers-les-Bains* : Hôtel de Ville ; *Mont Cassel* : 83, rue Moeneclay, à Cassel (Nord) ; *Merlimont-Plage* : René Collard, architecte, 14 ; *Montdidier* : Hôtel de Ville ; *Montreuil-sur-Mer* : rue des Cordonniers, à Montreuil-sur-Mer (P.-de-C.) ; *Péronne* : Hôtel de Ville ; *Quend-Plage* : Villa « Les Tamaris », avenue de la Plage, à Quend (Somme) ; *Rosendaël* : 36, rue Victor-Hugo, à Rosendaël (Nord) ; *Roubaix* : 12, rue du Château ; *Saint-Amand-les-Eaux* : Hôtel de Paris, Grande-Place, à Saint-Amand-les-Eaux (Nord) ; *Sainte-Cécile-Plage* : à Sainte-Cécile, par Camiers (P.-de-C.) ; *Saint-Omer* : Hôtel de Ville, à Saint-Omer (P.-de-C.) ; *Saint-Pol-sur-Mer* : 58, rue Jean-Bart, à Saint-Pol-sur-Mer (Nord) ; *Saint-Quentin* : chez M. Félix Hanon, 41, rue Raspail, à St-Quentin (Aisne) ; *Saint-Valéry-sur-Somme* : 28, rue de la Ferté, à Saint-Valéry-sur-Somme (Somme) ; *Stella-Plage* (P.-de-C.) ; *Le Touquet-Paris-Plage* : 50, rue de Londres, Le Touquet (P.-de-C.) ; *Tourcoing* : 32, rue de Wailly, à Tourcoing (Nord) ; *Valenciennes* : Hôtel de Ville, à Valenciennes (Nord) ; *Wimereux* : rue Carnot, à Wimereux (Pas-de-Calais).

Le Nord-Touriste

① 346.51 et 346.52

Cette Association régionale de cyclistes et touristes de la région du Nord de la France a été fondée en 1899, et a son siège social à Roubaix, 42, rue du Maréchal-Foch ; il existe des bureaux annexes à Lille, 13, rue Faidherbe, ① 529.44 ; à Valenciennes, 10, place de la Gare, ① 4.32 ; à Tourcoing, 55, rue du Touquet et café Delannoy, avenue Gustave-Dron, ① 12.69 ; à Comines (Fr), café du Sapeur, Grande-Place ; à Armentières, 5, place Jules-Guesde, ① 5.12 ; à Bailleul, café Delmotte, rue d'Occident ; à Steenvoorde, café

Septièter, ① 7 ; à Arras, 132 bis, rue Saint-Aubert, ① 4.31 ; à Béthune, M. Béghain, place du Marché-aux-Poissons, ① 3.04 ; à Givet, chez Mlle Linget, rue Méhul, ① 61 ; à Vieux-Condé, chez M. Prévost, imprimeur ; à Dunkerque, 29, place de la République, ① 15.66 ; à Ghyseldé, café-douane Debruyne, ① 2 ; à Boulogne-sur-Mer, 2, place Capécure, ① 10.28 ; à Calais, 16, rue Vauxhall ; à Bavay, café Bugat, receveur-buraliste ; à Jeumont, café-douane Gillot ; à Maubeuge, M. Hego, place Mabuse, ① 4.80 ; à Halluin, M. Ranschaert, 34, rue de la Gare ; à Oost-Cappel, M. Ameloot, agent en Douanes, ① 2 ; à Fourmies, M. Monfils, place Verte, ① 2.77 ; à Rumegies, chez M. Choteau, agent en Douanes, place de l'Eglise ; à Cambrai, chez M. Copin, 17, mail Saint-Martin, ① 8.62 ; à Aulnoye, M. Martin, 29, rue de Maubeuge, ① 57 ; à Hazebrouck, M. Dhont, 31, Grande-Place, ① 2.66 ; à Lens, M. Lhoest, Café Hano-tel, rue de Paris, ① 3.97 ; à Calais, 16, rue Vauxhall, ① 9.04 ; à Douai, rue Canteleu, 3, ① 1.93 ; à Saint-Omer, Mlle Dupont, 46, rue du Maréchal-Foch, ① 1.90 ; à Baisieux, M. Fleurquin, 14, rue de Lille ; à Blanc-Misseron, M. Billaut, 12, rue Jean-Jaurès, ① 91.

Le but principal de l'Association est de coopérer à la construction et à l'amélioration des voies cyclables, et de faciliter le tourisme par divers moyens, notamment par la libre circulation à l'étranger. La Société compte actuellement 45.000 sociétaires, qui versent une cotisation annuelle de 10 francs. Seul, le bureau de Roubaix (siège social) reçoit les adhésions par correspondance.

Outre les avantages que lui procure son affiliation à la société, c'est-à-dire : assurance contre les risques corporels des accidents de bicyclette ; suppression des formalités au passage des frontières, chaque sociétaire reçoit gratuitement la revue « Le Nord Touriste » qui paraît une fois par trimestre.

COMITÉ DIRECTEUR DU NORD TOURISTE. — *Président d'Honneur* : M. René Wibaux, *, ✱. — *Président* : M. Julien Bruneel, *, ✱, ✱ A. — *Vice-Présidents* : MM. Duclermortier, ✱ A ; E. Catrice, ✱ ; C. Leruste. — *Secrétaire général* : M. A. Damez, ✱, ✱ A, ✱. — *Trésorier* : M. J. Desruelles, ✱, ✱ A, ✱. — *Membres* : MM. Emile Buysschaert ; Hector Franchomme, O ✱ ; Léon Motte ; E. Vandeputte ; E. Debuigne ; L. Leclercq ; A. Briet ; H. Decraene ; J. Delannoy ; P. Hoesq ; F. Delbecque ; Noterdamme ; Loridon ; Tiberghien ; Dassonneville ; Paul André. — *Directeur administratif* : M. N. Dehédin, *, ✱.

Automobile-Club du Nord de la France

① 346.51 et 346.52

Cette Association régionale des propriétaires d'automobiles a été fondée en 1901, par le Nord Touriste, dont elle a même siège social, c'est-à-dire : Roubaix, 42, rue du Maréchal-Foch.

Cette Association a pour but d'encourager et d'améliorer la locomotion et le tourisme automobiles par tous les moyens ; de procurer à ses membres le libre passage aux frontières ; de mettre à leur disposition des conditions d'assurance à tarif très réduit ; de les défendre gratuitement en justice ; de les assister en toutes circonstances ; d'organiser des rallies, des cours de chauffeurs-mécaniciens d'automobile ; de récompenser les bons chauffeurs, les cantonniers, les gardes-barrières, de délivrer des itinéraires pour tous pays, etc...

Depuis le mois d'août 1924, l'A. C. N. F. est chargé de la partie administrative du service des examens du permis de conduire.

Cette association compte actuellement 30.000 membres ; elle demande à ses sociétaires une cotisation annuelle de 60 francs, et leur sert gratuitement une revue mensuelle qui a pour nom : « Moteurs et Cycles ».

COMITÉ DIRECTEUR DE L'A. C. N. F. — *Président* : M. Hector Franchomme, O ✱, ✱ I, ✱. — *Vice-Présidents* : MM. E. Mathon, O ✱ ; Ed. Lefebvre ; J. Altazin, ✱. — *Secrétaire général* : M. A. Damez, ✱, ✱ A, ✱. — *Trésorier* : M. A. Delaoutre. — *Membres* : MM. E. Bernard ; C. Catel-Béghin ; J. Delemer ; R. Descamps, ✱ ; C. Huet-Wallaert ; M. Leclercq ; Ernest Masurel ; Eugène

Rasson ; Em Pollet ; E. Tiberghien ; Emile Rasson ; Georges Watline ; Delansorne ; M. Bia ; Raymond Watline ; André Huel ; Robert Masse ; Ch. Morieux, ✱ ; Jean Franchomme, ✱, ☉, ☽ ; le Docteur Fouchet ; le Docteur Laurent ; le Docteur Dancourt ; M. Mahieu ; M. Millot ; M. Pingel ; Debuyser. — *Directeur administratif* : M. N. Dehédin, ✱, ☽.

La zone d'influence de l'Automobile-Club du Nord de la France comprend les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Ce groupement est le seul de la région qui soit reconnu officiellement par l'Automobile-Club de France, auquel, il est d'ailleurs affilié.

Il a des bureaux annexes à Lille, 13, rue Faidherbe, ☉ 529.44 ; Valenciennes, 10, place de la Gare, ☉ 4.32 ; Aulnoye, 29, rue de Maubeuge, ☉ 57 ; Dunkerque, 29, place de la République, ☉ 15.66 ; Arras, 132 bis, rue Saint-Aubert, ☉ 4.31 ; Béthune, M. Béghain, place du Marché-aux-Poissons ; Boulogne-sur-Mer, 2, place de Capécure, ☉ 0.28 et 10.28 ; Calais, 16, rue du Vaux-Hall, ☉ 9.04 ; Le Touquet-Paris-Plage, boulevard Daloz, ☉ 2.88 ; Cambrai, 17, mail Saint-Martin, ☉ 8.62 ; Armentières, 5, place Jules-Guesde, ☉ 5.12 ; Hazebrouck, 31, Grande-Place, ☉ 2.66 ; Douai, 3, rue du Canteleu, ☉ 1.93 ; Fourmies, M. Monfils, place Verte, ☉ 2.77 ; Maubeuge, M. Hégo, place Mabuse, ☉ 4.80 ; Lens, Café Hanotel, rue de Paris, ☉ 3.97 ; Saint-Omer, 46, rue du Maréchal-Foch, ☉ 1.90 ; Bruay-en-Artois, 20, rue Leroy, ☉ 1.01.

Le Moto-Club du Nord de la France

☉ 346.51 et 346.52

Association régionale des motocyclistes, fondée en 1908, section de l'A. C. N. F.

Le M. C. N. F. a pour but de défendre l'intérêt général des motocyclistes ; il procure à ses sociétaires, moyennant une cotisation annuelle de 25 francs, des facilités d'assurance contre les accidents de motocyclettes, la libre circulation aux frontières, l'organisation de courses et d'excursions, la défense gratuite en justice. Revue mensuelle « Moteurs et Cycles ».

Ce club compte actuellement environ 3.500 membres ; il est affilié à l'Union Motocycliste de France.

Siège social : Roubaix, 42, rue du Maréchal-Foch. — Bureaux annexes : Lille, 13, rue Faidherbe, premier étage, ☉ 529.44 ; Arras, 132 bis, rue Saint-Aubert, ☉ 4.31 ; Valenciennes, 10, place de la Gare, ☉ 4.32 ; Béthune, M. Béghain, place du Marché-aux-Poissons ; Bailleul, café Delmotte, rue d'Occident ; Steenvoorde, café Sepiéter, ☉ 7 ; Calais, 16, rue Vauxhall, ☉ 9.04 ; Boulogne-sur-Mer, 2, place Capécure, ☉ 10.28 ; Fourmies, M. Monfils, place Verte, ☉ 2.77 ; Aulnoye, chez M. Martin, 29, rue de Maubeuge, ☉ 57 ; Dunkerque, chez M. Marle, 29, place de la République, ☉ 15.66 ; Paris-Plage, bureau d'été, ☉ 2.88 ; Cambrai, 17, mail Saint-Martin, ☉ 8.62 ; Maubeuge, Hégo, place Mabuse, ☉ 4.80 ; Lens, Café Hanotel, rue de Paris, ☉ 3.97 ; Douai, 3, rue du Canteleu, ☉ 1.93 ; Bavay, M. Bugat, Grande-Place ; Jeumont, M. Gillot, agent en Douane ; Pont-de-Ghyvelde, 15, route Nationale ; Quiévrechain, M. Billant, 12, rue Jean-Jaurès, ☉ 12.91 ; Hazebrouck, 31, Grande-Place, ☉ 2.66 ; Armentières, 5, place Jules-Guesde, ☉ 5.12 ; Oost-Cappel, M. Ameloot, agent en Douanes, ☉ 2.

COMITÉ DIRECTEUR. — *Président* : M. le Docteur Castel, ☉ I, ✱ ; *Vice-Présidents* : MM. Gourmand, Monnoyer, Marescaux, ✱. — *Secrétaire général* : M. Quivrin. — *Trésorier* : M. Desmet. — *Membres* : MM. Ringot ; G. Carré ; Brackeveldt ; Delacroix ; Figarède ; M^e Debuyser ; MM. Roy ; Guenix ; Chevallot ; Masurel ; J. Castel. — *Directeur administratif* : M. Dehédin, ✱, ☽.

Association Aéronautique du Nord de la France

(Affiliée à la Fédération Nationale Aéronautique et membre de l'Aéro-Club de France)

Siège social et Secrétariat : Lille, 18, rue de Pas ☉ Lille 44.54. — Chèques postaux : 34.18 Lille

Président d'honneur : M. Charles Delesalle, ✱, député du Pas-de-Calais, capitaine aviateur. — *Présidents* : MM. Comte Alfred de Montigny, ✱ ; Charles Crombez, ✱, ☽, officier observateur, pilote aéroplane. — *Vice-Présidents* : MM. Louis Couhé, O ✱, ☽, inspecteur de l'Avia-

tion civile au Ministère de l'Air, capitaine aviateur ; G. Stéverlynck, ☽ ; Robert Boittelle, ☽ ; Henry Delommez. — *Trésorier* : M. J.-P. Coornaert. — *Secrétaires généraux* : MM. R. Dèveque ; A. Marin la Meslée.

Sociétés fondatrices de l'Association Aéronautique du Nord de la France : Emulation Aérostatique du Nord ; Nord-Aviation ; Aéro-Club du Nord.

Champ d'aviation Lille-Ronchin, ☉ Lille 318.84 : 1 hangar.

Parc aérostatique à Lille, Porte Saint-André : hangar et atelier aéronautique ; parcs aérostatiques à Pont-à-Vendin, Bully-Grenay et Bailleul.

Ecoles de mécaniciens d'aviation : 2 à Lille, 1 à Roubaix, 1 à Armentières.

Ecoles d'aérostiers militaires à Lille, Armentières, Bailleul.

Sections de vol à voile.

Ecole de pilotes d'aérostats à Lille.

Nombre des membres de l'Association : 2.368.

Saint-Hubert-Club de France

Cette association, reconnue d'utilité publique par décret du 10 avril 1904, a pour but de grouper tous les chasseurs français et leurs Sociétés, dans une action commune pour la répression du braconnage et le repeuplement des chasses.

Elle compte actuellement environ 40.000 membres qui paient une cotisation annuelle de 20 francs. Chaque sociétaire reçoit gratuitement « *Le Saint-Hubert-Club illustré* », belle revue de chasse mensuelle, et a droit à de nombreux avantages tels qu'annonces et renseignements gratuits, remises chez les fournisseurs, etc...

L'association a son siège à Paris, avec une vice-présidence par département français et correspondants dans tous les pays étrangers.

Président : M. Maxime Ducrocq, C ✱, ☽ A, ☽, ✱.

Directeur Général : M. Antoni, C ✱.

Secrétaire Général : M. E. Race.

Délégués d'arrondissement : MM. Julien Cirier, avocat, rue des Capucins, 19, à Cambrai ; Louis Dumont, avoué, rue Nationale, à Hazebrouck ; Marchandise, notaire à Fourmies ; G. Salembier, brasseur, 28, rue Gantois, à Lille ; René Smagghé, architecte, 23, rue de la Gare, à Dunkerque.

Club Saint-Hubert du Nord

☉ 529.44

Fondé en 1901, affilié à la Société centrale Canine et au Saint-Hubert-Club de France ; siège social : 11 bis, place de la Gare, à Lille ; secrétariat : 13, rue Faidherbe.

Président : M. R. Masurel, ☽, à Croix. — *Vice-Présidents* : MM. Gaston Mille, à Croix ; Charles Cuvelier, à Tourcoing ; Georges Guilbert, à Saint-Omer. — *Secrétaire général* : M. H. Saget, O ✱, ✱. — *Trésorier* : M. G. Buyssens, à Roubaix. — *Secrétaire administratif* : M. J. Massat, ☽.

Fédération Départementale des Chasseurs et Pêcheurs du Nord

Fondée le 1^{er} juin 1925. — Siège social : 62, rue Faidherbe, ☉ 541.66. But : Répression du braconnage, recherche et mise en œuvre de tous les moyens propres à aider au repeuplement des chasses et cours d'eau et des étangs. Protection des pigeons voyageurs.

Président : M. Maurice Thellier de Poncheville, ✱, ☽, C ✱. — *Vice-Président* : M. Constant Crapez, ☽, ☽. — *Secrétaire général-Trésorier* : M. Henri Roquette.

Association Régionale des Gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais

Fondée en 1879. Déclarée conformément à la loi du 1^{er} juillet 1901 le 12 janvier 1925. Siège social : Lille, place Sébastopol. — L'Association a pour but de grouper toutes les sociétés de gymnastique des départements du Nord et du Pas-de-Calais et de resserrer les liens de confraternité et d'amitié qui les unissent. Elle se propose, en propageant le goût de la gymnastique, de développer les vertus viriles.

Président : M. Cyrille Wachmar, C *, § I, O *, négociant à Lille, 37, boulevard Carnot. — *Vice-Présidents* : MM. Dalmas Louis, *, § I, 370, avenue de l'Hippodrome, à Lambersart ; Griffiths Thomas, *, § I, O *, Grande-Place, à Arras ; Vincent Léon, § I, *, *, place de Suède, à Calais ; Théry, §, § A, à Valenciennes. — *Secrétaire général* : M. Paul Debeurme, § I, *, *, 37, rue Carnot, à Wattrelos. — *Secrétaire adjoint* : M. Debusne, §, § A. — *Trésorier* : M. Henri Lepaul, § I, 64, rue Vauban, à Roubaix. — *Directeur des cours* : M. Georges Paillet, *, § I, 64, allée Verte, à Maubeuge.

Union des Sociétés de Gymnastique, d'Armes et de Tir de l'Arrondissement de Lille

Fondée en 1894. Siège social : place Sébastopol, 7, à Lille. — *Président* : M. E. Thieffry, rue de Constantine, 46, à Tourcoing. — *Vice-Présidents* : MM. C. Guillemaud, à Seclin ; G. Letirant, à Lille. — *Secrétaire général* : M. Detue, rue de Lille, 100, à La Madeleine ; *Secrétaire adjoint* : M. Lepers, à Tourcoing. — *Trésorier* : M. Vandendriessche, rue Kléber, 118, à Croix. — *Membres* : MM. Debeurme ; Lepaul ; Pollet ; Vaillant ; Dubrulle ; Lamerand ; Dubourguet.

L'Union de Flandre

Fédération gymnastique et sportive des patronages de France. — Siège : rue de la Monnaie, 39, à Lille, ① 83.79.

Ligue du Nord de Football Association

(S. A. G. 11.101)

Siège : 6 et 8, rue Léon-Trulin, Lille

① 543.34, 543.35 et inter 559.43

Président : M. Henri Jooris, O *, § A, 112, boulevard Montebello, Lille. — *Vice-Présidents* : MM. Achille Vallin, *, O *, *, *, 3, rue Schépers, Lille ; Raymond Fosse, 8, rue Anatole-France, Bruay-en-Artois. — *Secrétaire général* : M. Auguste Carin, § A, 21, rue du Capitaine-Aubert, Roubaix. — *Secrétaire adjoint* : M. G. Delalleau, § A, 37, rue Bonne-Nouvelle, Tourcoing. — *Trésorier* : M. G. Vandeboulque, 112, rue de la Gare, Roubaix. — *Trésorier adjoint* : M. Jules Jovenet, 33 bis, rue de Thumesnil, Lille. — *Membres* : MM. Jean Delafre, quai de l'Escaut, à Mortagne ; P. Douin, rue de Vicoigne, à Raismes ; Abbé Jean Flipo, 82, rue des Meuniers, Lille ; Pierre Pipaut, 168, avenue Derville, Lambersart ; Maurice Roch, 43, rue Georges-Maertens, à Saint-André ; Marcel Stient, 3, Cour des Bourloires, à Lille ; Jules Vandeweghe, constructeur à Sallaumines ; Désiré Verhaeghe, 179, rue Inkerman, à Roubaix.

Secrétaire administratif : M. Henri Marle, § A, 6 et 8, rue Léon-Trulin, à Lille.

Présidents des Districts : Artois : M. Ch. Bouy, rue Marcelin-Berthelot, à Béthune ; *Escout* : *Délégué* : M. P. Bauduin, rue de Vicoigne, à Raismes ; *Maritime* : M. Alexandre, quai de la Tamise, à Calais ; *Picardie* : M. H. Leclercq, 32, rue du Blamont, à Amiens ; *Terrien* : M. L. Dubureq, 37, rue Georges-Boidin, à Lambersart.

Comité du Nord de Hockey

Président : M. F. Grimonprez, 110 bis, boulevard de la Liberté, Lille, ① 17.92. — *Vice-Président* : M. Jean Devred, 38, boulevard de Belfort, à Amiens, ① 14.31. — *Secrétaire général* : M. Jean Daw, 164, rue de La Bassée, Lille, ① 80.70. — *Trésorier* : M. Raymond Courmont, 78, rue Ratisbonne, Lille, ① 11.25. — *Membres* : MM. Robert Houbart, Cité Universitaire, à Lille, ① 316.59 ; Maurice Reisensthal, 7, rue des Blancs-Mouchons, à Douai, ① 7.80 ; Charles Petii, 22, rue Saint-Géry, à Cambrai, ① 1.15.

Fédération Nationale du Jeu de Paume (Anciennement Pelote-Balle)

Sous le patronage d'honneur de M. le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, agréée à l'E. P. par arrêté ministériel I. P. du 10 décembre 1927. Siège : 219 ter, boulevard de la Liberté, Lille. — *Président d'honneur* : M. le Préfet du Nord. — *Président* : M. Alfred Martin, § A, de Lille. — *Vice-Présidents* : MM. Maurice Martin, O *, de Paris ;

Louis Aubert, de Douai ; Paul Brunel, § A, de Maubeuge ; Fidèle Décamp, § A, de Valenciennes. — *Secrétaire général* : M. Raymond Daubresse, d'Anzin. — *Trésorier* : M. Ferdinand Dupuy, § A, de Lille. — *Trésorier adjoint* : M. Marcel Morel, d'Anzin.

Fédération Nationale des Sociétés d'Education Physique et de Préparation au Service Militaire

COMITÉ RÉGIONAL. — Siège : 9, Grand-Place, à Lille. — *Président* : M. Hezard, *, §, *, *. — *Directeur général administratif* : M. Charles Vancauwenbergh. — *Directeur général technique* : M. Perrot, §, §. — *Commissaire général sportif* : M. Vyt, §. — *Vice-Présidents* : MM. Bigotte, § I ; Willoqueaux, *, §, *, § ; le Colonel Vesque, C *, § ; Grassin ; G. Dooghe, *. — *Secrétaire général* : M. Eeckout, rue de la Barre, 28, à Lille, ① 66. — *Secrétaire général adjoint* : M. P. Biarez. — *Trésorier* : M. Spilmont, §. — *Délégué à la presse* : M. Charlet. — *Directeur des cours* : M. Gaunand. — *Vice-Présidents d'arrondissements* : Cambrai : M. Chiris ; Douai : MM. Warlop, *, § ; Cordonnier, *, § ; Dunkerque : M. Brunquet, *, § ; Valenciennes : MM. Peckle, *, § ; Boucau, § ; Quinet, §.

Escadron de Flandre ex-Escadron des Elèves-Cavaliers du Département du Nord et Escadron de Brack, de Roubaix réunis

Société de préparation militaire au service des armes à cheval

Siège : Lille, 138, rue Saint-André

Présidents d'honneur : MM. le général Weygand, Félix Bollaert. — *Présidents honoraires* : MM. Alfred Descamps, O *, §, § A, chef d'escadron de réserve d'artillerie, président fondateur (1906-1919) ; Pierre Decroix, *, §, § A, *, Chef d'escadron de réserve d'artillerie ; Edmond Delattre, *, §, § A, capitaine de réserve d'artillerie ; Charles Hivonnait, *, §, capitaine de réserve d'artillerie. — *Président* : M. Gustave Decoster, *, §, capitaine de réserve d'artillerie. — *Vice-présidents* : MM. Jean Steverlyncq, capitaine de réserve d'artillerie ; Maurice Petitprez, de Roubaix. — *Secrétaire* : M. Marcel Kauffman, lieutenant de réserve d'artillerie. — *Trésorier* : M. Raymond Lambelin, lieutenant de réserve d'artillerie. — *Secrétaire adjoint* : M. Pierre Bar. — *Directeur des Cours* : M. Charles Hivonnait, lieutenant de réserve d'artillerie. — *Instructeurs* : *Equitation* : MM. le lieutenant Lambelin ; le lieutenant Dupont ; le lieutenant Duffet ; le sous-lieutenant Pottié ; le médecin sous-lieutenant Léon Lefebvre ; l'adjudant Roussel ; les maréchaux-des-logis Dufay, Ledrut, Delannoy, Baroux, Denneulin et Ravez. — *Hygiène* : M. le docteur Delannoy. — *Voltige, Education physique* : M. Fichelle. — *Tir, manœuvre à pied et topographie* : *Moniteurs* : MM. Bar et Goubet.

Les cours ont lieu les samedi, de 14 à 17 heures, et dimanche, de 8 à 11 heures, au quartier du 1^{er} Escadron du Train des Equipages militaires à Lille.

Nota. — Toute la correspondance doit être adressée à M. le Président de l'Escadron de Flandre, au siège, 138, rue Saint-André, à Lille.

Association Fédérale des Sociétés de Tir du Nord et du Pas-de-Calais

Rue de la Vieille-Aventure

Président d'honneur : M. Hayez, *, sénateur. — *Président honoraire* : M. Ch. Delesalle, *, §, député. — *Président* : M. le Professeur Debeyre, O *, §. — *Vice-Présidents* : MM. H. Vandaele, § I, §, § ; Cabaret, § I ; J.-B. Royer, § I. — *Secrétaire général* : M. L. Bigotte, § I, *, §. — *Secrétaires adjoints* : MM. C. Longuet, § I, *, § ; J. Bigotte ; G. Leleu, *, *. — *Trésorier* : M. Meynier, § I. — *Directeur de tir* : M. A. Cateau, § A.

Société du Tir National

Siège : 74, rue de la Gare, à Roubaix, ① 37.11

Stand : Tir des Trois-Ponts, ① 92.91

Président : M. A. Robyn, O *, §, §. — *Vice-Présidents* : MM. H. Vandaele, *, § I, *, et H. Leveugle.

— *Secrétaire général* : M. Alfred Bayart, ☞. — *Trésorier honoraire* : M. L. Lierman, ✱, ☞, ☞, ancien député. — *Trésorier* : M. Jules Desrumaux, ☞. — *Gérant* : M. R. Beaucamp.

Société de Tir « Les Carabiniers Lillois »

S. A. G. 1542

167, rue Léon-Gambetta, Lille

Président : M. L. Bigotte, ☞ A, ✱, ⊙. — *Vice-Présidents* : MM. A. Câteau, ☞ A ; F. Lagache, ☞ A. — *Secrétaire* : M. F. Leclercq, ✱, ☞. — *Directeur de tir* : M. Longuet, ☞ A, ✱, ⊙.

ASSOCIATIONS DIVERSES

RADIO P. T. T. NORD A LILLE

Services artistiques et financiers

Association de Radiophonie du Nord de la France

Siège social : boulevard de la Liberté, 36, Lille
Ⓣ 36.81 et 31.73

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — *Président* : M. Raymond Verley, 13, square Rameau, à Lille. — *Vice-Présidents* : MM. René Paillot, ✱, 2, rue du Priez, à Lille ; Jules Scrive-Loyer, 4 bis, rue du Maréchal-Joffre, à Loos-lez-Lille. — *Secrétaire général* : M. Paul Hazebroucq, ✱, 29, rue de l'Hôpital-Militaire, Lille. — *Trésorier* : M. Bernast, 25, rue de Courtrai, Lille. — *Membres* : MM. Willems, ✱, adjoint au maire de Lille, 80, rue Ratisbonne, à Lille ; Georges Thibaut, 16 bis, rue du Maréchal-Foch, Haubourdin ; L. Bigo, rue Clemenceau, à Loos-lez-Lille ; Albert Capon, ☞ A, 48, rue de Béthune, à Lille ; Albert d'Halluin, rue Pierre-Dupont, à Lille ; Léon Coupleux, ☞ A, ✱, ✱, 24, rue Esquermoise, à Lille ; Créteux, ☞, 10, rue du Chauffour, à Lille ; Cappelle, 7, rue des Chats-Bossus, à Lille ; Cérède, 15, avenue de Soubise, à Lambersart ; Dehove, 2, place Philippe-Lebon, à Lille ; le Chanoine Coppin, 31 bis, rue du Port, à Lille ; Flayelle, ☞ A, représentant des Familles Nombreuses, 36, rue de Mons, à Valenciennes ; Julien, 83, Grande-Rue, à Roubaix ; Fremaux Paul, 29, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille ; Stient, 186, rue de Paris, à Lille ; Buisson Marius, 18, rue des Fossés, à Lille ; Scouvement, 9, rue de Boulogne, à Lille ; Georges Housieaux, ☞ I, administrateur délégué de la Fédération des Sociétés de Musique du Nord et du Pas-de-Calais, 34, rue du Château, Lille ; Marcel Lemaire, du Radio-Club Artésien, 4, rue Sainte-Marguerite, à Arras ; Rogé, secrétaire du Syndicat des Musiciens, rue d'Anvers, à Lille ; Parmentier, de Tourcoing-Radio ; Bulté, de Radio-Roubaix ; Buisson, directeur régional des P. T. T. ; Dauvin, ingénieur en chef des P. T. T., 121, boulevard de la Liberté ; Jacques Guillon, 11 bis, rue Gambetta, à Arras ; Jules Lebrun, 16, rue A.-Ribot, à Ronchin ; Marcel Labalette, 5, rue Lamarck, à Lille ; Nobécourt, rue de Saint-Valbert, à Marcq-en-Barœul. — *Agent administratif* : M. Paul Lavallée. Réception tous les jours, de 10 heures à midi ; bureaux de l'Association de Radiophonie, 36, boulevard de la Liberté.

SERVICE TECHNIQUE. — *Chef de Station* : M. Léon Plouviat, ✱. (Ⓣ 35.65 et 21.98.) Réception tous les jours, de 10 heures à midi, 36, boulevard de la Liberté, Lille. — *Opérateurs* : MM. Diverchy ; Dallequin ; Guénez ; Taupiac. — *Speaker* : M. Paul Leclercq. — *Mécaniciens* : MM. Delecourt, Menez. — *Aide-Mécanicien* : M. Donkers.

Fédération Départementale des Groupements Commerciaux du Nord

160 Syndicats. — 40.000 Membres

Siège social et Bureaux :

106, Palais de la Bourse, Lille. — Ⓣ 503.07

Président : M. L. Christiaens, ✱, ☞, juge au Tribunal de Commerce de Lille. — *Vice-Présidents* : MM.

J. Masson, juge au Tribunal de Commerce de Lille ; Thooris, à Hazebrouck ; Laloux, membre de la Chambre de Commerce de Dunkerque ; Maillie, membre de la Chambre de Commerce de Cambrai ; Delva, membre de la Chambre de Commerce d'Avènes ; Grenon, à Douai ; Finet, membre de la Chambre de Commerce de Valenciennes. — *Secrétaire général* : M. J. Goudaert, membre de la Chambre de Commerce de Lille. — *Secrétaire général adjoint* : M. Lamoot, ✱, docteur en droit. — *Trésorier* : M. Gamby. — *Trésorier adjoint* : M. Duparcq, conseiller prud'homme. — *Directeur des services administratifs* : M. G. Van Peteghem, avocat. — *Membres du bureau* : MM. Wiart, ✱, président d'honneur de la Fédération, membre de la Chambre de Commerce ; Maréchal, conseiller général ; Léon Vanuxem, vice-président d'honneur, membre de la Chambre de Commerce d'Armentières.

Union Lilloise du Commerce et de la Petite Industrie

39 Syndicats. — 8.000 membres

Président : M. L. Christiaens, ✱, ☞, 50, rue Princesse, à Lille. — *Secrétaire général* : M. Thiry, ✱, ☞. — *Directeur administratif* : M. G. Van Peteghem, 99, rue du Molinel, à Lille.

Union Intersyndicale des Groupements Commerciaux de l'Arrondissement de Lille

Président : M. Masson, ☞, ☞, ☞ I, juge au Tribunal de Commerce de Lille. — *Président adjoint* : M. Goudaert, membre de la Chambre de Commerce de Lille. — *Secrétaire général* : M. Michel Houbron. — *Directeur administratif* : M. G. Van Peteghem.

Chambre Syndicale des Gérants de Débits de Tabacs de Lille et Banlieue

Siège : Lille, 173, rue Léon-Gambetta

Président : M. Louis Dompain, 173, rue Léon-Gambetta. — *Vice-Président* : M. Paul Ronsse, 27, rue d'Artois. — *Secrétaire* : M. Colomban-Maret, 7, rue du Faubourg-des-Postes. — *Trésorier* : M. A. Blondel, 3, place Jeanne-d'Arc.

Commission : MM. Leblond, 113, rue Léon-Gambetta ; Blondel, 3, place Jeanne-d'Arc ; Carré, 37, rue Ferrer, Faches-Thumesnil ; Maret, 7, rue du Faubourg-des-Postes ; Muylaert, 47, rue du Molinel ; Hennion, 7, rue Anatole-France ; Lesaffre, 60, Grande-Place.

Ligue Française pour la Défense des Droits de l'Homme et du Citoyen

(Section de Lille)

Siège : Lille, 17, place du Théâtre

Présidents d'honneur : MM. Collier, directeur à l'Ecole Dorian, à Paris ; S. Philippeau, 14, rue Jacqueline, à Sceaux ; Herlemont, ✱, 1 bis, rue de la Pépinière, à Mons-en-Barœul. — *Président* : Mme Deghillage, 8, rue d'Artagnan, à Lille. — *Vice-Président* : M. Jean Lévi, 107, boulevard de la République, à La Madeleine. — *Trésorier* : M. Fortier, 20, rue des Myosotis. — *Trésorier adjoint* : M. Flan, rue des Pavillons. — *Secrétaire* : Mme Bertreux-Maquet, 2, boulevard Papin, à Lille. — *Secrétaire adjoint* : M. Dubar, 21, boulevard de la République, à Loos.

La Volonté

Siège social : Lille, 9, rue Jean-sans-Peur

Président : M. le docteur A. Coppens. — *Vice-Présidents* : MM. Snutsel ; A. Deturck. — *Secrétaire général* : M. A. Bouville. — *Trésorier* : N...

Société Nationale

« L'Union Chorale des Orphéonistes Lillois »

Siège social : 78, rue Léonard-Danel

Président d'honneur : M. Julien Autier, ☞. — *Président* : M. Edmond Dubar, ☞ A, ⊙, ⊙, ⊙. — *Vice-Président* : M. André Parent. — *Vice-Président honoraire* : M. Henri Autier, ☞ A. — *Secrétaire général* : M. Pierre Lavoisier. — *Trésorier* : M. Julien Noirmain. — *Directeur* : M. Henri Dupuis, ☞ A, ☞.

Adresser la correspondance au Président, 3 bis, place Sébastopol.

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE

L'article 68 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse a abrogé les dispositions du décret du 10 septembre 1870. La déclaration d'imprimerie et de librairie, prescrite par l'article 2 dudit décret, est supprimée.

JOURNAUX PUBLIÉS DANS LE DÉPARTEMENT DU NORD

VILLES OU PARAISSENT LES JOURNAUX	TITRES DES JOURNAUX	PÉRIODICITÉ
ARRONDISSEMENT D'AVESNES		
Avesnes	L'Observateur	Tri-Hebdomadaire
Fourmies	L'Avenir	Hebdomadaire
Maubeuge	Le Journal de Fourmies	id.
	La Frontière	id.
	Le Courrier	id.
ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI		
Cambrai	L'Indépendant	Bi-Hebdomadaire
	La Renaissance du Cambrésis	Hebdomadaire
	La Gazette de Cambrai	id.
	Le Républicain du Nord	id.
Caudry	L'Avenir du Cambrésis	id.
	La Démocratie Cambrésienne	id.
	Caudry-Cambrésis	id.
	Eveil Social	id.
Le Cateau	L'Action du Cambrésis	id.
	Le Cateau-Cambrésis	id.
Solesmes	Le Petit Solesmois	id.
ARRONDISSEMENT DE DOUAI		
Orchies	L'Echo Populaire	Hebdomadaire
	Douai-Républicain	Tri-Hebdomadaire
Douai	Le Bonhomme	Bi-Hebdomadaire
	La Scarpe	Hebdomadaire
	Le Journal de Douai	id.
	Le Beffroi de Douai	id.
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE		
Bailleul	La Bailleuloise	Hebdomadaire
Bergues	Journal des Flandres	Bi-Hebdomadaire
Bourbourg	La Gazette de Bourbourg	Hebdomadaire
	Le Guetteur du Pays Dunkerquois	id.
Dunkerque	Le Phare du Nord	id.
	Le Nord Maritime	Quotidien
	L'Eclaireur	Mensuel
	Le Réveil Dunkerquois	id.
Malo	Le Républicain des Flandres	Hebdomadaire
	Le Sémaphore	Mensuel
	Journal de Malo	Hebdomadaire
Hazebrouck	L'Indicateur de la Région Flamande	id.
	Le Cri des Flandres	id.
Merville	L'Entente	Mensuel
	La Flandre Socialiste	Hebdomadaire
	L'Eveil Républicain	Mensuel
Steenvoorde	La Gazette de Merville et de la Région de la Lys	Hebdomadaire
	Le Patriote des Flandres	id.
ARRONDISSEMENT DE LILLE		
Armentières	L'Avenir d'Armentières	Bi-Mensuel
	Le Carillon d'Armentières	Hebdomadaire
Lille	Le Courrier de la Lys	id.
	La Paix Sociale	id.
	Le Grand Echo du Nord de la France	Quotidien
	L'Echo du Nord	id.
	La Dépêche	id.
	Le Nouvelliste	id.
	Le Réveil du Nord	id.
	Le Progrès du Nord de la France	Hebdomadaire
	L'Egalité de Roubaix-Tourcoing	Quotidien
	La Tribune	Hebdomadaire
La Bataille	id.	
	La Croix du Nord	Quotidien

VILLES OU PARAISSENT LES JOURNAUX	TITRES DES JOURNAUX	PÉRIODICITÉ
ARRONDISSEMENT DE LILLE		
Lille	L'Eveil Populaire	Mensuel
	La Concorde Lilloise	id.
	L'Avenir Républicain	id.
	Le Nord Social	Hebdomadaire
	L'Enchaîné	id.
	La Lutte Antireligieuse et Sociale	Mensuel
	La Tribune du Nord	Hebdomadaire
	Le Cri des Jeunes	Mensuel
	La Bataille Ouvrière	Hebdomadaire
	Wiarus Polski (polonais)	Quotidien
	Le Courrier du Nord	Mensuel
	Le Nord Ouvrier	id.
	Le Nord	id.
	Le National des Flandres et d'Artois	id.
	Glos Wychodzczy (polonais)	Quotidien
	Le Peuple Libre	Hebdomadaire
	Le Nord Féministe	Trimestriel
Le Front	Mensuel	
Lys-lez-Lannoy	Le Lannoien	Hebdomadaire
Roubaix	L'Effort Laïc	Mensuel
	Le Journal de Roubaix	Quotidien
Tourcoing	L'Action Ouvrière	Hebdomadaire
ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES		
Condé-sur-Escaut	L'Indépendant	Mensuel
Denain	Denain-Journal	Hebdomadaire
	La Vie Amandinoise	id.
Saint-Amand	L'Eclaireur	id.
	L'Union Amandinoise	id.
	L'Avenir	id.
Valenciennes	La Presse de Valenciennes et du Hainaut	id.
	Le Petit Valenciennois	Bi-Hebdomadaire
	Le Guetteur	Hebdomadaire
	Le Courrier de Valenciennes	id.

Annonces Judiciaires

Un décret du 28 décembre 1870 porte que les annonces judiciaires et légales pourront être insérées dans l'un des journaux publiés en langue française dans le département et que, néanmoins, toutes les annonces judiciaires relatives à une même procédure de vente seront insérées dans le même journal.

Le tarif du prix d'insertion est fixé à 2 fr. 50 par ligne de 23 à 40 lettres, caractères six, sept ou huit points à l'échelle typographique, conformément à l'arrêté préfectoral du 20 décembre 1933.

Le coût d'un exemplaire du journal où est faite l'insertion (exemplaire légalisé) est fixé à 0 fr. 75, non compris le droit d'enregistrement.

DEUXIÈME PARTIE

DOCUMENTS STATISTIQUES

Formation. — Position géographique. — Limites. —

Superficie. — Le département du Nord, comme son nom l'indique, est le plus septentrional de la France. Il a été formé, en 1790, de la totalité ou d'une partie des pays appelés *Flandre française*, *Flandre flamino-gante*, *Hainaut français*, *Cambésis*. L'Artois et le Vermandois lui ont donné aussi quelques petits territoires.

Il est compris entre 0°,13' de longitude occidentale et 1°,54' de longitude orientale et entre 49°,58' et 51°,5' de latitude Nord. *Lille*, son chef-lieu, est par 50°,30'44" de latitude Nord et 0°,43'37" de longitude Est ; *Dunkerque*, par 51°,2'11" Nord et 0°,2'23" Est ; *Fourmies*, par 50°,0'55" Nord et 1°,42'15" Est ; *Valenciennes*, par 50°,21'29" Nord et 0°,32'52" Est.

C'est une longue bande terre comprise entre la Mer du Nord, la Belgique au Nord, au Nord-Est et à l'Est, les départements de l'Aisne et de la Somme au Sud, et du Pas-de-Calais à l'Ouest. Sa plus grande longueur du S. au N.-O. est de 190 kilomètres environ. Sa largeur varie entre 86 kilomètres et 6 kilomètres, cette dernière largeur est située à la hauteur d'Armentières.

La superficie du département est de 572,843 hectares : elle est inférieure à celle de 59 autres départements français.

Enfin, le pourtour mesure à peu près 650 kilomètres.

Côtes. — La Mer du Nord baigne les côtes du département sur un espace de 35 kilomètres.

L'ancien rivage était, d'une manière générale, formé par la ligne de collines qui va d'Ardres à Watten et de Watten par Cassel à Bruges, en séparant les eaux de l'Aa et de l'Yser de celles de la Lys et de l'Escaut.

Aujourd'hui, le rivage, reporté à 34 kil. plus au Nord, distance de Saint-Omer à la côte, est nettement déterminé par une ligne presque droite offrant une bande d'estran que le flot couvre et découvre tour à tour sur une largeur de 1 à 2 kilomètres.

La Mer du Nord, sur la côte française, offre alternativement des bancs de sable et des fosses de 10 à 20 mètres de profondeur, qui forment un véritable labyrinthe. Sous l'influence des vents et des flots d'Ouest, quelques-uns de ces bancs changent de niveau, lentement toutefois. Le plus important s'appelle le *Hill's-Bank*.

Du côté de la terre s'élèvent des dunes de sable d'une hauteur moyenne de 10 mètres, mais qui atteignent parfois 25 mètres. On s'est efforcé de les fixer au moyen de plantes à racines traçantes et d'arrêter ainsi leur marche dangereuse.

Les ports sont Dunkerque et Gravelines.

Orographie. — Bien que le mot montagne soit fréquemment employé dans le département, il n'y a, en réalité, que des ondulations dont les plus élevées ne dépassent guère 250 mètres. Ce sont les dernières pentes du plateau de l'Ardenne sur la rive droite de la Sambre, le commencement des collines de Belgique entre la Sambre et l'Escaut, et le prolongement du versant oriental des collines de l'Artois aux sources de l'Escaut et de ses affluents, de l'Yser et de l'Aa.

1° *L'Ardenne* forme un plateau qui couvre le département de ce nom et s'étend sur une partie de la Belgique, dans le grand-duché de Luxembourg et la Prusse Rhénane.

Les plateaux et collines qui s'étendent sur la rive droite de la Sambre sont le prolongement de l'Ardenne Occidentale.

La pente générale en est dirigée de l'Est à l'Ouest. Le pays, varié, pittoresque, contient des bois tels que les forêts de Fourmies et de Trélon. Il diffère complètement, par l'aspect, du reste du département du Nord, mais s'il est moins monotone, il est aussi moins fertile et moins peuplé ;

2° A la source de l'Oise, la faite de la séparation entre les eaux qui s'écoulent dans le bassin de la Seine et celles qui s'épanchent sur le versant de la Mer du Nord, après avoir couru du Sud-Est au Nord-Ouest (monts de la Meuse, Argonne, Ardenne occid.), tourne à l'Ouest et suit cette direction jusqu'aux sources de l'Escaut en séparant la Sambre de l'Oise. Ces collines forment vers la source de l'Escaut, une sorte de nœud, le *plateau de Saint-Quentin*, d'où partent trois branches : les collines de Picardie à l'Ouest, les collines de la Belgique au Nord-Est et les collines de l'Artois au Nord-Ouest.

Nous n'avons à nous occuper que de ces deux dernières.

3° Les *collines de Belgique* séparent les vallées de l'Escaut et de la Sambre, et filent vers le Nord-Est jusqu'au confluent de cette dernière avec la Meuse à Namur ; de là, jusque vers Maëstricht, point où commence la grande plaine de l'Allemagne du Nord (Pays-Bas et Allemagne). Leur plus grande hauteur, en France, est d'à peu près 150 mètres. Ce sont des ondulations aux sommets larges et plats. Elles côtoient la Sambre par des escarpements abrupts, des pentes brusques, ravinées, tandis que, du côté de l'Escaut, elles descendent en pentes douces et allongées. En certains endroits, elles sont recouvertes de bois comme la forêt de Mormal, qui a 9.200 hectares. Les vallées offrent de gras pâturages et des cultures variées.

4° Les *collines de l'Artois*, qui se dirigent des sources de l'Escaut, entre ce fleuve et la Somme, pour finir au cap Gris-Nez, n'appartiennent au département du Nord que par leur versant oriental. Ces hauteurs, dont l'altitude dépasse rarement 150 ou 200 mètres, et qui, vers la mer, n'ont que 50 mètres, ne sont, en réalité, qu'un dos de pays sans faite bien marqué. Si du côté de la Somme, le relief est assez apparent, il n'en est pas de même dans le bassin de l'Escaut, où le sol n'offre que de longues plaines inclinées vers la Mer du Nord et qui ne tardent pas à se confondre avec le pays entièrement plat.

5° On trouve aussi dans le département des hauteurs isolées qu'on désigne sous le nom un peu prétentieux de monts : tels sont les monts Cassel, des Récollets (175 m.), des Cats (158 m.), du Mont-Noir (130 m.), de Steenvoorde, de Boeschèpe, de Pévèle (107 m.). Ils dominent la plaine de Flandre, et, de leurs sommets, grâce à leur isolement, on jouit d'une vue étendue sur les campagnes du département du Nord et de la Belgique.

Hydrographie. — A) FLEUVES ET RIVIÈRES, CANAUX. — Un grand nombre de cours d'eau arrosent le département du Nord. Ils appartiennent à quatre bassins : ceux de la Meuse, de l'Escaut, de l'Yser et de l'Aa, tous situés sur le versant de la Mer du Nord.

1. Le *bassin de la Meuse* ne fait partie du département que par la vallée de la Sambre.

La Sambre prend sa source au bois de Cartignies, près de Nouvion-en-Thiérache (Aisne), dans les collines d'une altitude de 200 mètres.

Après un parcours de quelques kilomètres de l'Est à l'Ouest, elle tourne brusquement vers le Nord-Est, un peu avant d'entrer dans le département du Nord, et suit cette direction jusqu'à la fin de son cours. Elle arrose le nord du département de l'Aisne, pénètre dans le département du Nord à 5 ou 6 kilomètres en amont du village de Catillon. Elle arrose ensuite Landrecies, Pont-sur-Sambre, Maubeuge, sort de France à une petite distance de Jeumont. Elle passe à Charleroi et tombe enfin dans la Meuse, à Namur (Belgique).

La longueur de son cours est de 180 kilom., dont 126 en France. La navigation commence à Landrecies et est facilitée par des travaux de canalisation à écluses.

D'un autre côté, la Sambre est réunie à l'Oise par le canal de jonction de la Sambre à l'Oise, qui a une longueur totale de 67 kilomètres, dont 13 dans le département du Nord.

La vallée de la Sambre, qui offre dans le Nord une pente de 20 mètres, est accidentée et pittoresque, surtout sur la rive droite où s'ouvrent de longues vallées parcourues par des rivières et riviérettes. C'est un pays de bois et de pâturages, d'une fertilité moyenne.

La rive gauche est serrée de près par des escarpements de collines de la Belgique.

La vallée de la Sambre, qui ouvre un passage entre la France et la Belgique, a été le théâtre de grands événements dans les nombreuses guerres de la France avec l'Europe, particulièrement pendant les guerres de la succession d'Espagne (1701-1713) et les campagnes de la Révolution (1793-94).

La Sambre n'a aucun affluent important sur la rive gauche. Sur la droite, elle reçoit :

1° La *Rivièrelette* ;

2° La *Petite Helpe* ou *Helpe Mineure*, sourd au territoire d'Ohain près de la ferme d'Hututu ; elle forme les étangs de la Carnaille, de Baronvaux, du moulin Colau, du Fourneau de Fourmies, passe à Fourmies, puis à Wignehies, entre dans l'Aisne, où elle arrose Rocquigny, rentre dans le département du Nord et se perd dans la Sambre à 5 kilomètres en aval de Landrecies, près de Maroilles, après un cours de 42 kilomètres et par une pente de 20 mètres ;

3° L'*Helpe Majeure* ou *Grande Helpe*, qui a sa source en Belgique, au nord du bois de Trélon, près de la commune d'Eppe-Sauvage, passe à Avesnes et se perd dans la Sambre, à 12 kilomètres au-dessous de Landrecies, près de Sassegny ; sa longueur est de 54 kilomètres avec 50 mètres de pente ;

4° La *Solre*, dont la source est près d'Aibes, baigne Solre-le-Château, laisse à gauche le plateau de Watignies et rejoint la Sambre en face du village d'Assevent.

Toutes ces rivières coulent dans un pays accidenté en suivant une direction parallèle et orientée dans le sens de l'Ouest et du Nord-Ouest.

II. Le bassin de l'Escaut est limité par les collines de Belgique, de l'Artois et les ondulations qui le séparent des bassins de l'Yser et de l'Aa.

L'Escaut prend sa source au pied du mont Saint-Martin, près du Catelet (Aisne), à 4 kilomètres au-dessous du mont Commescaut, d'où il sortait il y a près de deux siècles. Il longe un instant le département de l'Aisne et entre dans le Nord en amont d'Honnecourt. Il traverse le département du Nord en passant par Marcoing, par Cambrai, où il forme plusieurs bras, par Iwuy, Bouchain, Louches, Denain, Valenciennes, Condé. Il entre en Belgique un peu au-dessous du confluent de la Scarpe et des villages de Mortagne et de Maulde, et arrose Tournai, Gand, Anvers. Ses deux embouchures, le Hond ou l'Escaut occidental et l'Escaut oriental appartiennent à la Hollande.

L'Escaut, après avoir coulé à peu près dans la direction du Nord, forme, à partir de Condé jusqu'à

Audenarde, un coude très ouvert. Arrivé à Gand, il change brusquement de direction et s'infléchit vers l'Est-Nord-Est jusqu'à Anvers, où il reprend sa direction primitive.

La source de l'Escaut est située à 90 m. d'altitude ; sa pente dans le Nord est de 69 m. Son cours est de 350 kilomètres, dont 100 kilomètres environ en France. Sa largeur est de 20 mètres à Condé et de 500 mètres à Anvers.

La vallée de l'Escaut est légèrement inclinée vers la Belgique et la mer. Elle est surtout formée de plaines basses, marécageuses et fertiles, où abondent les cultures, les herbages et où l'on trouve quelques bois surtout au Nord-Ouest de Valenciennes, où s'étend la forêt de Saint-Amand (3.274 hectares).

L'Escaut est l'artère fluviale la plus importante du département du Nord. Il est canalisé à partir de Cambrai et sert au transport des produits de l'agriculture, des métaux, de la houille. Le mouvement de la navigation y est considérable. Les premiers travaux de canalisation datent du XVIII^e siècle (1750-1788) et ont été notablement perfectionnés depuis cette époque.

Il se détache de l'Escaut :

1° Le canal de Saint-Quentin, qui va de Cambrai à Chauny. Sa longueur — dans le Nord — est de 26.049 mètres ;

2° Le canal de Condé à Mons, 25.280 mètres, dont 5.058 dans le Nord ;

3° Un autre canal projeté doit mettre en communication l'Escaut et la Meuse par les vallées de la Selle et de la Sambre.

Affluents de l'Escaut, à gauche :

1° La Sensée prend sa source à Eaucourt (Pas-de-Calais), entre dans le Nord à Lécluse, passe à Arleux et finit à Bouchain, après un cours de 50 kilomètres.

Elle alimente un canal de 25 kilomètres qui, partant d'Estrun sur l'Escaut, va à Courchelettes, sur la Scarpe ;

2° La Scarpe sort par plusieurs sources des collines de l'Artois, dans le Pas-de-Calais, où elle passe par Arras, entre dans le Nord à Courchelettes, traverse Douai, Marchiennes, Saint-Amand et se jette dans l'Escaut à Mortagne. Sa longueur dans le département du Nord est de 43.058 mètres ; mais tout son cours, depuis sa source, n'a pas moins de 112 kilomètres. Elle est large au plus de 24 mètres. Elle est navigable depuis Arras pendant 66 kilomètres, grâce à 18 écluses. Sa vallée, qui a dans le Nord 15 mètres de pente, est marécageuse entre Douai et Saint-Amand, couverte de bois entre Marchiennes et Saint-Amand.

3° La Lys naît à Lysbourg (Pas-de-Calais), dans les collines de l'Artois, passe à Aire et Saint-Venant, sépare le département du Nord et du Pas-de-Calais, depuis Thiennes jusqu'à Erquinghem, arrose Merville, Estaires, Armentières, sert de frontière entre la France et la Belgique jusqu'à Menin, et continue son cours en Belgique par Courtrai jusqu'à Gand, où elle unit ses eaux à celles de l'Escaut. Son cours est de 205 kilomètres dont une centaine en France. Depuis Aire jusqu'à Menin, on compte 72 kilomètres. Sa plus grande largeur est de 35 mètres. Ses eaux sont abondantes et comme les berges sont peu élevées, elles envahissent les campagnes voisines. Le bassin de la Lys n'a pas de ceinture bien marquée, si ce n'est au Nord, où les collines de Cassel le séparent de celui de l'Yser. Partout ailleurs le pays est plat, humide, formé de sable et de marnes, très fertile. A son entrée dans le Nord, la Lys côtoie la forêt de Nieppe ; partout ailleurs, ce sont des champs admirablement cultivés et des plantations.

La Lys reçoit à droite :

1° La Lawe. Cette rivière, qui vient du Pas-de-Calais, où elle arrose Lillers, n'a qu'une partie de son cours (2.300 mètres) dans le Nord. Elle tombe dans la Lys en face de La Gorgue ;

2° La Deûle, originaire du Pas-de-Calais (à Carency), où elle est appelée Souchez et où elle baigne la ville de Lens, entre dans le Nord près de Bauvin, passe à

Haubourdin, à Lille, à Quesnoy-sur-Deûle et rejoint la Lys vers Deûlémont.

C'est vers la fin du XIII^e siècle qu'on entreprit les travaux de canalisation qui devaient faire de la Deûle une voie de navigation des plus importantes. On partit de la Scarpe, près de Douai, qu'on dériva sur la Deûle, et on désigna sous le nom de canal de la Deûle la nouvelle ligne de navigation. La Haute-Deûle s'étend du fort de Scarpe, près de Douai, à l'écluse de la Barre, à Lille. Sa longueur est de 45.905 mètres dont 17.826 dans le Pas-de-Calais, 26.905 dans le Nord et 1.174 limitrophes entre les deux départements. La Basse-Deûle, de Lille à Deûlémont, a 15.247 mètres. On donne le nom de Moyenne-Deûle à la partie comprise entre l'écluse de la Barre et l'écluse de Sainte-Hélène, sur une longueur de 2.134 mètres. La navigation y est extrêmement active et consiste en transports de houilles, bois, métaux, grains, pierres, etc.

La Deûle reçoit la Marque à Marquette. Cette rivière a 40 kilomètres de cours et sert de décharge à plusieurs marais. Elle est canalisée depuis Wasquehal. Elle passe à Bouvines et à Marcq-en-Barœul.

La Lys reçoit à gauche :

1^o La Bourre, qui est canalisée depuis le canal de Prévaux jusqu'à son confluent à Merville, sur une longueur de 7.370 mètres ;

2^o La Becque (ruisseau), de Vieux-Berquin, qui prend naissance à Strazeele et finit près de Merville ;

3^o La Meteren-Becque, qui a sa source au mont des Cats et se jette dans la Lys au-dessus du pont d'Estaires ;

4^o Le ruisseau de Steenwerk, becque dont les sources sont au mont de Boeschèpe et au Mont-Noir. Il tombe dans la Lys au-dessous de Saily (Pas-de-Calais) ;

5^o La becque de Nieppe part du mont de Lille pour finir à Erquinghem.

Il se détache de la Lys des canaux importants :

1^o Le canal de Neuffossé, entrepris par Baudouin de Lille au XI^e siècle dans un but de défense, fut repris par Vauban et achevé de 1750 à 1774. Il a une pente totale de 16 mètres. Il réunit la Lys à l'Aa, d'Aire à Saint-Omer. A Arques (Pas-de-Calais), on remarque l'écluse-ascenseur des Fontinettes, gigantesque travail destiné à supprimer l'obstacle que cinq écluses consécutives opposaient à la rapidité de la navigation ;

2^o Le canal de la Nieppe, dérivation de la Lys, se joint au canal d'Hazebrouck auprès de la Motte-au-Bois ; sa longueur est de 9.126 mètres ;

3^o Le canal d'Aire appartient au Pas-de-Calais jusqu'à La Bassée, au département du Nord de cette localité à Bauvin, sur la Deûle ; sa longueur totale est de 41.145 mètres, mais il n'a que 4.530 mètres dans le Nord. Affluents de l'Escaut à droite :

1^o Le torrent d'Esnes prend sa source à Bertry et passe à Esnes ;

2^o L'Erclin sort des bois d'Iwuy et se jette dans l'Escaut à la hauteur du Camp de César ;

3^o La Selle prend sa source à Moulin (Aisne), entre dans le Nord par Saint-Souplet, passe au Cateau, à Solesmes, à Haspres et Douchy, et se perd dans l'Escaut à Denain. Son cours est de 45 kilomètres. La pente de la vallée est de 55 mètres.

La Selle reçoit le Basuyau, petite rivière qui doit son origine à des sources jaillissantes dans l'arrondissement de Cambrai. Les deux cours d'eau se réunissent au-dessous du premier moulin de Montay ;

4^o L'Ecaillon sort d'un étang à l'entrée de la forêt de Mormal, cotoie au Sud la colline du Quesnoy et se réunit à l'Escaut près du village de Thiant en amont de Valenciennes. Son cours est de 30 kilomètres ;

5^o La Rhônelle (30 kilomètres), vient aussi de la forêt de Mormal, passe au Nord du Quesnoy et tombe dans l'Escaut à Valenciennes ;

6^o La Hayne, rivière presque entièrement belge, puisqu'elle n'a que 4 kilomètres en France, se perd dans l'Escaut à Condé.

Elle y reçoit l'Hogneau grossi de l'Aunelle.

L'Hogneau (26 kilomètres) coule sur une pente de 55 mètres, depuis La Longueville, en laissant sur sa gauche Bavai, jusqu'à Gussignies. Il pénètre en Belgique où il passe à Baisieux, rentre dans le département du Nord au-dessus de Crespin.

III et IV. *Les petits bassins de l'Yser et de l'Aa.* — L'Yser prend sa source au territoire de Rubrouck, arrose la Flandre flamande, entre en Belgique en amont de Rousbrugge, mêle ses eaux à celles de l'Yperlé et tombe dans la mer au-dessous de Nieupoort, après un cours de 50 kilomètres, dont 18 en France. Il reçoit un certain nombre de ruisseaux sur la rive droite : la Peene-beck, qui passe à Wormhoudt, la Sale-beck, l'Ey-beck qui passe à Steenvoorde, et en Belgique, la Vlète-beck (Poperinghe), dont la source est dans le département du Nord et l'Yperlé (Ypres).

L'Aa prend naissance dans le Pas-de-Calais au-dessus du village de Bourth, entre dans le Nord à Saint-Momelin, sert de limite entre ce département et le Pas-de-Calais et se jette dans le port de Gravelines. Sa longueur est de 80 kilomètres, dont 24 kilomètres 455 pour le Nord. Elle est canalisée à partir de Saint-Omer, soit sur 28 kilomètres 458, depuis plusieurs siècles. La navigation y est très active.

De l'Aa se détache le canal de la Haute-Colme. Il est formé par une dérivation de la rivière, se sépare de celle-ci à Watten et se dirige sur Bergues, où il verse ses eaux dans le canal de Bergues. Il s'étend sur 24.854 mètres.

A Bergues, il se continue par le canal de la Basse-Colme qui se prolonge jusqu'à Furnes, en Belgique.

Sa longueur, depuis la Belgique jusqu'au sas de Bergues est de 11.483 mètres.

La becque d'Hondschoote, qui en est un embranchement, a une longueur de 2.323 mètres.

Le canal de Bourbourg est une autre dérivation de l'Aa. Il commence à l'écluse de Guindal, au-dessous du village de Saint-Nicolas et se dirige sur Bourbourg et Dunkerque, où il débouche dans les canaux du port par l'écluse du Jeu de Mail. Sa longueur est de 20.929 mètres. Il sert à la fois à la navigation, au dessèchement et à l'irrigation. Il date de 1670.

La rivière de Houle qui se jette dans l'Aa, à Watten, a une longueur de 4 kilomètres qui s'étend pour la presque totalité dans le département du Pas-de-Calais. Elle a été classée parmi les voies navigables, en vertu du décret du 18 avril 1896, qui a déclaré d'utilité publique les travaux à exécuter pour mettre cette rivière en état de navigabilité.

La plaine de l'Yser et de l'Aa est basse, unie, humide, formée de tourbières et d'alluvions, presque sous l'eau, sillonnée de canaux d'écoulement d'aspect monotone, mais fertile et riche.

B) ETANGS ET MARAIS. — MOERES ET WATERINGUES. — DESSÈCHEMENTS. — Il y a dans le département du Nord un assez grand nombre d'étangs. La plupart se trouvent dans l'arrondissement d'Avesnes ; quelques-uns dans ceux de Lille et de Cambrai.

Les parties marécageuses abondent. Il faut citer les moères, grande et petite ; les terres qui longent les canaux de Bergues à Dunkerque, de Furnes et de la Colme ; les environs de Watten ; le Clair-Maraîs, entre Cassel, Hazebrouck et Saint-Omer, de 58 hectares 1/2 ; les marais de la Marque dont une grande partie est en eau ; les marais de la vallée de la Scarpe, de la rive gauche de la Sensée et de la rive droite de l'Escaut, de Cambrai à Condé ; quelques vallées du bassin de la Sambre.

Les moères sont d'anciens marais vastes, profonds et malsains, situés à 3 mètres au-dessous des terres environnantes. Elles sont les restes d'une lagune

marine. La petite moère occupe une superficie de 176 hectares, la grande moère de 3.102 hectares dont 1.910 appartiennent à la France et 1.192 à la Belgique.

Les eaux des moères se déversent dans l'avant-port de Dunkerque par le canal des moères (10.000 m.), et le fossé extérieur Est de l'enceinte de Dunkerque.

Les waterings (rigoles d'eau) forment le système de dessèchement des terres basses du bassin de l'Aa et de ses dérivations. Elles consistent en canaux, digues, écluses, au moyen desquels on rejette à la mer les eaux surabondantes ; on empêche les eaux salées de pénétrer dans les terres au moment de la marée haute, et on retient les eaux douces pour les irrigations quand sévit la sécheresse.

Le pays à waterings se compose de toute la lisière de l'arrondissement de Dunkerque dans une longueur d'environ 3 myriamètres sur 1 myriamètre, 8 kilomètres de largeur ; sa surface est de 39.584 hectares. On a percé des canaux sur un développement de 51 myriamètres.

Bois et Forêts. — Le département du Nord contient 41.818 h. 73 a. de bois et forêts, dont 19.645 h. 20 a. appartiennent à l'Etat, 1.773 h. 18 a. aux communes et aux établissements publics et 20.400 h. 35 a. aux particuliers. Ces contenance sont ainsi réparties entre les différents arrondissements :

1^o Arrondissement d'Avènes : 25.982 h. 76 a., dont : 1^o 11.111 h. 96 de forêts domaniales, savoir : la forêt de l'Abbé, 1.076 h. 60, de Fourmies, 869 h. 12, de Mormal, 9.166 h. 24 ; — 2^o 1.757 h. 90 de bois communaux, formant les fagnes d'Anor, 243 h. 19, de Bousignies, 45 h. 09, de Cousolre, 222 h. 24, d'Eppe-Sauvage, 299 h. 20, de Fourmies, 155 h. 48, de Glageon, 250 h. 88, d'Ohain, 190 h. 47, de Quiévelon, 13 h. 93, de Rainsars, 47 h. 19, de Trélon, 256 h. 23, de Wignehies, 34 h. — et 3^o 13.122 h. 67 de bois particuliers dont les principaux massifs sont sur : Saint-Aubin, 255 h., Bas-Lieu, 79 h., Beugnies, 411 h., Dourlers, 25 h., Felleries, 1.129 h., Floursies, 95 h., Saint-Hilaire-sur-Helpe, 50 h., Ramousies, 22 h., Cartignies, 100 h., Etrœungt, 19 h., Floyon, 109 h., Larouillies, 29 h., Sains, 517 h., Amfroipret, 30 h., Audignies, 43 h., Bellignies, 89 h., Feignies, 44 h., Gussignies, 34 h., Houdain, 42 h., La Longueville, 544 h., Bachant, 24 h., Berlaimont, 76 h., Saint-Rémy-Chaussée, 23 h., Sassegnies, 44 h., Vieux-Mesnil, 89 h., Favril, 146 h., Prisches, 43 h., Cerfontaine, 34 h., Colleret, 200 h., Eclaibes, 148 h., Ferrière-la-Grande, 31 h., Ferrière-la-Petite, 60 h., Gognies-Chaussée, 24 h., Hautmont, 220 h., Jeumont, 141 h., Marpent, 40 h., Maubeuge, 83 h., Obrechies, 43 h., Quiévelon, 54 h., Recquignies, 127 h., Rousies, 83 h., Villers-Sire-Nicole, 22 h., Locquignol, 22 h., Potelle, 30 h., Vendegies-au-Bois, 114 h., Frasnoy, 18 h., Preux-au-Sart, 17 h., Wargnies-le-Petit, 28 h., Aibes, 74 h., Beaurieux, 162 h., Bérelles, 220 h., Bousignies, 258 h., Choisis, 37 h., Clairfayts, 215 h., Cousolre, 192 h., Eccles, 85 h., Hestrud, 204 h., Liessies, 80 h., Sars-Poteries, 192 h., Solre-le-Château, 283 h., Solrimes, 166 h., Anor, 439 h., Baives, 121 h., Eppe-Sauvage, 478 h., Féron, 478 h., Glageon, 255 h., Moustier, 300 h., Rainsars, 69 h., Trélon, 2.876 h., Wallers-Trélon, 430 h.

2^o Arrondissement de Cambrai : 2.037 h. 72 dont 730 h., 72 formant la forêt domaniale de l'Evêque et 1.307 h. de bois particuliers dont les principaux massifs sont sur : Fontaine-Notre-Dame, 35 h., Beaumont, 37 h., Maurois, 29 h., Bertry, 78 h., Busigny, 132 h., Clary, 20 h., Elincourt, 28 h., Esnes, 70 h., Marez, 70 h., Montigny, 20 h., Selvigny, 18 h., Wallincourt, 189 h., Anneux, 31 h., Bantouzelle, 82 h., Crèvecœur, 66 h., Gouzeaucourt, 55 h., Honnecourt, 46 h., Lesdain, 19 h., Marcoing, 77 h., Villers-Guislain, 19 h., Saulzoir, 32 h.

3^o Arrondissement de Douai : 1.992 h. 92 dont 800 h. 71 formant la forêt domaniale de Marchiennes et 1.102 h. 21 de bois particuliers dont les principaux massifs sont sur : Bugnicourt, 17 h., Gœulzin, 17 h., Lécluse, 15 h., Villers-au-Tertre, 15 h., Douai, 18 h., Flines-les-Râches, 278 h., Lewarde, 24 h., Montigny,

75 h., Auby, 17 h., Cuincy, 37 h., Raimbeaucourt, 115 h., Roost-Warendin, 22 h., Bouvignies, 120 h., Hornaing, 106 h., Marchiennes, 124 h., Pecquencourt, 52 h., Coutiches, 36 h., Faumont, 108 h.

4^o Arrondissement de Dunkerque : 772 h. 32 de bois particuliers dont les principaux massifs sont : 100 h. de pins sur le territoire de Ghyvelde ; 101 h. 66 à Merckeghem ; 34 h. 26 à Lederzeele ; 363 h. à Saint-Momelin ; 133 h. à Watten ; 15 h. à Wulverdinghe.

5^o Ancien Arrondissement d'Hazebrouck : 3.088 h. 12 dont 2.580 h. 16 de bois domaniaux savoir : la forêt de Nieppe, 2.514 h. 65, des Huit-Rues, 65 h. 51 ; et 507 h. 96 de bois particuliers dont les principaux massifs sont sur : Renescure, 95 h., Morbecque, 75 h. 01, Houtkerque, 44 h., Steenvoorde, 32 h., Bailleul, 16 h., Saint-Jans-Cappel, 45 h., Merris, 20 h., Cassel, 22 h., Ebblinghem, 20 h., Boeschèpe, 26 h. 50, Godewaersvelde, 18 h.

6^o Arrondissement de Lille : 2.172 h. 25 dont 685 h. 04 de forêts domaniales formant la forêt de Phalempin, 15 h. 28 de bois appartenant à l'hospice de Seclin et 1.351 h. 84 de bois particuliers dont les principaux massifs sont sur : Prêmesques, 30 h., Cobrieux, 18 h., Cysoing, 89 h., Genech, 56 h., Mouchin, 29 h., Péronne, 20 h., Sainghin, 33 h., Templeuve, 15 h., Wannehain, 36 h., Emmerin, 42 h., Haubourdin, 30 h., Santes, 77 h., Wavrin, 25 h., Annappes, 40 h., Flers, 23 h., Attiches, 16 h., Avelin, 52 h., Bersée, 60 h., Mèrignies, 50 h., Ostricourt, 136 h. 72, Phalempin, 38 h., Wahagnies, 105 h., Verlinghem, 44 h., Allennes-les-Marais, 28 h., Bauvin, 25 h., Wattignies, 20 h., Bondues, 15 h.

7^o Arrondissement de Valenciennes : 5.861 h. dont 4.425 h. 99 de forêts domaniales, savoir : le massif de Saint-Amand, 3.314 h. 96 ; la forêt de Wallers, 391 h. 03 ; la forêt de Flines : 240 h. ; la forêt de Bonsecours, 480 h. et 1.435 h. de bois particuliers dont les principaux massifs sont sur : Raismes, 1.300 h., Denain, 25 h., Thiant, 64 h., Sebourg, 46 h.

Climatologie. — Le climat varie suivant les latitudes, l'altitude, le voisinage de la mer et les vents dominants ; le département du Nord, au point de vue climatologique, se divise en deux parties, savoir :

1^o *Vosgien*, sur la rive droite de la Sambre (climat continental).

2^o *Séquanien*, partout ailleurs (climat maritime).

Le climat vosgien se distingue par des extrêmes de froid et de chaud.

Le climat séquanien est adouci par l'influence de la mer et de ses courants.

En ce qui concerne l'année 1932, nous donnons ci-après un résumé succinct des moyennes des observations centralisées par la Commission météorologique du Nord :

TEMPÉRATURE. — Température moyenne supérieure de 1^o6 à la normale. Voici les moyennes de chaque mois.

Année 1932

Janvier	+ 5 ^o 4	Juillet	+ 19 ^o 0
Février	+ 2 ^o 2	Août	+ 22 ^o 1
Mars	+ 5 ^o 3	Septembre	+ 17 ^o 0
Avril	+ 8 ^o 7	Octobre	+ 10 ^o 7
Mai	+ 13 ^o 6	Novembre	+ 6 ^o 8
Juin	+ 17 ^o 0	Décembre	+ 4 ^o 8

PLUIE. — L'année 1932 a été supérieure à la normale. Les hauteurs d'eau relevées chaque mois sont les suivantes :

Année 1932

Janvier	35 % 7	Juillet	77 % 0
Février	10 % 8	Août	33 % 7
Mars	19 % 2	Septembre	75 % 1
Avril	78 % 2	Octobre	183 % 3
Mai	51 % 5	Novembre	45 % 3
Juin	15 % 4	Décembre	14 % 1

COMPARAISON DE L'ANNÉE 1932
AVEC UNE ANNÉE MOYENNE

	Moyenne	An 1932
Baromètre	755 $\frac{7}{10}$	762 $\frac{7}{10}$ 1
Température	9 ^o $\frac{4}{10}$	11 ^o
Jours de gelée	60	45
Pluviomètre	720 $\frac{7}{10}$	639 $\frac{7}{10}$ 3
Nombre de jours de pluie	142	197

DIVISION DU TERRITOIRE

Le département se compose de 669 communes, réparties en six arrondissement, dont les chefs-lieux sont : Avesnes, Cambrai, Douai, Dunkerque, Lille et Valenciennes.

Les tableaux statistiques de ces communes par ordre alphabétique, par canton et par arrondissement, sont portés aux pages 69 et suivantes.

Parmi les 669 communes du département, on compte 93 villes ayant plus de 5.000 âmes ou portant depuis longtemps la qualification de ville. Ces villes sont désignées ci-après par ordre d'importance :

LILLE : 201.568 habitants. — Chef-lieu du département et de huit cantons ; quartier général du 1^{er} corps d'armée et de la 1^{re} région, chef-lieu d'une Académie, siège d'une Université, d'un Tribunal de première instance, d'un Tribunal de commerce et d'une chambre de commerce, d'un conseil de prud'hommes, d'un évêché ; ville d'industrie et de commerce. — Distance de Paris : en chemin de fer, 247 kilomètres ; par voie de terre, 223 kilomètres 349 mètres (route nationale n° 17 de Paris (Porte de la Villette), à Lille (Grand'Place)).

ROUBAIX : 117.190 habitants. — Chef-lieu de trois cantons, siège d'un tribunal, d'une chambre de commerce et d'un conseil de prud'hommes, ville ouverte, de grande industrie, à 11 kilomètres de Lille.

TOURCOING : 81.972 habitants. — Chef-lieu de trois cantons, siège d'un tribunal, d'une chambre de commerce et d'un conseil de prud'hommes, ville ouverte, de grande industrie, à 14 kilomètres de Lille.

VALENCIENNES : 42.359 habitants. — Chef-lieu de sous-préfecture et de trois cantons, siège d'un tribunal de première instance, d'un tribunal, d'une chambre de commerce et d'un conseil de prud'hommes, ancienne place fortifiée avec citadelle déclassée en exécution de la loi du 27 mai 1889, à 50 kilomètres de Lille.

DOUAI : 41.598 habitants. — Chef-lieu de sous-préfecture et de trois cantons ; siège de la cour d'appel, d'un tribunal de première instance, d'une chambre de commerce et d'un conseil de prud'hommes ; ancienne place fortifiée, déclassée en exécution de la loi du 27 mai 1889. A 33 kilomètres de Lille.

DUNKERQUE : 31.763 habitants. — Chef-lieu de sous-préfecture et de deux cantons, siège d'un tribunal de première instance, d'un tribunal, d'une chambre de commerce et d'un conseil de prud'hommes ; place fortifiée et port de mer ; ville de commerce à 80 kilomètres de Lille.

WATTRELOS : 30.647 habitants. — Ville ouverte, à 15 kilomètres de Lille.

CAMBRAI : 28.542 habitants. — Chef-lieu de sous-préfecture et de deux cantons, siège de l'archevêché du diocèse, d'un tribunal de première instance, d'un tribunal, d'une chambre de commerce et d'un conseil de prud'hommes, ancienne place forte avec citadelle déclassée en exécution de la loi du 27 mai 1889, à 59 kilomètres de Lille.

DENAIN : 27.767 habitants. — Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 47 kilomètres de Lille.

MAUBEUGE : 24.221 habitants. — Chef-lieu de deux cantons, siège d'un conseil de prud'hommes, place fortifiée avec camp retranché, à 87 kilomètres de Lille.

ARMENTIÈRES : 22.704 habitants. — Chef-lieu de canton ville ouverte, industrielle, siège d'une chambre de

commerce et d'un conseil de prud'hommes, à 16 kilomètres de Lille.

LA MADELEINE : 21.507 habitants. — Ville ouverte, à 2 kilomètres de Lille.

L'OMME : 20.684 habitants. — Ville ouverte à 6 kilomètres de Lille.

CROIX : 20.652 habitants. — Ville ouverte, à 8 kilomètres de Lille.

MARCO-EN-BARGEUL : 19.163 habitants. — Ville ouverte, à 5 kilomètres de Lille.

HELLEMES : 18.096 habitants. — Ville ouverte, à 4 kilomètres de Lille.

ANZIN : 16.090 habitants. — Ville ouverte, à 49 kilomètres de Lille.

HAUMONT : 16.012 habitants. — Ville ouverte, à 85 kilomètres de Lille.

ROSENDAËL : 15.808 habitants. — Ville ouverte, à 82 kilomètres de Lille.

HAZEBROUCK : 14.859 habitants. — Chef-lieu de deux cantons, siège d'un tribunal de première instance, d'un conseil de prud'hommes, ville ouverte, à 45 kilomètres de Lille (ancienne Sous-Préfecture).

SAINT-AMAND : 14.720 habitants. — Chef-lieu de deux cantons, ville ouverte, à 38 kilomètres de Lille.

LAMBERSART : 14.377 habitants. — Ville ouverte, à 3 kilomètres de Lille.

Loos : 14.233 habitants. — Ville ouverte, à 5 kilomètres de Lille.

FOURMIËRES : 13.815 habitants. — Ville ouverte, à 108 kilomètres de Lille, siège d'un conseil de prud'hommes.

HALLUIN : 13.588 habitants. — Ville ouverte, à 17 kilomètres de Lille, siège d'un conseil de prud'hommes.

CAUDRY : 13.056 habitants. — Ville ouverte, à 72 kilomètres de Lille ; siège d'un conseil de prud'hommes.

RAISMES : 12.866 habitants. — Ville ouverte, à 44 kilomètres de Lille.

SAINT-POL-SUR-MER : 12.422 habitants. — Ville ouverte, à 79 kilomètres de Lille.

SIN-LE-NOBLE : 12.133 habitants. — Ville ouverte, à 78 kilomètres de Lille.

COUDEKERQUE-BRANCHE : 11.867 habitants. — Ville ouverte, à 78 kilomètres de Lille.

WASQUEHAL : 11.707 habitants. — Ville ouverte à 10 kilomètres de Lille.

SOMAIN : 11.577 habitants. — Ville ouverte à 39 kilomètres de Lille.

ESCAUDAIN : 11.238 habitants. — Ville ouverte à 44 kilomètres de Lille.

HAUBOURDIN : 10.916 habitants. — Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 7 kilomètres de Lille, siège d'un conseil de prud'hommes.

MALO-LES-BAINS : 10.296 habitants. — Station climatique, à 82 kilomètres de Lille.

WAZIERS : 9.959 habitants. — Ville ouverte à 31 kilomètres de Lille.

BAILLEUL : 9.691 habitants. — Chef-lieu de deux cantons, ville ouverte, 29 kilomètres de Lille, siège d'un conseil de prud'hommes.

VIEUX-CONDÉ : 9.529 habitants. — Ville ouverte, à 48 kilomètres de Lille.

MOUVAUX : 9.488 habitants. — Ville ouverte, à 10 kilomètres de Lille.

BRUAY : 9.411 habitants. — Ville ouverte, à 52 kilomètres de Lille.

ANICHE : 9.105 habitants. — Ville ouverte, à 44 kilomètres de Lille.

LE CATEAU : 8.427 habitants. — Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 80 kilomètres de Lille, siège d'un conseil de prud'hommes.

MONS-EN-BARGEUL : 8.096 habitants. — Ville ouverte, à 4 kilomètres de Lille.

SECLIN : 8.079 habitants. — Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 11 kilomètres de Lille.

FRESNES : 7.846 habitants. — Ville ouverte, à 50 kilomètres de Lille.

ONNAING : 7.816 habitants. — Ville ouverte, à 56 kilomètres de Lille.

RONCHIN : 7.815 habitants. — Ville ouverte, à 5 kilomètres de Lille.

AUBY : 7.506 habitants. — Ville ouverte, à 30 kilomètres de Lille.

LYS-LEZ-LANNOY : 7.278 habitants. — Ville ouverte, à 14 kilomètres de Lille.

CONDÉ-SUR-ESCAUT : 7.228 habitants. — Chef-lieu de canton, à 51 kilomètres de Lille.

COMINES : 6.812 habitants. — Ville ouverte, à 18 kilomètres de Lille.

FACHES : 6.766 habitants. — Ville ouverte, à 6 kilomètres de Lille.

MERVILLE : 6.751 habitants. — Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 36 kilomètres de Lille.

JEUMONT : 6.642 habitants. — Ville ouverte, à 98 kilomètres de Lille.

RONCQ : 6.573 habitants. — Ville ouverte, à 14 kilomètres de Lille.

FLERS : 6.524 habitants. — Ville ouverte, à 6 kilomètres de Lille.

WALLERS : 6.392 habitants. — Ville ouverte, à 44 kilomètres de Lille.

MARQUETTE-LEZ-LILLE : 6.330 habitants. — Ville ouverte, à 5 kilomètres de Lille.

FLERS-EN-ESCREBIEUX : 6.315 habitants. — Ville ouverte, à 33 kilomètres de Lille.

PETITE-SYNTHÉ : 6.241 habitants. — Ville ouverte, à 82 kilomètres de Lille.

ANNŒULLIN : 6.190 habitants. — Ville ouverte, à 18 kilomètres de Lille.

SAINT-ANDRÉ : 6.126 habitants. — Ville ouverte, à 3 kilomètres de Lille.

HEM : 5.895 habitants. — Ville ouverte, à 11 kilomètres de Lille.

LOURCHES : 5.804 habitants. — Ville ouverte, à 49 kilomètres de Lille.

SOLESMES : 5.655 habitants. — Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 69 kilomètres de Lille.

LOUVROIL : 5.517 habitants. — Ville ouverte, à 87 kilomètres de Lille.

LINSELLES : 5.466 habitants. — Ville ouverte, à 15 kilomètres de Lille.

GRAVELINES : 5.459 habitants. — Chef-lieu de canton, ancienne place forte déclassée et port de mer, à 87 kilomètres de Lille.

HOUPLINES : 5.430 habitants. — Ville ouverte, à 16 kilomètres de Lille.

TRITH-SAINT-LÉGER : 5.416 habitants. — Ville ouverte, à 53 kilomètres de Lille.

FENAIN : 5.401 habitants. — Ville ouverte, à 40 kilomètres de Lille.

AVESNES : 5.239 habitants. — Chef-lieu de sous-préfecture de deux cantons, d'un tribunal de première instance et d'une chambre de commerce, ville ouverte, à 92 kilomètres de Lille.

ORCHIES : 4.955 habitants. — Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 25 kilomètres de Lille.

ESTAIRES : 4.565 habitants. — Ville ouverte, à 30 kilomètres de Lille.

AVESNES-LES-AUBERT : 4.457 habitants. — Ville ouverte, à 62 kilomètres de Lille.

NIEPPE : 4.282 habitants. — Ville ouverte, à 20 kilomètres de Lille.

ANOR : 4.160 habitants. — Ville ouverte, à 114 kilomètres de Lille.

LA BASSÉE : 4.109 habitants. — Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 24 kilomètres de Lille.

LA GORGUE : 3.959 habitants. — Ville ouverte, à 29 kilomètres de Lille.

WIGNEHIES : 3.819 habitants. — Ville ouverte, à 107 kilomètres de Lille.

BERGUES : 3.756 habitants. — Chef-lieu de canton, à 72 kilomètres de Lille.

LANDRECIÉS : 3.736 habitants. — Chef-lieu de canton, ancienne place fortifiée, déclassée en exécution de la loi du 27 mai 1889, à 80 kilomètres de Lille.

STEENVOORDE : 3.632 habitants. — Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 46 kilomètres de Lille.

QUESNOY-SUR-DEULE : 3.588 habitants. — Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 11 kilomètres de Lille.

MARCHIENNES : 3.528 habitants. — Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 31 kilomètres de Lille.

LE QUESNOY : 3.268 habitants. — Chef-lieu de deux cantons, à 65 kilomètres de Lille.

HONDSCHOOTE : 2.788 habitants. — Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 78 kilomètres de Lille.

CASSEL : 2.721 habitants. — Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 51 kilomètres de Lille.

BOUCHAIN : 2.434 habitants. — Chef-lieu de canton, ancienne place fortifiée déclassée en exécution de la loi du 27 mai 1889, à 50 kilomètres de Lille.

BOURBOURG : 2.198 habitants. — Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 80 kilomètres de Lille.

BAVAY : 1.803 habitants. — Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 76 kilomètres de Lille, siège d'un conseil de prud'hommes.

MORTAGNE-DU-NORD : 1.635 habitants. — Ville ouverte, à 38 kilomètres de Lille.

LANNOY : 1.569 habitants. — Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 13 kilomètres de Lille, siège d'un conseil de prud'hommes.

Etat des divers sols du département

La nature des divers sols du département peut être divisée de la manière suivante :

Pays de collines	158.200 hect.
— de plaines et de vallons	414.643 »
	<hr/>
	572.843 »
	<hr/>
Sol riche de terreau	80.370 hect.
— de craie ou calcaire	84.140 »
— de gravier	1.550 »
— pierreux	59.890 »
— sablonneux	31.650 »
— argileux	280.963 »
— limoneux ou marécageux	34.280 »
	<hr/>
	572.843 »
	<hr/>

Le territoire du département se divise, en temps normal par nature de propriété, comme suit :

Terres	327.259 hect.
Prés et prairies naturels, herbages et pâturages	133.041 »
Vergers et cultures fruitières d'arbres et d'arbustes, etc.	6.661 »
Vignes	»
Bois, aulnaies, saussaies, oseraies, etc.	24.970 »
Bois de l'Etat	20.280 »
Landes, pâtis, bruyères, marais, terres vaines et vagues, etc.	3.377 »
Carrières, ardoisières, sablières, tourbières, etc.	278 »
Lacs, étangs, mares, abreuvoirs, fontaines, etc., canaux non navigables et dépendances ; salins, salines et marais salants	1.124 »

Jardins autres que les jardins d'agrément et terrains affectés à la culture maraichère, florale et d'ornementation ; pépinières, etc.	13.501 »
Chantiers, lieux de dépôt, terrains à bâtir, rues privées, etc.	1.502 »
Terrains d'agrément, parcs, jardins, pièces d'eau, etc.	2.179 »
Chemins de fer, canaux de navigation et dépendances	3.146 »
Sols des propriétés bâties et des bâtiments ruraux, cours et dépendances, etc.	12.851 »
Propriétés publiques improductives, routes, chemins, places, rues, rivières, ruisseaux	22.679 »
Superficie totale du département (d'après le cadastre)	572.843 »

BUDGET DÉPARTEMENTAL

EXERCICE 1934. — BUDGET PRIMITIF

Recettes par Chapitres

BUDGET ORDINAIRE

Chap. 1. Centimes additionnels ordinaires	46.557.475 91
— 2. Taxes départementales	4.256.000 »
— 3. Parts allouées au département sur le produit des fonds communs et de divers impôts d'Etat	6.989.700 »
— 4. Revenus des biens et fondations	5.649.262 »
— 5. Produit des droits concédés au département	600 »
— 6. Ressources ordinaires pour les dépenses de vicinalité	1.786.216 »
— 7. Ressources ordinaires pour les dépenses d'assistance	87.986.610 69
— 8. Recettes diverses	2.879.107 56
Total des recettes ordinaires.	<u>156.104.972 16</u>

BUDGET EXTRAORDINAIRE

Chap. 9. Centimes additionnels extraordinaires	21.789.896 39
— 10. Emprunts	66.900.000 »
— 11. Dons et legs	200 »
— 12. Produit des biens aliénés	210.250 »
— 13. Ressources extraordinaires pour les dépenses du service des chemins de fer d'intérêt général et d'intérêt local, des tramways départementaux et des voitures automobiles	1.476.729 38
— 14. Ressources extraordinaires pour les dépenses de vicinalité	»
— 15. Recettes diverses	32.605.524 15
Total des recettes extraordinaires	122.982.599 92
Rappel des recettes ordinaires	156.104.972 16
Total général des recettes	<u>279.087.572 08</u>

Dépenses par Chapitres

BUDGET ORDINAIRE

Chap. 1. Propriétés départementales immobilières	2.224.554 31
— 2. Bâtiments pris à loyer par le département	201.904 50
— 3. Mobilier départemental	122.960 »
— 4. Personnel et administration du département	10.826.720 »
— 5. Routes départementales	»
— 6. Chemins Vicinaux	17.040.610 »
— 7. Enfants assistés	10.310.400 »
— 8. Protection des enfants du premier âge	1.244.035 »
— 9. Assistance médicale gratuite.	21.328.000 »
— 10. Assistance des vieillards, des infirmes et des incurables privés de ressources	55.010.000 »
— 11. Assistance aux familles nombreuses	1.829.110 »
— 12. Assistance aux femmes en couches et allaitement maternel	14.470.980 »
— 13. Protection de la santé publique	963.000 »
— 14. Aliénés	9.117.423 »
— 15. Dépenses d'assistance non prévues aux chapitres 7 à 14	5.807.902 50
— 16. Archives départementales.	162.602 40
— 17. Subventions pour les dépenses ordinaires des communes	100 »
— 18. Encouragements aux lettres, aux sciences et aux arts	380.720 »
— 19. Encouragements à l'agriculture, au commerce et à l'industrie	2.472.905 »
— 20. Subventions pour les dépenses de l'Instruction publique.	1.482.053 »
— 21. Dépenses diverses	1.078.506 56
Total des dépenses ordinaires.	<u>156.074.486 27</u>

BUDGET EXTRAORDINAIRE

Chap. 22.	Dette du département . . .	31.775.007 07
— 23.	Acquisition d'immeubles et construction de bâtiments départementaux.	100.000 »
— 24.	Acquisition et renouvellement du mobilier départemental	»
— 25.	Emploi des libéralités faites au département	200 »
— 26.	Construction et rectification de routes départementales	»
— 27.	Construction et rectification de chemins vicinaux	7.720.000 »
— 28.	Construction de chemins de fer d'intérêt local et de tramways départementaux. Frais de contrôle et de surveillance.	1.690.278 95
— 29.	Contribution du département aux dépenses extraordinaires d'intérêt public à la charge de l'Etat	535.000 »
— 30.	Contribution du département aux dépenses extraordinaires des communes et des établissements publics.	81.149.632 »
	Total des dépenses extraordinaires	122.970.118 02
	Rappel des dépenses ordinaires.	156.074.486 27
	Total général des dépenses	279.044.604 29

BUDGET ORDINAIRE

DÉPENSES

CHAP. I. — PROPRIÉTÉS DÉPARTEMENTALES IMMOBILIÈRES

§ 1. — *Préfecture et Sous-Préfectures et propriétés diverses*

Art. 1.	Entretien des bâtiments de l'hôtel et des bureaux de la préfecture y compris le salaire des hommes de peine et des femmes de ménage	160.000 »
— 2.	Entretien des hôtels et des bureaux des sous-préfectures	8.550 »
— 3.	Entretien des casernes de gendarmerie appartenant au département	52.800 »
— 4.	Eclairage des casernes de gendarmerie ; remplacement des drapeaux placés sur ces bâtiments, dépenses diverses, etc.	28.000 »
— 5.	Entretien des bâtiments occupés par les tribunaux civils	18.000 »
— 6.	Entretien des prisons départementales	38.790 »
— 7.	Entretien de divers bâtiments départementaux	32.850 »
— 8.	Entretien des bureaux de la Préfecture : Annexe du Boulevard de la Liberté	60.000 »
— 9.	Subventions aux écoles normales d'instituteurs et d'institutrices pour travaux d'entretien	136.549 71
	§ 2. — <i>Dépenses communes</i>	
— 10.	Assurance des bâtiments départementaux contre les risques d'incendie (Circulaire du 5 mai 1852)	80.000 »

Art. 11.	Préfecture et Annexe de la Préfecture. — Ascenseurs. — Assurance contre les risques d'accidents.	714 60
— 12.	Contributions dues pour les propriétés du département	135.000 »
— 13.	Biens diocésains dévolus au département. — Contributions, assurances et frais divers	200 »
— 14.	Chauffage et éclairage de la Préfecture et de l'annexe de la rue Jacquemars-Giélée	157.500 »
— 15.	Chauffage, éclairage et force motrice de la Préfecture et dépenses diverses. — Annexe du Boulevard de la Liberté	135.000 »
— 16.	Indemnités de chauffage et d'éclairage aux Sous-Préfets et dépenses d'éclairage des loges des concierges des Sous-Préfectures	65.000 »
— 17.	Fourniture d'eau pour les propriétés du département	45.000 »
— 18.	Dépenses des services téléphoniques installés dans les bâtiments départementaux.	200.000 »
— 19.	Frais d'illumination, de décoration et d'ameublement des édifices départementaux et dépenses diverses	13.000 »
— 20.	Gages des concierges de la Préfecture, des garçons de bureau, des hommes de peine ; frais d'habillement et primes d'assurance	290.000 »
— 21.	Salaires des concierges des Sous-Préfectures	90.000 »

§ 3. — *Grosses réparations et dépenses diverses*

— 22.	Edifices départementaux. — Immeubles et mobilier. — Gros entretien	190.000 »
— 23.	Hôtel de la Préfecture. — Gros entretien	27.000 »
— 24.	Travaux de réfection des bâtiments départementaux endommagés par suite de circonstances de guerre	10.000 »
— 25.	Caserne et gendarmerie de Waziers. — Entretien	600 »
— 26.	Préfecture. — Voitures automobiles. — Assurance	10.000 »
— 27.	Caserne de gendarmerie de Lille. — Travaux	150.000 »
— 28.	Prison cellulaire de Loos. — Travaux	30.000 »
— 29.	Prison cellulaire de Cuincy. — Travaux	40.000 »
— 30.	Maison d'Arrêt d'Avesnes. — Travaux	20.000 »
	Total du Chapitre 1^{er}	2.224.554 31

CHAPITRE 2. — BATIMENTS PRIS A LOYER

PAR LE DÉPARTEMENT

Art. 1.	Loyer des casernes de gendarmerie au nombre de 29	189.822 50
— 2.	Eclairage des casernes de gendarmerie. — Remplacement des drapeaux placés sur ces bâtiments. — Dépenses diverses, etc.	3.000 »

Art. 3.	Gages du concierge-garçon de bureau de l'immeuble affecté aux bureaux de M. l'Ingénieur en chef du Service Vicinal . . .	7.825 »
— 4.	Caserne de gendarmerie de Bousies. Installation de l'éclairage électrique. Indemnité à la commune	300 »
— 5.	Caserne de gendarmerie d'Haubourdin. Installation d'eau. Indemnité	557 »
— 6.	Caserne de gendarmerie de Steenvoorde. — Installation d'eau. — Indemnité à l'Hospice propriétaire	400 »
	Total du Chapitre 2	<u>201.904 50</u>

CHAPITRE 3. — MOBILIER DÉPARTEMENTAL

Art. 1.	Mobilier de la Préfecture.	45.000 »
— 2.	Mobilier des Sous-Préfectures	22.500 »
— 3.	Subvention à l'école normale d'instituteurs pour achat et entretien de mobilier et de matériel d'enseignement	24.225 »
— 4.	Même objet pour l'école normale d'institutrices	10.735 »
— 5.	Subvention à l'école normale d'instituteurs pour dépenses de matériel scientifique et de fournitures scolaires à l'école annexe	2.000 »
— 6.	Subvention à l'École Normale d'institutrices pour dépenses de matériel scientifique, de fournitures scolaires à l'école annexe et paiement des gages de la femme de service.	7.500 »
— 7.	Entretien du mobilier de la cour d'assises et des tribunaux (non compris le greffe et ses accessoires)	11.000 »
	Total du Chapitre 3	<u>122.960 »</u>

CHAPITRE 4. — PERSONNEL ET ADMINISTRATION
DU DÉPARTEMENT§ 1^{er}. — Personnel

Art. 1.	Personnel de la Préfecture et des Sous-Préfectures : traitements, indemnités de résidence, indemnités pour charges de famille, allocations à divers agents	4.200.000 »
— 2.	Secours à d'anciens employés ou à leurs familles	12.900 »
— 3.	Traitements des employés du service des Enfants assistés et de la Protection des Enfants du premier âge	220.000 »
— 4.	Indemnités aux employés de la Préfecture pour les travaux du Conseil général et le Service sténographique, et frais occasionnés par le fonctionnement de l'Assemblée départementale et de ses commissions	23.000 »
— 5.	Indemnité au Secrétaire de la Commission départementale	6.000 »

— 6.	Traitements et frais de service des architectes du département.	93.000 »
— 7.	Traitements des agents-voyers.	2.800.000 »
— 8.	Allocations forfaitaires aux Conseillers de Préfecture pour le paiement de leurs menues dépenses et frais divers	2.000 »
— 9.	Indemnité annuelle aux Conseillers de Préfecture titulaires pour collaboration administrative	50.000 »
— 10.	Indemnité personnelle de fonctions à M. Verlomme, Secrétaire général du Nord	25.000 »
— 11.	Indemnité départementale aux Inspecteurs du travail	62.000 »
— 12.	Indemnité aux Inspecteurs départementaux des pharmacies.	6.500 »
— 13.	Complément de traitement à M. Dufour, Sous-Directeur du service des Assurances sociales.	4.000 »
— 14.	Indemnité au personnel des Retraites ouvrières et paysannes.	11.700 »
— 15.	Indemnité départementale aux employés de la Trésorerie Générale et des recettes des Finances du Nord	32.080 »
— 16.	Indemnité départementale au agents des Contributions directes.	327.000 »
— 17.	Indemnité départementale au personnel du service du génie rural	10.000 »
— 18.	Indemnité départementale allouée aux Ingénieurs des mines et aux Ingénieurs des Travaux publics de l'Etat attachés au service du Contrôle de la Voie et des Bâtiments des Chemins de fer du Nord	33.000 »
— 19.	Indemnité départementale allouée aux Ingénieurs et au personnel du service du contrôle des voies ferrées d'intérêt local	9.500 »
— 20.	Indemnité allouée au chef du service intérieur de la Préfecture	8.000 »
— 21.	Indemnité départementale allouée à M. Riez, Directeur des services vétérinaires	13.000 »
— 22.	Caisse intercommunale des retraites. — Subvention	100.000 »
— 23.	Allocation départementale au directeur de l'asile d'aliénés d'Armentières	2.000 »
— 24.	Allocations et suppléments de pensions aux retraités du département	1.650.000 »
— 25.	Service de délivrance des cartes d'identité aux étrangers. — Dépenses de fonctionnement	265.000 »
— 26.	Allocations aux vérificateurs des poids et mesures	850 »
— 27.	Etablissement thermal de St-Amand. — Traitement du Médecin Inspecteur	800 »

Art. 28. Indemnité de déplacement à M. Mahieu, Inspecteur départemental des sapeurs-pompiers.	7.500 »	Art. 3. Frais d'impression des budgets et des comptes départementaux	12.000 »
— 29. Indemnités de départ à divers agents départementaux admis à la retraite	65.000 »	— 4. Frais d'impression du procès-verbal des délibérations des Conseils d'arrondissement et des rapports des Sous-Préfets.	4.000 »
— 30. Indemnités aux secrétaires des Conseils d'arrondissement.	400 »	— 5. Frais d'impression pour le service vicinal et frais de bureau	31.500 »
— 31. Indemnité annuelle à M. Dubernard, ancien Directeur de la Station Agronomique du Nord	1.500 »	— 6. Frais d'impression pour les recettes et dépenses départementales	14.400 »
— 32. Culture du Tabac. — Travaux extraordinaires. — Indemnités	200 »	— 7. Fourniture des imprimés à l'usage des délégations cantonales et de l'administration académique	2.000 »
— 33. Taxe d'apprentissage. — Dépenses de fonctionnement du service	20.000 »	— 8. Frais d'impression des cartes d'électeurs, et menues dépenses relatives à la tenue des opérations électorales	12.000 »
— 34. Indemnité à M. le Dr Hamel, ancien Inspecteur de l'Assistance publique	4.000 »	— 9. Frais de confection des tableaux de recrutement et imprimés	12.600 »
— 35. Indemnité au Secrétaire du Comité départemental de ravitaillement	900 »	— 10. Frais d'impression et de publication des listes pour les élections consulaires	8.000 »
— 36. Participation du département à la constitution de la pension des géomètres du cadastre à la caisse intercommunale des retraites et contribution aux assurances sociales et allocations familiales.	27.180 »	— 11. Frais d'impression des cadres pour la formation des listes électorales et des listes du jury	800 »
— 37. Participation du département à la constitution de la pension des agents auxiliaires de la Préfecture, des Sous-Préfectures et des services annexes à la Caisse intercommunale des retraites. — Donations arriérées	14.000 »	— 12. Achat et reliure d'ouvrages d'administration pour la Préfecture et les Sous-Préfectures. Achat de journaux pour compléter des collections et frais de service. Abonnement au Journal officiel pour les Conseillers généraux	13.000 »
— 38. Participation du département aux retraites des agents des Compagnies exploitantes des voies ferrées d'intérêt local et des tramways	130.000 »	— 13. Impression du Recueil des Actes administratifs de la Préfecture	10.625 »
— 39. Participation du département dans le paiement des indemnités allouées au personnel chargé du contrôle des Sociétés Coopératives de reconstruction.	30.000 »	— 14. Frais de timbre à la charge du département ; frais d'affranchissement de la correspondance officielle	35.000 »
— 40. Remboursement des menues dépenses faites par les fonctionnaires de l'administration délégués par M. le Préfet à diverses représentations	3.000 »	— 15. Entretien et achat des fournitures diverses pour machines à écrire, etc	15.300 »
— 41. Indemnité forfaitaire et annuelle accordée au Secrétaire de la Commission départementale pour remboursement de frais de déplacement et divers nécessités par l'exécution de ses fonctions	9.000 »	— 16. Dépenses générales des bureaux de l'inspection du service des enfants assistés et du magasin des vêtements	15.200 »
Total du § 1 ^{er}	<u>10.280.010 »</u>	— 17. Frais d'éclairage, de chauffage, de correspondance, d'assurance, etc..., des dépôts des enfants assistés de Cambrai, Avesnes et Hazebrouck	7.125 »
§ 2. — Matériel		— 18. Frais de télégrammes expédiés ou reçus par le département	200 »
Art. 1. Frais de fonctions au Préfet et aux Sous-Préfets (par abonnement)	161.160 »	— 19. Achat de fournitures de bureau, papiers, etc., pour les différents services départementaux	46.000 »
— 2. Frais d'impression du procès-verbal des délibérations du Conseil général, des rapports de la Commission départementale et du Préfet	110.000 »	— 20. Frais de bureau du greffe et du Conseil de Préfecture inter-départemental	2.500 »
		— 21. Fournitures d'imprimés, frais d'impression et fournitures de bureau à l'usage de divers services ne rentrant pas dans les rubriques spéciales	12.000 »

Art. 22. Frais de bureau et imprimés nécessaires pour le fonctionnement de la commission départementale	300 »
— 23. Service de délivrance des cartes d'identité aux étrangers. — Fournitures diverses.	17.000 »
— 24. Taxe d'apprentissage. — Fournitures diverses	4.000 »
Total du § 2	546.710 »
Report du § 1 ^{er}	10.280.010 »
Total du Chapitre 4	10.826.720 »

CHAPITRE 5. — NÉANT

CHAPITRE 6. — CHEMINS VICINAUX

Art. 1. Travaux d'entretien des chemins vicinaux de grande communication	15.003.310 »
— 2. Réserve pour travaux imprévus des chemins de grande communication.	200.000 »
— 3. Subventions aux communes pour les travaux d'entretien et de grosses réparations de chemins vicinaux ordinaires	60.800 »
— 4. Frais de levés de plans, d'expertise et de recherches de matériaux	5.700 »
— 5. Secours aux ouvriers blessés et aux anciens agents et cantonniers du service vicinal et à leurs veuves et enfants mineurs. Frais funéraires et secours aux veuves et enfants des cantonniers décédés en activité	13.500 »
— 6. Dépenses diverses.	3.300 »
— 7. Pensions complémentaires aux anciens cantonniers départementaux et à leurs veuves, et pensions allouées en exécution de la loi du 9 avril 1898 sur les accidents du travail	650.000 »
— 8. Acquisition et entretien du matériel, location d'abris pour les rouleaux compresseurs et tonneaux d'arrosage, etc.	3.500 »
— 9. Frais médicaux et pharmaceutiques des cantonniers départementaux	18.000 »
— 10. Gratifications exceptionnelles aux cantonniers ou anciens cantonniers départementaux qui obtiennent la médaille d'honneur	3.500 »
— 11. Indemnités de départ aux cantonniers et chefs cantonniers admis à la retraite	94.000 »
— 12. Allocations temporaires et indemnités temporaires de cherté de vie aux cantonniers retraités et à leurs veuves	785.000 »
— 13. Chemin de grande communication n° 72. Redressement et reconstruction du pont de Steendam	100.000 »

Art. 14. Participation du département dans les dépenses de construction d'un pont sur le canal de Mardyck entre Saint-Pol-sur-Mer et Petite-Synthe.	100.000 »
Total du Chapitre 6	17.040.610 »

CHAPITRE 7. — ENFANTS ASSISTÉS

§ 1^{er}. — Dépenses entrant en ligne de compte dans le calcul des parts contributives de l'Etat et des communes

Art. 1. Secours temporaires (Secours destinés à prévenir ou à faire cesser l'abandon. — Secours de premier besoin et primes de légitimation)	3.000.000 »
— 2. Salaires des nourrices	600.000 »
— 3. Pensions des pupilles confiés à des familles	3.600.000 »
— 4. Primes de survie aux nourrices et aux nourriciers.	3.500 »
— 5. Fournitures de layettes aux pupilles	50.000 »
— 6. Fournitures de vêtements aux pupilles âgés de moins de 13 ans, frais de service, etc.	575.000 »
— 7. Frais d'assistance médicale.	75.000 »
— 8. Frais de séjour des pupilles difficiles ou vicieux dans les écoles professionnelles appartenant à d'autres départements ou dans les écoles professionnelles privées	100.000 »
— 9. Frais de séjour des pupilles difficiles ou vicieux dans les établissements pénitentiaires	4.000 »
— 10. Salaires des personnes préposées aux admissions, dans les établissements dépositaires dépendant des hospices	12.500 »
— 11. Frais de séjour des enfants dans les établissements dépositaires dépendant des hospices.	110.000 »
— 12. Frais de location des immeubles affectés au service des enfants assistés	13.000 »
— 13. Dépenses des nourrices sédentaires dans les établissements dépositaires dépendant des hospices	255.000 »
— 14. Pensions des pupilles placés dans les établissements autres que les établissements dépositaires.	750.000 »
— 15. Allocations réglementaires ou exceptionnelles concernant les pupilles	5.000 »
— 16. Primes aux nourrices et aux nourriciers autres que les primes de survie	6.000 »
— 17. Fournitures scolaires	50.000 »
— 18. Cotisations des pupilles âgés de moins de 13 ans et affiliés à la mutualité départementale.	6.000 »
— 19. Fournitures de vêtements aux pupilles âgés de plus de 13 ans.	100.000 »
— 20. Frais de déplacement des pupilles et des nourrices ; frais relatifs à l'engagement des nourrices, frais de service, etc.	135.000 »

Art. 21. Registres, imprimés et frais de reconnaissance.	21.000 »
— 22. Frais d'inhumation des pupilles	5.000 »
— 23. Frais de recouvrement et de gestion des deniers pupillaires.	7.500 »
— 24. Remboursements aux départements étrangers	20.000 »
— 25. Primes aux instituteurs pour certificats d'études et montres aux enfants	7.500 »
— 26. Frais résultant de l'exécution de jugements rendus en vertu de la loi du 24 juillet 1889, etc.	300 »
— 27. Dépenses de l'établissement dépositaire départemental des enfants assistés	500.000 »
— 28. Réserve pour paiement de dettes des exercices antérieurs.	185.000 »
Total du § 1 ^{er}	<u>10.196.300 »</u>

§ 2. — *Dépenses à la charge exclusive du département*

Art. 1. Indemnité allouée à titre de complément de traitement à l'Inspecteur, aux sous-inspecteurs et aux commis d'inspection de l'Assistance publique	23.000 »
— 2. Frais de tournées supplémentaires des sous-inspecteurs, des préposés et des commis enquêteurs de l'Assistance publique	53.500 »
— 3. Dépenses du Conseil de famille des Enfants assistés.	600 »
— 4. Dots de mariage en faveur des pupilles ou d'anciens pupilles des deux sexes	20.000 »
— 5. Indemnité forfaitaire à l'Inspecteur pour frais de correspondance et de bureau	2.000 »
— 6. Dépenses imprévues	1.000 »
— 7. Traitement d'une dame visiteuse des enfants secourus	4.000 »
Total du paragraphe 2	<u>104.100 »</u>

§ 3. — *Dépenses payées sur recettes spéciales*

Art. 1. Création de dots de mariage en faveur des pupilles ou d'anciens pupilles des deux sexes.	10.000 »
Total du paragraphe 3	10.000 »
Rappel du paragraphe 1 ^{er}	10.196.300 »
Rappel du paragraphe 2	104.100 »
Total du Chapitre 7	<u>10.310.400 »</u>

CHAPITRE 8. — PROTECTION DES ENFANTS DU 1^{er} AGE

(Loi du 23 décembre 1874)

Art. 1. Frais de surveillance médicale.	80.000 »
— 2. Indemnités aux secrétaires de mairies et récompenses honorifiques	3.500 »
— 3. Frais de registres et d'imprimés	700 »
— 4. Récompenses aux nourrices.	2.500 »
— 5. Indemnités aux gardes champêtres	2.100 »
— 6. Indemnités aux nourrices pour chèvres, vaches.	200 »
— 7. Subventions pour l'installation et le fonctionnement de consultations de nourrissons et	

encouragements divers aux œuvres de protection de l'enfance et dépenses diverses	1.150.000 »
Art. 8. Réserve pour paiement de dettes des exercices antérieurs.	5.000 »
— 9. Subvention exceptionnelle à la consultation des nourrissons de Solesmes	35 »
Total du Chapitre 8	<u>1.244.035 »</u>

CHAPITRE 9. — ASSISTANCE MÉDICALE GRATUITE

(Loi du 15 juillet 1893)

Art. 1. Dépenses d'assistance médicale gratuite des malades ayant le domicile de secours communal.	9.000.000 »
— 2. Dépenses d'assistance médicale gratuite des malades ayant le domicile de secours départemental	200.000 »
— 3. Dépenses d'assistance médicale gratuite des malades n'ayant ni le domicile de secours communal ni le domicile de secours départemental (à la charge de l'Etat)	675.000 »
— 4. Dépenses d'assistance médicale gratuite pour lesquelles un recours doit être exercé contre les départements, communes, particuliers, sociétés, corporation, etc... Part de l'Etat dans les dépenses d'assistance aux tuberculeux	4.000.000 »
— 5. Dépenses d'impression, d'administration et de contrôle du service	233.000 »
— 6. Délivrance de réquisitions de transport aux familles des malades en traitement, soit dans un sanatorium maritime, soit dans un préventorium du département du Nord.	20.000 »
— 7. Dépenses d'assistance médicale gratuite. (Dettes arriérées)	2.500.000 »
— 8. Dépenses pour soins donnés aux « Assurés privés de ressources », leurs conjoint et enfants et aux « Assurés notoirement indigents », leurs conjoint et enfants	2.700.000 »
— 9. Dépenses pour soins donnés aux « Assurés privés de ressources », leurs conjoint et enfants et aux « Assurés notoirement indigents », leurs conjoint et enfants. — Dettes arriérées	2.000.000 »
Total du Chapitre 9	<u>21.328.000 »</u>

CHAPITRE 10. — ASSISTANCE DES VIEILLARDS, DES INFIRMES ET DES INCURABLES PRIVÉS DE RESSOURCES

(Loi du 14 juillet 1905)

Art. 1. Frais d'administration du service dans le département	380.000 »
§ 1 ^{er} . — <i>Dépenses des assistés ayant le domicile de secours communal</i>	
Art. 2. Allocations mensuelles	39.609.000 »
— 3. Frais d'hospitalisation soit dans des hospices publics, soit dans des établissements privés	13.000.000 »

Art. 4.	Frais d'entretien chez des particuliers	5.000 »
— 5.	Frais de visite occasionnés par la délivrance des certificats médicaux	12.000 »
— 6.	Frais de transport des assistés.	600 »

§ 2. — *Dépenses des assistés ayant le domicile de secours départemental*

— 7.	Allocations mensuelles	200.000 »
— 8.	Frais d'hospitalisation soit dans des hospices publics, soit dans des établissements privés	400.000 »
— 9.	Frais d'entretien chez des particuliers	3.000 »
— 10.	Frais de visite occasionnés par la délivrance des certificats médicaux	100 »
— 11.	Frais de transport des assistés	100 »

§ 3. — *Dépenses des assistés n'ayant aucun domicile de secours*

— 12.	Allocations mensuelles	150.000 »
— 13.	Frais d'hospitalisation soit dans des hospices publics, soit dans des établissements privés	250.000 »
— 14.	Frais de visite occasionnés par la délivrance des certificats médicaux	100 »
— 15.	Frais de transport des assistés	100 »
— 16.	Dépenses des exercices antérieurs	1.000.000 »

Total du Chapitre 10 55.010.000 »

CHAPITRE 11. — ASSISTANCE AUX FAMILLES NOMBREUSES

(Loi du 14 juillet 1913)

Art. 1.	Frais d'administration et de contrôle du service dans le département	117.000 »
— 2.	Dépenses d'assistance résultant des allocations accordées aux chefs de famille et aux femmes privés de ressources, se trouvant dans les conditions de l'art. 2 de la loi du 14 juillet 1913 et ayant le domicile de secours communal	1.675.000 »
— 3.	Dépenses d'assistance résultant des allocations accordées aux chefs de famille et aux femmes privés de ressources se trouvant dans les conditions prévues à l'art. 2 de la loi du 14 juillet 1913 et ayant le domicile de secours départemental	10.910 »
— 4.	Dépenses d'assistance résultant des allocations accordées aux chefs de famille et aux femmes privés de ressources se trouvant dans les conditions prévues à l'art. 2 de la loi du 14 juillet 1913 et n'ayant aucun domicile de secours (à la charge de l'Etat)	5.200 »

Art. 5.	Dépenses d'assistance aux familles nombreuses pour le recouvrement desquelles un recours doit être exercé	1.000 »
— 6.	Réserve pour paiement de dettes des exercices antérieurs.	20.000 »
Total du Chapitre 11.		<u>1.829.110 »</u>

CHAPITRE 12. — ASSISTANCE AUX FEMMES EN COUCHES ET ALLAITEMENT MATERNEL
(Loi du 30 juillet 1913)

Art. 1.	Frais d'administration et de contrôle du service dans le département	237.000 »
— 2.	Dépenses d'assistance résultant des allocations accordées aux femmes en couches se trouvant dans les conditions des articles 68 et 69 de la loi du 30 juillet 1913 et ayant le domicile de secours communal.	5.483.980 »
— 3.	Dépenses d'assistance résultant des allocations accordées aux femmes en couches se trouvant dans les conditions des articles 68 et 69 de la loi du 30 juillet 1913 et ayant le domicile de secours départemental	70.000 »
— 4.	Dépenses d'assistance résultant des allocations accordées aux femmes en couches se trouvant dans les conditions des articles 68 et 69 de la loi du 30 juillet 1913 et n'ayant aucun domicile de secours (à la charge de l'Etat)	50.000 »
— 5.	Dépenses d'assistance aux femmes en couches pour le recouvrement desquelles un recours doit être exercé	100.000 »
— 6.	Dépenses des allocations mensuelles accordées en exécution de la loi du 24 octobre 1919 aux accouchées allaitant leur enfant au sein	5.500.000 »
— 7.	Réserve pour paiement de dettes des exercices antérieurs.	100.000 »
— 8.	Dépenses d'allocation de primes à la natalité, frais de personnel, etc.	2.730.000 »
— 9.	Service des layettes	200.000 »
Total du Chapitre 12.		<u>14.470.980 »</u>

CHAPITRE 13. PROTECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE
(Loi du 4 février 1902)

Art. 1.	Dépenses du conseil départemental d'hygiène et des commissions-sanitaires de circonscription.	40.000 »
— 2.	Dépenses du service de la vaccine	76.000 »
— 3.	Dépenses du service des épidémies	19.000 »
— 4.	Dépenses du service départemental de désinfection.	510.000 »
— 5.	Dépenses d'inspection et de contrôle.	180.000 »

Art. 6.	Subventions aux communes pourvues d'un bureau d'hygiène.	120.000 »
— 7.	Vaccination antidiphthérique par l'anatoxine de Ramon. — Règlement des dépenses résultant de la vaccination des enfants indigents	18.000 »
	Total du Chapitre 13.	<u>963.000 »</u>

CHAPITRE 14. — ALIÉNÉS

Art. 1.	Dépenses d'entretien des aliénés indigents des deux sexes.	8.467.423 »
— 2.	Quote-part du département dans les frais d'entretien des malades indigents à la clinique d'Esquermes : Frais de transport et de nourriture en route des aliénés indigents et frais de séjour dans les établissements étrangers et dans les hôpitaux du Nord et frais d'impression	650.000 »
	Total du Chapitre 14.	<u>9.117.423 »</u>

CHAPITRE 15. — DÉPENSES D'ASSISTANCE

NON PRÉVUES AUX CHAPITRES 7 A 14

§ 1^{er}. — Assistance et Hygiène

Art. 1.	Entretien de sourdes-muettes dans les institutions spéciales et frais d'impression	85.000 »
— 2.	Entretien de bourses à l'institution d'aveugles de Ronchin. — (Emploi des revenus de la fondation Duflos-Féret)	50 »
— 3.	Secours de route et frais de transport pour les voyageurs indigents. (Circulaires des 19 septembre 1890, 28 janvier 1891 et 1 ^{er} décembre 1892)	9.000 »
— 4.	Secours d'extrême urgence.	50.000 »
— 5.	Maisons de refuge et de secours établies à Lille et à Loos pour les filles repenties. — Bourses.	200 »
— 6.	Bureaux d'assistance judiciaire (Loi du 22 janvier 1851 modifiée par la loi du 10 juillet 1901)	6.622 50
— 7.	Événements malheureux. — Secours.	1.000 »
— 8.	Allocation aux communes du département pour secours aux pauvres. (Emploi des revenus de la fondation Génin)	416 »
— 9.	Subvention à une œuvre charitable patronnée par le département. — Emploi des revenus de la fondation Danel.	681 »
— 10.	Subvention au bureau de bienfaisance de Neuville-Saint-Rémy	750 »
— 11.	Secours aux anciens sapeurs-pompiers ou à leurs veuves.	500 »
— 12.	Dépenses du service de la Salubrité	52.000 »

§ 2. — Dépenses de fonctionnement des établissements départementaux

Institut Départemental des sourds-muets et jeunes aveugles de Ronchin

Art. 13.	Dépenses ordinaires de l'Institut	700.000 »
— 14.	Allocations annuelles aux anciens employés de l'établissement	1.000 »
— 15.	Emploi des revenus de la fondation Dujardin au soulagement des sourds-muets et des aveugles de l'établissement de Ronchin	633 »

Clinique départementale d'Esquermes

— 16.	Dépenses ordinaires de la clinique départementale des maladies nerveuses, installée dans l'immeuble d'Esquermes-Lille	2.890.000 »
-------	---	-------------

§ 3. — Prévoyance sociale. — Habitations à bon marché, etc.

— 17.	Subventions aux Sociétés de secours mutuels. (Loi du 1 ^{er} avril 1898)	95.000 »
— 18.	Subventions aux œuvres d'assistance et de prévoyance.	13.700 »
— 19.	Subventions aux Sociétés de construction d'habitations à bon marché et aux Sociétés de jardins ouvriers	9.000 »
— 20.	Traitements du personnel du Comité de patronage des habitations à bon marché et de la prévoyance sociale du département du Nord. Remboursement des frais de déplacement des membres. — Jetons de présence, frais de bureau, etc.	55.000 »
— 21.	Subvention à l'Office public départemental d'habitations à bon marché	25.000 »
— 22.	Subvention à l'association des gardes champêtres du département	2.000 »
— 23.	Subvention à l'Office départemental des pupilles de la Nation	130.000 »
— 24.	Subvention au Comité départemental des mutilés de la guerre	104.000 »
— 25.	Office national du combattant. Subvention	100.000 »
— 26.	Subvention au Comité départemental de préservation antituberculeuse.	40.000 »
— 27.	Caisse départementale d'assurances contre l'Incendie. — Paiement des primes des indigents. — Part du département.	33.000 »
— 28.	Lutte antivénéérienne. — Dépenses de fonctionnement des dispensaires	265.000 »
— 29.	Subvention au Comité départemental de la vente du timbre antituberculeux pour l'achat des timbres antituberculeux à apposer sur les plis administratifs	8.000 »
— 30.	Centre régional de lutte contre le cancer. — Subvention pour frais de recherches et de laboratoire	50.000 »

Art. 31. Dépenses ordinaires de la Maison des Tout Petits de Monceau-Saint-Waast	580.350 »
— 32. Avance au fonds intercommunal de Cysoing du montant de la participation de l'Etat dans les secours de chômage	500.000 »
Total du Chapitre 15.	<u>5.807.902 50</u>

CHAPITRE 16. — ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Art. 1. Contribution du département pour le traitement et l'indemnité de résidence de l'archiviste départemental et de l'archiviste adjointe	38.700 62
— 2. Supplément départemental de traitement, à titre personnel et gratification annuelle et personnelle à M. Pietresson de St-Aubin, archiviste.	7.500 »
— 3. Traitements, indemnités de résidence et pour charges de famille et indemnités pour travaux extraordinaires du personnel dépendant des Archives.	92.136 78
— 4. Dépouillement extraordinaire des archives ; achat de cartons et établissement de tablettes ; dépenses diverses et frais de bureau	9.500 »
— 5. Publication de l'inventaire. (Circulaire du 12 août 1861).	2.500 »
— 6. Inspection des archives communales	2.000 »
— 7. Transfert aux archives départementales des registres de formalités de l'administration des domaines et de documents divers	1.500 »
— 8. Salaire d'un manutentionnaire des Archives.	8.765 »
Total du Chapitre 16.	<u>162.602 40</u>

CHAPITRE 17. — SUBVENTIONS POUR LES DÉPENSES ORDINAIRES DES COMMUNES

Art. 1. Subventions pour la confection des plans d'alignement	100 »
Total du Chapitre 17	<u>100 »</u>

CHAPITRE 18. — ENCOURAGEMENT AUX LETTRES AUX SCIENCES ET AUX ARTS

Art. 1. Entretien d'élèves aux écoles des maîtres-ouvriers mineurs d'Alais et de Douai	40.000 »
— 2. Entretien d'élèves aux écoles d'horlogerie de Besançon et de Cluses	1.200 »
— 3. Subventions à l'Institut Pasteur de Lille	315.000 »
— 4. Subventions aux Sociétés savantes (histoire, archéologie, arts, littérature, sciences)	12.000 »
— 5. Comité départemental de l'enseignement technique. — Allocation aux délégués ouvriers	520 »
— 6. Souscriptions pour l'érection de divers monuments	1.000 »
— 7. Association de radiophonie du Nord de la France. — Subvention	10.000 »

Art. 8. Commission départementale des Monuments Naturels et des Sites. — Subvention	1.000 »
Total du Chapitre 18.	<u>380.720 »</u>

CHAPITRE 19. — ENCOURAGEMENTS A L'AGRICULTURE AU COMMERCE ET A L'INDUSTRIE

Art. 1. Service des épizooties (Loi du 21 juin 1898 sur le Code rural, art. 62)	310.000 »
<i>Services agricoles</i>	
— 2. Frais de tournées alloués au Directeur des Services agricoles	12.000 »
— 3. Frais de bureau du Directeur des Services agricoles	3.000 »
— 4. Allocation au Directeur des Services agricoles et aux professeurs d'agriculture et d'horticulture	42.000 »
— 5. Frais de tournées des professeurs d'agriculture d'arrondissement (Loi du 21 août 1912 et décret du 12 juin 1913)	20.300 »
— 6. Traitement des Secrétaires des services agricoles du Nord.	22.740 »
— 7. Dépenses ordinaires des champs d'expériences agricoles.	1.500 »
— 8. Dépenses de fonctionnement des postes téléphoniques de la Direction des Services agricoles et des chaires d'agriculture.	5.700 »
— 9. Ecoles ménagères agricoles. — Dépenses de fonctionnement	30.000 »
— 10. Ecoles ambulantes d'agriculture pour jeunes gens. — Dépenses de fonctionnement	7.000 »
— 11. Enseignement agricole. — Subvention pour organisation de conférences	5.000 »
— 12. Enseignement agricole post-scolaire. — Subvention.	7.000 »
— 13. Concours spéciaux agricoles. — Dépenses des commissariats généraux et achat de médailles pour les membres du jury	1.800 »
— 14. Concours spéciaux des races bovines. — Primes	2.000 »
<i>Ecole pratique d'Agriculture de Wagnonville</i>	
— 15. Dépenses ordinaires de l'Ecole pratique d'agriculture de Wagnonville (Loi du 30 juillet 1875)	437.000 »
— 16. Indemnité personnelle à M. Carrez, directeur	2.000 »
— 17. Entretien d'élèves à l'école pratique d'agriculture de Wagnonville	12.000 »
— 18. Conférences pratiques horticoles.	400 »
— 19. Part contributive du département dans les dépenses de fonctionnement de l'école saisonnière d'horticulture instituée à l'école pratique d'agriculture de Wagnonville et création de deux bourses.	20.100 »

Associations

Art. 20.	Subventions aux associations agricoles et aux comices agricoles	83.350 »
— 21.	Subventions aux associations horticoles	13.350 »
— 22.	Encouragements aux associations d'élevage	27.415 »
— 23.	Syndicats de contrôle laitier. Subvention	28.000 »
— 24.	Subventions à des sociétés industrielles ou commerciales.	4.700 »
— 25.	Congrès corporatifs. — Délégués des Syndicats. — Subvention.	10.000 »
— 26.	Dépenses de fonctionnement de l'Office départemental de placement	80.000 »
— 27.	Dépenses diverses pour les concours d'animaux reproducteurs des races bovine et chevaline	9.000 »
— 28.	Concours d'animaux reproducteurs de l'espèce bovine. — Primes	35.000 »
— 29.	Primes pour l'élevage des chevaux (Concours départementaux)	104.700 »
— 30.	Subvention à l'Ecole supérieure de Commerce de Lille	5.000 »
— 31.	Stations d'étalons de Bourbourg et d'Hazebrouck. — Subvention	1.600 »
— 32.	Indemnités de déplacement aux membres des Commissions départementales du travail dans l'Industrie et frais d'impression des rapports et procès-verbaux	3.000 »
— 33.	Entretien de bourses à l'Ecole professionnelle d'Armentières.	12.000 »
— 34.	Entretien de bourses aux écoles pratiques de commerce et d'industrie du département.	70.500 »
— 35.	Institut électromécanique de Lille. — Subvention	2.500 »
— 36.	Institut industriel du Nord de la France. — Dépenses de fonctionnement. — Entretien normal et amélioration des bâtiments et de l'outillage	910.000 »
— 37.	Entretien de bourses à l'école des maîtres-mineurs de Douai au profit d'enfants appartenant à la population minière du Nord. (Emploi des revenus de la fondation du Comité central de secours aux victimes de la catastrophe de Courrières)	1.000 »
— 38.	Entretien d'une bourse à l'école pratique de commerce et d'industrie de Boulogne-sur-Mer au profit des jeunes filles appartenant à la population minière du Nord. (Emploi des revenus de la fondation du Comité central de secours aux victimes de la catastrophe de Courrières)	1.000 »

Art. 39.	Chambre départementale d'Agriculture et Chambres consultatives d'Agriculture. — Frais de bureau et dépenses diverses	4.000 »
— 40.	Entretien de trois bourses à l'Etranger en faveur des élèves et anciens élèves des écoles pratiques du département et frais de concours	3.150 »
— 41.	Subvention à la station agromomique	10.000 »
— 42.	Subvention au Comité départemental de la pêche fluviale.	1.900 »
— 43.	Subvention à la fédération régionale des sociétés de pêcheurs à la ligne, riverains et pisciculteurs du Nord et du Pas-de-Calais.	1.900 »
— 44.	Dépenses de fonctionnement du Comité de retour à la terre.	1.000 »
— 45.	Dépenses de fonctionnement de l'Office paritaire de placement des gens de mer à Dunkerque	20.700 »
— 46.	Subvention à l'Ecole Nationale de Navigation maritime de Dunkerque	5.000 »
— 47.	Artisanat rural. — Bourses d'apprentissage et récompenses	9.600 »
— 48.	Enseignement de la coopération. Bourses	1.000 »
— 49.	Fédération des Sociétés colombophiles de la 1 ^{re} Région. — Subvention	3.000 »
— 50.	Subvention départementale pour le fonctionnement du Comité de protection de la main-d'œuvre agricole féminine étrangère	10.000 »
— 51.	Foire commerciale de Lille. — Subvention	50.000 »
— 52.	Cours temporaire de brasserie. — Subvention	1.500 »
— 53.	Destruction des animaux nuisibles. — Indemnités	1.500 »
— 54.	Chambre des Métiers du Nord. — Frais de révision des listes électorales et d'élections	3.000 »
— 55.	Bureau International de l'Enseignement technique. — Adhésion du Conseil Général	2.500 »
	Total du Chapitre 19.	<u>2.472.905 »</u>

CHAPITRE 20. — SUBVENTIONS POUR LES DÉPENSES DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Administration académique

Art. 1.	Indemnité à M. le Recteur de l'Académie	10.000 »
— 2.	Complément de traitement du Secrétaire de l'Inspection académique	3.000 »
— 3.	Indemnité au Secrétaire et aux commis de l'Académie de Lille	2.000 »
— 4.	Indemnité aux commis d'inspection académique	24.950 »
— 5.	Traitements du personnel auxiliaire mis provisoirement à la disposition de l'Inspecteur d'académie	26.500 »
— 6.	Frais de bureau de l'Inspecteur d'académie	3.000 »

<i>Enseignement supérieur</i>		Art. 32. Supplément de traitement à M. l'Inspecteur d'académie, et frais de tournées	8.000 »
<i>Faculté de Droit de Lille</i>		— 33. Indemnité aux inspecteurs primaires (minimum : 300 francs) et aux inspectrices départementales des écoles maternelles	95.890 »
Art. 7. Subvention à la Faculté de Droit.	500 »	— 34. Supplément facultatif de traitement aux fonctionnaires des écoles normales	19.200 »
<i>Faculté des Lettres de Lille</i>		— 35. Frais d'examens, de fournitures et d'imprimés du certificat d'études primaires	27.000 »
— 8. Prix de concours.	300 »	— 36. Fournitures et imprimés divers pour le service de l'Instruction primaire	30.000 »
— 9. Chaire de géographie régionale	2.000 »	— 37. Dépenses du Conseil départemental	1.000 »
— 10. Cours d'histoire des provinces du Nord de la France	10.000 »	— 38. Allocation destinée à compléter le traitement des instituteurs stagiaires ou des instituteurs titulaires des 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e et 3 ^e classes et allocations pour charges de famille	62.150 »
<i>Faculté des Sciences de Lille</i>		— 39. Indemnités pour frais de bureau à deux inspecteurs primaires	1.000 »
— 11. Prix de concours.	300 »	— 40. Subvention pour paiement des dépenses d'un voyage d'études aux élèves-maîtres et aux élèves-maîtresses des écoles normales de Douai	3.500 »
— 12. Chaire de physique et d'électricité industrielles. — Subvention.	1.000 »	— 41. Indemnité de logement aux élèves externes de l'Ecole Normale d'institutrices de Douai	14.100 »
— 13. Musée des bassins houillers du Nord de la France. — Subvention	3.000 »	— 42. Entretien de bourses dans les écoles primaires supérieures et les cours complémentaires	425.000 »
— 14. Laboratoire de zoologie appliquée à l'agriculture. — Subvention.	10.000 »	— 43. Subvention aux Sociétés d'enseignement populaire	20.600 »
— 15. Subvention à la Station d'essais de semences annexée à la chaire botanique de la Faculté des Sciences	12.000 »	— 44. Comité départemental de constructions scolaires. — Dépenses diverses.	2.500 »
— 16. Chaire de Physique expérimentale et de radiotélégraphie. — Subvention.	10.000 »	<i>Dépenses d'ordre général relatives à l'enseignement</i>	
— 17. Laboratoire de recherches hydrologiques. — Subvention.	10.000 »	— 45. Fonds départemental pour l'allocation d'avances remboursables aux étudiants	100.900 »
— 18. Observatoire de l'Université de Lille. — Subvention	20.000 »	— 46. Frais de rédaction et d'impression du bulletin départemental de l'Instruction publique et dépenses diverses	17.500 »
— 19. Subvention à l'Institut de chimie industrielle	16.000 »	— 47. Subvention à l'Université de Lille pour dépenses de fonctionnement	20.000 »
<i>Faculté de Médecine et de Pharmacie de Lille</i>		— 48. Achat de médailles d'argent aux instituteurs et aux institutrices	600 »
— 20. Subvention forfaitaire.	30.000 »	— 49. Subvention à l'Office cinématographique d'enseignement et d'éducation de la région du Nord	25.000 »
— 21. Enseignement des élèves sages-femmes.	10.000 »	— 50. Fédération des délégués cantonaux. — Subvention	3.000 »
— 22. Chaire spéciale d'accouchement et d'hygiène de la première enfance. — Subvention.	1.433 »	— 51. Caisse des écoles. — Subvention	50.000 »
— 23. Prix de thèse de doctorat	150 »	— 52. Institut commercial. — Subvention	25.000 »
— 24. Bourses d'élèves sages-femmes	12.000 »	— 53. Institut agricole. — Subvention et dépenses diverses	63.000 »
— 25. Chaire de médecine légale et de médecine sociale. Subvention	18.000 »	— 54. Institut de la Houille. — Subvention	50.000 »
<i>Enseignement secondaire</i>			
— 26. Entretien de bourses dans les lycées et collèges	80.000 »		
<i>Enseignement primaire</i>			
— 27. Encouragements et récompenses aux instituteurs et institutrices qui se sont le plus distingués	6.000 »		
— 28. Encouragement spécial à l'enseignement des travaux à l'aiguille	480 »		
— 29. Secours aux anciens instituteurs et aux parents d'instituteurs dans le besoin	10.000 »		
— 30. Subvention aux élèves des Ecoles normales pour achat de trousseaux et frais d'impression.	36.000 »		
— 31. Indemnités de déplacement et secours aux instituteurs et institutrices qui se trouvent dans le besoin	10.000 »		

Art. 55.	Institut de mécanique des fluides. — Subvention . . .	16.000 »
— 56.	Cours d'urbanisme. — Subvention.	20.000 »
— 57.	Fédération française des associations pour la Société des Nations. — Création de bourses en faveur des élèves des écoles normales	2.000 »
— 58.	Laboratoire de carbonisation de la houille. — Subvention	500 »
	Total du Chapitre 20.	<u>1.482.053 »</u>

CHAPITRE 21. — DÉPENSES DIVERSES

Art. 1.	Menues dépenses et frais de parquet de la Cour d'assises et des tribunaux. (Décret du 28 janvier 1883). — (Circulaire du 15 décembre 1883)	405.000 »
— 2.	Menues dépenses des justices de paix	40.181 »
— 3.	Dépenses des comités de conciliation et d'arbitrage. (Loi du 27 décembre 1892, article 13).	200 »
— 4.	Allocation exceptionnelle aux officiers de gendarmerie	3.800 »
— 5.	Avances pour travaux d'intérêt public à la charge des tiers. (Circulaire du 6 août 1857).	100.000 »
— 6.	Gratifications pour belles actions.	500 »
— 7.	Canal du Grand-Bruille. — Redevance à la ville de Valenciennes.	94 75
— 8.	Transport des prévenus et condamnés aux Palais de Justice de Dunkerque et de Douai ; transfert des jeunes détenus mineurs (prévenus et condamnés) et des détenus adultes de la prison de Lille à la prison cellulaire de Loos. — Entretien des voitures cellulaires	55.000 »
— 9.	Frais de division de cotes entre propriétaires et fermiers ; frais d'impression et de régularisation	16.200 »
— 10.	Commission départementale des bâtiments civils. — Dépenses diverses	6.400 »
— 11.	Indemnités pour frais de transport et de séjour aux conseillers généraux et aux conseillers d'arrondissement (Loi du 27 février 1912, art. 38).	230.000 »
— 12.	Réserve pour paiement de dette des exercices antérieurs.	15.000 »
— 13.	Réserve pour dépenses imprévues. (Loi du 10 août 1871, art. 63, § 3)	28.186 81
— 14.	Répression des fraudes. — Gratifications aux agents	3.100 »
— 15.	Jetons de présence aux membres des Commissions de surveillance des prisons cellulaires de Douai et de Loos	700 »
— 17.	Subventions aux Sociétés sportives	19.475 »

Art. 17.	Subventions aux Sociétés de tir, de gymnastique et de préparation militaire et attribution de médailles à diverses sociétés	2.300 »
— 18.	Caisse de secours pour les prêtres âgés ou infirmes du diocèse de Cambrai. — Administration provisoire (Loi du 13 avril 1908, art. 1 ^{er} , § 1 ^{er} , N ^o 6)	18.269 »
— 19.	Achat d'insignes et de médailles pour les membres du Conseil général et des conseils d'arrondissement	1.700 »
— 20.	Indemnité à M. Momal, instituteur en retraite, pour conférences aux détenus de la prison cellulaire de Douai	800 »
— 21.	Frais de participation du département à des Congrès scientifiques, industriels et commerciaux	100 »
— 22.	Souscriptions à diverses publications.	5.000 »
— 23.	Commission du coût de la vie. — Frais de bureau, d'impressions et menues dépenses.	3.000 »
— 24.	Jetons de présence aux membres de la commission technique chargée de l'examen des contrats de concession du gaz d'éclairage et de l'eau potable.	2.500 »
— 25.	Frais de perception de la taxe sur les véhicules automobiles, cyclecars et motocyclettes	85.000 »
— 26.	Application de la loi du 26 avril 1924, sur l'emploi obligatoire des mutilés. — Dépenses de fonctionnement et de secrétariat des commissions prévues par les articles 13 à 15 et dépenses diverses	5.000 »
— 27.	Jetons de présence aux délégués ouvriers ou employés assistant à diverses commissions	1.000 »
— 28.	Ecole de pêche de Gravelines. — Subvention	500 »
— 29.	Frais de fonctionnement du bureau d'études pour l'aménagement des ressources en eau potable du Département	14.000 »
— 30.	Association internationale permanente du Congrès de la route. — Subvention	500 »
— 31.	Annuaire statistique du département. — Subvention	15.000 »
	Total du Chapitre 21.	<u>1.078.506 56</u>

BUDGET EXTRAORDINAIRE
DÉPENSES

CHAPITRE 22. — DETTE DU DÉPARTEMENT

1^o Service des Emprunts Départementaux

Art. 1.	Service de l'emprunt autorisé par décret du 30 mai 1903. Remboursement	138.179 52
— 2.	Service de l'emprunt autorisé par délibération du 21 août 1903. Remboursement	33.074 50

Art. 3. Service de l'emprunt autorisé par décret du 14 décembre 1904 (art. 1 ^{er}). Remboursement . . .	18.638 58	Art. 19. Service de l'emprunt de 30 millions autorisé par délibération du 5 Octobre 1933 et applicable au paiement des subventions allouées par l'Etat aux Communes pour travaux divers . . .	2.125.843 55
— 4. Service de l'emprunt autorisé par décret du 14 décembre 1904 (art. 2). Remboursement . . .	220.190 36	2^o Garanties d'intérêt et d'exploitation des chemins de fer d'intérêt local et des tramways départementaux. — Annuités d'amortissement de la part contributive des concessionnaires aux frais d'établissement des chemins de fer d'intérêt local et des tramways départementaux.	
— 5. Service de l'emprunt autorisé par délibération du 25 mai 1906. Remboursement	137.810 44	Art. 20. Garanties d'intérêt et d'exploitation des chemins de fer d'intérêt local et tramways	81.000 »
— 6. Service de l'emprunt autorisé par délibération du 12 avril 1907. Remboursement	37.161 88	— 21. Annuité à payer à la Compagnie concessionnaire des chemins de fer d'intérêt local du Groupe du Sud pour l'amortissement de sa part contributive aux frais d'établissement de ces lignes	28.764 65
— 7. Service de l'emprunt autorisé par décret du 13 décembre 1907. Remboursement	26.895 »	— 22. Annuité à payer à la Compagnie concessionnaire des chemins de fer d'intérêt local du Groupe du Nord pour l'amortissement de sa part contributive aux frais d'établissement de ces lignes	13.719 05
— 8. Service de l'emprunt autorisé par délibération du 21 septembre 1909 (Groupe du Sud). Remboursement	63.773 »	— 23. Remboursement à la Compagnie du chemin de fer du Nord de l'annuité due au titre de l'établissement des gares communes	25.367 01
— 9. Service de l'emprunt autorisé par délibérations des 29 et 30 septembre 1909 (Edifices départementaux). Remboursement	41.334 30	— 24. Avance du montant du 25 ^e coupon semestriel de l'emprunt départemental de 150 millions (6 % 1921)	3.539.760 »
— 10. Service de l'emprunt autorisé par décret du 18 décembre 1909 (Groupe du Nord). Remboursement	130.502 72	— 25. Avance du montant du 17 ^e coupon semestriel de l'emprunt départemental de reconstitution de 1926 (7 %)	2.912.577 50
— 11. Service de l'emprunt autorisé par délibération du 7 octobre 1911. Remboursement	23.288 18	— 26. Avance au Trésor du droit annuel de transmission à rembourser par les porteurs d'obligations départementales (Dépense d'ordre correspondant à la recette prévue à l'article 2 du chapitre 15)	433.632 »
— 12. Service de l'emprunt autorisé par délibération du 3 octobre 1911 (Etablissement de Ronchin). Remboursement	14.258 16	— 27. Avances aux communes pour travaux aux chemins et aduction d'eau potable. — Service des emprunts accordés par l'Etat.	600.000 »
— 13. Service de l'emprunt autorisé par délibération du 18 avril 1913 (Dépenses complémentaires de construction du Groupe du Sud et pavage partiel de la route départementale N ^o 27). Remboursement	46.284 30	Total du Chapitre 22.	31.775.007 07
— 14. Service de l'emprunt autorisé par délibérations des 1 ^{er} octobre 1913, 23 mai 1914 et 25 août 1920 (Construction de casernes de gendarmerie et d'une école d'enfants anormaux à Ronchin). — Remboursement	24.752 16	CHAPITRE 23. — ACQUISITION D'IMMEUBLES ET CONSTRUCTION DE BATIMENTS DÉPARTEMENTAUX	
— 15. Service de l'emprunt autorisé par délibérations des 2 et 7 octobre 1913. (Groupes du Nord et du Sud. — Casernes de gendarmerie. — Acquisition d'un terrain à Ronchin). Remboursement	52.238 16	Art. 1. Ecole pratique d'agriculture de Wagnonville. — Travaux	100.000 »
— 16. Service de l'emprunt de 150 millions autorisé par décret du 7 juin 1931	8.781.920 »	Total du Chapitre 23.	100.000 »
— 17. Service de l'emprunt de 139 millions autorisé par délibérations des 18 Avril 1929, 6 Novembre 1931 et 5 Novembre 1932 (Restauration de sections défectueuses des chemins de grande communication et d'intérêt commun. Réalisation d'un programme de grands travaux).	10.098.198 50	CHAPITRE 24. — NÉANT	
— 18. Service de l'emprunt de 30 millions autorisé par délibération du 5 Octobre 1933 et applicable : 1 ^o aux travaux de restauration du réseau routier ; 2 ^o au paiement des secours de chômage ; 3 ^o à la dotation de la Caisse départementale d'aménagement des lotissements défectueux	2.125.843 55	CHAPITRE 25. — EMPLOI DES LIBÉRALITÉS FAITES AU DÉPARTEMENT	
		Art. 1. Emploi des revenus du don anonyme fait en faveur du service des enfants assistés de Cambrai	200 »

CHAPITRE 26. — NÉANT

CHAPITRE 27. — CONSTRUCTION ET RECTIFICATION
DE CHEMINS VICINAUX*Chemins de grande communication*

Art. 1.	Travaux de grosses réparations (ancien réseau)	2.000.000 »
— 2.	Extension du réseau des chemins de grande communication. — Travaux de restauration des lignes de la voirie communale comprise dans le classement de la deuxième tranche	5.720.000 »
	Total du Chapitre 27.	<u>7.720.000 »</u>

CHAPITRE 28. — CONSTRUCTION DE CHEMINS DE FER
D'INTÉRÊT LOCAL ET DE TRAMWAYS DÉPARTEMENTAUX.
FRAIS DE CONTRÔLE ET DE SURVEILLANCE DE CES VOIES
FERRÉES.

Art. 1.	Frais de contrôle et de surveillance des chemins de fer d'intérêt local et des tramways.	184.014 45
— 2.	Frais de contrôle et de surveillance des lignes d'autobus.	3.460 »
— 3.	Frais d'exploitation en régie des chemins de fer d'intérêt local	940.000 »
— 4.	Subventions allouées en faveur des services publics réguliers de transports par voitures automobiles et dépenses diverses.	1.140.000 »
— 5.	Construction à voie large des lignes de Solesmes à Avesnes et de Solesmes à Haspres	100.000 »
— 6.	Traction mécanique des bateaux. — Frais de contrôle dus par les Sociétés concessionnaires dépendant : 1° du service de la Navigation du Nord et du Pas-de-Calais ; 2° du service des voies navigables entre la Belgique et Paris.	34.994 50
— 7.	Rachat de la ligne d'Armentières à Halluin (Annuité payable en 1934)	54.000 »
	Total du Chapitre 28.	<u>1.690.278 95</u>

CHAPITRE 29

*Contribution du département aux dépenses
extraordinaires d'intérêt public à la charge de l'Etat*

Art. 1.	14 ^e annuité de la subvention pour travaux d'amélioration du Port de Dunkerque	500.000 »
— 2.	Subvention en vue des travaux d'amélioration du port de Gravelines, 14 ^e annuité	35.000 »
	Total du Chapitre 29.	<u>535.000 »</u>

CHAPITRE 30

*Contribution du département aux dépenses
extraordinaires des communes et des établissements
publics*

Art. 1.	Subventions pour l'établissement des pompes à incendie.	5.000 »
---------	---	---------

Art. 2.	Subventions pour la revision ou le renouvellement du cadastre (Loi du 7 août 1850)	350.000 »
— 3.	Subventions pour acquisition, construction et réparation de maisons d'école et autres dépenses scolaires	3.887.500 »
— 4.	Avances aux communes pour les travaux d'électrification	1.000.000 »
— 5.	Habitations à bon marché. — Loi Loucheur. — Paiement de l'intérêt et de l'amortissement des avances consenties par la Caisse des Dépôts et Consignations. Participation du département	2.000.000 »
— 6.	Participation du département dans les dépenses d'amortissement des emprunts contractés par les communes pour travaux d'adduction d'eau potable.	165.132 »
— 7.	Cité Universitaire de Paris. — Création de 2 chambres. — 2 ^e annuité	20.000 »
— 8.	Dotations de la Caisse départementale d'aménagement des lotissements défectueux	1.000.000 »
— 9.	Subventions aux Communes pour travaux divers à effectuer en vue de l'utilisation de la main-d'œuvre en chômage	4.000.000 »
— 10.	Subventions aux fonds municipaux de chômage et aux Caisses Syndicales de Secours contre le chômage involontaire par manque de travail. Chômage complet	14.000.000 »
— 11.	Subventions aux fonds municipaux de chômage et aux Caisses Syndicales de Secours contre le chômage involontaire par manque de travail. Chômage partiel.	662.000 »
— 12.	Fonds départemental. Chômage complet	21.560.000 »
— 13.	Fonds départemental. Chômage partiel	500.000 »
— 14.	Versement aux Communes des prêts consentis pour paiement des subventions qui leur sont allouées par l'Etat pour travaux divers. Application de la loi du 11 Juillet 1933	30.000.000 »
— 15.	Avance à la Caisse de Compensation Départementale pour le paiement d'allocations familiales aux agents des Services départementaux des communes et des établissements publics	2.000.000 »
	Total du Chapitre 30.	<u>81.149.632 »</u>

Balance du budget

Recettes	279.087.572 08
Dépenses	279.044.604 29
Excédent de recettes	<u>42.967 79</u>

STATISTIQUE DE L'ÉTAT CIVIL

Année 1932

ARRONDISSEMENTS	Transcriptions ou rectifications	Mariages	Divorces	Reconnaisances d'enfants illégitimes	Naissances d'enfants vivants	Mort-nés	DÉCÈS		
							Moins d'un an	Un an et plus	TOTAL des décès
Avesnes	270	1.685	141	331	4.109	145	292	2.788	3.080
Cambrai	172	1.398	85	266	2.843	112	174	2.319	2.493
Douai	222	1.677	102	308	4.178	199	659	1.909	2.568
Dunkerque	465	2.175	138	365	5.575	211	523	3.272	3.795
Lille	806	7.191	566	1.638	16.382	618	1.394	11.309	12.703
Valenciennes	350	2.754	139	469	6.007	268	438	3.513	3.951
TOTAUX	2.285	16.880	1.171	3.377	39.094	1.553	3.480	25.110	28.590

La prédominance des naissances sur les décès s'affirme par le chiffre de 10.504.

STATISTIQUE ELECTORALE

ÉLECTIONS COMPLÉMENTAIRES

Conseil général

*Canton de Cambrai-Est**Election des 19 et 26 Février 1933,
par suite du décès de M. Desjardins*

	1 ^{er} tour	2 ^e tour
Inscrits	6.275	6.275
Votants	5.107	5.004
Suffrages exprimés	5.034	4.934
MM. Deltour	1.503	2.507 élu
Bevierre	1.870	2.087
Chauvot	1.231	»
Courbet	429	336

*Canton de Douai-Nord**Election des 22 et 29 Octobre 1933,
par suite du décès de M. Foucaut*

	1 ^{er} tour	2 ^e tour
Inscrits	10.189	10.189
Votants	8.384	8.425
Suffrages exprimés	8.301	8.182
MM. Martel	3.078	4.176 élu
Colmant	3.199	4.005
Escoffier	2.024	»

Conseil d'Arrondissement

*Canton d'Avesnes-Sud**Election des 8 et 15 Janvier 1933,
par suite du décès de M. le Dr Chevalier*

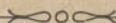
	1 ^{er} tour	2 ^e tour
Inscrits	4.104	4.104
Votants	2.838	3.171
Suffrages exprimés	2.799	3.125
MM. Menat	1.048	1.599 élu
Chauveau	1.090	1.519
Douez	661	»

*Canton de Dunkerque-Est**Election des 2 et 9 Avril 1933,
par suite du décès de M. le Dr Gæthals*

	1 ^{er} tour	2 ^e tour
Inscrits	15.859	15.859
Votants	11.634	11.058
Suffrages exprimés	11.436	10.905
MM. Vanraet	3.777	5.929 élu
Dorp	3.682	4.401
de Lylle	2.843	»
Bollengier	754	543
Jubert	380	»

*Canton de Douai-Nord**Election des 10 et 17 décembre 1933
pour le remplacement de M. Martel,
élu Conseiller général, le 29 Octobre 1933*

	1 ^{er} tour	2 ^e tour
Inscrits	10.163	10.163
Votants	7.184	7.991
Suffrages exprimés	7.139	7.947
MM. Trédez	2.486	3.068 élu
Bordeu	2.627	3.019
Lebrun	2.026	1.860



JURY

Aux termes de l'article 6 de la loi sur le Jury, en date du 21 novembre 1872, la liste annuelle du Jury comprend, pour les départements, un Juré pour 500 habitants, sans toutefois que le nombre des Jurés puisse être inférieur à 400, et supérieur à 600. L'article 11 de cette loi dispose que la liste annuelle est dressée, pour chaque arrondissement, par une commission composée du Président du Tribunal civil ou du Magistrat qui en remplit les fonctions, Président, des Juges de paix et des Conseillers généraux.

Conformément à l'art. 7 de la dite loi, M. le Préfet, sur l'avis de la Commission départementale, a, pour 1934, réparti de la manière suivante, entre les cantons du département, le nombre de 600 Jurés à désigner :

Arrondissements	CANTONS	POPULATION totale	NOMBRE de Jurés	Arrondissements	CANTONS	POPULATION totale	NOMBRE de Jurés
AVESNES	Avesnes-Nord	11.286	3	DUNK. (suite)	Report	797.958	235
	— Sud	14.608	4		Merville	18.177	5
	Bavai	19.008	6		Steenvoorde	12.460	4
	Berlaimont	16.908	5		Wormhoudt	11.937	4
	Landrecies	12.513	4		Armentières	38.995	11
	Maubeuge-Nord	37.177	11		La Bassée	16.491	5
	— Sud	41.704	13		Cysoing	17.205	5
	Le Quesnoy-Est	10.852	3		Haubourdin	60.028	18
	— Ouest	11.109	3		Lannoy	44.679	13
	Solre-le-Château	10.839	3		Lille-Centre	31.073	9
Trélon	31.045	9	— Est	40.978	12		
CAMBRAI	Cambrai-Est	20.319	6	— Nord	34.429	10	
	— Ouest	29.929	9	— Nord-Est	40.448	12	
	Carnières	25.157	7	— Ouest	41.263	12	
	Le Cateau	22.326	7	— Sud	39.435	12	
	Clary	35.247	10	— Sud-Est	26.791	8	
	Marcoing	16.220	5	— Sud-Ouest	43.465	13	
DOUAI	Solesmes	19.525	6	Pont-à-Marcq	25.826	8	
	Arleux	14.022	4	Quesnoy-sur-Deûle	19.693	6	
	Douai-Nord	43.605	13	Roubaix-Est	67.185	20	
	— Ouest	46.302	14	— Nord	59.831	18	
	— Sud	41.250	12	— Ouest	53.180	16	
	Marchiennes	35.682	10	Seclin	37.665	11	
DUNKERQUE	Orchies	16.217	5	Tourcoing-Nord	37.942	11	
	Bailleul Nord-Est	13.330	4	— Nord-Est	39.603	12	
	— Sud-Ouest	10.713	3	— Sud	68.885	20	
	Bergues	11.901	3	Bouchain	24.929	7	
	Bourbourg	14.419	4	Condé-sur-l'Escaut	40.624	12	
	Cassel	9.860	3	Denain	52.520	16	
	Dunkerque-Est	59.642	18	St-Amand (r. droite)	29.717	9	
	— Ouest	43.344	13	— (r. gauche)	15.432	5	
	Gravelines	12.411	4	Valenciennes-Est	41.130	12	
	Hazebrouck-Nord	15.382	4	— Nord	61.057	18	
— Sud	14.027	4	— Sud	38.418	11		
Hondschoote	10.079	3					
	A reporter	797.958	235		Totaux	2.029.449	600

CHEMINS DE FER

Lignes d'Intérêt général en exploitation

Nos des Sections	DÉSIGNATION DES SECTIONS DE LIGNES	DATE DES ACTES DE CONCESSION	Longueur kilométrique dans le département du Nord k. m.
COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU NORD			
1	Amiens à Lille par Douai	Ordonnance du 10 septembre 1845	38.5
2	Lille à la frontière belge vers Tourcoing	Idem.	14.4
3	Raccordement de Roubaix à Tourcoing-les-Francis	Loi du 11 janvier 1901	2.4
4	Douai à Valenciennes	Ordonnance du 10 sept. 1845	34
5	Valenciennes à la frontière belge par Blanc-Misseron	Idem.	10.5
6	Lille à Calais	Idem.	60.6
7	Hazebrouck à Dunkerque	Idem.	40.7
8	Creil à Saint-Quentin et à Erquelines	Ora. 29 déc. 1845 et D.19 fév. 1852	60.7
9	Busigny à Somain	Décret du 13 août 1853	50
10	Hautmont à la frontière belge	Décret du 19 août 1854	9.1
11	Raccordement de Maubeuge vers Feignies	Idem.	1.1
12	Arras à Hazebrouck	Décret du 26 juin 1857	11
13	Lens à Ostricourt	Idem.	2.0
14	Lille à la frontière belge par Baisieux	Décret du 6 juillet 1862	12.5
15	Soissons à la frontière belge vers Anor	Décret du 22 septembre 1861	7.3
16	Valenciennes à Aulnoye	Décret du 6 juillet 1862	34.4
17	Aulnoye à Anor	Idem.	34
18	Cambrai (Bifurcation d'Escaudœuvres) à la frontière belge vers Dour	Loi du 15 juin 1872	53
19	Douai à Orchies	Loi du 3 août 1875	16.8
20	Orchies à la frontière vers Tournai	Loi du 3 août 1875	5.5
21	Dunkerque à la frontière belge vers Furnes	Décret du 23 mai 1863	14.6
22	Armentières à la frontière belge vers Houplines	Décret du 26 mai 1866	2.9
23	Lens à Armentières	Loi du 20 novembre 1883	22.6
24	Valenciennes au Cateau	Idem.	38
25	Busigny à Hirson	Idem.	3.0
26	Saint-Just à Cambrai	Décret du 15 mai 1869 et Décret du 6 juin 1872	21.5
27	Raccordement Cambrai-Ville à Cambrai-Annexe	Loi du 6 juillet 1875	2.5
28	Aubigny au-Bac à Somain	Idem.	14.5
29	Hénin-Liétard à Don	Décret du 14 janvier 1874	2
30	De Valencienn. à Douxies et à Maub. (non compris le raccord de Maub. vers Feignies)	Décret du 11 septembre 1873	34.5
31	Lille à la frontière belge (Comines)	Décret du 22 mai 1869	14.8
32	Tourcoing à la frontière belge (Menin)	Idem.	12.3
33	Gravelines à Watten	Idem.	18.6
34	Berguette à Armentières	Loi du 15 septembre 1871	15.7
35	Saint-Omer à Berguette	Idem.	1.5
36	Dunkerque à Calais	Idem.	17.7
37	Somain à Tourcoing	Idem.	46.7
38	Maubeuge à Fourmies	Idem.	40
39	Ferrière la-Grande à Cousolre	Idem.	11.1
40	Lille à Valenciennes par Orchies	Décret du 11 juillet 1864	45.2
41	Lille à Béthune	Déc. des 29 août 1863 et 8 mars 1865	24.8
42	Saint-Amand à Blanc-Misseron	Décret du 26 octobre 1871	23
43	Saint-Amand à la frontière belge vers Tournai	Idem.	8.6
44	Chemin de fer de ceinture de Lille	Décret du 11 juin 1874	6.4
45	Le Cateau à Laon	Loi du 20 novembre 1883	4.2
46	Thiant à Lourches	Idem.	11.5
47	Don à Templeuve	Décret du 13 janvier 1874	29.2
48	Haubourdin à Saint-André	Décret du 17 août 1875	11.0
49	Denain à Saint-Amand	Décret du 13 janvier 1874	17
50	Roubaix-Wattrelos à la frontière belge	Décret du 10 novembre 1888	4.0
51	Avesnes à Sars-Poteries	Décret du 6 août 1893	14.9
52	Marcoing à Masnières	Décret du 10 septembre 1876	3.4
53	Cambrai à Douai	Loi du 6 juillet 1875	29.0
COMPAGNIE DES MINES D'ANZIN			
1	Somain à Anzin et à la frontière belge	Ordonn. des 24 oct. 1835 et 8 oct. 1846 et décret du 24 oct. 1868.	36.8
ADMINISTRATION DES CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT BELGE			
1	Hazebrouck à la frontière vers Poperinghe	Décret du 19 décembre 1886 et loi du 16 janvier 1908	14.7

TRAMWAYS

Tramways déclarés d'utilité publique

Le tableau ci-après fait connaître la longueur totale des tramways ou chemins de fer sur voies publiques en exploitation, en construction, ou concédés dans le département du Nord, au 30 juin 1933.

DESIGNATION DES LIGNES	DECLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE	LONGUEURS			Totales m.
		en exploitation m.	en construction ou à construire m.	non exploitées m.	
Tramways de Lille	Décrets des 4 oct. 1873, 12 mars 1875, 12 oct. 1877, 21 août 1888, 28 fév. 1891, 9 août 1900, 20 mai 1901, 11 juin 1903, 1 ^{er} nov. 1903, 8 déc. 1907, 10 septembre 1926 et 5 sept. 1931	102.500	2.776	3.258	108.534
Tramways de Roubaix-Tourcoing	Décrets des 8 déc. 1875, 26 avril 1880, 28 avril 1894, 17 mai 1898, 17 oct. 1900, 20 avril 1905, 29 sept. 1909, 10 mai 1925 et 23 juin 1925	48.409	5.056	»	53.465
Tramways de Dunkerque et de Rosendaël-Malo et de Saint-Pol-sur-Mer à Dunkerque	Décrets des 14 sept. 1875, 27 avril 1877, 10 fév. et 6 avril 1898, 21 juin 1902, 12 mars 1906 et 26 déc. 1912	13.008	»	3.889	16.897
Tramways de l'arrondissement de Valenciennes et de Louches à Denain	Décrets des 30 juin 1877, 19 déc. 1882, 7 nov. 1885, 21 juin 1887, 10 juin 1892, 13 mai 1896, 3 avril 1901, 29 sept. 1911, 2 mai 1923 et 1 ^{er} avril 1925	66.901	»	551	67.452
Tramways de Cambrai à Cattillon	Décret du 17 août 1880	34.582	»	»	34.582
Tramways de Saint-Amand à Hellemmes-Lille	Décret du 28 août 1893 (en instance de déclassement)	»	»	33.389	33.389
Tramways de Béthune à Estaires par La Gorgue	Décret du 12 mars 1897 (En instance de déclassement)	»	»	3.403	3.403
Tramways de Dorignies à Aniche avec embr. sur la gare de Douai et sur Sin-le-Noble.	Décrets des 25 sept. 1897 et 11 mai 1903	13.550	»	7.654	21.204
Tramways de Cassel	Décret du 2 juin 1899	3.539	»	»	3.539
Tramways d'Armentières	Décret du 26 janvier 1900 (en instance de déclassement)	»	»	7.009	7.009
Tramways de Maubeuge	Décret du 7 mai 1902	11.789	11.014	7.644	30.447
Réseau départemental	Décrets des 22 fév. 1904 et 23 janv. 1914	65.975	30.723	»	96.698
Tramways d'Ypres à Steenwerck (partie comprise dans le département du Nord)	Décret du 11 septembre 1906 (En instance de déclassement)	»	»	1.952	1.952
Tramways de Douai à Lallaing	Décret du 23 janvier 1914 (En instance de déclassement)	»	7.414	»	7.414
Totaux pour les tramways déclarés d'utilité publique.		360.523	56.983	68.749	485.985

DÉSIGNATION DES LIGNES	RÉSULTATS DE L'EXPLOITATION du 1 ^{er} janvier au 31 décembre						(1) Résultats de l'exploitation cumulés avec ceux de la ligne de Denain au Catelet. (2) Résultats cumulés avec ceux du réseau départemental. (3) Renseignements centralisés par le Pas-de-Calais. * La Ligne a été déclassée par décret du 31 mars 1932. ** En instance de déclassement.
	ANNÉE 1931			ANNÉE 1932			
	Re-cettes	Dé-penses	Produit net	Re-cettes	Dé-penses	Produit net	
1 ^o TRAMWAYS AYANT LA GARANTIE DE L'ÉTAT ET DU DÉPARTEMENT							
Cambrai à Catillon (1)	3.182.945	4.452.303	— 1.092.209	2.903.050	3.932.218	— 1.029.168	Voie de 1 mètre.
Armentières à Halluin *	"	"	"	"	"	"	Id.
St-Amand à Hellemmes	280.172	444.745	— 164.573	194.775	327.708	— 132.733	Id.
2 ^o TRAMWAYS SANS GARANTIE DE L'ÉTAT OU DU DÉPARTEMENT							
Réseau de Valenciennes et extensions	10.739.949	7.649.902	2.390.047	9.200.223	7.979.358	1.220.865	Voie de 1 mètre.
Lourches à Denain	"	"	"	"	"	"	"
Réseau de Lille	27.467.924	25.872.404	1.595.520	24.946.404	23.572.427	1.373.977	Voie normale.
Réseaux de Roubaix et Tourcoing (2)	"	"	"	"	"	"	Voie de 1 mètre.
Réseau de Dunkerque.	"	"	"	"	"	"	"
Dunkerque à Rosendaël	4.788.814	4.197.611	591.203	4.594.047	4.107.038	487.009	Voie normale.
St-Pol-sur-Mer à Dunkerque	"	"	"	"	"	"	"
Douai à Aniche	2.117.532	1.974.619	142.913	1.266.190	1.235.249	30.941	Id.
Béthune à Estaires** (3)	"	"	"	"	"	"	Voie de 1 mètre.
Tramways de Cassel	133.567	171.459	— 37.892	154.906	180.061	— 25.155	Id.
Réseau d'Armentières**	"	"	"	"	"	"	Id.
Tramways de Maubeuge	1.133.598	1.091.320	42.278	1.090.046	1.030.723	59.323	Id.
Réseau départemental	33.455.483	29.695.647	3.759.836	31.548.881	27.726.142	3.822.739	Id.
Tramways du Seau à Steenwerk**	"	"	"	"	"	"	Id.

ROUTES ET CHEMINS

Classification. — Ressources

I. CLASSIFICATION. — Les routes et chemins se divisent en huit catégories :

1^o Les routes nationales ; 2^o Les routes départementales ; 3^o Les chemins de grande communication ; 4^o Les chemins d'intérêt commun ; 5^o Les chemins vicinaux ordinaires ; 6^o Les chemins ruraux reconnus ; 7^o Les chemins ruraux non reconnus ; 8^o Les chemins et sentiers d'exploitation.

II. RESSOURCES. — Les ressources destinées à la construction ou à l'entretien des diverses voies de communication ont des origines différentes, selon qu'elles s'appliquent à telle ou telle catégorie de ces voies.

1^o *Routes nationales.* — Les travaux de toute nature sont à la charge de l'Etat. Les projets de travaux d'entretien et de grosses réparations sont approuvés par le Préfet. Les projets de travaux neufs sont approuvés par le Ministre des Travaux Publics.

2^o *Routes départementales.* — Les travaux de toute nature sont à la charge du département. Les projets sont approuvés par le Conseil général à qui il appartient de fixer les crédits destinés à l'exécution des travaux. (Art. 46, § 6, de la loi du 10 août 1871).

Le département du Nord ne possède plus de routes départementales depuis le 1^{er} janvier 1932 (délibération du Conseil Général du 5 novembre 1931). Les

parties de ces anciennes voies qui n'ont pas été classées routes nationales ont été incorporées dans le réseau des chemins de grande communication.

3^o *Chemins de grande communication et d'intérêt commun.* — En principe, les travaux de tout nature sont à la charge des communes intéressées. (Art. 1^{er} de la loi du 21 mai 1836). Mais les art. 7 et 8 de la même loi permettent au Conseil général d'allouer des subventions sur les fonds départementaux.

Les contingents des communes intéressées sont fixés par le Conseil général sur la proposition du Préfet et après avis des Conseils municipaux et d'arrondissement. (Art. 7, § 2 de la loi du 21 mai 1836. — Art. 46, § 7 de la loi du 10 août 1871).

Dans le Nord, des subventions départementales d'entretien sont fixées aux deux tiers pour les chemins de grande communication et à la moitié pour les chemins d'intérêt commun. Les communes supportent seulement le tiers pour la première catégorie et la moitié pour la seconde des dépenses d'entretien.

Les travaux neufs ou de grosses réparations sont également effectués au moyen de contingents communaux et de subventions départementales ; la répartition est fixée par le Conseil Général dans chaque cas particulier.

Les contingents communaux sont prélevés sur les revenus ordinaires et, en cas d'insuffisance, sur les

produits des prestations ou taxes vicinales de remplacement et des centimes spéciaux ordinaires. En ce qui concerne les chemins de grande communication, les prélèvements ne peuvent excéder la moitié des trois journées de prestation et les deux tiers des cinq centimes spéciaux. (Art. 8, § 4 de la loi du 21 mai 1836 modifié par l'art. 38 de la loi du 30 décembre 1928 et l'art. 53 de la loi du 30 mars 1929).

Pour les chemins d'intérêt commun, les prélèvements ne peuvent dépasser la moitié des prestations et la totalité des cinq centimes. (Art. 38 de la loi du 30 décembre 1928 et art. 53 de la loi du 30 mars 1929).

Les plans d'élargissement, d'alignement, d'ouverture et de redressement sont approuvés par le Conseil Général après enquête. (Art. 44 de la loi du 10 août 1871).

Les déclarations d'utilité publique sont prononcées par le Conseil Général, sauf lorsqu'il y a lieu d'approprier des terrains bâtis. Dans ce cas, un décret du Président de la République est nécessaire.

Les projets d'exécution des travaux sont approuvés par le Préfet après délibération du Conseil Général (Circulaire ministérielle du 9 août 1879).

Le département du Nord ne possède plus de chemins d'intérêt commun depuis le 1^{er} janvier 1932 (délibération du Conseil Général du 5 novembre 1931). Ces voies ont été incorporées dans le réseau des chemins de grande communication.

4° *Chemins vicinaux ordinaires.* — L'entretien des chemins vicinaux ordinaires s'effectue au moyen de ressources communales composées des revenus ordinaires, de la portion disponible des ressources spéciales, créées en vertu de la loi du 21 mai 1836, et, au besoin, d'une imposition de 3 centimes extraordinaires autorisée pour la première fois par l'art. 3 de la loi du 24 juillet 1867, remplacé aujourd'hui par l'art. 141 de la loi du 5 avril 1884.

Le Conseil Général du Nord alloue annuellement pour l'entretien, des subventions aux communes qui votent, outre des ressources spéciales ordinaires (trois journées de prestation ou la taxe vicinale de remplacement et cinq centimes spéciaux), l'imposition extraordinaire de trois centimes autorisée par l'art. 141 de la loi du 5 avril 1884.

La répartition de ces subventions est faite entre les communes en tenant compte : 1° de la pauvreté des communes ; 2° des avantages retirés des voies d'un ordre supérieur ; 3° des sacrifices faits par les communes ; 4° de la circulation.

Les devis et projets de toute nature sont soumis à l'acceptation des Conseils municipaux puis approuvés par le Préfet pour l'arrondissement de Lille et les Sous-Préfets pour les autres arrondissements.

Néanmoins, les travaux d'achèvement des chemins vicinaux de grande communication, d'intérêt commun et ordinaires à entreprendre en exécution de la

loi du 12 mars 1880 peuvent encore être effectués au moyen de ressources à fournir par l'Etat, le département et les communes, dans les proportions fixées par les barèmes annexés au décret du 4 juillet 1895.

En ce qui concerne le département du Nord, le coefficient de la subvention de l'Etat dans les travaux des chemins de grande communication et d'intérêt commun est fixé à 17 % du montant des ressources extraordinaires affectées aux travaux.

Quant aux chemins vicinaux ordinaires, ce coefficient peut varier entre 17 % et 6 %, suivant le rapport qui existe entre la valeur du centime communal et la superficie du territoire.

Le département et les communes peuvent se procurer des ressources extraordinaires pour l'objet dont il s'agit par des emprunts à la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse. Le délai de remboursement est de 30 ans au maximum.

5° *Chemins ruraux reconnus.* — L'entretien des chemins ruraux reconnus incombe aux communes qui y subviennent dans la limite des ressources disponibles et, en cas d'insuffisance, au moyen, soit d'une journée de prestation, soit de 3 centimes additionnels.

Les propriétaires intéressés, constitués en syndicat, peuvent se substituer aux communes qui n'entretiendraient pas ou ne construiraient pas les chemins ruraux reconnus. (Art. 19 à 32 de la loi du 20 août 1881).

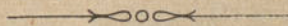
Subventions industrielles. — Lorsque les chemins vicinaux et les chemins ruraux reconnus sont dégradés extraordinairement par des exploitations de mines, de carrières, de forêts ou de toute entreprise industrielle, l'Administration peut réclamer des subventions spéciales aux entrepreneurs ou propriétaires suivant que l'exploitation ou les transports auront eu lieu pour les uns ou les autres. (Art. 14 de la loi du 21 mai 1836. — Art. 11 de la loi du 20 août 1881).

Ces subventions sont, en cas d'arrangements à l'amiable, réglées par la Commission départementale (Art. 86 de la loi du 10 août 1871).

En cas de désaccord, elles sont réglées par le Conseil de Préfecture après expertise contradictoire. (Art. 14 de la loi du 21 mai 1836 et art. 11 de la loi du 20 août 1881).

6° *Chemins et sentiers d'exploitation.* — Tous les propriétaires dont les héritages sont desservis sont tenus de contribuer, dans la proportion de leur intérêt, aux travaux d'entretien et de mise en état de viabilité. (Art. 34 de la loi du 20 août 1881). Les difficultés qui peuvent surgir à ce sujet sont du ressort des tribunaux ordinaires.

Toutefois, les intéressés peuvent s'affranchir de toute contribution en renonçant à leurs droits, soit d'usage, soit de propriété sur les chemins d'exploitation. (Art 37 de la même loi).



ROUTES NATIONALES

Ces routes, dans le département du Nord, ont une étendue totale de 1.453 km. 524. Nous en donnons ci-après la nomenclature.

Nos des routes	DÉSIGNATION
2	De Paris à Maubeuge et à Bruxelles par Mons.
16	De Paris à Dunkerque.
16 a	Annexe de Bergues à Poperinghe.
16 b	Annexe de Coudekerque-Branche à Malo-les-Bains.
17	De Paris à Lille et à Ostende.
25	Du Havre à Lille.
28	De Rouen à Saint-Omer et à Dunkerque.
29	Du Havre à Valenciennes et à Mons.
32	De Paris à Saint-Quentin et à Mons.
39	De Montreuil-sur-Mer à Mézières.
40	Du Havre à Dunkerque et en Belgique par la côte.
41	D'Abbeville à Lille et à Tournai par St-Pol-s.-Ternoise.
42	De Lille à Boulogne-sur-Mer.
43	De Bouchain à Calais.
43 a	Annexe d'Aniche à Valenciennes par Denain.
43 b	Annexe d'Aire-sur-la-Lys à Hazebrouck.
44	De Châlons-sur-Marne à Cambrai.
45	De Marle à Valenciennes et à Tournai.
45 a	Annexe de Valenciennes.
45 b	Annexe d'Hautrève à Catillon.
48	De Valenciennes à Condé et à Gand.
49	De Valenciennes à Luxembourg.
50	D'Arras à Douai et à Tournai.
342	De Cambrai à Bavai.
342 a	Annexe de Cambrai.
342 b	Annexe de Bavai.
344	De Saint-Omer à Bailleul.
345	De Béthune à Courtrai par Armentières.
346	D'Estaires à Hazebrouck.
347	De Lens à Bray-Dunes.
348	De Cassel à Ypres.
349	De Lille à Ypres.
350	De Lille à Courtrai par Tourcoing.
350 a	Annexe de Lille à Audenaërde par Roubaix.
350 b	Annexe de Tourcoing à Roncq.
351	Du Quesnoy à Trélon et à la frontière belge.
352	Ceinture de Lille.
353	De Seclin à Saint-Amand-les-Eaux.
354	De Lens à Condé-sur-l'Escaut et à la frontière belge.
355	Du Cateau à Lille par Denain, St-Amand-les-Eaux et Cysoing.
356	De Bapaume à Douai.
357	De Cambrai à Orchies.
358	Du Cateau à Valenciennes.
359	Du Cateau à Charleroi.
359 a	Annexe de Maubeuge.
360	De Vervins à Cambrai.
361	D'Avesnes-sur-Helpe à Bavai.
362	De Landrecies à Solre-le-Château et en Belgique.
363	De Vervins à Jeumont par Hirson.
364	D'Anor à Landrecies.
365	D'Anor au Nouvion-en-Thiérache.

CHEMINS VICINAUX

Dans sa session d'août 1894, le Conseil Général a donné son approbation au projet présenté par le service vicinal, et tendant à l'unification entre eux, des chemins de grande communication d'une part, et des chemins d'intérêt commun d'autre part. L'adoption de ce projet, qui a produit effet à partir du 1^{er} janvier 1896, a eu pour principale conséquence de ramener le nombre des chemins de grande communication de 77 à 51 et celui des chemins d'intérêt commun, de 233 à 150.

Depuis, l'Assemblée départementale a classé dans le réseau des chemins d'intérêt commun sous le N° 151, le chemin d'accès à l'établissement thermal de St-Amand, et d'autre part, dans ses sessions d'août 1904, 1905 et 1913, elle a procédé au classement dans le réseau des chemins de grande communication et d'intérêt commun, à partir du 1^{er} janvier 1906, de lignes ou portions de lignes mesurant ensemble 431 k. 705 m. dont 5 k. 145 de chemins de grande communication, incorporés dans les lignes de même catégorie déjà existantes et 426 k. 560 de chemins d'intérêt commun qui ont été incorporés en grande

partie aux anciens chemins et ont en outre formé 15 lignes nouvelles numérotées de 152 à 166.

Dans sa séance du 5 novembre 1931, le Conseil Général a décidé d'incorporer, à partir du 1^{er} janvier 1932, dans le réseau des chemins de grande communication, les routes départementales et les chemins vicinaux d'intérêt commun non classés dans la voirie nationale. D'autre part, dans sa séance du 28 avril 1931, le Conseil Général a décidé en principe le classement dans le réseau des chemins de grande communication d'environ 250 kilomètres de lignes de voirie communale, en indiquant que le classement aurait lieu en 3 tranches. Dans sa séance du 4 novembre 1932, le Conseil Général a prononcé le classement de la première tranche, d'une longueur totale de 85 k. 554, à dater du 1^{er} janvier 1933. Dans sa séance du 4 octobre 1933, le Conseil Général a prononcé le classement de la 2^e tranche, d'une longueur totale de 70 k. 697 à dater du 1^{er} janvier 1934.

Le nouveau réseau des chemins de grande communication est réparti en 160 lignes vicinales indiquées dans le tableau ci-après :

I. — CHEMINS VICINAUX DE GRANDE COMMUNICATION

Nos des chemins	DENOMINATIONS	Longueurs
		mètres
1	De Dunkerque à Watten, avec embranchements vers la Route Nationale N° 40 à Saint-Pol-sur-Mer vers le port de Dunkerque, vers la Batterie de Fort Mardyck, vers la gare de Petite-Synthe, vers le hameau du pont Saint-Nicolas et embranchements de Loon-Plage au Clipon et de Mardyck à Bourbourg par le Clipon	51.042
2	Du pont de Saint-Folquin à Ghyvelde, avec embranchements vers la gare de Bourbourg, vers Dunkerque, vers la gare de Zuydcoote et annexe de la Route Nationale N° 16 à la gare de Coudekerke-Branche.	44.548
3	D'Hondschoote à Watten, par Bergues, avec embranchement d'Hoymille vers Tétéghem par Notre-Dame-des-Neiges et annexe de la Route Nationale N° 40 à la Route Nationale N° 16	42.045
4	De Rosendaël à Bambecque, avec embranchement de Tétéghem à Rosendaël et vers la gare de Bambecque	23.010
5	De Lille à Roubaix et à Tourcoing (chaussées latérales et pistes).	14.378
6	De Lille à Lannoy et à Leers, avec embranchement vers Tournai et annexe vers Néchin	15.129
7	De Fournes à Pérenchies et à Frelinghien, avec embranchements vers Haubourdin et le Marais-de-Lomme, de Pérenchies vers Lille, vers la station de Pérenchies, vers Houplines, et annexe de Sequedin à Loos par l'allée des Moines et le pont de l'Abbaye	30.438
8	De Seclin à la fosse Vuillemin à Masny, avec embranchement vers la gare de Raches, de Raimbeaucourt au Mont Ecouvé et annexe vers la Route Nationale N° 17	35.363
9	De Wervicq à Leers, avec embranchement de la gare du Pile à Roubaix vers Wattrelos	20.008
10	De l'Abeele au Bac-Saint-Maur avec annexe vers la gare de Bailleul.	21.245
11	De Gravelines à Bourbourg et à Cassel, avec embranchements formant ceinture de Gravelines, vers la gare de Bourbourg, vers le rivage de la Colme, vers la Route Nationale de Bergues à Saint-Omer, vers la gare d'Arnèke et annexes vers Saint-Folquin et vers la gare de Gravelines	43.646
12	Du Cateau à l'Arbre-de-Guise	6.343
13	De Douai à Valenciennes, par Somain, avec embranchements de Loffre à Guesnain et vers la gare de Somain	34.630
14	De Lille à Roubaix	10.280
15	De la Chapelle-d'Anneux à Clary et Vaux-Audigny	35.315
16	De Gouzeaucourt à Solesmes, par Caudry, avec embranchement de Caudry au Jeune-Bois	37.407
17	De Saint-Georges à Oost-Cappel, par Wormhoudt, avec embranchements de Craywick à la Route Nationale N° 40, de Brouckerque vers Spycker, d'Esquelbecq à la Route Nationale N° 16, d'Herzeele à Houterkerque et à la frontière belge et annexes vers Loon-Plage, vers la gare de Loon-Plage et vers la gare d'Herzeele	56.697
18	De Wormhoudt à Estaires et à Laventie, avec embranchements vers Cassel, vers la gare de Godewaersvelde et annexes vers la gare de Steenvoorde, vers Vescoutre (Belgique), de Steenvoorde vers Watou, du hameau de Stentze à la Route Nationale N° 42 par la gare de Bailleul	54.906
19	De Sainghin-en-Mélantois à Pont-à-Marcq	9.200

N ^{os} des chemins	DENOMINATIONS	Longueurs
		mètres
20	De Glageon à Wimy (Aisne), par Fourmies, avec embranchements vers La Capelle par Féron, vers la gare de Fourmies, vers la gare de Trélon, du bois de Glageon à Fourmies par la Houppé-du-Bois, vers la gare des voyageurs de Fourmies, vers la gare aux marchandises de Fourmies	19.011
21	Du Cateau à Bohain	11.699
22	D'Armentières à Berclau (P.-de-C.), avec embranchements vers Fleurbaix, de Bois-Grenier à Houplines, de Fromelles à Laventie et annexe à Armentières	31.288
23	De Merville à Ypres, par Bailleul, avec embranchements vers le Mont Noir, de Merville à Calonne-sur-la-Lys et annexes vers la Route Nationale N ^o 42 à Bailleul et vers la gare de Merville	23.259
24	De Gussignies à Bavay, avec embranchement vers Bettrechies et annexe à Bavay	8.643
25	De Férin à Marchiennes avec annexes de Courchelettes et de Lambres à Douai et embranchement de Pecquencourt à Lallaing	23.528
26	De Watten à Cassel, avec embranchements de Watten à Bollezeele, vers Volckerinckhove, vers Saint-Momelin et vers Rubrouck	38.298
27	De Ferrière-la-Grande à Sivry (Belgique), par Solre-le-Château, avec embranchements vers la gare de Ferrière-la-Grande, vers la gare de Ferrière-la-Petite et annexes vers la gare de Solre-le-Château et à Solre-le-Château	19.295
28	De Maubeuge à Binche, avec embranchement de la Chapelle-d'Elesmes vers Givry (Belgique), par Villers-sire-Nicole	15.173
29	De Cambrai à Trescault et à Gouzeaucourt, avec embranchements de Proville à Cambrai et de Gouzeaucourt à Metz-en-Couture	22.213
30	De Mons-en-Pévèle à Marchiennes, avec embranchements de Coutiches à Bersée vers la gare de Coutiches, de Bouvignies à Flines-lez-Raches, vers l'église de Bouvignies et annexe vers le bois de Flines	22.969
31	De Gognies-Chaussée à la gare d'Aulnois (Belgique)	1.513
32	D'Hargnies au Nouvion (Aisne), par la Porquerie, Berlaimont et Hachette, avec embranchement de la Basse-Marolles à Cartignies	33.151
33	Du Quesnoy à Sars-Poteries, par Berlaimont, avec embranchements vers la gare d'Aulnoye, vers l'ancien passage à niveau des Quatre-Bras et de Locquignol à Hachette	34.113
34	D'Arras à Saint-Quentin (section enclavée) avec annexes d'Oisy-le-Verger à Metz-en-Couture (section enclavée) et de Mœuvres à Demicourt	8.839
35	De Douai à Saint-Amand, avec embranchement de Flines-lez-Raches, vers la gare de Marchiennes et annexe vers la gare de Flines-lez-Raches	26.779
36	De Wez-Macquart à Quesnoy-sur-Deûle et à Roncq, avec embranchement de Quesnoy-sur-Deûle à Comines et à la Lys	24.991
37	De Quaëdypre à Steenvoorde et à l'Hazewinde avec annexe vers la gare de Saint-Sylvestre-Cappel	23.399
38	De Calonne-sur-la-Lys à Steenwerck et vers Neuve-Eglise (Belgique)	17.501
39	De Seclin à La Bassée	12.604
40	De Saint-Amand à Vendegies-sur-Ecaillon, par Denain, avec embranchements vers la gare d'Haveluy et de Denain à Oisy	30.454
41	D'Aubers à Wahagnies, avec embranchement d'Aubers à Neuve-Chapelle, vers Haubourdin, vers Carvin (P.-de-C.), de Carnin à Allennes-les-Marais et annexes vers Loos et vers la gare d'Haubourdin	38.283
42	De Pont-de-Sains à Fourmies	6.162
43	De Solesmes à Landrecies avec embranchements vers Beaurain et de Bousies à la forêt de Mormal	21.651
44	Ceinture de Valenciennes	3.769
45	D'Haspres à Clary et à Serain	24.349
46	De Bourbourg à Lederzeele, avec embranchement de Lederzeele vers Bollezeele et de Millam à Watten	26.284
47	De Lécluse à Marchiennes avec embranchements d'Arleux à Cantin, de Bugnicourt à Oisy-le-Verger, vers la gare de Monchecourt, vers Auberchicourt, vers la gare d'Aniche, de Bruille-lez-Marchiennes à Pecquencourt et annexe de Lécluse, vers Ecourt-Saint-Quentin	39.030
48	Ceinture de Lille, avec embranchements vers Emmerin, de l'Abbaye de Marquette vers Saint-André, du pont de la Planche-à-Quesnoy au pont de Cantelou, et annexe vers l'Heurtebise à Haubourdin	30.319
49	De Cambrai à Denain avec embranchement de Louches à Douchy et annexe vers le canal de l'Escaut	28.303
50	De Fresnes à Jenlain, avec embranchements de Sebourg à Curgies, de Sebourquiaux vers Valenciennes et annexe vers la gare de Curgies	25.758
51	De Lille à Tourcoing	7.007
52	De Petite-Synthe à Cassel, avec embranchements vers les Sept-Planètes, vers Bergues et annexe de Petite-Synthe vers Saint-Pol-sur-Mer	38.087

Nos des chemins	DENOMINATIONS	Longueurs
		mètres
53	De Cassel à Hazebrouck et à Vieux-Berquin, avec embranchement vers la gare d'Hondeghem, vers la Route Nationale de La Gorgue à Saint-Omer par le pont des Meuniers, vers la gare des voyageurs de Strazeele, et chemin d'accès à la gare des marchandises de Strazeele.	18.603
54	D'Evin à Cysoing, avec embranchements vers Carvin, vers Leforest, vers Pont-à-Marcq et vers la gare de Fretin	24.280
55	D'Hondschoote à Wormhoudt et à la gare de Steenbecque, avec embranchements vers la gare d'Hondschoote, de la gare de Killem vers le G. C. 110, vers la gare de Killem, vers Ochteezele et le Moulin-du-Tom, vers Clairmarais, par le Coin-Perdu, et annexes vers Wardrecques, de Renescure vers Campagne (P.-de-C.) et de Renescure à la Route Nationale N° 42	54.503
56	De Cambrai à Gouzeaucourt, par Villers-Plouich	12.476
57	De Frelinghien à Fives, avec embranchement de Verlinghem à Lille et annexes à Saint-André et de Lambersart	24.431
58	De Douai (Faubourg Notre-Dame) à Roost-Warendin, avec embranchement vers le pont de Douai	11.570
59	De La Sentinelle à Saultain et à Quiévrechain, avec embranchements de Maing à Thiant, vers la Route Nationale N° 45 à Saultain et vers la gare de Saultain	31.576
60	De Dunkerque à Furnes, avec embranchement vers le pont des Glacis à Dunkerque et chemin d'accès à la gare de Bray-Dunes-Plage	14.394
61	De Cambrai à Bouchain, avec embranchement de Ramillies à Escaudœuvres	13.739
62	De Bois-Grenier à Wahagnies, avec embranchement de Phalempin vers Chemy et annexe de la gare de Phalempin à Camphin-en-Carembault.	27.198
63	De Wez-Macquart à Seclin, avec embranchement d'Ennetières-en-Weppes à Wez-Macquart, par le hameau de Fleur-d'Ecosse	20.570
64	De Bousbecque à Hem et à Blandain, avec embranchement de Triez et annexes vers Wambrechies, de Croix à Roubaix et à l'Hempenpont et des Trois-Baudets vers le Petit-Lannoy, à Hem	34.379
65	De Sin-le-Noble à Arleux et à Oisy-le-Verger	10.335
66	De Sars-et-Rosières à Odomez, avec embranchements vers la gare de Rosult, vers Saint-Amand et annexe de Lecelles vers Saint-Amand	21.914
67	De Busigny au Cateau, par la Haie-Menneresse, avec embranchements de Saint-Benin au Cateau et de Saint-Benin vers Saint-Martin-Rivière	16.326
68	De Maulde à Bruille-Saint-Amand, avec embranchements vers Lecelles, vers Saint-Amand, et de Château-l'Abbaye à Bruille-Saint-Amand	17.839
69	De Godewaersvelde à Strazeele et à Merville, avec embranchement vers Outtersteene	24.781
70	De Thiant à Bruay-sur-Escaut, avec embranchements de Prouvy à Rouvignies, vers Trith, et de Beuvrages à Anzin	19.011
71	D'Oisy-le-Verger à Estrun	12.000
72	De Dunkerque à Bergues	8.310
73	De Valenciennes au Quesnoy, par Préseau	10.854
74	De la gare de Bouchain à Ligny-en-Cambrésis, avec embranchement d'Avesnes-lez-Aubert vers la gare de Saint-Aubert	25.229
75	De Péruwelz à Saultain avec embranchement de Saint-Saulve vers Valenciennes et annexe de Bruay-sur-Escaut à Raismes	25.138
76	De Cambrai à Beaurevoir	17.150
77	D'Estaires à Steenwerck et à la frontière belge, avec embranchement du Petit-Mortier au Cabaret du Saule	13.849
78	Du Dronkart ou de Lille à Courtrai	6.280
79	De Dunkerque à Bambecque, avec embranchement vers la gare et la mairie de Leffrinckoucke et annexe le long du Kursaal de Dunkerque.	24.882
80	De Sains à Bousignies et à la frontière avec embranchement de Cousolre à Hestrud	38.483
81	De Brillon à Haspres, avec embranchements d'Escaudain à Hélesmes, de Neuville-sur-Escaut à Noyelles-sur-Selle et embranchement à Lieu-Saint-Amand	33.158
82	De Tournai à Condé	5.870
83	De Clairfayts à Fourmies, avec embranchements de Moustier à Macon (Belgique), par Baives, et d'Ohain vers Momignies (Belgique).	38.117
84	De Bavai à la frontière	7.064
85	De Sommaing-sur-Ecaillon à Escarmain	8.663
86	Du Quesnoy à Wassigny (Aisne), avec embranchements vers Le Quesnoy, de Salesches à Englefontaine, de Vendegies-au-Bois à Owillers et annexe de Louvignies à Raucourt	35.875
87	De Valenciennes à la forêt de Mormal, par Eth, avec embranchement de Sebourg à Sebourquiaux	24.644
88	De Valenciennes à Cambrai, par Haspres, avec embranchements vers le Faubourg de Paris, à Valenciennes, de Maing à Famars, du Poirier vers Trith-Saint-Léger, et annexe vers la gare d'Haspres	25.185
89	D'Anneux à Epehy	14.818
90	De Lannoy à Genech, avec embranchement vers Baisieux	20.797

Nos des chemins	DENOMINATIONS	Longueurs
		mètres
91	De Bousbecque à Leers, avec annexe de Tourcoing à Halluin	22.400
92	De Cambrai à Havrincourt	9.347
93	De la gare de Baisieux à La Chapelle-Menet, avec embranchement vers Cobrieux	17.030
94	De Wasquehal à Templeuve, par Ascq et Gruson, avec embranchement de Louvil à Cysoing	19.638
95	De La Longueville à Ferrière-la-Grande, par Hautmont, avec embran- chement vers le bois des Dames et de Ferrière-la-Grande à Louvroil	14.793
96	De Gouzeaucourt à Villers-Outréaux, par Bonavis, avec embranchement de Banteux à Honnecourt	18.412
97	De Boistrancourt à Montrécourt, avec embranchements à Carnières, d'Avesnes-lez-Aubert vers Iwuy, par Rieux, de Saint-Aubert à Saint- Hilaire par la gare de Saint-Aubert et annexe de Rieux vers le pont à Vagues	19.860
98	De Selvigny à Forest, avec embranchements vers la gare de Bertry et de Troisvilles vers Maurois	21.507
99	De Marchiennes à Raismes, avec embranchements vers Marchiennes, par Wandignies, et vers la gare d'Hasnon et annexes vers la Planche- d'Alnes et vers la gare d'Hasnon	18.193
100	De Valenciennes à Englefontaine, avec embranchement vers Marly et annexes vers la gare de Marly et d'Artres vers Famars	25.149
101	D'Onnaing à Crespin et à Thivencelles, avec embranchements vers Fresnes, et de Saint-Aybert vers le canal de Mons à Condé	16.327
102	De Maulde à Condé et à Bernissart, avec embranchement d'Hergnies à Bruille-Saint-Amand, et du Rieu-de-Condé à Lorette	24.054
103	De Crèvecoeur à Epehy avec embranchement de Bantouzelle à Banteux	13.321
104	D'Avesnes à Sivry	17.591
105	De Saint-Waast-lez-Bavai à Maubeuge, par Taisnières-sur-Hon, avec em- branchements vers Fayt-le-Franc (Belgique) et vers la gare de Feignies De Blaringhem à Hazebrouck, avec embranchements vers la gare de Wardrecques, de Blaringhem à Renescure et de Blaringhem à Boëseghem	22.297
106	D'Hargnies à Maubeuge, avec embranchements d'Hargnies à Beaufort, par Limont-Fontaine et Eclaiibes, vers la gare aux marchandises d'Hautmont et de la gare de Sous-le-Bois à Louvroil	24.945
107	D'Hargnies à Maubeuge, avec embranchements d'Hargnies à Beaufort, par Limont-Fontaine et Eclaiibes, vers la gare aux marchandises d'Hautmont et de la gare de Sous-le-Bois à Louvroil	24.737
108	De Warneton à Lille, avec embranchements de Wambrechies vers Co- mines, et vers les écluses de Deullémont	21.065
109	De Briastre à Beaudignies, par Solesmes	10.992
110	De Saint-Pierrebrouck à Hondshoote, avec embranchement vers Eringhem	35.955
111	De Malincourt à Maretz	6.444
112	De Croix à Mouscron, avec embranchement de l'Allumette vers le Noir- Bonnet	8.646
113	De Cambrai à Solesmes, par Carnières, avec embranchements de Car- nières vers Beauvois, par Le Fresnoy, de Quiévy à Saint-Vaast, vers la gare de Quiévy, et de la gare de Solesmes à Saint-Python	22.743
114	De Cambrai au Quesnoy	27.000
115	De la Sucrerie de Boistrancourt à Oisy (Aisne), par Caudry, avec em- branchements vers Audencourt et Beaumont et vers la gare de Saint- Souplet	30.395
116	De La Groise à Floyon, par Prisches, avec embranchements vers Favril et à Beaurepaire	20.188
117	De Malplaquet à Prisches avec embranchements vers Vieux-Mesnil et de la gare de La Longueville vers Mecquignies	33.014
118	D'Iwuy à Elincourt, avec embranchements à Cattenières, vers la gare de Cattenières et vers la Sucrerie d'Esnes	25.536
119	De Trélon à Sivry, par Eppe-Sauvage	9.853
120	De Pont-à-Marcq à Douai, par Auby, avec embranchements vers Roost- Warendin, d'Auby à Pont-de-la-Deûle au G. C. 58, d'Auby à Courcelles- lez-Lens et annexes vers la gare de Pont-à-Marcq et de Roost-Waren- din à Raimbeaucourt	26.729
121	De Maubeuge à Avesnes, avec annexe d'Hautmont à Saint-Rémi-du-Nord	21.806
122	De Boëseghem à Pont-de-Nieppe, par Merville, avec embranchements vers le pont de Thiennes, vers la gare de Thiennes à Haverskerque, vers La Gorgue, vers Erquinghem, vers Neuve-Eglise, par Nieppe, et annexes vers la gare de La Gorgue et de La Gorgue vers Laventie	47.131
123	D'Etroingt à Felleries avec embranchement des Zorées vers la gare de Sains-du-Nord	11.716
124	De Barzy (Aisne) à Saint-Aubin, avec embranchements de Beaurepaire vers Le Nouvion et de Cartignies à Avesnes	26.291
125	D'Esquerchin à Pont-de-la-Deûle, avec embranchement d'Esquerchin à Beaumont (P.-de-C.), vers Douai, vers Flers, par Wagnonville, du Polygone à Douai, de Dorignies à Pont-de-la-Deûle et annexe de Pont-de-la-Deûle à l'entrée de Flers	19.256
126	De Marchiennes à Aix et vers Howardries (Belgique), avec embranche- ment de Landas vers Saméon et d'Aix vers Saméon	13.940

Nos des chemins	DENOMINATIONS	Longueurs
		mètres
127	De Bersée à Saméon et à Saint-Amand, avec embranchements vers Orchies, de Saméon à Rumegies, vers Rongy (Belgique) et de Rosult à Rumegies par Saméon	31.066
128	D'Ennevelin à Nomain	12.800
129	De Sepmeries à Roisin, par Bry, avec embranchement vers la gare de Wargnies-le-Grand	12.096
130	De Wandignies à Bouchain, avec embranchement d'Abscon à Bouchain.	20.364
131	De Mardyck au Grand Millebrugge, avec embranchement de Spycker au G. C. 3	10.254
132	De Lewarde à Bouchain, par Villers-au-Tertre, avec embranchement vers la Route Nationale N° 43, à Lewarde, vers Masny et de Villers-au-Tertre vers Fressain	20.129
133	D'Avesnes à Eppe-Sauvage, par Liessies, avec embranchement vers la gare de Liessies et annexe dite rue Prisse-d'Avenue, à Avesnes.	16.909
134	De Boussières-en-Cambrésis à Inchy, par Saint-Hilaire, avec embranchement de Saint-Hilaire à Avesnes-lez-Aubert et annexe vers la gare de Saint-Hilaire-lez-Cambrai	15.145
135	D'Estrées à Loffre, avec embranchements vers Hamel, et de Lewarde à Loffre	15.105
136	De la ferme de Grevaux au fort de Cerfontaine, avec embranchement d'Assevent vers l'Épinette à Boussois, de Rousies à Marpent par le bois des Bons-Pères, de Rousies à la Route Nationale N° 49 et de Cerfontaine vers le bois des Bons-Pères	29.227
137	De Cassel à Watou, avec embranchement vers la gare de Winnezele.	9.940
138	Du Bas-Schoubrouck à Préavin, avec embranchement de Zuydpeene, vers Oudezele vers la Maison Blanche et annexe de la Motte-au-Bois à Vieux-Berquin	46.890
139	De Saint-Sylvestre-Cappel à la frontière belge, par Godewaersvelde et Boeschèpe	11.218
140	De Masny à Fressies et à Fontaine-Notre-Dame, avec embranchements de Fressain à Aubigny-au-Bac, de Raillencourt à la Route Nationale N° 17, par Raynecourt, vers la gare de Fontaine-Notre-Dame, vers la gare de Sancourt et annexe vers la gare d'Aubigny-au-Bac	22.176
141	D'Hantay à Aubers et au Mont de Prêmesques, avec embranchements vers Fournes et du Maisnil à la Fin-de-la-Guerre et annexe vers Erquinghem-le-Sec, par la station	28.417
142	De Fontaine-Notre-Dame à Cattenières	16.806
143	De Vred à Somain, par Fenain, avec embranchements de Fenain à Hornaing et annexe vers le G. C. 81 à Hornaing	13.634
144	De La Madeleine à Marcq-en-Barceul et à Hem	9.253
145	De La Bassée à Lesquin et à Mouchin, avec embranchements vers Hantay, vers Fournes, vers Haubourdin, vers Emmerin, vers l'Arbrisseau, de Lesquin à Ronchin et annexe vers Templemars	44.175
146	De Lille à Sainghin-en-Mélantois	8.180
147	De Carvin à Lille	12.922
148	D'Aubigny-au-Bac à Bouchain avec embranchement de Féchain à Marcq-en-Ostrevant	13.266
149	De Wambrechies à Halluin, avec embranchements des Wattines vers Bousbecque et des Wattines vers Tourcoing	14.652
150	D'Aniche à Marcq-en-Ostrevant, avec embranchements d'Emerchicourt vers Auberchicourt et d'Emerchicourt vers Abscon.	8.867
151	De Saint-Amand au lieu dit « Le Prussien », par l'établissement thermal de La Fontaine-Bouillon	6.789
152	D'Abancourt à Thun-Saint-Martin, avec embranchements d'Abancourt à Sancourt, par Blécourt et d'Abancourt à Féchain	14.797
153	De Rouge-Croix à Avesnes, par Boulogne	6.840
154	De Roisin (Belgique) au Quêne-au-Leu avec embranchement de Bavisiaux à Mecquignies	13.433
155	De l'Ermitage à Dimechaux, avec embranchement de Wattignies-la-Victoire à Damousies	10.570
156	D'Anor à Beauwelz (Belgique), avec annexe vers la gare d'Anor	4.948
157	De Cambrai à Iwuy, par Niergnies	13.377
158	D'Orchies à Saint-Amand, par Landas et Bousignies, avec annexes vers la gare d'Orchies	17.250
159	De Feignies à Marpent, avec annexe de Jeumont à la frontière belge.	18.898
160	De Mazinghien à Landrecies, par Ors, avec embranchements d'Ors à Basuel, vers la gare d'Ors et d'Ors à Catillon par la rue Verte.	18.831

II. — CHEMINS VICINAUX ORDINAIRES

La longueur des chemins vicinaux ordinaires est	Arrondissement de Dunkerque	1.373.352
de 4.823.124 mètres dont :	— de Lille	838.025
Arrondissement d'Avesnes	— de Valenciennes	524.794
— de Cambrai		
— de Douai	Total égal	4.823.124

NAVIGATION INTÉRIEURE

Les canaux et rivières canalisés existant sur le territoire du département du Nord sont au nombre de 24 et forment ensemble un développement de 528 kil. 614 m., soit environ le 1/22 de la longueur totale des voies navigables de la France habituellement fréquentées par la batellerie. Nous en donnons ci-après la nomenclature et la description :

RIVIÈRE D'AA ET RIVIÈRE DE HOULLE. — La rivière d'AA, navigable à partir de Saint-Omer et débouchant dans le port de Gravelines, forme la limite des départements du Nord et du Pas-de-Calais, depuis Saint-Momelin jusqu'à la mer. Sa longueur est de 28 kil. 458 m. avec une écluse. La rivière de Houille d'une longueur de 4.068 m. dont 500 m. seulement dans le département du Nord a été rendue navigable dans la partie comprise entre le pont du moulin Lafoscade et le confluent dans l'AA, en vertu d'un décret du 18 avril 1896. Les travaux d'amélioration ont coûté 161.386 fr. 78 c.

CANAL DE LA HAUTE-COLME. — Ce canal, formé par une dérivation de l'AA, se sépare de celle-ci à Watten et se dirige sur Bergues, où il verse ses eaux dans le canal de Bergues. Sa longueur est de 24 kil. 789 avec trois écluses.

CANAL DE LA BASSE-COLME ET BECQUE D'HONDSCHOOTE. — La Basse-Colme, qui réunit les villes de Furnes et de Bergues, tombe dans le canal de Bergues. Sa longueur sur le territoire français est de 11 kil. 483 m. avec une écluse. La becque d'Hondschoote offre une longueur de 2 kil. 319 m. sans écluse.

CANAL DE BOURBOURG. — Ce canal, qui est une autre dérivation de l'AA, commence à l'écluse du Guindal, au-dessous du village de Saint-Nicolas et se dirige sur Bourbourg et sur Dunkerque, où il est mis en communication avec les bassins du port par les canaux maritimes. Sa longueur est de 20 kil. 929 m. avec trois écluses.

CANAL DE FURNES. — Ce canal est creusé parallèlement à la côte. Sa longueur, dans le département du Nord, depuis la frontière de Belgique jusqu'à l'écluse octogonale à Dunkerque, est de 13 kil. 210 m.

CANAL DE BERGUES. — Ce canal reçoit à Bergues les eaux de la Haute et de la Basse-Colme, ainsi que celles des 2^e et 3^e sections des Wateringues et les déverse à la mer à Dunkerque. Sa longueur est de 8 kil. 091 m. sans écluse.

CANAL DE NEUFFOSSÉ. — Ce canal, qui forme la jonction de la Lys à l'AA part d'Aire et aboutit à Saint-Omer. Sa longueur totale est de 17 kil. 855 m. avec deux écluses, dont l'une établie aux Fontinettes offre 5 sas superposés rachetant une chute de 13^m13. — On y a construit un ascenseur hydraulique à l'aide duquel cette chute est franchie par les bateaux en 20 minutes environ.

RIVIÈRE DE LA LYS. — La longueur de cette rivière, depuis Aire jusqu'à Menin, est de 71 kil. 902 m. avec sept écluses. A partir d'Armentières, elle forme la séparation de la France et de la Belgique.

CANAL DE LA NIEPPE. — Ce canal, qui est une dérivation de la Lys, se dirige vers l'intérieur de l'arrondissement d'Hazebrouck et se joint au canal d'Hazebrouck au sas de La Motte-au-Bois. Sa longueur est de 9 kil. 126 m. avec une écluse.

CANAL D'HAZEBROUCK. — Il s'étend d'Hazebrouck à La Motte-au-Bois, où il se joint au canal de la Nieppe. Sa longueur est de 5 kil. 778 m. avec une écluse.

CANAL DE PRÉAVEN. — Ce canal commence à la jonction de la Nieppe et du canal d'Hazebrouck, au sas de La Motte-au-Bois et se réunit à la rivière de la Bourre, au-dessus de l'écluse du Grand-Dam. Sa longueur est de 2 kil. 180 m. avec une écluse.

RIVIÈRE DE LA BOURRE. — La Bourre, canalisée, a son origine au canal de Préaven et son confluent dans la Lys, à Merville. Sa longueur est de 7 kil. 370 m. avec deux écluses. Les canaux de la Nieppe, d'Hazebrouck, de Préaven et de la Bourre occupent l'intérieur de l'arrondissement d'Hazebrouck, se lient et forment un sys-

tème de navigation secondaire et purement locale, communiquant par les deux extrémités avec la Lys.

RIVIÈRE DE LA LAWE. — Cette rivière n'a qu'une très petite partie de son cours dans le département du Nord, sur le territoire de La Gorgue où elle débouche dans la Lys. Sa longueur, depuis la limite du département du Pas-de-Calais jusqu'à son confluent, est de 2 kil. 293 m. avec une écluse.

En raison du peu d'importance de cette voie et des travaux coûteux qu'il serait nécessaire d'effectuer pour la remise en état de navigabilité, la navigation n'a pas été rétablie après guerre sur cette voie.

CANAL DE LA DEULE. — Ce canal a son origine sur la Scarpe à l'écluse du Fort-de-Deule, commune de Douai. La navigation est interceptée au point kilométrique 1.800, commune de Flers-en-Escrebieux par l'immobilisation de l'ancien pont tournant de Pont-de-la-Deule (voie ferrée de Lille à Paris) ; mais les deux parties en cul-de-sac entre l'origine et le point kilométrique 3.100 (confluent avec la dérivation de la Scarpe autour de Douai) sont desservies : la première par la Scarpe, la seconde par la dérivation de la Scarpe autour de Douai.

La Deule arrose successivement l'arrondissement de Douai, le département du Pas-de-Calais et l'arrondissement de Lille. Sa longueur dans le département est de 30 kilomètres 213 m. avec quatre écluses. Elle dessert la ville de Seclin par un embranchement de 4 kil. 506 m. sans écluse.

RIVIÈRE DE LA BASSE-DEULE. — Cette rivière, qui fait suite au canal de la Deule, commence à l'écluse de Sainte-Hélène et débouche dans la Lys, à Deulémont. Sa longueur est de 15 kil. 247 m. avec trois écluses.

CANAL D'AIRE. — Ce canal, construit en 1823, a son origine sur la Deule, à Bauvin, et sort du département du Nord à La Bassée, où il entre dans le département du Pas-de-Calais. Sa longueur, entre Bauvin et Aire, est de 38 kil. 695 m., dont 4 kil. 530 m. sur le département du Nord. Il n'offre qu'une écluse double établie à Cuinchy, dans le Pas-de-Calais.

Des travaux importants d'amélioration (élargissement et approfondissement) en vue de faciliter la navigation ont été réalisés sur ce canal durant ces dernières années.

Une dérivation du canal autour de Béthune a été mise en service le 22 juillet 1931.

CANAL DE ROUBAIX. — Ce canal commence à la Basse-Deule, au village de Marquette, près Lille, traverse le territoire de Roubaix et s'étend jusqu'à la limite de l'arrondissement de Lille et du royaume de Belgique. Ce canal, qui était resté longtemps à l'état d'impasse entre ses deux extrémités et Roubaix, est livré à la navigation depuis le 1^{er} janvier 1877. Il a une longueur de 23 kil. 885 m., y compris les branches de Croix et de Tourcoing, et offre treize écluses, dont une sur la branche de Croix. Il dessert la ville de Tourcoing par un embranchement de 1 kil. 592 m. sans écluse, ouvert à la navigation en 1893.

RIVIÈRE DE LA SCARPE. — Cette rivière a sa source dans le département du Pas-de-Calais, entre dans le département du Nord à Courchelettes, traverse Douai, Marchiennes et St-Amand, et se jette dans l'Escaut à Mortagne. Elle se divise en quatre sections : la Scarpe supérieure, d'Arras à Courchelettes, — la Scarpe moyenne, de Courchelettes au Fort de Scarpe, — la Scarpe inférieure, du fort de Scarpe à Mortagne, et la dérivation de la Scarpe autour de Douai, ouverte à la navigation en 1895. Sa longueur dans le département est de 51 kil. avec 11 écluses, dont 3 sur la Scarpe moyenne, 6 sur la Scarpe inférieure et 2 sur la dérivation autour de Douai.

Un raccordement entre la Scarpe moyenne et la dérivation de la Scarpe autour de Douai d'une longueur de 788 m. a été livré à la navigation le 15 octobre 1925.

RIVIÈRE DE L'ESCAUT. — L'Escaut, qui a sa source dans le département de l'Aisne, traverse les arrondisse-

ments de Cambrai et de Valenciennes, et sort du département du Nord, à Mortagne, pour se diriger sur Tournai. Il se répartit en trois sections : le Haut-Escaut de Cambrai à Etrun, — le Moyen-Escaut d'Etrun à Condé, — et le Bas-Escaut de Condé à la frontière. Sa longueur dans le département est de 63 kil. 058 m. avec 16 écluses, dont 5 sur la première section, 9 sur la seconde et 2 sur la troisième.

CANAL DE SAINT-QUENTIN. — Ce canal fait communiquer l'Escaut avec la Somme, la mer du Nord avec la Méditerranée à l'Océan. Son développement, de Cambrai à Chauny et La Fère, est de 96 kil. 349 m. Sa longueur dans le département du Nord est de 26 kil. 049, avec 17 écluses. Il occupe le premier rang au point de vue du trafic par les canaux du territoire français.

D'importants travaux d'amélioration sont en cours sur ce canal, notamment des rescindements de courbes.

Un projet de travaux devant permettre de porter le tirant d'eau autorisé pour les bateaux fréquentant le canal de 1 m. 80 à 2 m. 20, a été déclaré d'utilité publique le 17 janvier 1928. Dès maintenant, la navigation est autorisée à 2 mètres de tirant d'eau sur toute la longueur du canal.

CANAL DE LA SENSÉE. — Ce canal, qui a son origine au gassin Rond, sur l'Escaut, fait communiquer l'Escaut à la Scarpe au moyen d'une écluse double placée à Gœulzi. Il fait suite au canal de St-Quentin, dont il est le complément nécessaire. Sa longueur est de 25 k. 044 m. dont 1 k. 702 m. dans le département du Pas-de-Calais. La navigation est très active sur ce canal.

CANAL DE MONS A CONDÉ. — La longueur totale de ce canal est de 25 kil. 880 m., dont 5 kil. 058 m. avec deux écluses dans le département du Nord.

RIVIÈRE DE LA SAMBRE CANALISÉE. — Cette rivière est navigable à partir de Landrecies, elle offre de ce point, à la frontière, une longueur de 54 kil. 253 m. avec neuf écluses. Un décret du 14 décembre 1929 a déclaré d'utilité publique les travaux d'amélioration de la Sambre entre Landrecies et la frontière belge dont le montant est évalué à 19.000.000 de francs.

CANAL DE LA SAMBRE A L'OISE. — Ce canal s'étend de La Fère à Landrecies et relie le canal de St-Quentin à la Sambre canalisée. Il forme, avec cette rivière, la seule voie navigable de l'arrondissement d'Avesnes. Sa longueur est de 67 kil. 235 m., dont 13 kil. 202 m., avec trois écluses dans le département du Nord.

Les canaux et les rivières canalisées du département sont actuellement administrés par l'Etat sauf le canal de la Sambre à l'Oise dont la concession ne doit prendre fin qu'en 1937.

La loi du 5 août 1879 a classé toutes ces voies parmi les lignes principales, — hormis la Lawe et les canaux d'Hazebrouck considérés comme lignes secondaires, — en les répartissant ainsi qu'il suit :

I. — **Ligne de Paris à la frontière vers Mons**, comprenant, d'une part, la Seine, l'Oise canalisée et le canal latéral à l'Oise — d'autre part, le canal de St-Quentin, le Haut-Escaut, le Moyen-Escaut et le canal de Mons à Condé.

II. — **Embranchement de la ligne précédente vers Charleroi** empruntant le canal de la Sambre à l'Oise et la Sambre canalisée.

III. — **Ligne de jonction de l'Escaut à la mer du Nord**, comprenant le canal de la Sensée, la dérivation de la Scarpe, la partie supérieure du canal de la Haute-Deûle, le canal d'Aire, le canal de Neuffossé, la rivière d'Aa, le canal de Calais et le canal de Bourbourg.

IV. — **Embranchements des lignes précédentes vers la frontière belge**, constitués par le Bas-Escaut, la Scarpe moyenne et la Scarpe inférieure, — la partie inférieure du canal de la Haute-Deûle, le canal de la Basse-Deûle et le canal de Roubaix, — la Lys canalisée, — les canaux de la Haute et de la Basse-Colme, le canal de Bergues et le canal de Furnes.

Les voies secondaires du département offrent une longueur de 26 kil. 747 m., avec un mouillage normal de 1 m. 30 à 1 m. 40.

Les voies principales permettent un tirant d'eau de 1 m. 80 — sauf le canal de la Basse-Colme dont le

mouillage ne dépasse pas actuellement 1 m. 50 et livrent passage, par leurs écluses, à des bateaux de 5 mètres de largeur sur 38 m. 50 de longueur, dont la jauge est en nombre rond de 280 tonnes. Elles offrent, abstraction faite de ces deux canaux, une longueur totale de 488 kil. 355 m., soit environ le 19^e du développement des fleuves, rivières et canaux du territoire français qui offrent des conditions de navigabilité équivalentes.

Les principales localités et les exploitations houillères desservies directement par les cours d'eau du département sont les suivantes :

LIGNE DE PARIS A LA FRONTIÈRE BELGE VERS MONS. — Villes de Cambrai, Bouchain, Denain, Valenciennes, Anzin, Fresnes et Condé-sur-l'Escaut ; — rivages des Compagnies houillères de Louches, d'Anzin, de Fresnes et de Thivencelles.

EMBRANCHEMENT VERS CHARLEROI. — Villes de Landrecies, d'Hautmont et de Maubeuge.

LIGNE DE L'ESCAUT A LA MER DU NORD. — Villes de Douai, La Bassée, Béthune, Aire, Saint-Omer et Gravelines ; — rivages des Compagnies houillères de Douges, d'Ostricourt, de Lens, de Courrières, de Liévin, de Meurchin, de Bruay, de Béthune, de Marles, de Nœux.

EMBRANCHEMENTS VERS LA FRONTIÈRE BELGE. — Villes de Vieux-Condé et Mortagne-du-Nord ; — de Marchiennes et St-Amand ; — de Seclin, Haubourdin, Loos, Lille, La Madeleine, Quesnoy-sur-Deûle, Marcq-en-Barœul, Croix, Roubaix et Tourcoing ; — d'Hazebrouck, Mervin, La Gorgue, Estaires, Nieppe, Armentières, Houplines et Comines ; — de Bergues, Hondchoote, Bourbourg, Dunkerque et Furnes.

Ces cours d'eau desservent en outre les villes et les charbonnages ci-après au moyen de voies de terre ou de voies ferrées spéciales de quelques kilomètres de longueur : villes de Raismes ; — Aniche et Sin-le-Noble ; — Lannoy et Wattrelos ; — Roncq et Halluin ; — Saint-Pol-sur-Mer et Rosendaël ; — rivages des Compagnies houillères d'Aniche et de l'Escarpelle et de Flines-lez-Raches.

On compte par eau de Paris (pont de la Tournelle) aux points ci-après, savoir :

à Cambrai	303 kil.	et 49 écluses ;
à Denain	326 kil.	et 56 écluses ;
à Valenciennes	338 kil.	et 59 écluses ;
à Mons	376 kil.	et 69 écluses ;
à Douai	344 kil.	et 55 écluses ;
à Gravelines	458 kil. 5	et 60 écluses ;
à Dunkerque	472 kil. 5	et 62 écluses ;
à Lille	393 kil.	et 58 écluses ;
à Roubaix	412 kil.	et 67 écluses ;
à Maubeuge	330 kil.	et 62 écluses ;
à Charleroi	382 kil.	et 73 écluses.

Le trajet de Lille à Dunkerque est de 121 kil. 5 avec 8 écluses.

Le trajet de Lille à Valenciennes est de 102 kil. avec 11 écluses.

Le trajet de Lille à Maubeuge est de 288 kil. avec 88 écluses.

Canal du Nord. — Le canal du Nord, déclaré d'utilité publique par la loi du 23 décembre 1903, traverse les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme et de l'Oise ; il se détache du canal de la Sensée à Arleux, pour aboutir au canal latéral à l'Oise, près de Noyon. Sa longueur est de 95 kilomètres environ, compris un tronçon emprunté au canal de la Somme.

En 1914, deux tiers environ des travaux étaient exécutés. Ils ont été en grande partie détruits pendant les hostilités.

Après la guerre, l'effort de reconstitution a porté principalement sur le rétablissement des voies de communication.

Tous les ponts démolis ont été reconstruits.

En ce qui concerne la cuvette, quelques travaux de remise en état ont été entrepris après la guerre, mais ils n'ont pas été poursuivis, faute de moyens financiers.

La question de l'achèvement des travaux n'est pas encore résolue.

SERVICE HYDRAULIQUE

La situation géographique du département, la richesse de l'agriculture et l'immense développement de l'industrie donnent une grande importance aux attributions de ce service qui comprend :

Les dessèchements et les améliorations agricoles, les curages, les irrigations, les usines à eau établies sur les cours d'eau non navigables, le drainage, le service hydrométrique et d'annonce des crues.

Les associations syndicales de dessèchement sont au nombre de 23 et embrassent une superficie de 62.025 hectares.

Le tableau ci-après donne la nomenclature des associations syndicales établies dans le Nord et, pour certaines d'entre elles, les dépenses faites en 1932.

DÉSIGNATION DES SYNDICATS	Superficie des Terrains hect.	DATE de l'organisation des syndicats	DÉPENSES FAITES EN 1932			
			Totales	par hectare	Travaux neufs	
1° Prairies de Mortagne et de Château-l'Abbaye	120	28 octobre 1838.	"	"	"	
2° Vallées de la Hayne et de l'Escaut	3.697	23 thermidor an VII. 8 septembre 1824.	41.005 72	11 09	"	
3° Marais de Bruay et de l'Epaix. . .	340	14 octobre 1846.	4.527 27	13 31	"	
4° Prairies de Flines-lez-Mortagne . .	140	14 mai 1855.	4.061 50	29 01	"	
5° Marais de la Vergne d'Hergnies . .	113	4 février 1876.	1.364 74	12 08	"	
6° Marais de la Naville	429	16 août 1859.	3.280 "	7 65	"	
7° Marais de Trith et de Bourlain. . .	192	3 février 1864.	2.724 90	14 18	"	
8° Bassin de la Seuwe et du Hainaut.	225	22 avril 1929.	29.189 82	129 73	"	
9° Vallée de la Scarpe	10.800	16 novembre 1834. Décret du 8 février 1889.	125.527 47	11 62	"	
10° Vallée de la Sambre	Haute-Sambre (rive droite, à Maroilles)	Ordonnance royale du 19 juin 1837.	2.897 25	4 16	"	
		Décret du 14 juin 1851. Décret du 18 déc. 1864.				
	Haute-Sambre (rive gauche, à Hachette)	Ordonnance royale du 19 juin 1837.	"	"	"	
		Décret du 14 mai 1851.	5.284 "	4 71	"	
	Basse-Sambre à Berlaimont	223	Décret du 14 mai 1851.	"	"	"
	Basse-Sambre à Maubeuge.	96	Arrêté du 8 déc. 1882.	"	"	"
	Landrecies siégeant à Landrecies. Wateringues	1 ^{re} section	Décret organique du 19 janvier 1852	176.418 62	18 51	"
		2 ^e section	modifié par le décret du 17 décembre 1890.	237.850 20	23 49	"
		3 ^e section		112.496 86	13 08	"
	15° l'arrondissement de Dunkerque	10.923	4 ^e section	225.204 49	20 62	"
16° Grande et Petite Moères	2.090	9 mars 1822.	122.843 28	58 78	"	
17° Marais de Lauwin-Planque	50	Autorisation préfectorale du 27 août 1856.	"	"	"	
18° Prés Duhem	76	9 avril 1856.	700 "	9 21	"	
19° Marais de la Haute-Deûle	1.223	17 février 1866.	70.741 94	57 84	"	
20° Bassin de la Fontaine St-Martin . .	182	16 janvier 1900.	2.384 10	13 10	"	
21° Dessèchement mécanique de Thun	310	16 janvier 1900.	"	"	"	
22° Grands Prés d'E'quinghem	41	7 septembre 1911.	"	"	"	
23° Ancienne rivière d'Aa	618	Arrêtés des 28 juillet 1882 et 6 janvier 1885.	5.223 50	"	"	
Totaux.	62.025		1.173.725,66	18 92	"	

Les principaux dessèchements sont ceux des wateringues, des vallées de la Scarpe, de la Hayne et de l'Escaut et de la Haute-Deûle.

Les wateringues doivent être considérées à deux points de vue, car elles comportent deux opérations inverses et d'une égale importance : le dessèchement par l'évacuation des eaux surabondantes à la mer, et l'alimentation du pays wateringué où l'eau douce fait complètement défaut au moment des sécheresses.

Leur territoire est divisé en quatre sections administrées chacune par une commission de neuf mem-

bres élus par l'ensemble des propriétaires intéressés, conformément aux termes du décret organique du 29 janvier 1852, modifié par celui du 17 décembre 1890. L'alimentation s'est faite partout dans des conditions relativement satisfaisantes.

Le service hydrométrique et d'annonce des crues, national et international des bassins de la Sambre, de l'Escaut et de l'Yser, fonctionne régulièrement ; il permet de régulariser l'écoulement des crues en opérant des tirages préventifs, et d'atténuer les dommages provenant des inondations.

MARINE

PORTS MARITIMES

Le département du Nord possède deux ports, ceux de Dunkerque et de Gravelines, les seuls qui existent en France sur la mer du Nord.

Les renseignements ci-après feront connaître la consistance, l'étendue et l'importance du service de ces établissements.

Le Service maritime du département du Nord comprend tout le développement des plages françaises de la mer du Nord, sur une longueur de 32 à 33 kilomètres, ainsi que le balisage et l'éclairage de toute la zone du littoral s'étendant depuis la limite des eaux françaises à 16 ou 17 milles au large, jusque par le travers de la pointe de Walde à 6 ou 7 milles au large, sur une longueur totale de 30 milles marins ou 55 à 56 kilomètres en allant à peu près du N.-E. au S.-O.

Ce Service comprend aussi l'entretien et l'amélioration de toutes les parties des ports ainsi que les manœuvres continues des écluses et des canaux constituant les artères de débouché à la mer qui servent à l'évacuation des eaux du pays et à la communication régulière entre les voies navigables de l'intérieur et les ports maritimes.

L'éclairage des ports, rades et passes navigables du Nord comporte un phare et des feux de marée à

Gravelines ; un phare électrique, un feu sur la tour du Leughenaer et des feux de marée à Dunkerque ; trois feux flottants dont le premier, le « Dyck », marque le chenal d'entrée par l'ouest dans la rade, et les deux autres, le « Ruytingen » et le « Sandettié », la route à suivre en mer pour éviter les bancs de Flandre.

Les bateaux feux « Sandettié » et « Dyck » sont munis de radiophares. Ces appareils rendent de grands services à la navigation maritime, en permettant aux paquebots de se diriger dans le brouillard.

Le balisage comporte actuellement l'emploi de 50 bouées, dont 31 lumineuses.

Dunkerque est port de commerce. Toutefois la marine de l'Etat y possède des magasins importants situés sur le terre-plein du quai de rive droite du bassin de l'arrière-port.

La profondeur d'eau moyenne du chenal est de 9 m. 90 en vives-eaux et de 8 m. 90 en mortes-eaux ordinaires.

Les écluses qui font communiquer les bassins avec l'avant-port et le port d'échouage présentent les dimensions suivantes :

ÉCLUSES	Largeur	LONGUEUR		COTE du buse	Hauteur d'eau sur le buse à haute mer			
		de tête en tête	entre chambres des portes		de morte-eau		de vive-eau	
					minima	maxima	minima	maxima
Ecluse à sas Guillaïn . . .	21 ^m 00	165 ^m 00	117 ^m 00	-1 ^m 55 <small>cote utile 0 85</small>	5 ^m 70	6 ^m 70	7 ^m 00	7 ^m 45
Ecluse à sas Trystram . . .	25 00	210 00	161 70	-5 00	9 15	10 15	10 45	10 90

Les bassins à flot occupent une superficie totale de 59 hectares 67, se décomposant comme suit : bassin du Commerce, 5 h. 75 ; bassin de la Marine, 3 h. ; bassin de l'arrière-port, 3 h. 60 ; darse N° 1, 5 h. 50 ; darse N° 2, 4 h. 80 ; bassin d'évolution des darses N°s 1 et 2, 8 h. 50 ; darse N° 3, 4 h. 76 ; darse N° 4, 6 h. 14 ; bassin d'évolution des darses 3 et 4, 7 h. 60 ; darse N° 5, 5 h. 52 ; bassin d'évolution de la darse 5, 4 h. 50.

Les cinq darses constituent les bassins dits « de Freycinet ».

La longueur des quais offre actuellement un développement total de 12.290 mètres, savoir : port d'échouage, 2.017 m. ; bassin de l'arrière-port, 540 m. ; bassin du Commerce, 1.120 m. ; bassin de la Marine, 570 m. ; darses N°s 1 et 2 et bassin d'évolution, 3.058 m. ; darses N°s 3 et 4 et bassin d'évolution, 3.275 m. ; darse N° 5, 1.710 mètres.

La largeur des quais des trois bassins varie de 15 à 30 mètres. Pour les darses, la largeur est comprise entre 80 et 120 mètres.

La superficie des terre-pleins des quais est, en totalité, de 100 ha 60.

Les voies ferrées desservant actuellement le port de Dunkerque ont un développement total de 218 km.

Quatre formes de radoub, mises depuis 1891 à la disposition du commerce, permettent de réparer à Dunkerque les plus grands navires.

L'établissement de radoub a été complété en 1932 par la mise en exploitation d'un dock flottant de 12.000 tonnes.

Avec la navigation fluviale, qui prend chaque jour une plus grande extension, avec ses voies ferrées, ses quais, en un mot son outillage complet et perfectionné, sa position géographique exceptionnelle,

le port de Dunkerque peut lutter avec ses concurrents les plus redoutables du continent.

Le mouvement commercial du port de Dunkerque est indiqué ci-dessous :

En 1932 le nombre de navires entrés et sortis a été de 5.453 jaugeant ensemble 8.968.287 tonneaux et portant 4.164.528 tonnes de marchandises (2.850.824 tonnes à l'importation et 1.313.704 tonnes à l'exportation).

Le nombre de navires entrés a été de 2.728.

Le nombre de navires sortis a été de 2.725.

Le tonnage moyen a été de 1.644 tonneaux.

La réalisation d'un grand programme d'extension du port de Dunkerque se poursuit présentement. Divers travaux ont été commencés depuis 1929, soit avec l'aide des prestations allemandes, soit par les moyens nationaux.

Sont actuellement terminés :

La construction de deux postes à quais provisoires dans le bassin d'évolution de la darse 5 ;

L'agrandissement de la gare maritime des Dunes ;

L'acquisition et l'installation d'un dock flottant ;

L'acquisition d'une drague à godets ;

L'acquisition de quatre porteurs à déblais ;

L'acquisition de 54 grues de quai, d'une grue flottante de 20 tonnes et d'une grue flottante de 120 tonnes ;

La construction de deux hangars ;

L'acquisition de deux aspirateurs à grains sur quais.

Sont en cours d'exécution :

La construction d'un exutoire définitif des waterings passant entre Dunkerque et Malo-les-Bains ;

L'aménagement du terre-plein de l'île Jeanty ;

La construction d'un avant-port à jetées convergentes avec môle d'escale ;

La construction d'une nouvelle écluse maritime ;
L'amélioration de la desserte du port par voies navigables au moyen d'une coupure entre Lynck et Copenaxfort ;

D'autres travaux sont actuellement à l'étude, savoir :
La construction d'un bassin pétrolier, d'une 6^e darse et du bassin d'évolution correspondant ;

L'acquisition d'une drague aspiratrice ;

De nouvelles améliorations à la gare de triage et au réseau de voies navigables desservant le port

L'installation d'un poste pour un service de ferry-boats à créer entre Dunkerque et Douvres.

Gravelines, port de troisième ordre, situé à l'embouchure de l'Aa, se compose d'un chenal extérieur, d'un avant-port, d'un chenal intérieur, d'un port d'échouage et d'un bassin à flot. Leur longueur totale est d'environ 4.500 mètres et leur largeur moyenne de 50 à 60 mètres. La profondeur d'eau dans le chenal extérieur, l'avant-port, le chenal intérieur et le port d'échouage est de 6 m. 10 en vives-eaux et de 4 m. 80 en mortes-eaux ordinaires. La hauteur d'eau sur le seuil de l'écluse Vauban, qui met en communication le port d'échouage et le bassin à flot, est de 5 m. 50 en vives-eaux et de 4 m. 20 en mortes-eaux ordinaires.

Une drague aspiratrice d'une puissance de 530 CV venant de Nantes, après complète remise en état, a été affectée au Service Maritime du Nord pour travailler notamment à l'entretien de l'entrée du chenal de Gravelines.

A Gravelines, les navires entrés et sortis en 1932 ont été de 606 navires jaugeant ensemble 78.706 tonneaux et portant 62.779 tonnes de marchandises.

Pêche en 1932

1^o *Pêche à la morue*. — A Dunkerque : n'existe plus. A Gravelines, 11 goélettes ont été armées ; elles avaient 275 hommes d'équipage et ont rapporté 1.632 tonnes de morue valant environ 3.265.000 francs ; en outre, 1 goélette, dont l'armement n'a pas été effectué à Gravelines, y a déposé 258 tonnes de morue valant environ 515.000 francs.

2^o *Pêche côtière*. — La pêche côtière a occupé, à Dunkerque, 65 bâtiments ayant 169 hommes d'équipage. Le produit a été de 2.880.000 francs.

A Gravelines, l'effectif a été de 110 bâtiments ayant environ 700 hommes d'équipage. Le produit a été de 8.500.000 francs environ.

On a eu à enregistrer la perte d'un bateau de pêche côtière, abordé par un chalutier étranger, et la perte d'une goélette d'Islande. 3 marins sont morts au cours du premier naufrage ; le second n'a pas fait de victime.

BATEAUX FRANÇAIS

ayant Dunkerque, soit comme port d'attache, soit comme tête de ligne, ou y faisant escale

NOMS DES NAVIRES	NOMS DES COMPAGNIES de navigation	NOMS DES NAVIRES	NOMS DES COMPAGNIES de navigation
Hirondelle	Sté de Lestage	Grands ports français et Algérie-Tunisie	
Yser	Sté Dunkerquoise de Remorquage	Algérie	Compagnie des bateaux à vapeur du Nord
Second		Nord	
Premier		Dunkerquois	
Europe		Ville de Dunkerque	
France		Roubaisien	
Haleur III		Artésien, Cambraisien	
Hercule (désarmé)		Lillois	
Risban		Amiénois-Rémois	
Marine			
Trapu			
Bélier		Service de passagers Dunkerque-Angleterre	
Hercule	Dekeiter	Ligne Dunkerque-Tilbury	
Notre-Dame de Boulogne	Duhamel frères	Alsacien	Paquebots } (Angleterre, Lorraine, Alsace)
Vétéran	Pilotage	Flamand	
Jean Trystram		Picard	
Pilotin		Service de passagers Dunkerque-Esbjerg (Danemarck)	
<i>Aspiratrices</i>		(Service hebdomadaire)	
Dunkerque V		Vapeur A. P. Bernstorff.	
Dunkerque IV		(départ tous les mardis).	
Guillain.		Service hebdomadaire Nantes-Dunkerque	
<i>Dragues à godets</i>		Taillefer	C ^{ie} Nantaise de Navigation à vapeur
Flandre II		Arzic	
Nord		Bourgneuf	
Premier		Penchateau	
		Penmarch	
<i>Priestman</i>		Penhir	
N ^o 1	Dragages	Ligne de Rotterdam	
N ^o 2		Amiral L'hermitte	C ^{ie} Franco-Néerlandaise
<i>Porteurs à vapeur ou à moteur Diesel</i>		Ligne d'Australie	
Porteur 9		Céphée	Compagnie des Messageries Maritimes
Porteur 10		Ville d'Amiens	
Porteurs 11, 12, 13, 14		Commissaire Ramel	
		Eridan	
<i>Chalandes à clapets</i>		Ligne de Nouvelle-Calédonie	
N ^o 13		Ville de Verdun	Compagnie des Messageries Maritimes
N ^o 1		Ville de Strasbourg	
N ^o 4		Astrolabe	
Ruyttingen	Balisage	Recherche	
Dyck		Boussole	
Sandettié		Espérance	
Baliséur « Léon Bourdelles »			

NOMS DES NAVIRES	NOMS DES COMPAGNIES de navigation	NOMS DES NAVIRES	NOMS DES COMPAGNIES de navigation
Dunkerque, les Ports du Nord, Marseille		Ango	Compagnie des Chargeurs Réunis (avec escale à Dunkerque)
Gonneville	Compagnie des Messageries Maritimes	Bougainville	
Ténériffa		Fort-Binger	
Rollon			
Ligne d'Indochine		Ligne de la Côte Occidentale d'Afrique	
Kouang-Si	Compagnie des Messageries Maritimes	Amérique	Compagnie des Chargeurs Réunis (sans escale à Dunkerque)
Meinan		Asie	
Pei-Ho		Brazza	
Commandant Dorise		Foucault, Jamaïque	
Lieutenant de la Tour		Fort Archambault	Compagnie des Chargeurs Réunis (avec escale à Dunkerque)
Commandant Mages		Baoulé	
Chef-Mécanicien Mailhol	Casamance		
Commissaire Pierre Lecocq	Dahomey		
Cap St-Jacques	Fort de Vaux		
Cap Paradan	Adrar	Compagnie des Chargeurs Réunis (avec escale à Dunkerque)	
Cap Touraine	Fort de Troyon		
Cap Varella	Fort de Douaumont		
Désirade	Fort de Souville		
	Fort Lamy		
	Fort Médine		
Maroc		Ligne de Madagascar	
Aden	Compagnie des Chargeurs Réunis (avec escale à Dunkerque)	Condé	C ^{ie} Havraise péninsulaire de navigation à vapeur
Bangkok		Havraise	
Dalmy		Ville d'Arras	
D'Entrecasteaux		Ville de Marseille	
Dupleix		Ville de Metz	
Forbin		etc...	
Linois			
		Randsfjord	The Scandinav East Afrika Line
		Ranenfjord	
		Drammensfjord	
Ligne d'Extrême-Orient		Ligne de Dantzig-Hambourg	
Lieutenant St-Loubert Bie	Compagnie des Messageries Maritimes	Rotterdam et les ports français de la Manche et de l'Océan	
Si-Kiang		Château Iquem	Worms et C ^{ie}
Min		Château-Latour	
Yang-Tsé		Pomerol	
Yalou		Haut-Brion	
Capitaine Faure		Listrac	
Docteur Pierre-Benoît		Bidassoa	
Commandant Dorise		Pontet-Canet	
	Sauternes		
	Yainville		
	Barsac		
	Cantenac		
	Caudebec		
	Cérons		
	Château-Laffite		
	Château-Palmer		
	Fronsac		
	Jumièges		
	Léoville		
	Lamalleraye		
	Pessac		
	Normainville		
	Château-Pavie		
	Médoc		
	Mérignac		
	Lussac		

BATEAUX ETRANGERS
ayant Dunkerque comme tête de ligne
ou y faisant escale

1^o De Dunkerque à Londres :
Compagnie Franco-Britannique : Conifer, Dumana,
Coréa, Whitgift, Fauvette.

2^o De Dunkerque à Hull :

Wilson's North Eastern Railway and Cy : Juno,
Otto, Hull, York, Darlington.

3^o De Dunkerque à Leith, Middlesborough :

Gibbon et Rankine line de Leith : Gala, Bowling,
Dryburg, Saltoum, Stanislas, Huterfield, Melrose.

Ronan, desservant Glasgow, Grangemouth, Chrichtoun, Bortwick.

4° De Dunkerque à Goole (Service suspendu) :

Lancashire and Yorkshire Railway : Aire, Douglas, Liberty, Rawcliffe, Salmarche, Spen.

5° De Dunkerque à Liverpool :

Comme trafic entre Liverpool, Manchester et Dunkerque, les navires suivants de la *British and Continental Steam-Ship Co Limited* assurent ces services : Avocet, Ousel, Nycora, Jabiru, Dotterel, Cormorant, Egret, Serula, etc...

6° De Dunkerque à Esbjerg et Baltique :

Det Forende Dampskibs Selkab : J. C. Lacour, Halfdan, Seine, Magnus, Tiber, Ulf.

7° De Dunkerque à New-York :

Cosmopolitan Line : Piperston County, Collamer, Shodack, Liberty, Waukegan, Indépendance Hall, Vincent, Mac-Kesport, Sarcoxie.

8° Dunkerque-Calcutta (via Londres) :

Ellerman's City Line : City of Simila, City of Venise, Calcuta, Sparta, City of Karrachi, City of London, City of Manchester, City of Baroda, City of Cairo, City of York, City of Madras, City of Poona, City of Marseille, City of Brisbane, City of Auckland, City of Corinthe, City of Singaporre, City of Batavia, City of Bombay, City of Shangai, City of Glasgow, City of Lyons, City of Tokio, City of Pittsburg, City of Hong Kong, City of Paris, etc...

9° Dunkerque-Bombay :

Ellerman's City Line : Othello, Morocco, Vigo, Kio-to Hindoo, Durbino, Ariosto.

10° Dunkerque-Brésil et La Plata :

Pacific Steam Navigation Cy : Vancouver, Volga,

Trégantle, Magellan, Lobos, Potosi, Losada, Lapaze Boroga Beaudes, Lagardo Leiduna, Lakenum, Loreto.

11° Dunkerque-Les Indes :

Ligne « Clan » : Clan Stuart, Clan Mackellan, Clan Lindsay, Clan Robertson, Clan Macfarlan, Clan Macfadyen, Clan Machphée, Clan Morisson, Clan Macbrayne.

12° De Dunkerque en Australie :

Océan Thames ship Co Ltd : Mérones Agapenor Orester, Eumaeus, Demodocus, Northumberland, Idomeneus.

Common Wealth Gov. Line of Steamers to Australia : Dongara, Australina, Australpeak Port Auckland, Port Bowen, Port Pirée, Port Augusta.

With. Wilhemsen : Taiwan, Taronga, Tricolor, Touraine, Trianon, Tourcoing, Tancred, Talleyrand, Topeca, Tortugas, Tampa, Toledo.

13° De Dunkerque au Japon :

Compagnie Nippon Yusen Raisha : Thames Maru, Lyons Maru, Lima Maru, Toyohashi Maru, France Maru, Ande Maru, etc...

Compagnie Glen Line : Glentara, Glen Nebec, etc...

14° Est Africain :

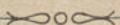
Holland Africa Lyn : Deli, Falembang, Rietfontein, Randfontein, Springfontein, Toba, Salabangha, Klipfontein.

15° Dunkerque Extrême Orient :

With. Wilhemsen : Talatta, Tennessee, Teneriffa, Tungsha, Bessa.

16° Dunkerque Amérique du Sud :

With. Wilhemsen : Tigre, Tijuca, Titania.



AGRICULTURE

RÉCOLTES

L'économie rurale est portée à un très haut degré de perfectionnement dans le département du Nord qui fournit à la culture une étendue de 506.326 hectares, dont 295.954 en terres labourables, sur une superficie totale de 572.875 hectares.

Les récoltes en grains, fourrages et plantes industrielles ont donné, en 1932, les produits indiqués ci-après :

DÉSIGNATION DES CULTURES	Superficie cultivée	Production moyenne par hectare		Poids moyen de l'hectolitre
		En grains quintaux	En paille quintaux	
Blé d'hiver et de printemps	110.450	30	40	76
Seigle	4.280	23	35	74
Orge	5.950	26	36	64
Avoine	50.000	29	48	50

DÉSIGNATION DES CULTURES	Superficie cultivée	Production moyenne par hectare	
Pommes de terre	23.850	300 quintaux	
Betteraves { industrielles (sucre ou alcool)	33.700	320 »	
	fourragères	23.600	500 »
Chicorée à café.	1.960	300 »	
Tabac	330	29 »	
Houblon	84	15 »	
Lin	1.400	55 »	
Prairies artificielles { trèfle	10.336	60 »	
	luzerne	10.328	70 »
	sainfoin	515	50 »
Prairies temporaires	2.080	35 »	
Fourrages annuels	2.961	250 »	
Prés naturels	41.000	40 »	
Herbages	106.800	50 »	

RENSEIGNEMENTS DIVERS SUR LES ANIMAUX DE FERME ET LEURS PRODUITS EN 1932

NOMBRE D'EXISTENCES PAR CATEGORIES D'ANIMAUX	Effectif au 31 décembre 1932	
Chevaline (adultes et jeunes)	73.181	
Mulassière (adultes et jeunes)	2.346	
Âsine (adultes et jeunes)	1.365	
Bovine { Taureaux	7.371	
	Bœufs	7.766
	Vaches	181.548
	Elèves d'un an et au-dessus.	55.033
	Elèves de moins d'un an.	45.636
Ovine { Béliers au-dessus d'un an	1.836	
	Moutons au-dessus d'un an	19.284
	Brebis au-dessus d'un an	27.141
	Agneaux et agnelles (moins d'un an).	14.892
Porcine { Verrats	1.011	
	Truies	17.413
	Porcs de plus de six mois à l'engrais.	31.899
	Porcs jeunes de moins de six mois.	66.574
Caprine (adultes et jeunes)	8.066	

INDUSTRIE MINÉRALE

Houille. — Le département du Nord comprend 17 concessions de mines de houille en activité réparties en 8 Compagnies.

6.813.761 tonnes en 1913, s'est élevée à 9.088.871 tonnes en 1932 contre 9.401.803 tonnes en 1931.

EXTRACTION. — L'extraction nette qui était de

Le tableau suivant donne, par mine et en tonnes, le détail de la production nette.

COMPAGNIES	CONCESSIONS	ÉTENDUE superficielle	ACTES DE CONCESSION	Charbon de forge de 22 à 26 % de matières volatiles	GRAS de 26 à 20 % de matières volatiles	1/2 GRAS 1/4 GRAS 20 à 11 % de matières volatiles	MAIGRES et ANTHRACITES moins de 11 % de matières volatiles	TOTAUX
	Vieux-Condé.	na. 3.996	Arrêté du Conseil des finances du 14-10-1749 et arrêtés du 20 avril 1751 et du 13 janvier 1855 .					
	Raismes. . .	4.819	Arrêté du Directoire exécutif du 29 ventôse an VII					
Anzin. . . .	Anzin. . . .	11.851	d°	»	744.219	1.083.527	1.962.336	3 790.082
	Denain . . .	1.343	Ordonnance royale du 5 juin 1831					
	Saint-Saulve.	2.200	Ordonnance royale du 3 décembre 1834					
	Fresnes . . .	2.073	Arrêté du 29 ventôse an VII et Ordonnance du 10 septembre 1841 . .					
Aniche . . .	Aniche. . .	11.850	Arrêté du 6 prairial an IV	78.822	1.132.444	891.917	1.215.811	3.318.994
	Flines-l-Rach	2.850	Décret du 9 août 1892. . .					
Sté Métallurgique Senelle-Maubeuge. .	Douchy. . .	3.419	Ordonnance royale du 12 février 1832	»	392.599	»	»	392.599
	Escarpelle . .	4.721	Décret du 27 novembre 1850	»	430.394	247.584	334.968	1.012.946
Escarpelle. .	Courc-l-Lens.	1.162	Décrets du 18 septembre 1877 et du 30 avril 1880	»				
Vicoigne Nœux et Drocourt . .	Vicoigne. . .	1.320	Ordonnance royale du 12 septembre 1841.	»	»	»	128.407	128.407
	Escautpont .	110	Ordonnance royale du 10 septembre 1841.	»	»	»	»	»
Sté Houillère de Thivencelles.	Thivencelles.	981	Ordonnances royales des 10 septembre 1841 et 20 juin 1842.	»	»	123.030	77.720	200.750
	Saint-Aybert	455	Ordonnance royale du 10 septembre 1841.	»	»	»	»	»
Denain et Anzin .	Azincourt . .	2.182	Ordonnance royale du 20 décembre 1840 et décret du 15 février 1860.	»	99.788	»	»	99.788
Crespin-Nord	Crespin . . .	2.842	Ordon. royale du 27-5-1836	145.305	»	»	»	145.305
TOTAUX :				224.127	2.799.444	2.346.058	3.719.242	9.088.871

PERSONNEL OCCUPÉ. — Les mines ont repris leur effectif d'avant guerre en 1921; l'ont augmenté progressivement jusqu'en fin 1926, puis l'ont diminué en 1927, 1928, augmenté en 1929 et 1930 et diminué en 1931 et 1932.

Nombres d'ouvriers	Au fond	Au jour et dans les annexes	Total
En 1913	24.794	10.874	35.668
En décembre 1919. . .	6.937	9.568	16.505
» 1920.	17.524	13.170	30.694
» 1921.	24.954	14.748	39.702
» 1922.	25.659	14.054	39.713
» 1923.	26.250	16.090	42.340
» 1924.	36.314	15.408	51.722
» 1925.	39.162	18.473	57.635
» 1926.	41.934	16.264	58.198
» 1927.	40.608	16.950	57.558
» 1928.	36.110	14.016	50.156
» 1929.	36.045	15.847	51.892
» 1930.	36.557	16.609	53.166
» 1931.	34.047	16.169	50.216
» 1932.	31.540	15.604	47.144

ACCIDENTS. — 13.040 accidents ont été constatés en 1931, faisant 13.048 victimes dont 25 tués, 135 ouvriers atteints d'incapacité permanente et 12.888 atteints d'incapacité temporaire de plus de 4 jours.

DÉLÉGUÉS MINEURS. — 5.408 journées de visites réglementaires ont été effectuées en 1932.

MINES DE FER. — Il existe quatre concessions de mines de fer inexploitées.

CARRIÈRES. — Les carrières exploitées en 1932 ont été de 200 dont 2 carrières souterraines occupant 9 ouvriers, 86 carrières à ciel ouvert continues occupant 836 ouvriers et 112 carrières à ciel ouvert temporaires occupant 229 ouvriers.

La production pour l'année 1932 se répartit comme suit :

PRODUIT DE CARRIÈRES		Poids (tonnes)	Valeur (francs)
Matériaux de Construction	Argile pour chaux hydraulique et ciment . . .	81.200	455.000
	Argile pour briques et tuiles	700.000	5.530.000
	Sable et gravier	443.000	3.100.000
	Pierre à chaux	31.800	533.000
	Pierre à chaux hydraulique et à ciment	490.000	6.900.000
Matériaux pour l'industrie	Castine	105.000	1.050.000
	Dolomie	16.000	1.452.000
	Autres calcaires	65.000	1.040.000
	Sable pour fonderie	26.000	234.000
	Sable pour verrerie	900	7.200
	Autres sables et silix	12.000	80.000
Matériaux de pavage et d'empierrement	Argile à faïence et poterie	10.000	200.000
	Pavés	4.000	300.000
Matériaux pour l'Agriculture	Ballast et empierrement	315.000	5.670.000
	Pierre à chaux pour l'amendement	8.500	102.000
Matériaux divers	Matière phosphatée	1.500	75.000
	Marbre	10.000	1.500.000
	Glaise à brûler	20	500
TOTAL.		2.319.920	28.228.700

MÉTALLURGIE. — En 1932, 19 usines à fer avaient des fours en activité dans le département du Nord (contre 26 avant la guerre).

21.120 ouvriers étaient employés dans ces usines à fer en fin d'année.

USINES A ZINC. — Les deux usines à zinc d'Auby et Saint-Amand ont produit ensemble, en 1932, 19.763 tonnes de zinc brut (l'usine de Mortagne n'a pas fonctionné en 1932).

APPAREILS A VAPEUR. — Les établissements du département renfermant des appareils à vapeur en activité étaient, au 31 décembre 1932, au nombre total de 3.077. Ils comprennent 7.677 chaudières et 5.636 récipients.

Le nombre correspondant de machines à vapeur est d'une force totale de 1.092.821 kilowatts. Le Service des Mines a eu à constater en 1932, 2 accidents d'appareils à vapeur ayant causé la mort d'un ouvrier et des blessures graves à un autre.

SERVICE DU CONTRÔLE DES DISTRIBUTIONS D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

CENTRALES ÉLECTRIQUES

Le tableau ci-après donne la liste, mise à jour, des principales centrales du département et, pour chacune d'elles, d'une part, la puissance installée, c'est-à-dire la puissance totale des machines existantes, d'autre part, la puissance disponible, c'est-à-dire la puissance aux bornes des machines que la centrale peut mettre en marche simultanément.

EMPLACEMENT de la CENTRALE	SOCIÉTÉ A LAQUELLE ELLE APPARTIENT	PUISSANCE EN K V. A.		OBSERVATIONS
		Installée	Disponible	
Wasquehal	Société « Energie Elec- trique du Nord de la France »	40.000	20.000	
Sequedin	Compagnie Continentale du Gaz (réseau élec- trique du la région lil- loise)	124.500	60.000	Nouvelle centrale cons- truite après la guerre.
Comines	Société « Energie Elec- trique du Nord de la France »	150.000	90.000	
Lomme	Société Electricité et Gaz du Nord	55.000	44.000	
Jeumont	Id.	27.500	20.000	
Maubeuge (Sous-le-Bois)	Id.	53.750	34.000	Id.
Aulnoye	Id.	57.500	37.500	Id.
Lille, 4, rue Auber	Id.	18.000	12.000	
Valenciennes	Société d'Electricité de la région de Valenciennes- Anzin	36.000	40.000 (1)	(1) Centrales marchant en parallèle.
Lourches	Id.	35.000		
	Total	597.250	357.500	

En dehors de ces centrales qui produisent du courant destiné à des distributions publiques, il en existe d'autres appartenant aux compagnies de mines et dont la production est spécialement affectée à l'exploitation des mines.

RÉSEAU ÉLECTRIQUE D'ÉTAT

L'exploitation du réseau électrique de l'Etat est confiée à la « Société de Transport d'Énergie Électrique du Nord », dont le siège est à Paris, 17, rue du Helder (IX^e), et a fait l'objet d'une convention passée entre M. le Ministre des Travaux publics et le représentant de cette société et approuvée par décret du 28 mars 1923, inséré au « Journal Officiel » du 7 avril 1923.

Aux termes de cette convention, seuls peuvent être reliés au réseau d'Etat, soit les centrales disposant en permanence d'une puissance de 5.000 kw, soit les titulaires d'une concession de distribution d'énergie électrique aux services publics.

RÉSEAUX DES SOCIÉTÉS ÉLECTRIQUES

Des concessions d'Etat de distributions publiques d'énergie électrique ont été consenties aux principales Sociétés ci-après :

Energie Electrique du Nord de la France.

Electricité et Gaz du Nord (Lille).

Electricité et Gaz du Nord (Jeumont).

Société d'Electricité de la région de Valenciennes-Anzin.

Compagnie Générale pour l'Eclairage et le Chauffage par le Gaz et l'Electricité.

Compagnie Electrique du Nord.

Compagnie Continentale du Gaz (Réseau Electrique de la région lilloise).

Société Béthunoise d'Eclairage et d'Energie.

Société Artésienne de Force et Lumière.

Société d'Electricité de la région de Dunkerque.

SANTÉ PUBLIQUE

Extrait du rapport sur le fonctionnement du Service de l'Inspection de la Santé et de l'Hygiène publiques pendant l'année 1932, présenté par M. le Docteur VIELLEDENT, inspecteur départemental.

MALADIES ÉPIDÉMIQUES

Nombre de cas : 4.892. Terminaisons connues : 4.751 dont 180 décès, soit une léthalité (% des décès avec les terminaisons connues) de 3,93 ; morbidité pour 10.000 habitants : 241 ; mortalité pour 100.000 habitants : 8,8. Dans ces chiffres ne figurent pas les renseignements concernant les villes du département possédant un bureau d'hygiène.

Désignation des maladies	ANNÉE 1932		ANNÉE 1931		ANNÉE 1930	
	Nombre de cas	Nombre de décès	Nombre de cas	Nombre de décès	Nombre de cas	Nombre de décès
Fièvre typhoïde	94	14	188	39	111	20
Variolo	1	»	»	»	1	1
Varioloïde	1	»	1	»	3	»
Scarlatine	998	5	867	6	1.110	11
Rougeole	1.958	6	581	3	4.439	36
Diphthérie	990	80	1.065	89	947	62
Maladies cholériques	2	2	1	1	2	2
Dysenterie	2	1	»	»	3	2
Infection puerpérale	6	2	8	6	5	4
Gale	»	»	»	»	7	»
Ophthalmie des nouveau-nés	»	»	1	1	2	»
Méningite cérébro-spinale	23	17	18	7	13	7
Poliomyélite	13	4	25	4	49	7
Coqueluche	157	3	116	1	85	5
Grippe	17	10	22	10	5	5
Pneumonie	22	15	19	13	21	14
Broncho-pneumonie	41	21	20	14	71	34
Encéphalite léthargique	1	»	»	»	3	2
Erysipèle	11	»	12	4	11	4
Oreillons	523	»	191	»	34	»
Varicelle	32	»	74	»	86	»
Rubéole	»	»	10	»	8	»

SITUATION DÉMOGRAPHIQUE ET SANITAIRE

(Les comparaisons sont faites sur les chiffres officiels de la Statistique Générale de la France).

Natalité. — Dans le département du Nord, le chiffre absolu des naissances fut en 1932 inférieur de 1.802 unités à celui de 1931. La proportion des naissances rapportées à la population (chiffre officiel au 8 mars 1931) pour 100 habitants est de 1,928 pour l'année 1932.

La natalité moyenne pour la France en 1932 a été 1,73, en 1931 de 1,74. Elle était de 1801 à 1810 de 3,20 et de 1891 à 1900 de 2,21.

Natalité en 1932 pour quelques pays d'Europe : France 1,73 ; Angleterre 1,53 ; Pologne 2,87 ; Hongrie 2,30 ; Italie 2,36 ; Allemagne 1,60 en 1931 ; Belgique 1,82 en 1931 ; Danemark 1,80 en 1931 ; Espagne 2,83 (chiffres de ces 4 Etats non encore publiés pour 1932).

L'excédent des naissances sur les décès présenté par le département en 1932 fut de 10.548. Un seul département dépassa ce chiffre, c'est celui du Pas-de-Calais avec un excédent de 11.483 unités.

L'excédent des naissances sur les décès pour 100 habitants fut, en 1932, pour le département de 0,52. Quatre départements présentent un pourcentage supérieur à celui du Nord : Pas-de-Calais, 0,95 ; Moselle, 0,89 ; Meurthe-et-Moselle, 0,64 ; territoire de Belfort, 0,56.

Il est pour la France entière de 0,15.

Pourcentages relevés pour quelques pays d'Europe : Angleterre 0,33, 0,35 en 1931 ; Hongrie 0,52, 0,61 en 1931 ; Italie 0,91, 1,02 en 1931 ; Norvège 0,60 en 1931 ; Pays-Bas 1,25 en 1931 ; Allemagne 0,48 en 1931 ; Autriche 0,19 en 1931 ; Belgique 0,50 en 1931. (Les chiffres de ces cinq derniers Etats ne sont pas encore publiés pour 1932).

Mortalité. — Le chiffre absolu des décès de l'année 1932 est inférieur de 775 unités à celui de 1931. La

proportion des décès rapportée à la population est de 1,41 pour 100 habitants. La moyenne de la France pour la même année est de 1,58.

Départements présentant à cet égard un pourcentage inférieur à celui du département : Corse 1,07 ; Moselle 1,18 ; Bouches-du-Rhône 1,33 ; Territoire de Belfort 1,34 ; Haut-Rhin 1,36 ; Pas-de-Calais 1,37 ; Pyrénées-Orientales 1,37 ; Seine 1,39.

Pourcentages relevés pour quelques pays d'Europe : France 1,58 ; Angleterre 1,20 ; Hongrie 1,78 ; Italie 1,45 ; Pologne 1,50 ; Ecosse 1,35 ; Irlande 1,44.

La mortalité infantile (de la naissance à 1 an) fut de 3,168 unités, supérieure à celle de 1931 de 74 unités.

Rapportée aux naissances la proportion a été de 8,09 pour 100 habitants en 1932. (France 7,63).

Cette mortalité s'est révélée inférieure dans beaucoup de départements :

Belfort (territoire de) 4,76 ; Vendée 5,11 ; Cher 5,20 ; Haute-Vienne 5,38 ; Loir-et-Cher 5,59 ; Gers 5,69 ; Allier 5,77 ; Haut-Rhin 5,77 ; Indre 5,81 ; Deux-Sèvres 5,88 ; Ain 6,13 ; Aube 6,14 ; Haute-Garonne 6,31 ; Ariège 6,35 ; Dordogne 6,47 ; etc...

La proportion des mort-nés rapportée aux naissances a été pour le département de 3,96 % et pour la France de 3,81 % en 1932.

Proportions observées les années précédentes : en 1931 3,84 ; en 1930 3,90 ; en 1929 3,81 ; en 1928 4,13 ; en 1927 4,21 ; en 1926 4,26 ; en 1925 4,41 ; en 1924 4,66 ; en 1923 4,89 ; en 1922 5,40 ; et en 1921 5,20.

Pour 1932 certains départements accusent une mortalité plus élevée, tels que : Alpes-Maritimes 5,79 ; Belfort (territoire de) 5,08 ; Vaucluse 4,93 ; Seine 4,92 ; Bouches-du-Rhône 4,68 ; Seine-et-Oise 4,21 ; Sarthe 4,12 ; par contre un grand nombre de départements présentent un pourcentage bien inférieur : Creuse

2,30 ; Côte-d'Or 2,64 ; Ariège 2,80 ; Ain 2,90 ; Vienne 2,92, etc...

Mortalité par tuberculose (toutes les formes de tuberculose).

La mortalité par tuberculose a été pour le département suivant les renseignements fournis par les Mairies au service, de 2,849 en 1932, soit 9,96 % par rapport au nombre de décès et de 0,140 % par rapport au chiffre de la population (population officielle au 8 mars 1931).

Mortalité par cancer suivant les renseignements fournis par les Mairies au service :

Année 1932 : 2.381, soit par rapport à la population, une proportion de 0,117 % et par rapport au nombre de décès : 8,32.

ASSAINISSEMENT

Les questions d'assainissement sont suivies avec le plus grand soin par les municipalités. Celles-ci ne manquent pas soit proprio motu, soit sur la plainte de particuliers de signaler au service tous les faits qui réclament son intervention. Les cas d'insalubrité le plus fréquemment évoqués sont : le défaut d'eau potable ; l'insuffisance des conditions d'hygiène des immeubles ; l'état défectueux des moyens d'écoulement des nuisances ; la présence de dépôts de fumiers à proximité d'habitations ; le mauvais état des fosses d'aisances, etc...

65 affaires de cet ordre ont été poursuivies à la diligence du service par application des prescriptions des articles 1 et 12 de la loi du 15 février 1902 sur la protection de la Santé publique.

SURVEILLANCE ET CONTROLE DES EAUX D'ALIMENTATION

Conformément aux prescriptions de la circulaire du 12 juillet 1924, et comme les années précédentes, une surveillance des eaux d'alimentation a été exercée dans tout le département. Cette surveillance a été renforcée au cours de l'année 1932 ; chaque mois le service a fait effectuer un prélèvement de contrôle à toutes les adductions en service.

Les villes et localités possédant des adductions sont au nombre de 93.

Ce sont les suivantes :

Arrondissement d'Avesnes : Avesnes, Aulnoye, Ferrière-la-Grande (réseau partiel), Hautmont avec extension sur Neuf-Mesnil, Jeumont avec extension sur Marpent, Landrecies, Le Quesnoy, Louvroil, Maubeuge, Recquignies, Trélon.

Arrondissement de Cambrai : Anneux, Audencourt, Avesnes-lez-Aubert, Beauvois, Bertry, Béthencourt, Bévillers, Boursies, Busigny, Cambrai, Caudry, Clary, Crèvecœur-sur-Escaut, Doignies, Elincourt, Fontaine-au-Pire, Fontaine-Notre-Dame, Forenville, Gouzeaucourt, Le Cateau, Les Rues des Vignes, Masières, Mazinghien, Mœuvres, Niergnies, Rumilly, Saint-Hilaires-lez-Cambrai, Sancourt, Séravillers, Solesmes, Viesly, Villers-en-Cauchies, Villers-Guislain, Villers-Plouich, Walincourt.

Arrondissement de Douai : Auby (Eaux du Nord), Auby (Mines de l'Escarpelle), Auby (Asturienne des Mines), Courchelettes, Douai, Fenain, Flers-en-Escrebieux, Hornaing, Lambres, Masny (Mines d'Aniche), Monchecourt, Montigny-en-Ostrevent, Orchies (eaux de la ville), Orchies (Chemin de Fer du Nord), Pecquenecourt, Somain (Mines d'Aniche), Somain (Chemin de Fer du Nord), Villers-Campeau, Waziers.

Arrondissement de Dunkerque : Baillieu, Estaires, Hazebrouck, Merville, Méteren, Steenvoorde.

En outre, Bèsegghem, Steenbecque et Morbecque sont alimentées par Hazebrouck et Saint-Jans-Cappel par Méteren.

Arrondissement de Valenciennes : Abscon, Anzin, Beuvrages, Bruay-sur-Escaut, Denain, Haveluy, Onain, Valenciennes.

Arrondissement de Lille : Armentières, Comines, Halluin, Hem, La Bassée, La Madeleine, Lannoy, Leers, Lille, Lys-lez-Lannoy, Pérenchies, Roubaix, Tourcoing, Wattrelos.

En outre, deux compagnies desservent chacune un certain nombre de villes ou communes :

1° La Société des Eaux du Nord, qui étend chaque jour son réseau et qui actuellement distribue l'eau dans 33 communes de l'arrondissement de Lille et dans celle d'Auby (arrondissement de Douai) ;

2° Compagnie des Eaux de Houille, à Dunkerque, qui alimente 21 communes de cet arrondissement, dont la ville de Dunkerque.

Les autres communes du département sont desservies par des forages et des puits particuliers, dont l'eau est analysée sur demande d'office, lorsque la situation sanitaire le réclame (cas de typhoïde ou de dysenterie par exemple).

Au cours de l'année 1932, 946 prélèvements d'eau ont été faits aux fins d'analyse par l'Institut Pasteur tant aux adductions qu'aux puits et forages.

Les indications en résultant sont chaque fois communiquées aux Administrations municipales et, le cas échéant, aux intéressés, avec des instructions précises pour l'assainissement ou la suppression de puits pollués.

D'autre part, le Service ne manque jamais d'insister lorsque cela est nécessaire, auprès des Administrations Municipales, pour les inviter à pratiquer la javellisation des eaux destinées à l'alimentation. Ce procédé est déjà utilisé dans un certain nombre de communes du département.

DÉSINFECTION

Le service départemental de désinfection est décentralisé sur la base de l'arrondissement ; au chef-lieu de chaque arrondissement, un poste assure les opérations en cours de maladie et en surface. Il est dirigé par le Médecin des Epidémies et comporte un ou plusieurs agents. Quant à la désinfection en profondeur, elle est faite au moyen d'étuves automobiles et incombe à deux postes spéciaux : l'un, situé à Lille, qui dessert les arrondissements de Lille, Dunkerque, Douai et Valenciennes ; l'autre, avec son point d'attache à Avesnes assure le service des arrondissements d'Avesnes et de Cambrai.

Le nombre de déclarations, et par conséquent de feuilles de désinfection s'est élevé à 7.181. Dans ce total, la tuberculose compte pour 1.670 (1.713 en 1931). Les déclarations obligatoires ont été de 4.351 et les déclarations facultatives de 2.545. Les visites en cours de maladie ont été de 8.735.

Nombre d'écoles désinfectées : 231. Nombre d'établissements hospitaliers désinfectés : 3. Nombre de fosses d'aisances désinfectées : 218.

Il est toujours donné une suite immédiate à toute demande de désinfection notamment pour la tuberculose, provenant soit du corps médical, soit des familles, soit des dispensaires antituberculeux et des Maires. L'importance des interventions du service se démontre par le nombre de kilomètres parcourus par les agents des postes de désinfection au cours de l'année 1932 : 147.064.

Un régime particulier est institué pour la tuberculose, savoir :

Visites par les agents, en cours de maladie, au moins chaque mois.

Les malades sont pourvus gratuitement de sacs à linge et de crachoirs de poche et de table.

La désinfection des locaux et des objets s'opère tous les 3 mois ou plus si c'est nécessaire.

Elle est en outre effectuée après décès ou départ du malade qui quitte la maison pour une cause quelconque : transport, déménagement, etc...

Le nombre d'interventions du service effectuées pour la tuberculose en 1932 est le suivant : Dunkerque 140 ; Hazebrouck 131 ; Lille 429 ; Douai 159 ; Cambrai 150 ; Valenciennes 492 ; Avesnes 169. Ensemble 1.670.

PLANS D'AMÉNAGEMENT, D'EMBELLISSEMENT ET D'EXTENSION DES VILLES

(Loi du 14 mars 1919

modifiée par celle du 19 juillet 1924)

Aux termes de l'article 1^{er} de la loi du 14 mars 1919 modifiée par celle du 19 juillet 1924, toute ville de

10.000 habitants et au-dessus, sans préjudice du plan général d'alignement et de nivellement imposé à toutes les communes par l'art. 136, § 14, de la loi du 5 avril 1884, est tenue d'avoir un projet d'aménagement, d'embellissement et d'extension.

Ces dispositions s'appliquent :

1° Aux communes en voie d'accroissement dont la liste aura été établie par le Conseil général du département, sur proposition de la Commission départementale d'aménagement, d'embellissement et d'extension des villes et villages et approuvée par le Préfet, ainsi qu'à celles qui auront demandé leur assujettissement à la présente loi et leur inscription sur cette liste, par délibération du Conseil municipal, approuvée par le Préfet, après avis favorable de la Commission départementale d'aménagement, d'embellissement et d'extension des villes et villages ;

2° Aux stations balnéaires maritimes, hydrominérales, climatériques, sportives et autres, soumises à la taxe de séjour, dont la population, quelle qu'en soit l'importance, augmente de 50 % ou plus à certaines époques de l'année et dont la liste sera établie par le Préfet dans chaque département ;

3° Aux agglomérations, quelle qu'en soit l'importance, présentant un caractère pittoresque, artistique et historique et inscrites sur une liste qui devra être établie par les Commissions départementales des sites et monuments naturels, instituées par la loi du 21 novembre 1906 et révisée par la Commission d'aménagement.

Pour le département du Nord, ces localités se répartissent ainsi qu'il suit :

A) *Villes et localités de 10.000 habitants et au-dessus :*

Anzin, Armentières, Cambrai, Caudry, Coudekerque-Branche, Croix (Lille), Denain, Douai, Dunkerque, Escaudain, Fourmies, Halluin, Haubourdin, Hautmont, Hazebrouck, Hellemmes, La Madeleine, Lambersart, Lille, Lomme, Loos, Malo-les-Bains, Marcq-en-Barœul, Maubeuge, Raismes, Rosendaël, Roubaix, Saint-Amand, Saint-Pol-sur-Mer, Sin-le-Noble, Somain, Tourcoing, Valenciennes, Wasquehal et Wattrelos.

B) *Localités en voie d'accroissement désignées par le Conseil général :*

Aniche, Auberchicourt, Aulnoye, Bruay-sur-Escaut, Faches-Thumesnil, Flers-Lille, Jeumont, Louches, Louvroil, Marpent, Marquette (Lille), Mons-en-Barœul, Mouvaux, Onnaing, Petite-Synthe, Rœulx, Ronchin, Roncq, Saint-André, Seclin, Waziers.

C) *Agglomérations pittoresques, artistiques et historiques :*

Bergues, Cassel, Condé-sur-Escaut, Saint-Amand (cette dernière déjà mentionnée au § A), Le Quesnoy.

D) *Communes ayant sollicité leur assujettissement à la loi :*

Annappes, Auby, Ascq, Bondues, Bourbourg-Ville, Dechy, Guesnain, Hem, Leers, Linselles, Lezennes, Lys-lez-Lannoy, Neuville-en-Ferrain, Toufflers.

E) *Station balnéaire :* Malo-les-Bains (déjà mentionnée au § A).

En résumé, 74 communes du département sont actuellement soumises aux dispositions de la loi des 14 mars 1919-19 juillet 1924.

Pour trente-trois d'entre elles, situées dans l'agglomération de Lille-Roubaix-Tourcoing-Armentières, une étude d'ensemble a été poursuivie en conformité des dispositions de l'article 9 de la loi des 14 mars 1919-19 juillet 1924. Les diverses phases de cette instruction ont été communiquées à l'Administration supérieure.

Une étude analogue a également été effectuée pour les voies de communications interurbaines des villes de Dunkerque, Malo-les-Bains, Rosendaël et Coudekerque-Branche et le plan dressé à cet effet a reçu une approbation de principe de M. le Ministre de l'Intérieur.

En ce qui concerne les communes des arrondissements de Douai, Valenciennes et Avesnes, où l'application des dispositions de l'article 9 de la loi des 14 mars 1919-19 juillet 1924 ne paraît pas nécessaire, l'établissement

des projets se poursuit normalement et sont, presque en totalité, soit à l'étude soit en instance d'approbation.

Enfin, après avoir été soumis à l'Instruction réglementaire, et sur les propositions de la Commission supérieure d'aménagement des villes, les projets d'aménagement intéressant les villes d'Armentières, d'Auby, de Cambrai, de Douai, d'Hazebrouck, de Somain, de Tourcoing, de Valenciennes, de Fourmies, de Maubeuge, de Jeumont, de Marpent, d'Aniche, d'Auberchicourt, de Waziers, de Bourbourg, de Dechy et de Guesnain ont été déclarés d'utilité publique par décret en Conseil d'Etat, conformément aux dispositions de l'article 7 de la loi du 14 mars 1919.

LOTISSEMENTS

Au cours de l'année 1932, 352 lotissements de terrains situés dans les villes ou communes mentionnées ci-après ont été approuvés après avis conforme de la Commission Départementale d'aménagement des villes et villages et l'accomplissement des formalités prescrites par l'article 11 de la loi du 19 juillet 1924 complétant la loi du 14 mars 1919 : Aniche (1), Annappes (11), Anzin (1), Armentières (8), Ascq (5), Bachy (1), Baisieux (1), La Bassée (4), Beuvrages (1), Bondues (1), Camphin-en-Pévèle (1), Capinghem (1), Caudry (1), Chapelle-d'Armentières (4), Chérens (3), Comines (3), Coudekerque-Branche (5), Courchelettes (1), Cuincy (1), Cysoing (4), Denain (1), Douai (8), Escaudain (1), Faches-Thumesnil (11), Ferrière-la-Grande (1), Flers-Lille (6), Flers-en-Escrebieux (1), Fretin (3), Gench (1), Gondécourt (1), Hallennes (1), Halluin (2), Haubourdin (1), Haulchin (1), Hellemmes-Lille (9), Hem (2), Houplines (1), Illies (1), Lambersart (10), Lambres (3), Leers (5), Lesquin (4), Lezennes (1), Lille (30), Lomme (10), Loos (3), Louvroil (1), Lys-lez-Lannoy (4), La Madeleine (9), Malo-les-Bains (1), Marcq-en-Barœul (26), Marquette (8), Maubeuge (1), Mons-en-Barœul (7), Mouvaux (2), Nieppe (1), Neuville-en-Ferrain (3), Orchies (2), Pérenchies (2), Petite-Synthe (1), Phalempin (3), Pont-à-Marcq (2), Provin (1), Quesnoy-sur-Deûle (3), Raismes (1), Recquignies (1), Ronchin (10), Rosendaël (9), Roncq (3), Roost-Warendin (1), Roubaix (3), Saily-lez-Lannoy (1), Sainghin-en-Mélantois (1), Sainghin-en-Weppes (1), Saint-André (1), Saint-Pol-sur-Mer (1), Santes (2), La Sentinelle (1), Seclin (10), Somain (1), Templemars (2), Templeuve (5), Toufflers (5), Tourcoing (9), Valenciennes (4), Villers-en-Cauchies (1), Wahagnies (1), Wambrechies (4), Wargnies-le-Grand (1), Wasquehal (4), Wavrechain-sous-Denain (1), Wattignies (5), Wattrelos (5), Wavrin (3), Waziers (1), Wervicq-Sud (1).

AMENAGEMENT

DES LOTISSEMENTS DEFECTUEUX ANTERIEURS A LA PROMULGATION DE LA LOI DU 19 JUILLET 1924

(Loi du 15 mars 1928)

Par décret du 19 juin 1928, et conformément à la délibération du Conseil général du 10 mai de la même année, a été instituée dans le département, une Caisse départementale d'aménagement des lotissements defectueux, ayant pour attributions de consentir aux Associations syndicales autorisées qui entreprennent l'aménagement des lotissements defectueux, des avances destinées à assurer l'exécution des travaux nécessaires pour placer ceux-ci dans les mêmes conditions de viabilité, d'assainissement et d'hygiène que les agglomérations voisines de même importance.

Le règlement de ladite Caisse a été élaboré au cours d'une séance tenue le 18 décembre 1928 par la Commission spéciale désignée à cet effet par le Conseil général, et adopté par ladite Assemblée dans sa séance du 19 avril 1929.

D'autre part, le Conseil général a décidé, par délibération du 5 novembre 1931 et sur la proposition du Conseil d'Administration de la Caisse Départementale d'Aménagement des Lotissements defectueux, d'abaisser de 3 % à 2 % le taux des prêts consentis

aux associations syndicales autorisées constituées sous le régime de la loi du 15 mars 1928.

Les associations de l'espèce autorisées au cours de l'année 1932 intéressent les villes ci-après : Tourcoing (11), Croix (9), Roubaix (3), Valenciennes (2), La Madeleine (2), Lille (5), Ronchin (4).

Les onze associations syndicales autorisées désignées ci-après ont sollicité et obtenu un prêt de la Caisse Départementale d'aménagement des lotissements défectueux : Roubaix : lotissement défectueux de la rue Philibert-Delorme, 140.000 francs ; Tourcoing : lotissement défectueux de la rue d'Armenières, 74.000 francs ; Croix-Lille : lotissement défectueux des rues Guizot, Lamartine, Thiers, Casimir-Perrier et Anatole-France, 265.000 francs ; Croix-Lille : lotissement défectueux du boulevard Zola et

rue de Chicago, 248.000 francs ; Croix-Lille : lotissement défectueux de la rue Gustave-Dubled, 158.000 francs ; Croix-Lille : lotissement défectueux des rues Dupire et Kléber prolongées, 345.000 francs ; Lille : lotissement défectueux des rues Castel, Anatole-de-la-Forge et Ambroise-Paré, 150.000 francs ; Lille : lotissement défectueux de la rue Frémy, 70.000 francs ; Wasquehal : lotissement défectueux des rues Clément-Béthune et Clémentine-Duriène, 13.600 francs ; Croix-Lille : lotissement défectueux de la rue Wilson prolongée, à Croix-Lille, 82.849 francs ; Valenciennes : lotissement défectueux de la rue Sabiaux, 18.506 francs.

Enfin, par décision de la Commission spéciale instituée au Ministère de l'Intérieur par l'article 5 de la loi du 15 mars 1928, le montant des subventions attribuées a été fixé à 2.149.689 francs.

SERVICES VÉTÉRINAIRES

Extrait du rapport de M. L. Riez, Directeur des Services vétérinaires.

MALADIES CONTAGIEUSES. — TUBERCULOSE. La tuberculose a été constatée au total sur 2.795 bovidés (2.651 en 1932, sur 272 porcs et 8 chevaux).

Somme toute, ces données statistiques, d'ailleurs incomplètes ne révèlent a priori qu'un assez faible changement dans l'état sanitaire de notre cheptel bovin.

Et cependant, si l'on note qu'en dépit d'un léger relèvement observé en 1932, le nombre des abatages opérés dans les abattoirs publics et les tueries particulières du département reste encore largement inférieur à ce qu'il était au cours des années qui ont précédé la crise économique actuelle, l'examen des chiffres ci-dessus ne laisse aucun doute sur la progression lente mais continue de la maladie.

Cette situation depuis longtemps dénoncée dans les rapports généraux dressés par nos Services ne cesse donc d'être inquiétante.

Les pertes imputables à la tuberculose bovine deviennent de plus en plus élevées chaque année et le cultivateur se rend parfaitement compte aujourd'hui qu'il doit joindre son action à la nôtre, pour essayer d'enrayer la ruine dont son bétail est menacé.

C'est dans cette intention qu'il réclamait la réforme de la législation sanitaire aujourd'hui instituée par la loi du 7 juillet 1933 sur la prophylaxie libre de la tuberculose.

Le succès est d'ailleurs possible si la lutte est poursuivie dans des conditions convenables et en toute connaissance de cause, mais il importe que celle-ci soit entreprise d'urgence, non seulement du fait que l'extension de la maladie finirait par compromettre irrémédiablement l'élevage bovin, mais aussi parce qu'elle est néfaste à l'exploitation de la plupart des autres espèces animales entretenues à la ferme et surtout parce qu'elle apparaît comme un danger des plus redoutables pour l'homme.

Des recherches récentes effectuées tant en Angleterre qu'en Allemagne ont en effet révélé que le bacille bovin est, dans de nombreux cas, constaté seul au sein des lésions de tuberculose humaine.

C'est ainsi que chez des enfants tuberculeux, âgés de moins de 15 ans, ce mode de l'infection a été décelé dans 51 % des cas.

D'après Stanley Griffith, sur 41.000 décès provoqués par le bacille de Koch, 3.000 seraient dus au bacille bovin.

D'autres statistiques du même auteur indiquant à la fois l'importance des cas de tuberculose d'origine

bovine observés chez l'homme et la décroissance de leur pourcentage, de la naissance à l'âge adulte sont encore plus saisissantes. Elles mettent en évidence les dangers de la transmission de la maladie par le lait, confirmant ainsi les faits déjà démontrés lors du premier Congrès de la tuberculose en 1888 et justifient les campagnes entreprises à cette époque par Nocard, puis plus tard par Leclainche, contre la consommation du lait cru de provenance mal connue.

FIÈVRE APHTEUSE. — La fièvre aphteuse a sévi en 1932 dans l'ensemble du département, 91 communes (188 en 1931) et 269 exploitations (693 en 1931) ont subi ses atteintes. Ces 269 exploitations contenaient 5.086 bovidés (3.870 adultes, 1.216 veaux), 1.559 porcs et 755 moutons, 3.322 bovidés (8.421 en 1931), 169 porcs (1.329 en 1931) et 134 moutons (336 en 1931) furent atteints. 55 bovidés (217 en 1931), 32 porcs (109 en 1931) moururent.

Les pertes occasionnées dans les exploitations précitées se sont élevées à 427.440 francs (1.184.750 francs en 1931).

39 cas de fièvre aphteuse ont, en outre, été constatés à l'arrivée dans les abattoirs publics du département, d'animaux bovins de provenances diverses et notamment du marché de La Villette. Les lésions de la maladie ont enfin été observées à plusieurs reprises aux Halles Centrales de Lille sur des langues de bovidés (41 au total) qui avaient été expédiées fraîches et non ébouillantées des Halles Centrales de Paris.

Il suffit de jeter un simple coup d'œil sur cette statistique pour se rendre compte immédiatement que l'enzootie aphteuse de 1932 a été particulièrement bénigne. En fin d'année, la situation sanitaire du département était la suivante :

Restaient infectées : 15 exploitations de l'arrondissement de Lille ; 71 exploitations de l'arrondissement d'Avesnes ; 9 exploitations de l'arrondissement de Cambrai.

FIÈVRE CHARBONNEUSE. — 15 bovidés et 1 cheval furent victimes de la fièvre charbonneuse. Pertes évaluées à 47.100 francs.

129 bovins et 4 chevaux subirent la vaccination préventive.

CHARBON SYMPTOMATIQUE. — 2 bovins ont succombé à cette affection (10 bovidés en 1931).

La séro-vaccination a été appliquée avec plein succès à 32 animaux contaminés.

La perte subie a été évaluée à 2.400 francs.

MORVE. — Aucun foyer de morve n'a été décelé dans le département du Nord, au cours de l'année 1932.

MALADIES ROUGES DU PORC. — Le rouget a été constaté en 1932 dans 4 exploitations appartenant à 4 communes des arrondissements de Lille et d'Avesnes.

Sur un effectif de 125 animaux, 26 succombèrent ou furent abattus et reconnus atteints de la maladie, 81 porcs furent séro-vaccinés avec succès.

La perte globale pour les exploitations infectées a été de 11.650 francs.

Le nombre des victimes de la maladie et le montant des pertes subies sont sensiblement les mêmes que l'an dernier.

Toutefois, nous n'enregistrons cette année que 4 foyers d'infection au lieu de 12 en 1931 et c'est là le point capital.

Grâce à la séro-vaccination aujourd'hui partout mise en œuvre, la maladie tend à disparaître et c'est à cette méthode prophylactique universellement employée que nous devons cet état sanitaire avantageux.

LA PNEUMO-ENTÉRITE INFECTIEUSE a été constatée en 1932 dans 2 exploitations de l'arrondissement de Lille. La perte globale peut être évaluée à 7.800 francs.

RAGE. — Signalée sur 11 chiens et 1 chat, 14 personnes mordues ou griffées ont suivi le traitement antirabique.

Cette année encore, l'état sanitaire du département en ce qui concerne la rage est resté relativement satisfaisant, si l'on n'envisage exclusivement que les cas où le diagnostic a pu être affirmé après examen de l'animal vivant.

Une telle constatation est cependant insuffisante étant donné que cette maladie si redoutable par sa transmission à l'homme doit disparaître et disparaîtra rapidement le jour où nous pourrions mettre en œuvre la vaccination antirabique des chiens et des chats.

GALE DES ÉQUIDÉS. — Cette affection extrêmement rare aujourd'hui n'a été signalée que sur deux chevaux : l'un appartenant à un teinturier de Roubaix, l'autre à un cultivateur de Wallers-Trélon, qui le tenait d'un marchand de chevaux chez lequel l'animal était arrivé récemment en provenance du marché de Rennes.

La maladie n'a eu aucune conséquence et la perte subie est restée insignifiante.

GALE DU MOUTON. — La gale psoroptique a été incidemment constatée au début de l'année à l'abattoir public de Valenciennes sur deux béliers Dishley-Mérinos, âgés de 2 ans, qui présentaient des dépilations d'ailleurs très légères aux flancs et sur le dos.

Achetés au marché de La Villette du 21 janvier 1932, ces animaux faisant partie d'un lot de cinq, provenaient d'un éleveur de Seine-et-Marne et étaient accompagnés d'un laissez-passer régulier.

La désinfection des peaux fut minutieusement opérée et le Préfet du département d'origine fut avisé des constatations faites.

MALADIES CONTAGIEUSES NON INSCRITES DANS LA LOI SANITAIRE

ENTÉRITE CHRONIQUE HYPERTROPHIANTE DES BOVIDÉS. — La maladie de Jöhne a encore été fréquemment rencontrée dans le département au cours de l'année 1932, surtout dans l'arrondissement herbager d'Avesnes.

Sachant que l'entérite atteint surtout et plus gravement, les animaux qui ont souffert dans leur jeune âge et sont entretenus dans des pâturages appauvris, les éleveurs ont toutefois compris qu'ils devaient tout d'abord remédier à l'acidité de leurs terres et de leurs herbages, en les chaulant abondamment et en utilisant également en plus grande quantité les scories riches en sels minéraux.

Non moins avertis de l'importance de la découverte précoce de l'état d'infection de leurs animaux, ces mêmes propriétaires soucieux de leurs intérêts ont

fait appel aux Vétérinaires pour la recherche du diagnostic par la paratuberculine de Vallée et Rinjard dont la valeur est incontestable.

Et lorsque prochainement, les vaccins également préparés par ces deux Maîtres pourront être mis par le Laboratoire National des Recherches, à la disposition des praticiens pour assurer la prémunition des effectifs, il ne fait aucun doute que nos régions herbagères seront à même de se libérer rapidement de la maladie.

AVORTEMENT ÉPIZOOTIQUE. — Continue à sévir avec une intensité toute particulière sur la plupart des points du département.

Les nombreux renseignements recueillis permettent de croire que les ravages occasionnés par « *Brucella abortus bovis* » sont beaucoup plus importants qu'on ne le pense généralement.

La lutte contre la maladie de Bang ne peut être menée efficacement que si les éleveurs connaissent les modes de contamination et ont la ferme volonté soit de prévenir l'infection de leurs troupeaux, soit de les libérer.

VAGINITE GRANULEUSE. — La vaginite granuleuse est encore rencontrée dans un assez grand nombre d'exploitations. Mais ce nombre tend à diminuer et la symptomatologie de l'affection est beaucoup moins bruyante qu'il y a quelques années.

L'inflammation vaginale se présente avec moins d'intensité ; les efforts expulsifs deviennent rares et l'excitation des vaches au moment des chaleurs est également moins vive.

Au surplus et sans doute par suite de l'acidité moins prononcée du mucus vaginal, la stérilité si souvent observée sur les vaches atteintes a sensiblement diminué.

Le préjudice subi du fait de la vaginite granuleuse devient en définitive presque insignifiant.

INSPECTION DES VIANDES, ABATTOIRS PUBLICS. — Dans l'ensemble, il a été sacrifié 146.959 bovins.

Ont été saisis pour tuberculose : 129.334 kilos de viande, et pour autres causes : 163.647 kilos.

TUERIES PARTICULIÈRES. — Dans l'ensemble, il a été sacrifié 84.405 bovins.

Les saisies pour tuberculose ont porté sur 61.221 kilos de viande, et pour autres causes, sur 57.105 kilos.

ATELIERS D'ÉQUARRISSAGE. — Les 17 ateliers d'équarrissage que compte le département ont fonctionné en 1932.

Ils ont reçu 3.092 cadavres de bovins, 1.518 de chevaux, 30 d'ânes, 82 de mulets, 75 de porcs, 54 de moutons et chèvres et 552 de chiens.

FOIRES ET MARCHÉS. — Dans les 17 villes du département qui possèdent encore des foires et marchés, d'importance d'ailleurs fort inégale, il a été exposé en vente en 1932 : 9.747 chevaux, 371 ânes, 592 mulets, 4.926 taureaux, 21.104 vaches et génisses, 17.328 bœufs, 3.760 veaux, 35 moutons, 2 chèvres, 17.984 porcs et 1.295 chiens.

IMPORTATIONS. — Il a été importé en 1932, soit de Belgique, soit de la Hollande, soit d'Angleterre, soit encore d'Allemagne ou du Danemark : 5.123 chevaux, 864 bovins, 21 moutons, 29 porcs et 47.161 volailles, tous destinés au département du Nord.

ETABLISSEMENTS CLASSÉS. — La Direction des Services vétérinaires contrôlait au 31 décembre 1932, 1.855 établissements classés, soit : 48 abattoirs publics, 1.587 tueries particulières ou communes, 12 tueries d'animaux de basse-cour, 9 écuries de plus de 10 chevaux, 33 vacheries industrielles, 45 porcheries industrielles,

9 dépôts de peaux fraîches ou cuirs verts, 2 dépôts de peaux sèches, 3 dépôts de chairs, débris et issues provenant de l'abatage des animaux, 17 ateliers d'équarissage, 35 ateliers de salaisons, de préparation de viandes et abats et de fabrication en grand du saucisson, 7 boyauderies et triperies, dont une avec échaudoir, 38 ateliers à enfumer le lard, les charcuteries et les viandes, 2 ateliers d'extraction du saindoux de la graisse fraîche du porc, à feu nu, au bain-marie ou par la vapeur, 2 fonderies d'autres graisses ou de suifs, exclusivement à l'état frais, au bain-marie ou par la vapeur, 5 établissements faisant usage d'appareils de réfrigération par l'anhydride sulfureux et par l'ammoniaque.

Elle a introduit les procédures relatives à 40 demandes d'autorisations d'établissements divers et à la fermeture de 15 autres.

ELEVAGE. — Les Commissions hippiques et agricoles d'arrondissements, présidées par MM. les Sous-Préfets, ont tenu, en 1932, leurs réunions réglementaires. Les différents vœux qu'elles ont émis, ainsi que les propositions qu'elles ont faites en vue de l'élaboration des

programmés définitifs des sept concours de taureaux, des trois concours de juments poulinières et de pouliches de gros trait et des concours d'étalons qui devaient avoir lieu dans le courant de l'année, ont été soumis à l'étude de la Commission supérieure des concours qui, à cet effet, s'est réunie à Lille, le 23 mars 1932.

La Direction des Services vétérinaires a eu, en outre, à collaborer à la préparation et à la tenue, soit des grands concours interdépartementaux qu'organisent chaque année la Société « Le Stud-Book du cheval de Trait du Nord », « l'Union des Associations agricoles des arrondissements de Dunkerque et d'Hazebrouck », soit du concours central de Paris, soit encore de toutes les autres manifestations offertes par les divers groupements agricoles du département.

DÉSINFECTIION DU MATÉRIEL DE CHEMIN DE FER. — Les dispositions essentielles de l'arrêté interministériel du 26 mai 1903, ainsi que les instructions de la circulaire du 1^{er} avril 1908 ont été, d'une manière générale, régulièrement observées.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Extrait du rapport de M. l'inspecteur d'Académie du Nord, sur la situation de l'instruction primaire dans le département du Nord, pendant l'année scolaire 1930-1931.

Toutes les communes du département, sauf 7, ont au moins une école publique.

Ecoles. — Au 1^{er} décembre 1932, le département comptait 1.826 écoles réparties comme suit :

Circonscription d'Avesnes : 159 écoles avec 441 classes.

Circonscription de Cambrai : 168 écoles avec 398 classes.

Circonscription de Douai : 122 écoles avec 473 classes.

Circonscription de Dunkerque : 128 écoles avec 468 classes.

Circonscription d'Hazebrouck : 173 écoles avec 361 classes.

Circonscription du Quesnoy : 190 écoles avec 396 classes.

Circonscription de Lille : 1^o 57 écoles avec 351 classes ; 2^o 123 écoles avec 369 classes ; 3^o 112 écoles avec 410 classes.

Circonscription de Roubaix : 107 écoles avec 504 classes.

Circonscription de Valenciennes : 1^o 119 écoles avec 515 classes ; 2^o 133 écoles avec 470 classes.

Ecoles maternelles : 235 écoles avec 633 classes.

Maîtres. — Au début de janvier 1933, 2.016 instituteurs et 3.810 institutrices exerçaient dans les écoles primaires élémentaires et maternelles du département.

Effectifs scolaires. — 209.956 enfants étaient inscrits au 1^{er} décembre 1932 dans les écoles élémentaires contre 199.521 au 1^{er} décembre 1931, soit une augmentation de 10.435 unités. Les effectifs des écoles maternelles sont passés de 29.549 au 1^{er} décembre 1931 à 30.349 au 1^{er} décembre 1932, soit une augmentation de 800 unités.

Cours d'adultes. — Au 1^{er} décembre 1932 il existait, dans le département du Nord, 490 cours d'adultes pour hommes, 187 pour femmes et 30 cours mixtes. Ces cours étaient suivis par 8.357 hommes et 2.473 femmes.

Société de Secours mutuels des Instituteurs et Institutrices publics du Nord. — L'avoir de la Société était, au 31 décembre 1932 de 276.250 fr. 39 (fonds libres), plus un fonds de retraite s'élevant à 359.126 francs et servant à constituer 432 pensions. La cotisation annuelle est de 30 francs pour les titulaires et de 20 francs pour les autres. Le nombre des membres participants est de 2.281. Le nombre des retraités s'élève à 863.

Orphelinat départemental. — Cette œuvre compte maintenant 3.226 sociétaires, dont 80 membres honoraires, 147 membres donateurs, 226 membres fondateurs et 2.773 membres participants. Elle a accordé en 1932, des secours s'élevant à 24.897 fr. 35.

Certificat d'études primaires élémentaires. — 13.899 aspirants et aspirantes se sont présentés à l'examen du certificat d'études primaires élémentaires, 12.282 ont été reçus définitivement, soit un pourcentage de 88 %.

Brevet d'enseignement primaire supérieur. — Le nombre des inscrits a été de 689 ; présents : 670 ; 214 ont obtenu le diplôme, savoir : 105 aspirants et 109 aspirantes.

Brevet élémentaire. — 2.199 candidats (1.045 garçons et 1.154 filles) ont subi cet examen. 386 aspirants et 484 aspirantes ont été reçus définitivement.

Brevet supérieur. — En dehors des élèves des écoles normales, 231 garçons et 264 filles ont subi cet examen ; 136 aspirants et 158 aspirantes ont été reçus définitivement ; 152 normaliens et normaliennes se sont présentés ; 136 ont été admis.

Certificat d'aptitude pédagogique. — 213 instituteurs et 305 institutrices ont subi les épreuves du certificat d'aptitude pédagogique ; 137 instituteurs et 179 institutrices ont été admis définitivement.

RECRUTEMENT DE L'ARMÉE

CLASSE 1932. — 2^e fraction
et CLASSE 1933. — 1^{re} fraction

Conformément à l'art. 10 de la loi, les tableaux de recensement ont été arrêtés provisoirement le 1^{er} février 1933.

En exécution des instructions pour les opérations préliminaires des classes, les jeunes gens qui ont justifié se trouver dans l'une des catégories visées par l'article 2 de la convention Franco-Belge, n'ont pas été inscrits d'office sur les tableaux de recensement avant l'âge de 22 ans accomplis.

Mais les fils d'étrangers étant actuellement tenus d'accomplir le même temps de service actif que les fils de Français, réclament presque tous leur inscription avec leur classe d'âge. Cependant, seuls ceux d'entre eux qui ont souscrit la déclaration d'intention de réclamer ou de conserver la nationalité française, ont été maintenus sur les listes : leur nombre s'élève à 872.

Révision. — L'importance exceptionnelle du contingent du département du Nord (17.138 jeunes gens) et le nombre élevé des cantons à visiter (68) imposèrent au Conseil de révision l'obligation de tenir fréquemment deux ou trois séances dans la même journée.

Les opérations du Conseil de révision commencèrent le 15 mars 1933 pour l'examen des jeunes gens faisant partie de la deuxième fraction du contingent de la classe 1932 et de la première fraction du contingent de la classe 1933 et se poursuivirent jusqu'au 5 juillet.

L'itinéraire du Conseil de révision a été suivi, sans qu'aucun incident soit à signaler.

Le Conseil de révision a été assisté par trois médecins militaires, et un médecin de réserve.

Les séances ont été présidées par le Secrétaire général de la Préfecture ou un Conseiller de Préfecture et le Sous-Préfet pour les arrondissements.

Toutes les opérations ont été effectuées en présence d'un Conseiller Général et d'un Conseiller d'Arrondissement.

Le nombre des hommes visités par les médecins a été de 13.710 et celui des jeunes gens, sur lesquels le Conseil de révision a statué, de 17.138 (à ce chiffre, il convient d'ajouter les ajournés des classes 1930, 2^e fraction 1931, 1^{re} fraction et 2^e fraction et 1932, 1^{re} fraction).

Sur les 17.138 hommes convoqués, 13.710 se sont présentés ou se sont fait représenter ; 2.943 ne se sont

ni présentés ni fait représenter. 485 ont été autorisés à se faire visiter au lieu de leur résidence. 554 radiations des listes ont été effectuées.

1 inscrit a été exclu de l'armée.

Répartition du Contingent. — Le nombre de jeunes gens maintenus sur les listes de recensement par les Conseils de révision a été réparti de la manière suivante :

<i>Première partie de la liste de recrutement.</i> — Jeunes gens déclarés propres au service militaire	11.724
<i>Deuxième partie.</i> — Jeunes gens classés dans le service auxiliaire	706
<i>Troisième partie.</i> — Engagés volontaires et inscrits maritimes	1.773
<i>Quatrième partie.</i> — Jeunes gens exclus de l'armée	1
<i>Cinquième partie.</i> — Jeunes gens ajournés à un nouvel examen du Conseil de révision..	1.666
Jeunes gens visités et reconnus impropres au service	714
Rayés	554

Total de la liste de recrutement 17.138

Les omis des classes précédentes, au nombre de 59, ont concouru à la formation de la classe 1932, 2^e fraction.

Le tableau ci-dessous donne la comparaison entre les classes 1913 (classe examinée normalement avant la guerre), 1920 (examinée pendant la guerre, en août, septembre et octobre 1918), 1921, 1922, 1923, 1924, 1925, 1926, 1927, 1928, 1929, 1930, 1931, 1932, 1933.

Répartition des ajournés des classes précédentes.

<i>Première partie de la liste de recrutement.</i> — Jeunes gens déclarés propres au service militaire	799
<i>Deuxième partie.</i> — Jeunes gens classés dans le service auxiliaire	320
<i>Troisième partie.</i> — Engagés volontaires et inscrits maritimes	3
<i>Quatrième partie.</i> — Jeunes gens exclus de l'armée	"
<i>Cinquième partie.</i> — Jeunes gens ajournés à un nouvel examen du Conseil de révision....	703
Jeunes gens visités et reconnus impropres au service	646
Rayés	15

Total 2.486

CLASSES	INSCRITS	APTES AU SERVICE ARMÉ		EXEMPTÉS	
		Nombre	Proportion pour 100 inscrits	Nombre	Proportion pour 100 inscrits
1913	17.924	11.196	62,41	857	4,78
1920	4.338	2.201	50,73	180	4,14
1921	17.179	12.158	70,77	643	3,69
1922	17.779	12.854	72,22	997	5,59
1923	17.739	12.597	71,04	914	5,00
1924	17.493	12.401	71	1.176	6,00
1925	17.594	12.401	68,76	792	4,50
1926	17.702	12.119	68,46	828	4,67
1927	17.365	11.553	66	1.056	6,00
1928	18.162	12.600	69	1.116	6,09
1929(*)	8.925	6.083	68	597	6,70
1929(**) et 1930(*)	17.668	11.329	64	1.087	6,09
1930(**) et 1931(*)	16.452	11.118	67	683	4,15
1931(**) et 1932(*)	16.660	11.028	66	694	4,16
1932(**) et 1933(*)	17.138	11.724	68	714	4,16

(*) Première fraction. (**) Deuxième fraction.

PRISONS DU DÉPARTEMENT DU NORD

Il existe dans le département :

1° Une maison centrale de correction pour les condamnés à l'emprisonnement au-dessus d'un an.

2° Six maisons d'arrêt et de correction, à Avesnes, Cambrai, Dunkerque, Hazebrouck, Loos Cellulaire, Valenciennes et une maison d'arrêt, de justice et de correction à Douai.

La prison cellulaire de Loos reçoit les condamnés à des courtes peines de l'arrondissement de Lille.

La maison d'arrêt, de justice et de correction cellulaire à Douai, reçoit les accusés de tout le département et sert de prison de concentration pour les condamnés (hommes et femmes) à des courtes peines

des prisons des arrondissements autres que celui de Lille.

Toutes les deux reçoivent, en outre, les condamnés à plus d'un an et un jour d'emprisonnement qui obtiennent de M. le Ministre de la Justice la faveur de subir leur peine au régime de la séparation individuelle.

3° Soixante et onze chambres de sûreté pour les prisonniers arrêtés ou de passage, dans les localités dotées d'une brigade de gendarmerie.

La maison centrale de Loos est établie dans les bâtiments de l'ancienne abbaye, en vertu d'une ordonnance royale du 6 août 1817.

Population des prisons du département

MAISONS D'ARRÊT, DE JUSTICE ET DE CORRECTION

Circonscription pénitentiaire de Loos)

Population au 31 décembre 1932

	Hommes	Femmes	Total
Avesnes	77	10	87
Cambrai	30	1	31
Douai	185	18	203
Dunkerque	44	2	46
Hazebrouck	20	2	22
Valenciennes	62	15	77
Loos-Cellulaire	317	31	348
Total	735	79	814

Ce nombre de 814 détenus se décompose ainsi qu'il suit :

	Hommes	Femmes	Total
Condamnés à 1 an et au-dessous.	290	34	324
Détenus de diverses catégories.	424	42	466
Enfants	21	3	24
Totaux	735	79	814

Récapitulation

Maison centrale (au 31 décembre 1932)	244
Maisons d'arrêt	814
Total de la population des prisons au 31 décembre 1932	1.058



ADMINISTRATION COMMUNALE

Impositions extraordinaires

La situation des communes, au point de vue des centimes additionnels de toute nature votés pour l'équilibre des budgets de 1933 se résume comme suit : 9 de moins de 100 centimes ; 44 de 100 à 200 centimes ; 105 de 200 à 300 centimes ; 147 de 300 à 400 centimes ; 364 de plus de 400 centimes.

La moyenne générale des impositions communales en 1933 est de 440 centimes.

La répartition entre les arrondissements s'établit ainsi qu'il suit :

Arrondissements d'Avesnes : 405 ; de Cambrai : 494 ; de Douai : 328 ; de Dunkerque : 566 ; de Lille : 426 ; de Valenciennes : 440.

Octrois

Certaines communes comptent parmi leurs ressources, en outre du produit des centimes additionnels, le produit des octrois. Nous indiquons ci-après les localités, au nombre de 50, dans lesquelles des octrois sont établis et le montant du *revenu net* fourni par cette nature d'impôt sur les consommations.

Arrondissement d'Avesnes

	Produit net en 1931	Produit net en 1932
Avesnes	121.908 63	121.066 37
Fourmies	79.757 41	78.663 84
Hautmont	113.520 93	108.923 58
Louvroil	13.067 80	16.016 60
Maubeuge	1.148.715 95	1.263.009 84
Le Quesnoy	28.250 31	55.919 21
Totaux	1.505.221 03	1.643.599 44

Arrondissement de Cambrai

Cambrai	1.150.643 01	1.168.673 85
Caudry	81.434 49	80.068 93
Solesmes	21.334 31	26.428 91
Totaux	1.253.411 81	1.275.171 69

Arrondissement de Douai

Douai	482.124 04	494.368 71
Aniche	92.130 10	73.674 55
Totaux	574.254 14	568.043 26

Arrondissement de Dunkerque

Bergues	50.489 85	52.618 94
Bourbourg-Campagne	3.221 17	2.643 30
Bourbourg-Ville	25.946 63	28.057 67
Coudekerque-Branche	300.132 30	288.020 91
Dunkerque	781.000 57	876.793 39
Grand-Fort-Philippe	28.068 42	23.771 10
Gravelines	46.896 55	47.937 50
Malo-les-Bains	367.778 61	383.751 10
Rosendaël	331.721 18	336.286 00
Saint-Pol-sur-Mer	341.869 27	288.429 02
Totaux	2.277.124 55	2.328.308 93

Arrondissement d'Hazebrouck (1)

Bailleul	124.640 10	174.366 05
Cassel	10.362 84	10.547 64
Estaires	13.609 77 (2)	15.840 72
Hazebrouck	296.914 73	302.016 81
Merville	109.185 21	96.073 83
Steenvoorde	8.383 18	7.811 13
La Gorgue	2.940 57 (3)	"
Totaux	566.036 40	606.656 18

Arrondissement de Lille

Armentières	676.477 83	649.482 48
Comines	31.544 80	26.883 11
Halluin	53.937 85	53.276 42
Haubourdin	199.965 20	182.147 66
Houplines	72.706 13	72.516 51
La Bassée	32.486 23	26.019 19
Lannoy	17.780 38	16.793 27
Lille	9.952.064 19	9.628.377 01
Loos	146.344 74	250.333 17
Quesnoy-sur-Deûle	13.650 38	13.002 34
Roncq	53.053 44	44.808 42
Roubaix	6.387.384 75	5.710.552 92
Tourcoing	4.780.807 42	4.205.868 79
Wambrechies	14.890 07	14.980 27
Wattrelos	1.035.334 00	982.434 59
Totaux	23.468.427 41	21.877.476 15

Arrondissement de Valenciennes

Anzin	80.419 64	95.164 91
Condé-sur-Escaut	36.573 19	38.081 06
Denain	788.186 18	696.679 60
Fresnes	21.744 28	22.899 00
Saint-Amand	154.030 69	101.194 41
Valenciennes	2.458.362 51	2.248.440 94
Vieux-Condé	37.058 62	26.973 48
Totaux	3.576.375 11	3.229.433 40

Récapitulation par arrondissement

Avesnes	1.505.221 03	1.643.599 44
Cambrai	1.253.411 81	1.275.171 69
Douai	574.254 14	568.043 26
Dunkerque	2.277.124 55	2.328.308 93
Hazebrouck	566.036 40	606.656 18
Lille	23.468.427 41	21.877.476 15
Valenciennes	3.576.375 11	3.229.433 40
Totaux généraux ..	33.220.850 45	31.528.689 05

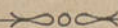
Produit net des octrois

En 1931	33.220.850 45
En 1932	31.528.689 05
Diminution	1.692.161 40

(1) Incorporé depuis le 1^{er} octobre 1926 à l'arrondissement de Dunkerque.

(2) Octroi supprimé à compter du 1^{er} janvier 1933.

(3) Octroi supprimé à compter du 1^{er} janvier 1932.



ASSISTANCE PUBLIQUE

ASSISTANCE MÉDICALE GRATUITE

Loi du 15 Juillet 1893

La loi du 15 juillet 1893 assure à tout français malade, privé de ressources, l'assistance médicale à domicile ou, s'il y a impossibilité de le soigner utilement à domicile, dans un hôpital public. Toutes les communes du département sont rattachées à un hôpital ou à une infirmerie d'hospice sur lesquels doivent suivre la gravité des cas ou la nature des maladies, être dirigés les malades dépourvus de ressources, ne pouvant recevoir à domicile tous les soins désirables.

Règlement Départemental

Aux termes du règlement du service de l'assistance médicale gratuite, voté par le Conseil Général du Nord, le 4 octobre 1922, les inscrits sur les listes d'assistance choisissent librement leur médecin.

Les médecins sont payés à la visite ou à la consultation et reçoivent une indemnité kilométrique de jour de 1 franc à partir de 1 kilomètre et une indemnité kilométrique de nuit (de 22 h. à 5 h.) de 3 francs.

Les opérations de petite chirurgie permises à domicile sont payées d'après un barème établi par le Conseil Général.

Les accouchements simples sont faits par les sages-femmes. A défaut de sage-femme en résidence dans la commune, les médecins peuvent intervenir, ainsi qu'en cas de dystocie.

En ce qui touche le service pharmaceutique, l'article 8 du règlement dispose que les pharmaciens sont tenus d'adresser trimestriellement leurs mémoires à la Préfecture.

La loi du 15 juillet 1893 a été appliquée en 1932 à 652 communes comportant une population d'ensemble de 1.392.830 habitants. 16 communes formant le reste du département et dont la population s'élève à 636.619 habitants sont pourvues d'une organisation spéciale qui fonctionne en conformité de l'article 35 de la loi du 15 juillet 1893.

Pour les communes rattachées au service départemental, le nombre des personnes inscrites sur les listes s'est élevé à 49.310 soit une moyenne des inscrits de 2,80 % par rapport au nombre d'habitants de ces communes.

Sur ces 49.310 inscrits, 39.873 ont figuré dans la première partie de la liste qui comprend la catégorie de ceux à qui sont accordés à la fois les soins médicaux et les fournitures pharmaceutiques ; les autres, au nombre de 9.527 constituent la deuxième catégorie, qui reçoit seulement les soins médicaux.

5.393 personnes ont été hospitalisées en 1932 au compte du service départemental, dont 4.750 ayant le domicile de secours communal, 173 ayant le domicile de secours départemental et 470 privés de domicile de secours, ces derniers sont à la charge de l'Etat.

HOSPICES ET HOPITAUX

Les établissements hospitaliers, au nombre de 109, sont situés dans 82 villes et communes.

En se basant sur le nombre total des journées accusées pour 1932, on peut dire que les hôpitaux ont eu en moyenne, au cours de la dite année, une population permanente de 2.900 malades. Le même calcul appliqué aux hospices donne, en moyenne, pour ceux-ci,

une population permanente de 7.315 hospitalisés.

Le nombre des malades soignés dans les hôpitaux au compte de la loi du 15 juillet 1893 s'élève à 5.481. Celui des hospitalisés au compte de la loi de 1905 est de 5.165.

Le montant des ressources propres des hospices et hôpitaux a atteint en 1931 11.516.066 fr. 43.

BUREAUX DE BIENFAISANCE

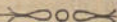
Ces établissements sont au nombre de 652 dans le département.

Le nombre des communes du département étant de 669, il en résulte que 17 d'entre elles sont privées de bureaux de bienfaisance.

En exécution de l'article 10 de la loi du 15 juillet 1893, il a été constitué, dans chacune de ces dernières

communes, un bureau d'assistance qui assure le service de l'assistance médicale gratuite et possède, outre les attributions qui lui sont dévolues par cette loi, tous les droits et attributions qui appartiennent au bureau de bienfaisance.

Le nombre des individus régulièrement secourus s'est élevé en 1932 à 119.970 dont 13.460 étrangers. Il était en 1931 de 150.299.



ENFANTS ASSISTÉS

Le service des enfants assistés comprend :

1° Les enfants trouvés, les enfants abandonnés, les orphelins pauvres, les enfants en dépôt (loi du 27 juin 1904) ;

2° Les enfants confiés à l'Administration par décision judiciaire (lois des 24 juillet 1889, 19 avril 1898 et 22 juillet 1912) ; enfants moralement abandonnés et enfants en garde ;

3° Les enfants secourus temporairement.

Les enfants des deux premières catégories sont recueillis dans l'établissement dépositaire départemental d'Esquermes et dans les cinq hospices dépositaires d'Avesnes, de Cambrai, d'Hazebrouck, de Dunkerque et de Valenciennes.

Dès leur admission, ils sont envoyés à la campagne chez des nourriciers qui doivent présenter toutes les garanties désirables de moralité ; ils ne sont conservés dans les hospices qu'en cas de maladie ou d'accident grave qui empêche leur transport ou lorsque leur séjour dans le service ne doit être que de très courte durée. En règle générale, l'Administration place les frères et sœurs dans la même localité et autant que possible chez les mêmes nourriciers.

Le tarif des mois de nourrice et de pension des enfants assistés du département a été réglé ainsi qu'il suit par délibération du Conseil général en date du 25 novembre 1930 : 1^{re} année, 210 francs ; 2^e année, 180 francs ; de la 3^e à la 13^e inclusivement, 150 francs.

La pension cesse lorsque le pupille a 13 ans révolus, à moins qu'il ne soit atteint d'infirmités.

Indépendamment des salaires indiqués ci-dessus, la prime de survie est acquise à la nourrice, lorsque le pupille a 15 mois révolus. Elle est proportionnelle au nombre de mois pendant lesquels la nourrice a gardé l'enfant. Elle est calculée dès que l'enfant a atteint ses 15 mois et mandatée en même temps que la pension trimestrielle qui suit le quinzième mois de l'enfant.

Cette prime est fixée comme suit conformément à la délibération du Conseil Général en date du 6 octobre 1908 : 3 francs par mois pendant les 12 premiers mois d'existence de l'enfant ; 1 fr. 50 par mois pendant les 3 mois suivants.

Les nourriciers qui ont gardé un pupille pendant 10 ans au moins, l'ont entouré de bons soins, préservé de tout accident et envoyé régulièrement à l'école peuvent recevoir, lorsque l'enfant a 13 ans, une récompense de 100 francs.

Lorsque la garde n'a pas la durée réglementaire de 10 ans, une récompense peut, dans les conditions indiquées au premier paragraphe, être accordée proportionnellement au nombre d'années de placement chez le même nourricier à raison de 10 francs par an. Toutefois, le minimum de la durée du placement est fixée à 5 ans. Cette prime est allouée par le Préfet sur la proposition de l'Inspecteur.

Les nourriciers sont tenus d'envoyer aux écoles communales les enfants âgés de plus de 6 ans. Les fournitures classiques sont remboursées aux instituteurs à la fin de chaque trimestre sur la production d'un mémoire en double expédition. Une indemnité de 50 francs est allouée aux instituteurs qui ont fait obtenir le certificat d'études primaires à un pupille de l'Assistance Publique. Depuis le 1^{er} juin 1902, les pupilles de 6 à 13 ans participent, comme les autres élèves des écoles primaires, aux mutualités scolaires. Par délibération en date du 30 septembre 1910, le Conseil Général a décidé de constituer tous les pupilles de l'assistance du département en mutualité propre.

En cas de maladie d'un enfant assisté, le nourricier doit le présenter à son médecin habituel et les frais d'assistance médicale, y compris la fourniture des médicaments, sont payés par le département, d'après le tarif de l'Assistance médicale gratuite.

A l'âge de 13 ans, les enfants sont mis en apprentissage chez des cultivateurs ou chez des artisans qui s'engagent à les soigner, à leur donner une éducation conforme à leur état et à leur payer un salaire dont une partie est versée à la Caisse d'épargne, une autre partie est destinée à l'achat de vêtements neufs, enfin le surplus est remis aux pupilles pour leurs menues dépenses.

Une Caisse de Dotation a été créée par le Conseil Général à partir du 1^{er} janvier 1922, en faveur des pupilles de l'Assistance Publique.

Cette caisse a pour but de récompenser la bonne conduite, le travail soutenu, la réussite des pupilles et des anciens pupilles du département et de faciliter, dans la mesure du possible, leur premier établissement en leur allouant, soit au moment de leur mariage, soit au plus tard à la 25^e année, une dot variant de 300 à 1.000 francs.

Pour bénéficier des avantages de cette œuvre, chaque pupille doit verser une cotisation annuelle de : 10 francs de la 13^e à la 16^e année ; 20 francs de la 17^e à la 21^e année, l'employeur étant tenu à effectuer un versement égal à celui du pupille.

De 21 à 25 ans, la cotisation est aussi de 20 francs par an.

L'intérêt des pupilles est de continuer leurs versements après leur majorité. Plus les cotisations de 21 à 25 ans seront régulières, plus la dot sera élevée.

Dépenses. — Les dépenses du service des enfants assistés sont divisées en dépenses du service et dépenses d'inspection et de surveillance.

Les dépenses du service, déduction faite des frais occasionnés par des pupilles sans domicile de secours, lesquels sont intégralement à la charge de l'Etat, ainsi que des recettes provenant du remboursement des départements ou des familles, du produit des amendes de police correctionnelle, du produit et des revenus des dons et legs applicables à ce service, sont payées pour 2/5^{es} par l'Etat et 1/5^e par les communes.

Les dépenses du service se divisent en outre en dépenses obligatoires et facultatives. Elles sont inscrites aux chapitres IV et VII du Budget départemental.

Les enfants sont visités périodiquement par l'Inspecteur, les Sous-Inspecteurs et préposés de l'Assistance Publique.

En vue de prévenir ou de faire cesser l'abandon des enfants, le Conseil Général vote chaque année un crédit destiné à venir en aide temporairement à l'enfant que son père, sa mère et ascendants ne peuvent nourrir et élever faute de ressources. Les secours sont accordés pour un an et pendant les trois premières années de l'enfant ; ils sont, pour la première année, de 60 francs par mois ; de 45 et 30 pour les enfants de 1 à 3 ans ; des secours de 100 francs peuvent être accordés, à titre tout à fait exceptionnel, jusqu'à la troisième année, aux familles dont la situation aura été reconnue particulièrement nécessitée.

Les demandes doivent être renouvelées chaque année.

En outre, il peut être alloué, en cas d'extrême dénuement, un secours initial une fois donné, dit de premier besoin, accompagné ou non, suivant l'urgence, de la délivrance d'une layette.

La situation des pupilles de l'Assistance Publique est satisfaisante. Placés dans des familles honnêtes, laborieuses, présentant toutes garanties sous le rapport de la moralité, ils y trouvent non seulement ce qui importe à leur existence matérielle, mais aussi, presque toujours, des sentiments de réelle affection.

Le nombre total des enfants secourus en 1932 a

été de 12.482, en augmentation de 1.698 sur le chiffre de 1931 ; 289 femmes abandonnées ont été admises avant leurs couches à la Maison Maternelle Julia Bécour, à Lille, qui a reçu également après leurs couches 173 femmes abandonnées.

Le nombre des enfants assistés en dépôt et en garde a été en 1932 de 4.863 et la mortalité fut de 85 décès, soit 1,74 %.

PROTECTION DES ENFANTS DU PREMIER AGE

Le service organisé en exécution de la loi du 23 décembre 1874 a pour organes principaux dans le département du Nord :

1° Le Comité Départemental qui a pour mission d'étudier et de proposer les mesures à prendre dans l'intérêt du service ;

2° L'Inspection Médicale qui s'exerce jusqu'au 18^e mois sur les enfants placés en nourrice, en sevrage ou en garde dans chaque circonscription. Cette inspection, organisée en vertu de la décision ministérielle du 20 janvier 1880, comprend 192 circonscriptions, desservies chacune par un médecin ;

3° Le Personnel de l'Inspection qui est chargé du contrôle administratif, et qui se compose d'un Inspecteur, directeur du service, de trois Sous-Inspecteurs et de deux Commis d'Inspection ;

4° Les employés du département mis à la disposition de l'Inspecteur pour la tenue des écritures du service.

L'Inspection de l'Assistance Publique est chargée, en plus de ses attributions normales, du contrôle des consultations des nourrissons.

L'action du Service de l'Inspection s'est étendue en 1932 sur 2.463 enfants (3.111 en 1931). La proportion d'enfants élevés au sein de 0,48 % ; soumis à l'allaitement mixte 2,11 % ; à l'allaitement artificiel 94,23 % ; enfin en sevrage ou garde, 3,12 %. La mortalité accusa en 1932 un pourcentage de 1,91 %.

430 consultations de nourrissons fonctionnent dans le Nord sous le contrôle de l'Inspecteur de l'Assistance Publique. Elles ont été fréquentées en 1932 par 22.402 enfants qui ont fait l'objet de 326.207 pesées.

ASSISTANCE OBLIGATOIRE AUX VIEILLARDS INCURABLES ET INFIRMES PRIVÉS DE RESSOURCES

La loi du 14 juillet 1905, suivant les termes de son premier article, assure l'assistance à « tout Français » privé de ressources, incapable de subvenir par son travail aux nécessités de l'existence et, soit âgé de plus de 70 ans, soit atteint d'une infirmité ou d'une maladie incurable ».

Les dépenses du service sont réparties entre l'Etat, le département et les communes suivant des barèmes annexés à la loi et très avantageux pour ces-ci.

Cette loi, qui ne comporte pas moins de 41 articles, fixe les principes de l'organisation du service de l'assistance obligatoire, détermine les conditions d'ad-

mission à l'assistance, soit à domicile, soit dans les hospices, et enfin traite de la question de la répartition des dépenses.

Le Conseil Général a établi un règlement le 30 août 1906 : l'allocation mensuelle pour les assistés à domicile varie pour 1932 de 30 à 80 francs (non compris la majoration de 20 francs à la charge de l'Etat) suivant les communes et d'après l'importance de leur population.

84 communes accordent 30 francs par mois (non compris la majoration de 20 francs à la charge de l'Etat) ; 1 : 32 francs ; 48 : 35 francs ; 1 : 36 francs ; 1 : 38 francs ; 350 : 40 francs ; 2 : 45 francs ; 17 : 50 francs ; 132 : 60 francs ; 1 : 70 francs ; 32 : 80 francs.

ALIÉNÉS

Nous indiquons ci-après le mouvement de la population des Asiles affectés au traitement des aliénés dans le département pendant l'année 1932

	CLINIQUE départementale d'Esquermes		Lommelet (Hommes)	Armentières (Hommes)	Bailleul (Femmes)	TOTAL
	Hommes	Femmes				
Existant au 1 ^{er} janvier	324	415	1.021	1.133	949	3.842
Admis pendant l'année	498	523	280	255	307	1.863
Total	822	938	1.301	1.388	1.256	5.705
Sortis ou décédés pendant l'année	445	527	226	164	163	1.525
Restant le 31 décembre 1932	377	411	1.075	1.224	1.093	4.180
Dont : Hommes			2676			} 4180
Femmes			1504			

	Sexe masculin	Sexe féminin	TOTAL
Idiotie et crétinisme.	860	290	1.150
Démence sénile et démence organique.	468	314	782
Folie paralytique.	181	44	225
Folie alcoolique	219	21	240
Folie simple et folie compliquée d'épilepsie.	948	835	1.783
Total.	2.676	1.504	4.180

Plus des 2/5 des malades sont atteints de folie simple ou de folie compliquée d'épilepsie. 4 % sont traités pour la folie alcoolique. Les cas de folie paralytique forment environ 1/20^e du total ; ceux de démence sénile et démence organique environ 20 %. Le surplus de la population des asiles se compose de crétins et d'idiots.

Les travaux de reconstruction des asiles d'Armentières et de Bailleul, qui ont été détruits pendant la guerre, sont presque terminés.

Les enfants idiots ou épileptiques, originaires du Nord, sont actuellement traités à l'Institut Médico-Pédagogique dépendant de l'Asile public d'Armentières.

CAISSES DE CRÉDIT MUNICIPAL

Il existe dans le département du Nord cinq institutions de crédit municipal : Lille, Roubaix, Dunkerque, Valenciennes et Cambrai.

CAISSES D'ÉPARGNE

CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE. — SUCCURSALE DE LILLE

La succursale de Lille a été instituée le 1^{er} avril 1892. Sa circonscription comprend tout le département du Nord. Ses bureaux sont situés à Lille, rue Colbrant, 11.

Depuis le 1^{er} mars 1923, il a été organisé un service de remboursement à vue dans tous les bureaux de poste et établissements de facteur-receveur.

Le titulaire d'un livret ne peut obtenir de remboursements à vue que dans un seul bureau de poste ou établissement de facteur-receveur de son choix et après y avoir été autorisé, une fois pour toutes, par la Direction centrale ou la succursale détentrice de son compte courant. Quand cette autorisation lui a été accordée, il conserve la faculté d'effectuer ses opérations d'épargne dans tous les autres bureaux.

Tout déposant qui désire bénéficier des avantages du nouveau service doit se présenter au bureau choisi, établir une demande sur une formule spéciale et la remettre à l'agent du guichet avec son livret dont il lui est donné reçu. Le livret, revêtu par le service de comptes courant d'une étiquette portant autorisation de recevoir des remboursements à vue au bureau désigné, lui est restitué dans le plus bref délai possible soit au guichet, soit à son domicile s'il en a fait la demande au moment du dépôt.

Les personnes qui n'ont pas de compte ouvert à la Caisse nationale d'Épargne peuvent demander l'autorisation d'obtenir des remboursements à vue en même temps qu'elles déposent leur demande de livret.

Les titulaires de livrets de la Caisse nationale peuvent effectuer leurs versements et demander des remboursements payables dans les bureaux de poste de France,

de Corse, d'Algérie, de Tunisie et du Maroc. Les remboursements peuvent avoir lieu par mandat-poste ou télégraphiquement ou par versement à un compte courant postal. Un service de remboursement international existe également entre la France, la Belgique et l'Italie.

Depuis le 1^{er} septembre 1923, les titulaires de livrets dont les comptes sont tenus en France ou en Algérie, et qui résident au Maroc, ou inversement les titulaires de la succursale de Rabat qui habitent la métropole ou l'Algérie peuvent demander que leurs demandes de remboursement ainsi que les autorisations correspondantes soient transmises par avion.

La succursale de Lille possédait au 31 décembre 1922 : 265.034 comptes. Au 31 décembre 1923 : 274.006 comptes. Au 31 décembre 1924 : 278.783 comptes ; au 31 décembre 1925 : 284.406 comptes. Au 31 décembre 1926 : 288.064. Au 31 décembre 1927 : 302.566 comptes.

Au 31 décembre 1928 : 321.161 comptes. Au 31 décembre 1929 : 336.746 comptes. Au 31 décembre 1930 : 359.146 comptes. Au 31 décembre 1931 : 381.514 comptes. Au 31 décembre 1932 : 394.426 comptes.

Solde créditeur au 31 décembre 1932 :

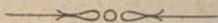
915.217.632 fr. 92.

CAISSES D'ÉPARGNE PRIVÉES

Les Caisses d'épargne privées étaient, dans le département en 1933, au nombre de 28, réparties entre les arrondissements ainsi qu'il suit :

Avesnes, 5 ; Cambrai, 5 ; Douai, 1 ; Dunkerque, 10 ; Lille, 6 ; Valenciennes, 1.

Il existait en outre 60 succursales, en sorte que le nombre des dépôts était porté à 88.



SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS

OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1932

Le tableau ci-après indique la situation des sociétés de secours mutuels du département, au 31 décembre 1932

CATÉGORIES DES SOCIÉTÉS	Nombre de Sociétés	NOMBRE DE		Secours en argent accordés aux malades	Honoraires des médecins	Frais pharma- ceutiques
		Membres honoraires	Membres participants : Hommes Femmes Enfants			
Sociétés approuvées d'adultes						
Sociétés faisant la maladie . . .	514	11.865	163.626	2.281.593	838.716	674.833
Sociétés faisant la maladie et la retraite	340	13.471	123.499	2.199.737	608.400	581.383
Sociétés faisant la retraite . . .	57	822	61.238	39.954	435	450
Sociétés faisant d'autres services	52	1.194	21.803	73.786	15.941	5.487
	<u>963</u>	<u>27.352</u>	<u>370.166</u>	<u>4.595.070</u>	<u>1.463.492</u>	<u>1.262.153</u>
Sociétés approuvées scolaires (Enfants)						
Maladie	46	1.253	72.297	335.856	1.630	510
Sociétés libres d'adultes						
Sociétés faisant la maladie . . .	94	5.276	12.889	156.429	42.305	28.427
Sociétés faisant la maladie et la retraite	20	905	18.419	59.582	14.304	5.650
Sociétés faisant la retraite . . .	"	"	"	"	"	"
Sociétés faisant d'autres services	"	"	"	"	"	"
	<u>114</u>	<u>6.181</u>	<u>31.308</u>	<u>216.011</u>	<u>56.609</u>	<u>34.077</u>
Récapitulation générale						
Sociétés faisant la maladie . . .	654	18.394	248.812	2.773.878	882.651	703.770
Sociétés faisant la maladie et la retraite	360	14.376	141.918	2.259.319	622.704	587.033
Sociétés faisant la retraite . . .	57	822	61.238	39.954	435	450
Sociétés faisant d'autres services	52	1.194	21.803	73.786	15.941	5.487
Total général	<u>1.123</u>	<u>34.786</u>	<u>473.771</u>	<u>5.146.937</u>	<u>1.521.731</u>	<u>1.296.740</u>

Les recettes se sont élevées à	31.961.632
et les dépenses de toute nature à	27.394.628
d'où un excédent de recettes de	<u>4.567.004</u>
En capitaux placés ou en caisse	43.944.850

Sociétés de Secours des ouvriers et employés des mines

Opérations de l'année 1932

Le tableau ci-après indique la situation des 14 sociétés de secours instituées dans le département du Nord en exécution de la loi du 29 juin 1894.

Nombre de bénéficiaires au 1 ^{er} janvier 1932	54.862
Nombre total de journées de maladie	683.375
Nombre de cas de maladie constatés	33.046

Recettes de l'exercice 1932	16.807.407
Dépenses	17.245.227
Excédent de dépenses	437.820
Réserve au 31 décembre 1931	6.338.134
Réserve au 31 décembre 1932	<u>5.890.314</u>

3^{me} PARTIE. - TABLEAU NOMINATIF DES PRÉSIDENTS, VICE-PRÉSIDENTS ET SECRÉTAIRES
du Conseil Général depuis 1801

ANNEES	MODE DE NOMINATION	PRESIDENTS	VICE-PRESIDENTS	SECRÉTAIRES
		MM.	MM.	MM.
1801 et 1802..	Elections	De Warenguien.	Emmery.
1803 à 1805..	»	De Warenguien.	Farez.
1806 à 1809..	»	De Warenguien.	Michel.
1810	»	Gossuin.	Michel.
1811 à 1813..	»	Gossuin.	Dhaubersart.
1814 à 1816..	»	Gossuin.	Marquis de La Coste.
1817 à 1818..	»	Potteau d'Hancarderie.	Marquis de La Coste.
1819	»	Gossuin.	Marquis de La Coste.
1819 à 1821..	»	Potteau d'Hancarderie.	Marquis de La Coste.
1822 à 1826..	»	Comte de Muysaert.	Marquis de La Coste.
1827 à 1828..	»	Comte de Muysaert.	Fiezau de La Martel.
1829	»	Comte de Muysaert.	Béthune-Houriez.
1830	»	N...	N...
1831	»	Barrois-Virnot.	Farez.
1832	»	Farez.	Lorrain fils.
1833	»	De Brigode.	Lorrain fils.
1834 à 1835..	»	Ferrier.	Lorrain fils.
1836 à 1837..	»	Ferrier.	Leroy de Béthune.
1838	»	Ferrier.	Marchant.
1839	»	Comte de Montozon.	Marchant.
1840 à 1845..	»	Ferrier.	Marchant.
1846 et 1847..	»	Delespaul.	Marchant.
1848 et 1849..	»	Marchant.	Lestiboudois.
1850 et 1851..	»	Danel.	De Clebsattel.
1852 à 1859..	Décret	Marchant.	Danel.	De Clebsattel.
1860 à 1867..	»	Comte Mimerel.	Danel et comte Dubois.	De Clebsattel et Mailliet.
1868 à 1869..	»	Comte Mimerel.	Danel et Seydoux.	De Clebsattel et Mailliet.
1870	Elections	Danel.	Mailliet.
1871	»	Danel.	Plichon et J. Brame.	Mailliet et Saint-Léger.
1872 à 1873..	»	Danel.	Plichon et J. Brame.	Mailliet et Desrousseaux.
1874 à 1877..	»	Plichon.	J. Brame et Mailliet.	Desrousseaux et L. Legrand (de Lecelles).
1878 et 1879..	»	Plichon.	Mailliet et L. Legrand (de Lecelles).	Roussel-Defontaine et Van der Straeten.
1880	»	Testelin.	Seydoux et L. Legrand (de Valenciennes).	Van der Straeten, Duponchel.
1881	»	Testelin.	L. Legrand (de Valen- ciennes) et Trystram.	Alain Chartier et Outters.
1882	»	Testelin.	Trystram et C. Seydoux.	Outters et Ern. Legrand.
1883	»	Testelin.	Seydoux et Massiet du Biest.	Macarez et Ern. Legrand.
1884	»	Testelin.	Massiet du Biest, Alain Chartier.	Henry Sculfort et Macarez.
1885	»	Testelin.	Alain Chartier et Ernest Legrand.	Henry Sculfort et Ernest Dervaux.
1886	»	Testelin.	Ernest Legrand et Louis Legrand (de Valenc.).	Ernest Dervaux et Demarle- Fetel.
1887	»	Testelin.	Louis Legrand (de Valen- ciennes) et Seydoux.	Demarle-Fetel et E. Dubois.
1888	»	Testelin.	Ch. Seydoux et Trystram.	Dubois et Davaine.
1889	»	Testelin.	Trystram et Ern. Legrand.	Dervaux et Alph. Outters.
1890	»	Testelin.	Ernest Legrand, L. Le- grand et Ed. Bernard.	Alph. Outters, Defline et Morcrette-Ledieu.
1891	»	Testelin.	Louis Legrand, Ed. Ber- nard et Seydoux.	Defline, Morcrette-Ledieu et Demarle-Fetel.
1892	»	Charles Seydoux.	Ed. Bernard, Basquin et Ernest Legrand.	Morcrette-Ledieu, Demarle- Fetel et Ern. Dervaux.

ANNEES	MODE DE NOMINATION	PRÉSIDENTS	VICE-PRÉSIDENTS	SECRETAIRES
		MM.	MM.	MM.
1893 et 1894..	Elections	Charles Seydoux.	Basquin, Sculfort et Claeys.	Duriez, Caullet et Debève.
1895	»	Charles Seydoux.	Dervaux, Claeys et H. Sculfort.	Caullet, Grandel et Debève.
1896	»	Henry Sculfort.	Dervaux, Claeys et Du- bois.	Debève, Ronnelle, Bonduel.
1897	»	Henry Sculfort.	Dervaux, Emile Dubois et Tribourdaux.	Ronnelle, Deschodt, Bonduel.
1898	»	Henry Sculfort.	Tribourdaux, Guillain et Ronnelle.	Fl. Bonduel, Mannier et Vandame.
1899	»	Henry Sculfort.	Guillain, Tribourdaux et Ronnelle.	Mannier, Castiau, Vandame.
1900	»	Henry Sculfort.	Guillain, Ronnelle, Dron.	Vandame, Mannier, Castiau.
1901	»	Henry Sculfort.	Evrard Eliez, Debève et Dron.	Delcroix, Castiau, Dehau.
1902	»	Henry Sculfort.	Evrard Eliez, Debève et Dron.	Delcroix, Davaine, Dehau.
1903	»	Henry Sculfort.	Eug. Motte, Evrard Eliez et Debève.	Davaine, Dehau, Delcroix.
1904	»	Evrard Eliez.	Bersez, Castiau et Motte.	Davaine, Godin, Buissart.
1905	»	Evrard Eliez.	Castiau, Bersez et Motte.	Davaine, Godin, Buissart.
1906	»	Evrard Eliez.	Bersez, Tribourdaux et Castiau.	Davaine, Godin, Buissart.
1907	»	Evrard Eliez.	Claeys, Flament et De- bève.	Barrois-Brame, Davaine et Buissart.
1908 et 1909..	»	Paul Bersez.	Claeys, Debève et Fla- ment.	do
1910	»	Vancauwenberghe.	N. Petit, Dehove, Lamotte.	do
1911	»	Vancauwenberghe.	Dehove, Lamotte et Petit.	do
1912	»	Vancauwenberghe.	Petit, Lamotte et Dehove.	do
1913 à 1918..	»	Vancauwenberghe.	Potié, Plichon, Delory.	Buissart, Davaine, Durre.
Août 1919 ..	»	Vancauwenberghe.	Potié, Plichon, Delory.	Buissart, Davaine et Cou- teaux.
Janvier 1920.	»	Vancauwenberghe.	Potié, Davaine, Delory.	Bourdon, Coquelle et Cou- teaux.
1920 et 1921..	»	Vancauwenberghe.	Potié, Davaine, Delory.	do
1922 à 1924..	»	Auguste Potié.	Coquelle, Davaine, De- lory,	Bourdon, Couteaux, Demes- may.
1925	»	Auguste Potié.	Félix Coquelle, Davaine, Lebas.	do
1927	»	Auguste Potié.	Davaine, Félix Coquelle. Lebas.	Demesmay, Bourdon, Cou- teaux.
1928	»	Albert Mahieu.	Davaine, Scalbert, Can- tineau, Couteaux.	Demesmay, Salengro, Bour- don.
1929	»	Albert Mahieu.	Davaine, Lebas, Canti- neau, Scalbert.	Couteaux, Demesmay, Bour- don.
1930	»	Albert Mahieu.	Cantineau, Davaine, Scal- bert, Lebas.	Couteaux, Demesmay, Bour- don.
1931	»	Albert Mahieu.	Cantineau, Davaine, Le- bas, Scalbert.	Bourdon, Couteaux, Demes- may.
1932	»	Albert Mahieu.	Davaine, Scalbert, Can- tineau, Lebas.	Bourdon, Couteaux, Demes- may.
1933	»	Daniel Vincent.	Davaine, Scalbert, Bour- don, Lebas.	Couteaux, Demesmay, Mer- lin.



N É C R O L O G I E

M. le Docteur GOETHALS,

*Conseiller d'arrondissement
du canton de Dunkerque-Est*

M. le Docteur Goethals, conseiller d'arrondissement du canton de Dunkerque-Est est décédé en son domicile, à Rosendaël, le 11 février 1933.

Originaire de Vieux-Berquin, où il naquit le 12 janvier 1858, M. le docteur Goethals vint se fixer à Rosendaël en 1886. Le dévouement et l'abnégation dont il fit preuve lui avaient valu l'estime unanime et la confiance de très nombreuses familles de toute l'agglomération dunkerquoise.

Dès le début de la guerre, quoique dégagé de toute obligation militaire, il prit du service comme médecin major de première classe et c'est à ce titre qu'il reçut la croix de chevalier de la Légion d'Honneur.

Son extrême serviabilité, si souvent mise à contribution, lui avait mérité une popularité du meilleur aloi.

Depuis plus de vingt ans, il faisait partie du conseil d'arrondissement, dont il fut, à plusieurs reprises, élu président.

Ses funérailles ont eu lieu le 15 février 1933, en l'église de Rosendaël.

Une foule particulièrement nombreuse avait tenu à suivre jusqu'à sa dernière demeure le bon docteur qui, pendant près d'un demi-siècle, prodigua ses soins à la population et qui dirigea avec tant de dévouement la belle consultation de nourrissons de la ville, dont les familles rosendaëliennes apprécient si vivement les avantages.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Albert Mahieu, ancien ministre, sénateur-maire de Rosendaël ; J. Parmentier, maire de Steenvoorde, président du Conseil d'arrondissement ; le docteur Daudin-Clavaud, président du Syndicat des Médecins de l'arrondissement de Dunkerque et Edouard Duriez, conseiller d'arrondissement de Dunkerque.

L'inhumation eut lieu au cimetière de Rosendaël.

Des discours furent prononcés par M. le docteur Flouquet, au nom du Syndicat Médical de l'arrondissement de Dunkerque ; M. Edouard Duriez, conseiller d'arrondissement ; M. Parmentier, président du Conseil d'arrondissement, au nom de ses collègues et M. Mahieu, sénateur-maire, au nom de la Ville de Rosendaël.

M. Paul FOUCAUT,

*Conseiller général du Nord
Maire de Sin-le-Noble*

M. Paul Foucaut, maire de Sin-le-Noble, Conseiller général du Nord, est décédé en son domicile, le 1^{er} août 1933.

Il était né à Sin-le-Noble, le 25 mai 1875 ; il entra au Conseil municipal de cette ville en mai 1912, fut élu maire le 10 décembre 1919 et Conseiller général le 14 décembre de la même année.

Il s'intéressa très jeune aux questions de coopération. Vers 1898, il constitua sa première coopérative, qui groupait à l'époque une trentaine de familles.

Depuis, ce nombre a toujours augmenté et les quelque trente mille coopérateurs qui forment aujourd'hui l'Union des Coopérateurs de l'arrondissement de Douai montrent bien toute son œuvre sur ce terrain coopératif.

M. Foucaut était président-directeur de ce groupement ; il était également président du Conseil d'Administration de la Brasserie « La Prolétarienne », membre du Conseil central de la Fédération Nationale des Coopératives de consommation, Administrateur de la Banque des Coopératives de France et du Magasin de Gros des Coopératives de consommation.

A son arrivée à la Mairie, M. Foucaut traça un programme de grands travaux qu'il mena à bien. Il dota la ville d'une place, d'une nouvelle école de filles, d'une école maternelle, de bains-douches, de salle de fête, de salle de gymnastique, d'un service municipal de pompes funèbres ; créa les marchés ; pressa la reconstitution de l'éclairage électrique ; obtint de nombreuses extensions du réseau ; reconstitua les sociétés locales, musique, pompiers, gymnastique ; dota le personnel municipal d'un statut et, plus tard, d'un régime de retraite.

Il réalisa des améliorations considérables de voiries, pavage à neuf des routes les plus fréquentées, création d'un réseau collecteur d'égouts.

Il fit installer un réseau de distribution de gaz ; quelques jours avant sa mort, il mettait la dernière main au traité de concession de distribution d'eau.

M. Foucaut jouissait d'une grande popularité et de l'estime générale non seulement dans la localité qu'il administrait mais aussi dans l'arrondissement.

Ses funérailles eurent lieu le 4 août au milieu d'une affluence considérable.

Des discours prononcés par M. Charles Goniaux, au nom des amis du défunt ; M. Lebas, au nom du Parti Socialiste et du Conseil Général ; M. Lebrun, adjoint de Sin-le-Noble, au nom de l'Assemblée Municipale et des sociétés locales et M. Poisson, au nom de la Fédération des Coopératives de France, rappellèrent l'œuvre féconde de M. Paul Foucaut et apportèrent au regretté disparu l'hommage qui lui était dû.

M. Henri MALLENGIER,

Conseiller général du Nord

M. Henri Mallengier, conseiller général, Chevalier de la Légion d'Honneur, ancien maire d'Hondschoote, est décédé le 30 octobre 1933 à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

Né en 1857, aux Moères et issu d'une laborieuse famille de cultivateurs, M. Henri Mallengier vint s'installer à Hondschoote en 1880, où il prit la direction d'un négoce de vins et spiritueux.

Elu conseiller municipal en 1885, il fut appelé en 1919 à présider aux destinées de la commune, qu'il administra jusqu'en 1925, avec autant d'activité que de dévouement.

De 1904 à 1919, il fit partie du conseil d'arrondissement. En 1919, il devint conseiller général.

Il fut, au sein de l'Assemblée départementale, un

ardent défenseur des intérêts de la culture dans les Flandres.

Chevalier de la Légion d'honneur, M. Henri Mallengier était, en outre, Officier d'Académie et Chevalier du Mérite Agricole.

Ses funérailles ont eu lieu le vendredi 3 novembre 1933.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Albert Mahieu, ancien ministre, sénateur, ancien président du Conseil général ; Daniel Vincent, ancien ministre, sénateur, président du Conseil général ; Papinot, sous-préfet ; Gustave Merlin et Isâie Blondé, conseillers généraux et M. Plécy, adjoint au maire d'Hondschoote.

Au cimetière, des discours ont été prononcés par MM. Mortier, maire d'Hondschoote, Plécy, président de la société des Archers, dont M. Mallengier fut membre durant plus de 50 ans, Albert Mahieu, sénateur, Papinot, sous-préfet de Dunkerque et Daniel Vincent, sénateur, président du Conseil général.

Tous rappelèrent les qualités du défunt, les services qu'il a rendus et exprimèrent les regrets unanimes des assemblées dont il fit partie et de la population.

M. Maurice CAMIER,

Député du Nord

M. Maurice Camier, député de la première circonscription de Cambrai, est décédé le 6 novembre 1933 à Paris, à l'Hôpital Tenon, après une longue maladie.

Né à Cambrai le 15 juin 1884, M. Maurice Camier

fut élu conseiller municipal de Cambrai le 12 mai 1929, et député du Nord aux élections de mai 1932.

M. Camier était membre de la commission administrative de la Fédération Socialiste du Nord.

D'émouvantes obsèques lui ont été faites à Cambrai le 11 novembre 1933.

Les cordons du poêle étaient tenus par les représentants des groupements auxquels appartenait M. Camier : MM. Blanckaert, secrétaire de la Fédération du Nord des mutilés du travail ; Chauvot, conseiller municipal de Cambrai, délégué des sections socialistes de l'arrondissement ; Dupré, adjoint au maire de Roubaix, député, délégué du groupe socialiste au Parlement ; Régnier, adjoint au maire de Cambrai, président de la Ligue des Droits de l'Homme ; Lebas, député-maire de Roubaix, secrétaire général de la Fédération socialiste du Nord, ainsi que MM. Deltour, maire de Cambrai ; Paul Bersez, sénateur ; Sudres, sous-préfet de Cambrai, représentant le gouvernement.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de la porte de Paris.

Des discours ont été prononcés sur sa tombe par MM. Deltour, maire de Cambrai ; Sudres, sous-préfet ; Jacob, secrétaire de la Fédération de la libre-pensée ; Chauvot, conseiller municipal, au nom des sections socialistes de l'arrondissement ; Blanckaert, de la Fédération des mutilés du travail ; Marcel Régnier, président de la section de Cambrai de la Ligue des Droits de l'Homme ; J. Lebas, maire de Roubaix, au nom de la Fédération du Nord du Parti socialiste.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

	Pages
I. Organisation politique	3 à 17
II. Organisation départementale	18 à 37
III. Services publics	37 à 52
IV. Hygiène, Santé et Salubrité publiques	53 à 60
V. Administration pénitentiaire	61 à 63
VI. Organisation municipale	64 à 128
VII. Enseignement public	128 à 143
VIII. Enseignement libre	143 à 146
IX. Enseignement technique et professionnel	147 à 155
X. Œuvres Sociales	155 à 173
XI. Institutions de Mutualité	173 à 177
XII. Assistance	177 à 183
XIII. Cultes	183 à 186
XIV. Organisation judiciaire	186 à 197
XV. Organisation militaire	198 à 201
XVI. Marine	201 et 202
XVII. Organisation financière	202 à 217
XVIII. Agriculture	217 à 228
XIX. Commerce et Industrie	228 à 235
XX. Sciences et Arts	235 à 253
XXI. Organisations de Tourisme et de Sports	253 à 257
XXII. Associations diverses	257
XXIII. Imprimerie et Librairie	258 à 259

DEUXIÈME PARTIE

I. Documents Statistiques	260 à 318
---------------------------------	-----------

TROISIÈME PARTIE

I. Tableau nominatif des Présidents, Vice-Présidents et Secrétaires du Conseil Général..	319 à 320
II. Nécrologie	321 à la fin



TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

A battoirs publics	309	de prévoyance des marins pratiquant la petite pêche de Gravelines	173
Académie	128	des propriétaires d'appareils à vapeur	49
Adjointe	64 à 108	de radiophonie du Nord de la France	257
Administration départementale	19	pour secourir les pauvres honteux	181
— municipale	64 et 313	syndicales de dessèchement	50, 262 et 296
— pénitentiaire	61	Assurances sociales (Direction départemen- tale)	28
Agence régionale du commerce extérieur	230	Automobile-Club et Moto-Club du Nord de la France	254
Agents consulaires étrangers	235	Avocats et Avoués	186 à 194
Agents de change	234	B anque de France. — Succursales	233
Agents voyers	37	Banques populaires	170
Agriculture	217 et 301	Bibliothèques publiques	242
Aliénés	28 et 316	Bibliothèque Universitaire de Lille	242
Allocations familiales	170	Bois et Forêts	213 et 263
Anciens Préfets du département	18	Bourses de Commerce	234
Annonces judiciaires	259	Brigade de police mobile à Lille	128
Appareils à vapeur	49 et 303	Budgets du département	266
Apurement des comptes de guerre	25	Bureaux de Bienfaisance	177 et 314
Archevêché de Cambrai	183	— de conditionnement	231
Architectes (groupements)	240	— d'hygiène	57
Architectes départementaux	30	— international des sociétés de patro- nage des libérés et des enfants mor- ralement abandonnés	63
— des communes	31	— de main-d'œuvre agricole et de socio- logie rurale	223
Archives du département	28	— municipaux de placement	29
Armée	198 et 311	— de poste	69 à 79 et 214
Armée du Salut	186	— de la Préfecture	22
Artillerie	199	— de recrutement	198
Asiles d'aliénés	28 et 316	— de tabacs (Commissions)	44
Assainissement	306	C adastré	81 à 109 et 205
Assemblées sanitaires	53	C aisses : d'apprentissage du département du Nord	148
ASSISTANCE		— autonome de gestion des bons de la Défense Nationale et d'Amortisse- ment de la Dette Publique	217
judiciaire près le Conseil d'Etat	10	— de compensation	170
judiciaire près les tribunaux	195	— de crédit immobilier	165
médicale gratuite	181 et 314	— de crédit municipal	160 et 317
obligatoire aux vieillards, incurables et in- firmes privés de ressources	316	— de dotation des Pupilles de l'Assis- tance publique	26
publique	25 et 314	— d'épargne	161, 214 et 317
ASSOCIATIONS		— intercommunale des retraites	25
aéronautique du Nord de la France	255	— mutualiste de prêts hypothécaires .	165
amicale des Membres de l'Ordre National du Mérite Agricole	228	— de réassurance (mortalité du bétail)	223
amicales des Anciens Elèves des Ecoles pri- maires supérieures de Lille	142	— régionales de crédit mutuel agricole	223
anciens Combattants et Mutilés	159	— des retraites des ouvriers mineurs.	42
anciens Etudiants des Facultés Catholiques de Lille	146	— des retraites pour la vieillesse	163
charitables	181	— de secours des ouvriers mineurs. 42 et 318	
culturelles israélites	186	— de secours contre le chômage invo- lontaire par manque de travail ..	172
culturelles réformées	185	Canaux et rivières (voir Navigation).	
des dames charitables des écoles publiques de Tourcoing	183	Canonnières sédentaires de Lille	201
des Dames Françaises	170	Carrières	303
diverses	257		
des Ingénieurs de l'Institut Industriel du Nord	151		
des Liniers de la Région du Nord	233		

Chambre départementale d'agriculture	218	Compagnies de chemins de fer	45 et 283
Chambre des géomètres experts du département du Nord	241	— houillères	42
Chambre de Commerce belge	231	— de navigation	298
Chambre de Commerce britannique de Paris	231	— de tramways	49 et 285
Chambre des Députés	5	Conditions publiques de soies et laines	231
Chambre des Métiers du Nord	230	CONSEILS :	
Chambre syndicale de la construction métallurgique de Dunkerque et environs	233	d'arrondissement	35 et 281
Chambre syndicale des courtiers maritimes de Dunkerque	235	départemental de l'Enseignement primaire ..	136
Chambres de Commerce	229	départemental d'hygiène	53
Chemins de fer d'intérêt général	44, 45 et 283	d'enquête	56
Chemins de fer d'intérêt local	45 et 284	d'Etat	8
Chemins vicinaux et ruraux	286 et 289	général	20, 281 et 319
Chômage (Caisses de)	172	des Ministres	3
Circonscriptions électorales	7	municipaux	64
Climatologie	263	de Préfecture interdépartemental	20
Clinique départementale d'Esquermes	28 et 316	de Prud'hommes	195
Club Saint-Hubert	255	sanitaire du port de Dunkerque	60
Collèges et Lycées	131	supérieur des sociétés de secours mutuels ..	173
Comices agricoles	225	de l'Université	128
Comités consultatifs	161 et 228	Conseillers du Commerce extérieur	230
— de défense des enfants traduits en justice	63	Conservatoires de musique	250
— départemental d'aide et de protection aux femmes immigrantes en agriculture	223	Consulats	235
— départemental de l'enseignement technique	147	Consultations de nourrissons	316
— départemental des mutilés, combattants et victimes de la guerre	156	Contenance cadastrale	81 à 109
— départemental de préservation antituberculeuse	58	Contributions directes	205
— départemental de la protection des enfants du premier âge	181	Contributions indirectes	208
— linier de France	233	Contrôle des chemins de fer	37 et 44
— de patronage des habitations à bon marché	163	Contrôle des distributions d'énergie électrique	37 et 304
— de patronage des prévenus et des prisonniers libérés de l'arrondissement de Valenciennes	63	Corps de troupe en garnison dans le département	198
— de patronage des Sociétés de Secours mutuels	173	Côtes	260
— régional des Arts appliqués	237	Cour d'Appel de Douai	186
Commandants d'armes et majors de garnison ..	198	Cour régionale des pensions	200
Commandement de la 1 ^{re} Région	198	Courtiers de marchandises	234
Commerce	228	Courtiers maritimes de Dunkerque	235
Commissaires de police	127	Crèches	182
Commissaires-priseurs	187 à 195	Crédit Immobilier	164
COMMISSIONS :		Crédit mutuel agricole	223
départementale	22	Croix-Rouge française	169
départementale des bâtiments civil	31	Crués (annonce des)	40 et 296
départementale de la Natalité du Nord	160	Culte catholique	69 à 79 et 183
d'évaluation des réquisitions militaires	30	— israélite	186
historique du département du Nord	235	— protestant	185
météorologique	237	D ébîts de tabacs (Commissions)	44
sanitaires	53	Délégations cantonales de l'enseignement primaire	136
de surveillance des bateaux à vapeur	40	Délégés à la sécurité des ouvriers mineurs	42 et 303
de surveillance des prisons	61	Département du Nord	18 et 260
Communes (tableaux par ordre alphabétique et par cantons)	69 à 109	Députés	5
Compagnie des courtiers maritimes de Dunkerque	235	Députés du Nord. — Adresses à Paris	7
Compagnie des experts comptables de Lille et de la région du Nord	241	Dessèchements	50, 262 et 296
		Désinfection	55 et 306
		Diocèse de Cambrai	183
		Diocèse de Lille	184
		Direction des Tabacs du Nord	217
		Direction départementale des Services agricoles	217
		Direction départementale des Assurances sociales	28
		Direction régionale des Services vétérinaires	26 et 308
		Directions régionale et départementale des Postes	213

Dispensaire Central Emile Roux pour la prophylaxie de la Tuberculose	58	Fédération des Amicales de l'enseignement catholique	146
Dispensaire de la Croix-Rouge	170	Fédération des « Essi »	253
Dispensaires antituberculeux	58	Fédérations de Sociétés de Secours mutuels ..	174
Distances légales	81 à 109	Fédérations d'Associations de Mutilés et d'Anciens Combattants	159
Division du territoire	264	Foires et Marchés	220 et 309
Documents statistiques	260	Forêts	213 et 263
Domaines	207	Fraudes (répression des)	57
Douanes	210	G endarmerie	200
E aux et boues de Saint-Amand	60	G énie	199
Eaux et Forêts	213 et 260 à 263	Génie rural	219
Eaux de Roubaix-Tourcoing	60	Gouverneurs des places fortes, commandants supérieurs	198
Eaux potables	306	Groupement économique régional (1 ^{er})	228
Ecoles académiques	250	Groupements commerciaux	257
— ambulantes agricoles	219	Greffiers (Voir Tribunaux).	
— des hautes études commerciales	145	H abitations à bon marché	163 à 168
— des hautes études industrielles	145	Hameaux	110
— industrielle de Tourcoing	154	Haras	223
— d'infirmières de Lille	59	Herd-Book	227
— de journalisme	145	Hôpitaux et hospices	177 et 314
— technique des mines de Douai	41	Hôpitaux militaires	199
— ménagères agricoles	219	Hôtellerie populaire pour hommes	183
— des mutilés de Roubaix	155	Huissiers	187 à 195
— nationales	148	Hydrographie	260
— normales primaires	142	Hygiène et Santé publiques	53 et 305
— pratique d'agriculture de Wagnonville ..	219	Hygiène alimentaire. — Répression des fraudes	57
— pratiques de commerce et d'industrie ..	152	Hygiène (Bureaux municipaux d')	57
— primaires supérieures	142	Hypothèques (Conservation des)	207
— des sciences sociales et politiques	145	I mpositions extraordinaires communales	313
— spéciales communales	250	Imprimerie et librairie	258
— supérieure pratique de Commerce et d'Industrie de Lille	151	Industrie. — Commerce	228
— supérieures de théologie	185	Industrie houillère, métallurgique et minière	41 et 303
Edifices départementaux	30	Inscription maritime	201
Eglise anglicane	186	Inspecteurs d'Académie	25, 128 et 136
Electeurs (nombre par communes)	80 à 108	Inspecteurs primaires	136
Elections. — Statistique	281	Inspection académique du Nord	25 et 136
Elevage	226, 301 et 310	— de l'assistance publique	25
Emploi obligatoire des pensionnés de guerre ..	158	— départementale de la santé et de l'hygiène publiques	55 et 305
Energie électrique	304	— départementale des Services d'incendie et de secours	122
Enfants assistés et du premier âge	25 et 315	— de l'enseignement primaire	136
Enregistrement, domaines et timbre	207	— de l'enseignement technique	147
Enseignement agricole	218	— de la salubrité	54
— libre	143	— du travail dans l'industrie	43
— pratique et ménager	219	Institut départemental des Sourds-Muets et des Aveugles de Ronchin	154
— public	128 et 310	— d'expansion universitaire de l'Université de Lille	131
— supérieur libre de jeunes filles	146	— Industriel du Nord de la France	150
— technique et professionnel	147	— Pasteur	57
Entrepôts et Magasins généraux	232	Instituteurs et institutrices	81 à 109
Epidémies	55 et 305	Institutions de mutualité	173
Epizooties	26 et 308	Institutions de prévoyance en faveur des ouvriers mineurs	42 et 318
Equarrissages	309	Institutions libres d'enseignement secondaire ..	146
Etablissement depositaire d'Esquermes	26	Institutions de sourds-muets et de jeunes aveugles	154 et 155
Etablissement thermal de Saint-Amand	60	Intendance militaire	199
Etablissements et services de bienfaisance ...	155	Invalides du travail	181
Etangs et marais	262 et 296		
Etat-Civil. — Statistique	280		
Evêché de Lille	184		
Extension et aménagement des villes	306		
F acultés de l'Etat	128		
Facultés catholiques	143		
Familles nombreuses (Associations)	160		
Fédération des Amicales laïques	143		

Jardins ouvriers	169	Organisation départementale	18
Jardins et promenades	246	— financière	202
Journaux politiques	258	— judiciaire	186
Jury criminel	282	— militaire	198
Justice militaire	199	— municipale	64 et 313
Justices de paix	187 à 195	Organisations de tourisme et de sports	253
Laboratoire d'analyses industrielles	232	Orographie	260
Laboratoires du Ministère des Finances	213	Parcs d'artillerie	199
Librairie	258	Pêche	255 et 298
Ligue du Nord contre la Tuberculose	58	Percepteurs	202
Ligue protectrice des Animaux du Nord de la France	228	Pharmacie (Police de la)	56
Lofissements défectueux (Aménagement)	307	Placement de la main-d'œuvre	29
Lycées et Collèges	131	Plans d'aménagement, d'embellissement et d'extension des villes	306
Magasins généraux	232	Poids et mesures	217
Maires	64 à 108	Police (Commissaires de)	127
Maison centrale de Loos	61 et 312	Police mobile	128
Maison du Marin, à Dunkerque	183	Police de la pharmacie	56
Maison Maternelle Julia Bécour	182 et 316	Police sanitaire des ports	60
Maison des Tout-Petits de Monceau-Saint-Waast	60	Police spéciale	128
Maisons d'arrêt du département	61 et 312	Ponts et Chaussées	37
Manufacture des Tabacs	217	Population	80 à 108 et 264
Marais	50, 262 et 296	Ports maritimes	39 et 297
Marchés (Foire et)	220 et 309	Postes et télégraphes (Voir aussi le tableau des communes, page 69)	213
Marine	201 et 297	Préfectures	17 et 19
Maternité mutualiste	160	Président de la République	3
Médecine vétérinaire	27 et 308	Prisons	61 et 312
Médecins assermentés et des épidémies	55 et 56	Procureurs de la République	187 à 194
Médecins phthisiologues	56	Professeurs d'Agriculture	218
Mines, Métallurgie	41 et 303	Promenades publiques	246
Ministères	3 et 10	Protection des enfants du premier âge	25, 181 et 316
Moères	50, 262 et 296	Prud'hommes	195
Monts-de-Piété (V. Caisses de Crédit municipal).		Pupilles de la Nation	155
Monuments	246	Receveurs particuliers des finances	202
Monuments historiques	249	Receveurs municipaux	64 à 68 et 204
Musées	244	Récoltes	301
Mutualité	173 et 318	Reconstitution	28
Navigation	39, 260 et 294	Recrutement de l'armée	198 et 311
Nécrologie	321	Rectorat	128
Nord-Touriste	254	Région économique (1 ^{re})	230
Notaires	187 à 195	Région maritime (1 ^{re})	201
Octrois	122 et 313	Région militaire (1 ^{re})	198
Œuvre de l'arbre de Noël	181	Répression des fraudes	57
Œuvre des crèches	182	Réquisitions militaires. — Commissions d'évaluation	30
Œuvre des Invalides du travail	181	Retraites des mineurs	42 et 318
Œuvres sociales	155	Rivières (Voir Navigation).	
Office central lillois des institutions sociales et charitables	182	Routes et chemins	286 à 293
— départemental agricole du Nord	218	Salubrité publique (Inspection)	54
— départemental du Nord des H. B. M.	163	Sanatorium Vancauwenberghe de Zuydcoote	59
— départemental des pupilles de la Nation	155	Sanatorium de Felleries-Liessies	60
— municipaux d'habitations à bon marché	164	Santé publique	53 et 305
— paritaire de placement gratuit des gens de mer	30	Sapeurs-Pompiers	122
— publics d'habitations à bon marché	163	Sauvegarde des nourrissons de Tourcoing	183
— publics de placement de la main-d'œuvre	29	Sciences et Arts	235
— régional de la main-d'œuvre du Nord de la France	29	Secrétariat général du Nord	20
— des transports du Nord de la France	230	Secrétaires de Mairie	64 à 68, 80 à 108
		Section départementale des pensions du Nord	200
		Sections techniques régionale et départementale	216
		Sénat	3
		Sénateurs du Nord. — Adresses à Paris	5

SERVICES :

agricoles (Direction des)	217
des chemins de fer	44 et 283
départemental de la désinfection	55
édifices départementaux	30
enfants assistés et de la protection des enfants du premier âge	25 et 315
du génie rural	219
hydraulique	37 et 296
hydrométrie	40 et 296
d'incendie et de secours	122
municipal des eaux de Roubaix et Tourcoing	60
de police	127
des ports	39 et 297
publics et départementaux	19 et 37
de la reconstitution	28
sanitaires	54
de santé et d'hygiène	54 et 305
de santé militaire	199
de la vaccine	56
vétérinaires (Direction)	26 et 308
vicinal	37 et 286
des voies navigables	39

SOCIÉTÉS :

d'Agriculture	224
des Agriculteurs du Nord	224
d'anciens Combattants et Mutilés	159
des anciens Etudiants et des Amis de l'Université de Lille	130
d'anciens militaires	175
d'Apiculture	227
des architectes du Nord de la France	240
d'aviciculture	227
charitable de Saint-François-Régis	182
de charité maternelle	182
coopérative agricole	225
de crédit immobilier	164
de crédit mutuel agricole	223
diverses	257
de géographie	239
d'habitations à bon marché	166
d'horticulture	226
industrielle du Nord de la France	237
de jardins ouvriers	169
lilloise de protection des enfants du premier âge	181
de médecine	241
du Nord-Touriste, de l'Automobile-Club, de l'Aéro-Club, du Moto-Club et de Saint-Hubert-Club	254
de patronage des libérés et des enfants moralement abandonnés	62
de patronage des aveugles du Nord	155
photographiques	241
du prêt de linge à domicile aux indigents malades	182
professionnelles	240
savantes	235
de secours aux blessés des armées de terre et de mer	169
de secours mutuels	174 et 318
de secours des ouvriers et employés des mines	42 et 318
sportives	255

SOCIÉTÉS :

de tir et de préparation militaire	256
de tourisme	253
des Vétérinaires du Nord	223
Sous-Préfectures	35
Sous-Secrétaires d'Etat	3 et 10
Sports	253
Statistique électorale	281
— de l'état civil	280
— de l'industrie minière	302
Statistique des voies de communication	283
Stud-Book du cheval de trait du Nord	228
Superficie du département	81 à 109 et 260
Surveillance et contrôle des eaux d'alimentation	306
Syndicat des filateurs et retordeurs de coton de Lille et environs	233
Syndicat des filateurs de lin, de chanvre et d'étoupes de France	233
Syndicat professionnel des commerçants patentés en T. S. F. de la Région du Nord de la France	233
Syndicats de dessèchement	50, 262 et 296
Syndicats d'élevage et de contrôle laitier	226
Syndicats d'initiative	253
T abacs (Culture et débits de)	44 et 217
T ableau des communes par ordre alphabétique	69 à 79
Tableau des communes par cantons	80 à 108
Tableau des distances	81 à 109
Tableau nominatif des Présidents, Vice-Présidents et Secrétaires du Conseil Général	319
Tableau des Préfectures de France	17
Télégraphes et téléphones (Voir Postes).	
Théâtres	250
Timbre	207
Tourisme	253
Tramways	45, 49 et 285
Trésorerie générale des finances	202
Tribunal des conflits	10
Tribunal départemental des Pensions	200
Tribunal militaire de la 1 ^{re} Région	199
Tribunaux de Commerce	195
Tribunaux civils, correctionnels et de simple police	187 à 194
Tuberculose. — Comité départemental	58
— Ligue du Nord	58
U nion des Corps de sapeurs-pompiers du Nord de la France	127
Union départementale des sociétés de secours mutuels du Nord	173
— des Etudiants de l'Etat	131
— des Femmes de France	170
— Française de la Jeunesse	155
Université de Lille	128
V accine	56
V érification des poids et mesures	217
Vétérinaires	27
Villes du département	64 et 264
Voies de communication (Statistique)	283
Voies navigables (Voir Navigation).	
W ateringues	50, 262 et 296